No. ~~22442.6~~

Vol. 44

FROM THE

BATES FUND

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Boston Public Library

http://www.archive.org/details/nouvellebiograph44hoef

NOUVELLE
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A NOS JOURS.

TOME QUARANTE-QUATRIÈME.

—

Simler. — Testa.

7.129/34

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

NOUVELLE

BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS
JUSQU'A NOS JOURS,

vol. 41

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES
ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER;

PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LE Dr HOEFER.

Tome Quarante-Quatrième.

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, ÉDITEURS,
IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, 56.

M DCCC LXV.

Les éditeurs se réservent le droit de traduction et de reproduction à l'étranger.

2242.6
v.44

Dated 1st July 1, 1868.

87134
XZ. N851t v.44

NOUVELLE BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

S

SIMLER (*Josias*), érudit suisse, né le 6 novembre 1530, à Cappel, près Zurich, mort le 2 juillet 1576, à Zurich. Il était fils d'un religieux qui avait quitté le monastère de Cappel, dont il était prieur, et qui s'était marié. Doué des plus heureuses dispositions, il s'appliqua avec fruit à l'étude des belles-lettres, des sciences et de la théologie, et consacra plusieurs années à visiter les principales académies de l'Allemagne. De retour à Zurich (1549), il suppléa d'abord Conrad Gesner dans la chaire de mathématiques, puis il fut chargé d'expliquer le Nouveau Testament (1552), et fit partie comme diacre de l'église de Saint-Pierre. En 1563 il remplaça Pierre Martyr dans l'enseignement de la théologie. La goutte, qui le tourmentait depuis sa jeunesse, abrégea ses jours. Ses principaux écrits sont : *Epitome bibliothecæ C. Gesneri;* Zurich, 1555, 1574, in-fol. : ces deux éditions, augmentées de plus de 2,000 articles, ont été effacées par celle de Fries; — *De principiis astronomiæ;* ibid., 1559, in-8°; — *De vita P. Martyris;* ibid., 1563, in-4°; — *Vita C. Gesneri;* ibid., 1566, in-4°; — *Scripta veterum latina de una persona et duabus naturis Jesu-Christi;* ibid., 1571, in-fol., avec des notes et un exposé des controverses relatives à cette double question; — *De Helvetiorum republica lib. II;* ibid., 1574, in-8°; souvent réimpr. et trad. en allemand (ibid., 1576, in-4°) et en français (Paris, 1579, in-8°) : cet ouvrage estimé a été augmenté par Fuessli, qui en a donné une bonne édit. en 1744, in-8°; — *Vallesiæ descriptionis lib. II, et de Alpibus;* ibid., 1574, in-8°; Leyde, 1633, in-24; — *De vita H. Bullingeri;* ibid., 1575, in-4°; — *Vocabularia rei numariæ, ponderum et mensurarum;* ibid., 1784, in-8°; — *Commentarius in Exodum;* ibid., 1605, in-fol. On doit aussi à Simler la traduction en latin de six ouvrages théologiques de Bullinger et la publication des *Scripta de causa Eucharistiæ* (1563, in-4°), et d'un *Commentarius in Samuelem* (1564, in-fol.), tous deux de Pierre Martyr. Il a laissé en manuscrit *Antiquitatum helveticarum lib. V*, en 4 vol., conservés à Zurich.

Stuck, *Vita J. Semleri*; Zurich, 1577, in-4°. — Niceron, *Mémoires*, t. XXVIII.

SIMMIAS (Σιμμίας) de Rhodes, poëte grec de l'école d'Alexandrie, vivait vers 300 avant J.-C. Comme la plupart des écrivains de cette école, il composa à la fois des traités de linguistique et des vers. Suidas cite de lui trois livres de *Gloses* (Γλῶσσαι) et quatre livres de *Poésies mêlées* (Ποιήμα τα διάφορα). Il ne reste rien de ses œuvres grammaticales; de ses poëmes il reste trois titres : *Gorgo, les Mois, Apollon*, et treize vers cités par Tzetzès (*Chil.*, VII, 144), et recueillis par Brunck (*Anal.*, II, p. 525). Simmias avait aussi composé des épigrammes, qui lui valurent une place dans la *Guirlande* ou *Anthologie* de Méléagre. L'*Anthologie* actuelle contient sous son nom six épigrammes et trois pièces figuratives, c'est-à-dire des pièces où les vers de différents mètres sont disposés de manière à représenter un objet; celles de Simmias portent les titres de : *les Ailes, l'Œuf, la Hache*. On sait que Théocrite a composé, ou du moins qu'on lui attribue, une poésie figurative, *la Flûte*.

Il ne faut pas confondre Simmias de Rhodes avec *Simmias de Thèbes*, philosophe et poëte et ami de Socrate. L. J.

Jacobs, *Anthologia græca*, t. I, 139-143; XIII, 951.

SIMNEL (*Lambert*), imposteur anglais, né vers 1471, à Oxford. Élevé par un prêtre rusé, nommé Richard Simon, il apprit à jouer parfaitement le rôle qu'on lui destinait. A quinze ans, il se faisait remarquer par l'air de grandeur et de majesté répandu sur toute sa personne. L'intelligence avec laquelle il profita des leçons de Simon, l'aisance et la dignité dont il accom-

pagnait ses démarches semblaient présager le succès de l'entreprise; car on aurait pu le prendre pour Richard d'York, le second fils d'Édouard IV. Le bruit ayant couru que le comte de Warwick, neveu d'Édouard IV, avait réussi à se soustraire à la tyrannie d'Henri VII, Simon changea de plan, et renonçant à donner Simnel pour le duc d'York, lui apprit à contrefaire le fils de Clarence, et le fit passer en Irlande. Le faux prince s'y vit bientôt entouré de partisans. Le comte de Kildare, lieutenant général du royaume, lui offrit ses services avec un empressement qui donne à croire qu'il était entré d'avance dans le complot, et son exemple suffit à entraîner les autres. On installa Simnel dans le château de Dublin, et on le proclama roi sous le nom d'Édouard VI. Henri, dont le droit à la couronne paraissait fort contestable, témoigna de vives inquiétudes; il n'osa attaquer le faux Warwick en Irlande, où il aurait fallu transporter à grands frais un corps d'armée considérable; il fit confiner dans le couvent de Bermondsey la reine douairière, et montra au peuple le véritable Édouard Plantagenet, comte de Warwick, qu'il tenait emprisonné dans la tour de Londres. Le parti de Simnel se crut assuré de la victoire. Au lieu d'attendre Henri, le comte de Lincoln, qui commandait les troupes rebelles, débarqua dans le Lancashire, où aucun sujet anglais ne le rejoignit. Malgré cela, il livra bataille à Stoke (6 juin 1487), et fut complétement défait. On réussit à prendre vivants Simnel et Richard Simon. Le prêtre fut incarcéré jusqu'à la fin de ses jours; quant à l'imposteur, il fut condamné à remplir de viles fonctions dans les cuisines du roi. Celui auquel une victoire aurait pu assurer le trône de l'Angleterre borna désormais son ambition à solliciter dans la fauconnerie du roi une place qu'il finit par obtenir. Le reste de sa vie s'écoula dans l'obscurité. W. H—s.

Hume, *Hist. of England.* — Lingard, *Id.* — J. Rey, *Essais hist. et crit. sur Richard III*, p. 163, 186.

SIMON (Saint), l'un des douze apôtres de Jésus. On ne sait rien de certain sur le surnom de *Cananéen*, qui lui fut donné peut-être pour son attachement à son maître. Les particularités de sa vie et de sa mort ne sont pas connues. Les Grecs, qui l'honorent le 10 juin, veulent que ce soit Nathanael et l'époux des noces de Cana, et qu'après avoir parcouru les côtes d'Afrique il se soit embarqué pour prêcher l'Évangile dans la Grande-Bretagne, où il aurait subi le martyre; mais il est plus vraisemblable qu'après avoir porté la foi dans l'Égypte et la Mauritanie, il se rendit avec Thaddée, frère de Jacques, dans la Perse, et que tous deux furent mis en croix à Suamir. La fête de Simon, réunie à celle de Jude, se célèbre le 28 octobre.

S. Jérôme, *Comm. in Matthæum*, l. I, cap. 10. — Tillemont, *Mémoires*, I, 399.

SIMON *le Magicien*, sectaire juif, vivait dans la première moitié du premier siècle de notre ère. C'était un juif de Samarie, né dans le village de Gittes (1); son père s'appelait Antoine, sa mère Rachel. Suivant les *Clémentines* (2), il était ambitieux et vaniteux à l'excès, intelligent du reste, disert, familier avec les lettres grecques; dans sa jeunesse il avait étudié à Alexandrie; à son retour il s'était attaché à Jean-Baptiste, puis à Dosithée (*voy.* ce nom), illuminé de bas étage qui chercha, après la mort du précurseur, à rallier autour de lui ses nombreux adhérents, soit en ayant recours aux artifices de la magie, soit en se proclamant le Messie. Jaloux de s'attribuer lui-même un semblable rôle, Simon renversa Dosithée, et prit sa place. Parcourut-il alors la Judée à la tête de ses trente disciples, en discourant et en faisant des prodiges? Demeura-t-il à Samarie, où il exerçait, selon *les Actes*, un grand ascendant sur le peuple, au point d'être regardé comme *la vertu de Dieu par excellence* (3)? On l'ignore. Eut-il connaissance par lui-même des miracles de Jésus? C'est peu probable, puisqu'il témoigna tant de surprise en voyant ceux des apôtres Pierre et Jean, et tant d'empressement à en pénétrer le secret. Il voulut l'acquérir d'eux à prix d'argent. Pierre entra dans une violente colère. « Puisse avec toi périr ton argent, s'écria-t-il, puisque tu prétends en acheter le don de Dieu (4)! » Et il l'accabla d'invectives et de mépris. Simon ne répliqua au fougueux apôtre que ces simples paroles : « Priez Dieu qu'il ne m'arrive rien de ce que vous avez dit (5). » Là-dessus ils se séparèrent. De ce moment la vie de Simon devient presque impossible à écrire; le roman s'y mêle à chaque pas. Comme Apollonius de Tyanes, son contemporain, comme tous les hommes qui ont vivement agi, par leurs actes ou leurs paroles, sur l'imagination populaire, Simon a été l'objet d'une légende dont il n'est pas aisé de dégager l'histoire. On lui prête du reste une puissante influence et une activité redoutable. Il est représenté comme un prophète, escorté de nombreux disciples, enchaînant la foule à son adroite éloquence, lui en imposant par d'ingénieux sortiléges; on en fait un chef d'école, en qui vient se fondre, à un degré très-confus, la cabale

(1) Γίττων ou Γιττῶν au génitif, comme Justin et Eusèbe l'écrivent, ou Γιτθῶν, selon Théodoret. La version de Justin et d'Eusèbe est préférable à celle de Josèphe, qui ferait naître Simon à Cittium, en Chypre; au reste, il n'est pas prouvé que ce qu'il en dit se rapporte à la même personne.

(2) C'est dans ce recueil qu'on a puisé la plupart des fables qui obscurcissent la vie de Simon. D'après les hypothèses récentes de Baur et de Higenfeld, le nom même de Simon serait supposé, et servirait à représenter d'une part Paul, l'apôtre des gentils et l'adversaire secret de Pierre, et d'autre part les novateurs qui tendaient à faire dévier la doctrine chrétienne hors de ses voies.

(3) Cui auscultabant omnes, a minimo usque ad maximo, dicentes : Hic est virtus (δύναμις) Dei quæ vocatur magna. (*Act.*, VIII, 9-13.)

(4) Pecunia tua tecum sit in perditionem! (*Ib.*, 20.)

(5) Precamini vos pro me ad Dominum, ut nihil veniat super me horum quæ dixistis. (*Ib.*, 24.)

juive à la gnose orientale. On le promène en triomphateur à travers l'Asie Mineure, la Grèce, l'Italie, jusqu'à Rome; on le pose partout en adversaire implacable de l'enseignement chrétien, en faux Christ, en antéchrist même. — En l'absence de documents authentiques, nous n'ajouterons à la vie de Simon qu'un seul fait de plus, celui de son séjour à Rome. Il y était venu, d'après Justin, sous le règne de Claude. Cet écrivain ajoute qu'il y acquit un tel crédit, sur le sénat et le peuple à la fois, qu'on l'exalta comme un être divin et qu'on érigea même en son honneur une statue dans une île du Tibre avec cette légende significative : SIMONI DEO SANCTO. La critique moderne a fait justice de cette erreur, répétée et embellie par Irénée, Tertullien et d'autres auteurs ecclésiastiques (1). Que Simon ait dû la renommée à son habileté dans les arts occultes plutôt qu'à l'expression de ses sentiments philosophiques, il est bien difficile de concilier cette assertion avec le silence des auteurs latins du temps; d'ailleurs ne sait-on pas que les Juifs étaient odieux à Claude, et que le sénat avait chassé les magiciens de Rome (2)? La rencontre de Simon et de Pierre à Rome n'est pas plus authentique. Les premiers chroniqueurs de l'Église (3) la donnent en quelque sorte comme le dénouement vengeur de ce long duel, plusieurs fois interrompu, toujours repris avec acharnement, et dans lequel Pierre ne craint pas d'emprunter à Simon ses propres armes, la magie. Suivant eux, la lutte engagée à Samarie se continue à Béryte, à Antioche, à Césarée sous forme de discussions théologiques; Simon, si audacieux parmi le peuple, balbutie et se trouble devant l'apôtre : partout il est battu, partout il prend la fuite, et Pierre le traque de ville en ville. Les deux adversaires se retrouvent à Rome, sous Claude ou sous Néron peut-être, on ne sait. Là ils s'apprêtent à un suprême et solennel combat. Simon se partage le monde avec l'empereur : il résume en lui toutes les forces du paganisme; il règne au nom de Satan; les miracles lui sont familiers, et c'est un jeu pour lui de changer les pierres en pains, de faire mouvoir sans y toucher les statues et les meubles, de revêtir mille formes et de voler dans l'espace. Aussi en présence du peuple romain assemblé donne-t-il à l'instant une preuve irréfutable de sa puissance : il s'enlève dans les airs sur un char de feu. Soudain, par l'unique effet des prières de Pierre, le charme se rompt, l'enfer est vaincu et son prophète précipité. On le ramasse tout meurtri, on le transporte à Brindes, où il expire de honte et de rage. Pierre triomphe, et avec lui l'Église naissante. Il suffit d'exposer la catastrophe qui dénoue cette dramatique légende pour en démontrer le peu de valeur historique; elle rentre dans le domaine du roman. Ajoutons, s'il est nécessaire, que l'événement est apocryphe, non-seulement à cause de la difficulté de le concilier avec la chronologie, mais parce qu'il est inconnu, avant Justin, aux historiens des premiers siècles. Quant à la présence de Pierre à Rome, elle demeure encore un problème.

Comment mourut Simon et à quelle époque, c'est un point qu'il n'est pas possible de déterminer. Sa secte du moins ne s'éteignit point avec lui; elle comptait, dit-on, beaucoup d'adhérents en Palestine, à Alexandrie et dans plusieurs villes de l'Orient (1), et l'on en suit les traces jusqu'au milieu du quatrième siècle, où elle s'engloutit dans le vaste débordement de l'arianisme. Quelle doctrine avait-elle héritée du maître? Et lui-même, ce Juif qui avait rejeté la loi juive comme une œuvre de ténèbres, disciple du platonisme oriental qui croyait rajeunir la philosophie en l'entourant d'appareils magiques, cet illuminé qui méprisait l'Olympe et qui combattait le Christ, qu'avait-il donc enseigné? Ses idées, ou du moins celles qu'on lui prête, ne diffèrent guère des théories gnostiques. Il supposait le monde livré éternellement à l'antagonisme du bien et du mal, de la lumière et de l'ombre. Au-dessous de Dieu, intelligence suprême, il donnait place à une hiérarchie d'Esprits intermédiaires, doués de vertus et d'attributions qui variaient à l'infini. La création provenait d'une révolte des Esprits contre Dieu; l'homme, jouet de leurs caprices, était maintenu par eux, dans des vues de vengeance, au sein d'une complète ignorance et d'une dépendance absolue. Dieu eut pitié de ces êtres déchus : il leur envoya, pour les racheter, un de ses anges, son *Verbe*, le *Fils de sa droite*, son *Paraclet*, c'est-à-dire Simon. L'Évangile de cet autre rédempteur était fort simple : les religions sont l'œuvre des Esprits rebelles; il n'y a point d'acte bon ou mauvais en soi; la grâce suffit pour être sauvé. Et se fondant sur ce sentiment de tolérance ou d'indifférence universelle, Simon prescrivait à ses disciples de rester en paix, d'attendre la grâce et de ne point répandre leur sang pour propager ou soutenir sa doctrine. — Doit-on voir en lui, d'après ce système, qui n'a rien de commun avec la prédication chrétienne, le *premier des hérésiarques?* N'est-il pas un sectaire indépendant celui qui, loin de reconnaître le Christ, se pose en rival

(1) A l'endroit si exactement désigné par Justin, on découvrit en 1574 une statue portant cette inscription, quelque peu différente : SEMONI SANCO DEO FIDIO; elle était dédiée à une divinité d'origine sabine, à Semo Sancus, qui présidait chez les Romains à la sainteté des serments.

(2) Tacite, *Annales*, II, 7.

(3) Les *Clémentines* ne montrent Simon qu'en Palestine et en Syrie, et indiquent Césarée comme le théâtre de sa dernière lutte avec l'apôtre; c'est dans Justin, dans le faux Abdias, dans la *Relation* apocryphe de Marcel, etc., qu'il faut chercher le récit de son voyage à Rome et celui de sa mort.

(1) « Il ne reste aucun partisan de Simon, » écrivait Origène au milieu du troisième siècle (*Contra Celsum*); « il en reste à peine trente de Dosithée. »

du Christ ? et s'il a commis une hérésie, convient-il à l'Église, qui n'existait pas encore, de s'en plaindre? Nous n'insisterons pas davantage sur cette question, qui aurait besoin, pour être discutée, de s'appuyer sur le témoignage même du prétendu coupable; or il fait entièrement défaut à ses actes comme à ses idées. Rien n'existe plus des écrits philosophiques de Simon, excepté trois ou quatre passages rapportés par Jérôme (*Comm. in Matth.*, XXIV, ad v. 5) et par Moïse Bar-Cepha, compilateur syrien du dixième siècle, et réunis par Grabe dans le *Spicil. Patrum*, t. Ier. On ne connaît pas même les titres de ces écrits, qui révélaient en lui un dialecticien puissant et habile. On attribue à ses disciples une histoire de l'établissement du christianisme, qu'ils appelaient *la Prédication de Paul*, ainsi qu'une espèce d'Évangile nommé *Livre des quatre coins du monde*. P. L—Y.

Acta Apost., VIII. — Justin, Arnobe, Cyrille de Jérusalem, Isidore de Péluse, Théodoret, Eusèbe, Origène. — *Clementis Recognitiones, Homilia — Constit. apostolicæ.* — Le Nain de Tillemont, *Mémoires*, t. II. — Ittig, *De hæresiarchis*, sect. I, c. 2. — Mosheim, *De rebus christian. ante Constantinum*, sæc. I, et *De uno Simone mago*; 1734, in-4°. — Fabricius, *Codex apocryph. N. T.* — Nicéphore, *Hist. eccles*, l. II, c. 27. — Schotanus (Christian), *De Simone mago et hæresi Simoniarum*; Franeker, 1662, in-4°. — Tostrup, *De vita, scriptis et morte Simonis magi*; Copenhague, 1779, in-8°. — Pluquet, *Dict. des hérésies.* — Baur, *Das Christenthum und die christliche Kirche*, 1853.

SIMON BEN JOCHAI, fameux rabbin de Palestine, mort très-âgé, à la fin du second siècle. Élève d'Akiba, il se fit remarquer par son ardeur pour l'étude, par un caractère sévère pour lui-même comme pour les autres. Lorsqu'à la suite de la violente persécution contre les Juifs sous Adrien, un décret défendit d'instituer de nouveaux rabbins, Simon fut un des cinq qui, élevés en secret à cette dignité par Jehouda ben Baba, conservèrent intacte la tradition de la religion et de la législation juive. Après 140, ces cinq rabbins s'établirent à Jamnia, y fondèrent une école, qui devint florissante, et se constituèrent en sanhédrin; leur autorité en matière de rites et de questions de droit fut reconnue sans contestation dans toute la Palestine. Quelques années plus tard Simon fut envoyé à Rome, et réussit à obtenir de l'empereur Antonin un peu plus de liberté pour ses compatriotes. Selon le Talmud, il aurait chassé les démons qui tourmentaient Lucilla, fille de Marc-Aurèle; ce n'est là qu'une des nombreuses fables que sa réputation de thaumaturge fit répandre après sa mort. De retour en Palestine, il attira quelques années plus tard, par son intolérance, une persécution générale sur les Juifs de ce pays. Dans un entretien public avec deux de ses collègues et qui a été conservé, il critiqua avec amertume la moralité des Romains. Condamné à mort, il s'enfuit dans un désert, et ne reparut qu'à l'avénement de Marc-Aurèle. Le *Michna* contient environ trois cents décisions légales qui émanent de lui. Il fut un des fondateurs de la cabale; mais c'est à tort qu'on lui a attribué le livre de *Zoar* (Lumière), qu'il aurait composé en exil; les raisons concluantes qui reportent cet ouvrage à plusieurs siècles après lui sont exposées dans Brucker, *Hist. philosophiæ*, t. II, p. 140.

Jost, *Gesch. der Juden.* — Grætz, *Idem.* — Franck, *la Kabale.*

SIMON (*Richard*), hébraïsant français, né le 13 mai 1638, à Dieppe, où il est mort, le 11 avril 1712. Il fit ses premières études chez les Oratoriens de Dieppe, et entra en 1662 dans leur congrégation. On l'envoya comme professeur de philosophie au collége de Juilly; mais l'objet de prédilection de son intelligence avait été dès sa première jeunesse l'étude des langues orientales, et grâce à une mémoire prodigieuse, il y avait fait en quelques années de grands progrès. Le bruit de sa précoce érudition s'étant répandu, il fut mandé à Paris pour dresser le catalogue des livres orientaux que contenait la bibliothèque de l'Oratoire. Lorsqu'il eut terminé sa tâche, il refusa de poursuivre ses travaux de linguistique sans emploi déterminé, et retourna à Juilly (1668). Dans l'année où il fut ordonné prêtre (1670), il accepta la défense des Juifs de Metz, accusés d'avoir tué un enfant chrétien, et le *factum* qu'il écrivit pour eux, quoiqu'il s'y appuyât sur des considérations théologiques plutôt que sur des moyens de jurisprudence, contribua beaucoup au gain de la cause. La vie du P. Simon, calme jusqu'alors, fut profondément troublée dès la publication de ses premiers ouvrages. D'une hardiesse d'opinions singulière pour l'époque, d'une opiniâtreté insurmontable à soutenir ce qu'il croyait être la vérité, il ne céda ni aux vœux de ses amis, ni aux ordres de ses supérieurs, ni aux voix autorisées dans l'Église : il resta jusqu'à son dernier jour le défenseur convaincu des points de vue nouveaux qu'il avait tirés de l'étude des livres saints, et qu'il regardait comme légitimement acquis, les tenant de cette science, inconnue avant lui, qui a fait tant de progrès de notre temps sous le nom d'*exégèse*. Brouillé avec Port-Royal, poursuivi par Bossuet comme un hérétique, il se vit contraint, en 1678, de quitter l'Oratoire, dont les principaux membres craignaient d'être rendus responsables de ses doctrines, et se retira au village de Bolleville, en Normandie, dont il avait été nommé curé en 1676. Ayant résigné sa cure en 1682, il vint à Paris, pour s'y occuper entièrement de ses ouvrages. Il retourna à Dieppe, et y mourut de la fièvre. Bien loin d'avoir livré ses papiers aux flammes, ainsi que le raconte son neveu, Bruzen de La Martinière, il les légua par testament à la cathédrale de Rouen, et l'on peut en voir la nomenclature dans la *Notice des manuscrits* de cette église, publiée en 1746, par l'abbé Saas.

L'œuvre qui donna le plus de célébrité à Richard Simon est l'*Histoire critique du Vieux*

Testament. Il y étudiait, à l'aide des faits historiques et des dissemblances ou des similitudes de la langue, l'origine des premiers livres de la Bible; il arrivait à cette conclusion, que le *Pentateuque* n'avait pas été composé par Moïse, mais par des scribes du temps d'Esdras, sous la direction de la grande synagogue (1). Le censeur Pirot, voyant que le livre était dédié au roi et sachant que le P. La Chaise s'était chargé de faire agréer cette dédicace, avait d'abord donné son approbation. Effrayé, au dernier moment, des audaces de l'auteur, il confia ses scrupules à Bossuet, qui obtint du chancelier l'ordre d'empêcher la circulation de l'ouvrage, jusqu'à ce qu'il l'eût examiné avec quatre docteurs. Le résultat de cet examen fut que l'ouvrage renfermait un grand nombre de principes dangereux, et que les corrections consenties par l'auteur ne pouvaient pas remédier au mal. Par suite de cette décision, le conseil ordonna la suppression des exemplaires qui avaient été imprimés (s. l. [Paris], 1678, in-4°). Les Elseviers en donnèrent une édition très-défectueuse (Amsterdam, 1680, in-4°), d'après une copie faite par le chapelain de la duchesse de Mazarin, et Aubert de Versé en fit une traduction latine (Amst., 1681, in-4°), plus défectueuse encore. En 1685, Leers publia l'*Histoire critique* à Rotterdam, d'après un exemplaire de l'édition de Paris, avec une préface intéressante, une apologie, des notes, et les pièces qui avaient été écrites pour ou contre. Un autre ouvrage attira encore plus d'hostilités à Richard Simon : c'est l'*Histoire critique des principaux commentateurs du Nouveau Testament;* Rotterdam, 1692, in-4°. Il y attaquait la doctrine de plusieurs Pères de l'Église, et particulièrement celle de saint Augustin sur le péché originel, sur la grâce efficace et la prédestination gratuite; il accusait ce dernier d'avoir innové dans la foi, et d'être l'inventeur d'un nouveau système qui ne s'était accrédité dans l'Église d'Occident que par l'anéantissement de l'ancienne doctrine, mieux conservée dans l'Église d'Orient. Bossuet lui répondit sévèrement par la *Défense de la tradition et des saints Pères*. « Sous prétexte, dit ce prélat, d'une analyse telle quelle, qu'il fait semblant de vouloir donner de certains endroits, il veut dire son sentiment sur le fond des explications, louer, corriger, reprendre qui il lui plaira, et les Pères comme les autres, décider des questions qu'il a voulu choisir, et en particulier de celles où il a eu occasion d'insinuer les sentiments des sociniens... En remuant une infinité de difficultés qu'il ne peut ni ne veut résoudre, il n'est propre qu'à faire naître des doutes sur la religion... Ce qu'il apprend parfaitement bien, c'est à estimer les hérétiques et à blâmer les saints Pères, sans en excepter aucun, pas même ceux qu'il fait semblant de vouloir louer. » Le débat posé ainsi entre la foi et la libre critique ne pouvait avoir au dix-septième siècle un résultat douteux, et bien que Simon fût soutenu par le chancelier Pontchartrain et par l'abbé Bignon, directeur général de la librairie, Bossuet obtint la révocation du privilége.

On a encore de Richard Simon : *Histoire de l'origine et du progrès des revenus ecclésiastiques*, sous le nom de Jérôme Acosta; Francfort (Rotterdam), 1684, 2 vol. in-12; Francfort, 1706, 2 vol. in-12 : ouvrage curieux, quoique un peu superficiel, et plein d'épigrammes contre les ordres religieux, surtout contre les bénédictins; — *Histoire critique de la créance et des coutumes des nations du Levant*) sous l'anagramme de Monis); Amst., 1684, in-12; Mons, 1692; Francfort, 1711, in-12 : il y attaque vivement Port-Royal; — *Novorum Bibliorum polyglottorum synopsis* (sous le nom d'Origène); Utrecht, 1684, in-8° : examen de la Bible polyglotte de Paris et de celle de Londres, suivi d'un projet d'une polyglotte nouvelle, comprenant l'hébreu, le grec, la vulgate, et les variantes des versions arabe, chaldaïque, syriaque, ainsi que de celle de Symmaque; — *Disquisitiones criticæ de variis Bibliorum editionibus;* Londres, 1684, in-4°; — *Opuscula critica adversus Isaacum Vossium :* Édimbourg, 1685, in-4°; — *Epistola de novis Bibliis polyglottis;* Utrecht, 1685, in-8° : plan d'un *Dictionnaire* et d'une nouvelle *Méthode* hébraïques; — *Réponse au livre intitulé :* Sentiments de quelques théologiens de Hollande sur l'*Histoire critique du Vieux Testament;* Rotterdam, 1686, in-4°; — *De l'Inspiration des livres sacrés;* Rotterdam, 1687, in-4°; — *La Créance de l'Église orientale sur la transsubstantiation;* Paris, 1687, in-12; — *Dissertation critique sur la nouvelle* Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques, *par Jean Reuchlin;* Francfort, 1688, in-12; publiée de nouveau, d'après un texte plus étendu laissé par l'auteur, avec le titre de *Remarques sur la* Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques; Paris, 1730, 4 vol. in-8°; — *Histoire critique du texte du Nouveau Testament;* Rotterdam, 1689, in-4°; — *Histoire critique des versions du Nouveau Testament;* Rotterdam, 1690, in-4°; — *Nouvelles Observations sur le texte et les versions du Nouveau Testament;* Paris, 1695, in-4°; — *Nouveau Testament traduit en français, avec des Remarques littérales et critiques;* Trévoux, 1702, in-8° : cette traduction fut censurée par Bossuet et par le cardinal de Noailles. Richard Simon a encore traduit en latin les opuscules de Gabriel de Philadelphie, sous le titre de *Fides Ecclesiæ orientalis* (Paris, 1671, in-4°), et en français, les *Cérémonies et coutumes qui s'observent aujourd'hui parmi les juifs*, de Léon de Modène (Paris, 1674, in-12), *le Voyage au mont Liban*, de Jérôme

(1) Les savants allemands de l'école rationaliste, et de nos jours l'évêque anglican Colenso, ont repris en grande partie les sentiments de Simon sur le Pentateuque, et les ont développés avec un grand luxe d'érudition.

Dandini (Paris, 1675, in-12). Il a édité les *Moyens de réunir les protestants avec l'Église romaine, par M. Camus, évêque de Belley* (Paris, 1703, in-12). Il a rassemblé les pièces relatives à ses discussions avec les théologiens et les érudits, dans ses *Lettres choisies* (Amst., 1700-1705, 3 vol. in-12, et 1730, 4 vol. in-12); et dans la *Bibliothèque critique de Saint-Jore* (Amst. [Nancy], 1708-10, 4 vol. in-12), recueil supprimé par arrêt du conseil, et qui a été reproduit en partie dans la *Nouvelle Bibliothèque choisie* (Amst., 1714, 2 vol. in-12). J. M—R—L.

Bruzen de La Martinière, *Vie* en tête des *Lettres choisies*, édit. d'Amst., 1730. — Moréri, *Grand Dict. hist.* — Niceron, *Mémoires*, t. I et X.

SIMON (*Honoré-Richard*), érudit, né à Castellane, mort en 1693, à Lyon. Il n'avait aucun lien avec le précédent, bien qu'il portât le même nom et qu'il eût de commun avec lui le goût des études bibliques. Après avoir été curé de Saint-Uze, petite paroisse des environs de Saint-Vallier, il vint, pour des motifs de santé, habiter Lyon, où il compila et publia son *Grand Dictionnaire de la Bible* (1693, in-fol.). Cet ouvrage eut du succès, comme l'attestent deux éditions successives et augmentées par l'auteur (Lyon, 1713, 1717, 2 vol. in-fol.), et se soutint jusqu'au moment où dom Calmet, à qui il ne fut pas inutile, en fit paraître un plus exact et plus instructif.

Feraud, *Biogr. des Basses-Alpes*.

SIMON (*Jean-François*), antiquaire français, né en 1654, à Paris, où il est mort, le 10 décembre 1719. Il était fils d'un chirurgien. Destiné à l'Église, il ajouta à ses études classiques, qu'il fit dans les colléges de Navarre et du Plessis, des cours de théologie et de droit canon, et fut reçu docteur en cette dernière faculté. Il accepta en 1684 du ministre Le Peletier la tâche de surveiller l'éducation de son fils. Puis il devint son secrétaire, et obtint en récompense de ses services la place de contrôleur des fortifications. Dans ce genre d'occupations, il trouva moyen d'entretenir son goût pour les antiquités, et il se montra tellement ingénieux dans l'art des inscriptions et des devises, art recherché et prisé de ses contemporains, qu'il fut admis pour cet unique talent en 1705 dans l'Académie des inscriptions. En 1719, il remplaça Oudinet comme garde des médailles du Cabinet du roi, et quitta le petit collet, qu'il avait jusque-là porté sans obligation. On a de lui de savantes dissertations, au nombre de neuf, dans les *Mémoires* de sa compagnie, t. Ier, III et IV.

De Boze, *Hist. de l'Acad. des inscr.*, t. V.

SIMON (*Édouard-Thomas*), littérateur français, né le 16 octobre 1740, à Troyes, mort le 4 avril 1818. Il renonça par dégoût à la carrière du notariat, qu'avait parcourue son père, et s'appliqua à l'étude de la médecine; il resta trois ans sous la direction du frère Cosme, fut reçu en 1766 maître en chirurgie, et en 1785 docteur en médecine. En même temps il suivit les cours de droit, et se fit inscrire, en 1783, au barreau du parlement de Paris. On ne voit pas pourtant qu'il ait pratiqué l'une ou l'autre de ces professions. Pendant qu'il aspirait à deux carrières si différentes, il en parcourait sans bruit une troisième, qui l'attira toute sa vie, la littérature. En 1786, il s'établit à Paris. La révolution combla tous ses vœux, bien qu'elle portât quelque atteinte à sa fortune. En 1790, il fut nommé secrétaire du conseil de salubrité; il occupa le même poste près le comité de mendicité et celui de secours publics. Accusé, à la fin de 1792, de conspirer pour la royauté, il se déroba aux persécutions en accompagnant son ami Bouret, conventionnel en mission. On le vit en 1795 bibliothécaire des deux Conseils législatifs, et en 1799 bibliothécaire du Tribunat. En 1808 il passa dans l'université, et fut envoyé d'abord à Nancy comme censeur du lycée, puis à Besançon comme professeur d'éloquence latine (1810). Il laissa une bibliothèque nombreuse, composée en grande partie d'ouvrages curieux. Ses principaux écrits sont : *Epître sur le respect dû aux grands hommes;* Amst. (Troyes), 1765, in-8°; — *L'Hermaphrodite, lettre* (en vers), suivie d'*Anne de Boulen à son époux, héroïde;* Grenoble, 1765, in-8°; — *Histoire des malheurs de la famille Calas, héroïde;* s. l., 1765, in-8°; — (avec Courtalon-Delaistre); *Almanach de la ville et du diocèse de Troyes;* Troyes, 1776-87, 12 vol. in-16; — *Journal de Troyes;* ibid., 1782 à 1789, in-4°; — *Notice sur Grosley;* s. l., 1786, in-12, et à la tête des *Mém. hist. de Grosley*, édit. 1811; — *Muses provinciales;* Paris, 1788, in-12 : recueil poétique qui se joint à l'*Almanach des Muses;* — *Les Brochures, dialogue en vers;* Paris, 1788, in-8°; — *Coup d'œil d'un républicain sur les* Tableaux de l'Europe (de Calonne); Bruxelles (Paris), 1796, in-12; — *La Clémence royale, ou Précis historique d'un soulèvement populaire arrivé en Angleterre sous Richard II;* Paris, 1796, in-8°; — *Mutius, ou Rome libre, tragédie;* Paris, 1802, in-16 : il a fait encore trois ou quatre pièces; — *L'Ami d'Anacréon, ou Choix de chansons;* Paris, 1803, in-18; — *Le Congrès des fleuves*, poëme latin, dans les *Hommages poétiques* d'Eckard et Lucet; — *L'Orphelin de la forêt Noire*, roman; Paris, 1812, 4 vol. in-12; — *Saint Louis, poëme en VIII chants*; Paris, 1816, in-8° : c'est un abrégé du P. Le Moine. Simon a aussi coopéré à la *Biblioth. des Romans* et à la *Biblioth. choisie*. Mais ce qu'il a écrit de mieux, c'est le *Choix de poésies trad.* (en prose) *du grec, du latin et de l'italien* (Paris, 1786, 2 vol. in-18), et la version en prose des *Épigrammes de Martial* (1819, 3 vol. in-8°), publiée par son fils. Il a également traduit les *Contes moraux* (1790, in-12) de Soave; l'*Essai sur les révolutions* (1791, in-8°) de Giuliani, etc.

Desessarts, *Siècles littér.* — *Journ. de la Librairie.*

SIMON-SUISSE (*Jules-François*), philosophe français, né à Lorient, le 28 décembre 1814. En sortant du collége de Vannes, il débuta dans la carrière de l'enseignement par l'emploi de maître d'études au lycée de Rennes. En 1833 il fut admis le troisième à l'École normale. Agrégé de philosophie en 1835, il professa cette science à Caen et à Versailles, puis à l'École normale d'abord comme maître suppléant et depuis 1842 comme titulaire. En 1839, M. Cousin le chargea de le suppléer à la Sorbonne, et sans s'asservir aux traditions du maître il sut pendant douze ans captiver les sympathies du public par l'indépendance de ses opinions. Il reçut la croix d'Honneur en 1845. Les idées qu'il avait exprimées dans son cours et développées dans diverses publications périodiques montraient assez que les tendances de son esprit le portaient autant vers la vie publique que vers les abstractions philosophiques. Après avoir échoué aux élections de 1846 dans les Côtes-du-Nord, il parvint en 1848 à représenter ce département à l'Assemblée constituante. Il vota avec le parti modéré, et combattit les théories socialistes de l'organisation du travail; il s'efforça courageusement dans les journées de juin d'arrêter l'effusion du sang. Dans les questions relatives à l'instruction publique, il se montra le défenseur des droits de l'État, et présenta en 1850 le rapport de la loi organique de l'enseignement. Il fut élu, le 11 avril 1849, membre du conseil d'État réorganisé; lors du renouvellement du premier tiers (1850), il fut écarté par l'Assemblée législative. En 1851, il protesta dans son cours de la Sorbonne contre le coup d'État du 2 décembre, abandonna les fonctions auxquelles l'avait conduit un travail persévérant, et rentra dans la vie privée. A deux reprises, en 1855 et en 1856, il se rendit en Belgique pour y faire des conférences de philosophie dans les principales villes. M. Jules Simon est rentré dans la vie politique aux élections de 1863, où il a été l'un des neuf députés que l'opposition parisienne a portés au Corps législatif. Dans la même année il a été admis presque à l'unanimité dans l'Académie des sciences morales et politiques. Les ouvrages de cet écrivain attestent des études profondes, et ils sont remarquables par l'élévation de la pensée et le talent du style; nous citerons les suivants : *Commentaire de Proclus sur* le Timée *de Platon;* Paris, 1839, in-8°; — *Études sur la théodicée de Platon et d'Aristote;* Paris, 1840, in-8°; — *Histoire de l'école d'Alexandrie;* Paris, 1844-45, 2 vol. in-8°; — — *Le Devoir;* Paris, 1854, in-8° : plusieurs éditions; — *La Religion naturelle;* Paris, 1856, in-8°; 4me édit., 1857, in-18; — *La Liberté de conscience;* Paris, 1857, in-12; — *L'Ouvrière;* Paris, 1861, in-8°. Il a collaboré au *Manuel de philosophie* (1847) avec MM. Jacques et Saisset, ainsi qu'au *Dict. des sciences philosophiques*, et il a édité dans la *Bibliothèque Charpentier* les œuvres philosophiques de Descartes, de Bossuet, de Malebranche et d'Arnauld. Il a fourni des articles à la *Revue des deux mondes* depuis 1840, et à *la Liberté de penser*, dont il a été en 1847 l'un des fondateurs; enfin, il a dirigé pendant quelques années le *Journal pour tous*, créé en 1856.

Vapereau, *Dict. des contemp.* — *Docum. part.*

SIMON. *Voy.* MACCABÉES.

SIMON DE MONTFORT. *Voy.* MONTFORT.

SIMOND (*Louis*), voyageur français, né à Lyon, en 1767, mort à Genève, le 1er juillet 1831. Il prétendait appartenir à la famille de Sismondi. Les événements de la révolution le décidèrent à passer aux États-Unis. Puis il vint habiter l'Angleterre, et ne rentra en France qu'avec Louis XVIII. Après avoir parcouru l'Italie, il s'établit à Genève, et y acquit le droit de bourgeoisie. On a de lui : *Voyage d'un Français en Angleterre*, 1810-1811; Paris, 1816-1817, 2 vol. in-8°; — *Voyage en Suisse;* Paris, 1822-1823, 2 vol. in-8°; — *Voyage en Italie et en Sicile;* Paris, 1827-1828, 2 vol. in-8°. On trouve dans ces relations peu d'exactitude et de fréquentes incorrections de style; bien que Simond cultivât la peinture en amateur, son *Voyage en Italie* est dépourvu du sentiment des beaux-arts.

Breghot du Lut, *Lyonnais dignes de mémoire.*

SIMONDE DE SISMONDI (*Jean-Charles-Léonard*), économiste et historien éminent, né à Genève, le 9 mai 1773, mort dans cette ville, le 25 juin 1842. Les Sismondi (1), originaires d'Italie, et qui avaient joué un rôle dans l'histoire de Pise, quittèrent leur pays dans le quinzième siècle, et vinrent s'établir en Dauphiné, où ils embrassèrent le calvinisme. La révocation de l'édit de Nantes les força d'aller chercher un asile à Genève. Le père (2) de notre historien, homme de mérite, sa mère, femme des plus distinguées, surveillèrent son éducation, qui fut excellente. Sans consulter ses goûts, on l'envoya à Lyon pour y apprendre le commerce chez le père du fameux banquier Eynard. La révolution française et le contre-coup qu'elle eut à Lyon en 1792 forcèrent la maison où il travaillait d'interrompre ses affaires, et le jeune Genevois dut rentrer dans son pays. Mais là aussi il devait la rencontrer devant lui. Ses parents, accusés d'appartenir au parti aristocratique, cherchèrent un asile en Angleterre (1793). Quant à lui, utilisant ce séjour forcé sur une terre de commerce et de liberté, il ne se contenta pas d'apprendre la langue et la littérature anglaise en perfection, il se rendit compte de la consti-

(1) Hors de l'Italie ils prirent le nom de *Simond* ou *Symond*. Ce fut le grand-père de l'historien qui le transforma en *Simonde*, et ce fut l'historien lui-même qui à ce nom patronymique ajouta celui de SISMONDI, qu'il a rendu célèbre.

(2) *Gédéon-François* SIMONDE, né en 1740, mort en 1810, exerça de 1772 à 1778 les fonctions pastorales à Genève et fut élu en 1782 membre du conseil des deux-cents.

tution, des lois et des mœurs; il visita les prisons, les institutions célèbres, prenant sur chaque chose des notes exactes et précises. Au bout de dix-huit mois toute la famille rentra à Genève (1794), « mais avec la résolution, disent MM. Haag, de n'y séjourner que le temps nécessaire pour vendre les débris d'une fortune jadis considérable ». Elle s'établit dans le domaine de Val-Chiusa (Val-Clos), en Italie. Ce fut Simonde qui le fit valoir, et durant cinq années il y résida, se partageant entre ses livres et la pratique de l'agriculture, qu'il avait prise tout à fait à cœur, et il y recueillit les matériaux de son premier ouvrage, le *Tableau de l'agriculture toscane* (Genève, 1801, in-8°). En même temps, et malgré les vexations de la police autrichienne, qui lui fit passer en prison l'été de 1799, il se livrait à de nombreuses recherches sur les constitutions des peuples libres, qui n'ont jamais été publiées, et préludait à son *Histoire des Républiques italiennes*. En 1800 il retourna à Genève, et y publia le traité qui commença sa réputation, *De la Richesse commerciale* (1803, 2 vol. in-8°). Disciple fervent d'Adam Smith, il combattait, ainsi que Rœderer, Canard et J.-B. Say, les doctrines des physiocrates. Après avoir montré qu'en économie politique la question de la richesse domine toutes les autres; après avoir établi que les éléments essentiels du problème sont *les capitaux*, soumis à des lois certaines dans leur circulation et leur développement; la liberté, qui fixe équitablement *le prix des choses* et le taux des salaires, et *les monopoles*, qui sont la violation de l'intérêt de tous au profit de quelques-uns, il sollicitait du gouvernement français des modifications progressives dans le régime douanier. En un mot il se prononçait dès lors pour la liberté complète du commerce. C'est par cet ouvrage qu'il entra en relations suivies avec Necker, retiré à Coppet, et bientôt avec Mme de Staël, dont il devint l'ami ainsi que de tous les hommes distingués qui lui formaient une cour si brillante. Cet ouvrage lui valut aussi l'offre de la chaire d'économie politique à Wilna, avec 6,000 fr. de traitement; il la refusa, mais il accepta la place, plus modeste, de secrétaire de la chambre de commerce de sa patrie (alors département du Léman). En ramassant des notes pour son ouvrage sur les *Constitutions des villes libres d'Italie*, il avait reconnu, dit-il, que « pour bien comprendre l'organisation de peuples livrés à des révolutions continuelles, il faut les voir agir plutôt qu'étudier leur législation ». C'est sous l'influence de cette idée, si juste, qu'il écrivit les premiers volumes de l'*Histoire des républiques italiennes*, se dirigeant d'un pas ferme et sûr au milieu de « ce labyrinthe d'États égaux et indépendants, où il voyait se déployer de plus grands caractères, des passions plus vives, des talents plus rares, plus de vertu, de courage et de vraie grandeur que dans d'indolentes monarchies ». Il lui semblait qu'il remplissait le devoir d'un généreux patriotisme en exhumant ainsi le passé de l'Italie; il y avait retrouvé, au milieu de ses recherches, la trace de ses aïeux, et, à la surprise des républicains de Genève, il revendiqua comme un bien patrimonial le nom qu'ils avaient porté à Pise. Sous ce nom de Sismondi, il fit paraître en 1807 les premiers volumes de l'*Histoire des républiques italiennes* (Zurich, 1807, t. I et II, et 1808, t. III et IV; Paris, 1809, t. V à VIII, et 1818, t. IX à XVI, in-8°; ibid., 1840, 10 vol. in-8°). Au jugement de M. Mignet, cette histoire est intéressante et pleine d'enseignements : « Sismondi l'a retracée avec un vaste savoir, un noble esprit, un talent vigoureux, assez d'art et beaucoup d'éloquence. Il n'expose pas seulement les événements, il les juge, s'en émeut, et l'on sent battre le cœur de l'homme dans les pages de l'historien. Sa marche est vive, sa couleur franche, sa pensée judicieuse. » Benjamin Constant se lia avec l'auteur; il aurait voulu faire adopter par l'Institut ce travail si neuf et si libéral; mais il n'y parvint pas. L'approbation de Wieland, des deux Schlegel, de Müller et de Bœttiger put consoler l'auteur de n'avoir pas obtenu les récompenses officielles. Peu à peu il devenait l'hôte intime de Coppet. C'est là que Sismondi connut Cuvier, Saussure; il y présenta Decandolle. Cette bienveillante société de Mme de Staël enleva à l'esprit de notre historien ce qu'il avait de trop genevois, c'est-à-dire d'exclusif et d'étroit; elle lui donna de l'étendue en excitant sa curiosité à se porter dans diverses directions, et surtout elle lui communiqua un peu de cette élégance qui lui manquait et sans laquelle les meilleurs ouvrages ne sont pas lus en France. Il eut à accompagner Mme de Staël dans deux voyages en Allemagne et en Italie durant les années 1804 et 1808, et c'est à la suite d'un séjour assez long à Vienne qu'il publia son *Mémoire sur le papier-monnaie dans les États autrichiens et des moyens de le supprimer* (Weimar, 1810, in-8°).

Après le succès de l'*Histoire des républiques italiennes*, qui mit Sismondi au-dessus des embarras pécuniaires qu'il avait connus jusque-là, on lui offrit une place de professeur à Genève avec un traitement fixe. Il la refusa encore; mais l'insistance de ses compatriotes fut telle qu'en 1811 il fut forcé de faire à Genève un cours, fort suivi, auquel nous devons le livre *De la Littérature du midi de l'Europe* (Paris, 1813, 1819, 1829, 4 vol. in-8°), qui se lit encore avec intérêt après les travaux de Ginguené, de Raynouard et de Hallam. En 1813 il vint pour la première fois à Paris. Il y fut goûté de tout ce qu'il y avait alors de distingué dans les salons. L'homme du monde, le républicain, le savant et surtout l'aimable causeur trouva une sympathie profonde non seule-

ment chez les amis de Mme de Staël et de Benjamin Constant, mais même dans les salons légitimistes, dont l'amitié de la comtesse d'Albany lui avait ménagé l'hospitalité (1). De retour dans son pays, au moment où Murat le nommait d'office historiographe de Naples, il retrouva Genève et son gouvernement sous l'influence de l'intervention étrangère. Ses lettres à sa mère, ses discours au conseil, différentes brochures qu'il publia montrent son indignation en assistant au partage des peuples au congrès de Vienne.

La restauration, emportée par le mauvais génie de la réaction, courait à l'abîme. Quand Sismondi revint à Paris, en janvier 1815, il put juger combien la légitimité avait perdu de terrain. Aussi l'événement du 20 mars ne l'étonna nullement. L'*Acte additionnel* lui sembla un retour sincère de l'empereur à la liberté, et soit de lui-même, soit à l'instigation de Benjamin Constant, qui l'avait rédigé, et du parti libéral, qui l'avait pris fort au sérieux, Sismondi, le libéral le plus radical d'alors, pensa qu'il était urgent de rallier autour du drapeau national tout ce qui restait en France de patriotisme. Son *Examen de la Constitution française* (Paris, 1815, in-8°), recueil d'articles insérés au *Moniteur*, était un vigoureux plaidoyer en faveur de la liberté et de l'empereur, qui en ce moment avaient, croyait-il, les mêmes intérêts à défendre et les mêmes périls à courir. Napoléon voulut connaître celui qui l'avait si bien défendu : le 3 mai Sismondi lui fut présenté, et pendant une heure ils se promenèrent sous les arbres de l'Élysée s'entretenant des hautes questions du moment. Le lendemain 4, le brevet de chevalier de la Légion d'honneur fut envoyé au publiciste, qui le refusait pour conserver à ses opinions toute leur indépendance. Tout ce que Sismondi éprouva après Waterloo et dans les premières années de la restauration en assistant aux malheurs de la France, aux désastres des idées libérales, à la mort de ses amis Labédoyère et Ney, c'est ce qu'il faut lire dans sa correspondance et dans les fragments de son journal publiés en 1857. Il commença dès 1818 à ramasser les matériaux de sa grande *Histoire des Français* ; mais avant de se mettre à l'œuvre, étant allé en Angleterre voir son ami James Mackintosh, il épousa la belle-sœur de cet écrivain, miss Jessie Allen, le 19 avril 1819. A la même époque il publiait en anglais dans l'*Encyclopædia* d'Édimbourg des travaux d'économie politique où il semblait s'éloigner des idées d'Adam Smith. C'était un prélude aux doctrines qu'il allait exposer dans ses *Nouveaux Principes d'Économie politique* (Paris, 1819, 1827, 2 vol. in-8°). Ce nouveau travail était un démenti complet aux opinions de sa jeunesse. Il avait assisté à la terrible crise financière et industrielle qui, en 1818 et 1819, mit l'Angleterre à deux doigts de sa perte, et il s'était pris à douter des principes qui ne parvenaient pas à prévenir des situations si critiques. Pour arrêter le mal, il ne vit qu'un remède : « c'est l'intervention du gouvernement qui doit être le protecteur du faible contre le fort, le défenseur de celui qui ne peut pas se défendre par lui-même. » C'était une contradiction singulière pour un partisan de la liberté civile de devenir l'adversaire de la liberté économique dans les rapports du capital et du travail; mais si elle ne faisait pas honneur à sa logique et s'il ne faut pas lui accorder tous les éloges que M. Mignet réclame pour elle, il faut avouer qu'elle ne pouvait venir que d'un cœur généreux et profondément touché de la misère des pauvres. En effet, ce qui n'a jamais varié chez notre économiste, c'est l'humanité; il aime la liberté comme un républicain, comme un élève de l'école anglaise ; mais il lui préfère encore l'humanité (1).

Peu de temps après son mariage, on offrit à Sismondi des chaires au Collége de France et à la Sorbonne ; il les refusa, et se hâta de retourner avec sa femme à Genève. Il partagea l'enthousiasme de l'Europe libérale pour la cause de l'Italie, de la Grèce, de l'Amérique espagnole. La nouvelle de la révolution de Juillet excita chez lui les plus douces émotions. « La conduite de la France, écrivait-il, a relevé l'humanité à mes yeux. » C'était, suivant MM. Haag, un partisan de la liberté, mais d'une liberté sage, réglée, aristocratique, et il s'opposa de tout son pouvoir aux radicaux génevois, qui en 1841 renversèrent la constituante; il se signala par la vivacité de son opposition.

L'*Histoire des Français* occupa Sismondi depuis 1820 jusqu'à sa mort, c'est-à-dire plus de vingt ans. Il s'était flatté de donner à la nation française ce qu'elle n'avait pas encore, « un tableau complet de son existence ». Daunou rendit compte dans le *Journal des savants* des premiers volumes. Il lui sut gré d'avoir renouvelé l'histoire chez nous, en remontant aux sources originales; il le loua d'avoir le premier tenu compte des faits économiques ; mais il lui reprocha d'avoir intercalé dans son texte des citations trop longues, qui auraient gagné à y être mieux fondues ; de n'avoir pas assez tenu compte des histoires provinciales, d'avoir négligé de consulter les travaux modernes et de s'être privé des découvertes de l'érudition contemporaine. Il aurait pu enfin lui reprocher d'avoir trop souvent jugé le moyen âge et la royauté avec les idées du dix-huitième

(1) C'est dans un article de M. Saint-René Taillandier, intitulé *Confidences d'une âme libérale* (*Revue des deux mondes*, 1er janvier 1862), qu'il faut lire le récit de ce séjour de Sismondi à Paris. L'ingénieux écrivain montre au vif l'enivrement de l'austère Genevois au milieu des belles conversations parisiennes, qui lui montent un peu à la tête.

(1) Il n'est pas étonnant que Channing et lui se soient liés de première vue ; ces deux âmes étaient faites pour s'entendre.

siècle et avec la mauvaise humeur d'un protestant ou d'un républicain. Sa diction pourrait donner lieu aussi à de nombreuses critiques. Elle est négligée, diffuse, chargée d'idiotismes, et souvent incorrecte. Malgré ces défauts, l'*Histoire des Français* est une œuvre importante : elle est pleine d'idées et de faits nouveaux alors, de sentiments généreux, de vues libérales. Aussi avec ces mérites est-on surpris que ce grand ouvrage, proposé pour le prix Gobert lorsqu'en 1834 l'Académie des inscriptions eut à décerner ce prix pour la première fois, n'ait pas même obtenu une mention. L'estime publique le dédommagea de ces mécomptes. En 1833 il avait été choisi comme l'un des cinq associés de l'Académie des sciences morales et politiques, et en 1841 il reçut cette croix d'Honneur qu'il avait refusée des mains de Napoléon. L'année suivante il mourait, après avoir accompli sa soixante-neuvième année. Son nom s'éteignit avec lui. « Sismondi, a écrit M. Mignet, a été l'un des hommes qui ont le plus honoré les lettres par la grandeur de leurs travaux et la dignité de leur vie. Personne plus que lui n'a pris au sérieux les devoirs de l'esprit. Aimable dans ses rapports privés, dévoué en amitié, indulgent pour les autres, austère pour lui-même, doué d'une activité qui ne s'est reposée en aucun temps, d'une sincérité qui ne s'est démentie en aucune occasion, il a eu au plus haut degré l'amour de la justice et la passion du bien. »

Outre les ouvrages cités, on a encore de Sismondi : *De la Vie et des écrits de P.-H. Mallet;* Genève, 1807, in-8°; — *Considérations sur Genève dans ses rapports avec l'Angleterre et les États protestants;* Londres, 1814, in-8°; — *Sur les lois éventuelles;* Genève, 1814, in-8°; — *De l'Intérêt de la France à l'égard de la traite des nègres;* Genève, 1814, in-8°; Paris, 1815, in-8°; — *Nouvelles Réflexions sur la traite des nègres;* Genève, 1815, in-8°; — *Histoire des Français;* Paris, 1821-1842, t. I à XXIX, in-8°; le t. XXXe et dernier, ibid., 1844, in-8°, est tout entier de la main d'Amédée Renée; la table générale forme le t. XXXI, 1844, in-8°; — *Julia Severa, ou l'An* 492; Paris, 1822, 3 vol. in-12 : roman historique où il peint les mœurs et usages de la Gaule lors de l'établissement de Clovis; — *Considérations sur la guerre actuelle des Grecs et sur ses historiens;* Paris, 1825, in-8°; — *Revue des progrès des opinions religieuses*; Paris, 1826, in-8°; — *Histoire de la renaissance de la liberté en Italie, de ses progrès et de sa chute;* Paris, 1832, 2 vol. in-8°; — *Des Espérances et des besoins de l'Italie;* Paris, 1832, in-8°; — *Histoire de la chute de l'Empire romain et du déclin de la civilisation,* 250-1000; Paris, 1835, 2 vol. in-8° : publiée en anglais dans *Lardner's Cyclopædia*; — *Études sur les constitutions des peuples libres;* Paris, 1836, in-8°; — *Études des sciences sociales;* Paris, 1836-1838, 3 vol. in-8° : réimpression de l'ouvrage précédent et d'études nouvelles sur l'économie politique; — *Précis de l'Histoire des Français;* Paris, 1839, 2 vol. in-8°. Sismondi a fait insérer un grand nombre d'opuscules ou d'articles dans les *Annales de législation*, la *Bibliothèque universelle* et *le Protestant*, de Genève; les *Atti della Accad. italiana*, la *Pallas* de Weimar, la *Biographie universelle*, l'*Encyclopédie des gens du monde*, la *Revue encyclopédique*, etc. On a publié dans ces derniers temps des *Fragments de son journal et de sa correspondance avec Mlle de Sainte-Aulaire* (Paris, 1863, in-8°), et des *Lettres inédites à Mme d'Albany* (ibid., 1864, in-8°). F. C—L—P.

Biogr. univ. et port. des contemp. — Loménie, *Galerie des contemp. illustres*, t. VII. — *Dict. d'économie politique*, t. II. — *Vie et travaux de Sismondi;* Paris, 1845, in-8°. — Mignet, *Notices hist.*, t. II. — *Revue britannique*, juin 1844. — *Notices* de Mlle Montgolfier et de M. Saint-René Taillandier.

SIMONE *da Bologna. Voy.* AVANZI.

SIMONE *da Pesaro. Voy.* CANTARINI.

SIMONETTA (*Angelo*), homme d'État italien, né à Caccuri, en Calabre, vers 1400, mort à Milan, le 20 avril 1472. Il s'attacha à la fortune de Francesco Sforza, qui le prit pour secrétaire, et l'employa souvent, comme ambassadeur, auprès de divers États d'Italie. L'habileté et les succès de Simonetta portèrent sa faveur au plus haut point, et le fameux *condottiere*, devenu maître du duché de Milan, lui donna le titre de conseiller et le gratifia de riches présents.

SIMONETTA (*Francesco* ou *Cicco*), homme d'État, neveu du précédent, né à Caccuri, en 1410, décapité à Pavie, le 30 octobre 1480. Il était depuis 1448 l'un des conseillers du roi de Naples lorsque son oncle le manda auprès de lui, et le mit au service de Sforza. Cicco se distingua d'abord par son courage à la guerre, et fut nommé gouverneur de Lodi, après la conquête du Milanais. Sforza ne tarda pas à reconnaître quels services pouvait lui rendre ce dévoué serviteur, par l'étendue de ses connaissances, la vivacité de son esprit et son aptitude aux affaires; il l'attacha donc de plus près à sa personne, et en fit son conseiller intime. Pendant la minorité de Jean-Galéas (1476), il devint le premier personnage de l'État. C'est lui qui soutint et dirigea la régente Bonne de Savoie, et qui garantit d'abord le jeune souverain contre les complots de son oncle, Louis Sforza, dit le Maure. Mais la régente ne tarda pas à le sacrifier à son indigne amant, Tassino de Ferrare, qui rappela les exilés, entre autres Louis le Maure. Celui-ci, revenu à Milan (1479), prit la direction des affaires, et commença l'exécution des projets qu'il nourrissait depuis longtemps contre son neveu. Sachant bien que Cicco était le principal obstacle à son ambition, il l'enferma au château de Pavie (10 septembre

1479), et, en vertu d'un procès inique suivi à plusieurs reprises de la torture, il lui fit plus d'un an après trancher la tête. Cicca était l'un des hommes les plus éclairés et les plus remarquables de l'Italie. Outre les langues anciennes et l'hébreu, il possédait encore l'espagnol, l'allemand et le français. Ami des lettres, il les cultivait par délassement, et entretenait un commerce familier avec Philelphe, Buonaccurse, Mombrizzi, Mauroceno, etc. On a de lui en manuscrit : *Constitutiones et ordines cancellariæ*, et *Liber memoriarum historicarum.*

G. Barri, *De antiquit. Calabriæ*, lib. IV. — Marafioto, *Chronica Calabriæ.* — Ripamonte, *Hist. mediolanensis.* — Argellati, *Bibl. mediol.*, t. II, col. 2163-2168. — *Uomini illustri del regno di Napoli*, t. XII.

SIMONETTA (*Giovanni*), historien, frère du précédent, né en Calabre, mort à Milan, vers 1491. Attaché dès 1444 comme secrétaire à la personne de Francesco Sforza, il devint son chancelier en 1453. Sous Galéas-Marie, il partagea la faveur de Cicco, dont il partagea aussi la disgrâce, lors de la rentrée de Louis le Maure à Milan; cependant, il échappa à la mort, bien qu'il eût été soumis à la torture, et il fut exilé à Verceil (1480). On sait qu'il dicta son testament le 21 juin 1491. En 1460 il avait reçu du roi Ferdinand de Naples la seigneurie de Roccella, en Calabre. Il a écrit, en latin, l'histoire du premier Sforza, avec beaucoup d'exactitude et d'élégance, sous le titre suivant : *De rebus gestis Francisci Sfortiæ, mediolanensis ducis, lib. XXXI;* Milan, 1480, 1486, in-fol.; et dans les *Script. ital.* de Muratori, t. XXI; traduit en italien par Landino; ibid., 1490, in-fol.

Sassi, *Hist. mediol. typogr.* — Argellati, *Bibl. mediol.* — Tiraboschi, *Storia della liter. ital.*

SIMONETTA (*Giacomo*), cardinal, fils du précédent, né à Milan, vers 1475, mort à Rome, le 1er novembre 1539. Après avoir fréquenté les académies de Padoue et de Pavie, il fut ordonné prêtre, et alla à Rome. Le pape Jules II le nomma avocat consistorial (1505), puis auditeur de rote. A la suite de la conduite conciliante qu'il sut tenir pour apaiser, par ordre de la cour romaine, quelques troubles survenus à Florence, Clément VII lui donna l'évêché de Pesaro (1529). Paul III le créa cardinal (1535), et lui confia en même temps l'évêché de Pérouse ainsi que l'administration des diocèses de Lodi, de Sutri, de Nepi et de Conza. Fort lettré et ami du cardinal Sadoleto, mais empêché par ses nombreuses fonctions de se livrer à son goût pour les œuvres littéraires, il n'a laissé qu'un traité de théologie : *De Reservationibus beneficiorum;* Cologne, 1583, in-8°; Rome, 1588, in-8°; et *Relatio super vita et miraculis Francisci de Paula;* Rome, 1625, in-4°.

Simoneta (*Bonifazio*), historien, neveu de Francesco et de Giovanni, né vers 1430, dans la Pouille, entra dans l'ordre de Cîteaux, et fut abbé de Saint-Étienne del Corno, dans le diocèse de Lodi; il l'était encore en 1492. Il reste de lui plusieurs lettres latines insérées dans divers recueils, un discours *De Pace servanda*, et un ouvrage considérable intitulé : *De Persecutionibus christianæ fidei et romanorum pontificum;* Milan, 1492, in-fol.; Bâle, 1509, in-fol. Très-érudit pour le temps et présentant quelquefois des critiques judicieuses, ce livre a le tort d'être coupé, sans autre raison que d'interrompre le développement du sujet, par deux cent soixante-dix-neuf épîtres, qui lui sont tout à fait étrangères et qui traitent de l'histoire, de la mythologie, de la médecine, de la physique, etc. Il fut dédié à Charles VIII, et traduit en français par Octavien de Saint-Gelais. Bonifazio a encore écrit plusieurs ouvrages restés manuscrits, entre autres une *Vie d'Alexandre VI.*

Son frère cadet, *Giacomo-Filippo*, né à Milan, embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu de riches bénéfices. Il a écrit un recueil d'*Epigrammata* (Milan, s. d., in-4°), et d'autres poésies.

Manrique, *Ann. cistere.*, t. IV. — Argellati, *Bibl. mediol.*

SIMONETTA (*Ludovico*), cardinal, né à Milan, mort le 30 avril 1568, à Rome. Petit-fils de l'historien Giovanni, il avait pour père Alessandro Simonetta, créé comte de l'Empire en 1526. Après avoir reçu le diplôme de docteur *in utroque jure* (1535), il s'engagea dans les ordres, et succéda en 1536 à son oncle Giacomo, comme évêque de Pesaro. Appelé en 1560 au siége épiscopal de Lodi et nommé cardinal en 1561, il fut en 1564 un des légats du saint-siége au concile de Trente. On a conservé dans la bibliothèque Ambrosienne une partie de sa *Correspondance* avec l'archevêque de Milan, Charles Borromeo, dont il était l'ami (1).

Argellati, *Bibl. mediolanensis.*

SIMONIDE (Σιμωνίδης) *d'Amorgos*, fils de Crinès, poëte grec, vivait dans le septième siècle avant J.-C. Né à Samos, il conduisit une colonie dans l'île d'Amorgos, une des Cyclades, et y fonda trois villes, Minoa, Ægialus et Arcésine. Il établit sa résidence dans cette dernière ville. Contemporain d'Archiloque, mais plus jeune (il vivait vers la 29e olympiade, 665 avant J.-C.), il composa après lui, et avant Hipponax, des vers iambiques. A cette époque la prose n'existant pas encore, on n'avait que la poésie pour transmettre à la postérité la mémoire du présent, ou pour manifester les sentiments provoqués par les circonstances actuelles. On s'était longtemps servi uniquement de l'hexamètre; plus tard on inventa le mètre élégiaque (hexamètre suivi d'un pentamètre), et plus tard encore, l'iambe. Simonide fit usage de ces deux derniers vers; de

(1) On lit dans l'*Histoire des cardinaux* d'Aubery un fait assez peu vraisemblable, que réédite Moréri. D'après ce récit, un fameux voleur, profitant de sa ressemblance avec le cardinal Simonetta, parcourut une partie de l'Italie sous le nom de ce prélat, et fit un grand nombre de dupes. Il fut arrêté dans le Bolonais, et pendu par une corde d'or filé, portant sur la poitrine une bourse vide et un écriteau où on lisait ces mots : *sine moneta.*

l'un pour un poëme historique sur l'île de Samos, de l'autre pour exprimer des sentences morales, donner des conseils ou faire des reproches à ses contemporains. De cette poésie gnomique, qui comme celle d'Archiloque, mais avec moins d'âcreté personnelle, avait souvent un caractère satirique, il reste un assez long poëme ïambique sur les femmes. L'auteur, par une sorte d'allégorie hardie, suppose que chaque femme tire son origine d'un animal et qu'elle en garde le caractère distinctif. Ainsi la femme malpropre vient du porc, la femme rusée du renard, la femme bruyante, bavarde, affairée du chien, la femme mobile et perfide de la mer, la gourmande et grossièrement sensuelle de l'âne, etc. etc.; la seule bonne, celle qui est diligente et fidèle gardienne de la maison, vient de l'abeille. Il y a de l'imagination, de la force et une sorte de gravité naïve dans cet étrange poëme, fort remarquable d'ailleurs au point de vue de la langue, car il est un des plus curieux débris du vieux dialecte ionien.

Suidas, à qui nous devons quelques détails sur Simonide d'Amorgos, l'a confondu avec Simmias de Rhodes. Beaucoup d'autres l'ont confondu avec son illustre homonyme Simonide de Céos, qui vivait plus d'un siècle après lui. Pendant longtemps les fragments des deux poëtes ont été mêlés; c'est ainsi qu'on les trouve dans les *Analecta* de Brunck (t. I, p. 120), et dans l'*Anthologie* de Jacobs (t. I, p. 57). Welcker le premier les sépara, et donna une édition des *Fragments* de Simonide d'Amorgos (Bonn, 1835, in-8°). Ils sont aussi contenus dans le *Delectus poesis Græcorum* de Schneidewin et dans les *Poetæ lyrici græci* de Bergk. L. J.

Suidas, aux articles Σιμωνίδης et Σιμμίας. — Müller, *History of lit. of ancient Greece.* — Ulrici, *Gesch. d. Hell. Dichk.*, t. II, p. 304-307. — Bode, t. II, p. I, p. 318-327. — Bernhardy, *Grundriss d. Griech. Litt.*, t. II, p. 339-341. — Smith, *Dictionary.*

SIMONIDE *de Céos*, un des plus célèbres poëtes grecs, né à Julis (île de Céos), en 556 avant J.-C., mort à Syracuse, en 467. Son père se nommait Léoprépès, et occupait, à ce qu'il semble, une place distinguée dans cette petite île, alors indépendante et prospère. Deux courtes épigrammes, qui ont dû à leur obscurité énigmatique d'attirer l'attention des commentateurs anciens, nous donnent de faibles indices sur la jeunesse de Simonide : l'une (CCXXX, édit. de Schneidewin) nous le montre participant encore enfant au culte de Bacchus; l'autre nous le fait voir dès son adolescence instruisant des enfants dans la poésie et la musique. La poésie musicale ou lyrique était alors très-goûtée par les Grecs, qui n'avaient plus de poëtes épiques et qui n'avaient pas encore de poëtes dramatiques. Simonide s'acquit bientôt une grande réputation, dont il songea à tirer parti pour sa fortune, en allant porter ses chants dans l'Asie Mineure et dans la Grèce. C'est sans doute à l'un de ces voyages que se rapporte l'anecdote racontée par le fabuliste Phèdre. Simonide revenait d'une de ces tournées poétiques bien muni d'argent et de présents, lorsque le vaisseau qui le portait fut brisé par une tempête. Les autres passagers se chargèrent de leurs biens en quittant le navire naufragé; Simonide seul ne voulut rien emporter de ce qui lui appartenait; et comme on lui en demandait la raison : « Je porte tout avec moi, » répondit-il. Bien lui prit de cette résolution : ses compagnons se noyèrent sous le poids de leur fardeau ou furent pillés par des voleurs. Simonide gagna sain et sauf la ville de Clazomènes, où son talent lui valut un accueil amical et de riches présents.

Les deux fils de Pisistrate, Hipparque et Hippias, régnaient alors sur Athènes, et ils se plaisaient à réunir auprès d'eux les plus beaux talents de la Grèce. Ils invitèrent Simonide à venir à Athènes. Il y trouva plusieurs poëtes distingués, entre autres deux des premiers lyriques du temps, Anacréon et Lasus, qui fut le maître de Pindare. Ses relations avec Anacréon semblent avoir été amicales; il n'en fut pas de même avec Lasus, à qui il disputa plus d'une fois le prix du dithyrambe. La mort violente d'Hipparque, assassiné en 514 par Aristogiton et Harmodius, mit fin à cette florissante période de culture littéraire. Hippias, occupé à défendre son pouvoir et sa vie contre des ennemis acharnés, dut délaisser la poésie. Simonide quitta alors Athènes, et porta ses chants lyriques chez les Alevades et les Scopades de Thessalie, patrons aussi opulents mais moins délicats que les Pisistratides. Les nobles thessaliens consentaient bien à payer les éloges, mais ils voulaient que ces éloges fussent directs. Les sentences morales, les digressions mythiques que le poëte mêlait à ses louanges leur paraissaient des hors-d'œuvre indignes de salaire. C'est ainsi du moins qu'une tradition ancienne et très-répandue parmi les Grecs représente les rapports de Simonide avec ses nouveaux protecteurs. Un jour, dit-on, à une grande fête donnée par Scopas pour célébrer sa victoire à la course des chars, le poëte chanta une ode en l'honneur de ce triomphe. Les louanges de Castor et de Pollux n'y tenaient pas moins de place que celles du vainqueur. Scopas déclara qu'il payerait la moitié de l'ode, et qu'il laissait aux deux divinités le soin de payer le reste. Quelques moments après on vint dire à Simonide que deux jeunes gens à cheval le demandaient à la porte; il sortit, et n'aperçut personne; mais au même instant le toit de la salle du festin s'effondra, et écrasa sous ses débris Scopas avec tous ses hôtes. Castor et Pollux avaient payé leur dette en sauvant le poëte. Il est impossible de discerner aujourd'hui ce qu'il y a de vrai dans cette tradition extrêmement célèbre chez les anciens. Il est certain seulement qu'une catastrophe subite détruisit la prospérité des Scopades. Simonide faisait allusion à ce changement de fortune dans quelques vers qui nous sont parvenus très-imparfaitement. « Homme, dit-il, n'annonce jamais ce que sera demain, ni, voyant

un homme heureux, combien durera cette prospérité, car elle est mobile et passe plus vite que le vol d'une mouche. »

On croit que, dégoûté du séjour de la Thessalie, Simonide revint à Athènes peu après l'expulsion d'Hippias et l'établissement de la liberté. Le peuple ne paraît pas lui avoir reproché les bienfaits qu'il avait reçus des Pisistratides ; lui-même n'en avait pas gardé le souvenir, s'il est vrai qu'il composa pour le monument des tyrannicides cette inscription où le nom d'Aristogiton est bizarrement coupé en deux :

Une grande lumière se leva sur les Athéniens lorsque Aristo — giton et Harmodius tuèrent Hipparque.

Ces vers sont doublement indignes d'un poëte aussi élégant. Il témoigna plus noblement de son culte pour la liberté en célébrant la victoire de Marathon : dans un concours poétique ouvert à ce sujet, il l'emporta sur Eschyle lui-même. Cette lutte mémorable eut lieu sous l'archontat d'Aristide, en 489. Lorsque, dix ans plus tard, une suite de merveilleux faits d'armes eut délivré la Grèce de l'invasion des Perses, il se trouva le poëte tout désigné pour chanter ces exploits. Les Amphictyons le chargèrent de célébrer le dévouement des guerriers morts aux Thermopyles et de composer des inscriptions funéraires pour leurs tombeaux. Il ne fut pas au-dessous de cette tâche, une des plus grandes qui aient jamais été assignées à un poëte. Il ne reste de son ode sur le combat des Thermopyles qu'une strophe, mais elle est très-belle :

De ceux qui sont morts aux Thermopyles — Glorieuse est la fortune et beau le destin. — Leur tombe est un autel, pour enfants ils ont — Leur souvenir, et leur deuil est un chant de triomphe. — Une telle épitaphe, ni la rouille dévorante, — Ni le temps, qui détruit tout, ne l'aboliront. — Ce tombeau d'hommes vaillants a ravi la gloire — Nationale de la Hellade ; il en témoigne, Léonidas, — Le roi spartiate, qui a laissé une grande œuvre — De vertu et un honneur immortel.

Parmi les inscriptions funéraires, une est très-célèbre ; c'est celle-ci :

Ami, annonce aux Lacédémoniens, qu'ici — Nous sommes ensevelis pour avoir obéi à leurs lois.

Simonide chanta aussi les batailles de Salamine, d'Artemisium et de Platée. Il vivait dans l'intimité de Pausanias et de Thémistocle, et il donnait à ces deux chefs enivrés de leurs succès des conseils de modération, dont ils regrettèrent plus tard de n'avoir pas profité. Un jour que dans la gaieté d'un festin Pausanias demandait à Simonide quelques paroles pour la circonstance, celui-ci lui répondit simplement : « Souviens-toi que tu es un homme. » Plus tard le roi spartiate expiant les crimes de son ambition par une punition terrible, s'écria, dit-on : « O mon hôte de Céos, c'était une grande chose que tes paroles, et dans ma folie je pensais que ce n'était rien. »

On cite de Thémistocle à Simonide un mot moins solennel, mais plus authentique. Le poëte offrait de lui révéler un procédé de mnémonique qu'il venait d'inventer. « J'aimerais mieux apprendre à oublier », répondit Thémistocle, révélant par ces paroles la tristesse de son âme. Simonide n'assista pas à la chute de ses deux protecteurs. Lorsqu'ils succombèrent il était déjà à Syracuse, où l'avait appelé Hiéron. A la cour de ce prince magnifique, patron de la poésie, il tint la première place, quoiqu'il eût pour rivaux dans la faveur de Hiéron Eschyle et Pindare. Son immense réputation et son âge avancé lui donnaient une telle autorité que par sa seule intervention il mit fin à une guerre entre les souverains de Syracuse et d'Agrigente, Hiéron et Théron. Ce séjour à Syracuse resta célèbre, et donna lieu à une foule de récits, qui n'étaient pas tous à l'avantage du poëte. C'est ainsi qu'il aurait vendu une partie des provisions dont Hiéron le faisait amplement fournir. A ceux qui s'en étonnaient il répondait : « Je laisse ainsi à Hiéron le moyen de montrer sa magnificence, et je montre moi-même ma modération. » Ses ennemis l'accusaient d'avarice. Socrate remarque, ou Platon lui fait remarquer, que Simonide pour payer les bienfaits des tyrans leur a donné des louanges qu'il ne leur eût pas accordées gratuitement. Le fait peut être vrai ; mais les éloges du poëte de Céos étaient toujours accompagnés de bons conseils, présentés avec esprit et modestie. La femme de Hiéron lui demandant ce qu'il vaut mieux être, riche ou sage : « Riche, répondit-il, car les sages font antichambre à la porte des riches. » A Hiéron, qui lui demandait : Qu'est-ce que Dieu ? il réclama un jour pour y penser ; le lendemain il prit deux jours ; et il alla ainsi doublant le délai chaque fois que le prince revenait à son interrogation. A la fin il répondit : « Plus on médite ce problème, plus on le trouve obscur. »

A la cour de Hiéron, Simonide rencontra, outre deux poëtes qui lui étaient supérieurs par le génie, Eschyle et Pindare, un poëte studieux et élégant, Bacchylide, son neveu et son disciple. Entre ces poëtes l'accord n'était pas parfait, et plus d'une fois Pindare, comme en témoignent plusieurs passages de ses odes, lança contre Bacchylide des traits qui à travers le disciple atteignaient le maître ; mais ces attaques restèrent sans effet sur la renommée de Simonide, qui, jusque dans un âge très-avancé, conserva tout son talent et toute sa réputation. Les anciens le comparaient au cygne, qui chante plus harmonieusement à l'approche de la mort. Il termina ses jours à Syracuse. On lui fit de magnifiques funérailles, et sur sa tombe on mit cette épitaphe, composée, à ce que l'on croit, par lui-même :

Cinquante-six fois, ô Simonide, tu as remporté des victoires — Et des trépieds. Tu meurs dans la plaine de Sicile. — A Céos tu laisses ta mémoire ; à

toute la postérité des Grecs — Le glorieux souvenir de ton âme, bien tempérée.

Simonide est le type le plus parfait du poëte cultivé ou littérateur chez les Grecs. Inspiré, mais savant et artiste autant qu'inspiré, ne faisant pas de son art un métier, mais habile à en tirer parti pour sa fortune, plaisant aux tyrans sans déplaire aux peuples, chantant les bienfaits du pouvoir et les efforts de la liberté, plein de respect pour la religion, avec une tournure d'esprit philosophique, jouissant avec calme des plaisirs des sens et de ceux de l'intelligence, il offrit ce rare équilibre des facultés morales et intellectuelles que les anciens appelaient la sagesse et qu'on pourrait appeler la mesure. Les Grecs pensaient que pour la conduite de la vie c'est la première de toutes les qualités. Simonide vérifia la justesse de cette opinion par le bonheur constant de sa carrière. Aucun poëte ne fut plus estimé de son vivant, et ne conserva plus longtemps après sa mort la popularité. Justifie-t-il cette célébrité par le mérite de ses œuvres? C'est ce que nous ne pouvons complétement décider, puisque ces œuvres sont en très-grande partie perdues. Cependant, à en juger par les fragments qui restent, si le poëte de Céos fut inférieur pour l'originalité, la passion, la splendeur du génie à Archiloque, à Alcée, à Sappho; s'il n'égala ni la profondeur et l'élévation de Pindare, ni la véhémence et la grandeur d'Eschyle, il les surpassa tous par la flexibilité et l'étendue de son talent, capable des applications les plus diverses : il composa un poëme sans doute lyrique sur la monarchie de Cambyse et de Darius; des élégies sur les batailles de Marathon, d'Artemisium et de Salamine; des *éloges* (ἐγκώμια) en vers de différents mètres; des *chants de victoire* (ἐπίνικοι ᾠδαί) qui, par la richesse et la variété des combinaisons rhythmiques, devaient ressembler à ceux de Pindare; des *hymnes*, des *pæans*, des *chansons à boire* (σκόλια), des *chants pour les chœurs de jeunes filles* (παρθένια), des *chants pour la danse* (ὑπορχήματα), des *complaintes* (θρῆνοι), des *élégies*, des *épigrammes*. Dans tous ces genres Simonide fut supérieur, atteignant le sublime quand le sujet l'exigeait, maniant avec une rare élégance un riche langage lyrique, formé d'un mélange de la diction épique avec les formes doriques et éoliennes; incomparable dans l'expression des sentiments pathétiques. Les anciens l'appelaient le doux poëte, et Catulle demande à un ami comme consolation une plainte plus triste que les *larmes de Simonide* (mæstius lacrymis Simonideis). Il nous reste de lui en ce genre la lamentation de Danaé abandonnée sur les flots dans un coffre, seule avec son fils au berceau: C'est un des débris les plus précieux de la poésie antique.

Les fragments de Simonide recueillis avec peu de critique par Brunck, *Analecta*, t. I, p. 120-147, et avec plus de soin par Jacobs, *Anthologia græca*, t. I, p. 57-80, ont trouvé un excellent éditeur dans Schneidewin : *Simonidis Cei Carminum reliquiæ*; Brunswick, 1835, in-8°. M. Bergk les a donnés dans ses *Poetæ lyrici græci*, p. 744-806. Pour le texte, cette dernière édition est la meilleure; mais celle de Schneidewin garde son prix, à cause de l'introduction et des commentaires. Léo Joubert.

Schneidewin, *De Vita et carminibus Simonidis Cei*, en tête de son édition. (Les témoignages des anciens sur Simonide, trop nombreux pour être rapportés ici, y sont rassemblés et discutés). — Hoffmann, *Bibliographisches Lexikon* (pour quelques éditions et travaux particuliers de moindre importance qui n'ont pas été cités dans cet article). — Ot. Müller, *History of literature of ancient Greece*. — Jacobs, *Anthol. Græca*, t. XIII, p. 954. — Bernhardy, *Grundriss d. Griech. literat.* — Boissy, *Hist. de la vie de Simonide et du siècle où il a vécu*; Paris, 1755, 1788, in-12. — Ducker, *De Simonide*; Utrecht, 1768, in-4°. — Smorgenstern, *Comm. III de arte mnemonica*; Dorpat, 1835, in-fol. — Richter, *Simonides der Ältere von Keos*; Schleusingen, 1836, in-4°.

SIMONNEAU (*Charles*), graveur français, né à Orléans, le 31 août 1645, mort à Paris, le 22 mars 1728. Il étudia la peinture dans l'atelier de Noël Coypel et la gravure avec Guillaume Château. Dans ce dernier genre, il s'acquit une assez grande réputation. L'Académie royale l'admit au nombre de ses membres en 1710, sur la présentation du portrait de Mansard, et il fut nommé plus tard premier graveur du cabinet du roi. On a de lui plus de cent trente pièces exécutées d'après les peintres français de son temps, notamment *Jésus et la Samaritaine* de Carrache, et *la Conquête de la Franche-Comté* de Le Brun, qui passent pour ses chefs-d'œuvre. Rigaud a peint le portrait de cet artiste.

Son fils, *Philippe*, suivit la carrière de son père, mais il resta dans l'obscurité.

Simonneau (*Louis*), graveur, frère du précédent, né à Orléans, le 22 mai 1654, mort à Paris, le 16 janvier 1727. Comme son frère aîné, il consacra son burin à reproduire presque exclusivement les œuvres de ses contemporains. Il fut admis dans l'Académie en 1706 sur la présentation du portrait de M. de Charmoys, d'après Bourdon.

Fontenay, *Dict. des artistes*. — Huber et Rost, *Manuel des amateurs*. — Mariette, *Abcdario*.

SIMONNET. *Voy*. Maisonneuve.

SIMONS. *Voy*. Mennon.

SIMONS-CANDEILLE. *Voy*. Candeille.

SIMPLICIUS (Σιμπλίκιος), philosophe grec, né en Cilicie, vivait dans le sixième siècle après J.-C. Disciple d'Ammonius et de Damascius, il fut un des derniers représentants de l'école néoplatonicienne. Cette école, après avoir longtemps prospéré à Alexandrie, avait dû fuir les persécutions d'une ville fanatiquement chrétienne, et était venue s'établir à Athènes, vers 400. Là pendant plus d'un siècle elle trouva un asile assez paisible, et fournit un dernier point de ralliement à l'hellénisme expirant; mais enfin elle fut atteinte par les mesures des empereurs contre les pra-

tiques païennes. La persécution commencée du vivant même de Proclus redoubla après sa mort. Justinien porta le dernier coup à ce noble vestige de la culture hellénique. En 528 les professeurs de l'école d'Athènes furent enlevés de leurs chaires, privés de leurs revenus et bannis de l'empire si dans trois mois ils ne s'étaient pas convertis; en 529 l'école même fut supprimée, ou du moins Justinien défendit d'enseigner plus longtemps à Athènes la philosophie et la jurisprudence. Pour échapper à la persécution, sept philosophes, parmi lesquels on compte Simplicius, se réfugièrent en Perse, auprès du roi Chosroès; mais chez un peuple si différent des Grecs, privés des ressources que leur fournissait pour l'étude la bibliothèque d'Athènes, ils éprouvèrent un tel ennui qu'ils demandèrent à revenir en Grèce. Chosroès, dans un traité conclu avec Justinien en 533, stipula que les sept philosophes pourraient rentrer dans leur pays et pratiquer leur religion sans être inquiétés. A partir de ce moment l'histoire les perd de vue. On ne sait où Simplicius alla passer le reste de sa vie; nous pensons que ce fut à Athènes; il ne pouvait plus enseigner, mais il pouvait encore écrire.

De tous les commentateurs anciens qui se sont occupés de la philosophie grecque, Simplicius est le plus judicieux et le plus instructif. Il garde beaucoup trop de l'esprit systématique de son école, qui voulait concilier Platon avec Aristote, et qui opérait cet accord au moyen des interprétations les plus forcées; mais il fait bien moins usage que les autres alexandrins de ces textes apocryphes qui, sous le nom d'*orphiques*, d'*hermétiques*, de *chaldaïques*, avaient envahi les doctrines néoplatoniciennes. C'est aux véritables sources, c'est-à-dire à des philosophes grecs authentiques qu'il emprunte ses éclaircissements sur les auteurs qu'il commente. C'est ainsi qu'il nous a conservé une foule de passages des Éléates, d'Empédocle, d'Anaxagoras, de Diogène d'Apollonie et d'autres philosophes, déjà rares de son temps, et aujourd'hui perdus, sans compter d'intéressants fragments d'ouvrages d'Aristote et de Théophraste qui ne nous sont pas parvenus. Il a également mis à contribution avec beaucoup d'intelligence les commentateurs qui l'avaient précédé, Andronicus de Rhodes, Alexandre d'Aphrodisie, Porphyre, Ammonius, Damascius. Enfin, nous lui devons de précieuses notions sur l'astronomie grecque. Les ouvrages qui nous restent de Simplicius sont : *Commentaire sur les catégories d'Aristote*, publié pour la première fois par Zacharias Calliergi; Venise, 1499, in-fol.; réimprimé à Bâle en 1551, plusieurs fois traduit en latin. La traduction de Guillaume Dorothée fut publiée à Venise, en 1541; une autre traduction anonyme parut dans la même ville, 1550, 1567; — *Commentaire sur la* Physica auscultatio *d'Aristote;* Venise, 1526, in-fol.; trad. latine par Lucilius Philaltheus, ibid., 1543, 1587, et Paris, 1545, in-fol.; — *Commentaire sur le traité* De Cœlo *d'Aristote;* Venise, 1526, in-fol. Le texte de cette édition semble avoir été traduit en grec sur une traduction latine de Guillaume de Moërbeka, qui vivait au treizième siècle. Cette traduction parut à Venise, 1540, in-fol.; celle de Guillaume Dorothée parut à Venise aussi, en 1544, in-fol. Le texte original du commentaire de Simplicius est encore inédit; mais Brandis en a donné des extraits dans ses *Scholia in Aristotelem;* Berlin, 1836, p. 468-518; — *Commentaire sur le traité* De Anima *d'Aristote;* Venise, 1527, in-fol.; trad. latine par Fascoli, Venise, 1543, in-fol. On a encore de Simplicius une *Interprétation du Manuel d'Épictète*, publiée pour la première fois en grec; Venise, 1528, in-4°; Leyde, 1611. L. J.

Agathias, II, 30. — Zumpt, *Ueber den Bestand der philosophisch. Schulen in Athen*, dans les *Mémoires de l'Acad. de Berlin*, 1843. — Brandis, même recueil, 1833. — Hoffmann, *Bibliograph. Lexicon.* — Smith, *Dict. of greek and rom. biogr.*

SIMPLICIUS (Saint), pape, né à Tivoli, mort à Rome, le 27 février 483. On ne sait rien de sa vie avant son élection au siége de Rome, où il succéda à Hilaire, le 25 février 468. Il eut à lutter contre les sectes qui se partageaient le monde, et s'opposa aux prétentions de l'empereur Léon, qui, à l'instigation d'Acace, évêque de Constantinople, le sollicita d'approuver le 28e canon du concile de Chalcédoine, cassé par saint Léon, canon qui élevait le siége de Constantinople au second rang de l'Église, au détriment de ceux d'Alexandrie et d'Antioche. Il s'efforça ensuite de rétablir sur le siége d'Alexandrie et d'Antioche les évêques orthodoxes que les eutychiens avaient remplacés. L'Église a placé son nom dans le martyrologe, à la date du 2 mars, et non du 16 août. Il reste de Simplicius dix-huit *Lettres*, imprimées dans le *Recueil* du P. Labbe. On lui attribue divers règlements utiles, entre autres le partage des revenus de l'Église en quatre parts, la première pour l'évêque, les autres pour les clercs, pour la fabrique des églises, pour les pauvres. Félix III fut son successeur.

Artaud de Montor, *Hist. des souver. pont.*, t. 1er.

SIMPSON (*Edward*), chronologiste anglais, né en mai 1578, à Tottenham, mort en 1651, à Cambridge. Comme son père, il se destina au ministère évangélique, et l'exerça à Cambridge et dans la paroisse d'Eastling. Agrégé de l'université de Cambridge, il y professa longtemps l'hébreu et l'Écriture sainte. Outre plusieurs ouvrages de piété, il a laissé : *Mosaica, sive Chronici historiam catholicam complectentis pars I;* Cambridge, 1636, in-4°; — *Chronicon catholicum, ab exordio mundi ad nativitatem J.-C. et inde ad ann.* 71; Oxford, 1652, in-fol.; Leyde, 1729, in-fol., avec additions de P. Wesseling : compilation estimée, où l'auteur a pris pour bases de ses calculs les travaux d'Usher.

Th. Jones, sa *Vie*, à la tête du *Chronicon*.

SIMPSON (*Thomas*), mathématicien anglais, né le 20 août 1710, à Bosworth (comté de Leicester), mort le 14 mai 1761, dans le même lieu. Il était fils d'un petit fabricant d'étoffes, qui ne mit aucun soin à développer les rares aptitudes dont la nature l'avait gratifié : à peine lui avait il appris à lire, car ce fut l'enfant qui, par amour de l'étude, devint son propre maître d'écriture. Ses commencements furent pénibles. De fréquentes querelles avec son père l'obligèrent à quitter Bosworth; il alla s'établir dans un bourg des environs, à Nuneaton, et y travailla de son métier de tisserand. Il ne renonça point à s'instruire, et augmenta ses connaissances par la lecture de tous les livres qui lui tombaient sous la main. Un colporteur, qui le prit en amitié, lui procura les moyens de satisfaire sa soif de savoir; en même temps qu'il lui prêtait des traités d'arithmétique et d'algèbre, il lui enseigna à tirer des horoscopes et à dire la bonne aventure. Simpson s'improvisa sorcier à son tour; il s'acquitta avec tant d'ardeur de son rôle qu'on venait le consulter comme un oracle. Sur ces entrefaites il se maria, et céda à un sentiment de gratitude en épousant une veuve qui l'avait hébergé, et de beaucoup plus âgée que lui. Un soir qu'il s'était avisé d'évoquer le diable pour en tirer des révélations, une jeune fille, trompée par cette grossière fantasmagorie, tomba dans des convulsions qui firent craindre pour sa vie. Notre sorcier jugea prudent de déserter le théâtre de ses exploits, et il se retira à Derby, où il vécut deux ou trois ans, agitant la navette le jour, tenant école le soir, mais suffisant à peine aux besoins de son ménage. Après avoir séjourné à Spitalfields, il vint chercher fortune à Londres (1736); il y enseigna avec succès les mathématiques, et de nombreux élèves se disputèrent l'honneur de recevoir ses leçons. En 1743 il remplaça Derham comme professeur dans l'académie militaire de Woolwich, et en 1745 il fut admis dans la Société royale. L'excès de travail, joint à de mauvaises habitudes de régime, altéra ses forces, et l'air natal fut impuissant à les lui rendre; il mourut dans sa cinquantenième année. Sans être un grand géomètre, Simpson peut être regardé comme un mathématicien qui s'est distingué par beaucoup d'idées simples et nouvelles, encore plus que par la profondeur de ses recherches. Il a publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *New Treatise of fluxions;* Londres, 1737, in-4°; — *Treatise on the nature and laws of chance;* ibid., 1740, in-4°, suivi de la solution de deux problèmes joints à la seconde édit. du *Book on chances* d'Abraham de Moivre; — *Essays on several curious and useful subjects in mathematics;* ibid., 1740, in-4°; — *The Doctrine of annuities and reversions, with tables;* ibid., 1742, in-8°; — *Mathematical dissertations on a variety of physical and analytical subjects;* ibid., 1743 in-8°; — *Treatise of algebra;* ibid., 1745, in 8° : ouvrage élémentaire, réimpr. en 1790 pour la sixième fois; — *Elements of geometry*, ibid., 1747, in-8°; plusieurs éditions; trad. en français par Darquier, Paris, 1751, in-8°; — *The Doctrine and application of fluxions*, ibid., 1750, 2 vol. in-8° : c'est un traité tout à fait différent de celui par lequel il avait débuté; — *Miscellaneous tracts;* ibid., 1757, in-4°. Simpson a dirigé, de 1754 à 1760, le *Journal des dames* (Ladies diary), qui n'était consacré, malgré son titre, qu'à l'étude des mathématiques, et il y a proposé ou résolu un grand nombre de problèmes.

Gentleman's Magazine, t. LIII. — Hutton, *Dict.*

SIMPSON (*Christopher*), compositeur anglais, né vers 1610, mort vers 1668, à Londres. Il fut élevé dans la religion catholique. On ne sait rien de ses études ni de ses maîtres. Durant la guerre civile, il servit comme soldat dans l'armée royale, et trouva asile, après la défaite de son parti, chez sir Robert Bolles, qui le chargea de faire l'éducation musicale de son fils. La restauration lui rendit certains avantages à la cour. Ce fut le violiste le plus habile de son temps, et il a écrit sur son art quelques ouvrages estimés, tels que : *The Division violist* (Le Violiste improvisateur); Londres, 1659, in-fol.; réimprimé en anglais et en latin, sous le titre de *Chelys minuritionum*; ibid., 1667, in-fol. à 2 col.; — *Compendium, or introduction to practical music;* ibid., 1665, pet. in-8°; la 8e édit. est de 1732, in-8°.

Hawkins, *Hist. of music.*

SINA (*Ibn*). *Voy.* AVICENNE.

SINAN (*Scipione* CICALE), capitaine ottoman, né vers 1515, mort en 1595. C'était un renégat italien, qu'on croit natif de Florence ou de Milan. Dans sa jeunesse il entra au service des Ottomans, et se fit remarquer, sous le nom de *Sinan*, par la vivacité de son intelligence et par son courage entreprenant. Il n'eut bientôt plus d'autres passions que celles d'un musulman fanatique, et se voua sans réserve aux progrès de la puissance ottomane. Soliman II récompensa son zèle en l'admettant parmi ses vizirs; il s'empara en 1551 de Tripoli, et traita avec cruauté la garnison chrétienne. Son crédit s'accrut encore sous Selim II, qui l'éleva du gouvernement d'Alep à celui de l'Égypte (1568). Il fut alors chargé de réprimer une insurrection qui avait éclaté dans l'Yémen; il accomplit sa mission avec son énergie et sa dureté accoutumées, tua de sa main le chef des rebelles et replaça sous le joug la province terrifiée (1571). Le gouvernement de l'Égypte révéla chez Sinan les qualités d'un remarquable administrateur. Il triompha sous plusieurs rapports de la routine musulmane, fit adopter des innovations importantes, et laissa pour traces de son passage un grand nombre de constructions d'une grande utilité. En 1574 Selim II le nomma grand-vizir.

Envoyé contre Tunis, il en chassa les Espagnols, et força le souverain du pays à se reconnaître vassal de la Porte. Conservé dans ses fonctions par Mourad III, il osa reprocher au sultan de rester enfermé dans son harem, au lieu d'aller relever par sa présence le courage des troupes qui venaient d'être battues en Perse. On lui ôta ses diguités (1580); mais quelques années plus tard, ayant sauvé l'armée, compromise dans la guerre de Perse, il fut rappelé au grand vizirat (1585). Il ne tarda pas à en être dépouillé par un de ces revirements si fréquents dans les cours orientales (1590). La situation où se trouvait l'empire ottoman réclamait à la tête des affaires un homme comme Sinan. En 1593, il réprima une insurrection des janissaires, puis marcha contre l'empire d'Allemagne. Ses débuts furent heureux : en 1594 Raab et plusieurs autres places tombèrent entre ses mains; mais il échoua au siége de Comorn, et bientôt après l'indiscipline de ses soldats lui fit essuyer un plus terrible échec dans les plaines de la Valaquie. Cette journée honteuse coûta aux Turcs leur artillerie et plus de quinze mille hommes. Le sultan acheva d'humilier l'orgueil du général vaincu en le disgraciant. Presque aussitôt on réclama ses services, et pour la quatrième fois Sinan fut élevé au vizirat (1595). Il commença par goûter le plaisir de la vengeance sur ceux qui avaient travaillé à sa chute; mais il n'eut pas le temps d'effacer par des victoires l'humiliation de sa dernière défaite. Il mourut au milieu de ses préparatifs, âgé d'environ quatre-vingts ans. En mourant il transmit au sultan les conseils de sa vieille expérience. Les prodigieux trésors qu'il laissa témoignèrent de l'avidité qu'il avait apportée dans l'administration publique. Outre de nombreuses caisses remplies d'or, d'argent ou de pierres précieuses, outre une immense quantité d'armes et d'habillements magnifiques, il avait recueilli environ quatre mille exemplaires du Coran, aussi remarquables par le luxe des reliures que par la perfection des ornements et de la calligraphie.

De Hammer, *Hist. des Ottomans.*

SINCERUS (*Jodocus*). *Voy.* ZINZERLING.

SINGLIN (*Antoine*), théologien français, né à Paris, mort le 17 avril 1664. C'était le fils d'un marchand de vin, qui le destinait au commerce. A vingt-deux ans il résolut d'embrasser l'état ecclésiastique, et fut encouragé dans ce dessein par Vincent de Paul, qu'il était allé consulter. Après avoir appris le latin dans un collége de Paris, il entra dans l'hôpital de la Pitié pour enseigner le catéchisme aux enfants. Quelque temps après il s'attacha à l'abbé de Saint-Cyran, qui le disposa au sacerdoce et le fit nommer confesseur des religieuses de Port-Royal. Il joignit dans la suite à ces fonctions celles de supérieur des deux maisons des champs et de Paris. Il avait l'âme si timorée qu'à deux reprises il voulut, par crainte des tribulations, aller vivre dans une retraite éloignée. Cependant il eut beaucoup de part aux troubles de Port-Royal. En 1661 il chercha un refuge chez Mme de Longueville, parce qu'il y avait ordre de l'arrêter, et mourut dans cette espèce d'exil. Singlin n'était pas un savant casuiste : il possédait bien l'Écriture et les Pères; il prêchait sans art, mais avec beaucoup d'onction; ses sermons attiraient beaucoup de monde. Tous les solitaires de Port-Royal lui témoignaient une grande déférence. Il avait le jugement si solide, suivant Goujet, que Pascal lui lisait tous ses ouvrages avant de les publier. On a de lui : *Instructions chrétiennes;* Paris, 1671, 1672, 1673, 5 vol. in-8°, et 1736, 12 vol. in-12, recueil de sermons rédigés ou du moins esquissés par Le Maistre de Saci; — et quelques lettres, dans les *Nouveaux Mémoires de Port-Royal*, en 7 vol. in-12.

Goujet, sa *Vie*, à la tête des *Instructions*, édit. de 1736. — *Nécrologe de Port-Royal.*

SINNER (*Jean-Rodolphe*), philologue suisse, né en 1730, à Berne, où il est mort, le 28 février 1787. Il était de famille noble, et seigneur de Balaigues. Après d'excellentes études, il fréquenta les grandes écoles de l'Allemagne, et obtint à dix-neuf ans la place de bibliothécaire de sa ville natale (1749). Il s'y montra le digne successeur d'Engel, en mettant en ordre la collection des manuscrits de Bongars et en rédigeant des catalogues qui se recommandent autant par l'exactitude que par l'érudition. S'étant démis en 1776 de ces fonctions, il entra au grand conseil de Berne, et devint bailli d'Erlach. Nous citerons de lui : *Extrait de quelques poésies des douzième, treizième et quatorzième siècles;* Lausanne, 1759, in-8°; — *Catalogus codicum mss. bibliothecæ Bernensis, annotat. criticis illustratus;* Berne, 1760-72, 3 vol. in-8°, pl. « Des extraits étendus, dit Weiss, des analyses et des notes pleines d'érudition et de recherches curieuses rendent ce catalogue très-intéressant pour les amateurs d'histoire littéraire; on regrette qu'il ne soit pas complet. » Il y a un abrégé de cet ouvrage; ibid., 1773, in-8°; — *Bibliothecæ Bernensis librorum catalogus;* Berne, 1764, 2 vol. in-8° et suppl.; — *Essai sur les dogmes de la métempsycose et du purgatoire, enseignés par les bramins de l'Hindoustan;* Berne, 1771, pet. in-8° : il cherche à démontrer que les dogmes de l'immortalité de l'âme et de la nécessité des épreuves ont pris naissance dans l'Orient, d'où ils ont passé aux Égyptiens, aux Grecs et aux chrétiens; — *Voyage historique et littéraire dans la Suisse occidentale;* Neufchâtel, 1781, 1787, 2 vol. in-8°. On lui attribue un *Essai sur l'éducation publique;* Berne, 1765, in-8°. Ce savant a aussi publié deux livres de Mart. Capella (Berne, 1763, pet. in-8°), et les *Nouvelles de Marguerite de Valois* (ibid., 1781, 3 vol. in-8°).

Ladvocat, *Dict. hist.*, t. VIII. — Meusel, *Gel. Teutschland*, t. III.

SINSART (*Benoît*), controversiste français,

né en 1696, à Sedan, mort le 22 juin 1776, à Munster (Alsace). Après avoir servi quelque temps comme ingénieur en Hollande, il embrassa la vie monastique, et fit profession en 1716 dans la congrégation des bénédictins de Saint-Vanne. Il enseigna la philosophie et la théologie à l'abbaye de Senones, passa dans celle de Saint-Grégoire à Munster, et en devint abbé en 1745. C'était un homme instruit, laborieux et à qui rien n'était étranger dans les lettres et dans les arts. On a de lui : *Les Vrais principes de saint Augustin sur la grâce;* Rouen (Bâle), 1739, in-8° : où il a pour but de prouver que Jansenius a prêché l'extinction du libre arbitre; — *La Vérité de la religion catholique;* Strasbourg, 1746, in-8o; — *Défense du dogme sur l'éternité des peines;* ibid., 1748, in-8°; — *Essai sur l'accord de la foi et de la raison touchant l'Eucharistie;* Cologne, 1748, in-8°; — *Chrétiens anciens et modernes, ou Abrégé des points les plus intéressants de l'histoire ecclésiastique;* Londres, 1754, in-12; — *Recueil de pensées diverses sur l'immatérialité de l'âme;* Colmar, 1756, in-8°.

Calmet, *Bibl. lorraine.* — Boulliot, *Biogr. ardennaise.*

SIONITA. *Voy.* GABRIEL.

SIRANI (*Giovanni-Andrea*), peintre italien, né en 1610, à Bologne, où il est mort, en 1670. Élève du Guide, il termina quelques ouvrages de ce maître, entre autres le *Saint Bruno* de la Chartreuse. Ses propres tableaux se rapprochent beaucoup, soit de la seconde manière du Guide, comme le *Christ sur la croix*, à Saint-Martin de Bologne, soit de la première, qu'il imita surtout dans l'âge mûr; tels sont le *Sposalizio*, à Saint-Georges, et *la Vierge entre saint Michel et sainte Catherine*, à San-Benedetto in Galiera. Un de ses meilleurs tableaux, *les Douze crucifiés*, est dans la cathédrale de Plaisance. Nous trouvons encore à Sienne un *Saint Jérôme;* dans la galerie de Modène, *Saint François adorant le Crucifix;* au musée Campana, un *Portrait d'homme.* Sirani eut pour élèves ses trois filles : *Elisabetta* (*voy.* ci-après), *Barbara* et *Anna-Maria*, morte en 1715, Marc-Antonio Donzelli, et B. Zanichelli.

SIRANI (*Elisabetta*), peintre, née en 1638, à Bologne, où elle est morte, le 29 août 1665. Élève de son père, elle se forma surtout par l'étude du Guide, dont elle s'appropria la seconde manière avec une telle perfection que leurs ouvrages ont pu être confondus, et en y ajoutant même plus de relief et d'effet. On a peine à comprendre comment cette jeune fille, dans sa courte carrière, put faire de si nombreux ouvrages exécutés avec tant de soin et de finesse. Elle a excellé surtout à peindre des saintes et des madones, telles que *Marthe et Madeleine* (Musée de Vienne), une *Madeleine* et une *Madone* (au Louvre), etc. Sa renommée s'étendit hors de l'Italie, et plusieurs princes étrangers la chargèrent de commandes importantes. Dans ses grandes compositions, on ne trouve aucune trace de cette timidité qui dans les œuvres de Lavinia Fontana, de la Rosalba, etc., trahit le sexe de l'artiste. Le *Baptême de Jésus* (à la Chartreuse de Bologne) fut peint par Elisabetta à l'âge de vingt ans; elle s'y est représentée assise parmi les spectateurs. On trouvera encore d'elle à Bologne : *Saint Antoine; la Vierge et plusieurs saints*, une *Conception*, *Saint Philippe*, le *Bienheureux Ghistieri*, les *Dix mille crucifiés*, et le *Bienheureux Marco Fantuzi.* Parmi ses tableaux d'histoire, on peut encore citer : au musée de Naples, *Timoclée au sac de Thèbes;* au musée de Turin, le *Meurtre d'Abel;* à la Pinacothèque de Munich, *l'Inconstance.* Cette artiste ne traita pas moins bien les petits sujets qu'elle peignit sur cuivre, tels que *Loth et ses filles* du palais Malvezzi de Bologne, et *Saint Sébastien soigné par sainte Irène*, de la galerie Altieri de Rome. Elle excella aussi dans la peinture de portraits; on peut en juger par son propre portrait, provenant de la collection Campana au Louvre. Elle mourut à l'âge de vingt-six ans, empoisonnée par une servante qu'avait soudoyée un jeune homme dont elle avait repoussé les hommages. A son admirable talent en peinture, Elisabetta joignait l'art de la musique, l'esprit le plus charmant et le plus cultivé, et toutes les vertus qui distinguent et honorent la femme. Bologne lui fit de pompeuses funérailles, et ses restes furent déposés dans le même tombeau que ceux du Guide, qu'elle avait pris pour modèle. E. B—N.

Malvasia, *Felsina pittrice.* — Oretti, *Memorie.* — Lanzi, *Storia pittorica.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Gualandi, *Memorie originali di belle arti.* — Tolomei, *Guida di Pistoja.* — Carolina Bonafede, *Elisabetta Sirani, azione storico-drammatica*; Bologne, 1856, in-8°.

SIRET (*Louis-Pierre*), grammairien français, né le 30 juillet 1745, à Évreux, mort le 3 vendémiaire an VI (24 septembre 1797), à Vitry-sur-Seine. Après avoir terminé ses classes à Évreux, il étudia le droit à Caen; mais au lieu de suivre le barreau, il se mit à voyager, et fut chargé de remplir en Angleterre, en Allemagne et en Italie des missions secrètes, dont il n'a pas fait connaître l'objet, et que par cela même on a eu quelque raison de juger suspectes. Bien qu'il eût adopté les principes de la révolution, il crut prudent de chercher asile à Bordeaux, et ne revint à Paris qu'à la fin de 1794. Pendant deux ou trois ans il y exploita une imprimerie. Outre des connaissances aussi variées qu'étendues, Siret possédait à fond l'anglais et l'italien, et il a développé en France l'étude de ces langues au moyen des excellentes grammaires qu'il a composées d'après le plan de Lhomond; la première, *Éléments de la langue anglaise*, date de 1773, Paris, in-8°, et bien qu'elle ait passé par plus de quarante éditions, le succès n'en est pas encore épuisé. Quant aux *Éléments de la langue italienne* (Paris, 1797, in-8°), ils n'ont pas été

réimprimés, de même que la *Grammaire portugaise* du même auteur (Paris, 1798, in-8°).

Cournand, *Vie du citoyen Siret*, à la tête de la *Grammaire portugaise*. — Desessarts, *Siècles littéraires*.

SIRET (*Pierre-Hubert-Christophe*), prédicateur français, né le 3 août 1754, à Reims, mort le 19 mai 1834, à Paris. Admis dans la congrégation des chanoines de Sainte-Geneviève, il y professa la théologie, et devint prieur de l'abbaye du Val des Écoliers; puis il se livra à la prédication, et il a laissé dans ce genre quelques morceaux remarquables. A l'époque de la révolution il était curé de Sourdun, près de Provins. Après avoir renoncé à la prêtrise, il fut employé, de 1793 à 1797, dans les bureaux du liquidateur général de la dette des émigrés. Nommé en 1797 vicaire de Saint-Merri à Paris, il remplaça en 1820 dans la cure de Saint-Severin l'abbé Baillet, qui venait d'être révoqué. Outre les éloges du *cardinal de Belloy* (1808, in-8°) et de *Louis XVI* (1814, in-8°), il a publié un *Mémorial de la chaire* (Paris, 1824, in-12.)

Siret (*Charles-Joseph*), frère du précédent, né le 4 novembre 1760, à Reims, où il est mort, en 1830. Après avoir fait ses études au collége Louis-le-Grand et au séminaire de Saint-Sulpice, il revint dans sa patrie, et y embrassa la carrière de l'enseignement. Sous l'empire il fut chargé d'administrer la bibliothèque de la ville. C'est pendant qu'il enseignait la rhétorique à Reims qu'il composa ce petit livre à l'usage des écoliers qui commencent l'étude du latin, l'*Epitome historiæ græcæ* : il eut pour éditeur Cournand (Paris, 1799, in-12), et a obtenu depuis un grand nombre de réimpressions.

Henrion, *Annuaire nécrol* — Quérard, *France littér.*

SIREY (*Jean-Baptiste*), jurisconsulte français, né à Sarlat (Périgord), le 25 septembre 1762, mort à Limoges, le 4 décembre 1845. Il embrassa d'abord l'état ecclésiastique, mais il fut relevé de ses vœux et étudia le droit. Il adopta les principes de la révolution, mais il en blâmait les excès; il fut accusé tantôt de royalisme, tantôt de fédéralisme, et resta longtemps en prison. Employé au comité de législation de la Convention nationale, il entra dans les bureaux du ministère de la justice, en qualité d'adjoint au chef de la division criminelle. Après le 18 brumaire, il devint avocat à la cour de cassation, titre auquel il joignit celui d'avocat au conseil d'État et qu'il conserva jusqu'en 1836. Il vivait retiré dans le Limousin, auprès de la veuve de son fils, lorsqu'une de ses filles, Mme Jeanron, et son mari, peintre d'histoire, formèrent contre lui une demande en interdiction. Le conseil de famille, consulté sur l'état de Sirey, fut d'avis unanime que cette demande devait être rejetée. Le malheureux vieillard se trouvait dans le cabinet du président du tribunal civil de Limoges, et exprimait la douleur que ce procès lui faisait éprouver, lorsqu'il expira frappé d'une apoplexie foudroyante. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans. Ses ouvrages ont pour titres : *Du Tribunal révolutionnaire, considéré à ses différentes époques;* Paris, 1797, in-8°; — *Recueil général des lois et des arrêts en matière civile, criminelle, commerciale et de droit public depuis* 1800; Paris, 1800-1830, 32 vol. in-4°, y compris 2 vol. de tables : Denevers, puis M. Duvergier, ont été collaborateurs de Sirey pour ce recueil, qui a changé plusieurs fois de titre, et qui est continué, depuis 1831, par MM. Lemoine de Villeneuve, son gendre, et Carette; — *Lois civiles intermédiaires, ou Collection des lois sur l'état des personnes et les transmissions de biens, depuis le 4 août* 1789 *jusqu'au* 30 *ventôse an* XII (*mars* 1804); Paris, 1806, 4 vol. in-8°; — *Du Conseil d'État selon la charte constitutionnelle;* Paris, 1818, in-4°; — *Jurisprudence du Conseil d'État depuis* 1806 *jusqu'en* 1823; Paris, 1818-23, 5 vol. in-4°; — *Code civil annoté*, etc.; Paris, 1813, 1821, in-4°; il y a un *Supplément* en date de 1818, in-4°; — *Code d'instruction criminelle et Code pénal annotés;* Paris, 1815, 1817, 2 vol. in-4° et in-8°; — *Code de procédure civile annoté;* Paris, 1816, 1819 in-4° et in-8°; — *Code de commerce annoté;* Paris, 1816, in-8°, et 1820, in-4°; — *Les cinq Codes avec notes et traités pour servir à un cours complet de droit français;* Paris, 1817, 1819, in-8°; — *Code forestier annoté;* Paris, 1828, in-4°; — (avec Lemoine de Villeneuve) *Les six Codes annotés;* Paris, 1829, in-4°, et 1832, in-8°. Sirey a donné des articles aux *Annales de législation et de jurisprudence.*

Sirey (*Marie-Jeanne-Catherine-Joséphine* de Lasteyrie du Saillant, Mme), femme du précédent, née au Bignon (Loiret), le 25 novembre 1776, morte à Chatou (Seine), le 27 septembre 1843, était nièce de Mirabeau. Elle a publié, sous le voile de l'anonyme : *Marie de Courtenay;* Paris, 1818, in-12; — *Louise et Cécile;* Paris, 1822, 2 vol. in-12 : ces deux ouvrages sont des romans de mœurs; — *La Mère de famille, journal mensuel;* Paris, septembre 1833 à sept. 1834, in-8°; — *Conseils d'une grand'mère aux jeunes femmes;* Angers, 1838, in-12; — *Petit manuel d'éducation;* Paris, 1841, 1842, in-18. Elle a donné des articles au *Journal des femmes* et à divers autres recueils.

Le fils des précédents, *Aimé* Sirey, né en 1806, après avoir tué en duel, à la suite de discussions d'intérêt, M. du Repaire, mari de sa cousine germaine, fut acquitté du chef de meurtre, par la cour d'assises de Paris, qui le condamna à 10,000 francs de dommages-intérêts envers la veuve. Il fut lui-même tué à Bruxelles, le 19 novembre 1842, dans le salon d'une cantatrice, Mlle Catinka Heinefetter, par M. Édouard Caumartin, qui s'y était pris de querelle avec lui. Cette affaire, qui excita vivement l'intérêt du public, fut portée devant la cour d'assises à

Bruxelles, qui acquitta M. Caumartin, sur la plaidoirie de M. Chaix d'Est-Ange.

Biogr. univ. et portat. des contemp. — Quérard, *La France littér.* — *Gazette des tribunaux*, avril 1843. — *Docum. partic.*

SIRI (*Vittorio*), historien italien, né en 1608, à Parme, mort le 6 octobre 1685, à Paris. Il prit l'habit de Saint-Benoît, et en prononçant ses vœux (1625), il substitua le prénom de Vittorio à celui de *Francesco*, qu'il avait reçu au baptême. On l'envoya à Venise pour y enseigner les mathématiques. Accueilli avec bienveillance par l'ambassadeur français, il prit le parti de la France et du duc de Nevers contre l'Autriche et l'Espagne dans l'affaire de la succession de Mantoue. Les premiers volumes de son *Mercure* ayant répandu sa réputation, le cardinal Mazarin lui fit donner une pension, avec les titres de conseiller, d'aumônier et d'historiographe du roi. Son esprit remuant le rendit suspect aux chefs de la république. Forcé de quitter Venise, il accepta les offres du duc de Modène, et resta auprès de lui jusqu'à son premier voyage en France (1649). Il retourna deux fois en Italie; mais les faveurs dont le comblait Mazarin le rappelèrent en 1659 à Paris : il y eut un bénéfice de 7,000 francs, une place de chapelain à l'abbaye de Saint-Michel et une pension sur l'église de Fréjus. Son œuvre principale est *Il Mercurio, ovvero historia de' correnti tempi* (t. I et II, Casal [Venise], 1644, in-4°; t. III, Lyon, 1652; t. IV-X, Casal, 1655-68; t. XI-XIII, Paris, 1670-74; t. XIV et XV, Florence, 1682, tous in-4°). Ces quinze volumes embrassent l'histoire de 1635 à 1655. Il y ajouta les *Memorie recondite dell' anno* 1601 *sino al* 1640 (t. I et II, Ronco, 1676; t. III et IV, Paris, 1677; t. V-VIII, Lyon, 1679, in-4°). « Le dessein de Siri n'est pas seulement, dit Tiraboschi, de raconter les événements, mais d'en rechercher les origines, de faire connaître par conséquent les négociations des cabinets et de publier les documents qui s'y rattachent. Aussi, ces documents sont-ils très-nombreux dans son histoire; il les tenait des nonces du pape, des ambassadeurs de diverses couronnes et des ministres du roi de France. Cet ouvrage est d'autant moins agréable à lire que l'auteur passe très-légèrement sur les faits pour lesquels il n'a pas été renseigné, et que sur d'autres, moins importants, il est extrêmement diffus. M. Leclerc, qui a donné un court extrait de l'œuvre de Siri, dit que cet historien étant Italien et écrivant des tomes volumineux qui se lisaient peu en France, a parlé de Louis XIII, du duc d'Orléans et des ministres plus librement que ne l'ont fait les écrivains français; il n'est cependant pas exempt du défaut ordinaire aux historiens pensionnés, qui est de prodiguer l'éloge à leurs Mécènes. » Requier a traduit en français une partie du *Mercurio* (Paris, 1755 et suiv., 3 vol. in-4° ou 18 vol. in-12), et les *Memorie*, en entier (*Mémoires secrets des archives des souverains d'Europe;* Amst. [Paris], 1767-85, 24 vol. in-12). Valdory a tiré de ces ouvrages les *Anecdotes* du ministère de Richelieu (1717) et de celui d'Olivarez (1722). On a encore de Siri : *Problemata geometrica et mechanica;* Bologne, 1633, in-4°; — *Propositiones mathematicæ;* Parme, 1634, in-4°; — *Il politico soldato Monferrino, ovvero Discorso politico sopra gli affari di Casale, dal capitano Latino Verità;* Casal (Venise), 1640, in-4°; attaqué par le P. Spadafora dans *lo Storico politico indifferente*, l'auteur se défendit dans deux écrits impr. dans l'année suivante; — des réponses aux critiques de Birago en 1653, et à celles de Tesauro, en 1671. Les dix-huit volumes de manuscrits de Siri qui se conservaient au couvent des bénédictins de Parme ont été placés en 1810 dans la bibliothèque ducale de cette ville.

Tiraboschi, *Storia della letterat. italiana*, t. VIII. — Armellini, *Bibl. Casin.*, t. II. — Leclerc, *Bibl. choisie.*

SIRICIUS (Saint), pape, né en 324, à Rome, où il est mort, le 26 novembre 398. Fils de Tiburce et créé par Damase cardinal-prêtre, il fut élu, le 22 décembre 384, pour lui succéder. C'est le premier des évêques de Rome qui ait pris la qualité de *pape*. A peine élu, il adressa le 10 février 385 à Himerius, évêque de Tarragone, une lettre où il répond à plusieurs points de doctrine sur le baptême, les apostats, le mariage, la pénitence, les clercs, les moines, etc. On la considère comme la première décrétale qui soit authentique. Cette lettre se trouve dans les anciennes collections des canons de l'Église latine; on a mis à la suite un autre décret de Siricius, portant que toutes les causes qui concernent la religion et l'intérêt des églises doivent être portées au tribunal des évêques et non des princes temporels. Siricius condamna par divers décrets les manichéens, les priscillianites, les novatiens et les donatistes. Jovianus, moine de Milan, qui niait la virginité de Marie, fut également condamné par lui dans un concile qu'il présida à Rome, en 390. Par sa prudence et sa fermeté, il contribua à éteindre le schisme de l'église d'Antioche, après un concile qu'il assembla en 391 à Capoue. Par son ordre, saint Jérôme mit dans la forme où nous l'avons le *canon* de la messe. Benoît XIV ordonna que son nom fût placé dans le martyrologe au 26 novembre. On a encore de ce pontife trois épîtres authentiques adressées à Anysius, évêque de Thessalonique, aux évêques d'Italie pour un synode tenu à Rome en 386, et à l'église de Milan. Anastase Ier lui succéda.

Isidore, *De viris illustr.*, cap. 3. — Anastase, Ciaconius, Platina, *De vitis pontificum.* — Ceiller, *Hist. des auteurs sacrés et eccl.*, t. VIII, p. 162 et suiv. — Fleury, *Hist. ecclés.*, t. IV. — Artaud de Montor, *Hist. des souv. pontifes romains*, t. I.

SIRLETO (*Guglielmo*), érudit italien, né en 1514, à Guardavalle, près Stilo (Calabre), mort le 8 octobre 1585, à Rome. D'une famille honorable mais pauvre, il se destina à l'Église. Une intelligence ouverte et une mémoire prodigieuse

l'aidèrent à parcourir rapidement le cercle des sciences qu'on enseignait à Naples ; il possédait à fond la théologie et les Pères, et parlait le grec et l'hébreu comme sa langue maternelle. On dit qu'en venant à Rome il n'y apporta d'autre fortune que son bréviaire. Grâce à une érudition peu commune, il trouva aussitôt des protecteurs : les clercs réguliers de Saint-Silvestre le chargèrent d'abord d'enseigner la rhétorique à leurs élèves, puis le cardinal Marcello Cervini lui confia l'éducation de ses neveux Ricciardo et Erennio. Ce dernier le fit nommer, en 1549, gardien de la bibliothèque du Vatican, et en arrivant au trône pontifical sous le nom de Marcel II il le choisit pour secrétaire des brefs (mars 1555). Son successeur, Paul IV, le créa protonotaire apostolique (mai 1555). Lorsque après dix ans d'interruption le concile de Trente reprit le cours de ses travaux, Sirleto servit d'intermédiaire entre le saint-siége et cette assemblée, et il déploya tant de savoir et d'activité dans sa correspondance avec les légats que Seripando, l'un d'eux, lui écrivait qu'il « valait à lui seul cinquante prélats ». La dignité de cardinal fut la récompense de ses talents et de ses vertus (12 mars 1565). Peu s'en fallut que le conclave ne l'élût à la place de Pie IV. Sous le règne de Pie V, il fut comblé de faveurs. D'abord évêque de San-Marco en Calabre (1566), puis de Squillaci (1568), il résigna en 1573 cet évêché pour se consacrer à la direction de la bibliothèque vaticane. Il travailla à la réforme du missel et du bréviaire romain ainsi qu'au catéchisme du concile de Trente et à la formation de l'*Index*. La riche collection de livres qu'il avait amassés fut acquisé après sa mort par le cardinal Ascanio Colonna et réunie par Benoît XIV à la Vaticane. On disait de lui que ses rêves étaient plus savants que les veilles de ses confrères. Ses travaux imprimés sont : *Vitæ sanctorum a Metaphraste editæ*, dans les t. V et VI des *Vitæ sanctorum* de Lippomani; Venise, 1551-58, in-4° ; — *Adnotationes in Psalmos*, dans la *Bible* polyglotte d'Anvers, 1569, in-fol.; — *Menologium Græcorum*, dans le t. III des *Antiquæ lectiones* de Canisi; Ingolstadt, 1601, in-4° ; — deux homélies de saint Grégoire de Nazianze, en latin. P.

L. Molta, *Funebris oratio in card. Sirletum;* Rome, 1585, in-4°. — Doni d'Attichy, *Flores hist. sacri collegii cardinalium*, t. III, p. 486. — Tafuri, *Scrittori napoletani.* — Ughelli, *Italia sacra.* — *Uomini illustri del regno di Napoli*, t. VIII.

SIRMOND (*Jacques*), érudit français, né à Riom, le 12 octobre 1559, mort à Paris, le 7 octobre 1651. Il était fils d'un prévôt de Riom. Du collége des jésuites à Billom il passa, en 1576, dans leur compagnie. Après avoir fait son noviciat à Verdun et à Pont-à-Mousson, il alla professer à Paris les humanités et la rhétorique; parmi ses élèves, on cite François de Sales. En 1586, il commença son cours de théologie, qui dura quatre ans, et entreprit dès lors la traduction latine de quelques ouvrages des Pères grecs. Le P. Claude Aquaviva, général de son ordre, l'appela à Rome en 1590, pour lui servir de secrétaire, emploi que Sirmond occupa pendant seize ans. Ses heures de loisir étaient remplies par l'étude des antiques, des médailles, des inscriptions, des manuscrits précieux que renferment les bibliothèques de Rome. Il lia en même temps un commerce d'amitié avec les plus illustres savants qui se trouvaient en Italie, et particulièrement avec Bellarmino, Tolet, et les cardinaux d'Ossat, du Perron et Baroni; ce dernier surtout tira de lui de grands secours pour la composition de ses *Annales*. De retour à Paris en 1608, et précédé de la réputation d'un savant de premier ordre, Sirmond, après avoir passé quatre ans dans la maison professe, alla demeurer en 1612 au collége pour travailler plus commodément à la collection des conciles de France qu'il avait entreprise. Le pape Urbain VIII ayant voulu l'attirer de nouveau à Rome, Louis XIII s'y opposa, et pour mieux l'attacher à sa personne le choisit, en décembre 1637, pour son confesseur à la place du P. Caussin. Le P. Sirmond, qui aux vertus d'un religieux joignait les qualités d'un citoyen, remplit ce poste avec le plus entier désintéressement. Un peu avant la mort de Louis XIII, il fut forcé de quitter la cour pour avoir proposé au roi la co-régence pour le duc d'Orléans. Malgré son grand âge, il fit un voyage à Rome pour assister à l'élection d'un général de la société (1645). Quoique d'un caractère doux et obligeant, il eut de fréquentes et vives disputes avec J. Godefroy, Saumaise, l'abbé de Saint-Cyran, Tristan de Saint-Amant, etc. Il joignait beaucoup d'esprit et de discernement à une érudition peu commune; il écrivait d'un style clair et concis, et surtout avec beaucoup de méthode. Par ses nombreux écrits, il a rendu les plus grands services à l'histoire de l'Église. Débrouiller la chronologie, faire revivre plusieurs auteurs ignorés, commenter des ouvrages obscurs, les rendre intelligibles, faire naître, pour ainsi dire, l'ordre et la lumière du sein du chaos, voilà l'idée qu'on doit se former des travaux de cet auteur. Ses ouvrages originaux sont peu nombreux; en voici le catalogue : *Notæ stigmaticæ;* Francfort, 1612, in-4°; cet écrit, publié sous le nom de Jacques-Cosme Fabricius, est dirigé contre Richer, dont le traité sur la puissance temporelle et spirituelle faisait beaucoup de bruit; — *Inscriptio L. C. Scipionis Romæ reperta, cum notis;* Rome, 1617, in-4° ; — *Censura conjecturæ anonymi scriptoris De suburbicariis regionibus et ecclesiis;* Paris, 1618, in-8° : l'auteur critiqué est J. Godefroy, qui répliqua et rallia Saumaise à son sentiment; Sirmond leur répondit à l'un et à l'autre dans *Adventoria causidico;* ibid., 1620, in-8°; puis à Saumaise seul dans *Propempticon;* ibid., 1622, in-8°; — *Antirrheticus I et II de Canone arausicano;* Paris, 1633-34, in-8° : son adversaire est P. Aurelius, et la dispute roule sur le

sacrement de la confirmation; — *Dissertatio in qua Dionysii Parisiensis et Dionysii Areopagitæ discrimen ostenditur;* Paris, 1641, in-8° : cette distinction choquait trop l'opinion reçue pour qu'elle n'éprouvât pas des contradictions; mais on finit par se rendre à la solidité des preuves dont Sirmond l'a entourée; — *Historia prædestinatiana;* Paris, 1648, in-4°; — *Triplex nummus antiquus, Christi Domini, Perperenæ civitatis, Hannibaliani regis;* Paris, 1650, in-8° : l'explication de cette médaille amena une rupture entre Sirmond et l'antiquaire Tristan de Saint-Amant, qui était son ami; celui-ci riposta vivement, celui-là lança coup sur coup ses deux *Anti-Tristanus* (1650, in-8°), et des deux côtés on dépassa toute mesure; — *Historia pœnitentiæ publicæ;* Paris, 1651, in-8°. Il fut choisi pour rédiger la préface de la Collection des conciles impr. à Rome, 1608, 4 vol. in-fol., et il a publié, avec d'excellentes remarques, *Concilia antiqua Galliæ;* Paris; 1629, 3 vol. in-fol., recueil auquel son neveu, Pierre de La Lande, ajouta un supplément, 1666, in-fol. Les œuvres du P. Sirmond ont été recueillies par le P. Jacq. de La Baune (*Opera varia;* Paris, 1696, 5 vol. in-fol.). Outre les écrits ci-dessus, excepté les *Notæ stigmaticæ*, on y trouve de plus des lettres critiques, des vers, un *Éloge de Baronius* en italien, les *Œuvres de Théodose Studite*, et la plupart des éditions annotées déjà impr. à part, comme celles d'Ennodius (1611, in-8°), de Sidoine Apollinaire (1614, in-8°), d'Eugène de Tolède (1619, in-8°), de la *Chronique* d'Idace (1619, in-8°) et de celle de Marcellin (1619, in-8°), d'Anastase le Bibliothécaire (1620, in-8°), des *Capitulaires* de Charles le Chauve et de ses successeurs (1623, in-8°), des *Opuscula dogmatica veterum V scriptorum* (1630, in-8°), de saint Avit (1643, in-8°), des *Opuscula* d'Eusèbe Pamphile (1643, in-8°), de Théodulfe d'Orléans (1646, in-8°), du *Liber de fide* de Rufin (1650, in-8°), etc. Enfin, on doit à ce savant d'autres éditions d'auteurs ecclésiastiques, qui n'ont pas été reproduites dans ses œuvres, telles que *Ecclesiæ Remensis lib. IV* de Flodoard (1611, in-8°), *Epistolæ* de Pierre de Celles (1613, in-8°), les *Œuvres* de Paschase Radbert (1618, in-fol.), de Théodoret (1642, 4 vol. in-fol.), d'Hincmar (1645, 2 vol. in-fol.), etc. H. F.

La Baune, sa *Vie* à la tête des *Opera varia*. — Henri de Valois, *Oratio in obitum J. Sirmondi*, dans le même ouvrage. — Briet, *Elogium J. Sirmondi*; Paris, 1653, in-4°. — Colomiès, *Vie du P. Sirmond;* Paris, 1671, in-12. — Perrault, *Hommes illustres*, t. Ier. — Sotwel, *Bibl. script. Soc. Jesu*. — Du Pin, *Bibl. des auteurs ecclés.* — Niceron, *Mémoires*, t. XVII.

SIRMOND (*Jean*), littérateur français, neveu du précédent, né vers 1589, à Riom, où il est mort, en 1649. A la recommandation de son oncle, il fut employé par Richelieu, qui le chargea de réfuter les pamphlets de l'abbé de Saint-Germain (*voy.* Morgues). Il le fit avec tant de force et d'un style qui, suivant Pellisson, marquait tant de génie pour l'éloquence, que le cardinal, ravi, le proclama l'un des meilleurs écrivains du temps, et lui accorda le titre d'historiographe du roi avec 1,200 écus de traitement. Sirmond siégea dès 1634 dans l'Académie française, et il proposa à ses confrères de s'obliger par serment à n'employer que les mots approuvés par la pluralité des voix, « de manière que celui qui en aurait usé d'autre sorte aurait commis, non pas une faute, mais un péché ». Après la mort de son protecteur il retourna en Auvergne. Les écrits de Sirmond sont la plupart oubliés avec les circonstances qui les avaient produits; nous citerons les suivants : *Discours au roi sur l'excellence de ses vertus;* Paris, 1624, in-8°; — *Le Catholique d'État, ou Discours politique des alliances du roi;* Paris, 1625, 1626, in-8°, sous le nom de Ferrier; — *La Lettre déchiffrée;* Paris, 1631, in-8° : éloge de Richelieu; — *Vie du cardinal d'Amboise, par le sieur des Montagnes;* Paris, 1631, in-8° : il le montre de tous points inférieur à Richelieu; — *Le Coup d'État de Louis XIII;* Paris, 1631, in-8°; — *Avertissement aux provinces sur les nouveaux mouvements du royaume, par de Cléonville;* Paris, 1631, in-8° : c'était le chef-d'œuvre des pamphlets de l'auteur; — *L'Homme du pape et du roi;* Paris, 1634, in-4° : réponse à l'ambassadeur vénitien della Rocca; — *Consolation à la reine sur la mort du roi;* Paris, 1643, in-4°; — *Carminum lib. II;* Paris, 1654, in-8°, recueil édité par le fils de Sirmond.

Sirmond (*Antoine*), jésuite, frère du précédent, né en 1591, à Riom, mort le 12 janvier 1643, à Paris. Admis à dix-sept ans chez les Jésuites, il professa la philosophie et se livra ensuite à la prédication. On a de lui : *De immortalitate animæ demonstratio physica;* Paris, 1625, in-8°; — *L'Auditeur de la parole de Dieu;* Paris, 1638, in-8°; — *Le Prédicateur;* Paris, 1638, in-8°; — *La Défense de la vertu;* Paris, 1641, in-8° : il y soutient, entre autres choses, que le commandement d'aimer Dieu n'est pas obligatoire pourvu qu'on observe d'ailleurs les autres préceptes de la loi; cette proposition étrange fut désavouée par les Jésuites et réfutée par Pascal dans la Xe des *Lettres d'un provincial*, ainsi que par Arnauld.

Pellisson et d'Olivet, *Hist. de l'Acad. fr.* — Alegambe, *Bibl. script. Soc. Jesu*. — Moréri, *Dict. hist.*

SIROÈS. *Voy.* Kobad.

SISEBUT, roi des Wisigoths d'Espagne, mort à la fin de 620. Distingué par sa naissance, il fut élu à l'unanimité, pour succéder au roi Gondemar (février 612). Ses lieutenants soumirent d'abord les Asturiens et les Ruconiens, révoltés. Ensuite, il conduisit lui-même une expédition contre les Grecs, qui possédaient encore le littoral à l'est du détroit jusqu'à Valence et le sud du Portugal. Vainqueur dans deux batailles, il contraignit ses adversaires à signer un traité que l'empereur Heraclius confirma, et par lequel ils

abandonnaient tout le littoral, excepté quelques villes dans les Algarves. Il n'eut pas à entreprendre d'autres guerres, et il put donner ses soins au développement du commerce et de la marine, surtout au triomphe de la religion chrétienne. Son zèle religieux le porta à faire subir aux juifs une des plus cruelles persécutions qu'ils aient jamais souffertes. Le plus grand nombre reçut le baptême pour se soustraire aux terribles conséquences de ses édits; mais le clergé fut tellement convaincu du manque de foi des prétendus convertis, que le concile de Tolède censura la conduite de Sisebut, comme contraire à l'Évangile. Il s'exposa plus sérieusement à l'inimitié du clergé lorsque, empiétant sur ses droits, il déposa l'évêque de Barcelone, parce qu'il avait laissé introduire dans le service divin la représentation de certaines cérémonies païennes. Sisebut n'en fut pas moins un des plus grands princes wisigoths d'Espagne. Avec le courage, l'habileté militaire et l'habileté politique, il eut le goût des lettres, goût si rare au septième siècle. On conserve plusieurs de ses *Lettres* dans les archives des églises de Tolède et d'Oviedo; le P. Florez en a publié quelques-unes dans l'*España sagrada*, t. VII.

Son fils *Récharède II* lui succéda.

Romey, Rosseuw Saint-Hilaire, *Hist. d'Espagne.*

SISENAND, roi des Wisigoths d'Espagne, mort en 636, à Tolède. Il était gouverneur d'une portion de la Septimanie, lorsqu'il s'insurgea contre le roi Suintila. Avec l'appui de Dagobert, roi des Francs, qui lui envoya une armée commandée par Abundantius et Venerandus, il fut bientôt proclamé roi et reconnu dans toute la Péninsule (631). Le concile de Tolède, convoqué en 633, confirma son usurpation, après qu'il eut en quelque sorte prêté foi et hommage aux évêques, devant lesquels il se tint à genoux et le front courbé. Sisenand régna en paix jusqu'à sa mort; il eut pour successeur Suintila.

Romey, Rosseuw Saint-Hilaire, *Hist. d'Espagne.*

SISENNA (*L. Cornelius*), historien romain, né vers 120, mort en 67 av. J.-C. On ne sait presque rien de sa vie. Il était préteur lors de la mort de Sylla (78). On croit qu'il gouverna ensuite la Sicile. Pendant la guerre des pirates, il fut lieutenant de Pompée, et ce fut dans l'exercice de son commandement qu'il mourut, en Crète. Il avait écrit l'histoire de son temps, c'est-à-dire de la période la plus agitée des annales romaines, depuis la guerre marsique jusqu'à l'expédition contre les pirates. Salluste, tout en le proclamant excellent et très-diligent, lui reproche de n'avoir pas parlé avec assez de liberté. Cicéron le place au-dessus de tous les autres historiens romains; mais il ajoute que cette supériorité relative montre combien ce genre de composition avait été négligé à Rome; il blâme Sisenna d'avoir employé des mots inusités; cette recherche, cette obscurité de diction qui lui valurent d'être souvent cité par les grammairiens, l'empêchèrent sans doute de trouver de nombreux lecteurs et ont contribué à la perte de son ouvrage. Outre son histoire, qui formait au moins douze ou quatorze livres, Sisenna avait traduit les *Fables milésiennes* d'Aristide et composé un *Commentaire sur Plaute.* L. J.

Cicéron, *Brutus*, 64, 68, 76, 88; *De leg.*, I, 2; *Verr.*, II, 45; IV, 20. — Aulu-Gelle, XVI, 9. — Appien, *Mithridatica*, 95. — Dion Cassius, XXXVI, 2. — Krause, *Vitæ et fragmenta historic. roman.*; Berlin, 1833, in-8°. — L. Roth, *L. C. Sisennæ vita*; Bâle, 1834, in-8°.

SISINNIUS, pape, né en Syrie, mort à Rome, le 7 février 708. Élu le 18 janvier 708, à la place de Jean VII, il mourut, vingt jours plus tard, d'une attaque de goutte. Constantin lui succéda.

Artaud de Montor, *Hist. des souv. pontifes*, t. I.

SISMONDI. *Voy.* SIMONDE.

SIX (*Jean*), poëte hollandais, né en 1618, à Amsterdam, où il est mort, en 1700. Issu d'une famille ancienne, originaire du Cambrésis et qui depuis a joué un grand rôle dans la magistrature municipale de sa patrie, il devint bourgmestre d'Amsterdam, et au sein des loisirs que lui laissaient ces fonctions cultiva tout à la fois les muses latines et hollandaises. Il est surtout connu par la tragédie de *Médée*, que l'on considère comme son chef-d'œuvre. Vondel et les poëtes contemporains le célébrèrent à l'envi, et le consultaient comme un oracle de goût et de purisme dans sa langue maternelle, et Pels, dans son imitation en vers hollandais de l'*Art poétique* d'Horace, le met au nombre des aristarques, au jugement desquels il conseille à son jeune élève de soumettre ses productions. Le burin de Rembrandt, dont il était à la fois le protecteur et l'ami, l'a immortalisé.

De Bosch, *Hist. de la poésie hollandaise*, t. I. — Chalmot, *Biogr. Woord. der Nederlanden.*

SIXTE ou SIXTUS Ier (Saint), pape, né à Rome, où il est mort, le 6 août 127. De race sénatoriale et appartenant à la *gens Helvidia*, il succéda, en 119, à Alexandre Ier. On ne sait rien de plus de sa vie, sinon qu'il périt victime de la persécution ordonnée par l'empereur Adrien. Il a été canonisé, et son nom figure dans le martyrologe au 3 et au 6 avril, ainsi qu'au 6 août, jours de sa mort et de la translation de ses reliques. On lui attribue deux *Épîtres* décrétales, qui sont supposées, ainsi qu'un *Commentaire* sous son nom, publiés avec des remarques dans la *Bibliothèque des Pères*. Il eut Telesphorus pour successeur.

SIXTE II (Saint), pape, né à Athènes, vers 180, mort à Rome, le 6 août 258. De philosophe, il devint chrétien. Ayant été élu le 24 août 257 pour succéder à Étienne Ier, il fut accusé, pendant la persécution de Valérien, de prêcher publiquement Jésus-Christ; arrêté et traîné au temple de Mars, il refusa de sacrifier à l'idole, et subit le martyre. On lui attribue deux *Épîtres* décrétales, qui sont supposées. Denis lui succéda.

SIXTE III (Saint), pape, né à Rome, où il est mort, le 18 août 440. Prêtre sous Zozime, il

souscrivit en 418 le décret de ce pape contre les pélagiens, et c'est à lui que saint Augustin adressa sa lettre célèbre touchant la grâce. Successeur de Célestin Ier (31 juillet 432), il travailla avec plus de zèle que de succès à réconcilier Cyrille d'Alexandrie avec Jean d'Antioche, afin d'éteindre le schisme qui divisait les églises d'Orient. Il bâtit quelques églises, en orna d'autres, augmenta et rétablit la basilique de Liberius (aujourd'hui Sainte-Marie-Majeure), et celle de Saint-Jean de Latran. Il reste de ce pape huit *Épîtres*, insérées dans le *Recueil* de dom Constant. La *Bibliothèque des Pères* contient de lui quelques *poésies* religieuses, et trois traités qu'on lui attribue faussement, aussi bien que l'*Hypognosticon*, dont le P. Garnier le dit auteur. On célèbre sa fête le 28 mars. Léon le Grand fut son successeur.

SIXTE IV (*Francesco* DELLA ROVERE), pape, né le 22 juillet 1414, mort le 13 août 1484, à Rome. Il appartenait, dit-on, à la famille de la Rovère, dont il portait le nom; mais suivant des historiens accrédités il était fils d'un pauvre pêcheur. Élevé par le cardinal Bessarion, il entra dans l'ordre des Frères mineurs, et devint général de cet ordre. Il fut élevé au cardinalat par Paul II, et succéda à ce pape, le 9 août 1471. Il s'occupa d'opérer quelques réformes dans la discipline de l'Église et surtout des ordres religieux. Il entra en négociations avec Louis XI, et essaya de le réconcilier avec le duc de Bourgogne, afin de les tourner l'un et l'autre contre les Turcs; il n'y réussit pas. Les princes de l'Europe le laissèrent entreprendre seul une nouvelle croisade. Avec le produit des décimes qu'il leva sur les églises de la chrétienté, il équipa une flotte, et l'envoya contre les Turcs. Cette flotte n'eut pas grand succès, et la guerre traîna plusieurs années. Vis-à-vis des princes temporels, Sixte IV se montra ardent à maintenir tous les priviléges du siége de Rome; il refusa constamment à Louis XI les concessions que ce prince lui demandait relativement à la collation des bénéfices. On accusa Sixte IV de connivence dans la conjuration des Pazzi contre les Médicis (1); ce qui est certain, c'est qu'un de ses neveux, le cardinal Riario, y eut une grande part. La conspiration ayant été déjouée par les Florentins eux-mêmes, Sixte IV se prononça contre Florence, et excommunia la ville, coupable à la vérité d'avoir pendu un archevêque. Cette triste querelle dura deux ans. En 1482 Sixte IV se ligua avec Venise dans le but d'enlever au duc Hercule d'Este la ville de Ferrare, qu'il convoitait pour le comte Girolamo Riario, un autre de ses neveux. Ce coup de main avorta, et la guerre s'ensuivit, où le roi de Naples et Florence prirent parti pour l'opprimé. L'empereur intervint, et menaça de convoquer un concile général. Sixte fit aussitôt la paix, et comme Venise refusait de suivre son exemple, il l'excommunia. On lui a reproché avec raison ses prodigalités envers sa famille, sa faiblesse excessive, son humeur intrigante et tracassière. Il épuisa le trésor public, et multiplia les impôts. C'est lui qui fit construire la chapelle Sixtine au Vatican. Il fonda en 1474 la fête de la Conception de la Vierge. On a de lui quelques ouvrages de théologie : *De sanguine Christi;* Rome, 1473, in-fol.; — *De potentia Dei;* — *De conceptione Beatæ Virginis;* — plusieurs *lettres* et *décrets*, insérés dans divers recueils. Il eut Innocent VIII pour successeur.

Anastase, Ciaconius, Platina, *De vitis pontificum.* — Ceillier, *Hist des auteurs sacrés et eccl.*, t. XIII. — Tillemont, *Mém. eccl.*, t. IV. — Fleury, *Hist. de l'Église.* — Artaud de Montor, *Hist. des souv. pontifes romains.*

SIXTE V (*Felice* PERETTI), pape, né le 13 décembre 1521, au village des Grottes (Marche d'Ancône), mort le 17 août 1590, à Rome. Il fut élevé chez les cordeliers d'Ascoli, où il se fit remarquer de bonne heure par un esprit vif et un caractère ardent et impérieux. Son talent de prédicateur lui valut un rapide avancement dans son ordre. Après avoir professé le droit canon à Rimini (1544), il devint professeur de théologie à Sienne, puis commissaire général des cordeliers à Bologne et enfin inquisiteur à Venise. La sévérité qu'il déploya dans ces fonctions et son esprit dominateur lui firent des ennemis dans cette ville; il la quitta, et vint à Rome vers 1560; il avait déjà, dit-on, l'ambition et l'espoir d'être pape. Il accompagna en Espagne le légat Buoncompagni (1565), à titre de théologien, et put étudier de près la cour de Philippe II. Pie V fit de lui son confesseur, et l'éleva au rang de cardinal (1570). Sous Grégoire XIII, il affecta de s'éloigner des affaires. Autant il avait laissé voir jusque-là la fougue et la pétulance de son caractère, autant il montra alors de douceur, d'humilité, de détachement des choses de la terre. Il vécut dans la retraite, et ne parut travailler qu'à son salut. On le voyait rarement en public, et s'il lui arrivait de se montrer, sa démarche pénible, son corps voûté, sa voix faible, une toux continuelle, enfin tous les symptômes d'une vieillesse anticipée faisaient croire que sa fin était prochaine. S'il faut ajouter foi à ses chroniqueurs, qui à la vérité sont pour la plupart ses ennemis, il paraît que ces considérations déterminèrent le conclave à l'élire pape, le 24 avril 1585. On dit encore qu'à peine l'élection faite, il jeta son bâton, et montra aux cardinaux stupéfaits sa taille encore droite et son regard encore plein de feu. Ce qui est certain, c'est que le nouveau pontife ne tarda pas à montrer une énergie à laquelle Rome n'était

(1) L'acte d'accusation fut rédigé dans une assemblée générale du clergé florentin, qui appuyait énergiquement les Médicis : le pape n'y fut pas ménagé; on le représente comme le chef secret de la conjuration ; on lui fit en quelque sorte son procès, et les termes dans lesquels on parla de lui dépassent en violence ceux dont plus tard se servit Luther. Ce curieux document, écrit de la main de Gentile d'Urbino, évêque d'Arezzo, se trouve dans les archives de Florence. Fabroni et Roscoe l'ont mentionné.

plus accoutumée depuis assez longtemps, et dont elle avait alors le plus grand besoin. Sous Pie V et surtout sous le faible Grégoire XIII le désordre avait été excessif; dans les États de l'Église les crimes étaient impunis, et les brigands, conduits par les petits seigneurs féodaux et organisés en une vaste association, étaient les maîtres des campagnes. Sixte-Quint se fit craindre; des potences élevées çà et là dans les champs, et jusque dans les rues de Rome, annoncèrent que la justice allait être inexorable. Les juges complices ou trop cléments furent frappés les premiers. Il ne fallut pas longtemps pour que le territoire pontifical fût purgé du brigandage; avec la sécurité, on vit renaître l'agriculture, le commerce, l'industrie. Le pape s'occupa de travaux utiles; il fit dessécher les marais Pontins, établir des manufactures de laine et de soie, fonda une ville à Montalte. Il ne négligea ni les arts ni la science; l'université de Bologne lui doit quelques agrandissements; dans Rome, il embellit l'église de Sainte-Marie Majeure et acheva la basilique de Saint-Pierre. C'est lui qui éleva la partie du Vatican qui est appelée le Belvédère; il rendit publique et augmenta la bibliothèque du Vatican, fonda une imprimerie pour la publication des ouvrages en langue grecque et dans les langues orientales, fit faire des éditions correctes de l'Écriture et des Pères de l'Église, et travailla lui-même à quelques-unes de ces éditions. Il porta cette même activité dans l'administration spirituelle de l'Église, rétablit la discipline dans les ordres religieux, fonda ou réforma plusieurs congrégations. Il fixa le nombre des cardinaux à soixante-dix et décréta qu'ils seraient égaux aux rois.

Hors de ses États, il intervint dans la plupart des grands événements de l'Europe. Il apporta d'abord dans la lutte contre l'hérésie toute la fougue de son caractère. Il excommunia Henri de Navarre, le prince de Condé, Élisabeth d'Angleterre, et il engagea l'empereur Rodolphe à ne faire aucune concession aux hérétiques de l'Autriche. Mais il ne se fit pas illusion sur la Ligue et son but secret; il la qualifiait de conspiration. C'est qu'en même temps que chef spirituel il était souverain, et il pensait en chef d'État. Comme il était ferme à maintenir son autorité chez lui, il n'admettait pas non plus qu'aucune autorité légitime fût attaquée chez les autres. Il dit un jour à un ami des Guise : « Qui donc vous a appris qu'on eût le droit de former des partis contre la volonté de son prince? » Il condamna la journée des barricades, et désapprouva le décret de la Sorbonne qui autorisait l'assassinat des rois. D'autre part, à la nouvelle du meurtre du duc et du cardinal de Guise, il ne manqua pas d'excommunier Henri III, mais moins pour la mort du duc que pour celle du cardinal. S'il fit en plein consistoire l'apologie de Jacques Clément, contrairement à ses principes, c'est qu'il était encore sous l'impression de ses récents démêlés avec le roi. Il dut se prononcer d'abord contre Henri IV, mais il avait deviné l'ambition de Philippe II, et il n'était pas assez aveugle pour laisser la France tomber sous l'influence de l'Espagne. Il fut donc un des premiers à se réconcilier avec Henri IV, dès que ce prince annonça l'intention de se faire catholique. Il sut si bien traverser les projets de la cour d'Espagne, que le Béarnais le regardait comme son meilleur ami. Les Espagnols, par compensation, finirent par vouer au pape une telle haine qu'on les soupçonna de l'avoir fait empoisonner. Cette accusation, il faut le dire, n'a aucune apparence de fondement. La vérité est que le tempérament de Sixte-Quint était usé par le travail et par sa dévorante activité. Il mourut le 17 août 1590, à l'âge de soixante-neuf ans, après cinq ans et demi de pontificat. Ses ennemis, et il en eut beaucoup, ne l'ont accusé d'aucun vice. Ils lui ont seulement reproché une sévérité excessive, qui n'allait peut-être pas à son titre de père des fidèles, mais qui convenait bien à ses fonctions de souverain dans un État jusque-là livré au désordre. Ses sujets, qui le lendemain de sa mort se hâtèrent de briser sa statue, se trouvèrent pourtant bien de sa rigueur, qui fit cesser le brigandage; l'Europe lui dut peut-être d'avoir arrêté l'ambition de Philippe II et rendu possible l'abjuration de Henri IV. Urbain VII lui succéda. F. DE C.

Gregorio Leti, *Vita di Sisto V*; Lausanne, 1669, 2 vol. in-8°. — C. Tempesti, *Storia della vita e gesti de Sisto V*; Rome, 1754, 2 vol. in-4°. De ces deux ouvrages le premier est une critique souvent amère, le second un panégyrique. — V. Robardi, *Sixti V gesta*; Rome, 1590, in-8°. — J. Lorentz, *Sixtus V und seine Zeit*; Mayence, 1852, in-8°. — Ranke, *Fürste und Völker von Süd Europa*. — Segretain, *Sixte V et Henri IV*; 1861, in-8°.

SIXTE *de Sienne*, théologien et prédicateur italien, né à Sienne, en 1520, mort à Gênes, vers la fin de 1569. Né et élevé dans la religion juive, il était encore jeune lorsqu'il fut converti à la foi catholique, on ne sait par qui ni comment. On le fit entrer dans l'ordre des Frères mineurs, où l'on utilisa ses heureuses dispositions pour l'éloquence de la chaire; dès l'âge de vingt ans il prêcha dans les principales villes d'Italie (1540). Sa réputation se répandit rapidement, et bientôt il ne fut pas moins renommé comme directeur des consciences que comme prédicateur (1). L'entraînement de sa parole ou les ressouvenirs de sa première religion le menèrent à des erreurs qui lui firent momentanément interdire le ministère, et dont la nature n'est pas connue. Il les abjura, et put reprendre ses fonctions; mais y étant retombé, il fut arrêté comme relaps, emprisonné, jugé par le saint office et condamné à périr sur le bûcher. Il dut la vie à Michel Ghislieri, commissaire général de l'inquisition, qui obtint du pape Jules III la révocation de la sentence fatale. Sixte, rendu à la liberté, entra dans l'ordre des Dominicains. La

(1) Parmi ses pénitents, il en est un qui lui fit peu d'honneur : c'est le fameux Arétin.

régularité de sa vie, ses travaux et ses prédications le firent estimer de ceux même qui l'avaient condamné, et Ghislieri, devenu pape sous le nom de Pie V, ne cessa jamais de l'entourer de sa protection. Il passa ses derniers jours dans de grandes austérités, dans un couvent de Gênes. On n'a de lui qu'un ouvrage, dédié au pape Pie V : c'est la *Bibliotheca sancta ;* Rome, 1586, in-4°; Cologne, 1626, in-4°; Naples, 1742, 2 vol. in-4°, avec des additions et des corrections du P. Millante. « La *Bibliotheca sancta*, dit Ginguené, contient une exposition savante des livres saints, de leur histoire, des auteurs, traducteurs, commentateurs de ces livres, l'examen de leurs opinions, l'appréciation de leur mérite, l'explication des difficultés, sources de la plupart des hérésies. » Sixte de Sienne avait encore écrit d'autres ouvrages; il les fit jeter au feu, peu de temps avant de mourir, ainsi que six volumes d'homélies et les sermons qu'il avait composés et prêchés.

Sa *Vie*, dans le t. I de la *Bibliot. sancta.* — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, t. VII, 1re part. — Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie*, t. VII. — R. Simon, *Hist. critique du Vieux Testament*, p. 457.

SKELTON (*John*), poëte anglais, né vers 1469, dans le Cumberland, mort le 21 juin 1529. Il étudia à Oxford et y fut nommé poëte lauréat, ce qui était alors un simple grade universitaire. Il paraît avoir également étudié à Cambridge. Sa réputation d'érudit lui valut la place de précepteur du duc d'York, plus tard Henri VIII. Ordonné prêtre en 1498, il devint en 1502 curé de Diss, petite ville du Cambridgeshire. Wood le représente comme une sorte de bouffon : en effet dans divers recueils on lui attribue des aventures plaisantes, qui s'accordent peu avec la gravité ecclésiastique. Il se signala d'ailleurs par ses attaques violentes contre les prêtres et contre Wolsey en particulier, qui avait été d'abord son patron et dans lequel il se plaît à personnifier tous les vices qu'on reprochait au clergé du temps. « Réformateur burlesque, dit M. Philarète Chasles, exécuteur politique, homme de combat qui porte la marotte et la massue, Skelton n'est pas un poëte ordinaire ; son influence est celle d'un pamphlétaire triomphant ; et il exerça sur son siècle l'action la plus énergique. Scarron polémiste, armé de deux facultés opposées, de l'hyperbole satirique et de la facétie grivoise, il les mêle et les confond avec une rapide et foudroyante dextérité. » Irrité des personnalités mordantes du poëte rabelaisien, Wolsey donna ordre de l'arrêter ; mais Skelton, prévenu à temps, se réfugia à Westminster, où il mourut. Sa conduite privée ne semble guère lui avoir donné le droit de harceler le clergé d'épigrammes ; on l'accusait de s'être marié sans avoir eu le courage de l'avouer. Parmi ses ouvrages, nous citerons, outre ses traductions de Diodore de Sicile et des *Épîtres* de Cicéron : *Boke of Phillyp Sparow*, élégie sur la mort du moineau d'une nonne ; — *The Tunnynge of Elinour Rumming* (Description d'une tavernière et de ses pratiques) ; — *Speke, parrot* (Parle, Jacquot !) et *The Boke of Colin Clout* (Le poëme de Colin Lourdaud), où il critique le clergé en ayant l'air de répéter tout simplement les médisances populaires ; — *The Garland of laurel*, poëme apologétique. Ajoutons, comme dernier éloge, que Skelton, seul poëte de son époque, a contribué pour sa part à former la langue anglaise. Ses *Œuvres* ont paru d'abord à Londres, 1512, in-8° ; la meilleure édition est celle d'Alexandre Dyce ; ibid., 1843, 2 vol. in-8°, avec notes et glossaire.

Warton, *Hist. of english poetry.* — Disraeli, *Amenities of literature.* — A. Dyce, sa *Vie.* — *Revue des deux mondes*, 1er mars 1842.

SKINNER (*Stephen*), philologue anglais, né en 1623, à Londres, mort le 5 septembre 1667, à Lincoln. La guerre civile ayant interrompu ses études, il passa sur le continent, et fréquenta les écoles célèbres. En 1646 il revint prendre à Oxford ses degrés universitaires ; puis, s'étant remis à voyager, il parcourut la France, l'Italie, l'Allemagne et les Pays-Bas, et noua des relations avec les principaux savants. Reçu docteur en médecine à Heidelberg (1654), il s'établit à Lincoln, et y pratiqua son art avec succès. Une fièvre pernicieuse l'enleva, à l'âge de quarante-quatre ans. On citait Skinner comme un prodige d'érudition. Les écrits qu'il a laissés en manuscrit se rapportent tous aux origines de la langue anglaise ; ils ont été recueillis et corrigés par Th. Henshaw, qui les mit au jour sous le titre général d'*Etymologicon linguæ anglicanæ* (Londres, 1671, in-fol.). Cet ouvrage, que Johnson a mis à profit, est moins un traité scientifique qu'un recueil de renseignements curieux.

Wood, *Athenæ Oxon.* — Henshaw, sa *Vie*, dans l'*Etymologicon.*

SKRZYNECKI (*Jean de Matha*), général polonais, né le 8 février 1786, en Gallicie, mort le 12 janvier 1860, à Cracovie. Il fit ses études à l'université de Léopol, où il se distingua dans toutes les branches des mathématiques. Lorsque Dombrowski et Wybicki soulevèrent la Pologne, en 1806, il courut se ranger sous le drapeau national. Capitaine en 1809, il déploya une valeur si brillante qu'il reçut en 1812 le commandement d'un bataillon. C'était lui qui commandait, en 1814, le carré qui sauva l'empereur à Arcis-sur-Aube. Lors de la formation du royaume de Pologne, il rentra dans sa patrie, et fut nommé colonel d'un régiment d'infanterie. Il n'eut point part à l'insurrection du 29 novembre 1830, et accompagna Constantin dans sa fuite ; mais dès le 3 décembre il rentra à Varsovie pour mettre son épée au service de la cause nationale. Élevé au grade de général de brigade, il arrêta près de Dobre, à la tête de six bataillons, le corps du général Rosen (17 février 1831), et opéra sa retraite en si

bon ordre que les Russes osèrent à peine le poursuivre. Il déploya en cette circonstance, comme dans plusieurs autres, une telle présence d'esprit, jointe à une énergie si grande, que dès lors l'armée polonaise vit en lui son futur chef. A Grochow, il partagea avec Uminski et Prondzynski les honneurs de la journée. Dans la nuit du 25 février, il parut devant le conseil de guerre, et, tout en rendant justice au patriotisme de Radziwill, il l'accusa d'incapacité comme général. Nommé pour le remplacer par le parti aristocratique, il accepta le commandement en chef de l'armée, en déclarant d'ailleurs qu'il ne restait presque plus aucun espoir de vaincre, mais en jurant de tout faire pour qu'au moins la nation tombât glorieusement. La conduite à la fois ferme et prudente du généralissime releva le moral de l'armée. Le ton religieux de ses ordres du jour, l'impartialité avec laquelle il récompensait les services et livrait les traîtres au mépris public, le firent regarder par le peuple comme l'instrument choisi par la Providence pour son salut. Dans le fait, ce fut Skrzynecki qui donna à l'armée son admirable organisation; ce fut lui le premier qui la mit sur un véritable pied de guerre. Il laissa au libre choix des troupes la distribution des grades et des honneurs. Il confia le portefeuille de la guerre au général Morawski. En un mot, il prit d'excellentes mesures; mais il ne songea pas à profiter des fautes de Diebitsch, qui avait affaibli sa ligne d'attaque en dispersant ses troupes sur une trop vaste étendue de pays. Son plan était, au lieu d'attaquer brusquement les Russes, de les arrêter jusqu'à l'intervention des puissances étrangères; mais les espérances qu'il avait pu concevoir de ce côté s'évanouissaient de jour en jour. Il ne lui resta plus qu'à tenter le sort des batailles. Les victoires de Wawer et de Dembe rejetèrent Diebitsch sur la défensive. Quand Skrzynecki vit les Russes sur le point de concentrer toutes leurs forces, il attaqua Siedlce et détruisit les corps de Rosen et de Pahlen. Le 8 avril, avec 8,000 Polonais, il défit à Iganié une armée trois fois plus forte. Après ces succès, Skrzynecki retomba dans son inactivité, et il fallut la catastrophe du général Dwernicki, jointe aux ordres du gouvernement, pour l'engager à marcher contre la garde russe, campée le long du Narew. Le 15 mai il tomba sur les avant-postes établis à Przylycza; mais le 16 et le 17 il rencontra une telle résistance, qu'il lui fut permis de douter de la réussite de son plan. La défaite d'Ostrolenka fut la suite de ces malheureuses hésitations. Si le mépris de la mort suffisait pour faire le grand capitaine, Skrzynecki eût recueilli dans cette journée des lauriers immortels; mais il était trop tard. Il se replia sur Varsovie. Puis il adressa à la diète un mémoire justificatif, et s'occupa d'opérer une réforme dans le gouvernement au lieu de marcher contre l'armée russe, privée de son chef et affaiblie par ses nombreuses pertes. Cependant, lorsqu'on vit Paskévitch, par une marche de flanc, passer la Vistule et arriver sans opposition à dix milles de l'armée polonaise, l'opinion publique se souleva contre Skrzynecki, et la diète fit partir, le 10 août, pour le camp de Bilomow, une commission d'enquête, qui le priva du commandement en chef et nomma à sa place Dembinski. A la suite des massacres du 15 août, Skrzynecki se démit de tous ses emplois et se joignit au corps de partisans du général Rozycki, avec lequel il se réfugia à Cracovie, le 22 septembre, après l'affaire de Lagor et Gornachocze. Il rentra ensuite en Gallicie, passa quelque temps à Prague, et se retira enfin dans la résidence que le gouvernement autrichien lui assigna; mais il la quitta furtivement lorsque le gouvernement belge, voulant prendre une attitude énergique vis-à-vis de la Hollande et de la conférence de Londres, lui fit des ouvertures. Le 1er février 1839, il fut admis, comme général de division en disponibilité, au service du nouveau royaume. Aussitôt le cabinet de Saint-Pétersbourg, qui n'était pas représenté à Bruxelles, témoigna son mécontentement dans une note adressée aux cours d'Autriche et de Prusse, et celles-ci firent parvenir à leurs représentants un ordre de rappel; mais l'adoption définitive par la Belgique du traité avec la Hollande ramena la paix. Depuis cette époque Skrzynecki vécut dans la retraite à Bruxelles, ensuite à Cracovie.

Strazewicz, *Les Polonais de* 1830. — Lelewel, *Hist. de la révol. polonaise.* —*Conv.-Lex.*

SLEIDAN (*Jean* Philippson, dit), célèbre historien allemand, né en 1506, à Sleiden, près de Bonn, mort le 31 octobre 1556, à Strasbourg. Il se donna lui-même le nom de *Sleidanus* (1), du nom de son lieu natal. Il fréquenta d'abord l'école de Sleiden; il se rendit ensuite à Liége, à Cologne, à Louvain. Six mois après, le comte de Manderscheid, seigneur de Sleiden, où il résidait, le chargea de l'éducation de son fils. Mais après quelques années de séjour dans cette grande maison, il abandonna une position qui ne lui permettait pas de se livrer tout entier aux travaux littéraires, et il alla rejoindre à Paris son ami Jean Sturm. Après avoir passé trois ans à Orléans et y avoir pris ses degrés en droit, il revint à Paris. Recommandé par Sturm à plusieurs personnages considérables de cette époque, entre autres à Jean du Bellay, évêque de Paris, il fréquenta dès ce moment une société d'élite, et acquit dans ces relations une connaissance des hommes et des choses dont il tira plus tard un grand parti, soit dans les négociations dont il fut chargé, soit dans les ouvrages historiques qu'il composa. François Ier le nomma son interprète. Trois ans après, il accompagna l'ambassade que ce prince envoya à la diète assemblée à Haguenau. Il assista, en la

(1) En français *Sleidan.*

même qualité, à la diète de Ratisbonne. En 1542, la rigueur des édits rendus contre les partisans de Luther l'obligea de se retirer à Strasbourg, où il fut nommé professeur d'histoire. En 1545, les confédérés protestants d'Allemagne le chargèrent des fonctions de négociateur et d'historiographe. Bientôt après, il fut envoyé à Paris, avec de Venningen et J. Brann de Nydbruck, pour travailler à remettre en bonne harmonie François Ier et Henri VIII. Du 21 novembre 1551 au 1er avril 1552, il assista au concile de Trente, en qualité d'envoyé de Strasbourg. A son retour, il fut chargé, avec Pierre Sturm, de négocier avec le roi Henri II, dans le dessein de faire alléger les réquisitions de vivres dont la ville de Strasbourg avait été frappée pour la subsistance de l'armée française, qui traversait l'Alsace pour entrer dans le Palatinat. Vers le commencement de 1556, il tomba malade subitement, et sa mémoire se trouva tellement affaiblie qu'il ne se souvenait plus même des noms de ses enfants. On attribua cette maladie à un empoisonnement; on n'a pas cependant des preuves suffisantes de ce crime. « Quoique borgne de l'œil gauche, disent MM. Haag, Sleidan avait un extérieur imposant, beaucoup de dignité dans sa personne ; il était regardé comme un excellent orateur. Ses connaissances étaient étendues et variées. » Plusieurs auteurs l'ont accusé « d'avoir falsifié l'histoire dans un intérêt de parti. Il suffit d'opposer à cette accusation vague le témoignage, non pas des écrivains protestants, qui rendent presque tous justice à la bonne foi et à l'impartialité de Sleidan, mais celui de l'illustre de Thou, qui loue sa fidélité et son exactitude ». Il écrit dans un style clair, aisé, poli, dont ses détracteurs eux-mêmes admirent l'élégance.

On a de Sleidan : *Frossardus in brevem historiarum memorabilium Epitomen contractus;* Paris, 1537, in-8° : cet abrégé de Froissard a été réimprimé plusieurs fois; — *Orationes II, una ad Carolum V, altera ad Germaniæ principes;* Strasbourg, 1544, in-4°; déjà publiées en allemand sous le nom de Baptiste Lasden ; — *Philippi Cominæi de gestis Ludovici XI;* Strasbourg, 1545, in-4°; — *Ejusdem Commentariorum de bello neapolitano lib. V;* ibid., 1548, in-4°; plusieurs édit. : c'est une version libre de Comines; — *De statu religionis et reipublicæ Carolo Quinto Cæsare commentarii;* Strasbourg, 1555, in-fol., en XXV livres, qui vont de 1517 à 1555 ; ibid., 1559, in-fol. avec un XXVIe livre et une apologie de l'auteur, composée par lui-même; l'édition la plus complète est celle de Francfort, 1785-1786, 3 vol. in-8°. Varillas prétend qu'on a retranché dès la seconde édition bien des faits favorables aux catholiques; mais Niceron, qui a pris la peine de vérifier, déclare que les changements faits ne portent que sur des corrections de mots ou des fautes de typographie. Cet ouvrage, le meilleur de Sleidan, a été traduit en allemand quatre fois, en italien en 1557, en anglais en 1560, et en français plusieurs fois, et en dernier lieu par Le Courrayer (La Haye, 1767-1769, 3 vol. in-4°). On en a un abrégé, sous ce titre : *Epitome commentariorum Sleidani* (Genève, 1556, in-8°, trad. en français). Il y a diverses continuations de cette histoire; Niceron rend justice à la fidélité de cet ouvrage de Sleidan, qui n'est presque qu'un extrait des actes publics et des pièces originales qui étaient dans les archives de la ville de Strasbourg; — *De quatuor summis imperiis lib. III*; Strasbourg, 1556, in-8° : cette histoire n'a pas eu moins de succès que la précédente; on en connaît une soixantaine d'éditions, enrichies de notes, de suppléments ou de commentaires; elle a été mise en français par Le Prevost (Genève, 1557, in-8°), par Ant. Teissier et par Hornot; — *Opuscula;* Hanau, 1608, in-8° : choix d'écrits précédemment publiés; — *Epistola de quatuor summis imperiis;* Eisenach, 1726, in-8°, publié par Conr. Geisthirt. Sleidan a encore trad. en latin la *Grande monarchie de France* de Seissel (Strasbourg, 1548, in-8°), ainsi que le *Catéchisme* de Bucer. M. N.

H. Pantaleo, *De Viris illustribus Germaniæ*, pars 3, p. 392. — Boissard, *Icones*, pars 2, p. 131. — *Melch. Adami vitæ German. philosophorum.* — Jac. Verheiden, *Effigies præstantium aliquot theologorum*, p. 131. — Teissier, *Éloges.* — *Musée des protestants célèbres*, t. I, p. 1 et suiv. — J. Vogt, *Catalogus librorum rariorum*, p. 630-633. — Haag frères, *France protest.*, art. PHILIPPSON. — D.-W. Moller, *Diss. de J. Sleidano*; Altorf, 1697, in-4°. — Am-Ende, *Vermischte Anmerkungen über J. Sleidan;* Nuremberg, 1780, in-8°.

SLINGELANDT (*Pierre* VAN), peintre hollandais, né le 20 octobre 1640, à Leyde, où il est mort, le 7 novembre 1591. C'est le plus consciencieux et le plus patient élève de Gérard Dov. Comme lui, il a peint, avec un soin infini, des scènes familières, des intérieurs de cuisine et quelques portraits. Parmi ses œuvres les plus délicates, on peut citer *la Répétition* (musée d'Amsterdam), *la Famille hollandaise* (musée du Louvre); *le Marchand de gibier* (galerie Bridgewater), et *la Dentellière* (musée de Dresde). Slingelandt, qui employait des années à achever un tableau, a peu produit, et ses ouvrages se vendent un grand prix : la finesse de l'exécution en fait le principal mérite; mais Slingelandt a souvent dépassé la mesure, et l'excès d'un travail méticuleux l'a conduit jusqu'à la fadeur. Ses tableaux ne sont, à vrai dire, que de grandes miniatures, et l'on y doit admirer plus de patience que de génie. P. M.

Ch. Blanc, *Hist. des peintres de l'école hollandaise.*

SLOANE (Sir *Hans*), naturaliste anglais, né le 16 avril 1660, à Killileagh, en Irlande, mort le 11 janvier 1753, à Chelsea. Sa famille était originaire d'Écosse; il était fils d'un collecteur d'impôts, qui le laissa orphelin à six ans. Dès l'enfance il montra une forte inclination pour l'histoire naturelle. Ses études furent interrom-

pues par un crachement de sang qui, en faisant craindre plus d'une fois pour ses jours, l'obligea de garder la chambre durant trois années. Afin d'éviter les suites de cette maladie, il renonça absolument à l'usage du vin et des liqueurs fortes, et se conduisit toujours si prudemment que, malgré de fréquentes rechutes, il poussa sa carrière bien au delà des limites ordinaires de la vie humaine. A dix-neuf ans il se rendit à Londres (1679), apprit la chimie d'un disciple de Stahl, étudia seul la botanique dans le jardin de Chelsea, et mérita d'être admis dans l'intimité de Ray et de Boyle, les plus habiles physiciens de son pays. En 1683 il compléta son instruction par un voyage en France, suivit à Paris les cours de Tournefort et de Duverney, parcourut les provinces du midi, et entendit à Montpellier les leçons de Magnol. On dit qu'il prit à Orange le diplôme de docteur; au reste, il fut en 1687 un des nouveaux membres élus par le collége royal des médecins, et en 1701 il se fit, suivant l'usage, agréger à l'université d'Oxford. En septembre 1687, Sloane accompagna à la Jamaïque le duc d'Albemarle, qui venait d'en être nommé gouverneur; la mort de ce seigneur l'ayant forcé de se rembarquer au bout de quinze mois, il reprit à Londres l'exercice de sa profession (1689). Attaché en 1694 à l'hôpital du Christ, il remplit cette place importante jusqu'en 1730, et en consacra toujours les émoluments aux besoins des pauvres malades. Plus tard il contribua à l'établissement du dispensaire et de l'hospice des enfants trouvés, à Londres. On signale dans sa vie de nombreuses marques de sa philanthropie et de son zèle pour les sciences : ainsi il engagea Copley à fonder un prix pour les meilleures expériences; il décora à ses frais l'hôtel du collége des médecins; il fit don du jardin botanique de Chelsea à la compagnie des apothicaires moyennant une redevance annuelle de cinquante plantes; il légua aux hôpitaux des sommes considérables; il favorisa de tout son pouvoir la colonisation de la Géorgie. Sa réputation ne fut pas moins étendue dans la pratique de son art que dans la culture des plantes : souvent appelé auprès de la reine Anne, il fut nommé par Georges Ier baronet et médecin en chef de l'armée (1716), et médecin de Georges II (1727). Lorsqu'il eut atteint sa quatre-vingtième année, il résigna tous ses emplois, et se retira dans sa terre de Chelsea, où il mourut plus que nonagénaire. « Comme botaniste, a dit un auteur, Sloane s'est plus distingué par la persévérance et l'assiduité de ses recherches que par des découvertes et des idées nouvelles. Comme médecin, il se fit remarquer par la sagacité de ses pronostics et surtout par ses efforts pour étendre l'usage du quinquina et celui de l'inoculation, qu'il pratiqua sur quelques membres de la famille royale. » Sa célébrité est surtout due à la richesse de son cabinet, qui s'augmenta des collections particulières de Courten (1701) et de Petiver (1718), et que Linné visita en 1736. En mourant il le légua à la nation anglaise à la charge de payer à ses héritiers une somme de 20,000 liv. st. (environ 500,000 fr.), somme à peine égale à la valeur intrinsèque des médailles, des métaux et des pierres précieuses qui s'y trouvaient (1). Ce savant appartenait à presque toutes les académies de l'Europe; notre Académie des sciences l'avait en 1708 choisi pour associé étranger. Membre de la Société royale depuis 1685, il y remplit de 1693 à 1712 l'office de secrétaire, et succéda en 1727 à Newton dans la présidence de cette compagnie. Linné lui a consacré un arbre de la famille des tiliacées. On a de Sloane : *Catalogus plantarum quæ in insula Jamaica sponte proveniunt vel vulgo coluntur;* Londres, 1696, in-8°; — *A Voyage to the islands Madera, Barbadoes, Christopher and Jamaica, with the natural history*, etc.; Londres, 1707-1725, 2 vol. in-fol., avec plus de 300 pl.; la méthode suivie est à peu près celle de Ray; — *An Account of the most efficacious medicine for soreness, weakness and other distempers of the eyes*; Londres, 1745, in-4°; trad. en 1746 en français; — plusieurs mémoires dans les *Philosophical Transactions*, recueil dont il reprit la publication, qui avait été interrompue.

Biogr. britannica. — Pulteney, *Sketches.* — Michaelis, dans les *Comm. soc. Gotting.*, 1753. — Grandjean de Fouchy, *Eloges*, t. Ier. — *The English cyclop.*, éd. Knight.

SLODTZ (*Sébastien*), sculpteur flamand, né en 1655, à Anvers, mort en 1726, à Paris. Il vint de bonne heure en France, et étudia la sculpture dans l'atelier de Girardon. Il a laissé quelques bons ouvrages, qui ne pèchent que par le défaut d'expression : *Annibal mesurant au boisseau les anneaux des chevaliers romains tués à Cannes*, dans le jardin des Tuileries; *Vertumné*, qui était à Marly; *Protée et Aristée*, à Versailles; *Saint Ambroise*, statue, et *Saint Louis envoyant des missionnaires en Orient*, bas-relief, à l'église des Invalides; le buste de *Titon du Tillet*, etc. Ses quatre fils s'adonnèrent tous aux arts; *René-Michel* fut le plus célèbre.

SLODTZ (*Sébastien-Antoine*), fils aîné du précédent, mort en 1754, à Paris, cultiva aussi la sculpture, travailla de concert avec ses frères, et fut employé dans la décoration des fêtes publiques.

(1) Ce cabinet contenait environ 50,000 volumes, 3,516 manuscrits, 32,000 médailles, 700 pierres gravées et camées, 2,256 pierres précieuses, 1,555 poissons, 1,172 oiseaux, 1,886 quadrupèdes, 5,439 insectes, 12,506 plantes, etc. « Avoir parcouru en détail un pareil cabinet, dit Grandjean de Fouchy, est presque pour un physicien avoir fait le tour du monde; il aura pour guide, dans cette espèce de voyage un catalogue en 38 volumes in-fol. et 8 in-4°, qui contiennent une courte description de chaque pièce, et renvoie aux différents auteurs qui en ont traité. » Ce cabinet, joint aux collections de Harley et de Cotton, a formé le fonds du *British Museum.*

Slodtz (*Paul-Ambroise*), frère puîné du précédent, né en 1702, à Paris, où il est mort, le 16 décembre 1758, fut un des plus habiles artistes de son temps. Attaché comme dessinateur au cabinet du roi, il fut admis dans l'Académie royale (1743) avec un sujet représentant *la Chute d'Icare* (auj. au Louvre), et devint professeur en 1754. Il exécuta différents travaux dans les églises de Saint-Barthélemi, de Saint-Sulpice, de Notre-Dame et de Saint-Merri. On a un portrait de lui gravé par L. Cars, d'après Cochin.

Slodtz (*Dominique*), le plus jeune frère, n'a rien laissé de notable.

Nagler, *Neues allgem. Künstler-Lexikon.*

SLODTZ (*René-Michel* (1)), sculpteur français, troisième fils de Sébastien, né le 29 septembre 1705, à Paris, où il est mort, le 26 octobre 1764. Après avoir remporté deux fois le second prix de sculpture, en 1724 et en 1726, il fut envoyé à Rome comme pensionnaire du roi. Au bout de dix-sept années d'étude et de pratique, il ne s'était encore fait connaître que par quelques œuvres de peu d'importance, quand il fut chargé, au concours, d'exécuter pour la grande nef de Saint-Pierre la statue colossale de *Saint Bruno* refusant la mitre épiscopale qu'un ange lui apporte. Bien qu'il n'ait pu éviter de tomber dans la manière, il a fait preuve dans cette figure d'une grande habileté de ciseau. Rome lui doit encore un *bas-relief* à Santa-Maria della Scala; le *Mausolée du marquis Capponi*, à Saint-Jean des Florentins, monument exécuté sur les dessins du chev. Fuga; le *Buste de Wlenghels*, à Saint-Louis des Français. De retour à Paris (1747), il se vit froidement accueilli, et l'Académie même ne lui accorda pas d'autre titre que celui d'agréé (1749). Toutefois, il obtint une pension par le crédit de Marigny, et succéda en 1758 à son frère Paul-Ambroise dans la place de dessinateur du cabinet du roi. L'ouvrage capital de cet artiste est le *Tombeau du curé Languet* à Saint-Sulpice, où il employa le bronze et les marbres de toutes les couleurs. Cette composition bizarre, d'un effet théâtral, et manquant de correction, attira à l'auteur un concert d'unanimes louanges, et il n'aurait tenu qu'à lui, s'il n'y avait eu de la répugnance, d'accepter les offres de Frédéric II qui le mandait à sa cour. E. B—n.

Cicognara, *Storia della scultura.* — Mariette, *Abcdario.* — *Le Nécrologe de* 1766, notice de Castillon, réimpr. dans la *Revue univ. des arts*, 1860.

SMALZ (*Valentin*), en latin *Smalcius*, controversiste allemand, né le 12 mars 1572, à Gotha, mort le 4 ou le 8 décembre 1622, à Racov, en Pologne. Dans le collége de Gotha, où il fit ses premières études, il montra un zèle peu ordinaire pour les disputes théologiques et une telle hardiesse à attaquer les dogmes religieux qu'un jour le recteur Welcken, poussé à bout, s'écria : *Eris aliquando pestis Ecclesiæ aut reipublicæ!* En 1589, il se rendit à l'université de Leipzig, puis il fréquenta celles d'Iéna, de Wittemberg et de Strasbourg. En 1592, il fut chargé en Pologne de tenir classe dans une école de jeunes nobles, et ce fut là qu'il connut les sociniens et leur chef Mariano Sozzini. Il alla les rejoindre à Racov, petite ville florissante alors, où ils avaient établi une espèce d'université, et qui fut longtemps le boulevard de leur foi, partout proscrite. Après y avoir été ministre, Smalz remplit ces fonctions à Lublin (1598), et fut rappelé en 1605 à Racov, où il passa le reste de sa vie. De ses nombreux écrits, tombés dans l'oubli, nous rappellerons les suivants : *De divinitate Jesu-Christi;* Racov, 1608, in-4°; trad. en polonais, en allemand et en flamand : c'est l'ouvrage le plus connu de Smalz; — *Defensio anonymi cujusdam* (F. Socini) *de Ecclesia et missione ministrorum;* ibid., 1612, in-8°; — *Paræneses ad Isaacum Casabonum;* ibid., 1614, in-4°, sous le nom d'André Reuchlin; — *Homiliæ X super initium Evangelii Joannis;* ibid., 1615, in-4°; — *Versio N. T. e græco in polonicum;* ibid., 1620, in-12. Smalz a pris part à la rédaction du fameux *Catéchisme de Racov* (ibid., 1605, in-12), recueil des principes généraux des sociniens, et il a soutenu des controverses avec les théologiens catholiques et protestants, tels que Gaubert, W. Frantz, Grawer, Ravensperger, les PP. Scarga et Smiglecius, etc.

Sand, *Bibl. antitrinitariorum*, p. 99-105. — Zeidler, *Universal-Lexikon.*

SMARGIASSO (*Pietro* Ciafferi, dit le), peintre, né à Pise, vers 1600, vivait encore en 1651. Il travailla beaucoup à Livourne, peignant à fresque sur les façades des maisons des marines, des architectures, des paysages. Ses tableaux à l'huile représentant des ports de mer, des vaisseaux, sont animés de petites figures pleines de vie et revêtues des costumes les plus bizarres.

Morrona, *Pisa illustrata.* — Lanzi, *Storia.*

SMERDIS, fils de Cyrus, fut tué par ordre de Cambyse, son frère, qui mourut quelque temps après, vers 522 avant J.-C. Alors un mage prit le nom de Smerdis, et faisant accroire qu'il était frère de Cambyse parce qu'il lui ressemblait beaucoup, se mit sur le trône; mais il employa tant de précautions pour cacher sa fourberie que cela même le découvrit. Il se forma un complot entre sept principaux seigneurs de Perse, du nombre desquels était Darius, fils d'Hystaspe, qui succéda à Smerdis. Ce faux prince fut massacré dans le huitième mois de son règne (521). Le récit de Ctésias diffère de celui d'Hérodote dans quelques détails; mais les deux historiens sont d'accord sur le fait le plus important, l'usurpation d'un mage. Hœeren et Grote ont bien fait ressortir le caractère de cette révolution : il s'agissait pour les Mèdes, chez qui se recrutaient les mages, de reconquérir la suprématie dont Cyrus les avait dépouillés; aussi a-

(1) Dans sa jeunesse ses parents lui donnèrent le surnom de *Michel-Ange*, qu'il conserva le reste de sa vie.

t-on une sorte de preuve de cette ambition secrète de leur part en les voyant s'insurger aussitôt que l'avénement du Perse Darius est connu.

Hérodote, III, 30, 61 à 79. — Ctesias, *Pers.*, c. 8, 10 à 14. — Xénophon, *Cyrop.*, VIII, 7. — Heeren, *Historical researches*, t. I, p. 346.— Grote, *Hist. of Greece*, t. IV.

SMET VAN DER KETTEN (*Jean*), en latin *Smetius*, antiquaire hollandais, né vers 1585, dans la Gueldre, mort le 30 mai 1651, à Nimègue. Après avoir fréquenté à Harderwyk les cours scientifiques de Pontanus, il alla achever ses études en France. Appelé à Nimègne, il y reçut, en même temps que le droit de bourgeoisie, une place de ministre et la chaire de philosophie. « Il s'occupa beaucoup, dit Paquot, de l'étude des médailles et des antiques. Dès 1618 il commença à former un cabinet, qu'il rendit assez considérable pour en faire un des plus beaux ornements de la ville. » Ce cabinet fut acquis pour 20,000 florins par l'électeur palatin Jean-Guillaume. Les principaux ouvrages de Smetius sont : *Oppidum Batavorum seu Noviomagum;* Amst., 1644, in-4°, trad. en hollandais ; — *Thesaurus antiquarius Smetianus;* Amst., 1658, in-12; réimpr. avec additions par son fils Jean, sous ce titre : *Antiquitates noviomagenses;* Nimègue, 1678, in-4°, pl. : c'est la description raisonnée de son médaillier.

SMET (*Jean*), fils du précédent, né vers 1630, à Nimègue, fut pasteur à Alkmaer jusqu'en 1684, où il reçut une vocation pour la ville d'Amsterdam; il y mourut, le 23 mai 1710. On a de lui plusieurs livres de piété en hollandais.

Paquot, *Mémoires*, t. XIII.

SMILIS (Σμῖλις), statuaire grec de la période légendaire, c'est-à-dire antérieure au huitième siècle av. J.-C. Les renseignements que Pausanias et Pline nous ont transmis à son sujet sont si vagues et si contradictoires qu'il est impossible d'en tirer aucune donnée positive. On est même autorisé à révoquer en doute l'existence de cet artiste. Son nom semble être dérivé de Σμίλη, couteau à tailler le bois, ciseau du sculpteur. Smilis, dans cette hypothèse, serait le représentant mythique de l'ancienne statuaire sur bois et de la sculpture de l'école d'Égine. La supposition est vraisemblable. Il serait inutile d'énumérer et de discuter les œuvres attribuées à cet artiste fabuleux; nous citerons seulement les statues des *Heures assises*, dans l'Heréum ou temple de Junon à Elis. Pausanias les attribue à un sculpteur Ἔμιλος, ce qui paraît une faute de copiste pour Σμῖλις. Y.

Pausanias, V, 17; VII, 4. — Pline, XXXVI, 13. — Sillig, *Catalogus artificum*. — Thierch, *Epochen*.

SMITH (Sir *Thomas*), savant auteur anglais, né le 28 mars 1514, à Saffron Walden (comté d'Essex), mort le 12 août 1577, à Mount-Hall (même comté). Sa famille était ancienne, et son père devint en 1538 grand sheriff des comtés d'Essex et d'Hertford. Admis, en 1526, au collége de la Reine, à Cambridge, il y fit de brillantes études, et fut chargé en 1535 d'y donner des leçons de grec. Les conseils de John Redman, helléniste accompli, l'avaient fortifié dans la connaissance de cette langue, et peut-être lui avaient-ils suggéré le projet d'introduire à Cambridge la véritable manière de la prononcer. De concert avec Cheke, son condisciple, il entreprit cette réforme, qui rencontra une violente opposition dans l'évêque Gardiner, chancelier de l'université; ce prélat lança un décret contre cette nouveauté, d'autant plus condamnable à ses yeux qu'elle avait pour parrains des gens suspects de pencher vers les opinions de Luther. Le jeune professeur vit ses efforts récompensés par le titre d'orateur, que lui conférèrent, en 1536, ses collègues. Afin d'acquérir de nouvelles lumières, il passa à l'étranger (1539), visita la France et l'Italie, et reçut à Padoue le doctorat en droit civil. A peine de retour (1542), il fut désigné pour professer cette science à Cambridge. Zélé protecteur de la réforme religieuse, il fut bientôt pourvu (sans qu'on sache s'il était même diacre) de la cure de Leverington et du doyenné de Carlisle. A l'avénement d'Édouard VI (1547), il quitta l'enseignement pour entrer chez le duc de Somerset, qui le combla de bienfaits : durant sa faveur; qui n'eut pas plus de durée que celle de son patron, il fut intendant des mines d'étain, chevalier, secrétaire d'État et ambassadeur auprès de l'empereur. Enveloppé dans sa disgrâce (1549), il subit une détention passagère; mais en avril 1551 il fit partie de l'ambassade envoyée en France pour traiter du mariage du jeune roi. Sous le règne de Marie Tudor, il perdit tous ses emplois; on ne l'inquiéta pas cependant, et il lui fut même accordé une pension. Tiré de sa retraite par Élisabeth, il participa au règlement des affaires de religion, et se rendit trois ou quatre fois à la cour de France pour y traiter de questions importantes. Ses talents diplomatiques lui valurent l'entrée au conseil privé et la chancellerie de l'ordre de la Jarretière. Malgré son vaste savoir et son expérience, Smith se laissa, sur la fin de sa vie, entraîner à de chimériques projets, qui absorbèrent la meilleure partie de sa fortune: en 1570, il imagina, à l'instigation d'un certain Medley, de changer le fer en cuivre, et associa à ses folles visées le ministre Cecil et le comte de Leicester; en 1571, il envoya dans des terres qu'il possédait en Irlande une colonie, qui ne réussit point et où son fils unique périt assassiné. Smith avait des connaissances très-étendues, aussi bien en médecine qu'en architecture, et ses erreurs en chimie et en astronomie lui furent communes avec son siècle. Linguiste habile, il trouvait vicieuse l'orthographe anglaise, et avait tenté de la redresser en composant un alphabet de vingt-neuf lettres, dont dix voyelles. Ses principaux écrits sont : *De recta et emendata linguæ græcæ pronunciatione;* Paris, 1568, in-4° : c'est une lettre adressée en 1542 à l'évêque Gardiner, et qui est suivie d'un *Treatise concerning the correct writing and true pro-*

Slodtz (*Paul-Ambroise*), frère puîné du précédent, né en 1702, à Paris, où il est mort, le 16 décembre 1758, fut un des plus habiles artistes de son temps. Attaché comme dessinateur au cabinet du roi, il fut admis dans l'Académie royale (1743) avec un sujet représentant *la Chute d'Icare* (auj. au Louvre), et devint professeur en 1754. Il exécuta différents travaux dans les églises de Saint-Barthélemi, de Saint-Sulpice, de Notre-Dame et de Saint-Merri. On a un portrait de lui gravé par L. Cars, d'après Cochin.

Slodtz (*Dominique*), le plus jeune frère, n'a rien laissé de notable.

Nagler, *Neues allgem. Künstler-Lexikon.*

SLODTZ (*René-Michel* (1)), sculpteur français, troisième fils de Sébastien, né le 29 septembre 1705, à Paris, où il est mort, le 26 octobre 1764. Après avoir remporté deux fois le second prix de sculpture, en 1724 et en 1726, il fut envoyé à Rome comme pensionnaire du roi. Au bout de dix-sept années d'étude et de pratique, il ne s'était encore fait connaître que par quelques œuvres de peu d'importance, quand il fut chargé, au concours, d'exécuter pour la grande nef de Saint-Pierre la statue colossale de *Saint Bruno* refusant la mitre épiscopale qu'un ange lui apporte. Bien qu'il n'ait pu éviter de tomber dans la manière, il a fait preuve dans cette figure d'une grande habileté de ciseau. Rome lui doit encore un *bas-relief* à Santa-Maria della Scala; le *Mausolée du marquis Capponi*, à Saint-Jean des Florentins, monument exécuté sur les dessins du chev. Fuga; le *Buste de Wlenghels*, à Saint-Louis des Français. De retour à Paris (1747), il se vit froidement accueilli, et l'Académie même ne lui accorda pas d'autre titre que celui d'agréé (1749). Toutefois, il obtint une pension par le crédit de Marigny, et succéda en 1758 à son frère Paul-Ambroise dans la place de dessinateur du cabinet du roi. L'ouvrage capital de cet artiste est le *Tombeau du curé Languet* à Saint-Sulpice, où il employa le bronze et les marbres de toutes les couleurs. Cette composition bizarre, d'un effet théâtral, et manquant de correction, attira à l'auteur un concert d'unanimes louanges, et il n'aurait tenu qu'à lui, s'il n'y avait eu de la répugnance, d'accepter les offres de Frédéric II qui le mandait à sa cour. E. B—n.

Cicognara, *Storia della scultura.* — Mariette, *Abcdario.* — *Le Nécrologe de* 1766, notice de Castillon, réimpr. dans la *Revue univ. des arts*, 1860.

SMALZ (*Valentin*), en latin *Smalcius*, controversiste allemand, né le 12 mars 1572, à Gotha, mort le 4 ou le 8 décembre 1622, à Racov, en Pologne. Dans le collége de Gotha, où il fit ses premières études, il montra un zèle peu ordinaire pour les disputes théologiques et une telle hardiesse à attaquer les dogmes religieux qu'un jour le recteur Welcken, poussé à bout, s'écria : *Eris aliquando pestis Ecclesiæ aut reipublicæ!* En 1589, il se rendit à l'université de Leipzig, puis il fréquenta celles d'Iéna, de Wittemberg et de Strasbourg. En 1592, il fut chargé en Pologne de tenir classe dans une école de jeunes nobles, et ce fut là qu'il connut les sociniens et leur chef Mariano Sozzini. Il alla les rejoindre à Racov, petite ville florissante alors, où ils avaient établi une espèce d'université, et qui fut longtemps le boulevard de leur foi, partout proscrite. Après y avoir été ministre, Smalz remplit ces fonctions à Lublin (1598), et fut rappelé en 1605 à Racov, où il passa le reste de sa vie. De ses nombreux écrits, tombés dans l'oubli, nous rappellerons les suivants : *De divinitate Jesu-Christi;* Racov, 1608, in-4°; trad. en polonais, en allemand et en flamand : c'est l'ouvrage le plus connu de Smalz; — *Defensio anonymi cujusdam* (F. Socini) *de Ecclesia et missione ministrorum;* ibid., 1612, in-8°; — *Paræsis ad Isaacum Casabonum;* ibid., 1614, in-4°, sous le nom d'André Reuchlin; — *Homiliæ X super initium Evangelii Joannis;* ibid., 1615, in-4°; — *Versio N. T. e græco in polonicum;* ibid., 1620, in-12. Smalz a pris part à la rédaction du fameux *Catéchisme de Racov* (ibid., 1605, in-12), recueil des principes généraux des sociniens, et il a soutenu des controverses avec les théologiens catholiques et protestants, tels que Gaubert, W. Frantz, Grawer, Ravensperger, les PP. Scarga et Smiglecius, etc.

Sand, *Bibl. antitrinitariorum*, p. 99-105. — Zeidler, *Universal-Lexikon.*

SMARGIASSO (*Pietro* Ciafferi, dit le), peintre, né à Pise, vers 1600, vivait encore en 1651. Il travailla beaucoup à Livourne, peignant à fresque sur les façades des maisons des marines, des architectures, des paysages. Ses tableaux à l'huile représentant des ports de mer, des vaisseaux, sont animés de petites figures pleines de vie et revêtues des costumes les plus bizarres.

Morrona, *Pisa illustrata.* — Lanzi, *Storia.*

SMERDIS, fils de Cyrus, fut tué par ordre de Cambyse, son frère, qui mourut quelque temps après, vers 522 avant J.-C. Alors un mage prit le nom de Smerdis, et faisant accroire qu'il était frère de Cambyse parce qu'il lui ressemblait beaucoup, se mit sur le trône; mais il employa tant de précautions pour cacher sa fourberie que cela même le découvrit. Il se forma un complot entre sept principaux seigneurs de Perse, du nombre desquels était Darius, fils d'Hystaspe, qui succéda à Smerdis. Ce faux prince fut massacré dans le huitième mois de son règne (521). Le récit de Ctésias diffère de celui d'Hérodote dans quelques détails; mais les deux historiens sont d'accord sur le fait le plus important, l'usurpation d'un mage. Hœeren et Grote ont bien fait ressortir le caractère de cette révolution : il s'agissait pour les Mèdes, chez qui se recrutaient les mages, de reconquérir la suprématie dont Cyrus les avait dépouillés; aussi a-

(1) Dans sa jeunesse ses parents lui donnèrent le surnom de *Michel-Ange*, qu'il conserva le reste de sa vie.

t-on une sorte de preuve de cette ambition secrète de leur part en les voyant s'insurger aussitôt que l'avénement du Perse Darius est connu.

Hérodote, III, 30, 61 à 79. — Ctesias, *Pers.*, c. 8, 10 à 14. — Xénophon. *Cyrop.*, VIII, 7. — Heeren, *Historical researches*, t. I, p. 346.— Grote, *Hist. of Greece*, t. IV.

SMET VAN DER KETTEN (*Jean*), en latin *Smetius*, antiquaire hollandais, né vers 1585, dans la Gueldre, mort le 30 mai 1651, à Nimègue. Après avoir fréquenté à Harderwyk les cours scientifiques de Pontanus, il alla achever ses études en France. Appelé à Nimègue, il y reçut, en même temps que le droit de bourgeoisie, une place de ministre et la chaire de philosophie. « Il s'occupa beaucoup, dit Paquot, de l'étude des médailles et des antiques. Dès 1618 il commença à former un cabinet, qu'il rendit assez considérable pour en faire un des plus beaux ornements de la ville. » Ce cabinet fut acquis pour 20,000 florins par l'électeur palatin Jean-Guillaume. Les principaux ouvrages de Smetius sont : *Oppidum Batavorum seu Noviomagum*; Amst., 1644, in-4°, trad. en hollandais ; — *Thesaurus antiquarius Smetianus;* Amst., 1658, in-12; réimpr. avec additions par son fils Jean, sous ce titre : *Antiquitates noviomagenses;* Nimègue, 1678, in-4°, pl. : c'est la description raisonnée de son médaillier.

SMET (*Jean*), fils du précédent, né vers 1630, à Nimègue, fut pasteur à Alkmaer jusqu'en 1684, où il reçut une vocation pour la ville d'Amsterdam; il y mourut, le 23 mai 1710. On a de lui plusieurs livres de piété en hollandais.

Paquot, *Mémoires*, t. XIII.

SMILIS (Σμῖλις), statuaire grec de la période légendaire, c'est-à-dire antérieure au huitième siècle av. J.-C. Les renseignements que Pausanias et Pline nous ont transmis à son sujet sont si vagues et si contradictoires qu'il est impossible d'en tirer aucune donnée positive. On est même autorisé à révoquer en doute l'existence de cet artiste. Son nom semble être dérivé de Σμίλη, couteau à tailler le bois, ciseau du sculpteur. Smilis, dans cette hypothèse, serait le représentant mythique de l'ancienne statuaire sur bois et de la sculpture de l'école d'Égine. La supposition est vraisemblable. Il serait inutile d'énumérer et de discuter les œuvres attribuées à cet artiste fabuleux; nous citerons seulement les statues des *Heures assises*, dans l'Heréum ou temple de Junon à Elis. Pausanias les attribue à un sculpteur Ἔμιλος, ce qui paraît une faute de copiste pour Σμῖλις. Y.

Pausanias, V, 17; VII, 4. — Pline, XXXVI, 13. — Sillig, *Catalogus artificum*. — Thierch, *Epochen*.

SMITH (Sir *Thomas*), savant auteur anglais, né le 28 mars 1514, à Saffron Walden (comté d'Essex), mort le 12 août 1577, à Mount-Hall (même comté). Sa famille était ancienne, et son père devint en 1538 grand sheriff des comtés d'Essex et d'Hertford. Admis, en 1526, au collége de la Reine, à Cambridge, il y fit de brillantes études, et fut chargé en 1535 d'y donner des leçons de grec. Les conseils de John Redman, helléniste accompli, l'avaient fortifié dans la connaissance de cette langue, et peut-être lui avaient-ils suggéré le projet d'introduire à Cambridge la véritable manière de la prononcer. De concert avec Cheke, son condisciple, il entreprit cette réforme, qui rencontra une violente opposition dans l'évêque Gardiner, chancelier de l'université; ce prélat lança un décret contre cette nouveauté, d'autant plus condamnable à ses yeux qu'elle avait pour parrains des gens suspects de pencher vers les opinions de Luther. Le jeune professeur vit ses efforts récompensés par le titre d'orateur, que lui conférèrent, en 1536, ses collègues. Afin d'acquérir de nouvelles lumières, il passa à l'étranger (1539), visita la France et l'Italie, et reçut à Padoue le doctorat en droit civil. A peine de retour (1542), il fut désigné pour professer cette science à Cambridge. Zélé protecteur de la réforme religieuse, il fut bientôt pourvu (sans qu'on sache s'il était même diacre) de la cure de Leverington et du doyenné de Carlisle. A l'avénement d'Édouard VI (1547), il quitta l'enseignement pour entrer chez le duc de Somerset, qui le combla de bienfaits : durant sa faveur; qui n'eut pas plus de durée que celle de son patron, il fut intendant des mines d'étain, chevalier, secrétaire d'État et ambassadeur auprès de l'empereur. Enveloppé dans sa disgrâce (1549), il subit une détention passagère; mais en avril 1551 il fit partie de l'ambassade envoyée en France pour traiter du mariage du jeune roi. Sous le règne de Marie Tudor, il perdit tous ses emplois; on ne l'inquiéta pas cependant, et il lui fut même accordé une pension. Tiré de sa retraite par Élisabeth, il participa au règlement des affaires de religion, et se rendit trois ou quatre fois à la cour de France pour y traiter de questions importantes. Ses talents diplomatiques lui valurent l'entrée au conseil privé et la chancellerie de l'ordre de la Jarretière. Malgré son vaste savoir et son expérience, Smith se laissa, sur la fin de sa vie, entraîner à de chimériques projets, qui absorbèrent la meilleure partie de sa fortune: en 1570, il imagina, à l'instigation d'un certain Medley, de changer le fer en cuivre, et associa à ses folles visées le ministre Cecil et le comte de Leicester; en 1571, il envoya dans des terres qu'il possédait en Irlande une colonie, qui ne réussit point et où son fils unique périt assassiné. Smith avait des connaissances très-étendues, aussi bien en médecine qu'en architecture, et ses erreurs en chimie et en astronomie lui furent communes avec son siècle. Linguiste habile, il trouvait vicieuse l'orthographe anglaise, et avait tenté de la redresser en composant un alphabet de vingt-neuf lettres, dont dix voyelles. Ses principaux écrits sont : *De recta et emendata linguæ græcæ pronunciatione;* Paris, 1568, in-4° : c'est une lettre adressée en 1542 à l'évêque Gardiner, et qui est suivie d'un *Treatise concerning the correct writing and true pro-*

nonciation of the english tongue, du même auteur; — *De republica Anglorum;* Londres, 1583, 1584, in-4°, en latin et en anglais; ouvrage remarquable, plusieurs fois réimprimé. On lui attribue un petit écrit intitulé : *Device for the alteration and reformation of religion*, inséré à la suite de l'*History of the Reformation* de Burnet. P. L—y.

Strype, *Life of sir Th. Smith;* Lond., 1698, in-8°. — Lodge, *Illustrations*, t. II. — Chaufepié, *Nouveau Dict. hist.*

SMITH (*Thomas*), orientaliste anglais, né le 3 juin 1638, à Londres, où il est mort, le 11 mai 1710. Il prit ses degrés à Oxford, et y entra à la fois dans les ordres et dans l'enseignement. Son habileté dans les langues orientales le fit choisir en 1668 pour accompagner l'ambassadeur Harvey à Constantinople; il y demeura trois ans, et devint en 1676 chapelain du secrétaire d'État Williamson. Rayé de la liste des agrégés d'Oxford (août 1688), parce qu'il était défavorable à la réaction catholique, il fut rétabli au mois d'octobre suivant; mais ayant refusé, par scrupule de conscience, de prêter serment à Guillaume III, sa place fut déclarée vacante (1692). Il jouissait depuis 1687 d'une prébende à Heitesbury. Il a laissé une vingtaine d'ouvrages, entre autres : *De chaldaicis paraphrastis;* Oxford, 1662, in-8°; — *De Druidum moribus ac institutis;* Londres, 1664, in-8°; — *Remarks upon the manners, religion and government of the Turks, together with a survey of the seven churches of Asia and a brief description of Constantinople;* Londres, 1678, in-8°; d'abord publié en latin, Oxford, 1672, 1674, in-8°; — *An Account of the greek church, as to its doctrines and rites of worship;* Londres, 1680, in-8°; l'original est en latin, et Smith l'avait fait paraître à Oxford, 1676, in-8°; — *Miscellanea;* Londres, 1686-90, 2 vol. in-8°; — *Catalogus librorum mss. bibliothecæ Cottonianæ, cui præmittuntur R. Cottonis vita et bibliothecæ Cottonianæ historia;* Oxford, 1696, in-fol.; il passa les dernières années de sa vie dans la famille de sir Robert Cotton; — *Inscriptiones græcæ Palmyrenorum;* Utrecht, 1698, in-8°; — *Rob. Huntingtoni episcopi et Ed. Bernardi vitæ;* Londres, 1704, in-8°; — *Vitæ quorumdam illustrium virorum;* Londres, 1707, in-4°: on y trouve les vies d'Usher, de Cosins, de Briggs, de Bainbridge, de J. Greaves, de Pierre et Patrick Young, et de John Dee. Il a aussi publié les *Epistolæ* de Camden (1691, in-4°), avec une *Vie* de ce savant.

Wood, *Athenæ Oxon.*, t. II. — Chalmers, *Biogr. dict.*

SMITH (*Robert*), physicien anglais, né en 1689, mort en 1768, à Cambridge. Il était fils d'un ministre, John Smith, et sa famille tirait son origine du comté de Lincoln. Dès sa jeunesse il s'appliqua avec ardeur à l'étude de la géométrie et des sciences physiques. Élève distingué du collége de la Trinité à Cambridge, il se voua à la carrière du professorat et passa toute sa vie dans cet établissement, où il fut admis au double grade de docteur en lettres et en théologie; il y occupa avec honneur la chaire d'astronomie et de physique (1716), et succéda à Bentley dans la charge de principal. Par le crédit du duc de Cumberland, dont il avait été le professeur, il fut nommé maître de mécanique du roi Georges II. Cousin de Roger Cotes, il partagea ses travaux et rivalisa de zèle avec lui pour répandre les principes de Newton; ils étaient liés de la plus tendre amitié, et Smith accepta le soin pieux de mettre au jour les ouvrages du jeune savant, entre autres *Harmonia mensurarum* (1722, in-4°) et *Lectures on hydrostatics and pneumatics* (1737, in-8°). Il fut élu en 1718 membre de la Société royale. Par son testament il fonda dans l'université de Cambridge deux prix annuels pour encourager l'étude des sciences. Quant à ses propres écrits, ils ont pour titre : *A complete system of optics;* Cambridge, 1728, 2 vol. in-4° : cet ouvrage, selon Montucla, manque de méthode et a mérité dans certaines parties les critiques amères de Robins; mais il ne laisse pas de contenir beaucoup de choses utiles et neuves pour le temps. Il a été traduit en hollandais, en allemand par Kœstner (1755, in-4°) et deux fois en français par le P. Pezenas (Avignon, 1767, 2 vol. in-4°) et par Duval-Leroy (Brest, 1767, in-4° et suppl.); mais cette dernière est plus recherchée que l'autre, à cause des augmentations considérables qui y ont été faites; — *Harmonics, or the Philosophy of musical sounds;* Cambridge, 1749, 1759, in-8°, pl. : ouvrage estimé, et dans lequel la théorie des intervalles et des divers systèmes du tempérament est traitée avec beaucoup de profondeur.

Hutton, *Mathem. dict.* — Chalmers, *General biogr. dict.* — Montucla, *Dict. des mathém.*, t. III, p. 230.

SMITH (*Adam*), philosophe et économiste écossais, né le 5 juin 1723, à Kirkaldy (comté de Fife), mort le 8 juillet 1790, à Édimbourg. Son père, qu'il perdit quelques mois après sa naissance, était inspecteur de douanes; il était fils unique, et fut élevé par sa mère avec beaucoup de sollicitude. A trois ans il fut volé par des chaudronniers et heureusement tiré de leurs mains. De l'école de Kirkaldy il passa en 1737 dans l'université de Glasgow, où il compta Hutcheson parmi ses professeurs; en 1740 il se rendit à Oxford, et durant un séjour de sept ans il y fit des mathématiques et de la philosophie naturelle, ainsi que des langues anciennes et modernes, son étude favorite. Mais il quitta l'université sans vouloir s'engager dans les ordres, comme l'aurait souhaité sa mère, et alla résider à Édimbourg (1748); pendant trois années consécutives, il donna, sous le patronage de lord Kames, des *lectures* publiques sur la rhétorique et les belles-lettres. En 1751 il obtint dans l'université de Glasgow la chaire de logique, et en 1752 celle philosophie morale, de

que Hutcheson et Craigie avaient occupée immédiatement avant lui. Dans ses cours il parlait d'abondance et d'une manière simple, aisée et naturelle. Aussi la majeure partie en est-elle perdue et n'en connaît-on que ce qu'il en a inséré lui-même dans ses ouvrages. Ce fut pendant qu'il professait à Glasgow qu'il publia la *Lettre critique à la* Revue d'Édimbourg *sur le Dictionnaire de Johnson* (1754), son premier écrit; et la *Théorie des sentiments moraux* (1759). Dans l'automne de 1763, il résigna sa chaire pour accompagner le jeune duc de Buccleugh dans ses voyages sur le continent. Il partit de Londres en janvier 1764, et se rendit à Toulouse, où il passa dix-huit mois avec son élève; puis il visita les provinces méridionales de la France, s'arrêta à Genève, et entra dans Paris à la fin de 1765. Là Smith n'eut point de peine à connaître, grâce à son intimité déjà ancienne avec David Hume, les hommes les plus marquants du parti philosophique; il vit aussi Quesnay, Turgot et les principaux physiocrates. De retour dans son pays (oct. 1766), Smith se retira à Kirkaldy, et vécut pendant dix ans près de sa mère, dans un isolement presque absolu, occupé d'études sérieuses. Le grand ouvrage *Sur la Richesse des nations*, qui parut en 1776, lui fit en peu de temps une réputation européenne. Il était venu s'établir à Londres lorsque, par le crédit du duc de Buccleugh, il fut en 1778 nommé commissaire des douanes à Édimbourg. Dès lors assiégé par les infirmités d'une précoce vieillesse, réduit à l'isolement par la mort successive de sa mère et d'une cousine, qui tenait sa maison, il consacra le reste de sa vie aux devoirs de sa place, assez pénibles pour absorber la meilleure partie de son attention, écrivant peu et vivant au milieu d'un petit cercle d'intimes amis. Il mourut d'une obstruction d'entrailles, à l'âge de soixante-sept ans. Il ne s'était pas marié.

Les ouvrages publiés par Adam Smith ont en général pour objet les matières mêmes qu'il avait l'habitude de traiter dans son cours de philosophie morale. Une première partie de ce cours comprenait la démonstration de l'existence et des attributs de Dieu, ainsi que l'étude des facultés de l'esprit humain qui sont le principe des idées religieuses. Une seconde partie roulait sur la morale, une troisième sur l'examen des principes moraux qui se rapportent à la justice et sur l'histoire des progrès de la jurisprudence, une quatrième sur l'économie politique. De ces quatre parties de l'enseignement de Smith, deux, la seconde et la quatrième, c'est-à-dire la morale et l'économie politique, sont passées dans ses ouvrages. Sur la première et sur la troisième partie, c'est-à-dire sur la théodicée et sur la jurisprudence, Smith n'a rien laissé. La théodicée, à ce qu'il paraît, n'avait jamais offert à ses recherches un bien vif intérêt, et n'entrait pas dans ses projets de publication. Quant à l'histoire de la jurisprudence, on sait par lui-même et par ses amis qu'il avait toujours compté la publier. Ce travail était même assez avancé au moment de sa mort, et occupait une grande partie des manuscrits qu'il fit brûler pendant sa dernière maladie, et dont on n'a jamais su exactement le contenu. Les ouvrages qu'on a d'Adam Smith sont : *The Theory of moral sentiments, to which is added a Dissertation on the origin of languages;* Glasgow, 1759, 2 vol. in-8°; 6e édit., Londres, 1790, 2 vol. gr. in-8°; trad. trois fois en français, par Eidous (*Métaphysique de l'âme;* Paris, 1764, 2 vol. in-12), par l'abbé Blavet (*Théorie des sentiments moraux;* ibid., 1774, 2 vol. in-12), et par Mme de Condorcet (*Idem;* ibid., 1798, 1820, 2 vol. in-8°); le traité *De la formation des langues* a été en outre traduit séparément par Boulard (Paris, 1796, in-8°) et par Manget (Genève, 1809, in-8°). Cette *Théorie des sentiments moraux* n'est, au fond, qu'un système de morale, dont le principe est le sentiment connu sous le nom de *sympathie*. Smith estime que dans la formation de nos jugements moraux nous procédons non pas de nous-même à nos semblables, mais de nos semblables à nous-même. « Quand les passions de la personne intéressée, dit-il, sont dans une parfaite sympathie avec les nôtres, nous les trouvons légitimes; et, au contraire, quand nous ne sommes pas disposé à sentir comme elle, ses sentiments nous paraissent injustes et sans motifs. Approuver ou désapprouver les passions des autres est donc pour nous la même chose que de reconnaître que nous sympathisons ou que nous ne sympathisons pas avec eux. » Mais s'il est vrai de dire que nous sympathisons avec autrui, on ne peut pas dire également que nous sympathisons avec nous-même, et alors comment le sentiment de sympathie pourra-t-il encore contenir le jugement moral et le produire? Cette difficulté est sérieuse, et nous paraît constituer une très-grave objection à tout système qui, comme celui de Smith, reconnaîtrait la sympathie comme principe unique de tous nos jugements moraux. Voici par quel artifice Smith essaye de se tirer de cette difficulté : « Nous cherchons, dit-il, à examiner notre conduite comme nous supposons que pourrait le faire un spectateur impartial et juste. Lorsqu'en nous mettant à sa place nous partageons tous les motifs qui nous ont fait agir, nous nous approuvons par sympathie pour l'approbation de ce juge, que nous croyons équitable et désintéressé; dans le cas contraire, nous sympathisons avec la désapprobation du spectateur supposé. » Dans les *Considérations sur l'origine et sur la formation des langues*, Smith s'est attaché à montrer comment les relations sociales des hommes entre eux ont donné successivement naissance aux différentes parties du discours. Il estime que le verbe a dû nécessairement être

inventé à l'époque même de la formation des langues, attendu que sans lui on ne peut exprimer aucune affirmation. Il essaye d'établir que plus une langue est simple dans sa composition, plus elle doit être complexe dans ses déclinaisons et dans sa conjugaison, tandis qu'au contraire plus elle est simple dans ses déclinaisons et dans sa conjugaison, plus elle doit être complexe dans sa composition.

Le principal titre de gloire d'Adam Smith est son grand traité intitulé *An Inquiry on the nature and causes of the weolth of nations;* Londres, 1776, 2 vol. in-4°; 2e édit., Édimbourg, 1817, 4 vol. in-8°, avec des notes et un supplém. par David Buchanan; la meilleure des édit. postérieures est celle de Mac-Culloch, Londres, 1822, 4 vol. in-8°; réimprimée en 1855, gr. in-8°. Cet ouvrage a eu plusieurs traducteurs allemands, et il a été mis en français par Blavet (Yverdun, 1781, 6 vol. in-12; Paris, 1801, 4 vol. in-8°), par Roucher (Paris, 1790, 4 vol. in-8°; ibid., 1795, avec un 5e vol. de notes, par Condorcet), et par Germain Garnier (ibid., 1802, 5 vol. in-8°), dont l'excellente version, réimprimée en 1822, a été adoptée pour la *Collection des économistes* (1842-43, 2 vol. gr. in-8°), avec des notes de Blanqui, J.-B. Say, Sismondi, etc. Les *Recherches* se composent de cinq livres, dont l'objet est ainsi défini par l'auteur lui-même dans son *Introduction :* « Les causes qui perfectionnent les facultés productives du travail et l'ordre dans lequel son produit se distribue dans les différents états et conditions des hommes qui composent la société sont le sujet du 1er livre. — Le IIe livre traite de la nature des fonds, de la manière dont on peut les augmenter par degrés, et des différentes quantités de travail qu'on met en mouvement, suivant les divers emplois qu'on peut faire de ces fonds. — La politique de quelques nations a donné un encouragement extraordinaire à l'industrie de la campagne, et celle de quelques autres à l'industrie des villes. Les circonstances qui semblent avoir introduit et établi cette politique sont développées dans le IIIe livre. — J'ai tâché d'exposer aussi clairement que je l'ai pu, dans le IVe livre, les diverses théories d'économie politique et leurs principaux effets en différents siècles et chez différentes nations. — Le Ve et dernier livre traite du revenu du souverain et de la république. » Les *Recherches* de Smith ne sont que les développements et les conséquences du principe général qu'il a adopté. Ce principe, c'est *le travail.* « Le travail annuel d'une nation, dit Smith, est la source d'où elle tire toutes les choses nécessaires et commodes qu'elle consomme annuellement, et qui consistent toujours ou dans le produit immédiat de ce travail, ou dans ce qu'elle achète des autres nations avec ce produit. » Maintenant, existe-t-il un genre de travail qui représente spécialement, et à l'exclusion de tout autre, l'industrie et la production? Smith résout cette question négativement, et blâme les économistes qui ont vanté outre mesure l'utilité de l'agriculture ou du commerce en dépréciant les autres manifestations de l'activité humaine. Ainsi, le travail, dans toutes les directions qu'il peut recevoir, telle est, pour Smith, la source de la richesse, et c'est en quoi son système diffère de celui de Thomas Mun, qui avait fait consister la richesse dans le numéraire, et de celui de Quesnay et des encyclopédistes, qui avait pris pour principe de la richesse l'agriculture. Un des caractères fondamentaux de la théorie économique de Smith, c'est d'interdire à l'État toute espèce de contrôle et de prohibition sur le commerce intérieur ou extérieur. Nonobstant ce qu'il y a d'exagéré dans cette prétention d'une part, et, d'autre part, ce qu'il y a de trop exclusif peut-être dans le principe du travail posé comme source unique de la richesse, il faut reconnaître que l'ouvrage d'Adam Smith contient, sur l'économie politique, des vues aussi ingénieuses que vraies. Un des plus remarquables chapitres de cet ouvrage est celui qui est relatif aux avantages qui résultent de la division du travail. L'auteur a pris pour exemple la fabrication des épingles, et il a montré que si elle s'exécutait par la main d'ouvriers isolés, elle ne permettrait guère à l'un d'eux de faire plus de vingt épingles par jour, tandis qu'en partageant jusqu'au dernier degré possible de la division tous les détails du travail, on arrive à obtenir de dix hommes réunis, au lieu de deux cents épingles par jour, plus de quarante mille, c'est-à-dire quatre mille huit cents par chaque ouvrier.

On a encore d'Adam Smith : *Essays on philosophical subjects;* Londres, 1795, in-4°, précédés d'une *Vie* de l'auteur par D. Stewart; trad. en français par Prévost (Paris, 1797, 2 vol. in-8°). Une édition des *Œuvres complètes* de Smith a été publiée en 1812; Édimbourg, 5 vol. in-8°, par Dugald Stewart. C. Mallet.

Tennemann, *Manuel de l'hist. de la philosophie.* — V. Cousin, *Cours d'histoire de la philosophie morale au dix-huitième siècle*, École écossaise. — *Dict. des sciences philosophiques.* — *Vie d'Adam Smith, par D. Stewart.* — Sa *Vie*, par Blanqui, à la tête des *Recherches*, éd. 1842.

SMITH (*Charlotte* Turner, dame), femme auteur anglaise, née à Londres, le 4 mai 1749, morte le 28 octobre 1806, à Telford, près Farnham (Sussex). Elle reçut une éducation brillante, mais superficielle, composa des vers dès l'âge de dix ans, et brilla dans le monde de fort bonne heure. Elle épousa en 1765 M. Smith, fils d'un des directeurs de la Compagnie des Indes. L'union ne fut pas heureuse; le nouveau genre de vie qu'elle dut mener auprès d'une famille de négociants, dont les goûts n'étaient rien moins que littéraires, déplut à la jeune femme, qui ne tarda pas à reconnaître combien elle était supérieure à son mari. Ce dernier s'occupait peu de ses affaires commerciales; ne sachant à quoi employer le temps, il se livrait à des caprices dispendieux. Après la mort de son père, il compromit sa fortune

par des spéculations hasardées et des folies de toutes espèces. Une commande de fournitures pour l'armée vint rétablir un moment ses affaires. La paix de 1782 lui ôta cette ressource; ses créanciers le poursuivirent, et il subit un emprisonnement, que sa femme voulut partager. La situation de Mme Smith, au milieu d'une vie agitée, était des plus pénibles. Jeune, belle, spirituelle, elle fuyait le monde, dont elle avait été l'ornement, et ne se plaisait qu'à la campagne, dans les endroits retirés, où elle vivait en compagnie d'une vieille tante qui l'avait élevée, et de ses sept enfants, qu'elle nourrit tous elle-même. Elle faisait de la lecture et de la poésie son délassement favori. En 1784, elle réunit ses vers dans un recueil intitulé : *Elegiac sonnets and other essays* (Chichester, 1784, in-4o). Dans l'automne de 1783, elle avait suivi son mari en France et s'était condamnée à vivre dans un vieux château délabré, qu'il avait loué aux environs de Dieppe. Ce fut pour se distraire qu'elle traduisit *Manon Lescaut;* cette traduction, publiée à son retour en Angleterre, en 1785 (Chichester, 2 vol. in-8°), lui attira le reproche, peu mérité du reste, d'immoralité. En 1788, après vingt-trois ans d'une union qu'elle regardait comme un esclavage, Mme Smith se sépara à l'amiable de son mari, auquel elle avait donné douze enfants, et alla vivre à Chichester, puis dans les environs de Londres. A dater de cette séparation elle pourvut à son existence et à celle de sa famille en composant des romans et d'autres ouvrages qui ajoutèrent à la réputation qu'elle s'était acquise comme poëte. La réputation littéraire de Charlotte Smith repose moins sur ses romans, dont la plupart ont été traduits en français et dont Walter Scott a fait un grand éloge, que sur ses poésies, dont onze éditions attestent la popularité méritée. Ses romans sont : *Emmeline* (1788), *Ethelinda* (1789), *Celestina* (1791), *Desmond* (1792), *the Old manor house* (1793), que W. Scott regarde comme son chef-d'œuvre; *the Wanderings of Warwick*, et *the Banishman* (1794), *Montalbert* (1795), *Marchmont* (1796), *the Young philosopher* (1798), et *the Solitary wanderer*. On a encore d'elle : *The Emigrant*, poëme, 1793, in-4o; — *Rural walks;* 1795, 2 vol. in-12; — *Natural History of birds;* Londres, 1807; — *Beachy head, and other poems;* Londres, 1807, in-8°. W.-H—s.

Censura literaria, t. I. — *Public Characters*, t. III. — W. Scott, *Miscellaneous prose works*, t. III, pp. 262-288. — *Monthly magazine*, avril 1807.

SMITH (Sir *James-Edward*), botaniste anglais, né le 2 décembre 1759, à Norwich, où il est mort, le 17 mars 1828. La délicatesse de sa constitution le fit élever dans sa famille, et il partagea dès l'enfance le goût de sa mère pour les fleurs, goût très-marqué du reste chez les habitants de Norwich et qu'ils ont hérité, à ce qu'on présume, des réfugiés flamands qui leur demandèrent asile au seizième siècle. En 1781, il se rendit à Édimbourg pour étudier la médecine; il fut reçu docteur à Leyde (1786), et s'établit à Londres dans le but d'y pratiquer son art; mais en réalité il s'en occupa fort peu, et consacra tout son temps à l'objet favori de ses études. Ayant appris dès son arrivée dans la capitale (1783) que les livres et les collections de Linné étaient à vendre pour mille guinées, il se hâta de s'en rendre acquéreur, et obtint de son père, non sans peine, la somme nécessaire pour conclure le marché. Peu s'en fallut que les trésors scientifiques renfermés dans vingt-six grandes caisses n'atteignissent pas leur destination : le roi Gustave III, courroucé de les voir quitter la Suède, envoya un bâtiment pour arrêter celui qui les portait; mais il était trop tard (1). Après avoir parcouru la Hollande, la France, l'Italie et la Suisse, il travailla, avec Banks, à la fondation de la Société linnéenne, dont il fut en 1788 le premier président. C'est là le principal titre de gloire de Smith, et les lettres de noblesse que le régent lui conféra en 1814 ne manquèrent pas d'en faire mention. En 1792 il fut choisi pour enseigner la botanique à la reine Charlotte et aux princesses de la famille royale. Depuis 1796, il résida dans sa ville natale, à l'exception de deux mois qu'il passait chaque année à Londres pour y faire un cours à l'Institution royale. Les efforts de ce laborieux savant, son zèle infatigable pour la science, ses écrits, sa correspondance volumineuse ont beaucoup contribué aux progrès de la botanique dans son pays; il est à regretter que, dans son enthousiasme pour Linné, il se soit cru obligé d'employer la méthode artificielle plutôt que la méthode naturelle, en faveur de laquelle Linné lui-même s'était prononcé en termes si expressifs. Nous citerons de lui : *Plantarum icones hactenus ineditæ;* Londres, 1789-91, 3 part. in-fol.; — *Icones pictæ plantarum rariorum, descriptionibus illustratæ;* ibid., 1790-93, 3 part. gr. in-fol.; — *English botany;* ibid., 1790 et suiv., 36 vol. in-8°, avec 2592 fig. col.; — *Spicilegium botanicum;* ibid., 1792, in-fol.; — *An Essay on botany of New Holland;* ibid., 1793, in-4o, fig.; — *A Sketch of a tour on the continent;* ibid., 1793, 1807, 3 vol. in-8°; — *Natural history of the lepidopterous insects of Georgia;* ibid., 1797, 2 vol. in-fol., fig., en anglais et en français : ouvrage peu recherché, parce que les planches manquent de vérité; — *Flora britannica;* ibid., 1800-1804, 3 vol. in-8o; la réimpression de Zurich, 1804, contient des notes de Rœmer; — *Compendium floræ britannicæ;* ibid., 1800, in-8°; — *Exotic botany;* ibid., 1804-06, 2 vol. gr. in-4°, fig.; — *Introduction to botany;* ibid., 1807, 1819, in-8°, fig. Smith a publié comme éditeur : *Reliquiæ Rudbeckianæ, sive Camporum Elysiorum libri primi, quæ supersunt* (Lond., 1789, in-fol., pl.), *Flora lapponica*

(1) A la mort de Smith ces collections ont été acquises par la Société linnéenne.

(ibid., 1792, in-8°, fig.), et *Lachesis lapponica* (ibid., 1811, 2 vol. in-8°, fig.), ouvrages manuscrits de Linné; *Flora græca*, de J. Sibthorp (ibid., 1808), qu'il fit précéder d'un *Prodromus* (in-8°), presque tout entier de sa main. Il a aussi inséré un grand nombre de mémoires ou d'articles dans les recueils de la Société royale et de la Société linnéenne, ainsi que dans la *Cyclopædia* de Rees.

Memoir of his life and corresp., publiés par sa veuve. — London, *Magazine of natural history.*

SMITH (Sir *William-Sidney*), célèbre amiral anglais, né à Londres, en 1764, mort à Paris, le 26 mai 1840. D'une famille originaire du comté de Wills, mais fixée dans le Kent au seizième siècle, il était petit-fils d'un capitaine de vaisseau mort glorieusement à l'attaque de la Guira (Indes orientales), et fils d'un aide de camp de lord George Sackville. Il fit quelques études à Tunbridge, dans l'école dirigée par Vicesimus Knox. Embarqué à douze ans, en qualité de *midshipman*, il débuta sous les ordres de l'amiral Rodney. Durant la guerre d'Amérique, il prit une part brillante à plusieurs combats maritimes. A seize ans il devint lieutenant (1780), à dix-neuf capitaine de frégate (1783). Son père, alors chevalier d'honneur de la reine Charlotte, était très en faveur à la cour. La paix de Versailles rendit le jeune officier à sa famille; mais, impatient du repos, il alla, en 1788, prendre du service en Suède, où la guerre venait d'éclater contre la Russie, et ne le quitta qu'à la fin des hostilités (août 1790); la part qu'il prit à la destruction d'une flotte russe lui valut la grand'croix de l'ordre de l'Épée. Son caractère aventureux le porta alors vers une suite de voyages qui, commencés par une visite au collége militaire et à la célèbre académie d'équitation de Caen, aboutirent, par les États de l'est de l'Europe et la mer Noire, à Constantinople (1792). Il servait comme volontaire dans la marine ottomane, lorsque la Convention déclara la guerre à l'Angleterre (1er fév. 1793). Aussitôt il arma un petit navire, avec lequel il rejoignit l'escadre de lord Hood, devenu, par la trahison, maître du port de Toulon. C'est là que la destinée le mit pour la première fois en présence de Bonaparte, alors presque inconnu. Toujours animé de la même ardeur aventureuse, il proposa à Hood d'incendier l'arsenal et de détruire tous les vaisseaux français restés dans le port; il se chargeait lui-même de l'exécution. Ce fut dans la nuit du 17 au 18 décembre 1793 qu'il accomplit cette œuvre de destruction. D'après son rapport, dix vaisseaux de ligne, deux frégates chargées de poudre qui sautèrent avec un fracas horrible, et le magasin général furent la proie des flammes (1). Chargé de porter à Londres la nouvelle de ce sinistre exploit, il rejoignit bientôt l'escadre de la Manche. A bord du *Diamond*, de trente-huit canons, il entreprit une croisière pleine de succès. Le 27 octobre 1794, il s'empara de la frégate *la Révolutionnaire;* le 2 janvier 1795, il pénétra, avec une audace inouïe, dans le port de Brest pour s'assurer du départ de la flotte; enfin, il occupa les îles Saint-Marcouf. Sa témérité ordinaire le servit moins bien lorsque, le 17 mars 1796, il osa, passant devant le Havre, remonter la Seine, et y capturer un corsaire français; mais empêché, par un calme plat, de regagner la mer, il fut bientôt entouré par des canonnières et obligé de se rendre. Conduit d'abord à la prison de l'Abbaye, puis enfermé au Temple, toute proposition d'échange à son égard fut refusée par le Directoire, qui le soupçonnait de rapports et de complots avec les émigrés; il faut dire que Smith en effet était accompagné d'un gentilhomme français, M. de Tromelin, qu'il ne parvint à soustraire à une mort certaine qu'en le faisant passer pour son domestique. Gardé plus rigoureusement encore à la suite du 18 fructidor, ce ne fut que par l'audace et la ruse qu'il reconquit sa liberté. L'histoire de son évasion est un des faits les plus étonnants et aussi des plus obscurs de cette époque. L'ingénieur Philippeaux, Charles Loiseau, plusieurs royalistes, un danseur de l'Opéra, nommé Boisgirard, formèrent un véritable complot pour le délivrer.

Échappé de sa prison par miracle ou à prix d'argent (1), Smith gagna Rouen, le Havre, puis, par un petit bateau, le navire anglais l'*Argo*, qui le débarqua à Portsmouth (mai 1798). On le nomma à la fois commandant du *Tigre*, de 80, et, conjointement avec son frère Spencer, ministre plénipotentiaire près la Porte Ottomane (30 sept. 1798). Le 5 janvier 1799, il signait le traité d'alliance entre l'Angleterre et la Turquie, et pendant son court séjour à Constantinople il s'employa généreusement à amener l'échange des marins français faits prisonniers à la bataille d'Aboukir. Le 19 février, il met à la voile pour l'Égypte. Prenant le commandement de l'escadre de Trowbridge, qu'il rallie, il se fait précéder, par son lieutenant Wright, dans Saint-Jean d'Acre assiégé, pendant que lui-même bombarde, mais vainement, les Français dans Alexandrie. Le 15 mars 1799, il mouilla devant Saint-Jean-d'Acre, et prit avec son ami Philippeaux (*voy.* ce nom) la direction de toutes les opérations du siége. Dans la nuit du 21 au 22 mai, Bonaparte, n'ayant plus qu'une caronade de 32 et quatre pièces de 12, levait le siége, après avoir perdu quatre mille

(1) Ce même rapport témoigne du patriotisme de ces six cents galériens dont les Anglais avaient rompu les fers, et qui n'usèrent de la liberté que pour tâcher d'arrêter l'incendie; on fut obligé de braquer les canons contre eux. — Il y aurait à confronter entre eux le rapport de S. Smith, celui de Jean-Bon Saint-André (suivi par M. Thiers) et celui des représentants qui prirent possession du port après l'évacuation.

(1) Tout fut si extraordinaire dans la réussite de cette entreprise que Brenton, dans son *Histoire de la marine*, n'a pas craint d'affirmer que 3,000 liv. st. (75,000 fr.) avaient été comptées au ministre des relations extérieures pour délivrer le faux ordre de mise en liberté que présenta audacieusement Boisgirard travesti en général.

hommes. Il suffit à l'honneur de Sidney Smith de rappeler que Napoléon a dit dans ses *Mémoires :* « Cet homme m'a fait manquer ma fortune. » Il raconte encore qu'à la suite d'une proclamation où il avait parlé un peu vivement du commodore, celui-ci lui avait proposé un duel, qui ne fut pas accepté. Cet échec du plus illustre des généraux français fut accueilli avec enthousiasme en Angleterre ; le parlement vota des remerciements à S. Smith. Quant à lui, après avoir réparé sa flotte dans les eaux de l'Archipel et donné à Constantinople quelque temps à ses devoirs d'ambassadeur, il reparut bientôt sur les côtes d'Égypte, au moment même où se livrait la bataille d'Aboukir (25 juillet 1799); sa coopération aux dispositions stratégiques de l'armée turque paraît hors de doute. Profitant du désir général qui se manifestait parmi les Français de revoir leur patrie, il entama et conduisit habilement une négociation avec le général Kleber, et après une correspondance très-active avec le grand vizir il conclut à El-Arisch, le 24 janvier 1800, un traité par lequel les Français s'engageaient à évacuer l'Égypte sous trois mois et les Anglais à les transporter libres en France. Mais son gouvernement ayant refusé de reconnaître cette convention, il s'empressa de prévenir Kleber, et dégagea ainsi sa loyauté du manque de foi britannique auquel répondit la grande victoire d'Héliopolis. Ayant reçu des nouvelles instructions, il chercha, mais en vain, à reprendre les négociations sur le pied du traité d'El-Arisch ; ce ne fut qu'après la prise d'Alexandrie, à laquelle il coopéra énergiquement à la tête de ses soldats de marine, que le général Menou accéda à la convention du 24 janvier (30 août 1801).

Sidney Smith retourna alors en Angleterre ; il y reçut du peuple un accueil enthousiaste, et fut élu par la ville de Rochester pour son représentant (1802). A la reprise des hostilités contre la France, il reçut le commandement de l'escadre de la Manche (12 mars 1803), avec laquelle il attaqua vainement les flottilles françaises dans les ports d'Ostende et de Flessingue. Nommé colonel des soldats de marine (1804), puis contre-amiral (3 nov. 1805), il fut chargé, en 1806, de surveiller, avec six vaisseaux de ligne, Naples et la Méditerranée. Le ravitaillement de Gaète (avril 1806), la station de la flotte anglaise dans la baie de Naples sous les yeux même de Joseph Bonaparte, l'occupation de l'île de Caprée, signalèrent cette croisière. En 1807, il rallia le vice-amiral Duckworth dans le Levant ; ce fut sur son ordre que, le 19 février, il força le passage des Dardanelles, non sans essuyer, entre Sestos et Abydos, le feu terrible des batteries élevées à la hâte par le général Sebastiani, et détruisit, dans la mer de Marmara, une division turque de dix bâtiments de guerre. Au mois d'octobre, il reçut le commandement de la flotte destinée à protéger le Portugal contre l'invasion française, surveilla l'embarquement de la famille de Bragance pour le Brésil, et ne cessa de bloquer Lisbonne que pour passer en 1808 à la station de Rio-Janeiro. Accueilli avec la plus grande distinction par le prince régent, il jouit d'abord auprès de lui de la plus grande faveur. L'expédition contre la Guyane française et l'occupation de cette colonie fut l'effet de ses conseils et de sa coopération. Toutefois, l'appui inconsidéré qu'il accorda au parti de la princesse de Bragance, dont le but était de placer celle-ci à la tête d'un gouvernement indépendant dans les provinces de la Plata, fit solliciter son rappel par le prince de Portugal lui-même (21 juin 1809). On l'éleva, le 31 juillet 1810, au rang de vice-amiral. Il ne reprit la mer qu'en 1812 ; mais il ne rencontra aucune nouvelle occasion de se signaler. Pourvu, en 1814, d'une pension de 1,000 liv. st. par an, créé, en 1815, commandant de l'ordre du Bain, amiral le 15 juillet 1821, et lieutenant général de l'infanterie de marine en 1830, il consacra depuis la paix son existence à la fondation de la société philanthropique des *Chevaliers libérateurs des esclaves blancs ;* cette société avait pour but de lutter contre la piraterie des États barbaresques, qui faisait encore au commencement du siècle tant d'esclaves parmi les peuples de l'Europe. Homme du monde, plein d'esprit et de charme, Sidney Smith s'était fait une réputation en ce genre ; il mourut à Paris, où il s'était fixé avec sa famille. Aucun marin, Nelson excepté, ne fut plus que lui populaire en Angleterre, et chacun de ses retours dans sa patrie fut signalé par de véritables ovations nationales. La conduite chevaleresque qu'il avait tenue à l'égard de la princesse Caroline, auprès de laquelle ses attentions et ses égards avaient été incriminés en 1805, ne fut pas sans influence sur les sentiments que le peuple anglais ne cessa de lui témoigner. Eug. Asse.

Marryat, *Memoirs of admiral sir S. Smith* ; Londres, 1839, 2 vol. in-8°. — J. Barrow, *Life and correspondence of sir S. Smith ;* ibid., 1847, 2 vol. in-8°. — *English naval biography.* — Dezos de la Roquette, *Notice hist. ;* 1850.

SMITH (*Sidney*), publiciste et littérateur anglais, né en 1771, à Woodford (Essex), mort le 22 février 1845, à Londres. Il était un des trois fils (1) d'un Anglais de bonne famille, mais d'un caractère inquiet et original, et qui perdit dans des projets et des spéculations presque toute sa fortune. Sa mère (2) appartenait à une famille de protestants du Languedoc du nom d'Ollier, qui à la suite de la révocation de l'édit de Nantes avait cherché un asile en Angleterre. Il fit ses études à Winchester et Oxford avec le plus brillant succès. Son père ne lui ayant laissé que le choix entre le commerce et l'église, Sidney choisit

(1) L'aîné, *Robert*, fut avocat ; le plus jeune, *Courtenay*, se rendit dans l'Inde, où il acquit beaucoup de réputation comme juge. A sa mort (1839) sa fortune, s'élevant à 100,000 liv. st., fut partagée entre ses frères.

(2) Cette dame était remarquable par son jugement, l'énergie de son caractère, et un grand fonds de vivacité. Ce fut à elle surtout que Sidney dut les éminentes qualités qui le distinguèrent.

l'église. Après avoir passé six mois à Mont-Villiers en Normandie, pour s'y perfectionner dans la langue française, il obtint une cure dans le hameau de Netherhaven, près d'Amesbury (1796); c'était un désert à y périr d'ennui. Heureusement il plut au seigneur de la paroisse, un M. Reach, qui au bout de deux ans lui proposa le poste de précepteur de son fils. Il le conduisit à l'université d'Édimbourg (1798). Vers 1800, il épousa miss Pybus, sœur d'un des lords de l'amirauté; mais cette union, fort heureuse du reste, loin de lui apporter quelque avantage, ne fit que lui créer des embarras pécuniaires, dont il ne put sortir qu'en vendant un riche collier de sa femme et en se chargeant d'éducations particulières. Smith trouva aussi une autre ressource dans les travaux littéraires. « A cette époque, dit-il, les principes de la révolution française dominaient complétement à Édimbourg, et il n'est pas possible d'imaginer un état de société plus violent et plus agité. Parmi les personnes dont j'avais d'abord fait la connaissance étaient lord Jeffrey, lord Murray et lord Brougham, alors jeunes et sans titres, et très-libéraux dans leurs principes. Un jour que nous étions chez Jeffrey, je proposai d'établir une Revue. L'idée fut accueillie avec acclamations. On me nomma directeur, et le premier numéro parut quelques mois après (10 oct. 1802). » Telle fut l'origine de la célèbre *Revue d'Édimbourg*, qui en peu d'années s'éleva au plus haut degré de popularité. Ce fut là que Smith commença sa brillante carrière de réformes politiques et morales; il s'y montra constamment un publiciste indépendant, un défenseur aussi zélé que spirituel des idées libérales. En 1803, il vint s'établir à Londres. Ses commencements furent difficiles. Mal vu du gouvernement tory à cause de ses opinions, sans emploi fixe, il se vit souvent aux prises avec la gêne. Il donna à l'Institution royale une série de *lectures* sur la philosophie morale (1). Il fut appelé à prononcer dans diverses églises des sermons, qui accrurent sa réputation et ses ressources. Il continuait à fournir des articles remarquables à la *Revue*. Il put enfin prendre une maison modeste, et y réunir à souper, une fois par semaine, quelques amis choisis. Ces réunions devinrent célèbres par le charme et la vivacité de conversation, et Smith y apportait une verve et un entrain intarissables.

(1) Voici comment il en parle : « Je ne savais pas un mot de philosophie morale, mais en revanche je ne savais que trop qu'il me fallait 5,000 francs pour meubler une maison. J'eus un succès prodigieux; la rue d'Albemarle était encombrée de voitures, et jamais, autant qu'il m'en souvient, supercherie littéraire n'excita un tel tapage. Chaque semaine j'avais sur la conception et la perception quelque théorie toute neuve, et je l'exposais le plus simplement du monde, à grand renfort de paroles, et avec un aplomb qui se conçoit à peine dans une époque si défiante. » Ce *Cours de philosophie morale*, il fut retrouvé après sa mort et publié en 1850 (Londres, in-8°); s'il n'a point de valeur comme système, il offre un curieux mélange de brillants paradoxes, de fines plaisanteries, de bon sens et d'esprit libéral.

Pendant le passage rapide des whigs au ministère (1806-1807), Sidney Smith avait obtenu le bénéfice de Foston-le-Clay (Yorkshire); il dut se résigner à une résidence permanente, et alla s'y établir avec sa famille (1807). En 1808, il publia sous le nom de Plymley les *Lettres au sujet des catholiques, à mon frère Abraham*, où il faisait ressortir le danger du système d'intolérance suivi alors par l'Angleterre. Le succès en fut tel qu'on en vendit plus de vingt mille exemplaires. Le gouvernement, voyant l'esprit public très-agité, essaya en vain d'en découvrir l'auteur. Le secret fut bien gardé. Vers 1825, le duc de Devonshire lui accorda le bénéfice de Londesborough, qu'il cumula avec Foston, jusqu'à ce que le neveu du duc fut en âge d'en prendre possession. En 1826, il fit un voyage à Paris. Il en a consigné les impressions dans des lettres à sa femme; et il y annonce en termes précis la chute des Bourbons. Peu après, lord Lyndhurst, alors chancelier, dédaignant les considérations de parti, lui donna un canonicat à Bristol, sans qu'il l'eût demandé (1826), et le mit à même d'échanger Foston pour Combe Florey, dans le Somerset, séjour plus agréable et plus avantageux (1829). L'arrivée des whigs au pouvoir fit obtenir à leur vaillant champion le titre de chanoine de Saint-Paul à Londres (1831). L'agitation que produisit le bill de réforme lui fournit l'occasion d'écrire une série de lettres, qu'il intitula : *Lettres à Swing* (1832). Un de ses derniers écrits, *Petition and letters on american repudiation*, eut pour objet de réclamer le payement des sommes considérables qu'il avait placées dans les actions de l'État de Pennsylvanie. Il recueillit et publia ses articles de la *Revue*, à laquelle il avait cessé de collaborer depuis 1826, et y ajouta tout ce qu'il avait fait paraître à part, comme *Letters on the ecclesiastical commissions*, *Sermons and Speeches*, *On the ballot*, *Letters on railways*, etc. (Londres, 1842, 5 vol. in-8°). En 1855, sa fille lady Holland a publié une partie de sa correspondance (Londres, 2 vol. in-8°), précédée d'une notice biographique. M. Guizot a rendu hommage à la supériorité de son esprit comme à son caractère. « A l'âge de soixante-neuf ans, dit-il, Sidney Smith conservait encore cette vive originalité d'imagination et d'esprit, cette verve inattendue et plaisante qui l'avait rendu célèbre dans les salons. Peut-être sa gaieté intarissable et parfois bouffonne n'était pas toujours en harmonie avec les sévères convenances de sa situation comme ecclésiastique; mais, quelque soin scrupuleux qu'il apportât à remplir tous les devoirs de son état, il n'avait pu changer sa nature. D'ailleurs, le meilleur des hommes, aussi doux que courageux, plein de charité chrétienne comme de sincérité libérale; prédicateur efficace dans sa chaire autant que critique éminent dans la *Revue d'Édimbourg*, et dont les sermons, recueillis après sa mort, valent bien ses articles, et couvrent amplement ce qu'il

pouvait y avoir d'excessif dans ses saillies de moquerie et de gaieté. » J. C.

The english Cyclopædia (biogr.). — *Edinburgh Review*, juillet 1855. — *London Quarterly Review*, juillet et oct. 1855. — Guizot, *Mémoires*, t. V. — *Revue des deux mondes*, 15 oct. 1844.

SMITH (*Joseph*), fondateur de la secte des Mormons, né le 23 décembre 1805, à Sharon (État de Vermont), tué le 27 juin 1844, à Carthage. Sa mère était d'une piété vive et naïve; son père, ruiné de bonne heure dans une spéculation de *ginseng* (sorte de thé cristallisé), soutenait péniblement sa nombreuse famille des produits d'une exploitation agricole. Ils étaient membres de l'église presbytérienne. En 1820 il assista, avec ses parents, à Manchester (comté d'Ontario), à un *revival*, sorte de conférence religieuse où se réunissent les dissidents, et dont sa jeune imagination fut frappée. Il avait alors quinze ans, lisait assez couramment, écrivait mal et savait à peu près les quatre règles. Au milieu des débats religieux du *revival*, Joseph se crut un instant porté vers les méthodistes; mais le sentiment qui finit par dominer en lui fut un éloignement égal pour toutes les sectes. Voici comme il a raconté lui-même cette crise décisive de son existence : « Pendant que mon esprit souffrait, je vins à lire un jour le verset du chapitre Ier de l'*Épître de saint Jacques*, lequel est ainsi conçu : « Si quelqu'un de vous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu, qui la donne à tous libéralement..., et elle lui sera donnée. » Jamais passage des Écritures n'alla au cœur d'un homme avec plus de force que celui-ci au mien. Il me remua jusqu'au fond de l'âme... J'en vins à conclure que je devais rester dans l'obscurité et le chaos, ou faire ce que Jacques ordonne, demander à Dieu la sagesse (1) ». C'est à la suite de cette lecture que, se retirant dans un bois voisin de Manchester pour s'adresser à Dieu, il y eut sa première vision. « Me voyant seul, dit-il, je m'agenouillai et adressai à Dieu les désirs de mon cœur. A peine eus-je fait cela, qu'un certain pouvoir s'empara de moi, et fit sur mon être un effet si extraordinaire que ma langue en demeura paralysée. Dans ce moment de détresse suprême, je vis directement au-dessus de ma tête une colonne de lumière, dont l'éclat surpassait celui du soleil et qui descendit jusque sur moi, où elle s'arrêta. Tandis que la lumière reposait sur moi, je vis deux personnes dont la splendeur et la gloire étaient au-dessus de toute description; elles se tenaient debout en l'air au-dessus de moi. L'une d'elles me parla, m'appelant par mon nom, et me dit, en me montrant l'autre : « C'est ici mon fils bien aimé, écoute-le. » En même temps il recevait de Dieu la promesse de l'entière possession de l'Évangile, avec l'ordre de ne se joindre à aucune des églises existantes. Trois ans après, le 21 septembre 1823, Joseph avait une seconde, une troisième et une quatrième vision, dans lesquelles « un ange » lui révélait une seconde venue du Messie, l'œuvre évangélique à laquelle Dieu l'appelait, et l'existence d'un livre écrit sur des lames d'or et contenant à la fois et l'histoire des anciens habitants de l'Amérique, descendants du peuple juif (*voy.* BRIGHAM), et l'Évangile éternel tel que Jésus le leur avait annoncé. Sur une éminence voisine de Manchester, Joseph, guidé par ses révélations, découvrit, sous un rocher « un coffre formé de pierres reliées entre elles aux angles par du ciment ». Au fond se trouvaient les *plaques d'or*, ou nouveau livre, et l'Urim-Thummim, ou pectoral du grand-prêtre. Ce ne fut que le 22 septembre 1827 que Joseph obtint de l'ange la permission d'en prendre possession pour en composer l'Évangile de la religion nouvelle; mais ils devaient lui être repris dès qu'ils auraient servi à accomplir l'œuvre dont il était chargé par Dieu; en mai 1828 il avait cessé de les posséder (1). Tel est le récit, en quelque sorte orthodoxe, de la naissance de la religion des Mormons. Il importait, pour deux raisons, de l'emprunter à leurs livres, la première parce que nulle part ailleurs on ne trouve la preuve de ces faits, la seconde parce qu'il n'est pas sans intérêt de tenir en quelque sorte dans sa main les origines historiques de cette religion, née sous nos yeux, mais si en dehors de nos habitudes de raison et d'examen.

A côté de la légende, plaçons l'histoire et la critique. Au lieu du jeune et pieux *farmer-boy*, les biographes représentent Joseph Smith plus occupé à vagabonder ou à spéculer sur la crédulité humaine qu'à prier et à remuer la terre. En octobre 1825, la pauvreté de sa famille le forçait à se mettre au service d'un propriétaire de mines d'argent en Pennsylvanie. Le 18 janvier 1827, il se maria (2). La possession des fameuses plaques, qu'il n'avait pas sans doute laissé ignorer, le nouveau rôle que dès lors il essaya de prétendre, lui suscitèrent des difficultés qu'indique suffisamment son départ subit pour le comté de Susquehanna (Pennsylvanie). Les membres de

(1) Note rédigée par J. Smith lui-même et insérée dans *Original history of the religious denominations at present existing in the United States*, de D. Rapp; Philadelphie, 1844, 8 vol.

(1) Comme on peut avoir une légitime curiosité de connaître ces objets sacrés, voici ce qu'en dit la mère de Smith, qui les vit : « L'Urim-Thummim consistait en deux diamants triangulaires, enchâssés dans du verre et montés en argent, de façon à ressembler à d'anciennes besicles. Les plaques avaient l'apparence de l'or, d'une dimension de sept pouces de large sur huit de long, et d'une épaisseur un peu moins forte que celle d'une feuille de fer-blanc. Des caractères égyptiens étaient gravés sur les deux côtés de chaque plaque, et la totalité était reliée en un volume comme les feuilles d'un livre, avec trois anneaux pour les fermer. Le volume avait six pouces d'épaisseur. Une partie des plaques était scellée.... Les caractères des plaques qui n'étaient pas scellées étaient petits et admirablement gravés. »

(2) Sa femme, Emma Hale, était intelligente; elle seconda Joseph devenu prophète, mais jusqu'à la polygamie exclusivement : car on prétend qu'elle se sépara de lui lorsqu'il eut inauguré la doctrine de la *femme spirituelle*.

sa famille et un fermier, nommé Harris, furent ses premiers adeptes. Ce fut dans sa nouvelle résidence que, d'après son propre récit, il copia et traduisit, avec l'aide divin de l'Urim-Thummim, les caractères des plaques. Harris, qui avait vendu sa ferme pour subvenir aux besoins de la foi nouvelle, montra, autant par défiance que par zèle religieux, cette copie et cette traduction au professeur Anthon, de New-York, lequel lui donna un certificat en bonne forme constatant « que ces caractères étaient véritables, et que ceux qui avaient été traduits l'avaient été fidèlement (1). » Au mois d'avril 1829, un certain Olivier Cowdery, maître d'école, s'adjoignit à Joseph, et lui servit de secrétaire pour la traduction du *Livre de Mormon*. Dans une première vision commune, ils avaient reçu le baptême et la prêtrise; quand la traduction fut achevée, une seconde vision vint fort à propos pour consacrer leur œuvre. Dans cette dernière, Cowdery, Whitmer et Harris furent désignés à Smith pour être les témoins de l'authenticité divine de ce livre; ils se rendirent tous quatre dans un bois voisin, et il fut dressé procès-verbal « qu'un ange de Dieu était venu du ciel et qu'il avait apporté et placé les plaques devant leurs yeux, de sorte qu'ils les avaient pu distinctement voir, ainsi que les caractères qui y étaient gravés ». Alors parut, au printemps de 1830, le *Livre de Mormon* (Book of Mormon), imprimé à Palmyra (New-York) et tiré à 5,000 exemplaires (2). Ce livre, tout bizarre qu'il était, et quoique revendiqué, dès son apparition, comme l'œuvre du ministre presbytérien Salomon Spalding (*voy.* BRIGHAM), fit rapidement son chemin.

Ce fut le 6 avril 1830, dans une maisonnette de Manchester, que la nouvelle église reçut sa première organisation. Elle se composait de six membres; mais dès le mois d'août le ministre Parley Pratt, homme éloquent, et son frère, Orson Pratt, embrassaient la doctrine de Smith et étaient imités par le ministre campbellite de Kirtland (Ohio), Sidney Rigdon. Un premier temple fut alors bâti sur les bords du lac Erié, et le 2 août 1831, à quelques milles d'Indépendence, dans l'État de Missouri, Smith jeta les fondements de la cité de Sion et du grand temple. De 1831 à 1833 le nombre des Mormons s'accrut rapidement; mais bientôt la lutte s'engagea entre les habitants du pays et les nouveaux venus. Désarmés, sur l'ordre du gouverneur Boggs, à la parole duquel ils s'étaient fiés, les Mormons furent, dans les journées des 5 et 6 novembre 1835, assaillis, dépouillés et enfin chassés du comté de Jackson. Ils se réfugièrent alors dans les comtés de Clay, de Caldwell, puis à Far-West. C'est dans cette dernière ville que Smith lui-même vint s'établir, en janvier 1838, après avoir fui de l'Ohio, devant la révolte et l'apostasie de trente de ses adeptes. De plus rudes épreuves l'attendaient encore dans cette partie du Missouri. Les opinions politiques en furent l'origine : menacés dans leur suprématie par les nouveaux venus et leur union inébranlable devant le scrutin, les anciens habitants prirent les armes contre les Mormons. Le 31 octobre 1838, Smith était arrêté avec six des siens et condamné à mort par une cour martiale, dont la sentence inique ne fut pas exécutée; mais on saccagea la ville de Far-West; on tua ou l'on chassa les Mormons; quant à Smith, parvenu à s'échapper après six mois de captivité, il passa avec les siens dans l'Illinois (avril 1839). C'est là, par suite de cette énergie si remarquable chez les Mormons, que s'éleva bientôt la nouvelle cité de Nauvoo, ou *la Belle*, comme ils l'appelèrent avec amour. Cependant Smith était allé à Washington demander justice au président van Buren, et réclamer une indemnité de 1,381,044 dollars. Il en reçut cette réponse, pleine de philosophie pratique : « Monsieur, votre cause est juste, mais je ne puis rien faire pour vous; si je prenais votre parti, je perdrais la voix du Missouri. » Plus heureux à son retour dans l'Illinois, il obtint des législateurs de Springfield une espèce de charte qui faisait de Nauvoo un véritable État indépendant et lui accordait une milice particulière (décembre 1840). Le 6 avril 1841, cette force armée s'élevait à 1,400 hommes; un nouveau temple, qui devait dépasser en splendeur tous les édifices religieux connus, s'élevait rapidement : la ville comptait deux mille maisons et près de seize mille habitants. Plus de trente mille Mormons habitaient le seul comté de Hancock, et Smith évaluait alors à cent cinquante mille le nombre de ses adeptes. Mais, au milieu même de ses succès, il avait toujours à lutter soit contre les populations hostiles au milieu desquelles il développait ses doctrines, sociales autant que religieuses, soit contre les rivalités intestines qui travaillaient déjà son église naissante. C'est ainsi que le 5 juin 1841 il était arrêté par ordre du gouverneur, pour répondre à l'accusation « de meurtre, de trahison, de pillage, et d'*incendiarisme* ». Cinq jours après il était

(1) Il faut avouer que cette pièce serait d'une certaine valeur historique si elle était représentée; mais malheureusement M. Anthon, plus sceptique encore que savant, l'aurait, à ce que déclare Harris, déchirée en apprenant l'origine surnaturelle des objets soumis à son appréciation. Voici du reste la description (la seule qui existe) que donne M. Anthon du manuscrit qui lui fut présenté. « C'était en vérité un singulier griffonnage que ce papier. Il contenait toutes sortes de caractères irrégulièrement tracés, disposés en colonnes, et évidemment écrits par quelqu'un qui avait eu simultanément sous les yeux différents alphabets. C'était des lettres grecques et hébraïques, des croix et des arabesques, des lettres romaines renversées ou couchées, disposées en rangées perpendiculaires : le tout terminé par un cercle grossièrement formé et enjolivé de signes singuliers et certainement copiés sur le calendrier découvert par Humboldt, mais de telle façon cependant qu'on pouvait difficilement en découvrir l'origine. » (*Lettre à M. Howe*, 17 février 1834.)

(2) Il a été traduit en français, Paris, 1852, in-8°. On trouve aussi des révélations de Smith dans le *Book of doctrine and covenant*; Liverpol.

relâché. Des apostats, ses anciens adeptes, allaient faire naître les attaques où il devait périr. Le 10 juin paraissait à Nauvoo le 1er n° de l'*Expositor;* il contenait la déposition de seize femmes, accusant d'immoralité le prophète et ses principaux dignitaires. Smith répondit à cette attaque en convoquant le conseil municipal, qui déclara le nouveau journal *un fléau public*, et le supprima par arrêt. Le même jour l'imprimerie du journal était détruite par ordre. Les adversaires de Smith se retirèrent en armes à Carthage, et furent soutenus par le gouverneur, Thomas Ford, qui déclara que le conseil de Nauvoo avait excédé ses pouvoirs, et ordonna à Smith de se remettre aux mains de la justice. Mais si Joseph avait d'abord agi trop en maître absolu, il montra alors une espèce de grandeur et d'abnégation qu'il faut reconnaître. Il ordonna à la milice de déposer les armes, et, confiant dans le serment du gouverneur, il se rendit lui-même à la prison de Carthage, accompagné de son frère Hiram, de John Taylor et de Richards (24 juin). Il disait aux siens : « Je m'en vais comme un agneau à la boucherie; mais je suis calme comme un beau soir d'été. Ma conscience ne me reproche rien. » Le 27, huit hommes seulement gardaient la prison; à cinq heures du soir, les ennemis de Smith, au nombre de deux cents, y pénétrèrent en armes. Frappé le premier à la tête, Hiram tombe mort; John Taylor reçoit cinq blessures, et Smith, après avoir blessé un des assaillants, est atteint de deux balles au moment où il s'élançait par la fenêtre. « Seigneur, mon Dieu ! » s'écria-t-il en tombant. Son corps n'était déjà plus qu'un cadavre lorsqu'on l'adossa contre la margelle d'un puits pour le faire fusiller par quatre hommes. Les adeptes de Smith racontent qu'un de ses assassins, s'approchant pour trancher la tête au cadavre, recula frappé en plein visage par un éclair. E. A.

Ouvrages cités à l'art. BRIGHAM.

SMITS (*Dirk*), poëte hollandais, né en 1702, à Rotterdam, où il est mort, en 1752. Après s'être livré à de sérieuses études sur sa langue maternelle, il se fit connaître par quelques poésies légères, où brillait autant de naturel que d'imagination. A la fois musicien et poëte, il sut donner à ses vers une douceur, une harmonie que l'on aimerait à trouver plus souvent chez les écrivains de l'Europe septentrionale. Son pays natal lui fournit le sujet de diverses compositions, et Smits devint le chef de l'école des rivières de la Hollande, comme Wordsworth le fut de l'école des lacs. La paix d'Aix-la-Chapelle a aussi inspiré sa muse, et le poëme qu'il composa se trouve dans le t. 1er du recueil de ses poésies, où l'on remarque également quelques traductions du grec, de l'anglais et du latin : *Israels Baelfegor* (Le Culte de Belphégor chez le peuple d'Israel, ou la Volupté punie); Rotterdam, 1737, in-4°, poëme héroïque; *De Rotte Stroom* (la Rotte); Rotterdam, 1750, in-4°, etc. Ce recueil a été publié après la mort de Smits par Abraham Versteeg, qui l'a fait précéder d'une notice; Rotterdam, 1758-1764, 3 vol. in-4°.

Kampen, *Histoire de la littérature.* — De Vries, *Hist. de la poésie hollandaise*, t. II, p. 132-148. — Chalmot, *Biogr. Woordenboek.*

SMOLLETT (*Tobias-George*), littérateur anglais, né en 1721, à Dalquhurn (Écosse), mort près de Livourne, le 21 octobre 1771. Après avoir fait de bonnes études classiques au collége de Dumbarton, il apprit la médecine à Glasgow, sous le praticien Gordon; mais la littérature avait pour lui des charmes plus puissants, et il cherchait sa voie par différents essais sans but déterminé, quoique avec une certaine tendance vers la peinture satirique des mœurs et des caractères. En 1741, il s'embarqua comme chirurgien pour l'expédition de Carthagène; mais il quitta bientôt le service, et continua de voyager en Amérique, et notamment à la Jamaïque, où il connut Anne Lascelles, qu'il épousa plus tard. A son retour en Angleterre (1746), il trouva le pays tout palpitant encore de la grande tentative jacobite et de la réaction violente qui l'avait suivie. Son âme écossaise s'émut, et dans l'ode des *Tears of Scotland* il rencontra l'inspiration poétique, mieux que dans les satires et essais dramatiques qui suivirent (*Reproof, Advice, Alceste,* etc.). En 1748 parut *Roderick Random* (2 vol. in-12), le premier et le meilleur des romans de Smollett. On y trouve cette *humour* franche mais un peu triviale, ces peintures de mœurs populaires qui rappellent souvent Pigault-Lebrun. « L'auteur, dit un critique anglais, connaît les singularités des caractères plutôt que les vrais mobiles des actions humaines. Il a le coup d'œil qui saisit avec sagacité les différences superficielles des manières et des physionomies, mais non le regard qui pénètre dans les mœurs. » Smollett fit un court séjour à Paris en 1750; mais ses préjugés contre les Français et sa connaissance imparfaite de leur langue l'empêchèrent d'appliquer à l'étude de nos mœurs ses qualités d'observation ordinaires. En 1751, il publia *Peregrine Pickle,* roman qui n'eut pas moins de succès que *Roderick Random.* Néanmoins il crut devoir reprendre l'exercice de la profession médicale, et dès le mois de juin 1750 il s'était fait recevoir docteur au collége Maréchal à Aberdeen; mais il revint bientôt à la littérature, en donnant successivement au public les *Adventures of Ferdinand count Fathom* (1754, 2 vol.), une traduction de *Don Quichotte* (1755), et une pâle imitation de ce roman, *Sir Lancelot Greaves* (1762, 2 vol.), ouvrages qui n'eurent qu'un succès contesté. Il essaya aussi de la direction d'une revue, *the Critical Review;* mais, jaloux, irritable et vain, il n'avait aucune des qualités qui peuvent faire réussir une entreprise de ce genre, et s'attira une condamnation qui l'en eut bientôt dégoûté. La comédie des *Reprisal, or the Tars of old England,* destinée à seconder le mouvement

de l'opinion publique au moment d'une guerre contre la France (1757), atteignit ce but, grâce aux types de marin, dans lesquels l'auteur excellait, mais aussi, il faut le dire, par l'appel aux passions les plus grossières qui aient jamais divisé les deux peuples. Smollett obtint un succès de meilleur aloi en publiant deux grands ouvrages historiques : *Complete History of England from the earliest times to the treaty of Aix-la-Chapelle;* Londres, 1757, 6 vol. in-4°; et la *Continuation* de cette histoire de 1748 à 1764; ibid., 1758-1765, 16 vol. in-8°. Cette dernière a été souvent réimprimée et traduite à la suite de l'*Histoire* de Hume, dont elle a partagé le succès et la popularité. Smollett n'avait cependant des qualités de l'historien ni la profondeur ni l'impartialité, mais un style clair et facile, qui lui permettait de vulgariser avec succès les pensées d'autrui. La tournure de son esprit le rendait plus propre à la profession de publiciste, ou, si l'on veut, de pamphlétaire. L'administration impopulaire de lord Bute (1762) acquit en lui un avocat officieux; mais le *Briton* (tel était le nom du recueil dirigé par Smollett) trouva bientôt dans le *North Briton* de Wilkes un adversaire redoutable, qui le réduisit au silence. Du reste, le ministre agit si peu pour son défenseur que celui-ci le fit figurer, avec plusieurs hommes politiques du temps, dans sa vigoureuse satire : *the Adventures of an atom* (1769). Vers cette époque Smollett prêta sa plume ou son nom à plusieurs entreprises de librairie plutôt que de littérature, parmi lesquelles nous remarquons une traduction des *Œuvres de Voltaire.* Déjà, en juin 1763, Smollett avait fait sur le continent un voyage dont il avait publié la relation à son retour (*Travels through France and Italy;* 1766, 2 vol. in-8°). Le ton de cet ouvrage ne justifie que trop le portrait piquant que Sterne, dans son *Voyage sentimental*, a tracé de l'auteur, sous le nom du docteur Smelfungus « qui de Boulogne à Paris et de Paris à Rome a tout vu à travers le spleen et la jaunisse ». L'état de sa santé le força de nouveau, en 1770, à chercher en Italie un plus doux climat, et ce fut pendant le trajet qu'il écrivit son *Expedition of Humphrey Clinker* (1771, 3 vol. in-12), le dernier de ses ouvrages, et qui n'est pas l'un des moins piquants. L'auteur languit pendant tout l'été de 1771, dans une campagne auprès de Livourne, et y mourut, à l'âge de cinquante et un ans.

Les cinq romans de Smollett ont été traduits en français; son *Histoire d'Angleterre* a donné lieu à deux versions, l'une par Targe (Paris, 1759-1768, 24 vol. in-12), l'autre par divers et revue par Campenon (ibid., 1819-1822, 11 vol. in-8°). On a publié un choix des œuvres littéraires de cet écrivain (*Works;* Londres, 1797, 8 vol. gr. in-8°; 6e édit., Édimbourg, 1820), avec une notice de J. Moore. E.-J.-B. Rathery.

Memoirs of the life and writings of Dr Smollett, à la tête d'une édition de ses *Poems and Plays*, publiée en 1784, par T. Evans. — R. Anderson, *Life of T. Smollett*; Édimbourg, 1803, in-8°. — W. Scott, *Biogr. memoirs of eminent novelists.*

SNAYERS (*Pierre*), peintre flamand, né à Anvers, en 1593, mort à Bruxelles, en 1670. Il paraît avoir appris chez van Balen les éléments de son art. Son pinceau spirituel et facile s'est exercé avec succès dans divers genres : il a fait un assez grand nombre de paysages, mais il est avant tout peintre de batailles. Après avoir voyagé dans sa jeunesse, il devint peintre de l'archiduc Albert, gouverneur des Pays-Bas, et il alla demeurer à Bruxelles. Ce prince étant mort, il resta attaché à la maison du cardinal infant. Les principaux tableaux de Snayers sont aujourd'hui en Allemagne et au musée de Madrid. Excellent praticien, il fut le maître de van der Meulen. P. M.

Corneille de Bie, *Gulden Cabinet.* — Baldinucci, *Notizie de' professori del disegno*, t. XII.

SNELL de Royen (*Rodolphe*), mathématicien hollandais, né en 1547, à Oudewarden, mort en 1613, à Leyde. Il fréquenta les écoles d'Allemagne et d'Italie, faisant de la médecine sa principale étude. Vers 1579 il se mit à enseigner les mathématiques, et fut appelé à Leyde, où la dernière année de sa vie il fit un cours d'hébreu. Disciple de Ramus, il avait adopté et commenté ses méthodes d'enseignement; en outre il a laissé : *Annotationes in ethicam, physicam, sphæram Corn. Valerii;* Francfort, 1596, in-8°; — *Apollonius batavus, seu resuscitata Apollonii geometria;* Leyde, 1597, in-8°; — *Commentarius in rhetoricam Thalæi;* ibid., 1617, in-8°.

Snell de Royen (*Willebrod*), géomètre, fils du précédent, né en 1591, à Leyde, où il est mort, le 31 octobre 1626. L'étude des mathématiques remplit sa courte existence. Entraîné par une sorte de passion, il s'y livra avec tant d'ardeur qu'à dix-sept ans il essaya de restituer le traité perdu d'Apollonius *De sectione determinata* (1608, in-4°), et qu'à dix-neuf ans il fut en état d'expliquer les premiers livres de l'*Almageste* de Ptolémée. Puis il parcourut la France et l'Allemagne, et recueillit les leçons de Kepler et de Tycho Brahe, avec lesquels il demeura en commerce de lettres. En 1613 il succéda à son père dans la chaire de mathématiques. Des infirmités précoces le conduisirent au tombeau, à trente-cinq ans. Deux découvertes ont placé Snellius au premier rang des géomètres : il trouva la vraie loi de la réfraction, ainsi que Vossius et Huyghens s'en portent garants; et il détermina le premier la grandeur de la terre par la mesure géométrique et astronomique d'un arc du méridien. L'opération qu'il entreprit entre les villes d'Alkmaër et de Berg-op-Zoom a manqué d'exactitude, mais ce fut, comme l'a démontré Musschenbroek, à cause de l'imperfection des instruments dont on se servait alors. On a de Snel-

lius : *De re numaria ;* Anvers, 1613, in-8° : exposé des monnaies anciennes ; — *Eratosthenes batavus, sive de terræ ambitus vera quantitate;* Leyde, 1617, in-4° : il y traite de la vraie méthode à employer pour mesurer un arc du méridien, méthode qui a servi depuis à tous les savants qui se sont occupés de la figure de la terre ; — *Descriptio cometæ novembris* 1618; Leyde, 1619, in-4° ; — *Cyclometricus, seu De circuli dimensione;* ibid., 1621, in-4° : ces recherches sur la mesure approchée du cercle contiennent, selon Montucla, bien des choses remarquables ; — *De cursu navium et re navali;* ibid., 1624, in-8° ; — *Doctrinæ triangulorum canonicæ lib. IV;* ibid., 1627, in-8°. Ce savant a publié les *Observationes Hassiacæ* (Leyde, 1618, in-4°), c'est-à-dire les observations du landgrave de Hesse, de Regiomontanus et de Walter ; et il a traduit en latin des ouvrages flamands de Stevin et de van Keulen.

Foppens, *Bibl. belgica.* — *Sylloge epistolarum virorum clarissim.;* Leyde, 1708, in-8°, p. 219 et suiv. — Freher, *Theatrum.* — Montucla, *Hist. des. mathém.*, l. II. — Delambre, *Hist. de l'Astronomie mod.*, l. II, p. 92-119.

SNEYDERS. *Voy.* SNYDERS.

SNORRI STURLUSON, historien et poëte islandais, né en 1178, dans le Dala-Syssil, district occidental de l'Islande, assassiné le 22 septembre 1241. Il était d'une ancienne et illustre famille ; il comptait parmi ses ancêtres des rois de Suède et de Norvége. Dès l'âge de trois ans il fut confié aux soins de Jon Loptson, l'homme le plus instruit de l'Islande, petit-fils de Sœmund, l'auteur de l'ancienne Edda. Resté sans fortune à la mort de son père, il épousa, en 1198, une jeune fille très-riche, dont il fit fructifier la dot avec une habileté souvent trop exempte de scrupules. En 1209, il acquit le domaine de Reykiaholt, dans la partie méridionale de l'île ; il l'entoura de fortifications, et y fit élever d'après ses plans de très-belles constructions, entre autres une salle de bain qui existe encore aujourd'hui. Il fut mêlé à une quantité de ces sanglantes querelles particulières, que les assemblées du peuple, ou *thing*, ne pouvaient pas toujours terminer. En 1213, il composa sa première pièce de vers, qui eut du retentissement, un panégyrique du roi de Norvége Haquin IV. En 1218, il se rendit en Norvége ; fort bien accueilli par le *jarl* Skuli, il le décida à ne pas donner suite à ses projets de guerre contre l'Islande, qu'il promit de soumettre à son autorité par des voies détournées. Après avoir reçu du *jarl* de riches présents et de hautes dignités, il revint en 1220 dans son pays natal. En 1224, à propos du partage des biens de sa mère, il se brouilla avec son frère, Sigwat, et Sturla, le fils de celui-ci ; cette querelle, qui troubla presque tout le pays et qui amena beaucoup de meurtres et autres crimes, ne fut terminée qu'en 1230 (1). A cette époque commença son démêlé avec son gendre Kolbein ; ils dévastèrent mutuellement leurs domaines, et se livrèrent même des batailles rangées. Urækia, fils de Snorri, ayant pillé les possessions de son oncle Sigwat et de son cousin Sturla, il s'en suivit une guerre civile, où Snorri fut entraîné et qui se termina, en 1237, par la victoire de ses adversaires ; il se rendit alors en Norvége, auprès de Skuli, qui, devenu duc, était en mésintelligence avec le roi Haquin V. Snorri composa plusieurs pièces de vers contre le roi, qui lui fit défendre de retourner en Islande ; mais il ne tint aucun compte de cet ordre, et revint en 1238 dans son pays, dès qu'il eut appris que la puissance de ses ennemis était abattue. Le roi, pour se venger, chargea Gissur et Kolbein, gendres de Snorri, qui convoitaient ses immenses richesses, de s'emparer de lui mort ou vif ; ils profitèrent de la querelle qui s'éleva en 1241 entre Snorri et ses beaux-fils, enfants de sa seconde femme, Hallweig, pour le surprendre à Reykiaholt sans défense, et ils le firent massacrer. Il avait exercé quatre fois les fonctions de *lægsœgumadur*, ou suprême juge ; les princes de Norvége l'avaient créé baron et ensuite *jarl*. Ses fils et filles moururent sans postérité, sauf Thordis, une de ses filles, qu'il avait eue d'une de ses nombreuses concubines, et qui laissa un fils, Einar, dont descendent plusieurs des premières familles islandaises de nos jours.

Snorri connaissait à fond les traditions historiques et religieuses de l'Islande et de la Norvége ; et il était passé maître dans l'art des scaldes, consistant à aligner les périphrases les plus énigmatiques selon des mesures de vers compliquées à l'excès. On a de lui : *Edda*, appelée la seconde ou *Snorra Edda*, par rapport à l'ancienne *Edda* de Sœmund ; cet exposé méthodique et en prose de la mythologie scandinave a été publié à Copenhague, 1665, in-4°, par Resenius, avec trad. latine ; ibid., 1746, in-4°, par Gæransson, avec trad. latine, et par Rask, Stockholm, 1818. A ce livre, qui a été traduit en danois (Copenhague, 1808), en allemand (Berlin, 1812), et en français (Genève, 1787), se trouve annexée la *Skallda*, ou *Art poétique*, dont une partie, celle qui concerne les *périphrases*, est de Snorri ; le reste est de son cousin Olaf Thordarson, qui a intercalé dans son travail des vers de Snorri. (*Voy.* sur l'*Edda* P.-Er. Muller, *Uber die Echtheit der Asalehre und den Werth der Snorrischen Edda;* Copenhague, 1811, in-8°, et le commentaire de M. Bergmann sur *la Fascination de Gulfi*, partie de l'*Edda* qu'il a traduite ; Strasbourg, 1862, in-8°) ; — *Heimskringla* (Le Globe du monde) ; Stockholm, 1697, 2 vol. in-fol., avec trad. latine et suédoise ; Copenhague, 1777-1826, 6 vol. in-fol., avec trad. latine et danoise : excellente édition, due à Schœning et aux deux Thorlacius. L'*Heimskrin-*

(1) A l'un des *thing* où l'on essaya de concilier le différend, Snorri parut avec huit cent cinquante partisans tout armés.

gla, qui a été traduite en danois (Copenhague, 1633, 1751, in-4°; Christiania, 1838-40, 5 vol. gr. in-4°), en allemand, la première moitié seulement, par Wachter (Leipzig, 1835, 2 vol. in-8°), en entier et par Moknike (Stralsund, 1837), en anglais (Londres, 1844, 3 vol. in-8°), est ainsi nommée parce que le premier chapitre commence par le mot de *Heimskringla*. C'est une chronique étendue des rois véritables et fabuleux de la Norvége; en tête se trouve la *saga* des *Ynglinges*, ou premiers rois de Suède, ancêtres de Harald, premier roi de Norvége. Ce livre, qui est la base de l'histoire de la Scandinavie septentrionale, est écrit d'un style aussi énergique qu'attachant et plein d'élévation. Snorri, qui avait à sa disposition les travaux historiques d'Ari et de Sœmund et les chants des scaldes, dont il a intercalé de nombreux fragments dans son récit, avec un sens critique si rare alors, a extrait de ces sources et des traditions orales qu'il avait recueillies, un livre, qui seul parmi les productions de ce genre au moyen âge peut être comparé aux histoires de Tite Live et d'Hérodote. (*Voy.* P.-Er. Muller, *De Snorronis fontibus*, Copenhague, 1820, in-4°; et Cronholm, *De Snorronis historia*, Lund, 1841, in-8°.) E. G.

Sturlunga-Saga; Copenhague, 1822, in-4° : histoire complète de la famille des *Sturlunges*, écrite par Sturla, cousin de Snorri, ce qui en concerne ce dernier a été traduit en allemand par Wachter en tête de sa version de l'*Heimskringla*. — Finnz Jonsson, *Vita Snorronis*, dans l'*Historia ecclesiastica Islandiæ* et dans le t. I de la grande édition de l'*Heimskringla*. — Ampère, *Littérature et Voyages*. — Finn Magnussen, *Vie de Snorri* dans le t. XIX des *Mémoires* de la Société de littérature scandinave, Copenhague, 1823.

SNOUCKAERT (*Guillaume*), en latin *Zenocarus*, historien belge, né en 1510, à Bruges, mort vers 1560, à La Haye. Il était chevalier, et fils d'un secrétaire de Charles-Quint. Ayant terminé ses études, il suivit en France l'ambassadeur Corneille van Schepper, et y prit ses degrés en droit. Charles-Quint le choisit pour bibliothécaire (place honorifique) et lui donna un siége dans le conseil de Hollande. Il est auteur d'une vie ou plutôt d'un éloge de ce prince (*De vita Caroli V imp.;* Gand, 1559, in-fol.; Anvers, 1596, in-fol.), ouvrage mal écrit, plein de digressions et de fables, mais recherché pour sa rareté.

Son frère, *Martin*, né en 1514, à Gand, passa au service des États de Zélande comme avocat, établit à Gand, en 1545, un vaste atelier d'imprimerie, devint pensionnaire de Bruges, et alla finir ses jours en Angleterre.

Sanders, *De Bruxensibus claris*. — Paquot, *Mémoires*, t. XIII. — Vanderhaegen, *Bibliogr. gantoise*, t. Ier, p. 98.

SNOY (*Regnier*), historien hollandais, né en 1477, à Gouda, où il est mort, le 1er août 1537. Son intelligence fut lente à se développer; mais dès qu'il eut pris goût à l'étude, il fit des progrès rapides, compléta son instruction en Italie et y fut reçu docteur en médecine. S'étant concilié les bonnes grâces d'Adolphe de Bourgogne, gouverneur de Veere, il eut de lui des présents considérables, et fut introduit par son intermédiaire auprès de Charles-Quint, qui le chargea de différentes missions auprès de Christian II, roi de Danemark, et de Jacques IV, roi d'Écosse. Après avoir pratiqué son art pendant plusieurs années en Angleterre, il revint dans sa patrie, et consacra sa vieillesse à apprendre la théologie. Érasme l'appelait *alterum literarum hollandicarum decus*. On a de Snoy : *Psalterium Davidicum paraphrasibus brevibus illustratum;* Cologne, 1536, in-12; la meilleure édition est celle de Louvain, 1704, in-12 : ce livre, réimprimé plus de vingt fois et traduit en plusieurs langues, est dépourvu de critique et d'érudition sacrée; — *De rebus batavicis lib. XIII*, dans les *Annales* de Sweert (Francfort, 1620, in-fol.) : c'est un récit assez aride des événements militaires jusqu'en 1519. Ce savant a encore laissé en manuscrit une vingtaine d'ouvrages de médecine, d'histoire, de philosophie, de théologie, de poésie, etc.

J. Brassica, *Vita R. Snoi*, dans *De rebus batav.* — Paquot, *Mémoires*, t. XI.

SNYDERS (*François*), peintre flamand, né à Anvers, en 1579, mort en 1657. Il fut élève de Pierre Breughel et d'Henri van Balen; mais son véritable maître fut Rubens, à côté duquel il travailla souvent. Un instinct particulier le porta à s'attacher presque exclusivement à peindre des animaux ou des fruits, et on peut affirmer que personne mieux que lui ne sut rendre largement les sujets qu'il traitait. Philippe III, roi d'Espagne, ayant vu une *Chasse au cerf* peinte par cet artiste, en fut tellement satisfait qu'il lui fit demander plusieurs toiles analogues pour orner ses appartements. Cette commande royale en valut bientôt un grand nombre d'autres à Snyders, et contribua singulièrement à répandre son nom à l'étranger. L'archiduc Albert, qui gouvernait alors les Pays-Bas, le nomma son premier peintre et lui confia pour son palais de Bruxelles plusieurs travaux importants. Enfin, une autre cause contribua à asseoir la renommée de Snyders; c'est que Rubens l'employa souvent à peindre dans ses tableaux les fleurs, les fruits ou les animaux qui encadraient ses figures. Les tableaux de cet artiste sont nombreux; ils ne se rencontrent cependant pas communément, parce qu'ils ont été le plus souvent destinés à décorer quelques appartements dans lesquels ils ont été conservés. Le musée du Louvre en possède sept, d'une qualité exceptionnelle. On a aussi de Snyders une série de seize feuilles gravées à l'eau-forte et représentant des animaux. Van Dyck a reproduit ses traits dans une admirable peinture, qu'il a pris soin de graver lui-même. G. D.

Descamps, *Vies des peintres flamands*, I, 330.

SOANEN (*Jean*), prélat français, né le 6 janvier 1647, à Riom, mort à la Chaise-Dieu, le

25 décembre 1740. Il était fils d'un procureur et d'une nièce du P. Sirmond. Il eut pour instituteurs les Pères de l'Oratoire, et fut admis dès 1661 dans leur congrégation à Paris, où il reçut les conseils du P. Quesnel, qui en était directeur. Après avoir professé les humanités et la rhétorique dans plusieurs villes de province, il se consacra au ministère de la chaire, pour lequel il avait un véritable talent; désigné pour prêcher en 1686 et 1688 le carême à la cour, tous les suffrages lui furent acquis. Fénelon ne proposait d'autres modèles pour l'éloquence de la chaire que Soanen et Massillon. Député du roi à l'assemblée de sa congrégation (1690), il contribua à paralyser l'autorité du P. de Sainte-Marthe, dont on craignait les tendances jansénistes. Le 8 septembre 1695, il fut nommé évêque de Senez. La simplicité de ses mœurs et son économie lui permirent de faire beaucoup de charités. Comme son petit diocèse n'absorbait pas tout son temps, Soanen, après avoir chaque année tenu un synode et présidé des conférences ecclésiastiques, allait prêcher à Aix, à Marseille, à Toulouse, à Montpellier. La constitution *Unigenitus* du 8 septembre 1713, lancée par la cour de Rome contre le premier directeur de sa conscience, le jeta dans une carrière de controverse. L'un des quinze évêques qui en 1714 refusèrent de recevoir cette bulle, Soanen fut d'abord exilé dans son diocèse. De retour à Paris après la mort du roi, il se joignit à trois autres de ses collègues pour notifier son appel au futur concile général (5 mars 1717), reçut aussitôt l'ordre de sortir de Paris, renouvela son appel le 10 septembre 1720, souscrivit plusieurs écrits pour soutenir sa démarche, et enfin publia, le 28 août 1726, une *Instruction pastorale*, sorte de testament spirituel où il rendait compte de sa conduite dans les affaires de l'Église. Un concile s'assembla à Embrun pour le juger (1727); son instruction y fut condamnée, et lui-même fut privé de toute juridiction épiscopale et de toute fonction sacerdotale. Le roi l'exila ensuite à l'abbaye de la Chaise-Dieu, en Auvergne. Les jansénistes en firent dès lors un saint; des gravures le représentèrent chargé de fers, des prières furent composées en son honneur, des miracles même lui furent attribués, et le bon évêque, dont le grand âge avait peut-être alors affaibli les facultés, signait ordinairement Jean, *évêque de Senez, prisonnier de J.-C.* On a de ce prélat : *Sermons sur différents sujets, prêchés devant le roi;* Paris, 1761, 2 vol. in-12; des *Lettres* imprimées avec sa *Vie;* Paris, 1750, 2 vol. in-4°, ou 8 vol. in-12 : la plupart des pièces de ce recueil sont, dit-on, l'œuvre du docteur Boursier et de l'abbé Pouguet. H. F.

Abbé Gaultier, *Vie de Soanen*; Cologne, 1750, in-12. — *Actes du concile d'Embrun*; Grenoble, 1728, in 4°. — Picot, *Mém. pour servir à l'hist. eccl.*, t. II.

SOAVE (*Francesco*), littérateur italien, né à Lugano, le 10 juin 1743, mort à Pavie, le 17 janvier 1806. Ses parents étaient pauvres, et il dut à des protecteurs généreux l'éducation libérale qu'il reçut chez les PP. Somasques, dont il suivit l'enseignement, à Milan, à Pavie et à Rome. Appelé à Parme comme professeur des pages, il attira l'attention du ministre du Tillot, qui lui donna dans l'université une chaire de poésie et d'éloquence. Il s'occupa d'améliorer les méthodes d'enseignement, composa une anthologie latine et une grammaire italienne, et entreprit même de nombreuses traductions. L'Académie de Berlin lui accorda un premier accessit pour son *Mémoire* sur l'institution des sociétés et des langues. Lorsque du Tillot cessa d'être ministre, la chaire de Soave fut supprimée, et il passa à la faculté de Milan, comme professeur de philosophie. Lors de la création de l'Institut national d'Italie, il en fut nommé membre, et reçut, en 1802, la direction du lycée de Modène; il la garda peu de temps, et accepta la chaire d'idéologie à Pavie. Le but unique de la vie de Soave, l'un des plus beaux et des plus utiles qu'un homme puisse se proposer, fut d'élever le niveau des études, d'étendre l'instruction, de substituer aux idées vieillies du corps enseignant des idées plus conformes aux progrès du monde moderne, et de remplacer les anciennes méthodes pédagogiques par des méthodes plus logiques et plus rapides. Tous ses travaux, ses leçons et ses œuvres, concoururent à ce but. Il n'en eut pas d'autre, lorsqu'il écrivit ses *Novelle morali*, et ce n'est pas la gloire qu'il chercha en les publiant, mais l'éducation du peuple. Cependant c'est ce petit livre qui lui a donné une réputation durable; il consiste en récits simples, d'un style pur et sobre, qui révèlent à chaque page un esprit sain et un cœur sensible. Publié en 17 pour la première fois, il a eu un grand nombre d'éditions en Italie et en France, et a été traduit par Simon (1790, in-12) et par Mme Colet (1844, in-18). Nous citerons encore de Soave : *Ricerche intorno all' istituzione naturale di una societa e di una lingua;* Milan, 1772, in-8°; — *Riflessioni intorno l'istituzione d'una lingua universale;* Rome, 1774, in-12; — *Grammatica ragionata delle lingue italiana e latina;* Parme, 1792, in-8°; — *Lezioni di retorica e di belle-lettere*, traduit de l'anglais de Blair; ibid., 1801, 3 vol. in-8°; — *Istituzioni di logica, metafisica ed etica;* Pavie, 1804, 4 vol. in-12 : livre qui fut adopté dans toutes les universités d'Italie. Ses œuvres complètes ont paru à Milan (1815-1817); elles contiennent, outre les ouvrages ci-dessus, des opuscules, des essais, des descriptions scientifiques, des traductions d'Hésiode, de l'*Odyssée*, des *Bucoliques* et des *Géorgiques* de Virgile, de l'*Art poétique* d'Horace, etc.

Savioli, *Elogio di Soave*; Milan, 1806, in-8°. — Catenazzi, *Elogio di Soave*; Côme, 1812, in-4°. — *Vita di*

Fr. Soave; Milan, 1815, in-12. — Landi, *Storia della letter. ital. al XVIII secolo.* — Tipaldo, *Biogr. degli Ital.*, t. Ier.

SOBIESKI (*Marc*), capitaine polonais, né en 1525, mort en 1606. Il était d'une famille déjà puissante du palatinat de Lublin, et dont les généalogistes font remonter l'origine à l'époque qui précéda l'avénement des Piasts au trône. Ses deux frères se distinguèrent dans les guerres contre les Russes, les Tatars, les Turcs et les Suédois; l'un, *Albert*, mourut sur le champ de bataille en 1581; l'autre, *Sébastien*, eut le même sort, quelques années plus tard. D'abord grand échanson de la couronne, puis palatin de Lublin, Marc prit part à la guerre contre les Moldaves (1550). Lorsqu'en 1577, les habitants de Dantzig se révoltèrent contre l'élection du roi Étienne Batory, il les battit près de Tczewo (Dirschau), s'élança dans la Vistule, poursuivit le général ennemi, et le tua en présence du roi. En 1579 il fut un des chefs de l'expédition, à la suite de laquelle les Russes s'obligèrent, par la paix de 1582, à restituer à la Pologne les provinces ruthéniennes.

Sobieski (*Jacques*), fils du précédent, né en 1579, mort en 1647. De 1623 à 1632, il fut élu quatre fois maréchal de la diète. On lui décerna le surnom de *bouclier de la liberté polonaise*. Dans la suite il devint grand écuyer tranchant de la couronne, palatin de Belz, palatin de la Ruthénie rouge, et en 1646 castellan de Cracovie. En 1618, Wladislas, fils de Sigismond III, s'étant décidé à revendiquer ses droits au trône de Russie, auquel il avait été élu en 1610, s'approcha de Moscou, et l'assiégea. L'ennemi implora la paix; Sobieski, quoique grièvement blessé, fut l'un des plénipotentiaires, et signa à Divilino une trêve de quatorze ans. Après avoir combattu à Chocim, il participa à la paix désavantageuse qui fut imposée au sultan Othman II (1621). Il signa encore avec les Suédois la trêve de Starygrod (1629) et celle de Sztum (1635). Outre cela, il fut chargé de missions à Vienne, à Rome et à Paris; enfin il fut le principal négociateur polonais dans le fameux traité de Westphalie. Il aimait les arts, et rapporta de ses voyages un grand nombre d'objets de sculpture et de peinture. Il a écrit quelques ouvrages : *Commentarium Chotimensis belli;* Dantzig, 1646, in-8°; — *Instructions données à ses fils lors de leurs voyages;* — *Voyages en Europe, entrepris dans les années* 1608 *à* 1612 : des extraits en ont été trad. en français dans *la Pologne illustrée*, en 1840. C'est un document des plus curieux pour connaître, non-seulement Henri IV, son esprit, son gouvernement, mais Paris et la France, à cette époque.

Jacques Sobieski eut de Théophile Danilowicz, petite-fille de Stanislas Zolkiewski, quatre fils, dont l'un, *Jean*, qui suit, fut élu roi de Pologne.

SOBIESKI (*Jean*), roi de Pologne, sous le nom de Jean III, né le 2 juin 1624, à Olesko (Galicie), fils du précédent, mort le 17 juin 1696, à Willanow, près Varsovie. A peine adolescent, il se mit à voyager en compagnie de son frère aîné Marc, s'arrêta en France, et entra même dans les mousquetaires rouges (1645). Admis dans les meilleures sociétés, il réussit à fixer sur lui la bienveillance de Condé, à qui il avait voué une admiration sans bornes. Un commerce particulier d'entretiens et de lettres s'établit entre eux; il dura toute leur vie. Le prince et le mousquetaire parlaient politique, et, citoyen d'un État libre, Sobieski étonnait Condé, en proposant pour remède aux maux de la monarchie française la convocation des états généraux. La Turquie fut le dernier pays que les deux frères visitèrent. Au moment de s'embarquer pour le Levant, ils apprirent l'envahissement de la Pologne, par les Cosaques, à la suite de la déroute de Pilawcé (23 septembre 1648), s'empressèrent de revenir et coururent aux armes. A la tête de leurs vassaux, ils s'étaient déjà signalés dans plusieurs rencontres quand, le 2 juin 1652, Marc fut pris dans la bataille de Batov et mis à mort par l'ennemi. Devenu chef de sa maison, Sobieski consacra sa vie à la défense de son pays. Ses talents, son sang-froid, son courage promettaient à la Pologne, un grand capitaine; il avait aussi cette éloquence mâle qui entraîne les soldats, et il le fit bien voir quand il apaisa seul la révolte du camp de Zborov. Le roi Jean Casimir récompensa ses services en lui donnant la charge de porte-enseigne de la couronne. Atteint d'une blessure grave dans la journée de Beresteczko, il quitta sa retraite pour combattre la nouvelle ligue des Russes, des Cosaques et des Suédois, qui, sous la conduite du roi Charles-Gustave, avaient envahi la Pologne (1655). Durant cette lutte, qui dura cinq ans, il apprit à vaincre, ainsi qu'on l'a dit, au milieu d'une armée presque toujours battue; elle se termina par la mort prématurée de Gustave et par le traité d'Oliva (1660). Bientôt après les Russes et les Cosaques rentrèrent en lice; mais Sobieski les contraignit à la retraite par l'éclatante victoire de Slobodysza, où il emporta avec une rare audace des retranchements hérissés de canons et défendus par 70,000 hommes (1665). A cette époque éclata la rébellion de Lubomirski, à qui la reine Marie-Louise de Gonzague avait juré une haine implacable. Afin de retenir Sobieski dans le parti de la cour, la reine lui accorda la charge de grand maréchal, dont elle dépouilla son rival; elle alla même jusqu'à négocier son mariage avec Mlle de La Grange d'Arquien, une de ses filles d'honneur, qui était devenue veuve du prince Zamoyski. Cette union fut célébrée le 5 juillet 1665, par le nonce Odescalchi, depuis le pape Innocent XI. La rébellion de Lubomirski éclata par suite des concessions que fit à son sujet le roi Jean-Casimir, qui avait été battu

parce qu'il avait tenu peu de compte des conseils de Sobieski. Au bruit de ces discordes, une armée innombrable de Tatars, de Cosaques et de Turcs franchit les frontières méridionales. Le roi, faute de ressources pécuniaires, n'avait point de troupes à opposer à ces barbares. Dans cet imminent péril Sobieski, investi de l'office de grand général de la couronne (1667), engagea ses biens, réunit à grand' peine un corps de 20,000 hommes, et alla s'enfermer à Podhaycé, dans un camp retranché au-dessus du Dniester. Pendant seize jours il soutint les furieux assauts des assaillants; le dix-septième (15 octobre 1667), il se porta au-devant d'eux, les tailla en pièces et sauva la république.

En 1669 Jean-Casimir abdiqua, et se retira en France. Le choix des Polonais s'égara sur Michel Koribut, homme faible et nul, qui n'accepta la couronne qu'en pleurant. Toutefois il prit goût à la porter, et refusa de descendre du trône quand un parti puissant se forma autour de Sobieski. Toujours combattant, ce dernier venait, dans le cours d'une brillante campagne, de refouler les Cosaques, sur lesquels il avait repris toute la contrée située entre le Bug et le Dniester. L'anarchie de la Pologne attira encore sur elle un plus redoutable ennemi : Mahomet IV et son grand vizir Coprogli franchirent rapidement la Transylvanie, à la tête de 150,000 soldats, et investirent Kaminieç, tandis que le khan Selim-Geraï et 100,000 Tatars faisaient irruption d'un autre côté (1672). Bien que sa tête eût été mise à prix par le roi Michel, Sobieski, oubliant tout ressentiment, jure en présence de son armée de sauver avant tout la patrie. Et, sur le tranchant de son sabre, il couvre le front de la vaste ligne qu'occupaient les bandes tatares, dans les palatinats de Lublin, de Belz et de la Ruthénie rouge. Le 15 octobre, il les surprend près de Kaluza, les poursuit, leur tue 15,000 hommes et délivre plus de 20,000 prisonniers. Puis, revenant à marches forcées sur les musulmans campés à Buczaç, il fond sur eux à l'improviste, les disperse et s'empare d'un immense butin. Cependant la forteresse de Kaminieç, manquant de vivres et de munitions, se rendit. Le roi, épouvanté, s'empressa de conclure avec les Turcs une paix ignominieuse, signée à Buczaç même (18 octobre 1672). Sobieski, découragé par ce honteux spectacle, alla dans ses domaines attendre des jours meilleurs. Louis XIV lui offrit alors un duché-pairie et le bâton de maréchal. Cependant on osa l'accuser. Dans une diète convoquée à Varsovie, en janvier 1673, un gentilhomme déclara qu'un traître avait livré Kaminieç, moyennant douze millions de florins (8,000,000 fr.) et qu'il s'appelait Sobieski. Sobieski accourut, et n'eut point de peine à ramener les esprits à son sentiment. Il demanda, en versant des larmes d'indignation, que le traité de Buczaç fût rompu, aimant mieux mourir avec gloire que de vivre dans l'ignominie. La diète fut close le 3 avril 1673, et on se prépara à une nouvelle campagne. Le sultan s'avança aussitôt, et franchit le Dniester sur sept ponts, tant ses troupes étaient nombreuses. Sobieski avait à peine trente mille Polonais et Lithuaniens. Les Ottomans, retranchés derrière Chocim, étaient prêts à soutenir l'attaque désespérée des chrétiens. C'était le 10 novembre 1673. Le temps était affreux; la neige tombait à flocons. A pied et le sabre à la main, Sobieski, couvert de frimas, guidait ses soldats, et en un seul jour il s'empara du camp ennemi. Maître de la Moldavie et de la Valaquie, il s'avançait vers le Danube lorsque la nouvelle de la mort du roi Michel, arrivée le jour même de la bataille de Chocim, arrêta sa marche. La diète s'assembla le 20 avril 1674 pour élire un nouveau souverain.

Cet interrègne éveilla l'ambition de tous les princes de l'Europe, et le nombre des candidats au trône fut de dix-sept. Sobieski appuya vivement le prince de Condé; mais les vœux de la noblesse se partagèrent entre Charles V, duc de Lorraine, et Jean-Guillaume, duc de Neubourg. Les débats et les intrigues électorales se prolongèrent près d'un mois. Le 19 mai, Stanislas Jablonovski, compagnon d'armes de Sobieski, prononça un discours éloquent, qui entraîna la majorité de l'assemblée en sa faveur. « Vive Sobieski! cria-t-on. Nous périrons ou il sera notre roi! » Les incertitudes cessèrent, et le 21 mai 1674 Sobieski fut proclamé roi, sous le nom de *Jean III*. Cependant les Turcs avaient profité des troubles inséparables d'une élection royale, et après s'être emparés par surprise d'Human et de plusieurs places de la frontière de la Podolie, ils étaient rentrés dans leurs quartiers d'hiver. Sobieski, à peine mis en possession de la couronne, se hâta de rassembler une armée pour profiter de l'embarras que les Moscovites donnaient alors à l'ennemi. Les Turcs repassèrent la frontière; mais l'année suivante (1675) ils vinrent, plus nombreux, attaquer à Léopol Sobieski, à qui les tiraillements intérieurs de son malheureux pays n'avaient permis de réunir que 5 à 6,000 hommes. Il osa avec cette poignée de braves affronter les hordes musulmanes, et remporta sur elles une victoire des plus complètes (24 août). La guerre semblait terminée; mais l'Autriche, inquiète des grands succès du nouveau roi polonais, lui suscita dans son propre pays des difficultés telles que Sobieski se vit tout à coup abondonné de ses troupes au moment où les Turcs, revenus de leur première surprise, attaquaient la ligne du Dniester au nombre de cent-cinquante mille hommes. Sobieski parvint enfin à rassembler quelques milliers de soldats, avec lesquels il vint prendre position dans la place de Zurawno, où il sut résister aux efforts des musulmans assez longtemps pour contraindre leur général à lui

accorder une paix glorieuse (27 octobre 1676). Des ennuis intérieurs aigrissaient l'esprit de Sobieski. Marie-Casimire, sa femme, remplissait le palais et la république de ses complots et de ses intrigues. Avare, ambitieuse, abandonnée à tous ses caprices, elle secondait merveilleusement les anarchiques dispositions de l'aristocratie. Au travers de ces complications, la conduite équivoque du tzar de Moscovie donnait des inquiétudes, et pour garantir la Pologne d'une nouvelle invasion on conclut, le 17 août 1678, une trêve, qui devait se prolonger jusqu'en 1693. D'un autre côté, Sobieski cherchait à s'unir étroitement à la politique de Louis XIV, en ébranlant la puissance de l'Autriche, toujours si fatale à la Pologne. Le marquis de Béthune, ambassadeur de France à Varsovie, excitait, par ordre de la cour de Versailles, Tekeli et les Hongrois contre l'Autriche; et les Hongrois finirent, en mars 1682, par former une alliance avec la Turquie. Quant à la Pologne, la restitution de la Podolie et de Kaminieç devait être le prix de ce service. Mais le ressentiment de Marie-Casimire (1) et la méfiance de l'aristocratie renversèrent ces arrangements. La reine, aidée du nonce du pape, décida son mari à conclure, le 31 mars 1683, une alliance avec l'Autriche contre les Turcs, alliance doublement opposée à la politique française et polonaise. Menacé par une invasion musulmane des plus formidables, l'empereur Léopold Ier (*voy.* ce nom), abandonné des princes de l'Empire, implore le secours de la Pologne. Son ambassadeur et le nonce se jettent aux pieds de Sobieski. L'un s'écrie : « Sauvez l'Empire! » L'autre ajoute : « Sauvez la chrétienté! » Le prince Charles, duc de Lorraine, ouvrit la campagne avec Lubomirski et quatre mille Polonais sous ses ordres; mais le grand vizir Kara-Moustapha, dépassant les forteresses, marchait droit sur Vienne. Le 10, l'empereur quitta cette ville avec sa cour et un grand nombre d'habitants; le 14 elle était assiégée par une armée forte de plus de deux cent mille hommes. Pendant que l'ambassadeur de France écrivait à Louis XIV que l'extrême embonpoint de Sobieski ne lui permettrait pas de se mettre en campagne, Sobieski sortait, le 15 août, de Cracovie, à la tête de vingt-cinq mille hommes, soutenus par trente bouches à feu. Le 11 septembre il occupa les hauteurs de Kalemberg, qui dominent Vienne à l'ouest; le 12 il se précipita avec un impétueux élan sur les Ottomans, et en fit un immense carnage. Le 13 il fit son entrée dans Vienne délivrée (1), et entendit la messe dans l'église de Saint-Étienne. Le 14 Léopold arriva. Il délibéra longtemps avant de savoir comment, lui prince *héréditaire*, devait saluer un prince *électif*. « Sans cérémonie et les bras ouverts, » s'écria le duc de Lorraine. Sobieski voulait repartir sans voir l'empereur, lorsqu'il fut décidé que l'entrevue aurait lieu sur le grand chemin, et à cheval. Le 15 septembre, les deux souverains vinrent au-devant l'un de l'autre; Léopold salua le premier après avoir balbutié quelques mots de reconnaissance, d'un air embarrassé; Sobieski toucha alors à son bonnet, mais sans l'ôter, et dit d'une voix calme et forte : « Mon frère, je suis bien aise de vous avoir rendu ce petit service. » Ensuite, prenant son fils Jacques par la main, il le présenta à Léopold, en disant : « Voilà mon fils, que j'ai élevé pour la chrétienté! » L'empereur inclina à peine la tête, et ne répondit rien. Mais l'âme du vainqueur était trop grande pour rendre tout un peuple chrétien responsable d'une injure personnelle; il résolut d'achever son ouvrage. Par malheur les Turcs, quoique vaincus, étaient encore redoutables, et il en acquit la preuve à Parkan, où l'armée musulmane faillit en l'enveloppant lui faire perdre le fruit de cette mémorable campagne. Il répara bientôt cet échec, et à la suite d'un combat où il tua douze mille hommes aux infidèles, il les chassa de la Hongrie. Il rentra à Cracovie le 23 décembre, au bruit des acclamations de toute l'Europe; mais il fut reçu froidement par le peuple, qui lui reprochait d'avoir versé le plus pur sang de la Pologne au service d'un souverain ennemi, tandis que Kaminieç était encore au pouvoir des infidèles. Au reste, ce fut bien gratuitement que Sobieski sauva l'Autriche : aucun des articles du traité d'alliance ne fut exécuté, aucune promesse tenue; et pourtant, malgré des justes motifs de plainte, malgré le mécontentement de ses sujets, malgré les sollicitations de Louis XIV et les offres secrètes du sultan, il ne rompit point la ligue chrétienne, et, cédant aux instances de la reine et du nonce, il la renforça de nouveau par le traité de 1686, conclu entre la Pologne, la Russie et l'Autriche. Le tsar et l'empereur s'engagèrent à le seconder de toutes leurs forces, non-seulement contre l'ennemi commun, mais aussi dans la conquête de la Moldavie et de la Valaquie, provinces sur lesquelles il pourrait faire régner ses enfants. Se reposant sur la foi jurée, Sobieski mit aussitôt une armée en campagne sous les ordres de Jablonovski; ce général arriva presqu'à Jassy (août 1686); mais, n'ayant pu s'y maintenir parce que l'abandon des puissances alliées l'avait réduit à ses propres forces, il fut forcé de battre en retraite. A

(1) Fière de son élévation, Marie-Casimire avait formé le projet de visiter la France. Dans cette vue, elle demanda à Louis XIV d'élever son père au rang de duc et pair et de la recevoir elle-même avec la pompe dont il avait honoré la reine d'Angleterre. Louis refusa l'une et l'autre demande, et répondit : « Je sais la différence qu'on doit faire entre une reine *héréditaire* et une reine *élective!* »

(1) Pendant cent ans la délivrance de Vienne fut célébrée, non le 13, mais le 14 septembre, jour de la rentrée de Léopold. Cette cérémonie fut supprimée en 1783, par Joseph II.

la suite de cette expédition désastreuse, Sobieski ratifia, le 2 février 1687, le traité de Moscou, en versant des larmes sur l'avenir de la patrie.

Les dernières années de son règne furent troublées par les querelles que la noblesse ne cessa de lui susciter. A la diète de Grodno (1688), les attaques devinrent si violentes qu'elles arrachèrent à son indignation cette plainte éloquente : « Celui-là connaissait bien les peines de l'âme qui a dit que les petites douleurs aiment à parler, que les grandes sont muettes. L'univers même restera muet en contemplant nous et nos conseils. Oh ! quelle sera un jour la morne surprise de la postérité de voir que du faîte de tant de gloire, quand le nom polonais remplissait l'univers, nous ayons laissé notre patrie tomber en ruines, y tomber, hélas ! pour jamais !.... Croyez-moi, toute cette éloquence tribunitienne serait mieux employée contre ceux-là qui par leurs désordres appellent sur notre patrie le cri du prophète, que je crois, hélas ! entendre déjà retentir au-dessus de nos têtes : *Encore quarante jours, et Ninive sera détruite!*.... Là où l'on peut impunément oser tout du vivant du prince, élever autel contre autel, chercher les dieux étrangers, sous l'œil du véritable, là grondent déjà les vengeances du Très-Haut. » Sobieski voulut abdiquer, mais on se jeta à ses pieds, et on le supplia de renoncer à cette idée. Deux diètes agitées eurent encore lieu, en 1689 et 1690. Le vieux héros courut une dernière fois aux armes en 1691, pour reprendre Kamnieç aux Turcs ; il les repoussa de la Bessarabie et de la Moldavie, mais il échoua dans sa principale entreprise, comme il avait déjà échoué quatre fois auparavant. La diète de Grodno (1693) et celle de Varsovie (1694) furent rompues par le fatal *liberum veto*, et la guerre civile qui éclata entre Sapieha, Brzostowski, Oginski et Wisniswiecki, compliqua les malheurs publics. Pendant que le roi Jean III s'éteignait lentement, la reine continuait ses intrigues avec ses confidentes françaises, le jésuite Vota et le résident de Venise, Alberti. Ce comité secret trafiquait de tout. Un médecin juif, Jonas, et un autre juif, Bethsal, qu'il avait pour intendant, en faisaient partie : l'un s'empara du corps de Sobieski, l'autre de ses finances. La confusion augmentait dans les affaires. Les monnaies étaient altérées ; les contributions multipliées. Le trésor, livré au gaspillage, était vide. L'armée n'était pas payée ; à peine comptait-elle dix mille hommes sous les drapeaux. Au printemps de 1696, Sobieski alla résider dans le château de Willanow, au sud de Varsovie. L'hydropisie dont il souffrait depuis longtemps avait fait tant de ravages que l'on ne conservait plus d'espoir de prolonger sa vie. La reine souhaitait qu'il fît un testament ; elle chargea l'évêque Zaluski de sonder ses intentions à ce sujet. « A quoi bon ? répondit le roi. Nous ordonnons vivant, et nous ne sommes pas écouté ; mort, le serions-nous ? » Le jour de la Fête-Dieu, qui, par une étrange rencontre, avait été le jour de sa naissance et celui de son élection, fut aussi celui de sa mort. Il succomba dans la soirée, à une attaque d'apoplexie. Il vécut soixante-douze ans, et en régna vingt-deux. Son corps, déposé dans l'église des Capucins à Varsovie, fut transporté à Cracovie en 1734. Ses fils furent écartés du trône, et sa succession échut à Frédéric-Auguste, électeur de Saxe.

Sa femme, *Marie-Casimire*, se retira à Rome ; elle y demeura jusqu'en juin 1714, où elle vint s'établir en France. Elle mourut le 30 janvier 1716, à Blois, à l'âge de soixante-quinze ans. Les enfants qu'elle eut de Sobieski furent : *Jacques-Louis-Henri*, qui suit ; *Alexandre-Benoît-Stanislas*, né le 6 décembre 1677, nommé capitaine des gardes du corps du roi Auguste II (1698), mort le 19 novembre 1714, à Rome ; *Constantin-Philippe-Wladislas*, né le 1er mai 1680, détenu avec son frère aîné dans la forteresse de Pleissenburg, mort le 28 juillet 1726 ; *Thérèse-Charlotte-Casimire*, née le 3 mars 1676, mariée en 1694, à Maximilien, électeur de Bavière, morte le 11 mars 1731, à Venise ; et quatre autres filles, mortes en bas âge.

Lutter constamment contre les jalousies et les factions de l'aristocratie ; tenir tête aux intrigues de sa femme ; être exposé au machiavélisme des cabinets étrangers, qui travaillaient sans relâche à perdre la république polonaise ; se vouer corps et âme à défendre la gloire et la grandeur du nom polonais ; offrir ses biens à la cause publique ; étonner l'Europe pendant quarante ans par ses victoires ; passer par tous les degrés, et par son mérite personnel arriver au faîte de l'échelle sociale, c'est-à-dire au trône ; laisser enfin un nom populaire aux âges à venir : voilà quels sont les titres de Jean Sobieski à l'admiration de la postérité.

Léonard Chodzko.

Berengani, *Istoria delle guerre d'Europa, dalla comparsa dell' armi ottomane nell' Ungeria l'anno* 1683 ; Venise, 1687, 2 vol. in-8°. — Daleyrac, *Les Anecdotes de Pologne, ou Mémoires secrets du règne de Jean Sobieski* ; Paris, 1700, 2 vol. in-8°. — Rubinkowski, *Janina, ou victoires de Sobieski* ; Posen, 1739. — Coyer, *Hist. de Jean Sobieski* ; Amsterdam, 1761, 3 vol. in-3° ; trad. polonaise, Wilna, 1853. — Raczynski (Édouard), *Lettres de Sobieski à sa femme, écrites en* 1683 ; Varsovie, 1824 ; trad. en français par Stanislas Plater. — S. Ciampi, *Lettere militari, con un piano di riforma del esercito polacco del re Giov. Sobieski* ; Florence, 1830. — Salvandy, *Hist. de Pologne sous Jean Sobieski* ; Paris, 1829, 3 vol. in-8°. — L. Chodzko, *La Pologne illustrée*. — Rogalski (Léon), *Hist. du règne de Sobieski* ; Varsovie, 1847, in-8°.

SOBIESKI (*Jacques-Louis-Henri*), fils aîné du précédent, né le 2 novembre 1667, à Paris, mort le 19 décembre 1734, à Zolkiew, en Gallicie. Sa mère lui fit donner une éducation toute française. De bonne heure il accompagna son père dans ses campagnes, et montra un brillant

courage dans celle de Vienne contre les Turcs. Par son mariage il s'allia aux principales maisons régnantes de l'Europe. On le traitait à la cour comme l'héritier présomptif de la couronne. Après la mort de Sobieski (1696), la position de son fils devint fâcheuse; la noblesse l'abandonna, et la reine elle-même, par aversion pour sa femme, conjura publiquement les Polonais de ne choisir aucun des fils du prince défunt. Un arrêt de la diète exclut toute candidature nationale. Après d'inutiles efforts pour entraver l'élection d'Auguste II, Jacques se retira à Ohlau, en Silésie; il s'y trouvait encore lorsque la guerre éclata entre la Suède et la Pologne. Charles XII l'ayant désigné dans son manifeste comme le seul compétiteur d'Auguste II, celui-ci donna ordre de l'enlever ainsi que son frère Constantin (28 février 1704) et de les conduire dans la forteresse de Pleissenburg. On ne les rendit à la liberté qu'à la fin de 1706, par un article du traité qui mit fin à la guerre. Depuis il rentra dans la vie privée, résida tour à tour à Ohlau et à Zolkiew, où les richesses considérables qu'il avait héritées de son père lui permirent de mener un train magnifique. L'union d'une de ses filles avec le prétendant d'Angleterre faillit le brouiller avec l'empereur; il fut forcé de quitter les États de l'Autriche et de chercher asile au convent de Czenstochow, en Pologne (1719). Il était tellement oublié qu'Auguste II ne prit alors aucun ombrage de sa présence dans ses États. Jacques Sobieski vit mourir autour de lui tous les siens, à l'exception de la duchesse de Bouillon, et il fut le dernier représentant d'une illustre famille. De sa femme, Edwige-Élisabeth-Amélie de Bavière, morte le 10 août 1722, à Ohlau, il avait eu un fils, *Jean*, mort en bas âge, et six filles, entre autres *Marie-Charlotte*, née le 2 novembre 1697, mariée en 1723 au prince de Turenne, et en 1724 au duc de Bouillon, frère de son premier mari, morte le 8 mai 1740, à Zolkiew; et *Marie-Clémentine*, née le 18 juillet 1702, morte le 18 janvier 1735, mariée au prince Jacques-Édouard Stuart.

Zeidler, *Universal-Lexikon.*

SOCIN (*Lelio* Sozzini, en français), célèbre hérésiarque italien, né à Sienne, en 1525, mort à Zurich, le 16 mai 1562. Il était fils de Mariano Sozzini le jeune, habile jurisconsulte, et comptait dans sa famille un grand nombre de savants. En se livrant à l'étude du droit, il s'occupa de théologie, ému par les discussions religieuses qui agitaient alors une grande partie de l'Europe. Pour s'édifier sur les questions soulevées par Luther, il entreprit de lire l'Écriture sainte dans les textes hébraïque et grec. Ces études le rendirent suspect; obligé vers 1544 de quitter l'Italie, il erra pendant quatre ans, en France, en Angleterre, dans les Pays-Bas et en Allemagne, cherchant en tous lieux à augmenter la somme de ses connaissances. Il finit par se fixer à Zurich. Son érudition et ses qualités personnelles lui avaient gagné l'estime d'un grand nombre de savants qu'il avait vus dans ses voyages; il entretint depuis avec eux une correspondance active; mais ses opinions religieuses ne lui firent pas moins d'ennemis parmi les protestants que parmi les catholiques. C'est un fait singulier, mais bien certain, qu'en Italie les quelques hommes qui entrèrent dans le mouvement protestant furent beaucoup plus radicaux que partout ailleurs. Partant de ce principe qu'on ne peut regarder comme appartenant au christianisme que ce qui est clairement enseigné dans les Écritures, ils repoussèrent les dogmes de la trinité, de la consubstantialité du Verbe, de la divinité de Jésus, de la satisfaction et de l'expiation, dogmes qu'ils rapportaient à l'influence de la philosophie païenne sur l'Église chrétienne dans les premiers siècles de notre ère. C'est dans cette voie que marcha Socin. Au commencement de son séjour à Zurich, il ne cacha pas ses sentiments avec assez de prudence pour ne pas faire naître des doutes sur la pureté de ses opinions religieuses. Les soupçons dont il fut tout de suite l'objet lui firent sentir la nécessité d'une plus grande réserve, et il se conduisit dès lors avec tant de circonspection qu'il put habiter pendant plusieurs années, sans être inquiété, au milieu d'hommes qui n'auraient pas manqué de le persécuter s'ils avaient connu à quel point il s'écartait de ce que l'on considérait généralement à cette époque comme le fonds essentiel du christianisme. Il eut soin de ne communiquer ses vues théologiques qu'à quelques-uns de ses compatriotes; mais il ne cessait de les exposer dans ses lettres à divers membres de sa famille, qui finirent par les adopter.

Après la mort de son père (1558 ou 1559), Lelio se rendit en Pologne, où avaient trouvé un refuge un grand nombre de personnes qui pensaient à peu près comme lui en religion. Ses talents l'y firent accueillir avec distinction. Le roi Sigismond II fut loin de lui être défavorable, et quand Lelio se rendit en Italie pour recueillir la succession de son père, il lui donna des lettres de recommandation propres à le mettre à l'abri des persécutions qui à cette époque dispersèrent sa famille. Dès qu'il eut terminé ses affaires, il retourna à Zurich, où il resta jusqu'à la fin de ses jours. Il était doué d'une rare éloquence, versé dans la connaissance des langues bibliques, aussi habile critique qu'on pouvait l'être de son temps. Il est probable que s'il n'était pas mort dans la force de l'âge, il aurait exercé une action profonde dans le monde religieux parmi les protestants; il aurait dans tous les cas imprimé une plus forte impulsion à ses doctrines théologiques. On a de lui : *Dialogus inter Calvinum et Vaticanum*, s. l., 1612, in-8°, dans lequel il réfute le principe admis également par l'Église catholique et par Calvin que les hérétiques doivent être punis du dernier supplice; — *De sacramentis*, et *De resurrectione corporum*, insérés dans *Fausti et Lelii Socini Tractatus aliquot theologici;*

Eleutheropolis (Hollande), 1654, in-16. Sand parle de quelques autres ouvrages attribués à Lelio Socin, sans pouvoir cependant assurer qu'ils sont de lui. Après sa mort, son neveu trouva dans ses papiers beaucoup de notes et très-peu d'écrits achevés, *parvula ab ipso conscripta, multa annotata.* M. N.

Bibliotheca fratrum polonorum, t. II. — Sand, *Bibl. antitrinitariorum*, p. 18-25. — Vogt, *Catalogus librorum rariorum*, p. 634 et 635.

SOCIN (*Fausto* Sozzini, en français), célèbre hérésiarque, neveu du précédent, né le 5 décembre 1539, à Sienne, mort le 3 mars 1604, au village de Luclavie, en Pologne. Orphelin de bonne heure, il fut élevé chez un de ses oncles. On prétend que ses études furent faites avec peu de soin. Il se consacra à la profession dans laquelle les Sozzini étaient déjà célèbres. Mais de bonne heure les questions théologiques qui agitaient alors tous les esprits, même en Italie, vinrent le préoccuper. Les lettres que son oncle Lelio envoyait à sa famille y donnaient lieu à des discussions auxquelles il prenait part. En 1559, quand ses parents furent poursuivis par l'inquisition, il dut aussi prendre la fuite, et vint chercher un asile en France. Il était à Lyon depuis trois ans quand il apprit la mort de son oncle Lelio; il se rendit sur-le-champ à Zurich, pour se mettre en possession de ses écrits. La persécution s'étant calmée en Italie, Fausto rentra dans sa patrie, et fut accueilli avec faveur par le grand-duc de Toscane, François de Médicis, qui lui donna quelques emplois honorables. Pendant les douze ans qu'il passa à Florence, il ne s'occupa que médiocrement des matières religieuses, sans les négliger, cependant entièrement, comme on l'a quelquefois prétendu. Le désir de publier et de faire prévaloir ses opinions l'emporta enfin dans son esprit sur toute autre considération, et en 1574 il partit pour l'Allemagne, sans prendre même congé du grand-duc de Toscane, qui aurait essayé de le retenir. Il resta trois ans à Bâle. Une double dispute qu'il soutint avec Jacques Covet et Pucci lui rendit impossible un plus long séjour en Suisse. Sur ces entrefaites Georges Blandrata l'appela dans la Transylvanie pour l'opposer à Fr. Davidis, qui soutenait qu'il n'était pas convenable de prier Jésus du moment qu'on ne le tient pas pour égal à Dieu. Socin passa en 1579 en Pologne. Les antitrinitaires avaient dans ce pays plusieurs églises, mais ils s'entendaient peu; ils étaient divisés sur une foule de détails, auxquels on accordait une importance exagérée, et ils formaient en quelque sorte autant de sectes différentes que de docteurs. Dans la vue de les réunir tous dans une même Église, il voulut se faire agréger à l'une de ces congrégations. On refusa de l'y recevoir, parce qu'il ne se soumit pas à un nouveau baptême. Renonçant dès lors à son dessein, il vécut à l'écart; mais il se déclara l'ami de toutes ces communautés, et prit leur défense contre leurs ennemis communs. Cette conduite lui acquit une influence considérable sur l'esprit des antitrinitaires, et ses écrits eurent auprès d'eux une grande autorité.

On connaît le système des *sociniens*. Ils prétendaient continuer l'œuvre de la réformation, qui selon eux n'avait pas entièrement débarrassé le christianisme des doctrines qui avaient commencé de bonne heure à l'envahir. Ce système avait été déjà ébauché par plusieurs antitrinitaires réfugiés en Pologne. Il avait reçu quelques développements de Lelio Socin; mais c'est Fausto qui lui donna sa forme définitive. C'est principalement contre le dogme de la trinité qu'il dirigea ses attaques. Ne reconnaissant pour Dieu que le Père, il ne voyait dans le Fils qu'un simple homme, mais doué par Dieu d'une puissance extraordinaire, et dans le Saint-Esprit qu'une force de la divinité. Il rejetait encore la doctrine du péché originel, prétendant que l'image de Dieu existait dans l'homme même après la chute, et ne faisant d'ailleurs consister cette image que dans les facultés qui distinguent l'homme des animaux. La mort de Jésus n'était pas pour lui un sacrifice expiatoire; elle était seulement une confirmation de sa doctrine et en même temps un exemple qu'il avait donné aux hommes. Il repoussait les dogmes protestants de la prédestination et de la grâce, et il n'entendait l'inspiration des saintes Écritures que comme l'effet général des lumières nouvelles que Dieu avait accordées à leurs différents auteurs.

Ce système, qui faisait une large part à la raison dans les croyances religieuses, souleva à la fois contre lui les catholiques et les protestants. Ceux-ci en furent d'autant plus alarmés qu'il venait s'établir au milieu d'eux et qu'il aspirait à remplacer leur théologie orthodoxe. Un grand nombre de théologiens protestants entreprirent de le réfuter. Dans une conférence qui eut lieu au collége de Posna (1565), Socin réduisit au silence ses adversaires. Ne pouvant le vaincre par la discussion, les orthodoxes eurent recours, pour se débarrasser de ce redoutable ennemi, à un moyen qui, pour avoir été employé fort souvent par les différents partis, n'en est pas moins odieux. Un écrit qu'il avait publié en 1581 contre Jacques Paléologue, et dans lequel il était question des droits des princes, fut présenté au roi de Pologne comme un libelle séditieux. La lecture de cet ouvrage aurait seule suffi pour confondre les délateurs; mais on ne le lut pas, et on dirigea des poursuites contre son auteur. Socin fut contraint, en 1583, de se cacher dans les terres d'un seigneur polonais, Christophe Morsztyn, qui était un de ses disciples et dont il épousa peu de temps après la fille. En 1587, il perdit sa femme, dont les soins et la tendresse avaient adouci la rigueur de sa position. Jusqu'alors il avait touché régulièrement les revenus des domaines qu'il possédait en Italie; mais François de Médicis, qui n'avait pas cessé d'être son protecteur, étant mort à cette époque, tous ses biens furent con-

fisqués. Il se trouva réduit à la misère la plus affreuse. Il supporta ce revers avec résignation. Ses disciples se hâtèrent cependant de venir à son aide. Après la mort de sa femme (1587), Socin retourna à Cracovie. L'année suivante, il assista au synode de Brzesc en Lithuanie. Dans cette assemblée l'union des unitaires fut décidément accomplie, et depuis ce moment ils formèrent une Église considérable. La haine de ses adversaires théologiques trouva dans ce fait de nouveaux motifs de s'envenimer. Dans le courant de 1598, ils ameutèrent contre lui la populace de Cracovie. Arraché demi-nu de son lit, où la maladie le retenait depuis quelque temps, il fut traîné dans les rues, au milieu des vociférations et des cris les plus sinistres, et il aurait fini par être la victime de ces furieux, si un professeur ne l'eût arraché de leurs mains. Pendant ce temps, sa maison fut pillée, ses meubles brisés ou emportés et sa bibliothèque dévastée. De toutes ces pertes, il ne fut sensible qu'à celle de ses écrits, qu'il aurait voulu, disait-il, racheter au prix de son sang; il regrettait surtout un *Traité contre les athées*, qu'il regardait comme son meilleur ouvrage. Pour éviter de nouvelles scènes de ce genre, il se retira chez un de ses amis, Abraham Blousky, dans le village de Luclavie, à neuf milles de Cracovie. Ce fut là qu'il mourut, à soixante-quatre ans. Il laissa une fille, qui épousa depuis un gentilhomme polonais.

Les écrits de Fausto Socin forment les tomes I et II de la *Bibliotheca fratrum polonorum;* Irenopolis (Amsterdam), 1656, 8 vol. in-fol. Nous ne mentionnerons que les principaux : *Auctoritates sacræ Scripturæ;* Racov, 1588, in-8°; Steinfurt, 1611, in-8°, avec des additions de Vorstius; trad. franç., Bâle, 1592 : c'est une démonstration de la vérité de la religion chrétienne; — *De Jesu Christo servatore;* ibid., 1594, in-4° : c'est une réfutation des opinions orthodoxes sur la rédemption, défendues par Covet; — *Christianæ religionis brevissima institutio;* ibid., 1604, in-8° : c'est un catéchisme inachevé, exposant avec simplicité la doctrine de Socin; il ne faut pas le confondre avec le *Catéchisme de Racov*, publié en polonais en 1605, et traduit en latin; — *Prælectiones theologicæ;* ibid., 1609, 1629, in-4°; — *De statu primi hominis ante lapsum;* ibid., 1610, in-8° : contre le Florentin Pucci. M. NICOLAS.

Sam. Przypcovius, *Vita Fausti Socini*; 1636, in-4°, et en tête du t. 1er de la *Bibl. fratrum polonorum.* — Sand, *Biblioth. antitrinitar.* — Bayle, *Dict.* — Book, *Historia antitrinit.*, t. II, p. 654-850.

SOCRATE (Σωκράτης), illustre philosophe grec, né à Athènes, dans la 4e année de la LXXVIIe olympiade (469 avant J.-C.), mort dans la même ville, dans la 4e année de la XCXIVe olympiade ou la 1re année de la XCXVe (401 ou 400 avant notre ère) (1). Le père de Socrate s'appelait Sophronisque et était sculpteur, sa mère, Phénarète, était sage-femme, Athéniens tous deux, de sang libre et de condition moyenne. L'histoire est muette sur l'enfance et sur la jeunesse de Socrate; la légende y supplée à peine. On connaît l'anecdote de Zopyre le physiognomoniste. Il passait à Athènes : il s'arrêta auprès de Socrate, qui conversait familièrement avec ses disciples et qu'il ne connaissait pas. A la seule inspection de ce visage trivial et d'une laideur presque grotesque, il déclara que l'homme avait tous les vices. L'auditoire de rire; mais Socrate avoua qu'en effet il était né avec de mauvais penchants, mais qu'il avait dompté sa nature par la force de sa volonté. Une autre tradition, mentionnée par Plutarque, se rapporte aussi à l'enfance de Socrate. Sophronisque, frappé des merveilleuses dispositions de son fils, alla consulter l'oracle, qui répondit qu'il fallait le laisser faire tout ce qu'il lui viendrait à l'esprit, ne le contraindre en rien, ne pas le détourner de la voie qu'il choisirait, pour le pousser dans une autre, et en somme ne s'inquiéter nullement de son avenir, car il avait pour se diriger un guide meilleur et plus sûr que tous les maîtres (1). — Le père était pauvre : il crut mieux faire d'enseigner à son fils son métier, et le jeune Socrate apprit à manier le ciseau dans l'atelier paternel. Pausanias, Diogène Laerce et le scholiaste d'Aristophane racontent qu'on montrait dans l'Acropole un groupe figurant *les Grâces voilées* attribué à Socrate (2). Quoi qu'il en soit de ses succès d'artiste, on peut affirmer que la pratique de l'art austère de la sculpture put et dut même donner à Socrate ce sentiment de la proportion et ce goût de la beauté qui respirent dans son école et surtout chez son disciple Platon. S'il faut en croire Libanius, Socrate trouva dans son art une utile ressource. Après la mort de son père, il perdit par la faute d'un parent le modique héritage de vingt-cinq mines qu'il avait recueilli (à peine 2,000 fr.), et dut vivre de son métier. La pauvreté lui apprit la tempérance et le travail manuel, que plus tard il réhabilita. Alors il aurait rencontré Criton, qui s'intéressa à lui, l'aida de ses conseils et de ses richesses, et le mit à même

(1) La critique hésite encore entre ces deux dates, mais l'époque de la mort de Socrate est fixée par une grande fête religieuse qui se célébrait à Délos en l'honneur d'Apollon et d'Artémis, et pour laquelle les Athéniens envoyaient annuellement une *théorie*. Elle avait lieu au printemps et commençait le 6 du mois de thargélion. La loi ordonnait de purifier la ville et défendait de mettre aucun condamné à mort avant que la théorie ne fût de retour à Athènes. Or, Socrate fut condamné le lendemain du jour où le prêtre d'Apollon avait couronné la poupe du vaisseau sacré. Trente jours s'écoulèrent entre la sentence et l'exécution. Condamné au commencement du mois de thargélion, Socrate but la ciguë le mois suivant (selrophorion), c'est-à-dire dans la seconde moitié du mois de juin. *Voy.* Platon, *Phédon.*

(1) Plutarque, *De genio Socratis.*

(2) Pausanias, I, 22; IX, 35. — Diogène Laerce, II, 5. — Scholiaste d'Arist., *Ad Nubes*, 170. — Platon cependant, dans l'*Apologie*, fait dire à Socrate qu'il était tout à fait ignorant dans les arts de la sculpture et de la peinture. Mais la conversation que Xénophon rapporte entre Socrate et le peintre Parrhasius peut être opposée au témoignage de Platon.

de laisser décidément l'atelier, où sa vie était trop à l'étroit, pour de plus nobles travaux et de plus larges horizons (1). Toutes ces traditions sont fort incertaines et ne méritent qu'une demi-confiance. De même celles qui regardent son initiation philosophique. La liste des différents maîtres qu'on lui donne est longue. Platon le fait converser avec Parménide, dans le dialogue de ce nom. C'est évidemment une invention poétique. Il est tout aussi douteux qu'il ait jamais reçu les leçons d'Anaxagore et d'Archélaüs. Théodore de Cyrène lui enseigna, dit-on, la géométrie, Damon et Counos la musique, Prodicos la rhétorique, Événos la poésie, Ischomachos l'agriculture (2). On cite encore Aristagoras de Mélos parmi ceux qu'il entendit. Ce qui est incontestable, c'est que Socrate avec son esprit curieux et investigateur ne resta étranger à aucune des sciences de son temps, qu'il les essaya et les goûta toutes en quelque sorte avant d'imprimer lui-même une direction nouvelle aux intelligences. Athènes dès la seconde moitié du cinquième siècle avant notre ère commençait à devenir l'école et l'institutrice du peuple grec. Artistes, savants, philosophes semblaient attirés dans cette ville comme par une force mystérieuse. Le mouvement philosophique avait pris naissance ailleurs. C'était de l'Ionie et de la Grande Grèce qu'étaient sortis ces ambitieux systèmes par lesquels on avait prétendu expliquer l'origine et la formation de l'univers. Mais ces systèmes, jusqu'alors isolés, se rencontraient dans la cité de Minerve et essayaient de s'y retremper. D'autre part, du rapprochement de doctrines opposées sortait, comme un fruit naturel, l'*esprit critique*, plus capable de détruire que de fonder, excellent à trouver le faible des théories exclusives, et remplaçant un dogmatisme orgueilleux par des négations tranchantes ou par un scepticisme frivole. Je veux parler de la *sophistique;* elle faisait après tout une œuvre utile : elle formait des orateurs, et d'autre part servait la cause de la vérité par ses hardiesses spéculatives et surtout en ramenant sur lui-même l'esprit humain, jusque-là égaré dans de trop vastes recherches, sans avoir mesuré ses forces.

Voilà le milieu où se forma Socrate et le courant dans lequel il se trouva jeté. Rien de plus naturel qu'il ait rencontré ses premiers maîtres parmi ceux qu'il combattit plus tard, lorsque mûri par l'âge et la réflexion, émancipé et maître de son propre esprit, il entreprit de répandre à son tour de nouveaux enseignements.

« Pendant ma jeunesse, dit Socrate dans le *Phédon*, il est incroyable quel désir j'avais de connaître cette science qu'on appelle la physique. Je trouvais quelque chose de sublime à savoir les causes de chaque chose, ce qui la fait naître, ce qui la fait mourir, ce qui la fait être, et je me suis souvent tourmenté de mille manières, cherchant en moi-même si c'est du froid et du chaud, dans l'état de corruption, comme quelques-uns le prétendent, que se forment les êtres animés; si c'est le sang qui nous fait penser, ou l'air ou le feu, ou si ce n'est aucune de ces choses, mais seulement le cerveau qui produit en nous toutes nos sensations, celles de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, qui engendrent, à leur tour, la mémoire et l'imagination, lesquelles, reposées, engendrent enfin la science. Je réfléchissais aussi à la corruption de toutes ces choses, aux changements qui surviennent dans les cieux et sur la terre (1). »

Ces questions que le jeune Socrate se posait, et qu'il dédaignera plus tard, comme étant hors des prises de l'intelligence humaine et en tout cas stériles, étaient justement celles qu'agitaient alors les Anaxagore et les Archélaüs. Socrate s'arrêta quelque temps à lire leurs ouvrages. S'il ne l'eût pas fait, s'il n'eût pas partagé quelque temps au moins, et dans une certaine mesure, l'engouement de la jeunesse à l'endroit des sophistes, pourrait-on comprendre la comédie des *Nuées?* Le Socrate des *Nuées*, ceci ne fait doute pour personne, est à la fois un disciple des philosophes d'Ionie, un *physicien*, comme Aristote les appellera plus tard, et un disciple de Protagoras et de Prodicos. Est-ce un personnage réel, vivant, historique, ou une fiction poétique? *Les Nuées*, comme on sait, parurent vingt-quatre ans avant le procès de Socrate. Il était alors arrivé à la pleine maturité de son âge, il avait sans doute trouvé sa voie, il était enfin *son propre maître en philosophie*, comme l'appelle Xénophon, αὐτουργὸς τῆς φιλοσοφίας (2); mais encore de son commerce avec les sophistes il avait conservé une forme d'argumentation souvent captieuse, pleine de surprises et d'embûches. Et l'on se souvenait sans doute encore qu'il avait naguère pratiqué les maîtres de la sophistique et pâli sur les livres d'Anaxagore. Le Socrate des *Nuées* est à nos yeux un portrait, fort chargé assurément (comme celui de Cléon), mais historique et qui doit se rapporter à la jeunesse du fils de Sophronisque. Et si l'on prétend que dans sa comédie Aristophane ait joué sous le nom de Socrate non pas seulement un individu, mais un type général et qu'il ait voulu représenter de la sorte la double manie de sonder les secrets de la nature et de prouver à son gré le pour et le contre, il faut, pour expliquer la vraisemblance du choix que fit le poëte du nom et du masque de Socrate, que Socrate ait été d'abord sinon à l'école d'Anaxagore et des sophistes au moins qu'il se soit au commencement occupé de spéculations analogues. Car on ne peut admettre en aucune manière qu'Aristophane ait pris justement pour personnifier les *physiciens* et les sophistes le nom d'un homme qui eût été

(1) Libanius, *Apolog.* — Aristoxène, dans Diogène-Laerce, II, 20.

(2) Maxime de Tyr, *Dissert.* XXXVIII, 4.

(1) Platon, *Phédon*, trad. Cousin, p. 273-278. Dans le même passage, Socrate avoue qu'il a lu les ouvrages d'Anaxagore.

(2) Xénophon, *Banquet*, I, 5.

leur adversaire le plus déclaré. Une pareille méprise est invraisemblable chez un contemporain mêlé avec ardeur à tous les mouvements de la vie publique et qui fit du théâtre à la fois une école et une tribune. Encore un coup *les Nuées* sont une énigme insoluble avec le Socrate qu'on connaît et qui a pris possession de l'histoire. Au contraire, rien de plus facile à comprendre si l'on veut se souvenir de l'époque où cette pièce fut représentée, si l'on songe au déréglement des esprits à ce moment, si l'on se représente les tâtonnements d'une âme passionnée avide de vérité et la cherchant dans toutes les directions, si l'on veut surtout rapprocher l'œuvre du poëte du passage de Platon que nous avons cité plus haut.

La curiosité de la jeunesse et le goût des hautes pensées, si naturels à cet âge chez les âmes bien nées, avaient porté Socrate vers les spéculations des *physiciens*. C'est par là qu'il dut débuter. La réputation des sophistes l'attira ensuite, non moins que le goût des nouveautés brillantes et subtiles. Mûri par l'âge et fortifié par la réflexion, quand il en vint à se demander ce que valaient au juste les hypothèses des uns et les antithèses des autres, il reconnut que la sagesse n'était ni dans un camp ni dans l'autre, que les sophistes pouvaient bien avoir raison contre Parménide et Héraclite, mais qu'ils avaient tort contre la raison humaine, qu'ils condamnaient à tout ignorer; que leurs arguments étaient solides, mais leurs conclusions étroites et fausses; que ce qu'ils attaquaient était en effet caduque, ruineux, sans fondement, mais qu'il ne s'ensuivait pas qu'il n'y eût absolument ni vrai ni faux ou que tout fût vrai et faux à la fois, c'est-à-dire qu'il n'y eût ni science ni principes, mais seulement qu'il fallait les chercher ailleurs et autrement. Socrate lut alors et médita les sentences et les maximes des anciens sages, et dans ces trésors d'expérience pratique et d'utiles conseils il trouva une tradition à continuer (1). Un des mots prononcés par les sages le frappa sans doute, car il est resté la devise de Socrate, le commencement et la fin de la philosophie qu'il a enseignée : c'est le fameux Γνῶθι σεαυτόν (Connais-toi toi-même). Même après avoir pris une direction nouvelle, Socrate retint quelque chose de ses anciens maîtres : d'Anaxagore la notion d'intelligence ordonnatrice, qu'il sut développer et féconder merveilleusement; des sophistes, l'habitude de ramener la pensée sur elle-même, non pour douter comme ils avaient fait, mais pour y chercher le type de l'être et y poser le fondement de toute recherche. La tradition qui nous montre Socrate assistant à la représentation des *Nuées* et riant comme les autres du Socrate suspendu dans les nuages, discourant des phénomènes célestes, enseignant à gagner toutes les causes, à donner au faux l'apparence du vrai et à l'injuste les couleurs de la justice, est peut-être vraie. Il riait tout le premier des chimères qui l'avaient séduit, de l'esprit d'aventure et de subtilité auquel il s'était donné naguère et que le poëte, selon le privilége de son art, avait rendu plus sensible, pour s'en mieux moquer (1).

Une fois en possession de sa voie, Socrate partagea sa vie entre la polémique et l'enseignement, mêlant l'un à l'autre et ne découvrant d'ordinaire ses opinions particulières que par la négation de celles de ses adversaires. Il vivait et enseignait au grand jour, et non dans le secret d'une école. La place publique, les gymnases, les portiques, les boutiques des artisans, une salle de banquet, tout lieu lui était bon où il trouvait des hommes de bonne volonté, désireux de s'éclairer, disposés à converser avec lui, à répondre à ses questions, à chercher et à *enfanter* la vérité avec lui. Il allait donc çà et là, sans presque jamais sortir d'Athènes (personne ne fut d'humeur moins voyageuse que Socrate), s'entretenant avec tous ceux qu'il rencontrait, surtout avec les jeunes gens chez lesquels il reconnaissait les marques d'un heureux naturel, parlant aux poëtes et aux artistes de poésie, de peinture et de sculpture, et discutant avec eux des règles et des principes de leur art, parlant aux politiques des lumières nécessaires à ceux qui veulent prendre part au gouvernement des affaires publiques, du fondement des lois, des ressources et des besoins de l'État; parlant aux pères de famille de l'économie domestique, de la manière dont ils devaient régler leur maison et traiter leurs esclaves; parlant aux fils de leurs devoirs envers leurs parents et leurs frères; parlant à tous du Dieu qui a disposé le monde avec tant d'ordre et de sagesse, donné à chaque être tout ce qui lui est utile, et auquel dans notre ignorance de ce qui nous convient nous demandons si souvent de faux biens. Il n'épargnait ni les sophistes, ni les démagogues, et avec un air de bonhomie souriante, de simplicité affectée, sous prétexte de se faire leur élève et d'apprendre de leur bouche de merveilleux secrets, il les interrogeait avec instance, les priait naïvement de satisfaire sa curiosité, puis les poussait de conséquence en conséquence jusqu'à des absurdités manifestes, qui les couvraient de confusion devant un auditoire suspendu d'abord à leurs lèvres et à la fin désenchanté. C'était une de ses manières de faire le jour dans les esprits. On comprend que cette polémique d'escarmouches et d'embuscades, d'où il sortait le plus souvent vainqueur, devait amasser sur la tête de Socrate des haines sourdes et vivaces, fort

(1) « Les trésors que les anciens sages nous ont laissés dans leurs livres, je les parcours avec mes amis, et nous y recueillons tout ce qui s'y trouve d'excellent. » Xénophon, *Mém.*, I, 6, 14.

(1) On sait que *les Nuées* d'Aristophane n'eurent pas de succès; elles furent représentées deux fois, en 423 et en 422, et plus mal accueillies encore la seconde que la première. Les juges qui couronnèrent les rivaux d'Aristophane en cette occasion se sentirent-ils atteints par les railleries du poëte?

dangereuses le jour où elles pourraient éclater. Il s'en inquiétait peu, travaillait chaque jour à réveiller les âmes et à améliorer les mœurs, faisant la guerre aux préjugés et aux vices, assez peu soucieux en général des théories sur le bien en soi que lui prête Platon, et au contraire cherchant toujours l'application, accommodant ses leçons aux circonstances et aux caractères, éclairant et fortifiant ses préceptes par des exemples, et les illuminant, si je puis dire, par le spectacle d'une vie ouverte à tous les yeux et qui était le plus efficace des enseignements. Platon nous raconte, par la bouche d'Alcibiade, les effets étonnants que sa parole produisait :

« Lorsque nous entendons tout autre discoureur, même des plus habiles, pas un de nous n'en garde la moindre impression. Mais que l'on t'entende ou toi-même ou seulement quelqu'un qui répète tes discours, si pauvre orateur que soit celui qui les répète, tous les auditeurs, hommes, femmes ou adolescents en sont saisis et transportés.... Pour moi, mes amis, en l'écoutant je sens palpiter mon cœur plus fortement que si j'étais agité de la manie dansante des Corybantes; ses paroles font couler mes larmes, et j'en vois un grand nombre d'autres ressentir les mêmes émotions. Périclès et nos autres bons orateurs, quand je les ai entendus, m'ont paru sans doute éloquents, mais sans me faire éprouver rien de semblable; toute mon âme n'était point bouleversée, elle ne s'indignait point contre elle-même de se sentir dans un honteux esclavage, tandis qu'auprès du Marsyas que voilà je me suis souvent trouvé ému au point de penser qu'à vivre comme je fais ce n'est pas la peine de vivre (1). »

A s'en tenir à cette seule page de Platon, il semble qu'on ait le droit de dire que Socrate fut le plus pathétique des moralistes. Il savait sans doute émouvoir et toucher profondément, mais il ne procédait pas d'ordinaire par de longs discours; il faisait profession de dédaigner les artifices de la rhétorique et ses grands effets. C'était pour ainsi dire en se jouant qu'il maniait les âmes; c'était dans de simples et familières causeries qu'il aimait à les captiver et à les surprendre. Qu'on lise les *Mémoires de Socrate* rapportés par Xénophon, ou *les Économiques* du même écrivain; qu'on parcoure le *Théétète*, *le Premier* et *le Second Alcibiade*, *le Lysis*, *le Gorgias*, *l'Euthydème*, on y verra décrite et plus souvent appliquée la méthode de discussion et d'enseignement de Socrate. Avec ceux qu'il trouvait tranchants dans leurs affirmations, infatués et enivrés de leur savoir, il se faisait humble et ignorant, il feignait une admiration et une curiosité naïves. Il leur demandait la grâce de recevoir leurs leçons et d'être initié aux mystères de leurs connaissances. Ceux-ci commençaient-ils à discourir, il les arrêtait, comme s'il craignait d'être ébloui par leur éloquence et de ne pouvoir les suivre dans leur essor. Ils les priait de répondre seulement à quelques simples questions, et commençait ces interrogatoires serrés et pleins de piéges par lesquels il les faisait convenir à la fin que leurs idées étaient confuses, obscures, mal digérées ou tout à fait fausses. C'est là ce qu'on a appelé l'*ironie de Socrate* (εἰρωνεία σωκρατική). Après avoir étourdi de la sorte ses adversaires, après avoir arraché de leur esprit tous les préjugés, comme le laboureur sur un sol débarrassé des mauvaises herbes et de racines stériles, Socrate jetait à pleines mains les bonnes semences, ou pour mieux dire il faisait germer et fructifier ces âmes ainsi purifiées (1). C'était par de nouvelles questions, adroitement conduites et habilement ménagées, éclairées d'exemples vulgaires et empruntés à la vie commune qu'il dégageait peu à peu les idées justes et saines, les tirait une à une des esprits de ses auditeurs, sans paraître faire autre chose que les aider dans ce travail d'enfantement. Il appelait cette méthode l'*art d'accoucher les esprits* (μαιευτικὴ τέχνη), par souvenir du métier de sa mère Phénarète. Il nous a révélé les secrets de cet art dans un passage très-remarquable du *Théétète :*

« Peut-être ignores-tu encore, pauvre innocent, que je suis fils d'une sage-femme habile et renommée, de Phénarète? — Je l'ai ouï dire — T'a-t-on dit aussi que j'exerce la même profession? — Jamais. — Sache donc que rien n'est plus vrai.... ... Le métier que je pratique est en tous points le même, à cela près que j'aide à la délivrance des hommes, et non pas des femmes, et que je soigne non les corps, mais les âmes en mal d'enfant. Mais ce qu'il y a de plus admirable dans mon art, c'est qu'il peut discerner si l'âme d'un jeune homme va produire un être chimérique, ou porter un fruit véritable..... Pour ceux qui s'attachent à moi, il leur arrive la même chose qu'aux femmes en travail : jour et nuit, ils éprouvent des embarras et des douleurs d'enfantement plus vives que celles des femmes. Ce sont ces douleurs que je puis réveiller ou apaiser quand il me plait, en vertu de mon art (2). »

Socrate, dans ce rôle d'instituteur des âmes, croyait remplir une sorte de mission sacrée et obéir à une voix d'en haut. A plusieurs reprises dans son *Apologie* il parle de cette mission :

« Que ce soit la Divinité elle-même qui m'ait donné à cette ville, c'est ce que vous pouvez aisément reconnaître à cette marque qu'il y a quelque chose de plus qu'humain à avoir négligé pendant tant d'années mes propres affaires pour m'attacher aux vôtres, Athéniens, en vous prenant en particulier, comme un père ou un frère aîné pourrait faire, et en vous exhortant sans cesse à vous appliquer à la vertu. » — « Je n'agis comme je fais (disait-il encore) que pour accomplir l'ordre que le Dieu m'a donné par la voix des oracles, par celle des songes et par tous les autres moyens qu'aucune puissance céleste a jamais employés pour communiquer sa volonté à

(1) Platon, *Banquet*, in fine, trad. Cousin.

(1) « Les médecins, dit Socrate dans *le Sophiste*, estiment que la nourriture n'est pas profitable au corps si avant de la prendre le corps n'a été purgé. De même ceux qui veulent purifier leur âme sont obligés pour la tenir prête à recevoir toutes les connaissances dont elle a besoin d'en arracher d'abord les prétentions d'un savoir imaginaire. »

(2) Platon, *Théétète*, trad. Cousin.

un mortel. » Et encore dans le même ouvrage, s'adressant toujours à ses juges : « Mais, me dira-t on peut-être, Socrate, quand tu nous auras quittés, ne pourras-tu pas te tenir en repos et te condamner au silence? C'est là ce qu'il y a de plus difficile à faire entendre à quelques-uns d'entre vous, car si je dis que ce serait désobéir à Dieu, et que par cette raison il m'est impossible de me tenir en repos, vous ne me croirez point, et vous prendrez cette réponse pour une plaisanterie; et cependant rien n'est plus vrai, le Dieu semble m'avoir choisi pour vous exciter et vous aiguillonner, pour gourmander chacun de vous partout et toujours sans vous laisser aucune trêve (1). »

Cest avec cette netteté, cet accent de conviction et de foi religieuse que Socrate, alors âgé de près de soixante-dix ans, en face de juges qui la plupart ne demandaient qu'à l'absoudre, affirmait sa mission. Est-ce pour rendre hommage au caractère de son maître et pour sanctifier sa mémoire que Platon lui prête ces paroles dans lesquelles il se donne pour un envoyé et un instrument de Dieu? Ou bien Socrate eut-il en effet cette idée qu'il était l'organe privilégié et choisi d'une sorte de révélation divine? La question est délicate. Il y a dans Socrate deux choses qui semblent s'exclure : le bon sens et l'enthousiasme, la raison ferme et l'inspiration exaltée. Du bon sens de Socrate il n'est pas besoin de donner des preuves. L'homme qui a pris pour devise le Γνῶθι σεαυτόν des anciens sages pour en faire la base solide de toute philosophie, le commencement de la sagesse; qui a montré que l'ancienne philosophie se perdait dans de vagues spéculations, que la sophistique par ses négations à outrance dégradait l'intelligence et laissait l'âme humaine dans un vide où elle ne pouvait demeurer, cet homme-là sans doute porta le bon sens jusqu'au génie. Mais qu'est-ce que l'enthousiasme, qu'est-ce que l'inspiration de Socrate?

Il n'est guère de question qui ait été plus souvent traitée que la question du *démon* ou *esprit familier* de Socrate. De l'antiquité seulement il nous est venu trois traités spéciaux sur ce sujet (2). A notre époque un physiologiste distingué a repris le problème. Il ne pouvait guère croire, comme Plutarque, Maxime de Tyr et Apulée, que Socrate avait eu la rare fortune d'être pendant toute sa vie l'hôte d'un *génie* qui le guidait et l'inspirait; il s'est placé à un autre point de vue, et tout en rendant à Socrate le plus bel et le plus complet hommage qu'on puisse lui rendre, il l'a déclaré nettement atteint de monomanie. C'était un grand réformateur, un apôtre, le type de la plus pure vertu, mais en même temps un halluciné, un visionnaire. Voilà la conclusion du livre de M. Lélut (1). D'autre part on a dit que le *démon* de Socrate n'était rien de plus que la voix même de sa conscience, explication qui n'explique rien. Il y a dans la vie de Socrate des circonstances bizarres. Au siége de Potidée il reste vingt-quatre heures debout, immobile et comme en extase au milieu du tumulte d'un camp, sans que rien puisse l'arracher à sa méditation solitaire. Allant souper chez Agathon, il s'arrête tout à coup sur le seuil de la maison, et y demeure longtemps absorbé dans une sorte de contemplation intérieure. Il parle sans cesse d'une *voix divine*, qu'il entend seul et qui le détourne de ce qui est mauvais, d'un *génie*, d'un *démon* dont il est comme le pupille et qui lui donne des avertissements dont il profite pour lui-même et pour les autres. M. Lélut a curieusement recueilli ces passages dans Xénophon et dans Platon. Ils sont nombreux; mais prouvent-ils en vérité que Socrate fut atteint de démence? Non, mais qu'il y avait en lui je ne sais quoi de mystique et d'exalté, et en même temps un grain de superstition. Lorsque je vois dans la vie de Socrate tant de suite dans ses pensées, tant de clarté dans son esprit, tant d'équilibre, tant de bon sens et un bon sens si pratique; en présence d'une âme si sereine, si sûre, si maîtresse d'elle-même, si bien réglée, je ne puis me persuader que j'aie affaire à un monomane. Mais, d'autre part, Socrate s'est-il cru inspiré, guidé, éclairé par quelque esprit surnaturel, et distinct de sa conscience, s'est-il cru *possédé* à la façon de ces prophètes et de ces poëtes divins dont Platon parle dans un de ses dialogues (*Ion*), et qui profèrent de sublimes accents dont ils ne sont que les échos? Cela est hors de doute, et cela ne suffit pas pour qu'on puisse le taxer proprement de folie. Jeanne Darc, qui crut aussi à ses *voix*, était-elle en démence, ou croit-on l'avoir expliquée et comprise quand on dit que la voix qu'elle entendait n'était rien de plus que la voix de la patrie? Il y a de délicats problèmes de psychologie intime qu'on ne tranche pas si facilement; il y faut plus qu'une métaphore. Où finit la raison? où commence la folie? Il peut y avoir un certain point où l'une confine à l'autre, où l'homme est hors de la raison sans être pourtant dans la folie. Cette région vague, indécise et impossible à déterminer mathématiquement, est la région de l'enthousiasme et de l'inspiration religieuse. Si l'on déclare atteintes d'aliénation mentale toutes les âmes où l'on rencontre quelque chose de singulier et d'extraordinaire, on enverra à Bicêtre la plupart des grands hommes, depuis Pythagore, qui croyait

(1) Platon, *Apologie*, trad. Cousin. A ces différents passages on peut joindre encore celui-ci : « Si vous me disiez : Socrate, nous rejetons l'avis d'Anytus, et nous te renvoyons absous, mais c'est à condition que tu cesseras de philosopher et de faire tes recherches accoutumées; et si tu y retombes et que tu sois découvert, tu mourras; oui, si vous me renvoyiez à ces conditions, je vous répondrais sans balancer : Athéniens, je vous honore et je vous aime; mais j'obéirai plutôt au Dieu qu'à vous. » *Ap.*, p. 93. C'est, pour le dire en passant, la réponse des apôtres Pierre et Jean au sanhédrin.

(2) Plutarque, Maxime de Tyr et Apulée en sont les auteurs.

(1) *Du Démon de Socrate*; Paris, 1836, in-8°.

entendre l'harmonie des sphères célestes, jusqu'à Napoléon, qui croyait à *son étoile*, sans oublier Pascal (on n'y a pas manqué) et sans compter tous les mystiques de tous les pays et de tous les temps.

Nous n'expliquons rien sans doute, mais nous maintenons que Socrate crut à la réalité d'un esprit qui l'inspirait, et cela nous suffit à dire qu'il joignait au bon sens le plus ferme un certain enthousiasme mystique. On n'a pas le droit d'invoquer contre les arrêts de la physiologie l'oracle de Delphes ; on sait cependant que la pythie consultée répondit que Socrate était le plus sage de tous les hommes. Socrate nous raconte avec une spirituelle bonhomie que cette réponse l'étonna fort.

« Je fus longtemps dans une extrême perplexité sur le sens de l'oracle, jusqu'à ce qu'enfin, après bien des incertitudes, je pris le parti que vous allez entendre pour connaître l'intention du Dieu. J'allai chez un de nos concitoyens, qui passe pour un des plus sages de la ville, et j'espérais que là mieux qu'ailleurs je pourrais confondre l'oracle et lui dire : Tu as déclaré que je suis le plus sage des hommes, et celui-ci est plus sage que moi. Examinant donc cet homme, dont je n'ai que faire de vous dire le nom, il suffit que c'était un de nos plus grands politiques, et m'entretenant avec lui, je trouvai qu'il passait pour sage aux yeux de tout le monde, surtout aux siens, et qu'il ne l'était point. Après cette découverte, je m'efforçai de lui faire voir qu'il n'était nullement ce qu'il croyait être ; et voilà déjà ce qui me rendit odieux à cet homme et à tous ses amis qui assistaient à notre conversation.... De là j'allai chez un autre, qui passait encore pour plus sage que le premier ; je trouvai la même chose, et je me fis là de nouveaux ennemis. Cependant je ne me rebutai point ; je sentais bien quelles haines j'assemblais sur moi ; j'en étais affligé, effrayé même. Malgré cela je crus que je devais préférer à toutes choses la voix du Dieu et, pour en trouver le véritable sens, aller de porte en porte chez tous ceux qui avaient le plus de réputation ; et je vous jure, Athéniens, car il faut vous dire la vérité, que voici le résultat que me laissèrent mes recherches : ceux qu'on vantait le plus me satisfirent le moins, et ceux dont on n'avait aucune opinion, je les trouvai beaucoup plus près de la sagesse.... Athéniens, la vérité est qu'Apollon seul est sage, et qu'il a voulu dire seulement, par son oracle, que toute la sagesse humaine n'est pas grand' chose ou même qu'elle n'est rien ; et il est évident que l'oracle ne parle pas ici de moi, mais qu'il s'est servi de mon nom comme d'un exemple, et comme s'il eût dit à tous les hommes : Le plus sage d'entre vous, c'est celui qui, comme Socrate, reconnaît que sa sagesse n'est rien (1). »

L'importun questionneur allait ainsi partout confondant les sottes prétentions de la vanité ignorante, gourmandant les ambitieux, les faux sages, les mauvais poëtes et les mauvais orateurs, répandant partout de salutaires conseils et de bons exemples, et estimant que la meilleure manière de servir l'État était de corriger les mœurs, d'éclairer les âmes et de lui préparer des serviteurs utiles. Lui-même se tenait éloigné des affaires publiques. Les excès de la démocratie où était tombée Athènes après la mort de Périclès n'étaient pas de son goût. « Quelle sottise, disait-il, qu'une fève décide du choix d'un magistrat, quand on ne tire pas au sort celui auquel on confie le gouvernail d'un vaisseau ! » Cependant il fit acte de citoyen dans plusieurs circonstances, et montra que la philosophie n'était pas pour lui une lettre morte. Il porta les armes au siége de Potidée (432-430) comme simple soldat ; il y donna l'exemple non seulement de la bravoure militaire, mais des vertus qu'il recommandait chaque jour, de la tempérance et de la force d'âme. Il sauva Alcibiade blessé. A Délium (424) il montra la même intrépidité, conservant sa présence d'esprit et sa contenance assurée au milieu du désordre d'une retraite (1). Il était aussi à Amphipolis (423), et s'y conduisit bravement. S'il est vrai, nous en doutons, qu'il se soit jamais dit *citoyen du monde* (c'est Cicéron (2) qui lui prête ce mot, un peu emphatique, qui ne convient guère à un Athénien contemporain de Périclès), il est vrai en même temps qu'il honora le drapeau de sa patrie et sut faire son devoir à l'armée. Plus tard il fut désigné par le sort pour être *prytane*. C'est pendant qu'il exerçait ces fonctions que se présenta l'affaire des dix généraux qui avaient vaincu aux Arginuses (406) : on les accusa de n'avoir pas recueilli les morts pour leur donner une sépulture terrestre. Le peuple demandait d'une seule voix la condamnation ; le sénat était d'avis d'accéder aux clameurs populaires ; seul, Socrate osa rendre hommage à la justice et voter contre la condamnation, malgré les menaces et les cris de la multitude.

Après la chute de la démocratie, sous la domination des Trente (404), Socrate, qui n'avait jamais flatté le pouvoir populaire, garda ses libres allures et sa libre parole. « Je serais étonné, disait-il un jour, que le gardien d'un troupeau qui en égorgerait une partie et rendrait l'autre plus maigre ne voulût pas s'avouer mauvais pasteur ; mais il serait plus étrange encore qu'un homme qui se trouvant à la tête de ses concitoyens en détruirait une partie et corromprait le reste ne rougît pas de sa conduite et ne s'avouât pas mauvais magistrat (3). » Le mot fut rapporté. Critias et Chariclès, les deux *nomothètes*, mandèrent Socrate, et lui défendirent d'enseigner la jeunesse ; ils ajoutèrent des menaces ; il n'en tint nul compte. Un autre jour ils lui donnèrent l'ordre d'aller avec quatre autres citoyens chercher à Salamine Léon le Salaminien, qu'ils voulaient mettre à

(1) Platon, *Apologie*, trad. Cousin.

(1) C'est dans cette retraite qu'il sauva, dit-on, la vie à Xénophon, renversé de cheval. Ce fait n'est rapporté ni par Xénophon, ni par Platon dans les deux passages (*Apologie* et *Banquet*) où il parle de la conduite de Socrate près de Délium.

(2) Cicéron, *Tuscul.*, V, 37. Épictète, *Dissert.*, I, 9, 1.

(3) Xénophon, *Mem.*, I, 2.

mort. Il s'y refusa, prouvant qu'il aimait mieux mourir que de commettre une injustice. « Ma mort, il n'en faut pas douter, dit-il, eût suivi ma désobéissance si le gouvernement des Trente n'eût été aboli bientôt après (1). » Voilà toute la vie politique de Socrate. Il sut résister à la tyrannie de la multitude et à la tyrannie d'un gouvernement oligarchique, quand cette résistance pouvait lui coûter la vie.

C'est en 400 ou en 399 que Socrate fut accusé. Il s'était fait de nombreux ennemis : les démagogues lui reprochaient d'avoir plus d'une fois manqué de respect à la constitution en attaquant la plus populaire des institutions, le tirage au sort des magistrats ; les amis de la démocratie se souvenaient qu'Alcibiade, ce fléau d'Athènes, deux fois traître à sa patrie, et Critias, le plus cruel des Trente, avaient reçu ses leçons; les prêtres, les dévots, les hommes attachés aux anciennes croyances et aux anciennes traditions ne lui pardonnaient pas des enseignements qu'ils considéraient comme subversifs de l'ordre social. Pourquoi donc n'avait-il jamais parlé des dieux qu'avec une ironique réserve? C'était au fond un incrédule, un impie. N'avait-il pas, chose rare alors et scandaleuse, négligé de se faire initier aux *grands mystères ?* Ne parlait-il pas d'un génie mystérieux qui le conseillait, et d'un Dieu sans nom, inconnu des ancêtres? Chez plusieurs les préventions dataient de loin, et les griefs mis au jour par Aristophane vingt-quatre ans auparavant contribuaient encore à faire passer Socrate pour un homme dangereux, un ennemi de la religion, c'est-à-dire des lois, et un corrupteur de la jeunesse. Les rhéteurs, les poëtes, les artistes, dont il s'était moqué plus d'une fois, avaient eux aussi leur amour-propre à venger. Mélitus, Lycon et Anytus donnèrent un corps à ces griefs et à ces rancunes, et intentèrent l'accusation. Le texte en est venu jusqu'à nous : « Mélitus, fils de Mélitus, du bourg de Pithos, accuse sous la foi du serment Socrate, fils de Sophronisque, du bourg d'Alopèce. Socrate est coupable en ce qu'il ne reconnaît pas les dieux de la république et met à leur place des extravagances démoniaques. Il est coupable en ce qu'il corrompt les jeunes gens. Peine, la mort (2). » On a cherché ici le dessous des cartes ; on a oublié l'accusation d'impiété pour faire du procès de Socrate une affaire exclusivement politique et de sa condamnation une vengeance du parti populaire. Je vois bien dans Socrate certaines tendances, certains goûts politiques, mais il ne m'apparaît pas clairement qu'il ait été l'homme d'un parti. Il blâma les excès, d'où qu'ils vinssent, et ne crut pas que la tyrannie de la multitude valût beaucoup mieux que le despotisme de quelques-uns. Ce n'est pas sans doute être d'un parti que d'enseigner à tous le respect des lois, la dignité de la conscience, la modération dans l'usage du pouvoir et l'utilité des lumières pour gouverner les hommes. Socrate paraît avoir été plutôt spectateur qu'acteur au milieu des tristes et sanglantes agitations qui signalèrent à Athènes les dernières années du cinquième siècle. Mais cette indépendance même, cette fière et incorruptible honnêteté, qui était une censure des mœurs publiques, dut amasser bien des haines autour de lui. On a tous les partis contre soi quand on ne s'est donné à aucun. L'accusation d'impiété couvrit des ressentiments de plus d'une espèce. Quoi qu'il en soit, le procès de Socrate, à ne considérer que les termes de l'accusation, ne touche la politique qu'en ce sens que dans l'antiquité la religion est essentiellement une institution politique, qu'attenter à la religion, c'est attenter aux lois de la cité et que le sacrilége est un crime d'État. Le second chef d'accusation n'a pas d'autre signification que le premier. L'impiété prétendue de Socrate n'était pas seulement spéculative, théorique, subjective, mais activement contagieuse par le fait de ses enseignements. Il n'est pas nécessaire de remonter jusqu'à l'antiquité grecque pour entendre appeler professeurs d'immoralité et corrupteurs des âmes ceux qui en matière religieuse professent l'indifférence ou portent dans ces questions l'esprit de critique et de libre recherche.

Ce n'était pas la première fois que retentissait à Athènes une accusation d'impiété. Il avait fallu tout le crédit de Périclès pour sauver Anaxagore d'une sentence capitale. Eschyle avant lui avait été accusé d'impiété : plus d'une fois les hardiesses d'Euripide avaient excité les clameurs de la foule : Diagoras, Protagoras, Prodicos accusés d'athéisme avaient jugé prudent de se dérober par la fuite à une condamnation. Socrate demeura. Un de ses amis le voyant dans une complète sécurité : « Socrate, lui dit-il, ne devrais-tu pas songer à ta défense? — Quoi donc? répondit-il, tu ne vois pas que je m'en suis occupé toute ma vie ! — Et comment cela ? — En ne commettant jamais d'injustice. Voilà, selon moi, ma plus belle apologie (1). »

L'affaire fut portée devant les *héliastes.* Les membres de ce tribunal, désignés par le sort, étaient pour la plupart des hommes du peuple, susceptibles, irritables et plus habitués à entendre les humbles prières des accusés qu'à subir patiemment leurs leçons. Socrate comparut entouré de ses disciples. Lysias, le plus grand orateur du temps, avait composé pour lui un brillant plaidoyer. Il le refusa, et se défendit lui-même avec cette noble fierté de l'homme qui a la conscience pure et puise sa force dans le sentiment de son innocence. « Il s'exprimait, dit Cicéron, non comme un accusé, comme un

(1) Platon, *Apol.*
(2) Diogène Laerce, II. 40.

(1) Xénophon, *Apol.*

coupable, comme un suppliant, mais comme le maître et le juge de ses propres juges (1). » C'est bien le ton que lui prêtent Xénophon et Platon dans leurs *Apologies*. Quant à la défense proprement dite, à dire vrai, elle est faible, surtout dans Platon, qui sur ce point nous paraît exprimer la pensée intime de Socrate mieux que Xénophon, lequel, païen dévoué, insiste peut-être à l'excès sur les actes extérieurs de piété légale de son maître. On accuse Socrate de ne pas croire aux dieux de l'État. Est-ce répondre victorieusement que de montrer, comme fait Platon, qu'il était pieux, qu'il reconnaissait l'existence de la Divinité, qu'il la voyait partout présente, et dans l'âme humaine, où elle se fait entendre par des signes manifestes, et dans la nature, où son empreinte est partout visible. De même Maxime de Tyr écrira plus tard que Socrate élevait souvent son âme vers le ciel, que sa vie fut une prière perpétuelle (2). La question n'est pas là : athée et impie, Socrate ne l'était pas aux yeux de la raison; mais croyait-il à la religion positive? Croyait-il aux divinités de l'État? Ce Dieu dont il voyait partout la trace dans le cœur humain et dans l'univers, était-ce Jupiter, Apollon, Neptune, Minerve ou quelque autre de ceux auxquels on sacrifiait à Athènes? Non, sans doute, c'était un Dieu nouveau, le Dieu de la conscience, le *Dieu inconnu*, dont saint Paul parlera plus tard aux mêmes Athéniens. Socrate n'avait jamais attaqué de front les dieux de l'État; mais son silence et sa réserve à propos de la religion populaire ne pouvaient passer pour une adhésion. Croyait-il aux démons? Oui, sans doute, mais comme à des divinités inférieures et subalternes gardiennes et conseillères de la vie des mortels. C'était introduire une nouveauté dans la religion, c'est-à-dire, selon les juges, se rendre coupable d'impiété. Ce qui dut blesser les héliastes plus encore peut-être, ce fut l'accent de fière liberté avec lequel il leur parlait. On alla aux voix. Les juges étaient au nombre de cinq cent cinquante-neuf. Une majorité de trois voix, ou, selon les calculs de Grote, de six voix, le déclara coupable. Restait la fixation de la peine. Mélitus proposait la mort. L'accusé jugé coupable avait le droit d'indiquer celle à laquelle il se condamnait, et le jury optait entre cette peine et celle que l'accusation avait requise.

« Quelle peine afflictive, ou quelle amende mérité-je, moi qui me suis fait un principe de ne connaître aucun repos pendant toute ma vie, négligeant ce que les autres recherchent avec tant d'empressement, les richesses, le soin de ses affaires domestiques, les emplois militaires, les fonctions d'orateur et toutes les autres dignités; moi qui ne suis jamais entré dans aucune des conjurations et des cabales si fréquentes dans la république, me trouvant réellement trop honnête homme pour ne pas me perdre en prenant part à tout cela; moi qui, laissant de côté toutes les choses où je ne pouvais être utile ni à vous ni à moi, n'ai voulu d'autre occupation que celle de vous rendre à chacun en particulier le plus grand de tous les services, en vous exhortant tous individuellement à ne songer qu'à ce qui peut vous rendre vertueux et sages? Athéniens, telle a été ma conduite; que mérite-t-elle? Une récompense, si vous voulez être justes, et même une récompense qui puisse me convenir. Or qu'est-ce qui peut convenir à un homme pauvre, votre bienfaiteur, qui a besoin de son loisir pour ne s'occuper qu'à vous donner des conseils utiles? Il n'y a rien qui lui convienne plus, Athéniens, que d'être nourri dans le Prytanée; et il le mérite bien plus que celui qui aux jeux olympiques a remporté le prix de la course à cheval.... Si donc il me faut déclarer ce que je mérite, en bonne justice, je le déclare, c'est d'être nourri au Prytanée (1). »

En vain, pour complaire à ses amis, détruire l'effet de cette altière bravade et se conformer à la loi, Socrate se condamna à l'amende dérisoire d'une mine, puis porta le chiffre à trente mines, les juges, évidemment provoqués, acceptèrent la peine proposée par l'accusation, et prononcèrent la mort. Socrate paraît l'avoir cherchée. C'est l'opinion de M. Grote, et elle est tout à fait vraisemblable. Les dernières paroles que Socrate adressa à ses juges, après sa condamnation, sont sublimes :

« Lorsque mes enfants seront grands, si vous les voyez rechercher les richesses ou toute autre chose plus que la vertu, punissez-les en les tourmentant comme je vous ai tourmentés; et s'ils se croient quelque chose quoiqu'ils ne soient rien, faites-les rougir de leur insouciance et de leur présomption. C'est ainsi que je me suis conduit avec vous. Si vous faites cela, moi et mes enfants nous n'aurons qu'à nous louer de votre justice. Mais il est temps de nous séparer, moi pour mourir, vous pour vivre. Qui de nous a le meilleur partage? Personne ne le sait, excepté Dieu (2). »

La veille de ce jugement, le prêtre d'Apollon avait couronné la poupe de la galère qui portait à Délos les pieuses offrandes des Athéniens. La loi défendait de mettre à mort aucun condamné jusqu'à son retour. Socrate passa trente jours en prison, dans un calme et dans une sérénité admirables, entouré de sa femme, de ses trois enfants, de ses amis, s'entretenant avec eux, les fortifiant, leur donnant ses suprêmes conseils. Son vieil ami Criton lui proposa de s'enfuir. Le geôlier était gagné, un asile attendait Socrate en Thessalie. Il refusa, obéissant à la loi injuste comme à un père déraisonnable, selon la maxime qu'il répétait quelquefois. Un de ses disciples, Apollodore, lui disant qu'il était révolté de l'iniquité du jugement qui le frappait :

(1) Imitatus est homo Romanus et consularis veterem illum Socratem, qui quum omnium sapientissimus esset, sanctissimeque vixisset, ita in judicio capitis pro se ipse dixit, ut non supplex aut reus, sed magister aut dominus esse videretur judicum. (Cicéron, *De orat.*, I, 54.)

(2) Ἦν ὁ Βίος Σωκράτει μεστὸς εὐχῆς. (Maxime de Tyr, *Diss.*, XI, 8.)

(1) Platon, *Apol.*

(2) Platon, *Ibid.*

« Mon cher Apollodore, répliqua Socrate, avec un doux sourire, et lui passant affectueusement la main sur la tête, aimerais-tu donc mieux me voir mourir coupable (1) ? »

Le dernier jour de sa vie, il conversa avec ses amis de l'espérance qu'il avait de trouver dans un autre monde des hommes meilleurs et des dieux justes et bons, puis, calme et souriant, sans emphase théâtrale, consolant ses amis, qui poussaient des gémissements, et le geôlier lui-même, qui ne pouvait retenir ses larmes, il but le poison (2). Rien n'est plus touchant et plus pathétique que le récit qu'a fait Platon des derniers moments de son maître. L'esclave lui apporte la coupe empoisonnée.

« Socrate la prit avec la plus parfaite sécurité, sans aucune émotion, sans changer de couleur ni de visage; mais, regardant cet homme d'un œil ferme et assuré, comme à son ordinaire : « Dis-moi, est-il permis de répandre un peu de ce breuvage pour en faire une libation? — Socrate, lui répondit cet homme, nous n'en broyons que ce qu'il est nécessaire d'en boire. — J'entends, dit Socrate; mais au moins il est permis et il est juste de faire ses prières aux dieux, afin qu'ils bénissent notre voyage et le rendent heureux; c'est ce que je leur demande. Puissent-ils exaucer mes vœux! » Après avoir dit cela, il porta la coupe à ses lèvres et la but avec une tranquillité et une douceur merveilleuses. Jusque-là nous avions eu presque tous assez de force pour retenir nos larmes; mais en le voyant boire et après qu'il eut bu, nous n'en fûmes plus les maîtres. Pour moi, malgré tous mes efforts, mes larmes s'échappèrent avec tant d'abondance, que je me couvris de mon manteau pour pleurer sur moi-même; car ce n'était pas le malheur de Socrate que je pleurais, mais le mien, en songeant quel ami j'allais perdre. Criton, avant moi, n'ayant pu retenir ses larmes, était sorti; et Apollodore, qui n'avait presque pas cessé de pleurer auparavant, se mit alors à crier, à hurler et à sangloter avec tant de force qu'il n'y eut personne à qui il ne fit fendre le cœur, excepté Socrate : « Que faites-vous, dit-il, ô mes bons amis? N'était-ce pas pour cela que j'avais renvoyé les femmes, pour éviter des scènes aussi peu convenables? Car j'ai toujours ouï dire qu'il faut mourir avec de bonnes paroles. Tenez-vous donc en repos, et montrez plus de fermeté. » Ces mots nous firent rougir, et nous retinmes nos pleurs. Cependant Socrate, qui se promenait, dit qu'il sentait ses jambes s'appesantir, et il se coucha sur le dos, comme l'homme l'avait ordonné. En même temps le même homme qui lui avait donné le poison s'approcha, et après avoir examiné quelque temps ses pieds et ses jambes, il lui serra le pied fortement, et lui demanda s'il le sentait; il dit que non. Il lui serra ensuite les jambes; et portant ses mains plus haut, il nous fit voir que le corps se glaçait et se roidissait; et, le touchant lui-même, il nous dit que dès que le froid gagnerait le cœur, alors Socrate nous quitterait. Déjà tout le bas-ventre était glacé. Alors, se découvrant, car il était couvert : « Criton, dit-il, et ce furent ses dernières paroles, nous devons un coq à Esculape, n'oublie pas d'acquitter cette dette (1). » — « Cela sera fait, répondit Criton; mais vois si tu as encore quelque chose à nous dire. » Il ne répondit rien, et un peu de temps après il fit un mouvement convulsif; alors l'homme le découvrit tout à fait : ses regards étaient fixes. Criton s'en étant aperçu lui ferma la bouche et les yeux. Voilà, Echécrates, quelle fut la fin de notre ami, de l'homme, nous pouvons le dire, le meilleur des hommes de ce temps que nous ayons connus, le plus sage et le plus juste de tous les hommes (2). »

Ce magnifique témoignage de Platon a été adopté et répété par la postérité. Les docteurs chrétiens des premiers temps, si peu tolérants d'ordinaire pour les hommes et les choses du paganisme, s'inclinent presque tous avec respect devant la mémoire de Socrate (3). Son nom vient naturellement aux lèvres lorsqu'on cherche ici-bas le type de la vertu. Peu s'en faut qu'Érasme ne le mette au nombre des saints (4), et Montaigne écrit : « L'âme de Socrates est la plus parfaicte qui soit venue à ma cognoissance; de semblable je foys grand doubte qu'il y en ait eu (5). »

Il n'y a guère de musée possédant des débris de l'antiquité qui ne possède quelque buste de Socrate. Il était chauve, avait les yeux saillants, le nez camus, les lèvres épaisses. C'est un type proverbial de laideur physique. « Socrates, dit quelque part Montaigne, a esté un exemplaire parfaict en toutes grandes qualités. I'ay despit qu'il eust rencontré un corps et un visage si disgraciez, comme ils disent, et si disconvenable à la beauté de son âme; luy si amoureux et si affolé de la beauté! Nature lui feit injustice (6). »

La femme de Socrate, Xantippe, est célèbre. On a sans doute chargé sa mémoire d'un certain nombre d'anecdotes inventées après coup.

(1) Xénophon, *Apol.*, in fine. Diogène Laerce rapporte ce mot comme ayant été répondu par Socrate à sa femme Xantippe. II, 5.

(2) ...Supremo vitæ die de hoc ipso (animorum immortalitate) multa disseruit, et paucis ante diebus cum facile posset educi e custodia, noluit; et cum pene in manu jam mortiferum illud teneret poculum, locutus ita est ut non ad mortem trudi verum in cœlum videretur ascendere (Cicéron, *Tuscul.*, I, 29). C'est dans cette phrase, un peu fastueuse, plus encore que dans le récit du *Phédon* qu'il faut chercher l'inspiration du tableau de David représentant *la Mort de Socrate*.

(1) Est-il nécessaire de redire que ce mot n'est pas une profession de foi païenne? Il est possible qu'il appartienne à Platon. Il est bien dans l'esprit un peu mystique du *Phédon*. Le corps y est comparé à une prison à un tombeau; l'âme en est délivrée par la mort; elle est rendue à la liberté, à la vie véritable, à la *santé*. La mort est pour elle une délivrance, une *guérison*.

(2) Platon, *Phédon*, in fine. — Xénophon finit son *Apologie de Socrate* par des paroles à peu près identiques : « Si quelque ami de la vertu a rencontré un homme dont le commerce ait été plus utile que celui de Socrate, je le regarde comme le plus fortuné des mortels. »

(3) *Voy.* en particulier saint Justin, qui va jusqu'à dire que Socrate était chrétien, qu'il connut le Christ en partie. *Apol.*, I, 5; II, 8; I, 46. *Apol.*, II, 10.

(4) Proinde, dit Érasme, quum hujusmodi quædam lego de talibus viris, vix mihi tempero quin dicam : « Sancte Socrates, ora pro nobis. »

(5) Montaigne, *Essais*, II, 11.

(6) Montaigne, *Ibid.*, III, 12.

nais il ne paraît pas que ce fût un modèle de douceur, et Socrate put s'exercer à la patience ans sortir de chez lui. Il eut de Xantippe cinq fils : l'aîné, nommé Lamproclès, et un autre, du nom de Sophronisque, moururent avant leur père. Il en laissa un autre, déjà grand, et deux encore enfants.

Il convient à présent de faire connaître l'œuvre de Socrate, les services qu'il a rendus à la philosophie, ou, pour mieux dire, à l'esprit humain, et les idées nouvelles qu'il a jetées dans le monde. Nous séparons ici deux choses qui dans la réalité furent étroitement unies, la vie de Socrate et son enseignement (1). Derrière lui et autour de lui Socrate trouva deux sortes de philosophes : les disciples plus ou moins fidèles de Thalès, de Xénophane et de Pythagore, et les sophistes, la plupart échappés des mêmes écoles : les premiers, avides de tout connaître et de tout expliquer; les autres, rompus à tous les artifices de la dialectique, se faisant un jeu d'affirmer et de nier. Contre les spéculatifs et les faiseurs de constructions *a priori* Socrate pose comme principe de toute sage philosophie le Γνῶθι σεαυτόν. A quoi bon explorer les causes inconnues des phénomènes naturels? Pourquoi retourner en tous sens la nature pour chercher le quel élément primitif elle est formée, comment elle s'est développée, quelle est la matière première et génératrice des choses? Poser de pareilles questions, c'est ignorer en même temps ses bornes et les vrais besoins de notre esprit. Et quand nous serions capables de résoudre ces questions, en serions-nous meilleurs et plus heureux? La philosophie pour Socrate n'est pas un stérile exercice d'esprit; elle doit être utile à tous les hommes et à chacun d'eux. Au lieu donc de porter nos regards sur tous ces objets placés hors de notre portée, et dont la connaissance en tous cas ne peut servir de rien, il faut nous étudier et nous considérer nous-mêmes.

« N'est-il pas évident, dit Socrate, que les hommes ne sont jamais plus heureux que lorsqu'ils se connaissent eux-mêmes, ni plus malheureux que lorsqu'ils se trompent sur leur propre compte? En effet ceux qui se connaissent eux-mêmes sont instruits de ce qui leur convient et distinguent les choses dont ils sont capables ou non. Ils se bornent à faire ce qu'ils savent, cherchent à acquérir ce qui leur manque, et, s'abstenant complétement de ce qui est au-dessus de leur connaissance, ils évitent les erreurs et les fautes. Mais ceux qui ne se connaissent pas eux-mêmes et se trompent sur leurs propres forces sont dans la même ignorance par rapport aux autres hommes et aux choses humaines en général; ils ne savent ni ce qui leur manque, ni ce qu'ils sont, ni ce qui leur sert; mais, étant dans l'erreur sur ces choses, ils laissent échapper les biens et ne s'attirent que des maux (2). »

(1) Cicéron, au début de ses *Académiques*, expose assez exactement l'entreprise philosophique de Socrate.

(2) Xénophon, *Mém.*, IV, 2; 1, 1.

Ainsi la philosophie aux yeux de Socrate doit trouver, sinon sa limite et sa fin, au moins son point d'appui dans la connaissance approfondie de la nature morale de l'homme. Ainsi pour ne pas s'égarer, et aussi pour arriver à un résultat utile, la raison ne doit pas sortir d'elle-même, mais au contraire se recueillir et rentrer en soi; c'est là qu'elle trouve le vrai type de l'être que ni l'hypothèse, ni l'imagination, ni l'abstraction ne sauraient fournir. C'est là aussi qu'on apprend la véritable science, la science humaine par excellence, l'art de bien vivre (εὐπραξία), c'est-à-dire l'art d'être à la fois heureux et honnête. Tel est le sens du Γνῶθι σεαυτόν. En recommandant la connaissance de soi-même comme le commencement de la sagesse, Socrate fondait les sciences morales et donnait une base solide à la métaphysique. Placé sur ce ferme terrain, il démontrait aux sophistes par des analyses délicates et des indications bien conduites, ou plutôt leur faisait avouer à force de questions, qu'on ne peut ni tout nier ni tout affirmer, et que la conscience sincèrement interrogée trouve certains principes fixes et incontestables.

Nous avons parlé déjà de la méthode de Socrate; elle comprend deux procédés, l'un purement critique, *l'ironie;* l'autre plus dogmatique, *l'induction* (ἐπαγώγη, ἐπακτικοὶ λόγοι), ou, comme Socrate disait, l'*art d'accoucher les intelligences.* A l'aide du premier procédé, qui n'est autre chose qu'une forme de réfutation par l'absurde, Socrate amenait ses auditeurs à *douter*, à confesser, ou tout au moins à sentir leur ignorance; par le second il les conduisait, à l'aide d'exemples et de définitions progressives, à la solution qu'il semblait chercher avec eux et qu'il avait l'art de faire trouver après de longs détours, les faisant passer peu à peu et par des transitions bien ménagées de l'obscurité à la pleine lumière, comme on fait à des yeux malades.

L'enseignement positif de Socrate avait un caractère essentiellement pratique et familier : « Il s'entretenait sans cesse, nous dit Xénophon, de ce qui est à la portée de l'homme; il examinait ce qui est pieux ou impie, ce qui est honnête ou honteux, ce qui est juste ou injuste; en quoi consistent la sagesse et la folie, la valeur et la pusillanimité; ce que c'est qu'un État et un homme d'État, ce que c'est que le gouvernement et comment on en tient les rênes. Enfin, il discourait sur toutes les connaissances qui constituent l'homme vertueux, et sans lesquelles il pensait qu'on méritait justement le nom d'esclave (1). » Il s'inquiétait moins de la théorie que de la pratique, et s'attachait à éclairer les hommes sur leurs devoirs particuliers, convaincu que la philosophie vraiment utile est celle qui sait descendre dans le cœur de

(1) Xénophon, *Mém.*, I, 1.

chacun, accommoder ses enseignements aux circonstances et aux personnes, et régler les diverses relations de la vie publique et privée. La morale de Socrate n'a pas la précision d'un système dont toutes les parties sont rigoureusement enchaînées ; c'est en revanche une morale vivante, spéciale et positive. Les quelques vues théoriques qu'on y rencontre prêtent moins à la critique si on les regarde du point de vue pratique. Ainsi l'apparente confusion du bien moral et de l'utile. Socrate a considéré le bonheur, εὐπραξία, comme la fin véritable de l'homme, et n'a pas séparé le bonheur de la vertu. Par là il a ouvert la porte à l'épicurisme. Mais pourrait-on le blâmer d'avoir enseigné ce que le stoïcisme, ce que toute grande morale, sans excepter la morale chrétienne, ont proclamé de mille manières, soit en montrant la terre, soit en promettant au delà de la vie d'ineffables récompenses, que ce qu'il y a de plus sûr pour l'homme et de plus vraiment avantageux, c'est d'être homme de bien ? Dans l'analyse des formes essentielles de la vertu, il s'est arrêté à la recommander moins pour sa beauté propre que pour les solides avantages qu'elle procure. N'était-il pas habile, sage, utile, de montrer aux hommes que leur bonheur véritable est dans la pratique du bien ? Il y a plus que de l'imprudence, il y a de l'erreur à creuser un abîme entre le bonheur et la vertu. De même Socrate a confondu la science et la vertu, et considéré la vertu et ses diverses formes comme des sciences spéciales. Aristote dans ses traités de morale relève avec raison cette erreur : il fait bien voir qu'autre chose est penser, autre chose agir, que la vertu est un fruit de la volonté et non un fruit de l'étude (1). Mais n'est-il pas vrai en fait que la conscience s'épure en même temps que l'intelligence s'étend et se fortifie ; que cultiver sa raison, qu'apprendre à bien penser, à juger saincment, c'est apprendre à bien faire, et en théorie, que pour rendre les hommes meilleurs il faut les instruire et les éclairer ? Puisque l'intérêt de l'homme c'est d'être vertueux, c'est-à-dire courageux et juste, Socrate soutenait que personne ne peut être vicieux que par ignorance de son vrai bien. La confusion de la vertu et de la science paraît donc une conséquence du rapport étroit qu'il a établi entre l'utile et le bien.

Xénophon, dans ses *Entretiens de Socrate* et dans ses *Économiques*, nous a laissé de vivants témoignages de l'enseignement de son maître. On peut y voir quelle délicatesse et quelle pénétration Socrate portait dans l'art de démêler et d'analyser les idées et de quel ton insinuant et persuasif il fortifiait ses exhortations. Nous nous bornerons à noter ici ce qu'il y a de plus original et de plus saillant dans ces enseignements. La théorie de la justice que Socrate a exposée est fort remarquable. Qu'est-ce que la justice pour Socrate ? C'est l'obéissance aux lois de la cité. Mais ces lois sont diverses ; elles changent avec la volonté mobile du législateur ; elles varient selon les temps et les lieux. Plaisante justice, disaient les sophistes, avant Montaigne et Pascal, qu'une montagne borne ou que le vote d'un citoyen ignorant peut modifier ! — « Ne sais-tu pas, répond Socrate, qu'il y a des lois non écrites (ἄγραφοι νόμοι) ? — Oui, ce sont celles qu'on observe dans tous les pays. — Peux-tu dire que ce soient les hommes qui les aient établies ? — Comment le dirai-je ? Ne parlant pas la même langue ils n'auraient pu se rassembler. — Qui les a donc établies ? — Je crois, Hippias, que ce sont les dieux eux-mêmes.... Elles sont l'ouvrage d'un législateur supérieur à l'homme (1). »

Nul philosophe dans l'antiquité n'a eu un sentiment aussi vif et aussi pur de la vie domestique. Il paraît, le premier après Hésiode, avoir compris la dignité du travail. « Qui appellerons-nous sages ? disait-il. Sont-ce les paresseux, ou les hommes occupés d'objets utiles ? Quels sont les plus justes de ceux qui travaillent ou de ceux qui rêvent, les bras croisés, aux moyens de subsister ? » On lui oppose que les personnes libres ne peuvent pas travailler, et que c'est l'affaire des esclaves. — « Eh quoi ! parce qu'elles sont libres, pensez-vous qu'elles ne doivent faire autre chose que manger et dormir (2) ? » De même il a reconnu l'égalité morale des deux sexes, et a marqué à la femme, à l'épouse et à la mère sa vraie place dans la famille, où elle doit être non la servante mais la compagne de l'homme et son associée dans l'administration de la maison (3). Enfin, sans discuter la question de la légitimité de l'esclavage, Socrate a recommandé de traiter les esclaves comme des hommes libres et, quand ils le méritent par leur conduite, de les honorer comme des honnêtes gens (4). Voilà trois points sur lesquels Socrate devançait singulièrement son temps.

En politique Socrate n'a pas professé de théorie proprement dite.

La justice, le bon sens, la raison, voilà le parti auquel il appartient, et qui lui dicte ses critiques et ses conseils. S'il compta au nombre

(1) Aristote critique fort souvent cette théorie ; *Morale à Nicomaque*, VI, 21. *Grande Morale*, I, 7 ; I, 1, 26 ; I, 10 ; I, 32, 25 ; II, 8, 2. Parfois il l'explique et semble la justifier ; *Mor. à Nicom.*, III, 9, 6 ; VI, 11, 3 ; VII, 3, 14.

(1) Xénophon, *Mém.*, IV, 4, 10.

(2) Xénophon, *Ibid.*, II, 7.

(3) Xénophon, *Économ.*, VII. « La plus douce de toutes les jouissances, c'est quand, devenue plus parfaite que moi, tu trouveras en moi le plus soumis des époux ; quand loin de craindre que l'âge n'éloigne de toi la considération, tu sentiras au contraire que plus tu le montreras bonne ménagère, gardienne vigilante de l'innocence de mes enfants, plus tu verras, avec les ans, s'accroître les respects de toute la maison. » (*Ibid.*, ch. 8 et 9.)

(4) Xénophon, *Économ.*, ch. IX, XII, XIII.

de ses accusateurs un démagogue, on sait que le premier coup lui fut porté par Aristophane, qui apparemment n'aurait pas livré à la risée de la foule un ami politique. Il enseigna une vérité utile en tout temps, c'est que la justice est la loi commune sur laquelle repose l'État et qui doit régir en même temps les gouvernements et les citoyens. Socrate n'a pas eu le génie métaphysique de Platon, et rien n'est plus vraisemblable que le mot qu'on prête à Socrate à propos des théories que Platon met dans sa bouche : « Que de choses ce jeune homme me fait dire auxquelles je n'ai jamais pensé! » Cependant il ne serait pas exact de dire que Socrate n'a pas regardé au delà du monde de la conscience. Assurément le sentiment religieux n'a pas manqué à celui qui est mort accusé d'avoir voulu introduire dans l'État des dieux inconnus. Socrate est le premier qui ait donné une démonstration de la Providence divine. Voici en deux mots cette preuve, si souvent répétée et développée depuis. On ne peut expliquer sans une intelligence ordonnatrice l'ordre, l'harmonie, les rapports de convenance, le merveilleux agencement des parties, qui sautent aux yeux, soit dans l'ensemble, soit dans le détail du monde. Notre esprit gouverne notre corps quoiqu'il échappe à nos yeux : de même un Dieu invisible mais toujours présent gouverne le monde. C'est à lui qu'il faut rapporter tout ce qu'il y a d'art et d'industrie dans la nature vivante. Ce Dieu invisible est l'architecte du monde; il veille sur lui, il le garde. Il connaît nos actions et pénètre dans nos pensées secrètes (1). Socrate croyait que cette Providence n'abandonnait pas l'homme après la vie : « Il ne peut rien arriver de mal à l'homme de bien, disait-il à ses juges, ni pendant sa vie, ni après sa mort (2). » « J'espère, disait-il à ses amis le jour de son dernier entretien, que je me réunirai à des dieux bons et amis de l'homme (3). Du mode de la vie future il ne disait rien : la raison humaine n'a sur ce point aucune lumière; mais il affirmait la permanence de l'âme après la mort, et une destinée meilleure pour les bons et moins bonne pour les méchants.

Tel fut Socrate et tel fut son enseignement. Il y a, chose rare et précieuse, le plus parfait accord entre sa vie et sa doctrine. Il enseigna autant par l'exemple que par les préceptes, et ses leçons ne furent qu'un commentaire de sa conduite. « Socrate, dit Xénophon, aimait encore mieux définir la justice par ses actions que par ses discours (4). » Sa vie fut un véritable apostolat, son enseignement un long procès à l'erreur, à la fausse science, aux préjugés religieux, philosophiques et politiques; sa mort fut un martyre. En philosophie il a trouvé le vrai principe et avant Bossuet proclamé que la sagesse consiste à se connaître soi-même et à connaître Dieu. En morale il a laissé de nobles préceptes, réhabilité le travail, relevé la dignité de la femme et celle de l'esclave. En politique, il a posé le principe des lois non écrites et subordonné la politique à la morale. En religion il a révélé à la Grèce et à l'Occident le Dieu invisible, le Dieu moral, intelligent, cause et principe de la vie et de l'ordre universels, et enseigné l'immortalité de l'âme. Toutes les vérités les plus utiles, les plus précieuses, les plus chères au cœur de l'homme, les vérités de l'ordre moral, il les a ou connues ou pressenties. Socrate est moins un fondateur d'école qu'un sage, moins un théoricien qu'un organisateur. Il a fait plus pour la philosophie que de l'enrichir d'une nouvelle doctrine, il lui a donné une base plus ferme et une méthode plus sûre et plus féconde. Il a surtout donné le branle aux esprits. C'est à lui que se rattachent de près ou de loin toutes les écoles qui s'élevèrent après sa mort. Si nous avions à le rapprocher de quelqu'un des grands génies des temps modernes, nous dirions que Bacon a joué dans l'histoire de la pensée un rôle analogue; Bacon, ennemi de la scolastique, peu curieux de métaphysique, riche en grandes vues et en vues nouvelles, mais s'inquiétant moins de fonder un système que d'éveiller les esprits et de les mettre dans une voie meilleure; Bacon qui de son temps fit la guerre aux entités logiques, aux hypothèses aventureuses, aux théories abstraites, et secoua la tyrannie du syllogisme; Bacon, l'homme des faits et des expériences, savant médiocre, mais législateur éminent de la pensée. Il ne faudrait pas pousser trop loin ce rapprochement. Socrate et Bacon n'ont pas travaillé dans le même ordre d'idées. L'un et l'autre cependant sont des réformateurs. Tous deux ont provoqué un grand et fécond mouvement philosophique, l'un dans l'ordre moral, l'autre dans les sciences physiques et naturelles.

Socrate n'a écrit aucun ouvrage. Les sept *Lettres* qui ont été publiées sous son nom par Léon Allacci en grec et en latin avec des lettres d'Antisthène et d'autres socratiques (Paris, 1637, in-4°) sont évidemment apocryphes, aussi bien que les lettres qu'on a données sous les noms de Diogène le Cynique et de Cratès. L'antiquité n'a ni connu ni cité ces ouvrages. Le ton déclamatoire trahit dans ces écrits l'école d'un rhéteur, et les anachronismes qu'on y trouve la maladresse de l'écolier. J. Orelli a édité ces lettres de Socrate avec des lettres de Pythagore, qui ne sont pas plus authentiques, dans sa *Collectio Epistolarum græcarum*.

B. Aubé.

(1) Xénophon, *Mém.*, I, 4, 2-7; IV, 3.
(2) Platon, *Apolog.*
(3) Platon, *Phédon*. Cicéron rapporte que Socrate, assez flottant d'ordinaire sur les autres questions, ne variait pas sur la doctrine de l'immortalité de l'âme. « Idem semper dicebat animos hominum esse divinos, iisque quum e corpore excussissent, reditum in cœlum patere optimo et justissimo cuique expeditissimum. » (*De Amicitia*, IV.)
(4) Xénophon, IV, 4, § 10.

Xenophon, *Mémoires sur Socrate, Apologie, Économiquer, Banquet.* — Platon, *Apologie, Criton, Phédon* et les autres dialogues, *passim.* — Aristophane, *Nuées.* — Aristote, *Métaphysique*, XIII, 4, et *Morale à Nicomaque*, *Grande Morale*, passim. — Cicéron, *Tusculanes*, liv. I, IV, et *Acad.*, I, 4. — Plutarque, Apulée, Maxime de Tyr, *De genio Socratis.* — Diogène Laerce, II, 5. — — Libanius, *Apolog. Socratis.* — Themistius, *Orat.*, 14. — Sextus Empiricus, *Advers. mathem.*, VII, 8; *Pyrrh. hypotyp.*, II, 32. — Marsile Ficin, *De genio Socratis.* — Stanley, *Hist. philosoph.*, p. 111, 6, p. 130. — Charpentier, *Vie de Socrate*, 1699. — Christ. Meiners, *Histoire des sciences dans la Grèce*, t. IV. — Brucker, *Hist. de la philosophie*, t. I. — Ritter, *Hist. de la philosophie ancienne*, t. II. — Ad. Garnier, *Hist. de la morale : second mémoire, Socrate;* Paris, 1855. — Denis, *Hist. des théories et des idées morales dans l'antiquité;* Paris, 1856, t. I. — P. Janet, *Hist. de la philosophie morale dans l'antiquité et dans les temps modernes;* Paris, 1860, t. I. — Rossel, *De philos. Socratis;* Gœttingue, 1837. — Grote, *Hist. of Greece.*

SOCRATE (Σωκράτης), dit *le Scholastique*, historien grec, né vers 379, à Constantinople, mort après 440 (1). Selon toute apparence, sa vie entière s'écoula dans sa ville natale, où il reçut une éducation littéraire. On ne connaît pas ses parents. Il eut pour maître les grammairiens Ammonius et Helladius, qui l'un et l'autre avaient desservi le temple de Jupiter à Alexandrie, et peut-être aussi le sophiste Troïlus, dont il parle avec quelque détail. Ajoutons qu'il choisit la carrière du barreau et qu'il dut à son titre d'avocat le surnom de *Scholasticus*, qui avait un sens analogue dans la basse grécité. Il prolongea de quelques années sa vie au delà de 439, date qui marque le terme de son *Histoire;* car un peu plus tard il fit de cet ouvrage une édition nouvelle en quelque sorte, enrichie de documents authentiques et remaniée en partie pour les deux premiers livres. Quant à savoir s'il était ou non orthodoxe, s'il penchait vers la secte des novatiens ou vers celle des ariens, s'il appartenait à l'Église catholique, c'est une question difficile à résoudre. L'impartialité qu'il a observée à l'égard des partis qui divisaient alors le monde chrétien n'est pas un motif suffisant de l'accuser d'indifférence. Baronius lui reproche de trop bien parler des évêques novatiens de Constantinople, et c'en est assez pour que, sans s'inquiéter du silence des contemporains, il le tienne suspect d'hérésie. Socrate paraît être un homme véridique, prudent, et se piquant d'impartialité au point de ne pas même laisser entrevoir ses propres sentiments; il fait aussi profession d'aimer la paix et d'avoir horreur de toute inquisition religieuse, sous quelque forme qu'elle se cache. On a de Socrate une *Histoire ecclésiastique* (Ἐκκλησιαστὴ ἱστορία), divisée en sept livres et comprenant dans un espace de cent trente-trois ans (306 à 439) une des périodes les plus agitées et les plus fécondes des annales de l'Église. Elle est fort estimée pour son exactitude et pour l'esprit de modération qui y règne; l'auteur emprunte soit à Rufin, soit à d'autres écrivains, tout ce qui se rapporte aux règnes de Constantin, de Constance II et de Julien; mais il raconte pour le reste ce qu'il a vu par lui-même ou ce qu'il tient de témoins oculaires. Quant au style de son livre, il ne vise qu'à être clair et simple. Abrégé par Épiphane dans l'*Historia tripartita*, ce livre a été imprimé pour la première fois en grec par R. Estienne (Paris, 1544, in-fol., avec Sozomène, Théodoret, etc.); la dernière édition grecque est celle d'Oxford, 1844, in-8°. Il a été traduit en latin par Musculus (Bâle, 1549, in-fol.), par Christopherson (Paris, 1571, in-fol.); en français par le président Cousin; en anglais par S. Parker. La meilleure édition est celle d'Henri Valois, grec et latin (Paris, 1688, in-fol.), reproduite plusieurs fois avec ou sans les notes, et en dernier lieu dans la *Patrologie grecque* de Migne (Paris, 1859, t. LXVII). Citons enfin l'édit. grecque et latine d'un savant anglais, R. Hussey (Oxford, 1853, 3 vol. in-8°). P. L.

(1) Valois a éclairci ces dates avec beaucoup de sagacité ainsi que les principaux points de sa vie.

H. Valois, *De vita et scriptis Socratis.* — Voss, *De histor. græcis*, l. II, c. 20. — Du Pin, *Auteurs ecclesiast.* — Ceillier, *Auteurs sacrés*, t. XIII. — Tillemont, *Hist. des empereurs*, t. VI.

SODERINI (*Pietro*), gonfalonier de Florence, né vers 1450, mort après 1513. Fils de Tommaso Soderini, l'un des notables citoyens qui avaient pris le plus de part à l'expulsion des Médicis, il fut élevé dans l'amour de la patrie et le goût des arts. D'un naturel doux, modeste, même un peu timide, il tira de cette éducation des qualités qui le firent aimer et estimer; et quand la république de Florence résolut de nommer un gonfalonier à vie, pour échapper aux troubles qu'apportait dans les affaires le renouvellement trop fréquent des magistrats, elle fit choix de Pietro Soderini. Proclamé, le 22 septembre 1502, gonfalonier perpétuel, il entra en fonctions le 1er novembre. Jamais il n'abusa du pouvoir, et il se montra le protecteur éclairé des lettres et des arts; on ne peut lui reprocher que d'avoir manqué de fermeté et de décision. Opposé aux desseins du pape Jules II, il n'osa se déclarer ouvertement pour Louis XII, et se rendit le premier hostile sans se faire un ami du second. Après la soumission de Pise, la puissance des Florentins porta ombrage à la cour de Rome, qui complota la mort de Soderini. Celui-ci avait donné, le 23 septembre 1510, une preuve de probité inouïe à cette époque, en soumettant ses comptes à l'inspection du grand conseil; c'est le lendemain de ce jour que le complot fut découvert. On le regarda avec juste raison comme une menace contre la république elle-même plutôt que contre la vie d'un homme, et le grand conseil fit des décrets pour assurer le maintien du pouvoir populaire malgré la réussite de pareilles tentatives. Les Français ayant évacué le Milanais, Jules II fit demander, en juillet 1512, aux Florentins de déposer Soderini et de se joindre à la ligue contre la France. Les conseils refusèrent, et le vice-roi espagnol Raïmond de Cordoue s'avança avec ses troupes. La ville de Prato fut prise, pillée, et ses habitants massacrés

(30 août). La terreur se répandit dans Florence; les partisans des Médicis se réunirent, s'emparèrent de Soderini, et convoquèrent une assemblée de soixante-dix membres pris dans les différents conseils. Neuf seulement votèrent la déposition de Soderini, et les autres ne donnèrent leurs voix contre lui qu'après avoir entendu ces paroles du chef des conjurés : « Ceux qui croient aujourd'hui sauver le gonfalonier en lui accordant leur suffrage, assurent sa perte; car ses ennemis le tueront, s'ils ne peuvent le faire déposer. » Soderini prit, le 1er septembre, la route de Rome; mais ayant su que le pape avait fait saisir ses biens, il tourna sur Ancône, et passa à Raguse. Lors de l'avénement de Léon X (mars 1513), il fut appelé à Rome, et rentra dans la jouissance de tous ses biens. Machiavel a composé une épigramme dont le dernier trait fait ressortir le manque de caractère et la candeur de Pietro Soderini : il montre son âme à l'entrée de l'enfer, où Pluton refuse de la recevoir, ne la croyant bien placée que parmi les âmes des enfants, *va nel limbo de' bambini.*

S. Razzi, *Vita di P. Soderini*; Padoue, 1737, in-4°. — Sismondi, *Hist. des républiques ital.*, t. XIII et XIV.

SODERINI (*Giovan-Vettorio*), agronome italien, de la famille du précédent, né en 1526, à Florence, mort le 3 mars 1596. Il venait d'achever à l'université de Bologne ses études de jurisprudence lorsqu'il fut impliqué dans un complot contre les Médicis, et condamné à mort. Le grand-duc Ferdinand Ier lui fit grâce de la vie, et l'exila à perpétuité à Cedri, non loin de Volterra. Soderini charma sa solitude par des travaux agricoles, et acquit en agronomie des connaissances fort étendues, qui lui permirent de composer des écrits remarquables, entre autres *Trattato della coltivazione delle viti e del frutto que se ne puo cavare* (Florence, 1600, 1610, 1622, 1734, in-4°). On y trouve sur la culture de la vigne des conseils qui pourraient encore être utiles aujourd'hui, quoique l'auteur partage les préjugés de son temps sur les influences des astres et principalement de la lune. Le style en est assez bon, sauf quelques traits de mauvais goût, dont on peut donner le suivant pour exemple : « La vite che vite per la vita ch' ella ha e dà alla nostra umana vita. » Soderini a aussi publié la *Description des funérailles de François II de Médicis* (Florence, 1587, in-4°). Il a laissé des manuscrits qui furent conservés dans la bibliothèque Magliabecchiana, et dont trois ont été imprimés : *Trattato d'agricoltura* (Florence, 1811, in-4°); *Della cultura degli orti e giardini* (ibid., 1814, in-4°); et *Trattato degli arbori* (ibid., 1817, in-4°).

Manni, *Notice*, à la tête du *Trattato della coltivazione delle viti*, édit. de 1734.

SODOMA. *Voy.* Razzi.

SŒMIAS ou **SŒMIS** (*Julia*), sœur de Julia Mœsa et mère d'Héliogabale, mise à mort le 11 mars 222. Par sa parenté avec Julia Domna, femme de l'empereur Septime Sévère, elle tenait à la famille impériale, et l'on croit qu'elle vécut à la cour de Sévère, puis à celle de Caracalla. Elle était mariée à Sextus Varius Marcellus. Ambitieuse et corrompue, elle rechercha l'amour de Caracalla, et après la mort violente de ce prince, elle se fit un titre de cette liaison auprès des soldats qui le regrettaient. Son fils, Héliogabale, qu'à tort ou à raison elle donnait pour le fils de Caracalla, fut proclamé empereur, et porta sur le trône les vices d'un enfant dépravé et insensé. Julia Sœmias s'associa à toutes ses extravagances; elle voulut prendre place au sénat, et, ce qui était moins choquant, mais tout aussi ridicule, elle présida un sénat de femmes, qui régla par des édits les modes des dames romaines et l'étiquette du palais. Le fils et la mère finirent par soulever contre eux le sénat, le peuple, l'armée, et périrent massacrés le même jour dans le camp des prétoriens. (*Voy.* Héliogabale.)

Lampride, *Elugabalus*, 2. — Dion Cassius, LXXVIII, 30, 38. — Hérodien, V, 5.

SŒMMERRING (*Samuel-Thomas* de), célèbre anatomiste allemand, né le 28 janvier 1755, à Thorn, mort le 2 mars 1830, à Francfort. Fils d'un médecin (1), il se destina à la même carrière, et fit de bonnes études à Gœttingue, où il fut en 1778 reçu docteur; ce fut sur les bancs de l'université qu'il se lia d'une étroite amitié avec Blumenbach et Lichtenberg. Après avoir visité la Hollande et l'Angleterre, il fut appelé en 1779 au collége Carolinum, à Cassel, pour y enseigner l'anatomie. En 1784, il fut pourvu de la chaire de médecine à Mayence. Ce fut dans cette ville, dont la faculté était alors si florissante, qu'il passa les plus heureuses années de sa vie; c'est là qu'il faut chercher le berceau de sa réputation, puisqu'il y composa son œuvre principale, *De corporis humani fabrica*, aussi remarquable par l'exactitude des descriptions que par la variété des faits. En même temps qu'il régénérait ainsi l'étude de l'anatomie, sa science favorite, il publiait des mémoires sur différents sujets de physiologie, de chirurgie et de médecine, semant à pleines mains les vues neuves et élevées, les rapports ingénieux, l'érudition la mieux nourrie. La continuation des troubles politiques fit décheoir la faculté de Mayence du rang qu'elle occupait dans l'enseignement de la médecine, et Sœmmerring descendit à regret de sa chaire pour aller pratiquer son art à Francfort (1797). A cette époque il prit place parmi les premiers praticiens de l'Allemagne; les honneurs académiques ne lui manquèrent pas, et en 1803 il fut appelé à Heidelberg en qualité de professeur. Deux ans plus tard (1805), il devint médecin du roi de Bavière. Après la mort de sa femme, il lui fut impossible de prolonger son séjour à Munich, et il se rendit à Francfort (1820), d'où il ne s'éloigna que pour faire un voyage en

(1) *Jean-Thomas*, son père, né le 24 février 1701, à Lauenburg, en Poméranie, pratiqua la médecine à Thorn, où il est mort, le 24 août 1781. Il a laissé quelques ouvrages.

Angleterre. « Sœmmerring, a dit Bégin, doit être considéré comme un des créateurs de l'anatomie chirurgicale. Ses travaux ont plusieurs fois éclairé d'un nouveau jour soit l'anatomie descriptive, soit l'anatomie pathologique; il a constamment cherché à féconder les faits qui forment le domaine de l'une et de l'autre par l'application à leur histoire des vérités les mieux constatées de la physiologie. » Ses recherches ont beaucoup d'analogie avec celles de Camper; il occupera une place honorable parmi les Bichat, les Hunter, les Meckel, les Scarpa. Il était membre de trente-quatre sociétés savantes, et correspondant de l'Académie des sciences de Paris. Le naturaliste Ruppel a donné son nom à une nouvelle espèce d'antilope. N'oublions pas de rapporter qu'en étudiant les lois de l'électricité, ce savant inventa, en 1809, un appareil qui, au moyen d'une pile de Volta, transmettait la pensée à une distance de plus de 2,000 pieds. Il fit à ce sujet une communication à l'Institut de France; selon l'usage une commission fut nommée, mais elle ne fit aucun rapport sur cette importante découverte, qui devait, quarante ans plus tard, sous le nom de télégraphie électrique, répandre la gloire d'un inventeur plus heureux, l'Américain Morse (1). Les principaux ouvrages de Sœmmerring sont : *De basi encephali et originibus nervorum cranio egredientium lib. V;* Gœttingue, 1778, in-4°; — *Ueber die kœrperliche Verschiedenheit der Mohren vom Europæer* (De la différence physique entre le nègre et l'Européen); Mayence, 1784, in-8°; — *Vom Hirn-und Rückenmark* (De la cervelle et de la moëlle épinière); Mayence, 1788, in-8°; — *Ueber die Schædlichkeit der Schnürbrüste* (De l'effet nuisible des corsets); Leipzig, 1788, in-8°; — *Abbildung und Beschreibung einiger Missgeburten die sich auf dem anatomischen Theater in Cassel befaden* (Description de quelques monstres de la collection anatomique de Cassel); Mayence, 1791, in-fol.; — *Vom Baue des menschlichen Kœrpers* (De la Structure du corps humain); Francfort, 1791-96-1800, 5 parties en 6 vol. in-8°; une édition refondue et complétée a été donnée par Bischoff, R. Wagner et autres naturalistes; Leipzig, 1839-43, 9 vol. in-8°; trad. en latin par Clossius et Schreger, sous le titre *De corporis humani fabrica;* Francfort, 1794-1801, 6 vol. in-8°; trad. en italien (Crême et Livourne, 1818-35, 6 vol.), et en français, sur la 3me édition, par Jourdan (Paris, 1842 et suiv., 10 vol. in-8°, sous le titre d'*Encyclopédie anatomique*); c'est l'ouvrage le plus remarquable de Sœmmerring; — *De morbis vasorum absorbentium;* Francfort, 1794, in-8°; — *Ueber das Organ der Seele* (De l'organe de l'âme); Kœnigsberg, 1796, in-4°: l'auteur y soutient le paradoxe si connu qui consiste à donner pour siége à l'âme l'humidité vaporeuse renfermée dans la cavité des ventricules cérébraux; — *Sur le supplice de la guillotine;* Leipzig, 1796, in-8° : écrit en français et inséré dans *le Moniteur* du 9 nov. 1795: selon l'auteur, la guillotine serait le genre de mort le plus lent et le plus douloureux, et il propose d'y substituer la pendaison; — *Ueber die Ursache und Hütung der Nabel-und Leisten-Brüche* (De la cause et du traitement des hernies); Francfort, 1797, in-8°; — *Tabulæ sceleti feminini;* ibid., 1797, in-fol.; — *Icones embryonum humanorum;* ibid., 1798, in-fol.; — *Tabula baseos encephali;* ibid., 1799, in-fol.; — *Abbildungen der Sinnes organe* (Figures des organes des sens); Berlin, 1801-1809, 4 vol. in-fol.; trad. en latin par Schreger sous le titre d'*Icones organorum sensuum* (Berlin, 1804-10, 4 vol. in-fol.); la première partie a été traduite en français par Demours, et forme le t. IV du *Traité des maladies des yeux* de ce savant; la seconde, l'*Iconologie de l'organe de l'ouïe*, a été traduite en français; Paris, 1825, in-8°, avec atlas; — *Ueber die Structur und die Verrichtung der Lungen* (De la Structure et des fonctions des poumons); Berlin, 1808, in-8°; — *Ueber die tœdtlichen Krankheiten der Harnblase bei Mænnern im hohen Alter* (Des Maladies mortelles de la vessie chez les vieillards); Francfort, 1809, 1822, in-4°; trad. en français, Paris, 1824, in-8°; — *Ueber einen elektrischen Telegraphen* (Sur un télégraphe électrique); Munich, 1811, in-4°; — *Ueber die Lacerta giganten;* ibid., 1820, in-4°. Sœmmerring, auquel on doit encore plusieurs opuscules et divers mémoires insérés dans des recueils périodiques, a aussi donné des éditions et des traductions annotées de quelques ouvrages de Haller, Camper, Monro, Baillie, etc.

Neuer Nekrolog der Deutschen, année 1830. — Callisen, *Medicinisches Schriftsteller-Lexicon*, suppl., t. XXXII.

(1) Des détails étendus sur la découverte de Sœmmerring et sur l'application qu'en fit le baron de Schilling, son ami, à l'électro-magnétisme, ont été donnés en 1859, par M. Hamel, dans un *Mémoire* communiqué à l'Académie des sciences de Pétersbourg.

SOISSONS (*Charles* DE BOURBON, comte DE), fils de Louis Ier, prince de Condé, et de Françoise d'Orléans-Longueville, né le 3 novembre 1566, à Nogent-le-Rotrou, mort le 1er novembre 1612, au château de Blandy, en Brie. Élevé dans la religion catholique, il fut d'abord du parti de la Ligue, et entra dans les desseins du duc de Guise, qui parut avoir l'intention de l'opposer au roi de Navarre, en le faisant déclarer héritier présomptif de la couronne, au lieu du cardinal de Bourbon. Mais la finesse ordinaire du roi de Navarre détruisit cette entente; il s'était aperçu de l'amour du comte de Soissons pour la princesse Catherine, sa sœur, et, en favorisant son inclination, il attira le comte dans son parti; ils combattirent l'un à côté de l'autre à Coutras (1587). Le comte de Soissons toutefois, très-dissimulé par nature, ne voulait pas le succès de Henri; il ne cherchait que son propre

intérêt, comme le fait remarquer Sully : « Il était venu trouver le roi de Navarre, plutôt pour épouser sa sœur que ses affections et son parti... Il comptait qu'ayant épousé Mme Catherine, il se retirerait à la cour, et s'approprierait tous les grands biens que cette maison de Navarre avait deçà la rivière de Loire. » Le Béarnais, qui avait pénétré les projets de son cousin, lui fit entendre qu'il ne consentirait pas à son mariage avec Catherine; dès lors « ils se mirent si mal ensemble par rapports et soupçons qu'ils se séparèrent quasi ennemis ». Le comte de Soissons alla, le 21 juillet 1588, rejoindre Henri III, qui le reçut fort mal; au bout de quelque temps, il rentra en grâce, fut mis à la tête d'un corps de troupes, et maintint sous l'autorité royale le Maine, le Perche et la Beauce. En 1589, il rejoignit le roi, que les ligueurs assiégeaient dans la ville de Tours. Sa bravoure et son activité lui valurent le commandement de la Bretagne. Comme il se rendait à Rennes, il s'arrêta avec une faible escorte, à Châteaugiron pour y passer la nuit; surpris par le duc de Mercœur, il fut fait prisonnier et enfermé à Nantes; son sommelier le délivra, en l'emportant dans la corbeille où l'on mettait les débris des repas. Il alla rejoindre, au siége de Dieppe, Henri IV, avec lequel il était rentré en relations amicales. Le nouveau roi le nomma grand-maître de France (novembre 1589); la prise de Vendôme et de Verneuil, la part qu'il eut aux siéges de Paris, de Chartres et de Rouen, lui avaient rendu la confiance de Henri IV, lorsqu'il la perdit de nouveau, en passant secrètement en Béarn, pour accomplir son mariage avec la princesse Catherine. Son dessein fut déjoué, et le roi, qui ne voulait à aucun prix de cette union, chargea Sully de se faire remettre les promesses de mariage que les deux amants s'étaient données l'un à l'autre. Sully a raconté par quelles ruses, profitant de la confiance que le comte et la princesse avaient en lui, il était venu à bout de sa mission, et quelle inimitié l'un et l'autre lui conservèrent ensuite, lorsqu'ils s'aperçurent de sa trahison. Il suivit Henri IV dans la campagne de Bourgogne (1595); mécontent d'y être laissé au second rang, il se retira dans ses terres. Pendant cinq années il tint rigueur au roi; mais en 1600 il reparut à la cour, prit part à l'expédition de Savoie, et s'y distingua en barrant au duc les passages des Alpes. Sur la démission du prince de Conti, son frère, il obtint le gouvernement du Dauphiné (mars 1602). A l'avénement de Louis XIII, il accourut à Paris, dans l'intention de disputer la régence. L'habileté des conseillers de Marie de Médicis et la décision du parlement le forcèrent de renoncer à ses prétentions; mais on lui donna le gouvernement de la Normandie (10 juin 1610), avec une pension de cinquante mille écus (1). Il parvint, au commencement de 1611, à faire renvoyer Sully, avec l'aide de Concini; puis il s'unit au prince de Condé pour dominer Marie de Médicis. On assure qu'il était résolu à se mettre à la tête du parti protestant, lorsqu'il mourut. Dévoré d'ambition, cachant sous une fausse gravité une dissimulation profonde, d'une intelligence étroite, de mœurs dissolues et qui rappelaient, dit-on, celles des mignons de Henri III, sans foi et sans amitié, le comte de Soissons passa toute sa vie à mentir, à ruser et à trahir, pour se faire dans le gouvernement une place à laquelle il ne put jamais atteindre.

Il a laissé d'Anne de Montafié, *Louis*, qui suit; *Louise*, né en 1603, morte en 1637, femme d'Henri, duc de Longueville; *Marie*, née en 1606, morte en 1692, femme de Thomas-François, prince de Carignan; et deux filles, mortes jeunes. J. M.

Sully, *Mémoires*. — *Journal de L'Estoile*. — Legrain, *Décade de Louis XIII*. — Anselme, *Grands officiers de la couronne*.

SOISSONS (*Louis* DE BOURBON, comte DE), fils du précédent, né à Paris, le 11 mai 1604, tué au combat de la Marfée, le 6 juillet 1641. A la mort de son père, il eut, avec la charge de grand-maître de France, le gouvernement du Dauphiné (1612). Sous les auspices d'une mère ambitieuse et intrigante, il s'habitua aux cabales et aux complots. En 1620, il y eut rupture entre lui et son cousin le prince de Condé : tous deux se disputaient l'honneur de *présenter la serviette* au roi; la cour se partagea, et Mme de Soissons prit occasion de cette futile querelle pour entraîner son fils dans le parti de Marie de Médicis. Il fut le chef nominal de l'armée des seigneurs battue aux Ponts-de-Cé (1620), puis se réconcilia avec Louis XIII. En 1622, il fut chargé de bloquer La Rochelle du côté de la terre, et déploya, malgré son extrême jeunesse, une intelligence remarquable de la guerre. Forcé de renoncer à l'espoir d'épouser Henriette de France, il rechercha la main de Mlle de Montpensier, que Richelieu destinait à Gaston, frère de Louis XIII. Bien que le cardinal voulût le gagner en lui faisant donner le titre de chef du conseil, le comte persista dans ses mauvaises dispositions, prit part au complot de Chalais (1626), et se compromit à un tel point qu'il chercha un asile auprès du duc de Savoie. Non-seulement il anima ce prince contre la France, mais il projeta de soulever le Dauphiné et de s'unir au duc de Rohan. Louis XIII le rappela à la cour, et l'emmena en 1628 devant La Rochelle, et en 1630 en Italie. Après la journée des Dupes, Richelieu, voulant s'attacher les Condé, donna au comte de Soissons le gouvernement de Champagne (sept. 1631), et désira lui faire épouser sa nièce, Mme de Combalet. On lui confia le commandement de Paris et des provinces du nord (1632) pendant l'expédition de Gaston d'Orléans dans le Languedoc. En 1635, il réunit en Champagne une armée de réserve, et fut placé,

(1) Son avidité ne s'arrêta pas là : il se fit encore donner, le 8 octobre 1612, la vice-royauté du Canada.

en 1636, à la tête des troupes chargées de défendre la frontière de Picardie; il montra peu de talents, et ne put arrêter les Impériaux, qui menacèrent Paris. Richelieu, qui se défiait de sa capacité et de son bon vouloir, lui adjoignit le duc d'Orléans, et les entoura des généraux les plus fidèles. En effet le comte était blessé du projet qu'avait eu Richelieu de lui faire épouser sa nièce; il était irrité de n'avoir pu obtenir le commandement de l'armée d'Allemagne; son confident, Saint-Ibal, s'entendit avec Montrésor, dévoué au duc d'Orléans, et les deux princes formèrent le projet d'assassiner Richelieu, au moment où il sortirait du conseil du roi, à Amiens; Gaston n'osa pas donner le signal, et, après la reprise de Corbie, Soissons vint le rejoindre à Paris. Craignant d'être arrêtés, ils s'enfuirent dans la nuit du 19 au 20 novembre 1636, Gaston à Blois, le comte à Sedan, auprès du duc de Bouillon. Ce dernier entra bientôt en correspondance avec la reine mère et les Espagnols; il s'unit avec eux, puis les abandonna pour jurer fidélité au roi, qui lui permit de rester quatre ans à Sedan, sans lui enlever ses biens et pensions (26 juillet 1637). Le comte de Soissons finit par s'entendre avec les ducs de Guise et de Bouillon, que devaient soutenir beaucoup de conjurés à l'intérieur, la reine mère et les Espagnols au dehors. Malgré les prudents conseils de l'abbé de Gondi, il courut aux armes, signa un violent manifeste contre la tyrannie du cardinal (2 juillet 1641), et prit le commandement de trois mille hommes qu'il réunit aux sept mille Impériaux du général Lamboy. Le maréchal de Châtillon, sans vouloir attendre l'arrivée prochaine du roi, attaqua cette armée sur la hauteur de Fournoi, près des bois de la Marfée (6 juillet); dès le premier choc, soit terreur panique, soit plutôt trahison, la cavalerie française tourna le dos; le désordre se mit dans l'infanterie, et le maréchal eut beaucoup de peine à se réfugier à Rethel. La nouvelle de cette défaite répandit l'effroi dans le conseil de Louis XIII; mais le lendemain on apprit que le général victorieux n'était plus, et que les rebelles, sans chef, se dispersaient. On trouva le cadavre du comte de Soissons, ayant le front percé d'une balle, partie de si près que la bourre était dans la plaie; l'opinion générale fut qu'il avait été tué presque à bout portant par un gendarme français; le roi promit un gouvernement de place et une pension à ce gendarme s'il se présentait; personne ne réclama : celui qui avait tué le comte était-il mort lui-même? avait-il frappé sans savoir qui? craignait-il le ressentiment des amis de la famille? Ce silence mit en circulation toutes sortes de bruits sur la cause de cette mort singulière : les uns l'expliquèrent par un assassinat, les autres par un suicide involontaire, le comte, disait-on, ayant la mauvaise habitude de relever la visière de son casque avec le canon de son pistolet.

Le comte de Soissons ne s'était pas marié; mais il eut un fils naturel, *Louis-Henri*, qui prit le titre de prince de Neufchâtel et épousa en 1694 Angélique de Montmorency-Luxembourg; il mourut le 8 février 1703, ne laissant que deux filles, dont l'une, *Louise-Léontine-Jacqueline*, devint, en 1710, la première femme du duc de Luynes, auteur des *Mémoires*. L. G.

Mémoires de Montrésor, Montglat, Fontrailles, de Retz, etc. — Aubert, *Hist. de Richelieu*, et les autres historiens du cardinal et de Louis XIII.

SOISSONS (*Eugène-Maurice* DE SAVOIE, comte DE), fils puîné de Thomas de Savoie, prince de Carignan, et de Marie de Bourbon, né à Chambéry, le 3 mai 1635, mort en Champagne, le 7 juin 1673. Entré au service de France avec le brevet de capitaine, il dut à son alliance avec Olympe Mancini (1657) la faveur du cardinal Mazarin, la charge de colonel général des Suisses et le gouvernement de la Champagne. En 1658 il culbuta l'infanterie espagnole à la bataille des Dunes, et fut blessé au visage, quelques jours après. Il prit part en 1667 à la campagne de Flandre, et en 1668 à la conquête de la Franche-Comté, fut employé en Hollande, et devint en 1672 lieutenant général sans avoir passé par les grades intermédiaires. L'année suivante, il mourut subitement, comme il allait rejoindre l'armée de Turenne. Il avait assisté, comme ambassadeur extraordinaire, au couronnement de Charles II à Londres; là, il voulut tirer l'épée contre un seigneur anglais qui parlait mal du roi de France. C'était un brave soldat, et un fort honnête homme, mais d'un esprit borné et d'un caractère faible, qui le rendit le jouet de son indigne épouse. Il eut trois filles et cinq fils, dont le plus célèbre fut le prince *Eugène* (*voy.* ce nom).

Montfalcon, *Vie du comte de Soissons*; Paris, 1677, in-12.

SOISSONS (*Olympe* MANCINI, comtesse DE), femme du précédent, née en 1640, à Rome, morte le 9 octobre 1708, à Bruxelles. C'était la fille d'un baron romain, et l'une des sept nièces du cardinal Mazarin. Elle vint à Paris en 1647. Elle était fort jeune encore, et Mme de Motteville, qui la vit à son arrivée, a laissé d'elle ce portrait : « Elle était brune, avait le visage long et le menton pointu. Ses yeux étaient petits, mais vifs, et on pouvait espérer que l'âge de quinze ans lui donnerait quelques agréments. » Louis XIV la remarqua, et lui fit une cour assidue. La jeune ambitieuse ne se montra pas farouche; mais, sans s'abandonner à l'amour, elle résolut de faire servir à une grandeur durable la passagère fantaisie qu'elle inspirait au jeune monarque. Sa faveur fut considérée par elle comme un marchepied à l'aide duquel elle pouvait arriver à épouser un grand seigneur. Elle avait d'abord jeté les yeux sur le prince de Conti, et celui-ci ayant épousé une autre nièce du cardinal, Anne-Marie Martinozzi, elle en ressentit une jalouse fureur, que son union avec le comte de Soissons (20 février 1657) put seule calmer. Devenue surintendante de la maison de

la reine, charge créée exprès pour elle par son oncle, et qui lui donnait de grandes prérogatives, elle voulut empiéter sur les droits de la duchesse de Navailles, dame d'honneur de la reine, et il s'éleva entre ces deux dames, antipathiques l'une à l'autre, des conflits que l'autorité du roi put seule terminer. La comtesse fut alors exilée de la cour, ainsi que son mari, qui, embrassant sa cause, avait provoqué le duc de Navailles. Rentrée en grâce au bout de quelque temps, elle vint reprendre sa place à la cour; mais, non avertie par cette première disgrâce, elle voulut, à l'aide de son amant, le marquis de Vardes, faire disgracier Mlle de La Vallière pour donner au roi dans Mlle de La Mothe d'Argencourt une favorite plus accommodante et tout à sa dévotion. Son complot ayant échoué, elle se vit encore exilée, et cette fois elle n'obtint sa grâce (1665) qu'à la condition de donner sa démission de surintendante. Dès lors elle vécut à l'écart, occupée de ses galanteries et tenant sa cour à l'hôtel de Soissons. La mort subite de son mari fit planer sur elle des soupçons fort injustes : elle n'avait aucun intérêt à se défaire d'un homme qu'elle dominait, qui lui avait donné huit enfants, et dont elle n'avait aucun héritage à attendre. C'était le temps des empoisonnements; la comtesse se vit, ainsi que la duchesse de Bouillon, sa sœur, compromise par les déclarations de la Voisin (1679). Citée à comparaître devant la chambre ardente, elle s'évada secrètement, et fut décrétée d'accusation. C'était moins la justice qu'elle redoutait que la haine de ses ennemis, Mme de Montespan et Louvois. On lui refusa formellement la dispense d'emprisonnement préventif qu'elle sollicitait avant de venir à Paris subir son jugement. Elle se laissa donc juger par contumace, et se rendit en Belgique. Louvois ne l'y laissa pas en repos : exposée aux plus grossiers affronts, chassée de plusieurs villes, insultée par le peuple, qui faillit un jour la mettre en pièces, elle vit cesser ces mauvais traitements quand elle eut consenti à résigner sa charge de surintendante en faveur de Mme de Montespan, qui la paya 200,000 écus (1680). Ayant retrouvé un peu de calme, elle s'établit à Bruxelles et compta le duc de Parme au nombre de ses adorateurs. Au bout de plusieurs années, elle quitta les Pays-Bas pour l'Espagne; elle y venait voir sa sœur, la connétable Colonna. Les charmes de son esprit la mirent bientôt en fort bon point près de Marie-Louise d'Orléans, femme de Charles II. On sait à quelle mort rapide et mystérieuse succomba cette princesse (12 février 1689), empoisonnée, selon Saint-Simon, dans du lait à la glace, ou dans des huîtres, dit la princesse palatine; dans une tourte aux anguilles, d'après Dangeau; en buvant du chocolat, si l'on en croit Mme de La Fayette. Nulle part, hors dans Saint-Simon, il n'est question d'accuser la comtesse. Il n'est pas du reste inutile de faire observer qu'elle n'avait rien à gagner à la mort de la reine, qui était sa seule voie de salut pour rentrer en France, et que du reste le gouvernement espagnol ne songea même pas à la poursuivre. S'il y eut un crime, il fut commis par le parti autrichien du conseil royal, irrité de l'influence que prenait Marie-Louise sur son faible époux. La comtesse de Soissons résida quelque temps en Allemagne, et revint se fixer à Bruxelles. On prétend, sur la foi de Saint-Simon, qu'elle traîna ses dernières années dans l'opprobre et dans un abandon complet. Il serait plus vrai de dire que cette quasi-princesse du sang, méprisée de Louis XIV, redoutée de ses ministres, réputée plus dangereuse à l'État que ne l'avait été Mme de Chevreuse, et peut-être plus malheureuse que coupable, fut tenue en quelque sorte sous la surveillance de la haute police jusqu'à sa mort. Tous les Français de marque eurent défense de la voir; mais la défense fut violée plus d'une fois. Quant à ses enfants, ils ne la délaissèrent pas dans son exil, et on ne peut pas admettre que le prince Eugène, le plus célèbre d'entre eux, ait eu quelque raison de l'abandonner à elle-même.

Mémoires contemporains. — Am. Renée, *Les Nièces de Mazarin.*

SOJARO. *Voy.* Gatti (*Bernardino*).

SOKOLNICKI (*Michel*), général polonais, né le 28 septembre 1760, dans la Posnanie, mort le 23 septembre 1816, à Varsovie. De l'école des cadets de Varsovie, où il cultiva surtout les sciences exactes, il passa en 1780 à l'école du génie; promu au grade de capitaine (1787), il alla seconder Jasinski dans l'établissement de l'école du génie à Wilna, et y professa la topographie. Après avoir parcouru le nord de l'Allemagne aux frais de l'État, il fut attaché à l'armée de Lithuanie (1792), et y remplit avec talent les fonctions d'ingénieur. Dans l'insurrection de 1794, il déploya un ardent patriotisme, fit don au gouvernement de la moitié de sa fortune et leva à ses frais un régiment de chasseurs, dont il eut le commandement. Puis, à la tête d'une légion de six mille hommes, il forma l'avant-garde de Dombrowski, et se couvrit de gloire dans la grande Pologne et la Prusse occidentale. Il protégeait la retraite de l'armée nationale lorsqu'il tomba aux mains des Russes; emmené à Pétersbourg et gardé à vue, il ne recouvra la liberté qu'à l'avénement de Paul Ier. Étant venu en France, il passa comme colonel dans la légion polonaise aux ordres de Kniaziewicz, combattit en Italie et en Allemagne, et fit partie avec ses compatriotes de l'expédition de Saint-Domingue. A son retour il fut fait général de brigade. Sokolnicki ne revit sa patrie que lorsque Napoléon s'appuya en 1806 sur la Vistule; bientôt il organisa des troupes, prit d'assaut Sandomir, et devint en 1809 gouverneur de Cracovie et général de division. Il eut une part honorable aux

dernières campagnes de l'empire, et commanda le 31 mars 1814 les élèves de l'École polytechnique qui défendaient Paris sur les buttes Chaumont; il ramena ensuite les débris de l'armée polonaise à Varsovie. Il mourut d'une chute de cheval, en passant une revue militaire. C'était un homme aussi instruit que brave, à qui l'on doit des écrits scientifiques, tels que : *Opuscules sur quelques parties de l'hydrodynamique* (Paris, 1811, in-4°, fig.), *Recherches sur les lieux où périt Varus* (Paris, in-8°), *Lettre à Fossombroni* (1812, in-8°), relative au desséchement des grands marais, et un *Journal historique des opérations de la 7e division de cavalerie légère faisant partie du 4e corps d'armée* (1812-1813); Paris, 1814, in-8°.

L. Chodzko, *La Pologne illustrée.*

SOLANDER (*Daniel-Charles*), naturaliste suédois, né le 28 février 1736, dans le Nordland, mort le 16 mai 1782, à Londres. Il était fils d'un ministre de campagne. A l'université d'Upsal, où il compta Linné pour maître, il étudia la médecine et prit même, à ce qu'on croit, le grade de docteur. Ce fut par les conseils de Linné qu'il se rendit en Angleterre (1760); il s'y établit et en fit sa patrie d'adoption. En 1764 il entra dans la Société royale. Dès 1762 il avait été employé au classement et au catalogue des objets d'histoire naturelle que renfermait le Musée britannique; en 1765 il y eut le rang de conservateur adjoint, et en 1773 celui de sous-bibliothécaire. L'étude de la nature fut l'unique passion de Solander; il y consacra toute sa vie, et bien qu'il ait peu écrit, on regarde avec quelque raison en Angleterre son séjour comme une époque dans l'histoire des sciences naturelles, et comme un des moyens qui ont le plus contribué à y faire connaître le système de son illustre maître. Aussi Banks s'empressa-t-il de l'associer au premier voyage du capitaine Cook (1768), sachant qu'il ne pouvait trouver un compagnon plus capable de répondre à ses vues. On ne peut lire qu'avec un vif intérêt, dans ce voyage, le récit du péril qu'ils coururent en gravissant dans la Terre de Feu une montagne où ils auraient péri infailliblement de froid sans leur exactitude à prendre les précautions que leur avait prescrites Solander, qui faillit lui-même être victime du danger auquel ils s'étaient exposés. Après une absence de trois ans, ce dernier revint en 1771. Excepté quelques mémoires épars dans les recueils des sociétés savantes, il n'a rien publié, qu'une courte description des *Fossilia Hantoniensia* (Londres, 1766, in-4°).

Pulteney, *Sketches.* — Chalmers, *Biogr. dict.*

SOLARI ou **SOLARIO** (*Antonio*), dit *il Zingaro*, peintre italien, né en 1382, à Cività, dans les Abbruzes, mort en 1455, à Naples. On dit qu'il fut dans sa jeunesse forgeron ou chaudronnier ambulant, et qu'il étudia la peinture pour obtenir la main de la fille de Colantonio del Fiore, peintre napolitain. Après avoir fréquenté à Bologne l'école de Lippo Dalmasio, il résida à Ferrare, à Venise, à Florence, fit, dit-on, un assez long séjour à Rome, où il aida dans leurs travaux le Pisanello et Gentile da Fabriano, et revint à Naples au bout de dix ans, ayant acquis assez de talent pour être accepté par le père de sa maîtresse, qu'il put enfin épouser. Bien accueilli de ses compatriotes, il ouvrit une école, qui bientôt fut très-suivie. Ses peintures les plus célèbres sont : à Naples, les fresques du cloître de San-Severino, un *Christ mort* à Saint-Dominique Majeur, un *Saint Vincent* à Saint-Pierre Martyr, et une *Vierge* au musée des Studi; — au musée de Berlin, *Saint Jérôme, saint Benoît et saint Martin*; — à la pinacothèque de Munich, *Saint Ambroise* et *Saint Louis, évêque de Toulouse.* Solari, malgré un coloris généralement cru, savait donner à ses têtes une expression des plus animées; il poussa assez loin la science de la perspective; ses paysages et ses costumes sont bien composés et bien rendus. Son école, dite des *zingaresques*, régna en souveraine à Naples jusqu'à l'époque du Tesauro.

Vasari, *Vite.* — Dominici, *Vite de' pittori napoletani.* — Lanzi. — Ticozzi.

SOLARI (*Cristoforo*), dit *il Gobbo* (le Bossu), sculpteur et architecte milanais, florissait à la fin du quinzième siècle. Il fut un des plus illustres parmi les artistes qui travaillèrent à la Chartreuse de Pavie et à la cathédrale de Milan. Il est difficile de savoir quels sont précisément les travaux de la Chartreuse qui sont dus à son ciseau; mais on lui donne avec quelque certitude les admirables figures en demi-relief de Ludovic Sforza et de sa femme Béatrix d'Este, transportées en 1564 de l'église delle Grazie de Milan dans la Chartreuse. On voit de lui au Dôme les figures colossales de *Sainte Hélène, Judith, saint Pierre, Lazare le mendiant, sainte Lucie, saint Longin et sainte Agathe*, ainsi qu'un *Christ à la colonne* très-remarquable. Comme architecte, Solari n'est connu que par les dessins de Santa-Maria della Passione, de Milan, dessins exécutés après sa mort.

Solari (*Andrea*), dit *Andrea del Gobbo*, peintre, frère du précédent, florissait dans la première moitié du seizième siècle. On a des œuvres de lui avec la date de 1495, telles que la *Sainte Famille*, du musée de Milan. Il appartient évidemment à l'école du Vinci. Ce fut un peintre savant dans son art et un coloriste habile. Sur l'invitation de Charles d'Amboise, frère du cardinal de ce nom, il prit part à la décoration du château de Gaillon (1507-1509). Le musée du Louvre possède d'Andrea un portrait de Charles d'Amboise (et non de Charles VIII), et *la Vierge allaitant l'enfant Jésus*, œuvre charmante, qui a passé du couvent des Cordeliers

de Blois dans la collection du cardinal Mazarin. Le musée de Berlin a un *Christ portant sa croix*, dû au pinceau d'Andrea Solari. Enfin à la Chartreuse de Pavie est une *Assomption*, achevée par Bernardino Campi. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Lomazzo, *Idea del tempio della pittura*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Cicognara, *Storia della scultura*.

SOLDANI (*Jacopo*), poëte italien, né en 1579, à Florence, où il est mort, le 11 avril 1641. Après avoir étudié le droit, il s'adonna aux sciences et eut pour maître Galilée. Il devint chambellan du grand-duc Ferdinand II, qui lui confia l'éducation de son frère Léopold, et le nomma sénateur, en 1637. L'Académie de Florence, dont il faisait partie, l'avait choisi pour consul en 1606. Il composa sept satires, dans lesquelles il attaquait l'hypocrisie, l'avarice, la flatterie, la bassesse des courtisans et tous les vices de son époque; la plus curieuse est la quatrième, dirigée contre les ennemis de Galilée. Écrites en *terza rima*, avec une recherche évidente du style ancien, elles révèlent la préoccupation d'imiter Dante; mais l'auteur a trop peu d'énergie, de chaleur et d'originalité pour approcher même de loin d'un si haut modèle. Cependant l'académie de la Crusca a placé les satires de Soldani parmi les *Testi di lingua*. Elles ont été publiées, avec des notes de Bianchini (Florence, 1751, in-8°), et reproduites dans le recueil satirique de Poggiali (Livourne, 1786, 7 vol. in-12). On a encore du même : *Orazione in lode di Ferdinando Medici;* Florence, 1609, in-4°; — *Orazione recitata nell' esequie di Luigi Alamanni*, dans les *Prose fiorentine*, t. IV.

Gamba, *Testi di lingua*. — Salvini, *Fasti consolari*.

SOLDANI (*Ambrogio*), naturaliste italien, né en 1733, à Foppi, en Toscane, mort le 14 juillet 1808, à Florence. Ses parents, qui étaient riches, lui firent donner une bonne éducation, et ne le détournèrent pas d'embrasser la vie monastique dans l'ordre de Saint-Romuald. En prenant l'habit à Florence (1752), il échangea son nom de baptême, Baldo, contre celui d'Ambrogio. Pendant huit ans il se voua entièrement à l'étude des sciences physiques et mathématiques, où il eut Grandi pour principal maître, et se délassa de ses travaux abstraits en cultivant les lettres et l'histoire. En 1760 il fut chargé, en qualité de lecteur, d'enseigner aux novices ce qu'il avait si bien appris. On ne le soulagea de ces ingrates fonctions qu'en 1770, où il fut envoyé à Pise comme bibliothécaire de la belle collection de livres que le P. Grandi avait léguée au couvent de Saint-Michel. En 1778 il se rendit à Sienne avec le titre d'abbé. Ce fut là qu'il s'attacha à rechercher les coquilles microscopiques fossiles qui existent dans les sables, surtout dans les montagnes des environs de Sienne et de Volterre. Boyle, Fichtel et Bianchi avaient déjà attiré l'attention sur cette branche de l'histoire naturelle, jusqu'alors si dédaignée des savants. En suivant leurs traces Soldani n'en eut pas moins à surmonter des difficultés extrêmes : à l'aide de la méthode qu'il se créa lui-même et d'un microscope particulier construit par l'opticien anglais Pierre Dollond, et qu'il dut à la générosité de l'évêque de Bristol, il parvint à rassembler un grand nombre de testacés imperceptibles, et les décrivit avec beaucoup de soin, dans une espèce de manuel explicatif (*Saggio orittografico*). Il offrit en 1780 sa collection et son ouvrage au grand-duc Léopold, qui lui accorda, outre une médaille d'or, la chaire de mathématiques à l'université de Sienne (1781). Le nom de Soldani se répandit dans l'Europe savante, et le beau recueil qu'il publia de 1789 à 1798 ne fit qu'ajouter à sa réputation. Il appliqua avec un égal succès le talent d'observation qu'il tenait de la nature à d'autres genres de phénomènes, tels que les terrains brûlants (1784), les aérolithes et les bolides (1794), les tremblements de terre (1798), et ses conjectures, attaquées d'abord avec une certaine violence, finirent par obtenir l'approbation de ses adversaires. Denys de Montfort et Targioni, qui l'avaient combattu, lui dédièrent l'un le *bitomus Soldani*, l'autre une espèce d'aérolithe. Vers la fin du siècle il parcourut l'Italie méridionale, la Sicile, l'Autriche et une partie de l'Allemagne. En 1803 il fut nommé par Pie VII général de l'ordre des Camaldules. Les ouvrages de Soldani sont : *Saggio orittografico ed osservazioni sopra le terre nautiliche ed ammonitiche della Toscana;* Sienne, 1780, in-4°; — *Testaceographia ac Zoophytographia parva et microscopica;* Sienne, 1789-1794-1798, 3 vol. in-fol. : ce recueil contient la description de 1077 espèces. On y a blâmé un certain désordre dans la classification des fossiles; mais ce reproche semble peu mérité par l'auteur, qui, sentant l'imperfection des méthodes anciennes, s'est borné avec raison à accumuler des faits plutôt que de formuler des théories sans consistance; — *Sopra una pioggetta di sassi;* Sienne, 1794, in-8°, fig.; — *Relazione del terremoto accaduto in Siena il 26 di maggio* 1798; Sienne, 1798, in-8°; — quelques *mémoires* scientifiques dans le recueil de l'Académie des *Fisiocritici*, et dans les *Opuscoli scelti*, de Milan.

G. Bianchi, *Elogio storico di A. Soldani;* Sienne, 1808, in-8°. — Ricca, *Discorso sopra le opere di Soldani;* ibid., 1810, in-8°. — Tipaldo, *Biogr. degli Ital. illustri*, t. VI.

SOLE (*Giangioseffo del*), peintre italien, né à Bologne, en 1654, mort en 1719. Il était fils d'un paysagiste distingué, *Antonio-Maria*, dit le *Manchino de' paesi*, parce qu'il peignait de la main gauche, né en 1606, à Bologne, et mort en 1684. Se destinant à la peinture, il entra dans l'atelier de L. Pasinelli, et fit plusieurs voyages à Venise, où, par l'étude des maîtres de cette école, il acquit cette richesse d'ornements et de draperies

qui caractérise ses compositions. Il se distingue aussi par la vérité des costumes, par la science du paysage et de l'architecture. Quelques auteurs lui ont quelquefois donné le surnom de *Guide moderne*. Il peignait lentement, non point faute de facilité, mais dans l'espoir de faire mieux. Il travailla beaucoup à Bologne, à Lucques, à Vérone, à Milan; dans cette dernière ville, il a laissé de belles fresques à San-Eustorgio. Campori cite plusieurs tableaux, aujourd'hui perdus, qu'il avait peints pour le duc de la Mirandole et pour les églises de Modène. Le musée de Dresde possède de lui le tableau d'*Hercule et Iole*. — Il forma un très-grand nombre d'élèves, dont les plus connus sont Felice Torelli, Teresa Muratori, sa femme, Fr. Monti, G.-B. Grati, Mazzoni, A. Lunghi, Tommasini, Donnini, Pucciardi, etc. A la chartreuse de Bologne, on conserve dans une châsse le crâne de cet artiste.

Gualandi, *Memorie originali di belle arti*. — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi*.

SOLEIMAN. *Voy.* SOLIMAN.

SOLEISEL. *Voy.* SOLLEYSEL.

SOLIÉ (*Jean-Pierre* SOULIER, dit), acteur et compositeur français, né en 1755, à Nîmes, mort le 6 août 1812, à Paris. D'abord enfant de chœur à la cathédrale de Nîmes, il fit ensuite de la musique son état; comme son père, il jouait du violoncelle, et fut attaché à l'orchestre de plusieurs théâtres du midi. Un hasard le fit monter sur les planches. Il donnait des leçons de chant et possédait une jolie voix, lorsqu'en 1778, se trouvant à Avignon, il consentit à remplacer l'un des acteurs qui jouaient dans *la Rosière de Salenci*, de Grétry; on l'écouta avec tant de plaisir qu'il se voua dès lors à la carrière dramatique. Son emploi fut celui de première haute-contre. Chanteur intelligent plutôt qu'habile, acteur plus convenable que chaleureux, il se fit estimer en province pour la solidité de son mérite. Après avoir échoué en 1782 à l'Opéra-Comique, il fut rappelé en 1787 sur cette scène, et languit dans les rôles secondaires jusqu'au moment où une subite indisposition de Clairval lui procura l'occasion de se placer au premier rang en doublant cet acteur avec avantage (mars 1789). Il étudia vers cette époque la méthode des bouffes italiens du théâtre de Monsieur, et apprit d'eux à bien poser le son et à phraser avec largeur. Sa voix passa insensiblement au baryton, genre inconnu jusqu'à lui, et qui fut d'abord distingué de son nom. Il se montra avec honneur dans *Stratonice*, *Euphrosine*, *Philippe et Georgette*, *les Petits Savoyards*, etc. Vers la fin de sa vie il joua les rôles *à manteau*. Solié ne fut connu qu'en 1790 comme compositeur, et son coup d'essai consista dans quelques jolis airs qu'il ajouta à l'opéra des *Fous de Médine*. Sa première pièce fut *Jean et Geneviève*, jouée en 1792. Il en composa encore vingt-cinq autres, tant pour Favart que pour Feydeau, et parmi lesquelles on remarque *le Jockey* (1795), *le Secret* (1796), *le Chapitre second* (1799), *le Diable à quatre* (1806), et *Mlle de Guise* (1808). La chûte de son dernier ouvrage, *les Ménestrels* (1811), bientôt suivie de la mort de l'aîné de ses fils, lui causa, dit-on, un si vif chagrin qu'il en mourut; mais il faut ajouter qu'il hâta sa fin par des excès de table et une vie peu régulière. On a encore de lui plusieurs romances agréables. Une musique facile et une mélodie quelque peu triviale caractérisent en général, suivant Fétis, les productions de Solié.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*. — Nicolas, *Biogr. du Gard*.

SOLIER (*François*), historien et théologien, né à Brives, en 1558, mort à Bordeaux, le 26 octobre 1628. Il entra chez les jésuites en 1577, professa une dixaine d'années, et devint premier recteur de sa compagnie au collége de Limoges. Il traduisit en français (Poitiers, 1611, in-12) trois sermons espagnols qui avaient été prononcés lors de la béatification de saint Ignace. La faculté de théologie de Paris y condamna trois propositions comme *impies, exécrables, détestables, fausses et manifestement hérétiques*. On fut plus réservé sur la quatrième, qui concernait le pape, appelé *légitime successeur de Jésus-Christ et son vicaire en terre*, ce qui parut contradictoire. Le P. Solier ou plutôt les jésuites répondirent par une lettre acerbe (Poitiers, 1611, in-8°); on y remarque ces vers :

O monde immonde et plein d'ordure,
D'horreur et de mal-aventure,
Sans foi, sans loi, sans roi, sans Dieu,
Un cartel de défi j'apporte
Pour le planter dessus ta porte
Et pour te combattre en tout lieu.

La Sorbonne y est accusée de se montrer plus sévère que l'inquisition d'Espagne et d'être d'intelligence avec les protestants. Solier a laissé encore : *Vie de saint Francois de Borgia*; Paris, 1597, in-8°; — *Traité de la mortification*; Paris, 1598, in-12; — *Vie de J. Lainez*; Paris, 1599, in-8°; — *Manuel des exercices spirituels*; Paris, 1601, in-16; — *Traité de l'oraison mentale*; Paris, 1598, in-12; — *La Science des Saints*; Paris, 1609, in-12; — *Histoire ecclésiastique du Japon* (pays qu'il avait visité); Paris, 1627, 2 vol. in-4°. Il a aussi traduit deux ouvrages de l'italien.

M. AUDOIN.

Alegambe, *Biblioth. Societatis Jesu*. — Sotwell, *Idem*, p. 254. — *Annales de la Société des soi-disants jésuites*, t. II, p. 358 et suiv. — Davrigniy, *Mémoire pour l'hist. ecclés*, an. 1611. — Le Long, *Bibl. de la France*, I, 14284.

SOLIGNAC (1) (*Pierre-Joseph* DE LA PIMPIE, chevalier DE), littérateur français, né à Montpellier, en 1687, mort à Nancy, le 28 février 1773. D'une famille originaire du Bourbonnais, il se destina d'abord à l'Église; mais un voyage qu'il fit

(1) D'après Goujet, il débuta dans les lettres sous le nom de *Solminiac de la Pimpie*.

à Paris changea sa vocation : malgré la différence d'âge, il se lia avec Fontenelle, qui prit plaisir à corriger les premiers essais de sa plume. S'étant fait connaître à la cour, il reçut pour la Pologne une commission honorable. La princesse Radziwill, sœur du roi Stanislas Ier, le retint à Varsovie, en le nommant grand maréchal de sa maison. Quant à Stanislas, il apprécia bientôt son mérite, et le prit auprès de lui, moins comme secrétaire que comme ami. Ce prince, obligé de quitter ses États pour la seconde fois (1733), lui confia le soin de sauver plusieurs objets précieux, et Solignac ne put le rejoindre à Kœnigsberg qu'après avoir couru les plus grands dangers. Il l'accompagna en France, puis à Nancy (1737); c'est à lui surtout que cette ville doit l'établissement de son Académie, dont il fut le premier secrétaire perpétuel. Il exerça en même temps les fonctions de bibliothécaire royal et de secrétaire du gouvernement de Lorraine et de Bar. Enfin, l'Académie royale des inscriptions le choisit pour un de ses correspondants. Il trouva à Nancy ce loisir philosophique et littéraire qui put le délasser de ses longues fatigues, et la douceur de son caractère, l'amabilité de ses manières, et une littérature fine et variée le firent rechercher de tous ceux qui aiment les talents unis à la probité. On a de lui : *Récréations littéraires, ou Recueil de poésies et de lettres;* Paris, 1723, in-8°; — *Les Amours d'Horace;* Cologne, 1728, in-12; — *Quatrains ou Maximes sur l'éducation;* Nancy, 1728, 1738, in-12; — *Amusements des eaux de Schwalsbach, avec deux Relations curieuses, l'une de la nouvelle Jérusalem, et l'autre d'une partie de la Tartarie indépendante;* Liége, 1739, in-8°; — *Lettres sur l'histoire du roi de Pologne;* Nancy, 1741, in-12; — *Histoire générale de Pologne;* Paris, 1750 et suiv., 6 vol. in-12; trad. en allemand : cet ouvrage, qui s'arrête en 1580, est estimé pour les recherches et écrit d'un style simple et naturel, quoique un peu diffus; l'auteur en fit un *Abrégé;* Paris, 1762, in-12; — *Éloge de Montesquieu;* Nancy, 1755, in-12; — *Éloge du roi Stanislas;* Nancy, 1766, in-12 : écrit avec autant d'esprit que de sentiment; — *Éloge de Tercier;* Nancy, 1767, in-12; — divers morceaux de littérature dans différents recueils. Solignac a laissé en manuscrit une *Histoire du roi Stanislas*, qui est conservée dans la bibliothèque de Nancy. Enfin, il a eu beaucoup de part à la composition des différents ouvrages qui forment la réunion des *Œuvres du philosophe bienfaisant* (Stanislas); Paris, 1763, 4 vol. in-8°.

Nécrologe des hommes célèbres, année 1774.

SOLIMAN (*Abou-Ayoub*), calife ommiade, mort en septembre 717. Second fils du calife Abd-el-Melek, il succéda à son frère Walid Ier en juillet 715. Ce ne fut pas un prince belliqueux, malgré les événements militaires qui marquèrent son règne, comme l'expédition malheureuse entreprise contre Constantinople et la soumission par les armes du Korassan. Il fit exécuter en Égypte un *nilomètre*, qui rendit au pays d'importants services, et embellit Ramlah, sa résidence favorite, de plusieurs édifices publics. Passionné pour les plaisirs de la table, il y consacrait tout le temps qu'il ne passait pas avec ses femmes; des quantités énormes de viandes et de fruits parvenaient à peine à satisfaire sa gloutonnerie. Il mourut, dans la plaine de Dobek, vers l'âge de quarante ans, d'une indigestion qui l'étouffa. Omar II lui succéda.

Gibbon, *Hist. de la chute de l'empire romain.*

SOLIMAN Ier (1), sultan d'Andrinople, tué en 1410. Fils aîné de Bajazet Ier, il prit part en 1402 à la bataille d'Ancyre, que son père livra à Tamerlan; puis il passa en Europe, s'établit à Andrinople, et pour affermir son pouvoir conclut une alliance avec l'empereur grec. Garanti des attaques de Tamerlan par l'Hellespont, il repoussa la proposition que lui fit ce conquérant de le reconnaître pour son vassal. Lorsque les Mongols se furent éloignés, il débarqua en Asie pour lutter contre son frère Musa, qui y avait élevé une domination rivale. Les débuts de la guerre furent heureux pour lui. Il fut reconnu comme souverain absolu des Ottomans par toutes les puissances voisines (1408). Après avoir montré les qualités d'un conquérant, il se laissa corrompre par la prospérité, et souleva contre lui le mépris de ses sujets. Tandis que libre de tout souci il s'adonnait à la débauche et à l'ivrognerie à Andrinople, Musa parut tout à coup aux portes avec une armée. Soliman, abandonné de ses soldats, n'eut que le temps de sortir du bain pour éviter d'être pris; il s'enfuit vers Constantinople, et fut tué à coups de flèches comme il traversait un village.

De Hammer, *Hist. de l'empire ottoman.*

SOLIMAN II (*Soleiman*), dit *le Grand*, *le Législateur* et *le Magnifique*, sultan ottoman, né en 1495, mort dans la nuit du 5 au 6 septembre 1566, devant Szegedin (Hongrie). Fils unique de Selim Ier, à qui il succéda (sept. 1520), il n'avait pas été élevé comme l'étaient d'ordinaire les princes turcs, mais il avait été initié à tous les secrets de la politique. Dès son avénement au trône, il donna une preuve éclatante de son amour de la justice en rendant leurs biens à tous ceux qui les avaient perdus sous le gouvernement de son père, en relevant la considération des tribunaux et en ne nommant aux emplois que des personnes capables. Il força à la soumission le gouverneur de Syrie, Gazeli, qui s'était déclaré contre lui et avait entraîné dans sa révolte une partie de l'Égypte; il détruisit les mamelouks, et conclut une trêve avec la Perse. Tournant ensuite ses armes contre l'Europe, il assiégea et prit Belgrade (1521). L'année suivante, il conçut le dessein de s'emparer de l'île de Rhodes, et écrivit

(1) On ne le fait pas habituellement figurer parmi les sultans, la période comprise entre la bataille d'Ancyre et le triomphe de Mahomet II sur ses frères, en 1413, étant considérée comme un interrègne.

aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem une lettre pleine de fierté, où il les somma de se rendre; cette conquête lui coûta beaucoup de monde; mais la ville, réduite aux dernières extrémités, fut obligée de capituler (25 décembre 1526). Les réformes nombreuses qu'il avait introduites dans l'administration de ses États provoquèrent un soulèvement des janissaires. Persuadé que la guerre était le meilleur moyen de calmer leur caractère turbulent, il les conduisit en 1526 en Hongrie; le roi Louis II marcha imprudemment contre lui et perdit à Mohacs la bataille et la vie. Le sultan pénétra ensuite jusqu'à Bude, et conquit une partie du pays, que Ferdinand d'Autriche, beau-frère et héritier de Louis II, lui disputait. Donnant alors un exemple qui fut suivi par ses successeurs, il prit sous sa protection Jean de Zapoly, rival de Ferdinand, et sous prétexte de défendre la Hongrie, il y commit d'affreux ravages. En 1529, après avoir repris Bude et reçu la soumission de la Moldavie, il alla mettre le siége devant Vienne; cette ville résista à vingt assauts, et fut secondée dans la lutte par des pluies torrentielles, par le débordement du Danube, et par l'indiscipline des janissaires. Soliman fut obligé de se retirer avec son immense armée; mais, aigri par cet échec, il souilla son retour de sanglantes cruautés. Pressé de rendre aux armes ottomanes leur prestige, il s'arracha aux fêtes de Constantinople (1530), pénétra en Hongrie et subjugua la plus grande partie de cette contrée ainsi que l'Esclavonie. Ferdinand n'avait été qu'un faible adversaire pour Soliman; mais cette fois son frère Charles-Quint lui vint en aide; ayant réuni en 1532 sous ses drapeaux les protestants et les catholiques, il tint en échec les Ottomans, et par des manœuvres habiles les força de se retirer sans bataille. En même temps l'amiral Doria s'étant emparé de Modon et de Coron, les Turcs dirigèrent une expédition de ce côté, et reprirent les places qui leur avaient été enlevées; mais alors Soliman parut oublier sa lutte contre les chrétiens, signa une trêve avec Ferdinand et tourna l'effort de ses armes vers la Perse (1533). Des circonstances propices semblaient en rendre la conquête facile. Après une bataille indécise près de Tauris, rebuté par les difficultés que présentait la guerre dans ces montagnes, il alla prendre possession de Bagdad; il retourna ensuite en Arménie, et prit Tauris; mais il ne la garda pas, et se contenta de joindre l'ancienne capitale des Abassides et quelques territoires aux conquêtes de Selim Ier. A peine de retour à Constantinople, il signa avec François Ier (1535) les fameuses capitulations en vertu desquelles le commerce du Levant était ouvert aux Français, qui devaient jouir de privilèges très-étendus en Turquie; les autres nations chrétiennes ne pouvaient y pénétrer que sous notre pavillon (1). En 1536, Soliman mit à mort son grand-vizir Ibrahim, qu'il avait jusqu'alors investi de toute sa confiance. Il est difficile de suivre le sultan dans les expéditions qu'il entreprit ensuite de différents côtés, ajoutant chaque jour quelque nouvelle conquête à l'empire turc, mais aussi souillant ses entreprises de barbaries qui appelaient sur lui la haine des nations civilisées. Les souverains de la Géorgie étaient obligés de s'humilier, les Impériaux d'évacuer la Bosnie, l'Albanie de se soumettre; de nouvelles brèches étaient faites à la domination vénitienne dans l'Adriatique; mais Corfou résista à toutes les attaques des Turcs. Ils furent plus heureux en Hongrie, où ils remportèrent une grande victoire, dans l'Yémen, dans le golfe Persique, dans les Indes même, où de riches contrées firent leur soumission. Les Vénitiens, après des revers multipliés, obtinrent la paix à de dures conditions. Soliman, après la mort de Jean de Zapoly (1540), s'empara par trahison de son fils, et força toutes les villes de Hongrie à lui ouvrir leurs portes. Ce malheureux royaume demeura encore à la merci des Turcs.

Les expéditions de Charles-Quint en Afrique en 1535 et 1541 avaient contribué à resserrer l'alliance de François Ier et de Soliman. Celui-ci ordonna à son amiral Barberousse de joindre ses vaisseaux à ceux du roi très-chrétien. En effet, après avoir pillé les côtes de l'Italie, ils vinrent prendre part à la prise de Nice, qu'ils livrèrent à une affreuse dévastation (1542). L'horreur qui s'attachait aux armes des Ottomans s'accrut encore par les actes de piraterie qu'ils commirent dans plusieurs îles de la Méditerranée. La douleur que causa au sultan la mort de son fils aîné, Mahomet, refroidit pour quelque temps son ardeur belliqueuse, et il signa avec Charles-Quint et Ferdinand une trêve qui permit aux malheureuses populations danubiennes de respirer (1547). Mais la paix était inconciliable avec la situation de l'empire turc. Le sultan ne fit guère, il est vrai, en personne qu'une expédition, peu brillante et peu avantageuse, contre les Perses (1548); mais ses lieutenants étaient sans cesse en mouvement en Europe et en Asie, sur terre et sur mer. La prise de Gozzo et de Tripoli de Barbarie furent de faibles succès; mais la conquête du bannat de Temeswar (1551) assura aux Ottomans une position importante pour leurs projets en Hongrie et leurs attaques contre l'Empire. A une troisième guerre que Soliman dirigea alors contre la Perse se rattache une histoire tragique qui troubla la fin de son règne.

Parmi les femmes du sultan, il en était une,

(1) Les premières relations qui s'établirent entre la France et la Porte datent de 1507, époque où Bajazet II concéda l'acte connu sous le nom de *trêve marchande*. François Ier rechercha d'une manière plus particulière l'alliance de la Turquie. Deux fois, en 1528 et en 1530, il dépêcha à Soliman un gentilhomme appelé Rincon, qui fut reçu avec des honneurs inouïs à Constantinople. L'ambassade de 1535, la seule publiquement reconnue par le roi de France, avait pour but de fixer d'une manière ostensible les rapports des deux contrées; ce fut le chevalier de La Forest qui en fut chargé.

Roxelane (*Rouschen*), qui avait su conquérir sur lui un puissant ascendant, grâce à sa beauté et surtout à une adresse qui ne connaissait pas de scrupule. Voulant assurer la succession du trône à ses propres enfants, elle trouvait un obstacle à ses projets ambitieux dans Mustapha, qu'une autre favorite avait donné à Soliman et qui par son brillant courage avait su se concilier la faveur des troupes. Elle résolut donc de s'en débarrasser, et fut aidée dans ses projets par le grand vizir Roustem. La difficulté était de s'emparer de la personne du prince, qui dans son gouvernement d'Amasie, voisin de la Perse, pouvait braver le mauvais vouloir de ses ennemis. Roxelane et Roustem entraînèrent Soliman dans une guerre contre le schah, accusèrent Mustapha d'avoir noué des intrigues avec celui-ci, et le firent appeler dans la tente de son père. Il y était à peine entré que des muets se saisirent de lui et l'étranglèrent (1553). Soliman assistait derrière un rideau de soie à l'exécution de son fils. La mort de la victime provoqua une douleur générale; un fils même de Roxelane, Djihangir, qui lui était lié d'une touchante amitié, tomba dans une profonde mélancolie, qui le conduisit bientôt au tombeau; plus tard un faux Mustapha réunit de nombreux partisans, et suscita au sultan des embarras sérieux jusqu'au moment où il fut livré et mis à mort. La guerre contre la Perse ne présenta pas d'événements dignes d'intérêt, et en 1554 Soliman conclut la paix avec le schah. Le fatal ascendant de Roxelane ne finit qu'avec sa mort, qui ne tarda pas à arriver; par son influence cette période de la vie de Soliman avait été souillée d'exécutions cruelles. Le fils de cette femme ambitieuse, Bajazet, prit les armes en Asie, et, complétement défait, se réfugia chez le souverain de Perse, qui, gagné par Soliman, le fit empoisonner ou étrangler dans sa prison (1559).

Soliman fut quelque temps après (1561) consolé de ses chagrins domestiques par une brillante victoire navale. Philippe II, ayant tenté avec les chevaliers de Malte de reprendre Tripoli, l'amiral Piali surprit les chrétiens, les battit et leur enleva vingt-huit galères. Ce succès encouragea les Turcs, qui résolurent de venger sur Malte la capture du galion des sultanes; mais La Valette se défendit vaillamment, et les assiégeants, après cinq mois d'efforts infructueux, se retirèrent (1565). Soliman se tourna alors contre la Hongrie, où Zapoly l'appelait à son secours; sa fortune échoua devant la petite ville de Szigeth ou Szegedin, qui avait déjà repoussé victorieusement le pacha de Bude. La colère que lui causa l'échec de ses armes jointe aux exhalaisons des marais hâta la mort de Soliman, qui expira trois jours avant la reddition de la place.

Soliman était aussi propre aux affaires de la paix qu'à celles de la guerre. Il avait une activité surprenante; il était exact observateur de sa parole, ami de la justice et attentif à la faire rendre. Aussi l'amour passionné qu'il éprouvait pour Roxelane, qu'il épousa et perdit au mois d'avril 1558, put seul l'entraîner à faire égorger les enfants qu'il avait eus précédemment, pour assurer le trône au fils de cette sultane. Du reste, il était cruel, et il ternit l'éclat de sa gloire, après la bataille de Mohacs, en faisant ranger en cercle 1,500 prisonniers de distinction et en les faisant décapiter en présence de l'armée. Soliman ne croyait pas que rien fût impossible lorsqu'il ordonnait. Il se servit de son pouvoir sans bornes pour établir l'ordre et la sûreté dans ses États. Il divisa l'empire en districts, dont chacun devait fournir un nombre déterminé de soldats. Une partie des revenus de chaque province fut destinée à l'entretien des troupes, et il surveilla lui-même constamment avec la plus grande attention tout ce qui concernait l'armée. Il introduisit dans son empire un système d'administration financière, et pour que les impôts ne fussent pas trop lourds, il s'imposa dans ses dépenses la plus sévère économie. Il fut sans contredit le plus grand des sultans ottomans. Sous son règne, les Turcs atteignirent à l'apogée de leur puissance; avec lui disparut le bonheur constant qui jusque-là avait accompagné leurs armes. Ambitieux et actif au suprême degré, il signala chaque année de son gouvernement par quelque entreprise considérable. Observateur consciencieux des préceptes du Coran, il fut moins corrompu et beaucoup plus instruit que ses prédécesseurs. Il aimait les mathématiques et surtout l'histoire. En un mot, il eut toutes les qualités d'un grand prince, mais il n'eut pas celles d'un bon roi. Son successeur fut Selim II. L. C.

Ancillon, *Hist. de la vie de Soliman*; Rotterdam, 1706, in-8°. — De Hammer, *Hist. de l'empire des Ottomans*. — Lavallée, dans la *Revue indépendante*, t. X.

SOLIMAN (*Al Mostaïn Billah*), douzième calife ommiade d'Espagne, tué le 1er juillet 1016, à Cordoue. Il descendait du calife Abd-er-Raman III. Après le renversement d'Hescham II (1009), il refusa de reconnaître l'usurpateur Mohammed al Mahdi, et se proclama lui-même calife; puis, avec la garde africaine qu'il commandait et les soldats que lui envoya le comte Sancho de Castille, il battit son rival près de Gebel Quintos (7 nov. 1009). Cordoue lui ouvrit ses portes. Son pouvoir ne pouvait être solide, dans l'état d'anarchie où se trouvait l'Espagne; des conspirations éclatèrent de toutes parts. Attaqué par Mahdi, qui avait rassemblé une nombreuse armée, il marcha contre lui et essuya un échec si grave (juin 1010), qu'il se dirigea sur Algésiras, avec l'intention de passer en Afrique; atteint près du Guadiaro, il se tourna avec fureur contre Mahdi, et remporta une victoire, qui lui rendit une partie de son influence. Sur ces entrefaites Hescham II, tiré de sa prison, remontait sur le trône, aux acclamations du peuple de Cordoue. Au lieu de se soumettre au souverain légitime, Soliman fomenta des révoltes contre lui, et promit aux *walis* qui voudraient embrasser son parti

d'ériger leurs gouvernements en principautés indépendantes; de toutes parts lui vinrent des secours, et il put aisément s'emparer de Cordoue, que désolaient la famine et la peste (1013). Un des premiers soins du vainqueur fut de faire disparaître Hescham. Comme il l'avait promis, il accorda les droits de souveraineté à un grand nombre des gouverneurs de province et de ville; mais à dater de cette époque le califat de Cordoue n'exista plus que de nom. Le ministre de Hescham II, Haïran, étant parvenu à passer en Afrique, y chercha des vengeurs; il excita l'ambition d'Ali ben Hamoud, wali de Ceuta, qui débarqua en 1016 en Espagne. Une première rencontre indécise eut lieu près d'Almunecar; dans une seconde bataille, livrée à Italica, Soliman fut fait prisonnier. A peine Ali fut-il maître de Cordoue, qu'il se fit amener Soliman, son père et son frère; puis, tirant son sabre, il les immola de sa main, en s'écriant : « J'offre ces têtes en expiation à Hescham assassiné. »

Romey, *Hist. d'Espagne.*

SOLIMAN, sultan de Perse, né en 1646, mort en 1694. Il était fils d'Abbas II, et lui succéda, en 1666. D'abord couronné sous le nom de Sefi II, il abandonna ce nom, sur la décision de ses astrologues, et adopta celui de Soliman. Deux princes de sa famille l'avaient déjà porté honteusement; il ne le réhabilita pas. Son intelligence était aussi médiocre que sa vigueur physique était extraordinaire. Plongé dans la débauche, adonné aux femmes et à l'ivrognerie, versant le sang avec une extrême facilité, dépourvu de courage, il ne s'occupa ni de la prospérité de son empire ni de l'intégrité de ses frontières. Au commencement de son règne, il laissa Stenko-Razin à la tête des Cosaques ravager les contrées septentrionales; les Usbecks purent impunément multiplier leurs incursions; au sud les Arabes commettaient les mêmes ravages, et les Hollandais s'établirent dans une île du golfe Persique. Plongé dans les plaisirs du harem, engourdi par les jouissances de la table, Soliman ne trouvait d'initiative que pour ordonner la mort de ceux qui lui portaient ombrage. Au milieu des intrigues qui se croisaient à sa cour, l'empire serait tombé en pleine dissolution si l'indigne Soliman n'avait eu auprès de lui un homme capable de suppléer à son incapacité : Cheikh-Ali-Khan, son ministre, dont l'habileté égalait la fermeté et l'honnêteté incorruptible, sut maintenir l'unité du gouvernement et éloigner l'anarchie, presque inévitable sous un tel prince. Cet homme distingué chercha à introduire la civilisation européenne en Perse, et se mit en communication avec les nations chrétiennes; il protégea les missionnaires, les voyageurs et les ambassadeurs, et chercha à tirer parti de ses relations avec les étrangers dans l'intérêt du commerce de son pays; il fit obtenir à la France des conditions qui auraient été avantageuses aux deux pays si Louis XIV avait su en profiter. Quant à Soliman, à mesure qu'il avança en âge, il devint plus étranger au gouvernement; sa faible intelligence avait disparu au milieu des excès; son corps était usé; dans ses dernières années il présentait l'aspect d'une masse inerte. Il mourut à quarante-huit ans, laissant son fils Husséin pour successeur.

Kæmpfer, *Amœnitates exoticæ.* — Chardin, *Voyages.* — Malcolm, *Hist. of Persia.* — Dubeux, *la Perse,* dans l'*Univers pittoresque.*

SOLIMENA (*Francesco*), peintre italien, né le 4 octobre 1657, à Nocera de' Pagani (roy. de Naples), mort le 5 avril 1747, à La Barra, près de Naples. Il eut pour premier maître son père, Angelo; d'abord destiné à l'étude des lois, il ne lui fut permis de suivre son goût que sur l'intervention toute puissante du cardinal Orsini (depuis Benoît XIII), qui avait reconnu en lui des dispositions hors ligne. Envoyé à Naples (1674), il fréquenta tour à tour l'atelier de Fr. di Maria et celui de Giac. del Pò; il étudia aussi les œuvres des maîtres, et tâcha d'imiter Pierre de Cortone, le Calabrèse, Lanfranc et le Guide. Il fut en quelque sorte un artiste universel, ayant peint des portraits, des sujets historiques, des paysages, des animaux, des fruits, des architectures, et le tout avec une telle perfection qu'il semblait né pour chaque nouveau genre dans lequel il s'exerçait. « Doué d'une grande facilité de pinceau, dit Lanzi, il a répandu dans toute l'Europe des œuvres presque aussi nombreuses que celles de Luca Giordano, dont il fut à la fois l'émule et l'ami. » Il possédait plusieurs des qualités qui constituent les grands peintres; il avait une touche ferme, savante et libre, un coloris vigoureux, bien que s'éloignant parfois de la vérité, enfin une rare intelligence de composition; malheureusement il ne sut pas toujours éviter le maniérisme. Sa réputation devint immense; mais après la mort de Luca Giordano, en 1705, il travailla avec plus de négligence, tout en mettant ses œuvres au plus haut prix, et sans cependant pouvoir satisfaire à toutes les demandes; aussi mourut-il comblé d'honneurs et de richesses. Ce n'est qu'à Naples, qu'il habita presque sans cesse, que l'on trouve ses peintures à fresque, par exemple à la Trinità Maggiore, *Héliodore chassé du temple* (1675), la voûte de la sacristie de Saint-Dominique; à Saint-Philippe, la coupole représentant *la Gloire du saint,* œuvre finie comme une miniature; et ses chefs-d'œuvre, *la Conversion de saint Paul* et *la Chute de Simon le Magicien*, à San-Paolo Maggiore.

Voici la liste de ses principaux tableaux à l'huile : Naples, à l'église del Carmine, *Elie et Elisée;* à la Donna Regina, *Saint François;* — Rome : au palais Doria, *les Quatre parties du monde* et *Proserpine;* à l'église du Jésus, *Abraham adorant les anges;* — au Mont Cassin, quatre grands sujets historiques; — Assises : au réfectoire du couvent, *la Cène*, un de ses plus importants ouvrages; — Macerata :

plusieurs tableaux au palais Bonaccorsi; — Sarzane : à la cathédrale, *Saint Eutychien, saint Philippe et saint Genès;* — Turin : à Saint-Philippe Neri, *le Saint en extase;* — Florence : à la galerie publique, *Diane et Calisto;* le *portrait* de l'auteur; — Ancône : aux Scalzi, *Sainte Thérèse écrivant;* — Dresde : au musée, *la Mort de Sophonisbe, l'Apparition de deux déesses à un berger, la Madone et saint François de Paule,* deux *Combat des Centaures et des Lapithes,* une *Madeleine* et une *Mater dolorosa;* — Munich : à la pinacothèque, un *Prêtre offrant une couronne d'or à un ange;* — Darmstadt : *Saint François adorant la Vierge,* et le même *Saint entendant une musique céleste;* — Vienne : *Céphale et l'Aurore, la Résurrection, la Descente de Croix, Borée enlevant Orythie;* — Madrid : au musée, *le Serpent d'airain, Prométhée enchaîné,* le *portrait* du peintre; — Paris : au Louvre, *Adam et Ève épiés par Satan, Héliodore chassé du temple;* — Nantes : l'*Apothéose de Jules II.*

Solimena a formé une nombreuse école, dont les principaux élèves furent le comte Ferd. San-Felice, Fr. de Mura, dell' Asta, N.-M. Rossi, Capella, Bonito, Sebastiano Conca, etc. E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario.* — Dominici, *Vite de' pittori napoletani.* — Lanzi, *Storia.* — Gualandi, *Napoli.*

SOLINUS (*Caius Julius*), compilateur latin, vivait probablement dans le troisième siècle après J.-C. On a de lui un *Abrégé de géographie* contenant la description du monde connu des anciens, avec des renseignements sur l'origine, les mœurs, la religion des divers peuples, sur les animaux, les productions végétales, et les minéraux de chaque région. Ces détails sont empruntés presque exclusivement à Pline le naturaliste, que Solinus pille sans le nommer et sans toujours le bien comprendre. Cette compilation était d'un usage plus commode que l'ouvrage original; aussi obtint-elle un grand succès. Il s'en fit d'abord sans l'aveu de l'auteur, lui-même nous l'apprend, une édition très-fautive, sous ce titre : *Collectanea rerum memorabilium.* La seconde édition fut revue et publiée par Solinus lui-même, qui lui donna le titre de *Polyhistor.* Sur beaucoup de manuscrits le nom de l'auteur est suivi de la qualification de *grammairien.* C'est tout ce que l'on sait de lui. Solinus avait encore composé un poëme sur les poissons (*Pontica*), dont il ne reste que le début, formant vingt-deux vers. C'est une invocation à Vénus, écrite dans le style de Lucrèce, et rappelant si bien la manière des poëtes latins du bon temps que Wernsdorf a cru pouvoir l'attribuer à Varron d'Atace; mais Saumaise, qui le premier l'avait revendiquée pour Solinus, se fondait sur l'autorité de plusieurs manuscrits. Le *Polyhistor* de Solinus, très-étudié au moyen âge, fut un des premiers livres imprimés. La plus ancienne édition dalée est celle de Jenson; Venise, 1473, in-4°. Deux autres éditions, sans date, parurent probablement la même année à Milan et à Rome. Parmi les éditions postérieures, il suffira de citer celle de Saumaise placée en tête de ses *Exercitationes Plinianæ* (Paris, 1629, 2 vol. in-fol.), travail immense, dont la compilation de Solinus est le prétexte plutôt que le sujet. Le *Polyhistor* a été trad. en allemand (1600, in-fol.), en italien (1603, in-4°) et en français dans la *Bibliothèque* de Panckoucke (1847, in-8°). Le fragment des *Pontica* se trouve dans l'*Anthologia latina* de Burmann et dans les *Poetæ latini minores* de Wernsdorf, t. Ier. L. J.

Saumaise, *Prolegomena* de ses *Exercitat. Plin.* — Dodwell, *Dissert. Cyprianæ.* — D.-W. Moller, *De C. J. Solino;* Altorf, 1693, in 4°.

SOLIS (*Juan-Dias* DE), navigateur espagnol, né vers le milieu du quinzième siècle, à Lebrixa, tué en 1515. Il acquit assez de réputation pour être associé aux entreprises de Pinzon, et il l'accompagnait lorsque ce dernier découvrit, en 1508, les bouches du fleuve des Amazones. De retour à Séville, il s'occupa exclusivement de la théorie d'un art qui comptait alors beaucoup d'hommes habiles : avant d'être un marin renommé, il avait été un savant cartographe (1). Le 24 juillet 1512, une ordonnance royale confia à Solis et à Juan Vespucci, le fils d'Amerigo, la direction des cartes nautiques réservées à la marine espagnole. C'est ce qui a fait supposer, sans raison, que les deux marins cités ici avaient été les premiers cosmographes de la célèbre *Casa de Contratacion*, qui présidait aux expéditions maritimes les plus importantes (*voy.* Navarrete, *Historia de la Nautica*). En Espagne et en Portugal on avait conçu l'idée que les côtes du Nouveau Monde devaient offrir dans leur immense étendue quelque passage ignoré, conduisant aux Moluques. Solis fut chargé d'une exploration que lui seul, à ce qu'on supposait, était capable de mener à bien. Il quitta le port de Lepe le 8 octobre 1515, avec trois navires, et, longeant les côtes du Brésil, atteignit le grand fleuve que les Indiens de la race Guarani nommaient *Parana;* il lui imposa son propre nom (2). La situation géographique de ce fleuve le frappa et lui donna le désir d'en entreprendre la reconnaissance. S'étant embarqué sur une caravelle, il s'aventura dans l'intérieur des terres. Ce fleuve était alors dominé par la nation guerrière des Charruas, dont les derniers représentants sont venus mourir en 1833 parmi nous. Feignant d'être transportés de joie à l'aspect de l'étranger, ils lui offrirent de nombreux présents; puis, l'ayant attiré dans une embuscade, ils le massacrèrent sous les yeux de son équipage, qui n'eut pas le temps de lui porter secours. Les sauvages emportèrent ensuite son corps, le firent rôtir et le mangèrent;

(1) Dès le début du seizième siècle, le gouvernement espagnol s'était vivement preoccupé de la correction des portulans.

(2) Le *rio de Solis* se nomme aujourd'hui le *rio de la Plata* (rivière d'argent).

c'est du moins ce que raconte la légende. Cet événement déplorable eut lieu entre Maldonado et Montevideo, aux sources d'un petit cours d'eau qui a conservé le nom du navigateur.

Le propre frère de Solis et l'un de ses neveux, qui avaient été les témoins de cette exécution sanglante, s'empressèrent de retourner à bord et de se rendre en Espagne. F. D.

Funes, *Ensayo de la historia civil del Paraguay, Buenos-Ayres*, etc.; Buenos-Ayres, 1816, 3 vol. pet. in-4°. — Felix d'Azara, *Voyages*. — De Angelis, *Colleccion*, 6 vol. in-fol. — Navarreté, *Hist. de la Nautica*.

SOLIS (*Antonio* DE), historien espagnol, né le 18 juillet 1610, mort le 19 avril 1686, à Madrid. Sa famille était ancienne. Il acheva son éducation à Salamanque; de bonne heure il montra un goût très-vif pour les lettres, et à dix-sept ans il composa une comédie, *Amor y obligacion*, qui fut jouée avec succès. Il se lia d'amitié avec Calderon, dont il se plut à reconnaître la supériorité, et écrivit les prologues de quelques-unes de ses grandes pièces. Il ajouta à sa propre réputation d'auteur dramatique par plusieurs comédies qui brillent par l'intrigue et par l'éclat du style; celle de *l'Amour à la mode* resta longtemps au théâtre et servit de canevas à Thomas Corneille. Le comte d'Oropesa, Duarte de Toledo, devint le patron de Solis, et l'emmena en qualité de secrétaire dans ses gouvernements de Navarre et de Valence. Ce fut pour ce seigneur qu'entre autres témoignages de sa reconnaissance il composa, en 1642, la pièce d'*Orphée et Eurydice*, qui offre une alliance ingénieuse de la fable grecque et des sentiments castillans. Appelé vers 1654 à la cour, il gagna par son esprit aimable et cultivé les bonnes grâces de Philippe IV, qui le nomma un de ses secrétaires. La naissance de l'infant Philippe-Prosper lui donna occasion d'écrire une comédie, *les Triomphes de l'Amour et de la Fortune* (1658), représentée au palais de Buen-Retiro et imitée depuis par Quinault. La régente Marie-Anne d'Autriche, qui lui voulait du bien, le pourvut en 1666 de la charge lucrative et très-recherchée d'historiographe des Indes (*cronista mayor*). Soit pour vaquer plus librement aux devoirs de son emploi, soit qu'il eût été touché de la grâce, il renonça tout à coup au monde et embrassa, en 1667, l'état ecclésiastique. Dès lors il vécut avec beaucoup de régularité, abandonna la poésie profane, et ne voulut pas même travailler à ces pièces de dévotion connues sous le nom d'*autos sacramentales*. Un peu avant sa mort, il publia l'*Histoire de la conquête du Mexique*, histoire qui tient à la fois de l'épopée et du drame. Ce beau livre n'aurait jamais vu le jour sans la générosité d'un ami de Solis, Antonio Carnero, *veedor general* des États de Flandre. L'auteur était pauvre, et le trésor espagnol dans la plus grande détresse. « J'ai des créanciers, dit Solis quelque part, qui m'arrêteraient dans la rue s'ils me voyaient des souliers neufs. » Ailleurs, il écrit à son ami pour lui emprunter un manteau. Tout le monde admirait son livre, mais peu de gens l'achetaient. « Jusqu'ici je n'entends dire que du bien de mon ouvrage, mais il ne s'en est pas vendu plus de cent cinquante exemplaires. » Solis est un historien artiste, une sorte de Quinte-Curce espagnol, moins soucieux d'instruire que de plaire. Les Espagnols modernes lui savent gré d'avoir échappé, mieux qu'auteur de son temps, au détestable goût de l'époque, et de n'avoir gardé du *cultisme* qu'une certaine affectation d'ornements qui ne dégénère jamais en puérilités, et ils lui font un mérite capital d'avoir un style tellement pris dans le vrai génie de la langue castillane, qu'il n'est pas un terme, pas une locution qui aient vieilli. On a de Solis : *Comedias;* Madrid, 1681, in-4°, formant le t. XLVII du recueil des *Comedias escogidas* de La Huerta : il y en a neuf, dont une seule, *Un Bobo haze ciente*, a été trad. en français dans le *Théâtre espagnol* de Linguet; — *Historia de la conquista de Mexico;* Madrid, 1684, in-fol. : c'est, suivant Sismondi, le dernier des bons ouvrages de l'Espagne; il a été souvent réimpr., notamment à Madrid, 1783, 2 vol. gr. in-4°; 1798, 5 vol. in-12; 1828, 4 vol. in-8°; à Bruxelles, 1704, in-fol.; à Barcelone, 1840, 2 vol. in-8°, et à Paris, 1858, gr. in-8°; traduit en français par La Guette (1691, in-4°), en italien et en anglais; — *Varias poesias sagradas y profanas;* Madrid, 1692, 1732, in-4°. E. BARET.

Sa *Vie* par Juan de Goyenèche, éd. 1704 de la *Conquête du Mexique*. — Antonio, *Bibl. hispana nova*. — Mayans y Siscar, *Epistolarum lib.* VI. — Niceron, *Mémoires*, t. IX et X. — Sismondi, *Hist. des litter. du midi*, t. IV. — Ticknor, *Hist. of spanish. liter.*, t. II et III.

SOLLEYSEL (*Jacques* DE), écuyer français, né en 1617, à la terre du Clapier, près de Saint-Étienne (Forez), mort le 31 janvier 1680, à Paris. Il était fils d'un officier des gendarmes écossais. Après avoir fait ses études chez les jésuites à Lyon, il alla à Paris, où il se livra à son goût pour l'équitation; M. de Mesmon fut son premier maître; il se mit ensuite à l'école de M. de Buades, écuyer du duc de Longueville, et l'ayant accompagné au congrès de Munster (1645), il profita de ce voyage pour s'initier aux connaissances des Allemands sur les maladies et l'éducation des chevaux. Lorsqu'il revint dans le Forez, il y ouvrit une académie, dont la réputation se répandit bientôt jusqu'à Paris. Il prêta ensuite son concours à Bernardi pour fonder cette célèbre académie qui fut considérée longtemps comme la meilleure de l'Europe pour la jeune noblesse. On y apprenait non-seulement à dresser un cheval, à l'emboucher, à le manier, mais aussi à reconnaître ses qualités et ses défauts, et à soigner ses maladies. Solleysel était aimé de ses élèves et recherché dans la société; on vantait sa probité et son obligeance; il passait pour bien savoir la musique, et il peignait avec goût. Il a laissé sur son art un livre qui a eu beaucoup d'éditions et qui a été traduit partout en Europe : *Le Parfait maréchal* (Paris,

1664, in-4°); la dernière édition est de Paris, 1775, in-4°. Il a traduit la *Nouvelle Méthode de dresser les chevaux*, par le duc de Newcastle (1677). On lui doit aussi deux des traités qui font partie des *Arts de l'homme d'épée* par Guillet, et qui sont signés par l'écuyer La Bessée.

Perrault, *Hommes illustres.*

SOLLIER (*Jean-Baptiste* DU), hagiographe belge, né le 28 février 1669, à Herseau, près Courtrai, mort à Bruxelles, le 17 juin 1740. Après avoir achevé ses études au collége de Courtrai, il entra chez les jésuites (1687), professa pendant quelque temps les humanités, et alla à Rome en 1697 pour étudier la théologie. A son retour en Flandre, les continuateurs de Bollandus l'associèrent à leurs travaux, et il rédigea la *Suite chronologique des patriarches d'Alexandrie*, et une *Dissertation* sur le bienheureux Raymond Lulle, impr. séparément en 1708 et insérées au t. VII des *Acta sanctorum*. L'électeur palatin Jean-Guillaume l'attira à sa cour et lui donna beaucoup de marques d'estime, ainsi que Thomas Hennin de Chimay, archevêque de Malines, qui avait été son condisciple à Rome. En 1714, le P. du Sollier publia une nouvelle édition du *Martyrologe* d'Usuard (1714, in-fol.), dont il revit le texte sur soixante-sept manuscrits, excepté sur celui de Saint-Germain-des-Prés, dont l'antiquité ne lui semblait pas suffisamment constatée. Dom Boulliart publia en 1718 ce manuscrit, en ayant soin d'y ajouter des notes dans lesquelles il relève avec aigreur les méprises échappées à son adversaire. Malgré ses travaux et la correspondance suivie qu'il entretenait avec la plupart des savants de l'Europe (car on trouva dans ses papiers environ douze mille lettres), le P. du Sollier trouvait encore le temps de prêcher dans diverses églises. Personne n'a plus contribué que lui à la perfection des *Acta sanctorum*, soit par ses laborieuses recherches, soit par la justesse de sa critique, pendant les vingt années qu'il a eu la direction de ce grand travail, enfin par les secours et la protection qu'il lui a obtenus de l'empereur Charles VI.

Éloge du P. du Sollier, par le P. Stilting, à la tête du t. V des *Acta Sanct.* du mois d'août. — *Mémoires de Trévoux*, août 1743. — Moréri, *Dict. hist.*, éd. 1759.

SOLON (Σόλων), législateur d'Athènes, né vers 638 av. J.-C., mort vers 558, était d'une illustre famille, qui faisait remonter son origine à Codrus. A la mort de son père Execestides, qui ne lui laissa qu'une fortune diminuée par ses prodigalités, il entreprit le négoce, moins encore dans le but de trafiquer et de s'enrichir, que dans le dessein de s'instruire. La science qu'il acquit dans ses nombreux voyages en Grèce, en Asie et en Égypte, le fit mettre au nombre des sept sages; mais elle ne l'empêcha pas de se livrer aux plaisirs et à la bonne chère, et de laisser paraître dans ses poésies son goût pour les voluptés. La guerre entre Athènes et Mégare, qui se disputaient l'île de Salamine, lui fournit l'occasion de se mêler aux affaires publiques et de montrer la grandeur de son caractère. Les Athéniens, découragés par leurs revers, avaient défendu par un décret, sous peine de mort, de jamais rien proposer, par écrit ni de vive voix, pour en revendiquer la possession. Solon, indigné d'une telle lâcheté, imagina de contrefaire l'insensé, et de réciter au peuple non un discours, mais un poëme où il l'exhortait à recommencer la guerre. Reprochant à ses concitoyens leur lâcheté, il s'écriait : « Puissé-je alors être un habitant de Pophlégandros ou de Licinos plutôt qu'un Athénien, et changer de patrie; car il me faudrait entendre ces paroles : Voilà un Athénien, un des fuyards de Salamine! » « Allons, disait-il en terminant, allons à Salamine, combattre pour cette île désirable et chasser loin de nous la lourde honte. » Ces vers, pleins d'un noble patriotisme, entraînèrent le peuple; le décret fut rapporté et Salamine reprise aux Mégariens. Solon fit confirmer cette conquête en alléguant, devant les Spartiates chargés de juger entre les deux peuples, les oracles de la Pythie, qui donnaient à l'île le nom d'Ionienne, et en intercalant dans le dénombrement d'Homère deux vers où les Salaminiens étaient nommés à la suite des Athéniens. La guerre sacrée augmenta encore la réputation de Solon. Il prononça un discours pour le temple de Delphes contre les Cirrhéens, coupables d'impiété envers le sanctuaire. Il rédigea le décret par lequel les amphictyons déclarèrent la guerre aux sacriléges; la ville de Cirrha fut prise après un long siége, les habitants réduits en esclavage et leur territoire consacré à Apollon. Solon usa de son crédit à Athènes pour mettre fin aux troubles qui divisaient la cité depuis le meurtre de Cylon; il décida les sacriléges à se soumettre au jugement de trois cents des plus honnêtes citoyens et à quitter leur patrie. Sa gloire et ses services lui attiraient l'admiration générale, et c'est à lui qu'on eut recours, après l'impuissante tentative du Crétois Épiménide, pour calmer les dissensions politiques qui s'étaient ranimées avec une nouvelle fureur.

L'Attique était alors déchirée par la lutte de trois partis; les habitants de la montagne, qui demandaient un gouvernement populaire; ceux de la plaine, qui préféraient un État oligarchique, et ceux de la côte, partisans d'un État mixte, qui balançaient les deux autres partis. En outre les pauvres, accablés de dettes, réduits à engager leurs champs, à vendre leurs enfants, à devenir eux-mêmes esclaves de leurs créanciers, étaient prêts à se soulever contre les riches. Tout le monde s'accorda à nommer Solon archonte (594) et à lui confier les pouvoirs nécessaires pour faire la réforme et établir un gouvernement régulier. Il se montra digne de cette confiance en refusant la tyrannie, que lui offraient les chefs des divers partis et en résistant à leurs railleries comme à leurs instances. Cette modé-

ration est le caractère de ses ordonnances et de sa législation. Il fallait tout d'abord apaiser les troubles causés par les dettes. Solon y pourvut par une mesure appelée *seisachthie*, ou décharge, sur laquelle les historiens ne sont pas d'accord. Selon les uns, c'était une abolition complète des dettes; selon les autres, une simple diminution par la réduction des intérêts, et l'abaissement du taux de la monnaie; la valeur de la mine fut portée de 73 drachmes à 100; la contrainte par corps fut abolie. Après quelques murmures des deux partis, des riches, qui perdaient tout ou partie de leurs créances, et des pauvres, qui espéraient un partage des terres, les Athéniens reconnurent l'excellence de cette mesure, et Solon put avec justice s'en glorifier dans ces vers qui attestent à la fois la guérison et l'étendue du mal. « J'ai enlevé les bornes qui étaient fixées sur un grand nombre de champs; esclave auparavavant, la terre est maintenant libre. J'ai ramené à Athènes, dans leur divine patrie, beaucoup de citoyens rendus à l'étranger et qui avaient oublié la langue attique, errant par tous pays. Ceux qui supportaient en ce pays une honteuse servitude et qui tremblaient devant des maîtres, je les ai rendus à la liberté. »

Investi d'un pouvoir illimité, Solon sut porter ce même esprit de mesure et de conciliation dans la constitution politique et dans la législation civile. Pour la constitution, il accomplit une révolution analogue à celle de Servius Tullius à Rome. Il substitua la richesse à la naissance, la timocratie à l'aristocratie, changement qui se fit sans opposition, parce qu'alors la richesse et la noblesse appartenaient aux mêmes citoyens. L'ancienne division en quatre tribus fut remplacée par la nouvelle division en quatre classes, selon le revenu. La première comprenait les citoyens qui avaient 500 médimnes de revenu, ou *pentacosiomédimnes;* la seconde, les *chevaliers*, ou ceux qui avaient un revenu de 300 médimnes; la troisième, les *zeugites*, qui possédaient 200 médimnes; tous ceux qui n'avaient qu'un revenu inférieur étaient rangés dans la quatrième, sous le nom de *thètes*. Toutes les classes assistaient à l'assemblée générale, qui adoptait ou rejetait les lois, élisait les magistrats, délibérait sur les affaires publiques. Comme on comptait les votes par tête, c'était au plus grand nombre, c'est-à-dire à la quatrième classe, qu'appartenait la prépondérance. C'était encore dans les quatre classes qu'étaient pris les juges ou *héliastes*, tirés au sort chaque année. Pour balancer le pouvoir donné au peuple dans l'assemblée et dans les tribunaux, Solon établit que les magistrats ne pourraient être pris que dans les trois premières classes. Il y ajouta deux conseils, que Plutarque appelle les deux ancres qui retinrent le vaisseau de la république, entraîné vers la démocratie : le sénat et l'aréopage. Le sénat était composé de quatre cents membres, élus chaque année par la majorité et plus tard désignés par le sort; leur probité et leur capacité étaient soumises à un examen public, et ils étaient responsables. La principale fonction du sénat était de discuter les affaires, avant qu'elles fussent proposées à l'assemblée générale; il s'occupait encore de l'entretien de la flotte, de la direction des finances et surveillait les orateurs. Solon divisa le sénat en prytanées de trente-cinq membres chacune; les prytanes en fonctions siégeaient dans le prytanée, où ils étaient nourris aux frais de l'État; c'était à eux qu'on s'adressait lorsqu'il se présentait une affaire importante, et ils pouvaient alors convoquer le sénat. L'aréopage, tribunal dont l'existence remontait à l'origine même d'Athènes, fut composé de tous les archontes sortant de charge, et par conséquent des principaux citoyens des trois premières classes. Outre ses fonctions judiciaires, Solon lui attribua le soin de surveiller l'éducation de la jeunesse et de maintenir les lois. Aristote donne de justes éloges à cette démocratie tempérée, qui conciliait les droits du peuple et des grands; et Solon pouvait dire justement dans ces vers : « J'ai armé chaque parti d'un solide bouclier; je n'ai pas permis à l'un de vaincre l'autre injustement. »

Les tables de Solon contenaient une législation complète traitant toutes les matières; il y avait des lois politiques et religieuses, civiles et criminelles, somptuaires, pénales, relatives à l'agriculture et au commerce. Il en reste des fragments importants, conservés dans ses poésies, ou dans les orateurs et les historiens. Il est impossible de reconstituer ce vaste ensemble, mais on peut voir cependant quel en était le caractère. Pour Solon, la cité la mieux policée était celle où tous les citoyens poursuivaient la réparation d'une injure aussi vivement que celui qui l'avait reçue. De là le droit donné au premier venu de prendre la défense d'un citoyen insulté. De là encore cette loi qui note d'infamie quiconque, dans une sédition, ne se déclare pour aucun parti. L'éducation des jeunes gens était une des questions qui préoccupaient le plus les législateurs anciens. Eschine nous a conservé le texte de plusieurs lois de Solon, dont l'extrême sévérité paraît empruntée au code de Dracon.

Pour la famille et la propriété, les lois de Solon sont supérieures à celles de Lycurgue. Il s'efforça de donner au mariage toute sa dignité, et surtout de l'empêcher de devenir une spéculation. Pour cela, il réduisit le luxe des femmes, il réduisit leur dot à trois robes et à quelques meubles de peu de valeur; il alla jusqu'à porter contre les vieillards qui épouseraient une jeune et riche héritière une loi qui permettait à la femme de choisir un amant parmi les parents du mari; il descendit même sur ce sujet à des détails qu'admire Plutarque, mais qu'il nous répugne de voir régler par le législateur. Les attentats contre la femme, le rapt, la violence, furent sévèrement punis; la femme elle même

était passible d'une amende de cent drachmes si elle n'était pas convenablement vêtue, tandis que Lycurgue ordonnait aux jeunes filles de s'exercer sans vêtements. Dans la famille, Solon sut concilier les droits du père avec ceux du fils; le fils lui devait le respect sous peine d'infamie; il était obligé de le nourrir dans sa vieillesse, à moins qu'il ne fût né d'une courtisane; mais le père n'avait plus le droit de le vendre pour payer ses dettes, et il était tenu de lui apprendre un métier. La nouvelle loi sur les testaments ne donnait pas au père le droit de dépouiller ses enfants; elle lui accordait, à la vérité, la libre disposition de ses biens, qui auparavant restaient dans la famille du mort; mais c'était seulement dans le cas où il n'avait pas d'enfants légitimes. Cette législation embrassait toute la vie publique et privée, depuis les règlements relatifs aux sacrifices et à la réforme du calendrier jusqu'à ceux qui se rapportaient à la plantation des arbres et à l'usage des eaux; les offenses contre les vivants et les morts, les repas publics, etc. Plutarque fait, à mon avis, le plus grand éloge de l'œuvre de Solon, en disant qu'il accommoda les lois aux choses plutôt que les choses aux lois.

Solon, plein de mépris pour la vigueur inutile des athlètes, favorisa l'industrie et honora le travail. Hérodote attribue même à Solon une loi rigoureuse, qu'il avait empruntée, dit-il, aux Égyptiens, et qui subsistait encore de son temps : elle punissait de mort tous ceux qui ne pouvaient pas justifier de leurs moyens d'existence. Les étrangers, loin d'être exclus comme à Sparte, furent attirés à Athènes par la liberté dont ils y jouissaient; le droit de cité fut accordé à ceux qui étaient bannis à perpétuité de leur patrie ou qui venaient s'établir à Athènes avec toute leur famille. Les esclaves eurent aussi leur part de cette modération, et leur condition était plus heureuse à Athènes que dans tout le reste de la Grèce. Solon n'eut pas, comme Lycurgue, la prétention d'avoir fait une législation immuable. A ceux qui lui demandaient s'il avait donné aux Athéniens les lois les meilleures : « Oui, répondait-il, les meilleures qu'ils pussent recevoir. » C'était reconnaître que son œuvre était perfectible, et lui-même prit soin de fixer la marche à suivre pour les innovations. On devait s'adresser aux prytanes, qui déféraient la proposition au sénat, et le sénat la présentait au peuple.

Après avoir publié ses lois, Solon fit jurer aux Athéniens de n'y rien changer pendant dix ans, et partit d'Athènes sous prétexte de voyager. Il alla d'abord en Égypte, où il vit Amasis; il séjourna quelque temps à Canope, et s'entretint de philosophie avec les plus savants des prêtres égyptiens. De là il passa en Chypre, et se lia d'amitié avec un des petits rois de l'île, Philocyprus, qu'il a célébré dans ses vers. Son voyage à Sardes et son entrevue avec Crésus étaient révoqués en doute dès l'antiquité par quelques chronologistes scrupuleux. En effet Crésus ne succéda à son père qu'en 560, époque à laquelle Solon était de retour à Athènes. Malgré cette difficulté, les historiens et les philosophes anciens n'hésitent pas à rapporter en détail les entretiens de Solon avec le roi de Lydie, comme une leçon de morale, conforme d'ailleurs au caractère de Solon.

Lorsqu'il revint dans sa patrie, Athènes était en proie aux anciennes séditions. Solon montra autant de courage que de prévoyance pour prévenir l'établissement de la tyrannie. Il essaya d'abord de ramener Pisistrate à de meilleurs desseins; puis, malgré les cris de la foule, il dénonça sa ruse au peuple. Quand Pisistrate se fut emparé de l'Acropole, Solon, malgré sa vieillesse, se rendit avec ses armes sur la place publique, et exhorta les citoyens à renoncer à la tyrannie. Se voyant abandonné, il rentra dans sa demeure en disant : « J'ai défendu, autant qu'il était en mon pouvoir, la patrie et les lois. » La modération de Pisistrate, qui respecta et maintint les lois de Solon, le soin qu'il prit de le consulter, peut-être aussi le souvenir de son ancienne affection pour le tyran, lui firent enfin accepter cette domination. Il passa sa vieillesse dans l'étude de la philosophie et la culture de la poésie. Il s'y était livré avant de se mêler aux affaires publiques; il y revint après la chute de la liberté. Nous avons des fragments de ses poésies en vers élégiaques, hexamètres et ïambiques. Il avait entrepris de mettre ses lois en vers; la poésie lui servait à expliquer sa conduite et à adresser aux Athéniens des exhortations, des conseils ou de vives censures; les fragments que nous avons cités montrent quelle verve animait ces poésies. Un fragment considérable est digne des plus grands poëtes. Il promettait à sa patrie au nom des dieux une immortelle durée; il rappelait comment lui-même avait voulu concilier les droits des pauvres et des riches; il montrait aux Athéniens la perte de leur cité dans les discordes et la corruption, sa prospérité dans la concorde et le respect des lois : pièce éloquente et pleine d'un ardent amour de la patrie, que plus tard Démosthène citait à la tribune et proposait comme règle de conduite à ses concitoyens. Outre ces sujets politiques, il avait aussi mis en vers des maximes philosophiques; il avait même dans sa vieillesse commencé à traiter la fable de l'Atlantide, qu'il avait rapportée d'Égypte. Dans quelques autres fragments, Solon est un poëte moraliste qui a plus d'un rapport avec Horace, par sa sagesse aimable et facile, et aussi par ses faiblesses. Dans des pièces plus légères, il célébrait ses amours; car, selon Plutarque, Solon fut un athlète sans force contre les attraits de la beauté; il allait même jusqu'à la licence et parlait des voluptés d'une manière peu digne d'un sage. Les deux seuls vers qui nous en restent : « Ce que j'aime aujourd'hui, ce sont les dons de Vénus, de Bac-

chus et des Muses, c'est là ce qui fait le bonheur des hommes » montrent que Solon ne fut rien moins qu'un sage austère.

Les anciens n'étaient pas d'accord sur la date de la mort de Solon; l'opinion la plus probable est qu'il ne survécut guère plus de deux ans à l'usurpation de Pisistrate. La gloire de Solon resta toujours vivante chez les Athéniens. Démosthène et les autres orateurs ont souvent rendu hommage à la mémoire du législateur modéré et du citoyen courageux. Sa constitution politique fut modifiée par Clisthène et Pisistrate, et Athènes jetée dans la démocratie; mais ses lois durèrent autant que la cité, et au temps de Plutarque on gardait encore avec respect dans le prytanée les débris du texte original. Cinquante ans avant Démosthène, les Athéniens lui érigèrent sur la place publique de Salamine une statue, qui le représentait haranguant le peuple, la main enveloppée dans son vêtement, dans la pose de la belle statue du musée de Naples qu'on appelle l'*Eschine*. Il fut regardé comme le héros fondateur de la cité, qu'il avait rendue à sa patrie, et il reçut le glorieux surnom de *Salaminien*, que quelques-uns ont pris à tort pour l'indication de sa patrie. P. Foucart.

Fragments des poëtes gnomiques. — Eschine, *Contre Timarque.* — Demosthène. - Aristote, *Politique.* — Diodore de Sicile. — Plutarque, *Solon.* — Diogène Laerce. — Samuel Petit, *Lois attiques.* — Bœckh, *Economie politique des Atheniens.* — Grote, *History of Greece*, ch. XI — Thirlwall, *Idem.* — *Dict. des sciences philos.* — Meurslus, *Solon, seu de ejus vita, legibus*, etc.; Copenhague, 1632, in-4°. — G. Schmidt, *De Solone legislatore;* Leipzig, 1688, in-4°. — Kleine, *Quæstiones de Solonis vitu et fragmentis;* Crefeld, 1832, in-4°. — H. Schelling, *De Solonis legibus;* Berlin, 1842, in-8°.

SOLON, graveur grec, vivait sous Auguste, au commencement de l'ère chrétienne. Il fut, avec Dioscoride, son compatriote et son contemporain, le fondateur de cette école de graveurs sur pierres précieuses qui portèrent cet art à un haut degré de perfection dans les deux premiers siècles de notre ère. Il reste de ces artistes de nombreux et beaux ouvrages. Solon, entre autres, en a laissé plusieurs; mais comme son nom ne se trouve dans aucun auteur ancien, sa vie nous est inconnue, et c'est simplement par conjecture qu'on le place sous le règne d'Auguste. Y.

Nagler, *Künstler Lexicon.* — Thiersch, *Epochen*, p. 304. — Ot. Müller, *Archæol. der Kunst.*

SOLTIKOF. Cette famille, dont le nom le plus exact est Saltikof, a pour fondateur un certain *Prouchamine*, qui vint de Prusse à Novgorod au commencement du treizième siècle; ses principaux membres sont :

Soltikof (*Michel-Gliebovitch*), boyard, mort en Pologne, vers 1620, s'est fait connaître par le rôle qu'il joua en Russie à l'époque des faux Dmitri. Après avoir vu empaler son fils aîné, Ivan-Michel, à Novgorod, sous l'accusation d'intelligences avec le roi de Pologne (15 août 1610), il alla lui demander un refuge, en 1611, avec quatre autres fils et son gendre, le prince Georges Troubetzkoï. Ses descendants vivent encore en Pologne, sous le nom de Soltyk (*voy.* ci-après).

Soltikof (*Vasili-Féodorovitch*), né en 1675, mort en 1755. Beau-frère du tsar Ivan V, il jouit d'une grande faveur, sans en abuser, sous le règne de sa propre nièce l'impératrice Anne. L'avénement de son petit-neveu Ivan VI lui valut le grade de général en chef (1740). Il consacra la fin de sa vie à l'administration de ses terres, qui ne contenaient pas moins de quatre-vingt mille paysans.

Soltikof (*Pierre*, comte), feld-maréchal, né en 1700, mort à Moscou, le 15 décembre 1772, était fils du général Simon-André Soltikof, mort en 1732, à Moscou. Il fut envoyé par Pierre Ier en France à l'âge de quatorze ans, afin de s'instruire dans la marine, pour laquelle il n'avait aucun goût. L'impératrice Anne, dont il était parent et qu'il avait aidée à monter sur le trône, le fit chambellan et général major (1730), puis lieutenant général (1733). Après s'être distingué contre les Suédois, il se couvrit de gloire dans la guerre de Sept ans. Chargé en 1759 du commandement de l'armée russe, il battit les Prussiens près de Crossen, s'empara de Francfort sur l'Oder, et s'étant réuni à Laudon, remporta sur Frédéric II la sanglante victoire de Kunnersdorf. Bientôt il refusa de concourir davantage aux opérations des généraux autrichiens, peut-être parce qu'il ne se souciait pas, comme on l'a dit, de s'exposer au ressentiment du grand-duc Pierre, qui entretenait des relations secrètes avec le roi de Prusse. Remplacé en 1760 par Czernitchef, il reçut de Catherine II l'administration de Moscou, qu'elle lui enleva peu de temps avant sa mort.

Soltikof (*Ivan*, comte), fils du précédent, né en 1736, mort à Moscou, le 14 novembre 1805, fut, comme son père, feld-maréchal et gouverneur de Moscou; mais c'est contre les Turcs qu'il déploya sa valeur, et il fit preuve d'une grande habileté vis-à-vis des Suédois, lorsqu'ils vinrent, en 1790, jusqu'à menacer Pétersbourg. Il resta étranger aux saturnales de la cour de Catherine II, et ne fléchit jamais sous le despotisme de son successeur.

Sa fille, *Anne*, née en 1781, à Pétersbourg, mariée en 1800 au comte Grégoire Orlof, morte à Paris, le 16 décembre 1824, a laissé une grande réputation de bienfaisance et d'affabilité. Lemontey lui a consacré une notice dans son introduction aux *Fables de Krilof* (Paris, 1825).

Soltikof (*Nicolas*, prince), né le 31 octobre 1736, mort le 16 mai 1816, gagna les grades de major et de colonel en Prusse sous les ordres du feld-maréchal Pierre Soltikof. Il dut à son mérite personnel d'être nommé, par Catherine II, général en chef (1773), menin de son fils Paul, qu'il accompagna à l'étranger, puis gouverneur de ses petits-fils Alexandre et Constantin (1783). Paul Ier lui

donna le bâton de feld-maréchal (1796); Alexandre Ier le nomma président du conseil d'État et des ministres (1812), lui confia plusieurs fois en son absence l'administration de ses États, et l'éleva en 1814 à la dignité de prince avec le titre, peu commun, d'altesse.

C'est le petit-fils du prince Nicolas qui est si connu à Paris par son intelligent amour pour les arts et ses belles collections d'armes, d'émaux et de bijoux anciens, dont une partie orne actuellement le Louvre. Pce A. G—N.

Généalogies russes; Pétersbourg, 1855, t. II. — Bantich Kamenski, *Dict. biogr. russe.* — Svinioi, *Hist. du feld-marechal Saltikof;* Pétersbourg, 1818.

SOLTYK (*Stanislas*), patriote polonais, né en 1751, à Krysk (palatinat de Plock), mort en 1830, à Varsovie. Sa famille se rattachait à celle des Soltikof; elle possédait de grands biens dans la Mazovie. Il trouva l'exemple des vertus civiques auprès de son oncle Gaétan Soltyk, évêque de Cracovie, qui, sous le règne de Stanislas-Auguste, fut arraché de son siége en punition de son patriotisme et relégué dans l'intérieur de la Russie. Nonce de Cracovie, il se fit remarquer par ses lumières et par son éloquence dans la diète d'où sortit la constitution de 1791. Dans la séance du 3 octobre, il adjura le roi de s'allier avec le gouvernement français, régénéré par les principes de la révolution, et de tout sacrifier pour la liberté de la Pologne. « Vous approchez, lui disait-il, des moments les plus critiques de votre vie : ils vont faire voir si vous méritez d'être mis au rang des plus célèbres monarques, ou si avec vous doit périr la mémoire de votre règne. » Ce ne fut pas seulement par de sages conseils qu'il servit sa patrie : il s'épuisa pour elle en dons de toutes espèces; il livra les armes et canons de ses châteaux, et équipa à ses frais un grand nombre de soldats. L'exil fut le prix de ses sacrifices. Après avoir passé trois ans à Venise, il obtint la permission de rentrer dans son pays (1798); malgré la surveillance et les persécutions de la police, il ne perdit pas courage, et fonda en 1800, avec Dmochowski et Thadée Czacki, une société des amis des sciences à Varsovie, et en 1802, avec Czacki, Michel Walicki et Drzewiecki, une association commerciale pour faciliter la vente des produits indigènes; l'une et l'autre entreprises avaient pour secret mobile d'entretenir le feu sacré du patriotisme. Nommé maréchal de la diète de 1811, il dirigea les travaux de cette assemblée, et lorsque le royaume de Pologne eut été proclamé, il fut choisi pour porter à Wilna, dans une députation solennelle, cette nouvelle à Napoléon Ier. Soltyk se rallia sincèrement en 1815 au gouvernement d'Alexandre Ier; il venait d'être élevé à la dignité de sénateur lorsqu'éclata à Saint-Pétersbourg la révolte du 26 décembre 1825; les nombreuses arrestations qui en furent la suite révélèrent à la police russe l'existence de la Société patriotique de Pologne. Les prisons furent aussitôt remplies. Après une année entière d'instruction, huit des principaux accusés, parmi lesquels figurait en première ligne Stanislas Soltyk, furent livrés au tribunal de la diète (avril 1827). Bien qu'il n'eût pas assisté aux débats, il fut absous à l'unanimité, moins une voix. Au mépris des lois on le retint sous les verroux pendant trois années encore, et il n'en sortit que pour mourir, accablé par l'âge, par les infirmités et par les tortures de sa prison.

Soltyk (*Roman*, comte), fils du précédent et de Caroline Sapieha, né en 1791, à Varsovie, mort le 22 octobre 1843, à Saint-Germain-en-Laye, près Paris. Envoyé en 1805 à Paris pour y achever son éducation sous les yeux de Kosciuszko, ami intime de son père, il n'éprouva aucune difficulté à être admis à l'École polytechnique (1806). A seize ans il fut nommé sous-lieutenant dans l'artillerie; capitaine à dix-huit, il prit part à la campagne de 1809, et se signala au combat de Wrzawy, où il sauva l'armée de Poniatowski en arrêtant pendant plus de six heures la marche victorieuse des Autrichiens. En 1810 il devint lieutenant-colonel. Attaché en 1812 à l'état-major de Napoléon, il fit preuve d'intrépidité à la bataille de Malo-Jaroslawieç, et reçut la croix d'Honneur des mains même de l'empereur. Nommé général de brigade en 1813, il eut ordre d'amener à Leipzig le grand parc qui se trouvait à Elsembourg; mais, trahi par les Saxons qui lui servaient d'escorte et livré à l'ennemi, il ne fut mis en liberté qu'à la paix. S'étant établi à Varsovie, il y ouvrit sous son nom une maison de commerce pour la vente des produits de ses usines de fer. Compromis dans la conspiration dont son père était regardé comme l'un des chefs, on ne put fournir contre lui aucune preuve de complicité. Lors du soulèvement de 1830, Roman Soltyk, que ses opinions démocratiques avaient rendu populaire, fut vice-président de la Société patriotique et siégea dans l'assemblée nationale, où il proposa de proclamer la déchéance des Romanof en même temps que la souveraineté du peuple. Pendant la guerre il déploya d'abord beaucoup d'activité à former de nouveaux corps et à mobiliser la garde nationale, puis à défendre Varsovie, où il commandait toute l'artillerie. Réfugié en France, il adoucit les douleurs de l'exil en composant des ouvrages, écrits avec une fidélité consciencieuse : *La Pologne. Précis historique, politique et militaire de sa révolution;* Paris, 1833, 2 vol. in-8°, cartes et fig.; — *Napoléon en 1812. Mémoires historiques et militaires sur la campagne de Russie;* Paris, 1836, in-8°; — *Relation des opérations de l'armée aux ordres du prince Poniatowski pendant la campagne de 1809 en Pologne;* Paris, 1841, in-8°.

Rabbe, *Biogr. univ. et portat. des contemp.* — Sarrut et Saint-Edme, *Hommes du jour*, t. III, 2e partie. — L. Chodzko, *Pologne illustrée.*

SOMAIZE (*Antoine* Baudeau de), littérateur français du dix-septième siècle. Il était encore jeune lorsqu'il publia ses écrits sur les précieuses (1660 et 1661). « On croirait, dit M. Livet, que les ouvrages de Somaize, qui durent mettre en jeu tant de susceptibilités, firent quelque bruit au moment où ils parurent. On n'en trouve pas trace dans les contemporains; son nom, ses œuvres, sont constamment oubliés. » Nous savons seulement de sa vie privée qu'il fut secrétaire de la connétable Colonna, Marie Mancini, et qu'il l'accompagna en Italie. Voici quelques passages de son portrait tracé par lui-même, dans son *Dictionnaire*, sous le nom de Suzarion : « C'est un jeune homme qui fait des vers et de la prose avec assez de facilité; son penchant est du côté de la raillerie, et il se persuade qu'il est bien difficile de ne point écrire de satires... On lui a donné pour emblème un soleil en son midi qui brûle une vaste campagne, et l'on y a ajouté cette devise : « Il brûle autant qu'il éclaire. » Il est vraisemblable que Somaize fréquentait la société des précieuses et qu'il y faisait figure; aussi prit-il leur cause en main avec autant d'ardeur que si elle eût été sa propre cause, lorsque Molière les livra au ridicule sur le théâtre, en 1659. Au fond, sous de mauvaises plaisanteries, avec un style déplorable et un grand désordre d'idées, Somaize soutenait une vérité que son adversaire ne songeait pas à combattre, c'est qu'il y avait eu de tout temps des femmes d'esprit, et il en concluait que de tout temps il y avait eu des précieuses. Ses ouvrages, malgré leurs défauts, excitent aujourd'hui à juste titre notre curiosité, parce qu'ils nous éclairent sur l'origine d'un grand nombre d'expressions et de tournures, dont ils nous font connaître les auteurs. Ces ouvrages sont : *Le Grand Dictionnaire des Prétieuses* (sic), *ou la Clef de la langue des ruelles;* Paris, 1660, in-12; — *Les Véritables Prétieuses*, comédie en prose; Paris, 1660, in-12; — *Les Prétieuses ridicules* (de Molière) *mises en vers;* Paris, 1660, in-12 : si l'auteur a pris la peine de traduire en vers cette pièce de Mascarille (Molière), c'est qu'il s'y trouve de bien bonnes choses volées à l'abbé de Pure, et que le jeu de Mascarille « a plu à assez de gens pour lui donner la vanité d'être le premier farceur de France »; — *Le Procez des Prétieuses, en vers burlesques*, comédie; Paris, 1660, in-12; — *Le Grand Dictionnaire des Prétieuses, historique, poétique, géographique, cosmographique, chronologique et armoirique;* Paris, 1661, 2 vol. in-8o. On a encore de Somaize, des *Remarques* fort aigres sur la *Théodore* de Bois-Robert (1656); *le Secret d'être toujours belle*, opuscule; *Récit en prose et en vers des Prétieuses*, dialogue, inséré dans la *Biblioth. du Théâtre-Français*, t. III. M. Livet a réédité les principaux ouvrages de Somaize, dans la *Bibliothèque elzevirienne* (Paris, 1856, 2 vol. in-16), et les a fait suivre d'une *Clef historique.*

Ch.-L. Livet, *Préface* de son édition.

SOMBREUIL (*Charles-François* Virot, marquis de), général français, né en 1727, à Ensisheim (Alsace), mort le 17 juin 1794, à Paris. Sa famille était originaire du Limousin. Il était maréchal de camp et commandait à Lille lorsqu'il fut nommé lieutenant général et appelé en 1786 à remplacer M. de Guibert comme gouverneur de l'hôtel des Invalides. Quoique opposé aux principes de la révolution, il fut néanmoins maintenu dans ces fonctions jusqu'en 1792. Accusé d'avoir concouru à la défense des Tuileries dans la journée du 10 août, il fut conduit à l'Abbaye; le dévouement de sa fille (*voy.* ci-après) le sauva des massacres de septembre. Il résigna ses fonctions militaires, et vécut à l'écart, mais sans quitter Paris. Arrêté de nouveau, il fut enveloppé dans le procès des *chemises rouges*, et guillotiné le même jour que son fils aîné. Il avait épousé en 1767 Françoise-Joséphine Desflottes de Leichoisier, dont il eut trois enfants.

SOMBREUIL (*Charles* Virot, vicomte de), fils du précédent, né en 1769, exécuté à Vannes, le 28 juillet 1795. Il émigra en 1792, et entra dans l'armée prussienne; il fit la campagne de 1793 sur les bords du Rhin, et celle de 1794 en Hollande, puis il passa en Angleterre, et se mit en relations avec les royalistes qui projetaient d'effectuer une descente sur la côte de Bretagne. On mit sous ses ordres la seconde division de l'expédition, composée des débris des légions françaises de Salm, de Béon, de Damas et de Périgord, et s'élevant en tout à onze cents hommes. Il allait célébrer son mariage avec Mlle de la Blache lorsqu'on lui annonça que l'escadre, profitant d'un vent favorable, était prête à mettre à la voile; il partit aussitôt, et rejoignit sur la presqu'île de Quiberon (15 juillet 1795) la première division et M. d'Hervilly, débarqués depuis neuf jours. Il apportait des secours en vivres et en munitions. Le lendemain 16, Puisaye dirigea contre les républicains une attaque infructueuse et dans laquelle d'Hervilly fut mortellement blessé. Hoche, voulant mettre à profit sa victoire, tenta de surprendre le fort Penthièvre; la trahison d'une partie des soldats royalistes rendit son succès facile. Sombreuil, qui avait succédé à d'Hervilly dans le commandement, se voyait donc exposé sans défense à l'ennemi sur un terrain qu'il ne connaissait pas. Il supplia Puisaye d'envoyer un homme sûr à bord de l'escadre anglaise, afin de la faire approcher. Puisaye alla lui-même vers l'escadre anglaise, et s'enfuit loin du danger, sous le prétexte de sauver sa correspondance. Le commodore Warren arriva à la portée du canon, au moment où Hoche, à la

tête de sept cents grenadiers, pressait la troupe de Sombreuil et allait lui faire perdre terre. « Quel spectacle, dit M. Thiers, présentait cette côte malheureuse! La mer agitée permettait à peine aux embarcations d'approcher du rivage; une multitude de chouans, de soldats fugitifs, entraient dans l'eau jusqu'à la hauteur de la tête pour joindre les embarcations, et se noyaient pour y arriver plus tôt; un millier de malheureux émigrés, placés entre la mer et les baïonnettes des républicains, étaient réduits à se jeter ou dans l'une ou sur les autres, et souffraient autant du feu de l'escadre anglaise que les républicains eux-mêmes... Quelques grenadiers crièrent, dit-on, aux émigrés : « Rendez-vous, on ne vous fera rien. » Ce mot courut de rang en rang... Les émigrés, n'ayant pas d'autre ressource que de se rendre ou de se faire tuer, eurent l'espoir qu'on les traiterait peut-être comme les Vendéens. Ils mirent bas les armes. Aucune capitulation, même verbale, n'eut lieu avec Hoche. » Ce dernier déféra le sort des prisonniers à Tallien, commissaire de la Convention, et au comité de salut public. Ce comité, qui était loin à cette époque d'être composé de montagnards, ordonna cependant l'application des lois. Sombreuil avait été conduit à Vannes; il fut jugé par une commission militaire, condamné à mort et fusillé. Il n'était âgé que de vingt-six ans. Peu de temps avant de mourir, il avait écrit au commodore Warren une lettre dans laquelle il accusait avec la violence du désespoir Puisaye de lâcheté et Hoche de mensonge. Hoche connaissait trop bien les lois contre les émigrés pour avoir conclu avec eux une capitulation : il n'eut point de peine à se justifier.

Son frère aîné, SOMBREUIL (*Stanislas*, comte DE), né en 1768, à Leichoisier (Limousin), était capitaine de hussards au moment de la révolution; il n'eut pas le temps d'émigrer, et fut arrêté comme suspect. Impliqué dans le procès des *chemises rouges*, il fut condamné à mort et exécuté le 17 juin 1794, en même temps que son père.

Thiers, *Hist. de la révolution française*. — Muret, *Histoire des guerres de l'ouest*. — *Mémoires de Puisaye*.

SOMBREUIL (*Marie-Maurille* VIROT DE), sœur des précédents, née en 1774, au château de Leichoisier, près Limoges, morte le 15 mai 1823, à Avignon. Elle fut élevée dans un couvent des bénédictines du Limousin; puis elle suivit son père à Lille et à Paris, et demanda à partager sa captivité lorsqu'il fut enfermé dans la prison de l'Abbaye. Le 3 septembre Sombreuil fut appelé devant le prétendu tribunal présidé par Maillard. Le débat fut long et affreux. Sa fille, naturellement faible, déploya une énergie surhumaine. « Ses efforts, son dévouement, dit plus tard le conventionnel Piette, déterminèrent des témoins de ces scènes d'horreur à solliciter un sursis pour prendre des renseignements sur l'infortuné vieillard aux Invalides et à la section du Gros-Caillou, qui attestèrent son civisme et sa bienfaisance. » Durant la lutte elle avait reçu trois blessures légères. Maillard prononça enfin l'acquittement, et tel avait été l'entraînement exercé par cette héroïque jeune fille, que les assassins la prirent dans leurs bras et la portèrent en triomphe dans la rue (1). Une tradition veut que Mlle de Sombreuil ait racheté la vie de son père en buvant « à la santé de la nation » un verre de sang, ou tout au moins un breuvage mêlé de sang et de vin. La première trace de cette tradition se trouve dans une note du *Mérite des femmes*, par Legouvé, qui parut en 1800. Delille ne fait, dans le poëme de *la Pitié*, aucune allusion au verre de sang. Le poëte Coittant n'en dit rien non plus dans la romance où il célèbre le dévouement de Mlle de Sombreuil et qu'il lut lui-même, le 27 frimaire an II, à l'héroïne, en présence d'un groupe de prisonniers. Des témoins contemporains, tels que Mme de Fausse-Lendry, Méhée fils, l'abbé Sicard, Peltier, Mathon de la Varenne, Jourguiac de Saint-Méard, le député Piette, sont également muets sur un fait qu'ils auraient dû connaître et que plusieurs historiens de cette époque ont accepté sans le mettre en doute (2).

(1) Ce fut surtout à la généreuse persistance d'un témoin des massacres, nommé Grappin, qui était venu à l'Abbaye réclamer deux prisonniers au nom de sa section, que M. de Sombreuil dut la vie. Il allait sortir lorsqu'il rencontra le vieillard et sa fille que l'on amenait devant Maillard; il ne les connaissait pas, mais ému de compassion, il parvint à les faire introduire dans un cabinet retiré. Puis il obtint de Maillard qu'on s'assurât aux Invalides si le gouverneur n'avait pas quitté l'hôtel le 10 août. On apporte une lettre du major qui atteste la vérité du fait. Elle n'est pas trouvée suffisante. « Grappin insiste; un second ordre est expédié, et Grappin accompagne aux Invalides quatre septembriseurs ayant la confiance de Maillard. Il était quatre heures et demie du matin. Le major des Invalides se lève, les pouvoirs sont exhibés, la générale bat, les Invalides se rassemblent dans la grande cour, au nombre de huit cents. « Que ceux, dit Grappin, qui ont des dénonciations contre Sombreuil passent d'un côté; que ceux qui n'ont rien à dire passent de l'autre. » Douze s'ébranlent et en entraînent cent cinquante. Ils voulaient écrire et motiver leur dénonciation. Grappin n'avait qu'une heure pour sauver Sombreuil : il se refuse à ce qu'on pose des motifs par écrit. Une rixe s'engage; les plus mutins des Invalides sont reconduits dans leurs chambres, et quand le calme est rétabli, l'épreuve recommence, et la minorité articule verbalement ses dénonciations. Dans cet état de choses, Grappin témoigne sa satisfaction aux Invalides, et fait remarquer aux commissaires que l'accompagnent que la très-grande majorité n'a point inculpé Sombreuil, qu'elle lui a au contraire rendu justice... On retourne à l'Abbaye; Grappin rend compte de sa mission; les égorgeurs ne paraissent pas satisfaits; il presse, il invoque le témoignage des commissaires; le jugement est rendu; Sombreuil est acquitté. Il vole vers ce citoyen et sa fille, qui étaient restés dans le fatal cabinet; il leur annonce leur délivrance; il les accompagne jusqu'au dehors de la prison; il les montre à la foule en disant : « C'est un brave officier! C'est un bon père de famille! » Après les avoir conduits quelques pas, il les embrasse et les confie à des hommes qui reconduisaient chez eux le peu de citoyens qui échappaient à la boucherie. » (*Mémoires sur les prisonniers de Paris*, collect. Beaudouin, t. II, p. 25 et suiv.)

(2) MM. Thiers, Michelet, de Lamartine ont raconté le

Mlle de Sombreuil n'avait sauvé son père que pour peu de temps. Arrêtée avec lui et son frère aîné et conduite à la prison de la Bourbe (31 décembre 1793), elle fit de vains efforts pour les arracher à l'échafaud (1). Mise en liberté après le 9 thermidor, elle demeura à Paris, et y traîna une existence malheureuse. « Ses chagrins, ce qu'elle a souffert, disait Piette à la tribune, le 7 mars 1795, ont tellement altéré sa santé qu'elle ne peut par son travail suffire à ses plus pressants besoins. » Il ajoute qu'elle avait été « obligée d'emprunter pour ne pas mourir de faim, » et il demanda pour elle une somme de 3,000 livres. Au reste, elle avait adressé elle-même, le 27 février précédent, une pétition à la Convention, qui lui accorda, dans la séance du 23 avril, 1,000 livres à titre de secours. Nous ne savons si ce fut avant ou après cette date qu'elle vendit sa propriété de Leichoisier; mais peu de temps après la mort tragique de son frère Charles, elle quitta la France et épousa en Allemagne M. de Villelume, ex-capitaine au régiment de Flandre. Rentrée en France en 1814, elle résida à Limoges, puis à Avignon, où son mari avait été nommé gouverneur de l'hôtel des Invalides.

Martial Audoin et P. Louisy.

Auteurs cités. — Mahul, *Annuaire nécrol.* — Maurice, *Hist. des prisons de Paris.* — *Renseign. partic.*

SOMEREN (*Corneille* VAN), médecin hollandais, né le 28 septembre 1593, à Dordrecht, où il est mort, le 11 décembre 1649. Il termina à Caen ses études en médecine, et y fut reçu docteur, en 1615. Nommé médecin de sa ville natale, il joignit à la pratique de son art l'exercice de plusieurs fonctions municipales. On peut citer de lui : *De unitate* (Dordrecht, 1639, in-4°), et *De variolis et morbillis* (1641, in-8°, avec une lettre sur la gravelle), trad. en flamand par Martin Huygens.

Someren (*Jean* VAN), son fils, né le 3 juillet 1622, à Dordrecht, où il est mort, le 22 décembre 1676, embrassa la carrière du droit. Après avoir pris le bonnet de docteur à Leyde (1643), il pratiqua le barreau à La Haye, et revint en 1646 dans sa patrie, où il remplit différentes magistratures. C'était un homme habile dans l'antiquité, éloquent, bon poëte, bon humaniste, et qui comptait Cats et Huygens au nombre de ses amis. Ses principaux ouvrages sont : *Herstelde Oudheyd, ofte Beschryving van Batavia* (L'Antiquité rétablie, ou Description de la Batavie); Nimègue, 1657, in-4°; — *Uytspanning der vernuften* (L'Esprit détendu), poésies sacrées et profanes; ibid., 1660, in-8°; — *Julius Cæsar*, tragédie; Dordrecht, 1670, in-8°.

Paquot, *Mémoires*, t. III.

SOMERS (*John*), baron d'Evesham, légiste et homme d'État anglais, né à Worcester, le 4 mars 1650 (1), mort à Londres, le 26 avril 1716. Son père, chaud républicain, avait, sous Cromwell, quitté un instant son étude d'*attorney* pour commander un corps de cavalerie; il n'avait pas tardé à reprendre le soin d'une nombreuse clientèle et destinait son fils à lui succéder; mais sur les instances de sir Francis Winnington, représentant de Worcester, il lui fut permis de consacrer six ans à Oxford au perfectionnement de ses études classiques. C'est à cette période (1676-1682) que se rapportent les premiers travaux de Somers comme littérateur et comme publiciste; on y remarque : *A brief history of the succession of the crown of England* (Londres, 1681, 1714, in-8°), *the Security of Englishmen's lives* (1681), traité sur le pouvoir du jury; des traductions de la *Vie d'Alcibiade* par Plutarque, de l'*Épître de Didon à Énée* par Ovide, cette dernière en vers, ainsi qu'un poëme satirique contre Dryden (*Dryden's Satire to his muse*, 1682), etc. Reçu avocat en 1676, Somers se livra à la pratique du barreau vers 1682, et l'on ne s'étonnera pas de trouver son nom mêlé à la plupart des affaires qui, vers la fin du règne de Jacques II, soulevèrent les plus hautes questions de droit public; tel fut le procès des sept évêques (juin 1688), dont il fut l'un des plus éloquents défenseurs. Aussi, lors de la révolution, il prit part avec son ami, le comte de Shrewsbury et les autres chefs du parti whig, aux négociations qui amenèrent l'avénement du prince d'Orange. Représentant de Worcester à la convention qui se réunit en janvier 1689, il joua un rôle important dans les conférences et les discussions parlementaires à la suite desquelles fut proclamée la déchéance de Jacques II; il fut président du comité qui prépara la déclaration des droits, dont il passe même pour l'un des principaux rédacteurs, méritant ainsi le magnifique éloge de Burke : « Qui pourrait se flatter de surpasser en patriotisme ces hommes dont le style incisif a gravé dans nos lois et dans nos cœurs les paroles et l'esprit de ce statut immortel? » Dès l'abord Guillaume III avait reconnu dans Somers un de ces

fait avec de légères variantes; ainsi de ceux qui les ont précédés, à l'exception de Lacretelle, le premier en date des historiens de la révolution (*Assemblée législative*; 1801-1806, 6 vol.). D'après lui on présenta un verre à Mlle de Sombreuil : « Elle regarde, ajoute-t-il, elle croit voir du sang... » Aucun d'eux du reste ne fournit de preuves. Quant à Mlle de Sombreuil, on n'a d'elle aucun témoignage direct qui établisse qu'on ait mis la vie de son père au prix d'un pareil raffinement de cruauté. Son fils affirme, dans une lettre publiée par MM. Nettement et Granier de Cassagnac, qu'elle avait bu le verre de sang à la santé de la nation; d'autre part M. Louis Blanc a publié dans l'*Athenæum* anglais du 22 août 1863 une lettre d'après laquelle on aurait ouï dire à Mlle de Sombreuil qu'elle n'avait bu qu'un verre d'eau tache de sang.

(1) Quand l'un et l'autre furent compris dans le complot de Batz, elle adressa à Fouquier-Tinville une supplique où l'on remarque ce passage : « Je me repose sur ta justice; ton âme intègre et pure, ton zèle, ton dévouement à la patrie te feront un devoir d'examiner avec ta sévérité, mais aussi ta justice ordinaire, la conduite des deux individus », etc.

(1) Lodge donne la date de 1652.

esprits libéraux, à la fois fermes et conciliants, les plus propres à le seconder dans l'accomplissement de son œuvre, l'accord du pouvoir et de la liberté. Successivement *solicitor general* et chevalier (9 mai 1689), puis *attorney general* (2 mai 1692), garde du grand sceau (23 mars 1693), enfin chancelier d'Angleterre (22 avril 1697) et pair avec le titre de baron d'Evesham (2 décembre 1697), Somers se montra à la hauteur de tous ces emplois. C'est dans l'ouvrage de lord Campbell qu'il faut étudier le côté professionnel de sa vie, les grandes affaires qu'il dirigea, les réformes qu'il accomplit dans l'administration de la justice, enfin les qualités éminentes qu'il déploya dans ces hautes charges, qualités relevées encore par la modestie, car il resta toujours fidèle à sa devise : *Prodesse quam conspici.*

A partir de sa promotion au poste de garde des sceaux, lord Somers eut part à l'administration des affaires publiques, et longtemps il fut regardé à la fois comme un des chefs du ministère et comme un des plus dévoués et des plus influents parmi les amis du roi. Cette haute faveur ne pouvait manquer de lui attirer des ennemis. Le parti tory dirigea contre lui, sous divers prétextes, des attaques qu'il repoussa d'abord avec succès, mais en 1699 l'impopularité des deux actes de partage relatifs à la succession d'Espagne rejaillit sur les whigs, qui les avaient conseillés, et sur le ministre qui, sans les approuver, avait dû y apposer le sceau de l'État. Une vive opposition éclata dans la chambre des communes; le roi sentit le besoin de se rapprocher des tories, et de modifier son ministère dans ce sens. Il aurait voulu que lord Somers facilitât ces arrangements par une démission volontaire; mais, sur son refus, le 17 avril 1700, il lui fit redemander les sceaux. Cette retraite ne satisfit pas l'animosité des communes. Un an après, elles formulaient contre Somers un acte d'accusation dans lequel, parmi des articulations fausses ou ridiculement exagérées de vénalité et d'abus des bienfaits du roi, se trouvait adroitement mise en relief l'imputation plus sérieuse, au point de vue des règles modernes sur la responsabilité ministérielle, d'avoir scellé des pleins pouvoirs avec les noms en blanc, et sans les communiquer aux autres ministres, pour la conclusion des deux traités de partage, objets de l'animadversion publique. La chambre des pairs n'accueillit point cette proposition, qui n'eut pas d'autre suite. La mort de Guillaume III et l'avénement d'Anne, qui n'aimait pas lord Somers, éloignèrent ce dernier des fonctions publiques. Néanmoins, il continua de prendre une part active aux débats de la chambre haute, et présida la Société royale de Londres de 1696 à 1703. En 1708, lors du retour des whigs au pouvoir, il fut quelque temps président du conseil ; mais bientôt le nouveau triomphe des tories et l'affaiblissement de ses facultés par la maladie le condamnèrent définitivement à la retraite. Une dernière attaque d'apoplexie l'emporta, le 26 avril 1716.

Outre les *Somers' Tracts*, collection de pièces rares réunies par lui, publiées d'abord en 1748, 16 vol. in-4°, puis, par les soins de W. Scott (1809, 13 vol. in-4°), il laissa plus de 60 vol. de manuscrits qui, déposés à Lincoln's Inn, furent détruits en 1752 par un incendie. Sans être jamais sorti de l'Angleterre, lord Somers parlait, dit-on, sept langues. Non-seulement il protégea Addison, Locke et Newton, et contribua à remettre en honneur *le Paradis perdu* de Milton ; mais il étendit son généreux patronage sur le journaliste Le Clerc, sur Bayle, auquel il fit offrir une somme considérable pour l'impression de son *Dictionnaire*, et l'on est étonné de trouver dans les œuvres du poëte italien Filicaia une ode latine à la louange de l'homme d'État anglais. Addison, Swift, Horace Walpole ont fait son éloge dans des pages qui sont présentes, en Angleterre, à la mémoire des patriotes comme à celle des littérateurs. Le dernier ne craint pas de comparer Somers à notre Lhospital pour l'élévation des sentiments comme pour l'élégance du savoir. L'un et l'autre vit ses sentiments de tolérance taxés d'irréligion ; enfin le premier est pour les Anglais ce que le second est chez nous : *le Grand chancelier*. E. R—y.

Memoirs of the life of lord Somers; Londres, 1716, in-4°. — Cooksey, *Essai on the life and character of Somers*; Worcester, 1791, in-4°. — Maddock (Henry), *Account of the life and writings of lord chancellor Somers*; Londres, 1812, in-4°. — Campbell, *Lives of the lords chancellors*, t. IV. — Lodge, *Portraits*. — Chaufepie, *Nouveau Dict. hist.*

SOMERSET (*Robert* Carr, vicomte de Rochester, puis comte de), favori de Jacques Ier, roi d'Angleterre, né vers 1589, en Écosse, mort après 1636. C'était le quatrième fils d'un petit gentilhomme, et il n'avait de remarquable qu'une jolie figure. Il comptait parmi les pages de Jacques VI, roi d'Écosse, et suivit ce prince en Angleterre lorsqu'il fut appelé à succéder à Élisabeth (1603). Un accident grave le fit sortir de l'obscurité pour l'élever jusqu'aux marches du trône. Dans un tournoi où se trouvait le roi, il tomba de cheval et se rompit la jambe (1609); ce qui émut le roi de telle sorte qu'il veilla lui-même au traitement du jeune blessé et qu'il le visita tous les jours jusqu'à sa guérison. Puis il le fit chevalier et gentilhomme de sa chambre, et prit même la peine de lui apprendre le latin. Un mouvement de pitié avait attiré sur Carr la bienveillance du roi; sa jeunesse et sa beauté suffirent à la retenir. Jacques n'eut plus rien à lui refuser, ni la charge de grand trésorier d'Écosse, ni une pairie anglaise sous le titre de vicomte de Rochester, ni le cordon de la Jarretière. Deux hommes faisaient obstacle à son crédit et à son ambition, le prince de Galles et le comte de Salisbury, premier ministre : la mort

le débarrassa coup sur coup de l'un et de l'autre (1612), et dès lors il devint absolu à la cour. Monté si haut, la tête lui tourna, il abusa de sa puissance et fut le propre artisan de sa ruine. Jusque là il s'était laissé diriger d'après les conseils de Thomas Overbury (*voy.* ce nom), à qui il avait inspiré une fraternelle affection; le fol amour que lui avait inspiré la comtesse d'Essex (1) les sépara. En vain Overbury s'efforça-t-il d'arracher son ami à cette liaison secrète, en vain lui remontra-t-il que prétendre s'unir, comme il en nourrissait le dessein, à une femme mariée, de mœurs dissolues, et dont lui-même avait abusé, c'était s'exposer à la fois au blâme d'autrui et au mépris de soi. Loin de ressentir vivement la honte ou la faute d'un semblable dessein, Carr s'y affermit davantage et en conçut contre Overbury une haine mortelle. N'ayant pas réussi à l'éloigner d'Angleterre, il le fit enfermer dans la tour de Londres, et six mois plus tard il s'en débarrassa par le poison. Pendant ce temps la comtesse d'Essex plaidait en séparation; la plus grande difficulté du procès était que le mari consentait à confesser son impuissance par rapport à sa femme, mais qu'il voulait avoir la liberté de se marier à une autre, n'étant *maleficatus* que *ad illam*. Cette scandaleuse affaire se termina, suivant la volonté expresse du roi, par une déclaration de nullité rendue le 25 septembre 1613; il y avait alors dix jours qu'Overbury avait rendu le dernier soupir. Jacques Ier, qui ne voyait plus que par les yeux de son favori, intervint encore pour aplanir les difficultés qui pouvaient retarder l'union des deux amants : elle fut célébrée avec une pompe extraordinaire, le 26 décembre 1613, dans la chapelle royale. Pour cette occasion Carr avait reçu le titre de comte de Somerset ainsi que sept grands domaines, qui valaient, dit-on, un million d'or. La mort du comte de Northampton, son oncle et son complice, ajouta encore deux hautes charges à celles dont il était accablé. Jamais son crédit n'avait semblé plus ferme lorsque la révélation d'un garçon apothicaire mit son crime au grand jour. Le roi, qui d'ailleurs s'était épris d'amitié pour Georges Villiers (*voy.* Buckingham), abandonna sans regret son favori à l'action des lois. En mai 1616 ce dernier fut condamné à mort ainsi que sa femme, comme coupables de meurtre; tandis que la potence faisait justice des quatre agents obscurs de leur crime, ils y échappèrent, grâce à la faiblesse du roi; non-seulement il leur permit en 1621 de sortir de prison et d'aller résider à la campagne, mais il leur accorda, à la fin de 1624, des lettres de pardon (2). Le comte de Somerset passa la plus grande partie de sa vie à Chiswick; ce fut là que naquit en 1620 sa fille unique, *Anne*, qu'il chérissait tendrement et dont il négocia en 1637 le mariage avec William Russell (*voy.* ce nom), par l'entremise du comte Philippe de Pembroke; pour vaincre la répugnance du duc de Bedford, il vendit tout ce qu'il possédait, argenterie, bijoux, sa propre maison, et éleva la dot de sa fille jusqu'à 12,000 liv. st., somme énorme pour le temps. On ignore l'époque de sa mort. P. L.

Amos, *Trial of the earl of Somerset* — Wilson, *Life of king James I.* — Rapin, *Hist. d'Angleterre*, t. VII. — Waldon, *Court and characters of James I.* — Dupuy, *Hist. des favoris.* — Lodge, *Portraits* (Anne Carr et Robert, comte d'Essex).

SOMERSET. *Voy.* Howard et Seymour.

SOMERVILLE (*William*), poëte anglais, né en 1692, à Edstone (comté de Warwick), mort le 19 juillet 1742, dans le même lieu. Il descendait d'un baron normand qui avait obtenu de Guillaume le Conquérant de grands biens sur les bords de l'Avon. Sa famille était déchue (1). Il reçut à Winchester et à Oxford une éducation classique. Au lieu d'aller voyager, il rentra dans la maison paternelle, et y passa le reste de sa vie, partageant le temps entre les devoirs de juge de paix, les amusements de la campagne et la culture de la poésie. Bien qu'il fût riche à plus de 25,000 livres de revenu, il se conduisit avec tant de prodigalité et d'insouciance qu'il mourut criblé de dettes. Au rapport de son ami Shenstone, il avait fini par chercher dans le vin l'oubli de ses tribulations. Somerville est un poëte agréable, qui a décrit dans une manière simple, animée, souvent élégante, les passe-temps de la vie champêtre; son poëme de *la Chasse* a été plus d'une fois réimpr., notamment en 1796, gr. in-4°, fig. On a encore de lui : *Hobbinol, or Rural games; Field sports, and the Bowling-green* (Londres, 1813, pet. in-4°), poëmes; des *fables*, des *contes* et des *odes*.

Johnson, *Lives of the poets.* — *Gentleman's Magazine*, t. LXXXIV. — W. Scott, *Biogr. memoirs.*

SOMMARIVA (*Giovanni-Battista*), homme d'État italien, né à Milan, où il est mort, le 6 janvier 1826. Après avoir fait de bonnes études, il embrassa la carrière du barreau, et y acquit beaucoup de réputation. A vingt-deux ans il fut adjoint à une députation chargée de défendre auprès de l'empereur Joseph II les intérêts de la Lombardie. Lorsque les Français eurent franchi les Alpes (1796), il se prononça en leur faveur et eut beaucoup de part à la révolution de sa patrie : d'abord membre de l'administration municipale et centrale de la Lombardie, il devint en juin 1797 secrétaire général de

(1) Françoise Howard, seconde fille du comte de Suffolk, avait épousé en 1606, à l'âge de treize ans, Robert Devereux, comte d'Essex.

(2) « Après que Somerset eut été condamné, dit Rapin, le roi lui donna 4,000 liv. st. de rente en fonds de terre, sous le nom d'un de ses domestiques. » La conduite de Jacques Ier dans cette affaire a donné lieu aux plus étranges suppositions; il serait peut-être plus naturel de l'expliquer par la faiblesse de son caractère et par l'extrême affection qu'il avait vouée à son favori.

(1) Le château de Somerville se voyait encore en 1790 en Normandie. Une branche de cette famille, établie en Écosse, a figuré parmi les pairs représentatifs de ce pays.

la république Cisalpine, et résigna ces fonctions en même temps que deux membres du Directoire, sur l'ordre formel du général Brune (13 avril 1798). Lors du triomphe éphémère des Autrichiens (1799), il ne quitta point son pays, mais il eut le bonheur d'échapper aux poursuites dont il était l'objet. Après la victoire de Marengo, il fut porté par Bonaparte au nouveau directoire de la république cisalpine; lorsqu'elle fut transformée en république italienne (26 janvier 1802), il rentra dans la vie privée, et établit pour quelques années sa résidence à Paris. Une grande fortune, qu'il devait à d'heureuses spéculations sur les fonds publics, lui permit de cultiver les arts et de les encourager avec la munificence d'un souverain. Sa magnifique collection de tableaux a joui d'une célébrité européenne.

Biogr. étrangère, t. II. — *Moniteur*, 1826, p. 83.

SOMMERARD (Du). *Voy.* Dusommerard.

SOMMIER (*Jean-Claude*), prélat français, né le 22 juillet 1661, à Vauvillers (comté de Bourgogne), mort le 5 octobre 1737, à Saint-Dié. Il fit ses études à Besançon, et y fut reçu docteur en théologie et en droit. Après avoir desservi la cure de Girancourt, il fut nommé en 1696 à celle de Champs. Ayant pratiqué avec succès l'éloquence de la chaire, il devint prédicateur de Léopold Ier, duc de Lorraine, qui le chargea de prononcer les oraisons funèbres de son prédécesseur Charles V, et d'Éléonore d'Autriche, sa veuve. Ce prince lui confia ensuite plusieurs négociations importantes à Venise, à Mantoue, à Parme, à Paris et à Rome, et le fit conseiller d'État. Le pape Benoît XIII le nomma archevêque de Césarée et protonotaire apostolique (1725) Dans la même année il reçut la grande prévôté de Saint-Dié et l'abbaye commendataire de Sainte-Croix de Bouzonville, au diocèse de Metz. Son zèle pour maintenir les droits et les priviléges qu'il attribuait à son église de Saint-Dié lui occasionna avec M. Bégon, évêque de Toul, des contestations embarrassantes, qui duraient encore à sa mort. On a de lui : *Orgia Alicapellana* (Fêtes d'Alichapelle; 1702, in-8°), pièce très-rare : c'est un petit poëme en trois chants, avec la traduction en vers français, en regard; — *Histoire dogmatique de la religion, ou la Religion prouvée par l'autorité divine et humaine et par les lumières de la raison;* Paris, 1708-11, 6 vol. in-4° : ouvrage fort estimé; — *Histoire dogmatique du saint-siége;* Nancy et Saint-Dié, 1716-30, 7 vol. in-8° : œuvre savante, mais manquant de critique et trop ultramontaine; — *Histoire de l'Église de Saint-Dié;* Saint-Dié, 1726, in-12; suivie d'une *Apologie*, impr. en 1737; — *Statuts synodaux;* 1731, in-12.

Niceron, *Mémoires*, t. XLI. — Calmet, *Biblioth. lorraine.*

SOMNER (*William*), antiquaire anglais, né le 5 novembre 1598, à Canterbury, où il est mort, le 30 mars 1669. Il était d'une famille respectable et ancienne. D'abord adjoint à son père, qui était greffier de la cour ecclésiastique du diocèse, il obtint de l'archevêque Laud un bon emploi dans cette même cour. Il montra du zèle pour les intérêts de Charles Ier, et subit quelques mois de prison pour s'être associé à une pétition qui demandait à Cromwell un parlement libre. Il fit de l'étude des antiquités nationales son délassement favori; ses travaux en ce genre passent pour des modèles d'exactitude, et laissent peu à désirer. Ce fut par les conseils de Meric Casaubon qu'il s'appliqua à la langue saxonne, peu cultivée alors, et la connaissance qu'il en acquit lui permit de composer des ouvrages utiles. Il entretenait un commerce de lettres avec Usher, Cotton, Dugdale, Ashmole, Fuller et autres savants. Après sa mort le chapitre de Canterbury acheta sa bibliothèque et ses nombreux ouvrages manuscrits, consistant presque tous en copies, en notes ou en corrections. Quant à ceux qui ont vu le jour, nous citerons : *The Antiquities of Canterbury;* Londres, 1640, in-4°; ibid., 1703, in-fol., fig., avec des addit. de Nic. Batteley; il travailla longtemps à une histoire générale des antiquités du Kent, mais sans parvenir à la terminer; — *The Insecurity of princes*, poëme; Londres, 1648, in-4°; — le *Glossarium*, à la fin des *Hist. anglicanæ scriptores X;* Londres, 1652, in-fol.; — *Dictionarium saxonico-latino-anglicum;* Oxford, 1659, in-fol., augmenté de la *Grammaire* et du *Glossaire* saxon d'Ælfric : c'est son meilleur ouvrage; — *A Treatise of Gavel-Kind;* Londres, 1660, in-4° : excellent commentaire de l'ancienne coutume du Kent; — *Treatise of the roman ports and forts in Kent;* Oxford, 1693, in-8°; — *Ad Chifflettii librum* De portu Iccio *responsio;* Oxford, 1694, in-8° : la question de savoir quel est le port où César s'embarqua pour passer dans la Grande-Bretagne a beaucoup occupé les savants (*voy.* Le Long, *Bibl. hist.*, t. Ier, nos 295-311); Somner s'était prononcé pour Whitsand, près Calais. Ce savant aida encore Dugdale et Dodsworth à compiler le *Monasticon anglicanum.*

W. Kennel, *Sa Vie* à la tête du *Treatise of roman ports.* — Chaufepié, *Nouveau Dict. hist.*

SONCINAS. *Voy.* Barbus.

SONNENBERG (*François-Antoine-Joseph-Ignace-Marie*, baron de), poëte allemand, né à Munster, le 5 septembre 1779, mort à Iéna, le 22 novembre 1805. A douze ans, il esquissa, d'après *la Messiade* de Klopstock, le plan d'un poëme épique, *das Weltende* (la Fin du monde), publié à Vienne, 1801, in-8°. Il étudia ensuite le droit, pour obéir au vœu de sa famille. En 1798, il parcourut l'Allemagne, la Suisse et la France. A son retour, il fut pris d'un profond dégoût pour la vie sociale de sa patrie, et se retira à Drakendorf, près de Iéna, entièrement occupé de la composition d'un nouveau poëme, *Donatoa* (Rudolstadt, 1806, 2 vol. in-12), qui présente le tableau de la destruction du monde.

Il sacrifia à cette œuvre tout commerce avec les hommes, jusqu'au manger et au sommeil. Son naturel, surexcité, se détruisit par sa propre force : à peine âgé de vingt-six ans, il finit par attenter à ses jours, en se précipitant d'une des fenêtres de son appartement dans la rue. On a aussi publié ses *Poésies* (Rudolstadt, 1808, in-8°). Sonnenberg avait reçu les dons les plus précieux ; ses connaissances étaient fort étendues, et dans les lettres comme dans les sciences il avait beaucoup appris. Si son âme ardente avait pu se plier aux règles du beau, il aurait mérité d'être placé à coté de Gœthe et de Schiller, comme un des rénovateurs de la poésie allemande. H. W.

Gruber, *Lebensbeschreibung Sonnenberg's*, Rudolstadt, 1806. — *Conversations-Lexicon.*

SONNERAT (*Pierre*), voyageur et naturaliste français, né à Lyon, en 1749, mort à Paris, le 31 mars 1814 (1). D'une famille de négociants, il entra dans les bureaux de la marine. Poivre, son parent, l'emmena en 1767 à l'Ile de France, et il fit de 1768 à 1771, en compagnie de Commerson, l'exploration de Madagascar et des terres voisines. A peine de retour dans la colonie, il se rembarqua de nouveau avec Poivre, visita les Moluques et les Philippines, et lorsque deux ans plus tard il revint à Paris (1774), il déposa au cabinet du Jardin du Roi tout ce qu'il avait recueilli de plus précieux. Nommé commissaire de marine, il fut aussitôt envoyé dans l'Inde. Il explora les montagnes des Ghâtes, les côtes de Coromandel et de Malabar, le golfe de Cambaye et l'Ile de Ceylan ; puis la péninsule de Malacca et la Chine, dont il ne put obtenir qu'une connaissance très-superficielle. La guerre ayant mis un terme à ses travaux dans les provinces de Carnute et de Maduré, il se rembarqua en 1778 après avoir assisté au siége de Pondichéry. A peine avait-il donné ses soins à la publication de son voyage, qu'il repartit avec une ardeur nouvelle pour l'Inde ; il y fit encore d'autres courses, dont il n'écrivit pas la relation, et ne repassa que vers 1805 en Europe. L'Académie des sciences l'avait nommé l'un de ses correspondants. Les relations de Sonnerat sont empreintes d'une grande exactitude descriptive ; mais on y remarque peu d'ordre et trop de crédulité ; la partie la plus précieuse de ses récits est sans contredit celle de ses observations sur l'histoire naturelle, et l'on doit aussi reconnaître que ses dessins fidèles ont mis en lumière les coutumes et le genre d'industrie de plusieurs peuples de l'Inde. Il découvrit dans les Ghâtes l'oiseau qu'il regarde comme le coq primitif, et attira l'attention des savants sur l'aïe-aïe. Au nombre des végétaux dont Sonnerat, se conformant à l'heureuse idée de Poivre, a enrichi l'agriculture des colonies, on cite surtout le cacao, le *rima* ou arbre à pain, et le manguier, aujourd'hui si multipliés à l'Ile de France et à Bourbon. On a de lui : *Voyage dans la Nouvelle-Guinée ;* Paris, 1776, in-4°, avec 120 fig. ; trad. en allemand par Ebeling (Leipzig, 1777, in-4°). Suivant les géographes, il n'a point visité la véritable terre des Papous, mais la petite île de Poulo-Ghebi, où se termina l'expédition, et très-voisine de Gilolo ; — *Voyage aux Indes orientales et à la Chine, fait par ordre du roi depuis 1774 jusqu'en 1781, avec des observations sur le cap de Bonne-Espérance, les îles de France et de Bourbon, les Maldives, Ceylan, Malacca, les Philippines, les Moluques*, etc. ; Paris, 1782, 2 vol. in-4°, avec 140 pl., ou 3 vol. in-8° ; trad. en allemand (Zurich, 1783, 2 vol. in-4°) : le tome Ier est une histoire et surtout une description du Dekhan ; on y trouve des documents curieux sur les arts, les usages, la religion, les mœurs et les sciences chez les Hindous. Sonnini a donné une nouvelle édition corrigée et augmentée de cet ouvrage ; Paris, 1806, 4 vol. in-8°, avec atlas ; et on y a ajouté un *Supplément*, par un ancien marin (Fouché d'Obsonville) ; Amsterdam, 1785, in-8°. Linné a donné le nom de *sonneratia* à un arbre de Malabar et de la Nouvelle-Guinée, décrit par Sonnerat sous celui de *pagapaté*.

Rabbe, *Biogr. univ. et port. des contemp.* — *Docum. partic.*

SONNINI DE MANONCOURT (*Charles-Nicolas-Sigisbert*), voyageur français, né le 1er février 1751, à Lunéville, mort le 9 mai 1812, à Paris. Sa famille prétendait se rattacher à celle de Farnèse, et son père (1) était Romain d'origine. Il fit ses études à Pont-à-Mousson, chez les jésuites, et il n'avait pas seize ans quand on le jugea digne du grade de docteur en philosophie. A cette époque déjà il entrait en rapport avec Buffon et Nollet, qui se plurent à encourager son goût pour les sciences. Par déférence pour son père, il étudia le droit à Strasbourg ; mais à peine reçu avocat à la cour de Nancy (1768), il céda au besoin des voyages, servit quelque temps dans les hussards d'Esterhazy, et passa en 1772 dans les troupes de la marine française en qualité de cadet à l'aiguillette. On l'envoya d'abord à Cayenne. Grâce à un robuste tempérament, il acquit bientôt la réputation d'un voyageur déterminé et infatigable. Les administrateurs eurent plus d'une fois recours à son zèle pour assurer de plus grands avantages à la colonie. Parmi ses nombreuses expéditions dans l'intérieur, nous citerons celle de 1774, qui dura cinq mois et fut employée à traverser la Guyane dans toute sa largeur jusqu'au Pérou ; celle où il découvrit, à travers d'immenses plaines marécageuses, une route par eau pour se rendre à la montagne la Gabrielle. Pendant un voyage qu'il fit en France, il fut nommé ingénieur et correspondant du Cabinet d'histoire naturelle, auquel il avait offert

(1) Date vérifiée sur les registres de l'état civil.

(1) Il était venu dans sa jeunesse en Lorraine, et s'y était enrichi dans le négoce. Le roi Stanislas le nomma receveur à Lunéville, et l'anoblit en 1756. Ce fut alors qu'il ajouta à son nom celui du fief de Manoncourt, qu'il avait acquis.

une collection d'oiseaux rares. Il quitta Cayenne en 1776, à cause d'une fièvre quarte opiniâtre, et alla passer six mois à Montbard, auprès de Buffon, qui le chargea de décrire vingt-six espèces d'ornithologie étrangère depuis les gallinacés jusqu'aux oiseaux d'eau. Attaché, sur sa demande, à l'expédition du baron de Tott, il s'embarqua le 26 avril 1777, et trouva à Alexandrie des ordres particuliers de Louis XVI pour voyager en Égypte. Son intention était de traverser l'Afrique entière dans son milieu, depuis le golfe de la Sidra jusqu'au cap de Bonne-Espérance; mais ce projet gigantesque, dont la première idée lui appartient, ne fut point approuvé du gouvernement. Contraint de se renfermer dans l'Égypte, il la parcourut dans tous les sens, et s'appliqua à mieux la faire connaître surtout sous le rapport des productions naturelles. Il visita ensuite la Turquie, la Grèce, Candie et l'Archipel, prit part à un combat naval près de Milo entre *la Mignonne* et deux cutters anglais, et rentra en France le 18 octobre 1780. Son père était mort, et il fut obligé de disputer son héritage à l'avidité de quelques parents qui se l'étaient approprié; après des tracasseries sans nombre, il parvint à recouvrer une petite ferme à Manoncourt, et il y créa des jardins, qu'il cultiva lui-même. C'est à lui qu'on doit l'introduction du chou-navet de Laponie, de la lentille de Canada, du fenu grec et de la julienne. Quand la révolution éclata, Sonnini fut élu juge de paix; puis il devint l'un des administrateurs de la Meurthe, et partagea la captivité que, sous la terreur, subirent ses collègues, accusés d'avoir laissé manquer de vivres les armées du Rhin et de la Moselle A peine libre, il fut destitué comme noble et comme frère d'émigré. Ruiné presque entièrement par la dépréciation des assignats, il vint à Paris pour rétablir sa fortune, et se livra à des travaux littéraires. Sa réputation attira sur lui l'attention de Fourcroy, qui dirigeait alors l'instruction publique : placé par lui à la tête du grand collége de Vienne (Isère) (août 1805), il voulut y rétablir l'ordre; deux ans d'efforts ne suffirent pas à vaincre la sourde résistance qu'on lui opposa, et il donna sa démission (1807). Toujours dans le but de refaire sa fortune, il se rendit en 1810 en Moldavie, et s'aperçut presque aussitôt son arrivée que sa bonne foi avait été surprise. Toutefois, il ne revint en France qu'après avoir parcouru les provinces danubiennes et y avoir recueilli des matériaux précieux. Il mourut de la fièvre pernicieuse qu'il avait gagnée dans ces pays insalubres, à l'âge de soixante et un ans. Sonnini, d'après son biographe, était né avec les plus heureuses dispositions; mais son inconstance, son âme ardente le poussaient sans cesse hors de la ligne où l'homme peut goûter quelque félicité. Il était généreux, et ne calculait point avec l'avenir; aussi il vécut pauvre, et s'il eut un reproche à se faire, c'est de n'avoir pu corriger en lui l'amour du faste qui avait perdu son père. Il s'est peint dans ses écrits. Comme Pétrarque, il aimait passionnément les chats, et il en avait toujours plusieurs autour de lui. On a de Sonnini : *Mémoire sur la culture du chou-navet de Laponie;* Paris, 1788, in-8°; — *Vœu d'un agriculteur;* Paris, 1788, in-8°; — *De l'admission des juifs à l'état civil;* Nancy, 1790, in-8°; — *Essai sur un genre de commerce particulier aux îles de l'archipel du Levant;* Paris, 1797, 1809, in-8° : l'auteur avait songé un moment à s'établir dans l'île de Naxos; — *Voyage dans la haute et dans la basse Égypte;* Paris, 1799, 3 vol. in-8° et atlas; trad. deux fois en anglais; — *Voyage en Grèce et en Turquie;* Paris, 1801, 2 vol. in-8° et atlas; — (avec Latreille), *Histoire naturelle des reptiles;* Paris, 1802, 1826, 4 vol. in-18, fig.; — *Histoire naturelle des poissons et des cétacés;* Paris, 1804, 14 vol. in-8°, fig.; — *Culture de la julienne;* Paris, 1805, in-8°; — *Manuel des propriétaires ruraux;* Paris, 1808, in-12; 3e édit. augmentée par Thiébaut de Berneaud; — *Traité de l'arachide*; Paris, 1808, in-8°; — *Traité des asclépiades*; Paris, 1810, in-8°, pl.; — (avec Thiébaut de Berneaud), *Annuaire de l'industrie française;* Paris, 1811, in-12. Sonnini a encore eu part à la rédaction du *Journal du département de la Meurthe* (1790), à la *Bibliothèque physico-économique* (oct. 1801-mai 1812), à la *Statistique de la France* d'Herbin, au *Nouveau Dictionnaire d'Agriculture*, au *Cours d'Agriculture de Rozier* (t. XI à XII). Il a rédigé, avec Veillard et Chevalier, le *Vocabulaire d'Agriculture* (1810, gr. in-8°). Il a fourni des notes à diverses relations de voyages; et comme éditeur, il a attaché son nom à la première édition complète des *Œuvres de Buffon* (1798-1807, 127 vol. in-8°), dans laquelle il a fait entrer deux parties qui sont de lui, les poissons et les cétacés. P. L.

Thiébaut de Berneaud, *Éloge hist. de Sonnini;* Paris, 1812, in-8°.

SONTAG (*Henriette*), comtesse Rossi, cantatrice allemande, née le 13 mars 1805, à Coblentz, morte le 18 juin 1854, à Mexico. Ses parents, chanteurs nomades, cultivèrent de leur mieux ses merveilleuses dispositions musicales. Dès sa sixième année, elle parut sur le théâtre de Darmstadt dans *la Petite fille du Danube*. A neuf ans elle suivit sa mère à Prague, où elle joua des rôles d'enfant, sous la direction de Weber, alors chef d'orchestre. Pendant quatre ans elle étudia avec ardeur au Conservatoire de cette ville. Elle atteignait sa quinzième année lorsqu'elle remplaça la première chanteuse dans *Jean de Paris* de Boïeldieu. Le succès qu'elle obtint fut si complet qu'on la fit venir à Vienne pour y jouer alternativement l'opéra allemand et l'opéra italien. Son talent gagna beaucoup en flexibilité à l'obligation où elle se trouva de s'exercer dans deux langues si différentes et dans

les deux genres de musique; elle dut aussi une grande partie de ses progrès aux conseils de Mme Mainvielle-Fodor. Engagée à Leipzig (1824), puis à Berlin, elle souleva l'admiration dans *Freyschutz* et *Eurianthe;* le roi de Prusse la reçut à sa cour. Le 15 juin 1826, profitant d'un congé, elle se fit entendre à Paris dans *le Barbier*, et eut un succès éclatant, surtout par les ingénieuses arabesques qu'elle broda sur le canevas mélodique des variations de Rode. Après avoir chanté à Londres, elle reparut sur notre scène italienne, le 2 janvier 1828, par le rôle de Desdemona d'*Otello*. Un sentiment de rivalité s'éleva d'abord entre elle et Mme Malibran; mais il s'affaiblit peu à peu, et finit même par se changer en amitié. En 1829, Mlle Sontag contracta un mariage secret avec le comte Rossi, chargé d'affaires du Piémont à Paris. Décidée à quitter la scène, malgré l'enivrement d'un succès toujours croissant, elle donna sa dernière représentation en janvier 1830, et partit pour Berlin. Après avoir donné des concerts à Varsovie, à Moscou, à Pétersbourg, à Hambourg et dans d'autres villes d'Allemagne, elle rendit son mariage public, et accompagna son mari dans les différents postes diplomatiques qu'il remplit, s'attirant par ses vertus l'estime et le respect de la plus haute société. « Mlle Sontag, dit M. Scudo, possédait une voix de soprano très-étendue, d'une grande égalité de timbre et d'une merveilleuse flexibilité. On remarquait surtout la limpidité de ses gammes chromatiques et l'éclat de ses trilles... Et toutes ces merveilles s'accomplissaient avec une grâce parfaite, sans que le regard fût jamais attristé par le moindre effort. La figure charmante de Mlle Sontag, ses beaux yeux bleus, limpides et doux, ses formes élégantes, sa taille élancée et souple achevaient le tableau et complétaient l'enchantement... Malgré les qualités brillantes qu'elle a déployées dans le rôle de Desdemona et surtout dans celui de donna Anna, c'est dans la musique légère et dans le style tempéré qu'elle trouvait sa véritable supériorité. Le rôle de Rosine du *Barbiere*, ceux de Ninette de *la Gazza ladra*, d'Aménaïde de *Tancredi* et d'Elena de *la Donna del lago*, ont été ses plus belles conquêtes. » Après la révolution de 1848, des revers de fortune déterminèrent Mme Sontag à reparaître sur la scène. Elle chanta d'abord à Londres et à Paris, pendant les années 1849 et 1850, puis elle partit pour l'Amérique. On remarqua que son talent avait conservé la même grâce, que sa vocalisation avait la même souplesse, et que sa voix s'était alourdie seulement dans les cordes inférieures. Après une suite de représentations fructueuses et vraiment triomphales dans le Nouveau Monde, Mme Sontag mourut du choléra, à Mexico, à l'âge de quarante-neuf ans. On lui fit de splendides funérailles.

Scudo, dans la *Revue des deux mondes*, 1er mars 1850. — *Moniteur universel*, 1854, p. 758, 794. — Fétis, *Biogr. univ. des musiciens.*

SONTHONAX (1) (*Léger-Félicité*), agent révolutionnaire, né le 17 mars 1763, à Oyonnax (Bugey), où il est mort, le 28 juillet 1813. Fils d'un négociant aisé, il fit de bonnes études, et était avocat au commencement de la révolution. Il en adopta les principes, prit une part active à la rédaction des *Révolutions de Paris*, et devint avocat au tribunal de cassation. Il se lia avec le parti de Condorcet et de Brissot, qui cherchait à faire décréter la liberté des hommes de couleur dans les Antilles. Des troubles graves ayant éclaté en 1791 à Saint-Domingue, le roi nomma, le 3 juin 1792, Sonthonax, Polverel et Ailhaud (2) commissaires avec des pouvoirs étendus, à l'effet de prendre les mesures nécessaires pour rétablir l'ordre dans cette riche colonie. Au moment de leur débarquement au Cap (19 septembre 1792), les noirs de la province du Nord étaient en pleine insurrection. Les commissaires reconnurent deux classes distinctes à Saint-Domingue, celle des hommes libres, sans distinction de couleur, et celle des esclaves, et la guerre fut poursuivie contre les noirs révoltés. Après avoir soumis le Port-au-Prince, Sonthonax revint au Cap, où il reçut un accueil enthousiaste; mais bientôt le général Galbaud, que les commissaires avaient privé de son commandement, s'empara de la rade et de l'arsenal. Les commissaires se virent réduits à donner des armes aux esclaves, mesure extrême, qui plus tard en assurant leur concours à la défense de la colonie contre les Anglais, en empêcha l'envahissement. Bientôt après ils proclamèrent l'affranchissement des noirs (29 août 1793), et s'attirèrent ainsi le ressentiment des blancs et des hommes de couleur, qui appelèrent à leur secours les Anglais de la Jamaïque. La guerre civile s'unit à la guerre étrangère. Les commissaires, s'appuyant exclusivement sur l'exaltation des chefs militaires et des nouveaux affranchis, désarmèrent les blancs et les anciens libres et soumirent leurs adversaires à un régime d'extrême rigueur. Sonthonax défendit contre les Anglais, avec un admirable courage, le Port-au-Prince, dont ils finirent par s'emparer. Ayant appris que la proscription des girondins l'avait livré aux attaques de ses ennemis et qu'il avait été décrété d'accusation le 16 juillet 1793, il s'embarqua pour la France, obtint sa liberté provisoire; puis il parut à la barre de la Convention, et fit rapporter le décret rendu contre lui. Envoyé de nouveau à Saint-Domingue par le Directoire (1796), sur la proposition de Truguet, ministre de la marine, il trouva presque tout-puissant le nègre Toussaint Louverture, qu'il se vit forcé d'appeler au commandement des troupes de la colonie, et qui finit par lui intimer secrètement l'ordre de faire voile pour la France. Sonthonax, pendant son absence, avait été vivement attaqué, au conseil des Cinq-cents par Tarbé, Blad, Bourdon (de l'Oise), et surtout par Vau-

(1) La lettre *x* ne se prononce pas dans ce nom.

(2) Ce dernier revint en France peu de temps après.

blanc, et défendu par Hardy. Envoyé à ce même conseil par les électeurs de Saint-Domingue (il y siégea de sept. 1797 au 20 mai 1799), il vit se renouveler les anciennes accusations relatives à ses missions; mais Garan de Coulon s'attacha à prouver que les désastres des colonies avaient pour cause des événements bien antérieurs à l'époque où il y avait été envoyé. Après le coup d'État du 18 brumaire, Sonthonax fut mis en surveillance dans le département de la Charente-Inférieure. Lors de l'explosion de la machine infernale du 3 nivôse, il fut arrêté et conduit à la Conciergerie; mais on reconnut bientôt qu'il était étranger à cette entreprise du parti royaliste, et il fut mis en liberté. Dénoncé par des agents secrets de la police comme ayant improuvé la conduite du général Rochambeau à Saint-Domingue, en 1803, et les barbaries exercées contre les nègres, il fut obligé de se rendre à Fontainebleau. Le premier consul ayant, en 1806, donné l'ordre de l'exiler de nouveau, le grand-juge l'autorisa à résider à Orléans. Enfin, à l'époque de la conspiration de Malet, il fut encore éloigné de Paris, où ces mesures arbitraires l'empêchaient d'exercer sa profession d'avocat, et il se trouvait momentanément dans son pays natal, lorsqu'il y mourut. Sonthonax avait une âme ferme et haute, un esprit cultivé, beaucoup de désintéressement; et c'est surtout à la constance de son dévouement à la cause de la liberté qu'il faut attribuer les persécutions et les calomnies dont il fut l'objet. E. REGNARD.

Moniteur univ. — Galerie hist. des contemp. — Biogr. nouv. des contemp. — Docum. partic.

SOPHIE-ALEXEIEVNA, tsarine de Russie, née le 7 septembre 1657, à Moscou, morte le 14 juillet 1704, près de cette ville. Son père, Alexis Mikhaïlovitch, avait une nombreuse famille; mais, à l'exception de son plus jeune fils, Pierre, aucun de ses enfants n'égalait Sophie en intelligence et en énergie. Elle était née de la même mère que Fœdor et Ivan Alexéievitch, et les Miloslavsky, ses oncles, la gouvernaient. Ceux-ci avaient vu de mauvais œil le second mariage du tsar avec Natalie Narischkine, et surtout la naissance de Pierre; aussi lorsqu'après la mort de Fœdor (1682), les Narischkine réussirent à faire proclamer tsar le fils de Natalie, alors une lutte sanglante éclata entre les deux familles, et les Narischkine, ainsi que deux princes Dolgorouky et le vertueux Matvéief, en devinrent les premières victimes. Miloslavsky n'eut pas de peine à y entraîner la tsarine, alors âgée de vingt-quatre ans; furieuse de la préférence qu'on donnait sur son frère germain au fils de l'odieuse Narischkine, elle jura de défendre ses droits, et appela les *strélitz* à la révolte. Pendant trois jours (mai 1682) le Kremlin fut livré à une barbare soldatesque, et soixante-sept personnes perdirent la vie dans le massacre. Enfin, le 3 juillet suivant, les deux frères furent couronnés ensemble, et Sophie prit la régence, qu'elle garda jusqu'en 1689, c'est-à-dire sept ans, non sans gloire, car elle alliait à une grande énergie beaucoup de perspicacité ainsi que l'amour des arts et des lettres. Poëte elle-même, elle fit donner aux Russes les premières représentations théâtrales. Mais un nouveau soulèvement des strélitz, mécontents du peu de déférence qu'on leur témoignait, et qui avaient à venger la mort de leur chef, le prince Khovansky, la força bientôt de quitter Moscou et de chercher un refuge dans le couvent de Troïtza (1683). Ce ne fut qu'après avoir triomphé de cette rébellion qu'elle put se livrer aux soins de l'État. Tous les principaux faits de sa régence ont été racontés à l'art. GALLITZINE (*Vasili*), un de ses nombreux favoris et son principal ministre. La fin de cette période se confond avec l'histoire de Pierre le Grand; aussi a-t-il été dit dans la notice de ce dernier que, las de sa tutelle et choqué de ses prétentions excessives, le jeune tsar y mit fin lorsqu'il eut accompli sa dix-septième année. Il ne craignit pas d'entrer en lutte ouverte avec cette sœur impérieuse, et à l'occasion d'une solennité qui devait avoir lieu en juillet 1689, il lui signifia qu'elle eût à y paraître simplement comme sœur et tsarine, mais nullement en qualité de régente ou même d'autocrate, titre qu'elle prenait publiquement depuis deux ans. La résistance de Sophie à cet ordre amena une rupture. Pierre eut le dessus. La tsarine fut enfermée dans le couvent dit Novo-Devitchéi, qu'elle avait fondé elle-même non loin de Moscou, et le 18 septembre elle y prit le voile sous le nom de *sœur Suzanne*. On sait néanmoins qu'elle fut soupçonnée, non sans raison, d'avoir eu une grande part à la révolte des strélitz qui eut lieu bientôt après, pendant que Pierre voyageait à l'étranger, et que deux cent-trente rebelles furent accrochés à trente gibets élevés sous les fenêtres de la royale recluse. Elle demeura sous une surveillance sévère jusqu'à sa mort. J.-H. S.

Karamsine, *Hist. de Russie.* — Lévesque, *Idem.*

SOPHIE-DOROTHÉE DE BRUNSWICK, née le 15 septembre 1666, morte le 13 novembre 1726, au château d'Ahlden. Elle avait pour père Georges-Guillaume de Brunswick-Lunebourg, duc de Zell, et pour mère Éléonore d'Olbreuse, fille d'un gentilhomme protestant français (1). On la remarqua de bonne heure pour sa beauté et son élégance, pour son caractère, mélange de douceur et de franchise imprudente qui allait jusqu'à l'impétuosité. Il était question de lui donner pour époux son cousin Auguste de Wolfenbuttel, qui lui inspirait une vive inclination; la politique en décida autrement. L'évêque d'Osnabruck, frère puîné du duc de Zell, imagina

(1) Son père, Alexandre Desmier, possédait la seigneurie d'Olbreuse dans le Poitou. Elle était née en 1638, et mourut en 1722; on la connaissait sous le titre de duchesse de Zell. Par Sophie-Dorothée, sa fille unique, elle est devenue l'aïeule des souverains de la maison régnante d'Angleterre, ainsi que des rois de Prusse à partir de Frédéric II.

de la marier à son fils aîné, Georges, qu'il avait eu d'une petite-fille de Jacques Ier, roi d'Angleterre. Malgré une extrême répugnance, Sophie épousa donc son cousin germain, le 21 novembre 1682. Ce prince, emporté, cruel, débauché, ne tarda pas à manifester les vices qui firent de lui, jusque sur le trône d'Angleterre, un des hommes les plus dégradés de son époque. Cependant, les premières années du mariage furent assez paisibles, et il en naquit deux enfants : un fils (1683), qui devint Georges II, roi d'Angleterre, et une fille (1687), qui porta les prénoms de sa mère et donna le jour au grand Frédéric. Sophie-Dorothée brillait à la cour de Zell et à celle de l'évêque d'Osnabruck, devenu électeur de Hanovre. L'éclat de sa beauté lui attira bien des jalousies, et surtout celle de la comtesse de Platen, maîtresse de l'électeur. L'arrivée du jeune et brillant Philippe-Christophe, comte de Kœnigsmark, fut la cause qui dévoila les inimitiés jusque-là restées dans l'ombre. Mme de Platen essaya vainement de lui inspirer de l'amour, et il ne dissimula pas les sentiments de sympathie qu'il éprouvait pour Sophie-Dorothée, déjà en butte aux mauvais traitements de son mari. Celle-ci n'avait pour confidente que sa demoiselle d'honneur, Mlle de Knesebeck ; touchée de l'affection que lui témoignait le comte de Kœnigsmark, elle l'admit dans son intimité et lui demanda plus d'une fois des conseils. Un jour, échappée à grand'peine des mains de Georges, qui voulait l'étrangler contre une muraille, elle s'enfuit chez son père. Mal reçue, elle retourna à la cour de Hanovre, et imagina de se réfugier à Wolfenbüttel, chez le père de celui qu'elle avait pensé épouser. Mlle de Knesebeck et Philippe de Kœnigsmark, auxquels elle communiqua son projet, l'approuvèrent et se mirent à en préparer l'exécution. Cependant la haine qu'avaient mise au cœur de Mme de Platen les dédains de Kœnigsmark ne faisait que s'accroître. Elle avait déjà dénoncé à l'électeur Sophie-Dorothée comme la maîtresse du comte. Voyant son accusation sans effet, elle corrompit un des domestiques de Kœnigsmark, et fit placer sur sa table un fragment de papier blanc portant ces mots tracés au crayon d'une main tremblante : « Ce soir, après huit heures, la princesse Sophie-Dorothée attendra le comte de Kœnigsmark. » Celui-ci, sans prendre garde à l'écriture incertaine et à l'heure indue du rendez-vous, se présenta chez Sophie-Dorothée qui, étonnée, donna l'ordre de le faire entrer. Lorsqu'il en sortit, quatre gardes apostés le mirent à mort. On fit le procès de Sophie-Dorothée ; le comte de Platen s'étant présenté pour l'interroger, et lui ayant dit que l'on craignait de la voir mère d'un fils de Kœnigsmark : « Vous me prenez pour votre femme ! » répondit-elle fièrement. La cour consistoriale assemblée pour la juger prononça le divorce le 28 décembre 1694, sans s'occuper de l'adultère. On conduisit la princesse au château d'Ahlden, où elle mourut après trente-deux années d'une solitude profonde, n'ayant pu jamais revoir ni ses enfants ni sa mère. « Elle apercevait de sa fenêtre pour toute récréation, dit-elle, la petite rue tortueuse du village et les habitants levés dès quatre heures du matin. »

Cette histoire est restée pendant plus d'un siècle presque inconnue, ou du moins connue d'une façon confuse et mêlée d'inventions romanesques. La publication des *Mémoires de Sophie-Dorothée* (1) a enfin révélé la vérité, et leur témoignage est d'autant plus puissant qu'il concorde avec deux écrits publiés à la suite des *Mémoires* : la confession faite par la comtesse de Platen au moment de mourir (1706), et la narration de Mlle de Knesebeck. J. M.

Ph. Chasles, *Drame-Journal de Sophie-Dorothée*, dans la *Revue des deux mondes*, juillet 1845. — *Hist. secrète de la duchesse d'Hanovre*; Londres (Hambourg), 1732, in-12. — *Fredegunde, oder Denkwürdigkeiten zur geheimen Geschichte des Hannoverischen Hofes*; Berlin, 1825, in-8°. — Henri Blaze, *Les Kœnigsmark*; Paris, 1856, in-18.

SOPHOCLE (Σοφοκλῆς), un des plus grands poëtes grecs, né à Colone, bourg de l'Attique, la 1re année de la LXXIe olympiade (496-495 avant J.-C.), mort la 3e année de la XCIIIe (406-405 avant J.-C.) (2). Son père, nommé Sophile, homme riche et de bonne naissance, possédait une forge ou un atelier de fondeur, ce qui a fait dire quelquefois que le poëte était fils d'un forgeron. Pline au contraire le dit issu de noble lieu (principi loco genitum, *Hist. nat.*, XXXVII, 40). Sophocle appartenait certainement à une des bonnes familles de l'Attique. Il reçut une éducation libérale, qui consistait à peu près uniquement dans la musique, comprenant aussi la poésie, et dans la danse. Il eut pour maître Lampros, poëte et musicien alors célèbre, et tels furent ses progrès que dans les concours de gymnastique et de musique institués parmi les enfants, il remporta souvent le prix. Aussi dans le *péan* qui fut chanté après la bataille de Salamine autour du trophée élevé dans cette île en l'honneur de la victoire, conduisit-il le chœur des enfants. Avec ce talent précoce Sophocle aurait pu aborder jeune le genre de poésie qui avait alors le plus d'éclat, le drame tragique; mais Eschyle régnait en maître dans les concours du théâtre, et pour oser se mesurer contre un rival aussi redoutable, il fallait une longue préparation. Ce fut

(1) Écrits en français dans l'original, ils ont été traduits par Fr. Müller en allemand (Hambourg, 1840, in-8°), et de cette langue en anglais (Londres, 1845, 2 vol. in-8°). Palmblad a publié en allemand la *Correspondance de Ph. de Kœnigsmark et de la princesse* (Leipzig, 1847, in-8°), d'après un manuscrit conservé en Suède.

(2) Nous adoptons les dates données par Diodore de Sicile qui prétend (XIII, 103) que Sophocle mourut, dans l'olymp. XCIII, an. 3, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Le *Marbre de Paros* le fait mourir à la même date, sous l'archontat de Callias, à l'âge de quatre-vingt-onze ans; la différence est peu considérable. Quant à la date de l'olymp. LXXIII, an. 3, assignée par Suidas pour la naissance de Sophocle, elle est évidemment fautive.

seulement à l'âge de vingt-sept ans que Sophocle osa entrer en lutte. Sa première pièce fut représentée sous l'archonte Apséphion, la 4e année de la LXXVIIe olymp. (468 avant J.-C.), aux Dionysiaques du printemps. Il avait Eschyle pour concurrent, et cependant il remporta la victoire. L'animation du public, partagé entre le vieux poëte et son jeune rival, était si vive que l'archonte Apséphion n'osant pas tirer au sort les juges qui devaient décerner le prix, s'en remit du soin de prononcer la sentence à Cimon, alors stratége, et à ses collègues; nous avons dit qu'elle fut favorable à Sophocle. Plutarque, de qui nous tenons le fait (*Cim.*, 8), ajoute que Cimon venait de conquérir l'île de Scyros et d'en rapporter les ossements de Thésée : ces dernières circonstances sont inexactes, et pourraient faire douter du reste du récit. La prise de Scyros et la translation des ossements de Thésée avaient eu lieu, c'est Plutarque lui-même qui nous l'apprend dans la *Vie de Thésée*, c. 36, sept ans plus tôt, sous l'archontat de Phédon, olymp. LXXVI, 1. Mais cette inadvertance de l'historien ne prouve pas que le fond de son récit soit faux. Cimon avait dans les premiers mois de cette année 468 (en août ou en septembre: l'année athénienne commençait au solstice d'été), remporté sa grande victoire de l'Eurymédon; il était revenu comblé de gloire, et il allait repartir au printemps pour une nouvelle expédition, lorsqu'il fut appelé à se prononcer entre les deux rivaux. Il semblait que le fils de Miltiade dût pencher pour le vétéran de Marathon, pour le glorieux poëte de cette période où Aristide et lui-même Cimon avaient gouverné l'État; aussi sa décision, qui semblait en contradiction avec ses préférences, n'en fut-elle que plus honorable pour le vainqueur. On dit qu'Eschyle en ressentit tant de chagrin qu'il quitta bientôt après Athènes pour se retirer à Géla, en Sicile, où il mourut. C'est une fable : l'année suivante, 1re de la LXXVIIIe olymp., Eschyle fit représenter *les Sept chefs devant Thèbes*, et il est probable qu'il ne quitta Athènes qu'après la représentation de son *Orestie*, olymp. LXXX, an. 2 (458 avant J.-C.), c'est-à-dire dix ans après la victoire de Sophocle.

On a prétendu aussi que dès ce premier concours Sophocle avait montré cette manière particulière de comprendre la tragédie qui distingue ses œuvres les plus parfaites. « Ce fut une grande journée dans l'histoire de la tragédie grecque, dit M. Patin après Welcker, que celle où les deux systèmes se disputèrent pour la première fois l'empire de la scène. » Mais il semble que dans ce débat solennel il s'agissait moins de deux systèmes différents que d'un degré de plus de perfection dans le même système. Une des pièces qui méritèrent à Sophocle ce triomphe était le *Triptolème*. Un sujet qui tenait de si près aux institutions religieuses et civiles de l'Attique, traité avec cette élégance de style qui se marquait surtout dans les chants lyriques, a bien pu gagner la faveur des juges et l'emporter sur les mâles et rudes beautés de la poésie d'Eschyle.

Ce début éclatant, soutenu par d'autres succès, assura à Sophocle la première place parmi les tragiques athéniens, après la retraite et la mort d'Eschyle. Son grand rival Euripide, quoique plus populaire dans le monde hellénique, ne jouit jamais à Athènes de la même faveur. Cette faveur se marqua d'une manière qui a paru étrange. Le poëte fut élu stratége. On donnait ce titre à dix magistrats, nommés annuellement et chargés du pouvoir exécutif. Leur principale fonction consistait dans le commandement de la milice et de la flotte. Comme tout Athénien faisait partie de la milice et recevait une éducation militaire, comme de plus la poésie était une aptitude et non pas une profession, rien n'empêchait qu'un poëte ne fût un habile général; mais il paraît que ce n'était pas le cas de Sophocle. Il fut élu stratége à la suite du grand succès de son *Antigone* dans l'olymp. LXXXIV, an. 4 (440 avant J.-C.). Or cette année même Samos, la plus puissante des dépendances d'Athènes, se révolta. Les dix stratéges, parmi lesquels se trouvaient Sophocle et Périclès, partirent avec soixante trirèmes pour soumettre l'île rebelle. Sophocle fut chargé d'aller recueillir les contingents de Chios et de Lesbos. Il nous reste de cette mission un souvenir curieux. Le poëte Ion, qui avait obtenu quelques succès sur le théâtre d'Athènes, vivait alors à Chios, sa patrie; il eut occasion de dîner avec son illustre confrère, et il raconta dans une page charmante de ses *Mémoires*, citée par Athénée, les détails de ce banquet où le poëte athénien montra plus de bonne humeur que de gravité. Sophocle, entre autres choses, avoua gaîement que Périclès ne faisait pas grande estime de ses talents militaires. Périclès aurait eu raison si, comme le prétend Suidas, Sophocle, chargé peu après de bloquer le port de Samos, se fût laissé battre par Mélissus, philosophe renommé et pour le moment général des Samiens. La défaite de l'escadre athénienne en l'absence de Périclès est certaine, mais il est douteux que Sophocle en eût le commandement. Il revint à Athènes avant la fin du siége. Ce ne fut pas la seule fois qu'il remplit des fonctions publiques. On a conjecturé d'après un passage de Plutarque (*Nicias*, 15) qu'il avait été plusieurs fois stratége, et une inscription nous apprend que dans l'olymp. LXXXVI, 1 (435 avant J.-C.), il était un des directeurs des contributions fédérales (*hellenotamiæ*). Enfin, malgré sa modération, il ne put rester toujours à l'écart des partis qui agitèrent Athènes. Nommé membre de la commission des hauts conseillers (προβούλοι) chargés de veiller à la sécurité de la ville après la malheureuse expédition de Syracuse

(413), il se prêta comme ses collègues à l'usurpation des Quatre cents, puis il proposa leur renversement. Cette versatilité, qui tenait plus aux circonstances qu'à son caractère, lui attira quelques questions embarrassantes de la part de Pisandre, un des chefs des Quatre cents. On peut lire dans Aristote (*Rhet.*, III, 18) le court dialogue qu'ils échangèrent le jour où fut votée la déposition des Quatre cents (411 avant J.-C.). M. Grote pense qu'il ne s'agit point ici du poëte, mais d'un autre Sophocle, qui fut plus tard un des Trente tyrans (*History of Greece*, vol. VIII). M. Bergk n'est point de cet avis. « Le passage d'Aristote, dit-il, se rapporte indubitablement au poëte tragique. » (*Comm. de vit. Soph.*, p. XIX.)

Tels sont les faits, peu nombreux, qu'on a pu recueillir sur la vie publique de Sophocle. Sa vie privée n'a guère laissé plus de traces dans les écrivains anciens. De sa femme légitime, Nicostrata, il eut un fils, nommé Iophon, qui se distingua lui-même comme poëte tragique. Une femme étrangère, Théoris de Sicyone, avec laquelle, suivant les lois athéniennes, il ne pouvait contracter un mariage légitime, lui donna un autre fils, qui s'appela Ariston. Il semble qu'Ariston mourut jeune, laissant un fils nommé Sophocle comme son aïeul et objet des prédilections du vieillard. Cette préférence nuisit au repos du poëte. On rapporte en effet que Iophon demanda l'interdiction de son père pour cause d'insanité. Sophocle pour toute défense lut quelques vers de l'*OEdipe à Colone*, qu'il composait alors (v. 668 et suivants), et les juges, persuadés que l'auteur d'un pareil chef-d'œuvre ne pouvait être privé de sens, débontèrent Iophon de sa demande. Il y aurait beaucoup à dire sur cette anecdote célèbre. D'abord ceux qui la rapportent ne s'accordent pas entre eux. Lucien (*Macrob.*, 24) désigne Iophon comme l'auteur de l'action judiciaire; Apulée (*Apol.*) parle d'un fils de Sophocle; Plutarque (*An seni sit resp. gerenda*, c. 3) et Cicéron (*De senect.*, 7) parlent des fils du poëte le citant en justice. On ne nous dit pas quels motifs ils alléguaient pour lui retirer la gestion de ses biens. Ce ne pouvait être des dépenses excessives puisque, si l'on s'en rapporte à Aristophane, Sophocle aurait plutôt passé pour avare ou du moins pour fort exact à se faire payer ses œuvres. Ajoutons que Iophon montra pour la mémoire de son père une piété qui s'accorde mal avec l'histoire du procès. Cependant il n'est point vraisemblable qu'une anecdote aussi accréditée n'ait pas quelque fondement. Un passage obscur et sans doute mutilé de sa biographie par un grammairien grec anonyme nous met sur la voie de la vérité, en rapprochant l'affection de Sophocle pour son petit-fils de l'action que lui intenta Iophon. Tendrement attaché à l'enfant qui portait son nom, Sophocle voulut le faire inscrire sur les registres de sa *phratrie*, afin que, reconnu citoyen d'Athènes, il eût les droits d'un fils légitime. Iophon s'opposa à cette légitimation devant le tribunal de la phratrie. Les juges lui donnèrent tort; il ne tarda pas à se réconcilier avec son père et même avec le jeune Sophocle. On croit qu'il finit par adopter pour fils le jeune homme à qui il avait contesté le titre de citoyen. Sophocle survécut peu à la sentence de la phratrie : il mourut à l'âge de quatre-vingt-dix ans, vers la fin de l'automne de 406. On rapporte que Lysandre, qui assiégeait alors Athènes, accorda une trêve aux habitants pour qu'ils ensevelissent leur grand poëte. Ce récit est évidemment fictif : Sophocle était mort plus d'une année avant le siége d'Athènes par Lysandre.

Les anciens nous représentent Sophocle comme un homme aimable, facile dans ses mœurs, facile dans son caractère, jouissant de la vie sans excès et renonçant aux plaisirs qui ne convenaient plus à son âge (Platon, *De republ.*, I, p. 329). C'est un Virgile enfin, moins la mélancolie et avec cette aisance, cette liberté, naturelles à Athènes et qui eussent paru déplacées sous Auguste. Aucun poëte ne fut plus aimé des Athéniens; mais l'admiration de ses concitoyens ne le fit point tomber dans les défauts de l'orgueil. Vainqueur d'Eschyle, il resta son ami; rival d'Euripide, il ne montra à son égard aucune jalousie. Ce fut en tout une nature admirablement tempérée. On trouve dans sa vie comme dans ses œuvres le bonheur et la mesure; seulement on trouve de plus dans ses œuvres ce qu'on ne demande pas à sa vie, la grandeur.

Avant de caractériser le génie de Sophocle et d'indiquer les progrès qu'il fit faire à l'art dramatique, il est utile de rappeler ce que l'on sait de son théâtre et d'analyser le petit nombre de pièces qui nous restent de lui.

Du temps d'Aristophane de Byzance, il existait sous le nom de Sophocle cent trente pièces, dont dix-sept au jugement de ce critique ne lui appartenaient pas. Il en restait donc cent treize. Si on était assuré qu'il eût présenté régulièrement au concours des *tétralogies*, c'est-à-dire trois pièces tragiques et une pièce satirique, ce nombre se décomposerait ainsi : quatre-vingt-quatre tragédies, vingt-huit drames satiriques, une pièce incertaine; mais du temps de Sophocle les tétralogies tombaient en désuétude. Après avoir présenté au concours quatre pièces sur le même sujet, puis quatre pièces sur des sujets différents, on en était venu à n'observer aucune règle à cet égard. Ainsi toute tentative pour classer par ordre de genres les titres et fragments qui subsistent de cent de ses pièces, outre sept pièces entières, doit rester imparfaite : M. Wagner a cru reconnaître dans ces fragments dix-huit drames satiriques, d'où la conclusion que Sophocle avait écrit dix-huit tétralogies; ses quarante et une autres pièces auraient paru isolément; ce n'est qu'une conjecture peu probable.

Pendant plus de soixante ans Sophocle fit jouer des pièces, et sa dernière tragédie, l'*Œdipe à Colone*, fut représentée quatre ans après sa mort, de sorte que sa carrière théâtrale comprend soixante-sept ans (468-401). Des pièces qui nous restent de lui la plus ancienne paraît être *Antigone*, jouée en 440; les autres sont, par ordre chronologique : *Électre, les Trachiniennes*, *Œdipe roi*, *Ajax*, *Philoctète*, joué en 419, et *Œdipe à Colone*, en 401.

Antigone est une tragédie politique. Elle est fondée entièrement sur la lutte entre les droits de l'État et les droits et devoirs de la famille. Polynice, qui avait conduit des armées étrangères contre Thèbes, sa patrie, vient d'être tué sous les murs de cette ville. Son corps, demeuré au pouvoir des Thébains, est condamné à rester privé de sépulture, en punition de son crime contre sa patrie. C'est Créon, le nouveau roi de Thèbes, qui donne cet ordre rigoureux : en cela il est dans son droit; mais au lieu d'apporter dans l'exercice d'un droit aussi terrible la modération qui conviendrait, il déploie une jactance tyrannique, le genre d'excès que les dieux haïssent le plus et qu'ils laissent le plus rarement impuni. Antigone, sœur de Polynice, emportée par son amour fraternel, dont elle donne cette raison, qui nous paraît aujourd'hui singulière, qu'une femme qui perd son mari peut en prendre un autre, que si elle perd ses enfants, elle peut en avoir d'autres, mais qu'elle n'a aucun moyen de remplacer un frère perdu (raisonnement qui se trouve littéralement dans Hérodote); indignée de plus de la tyrannie de Créon, elle refuse d'obéir, et accomplit sur le cadavre de Polynice les rites funéraires. Pour cette transgression Créon la condamne à être enfermée dans une caverne, où on la laissera mourir de faim. L'ordre atroce s'exécute malgré l'intervention d'Hémon, fils du tyran, venant prier pour celle qui devait être sa femme. Mais ici le châtiment suspendu sur la tête de Créon éclate à coups redoublés. Hémon se tue près d'Antigone morte; Eurydice, femme de Créon, ne veut pas survivre à son fils, et celui qui a méconnu dans Antigone les droits de la famille reste lui-même privé des affections de la famille, sans fils, sans femme, livré à un désespoir inconsolable. La moralité de cette pièce, comme de presque toutes celles de Sophocle, c'est qu'il ne faut jamais s'enorgueillir de son bonheur, jamais abuser de sa puissance, et que tout excès de la part d'un homme attire sur lui la colère des dieux.

Electre appartient à cette sombre légende d'Oreste, qui avait déjà fourni à Eschyle sa célèbre trilogie de l'*Orestie*. En reprenant le sujet traité dans *les Choéphores*, c'est-à-dire le meurtre de Clytemnestre et d'Égisthe par Oreste, qui venge la mort de son père, Sophocle a montré le caractère particulier de son art, ce qui le distingue d'Eschyle. Dans le vieux poëte, ce qui domine c'est l'acte terrible, le parricide prescrit par l'oracle d'Apollon, mais réprouvé par la nature. Oreste, exécuteur fatal de l'ordre des dieux, y tient la première place; Sophocle, au contraire, s'est attaché à peindre Électre, et il a fait ressortir avec un talent incomparable les passions, les sentiments, les motifs volontaires enfin qui poussent cette jeune fille à se faire la complice, l'instigatrice du meurtre de sa mère. Tout ce caractère d'Électre est admirablement développé. Le reste de la pièce, sans offrir la grandeur simple, l'intensité de terreur du drame d'Eschyle, est d'un effet pathétique et d'une riche poésie.

Les Trachiniennes nous montrent, comme la pièce précédente, la tendance de Sophocle à substituer des causes morales ou libres à des causes fatales comme motifs déterminants des catastrophes tragiques. Le sujet de cette pièce est la mort d'Hercule, qui périt pour avoir revêtu une tunique empoisonnée que lui avait envoyée sa femme, Déjanire, dans un accès de jalousie. C'est la passion de Déjanire, la souffrance causée par l'amour, qui domine dans cette tragédie; elle a été rendue par le poëte avec une profondeur et une finesse qui attestent combien la poésie grecque avait fait de progrès dans l'étude des passions et des caractères depuis les rudes et sublimes ébauches d'Eschyle.

Œdipe roi est un exemple de l'instabilité des choses humaines, de cette terrible condition de la vie de l'homme qui veut que sous le bonheur le plus éclatant se cache l'infortune prochaine et irrémédiable. Œdipe au commencement de la tragédie paraît au comble de la félicité; on ne voit qu'une ombre sur sa brillante fortune, c'est la peste qui ravage Thèbes; mais le peuple, qu'il a déjà sauvé d'un fléau aussi terrible, attend de lui son salut. Cependant cette ombre s'étend peu à peu; une énigme plus terrible que celle du sphinx se pose devant lui, et à mesure qu'elle se dévoile, il apprend qu'il est parricide et incestueux. En vain il veut fermer les yeux à l'évidence; elle éclate de manière à ne lui laisser aucun doute : alors il s'arrache les yeux, pour ne plus voir cette lumière du jour dont il se juge indigne, et il s'exile loin de cette ville, qu'il souille de sa présence. — Les beautés de cette tragédie sont bien connues; mais plus on l'étudie, plus on y découvre de nouveaux motifs d'admiration. La progression constante de la terreur, l'aveuglement moral d'Œdipe, s'obstinant dans son orgueil, lorsque tout s'écroule sous lui, et cette ironie sublime des puissances surnaturelles se jouant de la vanité de l'homme qui veut lutter contre sa destinée, en font un des spectacles les plus pathétiques qui aient été offerts aux hommes, en même temps que pour l'exécution littéraire l'*Œdipe roi* est la pièce la plus parfaite du théâtre ancien et le type même de la tragédie grecque.

L'idée mère de l'*Ajax* tient de près à celle de *Œdipe;* cette idée, c'est que tout homme qui a

en lui-même une confiance excessive sera châtié de son orgueil par les dieux. Le châtiment d'Ajax c'est la folie, au milieu de laquelle il commet les actes les plus indignes de lui. Quand il sort de son délire, il ne peut supporter l'idée de sa dégradation. Sa mort expie la faute de sa vie; les honneurs de la sépulture sont accordés à cette victime de la divinité jalouse que les anciens appelaient Némésis.

L'intérêt du *Philoctète* est tout moral, et résulte du conflit des trois caractères mis en scène : Philoctète, Ulysse, Néoptolème. Philoctète, irrité contre les Grecs, qui l'ont indignement abandonné dans une île déserte, refuse obstinément de se rendre à leur appel lorsqu'ils réclament son secours; Ulysse, chargé de l'emmener dans le camp des Grecs, s'acquitte de cette mission avec une calme et prudente résolution, prêt à employer, suivant l'occurrence, la persuasion, la ruse ou la force; Néoptolème, d'abord complice des projets d'Ulysse, ne peut aller jusqu'au bout dans cette voie de duplicité; il se retourne brusquement du côté de Philoctète, et cette péripétie qui renoue le drame au moment où il semblait près de finir, rend nécessaire l'intervention divine, seule capable de mettre fin à cette lutte sans issue entre deux volontés également obstinées. Le *Philoctète* est une des pièces qui permettent le mieux d'apprécier l'art profond de Sophocle et son admirable connaissance de la nature humaine.

L'*Œdipe à Colone* est le complément de l'*Œdipe roi*, bien qu'il n'en soit pas la suite, car il serait absurde de s'imaginer que l'*Œdipe roi*, l'*Œdipe à Colone* et l'*Antigone* forment une trilogie. Les trois pièces ont été conçues indépendamment l'une de l'autre; mais le lien moral entre l'*Œdipe roi* et l'*Œdipe à Colone* n'en est pas moins réel. Dans la première pièce le poëte nous avait montré tout ce qu'un bonheur apparent peut cacher de misère. Œdipe au comble de la prospérité portait en lui une effroyable malédiction, qui le rendait le fléau involontaire de sa ville natale; il ne conjurait la colère des dieux qu'en s'infligeant à lui-même le plus terrible châtiment. Au contraire, Œdipe aveugle, mendiant, proscrit, au comble enfin du malheur, est devenu un objet sacré; sa présence est une bénédiction pour le pays qui le reçoit, et la terre qui lui aura donné le dernier asile trouvera dans cet acte pieux une sûre sauvegarde. Toute la pièce est le développement de cette idée : la puissance du malheur. Œdipe s'est retiré dans le bois sacré des Euménides. Tout ce qu'il demande aux sévères déesses, c'est de faire qu'il puisse enfin sortir de la vie, si son expiation leur paraît suffisante. Cette grâce lui est accordée. Le grand criminel involontaire, celui que l'impénétrable volonté du sort a chargé des forfaits les plus terribles, le parricide, l'inceste, meurt en paix avec lui-même, en paix avec les dieux. Une fin mystérieuse mais solennelle et douce enveloppe l'auguste victime. Cette pièce est d'une grandeur religieuse incomparable. On ne saurait concevoir un plus digne couronnement de la glorieuse carrière du poëte.

Ces sept tragédies ne nous donnent probablement pas une idée complète du génie de Sophocle; mais l'idée qu'elles nous en donnent suffit pour assigner à ce poëte une des premières places dans la poésie de tous les temps. Comme invention, il a au moins un rival dans Eschyle et un supérieur dans Shakespeare; pour l'harmonieuse perfection de la composition, il n'a ni supérieur ni même d'égal. Il est vrai qu'il ne faut point lui demander, comme à Shakespeare, une représentation réelle et complète de la vie humaine; il nous en donne seulement une idée, mais cette idée est si vraie, si élevée et si profonde à la fois, qu'elle embrasse tous les éléments essentiels de l'humanité. Tandis que chez Shakespeare les types généraux prennent des traits particuliers qui en font des caractères individuels, chez Sophocle les caractères particuliers s'élèvent à la hauteur du type général. Cette tendance à généraliser n'est pas sans doute le procédé qui convient le mieux à cette imitation de la vie qu'on appelle le drame, mais c'était le seul qui convînt au drame grec tel qu'il existait du temps de Sophocle.

Le drame grec fut une prolongation et un développement de la poésie lyrique; il commença à s'en dégager par l'intervention d'un acteur; puis il se constitua décidément par l'introduction d'un second acteur, qui permit le dialogue; mais ce n'était pas avec deux acteurs, se livrant, sous trois ou quatre noms et autant de costumes différents, à des monologues et à des dialogues enveloppés et coupés par les chansons du chœur, qu'on pouvait donner une vraie représentation de la vie. Sophocle à ses débuts, Eschyle vers la fin de sa carrière introduisirent un troisième acteur; enfin dans sa dernière pièce, l'*Œdipe à Colone*, Sophocle alla jusqu'à quatre. Avec trois acteurs jouant sept à huit personnages (1), il était possible de composer des groupes tragiques, et de dérouler toute une action dans une sorte de bas-relief; bien qu'il ne fût pas possible de donner à cette action le vaste ensemble, les plans divers et la perspective reculée d'un tableau, Sophocle tira tout le parti possible de ce système dramatique assez étroit. Il augmenta le nombre des acteurs et restreignit d'autant le rôle du chœur, c'est-à-dire qu'il dégagea de plus en plus l'élément tragique de l'élément lyrique; il ne s'astreignit plus à l'usage de la tétralogie, et par

(1) Suivant Ot. Müller voici quelle était la distribution des rôles entre les trois acteurs de l'*Antigone*. Le premier acteur (protagoniste) jouait : Antigone, Tiresias, Eurydice, le héraut; le second acteur (deutéragoniste) jouait Ismène, le garde, Hémon, le messager; le troisième acteur (tritagoniste) jouait Créon. Dans l'*OEdipe roi* le protagoniste jouait Œdipe; le deutéragoniste : le prêtre, Jocaste, le serviteur, le héraut; le tritagoniste, Créon, Tirésias, le messager.

suite il put donner à chacune de ses pièces plus d'étendue. Mais ce sont là des changements techniques et pour ainsi dire matériels; la véritable révolution opérée par Sophocle dans la tragédie est d'un autre ordre. Eschyle avait mis en scène de grands faits légendaires ou historiques; il avait rendu dans un langage magnifique l'impression que ces faits produisent sur les hommes qui doivent les accomplir, et sur le chœur qui en est le spectateur; en cela il avait été lyrique plutôt que dramatique. Pour Sophocle, au contraire, le fait n'a qu'une importance secondaire; ce qui importe, c'est l'homme lui-même, agissant en vertu de résolutions intimes qui se fortifient, s'atténuent, se transforment par suite des émotions, des raisonnements de l'acteur, bien plus que par les nécessités de l'action. En un mot le drame fut transporté de la sphère de la fatalité dans celle de la liberté morale. Il est juste de dire que la fatalité ne règne pas absolument dans le drame d'Eschyle et que la liberté morale trouve assez vite ses limites dans le drame de Sophocle; mais enfin il n'en est pas moins vrai qu'il y a entre les deux poëtes cette différence que l'un est plus frappé de l'action, du fait, et que l'autre s'attache plutôt au caractère. Ce progrès décisif contenait tout l'avenir de la poésie dramatique.

A un art en grande partie nouveau il fallait une forme nouvelle; celle de Sophocle se distingue par l'harmonie; les divers éléments dont se compose son drame : le chant et le dialogue, l'expression des sentiments familiers et l'expression des passions les plus violentes sont si habilement gradués qu'il n'y a ni chocs ni disparates, tandis qu'Eschyle passe brusquement de l'expression la plus pompeuse à la plus simple et qu'il mêle à ses dialogues de tels raffinements de pensée et de langage qu'il est souvent très-difficile de les comprendre. Les plus anciennes pièces de Sophocle, l'*Antigone*, *les Trachiniennes*, l'*Électre*, ont gardé quelque chose de la manière d'Eschyle; mais l'*Ajax*, le *Philoctète*, les deux *Œdipe* sont écrits dans un style élégant sans recherche, très-riche, très-poétique dans les parties lyriques, précis, vigoureux dans le dialogue. Sophocle avait profité de l'exemple d'Euripide, qui venait de modifier si profondément, soit le fond des légendes héroïques, soit la forme du dialogue. Mais il y a chez Euripide une contradiction si radicale entre les sujets qu'il traite et la manière dont il les traite que ses pensées et ses sentiments, son éloquence et sa poésie sont très-souvent dépensés en pure perte; l'effet partiel est puissant, l'effet total manque. Sophocle, beaucoup moins préoccupé de chercher des choses nouvelles, obtient à moins de frais un effet d'ensemble très-supérieur. Ses pièces sont parfaites: toutes les parties dont elles se composent sont coordonnées dans les plus justes proportions, et chacune revêt la forme la mieux appropriée. Ajoutez à cette perfection la grandeur, la lumière, la distinction, en un mot l'élégance dans la sublimité, et vous avez l'art de Sophocle, art véritablement athénien et qui n'a d'analogue que l'art de Phidias; peut-être même est-il plus purement athénien. Sophocle passa toute sa vie à Athènes; il ne porta point, comme Eschyle et Euripide, son génie à la cour de rois étrangers. Toutes ses pensées, toutes ses œuvres eurent pour objet la ville de Minerve. Eschyle et Euripide plus que lui furent des poëtes de la Grèce entière. Euripide surtout fut un véritable poëte panhellénique. Sophocle fut par excellence le poëte athénien. Il résuma sous une forme achevée le génie de sa ville bien aimée, et par cela même il est devenu une des expressions les plus parfaites et les plus splendides du génie humain.

La première édition de Sophocle est celle d'Alde l'ancien, Venise, 1502, in-8°. Parmi les éditions du seizième siècle, on distingue celle d'Henri Estienne, Paris, 1568, in-4°, et celle de G. Canterus, Anvers, 1579, in-12, toutes deux fondées sur le texte d'Adrien Turnèbe, Paris, 1553, in-8°, qui devait servir également de base aux éditions assez insignifiantes des deux siècles suivants, jusqu'à celle de Brunck, Strasbourg, 1786, 2 vol. in-4°. Le texte de Brunck, retour intelligent à l'édition aldine, a mérité de servir de modèle aux éditions suivantes : celles de Musgrave (Oxford, 1800, 2 vol. in-8°, réimpr. plusieurs fois); d'Erfurdt (Leipzig, 1802-1825, 7 vol. in-8°); de Bothe (Leipzig, 1806, 2 vol. in-8°); de G. Hermann (Leipzig, 1809-1825, 7 vol. in-8°; Leipzig, 1823-1825, 7 vol. in-8°); de Schneider, avec un commentaire allemand (Weimar, 1823-1830, 10 vol. in-8°); de Elmsley (Oxford, 1826, 2 vol. in-8°); de Dindorf, dans les *Poetæ scenici græci* (Leipzig, 1830, in-8°; réimprimée à Oxford, en 1832, avec un volume de notes, 1836); d'Ahrens, avec une traduction latine par L. Benlœw, dans la *Bibliotheca script. græcorum* de A.-F. Didot; de Wunder (excellente surtout pour le commentaire, Gotha et Erfurt, 1831-1846, 2 vol. in-8°; une réimpression de cette dernière édition se poursuit en 1864 à Leipzig). Il serait trop long d'énumérer les éditions des pièces séparées; mais nous citerons l'*Antigone*, texte et traduction par M. Bœckh; Berlin, 1843, in-8°. Parmi les traducteurs de Sophocle on cite en anglais Franklin, Potter et Dale; en allemand, Solger, Jordan, Stolberg, Fritz, Schneidewin (Berlin, 1854-56, 6 vol. in-12); en français, Dacier (1693), Brumoy, Dupuy (1762), Rochefort (1788, 2 vol. in-8°), Artaud (1827, 3 vol. in-32, et plusieurs fois depuis), Pons (1836-41), et Fayart (1849), ces deux derniers en vers. Sophocle avait eu dans l'antiquité plusieurs commentateurs, parmi lesquels on mentionne Aristarque, Praxiphane, Didyme, Hérodien, Horapollon, Androtion et Aristophane de Byzance. Les *scholies* qui nous restent sur ses tragédies se trouvent dans les éditions de Musgrave, d'Erfurdt, de Dindorf; elles sont utiles à consulter. On peut recourir aussi avec profit pour l'intelligence de la diction, quelquefois obs-

cure, du poëte au *Lexicon Sophocleum* d'Ellendt; Kœnigsberg, 1835, 2 vol. in-8°. Léo Joubert.

Vita et genus Sophoclis, dans les *Biographi græci* de Westermann, p. 126. — Suidas, au mot Σοφοκλῆς. — Lessing, *Leben des Sophocles*; Berlin, 1790, in-8°. — Engelmann, *Bibl. script. classicorum*, 1847, in-8°, p. 234-39. — Schoell, *Sophokles, sein Leben und Wirken nach den Quellen dargestellt*; Francfort, 1842, in-8°. — Bergk, *De Vita Sophoclis*, en tête de son édition; Leipzig, 1858. — Welcker, *Die griechischen Tragœdien*; Bonn, 1839-41, 3 vol. in-8°. — Patin, *Études sur les tragiques grecs*, t. II (deuxième édition). — Ot. Muller, *History of the literature of ancient Greece*. — Bernhardy, *Grundriss der griech. Litteratur*. — Kayser, *Historia critica trag. græc.* — Bœckh, *Tragici græci principes*.

SOPHONIE ou **SOPHONIAS**, le neuvième des petits prophètes juifs, commença à prophétiser vers 624 avant J.-C., sous Josias, roi de Juda. Ses prophéties sont en hébreu, et contiennent trois chapitres; il y exhorte les Juifs à la pénitence et prédit de plus la ruine de Ninive; elles sont écrites d'un style véhément, et ont une grande conformité de style avec celles de Jérémie, dont il paraît n'être que l'abréviateur. Tous deux étaient contemporains et ont prédit les mêmes choses.

Saint Jérôme, *Comm. in XII Prophetas minores*. — Dom Calmet, *Dict. de la Bible*.

SOPHONISBE, fille d'Asdrubal, devint, en 206 av. J.-C., la femme de Syphax, chef de la tribu numide des Massésyliens et allié de Carthage. Étant tombée au pouvoir de Masinissa, à qui elle avait d'abord été destinée, lors de la prise de Cyrta (203), sa beauté frappa vivement le roi des Numides, et, loin de songer à la livrer aux Romains, il résolut de l'épouser. Mais elle avait déjà détourné Syphax de l'alliance des Romains, et Scipion craignit qu'elle n'ébranlât aussi la fidélité de Masinissa; il lui ordonna donc de renoncer à ce mariage, et réclama la princesse. Ne pouvant résister aux instances de l'illustre Romain, Masinissa en donna avis à Sophonisbe par un message secret. Alors la jeune femme héroïque, qui craignait par-dessus tout l'humiliation d'être traînée à Rome, demanda à son nouvel époux, pour son présent nuptial, une coupe empoisonnée. Le roi eut la lâcheté de la lui envoyer, et elle la vida courageusement.

L'histoire de Sophonisbe a souvent été traitée pour le théâtre. Sans parler de Trissino et d'autres vieux poëtes, Corneille en fit le sujet d'une de ses tragédies, puis après lui Lagrange-Chancel et Voltaire.

Tite Live, XXIX, 23; XXX, 3, 7, 12 à 15. — Polybe, XIV, 1, 7. — Appien, *Pun.*, 10, 27, 28.

SOPHRON (Σώφρων), poëte grec, né à Syracuse, vivait dans la seconde moitié du cinquième siècle avant J.-C. Contemporain de Sophocle, d'Euripide, d'Aristophane; plus jeune que le principal poëte de la comédie dorienne, Épicharme, il se distingua par l'invention ou le perfectionnement d'un genre dramatique nouveau, le *mime* (μῖμος). Comme aucune œuvre de ce genre ne nous est parvenue, il est impossible de dire avec précision en quoi il consistait. Il se peut que dans l'origine le mime fût un drame muet, l'auteur ne fournissant qu'un canevas ou livret que l'acteur interprétait par ses gestes; mais du temps de Sophron, et peut-être grâce à lui, la partie écrite se développa, et devint un petit drame, distingué seulement de la comédie par la simplicité de son sujet, le petit nombre des personnages, la familiarité du style. On peut le regarder comme un perfectionnement de ces tableaux scéniques destinés à peindre les mœurs communes et rustiques, qui étaient très-goûtés des populations doriennes et qui restèrent en honneur, même après que la comédie dorienne eut pris avec Épicharme tout son développement. Sophron donna à ces tableaux une forme plus littéraire; il y introduisit des pensées graves, morales, philosophiques, qui excitaient l'admiration de Platon; il choisit quelquefois des sujets pathétiques et qui touchaient à la tragédie. Les anciens distinguaient deux sortes de mimes, les *sérieux* (σπουδαῖοι) et les mimes *amusants* ou pour rire (γελοῖοι); ceux de Sophron étaient surtout du premier genre. On croit que plusieurs des tableaux ou *Idylles* de Théocrite provenaient des mimes de Sophron, et l'on sait que deux des plus beaux au moins en étaient directement imités. Dans ces deux tableaux Théocrite n'a fait que resserrer et revêtir d'une forme poétique deux mimes de Sophron écrits dans une forme plus libre, qui retenait à peine quelque chose de la versification. C'est une question de savoir si Sophron écrivit en prose ou en vers. Les fragments qui nous restent de lui ne peuvent se ramener à aucune combinaison rhythmique connue, mais on peut y discerner le retour fréquent de certaines mesures, et un certain arrangement de mètres qui les distinguent de la simple prose. La diction de Sophron est le vieux dorien, mêlé d'idiotismes siciliens et de locutions populaires et rustiques, comme il convenait à un auteur qui mettait en scène des pêcheurs et des bouviers. Quelque chose de ce mélange, mais atténué et adouci par le goût délicat d'un lettré alexandrin, se retrouve dans les idylles de Théocrite. Les fragments de Sophron, recueillis surtout dans des grammairiens qui les avaient cités à cause de particularités de langage, ne peuvent nous donner aucune idée de son talent, qui au jugement des anciens était digne d'Épicharme pour le sérieux de ses sentences morales, et qui par la gaieté rappelait la comédie athénienne. Les *fragments* de Sophron ont été recueillis par Blomfield dans le *Classical journal* de 1811, 380-390, et dans le *Museum criticum*, t. II, Cambridge, 1826. Ahrens les a donnés dans son traité *De dialecto dorica*, p. 464. L. J.

Fabricius, *Bibliot. græca*. — Grysar, *De comœdia Doriensium; de Sophrone mimographo*; Cologne, 1838. — Hermann, *Ad Aristot. Poet.*, I, 8. — Bernhardy, *Grundriss d. griech. Lit.*, t. II.

SOPRANI (*Raffaello*), biographe italien, né en 1612, à Gênes, où il est mort, le 2 janvier

1672. Il fut élevé chez les Jésuites. Sa constitution était si faible qu'il fallut beaucoup de ménagements pour le conserver à la vie. Il consacra aux arts du dessin et aux lettres la plus grande partie de sa vie, et compila, en l'honneur de sa patrie, des recueils oubliés aujourd'hui. Le regret d'avoir perdu sa femme le jeta dans un profond chagrin : il résigna sa charge de sénateur, et entra dans les ordres. On a de lui : *Scrittori della Liguria;* Gênes, 1667, in-4° : ouvrage superficiel et peu exact, inférieur à celui d'Oldoini; — *Vita di Tommasa Fiesca e della beata Caterina Fiesca Adorna;* ibid., 1667, in-4°; — *Vite de' pittori, scultori ed architetti genovesi;* ibid., 1674, in-4°, et 1768, 2 vol. in-4°, avec des additions de Ratti.

Notice, à la tête des *Vite de' pittori;* 1768.

SORANZO (*Giovanni*), doge de Venise, mort en décembre 1327. Après avoir commandé avec honneur les armées de la république, notamment en 1308, à la prise de Ferrare, il fut élu, le 23 juillet 1312, pour succéder à Marino Giorgi. C'était un homme brave et ferme, mais d'un caractère doux et modéré. Il gouverna avec sagesse, et fut un de ceux qui méritèrent le mieux de la patrie. Sous son règne la rébellion de Zara fut apaisée sans effusion de sang, et une courte guerre avec les Génois se termina par une victoire (1324); Venise se réconcilia avec le saint-siége, et l'interdit qui pesait sur elle depuis 1308 fut enfin levé par Clément V (1323), moyennant cent mille florins d'or. Ce doge eut pour successeur Francesco Dandolo.

Daru, *Hist. de Venise.* — *Art de vérifier les dates.*

SORBIÈRE (*Samuel*), littérateur français, né à Saint-Ambroix (Gard), le 17 septembre 1615, mort à Paris, le 9 avril 1670. Orphelin de bonne heure, il fut élevé dans la maison de son oncle, le savant Samuel Petit, qui aurait voulu le voir se consacrer au ministère évangélique; mais ne trouvant aucun attrait aux études théologiques, il alla à Paris, en 1639, pour suivre les cours de médecine. Après avoir été reçu docteur, il exerça son art en Hollande jusqu'en 1650, où il prit la direction du collége d'Orange. Sur la fin de 1653, il se rendit aux sollicitations de Suarez, évêque de Vaison, et embrassa le catholicisme. N'ayant pu réussir à faire augmenter la pension qu'on lui avait accordée, il partit pour Rome (1655); bien accueilli du pape et des cardinaux, il ne tira aucun profit de sa conversion. En 1656 il était à Paris, implorant sans aucune honte la protection de tout homme haut placé. Ses importunités lui valurent en 1660 le brevet d'historiographe du roi. Après la mort d'Alexandre VII (1667), il s'empressa d'accourir à Rome, et ne rapporta de ce voyage que quelques futiles présents. Sorbière avait fini cependant par posséder un assez bon nombre de bénéfices, dont chacun était sans doute minime, mais dont l'ensemble suffisait à le faire vivre honorablement. S'il était toujours dans la gêne, il ne pouvait s'en prendre qu'à son esprit inquiet, remuant et sans ordre. Il avait plus de réputation que de véritable science. « Il n'est pas sans lumières et sans savoir, dit de lui Chapelain; mais il ne voit et ne sait rien à fond. Tout ce qu'il a fait a pour but la fortune et point la gloire. Ce qui est cause qu'il passe partout pour adulateur de ceux dont il espère et pour satirique contre ceux qui ne lui donnent pas ce qu'il prétend. » En philosophie il était sceptique, d'ailleurs grand admirateur de Hobbes et de Gassendi, avec lesquels il était lié, et peu porté pour Descartes, contre lequel il a décoché plus d'un trait sanglant. Il mourut comme il avait vécu, s'il est vrai, comme le rapporte Graverol, qu'après trois mois d'une maladie causée par une hydropisie, « voyant qu'il ne lui restait pas d'espoir de guérison, il prit quatre grains de laudanum. » En outre d'un certain nombre d'opuscules sans importance, on a de Sorbière : une traduction de l'*Utopie* de Thomas Morus; Amsterdam, 1643, in-12; — *Discours sceptique sur le passage du chyle et sur le mouvement du cœur;* Leyde, 1648, in-12 : écrit sans valeur, d'après Gui Patin; — *Éléments philosophiques du citoyen*, par Th. Hobbes; Amsterdam, 1649, in-8° : traduction reproduite dans les *Œuvres de Hobbes* (Neufchâtel, 1787, 2 vol. in-8°); en 1647, Sorbière avait donné une édition du texte latin de cet ouvrage; Amsterdam, in-12; — *Lettres et discours sur diverses matières curieuses;* Paris, 1660, in-4° : quelques-unes des pièces sont réellement curieuses, entre autres celles où il est question de Descartes; — *Relations, lettres et discours sur diverses matières curieuses;* Paris, 1660, in-8° : ouvrage différent du précédent; — *De vita et moribus Petri Gassendi;* Londres, 1662, in-12 : imprimée d'abord en tête des *Œuvres* de Gassendi; Lyon, 1658; — *Relation d'un voyage fait en Angleterre;* Paris, 1664, in-12 : cet ouvrage fut supprimé par arrêt du conseil et l'auteur exilé à Nantes; ces rigueurs furent motivées par la liberté qu'il s'était donnée en parlant dans son livre du comte d'Ulfeld, qui avait épousé une fille naturelle du roi de Danemark; — *Epistolæ illustrium et eruditorum virorum;* Paris, 1669, in-8°. Sorbière a édité les *Mémoires et voyages du duc de Rohan* (Amsterdam, 1646, in-16), et d'autres écrits. On a un portrait de lui, gravé, en 1667, par Audran. M. N.

Sorberiana, sive excerpta ex ore Sam. Sorbière, ex musæo Fr. Graverol; Toulouse, 1691, in-12. — Niceron, *Mémoires*, t. IV et X. — Nicolas, *Hist. littér. de Nîmes*, t. Ier.

SORBIN DE SAINTE-FOI (*Arnaud*), prélat français, né le 14 juillet 1532, à Montech-en-Querci, mort le 1er mars 1606, à Nevers. Ce personnage, dont la plupart des auteurs ont laissé le nom dans l'oubli, et qui fut un des plus fougueux polémistes du seizième siècle, eut

les commencements les plus laborieux. Tout enfant il gagnait à pied Montauban chaque semaine, recherchait de tous côtés les moyens de s'instruire, et, soutenu par quelques âmes charitables, il rentrait dans son village pour se livrer seul à ses chères études. Cette insatiable curiosité d'esprit le conduisit à Toulouse, où, grâce à quelques protecteurs, il put achever son éducation. Il entra dans les ordres, fut reçu docteur en théologie, et obtint en 1557 la cure de Sainte-Foi de Peyrolières (diocèse de Toulouse), village dont, par reconnaissance, il voulut toute sa vie conserver le nom. Louis d'Est, archevêque d'Auch, ayant entendu parler de son mérite oratoire, l'appela dans son chapitre en qualité de théologal; Georges d'Armagnac, en montant en 1562 sur le siége de Toulouse, lui conféra le même emploi. Arnaud prêcha dans les églises de Toulouse, de Narbonne, de Lyon et de Paris, et en 1567 Catherine de Médicis l'attira à la cour, et lui donna le titre d'*ecclésiaste* ou prédicateur du roi. Adversaire déclaré de la réforme, dévoué en outre à la cause royale, il débuta dans la polémique par un traité de théologie apologétique, intitulé : *Trace du ministère visible de l'Église catholique romaine, prouvée par l'ordre des pasteurs et pères qui ont escrit et presché en icelle, avecque la remarque des algarades que l'hérésie calvinesque luy a données en divers temps* (Paris, 1568, in-8°), et le fit suivre d'une vingtaine d'écrits semblables, conçus dans un ton agressif et emporté, et dont un contemporain disait qu'en les lisant « on ne sait si l'on doit rire ou pleurer de tant d'impudence ou de vilainie ». La prose et les vers tentèrent également la verve de cet écrivain; mais on trouve chez lui plus de fougue que de talent véritable. Le style s'abaisse à la violence; quelquefois même, il descend jusqu'à l'injure; aussi ne devons-nous pas nous étonner que Sorbin ait été un des instigateurs de la sanglante nuit de la Saint-Barthélemy. Les *Mémoires de l'État de France sous Charles IX*, le témoignage de de Thou, les affirmations des historiens modernes sembleraient-ils insuffisants pour justifier cette grave imputation, que Sorbin lui-même viendrait là rendre évidente par l'apologie explicite qu'il a faite du massacre dans un pamphlet intitulé : *Le vray Resveille-matin pour la défense de la majesté de Charles IX* (Paris, 1574, in-8°); réimpr. sous le titre de *Vrai Resveille-matin des Calvinistes et Publicains françois* (Paris, 1576, in-8°), et publié en réponse au *Resveille-matin des François et de leurs voisins*, attribué à Th. de Bèze. Sorbin glorifie le crime du 24 août 1572, d'abord par deux hymnes en l'honneur de la Saint-Barthélemy, placés parmi les pièces préliminaires, puis dans une dissertation savante, divisée en quatre chapitres, et qui constitue le corps même du pamphlet. Il ne fut pas seulement à la mode par ses écrits, il le fut aussi pour ses oraisons funèbres, et dans ce genre il passe pour le prédicateur le plus abondant et le plus fleuri de son temps. Henri III lui conserva le titre de prédicateur du roi, et Sorbin, sur la prière de ce prince, consentit à prononcer, en l'église de Saint-Paul, les oraisons funèbres ou plutôt les panégyriques de Quélus et de Saint-Mégrin (31 mai et 25 juillet 1578). Cet acte de complaisance était le prix de sa promotion à l'évêché de Nevers, pour lequel il avait été sacré le 22 juillet de cette année. Dès que, le 8 octobre suivant, il eut pris possession de son diocèse, il paraît s'être livré avec assiduité à ses devoirs pastoraux; il n'intervient qu'à de rares intervalles dans les agitations de la Ligue, et son rôle comme écrivain polémiste cesse dès 1578. De même que les principaux chefs de la Ligue, il reconnut Henri IV après sa conversion, et jouit de la confiance de ce prince, qui, en 1595, le choisit pour aller à Rome obtenir du pape la levée des dernières excommunications lancées contre lui. En 1600, il fut l'un des juges de la conférence de Fontainebleau entre du Perron et du Plessis-Mornay. A cette époque, il se rendit à Orléans pour y prêcher le jubilé, fit imprimer un *Missel*, un *Bréviaire* et un *Rituel* à l'usage de son diocèse, et mourut après un épiscopat de vingt-huit années, pendant lequel il sut se concilier l'estime générale. L'âge, du reste, contribua sans doute à le calmer, et pour avoir de lui une juste idée, il faut le juger au point de vue du temps où il a vécu et des passions qu'il a partagées. Outre les ouvrages mentionnés, on a de lui : *Histoire de la ligue sainte contre les Albigeois, traduite de Pierre de Vaulx-Cernay*; Paris, 1569, in-8°; — *Conciles de Tholose, Béziers et Narbonne, ensemble les ordonnances du comte Raymond contre les Albigeois*; Paris, 1569, in-8°; — *Allégresse de la France pour l'heureuse victoire obtenue entre Coignac et Chastel-Neuf, le 13 mars* 1569; Paris, 1569, in-8°, en vers; — *Tractatus de Monstris*; Paris, 1570, in-16; trad. en français et inséré dans les *Histoires prodigieuses* de Boistuan; — *Description de la source, continuation et triomphe d'erreur*; Paris, 1570, in-8°, et 1574, in-4°, en vers; — *Histoire contenant un abrégé de la vie, mœurs et vertus de Charles IX*; Paris, 1574, in-8°; — *Huit Sermons de la résurrection de la chair*; Paris, 1574, in-8°; — *le Vray discours des derniers propos mémorables et trépas du feu roi Charles IX*; Paris, 1574, in-8°; — *Homélies* (dix-neuf) *sur l'interprétation des dix commandements de la loi*; Paris, 1575, in-8°; — *Advertissement apologétique au peuple françois*; Paris, 1575, in-8°; — *Exhortation à la noblesse pour la dissuader et détourner des duels*; Paris, 1578, in-12; — *Regrets de la France sur les misères des trou-*

bles; Paris, 1578, in-8°, en vers ; — *Homélies sur l'Épître canonique de saint Jude;* Paris, 1580, in-8°. Les oraisons funèbres qu'il a prononcées et qui ont été imprimées sont celles d'Anne de Montmorency (1567, in-8°), de Charles IX (1579), de Cosme de Médicis (1574), de Marguerite, duchesse de Savoie (1575), de Marie-Isabelle de France (1578), de Quélus et de Saint-Mesgrin (1578), du cardinal Charles de Bourbon (1595), de Louis, duc de Nivernois (1596), et de Marie de Clèves, princesse de Condé (1601). H. Fisquet.

Gallia christiana, t. XII. — L'Estoile, *Journal des règnes de Henri III et de Henri IV.* — De Thou, *Hist. mei temporis.* — Rey, *Vie d'Arn. Sorbin*; Montauban, 1860, in-8°. — Em. Vaïsse, *Étude hist. et biogr. sur Arnaud Sorbin;* Toulouse, 1862, in-8°.

SORBON (*Robert* de), fondateur de la Sorbonne, né le 9 août 1201, à Sorbon, près Rethel, mort le 15 août 1274, à Paris. L'un de ces pauvres écoliers qui demandaient l'aumône à Paris, et auxquels l'espoir d'obtenir un bénéfice ecclésiastique faisait supporter les rigueurs extrêmes de l'étude, il fut élevé au sacerdoce, reçu docteur, et pourvu d'un canonicat dans l'église de Cambrai. Ses sermons et ses conférences de piété lui acquirent une si grande réputation que Louis IX le nomma son chapelain, puis son confesseur. Dans le but d'aplanir aux écoliers pauvres les obstacles qu'il avait rencontrés dans le cours de ses études, il établit une société d'ecclésiastiques séculiers, qui, vivant en commun, n'avaient à s'occuper qu'à donner des leçons gratuites. Ceux de ses amis qui contribuèrent le plus à la nouvelle fondation furent Guillaume de Bray, archidiacre de Reims, Robert de Douai, chanoine et médecin de la reine, Geoffroi de Bar, plus tard cardinal, et Guillaume de Chartres, l'un des aumôniers du roi. Louis IX concourut aussi aux vues de son chapelain. Par un acte du 21 octobre 1250, ce prince, ou plutôt la reine Blanche, régente pendant la première croisade, céda « à maître Robert de Sorbon, chanoine de Cambrai, pour la demeure des pauvres écoliers, une maison qui avait appartenu à un nommé Jean d'Orléans, et les écuries contiguës de Pierre Pique-l'Ane (*Petri Pungentis-Asinum*) situées dans la rue Coupe-Gueule, devant le palais des Thermes ». Cet acte, le plus ancien que l'on connaisse pour la Sorbonne, ne comprend, comme donation royale, que ce que nous venons de citer, et le reste de l'acte contient l'échange de diverses maisons entre le roi et Robert. C'est ainsi que deux ans après fut fondé, en 1253, le collége qui, du nom de Robert, s'appela *la Sorbonne.* En février 1258, et en 1263, celui-ci fit deux autres échanges de maisons avec le roi, et pour reconnaître la générosité de Robert à pourvoir, par sa fondation et son zèle incessant, aux besoins des pauvres étudiants, on lui donna le titre de proviseur. Quoi qu'en dise du Boulay, il y eut dès les premiers jours de la fondation non point seize boursiers, mais des docteurs, des bacheliers boursiers et non boursiers, et de pauvres étudiants. Cette organisation subsista jusqu'en 1790. Robert ordonna que, pour être membre de son collége, on ne recevrait que des hôtes et des associés (*socii et hospites*), les uns et les autres soumis à divers examens avant leur réception; et comme il ne crut pas devoir exclure les riches, il reçut également des associés non boursiers (*socii non bursales*), obligés aux mêmes examens et aux mêmes exercices que les associés boursiers, avec cette seule différence qu'ils payaient à la maison cinq sous et demi parisis par semaine, somme égale à celle que l'on donnait aux boursiers. Robert voulut que tout se gérât et se réglât par les *socii*, qui étaient tous égaux et n'avaient ni supérieur ni principal. Outre la théologie, qu'on enseignait dans toutes ses parties, il voulut qu'il y eût toujours dans son collége des docteurs qui s'appliquassent particulièrement à la morale et à la solution des cas de conscience; ce qui fit que depuis son temps la maison de Sorbonne fut consultée de toutes les parties de l'Europe. Lorsqu'il eut établi solidement sa société pour la théologie, approuvée en 1259 par le pape Alexandre IV, Robert y ajouta, en 1271, un autre collége pour les humanités et la philosophie, lequel subsista jusqu'en 1635, où Richelieu le démolit pour bâtir sur son emplacement l'église actuelle de la Sorbonne. Devenu chanoine de Paris en 1258, Robert de Sorbon s'acquit une telle réputation par sa fondation, sa piété et ses ouvrages théologiques, que les princes même le consultaient souvent et qu'ils le prirent pour arbitre en quelques occasions importantes. Par son testament, de 1270, il légua à la Société de Sorbonne tous ses biens, qui étaient considérables. On a de Robert de Sorbon des ouvrages en latin qui montrent plus de piété que d'érudition; le style en est plat et même grossier. Les principaux sont : *De conscientia, Super confessione, Iter Paradisi*, tous trois insérés dans la Bibliothèque des Pères; de petites *Notes* sur l'Écriture, impr. dans l'édit. de Menochius, par le P. Tournemine; les *Statuts* de la maison et Société de Sorbonne, en 38 articles, statuts qu'il ne dressa qu'après avoir gouverné son collége pendant plus de dix-huit ans; un grand nombre de *sermons*, restés manuscrits dans la bibliothèque de Sorbonne. H. F.

Hist. litt. de la France, t. XIX. — H. Fisquet, *France pontificale, Archidiocèse de Paris.* — Moréri, *Dict. hist.* — Petin, *Dict. hagiographique*, t. II. — *Dict. hist. des auteurs ecclés.* — Richard et Giraud, *Biogr. sacrée.* — Du Boulay, *Historia Universitatis parisiensis.* — Gerard du Bois, *Hist. Eccles. parisiensis.* — Lebeuf, *Hist. du dioc. de Paris.*

SORDELLO, poëte italien, né vers la fin du douzième siècle, à Goito, près de Mantoue, mort après 1266. Fils d'un pauvre chevalier, il sentit de bonne heure une vocation décidée pour la poésie, et apprit à faire des vers en italien, en français et en provençal. Il était beau et avenant de sa personne, et avait une voix agréable;

il apprit par cœur les pièces d'une foule de poëtes, et se mit à parcourir la haute Italie de cour en cour, chantant ses vers et ceux d'autrui, à la fois troubadour et jongleur. Il demeura assez longtemps auprès du comte de San-Bonifazio, chef des Capuletti à Vérone; il chanta les louanges de la belle comtesse Cunizza, sœur d'Ezzelino III, et lui déclara un amour qui resta d'abord platonique. Après la brouille survenue entre le comte et Ezzelino, il aida ce dernier à enlever Cunizza, et alla vivre quelque temps à la cour d'Ezzelino. Mais il fut obligé de la quitter à la hâte, lorsqu'Ezzelino apprit que ses relations avec Cunizza n'étaient pas restées simplement poétiques. Il visita alors un grand nombre de châteaux des marches de Vérone et de Trévise; bientôt sa réputation s'étendit au delà des monts, et les Provençaux le regardaient eux-mêmes comme un arbitre en fait de poésie provençale. Dans un château des environs d'Udine, il séduisit la sœur du seigneur du lieu; fuyant la vengeance de celui dont il avait outragé l'honneur, il se rendit, vers 1245, en Provence, à la cour de Charles d'Anjou, qui l'accueillit bien, lui donna un fief et le maria. Après s'être fait dispenser d'accompagner Charles à la croisade, il visita les cours des rois d'Aragon et de Léon. En 1266 il accompagna Charles d'Anjou dans l'expédition contre Mainfroi; il tomba malade à Novare, et y resta pendant que l'armée s'avançait vers Naples. Il se plaignit d'être dans cet état abandonné sans secours par Charles, auquel le pape Clément IV fit à ce sujet des reproches, en exprimant la haute idée qu'il avait de la renommée de Sordello; Charles répondit par une petite pièce de vers, où il traite Sordello d'*injuste* et *plein de folie*. Ce dernier succomba d'une façon imprévue, comme nous l'apprend Dante, qui parle de lui avec les plus grands éloges au chant VI du *Purgatoire*. Tels sont les faits les moins douteux que Fauriel a extraits d'une foule de récits fabuleux sur la vie d'un personnage auquel Dante a fait une imposante et mystérieuse renommée, en le donnant, on ne sait pourquoi, comme le représentant du plus pur patriotisme italien (1). Il nous reste de Sordello une trentaine de pièces de poésie; quatre ont été impr. dans le recueil de Raynouard. Ce sont des *canzones* ou poésies amoureuses et des *sirventes* ou pièces satiriques. Parmi les premières il y en a où règne un ton très-noble, d'autres qui sont parsemées de traits gracieux et ingénieux; mais on n'y trouve guère que le fonds banal et convenu de sentiments et d'idées sur lesquels repose toute la poésie amoureuse des troubadours. En revanche, il montre dans ses *sirventes* beaucoup d'esprit et une originalité rare à cette époque; la plus célèbre est sa complainte sur la mort de Blacas, où il lance des traits d'excellente satire sur les rois et princes de l'Europe.

(1) Émeric David a fait dans l'*Histoire littéraire* deux personnages différents du Sordello de la *Divine Comédie* et du troubadour.

Tiraboschi, *Stor. della letter. ital.* — *Histoire littér. de la France*, t. XIX. — Dietz, *Geschichte der Troubadours*. — Fauriel, *Dante*, t. I, p. 504, et dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. IV.

SORDO (*Giovanni del*), dit *Mone da Pisa*, peintre, né à Pise, au dix-septième siècle. Il se fit connaître en peignant d'après les dessins d'autres artistes; et dans ses rares compositions originales, il se montre plutôt peintre que dessinateur; tel on le trouve à Saint-Martin de Pise, dans un tableau d'autel représentant l'*Annonciation*.

Lanzi. — Ticozzi. — Morrona, *Pisa illustrata*.

SOREL (*Charles*), sieur DE SOUVIGNY, littérateur français, né à Paris, vers 1597, mort dans la même ville, le 8 mars 1674. Il était fils d'un procureur au parlement, et neveu de l'historiographe de France Charles Bernard, qui se chargea de son éducation. Avant même d'avoir quitté le collége, il était déjà pris de cette fièvre de production qui le posséda toute sa vie. Les premiers ouvrages de sa jeunesse, les uns en vers, par exemple des odes à la louange de Louis XIII, les autres en prose, parurent sous le voile de l'anonyme ou du pseudonyme; plusieurs, comme *Francion*, obtinrent un énorme succès, qui était bien capable de l'enivrer. Néanmoins, les conseils de son oncle parvinrent à le détourner de la littérature légère, qu'il ne cultiva plus dès lors que par accidents, et, pour ainsi dire, à la dérobée. Il se consacra à l'étude de la science, de la littérature, de l'histoire, et en 1635 il succéda à Bernard dans les fonctions d'historiographe. Les lettres de Gui Patin renferment des détails curieux et assez abondants sur Sorel, qui s'était étroitement lié avec lui dès avant l'âge de vingt ans. Il nous apprend que c'était « un petit homme grasset, avec un grand nez aigu, qui regarde de près, qui paraît fort mélancolique et ne l'est point, fort délicat et souvent malade, homme de fort bon sens et taciturne. Il n'y a guère que moi, dit-il, qui le fasse parler et avec qui il aime à s'entretenir. » Il ajoute : « Je ne suis point savant comme lui, mais nous sommes fort de même humeur et de même opinion, presque en toutes choses; il n'est ni bigot, ni Mazarin, ni Condé. » On peut comparer ce portrait d'une part, avec celui qui est dû au burin de Michel Losne, de l'autre, avec la caricature satirique que Furetière a tracée du même écrivain, dans le *Roman bourgeois*, sous la transparente anagramme de Charroselles. Furetière, devenu son ennemi, on ne sait pourquoi ni comment, s'égaye sur la laideur et la saleté de cet écrivain; il l'accuse d'humeur médisante, de vanité et d'envie, et prétend qu'il avait la mesquine vanité de se faire passer pour gentilhomme. Sorel en effet se prétendait de la même famille que la *gentille* Agnès. Il ne se maria pas. Malgré son titre d'historiographe, que du reste il perdit plus

tard, une certaine fierté naturelle, son éloignement des coteries le maintinrent dans une extrême médiocrité de fortune. Il avait particulièrement en horreur la spéculation, alors si répandue, des dédicaces. Il a dédié son *Francion* à Francion lui-même (1). Sorel professa toute sa vie pour les lettres une ardeur infatigable. Quoique, dans sa *Bibliothèque française*, il s'étende avec complaisance sur ses livres de morale, de science et d'histoire, les seuls qu'il avoue franchement, c'est avant tout un écrivain satirique, employant l'observation familière et la raillerie bouffonne pour s'attaquer à la solennité, à l'emphase, au gonflement romanesque et prétentieux qui dominait dans la littérature de l'époque. On ne s'en douterait pas, et pourtant rien de plus vrai : Sorel est un précurseur de Boileau. Comme lui, quoique dans un autre but et en employant d'autres armes, il essaya une révolution contre la poésie officielle et les romans en vogue. Avec une vigueur moindre et un talent bien inférieur, il déclara la guerre au goût et aux modes de son temps, dont il prit toujours le contrepied (dans ses livres). Pour être un écrivain, il lui manque le style. Ses ouvrages ne sont guère que des ébauches mal dégrossies, qui valent plus par le but et l'intention que par la réalité.

Il est difficile d'énumérer tous ses écrits ; Niceron en compte trente-neuf, et sa liste est incomplète. Nous allons énumérer seulement les principaux et ceux qu'il paraît impossible de lui contester : *Les Amours de Floris et de Cléonthe ;* Paris, 1613, in-12, sous le pseudonyme de Moulinet du Parc; — *Les diverses fortunes de Cléagénor ;* — *Les Nouvelles françoises ;* 1623, in-8° ; réimp., avec additions, sous le titre de *Nouvelles choisies ;* — *La vraye Histoire comique de Francion, composée par Nicolas de Moulinet, sieur du Parc ;* Paris, 1622, in-8° ; cette première édition ne contenait que sept livres ; la seconde en contenait douze, et c'est sous cette nouvelle forme qu'elle a toujours reparu depuis. M. Em. Colombey en a donné une nouvelle édition dans la *Bibliothèque gauloise* (Paris, 1858, in-16). L'ouvrage eut un succès prodigieux : on le réimprima soixante fois dans le courant du siècle ; on le traduisit ou on l'imita dans beaucoup de langues, et Gillet de la Tessonnerie en tira sa comédie de *Francion* (1642). Néanmoins Sorel ne voulut jamais en avouer franchement la paternité, sans doute à cause des gravelures innombrables et souvent dégoûtantes qu'il renferme, et dont son titre d'historiographe lui faisait un devoir de rougir ; mais on sait, à n'en pas douter, par les témoignages des contemporains, qu'il est de lui. Son but, ainsi qu'il le proclame, fut de ressusciter le roman rabelaisien, pour l'opposer aux compositions tristement langoureuses qui commençaient à envahir la littérature. C'est un vrai roman picaresque, où une intrigue amusante se mêle à la peinture des mœurs du temps, surtout des mœurs populaires. On a beaucoup puisé dans *Francion*, et Molière même n'a pas dédaigné d'y prendre quelquefois son bien ; — *Le Berger extravagant, où, parmi des fantaisies amoureuses, on voit les impertinences des romans et de la poésie ;* Paris, 1627, 3 vol. pet. in-8° ; réimp. en 1633 et 1657, sous le titre de *l'Anti-roman*, qui marquait nettement le but. Cet ouvrage est une évidente imitation de *Don Quichotte*. On y trouve à chaque livre des remarques étendues qui témoignent de l'érudition la plus minutieuse et la plus pédantesque. *Le Berger extravagant* eut aussi un très-grand succès : on ne lui fit pas moins d'emprunts qu'à *Francion ;* Clerville et du Verdier l'imitèrent dans *Le Gascon extravagant* et *Le Chevalier hypocondriaque ;* Thomas Corneille en tira une comédie ou pastorale burlesque du même titre (1653) ; — *La Science universelle ;* Paris, 1635-1644, 4 vol. in-12. Sorel a donné *l'Ordre et le sujet* de cet ouvrage, auquel il attachait une très-grande importance, à la fin de sa *Bibliothèque françoise ;* — *Histoire de la monarchie françoise ;* Paris, 1636, 2 vol. in-8° ; — *La Maison de jeux ;* Paris, 1642, in-8° : recueil de nouvelles comiques, bourgeoises, satiriques, de divertissements et de jeux d'esprit ; — *Nouveau Recueil des pièces les plus agréables de ce temps ;* Paris, 1644, in-8° ; — *Polyandre, histoire comique ;* 1648, in-12 ; — *Discours sur l'Académie françoise, pour savoir si elle est de quelque utilité aux particuliers et au public ;* Paris, 1654, in-12. C'est aussi à Sorel que l'on attribue généralement le *Rôle des présentations faites aux grands jours de l'éloquence françoise sur la réformation de notre langue*, publié dès le début de l'Académie (in-8°, s. d.), bien qu'il ait décliné la paternité de cet opuscule ; — *Relation de ce qui s'est passé au royaume de Sophie depuis les troubles excités par la rhétorique et l'éloquence ;* Paris, 1659, in-12 : allégorie satirique, dans un genre alors très en vogue ; — *Description de la grande isle de portraicture ;* Paris, 1659, in-12 : dirigée contre la mode des portraits dans les ouvrages de l'époque ; — *Histoire de la monarchie françoise sous le règne de Louis XIV ;* Paris, 1662, 2 vol. in-12 ; — *Bibliothèque françoise ;* Paris, 1664, in-12 ; 2e édit., revue et augmentée, 1667, in-12. Cet ouvrage est un de ses plus utiles, et on le consulte encore avec fruit. On peut joindre encore à cet ouvrage celui qu'il publia sous le titre de : *La Connoissance des bons livres ;* 1673, in-12. Sorel a fait

(1) Il n'est pas entièrement exact, comme on l'a répété d'après Niceron, qu'il se soit toujours abstenu de dédicace, car il a dédié son *Orphize de Chryzante* à Mgr de Baradat ; mais il était si jeune alors qu'on peut bien lui pardonner cette faute unique.

également une *Suite* à la *Polixène* de Molière, et il a terminé deux ouvrages que son oncle avait laissés inachevés, la *Généalogie de la maison de Bourbon* (1636) et l'*Histoire de Louis XIII* (1646). Victor FOURNEL.

Lettres de Gui Patin, année 1653. — Sorel, *Biblioth. françoise*, l'avant-dernier chapitre, p. 391 et suiv. de la 2e édit. — Niceron, *Mémoires*, t. XXXI. — Demogeot, *Tableau de la littér. française au dix-septième siècle*, p. 327 et suiv. — *Athenæum français*, 1856, p. 457. — Brunet, *Manuel du libraire*, nouv. édit.

SOREL (*Agnès*). *Voy.* AGNÈS.

SOSIBIUS (Σωσίβιος), sculpteur athénien, d'une époque incertaine. Il est l'auteur d'un très-beau vase qui se trouve au musée du Louvre. Ce vase, de deux pieds de haut, est orné de huit figures en relief, dont deux représentent Artémis (Diane) et Hermès, tandis que les six autres représentent un sacrifice. Les deux divinités sont conçues dans le style archaïque, mais les six autres figures sont exécutées avec tant de liberté et de grâce qu'on a supposé que Sosibius était contemporain de Phidias, hypothèse qui n'est pas contredite par l'ornementation architecturale du vase. Y.

Clarac, *Musée du Louvre*. — Nagler, *Künstler-Lexicon*.

SOSIGÈNE (Σωσιγένης), philosophe et astronome grec, né en Égypte, vivait dans le premier siècle avant J.-C. On ne sait rien de sa vie, sinon qu'il appartenait à l'école péripatéticienne, qu'il écrivit sur l'astronomie et qu'il fut employé par Jules César pour la réforme du calendrier romain. Les Romains comme les Grecs employaient pour la division de l'année des mois lunaires qu'ils tâchaient de faire concorder avec les saisons au moyen de cycles d'omissions et d'intercalations, c'est-à-dire en retranchant ou en ajoutant un ou plusieurs jours au bout d'une certaine période. Ce système luni-solaire, fort compliqué, avait assez bien réussi en Grèce, où il était réglé par des astronomes (*voy.* CALLIPPE et MÉTON); mais à Rome, où il était entre les mains des patriciens et des prêtres, il avait produit une confusion complète. Ainsi les mois d'hiver avaient fini par tomber en été et même en automne. Pour remédier à ce désordre, Jules César, d'après l'avis de Sosigène, emprunta le système des Égyptiens. Chez ceux-ci l'année purement solaire comprenait 365 jours, et se divisait en mois sans égard pour le cours de la lune. Cette année était trop courte de 5 heures 48^m 46^s; et comme les Égyptiens n'employaient pas d'intercalations, il en résultait un écart qui faisait passer chaque mois par toutes les saisons jusqu'à ce qu'il revînt à son point de départ dans une période de 1,461 ans (1,461 années égyptiennes ne faisaient que 1,460 révolutions solaires). Sosigène pourvut à cette différence en intercalant tous les quatre ans un jour supplémentaire. Mais soit par quelque erreur de sa part, soit que ceux qui étaient chargés à Rome d'appliquer son calendrier l'eussent mal compris, au lieu d'intercaler un jour tous les quatre ans, ils l'intercalèrent tous les trois ans, de sorte qu'au bout de trente-six ans il y avait entre l'année réelle et l'année *julienne* une différence de trois jours. Auguste y remédia en ordonnant que dans les douze années suivantes on n'intercalerait pas. On a supposé que Sosigène était resté à Rome pendant tout ce temps, et qu'il avait aidé à réparer l'erreur remarquée dans son calendrier; mais cette erreur aurait-elle pu se commettre sous ses yeux? Il est certain du reste que lui-même, en fixant la durée de la révolution solaire à 365 jours 6 heures, il s'était trompé en plus de 11 minutes et 9 secondes, de sorte que son année devait rétrograder d'un jour environ en 183 ans. Cette erreur, qui était déjà sensible du temps du concile de Nicée, ne cessa de s'accroître avec le temps et finit par provoquer la réforme du pape Grégoire XIII (*voy.* ce nom), laquelle détermina notre calendrier actuel. En Europe le calendrier julien ou de Sosigène n'est plus en usage que chez les Russes et les chrétiens du rit grec. L. J.

Pline, *Hist. nat.*, II, 8; XVIII, 25. — Fabricius, *Biblioth. græca*, t. IV, p. 34. — Weidler, *Hist. astron.* — Montucla, *Hist. des mathématiques*.

SOSITHÉE (Σωσίθεος), poëte grec, vivait dans le troisième siècle avant J.-C. On le fait naître diversement, à Syracuse, à Athènes, à Alexandreia dans la Troade. Tout ce que l'on sait de lui, c'est qu'il fut un poëte distingué de l'école d'Alexandrie, et qu'il appartenait à la pléiade tragique. Il semble avoir cultivé de préférence le drame pastoral, qui se rapprochait du drame satirique des Athéniens, mais qui tenait aussi aux compositions mimiques et bucoliques des Doriens de Sicile. Il nous reste vingt-quatre vers de son *Daphnis* ou *Lityerse*. Par le choix de ses sujets il rappelle Théocrite, son contemporain et son compatriote, si Sosithée était de Syracuse. L. J.

Suidas, au mot Σωσίθεος. — Clinton, *Fasti hellenici*, t. III. — Welcker, *Griech. trag.*, p. 1052. — Wagner, *Fragm. trag. Græcæ*, dans *Bibl. grecque* de A.-F. Didot.

SOSTHÈNE (Σωσθένης), général macédonien, vivait dans le troisième siècle avant J.-C. Dans la période de confusion qui suivit la mort de Ptolémée Céraunus et les règnes éphémères de Méléagre et d'Antipater, au milieu des dangers créés par l'invasion des Gaulois, Sosthène, distingué par ses talents militaires et sa naissance noble, fut choisi pour chef suprême des Macédoniens. Il obtint d'abord quelques avantages, et parvint à chasser de la Macédoine les envahisseurs commandés par Belgicus; mais les Gaulois revinrent à la charge, sous les ordres de Brennus, et forcèrent Sosthène à s'enfermer dans les forteresses du pays. Heureusement pour lui les Gaulois, au lieu de profiter de leur victoire, se dirigèrent sur la Grèce. Sosthène, avec ou sans le titre de roi, continua pendant près de deux ans encore à gouverner la Macédoine. L. J.

Justin, XXIV, 5, 6. — Eusèbe, *Chron.*

SOSTRATE (Σώστρατος), architecte grec, né à Cnide, vivait vers la fin du quatrième siècle avant J.-C. Il était fils de Dexiphane. Deux ou-

vrages contribuèrent surtout à sa célébrité, le phare d'Alexandrie et la colonnade de Cnide. Le premier fut construit par l'ordre de Ptolémée fils de Lagus. On raconte que l'architecte n'ayant pas obtenu la permission d'inscrire son nom sur cet édifice, où Ptolémée voulut figurer seul, éluda cette défense de la manière suivante : il creusa son nom sur des pierres de l'édifice, puis il recouvrit cette pièce d'une matière moins résistante, qui portait inscrit le nom du roi. Ce subterfuge est d'autant moins probable que Pline loue expressément Ptolémée d'avoir permis à l'architecte de graver son nom sur le phare. La colonnade de Cnide supportait une terrasse qui servait de promenade; on ne sait rien de plus de cette construction, qui formait probablement une longue série d'arcades. Si ces arcades s'étendaient en droite ligne ou si elles formaient l'enceinte d'une place publique, c'est ce que nous ignorons; mais l'idée d'une terrasse soutenue par des colonnes, de manière à former une promenade suspendue (*pensilis ambulatio*) paraît appartenir en propre à Sostrate; du moins Pline lui attribue l'honneur d'avoir élevé le premier un monument de ce genre. L. J.

Pline, *Hist. nat.*, XXXVI, 12.— Strabon, XVII. — Suidas et Étienne de Byzance, au mot Φάρος. — Lucien, *De conscribenda historia; Amor.* — Philon de Byzance, *De sept. miraculis* (édit. d'Orelli). — Hirt, *Gesch. d. Baukunst*, t. II, p. 160.— R. Rochette, *Lettre à M. Schorn.*

SOTADE (Σωτάδης), poëte grec, né à Maronée, en Thrace (ou, selon d'autres, en Crète), vivait dans le troisième siècle avant J.-C. Il dut une infâme célébrité à des ouvrages licencieux, qui trouvèrent chez les écrivains d'Alexandrie de nombreux imitateurs, entre autres Alexandre l'Étolien, Pyrès ou Pyrrhus de Milet, Alexas, Théodore, Timocharidas, Xénarque. Suidas prétend que ces ouvrages étaient en vers, mais Sotade avait composé aussi des vers; car les *vers sotadiques* (Σωτάδεια ᾄσματα) n'étaient pas moins fameux que ses *Contes ioniens* (Ἰωνικοὶ λόγοι). A l'impureté de la pensée et des expressions Sotade joignit pour son malheur des attaques violentes contre de grands personnages, et même contre des souverains. Ptolémée Philadelphe, offensé de quelques vers injurieux au sujet de son mariage avec sa sœur Arsinoé, fit jeter le poëte en prison, et l'y laissa longtemps. Suivant Athénée Sotade attaqua Lysimaque et Ptolémée, et s'étant enfui d'Alexandrie, il tomba au pouvoir de Patrocle, général de Ptolémée, qui le fit enfermer dans un coffre de plomb et précipiter dans la mer.

Il ne nous reste de ses ouvrages que quelques vers et les titres suivants : *Adonis* (Ἀδωνις); *l'Amazone*, (Ἀμαζών); *la Descente dans l'enfer* (Εἰς ᾅδου κατάβασις); *l'Iliade* (Ἰλιάς); *Priape* (Πρίηπος). Le nom de *poëmes sotadiques* resta en usage chez les anciens pour désigner des œuvres du genre licencieux. L. J.

Suidas, au mot Σωτάδης. — Fabricius, *Bibl. græca*, t. II, p. 495. — Smith, *Dictionary of greek biography.*

SOTER (Saint), pape, né à Fondi, près de Naples, mort à Rome, le 22 avril 177. Il fut élu le 1er janvier 162 ou 168 pour succéder à Anicet. On a rendu hommage à sa charité, et on assure qu'il s'opposa à la propagation des doctrines de Montanus. Sa mémoire est honorée le 22 avril par les martyrologes, bien qu'on ne sache point s'il a été victime d'une persécution. Il eut Éleuthère pour successeur.

Rohrbacher, *Hist. univ. de l'Église.*

SOTO (*Hernandez* DE), explorateur espagnol, né vers 1496, à Villanueva (Estramadure), mort le 25 juin 1542. Vers 1520 il passa au Pérou, avec Ponce de Léon. Résolu, intelligent, infatigable, il entra bientôt fort avant dans la faveur des Pizarre, et ceux-ci l'employèrent en mainte occasion périlleuse ou délicate; ainsi il fut chargé particulièrement de la garde d'Atahualpa, lorsque l'inca eut perdu sa liberté. Il revint ensuite à Caxamarca, où il fit des affaires excellentes. Il jouissait paisiblement à Séville des richesses qu'il avait acquises; il avait épousé une dame de haut lignage, lorsque les récits exagérés de Nuño Cabeça de Vacca sur la Floride lui inspirèrent le désir de tenter la conquête d'une contrée qu'il croyait être un second Pérou. Il vendit ses biens, réunit une troupe de six cent vingt hommes, et de cent vingt-trois cavaliers, arma à ses frais quatre navires, et obtint de Charles-Quint le titre *d'adelantado* des terres de la Floride et celui de gouverneur de Cuba. Il quitta San-Lucar en avril 1538, relâcha quelque temps à la Havane, et reprit la mer le 12 mai 1539. Le jour de la Pentecôte il était devant les côtes de la Floride; mais, comme il le dit lui-même, on manqua le port de cinq ou six lieues, « sans qu'aucun des pilotes pût reconnaître où l'on était ». Le débarquement s'effectua à la Baya Honda. De là Soto se dirigea avec six cents hommes vers les régions de l'ouest, puis au nord-est, sans avoir d'autre but que celui de chercher de l'or. Il apprit d'un chef indigène à quel point il s'était abusé sur l'état d'un pays dont il cherchait avec une sorte d'aveuglement systématique les trésors imaginaires. Ce fut alors qu'à travers la Georgie il s'aventura au sein de la chaîne des Apalaches; mais auparavant il renvoya sa jeune femme à la Havane, et ordonna aux bâtiments de l'expédition de remonter la côte. Il pénétra dans une province appelée Cositachiqui, gouvernée par une femme, et renfermant des richesses d'une nature particulière et qui eussent bien pu contenter l'avidité de Soto, s'il n'eût été préoccupé surtout de l'abondance des métaux précieux qu'il prétendait découvrir. C'était une sorte d'Eldorado, capable d'approvisionner les cours d'Europe des perles les plus belles et les plus grosses; celles qu'on y réunissait en si grande abondance étaient malheureusement presque toutes altérées par le feu. Tout cela fut dédaigné par Soto, au grand chagrin de son armée, déjà exténuée, et qui n'aspirait

qu'à prendre quelque repos dans ce beau pays.

De grandes misères l'attendaient dans sa marche vers le Mississipi, qu'il traversa heureusement vers Chisca, la province opulente où il prétendait s'arrêter. Les attaques des Indiens se multiplièrent; presque partout les vivres étaient en quantité insuffisante; les chevaux succombaient de fatigue comme les hommes; ces alternatives de succès inattendus et de misères poignantes font de l'expédition inutile de Soto un récit des plus attachants; il s'y mêle malheureusement trop de cruautés exécutées en pure perte. Déçu partout, Soto errait sur les rives du Mississipi, songeant à gagner par terre la Nouvelle-Espagne, lorsque le découragement s'empara de lui. Il tomba dangereusement malade; il y avait trois ans que, dévoré par l'ambition et la cupidité, il menait cette vie vagabonde, et il se voyait à bout de ressources. Avant de mourir il désigna pour lui succéder dans le commandement Moscoso, son lieutenant. On l'enterra dans le sable, sous l'appentis où il était mort; puis on l'exhuma dans la nuit, on emplit son suaire de sablon grossier, et une pirogue le conduisit au beau milieu du fleuve. Ce fut le Mississipi qui lui servit de tombeau. F. D.

Garcilasso de la Vega, *Hist. del adelantado Hermando de Soto;* Madrid, 1723, in-fol. — *Histoire de la conqueste de la Floride, écrite en portugais par un gentilhomme de la ville d'Elvas;* Paris, 1685, in-12. — *Collection d'ouvrages relatifs à l'Amérique*, publ. par M. Henri Ternaux (récit du chapelain de l'expédition).

SOTWEL. *Voy.* SOUTHWELL.

SOUBEYRAN (*Pierre*), graveur suisse, né le 6 novembre 1709, à Genève, où il est mort, en 1775. Il était fils d'un serrurier du Languedoc, qui s'était expatrié pour cause de religion. De bonne heure il s'appliqua au dessin, et reçut des leçons de Gardelle l'aîné, qui l'avait pris en affection. Le professeur Burlamachi s'intéressa aussi à lui, et l'envoya à ses frais à Paris (1730), en le recommandant à des artistes distingués. Soubeyran s'attacha à la théorie de l'art autant qu'à l'exécution, et fut compté au nombre des habiles graveurs de son temps. Il fit en outre faire des progrès à l'impression en couleur. Lorsqu'on parvint, en dépit de la résistance du parti dévot, à fonder à Genève une école de dessin, il en fut nommé directeur (14 mai 1748), avec un modique traitement de 1,300 fr. environ; mais il ne revint qu'en 1750 dans sa patrie. Ses principales estampes sont : *la Conversion de S. Bruno*, de Le Sueur; *la Belle villageoise*, de Boucher; *une Jeune fille devant son miroir*, de Natoire; six *Paysages*, de Lucas van Uden; la plupart des planches du *Traité des pierres antiques* de Mariette, d'après Bouchardon; des vignettes pour la *Galerie de Versailles*, de Massé, etc.

Mariette, *Abcdario.* — Nagler, *Künstler-Lexicon.* — Rigaud, *Des beaux-arts à Genève.*

SOUBISE (*Benjamin* DE ROHAN, seigneur DE), capitaine protestant, né en 1583, à La Rochelle, mort le 9 octobre 1642, à Londres. Troisième fils de René de Rohan et de Catherine de Parthenay l'Archevêque, il était frère puîné du célèbre duc de Rohan (*voy.* ce nom), et n'eut pas moins de zèle que lui pour la défense de la religion réformée. Il apprit le métier des armes sous le prince Maurice, en Hollande. Après avoir assisté en 1611 à l'assemblée de Saumur, il entra en 1616 dans le parti de Condé; mais ce fut dans la dernière guerre religieuse, en 1621, qu'il déploya, sinon les talents, du moins la hardiesse d'un capitaine d'aventure. Tandis que son frère organisait la révolte dans le midi, il fut chargé de soulever les provinces de l'ouest; puis, s'enfermant dans Saint-Jean d'Angely, il défia pendant près d'un mois l'armée royale. Obligé de se rendre à discrétion (23 juin 1621), il obtint son pardon de Louis XIII, après lui avoir juré une inviolable fidélité. A six mois de là il oublia son serment, et reprit les armes : son premier exploit fut la conquête de l'île d'Oleron et de Royan. En 1622 il ravagea le Poitou, s'empara des Sables d'Olonne, et commit à Luçon mille excès; Louis XIII se mit à sa poursuite, et l'atteignit dans l'îlot de Rié, à l'embouchure de la Vie. Quoiqu'il eût sous ses ordres trois mille hommes de pied et huit cents chevaux, et qu'il occupât une position presque imprenable, « une terreur panique le saisit, dit *la France protestante*, et il s'enfuit, dans la nuit du 14 au 15 avril, abandonnant son infanterie, qui fut massacrée, noyée ou prise et envoyée aux galères ». Malgré l'accueil sévère qu'il avait reçu à La Rochelle, il passa en Angleterre, équipa à ses frais dix bâtiments légers, et dévasta les côtes de la Saintonge et du Poitou. Il faisait la guerre pour son compte, laissant à ses coreligionnaires la liberté de le désavouer s'il ne réussissait pas. Aussi une telle audace le fit-elle déclarer criminel de lèse-majesté (15 juillet 1622). En 1625 Soubise ouvrit la campagne par un avantage marqué, qu'il n'obtint, dit-on, que par une indigne supercherie : à la tête d'une petite flottille, montée par quatre cents hommes déterminés, il assaillit dans le port de Blavet l'escadre royale, et brûla le vaisseau amiral (17 janvier). Au mois de juin il remonta la Garonne et occupa Castillon; le 19 juillet il battit la flotte batave, qui était venue en aide aux Français, et lui coula quatre ou cinq bâtiments. La flottille calviniste ayant été bloquée le 15 septembre suivant dans la fosse de l'Oie (île de Ré), Soubise en laissa le commandement à Guiton, et se rendit dans l'île pour empêcher le débarquement des royalistes; il fut complétement défait, bien qu'il se fût conduit selon le témoignage de Rohan, « en bon capitaine et vaillant soldat ». A la paix de 1626, il vit sa baronnie de Fontenay érigée en duché-pairie; les lettres patentes, il est vrai, ne furent pas enregistrées. La guerre s'étant rallumée (1627), il chercha à compromettre les Rochelois dans une alliance étroite avec l'Angleterre; ceux-

ci résistèrent, voulant avant tout rester Français, et n'admirent point dans leur port la flotte de Buckingham. Soubise revint en septembre 1628 sur les vaisseaux du comte de Lindsay; mais les tentatives pour forcer la digue qui bloquait La Rochelle furent infructueuses, et après avoir vainemement tenté un accommodement avec le cardinal, il revint à Londres. Malgré l'abolition qui lui fut accordée par l'édit de grâce, il refusa de retourner dans sa patrie. Il fut inhumé dans l'abbaye de Westminster.

Haag frères, *France protest.* — Massiou, *Histoire de Saintonge.*

SOUBISE (*François* DE ROHAN, prince DE), chef de la branche de Rohan-Soubise, né en février 1631, mort le 24 août 1712, à Paris. Il était fils d'Hercule de Rohan (*voy.* ce nom), duc de Montbazon, et de la belle Marie d'Avaugour, sa seconde femme. Après avoir servi comme volontaire en Hongrie, il obtint en 1667 une sous-lieutenance dans les gendarmes de la garde du roi, qu'il commanda comme capitaine en 1673. Sans talents militaires, mais officier ferme et brave, il prit part aux campagnes de la Franche-Comté, de la Hollande et de la Flandre, fut blessé à la bataille de Senef, et se retira après celle de Steinkerque. Il fut fait maréchal de camp en 1675, et lieutenant général le 25 février 1679. Le gouvernement du Berri lui fut donné en 1681, et il l'échangea en 1692 contre celui de Champagne et de Brie. Sa fortune s'élevait à sa mort à 400,000 livres de rente. La baronnie de Soubise, que lui avait apportée sa seconde femme, avait été érigée en principauté (mars 1667).

Cette seconde femme, *Anne* DE ROHAN, née en 1648, de Henri Chabot et de Marguerite de Rohan, fut la plus secrète mais la plus avide des maîtresses de Louis XIV. Elle avait épousé son cousin le 27 avril 1663; Mme de Chevreuse, qui avait fait ce mariage, eut assez de crédit pour la faire admettre parmi les dames du palais. « Une fois à la cour, dit Saint-Simon, sa beauté fit le reste. » Le roi s'en éprit. Ce fut chez la maréchale de Rochefort, « accoutumée au métier, » que se donnèrent les rendez-vous. Cette intrigue, née durant la faveur de Mme de Montespan, se prolongea une dizaine d'années, et lorsqu'il « n'y eut plus rien entre eux », l'amitié et la considération subsistèrent; de sorte que la fortune et les honneurs des Rohan dérivèrent en grande partie de cette source empoisonnée. Quant à M. de Soubise, s'il ne prit pas le parti honnête, il s'en tint au plus utile : on le vit rarement à la cour, « il se renferma dans le gouvernement de ses affaires domestiques, et ne fit jamais semblant de se douter de rien ». Il se mit au-dessus des préjugés, et préféra les intérêts de sa famille à « un affront obscur et demi-caché ». Saint-Simon les accuse en maint endroit d'avoir eu l'un et l'autre une conduite « toute dressée à ce but ». Jusqu'à la dernière heure Mme de Soubise, sans cesse tourmentée par l'ambition, entretint son commerce de lettres avec le roi et Mme de Maintenon. Sa beauté lui coûta la vie : afin de conserver l'éclat de son teint, elle s'était condamnée au régime le plus austère; mais quand l'âge commença à ne plus s'en accommoder, elle voulut y persister, gagna une maladie scrofuleuse, et *pourrit*, dit Saint-Simon, sur les meubles de son magnifique hôtel de Guise. Elle mourut le 3 février 1709, à Paris, à l'âge de soixante et un ans, peu regrettée, même des siens, pour qui elle avait tant agi.

M. de Soubise n'avait point eu d'enfants de sa première femme, Catherine de Lyonne, veuve du marquis de Nonant, morte le 10 août 1660, à vingt-sept ans. La seconde lui en donna onze, entre autres : *Louis*, prince de Rohan, né en 1666, colonel d'un régiment de cavalerie, mort le 5 novembre 1689, d'une blessure qu'il avait reçue dans la guerre de Flandre; *Armand-Gaston*, cardinal de Rohan (*voy.* ce nom), et le suivant.

Hercule-Meriadec, fils des précédents, né le 8 mai 1669, à Paris, mort le 26 janvier 1749, fut connu sous les titres de *duc de Rohan-Rohan* et de *prince de Rohan*. Il prit le parti de l'épée après la mort de son frère aîné (1689), et fit comme mestre de camp ses premières armes aux batailles de Steinkerque et de Nerwinde. Il continua de servir avec bravoure dans les guerres de Flandre, reçut un coup de feu à Ramillies, combattit à Malplaquet, et assista aux siéges du Quesnoy, de Landau et de Fribourg. Le 26 octobre 1704 il avait été nommé lieutenant général. Le roi lui accorda ce que sa mère avait demandé avec tant d'instances : il érigea sa terre de Fontenay en duché-pairie (oct. 1714), en lui permettant d'y ajouter le nom redoublé de Rohan-Rohan (1). En 1721 il fut chargé d'aller recevoir sur la frontière l'infante d'Espagne et de remettre aux Espagnols la princesse de Montpensier. Au sacre de Louis XV (1722), il représenta le grand-maître de France. Comme son père, il fut mis en possession du gouvernement de Champagne. Il se maria deux fois : d'abord, en 1694, avec Anne-Geneviève de Levis, veuve du prince de Turenne, morte le 21 mars 1727, à Paris; puis, en 1732, avec la duchesse douairière de Pecquigny, petite-fille de Dangeau.

SOUBISE (*Louis-François-Jules* DE ROHAN, prince DE), fils du précédent, né le 16 janvier 1697, fut reçu en 1717 capitaine des gendarmes du roi en survivance de son père; il avait épousé, en 1714, Anne-Julie-Adélaïde de Melun, fille du prince d'Espinoy, qui fut adjointe en 1722 à Mlle de Ventadour comme gouvernante des enfants de France. Une épidémie de petite vérole emporta les deux époux, l'un le 6 mai, l'autre le 18 mai 1724. Ils eurent cinq enfants, parmi lesquels *Charles*, qui suit, et *Armand*, cardinal (*voy.* ROHAN).

(1) Benjamin de Soubise avait obtenu de Louis XIII une faveur semblable pour ce même domaine.

La Chesnaye-Desbois, *Dict. de la noblesse.* — Saint-Simon, Dangeau, *Mémoires.*

SOUBISE (*Charles* DE ROHAN, prince DE), maréchal de France, fils du précédent, né le 16 juillet 1715, à Paris, où il est mort, le 4 juillet 1787. Orphelin dès 1724, il fut élevé par son grand-père. A seize ans, il entra dans les mousquetaires, et devint à dix-neuf ans capitaine de la compagnie des gendarmes de la garde; il reçut en même temps le gouvernement de la Champagne. Ses succès à la cour furent rapides et brillants : à peu près du même âge que Louis XV, il entra si avant dans son intimité que ses contemporains l'appelaient l'*ami de cœur du roi*. D'un caractère facile, il eut de plus l'habileté d'être du parti de toutes les favorites qui se succédèrent depuis Mme de Châteauroux, « avec laquelle, au dire du duc de Luynes, il était fort ami et depuis longtemps, » jusqu'à Mme du Barry, dont il rechercha l'alliance en mariant Mlle de Tournon, sa parente, avec le vicomte du Barry. Aide de camp du roi, qu'il suivit dans les campagnes de Flandre (1744-47), il fut un de ceux que Louis XV conviait le plus souvent à ces *soupers des cabinets* où régnait la plus étrange familiarité. Veuf de deux premières femmes (*voy.* ci-après), il épousa, le 24 décembre 1745, la princesse Christine de Hesse-Rhinfeld, peu riche, mais, d'après de Luynes, « jeune, fort bien élevée, grande, bien faite, la peau fort brune »; il mit le sceau à sa faveur en s'alliant à la famille royale, par le mariage de sa fille aînée avec le prince de Condé (3 mai 1753). Cette union, œuvre de Mme de Pompadour, ne fut pas vue avec plaisir par les princes du sang, qui protestèrent contre la qualité de *très-haut et très-excellent prince*, que prit Soubise; mais vainement, le roi ne voulant « rien juger ni faire juger ». Profitant de cette faveur pour soutenir les prétentions de la maison de Rohan à prendre rang au-dessus des autres pairs, immédiatement après les princes du sang, il présenta plus d'une fois au roi des mémoires tendant à contester aux pairs le droit de porter les plats à la cène (avril 1749) ou le goupillon (février 1751), et fit rédiger, en 1771, par l'abbé Georgel, un long mémoire, qui fit alors beaucoup de bruit. Brigadier de cavalerie le 17 janvier 1740, la guerre qui s'ouvrit bientôt lui valut le brevet de maréchal de camp (14 mai 1743) : il prit part à la bataille de Dettingen, assista en 1744 aux siéges de Menin, d'Ypres, de Furnes, et eut le bras droit cassé devant Fribourg. Puis il contribua beaucoup à la victoire de Fontenoy, en secondant le comte de la Marck dans la défense obstinée du poste d'Antoing, et il se trouva aux batailles de Raucoux et de Lawfeld. Le 1er janvier 1748, il fut nommé lieutenant général. Revenu à la cour, après la paix d'Aix-la-Chapelle (18 oct. 1748), il devint l'ami dévoué de Mme de Pompadour, et l'aida de tout son pouvoir à renverser Maurepas. A la mort du jeune duc de Boufflers (1751), il reçut l'important gouvernement de la Flandre en échange de celui de Champagne. Quand éclata la guerre de Sept ans (1756), il eut part, sous le maréchal d'Estrées, à l'envahissement de la Westphalie. Après la victoire d'Hastembeck (20 juillet 1757), chargé de coopérer au plan conçu par Pâris-Duverney et Richelieu, il se réunit en Thuringe au contingent des cercles, commandé par le prince de Saxe-Hildburghausen. Richelieu, parvenu à Halberstadt, n'avait qu'à se joindre à Soubise pour accabler Frédéric II; Mme de Pompadour l'en empêcha, voulant assurer à Soubise l'honneur de délivrer la Saxe. Soubise avait vingt-cinq mille hommes; mais, se défiant de lui-même, il recula devant Frédéric jusqu'à Eisenach (20 septembre), et ne reprit l'offensive qu'à la nouvelle de l'entrée des Autrichiens dans Berlin. Le 4 novembre, il rencontra Frédéric, campé près de Mersebourg, à Rosbach. La position de Soubise était excellente; adossé à la petite ville de Mücheln (Saint-Michel), « il avait étendu ses troupes sur une hauteur, a écrit Frédéric, devant laquelle régnait un ravin; sa droite s'appuyait à un bois, qu'il avait fortifié d'un abattis et de redoutes garnies d'artillerie; sa gauche était environnée par un étang spacieux pour qu'on ne pût pas le tourner. » Le roi de Prusse, qui ne pouvait opposer aux alliés qu'une armée de moitié inférieure à la leur (25,000 hommes contre 50,000), se replia vers le camp de Braunsdorf. Soubise ne fut pas d'avis de l'attaquer; mais le prince de Hildburghausen, qui commandait en chef, en décida autrement, d'accord en cela avec le comte de Revel, et avec les dépêches secrètes de M. de Stainville, notre ambassadeur à Vienne, qui poussait vivement à une bataille. Le 5 novembre au matin, les alliés s'ébranlèrent, cherchant à tourner Frédéric par sa gauche en gagnant la route de Mersebourg; Frédéric les laissa s'avancer en désordre et sans éclaireurs; puis à la tombée du jour, il les fit charger par la cavalerie de Seydlitz, et les mitrailla sous le feu des batteries démasquées sur les hauteurs. En peu d'instants tout fut culbuté : MM. de Revel et de La Fayette s'étaient fait tuer; M. de Mailly avait été pris; quant à Soubise, qui avait bravement combattu à la tête de la cavalerie, voyant deux régiments suisses luttant encore seuls sur le champ de bataille, « il allait à eux au milieu du feu, et les faisait retirer au petit pas ». Le corps de Saint-Germain, qui n'avait pas pris part au combat, sauva seul l'armée française, qui s'enferma dans Cassel. Le luxe qui amollissait alors nos armées, l'exagération des cadres, surchargés de généraux ignorants, les essais confus d'une nouvelle tactique, furent les causes principales de cette honteuse défaite (1). Les résultats matériels en furent

(1) « A la bataille de Rosbach, dit Napoléon, le prince de Soubise imagina de vouloir singer l'ordre oblique : il fit une marche de flanc devant la position du roi ; les résultats en sont assez connus... »

à peu près nuls; tout fut dans l'effet moral (1).

Tâchant à faire oublier sa défaite par sa modestie, Soubise reçut en 1758 le commandement d'une nouvelle armée, chargée d'opérer dans la Hesse, et remporta successivement deux victoires, celle de Sundershausen (23 juillet 1758), qui lui ouvrit les portes de Cassel, et celles de Lutzelberg (10 octobre), due en partie à Chevert. Nommé maréchal de France, à la suite de ce double succès (19 octobre 1758), puis ministre d'État (18 février 1759), il devait être placé à la tête des troupes destinées à une descente en Angleterre, lorsque la défaite navale de M. de Conflans fit avorter cette entreprise. En 1761, il prit le commandement des cent mille hommes cantonnés sur le Rhin, mais avec la recommandation de ne point se réunir au maréchal de Broglie, posté à Cassel, afin d'éviter toute cause de rivalité. Il n'en fit rien, et croyant assurer le succès de la campagne, rallia le maréchal. Quelques jours après Broglie, infidèle au plan concerté, devançait Soubise sur le champ de bataille de Wittinghausen, et était battu par le prince de Brunswick (15 juillet 1761). Un prétendu mémoire justificatif de Broglie au roi mit Soubise dans l'obligation de répondre par un autre mémoire : il l'emporta dans ces tristes débats, et le maréchal fut exilé ainsi que son frère (17 février 1762). « A cette nouvelle, dit Hénault, la consternation s'était répandue dans Paris. Il fallut envoyer sur-le-champ au lieutenant de police pour faire distribuer dans la ville que M. le maréchal d'Estrées commanderait l'armée avec M. de Soubise. » Malgré la présence du vieux d'Estrées, la campagne de 1762 ne fut pas heureuse. Soubise, avec quatre-vingt mille hommes, fut battu à Withemstad, rétrograda sur Francfort (24 juin), et malgré l'avantage de Johannisberg, remporté par la division du prince de Condé, il laissa prendre Cassel (1er novembre).

La paix de Paris mit fin aux hostilités (15 févr. 1763). La carrière de Soubise était terminée; il reprit alors sa vie de courtisan, toujours aimé de Louis XV, dont il était le complaisant bien plus par aveugle amitié que par ambition, favori de Mme de Pompadour, et même de Mme du Barry, contribuant, par son exemple, à rallier autour de celle-ci une cour qui, malgré sa corruption, s'en était éloignée; mais, malgré ces indignes faiblesses, conservant, par ses manières affables et par la franchise de son commerce, cette réputation d'*honnête homme*, que d'Argenson constatait dès 1756. Pourvu de tous les vices de son temps, il y ajoutait au moins quelques vertus; et s'il affichait avec éclat ses maîtresses, courtisanes la plupart, comme la Michelon, il réclamait, en 1757, la clémence royale en faveur des dix-sept conseillers démissionnaires de la grand' chambre. En 1771, lors de la protestation des princes sur la destruction des parlements, il fut chargé de ramener le prince de Condé de Versailles à Paris; seul parmi les courtisans, il accompagna les funérailles hâtées du roi, ou plutôt de son ami (mai 1774). Cette conduite le maintint du conseil de Louis XVI, alors que tous les partisans de la du Barry en étaient éloignés, et il eut le mérite de s'abstenir de toute cabale contre Turgot et des réformes dont son bon sens lui montrait la nécessité. C'est dans cette demi-faveur qu'il mourut, le 4 juillet 1787, à soixante-douze ans. Il avait cessé de siéger au conseil des ministres à l'époque du procès du cardinal de Rohan, vers 1786.

Le prince de Soubise avait été marié trois fois : 1° le 30 décembre 1734, à Anne-Marie-Louise de la Tour d'Auvergne, princesse de Bouillon, née le 1er août 1722, morte le 17 septembre 1739, laissant une fille, *Charlotte-Godefride-Élisabeth*, née le 7 octobre 1737, mariée, en 1753, au prince de Condé; 2° le 5 novembre 1741, à Thérèse de Savoie, princesse de Carignan, morte le 5 avril 1745, dont une fille, *Victoire Armande-Josèphe*, née le 28 décembre 1743, et mariée, en 1761, à Henri, prince de Guémené; 3° le 20 décembre 1745, à Christine, princesse de Hesse-Rhinfeld, qui, le 22 juin 1757, fut exilée à Ablon, à cause des relations qu'elle entretenait avec son oncle, le prince de Hesse, alors en guerre contre la France. Les *Mémoires de Besenval* tracent ainsi le portrait de Soubise : « Né avec peu d'esprit, il a cependant un acquis et des connaissances que lui a procurés un grand usage du monde et de la cour, où sa conduite politique et molle ne répond point aux prétentions qu'il y forme. Son ambition la plus forte a toujours été de commander les armées. Embarrassé et indécis dans le cabinet, il l'est encore plus devant l'ennemi : sa véritable qualité militaire est la valeur... Fort brave, mais indécis, circonspect et devenu timide par le malheur qu'il avait essuyé à la tête des armées, prenant tous ses partis avec beaucoup de lenteur. »

Eug. Asse.

Noailles, Duclos, de Luynes, Besenval, *Mémoires*. — Frédéric II, *Œuvres historiques*.— D'Argenson, *Journal*. — Bachaumont, *Mémoires secrets*. — Soulavie, *Mém. de Richelieu*. — Napoléon, *Réflexions sur les campagnes de Frédéric II*.— De Goncourt, *les Maîtresses de Louis XV*. — De Courcelles, *Dict. hist. des généraux français*.

(1) « La victoire de Rosbach, dit Frédéric II, ne valut au roi que la liberté d'aller chercher de nouveaux périls en Silésie; elle ne devint importante que par l'impression qu'elle fit sur les Français et sur les débris de l'armée du duc de Cumberland. » On sait qu'en 1806, l'armée française, victorieuse à Iéna, renversa la colonne que les Prussiens avaient élevée en l'honneur de cette victoire.

SOUBISE. *Voy.* Rohan.

SOUBRANY (*Pierre-Auguste* de), conventionnel, né à Riom, en 1750, mort à Paris, le 18 juin 1795. Il embrassa la carrière militaire, et fut officier au régiment de Royal-dragons. Les principes de la révolution trouvèrent en lui un fervent adepte, et il leur parut d'autant

plus dévoué qu'il leur sacrifia la noblesse de sa naissance et le soin d'une fortune considérable. Membre de la Convention pour le Puy-de-Dôme, il vota la mort du roi, et montra dans ses missions à l'armée de la Moselle (mai 1793) et à celle des Pyrénées orientales (janvier 1794) un courage, une simplicité et une douceur qui lui gagnèrent l'estime de tous. De retour à Paris, il fut impliqué dans l'insurrection de prairial (juin 1795) par Romme, son compatriote et son ami, et chargé du commandement de la force armée qui devait marcher contre la Convention; l'assemblée ayant triomphé, elle décréta d'arrestation Soubrany et quatre autres de ses membres, puis les livra à une commission militaire, qui les condamna tous à mort (18 juin). Soubrany pouvait fuir; il ne pensa qu'au salut d'un émigré qui était caché dans sa maison, et qu'il voulait avertir de chercher un asile plus sûr; il était près d'entrer chez lui, lorsqu'il fut arrêté. En apprenant sa condamnation, il se frappa d'une paire de ciseaux qui servit ensuite à chacun de ses collègues; n'ayant pas plus réussi que Bourbotte et Duroy à se porter des atteintes mortelles, il fut traîné tout sanglant à l'échafaud. Soubrany avait une physionomie heureuse, un abord prévenant, un caractère aimable et beaucoup de gaieté.

L. Blanc, Thiers, *Hist. de la révol. franç.*

SOUCHAY (*Jean-Baptiste*), littérateur français, né en 1688, à Saint-Amand, près Vendôme, mort le 15 (non le 25) août 1746, à Paris. Après avoir fait ses classes chez les oratoriens de Vendôme, il alla étudier la théologie à Paris. Le président Durey de Noinville lui confia l'éducation de ses neveux, et le comte de La Vauguyon-Carency celle de ses deux fils. Il fut admis en 1726 dans l'Académie des inscriptions, et nommé en 1732 professeur d'éloquence au Collége royal. Par la cession que lui avait faite Durey de Noinville de son droit d'indult, il devint, en 1734, chanoine de Rodez. Sa douceur, sa parfaite politesse, son penchant à obliger, et aussi son érudition sûre et variée, lui valurent de nombreux amis. Quoique d'une santé fort délicate, il a donné ses soins à des œuvres nombreuses; c'est surtout par la publication et la réimpression de divers ouvrages qu'il s'est fait un nom dans la littérature. On lui doit comme éditeur : *Tarsis et Zélie*, par Le Vayer de Boutigny (1720), *Ausone* (texte latin) (1730, in-4°), *Astrée*, par d'Urfé (1733), *Œuvres diverses de Pellisson* (1735, 3 vol. in-8°), *Œuvres de Boileau* (1735, 1745, 2 vol. in-12, et 1740, 2 vol. in-4° et in-fol.), avec des éclaircissements historiques, *Josèphe*, trad. par Arnauld d'Andilly (1744, 6 vol. in-12), édition augmentée de deux fragments et de notes. Il a aussi mis en français l'*Essai sur les erreurs populaires* de Th. Brown (Paris, 1738). Quant à ses œuvres originales, elles consistent en six *Dissertations*, insérées dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, et dont les plus importantes traitent *de l'élégie*, *de l'épithalame* et *des hymnes grecs*. L'abbé Souchay a laissé en manuscrit un *Traité de Rhétorique*, une *Vie de Catinat*, etc.

Fréret, dans les *Mém. de l'Acad. des inscr.*, 1748. — Goujet, *Bibl. française*. — Quérard, *France litter.*

SOUCHET (*Jean-Baptiste*), érudit français, né vers 1590, à Chartres, où il est mort, le 9 avril 1634. Issu d'une ancienne famille, il se destina à l'Église, devint docteur de Sorbonne, et fut en 1618 pourvu de la cure d'Abondant, près Dreux. Nommé ensuite notaire et secrétaire du chapitre de Notre-Dame de Chartres, il en fut, en 1632, chanoine titulaire; à cette époque il rendit le prieuré-cure de Morancez, dont il avait été investi. Il travailla pendant plusieurs années à une édition complète des *Œuvres* d'Yves de Chartres, et fit d'assez bonnes notes sur les lettres de cet évêque, pour suppléer à ce qui manquait dans celle de Juret. Après avoir terminé son travail, il en confia la révision au P. Fronteau, chanoine régulier. Celui-ci, par un abus de confiance inqualifiable, s'appropria l'œuvre de Souchet, et fit paraître *B. Yvonis Opera omnia, in duas partes distributa* (Paris, 1647, in-fol.), avec une dédicace à Lescot, évêque de Chartres. Ainsi dépouillé, Souchet jeta les hauts cris, et accusa justement Fronteau de plagiat. Une dispute s'éleva entre eux, qui produisit quelques écrits de part et d'autre. On a encore de Souchet : *Vita B. Bernardi fundatoris et abbatis primi Tironensis* (Paris, 1649, in-4°), écrite par Geoffroi le Gros, et augmentée de notes et de la série des abbés de Tiron. Il donna ses livres à l'abbaye de Josaphat; mais ses manuscrits furent dispersés; la bibliothèque de Chartres en possède quelques-uns, notamment une *Histoire de Chartres* à peu près terminée et des *Mémoires sur le pays chartrain et l'église de Chartres* qui ont servi beaucoup à Doyen, à Ozeray et aux autres écrivains qui se sont occupés de l'histoire de cette contrée.

Moréri, *Dict. hist.* — Liron, *Bibl. chartraine.* — Doyen, *Hist. de Chartres*, t. II.

SOUCHON (*François*), peintre français, né à Alais (Gard), le 19 novembre 1785, mort à Lille, le 5 avril 1857. Les heureuses dispositions qu'il montra de bonne heure pour les arts décidèrent ses parents, simples artisans, à l'envoyer à Paris (1808), où il perfectionna son talent dans l'atelier de David, puis dans celui de Gros. Forcé de se procurer des ressources pour vivre, il fit des portraits et donna des leçons. Au salon de 1824 il exposa *le Martyre de saint Sébastien*, acheté pour la cathédrale de Bordeaux; en 1827 *la Résurrection de Lazare*, qui se voit dans Saint-Nicolas des Champs, à Paris. En 1833 il accompagna à Rome son compatriote et ami Sigalon, et exécuta pour lui les cartons du *Jugement dernier* d'après Michel Ange. Ces dessins, qui reçurent alors la

plus flatteuse approbation, ne furent pas d'un médiocre secours à Sigalon pour la reproduction dont il était chargé. A son retour, Souchon exposa au salon de 1837 : *Jeanne Darc au sacre de Charles VII*, et *le Supplice de Jeanne Darc*. On a encore de cet artiste une suite de dessins composée de quatre portraits de maîtresses de rois de France, et de douze figures d'odalisques, qui ont été reproduits par la lithographie. Nommé le 21 août 1838 professeur à l'école de dessin de Lille, Souchon prit sa retraite en 1853. A. P—N.

Gabel, *Dict. des Artistes*. — *Livrets des Salons*. — *Documents particuliers*.

SOUCIET (*Étienne*), érudit français, né à Bourges, le 12 octobre 1671, mort à Paris, le 14 janvier 1744, était fils d'un avocat au parlement de Paris, qui lui fit faire ses études au collége de sa ville natale, dirigé par les jésuites, dont il embrassa l'institut, le 7 septembre 1690. Après avoir professé à Alençon et à Bourges, il prononça ses derniers vœux en 1706, et vint à Paris, où il fut choisi pour travailler à l'ouvrage que les jésuites voulaient opposer aux *Critici sacri* de Pearson. Cette occupation le força à apprendre l'hébreu, et lui procura par suite l'occasion de mettre au jour un grand nombre de dissertations critiques sur divers passages de l'Écriture sainte. Il avait été chargé de la chaire de théologie morale, qu'il échangea contre les fonctions de bibliothécaire du collége de Louis-le-Grand. Travailleur infatigable, le P. Souciet avait tout appris, théologie, langues, belles-lettres, sciences mathématiques, astronomie, histoire, géographie, numismatique. Sa grande renommée lui avait attiré l'amitié de beaucoup d'érudits, surtout dans l'ordre sacré ; il entretint une étroite liaison avec les jésuites d'Anvers, auxquels il a fourni plus d'un mémoire pour leurs *Acta Sanctorum*. La liste de ses travaux se compose de : *Recueil de dissertations critiques sur les endroits les plus difficiles de l'Écriture, et sur des matières qui ont rapport à l'Écriture;* Paris, 1716, in-4° ; — *Recueil de dissertations chronologiques;* Paris, 1726, in-4° : la dissertation sur la chronologie de Newton donna lieu à une critique de La Nauze; — *Observations mathématiques, etc., tirées des anciens livres chinois ou nouvellement faites aux Indes et à la Chine par les PP.* (Gaubil, Jacques, Kegler, Slaviseck) *de la Compagnie de Jésus ;* Paris, 1729-1732, 3 vol. in-4° ; — *Critique de la* Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques *d'Ellies du Pin, avec des éclaircissements et des suppléments aux endroits où on les a jugés nécessaires, par R. Simon ;* Paris, 1730, 4 vol. in-8° : ces remarques sont de Souciet, que l'on accuse d'avoir mutilé en plusieurs endroits le manuscrit de Simon; — *Dissertations sur les médailles de Pythodoris, reine du Pont, de Polémon Ier et II, avec l'histoire chronologique des rois du Bosphore Cimmérien;* Paris, 1736, in-4°. Il a trad. en latin les *Lettres d'un Suisse à un Français* (1703-1711, 2 vol.), et en français l'*Abrégé de la chronologie de Newton* (1725). Souciet a pris une grande part à la confection du *Dictionnaire de Trévoux*, édit. de 1721. Enfin, les *Mémoires* de Trévoux de 1708 à 1731 contiennent de ce prêtre laborieux treize dissertations, qui toutes ont pour objet des questions littéraires ou de numismatique, et dont Moréri a donné le catalogue.

Souciet (*Étienne-Augustin*), frère du précedent, né à Bourges, le 1er septembre 1685, mort à Paris, le 16 janvier 1744, deux jours après son aîné, s'était, à son exemple, attaché à la Société de Jésus; il régenta en rhétorique à Caen et à Moulins, et il enseigna la théologie scolastique au collége Louis-le-Grand. Son plus grand mérite a été d'être un latiniste élégant, comme le prouvent les poëmes du genre didactique intitulés *Cometæ* (Caen, 1710, in-8°), et *Agricultura* (Moulins, 1712, in-8°), réimprimés tous deux dans les *Poemata didascalica*. Il aida son frère dans l'édit. du *Dictionnaire de Trévoux* qui parut en 1743.

Souciet (*Jean*), frère cadet des précédents, et jésuite comme eux, prit part à la rédaction du *Journal de Trévoux*, de 1737 à 1745, et devint bibliothécaire au collége de Louis-le-Grand. H. Boyer.

Moréri, *Dictionn. historique*. — Chevalier de Saint-Amand, *Biogr. berruyère*.

SOUFFLOT (*Jacques-Germain*), architecte français, né à Irancy, près Auxerre, le 22 juillet 1713, mort à Paris, le 29 août 1780. Son père, qui, après s'être enrichi dans le commerce, était devenu lieutenant au bailliage d'Irancy, lui donna les meilleurs maîtres, et le laissa suivre sa vocation pour l'architecture. Puis il l'envoya à Rome, où, par la protection de notre ambassadeur, le duc de Saint-Aignan, il fut admis au nombre des pensionnaires de l'Académie de France. Trois ans plus tard il fournit aux Chartreux de Lyon un projet de coupole, que plus tard il se plaisait à citer comme sa meilleure conception. Aussi, lors de son retour, fut-il retenu dans cette ville par des travaux importants, d'abord la *Loge du Change* (1745), aujourd'hui temple protestant, puis la vaste et magnifique façade de l'hôtel-Dieu, que couronne une majestueuse coupole. Soufflot venait d'être admis dans l'Académie royale d'architecture (1749), lorsqu'il repartit, en 1750, pour l'Italie, en compagnie de M. de Marigny, frère de Mme de Pompadour; ce dernier, qui était directeur des bâtiments, lui fit donner à son retour le contrôle de Marly, puis celui de Paris. Ce fut encore à la ville de Lyon qu'il consacra son talent, mûri par l'étude nouvelle qu'il venait de faire des monuments antiques. En 1754, il entreprit la construction du Grand-Théâtre, qui, jugé insuffisant en 1826, a

été reconstruit sur une plus vaste échelle par MM. Chenavard et Pollet.

Louis XV, malade à Metz, avait fait vœu, pour obtenir sa guérison, de remplacer l'ancienne église de Sainte-Geneviève, qui tombait en ruines, par un temple magnifique. Un concours fut ouvert. Le projet de Soufflot fut adopté, et l'exécution en commença en 1757. Sept années furent employées aux travaux des fouilles et des fondations, et ce ne fut que le 6 septembre 1764 que Louis XV posa la première pierre de la nouvelle basilique (1). Sans doute cet édifice, tour à tour église et Panthéon consacré aux gloires de la France, ne répond pas complétement aux idées de notre temps sur le culte chrétien (2); mais Soufflot vivait au dix-huitième siècle, et il ne pouvait proposer un projet d'un style autre que celui qui régnait en France depuis plus d'un siècle. Sachons lui gré d'avoir su au moins retrouver une architecture plus pure, d'avoir dessiné cette façade si imposante malgré la largeur un peu exagérée de ses entrecolonnements, et qui offrit à Paris le premier exemple d'un portail formé d'un seul ordre égal à la hauteur du temple, et cette coupole à triple calotte que distingue de toutes les autres la colonnade qui l'entoure d'une élégante galerie. Un reproche mérité fut adressé à Soufflot dès 1770 par l'architecte Patte et plusieurs autres critiques, et le chagrin qu'il en ressentit ne fut pas, dit-on, étranger à sa mort. On trouvait, et l'avenir prouva qu'on avait raison, que les quatre piliers portant la coupole étaient trop faibles pour soutenir une pareille masse; en effet, en 1796, les parements de ces piliers commencèrent à se lézarder, par suite d'un vice d'appareil; heureusement Rondelet, successeur de Soufflot, a réussi à les consolider en les renforçant sans nuire à l'ordonnance du monument, et tout danger a disparu; seulement, les quatre massifs de construction qui réunissaient les colonnes précédemment isolées ont fait disparaître l'effet grandiose que produisait la disposition primitive. En avant de ce monument Soufflot avait conçu une place régulière dont un seul bâtiment, l'École de droit, fut élevé par lui; l'édifice qui aujourd'hui lui fait pendant est de construction récente. Citons encore parmi les œuvres moins importantes de ce grand architecte la fontaine de la rue de l'Arbre-Sec, la grande sacristie de Notre-Dame, aujourd'hui détruite, et l'orangerie du château de Menars, près Blois. En 1776 il avait été pourvu de la charge d'intendant général des bâtiments. Il a publié ses *Œuvres* en 1767, 2 vol. gr. in-fol. avec 230 planches (1).

« Soufflot, dit Quatremère, était d'un caractère vif; il avait l'humeur brusque, mais le cœur sensible, noble et généreux. Sa passion pour l'architecture ne lui avait fait négliger aucun des autres arts, et il cultiva toujours la littérature. Il avait traduit en vers, avec autant de grâce que de précision, plusieurs morceaux de Métastase; mais cette traduction n'a pas vu le jour. Il fit lui-même son épitaphe en quatre vers, qui le peignent fidèlement et qu'on a placés au bas de son portrait :

« Pour maître de son art il n'eut que la nature :
Il aima qu'au talent on joignit la droiture;
Plus d'un rival jaloux, qui fut son ennemi,
S'il eût connu son cœur eût été son ami. »

E. B—N.

Quatremère de Quincy, *Vies des plus célèbres architectes.* — Gauthey, *Dissertation sur les dégradations survenues aux piliers du dôme du Panthéon français.* — Rondelet, *Mémoires hist. sur le Panthéon français*, 1797. — *Panorama de Lyon.* — *Le Nécrologe français*, 1781.

SOUHAM (*Joseph*, comte), général français, né le 30 avril 1760, à Lubersac (Corrèze), où il est mort, le 28 avril 1837. Fils d'un cultivateur, il entra comme simple soldat dans le régiment royal-Cavalerie, en 1782, et revint dans son pays natal au commencement de la révolution. Élu en 1792 chef du deuxième bataillon des volontaires de la Corrèze, il partit pour l'armée du nord, où il eut un avancement rapide, dû à sa force et à sa taille prodigieuse non moins qu'à ses talents militaires. Les représentants du peuple en mission le nommèrent général de brigade le 20 juillet 1793 et général de division le 13 septembre suivant. Placé aussitôt à la tête d'un corps d'armée, il seconda vigoureusement les opérations de Pichegru, s'empara de Courtray, et enleva Nimègue, le 8 novembre 1795, après cinq jours de tranchée. En septembre 1796, le Directoire lui confia le commandement de Bruxelles et de la 24e divis. mil.; mais, soupçonné d'intelligences avec Moreau et Pichegru, il fut destitué le 9 septembre 1797. Remis en activité le 16 août 1798, et envoyé à l'armée du Danube, avec le commandement de la deuxième division, il y resta jusqu'à la paix de Lunéville (1800). Il fut nommé membre de la Légion d'honneur le 11 décembre 1803. Gravement compromis dans la conspiration de Moreau, Pichegru et Cadoudal, il se vit emprisonné au Temple, puis destitué, le 15 février 1805. Les preuves n'étant pas suffisantes pour le mettre

(1) Les frais de sa construction furent couverts par une augmentation de quatre sous sur les billets de loterie de vingt sous; cette augmentation, dont le but ne justifiait pas la moralité, ne rapportait pas moins de 400,000 livres par an.

(2) On a prétendu que le plan en croix grecque à quatre croisillons convenait peu aux usages du culte. « Tous les changements, fait observer Quatremère de Quincy, survenus depuis la construction de cette église, ont fait oublier et perdre de vue que, d'abord construite pour la congrégation des Génovéfains, elle devait offrir à ces religieux un chœur spacieux; ensuite que le milieu de la coupole devait être occupé par la châsse de sainte Geneviève, centre des hommages de la dévotion. »

(1) Dumont (G.-M.) a publié en 1781 les *Élévations et coupes de quelques édifices de France et d'Italie dessinées par Soufflot.* L'Académie de Lyon, dont ce dernier était membre, possède de lui quelques mémoires inédits.

en jugement on lui rendit la liberté, et par des protestations de dévouement à l'empereur il obtint d'être réintégré dans les cadres, le 16 mars 1807. Placé sous les ordres de Gouvion Saint-Cyr, à l'armée de Catalogne, il se distingua en plusieurs occasions, principalement à Vich, où il resta victorieux d'un ennemi supérieur en nombre (20 février 1810). A la suite de ce combat, où il avait reçu une grave blessure, il fut nommé comte de l'empire. Chargé, le 17 septembre 1811, de rallier les débris de l'armée de Portugal qui avaient survécu à la défaite de Salamanque, il les réunit à l'armée d'Espagne, et concourut à la levée du siége de Burgos. En 1813, il fut appelé en Allemagne, et se signala dans la bataille de Lutzen, à la tête de la première division du troisième corps, qui, bien que formée de conscrits, contribua beaucoup à assurer le succès de cette journée. Il reçut pour récompense le cordon de grand-officier de la Légion d'honneur et le commandement du troisième corps. Le désastre de Katsbach lui fut en partie imputé; mais il répara sa faute par sa conduite à Leipzig, où il fut blessé de nouveau. En 1814, lors de l'attaque de Paris, il commandait la première division du corps de Marmont, et partagea la défection de ce maréchal. C'est lui qui mena les troupes à Versailles (5 avril); à peine y arrivèrent-elles, que, furieuses d'avoir été trompées, elles s'insurgèrent; des coups de fusil furent tirés contre Souham, qui ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval. Les Bourbons lui donnèrent le commandement de la 20e division militaire; Napoléon, au retour de l'île d'Elbe, le destitua; la seconde restauration lui rendit son commandement. De 1818 à 1830, il commanda la 5e division militaire, et le 5 avril 1832 il prit sa retraite. Le nom de Souham est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile.

Fastes de la Légion d'honneur, t. III. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des contemp.*

SOULANGE-BODIN (*Étienne*), agronome et horticulteur français, né à Tours, en 1774, mort à Fromont, près Ris (Seine-et-Oise), le 23 juillet 1846. Fils d'un médecin, il fit de bonnes études chez les oratoriens de sa ville natale, et suivit un cours de médecine. En 1796 il accompagna comme secrétaire Aubert-Dubayet dans son ambassade de Constantinople, revint en France après la mort de ce général, arrivée le 17 décembre 1797, et remplit différents emplois administratifs. Nommé en 1807 chef du cabinet du prince Eugène, il le suivit dans ses campagnes, notamment en Russie, et mérita de recevoir de Napoléon Ier la croix de la Légion d'honneur et celle de la Couronne de fer. Après la chute de l'empire, il fut chargé de la surveillance des jardins de la Malmaison. Devenu acquéreur du château de Fromont, commune de Ris (Seine-et-Oise), il s'y retira, et fit bientôt de cette terre un véritable jardin botanique, où l'on trouvait une collection universelle de végétaux exotiques, des plantes de serre chaude, d'orangerie, de terre de bruyère, des Alpes et d'Amérique. Dans le but de contribuer à la propagation des connaissances agricoles, Soulange-Bodin fonda à Fromont, sous le titre d'*Institut horticole*, une école spéciale que Charles X visita en 1829 et à laquelle il accorda le titre d'*Institut royal*. La révolution de 1830 laissa périr cette utile institution. Membre et plus tard secrétaire perpétuel de la Société royale et centrale d'agriculture, Soulange-Bodin fut un des fondateurs de celle d'horticulture de Paris, et c'est à ses efforts qu'on dut la première exposition florale qui eut lieu au Louvre, en 1832. Peu après, il proposa un prix sur les moyens de parvenir à la destruction du ver blanc. On a de ce laborieux horticulteur : *Notice sur une nouvelle espèce de magnolia;* Paris, 1826, in-8°; — *Discours sur l'importance de l'horticulture;* Paris, 1826, in-8°; — *Annales de l'Institut royal horticole de Fromont;* Paris, avril 1829-1834, 6 vol. gr. in-8°; — *Catalogue des dahlias nains d'origine anglaise;* Paris, 1831, in-8°; — *Rapport sur le reboisement des montagnes;* Paris, 1842, in-8°; — beaucoup d'articles dans les recueils périodiques traitant d'agriculture.

Abbé Berbère, *Notice sur Soulange-Bodin*, dans les *Annales de la Société d'agriculture*, 1846.

SOULAS (*Josias* DE), sieur de Prinefosse, comédien, connu sous le nom de *Floridor*, né en 1608, dans la Brie, mort en avril 1672, à Paris. Il était d'une bonne famille (1). Après avoir fait ses études, il entra dans le régiment des gardes françaises, puis devint enseigne dans le régiment de Rambures. Sa compagnie ayant été réformée, il quitta le service militaire, et, se livrant à son goût pour le théâtre, il commença à jouer la comédie en province, et prit le nom de *Floridor*. Son talent lui permit bientôt de venir à Paris, où il se fit voir d'abord sur la scène du Marais (1640), puis à l'hôtel de Bourgogne (1643). « Floridor, dit La Porte, avait beaucoup de noblesse dans l'air et dans les manières, et était fort aimé à la cour, dont il avait reçu plusieurs grâces pour lui en particulier et pour la troupe en général. Il remplissait l'emploi des premiers rôles, d'une façon si noble et si naturelle qu'il fit oublier tous les grands acteurs qui avaient joué avant lui. Il avait beaucoup d'esprit et, ce qui est encore plus à priser, une probité et une conduite exemplaires. Aussi s'était-il attiré l'approbation et l'estime de tout le public. » Il était l'orateur de la troupe;

(1) Son bisaïeul, Lazare-Victorin de Soulas, avait été massacré en 1572 aux côtés de Coligny, dont il avait été page. Son père, Georges, fut placé près de la duchesse de Bar, sœur de Henri IV, en qualité de ministre protestant. Vers 1604 il alla remplir ses fonctions à Fontainebleau; mais ayant quitté cette église sans congé, il fut traduit en 1612 devant le synode du Berri, où il refusa de comparaître. Dans l'intervalle il avait embrassé la foi catholique. C'est le même personnage qui figure dans *la France protestante* sous le nom de SOVISSE, dit *Soulas*.

ses compliments étaient ordinairement courts, mais bien tournés. Quelques auteurs ont dit que Louis XIV rendit, à l'occasion de Floridor, un arrêt qui déclarait que la profession de comédien n'était pas incompatible avec la qualité de gentilhomme : le fait est que, comme il prenait la qualification d'écuyer, on lui demanda ses titres, et que le conseil lui accorda, le 10 septembre 1668, un an pour les produire; ce qu'il ne fit pas, du reste. Floridor quitta le théâtre peu de mois avant sa mort, lorsqu'il y fut contraint par la maladie à laquelle il succomba. Sa femme, Marguerite Valloré, jouait aussi dans la troupe de l'hôtel de Bourgogne.

Les frères Parfaict, *Hist. du théâtre français*, t. VIII, p. 217. — De La Porte, *Anecdotes dramatiques*.

SOULAVIE (*Jean-Louis* GIRAUD), littérateur français, né en 1752, à l'Argentière (Ardèche), mort à Paris, en mars 1813. D'abord abbé à Nîmes, puis curé de Sevent et vicaire général du diocèse de Châlons, il mêlait aux soins de son ministère des études sur l'histoire naturelle, lorsque la révolution de 1789 tourna son esprit vers des idées plus actuelles et plus périlleuses. Son adhésion aux principes nouveaux ne se fit pas attendre, et, l'un des premiers parmi les prêtres, il se montra prêt à rejeter la discipline ecclésiastique. Deux articles de lui au *Moniteur* de 1790 indiquèrent ses tendances : dans le premier (2 juillet), il disputait au roi le droit de paix et de guerre; dans le second (4 juillet), il accusait l'abbé de Cîteaux d'avoir enfermé un de ses religieux dans une cage de bois et de l'y avoir laissé mourir pour se venger d'un soufflet qu'il en avait reçu. La publication des *Mémoires du duc de Richelieu*, le bruit et les discussions qui la suivirent marquèrent encore davantage ses opinions, et il les dévoila tout à fait lorsqu'il rédigea et présenta à l'Assemblée nationale l'adresse des prêtres de Saint-Sulpice qui avaient prêté serment à la constitution civile du clergé (janvier 1791). Dès lors il se lia avec Chabot, Bazire, Grégoire, Collot d'Herbois, etc. En 1792 il se maria avec Mlle Maynaud, et leur union fut bénie par l'évêque Fauchet. En mai 1793, il fut nommé résident à Genève, et, malgré les attaques de Chaumette, il y resta jusqu'au 3 août 1794. Révoqué alors par les vainqueurs du 9 thermidor, sur une dénonciation faite contre lui à la Convention, le 27 juillet, il fut conduit en France et emprisonné. Lorsqu'il sortit de prison (1795), il ne s'occupa plus que de travaux littéraires. Il avait été rendu à la vie séculière à l'époque du concordat; et l'on affirme, sans pouvoir toutefois en donner de preuves, que quelques jours avant de mourir il rétracta ses sentiments révolutionnaires et montra un grand repentir de sa révolte contre l'Église. Ses ennemis même avouent qu'il était d'une bonté toujours inaltérable, d'un commerce facile, et cherchant toutes les occasions de rendre service, même aux dépens de son repos. « Nul faiseur de livres, dit M. Feuillet de Conches, n'a été plus fécond, ni en même temps moins écrivain; mais admis aux archives des affaires étrangères et dans le cartulaire de quelques grands seigneurs, il a puisé à des sources abondantes et authentiques. Compilateur indigeste, prolixe, trivial, fastidieux, il a enfanté des volumes condamnés au pilori des quais, après une vogue éphémère, due pour quelques-uns au scandale; mais les documents dont ils abondent, mais je ne sais quel sentiment politique naturel ou d'emprunt qui y règne, les ont justement rachetés de l'oubli, et le curieux d'histoire leur rend une place dans sa bibliothèque. » Soulavie fut, avec fort peu de ressources d'argent, un chercheur infatigable, et outre ses estampes et dessins, il avait amassé plus de trente mille pièces et brochures sur l'époque de la révolution. Le cabinet de M. Deschiens en possède une partie, le reste s'est disséminé (1). Il avait été, avant la révolution, membre correspondant de l'Académie royale des inscriptions. Ses ouvrages sont : *Géographie de la nature;* 1780, in-8°; — *Histoire naturelle de la France méridionale;* Paris, 1780-1783, 8 vol. in-8°; — *Des mœurs et de leur influence sur la prospérité ou la décadence des empires*, discours pour la cérémonie d'ouverture des états généraux de Languedoc; Paris, 1784, in-8°; — *Tableaux des anciens Grecs et Romains et des nations contemporaines;* Paris, 1785, 2 cah. in-4°; — *Classes naturelles des minéraux;* Saint-Pétersbourg, 1785, in-4°; — *Traité de la composition et de l'étude de l'histoire*; Paris, 1789, in-8°; — *Histoire de la convocation et des élections aux états généraux en* 1789; Paris, 1790, 1791, in-8°; — *Mémoires du maréchal de Richelieu;* Londres et Paris, 1790-1791, 9 vol. in-8° : accusé par le fils du maréchal d'avoir abusé de la confiance de son père, il répondit qu'il avait eu des pièces authentiques, des lettres originales et beaucoup de confidences; mais il ne chercha pas à réfuter l'accusation qui lui était adressée, d'avoir fait de ces documents un usage partial, conforme à ses propres idées, et non à celles du maréchal; ce qui a réduit en définitive ces *Mémoires* à un ouvrage de circonstance, à une satire de l'ancien régime; — *Mémoires historiques et diploma-*

(1) On lit dans la *Biographie universelle* que Soulavie avait laissé, sous le titre de *Monuments de l'histoire de France en estampes et dessins*, 162 volumes d'estampes et dessins recueillis à l'étranger, jusqu'en 1809, représentant dans son ordre chronologique la suite de l'histoire de France, et que cette collection a été transférée, après la mort de Soulavie, aux archives des affaires étrangères, sur un ordre arbitraire de Napoléon. M. Feuillet de Conches rectifie cette assertion, et dit qu'en effet l'on avait permis à Soulavie de déposer aux archives des affaires étrangères tous les recueils de son cabinet, qui y restèrent longtemps; mais qu'on y trouve seulement aujourd'hui un seul volume de mauvaises épreuves de mauvais portraits, et que la collection, acquise par le prince Eugène de Beauharnais, fait partie de la bibliothèque du palais de Leuchtenberg à Munich.

tiques de Barthélemy; Paris, 1799, in-8°; avec un *Supplément*, 1800, in-8° : il vendit le manuscrit de ces *Mémoires* supposés, comme venant de Sinamary, où l'ex-directeur était déporté, et en faveur duquel il tâchait par cette publication d'intéresser le gouvernement; — *Mémoires historiques et politiques du règne de Louis XVI;* Paris, 1802, 6 vol. in-8°, fig.; on y trouve des documents curieux, que le comité révolutionnaire communiqua à l'auteur après la prise des Tuileries, en 1792; — *Histoire de la décadence de la monarchie française, et des progrès de l'autorité royale à Copenhague, Madrid, Vienne, etc.;* Paris, 1803, 3 vol. in-8°, fig., et trois grands tableaux, in-4°; — *Pièces inédites sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV;* Paris, 1809, 2 vol. in-8°. Soulavie a fait, en collaboration avec le duc de Luynes : *Histoire, cérémonial et droits des états généraux de France;* Paris, 1789, 2 vol. in-8°. On lui a attribué : *Mémoires historiques et anecdotiques sur la cour de France pendant la faveur de la marquise de Pompadour;* Paris, an x (1802), in-8°; mais il pourrait bien n'en être que l'éditeur. Il a édité : *Œuvres complètes d'Hamilton* (Paris, 1781, in-8°), *Mémoires du duc de Saint-Simon* (1788-89, 7 vol. in-8°), la *Correspondance particulière du comte de Saint-Germain, ministre de la guerre* (1789, in-8°), celle *du maréchal de Richelieu* (1789, 2 vol. in-8°); *Mémoires du duc de Choiseul* (1790, 2 vol. in-8°); *Vie privée du maréchal de Richelieu* (1790, 1792, 3 vol. in-8°); *Mémoires de la minorité de Louis XV, par Massillon* (1790, in-8° et in-12) : ils sont évidemment supposés; *Œuvres complètes de Louis de Saint-Simon* (1791, 13 vol. in-8°); *Mémoires de Maurepas* (1792, 4 vol. in-8°); *Mémoires du ministère du duc d'Aiguillon* (1792, in-8°). Soulavie a laissé en manuscrit six ouvrages sur l'histoire moderne, entre autres une *Histoire de la révolution française*, 12 vol., et un *Dictionnaire historique* depuis 1774. J. M—R—L.

Feuillet de Conches, *Causeries d'un curieux*, t. II. — Quérard, *France littéraire.* — De Montigny, *Les plus illustres victimes vengées, ou Réfutation des paradoxes de M. Soulavie;* Paris, 1802, in-12. — Abbé Barruel, *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme.* — Barbier, *Dict. des ouvr. anonymes.*

SOULÈS (*François*), littérateur français, né en 1748, à Boulogne-sur-Mer, mort en 1809, à Paris. Il fit ses études dans sa ville natale, et passa douze ans en Angleterre. A son retour il s'établit à Paris, où il acquit quelque réputation par la fidélité de ses traductions; mais malgré la chaleur de ses sympathies pour la révolution, il demeura à l'écart des événements politiques. Il figure pour une somme de 1,500 livres dans l'état des auteurs et artistes auxquels la Convention accorda des secours (16 avril 1795). Outre deux ou trois écrits de circonstance on a de lui : *A new Grammar of the french language;* Londres, 1784, in-8° : mentionné dans la *Bibl. britannica* de Watts; — *Histoire des troubles de l'Amérique anglaise;* Paris, 1787, 4 vol. in-8°, avec cartes : cet ouvrage, dédié à Louis XVI, est le meilleur de ceux de Soulès, qui l'a rédigé sur des sources dignes de foi; — *L'Indépendant, nouvelle;* Paris, 1788, in-8°; — *De l'homme, des sociétés, des gouvernements;* Paris, 1792, in-8°; — *Montalbert et Mélanie, nouvelle;* Paris, 1800, in-8°; — *Adonia, ou les Dangers du sentiment;* Paris, 1801, 4 vol. in-12, fig. — Les traductions de Soulès sont toutes faites d'après des ouvrages anglais; on en connaît une vingtaine, notamment : *Exposition des intérêts des Anglais dans l'Inde* (1787, in-8°), de W. Fullarton; *Affaires de l'Inde* (1788, 2 vol. in-8°), *les Droits de l'homme* (1791, in-8°), de Th. Payne; *Voyage en France* (1793, 1794, 3 vol. in-8°), de Young; *Voyage en Afrique par Hornemann* (1802, in-8°), *Voyage au Brésil par Th. Lindley* (1806, in-8°). Il a eu part à la traduction de Gibbon et de la *Géographie* de Guthrie.

Morand, *Annuaire hist. de Boulogne-sur-mer*, 1859, p. 213.

SOULIÉ (*Melchior-Frédéric*), romancier français, né le 23 décembre 1800, à Foix, mort le 23 septembre 1847, à Bièvre, près Paris. Son père, après avoir professé la philosophie à l'université de Toulouse, s'enrôla en 1792, et parvint au grade d'adjudant général; puis, forcé d'abandonner le service militaire pour cause de maladie, il s'attacha à l'administration des droits réunis. Frédéric le suivit dans les diverses villes où il fut successivement appelé, commença ses études à Nantes et entra en rhétorique au collége de Poitiers. Il étudia le droit à Paris; mais il s'occupa plus de politique que d'étude, s'affilia au carbonarisme, et fut du nombre des étudiants que le gouvernement envoya à Rennes pour y terminer leurs cours. Bientôt il rejoignit son père à Laval, et entra dans l'administration; mais son père ayant été mis à la retraite, il quitta la vie bureaucratique (1824), et se rendit à Paris, où il publia ses premiers vers (*Amours françaises*, in-18). La nécessité de subvenir aux besoins de la vie le força de se livrer à l'industrie, et il devint directeur d'une scierie mécanique à la gare près du Jardin des Plantes. Loin de renoncer à la poésie, il se mit à traduire *Roméo et Juliette* de Shakespeare; mais il fit une œuvre dissemblable, sinon pour le fond, du moins pour les détails. Sa tragédie fut représentée avec succès à l'Odéon, le 10 juin 1828. *Christine à Fontainebleau*, drame en vers qu'il donna au même théâtre, tomba d'une façon éclatante, le 13 octobre 1829 (1). Cette chute lui fit prendre la ré-

(1) M. Alexandre Dumas, qui était l'ami de F. Soulié, avait fait de son côté, ainsi qu'ils en étaient convenus, une pièce sur le même sujet, que le Théâtre-Français avait reçue. Le directeur de l'Odéon, Harel, désira que la *Christine* de Dumas succédât sur son théâtre à la

solution de renoncer à la poésie, et de chercher le succès dans des œuvres faites en vue du public plus qu'en vue des lettrés. Lorsque la révolution de 1830 éclata, il se battit bravement dans les trois journées, et reçut la croix de Juillet. Bientôt il aborda en même temps les deux voies de publicité, le théâtre et les cabinets de lecture. En 1832, le roman des *Deux Cadavres* et le drame de *Clotilde*, joué au Théâtre-Français le 11 septembre, étendirent sa réputation, qu'il accrut encore dans la suite par ses romans historiques sur le Languedoc. En 1836, le maréchal Clausel, son oncle, devenant une seconde fois gouverneur général de l'Algérie, lui réitéra l'offre qu'il lui avait déjà faite en 1831 d'un emploi dans l'administration de la colonie; Soulié refusa encore. Il refusa de même, en 1837, M. Molé, qui lui proposait d'entrer au conseil d'État, à la condition qu'il abandonnerait les lettres. C'est vers ce temps qu'il publia les *Mémoires du Diable*, son plus grand succès comme romancier; les qualités dramatiques, l'invention, le mordant du style, la violence des couleurs et la nouveauté donnèrent à ce roman un succès dont il y avait peu d'exemples. Ce fut le premier des longs romans, dont l'abus a produit chez le public la satiété. Depuis ce moment jusqu'à sa mort, Soulié ne cessa plus d'écrire d'une manière hâtive et fiévreuse, cherchant à toucher toutes les cordes qui vibrent dans le cœur humain; il eut encore un succès populaire avec *la Closerie des Genêts*. Pourtant, s'il n'avait pas eu besoin de devoir à sa plume l'indépendance de la fortune, il n'eût été que poëte ou bien il n'eût composé en prose que des œuvres lentement élaborées et finies avec soin, comme *le Lion amoureux*. Il avait souvent maudit cette nécessité qui l'entraînait en dehors de sa nature mélancolique et rêveuse; il avait souvent jeté à l'oreille de ses amis des fragments de strophes qu'il n'achevait pas. Peu d'instants avant de mourir, il disait encore, au milieu des hoquets de l'agonie, à ceux qui l'entouraient ces vers qu'il venait de composer :

« Je n'achèverai point mon pénible labeur!
Plus de récolte... hélas! imprudent moissonneur,
Hâtant tous les travaux faits à ma forte taille,
Je jetais au grenier le froment et la paille,
De mon rude labeur nourrissant ma maison,
Sans m'informer comment s'écoulait la moisson.
Viens près de moi, Béraud,... et vous, Massé, Collin!
Près de moi, près de moi, car voici bientôt l'heure!...
Voici qu'on me revêt de ma robe de lin
Pour entrer dignement dans... »

Et sa voix s'arrêta. M. Victor Hugo a dit sur sa tombe : « Son talent, c'était son âme, toujours pleine de la meilleure et de la plus saine énergie; de là lui venait cette force qui se résolvait en vigueur pour les penseurs et en puissance pour la foule. Il vivait par le cœur; c'est par là aussi qu'il est mort. » Soulié avait reçu la croix d'honneur en 1845.

Voici la liste de ses romans : *les Deux Cadavres* (1832, 2 vol. in-8°); *le Port de Créteil*, recueil de nouvelles (1833, 2 vol. in-8°); *le Magnétiseur* (1834, 2 vol. in-8°); *le Vicomte de Béziers* (1834, 2 vol. in-8°); *le Comte de Toulouse* (1835, 2 vol. in-8°); *Contes pour les enfants* (1835, 2 vol. in-18); *le Conseiller d'État* (1835, 2 vol. in-8°); *Deux Séjours, Province et Paris* (1836, 2 vol. in-8°); *Un Été à Meudon* (1836, 2 vol. in-8°); *Sathaniel* (1836, 2 vol. in-8°); *les Mémoires du Diable* (1837-38, 8 vol. in-8°); *l'Homme de lettres* (1838, 2 vol. in-8°); *Six mois de correspondance* (1839, 2 vol. in-8°); *le Maître d'école* (1839, 2 vol. in-8°); *Un Rêve d'amour* (1840, in-8°); *la Chambrière* (1840, in-8°); *Confession générale* (1840-46, 6 vol. in-8°); *les Quatre Sœurs* (1841, 2 vol. in-8°); *Si Jeunesse savait et si Vieillesse pouvait* (1841-45, 6 vol. in-8°); *Eulalie Pontois* (1842, 2 vol. in-8°); *Marguerite* (1842, 2 vol. in-8°); *les Prétendus* (1843, 2 vol. in-8°); *le Bananier* (1843, 3 vol. in-8°); *Maison de campagne à vendre* (1843, in-8°); *le Château des Pyrénées* (1843, 5 vol. in-8°); *le Château de Walstein* (1844, 2 vol. in-8°); *Au jour le jour* (1844, 4 vol. in-8°); *les Drames inconnus* (1846, 2 vol. in-8°); *les Aventures d'un cadet de famille* (1846, 3 vol. in-8°); *la Comtesse de Monrion* (1846-47, 4 vol. in-8°); *Huit jours au château* (1847, in-8°); et *Saturnin Fichet* (1847-48, 6 vol. in-8°). Il a fait représenter : *Roméo et Juliette* (1828); *Christine à Fontainebleau* (1829); *une Nuit du duc de Montfort* (1830); *Nobles et Bourgeois*, avec M. Cavé; *la Famille de Lusigny*, avec Ad. Bossange (1831); *Clotilde*, avec Bossange (1832); *l'Homme à la blouse* (1833); *le Roi de Sicile* (1833); *une Aventure sous Charles IX*, avec Badon (1834); *les Deux reines*, opéra comique, avec Arnould (1835); *Diane de Chivry* (1839); *le Fils de la folle* (1839); *le Proscrit*, avec Debay (1839); *l'Ouvrier* (1840); *Gaëtan il Mammone* (1842); *les Amants de Murcie* (1844); *les Talismans* (1845); *les Étudiants* (1845); *la Closerie des Genêts* (1846). On a représenté après sa mort *Hortense de Blengie*, comédie-drame en trois actes, précédée d'un prologue en vers par Antony Béraud. Soulié a collaboré à plusieurs journaux et recueils, *le Figaro*, *le Corsaire*, *la Mode*, *l'Artiste*, la *Revue de Paris*, *le Musée des familles*, *le Livre des Cent-et-un*, *le Foyer de l'Opéra*, où il a donné *le Lion amoureux* (1839), etc. J. Morel.

M. Champion, *Fréd. Soulié, sa vie et ses ouvrages*; Paris, 1847, in-12. — *Notice nécrol. sur F. Soulié* (par V. Hugo, A. Dumas, J. Janin, etc.); Paris, 1847, in-8°. — *Autobiographie*, dans *la Presse* du 27 sept. 1847. —

malheureuse *Christine* de Soulié. Celui-ci répondit à la demande de Dumas, qui hésitait : « Ramasse les morceaux de ma *Christine*, fais balayer le théâtre, prends-les, je te les donne. Tout à toi. » Et il demanda cinquante places du parterre, qu'il distribua à ses seiders de long pour faire applaudir son ami là où il venait d'être sifflé.

Quérard, *la France littéraire.* — Bourquelot, *Littér. franç. contemp.*

**SOULOUQUE (*Faustin*), empereur d'Haïti, sous le nom de *Faustin Ier* (1), né dans l'esclavage, vers 1785 (2), au Petit-Goave (département de l'Ouest). C'est un nègre issu de la race mandingue. Il devint libre à la suite de la proclamation de Sonthonax (29 août 1793), qui rendit à Saint-Domingue la liberté aux esclaves. Il prit part, en 1802, à la guerre de l'indépendance, et entra, en 1810, comme lieutenant, dans la garde à cheval du président Petion. Boyer le nomma capitaine, et l'attacha au service particulier de Mlle Joute, sa maîtresse, qui lui confia la gérance d'une sucrerie qu'elle possédait. Chef d'escadron sous Rivière-Hérard, dont il avait embrassé le parti contre Boyer (1843), il devint colonel sous Guerrier, général et commandant supérieur de la garde sous Riché. Sous Pierrot il avait contribué à la défaite d'Acaau, le chef des *piquets*, ou ultra-noirs du Sud, en arrêtant les principaux officiers de ce bandit. Appelé par Riché, en 1846, à présider un conseil de guerre auquel, d'après une fausse accusation, avait été déféré le général Fabre Geffrard, il eut le courage de prononcer son acquittement. Après la mort mystérieuse de Riché, les politiques du sénat persistèrent dans le système qu'ils avaient adopté, de porter à la tête des affaires de vieux généraux noirs imbéciles, afin de gouverner sous eux, impunément et au profit de leur ambition. Les voix s'étant partagées entre deux généraux nègres, Paul et Souffrant, le mulâtre Beaubrun Ardouin, qui présidait, mit en avant le nom de Soulouque. La candidature d'un soldat illettré, quasi-sauvage, connu seulement par sa bonhomie et par son fanatisme au *vaudoux* (3), surprit tous les Haïtiens; elle n'en fut pas moins acceptée, et le 1er mars 1847 il était proclamé président. Le plus étonné de cette subite fortune fut Soulouque, dont la vie ne fut plus à partir de ce moment qu'une sorte de mélodrame où, dans des flots de sang, le grotesque se mêle à l'horrible.

En juin 1847, le nord ayant tenté une sécession, les chefs du complot furent impitoyablement exécutés à Saint-Marc. En l'absence du président, qui s'était rendu au Cap, le nègre Similien, commandant la garde du palais, ayant fait peser sur Port-au-Prince des menaces publiques de pillage et d'incendie, des troubles éclatèrent dans cette ville. Soulouque, de retour, approuva non-seulement la conduite de l'indigne officier, mais il enjoignit au sénat de décréter d'accusation l'un de ses membres, Courtois, qui s'était rendu coupable d'avoir dénoncé dans *la Feuille du Commerce* les projets de Similien. Le sénat obéit. Courtois, condamné à un mois de prison, fut renvoyé, par l'ordre exprès du président, devant un conseil de guerre, qui lui infligea, pour délit de presse, la peine de mort (1). En décembre 1847, Soulouque, contrairement aux traditions scandaleuses léguées à la présidence par Petion et Boyer, épousa sa concubine, du nom d'Adelina. L'idée d'une conspiration générale des mulâtres l'obsédait sans cesse. « Je n'ai pas demandé d'être président, disait-il à ce propos, je sais que je n'y étais pas préparé; mais puisque la constitution m'a appelé, pourquoi veut-on se défaire de moi? » L'entourage de Soulouque, composé en grande partie de vils scélérats, l'entretenait dans ses craintes chimériques. Ils lui conseillèrent le rétablissement de la constitution de 1816, qui transformait la présidence en dictature viagère, le renvoi du cabinet et la substitution de simples secrétaires aux ministres. Soulouque adhéra aux deux dernières parties de cette requête, et promit, quant au reste, d'obéir aux réclamations du peuple. On s'attendait à un coup d'État, quand éclatèrent les troubles d'Aquin. Trois communes de cet arrondissement avaient couru aux armes afin d'obtenir la mise en liberté du général Dugué Zamor, qui jadis avait donné la chasse aux *piquets*. C'est alors que Soulouque lança sa fameuse proclamation du 15 avril 1848. Le lendemain 16, convaincu que les mulâtres voulaient le renverser, il fait tirer le canon d'alarme et masser ses troupes autour du palais. L'ancien ministre de l'intérieur, M. Céligny Ardouin, qu'il avait mandé auprès de lui, est envoyé aux arrêts après avoir été assailli de coups de sabre, et avoir échappé à deux coups de carabine. Au bruit de cette double détonation, les troupes de la place font feu sur un groupe de généraux, d'officiers et de fonctionnaires civils réunis sous le péristyle. Le massacre des mulâtres continua deux jours de suite à Port-au-Prince, sous les ordres des généraux nègres Souffrant, Bellegarde et Similien. Si le 18 avril une amnistie fut proclamée, on la dut aux démarches de M. Reybaud, consul de France. Le 22 Soulouque partit pour le sud; il y apporta la terreur. Avec l'aide des *piquets*, il ordonna, dans les villes des Cayes, de Jérémie et d'Aquin, de nouveaux massacres, qui furent suivis d'une série de mesures odieuses : les commissions militaires siégèrent en permanence, les prisons s'emplirent de victimes, l'émigration fut interdite. Un décret frappa les émigrés de mort civile et de bannissement perpétuel, et tous les mulâtres valides furent contraints de s'enrôler dans l'armée. Au mois d'octobre le sénat accorda par une loi à Soulouque le droit d'établir et d'exercer à son gré le monopole des produits du sol. En novembre une propriété à son choix dans la capitale lui était donnée à titre de récompense nationale.

(1) On le surnommait familièrement *compère Couachi*.

(2) L'état civil n'existant pas alors dans les colonies pour les esclaves, Soulouque lui-même ne pourrait guère déterminer au juste l'année de sa naissance.

(3) Mélange de sorcellerie et de mystères religieux, propre aux Africains de Saint-Domingue et de la Nouvelle-Orléans.

(1) Par l'intervention du consul de France, cette dernière sentence fut commuée en un bannissement perpétuel.

Soulouque était, paraîtrait-il, disposé tout d'abord à laisser en repos la république dominicaine; mais Similien, dans le but de conspirer à son aise, et M. Dupuy, l'ancien ministre, intéressé dans les fournitures pour l'armée, avaient poussé à la guerre. La campagne s'ouvrit en mars 1849. Simenez, président des Dominicains, est battu par Soulouque, qui marche sur Santo-Domingo; mais, repoussé à son tour dans deux rencontres par Santana, il est forcé de reprendre la route de Port-au-Prince. Durant sa retraite, il incendie le bourg d'Azna, les villes de Saint-Jean et de las Matas, des champs de cannes, des chantiers de bois d'acajou ainsi que les habitations et les distilleries, et fait fusiller les prisonniers. A son retour dans la capitale (6 mai), il fait chanter le *Te Deum* de la victoire. En même temps il commet de nouvelles violences. Similien est jeté dans un cachot; Pierre Noir, successeur d'Acaau dans le commandement des *piquets*, est fusillé aux Cayes; ceux des *piquets* qui tentent de se soulever subissent le même sort. M. Céligny Ardouin fut dénoncé pour avoir essayé, de concert avec neuf autres prisonniers, d'attenter à la vie du président à l'aide de manœuvres de sorcellerie. Quelques-uns de ces prétendus coupables furent condamnés à trois ans de réclusion; les autres furent acquittés, mais laissés *à la disposition* de Soulouque, qui les renvoya devant un nouveau conseil de guerre. En attendant le jugement il fit exécuter le général Desmaret et trois autres citoyens. Quelques jours après, M. Céligny Ardouin, condamné à mort, était fusillé, malgré son recours en révision.

Le 26 août 1849, à la suite d'*une humble supplique* présentée aux chambres comme la libre manifestation du peuple, Soulouque, par un vote presque unanime, fut élu empereur. Il prit le nom de *Faustin Ier*, et fit venir de Paris une couronne, un sceptre, un globe, une main de justice et un trône. Il s'adjugea, à titre de liste civile, 800,000 fr. sans compter un supplément annuel de deux ou trois millions sur la vente du café. Il créa quatre princes de l'empire, cinquante-deux ducs, deux marquis, quatre-vingt-dix comtes, deux cent quinze barons et trente chevaliers, en tout quatre cents nobles. On comptait parmi ces dignitaires quelques assassins et beaucoup de pillards de deniers publics. Soulouque créa, en outre, l'ordre militaire de Saint-Faustin, l'ordre civil de la Légion d'honneur, une maison de l'empereur et une maison de l'impératrice. En 1851, il recommença les exécutions à mort. A propos de la conspiration Lamothe, un grand nombre de citoyens furent fusillés. Le général Francisque, duc de Limbé, ex-ministre de la justice, accusé de propos malveillants contre l'empereur et l'impératrice, eut le même sort ainsi que neuf autres individus. La tête du prince Bobo, l'ancien chef des pillards du nord, qui s'était révolté, est mise à prix pour 10,000 gourdes. Défense est faite de lui accorder asile, et ceux qui ne s'y conformeront point et qui, connaissant son refuge, ne l'auront pas dénoncé seront considérés comme ses complices et livrés au conseil de guerre, c'est-à-dire à la mort (1).

En 1852, Soulouque conclut une trêve avec ses voisins de l'est, et se fit sacrer le 18 avril par le curé de Port-au-Prince. En 1854, l'Union américaine menaçant à son tour la petite république dominicaine, Soulouque ajourna contre elle toute expédition, en présence de l'ennemi commun. Cependant son unique pensée était la réunion des deux parties de l'île d'Haïti sous un seul pouvoir. Il entra de nouveau en campagne, en décembre 1855, fut défait entre Las Matas et Saint-Jean à la tête de huit mille six cents hommes par cinq cents dominicains commandés par Santana, et revint dans sa capitale non sans avoir au préalable fait fusiller plusieurs officiers supérieurs, notamment le général Voltaire Castor, un des massacreurs de 1848, et le général Toussaint, gouverneur des pages de l'impératrice. Puis, afin de distraire l'opinion publique, il donna des armoiries aux villes de l'empire et fonda les deux ordres de Sainte-Marie-Magdeleine et de Sainte-Anne. C'est aussi en 1855 (2) qu'éclata un incendie qui réduisit en cendres une partie de Port-au-Prince; Soulouque, dans le but de ruiner les bourgeois, aurait été, dit-on, l'auteur de ce désastre.

Cependant une sourde agitation régnait dans l'armée. Des comités d'insurrection avaient été créés sur divers points de l'île. La prochaine campagne de l'est provoqua définitivement la révolution. Grâce au dévouement de M. Jeanbart, mulâtre de la Guadeloupe, le général Geffrard parvint à sortir de la capitale et à se rendre aux Gonaïves. Là, secondé par le capitaine Legros, qui battit lui-même la générale, il se mit à la tête de soixante-treize jeunes gens, presque tous mulâtres, puis il s'empara de l'importante place de Saint-Marc, y proclama la déchéance de l'empereur Faustin et rallia les régiments qui composaient la garnison. Soulouque, après avoir fait jeter en prison les familles des insurgés et des fugitifs, à commencer par Mme Geffrard et ses filles, se mit en marche contre les rebelles, le 26 décembre 1858, à la tête de trois ou quatre mille hommes. Les deux armées se trouvèrent en présence le 5 janvier, à la Gorge-Marie, à deux ou trois lieues de Saint Marc. Mais de fausses nouvelles, répandues à dessein, et qui représentaient l'insurrection comme possédant des forces considérables, décidèrent Soulouque à regagner la

(1) La pénalité contre la non-dénonciation en matière de délits politiques existe dans la législation, encore barbare, d'Haïti.

(2) Dans la même année le consul espagnol à Port-au-Prince rompit tout rapport avec le gouvernement haïtien, à la suite d'une sommation faite par les sentinelles au secrétaire du consulat d'Espagne passant devant l'une des résidences de Soulouque, d'ôter son chapeau et de saluer.

capitale. Il y rentra le 10 janvier, et y fit chanter un *Te Deum*. La terreur planait sur la ville, consternée : le massacre des mulâtres fut résolu : il devait commencer le 15, dans l'après-midi. Cependant, vers trois heures du matin, Geffrard pénétrait dans Port-au-Prince, et ne rencontrait sur son passage que des acclamations sympathiques. En apprenant cette nouvelle, le premier mot de Soulouque fut de « faire marcher la garde »; mais la garde refusa de marcher. Il reprit alors : « Allez dire au général Geffrard de m'envoyer une garde. » Geffrard fit protéger sa personne, se bornant à exiger son abdication. Il commença alors lui-même ses préparatifs de déménagement, laissant dans sa précipitation à abandonner le palais une valeur de 2 millions de gourdes; mais il emportait des bijoux et environ 2 millions de francs. Il se dirigea avec toute sa famille au consulat général de France. Vers cinq heures du soir la frégate anglaise *le Melbourne* le reçut à son bord pour 50,000 francs. Arrivé à Kingston, le 22 janvier, il fut accueilli en débarquant par les huées de la multitude. Il protesta contre sa déchéance. Une partie des sommes qu'il emportait, moins une malle pleine d'argent, qui fut considérée comme bagage, et ses nombreuses propriétés immobilières furent confisquées par le nouveau gouvernement. On prétend qu'il a, en outre, des valeurs importantes placées en France et en Angleterre.

MELVIL-BLONCOURT.

Études sur l'Histoire d'Haïti, par B. Ardouin, t. VII. — *Le Moniteur haïtien*. — *Soulouque et son empire*, par G. d'Alaux. — *La Gérontocratie en Haïti*; Paris, 1860, in-8°. — *Renseignements particuliers*.

SOULT (*Nicolas-Jean de Dieu*), duc DE DALMATIE, maréchal de France, né le 29 mars 1769, à Saint-Amans la Bastide (Tarn), mort le 26 novembre 1851, dans le même lieu. Il était fils d'un notaire, qui lui donna une bonne éducation; mais il montra peu d'aptitude au travail, et son père, désespérant de le voir en état de lui succéder dans son étude, lui fit embrasser le métier des armes. Il venait d'avoir seize ans lorsqu'il entra dans Royal-infanterie, depuis 23e régiment (16 avril 1785). Peu apte aux exercices du corps, il se fit remarquer par une discipline exacte, par son sang-froid et son intelligence. Le 1er juillet 1791 il reçut du maréchal Luckner la mission d'instruire le 1er bataillon du Bas-Rhin; plus tard ce bataillon, dans lequel il avait été incorporé avec le grade de sous-lieutenant de grenadiers, le nomma par acclamation adjudant-major (1er juillet 1792) et capitaine (20 août 1793). Dans l'intervalle, le 29 mars 1793, il s'était signalé au combat d'Uberfelsheim, livré par Custine, et peu après, sous les ordres de René Moreaux, à la reprise d'un camp retranché dans les Vosges (1). Attaché, le 19 novembre 1793, à l'état-major de l'armée de la Moselle, il fut chargé par Hoche de l'organisation d'une division d'infanterie, de l'enlèvement du camp de Marsthal et de l'attaque de gauche dans la reprise des lignes de Wissembourg (2 décembre). De Jourdan, successeur de Hoche, il reçut les grades de chef de bataillon (5 avril 1794) et de chef de brigade adjudant général (14 mai). Après avoir combattu dans les plaines d'Arlon et au siége du Fort-Louis, il alla remplir les fonctions de chef d'état-major à l'avant-garde de l'armée de Sambre et Meuse. Le 26 juin il s'illustra dans la journée de Fleurus. Au moment le plus critique, alors que Marceau, abandonné des siens, courait seul en avant pour se faire tuer, Soult, se jetant au-devant de lui, le décida à tenter un effort suprême pour rallier ses soldats. Lui-même seconda habilement la persistance héroïque de Lefebvre, son chef immédiat, persistance qui fut, comme on sait, l'une des principales causes du succès. Cette campagne lui valut le brevet de général de brigade (11 octobre 1794), et il servit dans cette qualité au siége de Luxembourg, qui dura six mois. En 1796, il commanda sur le Mein les troupes légères de la division Lefebvre, empêcha la jonction du duc de Wurtemberg avec les Autrichiens, et contribua ainsi au succès de la journée d'Altenkirchen. Quand l'armée de Sambre et Meuse fut obligée de se replier de la Lahn sur le Rhin, Soult, qui ignorait ce mouvement de retraite, fut enveloppé par une troupe nombreuse de cavalerie; il répondit aux sommations par des coups de fusil, reçut victorieusement sept charges générales, et parvint à se dégager après cinq heures de marche et de lutte sans relâche (15 juin). L'armée ayant repris l'offensive, il se distingua de nouveau à Wildendorf et à Friedberg, et pénétra jusqu'aux frontières de la Bohême. Toujours à l'avant-garde, il se trouva encore compromis après les revers de Neumark et de Würtzbourg, et se tira encore d'affaire avec honneur. Au mois d'avril 1797, il défit le général Elnitz près de Steinberg. A la reprise des hostilités (1799), il continua, dans l'armée du Danube, de conduire l'avant-garde avec Lefebvre, et remplaça bientôt ce dernier, grièvement blessé. Après avoir fait des prodiges de valeur à la malheureuse journée de Stockach (25 mars), il eut à soutenir la retraite dans une saison et dans un pays des plus difficiles, contre un ennemi supérieur en forces. Pour comble de malheur, le commandant de la seconde division d'avant-garde se laissa surprendre, et l'armée dut à Soult la conservation de sa ligne de retraite, c'est-à-dire son salut.

Le nouveau commandant en chef, Massena,

(1) A cette époque (juillet 1793), Soult, qui avait embrassé avec force les idées républicaines, lança aux habitants de Leimen (grand-duché de Bade) un manifeste véhément, où il les invitait « à défendre la France contre l'insurrection des aristocrates ». Il faut, ajoutait-il, « que nous opposions tous ensemble un rempart impénétrable à ces hommes insolents qui voudraient renverser le système heureux de l'égalité sociale établi sur les droits de l'humanité ».

s'empressa de nommer Soult général de division (21 avril 1799). Il lui donna pour première tâche de combattre la dangereuse insurrection des petits cantons suisses, qui tendait à relier les efforts de l'archiduc Charles à ceux de Souvorof. Soult eut l'adresse de décider les habitants de Schwytz à déposer les armes sans coup férir; puis il dispersa par la force les rassemblements d'Uri et d'Underwald, et rétablit les communications de Lecourbe avec Massena. Rappelé précipitamment par ce dernier, il revint prendre part aux luttes acharnées des 2, 7 et 25 juin. Contrainte d'abandonner Zurich, l'armée ne put être forcée dans ses nouvelles lignes, et notamment dans l'importante position de l'Albis, dont la défense était confiée à Soult. Il eut une grande part dans la victoire de Zurich (25 septembre). C'était à lui qu'incombait la tâche de surprendre, dans des retranchements presque inexpugnables, le feld-maréchal autrichien Hotze. Depuis plusieurs jours, posté en sentinelle avancée sous l'habit d'un simple soldat, il étudiait la nature du terrain, l'attitude de l'ennemi. Il prit si bien ses mesures, qu'au moment décisif, un peu avant le point du jour, l'artillerie franchit rapidement sur des fascines un marais d'une largeur de 300 mètres, considéré comme impraticable, tandis qu'une troupe de nageurs faisait une fausse attaque du côté de la Linth. Hotze ayant été tué dans les premiers moments, ses soldats furent mis en déroute, et complétement séparés du gros de l'armée ennemie, dont Massena triomphait de son côté. Envoyé aussitôt à la tête de trois divisions, Soult pénétra, en escaladant les pentes du Wiggis, dans les gorges où Souvorof se débattait entre Mortier et Molitor, et lui ferma la retraite par Glaris; mais le vétéran russe parvint à s'échapper en gravissant, par des sentiers de chèvres, la muraille de rochers à laquelle il était acculé. Massena se préparait à descendre immédiatement en Souabe, et Soult était désigné pour commander l'aile gauche quand un arrêté des consuls les envoya à l'armée d'Italie (13 décembre 1799). — Soult partagea avec Massena les travaux et la gloire du siége de Gênes. Cette épopée militaire ne comporte pas une sèche analyse. On trouvera dans les historiens du consulat, et surtout dans les *Mémoires de Soult* lui-même, le détail des grandes choses accomplies par ces soldats naguère démoralisés, mourants, dont Massena et Soult refirent des héros. On verra notamment le général Soult, dans une sortie, pris en tête et en queue, réduit à deux cartouches par homme et manquant de vivres, répondre aux sommations de Bellegarde « que les Français ne capitulent jamais, tant qu'ils ont des baïonnettes, » lui imposer par cette fière contenance, et rentrer sain et sauf avec un nombreux convoi de prisonniers. Nous citerons encore, au moment le plus critique, alors que Soult se trouve enfin véritablement enfermé, qu'il voit les boulets anglais et autrichiens se croiser autour de lui, et que la famine et le typhus lui tuent plus de monde que l'ennemi, l'assaut du faubourg Saint-Pierre d'Arena si vivement repoussé (23 avril 1800), la reprise à l'arme blanche de la position des Deux-Frères (1er mai), l'enlèvement, plus hardi encore, du Monte-Fascio (13 mai). Deux jours après, dans une sortie où un orage effroyable se fit l'auxiliaire des Autrichiens, Soult, la jambe fracassée d'un biscaïen, tomba en leur pouvoir. Un mois plus tard la victoire de Marengo le rendit libre. A peine convalescent, il fut chargé du commandement du Piémont. De concert avec Jourdan, alors administrateur civil de ce pays, il y rétablit promptement la tranquillité. On remarqua son habileté à transformer en gendarmerie les insurgés des Alpes. En l'an IX, il alla prendre le commandement des troupes qui, d'après le traité récemment imposé au roi de Naples, devaient occuper la presqu'île d'Otrante (21 février 1801). Lors de la paix d'Amiens, Soult, chaudement recommandé par Massena à Bonaparte, qui ne le connaissait encore que de réputation, fut nommé colonel général de la garde consulaire (5 mars 1802). A la reprise des hostilités, il eut sous sa direction le plus considérable des trois camps formés sur le littoral de la Manche, celui de Saint-Omer (1).

Soult fut un des plus jeunes et un des premiers généraux qui reçurent la dignité de maréchal d'empire (19 mai 1804), en même temps que le titre de grand-officier de la Légion d'honneur celui de chef d'une des cohortes de cet ordre. Quand l'armée fut dirigée vers l'Allemagne, il fut mis à la tête du quatrième corps (1er septembre 1805). Il justifia tout d'abord la confiance de l'empereur, par cette marche de soixante-douze heures, pendant laquelle il franchit tour à tour le Danube et le Lech, culbuta l'ennemi à Landsberg, et enleva cinq mille prisonniers à Memmingen. Il prit ensuite une part considérable à la prise d'Ulm, au succès de la première rencontre avec les Russes à Hollabrünn. A Austerlitz, suivant l'expression de Napoléon, il « mena la bataille », en perçant le centre des Russes, en les jetant sur le lac gelé, où ses boulets leur entr'ouvraient de toutes parts des

(1) Le complot de la machine infernale lui donna l'occasion de signaler la souplesse de son caractère. Aux soldats il disait : « Pour mieux réussir dans leurs projets sinistres, aux restes dégoûtants de la Vendée s'étaient joints des hommes qui ont figuré dans vos rangs; ainsi on a vu réunis sous la même bannière Georges et Lajolais, Moreau et Pichegru. » Au premier consul il écrivait à la même date (29 pluviôse an XII) : « Toute l'armée se mêle, se réjouit, se félicite de vous avoir conservé; mais que ce spectacle, fait pour toucher, ne vous entraîne point à une clémence dangereuse. » Un peu plus tard il l'encourage « à mettre le sceau à ses sublimes institutions, en plaçant majestueusement sa famille chérie au faîte de l'édifice pour fixer à jamais les regards des citoyens vertueux ». Aussi en apprenant à ses troupes que l'empire est proclamé (1er prairial an XII), il s'écrie avec le même élan d'enthousiasme que « le bonheur de la France est assuré pour jamais ».

abîmes. A la paix, Soult fut chargé du gouvernement de Vienne. Il dirigea la retraite de l'armée à Iéna (14 octobre 1806). Il montra son activité ordinaire dans la poursuite, culbuta l'arrière-garde de Kalkreuth et le corps de Weimar, et, de concert avec Bernadotte, contraignit Blücher à mettre bas les armes. Dans la campagne de Pologne il commanda le troisième corps. En février 1807, il atteignait déjà la position indiquée par l'empereur sur les derrières de Benningsen; ce général allait payer cher son offensive imprudente, quand une dépêche interceptée le sauva. Soult, vigoureusement secondé par Murat, atteignit deux fois l'arrière-garde ennemie. La possession d'Eylau fut le fruit de cette lutte, et dans la bataille du lendemain, le corps de Soult défendit cette position avec une constance inébranlable. Cette bataille indécise avait plutôt encouragé qu'abattu l'ennemi, et ce fut encore Soult qui, au mois de juin, reprit l'offensive. Les Russes croyaient surprendre nos cantonnements sur la Passarge; mais partout nous étions sur nos gardes, et Soult, pour sa part, repoussa victorieusement Doctorov. De concert avec Murat, il osa assaillir toute l'armée russe, retranchée à Heilsberg (10 juin). S'il n'assista pas à la victoire de Friedland, il entra le même jour de vive force à Kœnigsberg (14 juin). Après Tilsitt, il régla les délimitations des nouvelles frontières du territoire de Dantzig et du grand-duché de Varsovie, remplit ensuite les fonctions de gouverneur de Berlin, et reçut le titre de duc de Dalmatie.

Les événements d'Espagne exigeaient la présence de l'empereur et de ses meilleurs lieutenants. Soult, désigné l'un des premiers, n'eut que le temps de traverser la France pour aller se mettre à la tête du 2e corps de cette nouvelle armée. Quelques heures après son arrivée (5 novembre 1808), il attaquait, culbutait les Espagnols aux approches de Burgos, et entrait dans cette ville pêle-mêle avec les fuyards. Après cet exploit, qui ouvrait à Napoléon la route de Madrid, Soult, se jetant sur la droite, poussa vivement Blake, déjà vaincu par Victor à Espinosa, dispersa les bandes asturiennes, et lança sa cavalerie dans les plaines de Léon. Bientôt il se concentra pour faire face à sir John Moore, le poursuivit pas à pas dans sa retraite vers la mer, refusa la bataille qu'il lui offrit à Lugo, et ne l'attaqua que devant la Coroña (16 janvier 1809). Il fut repoussé; mais cet échec lui coûta moins cher qu'aux Anglais, qui perdirent leur général et abandonnèrent tout leur matériel. Leur embarquement précipité, livrant à Soult les places maritimes de la Coroña et du Ferrol, lui donna toute l'apparence et une grande partie des profits de la victoire.

Napoléon avait confié à Soult le commandement de l'expédition de Portugal, laquelle formait dans sa pensée avec la réduction de Saragosse, les préliminaires indispensables d'une soumission entière de la Péninsule. Bien qu'il n'eût avec lui que vingt-trois mille hommes sans vivres, sans solde et sans équipages, Soult envahit le Portugal (4 mars), après avoir rudement écarté, chemin faisant, le général espagnol de La Romana. Il battit ensuite le général portugais Silveyra, s'empara de Chaves, puis de Braga, où il remporta une victoire complète et des plus meurtrières sur un rassemblement d'insurgés. Cette affaire et plusieurs autres combats partiels n'étaient que le prélude de la prise d'Oporto (29 mars), défendue vainement par un nouveau rassemblement fort de plus de quarante mille hommes, et commandé par un évêque. Le long séjour que Soult fit dans cette ville, la seconde du Portugal, donna lieu dès cette époque à des accusations qui ont été récemment reproduites. On a reproché à Soult d'avoir voulu escompter auprès de l'empereur un succès encore incertain, en laissant ou faisant signer dans les provinces envahies des adresses où l'on demandait à Napoléon, pour le Portugal, un prince ou gouverneur de sa famille ou *de son choix*. Il espérait, dit-on, achever ainsi, sans coup férir, la conquête du pays et concilier les exigences de l'humanité et celles de l'ambition. On ajoute, non sans quelque fondement, que ces préoccupations, au moins prématurées, nuisirent à nos intérêts militaires. Sans doute Soult ne pouvait dépasser Oporto sans l'appui d'une des divisions du duc de Bellune, ainsi que l'avaient prévu les instructions de l'empereur; mais l'espérance d'un succès éclatant, dont tout l'honneur serait revenu à lui seul, semble lui avoir fait négliger de réclamer cet appui, l'avoir entraîné à s'isoler de l'Espagne, et ce fut là une faute. Il avait cru trop facilement, comme Napoléon lui-même, que le résultat de l'expédition de Moore rebuterait les Anglais de toute tentative nouvelle dans la Péninsule; il fut détrompé par leur retour offensif. Menacé d'être assailli ou enveloppé même par des forces considérables, il battit en retraite le 2 mai, évacua Oporto le 12, sacrifia l'artillerie et les équipages, se jeta dans les montagnes, et se tira, sans autre accident, de ce très-mauvais pas. Un pareil dénouement, quoique pénible, valait mieux qu'une capitulation comme celle de Junot.

De retour dans la Galice, où il fit lever le siége de Lugo à dix-huit mille Espagnols, Soult concerta avec Ney un plan d'opérations pour en finir avec les insurgés. Un malentendu fâcheux fit avorter ce plan, mit au plus mal ensemble les deux maréchaux, et causa la perte de cette province. Napoléon connut, par des rapports contradictoires, ce qui s'était passé en Portugal et en Galice; et, sans approuver toutes les démarches de Soult, il lui écrivit « qu'il ne se souvenait que d'Austerlitz », confirma et accrut même son autorité, en plaçant sous ses ordres Ney et Mortier (15 juillet

1809). Mais tandis que les déplorables tiraillements produits par la jalousie réciproque des chefs de corps retardaient les mouvements de Soult, le duc de Bellune, croyant vaincre à lui seul les Anglais, leur livra la bataille de Talavera. Quelques jours après, Soult put déboucher dans la vallée du Tage, et tout le profit que Wellesley retira de sa victoire fut de parvenir à s'échapper, abandonnant ses blessés et une partie de son matériel. Soult le poursuivit et maltraita fort son arrière-garde, composée d'Espagnols, à Arzobispo (8 août). Le 26 septembre il remplaça Jourdan comme major général des armées françaises en Espagne, avec l'autorisation expresse de prendre le commandement en chef partout où il se trouverait. Par des manœuvres habiles, il obligea l'ennemi à se masser dans les plaines d'Ocaña, où le 18 novembre il remporta une victoire éclatante. D'autres succès ayant été obtenus presqu'en même temps par Kellermann, Saint-Cyr et Suchet, Soult écrivit aussitôt au ministre de la guerre « que dans aucun temps les circonstances n'avaient été plus favorables pour entrer en Andalousie et qu'on s'y préparait ». L'armée s'ébranla en janvier 1810; les cols de la Sierra Morena furent occupés presque sans coup férir : Cordoue, Grenade, Séville ouvrirent leurs portes, et Soult renvoya à Paris les drapeaux français pris à Baylen. Au milieu de la déroute des Espagnols, le duc d'Albuquerque, leur meilleur général, se jeta dans Cadix, et conserva à son parti un centre de résistance et d'action, bientôt renforcé par les secours anglais. Jusque-là, tout en se plaignant vivement d'autres généraux, le roi Joseph reconnaissait que « Soult rendait les plus grands services ». Il cessa de tenir ce langage, quand l'empereur eut divisé l'Espagne en gouvernements militaires indépendants du roi, dont l'autorité fut circonscrite à la Nouvelle-Castille. Pour sa part, Soult reçut le titre de général en chef de l'armée du midi (14 juillet 1810), qu'il commandait déjà de fait, et demeura chargé jusqu'en 1812, sous son entière responsabilité, de la direction des affaires civiles et militaires de l'Andalousie. Dignement secondé par ses lieutenants, Mortier, Victor, Sebastiani, Dessolles, le duc de Dalmatie obtint des avantages marqués en Estramadure et dans la province de Murcie, où un corps de débarquement anglais fut anéanti, et il poussa vigoureusement l'investissement de Cadix. Vers la fin de 1810, il reçut l'ordre de coopérer, par une diversion, à la nouvelle expédition de Portugal, confiée à Massena. On lui a reproché d'avoir opéré tardivement et mollement sa diversion; la seconde partie au moins de ce reproche est injuste. Soult pénétra en Estramadure le 1er janvier 1811, vainquit sur la Gebora un général espagnol (19 février), prit Badajoz (11 mars) et plusieurs autres places. Tandis que Massena reculait devant la ligne infranchissable de Torres Vedras, Soult rebroussa chemin pour se porter au secours de Badajoz, assiégée par un des lieutenants de Wellington. Malgré la disproportion des forces (22,000 hommes contre 40,000), il livra à Beresford, sur les hauteurs de l'Albuhera, une bataille vaillamment disputée, mais qui demeura indécise (16 mai). Ce ne fut qu'un mois plus tard, le 21 juin, que grâce aux renforts fournis par Marmont et Drouet d'Erlon, il réussit à dégager, pour quelque temps au moins, cette place. Attaquée en effet par Wellington lui-même, elle capitula après une héroïque résistance (6 avril 1812), et Soult arriva trop tard.

L'empereur, en partant pour la Russie, avait rendu au roi Joseph le titre de commandant supérieur des armées d'Espagne (celle de Suchet exceptée), et le maréchal Jourdan pour major général. Cette situation, pareille à celle de 1809, ramena les mêmes conflits. Soult considéra la préférence accordée à Jourdan comme un trait d'ingratitude du roi. Le ressentiment qu'il en éprouvait l'égara jusqu'à soupçonner que Joseph voulait suivre l'exemple de Bernadotte, et jusqu'à faire part de ce soupçon à Napoléon. La dépêche qui contenait cette insinuation tomba dans les mains de Joseph, qui y répondit en accusant à son tour le maréchal de vouloir recommencer en Andalousie une domination pareille à celle des rois maures. Ces dénonciations réciproques parvinrent à Napoléon au moment de l'évacuation de Moscou; il répondit avec raison qu'il avait sur les bras des choses trop sérieuses pour s'occuper de *pareilles pauvretés*. Après la prise de Badajoz, le roi voulut attirer à lui Soult et une portion considérable de son armée pour concourir à la défense de Madrid. Soult s'y refusa, offrant plutôt sa démission, que l'on n'osait pas accepter. Une telle diversion lui semblait de nature à compromettre irrévocablement toute la péninsule jusqu'à l'Èbre. La journée des Arapiles (22 juillet 1812), où Marmont fut battu et blessé, ne finit pas ces débats, si profitables à l'ennemi. Obligé d'abandonner Madrid pour se réfugier à Valence, Joseph prescrivit l'évacuation immédiate de l'Andalousie, et Soult proposa à Joseph de venir au contraire se réunir à lui. « Changer tout le théâtre de la guerre et reprendre l'initiative des mouvements après une défaite, dit avec raison Napier, c'est là le fait des maîtres de l'art. » Aussi Napoléon approuva ce plan, mais il n'était déjà plus temps de l'exécuter. Forcé de céder à des exigences formelles et réitérées, Soult concentra ses divisions à Grenade, et fit sa retraite dans un tel ordre qu'aucun ennemi n'osa l'attaquer. L'entrevue avec le roi, sur les frontières de la province de Valence, fut moins orageuse qu'on aurait pu le craindre. Les affaires, d'ailleurs, reprenaient une meilleure allure. L'opiniâtre défense de Burgos ainsi qu'un retour offensif de l'armée de Portugal décidèrent les Anglais à battre en retraite, et Joseph à rentrer dans sa capitale (1er novembre). Après cinq années de

combats glorieux en Espagne, Soult, dont la position devenait intolérable, fut rappelé à Paris, sur sa demande. Au mois de mars 1813 il rejoignit la grande armée, et commanda à Lutzen l'infanterie de la vieille garde, et à Bautzen le centre de l'armée. Pendant l'armistice de Newmark, l'empereur apprit l'évacuation définitive de l'Espagne et le désastre de Vittoria. Jugeant le duc de Dalmatie seul capable de remédier au mal, il le nomma son lieutenant dans le midi de la France, et l'envoya « au-devant des Anglais ». Soult justifia pleinement la confiance de son souverain, et ces jours difficiles sont les plus beaux de sa vie. Arrivé à Saint-Jean de Luz (12 juillet) il fit dès le 25, pour dégager Pampelune et Saint-Sébastien, une tentative que Wellington eut beaucoup de peine à repousser. Après une série d'engagements où les succès furent partagés, il ramena ses troupes derrière la Bidassoa, et y prit position. « Ni difficultés ni obstacles ne me feront manquer à mon devoir », écrivait-il à l'empereur. Jamais peut-être, depuis la fameuse campagne de Turenne contre Montecuccoli, on n'avait vu deux grands talents militaires demeurer pendant si longtemps (octobre 1813 — avril 1814) dans un si parfait équilibre. Soult eut constamment affaire à des troupes plus aguerries et réellement plus nombreuses que les siennes, en ce sens qu'il fut forcé de s'affaiblir par de continuels envois d'hommes à l'intérieur. Ce qui fait sa gloire, c'est une admirable promptitude à neutraliser les résultats des combats malheureux, à s'armer contre l'ennemi de ses propres succès; c'est ce sang-froid qui ne l'abandonna jamais, même quand les soulèvements royalistes vinrent en aide à l'invasion. Les batailles d'Orthez et de Toulouse (27 février et 10 avril 1814) ne sont pas fort au-dessous de Montmirail et de Montereau. La question de savoir s'il y eut un vainqueur à Toulouse et quel il fut demeure controversée entre les écrivains militaires. Ce qui paraît certain, c'est que nonobstant l'évacuation de Toulouse, l'insurrection de Bordeaux, et l'impossibilité où se trouvait Suchet de coopérer à la défense du territoire, l'invasion de Wellington, ayant Bayonne à sa gauche, et Soult dans une position menaçante sur son flanc droit, n'aurait eu qu'un résultat négatif. Sur ce terrain, « nous n'avons pas été vaincus ». Soult repoussa énergiquement les insinuations royalistes par une proclamation qu'il eut bien de la peine à se faire pardonner plus tard, bien qu'en réalité il n'eût fait que son devoir. On prétendit qu'il avait combattu à Toulouse, ayant dans sa poche la nouvelle de l'abdication de Napoléon; cette calomnie fut réfutée en plein parlement anglais, par Wellington lui-même. Les dépêches expédiées le 7 avril de Paris par le gouvernement provisoire ne parvinrent au duc de Dalmatie que le surlendemain de la bataille de Toulouse. Ayant rassemblé un conseil de guerre, il refusa, malgré les instances de Wellington, son adhésion aux actes de Paris, jusqu'à la réception d'une dépêche de Fontainebleau. Alors seulement il se crut dégagé de son serment.

Pendant la première restauration, Soult mit tous ses soins à faire oublier, par des démonstrations d'un royalisme exagéré, qu'il était resté le dernier au champ d'honneur. Ces avances au nouveau pouvoir lui valurent le gouvernement de la 1re division militaire (juin 1814), puis le grand cordon de Saint-Louis (24 sept.). Ce fut lui, vieux soldat de Hoche, qui provoqua l'érection d'un monument expiatoire en l'honneur des victimes de Quiberon (17 novembre). Le 3 décembre il fut appelé à remplacer le général Dupont au ministère de la guerre. On lui a reproché amèrement la rigueur déployée contre Exelmans, sa présence dans la procession expiatoire du 21 janvier 1815, et sa docilité à conférer des grades élevés dans l'armée à des hommes qui n'avaient jamais fait la guerre que contre elle. Lors du débarquement de Napoléon, il eut la faiblesse d'apposer son nom au bas d'une proclamation qu'on lui apporta toute faite, et dans laquelle *Buonaparte* était qualifié d'*usurpateur* et d'*aventurier* (8 mars 1815). L'exagération même de son rôle le rendit suspect, et son portefeuille lui fut redemandé le 11 mars. Napoléon ne voulut se souvenir que d'Austerlitz et Toulouse : il le nomma major général de l'armée (9 mai) (1) et pair de France (2 juin). Après avoir combattu à Fleurus et à Waterloo, après avoir entraîné Napoléon loin du champ de bataille, Soult se rendit à Laon, où il rallia les débris de l'armée. Le 26 juin il assista au conseil de guerre tenu à la Villette, et y soutint, comme Carnot, que le résultat d'une bataille sous Paris était au moins douteux. Le jour même de la signature de la capitulation (3 juillet), il se réfugia au Malzieu, dans la Lozère, chez le général Brun de Villeret, puis dans son lieu natal, à Saint-Amans. L'inscription de son nom en tête de la liste des trente-huit *réservés* par l'ordonnance du 24 juillet 1815 le mit dans la nécessité de publier un mémoire dans lequel il se justifiait surabondamment du soupçon de trahison (2). Il fut néanmoins compris parmi les bannis du 12 janvier 1816, et passa trois ans en

(1) Soult était peu propre à l'office dans lequel Berthier excellait. La preuve de cette incapacité relative est inscrite à chaque page de la campagne de 1815, sur laquelle d'importants travaux ont dernièrement ramené l'attention publique. Nous n'en rappellerons qu'un seul exemple, le plus fatal de tous, la rédaction si maladroite, la transmission si inexacte des ordres adressés au maréchal Grouchy. Nous avons entendu nous-même le duc de Dalmatie regretter amèrement que l'empereur ne lui eût pas plutôt confié des fonctions actives, dont il se serait à coup sûr mieux acquitté.

(2) On y remarque ce passage où il est question de Napoléon : « L'armée entière sait bien que je n'eus jamais qu'à me plaindre de cet homme, et que nul ne détesta plus franchement sa tyrannie. » Ce *Mémoire justificatif* eut deux éditions en 1815, l'une de 36 et l'autre de 32 pages in-8°. On a prétendu qu'il sortait de la plume du député Manuel.

exil dans le duché de Berg, patrie de sa femme. Rappelé en France par l'ordonnance du 26 mai 1819, il reçut, le 9 janvier 1820, le bâton de maréchal des mains du roi, qui le lui avait retiré, et le 6 juin suivant une gratification de 200,000 fr. sur la liste civile. Charles X lui accorda à Reims le collier de ses ordres (30 mai 1825) et un siége dans la chambre des pairs (5 novembre 1827) (1); il prit une part active à ses travaux, et se montra le partisan dévoué du ministère. Cependant il s'occupa, dans cet intervalle, de grandes affaires industrielles, notamment des charbonnages d'Alais, et communiqua à MM. Napier et Mathieu-Dumas d'importants matériaux pour l'histoire des guerres de la Péninsule.

La révolution de Juillet éclata, et Soult n'eut plus de repos qu'il ne fût rentré aux affaires. Il remplaça le maréchal Gérard à la guerre dans le ministère Laffitte (17 novembre 1830). Il fut ensuite le collègue de Casimir Périer, et présida le cabinet du 11 octobre 1832. L'arrestation de la duchesse de Berri, l'expédition d'Anvers, le projet de loi au sujet des forts détachés, la loi sur les associations, le combat décisif livré au parti républicain en avril 1834, sont des actes collectifs où il ne joua pas toujours le rôle principal. « Après les journées d'avril, dit un biographe, le système répressif et militaire représenté par le maréchal n'étant plus une nécessité, devait forcément se modifier.... En créant une armée, en combattant contre les factions, le maréchal avait très-largement usé du budget de son département; le tiers parti lui demanda compte de son administration.... M. Thiers se détacha habilement de son collègue, et le président du conseil fut obligé de lui céder la place (18 juillet 1834) (2). » A l'époque du couronnement de la reine Victoria, Louis-Philippe eut l'heureuse pensée de choisir pour ambassadeur extraordinaire (25 avril 1838) l'homme qui dans plus d'une circonstance avait balancé la fortune du héros de l'Angleterre. Soult fut accueilli par Wellington avec cordialité, par le peuple anglais avec enthousiasme. Quand le cabinet du 15 avril succomba sous les coups de la coalition, le duc de Dalmatie, auquel les ovations anglaises avaient rendu son ancien prestige, fut chargé d'essayer une combinaison *centre gauche*, dans laquelle il aurait eu la guerre et M. Thiers les relations extérieures. Cette combinaison avorta au dernier moment, par suite de l'opposition unanime que rencontrèrent les tendances belliqueuses de M. Thiers chez ses futurs collègues, et notamment chez le maréchal. L'émeute du 12 mai 1839 amena la formation du cabinet Soult-Passy, dans lequel le maréchal eut le titre de ministre des affaires étrangères et la présidence du conseil. Ce cabinet succomba bientôt dans l'affaire de la dotation, et fit place au ministère du 1er mars 1840. La guerre semblait imminente quand le duc de Dalmatie et M. Guizot furent chargés par le roi de former l'administration pacifique du 29 octobre 1840; le maréchal y fut compris avec le titre de président du conseil et le portefeuille de la guerre. L'appréciation politique des différents cabinets dont Soult a fait partie dans ses dernières années serait d'autant plus superflue, que souvent il accepta la responsabilité d'actes dont l'initiative ne lui appartenait pas, et qui froissaient secrètement sa vieille fierté militaire. Sincèrement dévoué au roi Louis-Philippe, il le gêna plus d'une fois par des éclats intempestifs. Il avait trop vécu sous un régime tout différent pour s'initier jamais aux petits mystères de la stratégie parlementaire; il y porta souvent le rude langage des camps, et froissa vivement, en plus d'une occasion, des esprits supérieurs. L'affaiblissement de sa santé lui fit résigner le 10 novembre 1845 les fonctions de ministre de la guerre et le 10 septembre 1847 celles de président du conseil. Pour mieux honorer sa vieillesse, on renouvela en sa faveur le titre honorifique de *maréchal général* (26 septembre 1847), titre qui avait déjà été accordé à Turenne, à Villars et au comte de Saxe. Parvenu à cet âge où il ne reste plus aux hommes supérieurs d'autre ambition que celle de ne pas mourir tout entiers, il comprit enfin que son immortalité était ailleurs que dans les tiraillements parlementaires et ministériels du dernier règne. Ses pensées se reportèrent presque exclusivement sur la partie vraiment glorieuse de sa vie. Plus qu'octogénaire, il mourut peu de temps avant le coup d'État napoléonien, le 26 novembre 1851. Il fut inhumé dans sa résidence quasi-royale de Soultberg, à Saint-Amans. En 1852 sa statue en pied, en marbre blanc, due au ciseau de Pradier, fut placée dans les galeries de Versailles. La maréchale, à laquelle il était uni par les liens de l'affection la plus tendre, ne tarda pas à le suivre dans la tombe : elle mourut le 12 mars 1852, à Soultberg, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Elle était Allemande et protestante; dans ses derniers jours elle demanda à se convertir au catholicisme. Elle avait donné deux enfants au maréchal, un fils, qui suit, et une fille, *Hortense*, mariée au marquis de Mornay.

Soult a laissé des *Mémoires*, encore en grande partie inédits (Paris, 1854, t. Ier, in-8°), dont la suite est impatiemment attendue.

La magnifique galerie de tableaux qu'il avait réunie en Espagne jouissait d'une réputation européenne; elle se composait principalement de peintures de l'école espagnole, et l'on y comptait quinze Murillo, vingt Zurbaran, sept Alonso Cano, sept Ribeira, tous du premier ordre. Mise en

(1) La charte de 1830 révoqua les 80 nominations de pairs qui portaient cette date; mais un décret spécial du 13 août rétablit le duc de Dalmatie dans sa dignité.

(2) Cela ne veut pas dire que M. Thiers succéda au maréchal Soult comme président du conseil; il resta ministre de l'intérieur, mais acquit plus d'influence. Ce fut Gérard qui, du 18 juillet au 20 octobre 1834, occupa le double poste de ministre de la guerre et de président du conseil.

vente les 19, 21 et 23 mai 1852 à Paris, elle produisit la somme totale de 1,467,351 fr. 50 c. C'est dans la première des trois vacations que le célèbre tableau de Murillo, *la Conception de la Vierge*, fut adjugé au musée du Louvre au pris énorme de 586,000 fr. Baron ERNOUF.

Biographie des hommes vivants, 1816. — *Galerie des contemp.* — Jay, Jouy, etc., *Biogr. nouv. des contemp.* — Rabbe, *Biogr. univ. et port. des contemp.* — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des hommes du jour*, t. Ier, Ire partie. — *Fastes de la Légion d'honneur*, t. Ier. — De Courcelles, *Dict. hist. des généraux français.* — *Victoires et conquêtes.* — Loménie, *Galerie des contemp. illustres*, t. Ier. — *Moniteur de l'armée*, nov. 1851. — A. de Cesena, dans la *Revue générale biogr. et littér.*, 1843. — Thiers, *Hist. de la révolution* et *Hist. de l'empire.* — Vaulabelle, *Hist. des deux restaurations.* — Guizot, *Mémoires.* — *Mémoires du roi Joseph.* — Southey, *Hist. of the peninsular war.* — W. Napier, *Hist. des guerres de la péninsule*, trad. par Mathieu-Dumas. — Sallé, *Vie polit. du maréchal Soult*, 1834, in-8°.

SOULT (*Pierre-Benoît*, baron), général, frère du précédent, né le 20 juillet 1770, à Saint-Amans (Tarn), mort le 7 mai 1843, à Tarbes. Simple soldat dans le régiment de Touraine (1788), caporal en 1791, il servit dans les armées de la Moselle, de Sambre et Meuse, du Danube, et prit part à la défense de Gênes. Il gagna sous la république les grades de chef d'escadron (25 prairial an VII) pour sa conduite à Zurich, et de chef de brigade du 25e de chasseurs à cheval (9 nivôse an XI). De l'empire il tint ceux de général de brigade (11 juillet 1807) et de général de division (3 mars 1813), ainsi que le titre de baron. Dans toutes ses campagnes il se contenta de remplir un rôle secondaire, mais qui ne fut pas sans utilité auprès de son illustre frère; il le seconda jusqu'en 1807 en qualité d'aide de camp, et jusqu'en 1814 il commanda, en Prusse et en Espagne, la cavalerie des corps d'armée placés sous ses ordres. Il se signala au passage du Tage, et défit en 1812 les insurgés des montagnes d'Alpujarras. Pendant les Cent-jours il se trouva à Waterloo. Quoique mis à la retraite par les Bourbons, il n'en obtint pas moins le cordon de grand-officier de la Légion d'honneur (17 janvier 1825). Enfin, sous la royauté de Juillet, il fut employé à l'intérieur jusqu'en 1836. Son nom est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile.

Jay, Jouy, etc., *Biog. nouv. des contemp.* — *Fastes de la Légion d'honneur*, t. III.

SOULT (*Napoléon-Hector*), marquis, puis duc DE DALMATIE, fils du maréchal, né en 1801, mort le 31 décembre 1857, à Paris. Admis le quatrième à l'École polytechnique dans le concours de 1819, il choisit pour arme l'état-major, et fit la campagne de Morée (1828) en qualité d'aide de camp du général Maison. A son retour il reçut la croix d'Honneur (1829) et se maria; sa femme, née d'un premier mariage de la duchesse Decrès avec le général de Savigny, mourut le 26 mai 1830, à vingt-quatre ans. Après la révolution de Juillet il résigna ses épaulettes de capitaine pour entrer dans la carrière diplomatique : nommé ministre plénipotentiaire à Stockholm (janvier 1831), il remplit le même poste à La Haye (mai 1832), à Turin (7 juillet 1839) et à Berlin (6 novembre 1843). Il figura à cette époque dans la chambre, y entra en 1844 avec une double élection, et représenta le collége de Castres jusqu'à la révolution de Février, où il fut remplacé à Berlin. En 1849 il siégea pour le département de l'Hérault dans l'Assemblée législative. Le coup d'État du 2 décembre le rendit à la vie privée. Son titre s'est éteint avec lui.

Le Moniteur univ.

SOUMAROKOF (*Alexandre-Petrovitch*), poëte russe, né en 1718, mort à Moscou, le 1er octobre 1777. Élevé au corps des cadets, il y consacrait ses récréations à se familiariser avec les chefs-d'œuvre de la littérature étrangère. Des chansons furent son premier essai; en 1748, il se lança dans l'art tragique. D'abord jouées au corps des cadets, ses pièces constituèrent le répertoire du premier théâtre russe fondé à Jaroslaf, et donnèrent l'idée à l'impératrice Élisabeth d'en bâtir un dans sa capitale, dont elle confia la direction à Soumarokof, alors colonel. Nommé brigadier par Pierre III, conseiller d'État par Catherine II, le poëte ne répondit pas aux espérances qu'il avait données : vaniteux, il voulut briller dans tous les genres, et perdit en vigueur ce qu'il gagnait en fécondité; jaloux, il eut avec Lomonosof des discussions qui ont jeté du ridicule sur sa mémoire. Ses œuvres ont été rassemblées par Novikof (Pétersbourg, 1787, 10 vol.). Il a laissé en vers dix tragédies (cinq ont été trad. en français par Papadopoulo; Paris, 1801, 2 vol. in-8°; la meilleure est celle du *Faux Démétrius*), une traduction du Psautier, beaucoup d'odes, d'églogues, de satires, de madrigaux, rarement consultés. Il était aussi journaliste, et rédigeait *l'Abeille industrieuse*. A. G.

Novikof, *Essai de biographie des écrivains russes.* — *Mémoires de Porochin.* — Dmitrierski, *Éloge de Soumarokof*; Saint-Pétersbourg, 1807. — *Revue française*, 1er février 1837.

SOUMET (*Alexandre*), poëte français, né le 8 février 1788, à Castelnaudary, mort le 30 mars 1845, à Paris. Il était fils d'un ancien directeur du canal du Midi, mort en 1828, à Paris. Presque au sortir de l'enfance, il eut pour diriger ses premières études un neveu de dom Calmet, le célèbre bénédictin. Destiné à la carrière du génie militaire, il subit en 1803 à Toulouse un examen pour l'École polytechnique; les chances du concours ne lui ayant pas été favorables, il se délassa de travaux qui lui répugnaient par quelques essais littéraires, que l'Académie des Jeux floraux accueillit avec éloges. « Sa vocation pour la poésie, dit M. Vitet, fut aussi précoce qu'irrésistible : dès l'enfance il parlait, il écrivait en vers. » Enclin par caractère à une rêveuse mélancolie, il inclina de préférence ses pensées vers les sujets religieux; il savait le psalmiste par cœur; il ne cessait de méditer Klopstock. Lorsqu'il vint à Paris, c'était déjà un poëte chargé de couronnes; il avait vingt-deux

ans, et entrait bien malgré lui dans l'administration avec le titre, fort recherché alors, d'auditeur au conseil d'État (1810). Mais on ne le rencontra ni dans les bivouacs ni dans les villes conquises. « Au lieu de courir d'un bout de l'Europe à l'autre, le portefeuille du monarque à la main, il poursuivit paisiblement ses poétiques méditations. » S'il prodigua l'encens à Napoléon, qu'il proclamait *le conquérant de la paix*, et au *divin* roi de Rome, il le fit avec une entière bonne foi, comme plus tard il épuisa les formes adulatrices en faveur de la légitimité et du duc de Bordeaux, de la dynastie d'Orléans et du comte de Paris. Ces faiblesses, on les lui pardonnait à cause du profond respect qu'il avait de son art : des titres, des honneurs lui furent offerts par Louis XVIII, qui prisait fort ses vers; il s'en montra presque offensé. L'empire tomba, et Soumet, qui comptait parmi les hommes du régime nouveau des protecteurs et des amis, préféra de quitter Paris; il se retira à Toulouse, près de son père, et pendant cinq années il vécut dans la retraite, « se laissant à peine dérober par intervalle quelques pièces fugitives; une entre autres, dont le succès fut populaire, suave et touchante complainte où s'exhalent sous une forme gracieuse les soupirs de toute cette portion de l'humanité abandonnée, comme *la Pauvre fille*, à son entrée dans la vie, et réduite à s'écrier comme elle :

> Reviens, ma mère, je t'attends
> Sur la pierre où tu m'as laissée ! »

Il n'était pas resté indifférent à la querelle des classiques et des romantiques. Professant en littérature les opinions les plus libérales ainsi qu'il l'avait prouvé en 1814, en reprenant Mme de Staël de sa trop grande timidité, il était acquis en principes aux idées de réforme; toutefois ramené par les habitudes de son talent aux traditions d'ordre et de régularité, il ne prit pas une part active aux controverses théoriques, et se contenta de fournir des vers au *Conservateur* et à *la Muse française*, ces deux hérauts du romantisme. A cette époque il ne tendait qu'à un seul but, le théâtre. A deux jours d'intervalle il fit représenter, avec le même bonheur, deux tragédies, *Clytemnestre* (7 nov.) et *Saül* (9 nov. 1822). Ce double triomphe, remporté au Théâtre-Français et à l'Odéon, lui ouvrit les portes de l'Académie française (29 juillet 1824), qui l'élut à la place d'Aignan. En possession de la célébrité, Soumet tenta de nouveau la fortune dans le genre qui l'avait porté si haut : *Cléopâtre* (3 juillet 1824), *les Macchabées* (1827) et *Élisabeth de France* (1828) ne reçurent qu'un accueil bienveillant; *Jeanne d'Arc* (1825) excita de bruyants transports, non moins qu'*Émilia* (1er sept. 1827), drame imité du roman de *Kenilworth*; de vifs applaudissements signalèrent l'apparition d'*Une Fête de Néron* (29 déc. 1829), composée avec M. Belmontet. Quant à *Norma* (1831), elle ajouta peu de chose à sa réputation; la tragédie *le Gladiateur*, écrite avec sa fille, et la comédie *le Chêne du roi*, jouées l'une et l'autre au Théâtre-Français, le 24 avril 1841, n'eurent qu'un succès d'estime. Depuis longtemps ses études et la nature même de son talent le portaient vers la poésie épique; bien jeune encore, il avait choisi dans Jeanne-d'Arc l'héroïne d'un poëme national, auquel il travailla jusqu'à son dernier jour. Mais il se recommande par une création plus complète et que « le public a reçue avec une sorte d'étonnement respectueux » : nous voulons parler de *la Divine Épopée* (Paris, 1840, 2 vol. in-8°, et 1841, in-18). Le rachat de l'enfer par le Christ, voilà le sujet. « Ce n'est qu'un rêve, s'écrie l'auteur; je ne m'en prosterne pas moins devant l'autorité du dogme. » Mais, fait observer M. Vitet, « plus est grand le vice du sujet, plus nous admirons la puissance du poëte, qui parvient presque à le faire oublier.... Cette prédilection pour les beautés de la forme poussée jusqu'à une sorte d'insouciance pour la solidité du fond, nous la retrouvons à des degrés divers dans tous les ouvrages de l'auteur... M. Soumet appartient à la famille des coloristes. » Ce poëte succomba à une affection de l'épine dorsale, qui depuis plus de treize mois le conduisait lentement à la mort, à travers des douleurs aiguës que l'opium seul pouvait suspendre par moments. Il avait cinquante-sept ans passés. En septembre 1822, il avait été nommé bibliothécaire au palais de Saint-Cloud; en octobre 1824, il avait été transféré à Rambouillet, et après 1830 à Compiègne en la même qualité. Louis XVIII lui avait accordé la croix d'Honneur (1823) et Charles X une pension (1826).

Outre les ouvrages cités, on a encore de Soumet : *Le Fanatisme*, poëme; Paris, 1808, in-8°; — *L'Incrédulité*, poëme; Paris, 1810, in-8° et in-18; — *Les Embellissements de Paris*; Paris, 1812, in-8°; — *Les Scrupules littéraires de Mme de Staël, ou Réflexions sur le livre* De l'Allemagne; Paris, 1814, in-8°; — *La Découverte de la vaccine*, poëme; Paris, 1815, in-8°; — *Les Derniers moments de Bayard*, poëme; Paris, 1815, in-8°; — *Oraison funèbre de Louis XVI*; Toulouse, 1817, in-8°; — *Pharamond*, opéra, joué en 1825 : en société avec Ancelot et Guiraud; — *Le Siége de Corinthe*, opéra, joué en 1826, et composé avec Ballochi; — *Jane Grey*, tragédie, jouée en 1844 : avec Gabrielle Soumet, sa fille; — *Jeanne d'Arc*, poëme; Paris, 1845, in-8°; — *David*, opéra en trois actes, joué en 1846 : avec Malefille; — *Monseigneur se marie*, comédie non représentée; — des articles dans le *Livre des Cent et Un*, le *Journal des jeunes personnes*, etc. H. T.

Rabbe, etc., *Biogr. univ. et portat. des contemp.* — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des hommes du jour*, t. II, 2e partie. — *Disc. de récept. de M. Vitet à l'Acad. fr.*, et *Réponse de M. Molé*.

* SOUMET (Mme Beuvain d'Altenheim, née *Gabrielle*), fille unique du précédent, née à Paris, le 17 mars 1814. Guidée par son père, elle se

livra dès sa jeunesse à la composition littéraire. A vingt ans, elle se maria; à vingt-deux elle publia *les Filiales* (1836, in-8°), son premier recueil de vers. Elle eut part au *Gladiateur* (1841) et à *Jane Grey* (1844), les dernières tragédies de son père. On a encore d'elle : *Nouvelles filiales* (Paris, 1838, in-12), *Récits de l'histoire d'Angleterre* (18..); *Berthe Bertha*, poëme (1843); *les Anges d'Israel* (1856), et *les Deux frères* (1858, in-18).

Les Femmes auteurs contemp. françaises.

SOURCE (LA). *Voy.* LA SOURCE.

SOURDIS (*François* D'ESCOUBLEAU, cardinal DE), prélat français, né en 1575, mort à Bordeaux, le 8 février 1628. D'une maison noble et ancienne, originaire du Poitou, il était fils de François marquis d'Alluye et d'Isabelle Babou de la Bourdaisière, tante de Gabrielle d'Estrées. Ce fut au crédit de la favorite que la famille entière, jusqu'alors assez obscure, dut son élévation. François embrassa d'abord le parti des armes, sous le nom de comte de la Chapelle-Bertrand, et accompagna le duc de Nevers à Rome, où il gagna les bonnes grâces de Clément VIII. Tout à coup il entra dans les ordres, et fut pourvu de la riche domerie d'Aubrac (diocèse de Rodez). Sur les vives sollicitations d'Henri IV, il obtint à vingt-trois ans le chapeau de cardinal (3 mars 1598); il fut nommé en 1599 à l'archevêché de Bordeaux, vacant depuis près de huit années. Comme il n'était encore que diacre, il fut ordonné prêtre par son oncle Henri d'Escoubleau, évêque de Maillezais, et sacré le 21 décembre 1599 par le cardinal de Joyeuse, archevêque de Toulouse. Sous ses auspices, un grand nombre de maisons religieuses s'établirent dans son diocèse, et on lui dut la belle Chartreuse, construite au milieu de marais qu'il fit dessécher, et où il fonda un hôpital. Il assista en 1605 à l'élection de papes Léon XI et Paul V, et fut considéré de ce dernier pontife comme plus tard de Grégoire XV et d'Urbain VIII. Se trouvant à Paris lorsque Henri IV fut assassiné (1610), il accourut au Louvre, s'approcha du carrosse qui renfermait le corps tout sanglant du roi, et lui donna l'absolution sous condition. Il témoigna de son zèle pour l'Église dans le concile qu'il tint à Bordeaux en 1624. Sa charité éclata surtout pendant la famine qui désola en 1622 la Guienne. Ce prélat eut, il est vrai, avec son chapitre et avec le parlement de longs démêlés, dont quelques-uns valent la peine d'être rapportés. Il y avait dans la cathédrale deux autels sans ornements sur lesquels le peuple avait pris l'habitude de venir s'asseoir pendant la prédication. Cette inconvenance scandalisa le cardinal, qui prit sur lui de faire démolir les autels. Grande rumeur! le chapitre demande justice au parlement. Celui-ci nomme des commissaires; le cardinal les excommunie, et se voit frappé d'un arrêt qui lui enjoint de lever l'excommunication, à peine de quatre mille écus d'amende. Mandé à la cour, le cardinal reçut du roi quelques reproches; mais Clément VIII approuva sa conduite, et adressa en 1602 au chapitre un bref des plus mortifiants. En 1606, un prêtre, nommé Philippe Premier, ne résidait pas depuis longtemps dans sa cure; sommé d'y revenir, il se targua de la protection du maréchal d'Ornano, et répondit avec arrogance aux ordres du prélat, qui alors l'excommunia. Sur son appel, le parlement déclara l'excommunication nulle et abusive, et ordonna au cardinal d'absoudre la partie dans le jour, *ad cautelam*, sous peine de 4,000 livres d'amende et de la saisie de son temporel. M. de Sourdis résista à cet arrêt arbitraire, défendit avec chaleur son droit devant plusieurs juridictions et sortit avec avantage de cette affaire. Il ne fut pas aussi heureux dans celle que lui attira, en 1615, sa compassion intempestive pour Antoine de Castaignet, sieur de Haut-Castel. Ce gentilhomme ayant été condamné à avoir la tête tranchée pour ses crimes, le cardinal et le maréchal de Roquelaure obtinrent du roi sa grâce, qui fut ensuite révoquée sur les représentations de quelques membres du parlement. Le cardinal, accompagné de quarante ou cinquante gentilshommes, fit enfoncer la petite porte de la conciergerie et délivra Haut-Castel, qu'il conduisit aussitôt à Lormont, pour le soustraire au supplice. Cette action fit d'autant plus d'éclat qu'elle coûta la vie au concierge de la prison, qui fut tué d'un coup d'épée pour avoir refusé la clé de la chambre où était le criminel. L'archevêque fut décrété de prise de corps, et Louis XIII, qui était alors à Bordeaux, renvoya au pape la connaissance de cette affaire. Le cardinal en fut quitte pour quelques mois d'interdiction et d'exil.

SOURDIS (*Henri* D'ESCOUBLEAU DE), prélat, frère du précédent, né en 1593, mort à Auteuil, près Paris, le 18 juin 1645. Pourvu de bonne heure de plusieurs bénéfices considérables dont se démit son frère en sa faveur, il succéda à son cousin Henri d'Escoubleau sur le siége de Maillezais, et fut sacré le 19 mars 1623. Après la mort du cardinal de Sourdis, il reçut le 16 juillet 1629 le bref qui lui conféra la dignité d'archevêque de Bordeaux. Fort avant dans l'intimité de Richelieu, dont il avait pendant quelque temps gouverné la maison, il était à la fois prêtre et guerrier. Il avait accompagné Louis XIII au siége de La Rochelle (1628), où il eut l'intendance de l'artillerie et la direction des vivres. Il le suivit ensuite en Piémont, et il reçut du roi, lors de la prise de Suze, la mission d'extirper l'hérésie et de relever la religion catholique dans la vallée de Pragelle. En 1633, il fut admis avec les cardinaux de Richelieu et de la Valette, et les archevêques de Narbonne et de Paris, au nombre des commandeurs ecclésiastiques du Saint-Esprit. Ce fut cette année même que l'archevêque, non moins ferme et non moins résolu que son frère, fut amené à donner au royaume le scandale de fâcheux débats avec le

duc d'Épernon, alors gouverneur de Guienne. L'ancien mignon de Henri III, bien qu'âgé de quatre-vingts ans au moment de cette lutte, avait encore la turbulence et l'orgueil de sa jeunesse. En confiant l'archevêché de Bordeaux à un homme énergique, Richelieu avait voulu opposer un contre-poids à l'autorité du vieux duc, qui de son côté devait voir avec déplaisir sur ce siége une créature de son ennemi. Déjà la discorde était flagrante entre les deux personnages, quand d'Épernon l'aviva par des mesures graves. Le 29 octobre 1633, il fit occuper les avenues de l'archevêché par des hommes armés, et envoya un de ses officiers, qui, par de grossières menaces, contraignit le prélat, revêtu de ses ornements pontificaux, à sortir de son carrosse. Non-seulement il refusa de désavouer la conduite de son lieutenant, mais il commit de nouvelles violences. Un jour même, suivi de ses gardes, il marcha au-devant de M. de Sourdis, le bâton haut, puis avec force injures lui donna des coups de poing dans l'estomac et dans la figure, lui arracha son chapeau, qu'il foula aux pieds, et finit par le frapper de son bâton. Après cette scène inouïe, le prélat déclara au peuple l'excommunication du duc et de ses complices, et l'interdiction des églises de la ville. Cette querelle répandit la consternation à Bordeaux. La cour s'en émut vivement. Enfin, le mariage du duc de la Valette, fils de d'Épernon, avec une parente de Richelieu, rendit ce dernier plus favorable à l'adversaire de l'archevêque, et l'affaire s'arrangea moyennant quelques actes de soumission chrétienne, bien mortifiants pour le fier et fougueux vieillard (1). La guerre ayant été déclarée à l'Espagne (1636), l'archevêque de Bordeaux fut nommé chef des conseils du roi en l'armée navale, près du sieur d'Harcourt, et directeur général du matériel de l'armée. Revêtu d'une autorité aussi étendue, Sourdis fit preuve d'un sentiment stratégique fort droit, d'une rare intelligence pour les opérations navales, d'une activité et d'un courage militaire fort remarquables. Ceci ressort aussi bien de l'examen de sa correspondance, qui expose les événements les plus importants de l'histoire maritime de la France, de 1636 à 1641 (2), que des faits accomplis sous ses ordres. Sans doute ses succès furent mêlés de revers; son esprit inquiet, irritable et jaloux, entrava la réussite de plusieurs projets; mais la prise des îles Sainte-Marguerite, la descente d'Oristan, le combat de Gattari, etc., doivent faire oublier les mauvais succès du secours de Parme et la défaite devant Tarragone, défaite qui, en apparence du moins, causa la disgrâce de l'archevêque. Pour obtenir d'heureux résultats dans son expédition, de Sourdis avait eu à surmonter, à braver de fréquents conflits de juridiction ou de pouvoir, des rébellions, des menaces de toute nature. De sourdes intrigues hâtèrent sa chute. On commença contre lui une instruction fondée sur des reproches dont la lecture des pièces prouve le peu de solidité. La mort de Richelieu (4 décembre 1642) mit fin à ces persécutions. Le prélat retourna dans son diocèse, d'où il ne sortit que pour venir présider à Paris l'assemblée du clergé de France.

(1) *Voy.* la *Bibliothèque* du P. Lelong pour les nombreux écrits que suscita cette querelle.

(2) Cette *Correspondance* a été publiée par Eug. Sue (Paris, 1839, 3 vol. in-4°), et fait partie des *Documents inédits de l'histoire de France.*

Sourdis (*Charles* d'Escoubleau, marquis de), frère aîné des précédents, fut maréchal des camps et armées du roi, gouverneur de l'Orléanais, et mourut le 25 décembre 1666.

Son fils, *François*, dit *le chevalier de Sourdis*, gouverneur de Bordeaux, mort en 1707, ne laissa qu'une fille, qui fut mariée au marquis de Saint-Pouange. H. F.

Gallia Christiana, t. II. — Le Vassor, *Hist. de Louis XIII.* — P. de L'Estoile, *Journal du règne de Henri IV.* — Devienne, *Hist. de Bordeaux.* — *Mercure françois.* — Denys de la Barde, *Oraison fun. de Sourdis;* Paris, 1646, in-8°. — Richelieu, *Mémoires.*

SOURE (Comte de). *Voy.* Costa.

SOUTHEY (*Robert*), poëte et littérateur anglais, né à Bristol, le 12 août 1774, mort à Keswick, le 21 mars 1843. Son père, qui tenait une maison de lingerie à Bristol, et qui mourut en 1792, laissant des affaires embarrassées, parait l'avoir abandonné aux soins de ses plus proches parents. C'est ainsi que jusqu'à l'âge de dix ans il vécut à Bath, chez sa tante, Mlle Tyler, vieille fille originale, qui avait la passion du théâtre, et ne fut pas sans influence sur la précoce vocation littéraire de l'enfant. Plus tard, un oncle, le révérend Herbert Hill, pourvut aux frais de son éducation. Cette éducation fut assez décousue : commencée dans diverses écoles de Bristol et des environs, elle se continua à Westminster; mais il en fut renvoyé en 1792, pour sa collaboration à un journal clandestin, *le Flagellant*, où les châtiments corporels, fort usités dans l'école, étaient l'objet de vives attaques. Cet acte de rigueur faillit lui fermer les portes de l'université d'Oxford, où son oncle parvint cependant à le faire entrer pour le préparer à prendre les ordres ecclésiastiques. Mais il y porta un mélange de doctrines unitaires et d'idées révolutionnaires (on était alors en 1793) qui devaient contrarier les vues de son oncle, et il en sortit au bout d'environ dix-huit mois. Il se lia intimement avec le quaker Lovell et le poëte Coleridge; il songea à fonder avec eux, sous le nom de *Pantisocratie*, une république humanitaire sur les bords du Susquehannah ou dans le pays de Galles. Ce rêve finit assez prosaïquement, par le mariage des trois amis avec les trois sœurs Fricker, de Bristol. Heureusement pour notre poëte, qui venait d'entrer ainsi en ménage (novembre 1795), son oncle Hill, nommé chapelain de la factorerie anglaise à Lisbonne, l'emmena en Portugal, où un séjour de six mois, suivi peu de temps après

d'une résidence d'environ deux années, lui permit d'acquérir une connaissance parfaite de la littérature et de l'histoire de ce pays. Pendant l'intervalle qui sépara ces deux voyages, il avait essayé sans succès des études de droit, qu'il s'était flatté de pouvoir concilier avec la culture de la poésie. En 1801, ses amis le firent nommer secrétaire du chancelier de l'échiquier d'Irlande, avec un traitement considérable; mais il y renonça au bout de six mois, voulant se livrer sans partage à la littérature, qui était sa vraie vocation, et qui devait, grâce à son activité et à la variété de ses aptitudes littéraires, lui fournir désormais de quoi suffire à ses modestes besoins et même aider des parents plus pauvres que lui. En 1804, il s'établit à Greta-Hall, près de Keswick (Cumberland), près de ses belles-sœurs. Ce fut là qu'il passa le reste de sa vie, au sein de l'étude, jouissant des ressources que lui offrait sa riche bibliothèque, non loin des lacs qui donnèrent leur nom à l'école de poésie dont il fut un des sectateurs. Aux opinions démocratiques de sa jeunesse avaient succédé, en religion et en politique, des idées diamétralement opposées, qui le désignèrent, en 1813, pour la place de poëte lauréat. Il obtint de plus une pension de 300 liv. (7,500 fr.) sous le ministère de sir Robert Peel; mais il ne voulut ni être baronet ni membre du parlement. Sa femme étant morte folle en 1837, Southey contracta, en 1839, un second mariage, avec Caroline Bowles (*voy.* ci-après). Ses soins adoucirent les dernières années de la vie du célèbre écrivain, dont l'activité intellectuelle fit place, dans la période qui suivit cette seconde union, à un affaiblissement sensible de ses facultés, jadis si puissantes.

Southey aborda tous les genres, et réussit presque dans tous. A vingt ans, il débuta par un recueil de vers (*Poems;* Londres, 1794, in-8°), en commun avec Lovell, et par le drame révolutionnaire de *Wat Tyler*, qui ne fut imprimé qu'en 1817, et sans son assentiment. Il n'a pas composé moins de six poëmes épiques : *Joan of Arc* (Bristol, 1796, in-4°; 4me édit., 1812, 2 vol. in-12), où il prodigue les éloges à l'héroïne ainsi qu'à la révolution française; *Thalaba the Destroyer* (Londres, 1801, 1809, 2 vol. in-18), et *the Curse of Kehama* (1810, in-4°), imitations quelquefois heureuses, et plus souvent bizarres, des épopées arabes et hindoues; *Madoc* (Édimbourg, 1805, 1809, in-4°), fondé sur la tradition qui attribue à un prince gallois la découverte de l'Amérique au douzième siècle; *Roderick, the last of the Goths* (Londres, 1814, in-4°; 1815, 2 vol. in-12), où les légendes espagnoles et mauresques, si familières à l'auteur, sont heureusement mises en scène. Des poëmes de Southey, c'est celui qui a été le plus souvent réimprimé; il en existe trois traductions françaises, deux en prose (1820-21, 3 vol. in-12, et 1821, in-8°), et une en vers (Angers, 1841, in-8°). Citons encore *the Vision of Judgment* (Londres, 1821, in-4°), poëme hardi et singulier, que l'auteur dédia au roi d'Angleterre. Malgré le luxe de couleur locale qu'il a prodigué dans ces grandes compositions, Southey a peut-être montré plus d'originalité véritable dans les petites pièces que renferment ses recueils de poésies : *Minor Poems* (1797, 2 vol., et 1815, 3 vol. in-8°), *Metrical Tales and other poems* (1805, in-8°), *Odes* (1814, in-4°), etc. Telles sont les ballades sentimentales, fantastiques ou chevaleresques, intitulées : *La Jeune fille de l'auberge*, *la Sorcière de Berkeley*, *Saint Gualbert*, *la Reine Urraca*, *don Ramire*, comparables à ce que Uhland et Victor Hugo ont fait de mieux dans ce genre. L'auteur a rassemblé lui-même ses œuvres poétiques, non sans quelques changements et suppressions (*Poetical Works;* Londres, 1837-1838, 10 vol. in-12; réimprimé en 1843, 1850 et 1853-54, 10 vol., et en 1845, 1850, 1853, gr. in-8°). Les ouvrages en prose de Southey, fruits d'une érudition solide et variée, sont écrits avec plus d'aisance et de naturel que la plupart de ses vers. Son *History of Brazil* (Londres, 1810-19, 3 vol. in-4°) (1); son *History of the Peninsular War* (1823-32, 3 vol. in-4°) (2), et sa *Chronological history of the West-Indies* (1827, 3 vol. in-8°), offrent des recherches étendues, présentées sous une forme pleine d'intérêt. Il n'a pas moins bien réussi dans ses biographies : *Life of Nelson* (1813, 2 vol. in-8°), très-souvent réimpr., et trad. en français 1820, in-8°; *Life of Wesley* (1824, 2 vol. in-8°) et *British naval commanders* (1833-37, 4 vol. in-12), pour la *Cabinet Cyclopædia* de Lardner.

On a encore de ce fécond écrivain : *Letters written during a short residence in Spain and Portugal;* Bristol, 1797, in-8°; — *Letters from England* (sous le pseudonyme de don Espriella); Londres, 1807, 3 vol. in-12; trad. en français sous ce titre : *l'Angleterre et les Anglais* (Paris, 1817, 2 vol. in-8°); — *Specimens of the later english poets, with preliminary notices;* Londres, 1807, 3 vol. in-8°; — *Omniana;* Londres, 1812, 2 vol. in-12; — *Book of the Church;* Londres, 1824, 2 vol. in-8°; — *Vindiciæ Ecclesiæ anglicanæ;* Londres, 1826, in-8° : ces trois recueils sont des mélanges religieux, philosophiques et littéraires; — *Sir Thomas More, or Colloquies on the progress and prospects of society;* Londres, 1829, 2 vol. in-8°; — *Select works of the early british poets;* Londres, 1831, gr. in-8°; — *Essays, moral and political;* Londres, 1832, 2 vol. in-8°; — *The Doctor;* Londres, 1834-35, t. I à V, in-8°; les t. VI et VII sont posthumes; réimpr. en 1847, gr. in-8° : « amalgame baroque, dit Ph. Chasles, de citations, réflexions, anecdotes, rêveries »; — *Oliver Newman, and*

(1) Trad. en portugais avec notes, 1833-43, 6 vol. in-4°.
(2) Trad. en français (les t. I et II), 1828, 2 vol. in-8°.

other fragments; Londres, 1845, in-8°; — *Robin Hood*, fragment; Londres, 1847, in-8°.

Southey a trad. en anglais de l'espagnol et du portugais : *Amadis de Gaul* (1803, 4 vol. in-12), *Palmerin of England* (1807, 4 vol. in-8°) et *Chronicle of the Cid* (1808, in-4°), et il a édité : *Remains of H. K. White* (1807 22, 3 vol. in-8°), *Life of Arthur* (1817), 2 vol. in-4°), de Malory; *Attempts in verse* (1831, in-8°), de J. Jones; *Watt's Poems* (1834, in-12), et *Works of W. Cowper* (1835-38, 15 vol.), en les accompagnant d'excellentes notices. Pour donner une idée des immenses travaux littéraires de Southey, il faudrait encore indiquer les articles (on en évalue le nombre à 126), fournis par lui à l'*Annual anthology* (1799-1800), à la *Quarterly Review*, depuis 1809; à la *Critical Review* (52 articles), à l'*Edinburgh Annual Register*, etc. Enfin, des extraits de ses innombrables lectures, on a formé 4 gros vol. grand in-8° à 2 col., sous le titre de *Southey's Commonplace Book*, Londres, 1849-1851. Le même éditeur (son beau-fils) a donné : *Selections from the letters of Robert Southey;* Londres, 1856, 4 vol. in-8°. E.-J.-B. RATHERY.

Life and Correspondence of Robert Southey, edited by his son C. C. Southey; Londres, 1849-50, 6 vol. in-8°. — C.-T. Browne, *The Life of Robert Southey*; Londres, 1854, in-8°. — *The english Cyclopædia*, éd. Knight. — Ph. Chasles, dans la *Revue des deux mondes*, 1839. — Forgues, dans la *Revue de Paris*, nouv. série, t. XXXIV.

SOUTHEY (*Caroline-Anne*), femme du précédent, née le 6 décembre 1787, à Buckland (Hampshire), où elle est morte, le 20 juillet 1854. C'était la fille unique de Charles Bowles, capitaine d'infanterie. L'état chancelant de sa santé, un caractère timide, des goûts sédentaires lui firent de bonne heure préférer au monde les tranquilles loisirs d'une vie retirée et la société de quelques amis de choix. Elle avait quarante-deux ans lorsqu'elle épousa Robert Southey (5 juin 1839), alors veuf de sa première femme. Cette union tardive s'accomplit, pour elle du moins, sous de fâcheux auspices. Les facultés du poëte commençaient déjà à baisser, et bientôt il tomba dans une insanité sénile. Elle se soumit sans murmure au triste rôle de garde-malade, et adoucit par les soins les plus affectueux les derniers jours de son mari; tant d'abnégation et de dévouement méritait d'être traité avec plus de respect dans la vie de Southey par son fils Cuthbert. Aussi après la mort de son mari Mme Southey quitta-t-elle la résidence de Greta pour aller se confiner dans le petit domaine qu'elle avait hérité de son père. Peu de temps après elle reçut de la reine Victoria une pension de 200 liv. st. Ses poésies se recommandent par la tendresse, la grâce, la moralité des sentiments; mais on y trouve de la diffusion et un ton souvent monotone. Ses principaux ouvrages sont : *Ellen Fitz-Arthur*, *a poem;* Londres, 1820 : ce fut ce poëme qui la mit en rapport avec Southey; — *The Widow's tale and other poems;* ibid., 1822; — *Solitary hours*, prose et vers; ibid., 1826; — *Chapters on churchyards;* ibid., 1829, 2 vol., — *Birthday, a poem;* ibid., 1836; — *Life of Andrew Bell;* ibid., 1844; — *Poems;* ibid., 1847. Elle a aussi terminé le poëme de *Robin Hood*, laissé incomplet par son mari.

The english Cyclop.

SOUTHWELL (*Robert*), jésuite anglais, né en 1560, dans le Norfolk, pendu le 21 février 1595, à Londres. Sa famille était ancienne et professait la religion catholique. Admis à dix-huit ans dans la Compagnie de Jésus à Rome, il fut mis en 1585 à la tête du collége anglais de cette ville, et retourna bientôt après dans son pays pour travailler à l'œuvre secrète du rétablissement de la foi. Cette mission de propagande l'exposait à des dangers sérieux; aussi parvint-il durant quelque temps à tromper l'ombrageuse surveillance des agents d'Élisabeth. Il demeurait dans l'hôtel d'Arundel, dont les maîtres, lord Philippe et lady Anne, sacrifièrent leur fortune et leur vie à la religion, qu'on ne put leur faire abjurer. Ce fut cette protection compromettante qui le perdit. Arrêté en juillet 1592, et confiné dans la tour, il se vit impliqué dans un prétendu complot contre l'État, et pendant sa captivité, qui dura trois années, on le soumit, dit-on, dix fois à la torture. Il finit par avouer, non sa participation à un crime imaginaire, mais, ce qui était pis peut-être, sa qualité de jésuite et comment il était venu en Angleterre pour y prêcher la communion romaine. Par une loi rendue en 1585 tout Anglais affilié à la Société de Jésus et qui refusait le serment de suprématie était déclaré coupable de haute trahison. Ce fut probablement en vertu de cette loi que Southwell comparut devant la cour suprême, qui le condamna à la potence. Il montra en mourant beaucoup de calme et un ferme courage. Comme écrivain il avait de l'instruction et de l'élégance; on loue dans ses poésies un charme moral, qui n'était pas commun à cette époque. Ses ouvrages, aujourd'hui rares, ont été très-recherchés des catholiques, et l'on en signale, entre 1593 et 1600, vingt-quatre éditions différentes; nous citerons : *Saint Peter's Complaint, with other poems;* Londres, 1593, in-8°; — *Mæoniæ, or Certain excellent poems and spiritual hymns;* ibid., 1595, in-4°; — *The Triumph over Death;* ibid., 1595; — *Mary Magdalen's Funeral tears;* ibid., 1609, in-8°.

Dodd, *Church history.* — Headley et Ellis, *Specimens.* — Chalmers, *General biograph. dict.*

SOUTHWELL (*Nathaniel*), appelé aussi SOTWELL, biographe anglais, né à Norfolk, mort le 2 décembre 1676, à Rome. Il appartenait à la famille du précédent. Comme lui il s'engagea dans la Compagnie de Jésus, mais on ne sait en quelle année. En 1624, il retourna en Angleterre, et en 1627 il fut attaché en qualité de procureur au collége anglais de Rome, où il avait fait ses études. Pendant trente et un ans il remplit l'emploi de secrétaire du général de son ordre (1637-

1668); à cette dernière date on l'en déchargea, pour lui laisser le loisir de travailler à son grand ouvrage. C'était une continuation de la *Bibliotheca scriptorum Societatis Jesu* des PP. Ribadeneira et Alegambe; elle parut à Rome, 1676, in-fol., avec une dédicace au cardinal Nithard. Bien qu'écrite avec méthode et sans affectation, on la regarde comme inférieure, sous le rapport de l'exactitude, à l'œuvre d'Alegambe. Il a poussé la modestie jusqu'à ne s'y point donner de place. On a encore de lui : *Journal of meditations for every day in the year* (Londres, 1669, in-8°).

De Backer, *Bibl. des écrivains de la Comp. de Jésus.*

SOUVAROF. *Voy.* SUVOROF.

SOUVESTRE (*Émile*), littérateur français, né à Morlaix, le 15 avril 1806, mort à Paris, le 5 juillet 1854. Fils d'un ingénieur des ponts et chaussées, il fut destiné à l'École polytechnique et envoyé au collége de Pontivy; mais après la mort de son père (1823) il se tourna vers l'étude du droit, et suivit les cours de la faculté de Rennes. Lorsqu'il vint à Paris, il changea encore de direction; ses idées, comme il dit lui-même, avaient pris leur vol, et il rêvait la gloire littéraire. Il composa *le Siége de Missolonghi*, drame en vers, qui fut reçu au Théâtre-Français, par les bons offices d'Alexandre Duval, son compatriote. La censure demanda des retranchements, auxquels il ne voulut pas se soumettre, et la pièce ne fut pas représentée. Il en commençait une autre lorsqu'il apprit la mort de son frère aîné, capitaine au long cours, qui avait péri en mer avec toute sa fortune. Restant le seul soutien de la famille, il n'hésita pas à quitter Paris (1828) pour entrer en qualité de commis chez le libraire Mellinet, à Nantes. Son intelligence et sa douceur lui acquirent bientôt des sympathies, qu'il justifia par de gracieux essais publiés dans les *Revues* de Nantes et de Rennes, et M. Luminais, ancien député, lui offrit de diriger avec un jeune érudit, M. Papot, la maison d'éducation qu'il fondait à Nantes. Cet établissement prospéra; mais un désaccord étant survenu entre les deux associés, au sujet du système pédagogique à suivre, Souvestre se retira, et prit la rédaction du *Finistère*, journal de Brest. Des scrupules politiques lui firent quitter cette feuille, et il se mit à enseigner la rhétorique à Brest d'abord, dans une institution particulière, puis à Mulhouse. Vers la fin de 1836, il se fixa à Paris, dans l'intention de se livrer entièrement aux lettres. Il commença par publier les œuvres qu'il avait composées en Bretagne, et qui établirent aussitôt sa réputation; il travailla ensuite, avec persévérance et bonheur, à la soutenir. En 1848, il fut appelé comme professeur de style administratif à l'école d'administration fondée par la république; il eut part aussi aux lectures du soir qui eurent la même origine, et il y obtint un grand succès. Ce succès fut renouvelé en 1853, lorsqu'il alla faire des lectures semblables en Suisse, à Genève, à Lausanne et à Vevey. L'Académie française, qui avait couronné en 1851 son livre intitulé *un Philosophe sous les toits*, décerna à sa veuve, le 24 août 1854, le prix fondé par M. Lambert pour honorer la mémoire de l'écrivain le plus utile. « Il ne voyait dans les lettres, dit M. Charton, qu'un moyen de satisfaire sa passion la plus ardente, celle de se rendre utile selon ses facultés en exprimant les sentiments généreux dont son cœur était plein, en défendant les vérités de l'ordre moral reniées, proscrites, oubliées, au milieu des entraînements matériels du siècle. Là était réellement sa vocation. C'est dans ce besoin et ce zèle persévérant d'enseignement moral qu'il faut chercher la véritable unité de sa vie... Retiré à l'extrémité d'un faubourg de la capitale, à un quatrième étage, d'où la vue s'étendait sur quelques jardins, il travailla pendant dix-huit années, sans relâche, sans tracer une seule ligne que la conscience la plus scrupuleuse eût voulu effacer. » Souvestre avait reçu la croix d'Honneur en 1847.

La tendance de Souvestre à une sorte de prédication morale est en effet le caractère le plus marqué de ses romans et de ses nouvelles. L'invention et l'originalité y font souvent défaut, mais l'intention philosophique n'y manque jamais, et dans ses bons écrits elle est accompagnée d'une simplicité qui en est l'ornement naturel, et de sentiments gracieux qui la rendent aimable. Ces qualités ont valu un succès durable à plusieurs de ses ouvrages : *Un Philosophe sous les toits; Confessions d'un ouvrier; Au coin du feu; Sous la tonnelle; Au bord du lac; Pendant la moisson; Dans la prairie; Récits et Souvenirs*, insérés dans le *Magasin pittoresque*. Il est une autre veine où Souvestre a trouvé des œuvres intéressantes, c'est dans le sentiment vrai de son pays natal. *Les derniers Bretons* (Paris, 1835-37, 4 vol. in-8°, et 1843, in-18) présentent une description étudiée de la Bretagne, des paysages pittoresques, de bons tableaux de mœurs, un choix heureux de traditions populaires et de poésies nationales. *Le Finistère en* 1836 (Brest, 1836, in-4°); *le Foyer breton* (Paris, 1844, in-8°) et *la Bretagne pittoresque* (Paris, in-fol.), sans égaler l'ouvrage précédent, le rappellent ou le complètent. Les romans qu'il a écrits sont : *L'Échelle des femmes* (1835, 2 vol. in-8°); *Riche et pauvre* (1836, 2 vol.); *la Maison rouge* (1837); *l'Homme et l'argent* (1839); *le Journalisme* (1839); *Mémoires d'un sans-culotte bas-breton* (1840, 3 vol.); *Pierre et Jean* (1842, 2 vol.); *la Goutte d'eau* (1842); *le Mât de Cocagne* (1842); *Deux Misères* (1843); *la Valise noire* (1844); *les Réprouvés et les élus* (1845, 4 vol. in-8°); *le Monde tel qu'il sera* (1845-46, gr. in-8°, fig.); *les Péchés de jeunesse* (1849); *le Sceptre de roseau* (1852, 3 vol.); *le Roi du monde* (1852), 2 vol.). — Parmi ses œuvres diverses citons :

Trois femmes poëtes inconnues; Nantes, 1829, in-18; — *Rêves poétiques;* ibid., 1830, in-12; — *Manuel des élections;* Paris, 1848, in-8°; — *le Mémorial de famille;* Paris, 1854, in-12; — *Causeries historiques et littéraires;* Paris, 1854, 2 vol. in-12. Souvestre a collaboré à plusieurs recueils, principalement au *Magasin pittoresque.* Il s'est aussi occupé de théâtre, mais ses comédies-vaudevilles et ses drames, languissants et ternes, sont tombés dans l'oubli; le talent de Bouffé fit cependant vivre quelque temps *l'Oncle Baptiste* (1842), et *le Mousse* (1846).

La femme de Souvestre, *Nanine* Papot, sœur de son ancien associé, a écrit : *Antonio Giovani* (Brest, 1836, 2 vol. in-12); *un Premier mensonge* (Limoges, 1844, in-12), etc.

Charton, dans le *Magasin pittoresque*, 1854, p. 401. — A. Achard, dans *l'Assemblée nationale*, 23 juillet 1854.

SOUVIGNY (*Gui* de), helléniste français, né à Blois, mort à Orléans, le 17 mars 1672. Il entra dans l'Oratoire en 1625, et enseigna d'abord les humanités dans plusieurs colléges, puis en 1634 la rhétorique à Marseille. De là il se rendit à Rome, où Leo Allatius apprécia son érudition et sa sagacité dans la lecture des manuscrits; leurs relations devinrent intimes, et ils travaillèrent ensemble dans la bibliothèque du Vatican, en même temps que le P. Morin et Lucas Holstenius, leurs amis. On a de lui : *Cyri Theodori Prodromi Epigrammata græca;* Paris, 1632, in-4° : les vers latins de la traduction sont placés en regard de l'original; — *Trattato del computo ecclesiastico;* Rome, 1641, in-8°; — *In natales delphini gallici Leonis Allatii Hellas*, traduction en vers latins d'un poëme grec d'Allatius, placée en tête de l'ouvrage *De Ecclesiæ occidentalis perpetua consensione* de ce savant. Souvigny a aussi laissé quelques *Lettres.*

Moréri, *Grand Dict. hist.* — Liron, *Bibl. chartraine.*

SOUVOROF (*Alexandre - Vassiliévitch*, comte), prince d'Italie, général russe, né à Moscou, le 13 (24) novembre 1729, mort à Saint-Pétersbourg, le 6 (17) mai 1800. Il descendait d'un Suédois nommé Souvor, qui avait émigré en Russie en 1622. Son père, qui était officier, s'éleva sous Catherine Ire jusqu'au grade de général en chef et à la dignité de sénateur. Admis comme simple soldat, à l'âge de treize ans, dans le régiment de Semenof, le jeune Alexandre en sortit, en 1754, pour passer dans un régiment de campagne avec le brevet de lieutenant. Trois ans après, il était déjà lieutenant-colonel, et lorsque la guerre avec la Prusse éclata, il fut nommé commandant de Memel. Transféré, sur ses instances, en 1759, à l'armée active, il assista à la bataille de Kunersdorf, et se fit remarquer dans cette campagne par sa pénétration, son activité et son courage. A la mort de l'impératrice Élisabeth, en 1763, il fut envoyé à Saint-Pétersbourg pour porter la nouvelle que les troupes russes, selon les ordres de Pierre III, avaient commencé à opérer leur retraite. Catherine II le nomma colonel du régiment d'infanterie d'Astrakhan, et signa sa nomination de sa propre main. En 1768, placé à la tête d'une division de l'armée russe dans la guerre que la Russie faisait à la Pologne au sujet des dissidents, il dispersa les armées des deux Pulawski, emporta d'assaut Cracovie, et obtint divers autres succès, qui lui valurent le grade de major général. En 1773, il servit contre les Turcs, sous les ordres du maréchal Rioumiantsof, battit les troupes ottomanes en trois différentes rencontres, et, après sa jonction avec le général Kamenskoï, il remporta sur le réis-effendi une victoire décisive à Kasladgi. Le grade de général de division ne tarda pas à récompenser ses services. Après la conclusion de la paix de Kainardji, Souvorof fut employé à apaiser les troubles qui avaient éclaté dans l'intérieur de la Russie, à la suite de la révolte de Pougatchef (*voy.* ce nom). En 1783, il soumit au sceptre moscovite les Tatars du Kouban et du Boudjak, et les força de rendre hommage à l'impératrice, qui le récompensa en l'élevant au grade de général en chef. A la bataille de Kinburn, où il exerçait le commandement supérieur, il ordonna à l'infanterie de déposer ses gibernes, et la lança à la baïonnette sur les retranchements de l'ennemi. Toutes les attaques furent repoussées, et Souvorof lui-même blessé d'un coup de feu dans le ventre; il se fit mettre à cheval, courut après ses cosaques, qui fuyaient, mit pied à terre au milieu d'eux : « Fuyez, fuyez! leur criait-il, abandonnez votre général aux Turcs! » Au siége d'Otchakof (1788), où il servait sous les ordres de Potemkin, il se laissa emporter trop loin par son courage, et il aurait été perdu avec six cents hommes qui le suivaient, si le prince Repnin ne l'eût délivré. Le 1er août 1789, il remporta avec le prince de Saxe-Cobourg, à Fokchani, une victoire sur le seraskier Mehemed. Sa réputation grandit encore lorsque, sur la nouvelle que le prince de Cobourg était enveloppé par l'ennemi, il courut à son secours et battit complétement la grande armée turque sur les bords du Rymnik, le 22 septembre 1789. Cette action d'éclat lui valut le double titre de comte, que lui conférèrent à la fois et l'empereur Joseph et sa souveraine. Chargé par Potemkin de prendre Ismaïl, qui depuis longtemps bravait tous les efforts des Russes, Souvorof, ne pouvant amener le commandant de cette place à capituler, se décida à livrer l'assaut. Pour encourager ses soldats, il leur promit le pillage de la ville, et leur ordonna de ne faire aucun quartier. Deux fois les Russes furent repoussés avec une perte énorme; mais ils revinrent à la charge et emportèrent les retranchements; trente mille Turcs furent tués ou gravement blessés, et dix mille faits prisonniers. Voici son laconique rapport adressé au

prince : « Gloire à Dieu et à Votre Excellence! La ville est prise, je suis dedans. » Il fallut huit jours pour enterrer les morts. De tout le butin, Souvorof ne prit pour lui qu'un cheval. A la paix de 1791, Catherine II le nomma chef du gouvernement d'Iekatherinoslaf, de la Crimée et des provinces conquises à l'embouchure du Dniester. Il choisit Kherson pour sa résidence, et y passa deux ans. Mais la guerre ne tarda pas à le réclamer de nouveau. Lors du soulèvement de la Pologne, en 1794, Souvorof fut chargé de la ramener à l'obéissance. Après plusieurs victoires sur les patriotes, il prit d'assaut Praga, et entra, le 19 novembre, dans Varsovie. Un horrible carnage signala son triomphe. L'impératrice l'éleva au grade de feld-maréchal, et lui fit don d'un bâton de commandement en or, ainsi que d'une couronne de chêne enrichie de diamants d'une valeur de 60,000 roubles.

Sous Paul Ier, Souvorof tomba en disgrâce et fut destitué de son rang (septembre 1798); le séjour de Moscou lui fut défendu. Il se rendit donc à Pétersbourg, où l'intervention de l'Angleterre lui fit bientôt rendre ses honneurs. A la demande de l'empereur d'Allemagne, Paul lui confia le commandement des troupes destinées à agir, de concert avec les Autrichiens, contre l'armée de la république française en Italie; l'empereur d'Allemagne mit ses forces sous les ordres du général russe, en le nommant feld-maréchal général. En avril 1799, Souvorof arrive à Vérone; le 22, il rejoint l'armée sur l'Oglio; le 27, il passe l'Adda et remporte avec Melas de grands avantages sur Moreau; le 28 du même mois, enfin, il entre dans Milan et met à néant la république cisalpine. Dans les mois suivants, il enleva aux Français, par des victoires plus signalées sur la Trebbia (17 juin) et à Novi (15 août), toutes leurs conquêtes dans la haute Italie. En récompense de tant de services, il reçut le titre de prince Italiiski (c'est-à-dire *d'Italie*). Par suite de changements apportés dans le plan d'opérations, il traversa les Alpes et pénétra en Suisse; mais il arriva trop tard. Massena avait battu Korsakof près de Zurich, et l'avait forcé à repasser le Rhin. Ce revers et le retard des secours qu'il attendait de l'Autriche, mais qui n'arrivèrent point, forcèrent Souvorof à opérer sa retraite, poursuivi par les généraux Lecourbe, Molitor et Gudin jusque sur les bords de Constance. Cerné dans la vallée de la Reuss, il se jeta dans le Schackenthal, et, prenant un étroit sentier, qui n'était connu que des chasseurs de chamois, il arriva enfin au village de Mutten, où il opéra sa jonction avec Korsakof. Cependant Paul, mécontent de la cour d'Autriche, résolut de rappeler son armée. En vain Souvorof, qui avait pris ses quartiers d'hiver en Bohême, lui représenta-t-il la nécessité de continuer la guerre : il lui fallut obéir. L'empereur décida qu'il ferait une entrée triomphale à Pétersbourg et qu'il serait logé dans le palais impérial; un monument devait aussi être élevé en son honneur. Mais, à peine arrivé en Russie, Souvorof fut atteint d'une maladie qui le força de s'arrêter dans ses terres en Lithuanie. Paul lui envoya son propre médecin, en ordonnant de ne rien négliger pour conserver une vie aussi précieuse. Au milieu des préparatifs de son entrée triomphale, Souvorof tomba une seconde fois en disgrâce. Depuis longtemps la volonté de l'empereur était que tous les généraux de l'armée fussent nommés à tour de rôle général *du jour*, et Souvorof avait commis la faute de ne pas vouloir d'autre général du jour que le prince Bagration, le seul de ses lieutenants qu'il crût digne de sa confiance. Paul, en ayant été informé, fit lire en présence de tous les régiments un ordre du jour portant que Souvorof avait encouru un blâme pour n'avoir pas observé une loi militaire rendue par l'empereur. Tous les préparatifs de l'entrée triomphale furent suspendus à l'instant, et la chambre du palais impérial destinée à Souvorof donnée au prince de Mecklembourg. Souvorof apprit sa disgrâce à Riga; mais, comme il ne lui avait pas été défendu de paraître à Saint-Pétersbourg, il continua sa route, et alla descendre chez sa nièce, qui habitait dans un quartier retiré. Personne n'osa l'approcher. Le chagrin empira son mal, et, s'étant fait administrer, il attendit tranquillement la mort, qui l'enleva à l'âge de soixante-dix ans, seize jours après son arrivée dans la capitale de l'empire, le 17 mai 1800. On lui fit des funérailles magnifiques, et en 1801 Alexandre Ier lui fit élever une statue sur le Champ de Mars de Saint-Pétersbourg.

Souvorof fut un homme extraordinaire. Maigre, languissant, maladif dès sa jeunesse, il avait tellement endurci son corps, principalement par l'usage des bains froids, qu'il jouit toute sa vie d'une excellente santé. Il couchait sur une paillasse avec une légère couverture, et se nourrissait des mets les plus simples. Rien ne fut changé dans son genre de vie lorsqu'il arriva au sommet des grandeurs. Sa garde-robe se composait d'un uniforme et d'une robe de chambre en fourrure. Sa tempérance et son activité lui conservèrent jusqu'à un âge avancé toute l'ardeur de la jeunesse. Sévère observateur des prescriptions de sa religion, il voulait que ses subordonnés s'y conformassent tout aussi ponctuellement, et il les forçait à assister à des lectures édifiantes les dimanches et les jours de fête. Jamais il ne lui arriva de donner le signal du combat sans faire le signe de la croix et baiser l'image de saint Nicolas. Inébranlable dans ses résolutions, il était fidèle à sa parole et incorruptible. Dans ses discours et dans ses écrits, il affectait un style laconique, et souvent il rédigeait ses ordres et ses rapports en méchants vers. Quoiqu'il connût plusieurs langues modernes, il refusa constamment d'entrer dans une correspondance politique ou diplomatique; il avait coutume de dire que la plume ne convenait

pas à la main d'un soldat. La rudesse de ses manières, son mépris pour toute espèce de luxe et son intrépidité l'avaient rendu l'idole de ses soldats, tandis que, au contraire, les officiers le détestaient, à cause de la sévérité de la discipline à laquelle il les assujettissait. Toute sa tactique, disait-il, consistait en trois mots : *Stoupaï i bi*, En avant et frappe! Mais il ne faut pas se laisser prendre à cette apparente simplicité : Souvorof avait toutes les connaissances militaires requises; seulement il détestait les vaines pratiques et les subtilités. Lorsque Paul adopta pour ses troupes les queues et les boucles, Souvorof s'écria : « Les queues ne sont pas des piques, ni les boucles de cheveux des canons! » Ses adjudants, si par hasard il lui arrivait de s'oublier, étaient chargés de lui rappeler les ordres du feld-maréchal Souvorof. Un jour qu'il réprimandait un soldat pour une faute dans le service, un adjudant lui dit : « Le feld-maréchal Souvorof a ordonné de ne pas se laisser emporter par la colère. — S'il a donné un tel ordre, répondit-il, il faut y obéir »; et il s'éloigna. Peu de généraux pouvaient se comparer à Souvorof pour le courage, l'esprit entreprenant, la promptitude des résolutions et la rapidité de l'exécution. On lui a même reproché de ne pas assez mûrir ses projets, comme aussi d'avoir manqué d'habileté dans ses évolutions. D'un autre côté, on l'a accusé d'une extrême cruauté; et quoique ses panégyristes aient cherché à le laver de ce dernier reproche, il est impossible d'en absoudre tout à fait sa mémoire.

Le feld-maréchal a laissé un fils, qui, devenu général lui-même, périt en 1811, dans les eaux gonflées du Rymnik, témoin de la victoire de son père. Son fils, le prince actuel, quoique légèrement impliqué, en 1825, dans la conspiration contre le trône, devint aide de camp de l'empereur Nicolas, qui lui avait pardonné, puis gouverneur de la capitale. J.-H. SCHNITZLER.

Bantich-Kamenski, *Dict. biogr.*, suppl. — *Conversations-Lexikon.—Hist. des campagnes de Souvarof;* Paris, 1799-1802, 3 vol. in-8° et in-12. — *Leben d. Suworow;* Francfort, 1799.— Pagani, *Istoria della campagna fatta in Italia da Suwarow*; Florence, 1799, in-8°. — Vulpius, *Suvorow und die Kosaken in Italien;* Leipzig, 1800, in 8°. — Anthing (un de ses aides de camp), *Versuche iner Kriegsgeschichte des Grafen Suwarow*;Gotha, 1807, 3 vol. in-8°. — *Précis sur le feld-maréchal Souvorof;* Hambourg, 1808, in-8°. — De Laverne, *Hist. de Souvarow, liée à celle de son temps;* Paris, 1809, in-8°. — Dumas (général), *Campagnes du comte de Suwarow;* Hambourg, s. d., in-8°. —Serge Glinka, *Vie de Souvorof;* Moscou, 1819, 2 vol. in-8°. — G. de Fuchs, *Hist. de la campagne austro-russe de* 1799 (en russe); Pétersbourg, 1826, 3 vol. in-8°. — Le même, *Corresp. sur cette campagne;* Glogau, 1835, 2 vol. in-8°, et *Anecdotes sur Souvorof*, Leipzig, 1829, in-8° : ces deux ouvrages sont en allemand. — F. de Schmitt, *Suworow's Leben und Heerzüge;* Vilna, 1833-34, 2 vol in-8°. — Astafiet, *Souvenirs de Souvorof*; Petersb., 1856, in-8°. — Sadler, *Souvorof et son valet de chambre;* ibid., 1861, in-8°.

SOUVRÉ (*Gilles* DE), marquis DE COURTENVAUX, maréchal de France, né vers 1542, mort à Paris, en 1626. Il était issu d'une ancienne famille du Perche. Le duc d'Anjou l'emmena en Pologne (1573), et lui donna, lorsqu'il devint Henri III, la maîtrise de sa garde-robe et la capitainerie de Vincennes. Souvré resta en faveur, malgré l'inimitié de Catherine de Médicis, qu'il s'était attirée pour avoir refusé de se prêter à ses desseins contre la vie du duc de Montmorency, enfermé au donjon de Vincennes. En 1585, il fut nommé chevalier du Saint-Esprit et gouverneur de la Touraine. Après avoir combattu à Coutras (1587), il se rendit dans son gouvernement, qu'il garantit contre les entreprises de la Ligue. Henri IV, qui eut en lui un serviteur dévoué, lui confia la charge de gouverneur du dauphin. Souvré reçut en 1613 le titre de maréchal de France. On cite de lui plusieurs mots qui honorent son caractère et rehaussent sa physionomie. Il fit dire au duc de Mayenne, qui lui offrait cent mille écus s'il voulait quitter le parti du roi : « Ce serait payer trop cher un traître. » Il eut plusieurs enfants, entre autres deux fils, qui suivent, et deux filles, *Françoise*, dame de Lansac, gouvernante de Louis XIII, morte le 8 juin 1657, et *Madeleine*, marquise de Sablé, renommée pour son esprit, et qui mourut le 19 janvier 1678.

SOUVRÉ (*Jean* DE), marquis DE COURTENVAUX, fils aîné du précédent, mort à Paris, le 9 novembre 1656, fut aussi gouverneur de la Touraine. Sa petite-fille, *Anne*, porta les biens et titres de la maison de Souvré au célèbre Louvois, qu'elle épousa, le 19 mars 1662. Elle mourut le 2 décembre 1715.

SOUVRÉ (*Jacques* DE), frère puîné du précédent, mort à Rome, le 22 mai 1670. Il fut reçu dans l'ordre de Malte dès l'âge de cinq ans; mais il demeura auprès de Louis XIII jusqu'en 1628, époque où il commença ses caravanes. Lors du siége de Casal, il leva un régiment de cavalerie, l'entretint à ses frais, et prit une part glorieuse à toutes les opérations. En 1646, il fit, avec le titre de lieutenant général, le siége de Porto-Longone, à la tête des galères de France; cette campagne accrut sa réputation, et en 1648 il fut nommé ambassadeur de l'ordre de Malte près de Louis XIV. Son esprit, son goût des lettres, sa magnificence et son amour des plaisirs attirèrent chez lui l'élite de ces spirituels disciples d'Épicure qui rendirent plus brillantes les belles années du dix-septième siècle, et qui surent allier à la bonne chère la politesse de la haute société et les charmes de l'intelligence. On dégustait les vins en même temps que les œuvres littéraires, et plus d'un homme de goût fit, comme le grand-prieur, partie de l'*ordre des Côteaux*. Les mémoires du temps citent plus d'une fois parmi les mieux fréquentées la maison du commandeur de Souvré(1), nom sous lequel il fut longtemps connu, puisqu'il ne reçut le titre

(1) C'est lui qu'a désigné Boileau dans ces vers de la IIIe satire :

..... et chez le commandeur
Villandry priserait sa séve et sa verdeur.

de grand-prieur de France qu'en 1667. C'est à lui que l'ordre dut l'hôtel du Temple, qui était destiné à devenir la résidence ordinaire des grands-prieurs de France. Mignard a peint son portrait.

Moréri, *Grand Dict. hist.* — *Mémoires du temps.* — De Courcelles, *Dict. hist. des généraux.*

SOUZA (*Pero-Lopes* DE), navigateur portugais, mort en 1539. Il était frère de Martim-Affonso de Souza, gouverneur des Indes. Il s'était distingué en combattant les corsaires qui infestaient les mers d'Europe, lorsqu'il accompagna son frère sur la flotte qui le conduisait au Brésil. A la suite d'une tempête qu'il essuya sur les côtes de ce pays, celui-ci renonça au projet d'explorer la région méridionale, et en confia l'exécution à Lopes (nov. 1531). Le jeune capitaine s'éleva du Rio de la Plata vers le nord à cent lieues et au delà, et durant cette courte navigation, qui s'effectuait dans des mers inconnues, il eut besoin de sang-froid et de sagacité pour accomplir sa mission; il se réunit à la flotte le 27 décembre suivant dans l'île das Patmas. Chargé de faire connaître à la métropole les résultats de l'expédition, il entra dans le port de Lisbonne au commencement de 1533; il reçut de Jean III, en récompense de ses services, quatre-vingt lieues de terrain, à choisir sur trois endroits différents du littoral brésilien, pour lui et sa postérité. Après avoir fait, vers 1535, un voyage dans sa capitainerie d'Itamaraca, qu'il avait l'intention de coloniser, il partit pour les Indes à la tête d'une flottille de six navires, et ce fut à son retour qu'il alla faire naufrage sur la côte de Madagascar, où il périt corps et biens. Souza, dont l'esprit était fort cultivé, a laissé un routier dans lequel il rend compte du voyage maritime qu'il fit le long des côtes du Brésil; il a été publié par Ad. de Varnhagen, sous ce titre : *Diario da Navigaçao da armada que foi a terra do Brasil em* 1530; Lisbonne, 1839, in-8°. F. D.

Ad. de Varnhagen, *Hist. geral do Brazil*, t. Ier.

SOUZA (*Luiz* DE), historien portugais, né vers 1560, à Santarem, mort en mai 1632, au couvent de Bemfica, près Lisbonne. Il appartenait à une famille illustre, et par son père, *Lopo de Souza-Coutinho* (1), et par Maria de Noronha, sa mère. En sa qualité de cadet, il fut destiné à l'ordre de Malte. A la suite d'une courte captivité chez les Turcs, il renonça à l'ordre, et alla servir avec les troupes portugaises en Amérique et dans les Indes. De retour dans sa patrie, il épousa Magdalena de Villena, veuve du comte Jean de Portugal, qui touchait de près à la maison régnante. La mort de sa fille, fruit unique de ce mariage, lui causa une vive douleur; mais ce qui le détermina à quitter le monde fut l'exemple de son parent Luiz de Portugal, comte de Vimioso, qui entra dans l'ordre de Saint-Dominique en même temps que sa femme. Il en fit autant avec la sienne, et reçut l'habit le 8 septembre 1614, des mains de Luiz de Portugal, dont il prit le prénom en échange de celui de *Manoel*, qu'il avait porté jusque-là. Souza avait cultivé les belles-lettres; il était érudit et écrivait avec beaucoup de politesse; ces qualités le firent choisir pour rédiger l'histoire de son ordre en Portugal. L'étude et les devoirs religieux partagèrent le reste de sa vie, et il mourut en réputation d'une grande piété. On a de lui : *Vida de Bartholomeu dos Martyres, arcebispo de Braga;* Viana, 1619, in-fol.; Lisbonne, 1763-85, 2 vol. in-8°; trad. en français, Paris, 1674, in-4°; — *Historia de San-Domingos;* Bemfica, t. Ier, 1623; Lisbonne, t. II et III, 1662-78, in-fol. : on reproche à cette histoire un style trop ampoulé et un défaut marqué de critique. Luiz de Souza avait écrit une *Histoire du roi Jean III*, qui s'est perdue.

N. Antonio, *Bibl. hisp. nova.* — Échard, *Script. ord. Prædic.*, t. II. — Barbosa-Machado, *Bibl. lusitana.*

SOUZA (*Joao*), orientaliste et philologue portugais, né vers 1730, à Damas (Syrie), mort à Lisbonne, le 29 janvier 1812. Fils d'un Portugais établi en Syrie, il fut élevé par les capucins français qui desservaient cette mission, et passa en Europe pour perfectionner son éducation. Une tempête l'ayant forcé de relâcher dans le port de Lisbonne, il trouva dans Gaspard de Saldanha un généreux protecteur, qui l'emmena avec lui à Coïmbre. Là il connut le marquis de Pombal, qui l'employa dans plusieurs affaires secrètes et délicates. En 1770, il entra dans un couvent de Saint-François; mais il avait à peine fait profession que Pombal le nomma secrétaire interprète de l'ambassade envoyée en 1773 à l'empereur du Maroc. La chute de Pombal (24 février 1777) ne lui fit rien perdre de sa faveur, car ses talents fixèrent l'attention de la reine Maria, qui fonda, dans le couvent de Jésus, une chaire de langue arabe, dont elle le nomma titulaire. Elle le fit ensuite commis de la secrétairerie d'État de la marine, emploi que remplit Souza sans quitter l'habit de son ordre. Il devint en 1792 associé de l'Académie des sciences. On a de lui : *Grammaire arabe;* Lisbonne, 17..; — *Vestiges de la langue arabe en Portugal, ou Dictionnaire étymologique des mots portugais dérivés de l'arabe;* Lisbonne, 1789, in-8°, composé par ordre de l'Académie royale des sciences de Lisbonne; — *Récit de l'arrivée des princesses africaines dans cette capitale;* Lisbonne, 1793, in-8°; — *Mémoire sur quatre inscriptions arabes, avec leurs traductions*, dans les Mémoires de littérature de l'Académie, tome V; — *Documents arabes extraits des archives de*

(1) Il était mort en janvier 1577, à l'âge de soixante-trois ans. Tout jeune, il avait servi dans les Indes, et dès 1538 il s'était trouvé au siége de Diû, où il avait déployé une valeur singulière. Il publia lui-même une relation de ce siége, sous le titre : *Do Cerco que os Turcos pozeram à fortalezza de Diû* (Coïmbre, 1558, in-fol.). C'était un lettré et un érudit, comme il le fit voir non-seulement par des traductions de Lucain et des tragédies de Sénèque, mais aussi par diverses poésies, insérées dans le *Cancioneiro geràl* (Anvers, 1570).

Lisbonne. Le P. Souza laissa en outre en manuscrit les journaux de ses voyages, des *Mémoires* sur des médailles et autres inscriptions arabes, etc.

SOUZA-BOTELHO (*José-Maria*, marquis DE), diplomate portugais, né à Oporto, le 9 mars 1758, mort à Paris, le 1er juin 1825. D'une des plus anciennes familles du Portugal, il entra dans l'armée en 1778, après avoir terminé ses études à l'université de Coïmbre, et y resta jusqu'en 1791. Cette même année il fut nommé ministre plénipotentiaire en Suède; en 1795 il passa avec le même titre à la cour de Danemark, et retourna à Lisbonne en 1799. Après avoir rempli diverses missions à Madrid, à Londres et à Berlin, il fut accrédité, en 1802, comme ministre plénipotentiaire à Paris, près du premier consul. Lors de la saisie que fit, en 1803, le gouvernement français de la correspondance de Drake, ministre anglais à Munich, M. de Souza manifesta hautement son indignation contre ces complots tramés par un membre du corps diplomatique, et s'attira ainsi la malveillance du cabinet britannique, qui obtint sans peine de la cour de Lisbonne son remplacement. M. de Souza continua cependant à habiter Paris, où il ne s'occupa plus que de littérature. Il édita, avec un grand luxe typographique, de belles gravures et des caractères fondus exprès, *les Lusiades* de Camoens (Paris, 1817, in-4°). Mais ce travail, fait d'après un exemplaire de l'édition *princeps* appartenant à lord Holland, était loin d'être complet, puisqu'il n'y était pas tenu compte de la seconde édition, que le poëte avait lui-même revue et corrigée. M. de Souza fit donc une nouvelle édition, qu'il enrichit de ces variantes (Paris, 1819, in-8°). En 1824, il donna la traduction en portugais des *Lettres portugaises*, et s'attacha à démontrer qu'il n'y a que cinq lettres authentiques. Il avait fourni des notes à la 2e édit. des *Campagnes de Schomberg en Portugal* (Hambourg, 1797, in-12), de Dumouriez.

M. de Souza avait épousé, en premières noces, une femme de la maison de Noronha, dont il eut un fils, *Luiz-José*, comte DE VILLAREAL; il n'eut pas de postérité de sa seconde femme (*voy.* ci-après).

Rabbe, *Biog. univ. et portat. des contemp.* — Raynouard, dans le *Journal des savants*, 1818.

SOUZA-BOTELHO (*Adélaïde-Marie-Émilie* FILLEUL, comtesse DE FLAHAULT, puis marquise DE), femme auteur française, née le 14 mai 1761, à Paris, où elle est morte, le 16 avril 1836. Ayant perdu ses parents de bonne heure, elle fut élevée au couvent (1), et n'en sortit que pour épouser le comte de Flahault, maréchal de camp. Cette union mal assortie ne fut point heureuse. Lorsque la révolution éclata, elle se mit à voyager; elle avait parcouru l'Allemagne, et elle se trouvait en Angleterre avec son fils unique, aujourd'hui sénateur, lorsqu'elle apprit la mort de son mari, qui avait péri sur l'échafaud, à Arras (1793). Une fermeté d'âme peu commune la soutint durant ces épreuves, dont le souvenir a inspiré un de ses meilleurs romans, *Eugénie et Mathilde*. Demandant à un talent encore ignoré les moyens d'élever son fils, elle fit paraître en 1794, au milieu des amères douleurs et de la gêne matérielle, son premier ouvrage, *Adèle de Senanges* (Londres, in-8°), œuvre empreinte de fraîcheur et de jeunesse. Après le 9 thermidor, elle essaya de rentrer en France; mais forcée de s'arrêter à Hambourg, où se trouvait une assez nombreuse réunion d'émigrés, elle y rencontra M. de Souza-Botelho (*voy.* ci-dessus), qu'elle épousa plus tard, en l'an X, lorsqu'à la paix générale il vint résider à Paris. Devenue Mme de Souza et rattachée à la nouvelle cour, elle y fut hautement appréciée. Son esprit net et ingénieux, la convenance et la délicatesse de ses jugements, le charme de sa conversation, encore présents au souvenir de ceux qui l'ont connue, se retrouvent sous les formes diverses qui animent ses agréables romans. « La Restauration, dit C. Bonjour, fut marquée pour Mme de Souza par un triste événement : son fils, aide de camp de l'empereur, fut exilé et longtemps séparé d'elle. Depuis cette époque elle se voua à la retraite, et vécut uniquement pour sa famille et pour un petit nombre d'amis distingués qu'elle charmait par de spirituelles causeries. »

Adèle de Senanges passe pour son chef-d'œuvre, et a créé sa réputation; mais quelques bons juges lui préfèrent *Eugène de Rothelin*. *Émilie et Alphonse* (1799) présente des scènes intéressantes et quelques caractères bien tracés. Un court et joli roman, *Charles et Marie* (1802), semble une réminiscence des œuvres les plus agréables de la littérature anglaise. *Eugène de Rothelin* (1808) peint la société aristocratique telle qu'elle était avant la révolution quand, vue des beaux côtés, elle offrait ce mélange heureux de politesse et d'amabilité, de grâce et de distinction dont Mme de Souza, dans son « atticisme scrupuleux », devait mieux que personne saisir la physionomie. On y a cherché des portraits. La spirituelle maréchale d'Estouteville serait, dit-on, la maréchale de Beauvau. Ce tableau paisible trouve en quelque sorte son complément historique dans *Eugénie et Mathilde* (1811), où l'on suit, dans toutes leurs phases, les vicissitudes de l'émigration. La mauvaise fortune agissant différemment, selon la différence des âmes et des caractères, a fourni à Mme de Souza des développements ingénieux et vrais. C'est celui de ses ouvrages où elle a mis le plus de vérité locale et historique. Elle a rendu les mœurs d'un siècle plus éloigné avec un caractère moins senti dans *Mlle de Tournon* (1820)

(1) « Elle avait reçu l'éducation du monde, a écrit C. Bonjour, mais celle que donnent les maîtres lui manquait. Elle ignorait complètement la théorie de cette langue qu'elle parlait si bien. » Ce qui lui faisait dire avec beaucoup de sens qu'elle « chantait juste, mais qu'elle ne savait pas la musique ».

et dans *la Duchesse de Guise* (1831, in-8°). *La Comtesse de Fargy* (1822), un de ses bons romans quant à la partie d'observation et d'expérience du monde, un des plus faibles d'invention, retrace la vie de couvent avec véracité. Complétons ce rapide examen par cette excellente appréciation de M.-J. Chénier « : Aperçus très-fins sur la société; tableaux vrais et bien terminés; style orné avec mesure... la correction d'un bon livre et l'aisance d'une conversation fleurie... l'esprit qui ne dit rien de vulgaire et le goût qui ne dit rien de trop ». Les *Œuvres complètes de Mme de Souza*, revues, corrigées et augmentées par l'auteur, ont paru en 1821-22; Paris, 6 vol. in-8° ou 12 vol. in-12. Ses *Œuvres choisies* (Paris, 1840, 1845, in-12) contiennent *Adèle de Senanges*, *Charles et Marie*, et *Eugène de Rothelin*, avec une notice de Sainte-Beuve. Mme DU P.

Quérard, *La France littér.* — Sainte-Beuve, *Critiques et portraits*, t. II. — Bonjour, dans le *Journal des Débats*, 19 avril 1836. — *Docum. particuliers.*

SOZOMÈNE (*Hermias*) [Σωζόμενος], historien ecclésiastique, né aux environs de Gaza, à Bethel, vers la fin du quatrième siècle, mort en Palestine, après 443. Il étudia la jurisprudence dans la célèbre école de Béryte en Phénicie, et, sous Théodose le jeune (408-450), il vint se fixer à Constantinople, où il exerça la profession d'avocat. Issu d'une famille zélée pour la foi, plein de piété lui-même, il profita des loisirs que lui laissaient les travaux du barreau pour composer une *Histoire ecclésiastique* (Ἐκκλησιαστικὴ ἱστορία) qui nous est parvenue. Il y a fait connaître le triomphe complet du christianisme sur l'idolâtrie, les luttes soutenues par l'Église contre les ariens, les novatiens, les montanistes, les sectateurs de Nestorius, sans négliger entièrement les événements politiques qui eurent lieu dans l'empire romain depuis 323 jusqu'en 439, ou au dix-septième consulat de Théodose II, prince auquel l'ouvrage est dédié. D'après le plan de l'auteur, cette histoire, divisée en neuf livres, devait être la continuation de celle d'Eusèbe de Césarée. Sozomène paraît donc s'être trouvé en concurrence avec son contemporain Socrate le scolastique, lequel, avocat comme lui, travaillait dans la même ville à une histoire ecclésiastique qui existe encore, et qui, commençant à l'avénement de Constantin, finit à la même année 439. D'après la comparaison attentive des deux ouvrages, il semble même évident que l'un des deux auteurs a profité du travail de l'autre, et plusieurs raisons font soupçonner que ce fut Sozomène qui eut connaissance des recherches et peut-être même de la rédaction de Socrate, bien qu'il ne le cite pas. Quoi qu'il en soit, ces deux histoires, qui se complètent mutuellement, doivent être comptées parmi les plus précieux monuments de l'antiquité ecclésiastique du quatrième et d'une partie du cinquième siècle. En général, Socrate fournit un peu plus de faits; mais Sozomène l'emporte de beaucoup par la pureté du langage, où l'on reconnaît souvent une imitation heureuse de la diction attique de Xénophon. Rapproché, à ce qu'il paraît, des personnages puissants de son époque, fort circonspect dans tout ce qui touche à la politique, il remplit les trois premiers chapitres du IXe livre de son histoire du plus magnifique panégyrique en l'honneur de la princesse Pulchérie, héritière, selon lui, du courage et des talents du grand Théodose. Mais le livre précédent offre des matériaux curieux et authentiques pour la vie de saint Jean Chrysostome; et si, cédant aux idées de son temps, il rapporte dans d'autres endroits des faits qui décèlent une crédulité extrême; si, lui-même laïc, il manifeste néanmoins une prédilection marquée pour la vertu austère et quelquefois intolérable des cénobites de l'Égypte et de la Palestine, il s'exprime toujours dans un style qui n'est pas indigne des temps classiques. Les hellénistes et les théologiens doivent donc éprouver quelques regrets de la perte d'un autre ouvrage de Sozomène cité par lui-même, et qui servait d'introduction à celui que nous possédons : c'était un *Abrégé d'histoire ecclésiastique*, depuis l'ascension du Christ jusqu'à la mort de Licinius (324).

L'*Histoire ecclésiastique* de Socrate et celle de Sozomène ont été presque toujours publiées ensemble, et pour la première fois à Paris, Rob. Estienne, 1544, in-fol. La meilleure édition de l'une et de l'autre est celle de Cambridge, 1720, in-fol.; l'éditeur, Reading, y a reproduit le texte grec à peu près tel qu'il avait été donné par Henri de Valois, Paris, 1668, in-fol., avec la version latine et les notes rédigées par ce même savant. Il existe une traduction française de Socrate faite par le président Cousin (Paris, 1676, in-4°). HASE.

Photius, *Bibl.*, cod. 30. — Nicéphore Calliste, *H. E.* l. 2. — H. de Valois, *De vitis et scriptis Socratis et Sozomeni.* — Voss, *De historicis græcis*, lib. II, c. 20. — Fabricius, *Bibl. græca*, t. VII. — Cave, *Hist. litter.*, ann. 1429. — Ceillier, *Auteurs sacrés*, t. XIII, p. 689. — Holzhausen, *De fontibus quibus Socrates, Sozomenes ac Theodoretus usi sunt*; Gœttingue, 1825, in-4°.

SOZZINI. *Voy.* SOCIN.

SOZZOMENO, chroniqueur italien, né en 1387, à Pistoja, où il est mort, en 1458. Après avoir commencé ses études à Florence, il les acheva à Bologne, aux frais de sa ville natale. Il assista comme prêtre au concile de Constance, et aida ses amis Poggio et Bruni dans les recherches littéraires qu'ils firent au monastère de Saint-Gall. Il fut en 1418 élu chanoine de Pistoja; mais il reçut de Martin V, son protecteur, l'autorisation de rester à Florence pour y continuer ses travaux. En 1436 il retourna dans sa patrie, et y remplit depuis 1454 l'office de vicaire général. Il a écrit une *Chronique* générale du monde; la partie qui s'étend de 1362 à 1410 a été insérée dans le t. XVI des *Script. ital.* de Muratori. Elle est moins intéressante que celle qui s'arrêtait à 1455,

et dans laquelle l'auteur parlait des faits en témoin oculaire. Ce morceau, qui est resté inédit, se trouve dans une copie complète de la *Chronique* de Sozzomeno, à la bibliothèque vaticane (manuscrits latins, n° 7272).

Zaccaria, *Bibl. pistoriensis.* — Clampi, *Notizie del Sozzomeno;* Pise, 1810, in-8°.

SPADA (*Leonello*), peintre italien, né à Bologne, en 1576, mort à Parme, en 1622. D'abord broyeur de couleurs dans l'atelier des Carraches, il devint leur élève, et plus tard celui de Cesare Baglioni, enfin un émule du Guide et de Tiarini. Dans la première partie de sa vie, il prit pour modèles les Carraches pour la figure, le Dentone pour la perspective. Un mot piquant du Guide l'excita à se venger de lui en opposant à son style doux et délicat une manière pleine de force et de vigueur. Étant allé à Rome, il y fit la connaissance du Caravage, qu'il accompagna à Malte, et de retour dans sa patrie, il s'était fait un nouveau style, d'une rare vérité de coloris, d'une grande puissance de clair-obscur. Plein d'esprit et de hardiesse, il obtint alors du succès par la fresque du *Miracle de saint Benoît* au cloître Saint-Michel in Bosco, et par le tableau de l'église Saint-Dominique, *le Saint brûlant les livres des hérétiques.* Dans cette même église on voit de lui *Saint Jérôme.* Vers 1615, il passa à Reggio, où, dans l'église de la Madonna della Ghiara, il lutta de talent, et où il peignit à fresque avec Tiarini, *Abigaïl présentant à David des vivres pour son armée, Judith, Esther devant Assuérus*, une *Madone couronnée d'étoiles*, *l'Aurore*, et des *Anges tenant des palmes*, ainsi que les peintures en camaïeu de la coupole. Pendant qu'il exécutait cette vaste entreprise, il avait ouvert une académie d'où sortirent trois des bons maîtres de Reggio, Massarini, Vercellosi, Armanni. Nommé peintre du duc de Parme Ranuccio Farnèse, Spada décora le fameux théâtre, alors sans égal, construit par Aleotti; il enrichit la ville d'excellents tableaux, tels que *la Vierge*, *Sainte Catherine et quelques saints* au Saint-Sépulcre, deux *Miracle de saint Félix* aux Capucins, un *Christ à la Colonne* à la Steccata, une *Piété* au collége Sainte-Catherine, enfin *le Christ devant Pilate*, *Saint Pierre reniant son maître*, *la Mort de Jean-Baptiste*, et *Judith* à la Galerie. Spada menait à la cour de Parme une vie de grand seigneur; mais à la mort de son protecteur (1622) il abandonna ses pinceaux, et bientôt termina sa carrière, à l'âge de quarante-six ans. Dans les tableaux de la seconde moitié de sa vie, on trouve un mélange heureux de la manière des Carraches, du Parmigiano et même du Dominiquin. Ses tableaux sont souvent signés d'une épée (*spada*), croisée avec une L, initiale de son prénom. Nous citerons encore de lui : dans la galerie de Modène, *la Vierge avec saint François d'Assise et un chœur d'anges*, apportée en 178[illegible] de Reggio; à Rome, au palais Borghèse, un *Concert;* à la galerie de Florence le *Portrait du peintre*, tête vulgaire, mais spirituelle; au musée de Naples, un *Christ à la colonne;* à la galerie Faragina de Gênes, la *Chasteté de Joseph;* au musée de Madrid, une *Sainte Cécile;* à celui de Dresde, *Jésus couronné d'épines*, *David avec la tête de Goliath*, *Cupidon jouant avec un léopard;* enfin, au *Louvre*, trois tableaux au nombre des meilleurs du maître, *le Retour de l'enfant prodigue*, *Énée et Anchise* et *le Martyre de saint Christophe* provenant de Saint-Dominique de Reggio. E. B—N.

Malvasia, *Felsina pittrice.* — Gualandi, *Memorie originali di belle arti.* — Campori, *Gli artisti negli Stati Estensi.* — Bertoluzzi, *Guida di Parma.* — Sossaj, *Modena descritta.*

SPADA (*Bernardino*), cardinal italien, né le 21 avril 1594, à Brisighella (Romagne), mort le 10 novembre 1661, à Rome. Sa famille était obscure. Après avoir appris les humanités chez les jésuites à Rome, il s'appliqua à l'étude de la jurisprudence ecclésiastique, et ne tarda pas à s'y faire de la réputation. Honoré de plusieurs dignités par Paul V et Grégoire XV, il jouit d'un grand crédit auprès d'Urbain VIII, qui l'envoya en France, puis à Parme pour régler quelques différends. Il tint de ce pontife l'archevêché *in partibus* de Damiette, le chapeau de cardinal (1626), et la légation de Bologne (1627). Ami des lettres et des arts, il les protégea en toute occasion; le Guide, l'Albane et le Guerchin trouvèrent en lui un patron et un ami. Il a laissé des *poésies* et des *lettres* adressées à Mazarin.

Spada (*Giambattista*), frère du précédent, né le 27 août 1597, à Lucques, mort le 23 janvier 1675, à Rome, embrassa aussi l'état ecclésiastique, et devint gouverneur de Rome (1635), président de la Romagne (1644), évêque de Rimini et de Palestrina. Innocent X l'avait fait cardinal en 1652.

Leurs neveux, *Fabrizio* et *Orazio-Filippo* Spada, furent également revêtus de la pourpre romaine. Le premier, né le 18 mars 1643, mort le 15 juin 1717, d'abord archevêque de Patras, puis nonce en Savoie et en France, arriva au cardinalat en 1675, sous Clément X. Le second, mort le 24 juin 1724, n'en jouit qu'en 1706, après avoir été évêque d'Osimo et nonce en Pologne.

Ughelli, *Italia sacra.*

SPADAFORA (*Placido*), grammairien italien, né en 1628, à Palerme, où il est mort, le 1er novembre 1691. Il était d'une bonne famille (1). En 1644 il entra dans la Compagnie de Jésus, et s'adonna pendant trente ans à l'enseignement des lettres latines et grecques dans sa ville natale. On a de lui : *Patronomica græca et la-*

(1) Un de ses ancêtres, *Bartolommeo* Spadafora, inscrit en 1552 parmi les patriciens de Venise, s'était fait une sorte de réputation par ses voyages et par son amour des lettres; le discours qu'il prononça en l'honneur du doge Fr. Veniero a été inséré dans les *Orazioni diverse de* Sansovino (1762, 2 vol.).

tina; Palerme, 1668, in-4°; — *Prosodia italiana;* ibid., 1682, in-8°; 6e édit., ibid., 1709, in-8°, avec des additions du P. Lancella : c'est un dictionnaire estimé, dont le but est d'indiquer, au moyen d'accents toniques, la valeur réelle de chaque syllabe; il est suivi de trois traités sur les lettres Z, E et O; — *Phraseologia, seu Lugdodædalus utriusque linguæ latinæ et romanæ;* ibid., 1688, 2 vol. in-8°; abrégée par le P. Alberto, ibid., 1708, in-8°; — *Precetti grammaticali sopra l'orazione latina;* ibid., 1691, 1695, in-8°. Il a laissé inédit un *Dizionario siciliano e toscano*, en 4 vol.

Mongitore, *Bibl. sicula.*

SPADARINO (IL). *Voy.* GALLI (G.-A.).

SPADARO (*Micco*). *Voy.* GARGIUOLO.

SPAENDONCK (*Gérard* VAN), peintre hollandais, établi en France, né à Tilbourg, le 23 mars 1746, mort à Paris, le 11 mai 1822. Fils du bourguestre de sa ville natale, il fut élève de Herreyns, habile peintre de fleurs d'Anvers. A vingt-quatre ans il vint à Paris, où il se lia d'amitié avec Vatelet, qui lui fit obtenir, en 1774, la survivance du peintre en miniature du roi. Admis à l'Académie de peinture en 1781, il exposa dès lors à chaque salon des tableaux admirés du public. Ses ouvrages se distinguent surtout par l'art de la composition. Il reproduit avec la plus grande fidélité le velouté des fruits, la forme et le port des fleurs, et son coloris est fin, léger, transparent, plein de fraîcheur et d'harmonie. Attaché au Jardin des Plantes comme peintre et dessinateur, en remplacement de Mlle Basseporte, il trouva dans cet établissement un asile contre les orages de la révolution, et il y devint, lors de la nouvelle organisation, professeur d'iconographie naturelle : cette place, que la supériorité de son talent avait fait créer pour lui, fut supprimée à sa mort. Il faisait chaque année des cours suivis par de nombreux élèves, et cette école a produit des peintres qui, par leur habileté à rendre dans tous leurs détails les êtres les plus divers, sont devenus pour les naturalistes des auxiliaires indispensables. Van Spaendonck, à la création de l'Institut, fut l'un des premiers membres appelés dans la classe des beaux-arts. Il seul de ses tableaux possédé par le musée du Louvre a été exposé au salon de 1789; il représente des fleurs et des fruits et avait été acquis par Louis XVI. Outre beaucoup de dessins qui ont été gravés, et une belle collection de fleurs gravées, de format in-fol., on a publié : *Souvenirs de van Spaendonck, ou Recueils de fleurs lithographiées d'après les dessins de ce célèbre professeur, accompagné d'un texte rédigé par plusieurs de ses élèves,* par M. Chalons d'Argé); Paris, 1826, in-4° long. Son portrait a été peint par Taunay.

Son frère, *Corneille*, né à Tilbourg, le 7 décembre 1756, mort à Paris, le 22 décembre 1819, alla étudier à Anvers en 1773, devint élève de Herreyns, et s'établit ensuite à Paris, où il se livra à la peinture de fleurs sous la direction de son frère aîné. Il fut ensuite attaché, pendant cinq ans, à la manufacture de Sèvres. Il avait été admis en 1790 dans l'Académie de peinture. E. R.

Discours de G. Cuvier, *aux funérailles de G. van Spaendonck.* — Gabet, *Dict. des artistes.* — Quatremère de Quincy, *Éloges.* — *Docum. partic.*

SPAGNUOLI (*Giovanni-Battista*), dit *le Mantouan*, poëte, né à Mantoue, où il est mort, le 20 mars 1516, âgé de soixante-douze ans. Il fut célèbre sous le nom de *Baptiste;* on le mit même fort au-dessus des poëtes de son temps, et parce qu'il était né dans la même ville que Virgile, on ne manqua pas de le comparer à lui. Il prétendait sortir de la noble famille des Spagnuoli; mais, selon Giovio, il n'en était qu'un rejeton illégitime. Il entra jeune dans l'ordre du Mont-Carmel, et devint l'une de ses gloires; on le choisit six fois pour vicaire général, et en 1513 pour général. On prétend qu'il tenta de porter la réforme parmi ses subordonnés, mais que n'ayant pu y réussir, il résigna sa charge peu de temps avant sa mort. Ce fut un des admirateurs de Savonarola, et comme lui il s'éleva avec force contre la décadence de l'Église et les mœurs relâchées de la cour pontificale; on peut en voir une preuve dans sa IXe églogue intitulée *De moribus curiæ Romanæ.* Le distique suivant, qu'il a écrit sur le même sujet, a été souvent cité :

Vivere qui cupitis sancte, discedite Roma;
Omnia quum liceant, non licet esse bonum.

Le Mantouan avait un génie très-facile pour la poésie; il le gâta à force de produire. Il a composé plus de 55,000 vers latins dans tous les genres. Le besoin d'écrire augmenta avec l'âge, et ce ne fut plus vers la fin « qu'un débordement de méchants vers, où les règles les plus simples sont violées ». Loué à l'excès par Tritheim, Giraldi, Pontano, Pic de la Mirandole, Baroni, par Érasme même, le Mantouan mourut plein de jours et de gloire; on lui fit des funérailles magnifiques, et par ordre de Frédéric II, marquis de Mantoue, sa statue en marbre s'éleva à côté de celle de Virgile. Depuis longtemps sa mémoire est retombée dans l'oubli. Ses ouvrages, imprimés d'abord séparément, ont été recueillis en 1513, Paris, 3 vol. in-fol., avec des commentaires fort amples, puis en 1576, Anvers, 4 vol. in-8°, sans commentaires.

Lucius, *Bibl. carmel.* — Tritheim, *De Script. eccl.* — Giovio, *Elog. doct.*, c. 61. — Giraldi, *Dial. I de poetis sui temp.* — Côme de Villiers, *Bibl. carmelitana.* — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*

SPAGNUOLO (IL). *Voy.* GAGLIARDI.

SPALLANZANI (*Lazaro*), célèbre anatomiste italien, né le 12 janvier 1729, à Scandiano (duché de Modène), mort le 12 février 1799, à Pavie. Il eut pour premiers maîtres dans son éducation classique son père d'abord, qui était avocat, puis les jésuites de Reggio, qui lui enseignèrent la rhétorique. Ces derniers ainsi que les domi-

nicains cherchèrent à l'attirer dans leur ordre; mais le désir de s'instruire le conduisit à Bologne, où sa parente, la célèbre Laura Bassi, sut lui inspirer à la fois le goût des sciences naturelles et celui de la littérature. En même temps, et pour céder au vœu de sa famille, il s'appliqua à la jurisprudence, et il allait être reçu docteur lorsque, sur l'intercession de Vallisnieri, son compatriote, il obtint la permission de suivre son penchant pour l'étude de la nature. Il s'engagea dans les ordres (sans dépasser les mineurs, croyons-nous), et porta la qualité d'abbé. En 1754 il fut chargé d'enseigner à Reggio la logique, la métaphysique et le grec. Son premier travail fut une critique savante de la version d'Homère par Salvini; il la communiqua par avance à Algarotti, et montra, après avoir relevé les nombreuses erreurs d'un traducteur trop vanté, que l'italien possédait les qualités nécessaires pour rendre les anciens dans toute leur énergie. Pendant son séjour à Reggio il parcourut l'Apennin, mesura la profondeur du lac de Ventasso et vérifia les opinions admises sur l'origine des fontaines. Afin de ne pas s'éloigner de sa famille, il accepta en 1760 une chaire à Modène, et déclina les offres avantageuses que lui firent les universités de Coïmbre et de Parme et plus tard l'académie de Saint-Pétersbourg. Après avoir examiné la cause qui produit les ricochets des pierres lancées obliquement à la surface de l'eau, Spallanzani s'occupa plus particulièrement des phénomènes de physique animale; s'autorisant des travaux de Leeuwenhœck et de Bonnet, il attaqua la doctrine de Needham et de Buffon sur la génération, et établit à son tour par des expériences décisives l'animalité des animalcules microscopiques. Dans son *Introduction sur les reproductions organiques* (1768), où il trace le plan du grand ouvrage qu'il préparait alors, il enseigna la méthode qu'il fallait suivre dans cette recherche difficile, et réunit plusieurs faits mal observés, tels que la préexistence des têtards à la fécondation, la reproduction de la tête coupée aux limaçons (1), et la réparation de la queue, des pattes et des mâchoires enlevées à la salamandre aquatique. On doit regretter qu'un observateur si exact n'ait pas donné suite à son projet de répandre la lumière sur une partie si obscure de la physiologie; mais sans parler de la difficulté extrême des questions à résoudre et de la délicatesse des expériences, il en fut détourné par de nouveaux devoirs et aussi par la crainte de déplaire à son ami Bonnet, qui s'était acquis beaucoup d'autorité dans ces recherches. La physiologie de Haller fixa son attention sur la circulation du sang. En continuant les observations de Malpighi et du physiologiste de Berne, il se servit de l'appareil de Lyonnet, de beaucoup supérieur aux microscopes ordinaires. Avant Spallanzani le cours du sang n'avait été étudié que dans le mésentère; il le suivit dans le tube intestinal, dans le foie, la rate, le ventricule, l'organe pulmonaire, etc. Il établit, selon Senebier, la force du cœur sur les artères et la vitesse relative du sang dans les différents vaisseaux; il confirma par des expériences l'opinion de Haller, et démontra que le cœur en se contractant ne se vide pas entièrement. Il fit également voir que le cœur est le moteur unique du sang dans les artères et dans les veines, sentiment confirmé par les savants modernes. Il étudia et expliqua également les causes retardatrices de la circulation, et celles des obstacles produits par la pesanteur du sang. Mais il faut avouer que Spallanzani n'a pas suffisamment éclairci les phénomènes du pouls, la cause des pulsations des artères qui ne répondent pas à celles du cœur, et des aberrations locales de la circulation dans les phlogoses, qui ont souvent lieu sans la moindre altération des mouvements du cœur.

Lorsque l'université de Pavie eut été rétablie sur un plan plus vaste, Spallanzani fut invité par l'impératrice Marie-Thérèse à y remplir la chaire d'histoire naturelle (1768). Il prit pour texte de ses leçons *la Contemplation de la nature* de Bonnet, et traduisit ce livre en italien en y ajoutant des notes et une préface. Chargé du cabinet scientifique de l'université, il l'enrichit par ses voyages multipliés sur terre et sur mer et parvint à force d'activité à en faire un des plus riches de l'Europe. En 1779 il parcourut la Suisse et le pays des Grisons, et vit à Genève ses amis Trembley, Bonnet, de Saussure et Senebier. Dans les excursions de 1781, 1782 et 1783, il visita les côtes de la Méditerranée et de l'Istrie, et rapporta une abondante récolte de poissons, de crustacés et de testacés. En 178 l'université de Padoue lui offrit la successio de Vallisnieri, avec des appointements considérables; mais l'archiduc Ferdinand, qui gouvernait la Lombardie, doubla sa pension et lui permit d'accompagner à Constantinople le nouv ambassadeur de Venise, Zuliani. Parti le 22 août 1785, il fit pendant la traversée un grand nombr d'observations sur les productions marines et sur une trombe qu'il vit se former. A Cerigo il découvrit une montagne composée presque entièrement d'ossements pétrifiés, entre lesquels il crut en reconnaître plusieurs qui avaient appartenu des hommes. Son séjour à Constantinople se prolongea onze mois : il observa les phénomène physiques et moraux d'un pays si nouveau pour lui, visita les ruines de Troie, trouva une mine de fer dans l'île des Princes et une mine de cuivre dans celle de Chalki. Le 16 août 1786 il prit la route de terre, pour avoir occasion d'étudier les montagnes, traversa la Valachie, dont l'hospodar Mauroceni lui fournit des chevaux et une escorte

(1) Ce que l'on coupe au limaçon, et qui s'appelle tête, renferme non pas le cerveau, ainsi que l'avait démontré Presciani, mais les organes de la vue, de la bouche, de la langue et des dents.

puis la Transylvanie, la Hongrie, et arriva à Vienne le 7 décembre. Accueilli avec froideur par le prince de Kaunitz, il apprit qu'on lui avait suscité en son absence un procès odieux, et qu'il était accusé, sur la dénonciation de trois professeurs ses collègues, d'avoir dérobé à son profit plusieurs échantillons précieux de minéralogie. Grâce à la précaution qu'il n'avait jamais négligée de consigner sur un registre la nature, le poids, les dimensions des objets d'étude empruntés, il se justifia facilement; ses ennemis furent sévèrement punis, et lorsqu'il rentra dans Pavie (mai 1787) il fut reçu par tous les étudiants et conduit à sa demeure au milieu des applaudissements unanimes. Dans l'été de 1788 il se rendit à Naples, pour observer les terrains et les produits volcaniques, assista à la grande éruption du Vésuve, s'embarqua pour les îles Lipari, où il eut la hardiesse de se promener, à l'exemple de Deluc, sur la croûte crevassée et encore fumante qui recouvre le foyer du Vulcano, et parcourut la Sicile à la fois en géologue, en naturaliste et en poëte. La révolution française trouva Spallanzani assez disposé à la goûter avec modération; bientôt il en détesta les excès et surtout les tendances populaires, auxquelles répugnait son caractère fier et dominateur. L'invasion des Français changea ses sentiments, bien que la prise de Pavie (26 mai 1796), après une révolte de ses habitants, eut failli le mettre en péril de mort; on lui accorda des indemnités, on le combla d'égards. Saliceti lui offrit, au nom du Directoire, une chaire d'histoire naturelle à Paris; Spallanzani refusa, à cause de la faiblesse de sa santé. Tourmenté depuis longtemps par une ischurie vésicale, il fut frappé coup sur coup de diverses attaques d'apoplexie, et succomba entre les bras de Scarpa, à l'âge de soixante-dix ans. Son frère Niccolò lui fit élever un monument dans l'église de Scandiano, sa patrie.

Les travaux qui occupèrent Spallanzani depuis son installation à Pavie, où il déploya une activité extraordinaire, contribuèrent plus encore que les précédents à mettre le comble à sa gloire. Reprenant à fond l'histoire physiologique des infusoires, dans ses *Opuscoli* « il prouva à Needham la cause de son erreur, suivant le rédacteur anonyme de la *Biographie des contemporains*, en lui faisant voir que les infusions des substances végétales et animales exposées à une grande chaleur, et enfermées dans des vaisseaux hermétiquement scellés, ne produisent aucun être mouvant, de sorte que les animalcules observés par Needham dans ses infusions n'étaient pas les produits de ces substances elles-mêmes, mais qu'ils y arrivaient de l'air. Spallanzani prouva que les animalcules des infusions ont leurs germes comme les autres animaux, qu'il y a quelques-uns de ces germes qui, comme certains œufs et quelques graines, résistent à la chaleur de l'eau bouillante et conservent leur aptitude à se développer. Il montra que les infusoires sont ovipares, vivipares et hermaphrodites. Les faits qu'il expose sur l'histoire des animalcules spermatiques sont curieux et exacts; mais l'opinion que ces animalcules joueraient un grand rôle dans la génération a prévalu contre Spallanzani. Il en résulte que si Buffon et Needham n'ont pas eu tout à fait raison quant aux molécules organiques, le savant italien n'a pas non plus établi le principe opposé, que tout être animé vient d'un germe préexistant et tout formé. Il n'a certainement pas démontré la préexistence et moins encore l'emboîtement des germes, comme l'affirme Senebier, son biographe et ami; mais il a découvert plusieurs faits très-intéressants, qui jettent un grand jour non sur la génération, mais sur la formation de certains organes préparatoires, et dont l'existence chez les femelles est antérieure à la fécondation. » Il porta dans l'observation des plantes le même esprit investigateur : il fit voir la graine dans quelques fleurs avant la fécondation; il éleva des fleurs femelles qui portèrent des graines fécondes sans avoir eu de communication avec la poussière des fleurs mâles, et il répondit d'une manière victorieuse à Volta, qui niait la sincérité de semblables expériences. Ces faits, confirmés depuis, ne prouvent rien du reste pour la généralité des plantes à organes sexuels distincts, et se réduisent à montrer que la reproduction des graines est sujette à des anomalies. Les fameuses expériences sur la digestion parurent dans le t. Ier des *Dissertations de physique animale*. Il établit que la digestion s'opère dans l'estomac de la plupart des animaux, à l'exception des insectes, par l'action d'un suc qui y dissout les aliments et les convertit en chyme et en chyle. Pour s'assurer mieux du fait, il eut le courage de faire sur lui-même des expériences qui pouvaient lui devenir funestes, et l'adresse de compléter ses preuves par des digestions artificielles exécutées dans des vaisseaux de verre, où il mêlait les aliments avec le suc gastrique des animaux, qu'il savait extraire de leur estomac. Sa réplique à Hunter, qui s'obstinait à nier l'importante fonction des sucs gastriques, des mémoires sur les orages, sur la phosphorescence de la mer, sur quelques zoophytes peu connus, sur les trombes marines, sur la baguette divinatoire, sur un prétendu sixième sens des chauves-souris, sur une pluie de pierres, sur la respiration, remplirent les dix dernières années de sa vie. Ajoutons à sa louange que Spallanzani, dont le vaste génie avait embrassé toute la nature, ne resta point étranger aux progrès de la chimie et qu'il adhéra aux nouvelles doctrines introduites par Lavoisier.

Les hommes les plus célèbres ont rendu justice au génie de Spallanzani, soutenu par une méthode ingénieuse et sévère, par un style clair et élégant. Haller, en lui dédiant le t. IV de sa *Physiologie*, l'appelle *summus naturæ in mi-*

nimis indagator. Il fut en correspondance avec les hommes les plus distingués de son temps; presque toutes les sociétés savantes de l'Europe tinrent à honneur de l'admettre dans leur sein. Sa taille était moyenne, sa démarche noble, sa physionomie sombre et pensive; il avait un grand front, des yeux vifs et noirs, un tempérament robuste. Il travaillait tous les jours suivant un ordre méthodique; il aimait la chasse et la pêche, exercices où il excellait. Une éloquence vive et facile animait ses discours; sa conversation était remplie d'expressions énergiques, d'idées originales; à une ardeur peu commune il joignait une extrême circonspection. Passionné pour la vérité, il la cherchait et la disait sans cesse.

On a de Spallanzani : *Riflessioni intorno alla traduzione dell' Iliade del Salvini;* Parme, 1760, in-8°; — *Sopra un viaggio nei monti del Reggiano ed al lago di Ventasso*, dans *Nuova Raccolta calogeriana*, t. IX; — *Saggio di osservazioni microscopiche concernenti il sistema della generazione di Needham e di Buffon;* même recueil; traduit en français par Regley (Paris, 1769, in-8°); — *De lapidibus ab aqua resilientibus;* même recueil, t. XCV, et Modène, 1765, in-4°, avec la dissertation précédente : il y réfute l'opinion qui attribue les ricochets à l'élasticité de l'eau, et montre que ce phénomène n'est que l'effet naturel du changement de direction que la pierre lancée éprouve dans son mouvement, après que l'eau en a été frappée, et lorsqu'elle surmonte la courbure de la concavité formée par le choc; — *Sopra gli animali delle infusioni;* dans le *Giornale d'Italia*, t. III; — *Memorie sopra i muli;* Modène, 1768, in-8° : il y a réuni les travaux de Bonnet, d'Hebenstreit et de Klein aux siens propres sur les mulets; — *Prodromo di un' opera da imprimersi sopra le riproduzioni animali;* ibid., 1768, in-4°; trad. en français (Genève, 1769, in-8°), en anglais et en allemand; — *Dell' azione del cuore ne' vasi sanguigni*; ibid., 1768, in-8°; — *Contemplazione della natura, di Bonnet, con note ed osservazioni;* ibid., 1769-70, 2 vol. in-8°; — *Prolusio habita in Ticinensi gymnasio;* ibid., 1770, in-8° : il y réfute certaines remarques de Needham sur un de ses écrits; — *De' fenomeni della circolazione osservata nel giro universale de' vasi; de' fenomeni della circolazione languente; de' moti del sangue independenti dell' azione del cuore; del pulsar dell' arterie*; ibid., 1773, gr. in-8°; trad. en français par J. Tourdes (Paris, 1800, in-8°), avec une esquisse de la vie de l'auteur; — *Opuscoli di fisica animale e vegetabile;* ibid., 1776, 2 vol. in-4°; trad. en français par Senebier (Genève, 1777, 2 vol. in-8°), qui y a ajouté une histoire des découvertes microscopiques; — *Dissertazioni di fisica animale e vegetabile;* ibid., 1780, 2 vol. in-4°; trad. par Senebier, sous le double titre d'*Expériences sur la digestion* (Genève, 1783, in-8°, avec les observations de Gosse), et d'*Expériences pour servir à l'histoire de la génération* (ibid., 1785, in-8°); trad. en anglais et en allemand : ce fut à propos de cet ouvrage que Spallanzani, attaqué par Hunter et par Volta, répondit avec une extrême causticité au premier par sa *Lettera apologetica*, Modène, 1788, in-4°, et au second par sa *Lettera ad un amico di Mantova*, Pavie, 1796, in-8°; — *Risultati di esperienze sopra la riproduzione della testa nelle lumache terrestri;* dans *Memorie della Soc. ital.*, t. I et II; — sept *Lettres*, insérées dans *Opuscoli scelti* de Milan, t. VI à XX, sur les torpilles, les productions marines, l'hydroscope Pennet, sur les aérolithes, les expériences du chimiste Gœtting, sur l'eudiomètre de Giobert, etc.; — *Lettere al sig. Scopoli;* Zoopoli (Pavie), 1788, in-8° : afin de punir Scopoli de s'être rangé au nombre de ses ennemis, Spallanzani lui fit parvenir une trachée artère d'oiseau assez artistement préparée pour simuler une espèce de ver nouveau et très-curieux; Scopoli, trop crédule, en fit la description, et l'envoya à sir J. Banks. La mystification était déjà signalée à Londres, et Spallanzani, pour la rendre complète, publia deux lettres, sans nom d'auteur, et remplies de malice; — *Osservazioni fisiche nell' isola di Cerigo;* dans *Memorie della Soc. ital.*, t. III; — *Viaggi alle due Sicilie ed in alcune parti dell' Apennino;* Pavie, 1792, 6 vol. in-8°; trad. en français par Senebier (Berne, 1795-97, 5 vol. in-8°), et par Toscan et Amaury Duval (Paris, 1800, 6 vol. in-8°, fig.), avec des notes de Faujas de Saint-Fond; — *Lettere sopra il sospetto di un nuovo senso ne' pipistrelli;* Turin, 1794, in-8°; — *Lettera a van Mons*; Pavie, 1798, in-8°; — *Memorie sulla respirazione*; Milan, 1803, 2 vol. in-8°; trad. par Senebier (Genève, 1803, in-8°). Ce dernier savant a extrait des journaux d'observations de Spallanzani l'ouvrage suivant : *Rapport de l'air atmosphérique avec les êtres organisés* (Genève, 1807, 3 vol. in-8°). Les œuvres scientifiques de Spallanzani ont été publiées en partie (quoique sous le titre d'*Œuvres complètes*) par Senebier (Paris, 1787, 3 vol. in-8°) et dans les *Classiques* de Milan (1825-26, 6 vol. in-8°). P.

J. Tourdes, *Notice sur la vie littér. de Spallanzani*. Paris, 1799, in-8°. — Pozzetti, *Elogio storico di L. Spallanzani;* Parme, 1800, in-4°. — V.-L. Brera, *Storia della malattia e morte di Sp.;* Pavie, 1801, in-8°. — *Manibus Spallanzanii*, Bologne, 1802, in-8°. — Senebier, dans le *Magasin encycl.*, t. III, 5e année. — Fabroni, *Vitæ Italorum*, t. XIX. — Alibert, *Éloges hist.* — *Biogr. médicale.* — Rabbe, *Biogr. univ. et port. des contemp.*

SPANGENBERG (*Auguste-Gottlieb*), sectaire allemand, né le 15 juillet 1704, à Klettenbourg (comté de Hohenstein), mort le 18 septembre 1792, à Bertholsdorf, près de Herrnhut. Il était fils d'un pasteur protestant; un incendie ayant enlevé à ses parents toute leur fortune, il s'habitua de bonne heure à une extrême simplicité

de vie, qu'il conserva toujours. Il termina ses études à Iéna, y fut reçu docteur en philosophie (1726), et y ouvrit des cours publics. En 1727, il fit la connaissance du comte de Zinzendorf, qui le gagna entièrement à la nouvelle secte des frères Moraves, qu'il venait de fonder. Après avoir passé deux ans auprès du comte à Herrnhut, il devint en 1731 adjoint à la faculté de théologie de Halle et inspecteur des écoles de l'Orphelinat; mais en 1732 il se démit de ces fonctions, et se voua entièrement à la propagation de ses doctrines religieuses. Sa vie ne fut plus qu'une continuelle pérégrination, mêlée de dangers et de difficultés de tous genres, à travers l'Europe et l'Amérique; il apporta dans l'accomplissement de la mission qu'il s'était donnée une activité incessante et un dévouement à toute épreuve, en même temps qu'il témoignait d'une grande habileté dans la conduite des hommes. Zinzendorf le regardait comme son bras droit; doué de beaucoup de sens pratique, Spangenberg tempérait souvent les exagérations mystiques auxquelles le comte se laissait aller. Il eut la joie de voir ses efforts couronnés de succès; tandis que sa communauté lui marquait une entière reconnaissance, il se conciliait l'estime générale, par la pureté exemplaire de ses mœurs. Après un séjour de quatre ans dans l'Amérique du Nord, il visita, de 1739 à 1744, les établissements des frères Moraves en Allemagne et en Angleterre, et en fonda plusieurs nouveaux. Élu diacre général, puis évêque de la communauté, il repartit, en 1744, pour l'Amérique, qu'il quitta pour toujours en 1762, après avoir fait dans l'intervalle plusieurs voyages en Europe. Zinzendorf était mort en 1760; Spangenberg fut alors appelé à prendre une part prépondérante dans la direction générale de la communauté. Il habita alternativement Herrnhut et Barby; il eut aussi à faire de nombreuses tournées d'inspection en Allemagne, en Hollande et en Angleterre. On a de lui : *Leben des Grafen von Zinzendorf;* Barby, 1772-75, 8 parties, in-8° : cette vie est intéressante, et exempte de tout esprit de secte; — *Historische Nachricht von der gegenwærtigen Verfassung der evangelischen Brüderunitæt* (Notice historique sur la constitution actuelle de la communauté évangélique des frères); Barby, 1774, 1781; Berlin, 1786, in-8°; — *Idea fidei Fratrum;* Barby, 1779, 1783, in-8°; trad. en français, en anglais et en suédois; — *Von der Arbeit der evangelischen Brüdergemeinde unter den Heiden* (Sur les travaux de la communauté évangélique des frères parmi les païens); Barby, 1782, in-8° : — *Sammlung etlicher Reden* (Recueil de discours); Barby, 1797-99, 2 vol. in-8°.

Risler, *Leben Spangenbergs*; Barby, 1794, in-8°. — Baur, *Galerie aus dem 18 Jahrhundert*, t. III. — Meusel. *Lexicon*. — Hirsching, *Handbuch*. — Ledderhose, *Leben Spangenbergs;* Heidelberg, 1846, in-8°; trad. en fr., Toulouse, 1850, in-12.

SPANHEIM (*Frédéric*), théologien allemand, né à Amberg (Palatinat), le 1er janvier 1600, mort à Leyde, le 30 avril 1649. Fils d'un conseiller ecclésiastique, il fut reçu maître ès arts à Heidelberg, et étudia la théologie à Genève, sous Jean Deodati, Jean Tronchin et Bénédict Turretin. Son père ne pouvant plus pourvoir aux frais de ses études, par suite des malheurs du Palatinat, il accepta en 1621 un emploi de précepteur chez le baron de Vitrolle, gouverneur d'Embrun, et y demeura trois ans. Après avoir complété son éducation à Paris et en Angleterre, il revint à Genève, et obtint au concours une chaire de philosophie (1627). S'étant fait recevoir ministre, il fut prédicateur au temple de Saint-Gervais jusqu'en 1631. Bénédict Turretin étant mort à cette époque, on l'appela à la chaire de théologie, qu'il laissait vacante. A la fin de 1642, il alla enseigner cette science à Leyde, quelques efforts qu'on fit à Genève pour le retenir. La réputation qu'il s'était déjà acquise grandit encore dans cette célèbre université; mais l'excès de travail abrégea sa vie. Fréd. Spanheim possédait une érudition étendue; il était doué d'heureuses facultés, auxquelles se joignait une infatigable ardeur pour l'étude; mais il était prompt à s'irriter, et ce défaut, s'unissant à une orthodoxie étroite et méticuleuse, le rendait non-seulement intolérant, mais encore toujours prêt à discuter. Il avait pour maxime qu'il faut se battre, même contre ses frères, dans les moindres choses qui intéressent la religion. Ses principaux écrits sont : *Le Soldat suédois, ou l'Histoire de ce qui s'est passé en Allemagne depuis l'entrée du roi de Suède, en* 1630, *jusqu'à sa mort;* Genève, 1633, in-8°; — *Le Mercure suisse, concernant les mouvements de ces derniers temps jusqu'en* 1634; Genève, 1634, in-8°; — *Dubia evangelica;* Genève, 1634-39, 3 part. in-4°; ibid., 1639, 1700, 2 vol. in-4° : cet ouvrage, qui eut un grand succès, est consacré à résoudre plusieurs questions relatives aux contradictions des Évangiles, tenues alors pour simplement apparentes; — *Geneva restituta, sive Admiranda reformationis Genevensis historia;* Genève, 1635, in-4°; — *Commentaire historique de la vie et de la mort de Christophe, vicomte de Dhona;* Genève, 1639, in-4°; — *Panstratiæ catholicæ Epitome;* Genève, 1643, in-fol. : abrégé de la *Panstratia* de Chamier; — *Le Trône de grâce, de jugement et de gloire;* Leyde, 1644, in-12; trois sermons d'une longueur excessive; — *Diatriba historica de origine, progressu et sectis anabaptistarum;* Franeker, 1645, in-12; — *Mémoire sur Louise-Juliane, électrice palatine;* Leyde, 1645, in-4°; — *Exercitationes de gratia universali;* Leyde, 1646, in-8°; la défense de ce traité, dirigé contre Moïse Amyrault, parut à Amsterdam, 1649, in-4°. M. N.

Freher, *Theatrum*, t. I, p. 543. — Bayle, *Dict. hist.* — Niceron, *Mémoires*, t. XXIX.

SPANHEIM (*Ézéchiel*), célèbre érudit et numismate, fils aîné du précédent, né à Genève,

le 7 décembre 1629, mort à Londres, le 7 novembre 1710. A Leyde, où il suivit son père, il se perfectionna dans la connaissance des langues classiques, et apprit l'hébreu et l'arabe. En 1649, il retourna à Genève, où il reçut le titre de professeur d'éloquence, sans être appelé cependant à en remplir les fonctions. Sa réputation engagea l'électeur palatin Charles-Louis à lui confier l'éducation de son fils unique; il s'acquitta de cet emploi non-seulement en homme de science, mais encore avec un rare discernement, ayant à ménager à la fois l'électeur et sa femme, qui étaient brouillés ensemble et dont il s'attira également la bienveillance et l'estime. Il dut faire en cette occasion l'apprentissage des fonctions de diplomate qu'il eut bientôt à remplir. L'électeur l'envoya en effet en Italie avec la mission de découvrir les intrigues des électeurs catholiques à la cour de Rome, et il profita de ce voyage pour satisfaire son goût pour les antiquités et les médailles. A Rome Spanheim fut admis dans les assemblées d'érudits que la reine Christine de Suède réunissait chez elle toutes les semaines. Après avoir négocié les affaires de l'électeur auprès du duc de Lorraine (1665) et auprès de l'électeur de Mayence (1666), il le représenta aux conférences qui se tinrent à Oppenheim et à Spire pour régler les affaires du Palatinat, ainsi qu'au congrès de Bréda (1668). Ensuite il fut nommé son résident en Hollande, puis en Angleterre. Pendant qu'il se trouvait à Londres, il fut chargé, en 1679, des affaires de l'électeur de Brandebourg, au service duquel il finit par passer tout entier. En 1680, ce prince le nomma son envoyé extraordinaire auprès de la cour de France. Il occupa ce poste pendant neuf années consécutives, et reçut, en récompense de ses services, le titre de ministre d'État. Après la révocation de l'édit de Nantes, il rendit de nombreux services aux protestants; il en retira dans sa maison un grand nombre, en attendant le moment favorable de les faire sortir du royaume. Après un repos de quelques années, qu'il consacra à l'étude, il fut envoyé de nouveau en ambassade en France (1697 à 1702). Quand l'électeur de Brandebourg prit le titre de roi de Prusse, il conféra à Spanheim le titre de baron, et en 1702 il lui donna l'ambassade d'Angleterre. Niceron fait remarquer qu'il s'acquitta des négociations et des emplois dont il fut chargé comme aurait fait un homme qui n'aurait eu autre chose en tête. Toutefois, ajoute-t-il, « les affaires et le grand monde ne le détournèrent jamais du goût de l'étude, et l'étude assidue à laquelle il s'appliquait ne le rendit pas incapable de vivre dans le monde et de se faire estimer de ceux même qui n'avaient aucun penchant pour l'érudition ». En outre de quelques dissertations, la plupart relatives à la numismatique, insérées dans différents recueils, on a de lui : *Theses contra L. Capellum, pro antiquitate litterarum hebraicarum;* Leyde, 1645, in-4° : ce début ne fut pas heureux ; il reconnut plus tard que la thèse qu'il y soutenait est complétement erronée; — *Disquisitio critica contra Amyraldum;* Leyde, 1649, in-8°. Encore ici, il ne fut pas du bon côté de la question;— *Discours sur la crèche et sur la croix de Jésus-Christ;* Genève, 1655, in-8° : ces deux discours, prononcés en latin, ont été trad. par l'auteur en français; celui sur la crèche a été publié à part, avec des corrections, Berlin, 1695, in-12; — *Discours du Palatinat et de la dignité électorale;* 1657, in-4° : défense des droits de l'électeur palatin au vicariat de l'Empire; — *Des Césars de l'empereur Julien, trad. du grec;* Heidelberg, 1660, in-8°; Paris, 1683, in-4° : bonne traduction et remarques pleines d'érudition; — *Dissertationes de præstantia et usu numismatum antiquorum;* Rome, 1664, in-4°; 2me édit., augmentée, Paris, 1671, in-4°; 3e édit., avec de nouvelles additions, Londres, 1706, et Amst., 1717, 2 vol. in-fol. : cet ouvrage est un trésor d'érudition; — *Orbis romanus, seu ad constitutionem imp. Antonini exercitationes duæ;* 1697, in-4°, et dans les *Antiquit. roman.* de Grævius, t. XI; réimpr., avec des augmentations, Londres, 1704, in-4°. On doit encore à Spanheim des notes sur Callimaque, Strabon, Aristophane, Josèphe, Thucydide, etc. M. NICOLAS.

Niceron, *Mémoires*, t. II. — Senebier, *Hist. litter. de Genève*, t. II. — Chaufepié, *Nouveau Dict. hist.* — Leclerc, *Biblioth. choisie*, t. XI. — *Nouvelles de la républ. des lettres*, ann. 1720.

SPANHEIM (*Frédéric*), théologien suisse, frère du précédent, né à Genève, le 1er mai 1632, mort à Leyde, le 18 mai 1701. Après de solides études faites à Leyde, il fut admis au ministère évangélique (1652), et prêcha en divers endroits de la Zélande, entre autres à Utrecht, où il passa un an. En 1655, il fut appelé à une chaire de théologie à Heidelberg. Il eut occasion de montrer dans cette ville une droiture et une fermeté morale qui l'honorent. L'électeur palatin ayant formé le dessein de se séparer de la princesse son épouse, pour prendre une autre femme, Spanheim, consulté avec les autres professeurs de théologie, se prononça très-fortement contre les désirs de l'électeur, à qui cette résistance ne pouvait être que désagréable. En 1670, il accepta une chaire de théologie et d'histoire sacrée, à Leyde. Il fut, en 1674, chargé en outre du soin de la bibliothèque de cette célèbre école, dont il fut aussi quatre fois recteur. En 1695, il eut une attaque de paralysie, de laquelle il se remit; mais comme il ne voulut pas se donner le repos que demandait sa santé, profondément ébranlée, il tomba dans un état de langueur qui le conduisit au tombeau. Sans avoir l'ardeur de son père aux controverses théologiques, Fréd. Spanheim n'était pas tout à fait dégagé d'une certaine aigreur de caractère qui ne se rencontre que trop souvent dans les théologiens. Il le montra dans ses attaques peu mesurées contre les cartésiens et les coccéiens. Des soixante-quatre ouvrages différents qu'il a mis au jour, dont on a le cata-

logue dans Niceron et dans Chaufepié, on peut citer comme les plus remarquables : *Vindiciarum biblicarum sive examinis locorum controversorum Novi Testamenti lib. III;* Heidelberg et Leyde, 1663-64, 3 part. in-4° : ces trois livres ne roulent que sur une partie de l'Évangile de saint Matthieu; — *Historia Jobi, sive de obscuris historiæ ejus commentariis;* Genève, 1670, in-4°; — *Introductio ad Geographiam sacram;* Leyde, 1679, in-8°; trad. en allemand; — *Selectiorum de Religione controversiarum, etiam cum græcis et orientalibus et cum judæis, nuperisque anti-scripturariis Elenchus historico-theologicus;* Leyde, 1687, in-12; Bâle, 1714, in-4°; — *Summa historiæ ecclesiasticæ ad sæculum XVI;* Leyde, 1689, in-12; plusieurs édit.; — *De papa fœmina inter Leonem IV et Benedictum III;* Leyde, 1691, in-8°; trad. par Lenfant, sous le titre d'*Histoire de la papesse Jeanne* (Cologne [Amst.], 1694, in-12; La Haye, 1720, 2 vol. in-12, avec additions de Des Vignoles) : sous cette nouvelle forme, l'ouvrage français l'emporte de beaucoup sur l'original latin. Les œuvres complètes de Fréd. Spanheim ont paru à Leyde, 1701-03, 3 vol. in-fol. Cependant on n'y trouve ni ses sermons, qui furent publiés séparément, ni un grand nombre de ses dissertations, dont plusieurs ont été réunies dans des recueils particuliers. C'est lui, enfin, qui a publié, après l'avoir revu, le *Catalogus bibliothecæ publicæ Lugduno-Batavæ;* Leyde, 1674, in-4°. M. N.

Trigland, *Oraison funèbre de Fr. Spanheim*, dans ses Œuvres. — Niceron, *Mémoires*, t. XXIX. — Senebier, *Hist. littér. de Genève*, t. II. — Chaufepié, *Nouveau Dict. hist.* — Klefeker, *Bibl. erud. præcocium.*

SPARRE (*Eric-Larsson*), homme d'État suédois, né le 13 juillet 1550, décapité à Linkœping, le 25 mars 1600. Il était d'une famille dont beaucoup de membres ont depuis le treizième siècle occupé de hauts emplois en Suède. Après avoir été page à la cour brillante d'Éric XIV, il fut nommé *layman* en 1578, entra au sénat en 1582, et devint un peu plus tard gouverneur de Vestmanland et vice-chancelier. Envoyé en 1587 par le roi Jean III en Pologne, il y négocia l'élection du prince royal Sigismond au trône de ce pays En 1589, lors de la brouille entre Jean et Sigismond, il se déclara pour ce dernier; ce qui lui fit perdre tous ses emplois; il fut même accusé de haute trahison devant la diète; mais le roi fit ensuite abandonner le procès. Il ne continua pas moins ses menées contre Jean et le duc Charles de Sudermanie. A son avénement Sigismond récompensa le dévouement de Sparre en l'élevant à la dignité de chancelier. Dans les années suivantes il se signala par son énergie à défendre devant la diète les intérêts de l'aristocratie, à laquelle il essaya de faire rendre les priviléges que Gustave Wasa lui avait enlevés. Il s'en suivit une guerre civile; le duc Charles ayant triomphé (1597), Sparre fut obligé de fuir en Pologne, auprès de Sigismond. Député par ce dernier auprès du roi de Danemark, il le décida à envahir la Suède, pour aider à rendre la couronne de ce pays à Sigismond. Fait prisonnier après la bataille de Staengebro, il fut traduit en justice, comme traître à sa patrie, et exécuté. Il alliait à beaucoup d'adresse une solide instruction. Ses discours politiques, dont plusieurs ont été imprimés, se distinguent par la force et la clarté, entre autres celui *Pro lege, rege et grege;* son style latin est excellent.

Fryxell, *Berättelser.* — Warmholtz, *Bibl. suco-gothica.* — Rehbinder, *Cancellers-biographie.* — Werwing, *Sigismond Historie.* — *Biographisk Lexikon.*

SPARTACUS, chef de la seconde guerre des esclaves, né vers 113, mort en 71 avant J.-C. Il était né en Thrace, pays d'où les Romains tiraient des corps auxiliaires. Il servit d'abord dans les armées, mais il déserta, et, à la tête de quelques compagnons, il fit la guerre à ses anciens maîtres. Fait prisonnier, il fut destiné, à cause de sa valeur et de sa force, au métier de gladiateur, et enfermé à Padoue dans une école d'esclaves de cette profession (73). Les compagnons de Spartacus étaient des Thraces, des Gaulois, des Germains; leur nombre dépassait deux cents. A ce moment, Rome avait plusieurs guerres lointaines à soutenir, et ses meilleurs généraux étaient absents de l'Italie avec leurs légions. Croyant l'occasion favorable pour s'affranchir, ils formèrent une conspiration, mais un des conjurés trahit leur projet. Ils allaient être saisis, lorsque Spartacus se met à la tête des soixante-quatorze les plus résolus, les arme d'abord de couperets, de broches, de couteaux qu'il trouve dans une cuisine, et sort de Capoue avec eux. En route, ils rencontrent des chariots chargés d'armes de gladiateurs et les pillent. D'autres esclaves accourent se joindre à eux. Les habitants de Capoue qui se sont mis à leur poursuite sont défaits; leurs armes servent à équiper les fugitifs. Transformés en soldats, ils vont se poster sur le Vésuve. Le préteur Claudius vient les cerner : une nuit ils descendent par un rocher coupé à pic, à l'aide d'une chaîne fabriquée avec des sarments, attaquent le camp du préteur, mettent ses troupes en désordre et s'emparent des armes et des bagages. Ce succès amène auprès d'eux les esclaves, les pâtres, les laboureurs des environs; leur nombre arrive à dix mille, et s'accroît chaque jour. Ils se partagent alors en deux corps. Les Gaulois et les Germains prennent pour chefs Œnomaüs et Crixus; les Thraces et le reste des insurgés obéissent à Spartacus, qui, du reste, conserve le commandement suprême. Il voulait regagner la Thrace avec eux et ressaisir ainsi la liberté commune; mais son autorité était précaire, comme celle d'un homme qui commande à des hordes indisciplinées, et rien ne pouvait retenir leurs fureurs brutales et cupides. Cora, Nuceria, Nola, en Campanie, sont livrées au pillage. Spartacus gagne la Lucanie,

province dont le sol accidenté est favorable à une lutte de partisans. Un nouveau préteur, Varinius, est envoyé contre lui. Il bat ses deux lieutenants, Frurius et Cossinius. Ce dernier même perd la vie. Varinius parvient pourtant à occuper quelques défilés et à entourer les révoltés. Spartacus trompe les Romains par un stratagème, et tandis que ceux-ci le croient occupé à défendre sa position, il s'est échappé sans bruit, et bien plus il taille en pièces l'armée de Varinius, et lui prend ses faisceaux, dont il fait les insignes de son commandement. Ses soldats dévastent Narès, Popliforme, Métaponte, malgré ses remontrances, et il ne sauve Thurium qu'en y fixant son quartier général. Ses proclamations, ses victoires surtout attirent de tous côtés de nouveaux opprimés, et il est bientôt à la tête de soixante mille hommes. Il passe l'hiver à les armer et les discipliner; son plan était toujours de quitter l'Italie, car il connaissait trop les Romains pour espérer longtemps de leur tenir tête. Ceux-ci en effet, comprenant la gravité de la révolte qu'ils avaient d'abord dédaignée, envoient les deux consuls Gellius Publicola et Cornelius Lentulus avec deux légions. Gellius attaque le corps qui obéit à Œnomaüs et à Crixus; Crixus après une victoire est tué. Spartacus reste à la tête des Thraces et des Lucaniens, rallie les fugitifs, échappe à Lentulus, qui essaye de l'envelopper, et longeant l'Apennin il s'approche du nord de l'Italie. Il bat les deux consuls chemin faisant dans la même journée, l'un après l'autre, disperse près de Modène les dix mille hommes que le préteur de la Gaule Cisalpine, C. Manlius, lui oppose, et arrive au bord du Pô, où il fait célébrer les funérailles de Crixus et force quatre cents Romains à combattre autour du bûcher comme des gladiateurs. Là devait se borner le cours de ses succès. Les villes de l'Italie, malgré leur haine pour Rome, répugnaient à faire cause commune avec des esclaves. Ceux-ci, d'un autre côté, avaient conçu le fol espoir de prendre Rome. Ce projet connu des Romains les effraya d'abord, tellement que Crassus fut le seul qui osa marcher contre Spartacus. Il s'avança à la tête de six légions d'anciens soldats. Rome était sauvée. Spartacus ramena ses troupes dans le midi de l'Italie; il défait encore Mummius, lieutenant de Crassus, qui harcelait sa marche avec deux légions. Crassus fait décimer les vaincus pour rendre de la force à son armée, et, n'osant hasarder une bataille, se contente de couvrir le Latium et de tenir en échec Spartacus, qui regagne l'Abbruze. La défaite des chefs du parti gaulois l'affaiblit. Il veut passer en Sicile, mais les moyens de transport lui manquent. Cependant Crassus l'enferme dans cette position derrière un fossé et un retranchement de quinze lieues de long. Spartacus force les lignes romaines à la faveur d'une nuit pluvieuse, repasse en Lucanie, où il triomphe du questeur Tremellius Scrofa et du lieutenant Quinctius. Il serait passé en Sicile si Lucullus, qui revenait d'Asie, n'avait préservé Brindes de son invasion. Crassus, alarmé, demande qu'on lui envoie Pompée, alors de retour d'Espagne. Les compagnons de Spartacus demandaient de nouveau le pillage de Rome; mais il offre un accommodement au général romain. Crassus refuse fièrement de traiter avec un esclave. Contraint d'accepter le combat par ses propres soldats, Spartacus fait élever en croix entre les deux armées un prisonnier romain, pour montrer aux siens le sort qui les attend, et tuant son cheval d'un coup d'épée avant le combat : « Vainqueur, dit-il, j'en trouverai assez d'autres chez les Romains; vaincu, je ne veux pas fuir. » La bataille livrée au bord du Silarus fut sanglante. La plus grande partie des esclaves périt sur le terrain; le reste se dispersa et fut détruit en différents lieux. Spartacus, blessé à la cuisse, se défendit à genoux. Il fut enseveli sous les cadavres des ennemis qu'il avait abattus. Son corps ne fut pas retrouvé. Le nom de Spartacus est resté comme celui d'un des plus illustres vengeurs de l'esclavage dans l'antiquité et d'une des victimes les plus nobles de l'ambition romaine. G. R.

Plutarque, *Crassus*, 8-12; *Pompée*, 21. — Tite Live, *Epit.*, XCV-XCVII. — Velleius Paterculus, II, 30. — Florus, III, 20. — Eutrope, VI, 7. — Appien, *B. C.*, 116-121. — Frontin, *Strat.*, I, 5, 7; II, 4, 5. — Mérimée, *Guerre sociale*.

SPARTIEN (*Ælius Spartianus*), un des six auteurs de l'*Histoire Auguste*, vivait dans le quatrième siècle après J.-C. D'après quelques passages des biographies qui portent son nom, il avait écrit les *Vies* des empereurs depuis Jules César jusqu'à Adrien. Cet ouvrage est aujourd'hui perdu; mais Spartien l'avait continué, ou avait voulu le continuer jusqu'à son temps, c'est-à-dire jusqu'à Constantin. De cette continuation, qui probablement ne fut pas achevée, il reste six notices insérées dans l'*Histoire Auguste :* savoir celles d'Adrien et d'Ælius Verus, de Didius Julianus, de Sévère, de Pescennius Niger, de Caracalla et de Geta. Les quatre premières sont dédiées à Dioclétien; la sixième à Constantin. Ce sont de sèches notices, qui n'ont de prix qu'à cause de l'extrême indigence des matériaux historiques sur toute la période impériale à partir de Nerva. Pour les éditions et traductions de l'*Histoire Auguste*, voy. CAPITOLIN. Suivant une conjecture, assez probable, de Saumaise, Spartien est le même que Lampride, et le nom complet de cet historien serait *Ælius Spartianus Lampridius*. L. J.

Vosslus, *De Historicis latinis*. — Saumaise, *Préface* de l'*Histoire auguste*.

SPARWENFELDT (*Jean-Gabriel*), érudit suédois, né le 17 juin 1655, à Amol, mort en 1727, dans sa terre d'Abyland. Sa famille comptait parmi ses ancêtres Suénon Ier, roi de Danemark. Après avoir terminé ses études à Upsal, il visita la plus grande partie de l'Europe, et accompagna l'ambassadeur de Suède à Moscou,

où il apprit à fond la langue slavonne. Il revint en 1687 à Stockholm; en 1689, il fut chargé par son gouvernement de rechercher les documents et monuments se rapportant à la nation des Goths, dont le peuple suédois, croyait-on alors, devait être issu; le diplôme qui l'investit de sa mission est un témoignage curieux de l'état des connaissances historiques de l'époque. Il parcourut la Hollande, la France, l'Espagne, et en 1691 l'Égypte, la Syrie et la Tunisie. Chassé d'Orient par la peste, il vint à Rome, où il présenta le manuscrit de son *Lexicon slavonicum* au pape Innocent XII, qui lui permit le libre accès de la bibliothèque du Vatican, honneur inouï jusque alors pour un protestant. De retour dans son pays en 1694, il fut nommé grand maître des cérémonies. En 1712 il se retira dans ses terres, s'occupant de sa vaste correspondance avec les savants les plus renommés de l'Europe; il parlait et écrivait quatorze langues. Il a légué à la bibliothèque d'Upsal le manuscrit en 3 vol. in-fol. de son *Lexicon*, ainsi qu'un grand nombre de livres et de manuscrits grecs, latins et orientaux, qu'il avait recueillis pendant ses voyages, et dont le catalogue a été imprimé. On a de lui : un spécimen d'un *Vocabularium germanico-turcico-arabico-persicum;* — un *Éloge de Charles XI*, en slavon; Stockholm, 1697; — des traductions, etc.

Wallin, *Oratio parentalis;* Stockholm, 1730, in-4°. — Schroeder, *Itinera et labores Sparwenfeldii.* — Celsius, *Historia bibliothecæ Upsaliensis.* — *Biographisk-Lexicon.*

SPEDALIERI (*Niccolò*), publiciste italien, né en 1740, à Bronte (Sicile), mort le 24 novembre 1795, à Rome. Il étudia la théologie dans le séminaire de Moreale, et entra dans les ordres. Ayant avancé dans une thèse des opinions qui lui attirèrent le blâme de ses supérieurs, il en déféra à la décision de la chambre apostolique; après examen on approuva sa conduite, et il fut invité à se rendre à Rome. Ce fut là qu'au sein du travail il passa le reste de sa vie. D'une vie simple et d'un caractère modeste, il ne rechercha point les honneurs, et la seule récompense qu'il tira de ses ouvrages fut un canonicat à Saint-Pierre; encore fallut-il, pour qu'il en fût pourvu, la volonté expresse du pape Pie VI, qui dérogea en sa faveur à une constitution pontificale qui réservait cette dignité aux nobles romains. Spedalieri entreprit une tâche au-dessus de ses forces, celle de rapprocher la philosophie de la religion, en prouvant que l'Évangile est un code immuable de raison et de justice. Dans le livre des *Droits de l'homme*, il développa son plan favori, composé en grande partie de ce qu'il y avait de plus homogène entre les préceptes de la religion catholique et les écrits des philosophes; mais il déplut aux dévots et aux philosophes, s'attira une critique universelle, et fut regardé dans le haut clergé comme un dangereux novateur. Ses ouvrages ont pour titres : *Analisi dell' Esame critico del Cristianesimo di Freret;* Assise, 1791, 2 vol. in-4°; — *De' Diritti del uomo lib. VI;* ibid., 1791, in-4°; Gênes, 1805, 2 vol. in-8°; trad. en allemand : une vive controverse s'engagea au sujet de cet ouvrage, et provoqua divers écrits de Bianchi, de Tamagna, de Salomoni, etc.; — *Confutazione dell' Esame del Cristianesimo fatto da Gibbon nella sua Storia della decadenza;* Plaisance, 1798, 2 vol. in-4°.

SPEDALIERI (*Arcangelo*), médecin, neveu du précédent, né en 1779, à Bronte, mort le 7 mai 1823, à Alcamo (Sicile). Il étudia la médecine à Palerme et à Naples, fut obligé par la réaction de 1799 de chercher, comme beaucoup de patriotes, un asile à Bologne, y connut le célèbre Moscati, qui l'emmena à Milan et en France en qualité de secrétaire. En 1813 il obtint au concours la chaire d'anatomie comparée à Pavie. On a de lui : *Memorie di fisiologia e patologia vegetabile;* Milan, 1806, in-8°; — *Analogia che passa tra la vita de' vegetabili e quella degli animali;* ibid., 1807, in-8°; — *Medicinæ praxeos compendium;* Pavie, 1815, 2 vol. in-8°; — *Sulla rottura dello stomaco;* Milan, 1815, in-8°; — *Elogio di G.-F. Ingrassia;* ibid., 1817, in-8°.

P. Niccolai, *Oratio fun. in N. Spedalierum;* Rome, 1795, in-4°. — *Uomini illustri di Sicilia*, t. II. — *Biogr. méd.*

SPEED (*John*), historien anglais, né en 1552, à Farington (Cheshire), mort le 28 juillet 1629, à Londres. Il était tailleur de son métier, et de la confrérie des marchands tailleurs de Londres. Témoin de son zèle pour l'étude, un généreux patron des lettres, sir Fulk Grevile, le tira de sa boutique, ou plutôt, suivant ses propres expressions, l'affranchit du travail manuel en le mettant en état de suivre le penchant de son esprit. Dès lors il se fit écrivain; mais comme il avait cinquante ans quand il entreprit de s'adonner à l'histoire et aux antiquités de son pays, il faut croire qu'il avait amassé, dans l'exercice de son premier métier, des ressources suffisantes pour l'aider à vivre de sa plume. S'il avait eu une éducation proportionnée à son génie naturel, Speed aurait mérité de figurer parmi les bons historiens de son siècle; malgré la rudesse de son style, il faut encore louer en lui une ordonnance judicieuse, de la sagacité, et un esprit de discernement qui manque tout à fait aux chroniqueurs qui l'ont précédé. Il mourut fort âgé, laissant douze garçons et six filles. Ses ouvrages sont : *Theatre of Great Britain;* Londres, 1606, 1650, in-fol. : les cartes sont bien faites, les plans des villes sont exacts; quant aux descriptions géographiques, ce sont de courts extraits de la *Britannia* de Camden; — *History of Great Britain from Julius Cæsar to king James;* Londres, 1614, in-fol., avec cartes et fig. : cet ouvrage, encore recherché, contient, outre le récit des faits historiques, des détails abondants sur les mœurs, les monnaies, les an-

tiquités de chaque époque; l'auteur reçut beaucoup de matériaux de Barkham, de Cotton et de Spelman, qui étaient ses amis; — *The Cloud of witnesses, or the Genealogies of Scripture;* Londres, 1616, in-8°; impr. en 1611, à la tête d'une version nouvelle de la Bible.

Son fils, nommé aussi *John*, mort en 1640, fut un habile médecin.

Fuller, *Worthies.* — Wood, *Athenæ Oxon.* — Chalmers, *General biogr. dict.*

SPEGEL (*Haquin*), prélat suédois, né le 14 juin 1645, à Ronneby, mort le 14 décembre 1713, à Upsal. Fils d'un pasteur, il étudia les belles-lettres et la théologie à Lund, à Copenhague et dans les universités de Hollande et d'Angleterre, et fut employé comme précepteur chez le burgrave Ehrenberg et auprès de Magnus Stenbok. Vers 1672 il devint prédicateur de la reine douairière, et en 1675 premier prédicateur de la cour et confesseur du roi Charles XI, qui lui accorda une grande faveur, dont il n'usa que pour le bien général. Il fut appelé en 1686 à l'évêché de Skara, en 1692 à celui de Linkœping et en 1711 à l'archevêché d'Upsal. Il montra beaucoup de patriotisme et d'humanité au milieu des malheurs qui accablèrent la Suède. Il alliait à une grande érudition, à des connaissances linguistiques étendues, beaucoup d'éloquence et un génie poétique remarquable; c'est à lui que revient principalement l'honneur des améliorations introduites par ordre de Charles XI dans les livres liturgiques, les catéchismes et la traduction de la Bible. On a de lui, outre des sermons et des ouvrages de piété : *Gudz Werk och Hwila* (L'Œuvre et le repos de Dieu); Stockholm, 1685, 1705, in-8°; poésies religieuses, suivies du *Paradis ouvert et fermé*, poëme; — *Svenska kyrkehistorie* (Histoire ecclésiastique de la Suède); Linkœping, 1707-1708, 2 vol., avec un vol. de *Preuves justificatives;* Upsal, 1716; — *Glossarium suio-gothicum;* Lund, 1712; — *Journal de la guerre de Scanie en* 1675, dans la *Bibl. suédoise*, année 1757.

Sivers, *Elogium Spegelii*, 1745. — J. Upmark, *Oratio parentalis in H. Spegelii obitum;* Upsal, 1714, in-4°. — Westen, *Hofferiets historie.* — Lilien, *Hist. poetarum suecorum*, t. IV. — *Biographisk-Lexikon.*

SPELMAN (Sir *Henry*), antiquaire anglais, né en 1562, à Congham, près Lynn (Norfolk), mort le 24 octobre 1641, à Londres. Sa famille était riche et ancienne. Il fréquenta l'université de Cambridge, puis l'école de Lincoln's Inn; mais il n'y fit pas un long séjour, et lorsque dans la suite il entreprit d'écrire, il s'aperçut qu'il aurait eu besoin de faire des études réglées dans les lettres et dans la jurisprudence. A vingt ans il se retira en province, et s'y allia par mariage avec la famille L'Estrange. Sa grande prudence et son habileté dans le maniement des affaires le mirent en réputation : en 1604 il fut haut sheriff du Norfolk; trois fois il passa en Irlande pour y régler, en qualité de commissaire, les différends relatifs aux titres domaniaux; il fut aussi requis de coopérer à l'enquête sur les droits exigés à tort dans toutes les cours d'Angleterre, tant civiles qu'ecclésiastiques. Il apporta tant d'application aux affaires de l'État (jusqu'à négliger les siennes propres) que Jacques Ier lui accorda, en récompense de ses services, le titre de chevalier et une somme de 300 liv. st. Ayant résolu de passer le reste de sa vie parmi les livres et dans le commerce des savants, il vendit son bien, et vint s'établir avec sa famille à Londres (1612). Dès lors il s'adonna au genre d'étude vers lequel son génie l'avait toujours porté, l'érudition, soit dans l'histoire et les antiquités, soit dans les langues et leurs monuments. Ce fut l'un des Mécènes de son temps : il protégea Dugdale et Speed, et conseilla à Watts de publier la chronique de Matthieu Paris. Il traitait Camden d'ancien ami, et il entretenait des rapports fréquents avec Usher, Robert Cotton, Selden, Olaüs Worm, Peiresc, Meursius, Bignon et d'autres savants. Le soin qu'il a pris de faire revivre le dialecte saxon doit être mis au nombre des services qu'il a rendus aux lettres, ainsi que sa participation, en 1594, à l'établissement de la plus ancienne société d'antiquaires. Il fut inhumé par l'ordre de Charles Ier dans l'abbaye de Westminster. Les principaux ouvrages de Spelman sont : *Discourse concerning the coin of this kingdom;* Londres, 1594 : il s'agit des grandes sommes d'argent que les usurpations de la cour de Rome ont fait sortir d'Angleterre; — *De non temerandis ecclesiis;* Londres, 1613, 1615, in-8°; — *Glossarium archæologicum;* Londres, 1626, 1re partie, in-fol. : cette première partie s'arrête à la fin de la lettre L, et l'on a prétendu que l'auteur ne mit point la seconde au jour par crainte de déplaire à ses amis au sujet de ce qu'il disait sous les mots de *Magna Charta* et de *Magnum Consilium.* Il est plus vraisemblable d'attribuer cet accident à l'indifférence du public. L'ouvrage, qui se nommait d'abord *Archæologus*, fut publié entièrement avec le titre de *Glossarium* par les soins de W. Dugdale (Londres, 1664, in-fol.), et réimpr. en 1687 (1). Il mérite encore d'être lu et étudié comme un riche trésor des anciennes lois et coutumes anglaises; — *Concilia, decreta, leges Ecclesiæ Angliæ;* Londres, 1639, t. Ier, in-fol. : le volume ne dépasse pas l'époque de la conquête normande; le t. II (1664, in-fol.) est dû à W. Dugdale, qui l'a rédigé presque en entier; mais ce n'est qu'en 1736 que David Wilkins a terminé ce recueil; — *De sepultura;* Londres, 1641, in-4°; — *A Larger treatise concerning tithes;* Londres, 1646, in-8° : édité par son collaborateur pour les *Conciles*, James Stevens; — *Aspilogia;* Londres, 1659, in-fol. : traité des armoiries dû aux soins d'Edward Bysshe; —

(1) L'édit. de 1626 contient cette dédicace remarquable : *Deo, Ecclesiæ, Litterarum reipublicæ, sub protestatione de addendo, retrahendo, corrigendo, poliendo, prout opus fuerit et consultius videbitur, Deo clementissimo annuente,* HENRICUS SPELMANNUS, *omni supplex humilitate D. D.*

History of sacrilege; Londres, 1698, in-8° : due à Gibson; — *Codex legum veterum regni Angliæ* (1066-1225), impr. dans les *Leges saxonicæ* de Wilkins (1721). On croit que Spelman a eu quelque part au *Villare anglicum* (1656, in-4°). Ses ouvrages anglais ont été recueillis par Edm. Gibson (*English works;* Londres, 1695, in-fol.), ainsi que ses *Reliquiæ* (ibid., 1698, in-fol.), réimpr. ensemble en 1723, in-fol., avec deux dissertations inédites et la vie de l'auteur.

Spelman (Sir *John*), fils aîné du précédent, mort le 25 juillet 1643, à Oxford, partagea les goûts et les travaux de son père; il fut créé chevalier par Charles Ier, qui le manda auprès de lui à Oxford, où il fut employé à écrire diverses pièces pour justifier les démarches de la cour. On a de lui : *Psalterium Davidis latino-saxonicum;* Londres, 1640, in-4°; — *Life of king Alfred the Great;* Oxford, 1709, in-8°; elle avait été trad. en latin par A. Walker; ibid., 1678, in-fol., fig.

Spelman (*Edward*), traducteur de Xénophon et de Denys d'Halicarnasse, appartenait à la même famille; il mourut le 12 mars 1767.

Edm. Gibson, *Life of sir H. Spelman*, à la tête des *English works*. — Wood, *Athenæ oxon.* — Chaufepié, *Nouveau Dict. hist.*

SPELTA (*Antonio-Maria*), littérateur italien, né le 19 mai 1559, à Pavie, où il est mort, en mars 1632. Il enseigna la rhétorique et cultiva les lettres. On voit accolé à son nom le titre d'historiographe du roi d'Espagne, qu'il obtint en 1599 pour avoir composé un épithalame sur les noces de Philippe III avec Marguerite d'Autriche. Ce fut un écrivain des plus féconds, si l'on s'en rapporte au catalogue de ses ouvrages; mais il est probable que la plupart n'ont pas vu le jour. Nous citerons les suivants : *Vite de' vescovi di Pavia;* Pavie, 1597, in-4°; — *Aggiunta alla* Storia di Pavia *del Breventano;* ibid., 1602, in-4°; — *Istoria de' fatti notabili occorsi nell' universo, ed in particolare nel regno de' Gothi, de' Longobardi, de' duchi di Milano*, etc.; ibid., 1603, in-4° : la 1re édition de cet ouvrage estimé avait paru en 1597, in-4°; — *La saggia pazzia;* ibid., 1606, in-4° : facétie curieuse, réimpr. plusieurs fois et traduite en français par L. Garon et par J. Michel.

Ghilini, *Theatro d'huomini eruditi.* — Baillet, *Jugem. des savants*, t. V. — Brunet, *Manuel du libraire.*

SPENCE (*Joseph*), littérateur anglais, né le 25 avril 1699, à Kingsclere (Hampshire), mort le 20 août 1768, à Byfleet (Surrey). Fils d'un ecclésiastique et destiné à l'Église, il fit ses études à Winchester et à l'université d'Oxford, et reçut en 1728 la consécration sacerdotale. A la même date il fut pourvu de la chaire de poésie, et l'échangea en 1742 contre celle d'histoire moderne. Ses devoirs de professeur ne l'empêchèrent pas d'accompagner dans leurs voyages sur le continent les jeunes ducs de Dorset et de Newcastle; chacune de ces absences dura trois années. Le dernier de ces seigneurs mit plus tard à sa disposition une habitation fort agréable, dans un village du Surrey; Spence s'y plaisait beaucoup, et ce fut là qu'il mourut, à soixante-dix ans, noyé par accident, à ce qu'on pense, dans le petit ruisseau qui traversait son jardin. Il avait eu en 1754 une des prébendes de Durham. On a de lui : *An Essay on Pope's Odyssey;* Oxford, 1727, in-12 : le poëte reconnut presque toujours la justesse des remarques de son critique; il l'admit dans son intimité, et contribua singulièrement à le pousser dans le monde; — *Polymatis, or an Enquiry concerning the agreement between the works of the roman poets and the remains of the ancient artists;* Londres, 1747, in-fol.; 3e édit., 1774 : l'abrégé qu'en a fait Tindall sous le titre de *Guide to classical learning*, a eu plusieurs réimpressions dans le format in-8° : c'est un ouvrage estimable, et pour le savoir et pour l'élégance du style; — *Plain matter of fact, or Review of the reigns of our popish princes since the reformation;* Londres, 1748, in-8°; — *Moralities;* Londres, 1753, in-8°, sous le nom de sir Harry Beaumont, dont il a signé différents écrits littéraires; — *Parallel between a most celebrated man of Florence* (Magliabecchi) *and one scarce ever heard of in England* (Robert Hill); Strawberry-Hill, 1758, in-12; — *Remarks and dissertations on Virgil, by Holdsworth, with notes;* Londres, 1768, in-4°; — des notices, des articles, des vers disséminés dans les recueils du temps. Spence avait fait une collection de remarques et d'anecdotes concernant les écrivains notables; cette collection, conservée dans les archives de la famille Newcastle et à laquelle Johnson a emprunté pour ses *Vies des poëtes*, a vu le jour par les soins de W. Singer : *Anecdotes of books and men;* Édimb., 1820, in-8°.

Warton, *Essay on Pope.* — Nichols, *Literary anecdotes.* — Singer, *Notice*, à la tête des *Anecdotes.*

SPENCER (*Henry*), comte de Sunderland, né le 23 novembre 1620, à Althorp (comté de Northampton), tué le 20 septembre 1643, à Newbury. Sa famille était noble et ancienne; l'un de ses ancêtres, *Hugues* Spencer, ou Spenser, avait été le favori du roi Édouard II. Il était l'aîné de trois fils et de sept filles. Il fit à l'université d'Oxford d'excellentes études, qu'il couronna en recevant avant l'âge de seize ans le grade de maître ès arts. A dix-neuf il épousa Dorothée Sidney (*voy.* ci-après), et alla rejoindre le comte de Leicester, son beau-père, qui était ambassadeur à Paris. En 1641 il prit place dans la chambre des pairs. Bien que favorable à la cause populaire, il crut devoir suivre le roi à York, et lui offrit ses services comme simple volontaire; il combattit à Edge-Hill, aux siéges de Bristol et de Gloucester, et fut mortellement blessé à Newbury. Il venait d'être nommé comte de Sunderland (8 juin 1643). C'était un gentilhomme accompli, et Clarendon, qui

le comble d'éloges, le présente comme un modèle d'honneur, de vertu et de savoir aux jeunes nobles de son temps.

Sa femme, *Dorothée* SIDNEY, née en 1620, morte en février 1684, fut recherchée en mariage par les plus riches seigneurs et célébrée de mille façons, sous le nom de *Sacharissa*, dans les vers du poëte Waller, qui eut aussi la folie de prétendre à sa main. En 1652 elle se remaria, pour céder aux vœux de son père.

Clarendon, *Mémoirs*. — Lodge, *Portraits*. — Collins, *Sidney papers*.

SPENCER (*Robert*), comte DE SUNDERLAND, fils du précédent, né vers 1641, à Paris, mort le 28 septembre 1702, à Althorp. Sous la conduite du docteur Pearce, il fit des études sérieuses, et consacra plusieurs années à voyager sur le continent. L'État seul pouvait offrir une carrière convenable à un homme de sa condition; son esprit, souple et divers, s'identifiait d'ailleurs avec le nouveau gouvernement des Stuarts, dont le grand art consistait à dissimuler avec adresse, au dedans et au dehors, une situation chancelante et des principes équivoques. Il débuta dans la vie publique par les ambassades : envoyé d'abord en Espagne (1671), il échoua dans le projet d'armer cette puissance contre les Provinces-Unies; il remplit dans la même année une mission en France, et siégea au congrès de Cologne (1673). Après avoir passé quatre ans à observer ou à intriguer à la cour de Charles II, il se vit députer de nouveau en France (1678), malgré lui et sur les instances de la duchesse de Portsmouth, qu'il avait violemment offensée en la courtisant elle et sa fille à la fois. Cette brouille ne dura pas : il s'attacha de nouveau au char de la favorite, fut rappelé (1679) et entra dans le ministère. Macaulay a personnifié dans lord Sunderland l'immoralité de son époque; il lui prête « une humeur remuante et malfaisante, un cœur sec, une âme vile », il en fait un courtisan « souple, effronté, sans principes, » et « tellement consommé dans l'intrigue qu'il était difficile de résister à la fascination de ses manières et de ne pas croire à ses assurances d'attachement ». Dans le cabinet du roi Sunderland exerçait une grande influence; à la chambre haute, il ne prit jamais la parole. D'accord avec Essex et Halifax, il forma un triumvirat dirigé surtout contre le duc d'York, puis il se débarrassa de ses collègues, et renoua une ligue avec Hyde et Godolphin. Son vote pour l'exclusion du prince héritier, dont il avait qualifié l'avénement au trône de *calamité nationale*, le fit exclure du cabinet (1681); mais il y reparut en janvier 1682, par les soins officieux de lady Portsmouth et par sa soumission servile au duc d'York. Ce prince, en montant sur le trône, lui conserva non-seulement son emploi, mais le nomma président du conseil privé (décembre 1685) et chevalier de la Jarretière (1687). Cette faveur extraordinaire, il la devait à ses talents et à l'aveugle confiance qu'avait placée en lui la reine Marie de Modène. Quant à Jacques II, il le gagna tout à fait en lui donnant le plaisir de faire sa conversion; tout en gardant les dehors du protestantisme, il se montra disposé, lui à qui toute religion était indifférente, à rendre aux catholiques tous les services possibles. Avide de pouvoir et d'argent, il travailla à renverser Halifax, Rochester et tous ceux qui lui portèrent ombrage; et il se vendit secrètement à Louis XIV, afin de réparer les brèches toujours ouvertes que la passion du jeu ne cessait de faire à sa fortune. Bientôt le conseil ne fut plus assemblé que pour la forme, les affaires furent résolues dans un comité catholique, c'est-à-dire entre le ministre favori, le P. Petre, Castlemaine, Tyrconnel et le roi. Cependant Sunderland tenta d'arrêter son maître sur la pente fatale où il le voyait s'engager; il proposa des concessions, et, se voyant repoussé avec colère, il sacrifia encore une fois sa conscience à l'ambition, se prétendit touché de la grâce divine, et confessa la foi romaine (juin 1688). Cette apostasie scandaleuse n'empêcha point sa disgrâce (28 octobre 1688); il finit par se prendre dans ses propres filets, et ce fut l'excès d'habileté qui le perdit. On ne put pas le convaincre de trahison déclarée, et pourtant rien n'était plus vrai : ministre de Jacques II, il se trouvait à la fois en rapport avec le prince d'Orange et à la dévotion du roi de France.

Après un séjour de deux années à Amsterdam, Sunderland revint à Londres. Changeant de parti comme d'habit, suivant l'expression de Burnet, il conquit les bonnes grâces de Guillaume III, qui le consulta souvent sur les matières les plus délicates, et qui lui donna en 1695 le poste de grand chambellan. A la fin de 1697 il le résigna, se retira dans son château d'Althorp, et ne vint plus à la cour.

Sa sœur, *Dorothée*, avait épousé le marquis d'Halifax. P. L—Y.

Burnet, *Hist. of his time*.— Evelyn, *Diary*. — Lodge, *Portraits*, t. VI. — Macaulay, *Hist. of England*.

SPENCER (*Charles*), comte DE SUNDERLAND, fils du précédent, né en 1674, mort le 19 avril 1722, à Londres. Son éducation fut très-soignée; il passait pour un jeune homme de grande espérance. La mort prématurée de son frère aîné lui donna dès 1690 la survivance des biens et titres de sa famille; et après avoir représenté le bourg de Tiverton dans quatre législatures successives il quitta la chambre basse pour entrer dans celle des pairs (1702). Son second mariage, avec une fille de Marlborough, l'avait rendu un des membres les plus puissants de l'aristocratie. En 1705 il fut chargé de négociations importantes auprès de l'empereur, du roi de Prusse et des États généraux, et y apporta tant de prudence que les deux chambres lui adressèrent leurs félicitations publiques « pour les grands services qu'il avait rendus ». En décembre 1707 il fut nommé membre du conseil privé et secrétaire d'État;

son entrée dans le cabinet n'eut pas lieu sans opposition de la part de la reine Anne; mais les whigs l'emportèrent, et réussirent à imposer leur politique jusqu'en 1710. A cette époque le procès de Sacheverell (*voy.* ce nom) passionnait le pays entier; Sunderland, qui avait conseillé d'user de rigueur envers ce turbulent ministre, reçut l'ordre de remettre son portefeuille, et sa retraite détermina peu après celle de tous ses collègues. Avec l'avénement de Georges Ier, le parti whig revint au pouvoir (1714); mais Sunderland, qui se croyait des droits à être mieux traité, n'eut en partage que la vice-royauté d'Irlande. Il avait le tort aux yeux du roi d'être le gendre d'un homme qu'il n'avait jamais pu souffrir. Il dut à cette sorte d'ombrage qu'il inspirait d'être relégué dans d'autres charges secondaires, comme celles de garde du sceau privé (1715) et de trésorier d'Irlande (1716). Sans perdre courage, il lutta contre Walpole et Townshend, ses ennemis, se créa un parti assez influent à la chambre haute, et parvint à être d'un voyage que fit le roi dans le Hanovre. Une fois admis dans l'intimité de Georges Ier, il regagna la faveur qu'il avait perdue : d'abord nommé secrétaire d'État (avril 1717), il remplaça Stanhope dans la direction du trésor (1718), et fut obligé de la quitter (juin 1720), à cause des gaspillages auxquels son incurie avait donné lieu. Une enquête fut demandée et votée; ce fut Walpole qui le tira de ce mauvais pas en déplaçant par ses intrigues la majorité parlementaire. Il n'en garda pas moins la confiance absolue du roi jusqu'au point de disposer presque à son gré des charges de la cour, et continua dans les simples fonctions de premier gentilhomme de la chambre d'exercer une grande influence sur la conduite des affaires. Il mourut d'apoplexie, à l'âge de quarante-sept ans. Il aimait les arts et les lettres, et il se plut à réunir dans son château d'Althorp un grand nombre de livres rares, de manuscrits et d'objets précieux. Il s'était marié trois fois; mais il n'eut de fils que de sa seconde femme, Anne Churchill, morte le 15 avril 1716. P. L—Y.

The English cyclop. (biogr.) — Lady Marlborough, *Account of her conduct.* — Coxe, *Memoirs of Marlborough and Walpole.* — Lord Stanhope, *Hist. of England*, t. II.

SPENCER (*Charles*), DUC DE MARLBOROUGH, second fils du précédent, né le 22 novembre 1707, mort en 1759, à Munster. Sans posséder les grands talents de son père, il eut à un degré égal la même passion des intrigues et autant d'inconsistance dans les opinions politiques. Aux biens et titres de Spencer, qu'il hérita de son frère aîné, il joignit la fortune immense et le titre de duc du célèbre Marlborough, son grand-père, mort sans enfants mâles. Après avoir soutenu dans la chambre des pairs le parti du prince de Galles, il l'abandonna, et se rapprocha de Georges II, qui lui conféra l'ordre de la Jarretière. Dans sa jeunesse il avait porté les armes, et à Dettingen il avait combattu avec bravoure; aussi à ses charges de cour ajouta-t-on des honneurs militaires, et en 1747 il parvint au grade de lieutenant général. En 1758 il fut nommé général d'une armée destinée à envahir la France; mais l'armée se rendit en Allemagne, et le duc la rejoignit juste assez à temps pour clore la campagne. Il venait de prendre ses quartiers d'hiver lorsqu'il fut atteint d'un rhume, dont il mourut en peu de jours.

Son frère cadet, *John*, mort en 1789, obtint une pairie en 1761, avec le titre de baron, qu'il remplaça en 1765 par celui de comte Spencer.

Collins, *Peerage.* — Lord Stanhope, *Hist. of England.*

SPENCER (*George-John*), vicomte *Althorp*, puis comte SPENCER, neveu du précédent, né le 1er septembre 1758, mort le 10 novembre 1834. Il était petit-fils du comte de Sunderland mort en 1722 (*voy.* ci-dessus). Après avoir été élevé à Harrow et à Cambridge, il siégea dans le parlement jusqu'en 1789, où il passa dans la chambre des pairs comme héritier des honneurs paternels. Attaché d'abord aux whigs, il se sépara d'eux en 1794, à la sollicitation de Pitt, qui lui fit accorder la présidence du conseil d'amirauté; il résigna ces fonctions en 1801, parce qu'il n'approuvait pas la conclusion de la paix avec la France. Lorsque Pitt fut rentré au pouvoir, il accepta en 1805 le portefeuille de l'intérieur; mais, par crainte de déplaire à son illustre ami, il ne fit rien de marquant, et n'eut pas même le courage d'empêcher les plus criantes injustices. Après la mort de Pitt (1806), il quitta le ministère, se réunit de nouveau aux débris du parti whig, et ne s'occupa plus que de sa passion dominante pour les livres. Les deux bibliothèques qu'il a formées sont surtout estimées pour la rareté des ouvrages qu'elles contiennent; il ne reculait devant aucun sacrifice pour les enrichir, témoin l'exemplaire de l'édition princeps du *Décameron*, pour lequel il poussa les enchères jusqu'à près de 60,000 fr. à la vente du duc de Roxburgh, et qu'un peu plus tard il acquit pour 25,000. Il avait ramassé à peu près tous les ouvrages qui sortaient des presses de Caxton. Dibdin fut son bibliothécaire, et il a publié sous le titre de *Bibliotheca Spenceriana* (1815-21, 7 t. in-8o) une description fort détaillée des richesses littéraires réunies au château d'Althorp ou à l'hôtel Spencer par cet illustre amateur. Lorsqu'il mourut, lord Spencer était membre de la Société royale, commissaire du *British museum* et gouverneur des archives.

Debrett, *Peerage.* — *Annual obituary*, 1835.

SPENCER (*John-Charles*), vicomte *Althorp*, puis comte SPENCER, fils du précédent, né le 30 mai 1782, mort le 1er octobre 1845, à Wiseton-hall (comté de Nottingham). Comme son père, il passa par le collége d'Harrow avant d'être admis dans l'université de Cambridge, où il reçut le degré honoraire de maître ès arts. A vingt-deux ans il

vint représenter dans la chambre des communes le bourg pourri d'Oakhampton (1804). La mort de Pitt ayant livré le pouvoir au parti whig (février 1806), il fut adjoint aux commissaires du trésor. Suivant l'usage, il dut s'exposer à une élection nouvelle : battu à Cambridge, où il avait pour concurrents lord Lansdowne et lord Palmerston, il l'emporta, non sans peine, dans le comté de Northampton, qui lui renouvela depuis son mandat sans opposition. La retraite du cabinet Granville (mars 1807) lui fit perdre ses fonctions, et jusqu'en 1830 il se tint éloigné des affaires. Ce ne fut pas toutefois sans prendre une part active aux débats parlementaires : peu à peu par sa parole sobre et digne, par sa conduite prudente, par la fermeté de ses principes, par son tact, son bon sens et ses manières polies, il acquit de l'influence parmi les whigs, et on s'habitua à le regarder comme un des chefs du parti. On le désignait d'ordinaire sous le surnom de l'*honnête lord Althorp*. Il témoigna de son patriotisme et de ses vues généreuses en s'opposant à la suspension de l'*habeas corpus* et au maintien de l'armée sur le pied de guerre (1817), au renouvellement de l'acte sur l'insurrection en Irlande (1823), à la suppression de l'association catholique (1825), en attaquant surtout les tories sous le rapport économique et commercial. En 1827 on lui proposa d'entrer dans le cabinet Goderich avec charge de présider un comité d'enquête sur l'état du pays; mais cette nomination rencontra des obstacles parmi les ministres, qui se désunirent, et le cabinet fut dissous. En novembre 1830 lord Althorp partagea le triomphe de ses amis, et accepta dans l'administration Grey le département des finances (*chancellor of exchequer*). Il eut à soutenir la réforme électorale et l'amendement à la loi des pauvres, et montra tant de calme, d'exactitude et de sens pratique qu'au prix de ces qualités on lui pardonna aisément de n'être pas un orateur. A la mort de son père (10 novembre 1834) il passa dans la chambre haute. Un mois plus tard le ministère tomba, et le nouveau comte Spencer, las des agitations de la vie politique, se dévoua à l'agriculture ainsi qu'à la diffusion des connaissances utiles. Il donna l'idée de la Société royale d'agriculture, et en fut en 1838 le premier président. Lord Brougham lui dédia en 1835 son *Discourse on natural theology*.

§ SPENCER (*Frederick*), comte SPENCER, frère du précédent, né le 14 août 1798, mort le 27 décembre 1857, à Althorp. A quinze ans il entra dans la marine royale, et commanda *le Talbot* à la bataille de Navarin. De 1831 à 1841 il siégea dans les communes, hérita en 1845 du siége de son frère dans la chambre haute, et continua d'y défendre la politique libérale. Après avoir été chambellan de la reine, il remplaça en 1854 le duc de Norfolk dans la charge de maître des cérémonies. Avant de mourir il fut élevé au grade de vice-amiral.

The English cyclopædia (biogr.). — Dodd, *Parliamentary companion*. — Burke, *Peerage*.

SPENCER (*John*), hébraïsant anglais, né le 30 octobre 1630, à Bocton (Kent), mort le 27 mai 1695, à Cambridge. Ayant perdu son père en bas âge, il fut élevé aux frais d'un oncle à l'école de Canterbury et à l'université de Cambridge; il fit des progrès remarquables, prit ses degrés dans les arts et obtint en 1655 une des places d'agrégés. Ce fut alors qu'il se vit sur le point de perdre tout le fruit de ses efforts; le parent qui l'avait soutenu jusque là mourut, et le jeune étudiant fut poursuivi par d'avides héritiers en payement des sommes d'argent que son éducation avait coûtées; heureusement il trouva dans la générosité de ses condisciples les moyens suffisants de satisfaire aux exigences de ses créanciers. Après être entré dans les ordres, il devint l'un des prédicateurs de l'université, fut élu principal du collége du Corps de Christ (1667), et remplit plusieurs bénéfices, entre autres une prébende à Ely (1672). C'était un des plus doctes théologiens de l'Église anglicane et peut-être le plus habile hébraïsant de son pays. Outre des *Sermons* et un *Discourse concerning prodigies* (Londres, 1663, 1665, in-8°), il s'est fait connaître par un savant ouvrage, intitulé : *De legibus Hebræorum ritualibus et earum rationibus lib. III;* Cambridge, 1685, 2 vol. in-fol.; La Haye, 1686, in-4°; Leipzig, 1705, 2 vol. in-4° : en cherchant à expliquer les cérémonies judaïques, l'auteur avait pour but de justifier les voies de la Providence envers les hommes et d'affranchir Dieu, comme il le dit dans sa préface, de l'accusation de caprice et d'arbitraire; mais comme il crut découvrir chez les nations païennes l'origine de ces cérémonies, il rencontra beaucoup de contradicteurs, tels que Witsius, Marsham, Calmet et Shuckford. Il revit alors son œuvre, y ajouta de nouvelles preuves, et répondit en détail à ses adversaires; toutefois les matériaux ainsi ordonnés, et confiés à l'archevêque Tenison, son ami, ne purent voir le jour qu'en 1627, où l'université de Cambridge chargea Léonard Chappelow d'une édition complète (Cambridge, 2 vol. in-fol.).

Biogr. brit. — Masters, *Hist. of the Corpus college*.

SPENCER. *Voy.* CAVENDISH et DEVONSHIRE.

SPENCER. *Voy.* SPENSER.

SPENER (*Philippe-Jacques*), célèbre théologien protestant, né le 25 janvier 1635, à Ribeauvillé (Alsace), mort le 5 février 1705, à Berlin. Il était fils de l'archiviste du comte de Ribeauvillé. De bonne heure des sentiments de piété fervente lui furent inculqués par sa marraine, la comtesse de Ribeaupierre, et par les pasteurs Horb et Stoll. Après avoir étudié les humanités à Colmar, il se rendit en 1651 à Strasbourg, où les professeurs Dannhauer et Séb. Schmid, opposés tous deux à l'esprit d'ergotage et de controverse acrimonieuse qui animait alors les

théologiens protestants de toutes les confessions, lui inspirèrent le goût de l'étude approfondie de la Bible. En 1654 il devint précepteur des deux fils du comte de Birkenfeldt; selon le désir de leur père, il eut, malgré sa répugnance, à les instruire dans les diverses branches de l'art héraldique. Au bout de deux ans, il se remit avec une ardeur nouvelle à la théologie, et perfectionna ses connaissances dans les langues orientales, telles que l'hébreu et l'arabe. En 1663 il obtint à Strasbourg une place de prédicateur; l'onction pénétrante de ses sermons lui valut aussitôt une grande réputation et le fit appeler à l'âge de trente et un ans comme premier pasteur à Francfort (1666). « Ses prédications, disent MM. Haag, quoique, à dire vrai, elles ne brillassent pas par l'éloquence, ne tardèrent pas à attirer la foule; elles plaisaient parce que l'orateur, méprisant le vain étalage d'érudition, les subtilités, les bizarreries, les attaques violentes contre les cultes dissidents qui remplissaient les sermons de ses confrères, s'attachait à prêcher la Bible et rien que la Bible. C'était une nouveauté pour presque tous ses auditeurs... On chercherait en vain un sermon de controverse dans le volumineux recueil *Evangelische Glaubenslehre*, où il passe en revue tous les dogmes du christianisme; mais il n'oublie jamais les applications pratiques qui découlent de son texte. » Il s'éleva fortement contre le principe de la justification par la foi seule, et insista sur la nécessité des bonnes œuvres pour l'accomplissement du salut. Pour stimuler la piété de ses ouailles, il établit chez lui en 1670 des assemblées appelées *collegia pietatis*, où il s'attachait à fournir sur la morale évangélique tous les éclaircissements que pouvaient lui demander les assistants. En même temps il prenait soin de réorganiser la catéchisation et de mettre l'enseignement religieux à la portée des enfants. Dans tout ce qu'il entreprit pour opérer une réforme que l'indifférence générale avait rendue nécessaire, Spener agit « avec tant de discernement, de prudence et d'habileté », que pendant longtemps il ne donna point prise à la malveillance. Mais depuis 1679 il devint en butte à de vives attaques, provoquées par une *préface* qu'il mit en tête d'une nouvelle édition de la *Postille* d'Arndt, et où il censurait les mœurs des classes élevées. En 1686 il accepta, à la sollicitation de Seckendorf (1), les emplois de prédicateur de la cour de Dresde, de confesseur de l'électeur de Saxe et de membre du consistoire supérieur. Il fit apporter de notables améliorations à l'enseignement théologique à Leipzig et à la catéchisation dans toute la Saxe. En 1689 il tomba en disgrâce pour avoir adressé à l'électeur Jean-Georges III une lettre respectueuse, mais énergique, où il lui reprochait le débordement de ses mœurs. Attaqué avec véhémence par Carpzov, qui convoitait sa place à la cour, et par d'autres théologiens orthodoxes, il quitta Dresde en 1691 et passa à Berlin en qualité de prévôt de l'église Saint-Nicolas et d'inspecteur consistorial, emplois qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie. L'électeur de Brandebourg encouragea ses efforts pour une régénération religieuse, et confia l'enseignement théologique de la nouvelle université de Halle à Franke, à Breithaupt et à d'autres disciples de Spener; cela irrita profondément les facultés de Wittenberg et de Leipzig, qui avaient censuré comme hérétiques deux cent soixante-quatre propositions tirées de ses écrits. Spener s'éteignit doucement, avec la certitude d'avoir mené à bonne fin une réforme qui devait avoir les plus heureux résultats, et qui notamment devait frayer la voie à la tolérance. L'esprit d'exagération et d'exclusivisme orgueilleux que beaucoup de ses soi-disant disciples montrèrent après sa mort, et qui a jeté tant de discrédit sur le nom de *piétiste*, ne détruisit pas l'influence salutaire des idées de Spener. Peu à peu dans l'Allemagne protestante, la chaire cessa de retentir d'arguties scolastiques; on y commença d'enseigner au peuple la pratique des devoirs du chrétien.

Spener était un modèle de candeur, de simplicité et d'une humilité vraiment chrétienne. « Sa modestie, disent les auteurs déjà cités, n'était surpassée que par sa bonté; la violence même de ses ennemis ne put le faire sortir de son caractère. Doué d'une imagination très-vive, il avait dans sa jeunesse aimé passionnément la poésie; mais arrivé à l'âge mûr, il avait renoncé au culte des Muses et brûlé presque tous les vers qu'il avait composés. Ses connaissances étaient très-étendues dans la plupart des branches de la théologie; cependant l'exégèse avait ses préférences; aussi avait-il principalement dirigé ses études vers les langues qui pouvaient l'aider à pénétrer le sens des livres saints. La Bible était sa lecture favorite, la prière son occupation la plus chère. Ses talents cependant, son activité infatigable et ses qualités personnelles n'auraient pas suffi pour le rôle auquel la Providence le destinait, s'il n'avait possédé en même temps un esprit essentiellement pratique, un jugement ferme et pénétrant, une grande connaissance des hommes, l'expérience des choses du monde et l'art d'exposer ses idées dans un style naïf, clair, naturel, qui les mettait à la portée de tous. » Parmi ses cent quarante et quelques écrits, nous citerons : *Tabulæ chronologicæ;* Stuttgard, 1660, in-8°; — *Sylloge genealogico-historica;* Francfort, 1665, 1677, in-8°: ouvrage plein d'érudition et écrit avec beaucoup de sagacité critique, comme tous ceux que Spener a publiés sur ces matières; — *Commentarius in insignia domus Saxonicæ;* ibid., 1668, in-4°; — *Theatrum nobilitatis Europææ;* ibid., 1668-78, 2 vol. in-fol.; — *Pia desideria;* ibid., 1675, in-12; souvent réimpr., en dernier lieu à Dresde, 1846; —

(1) Il hésita pendant deux années, et ne se décida qu'après avoir consulté cinq ecclésiastiques, qui s'accordèrent à lui présenter cette vocation comme divine.

Das geistliche Priesterthum (Le Sacerdoce spirituel); ibid., 1677, in-12; Stuttgard, 1851, in-8°; — *Christliche Leichenpredigten* (Oraisons funèbres); Francfort, 1677-1707, 13 vol. in-4°; — *Busspredigten* (Sermons de pénitence); ibid., 1678-1710, 3 vol. in-4°; — *Des thætigen Christenthums Nothwendigkeit* (Nécessité du christianisme pratique); ibid., 1679, 1721, in-4°; — *Historia insignium illustrium, seu opus heraldicum;* ibid., 1680-90, 2 vol. in-fol.; — *Tabulæ catecheticæ;* ibid., 1683, in-fol.; — *Klagen ueber das verdorbene Christenthum* (Plaintes sur la corruption du christianisme); ibid., 1684, in-12; — *Der innerliche and geistliche Friede* (La Paix intérieure et spirituelle); ibid., 1685, in-12; — *Evangelische Glaubenslehre* (Doctrines des dogmes évangéliques); ibid., 1688, in-4°; — *Illustriores Galliæ stirpes;* ibid., 1689, in-fol.; — *Evangelische Lebenspflichten* (Devoirs de la vie évangélique); ibid., 1692, 1715, in-4°; Berlin, 1761, in-4°; — *Wahrhafte Erzæhlung dessen was wegen des sogenannten Pietismi in Deutschland vorgegangen* (Récit sincère de ce qui s'est passé en Allemagne au sujet du soi-disant piétisme); Francfort, 1697, in-12; — *Historie der Wiedergeborenen* (Histoire de ceux qui renaissent par la grâce); ibid., 1698, 3 vol. in-8°; — *Geistreiche Schriften* (Œuvres spirituelles); ibid., 1699, in-4°; Magdebourg, 1742, 2 vol. in-4°; — *Theologische Bedenken* (Questions théologiques); Halle, 1700-1721, 5 vol. in-4°: recueil de cas de conscience écrit avec une rare sagesse; — *Predigten ueber die sonntægliche Evangelien* (Sermons sur les Évangiles des dimanches); Halle, 1706-1709, 2 vol. in-4°; — *Kleine geistliche Schriften* (Opuscules spirituels); Leipzig, 1741, 2 vol. in-4°. Un résumé des doctrines de Spener a paru à Stuttgard, 1714, in-8°, sous le titre de *Der Spenerschæn Schriften Kern.* E. G.

Canstein, *Lebensbeschreibung Speners*; Halle, 1740, in-8°. — Hossbach, *Spener und seine Zeit;* Berlin, 1828, 2 vol. in-8°. — Pfannenberg, *Spener der Kirchenvater des evangelischen Deutschlands*; Berlin, 1833, in-8°. — Thilo, *Spener, als Katechet.*, Berlin, 1840, in-8°. — Wildenhahn, *Ph.-J. Spener;* Leipzig, 1842, 1847, 2 vol. in-8°. — Hirsching, *Handbuch.* — Grégoire, *Hist. des sectes religieuses.* — Haag frères, *France protest.* (On y trouvera, avec une juste appréciation des doctrines religieuses de Spener, une liste très-détaillée de ses écrits.)

SPENER (*Jacques-Charles*), érudit allemand, fils du précédent, né le 1er février 1684, à Francfort, mort le 12 juin 1730, à Wittenberg. Après avoir eu son père pour premier maître dans ses études, il entra au gymnase de Gotha et fréquenta l'université de Halle. N'ayant aucun goût pour la carrière ecclésiastique, à laquelle on l'avait destiné, il quitta en 1705 la théologie pour la jurisprudence. Un assez long voyage en Hollande et en Angleterre lui permit de compléter une instruction déjà étendue. Il occupa la chaire de droit à Halle (1710) comme suppléant, et celle de droit féodal à Wittenberg (1718) comme titulaire; depuis 1719 il y joignit l'enseignement de l'histoire. En 1727 il devint membre de la cour supérieure de justice. L'Académie royale de Berlin le comptait parmi ses associés. Les principaux écrits de J.-C. Spener sont : *Historia Germaniæ universalis et pragmatica, lib. XII;* Leipzig et Halle, 1716-17, 2 vol. in-8°; — *Notitia Germaniæ antiquæ;* Halle, 1717, in-4° : quoique tout ne soit pas approfondi dans cet ouvrage, il est utile pour connaître l'ancienne Germanie; — *Teutscher Reichs und Fürstenstaat;* Halle, 1718-20, 2 vol. in-8°; — *De felonia;* Wittemberg, 1718, in-4° : dissertation qui lui attira beaucoup de tracasseries; — *Primitiæ observationum historico-feudalium;* Halle, 1719, in-4° : réimpr. d'un traité publié en 1718 et augmenté de trois pièces nouvelles; — *Teutsches jus publicum;* Wittenberg, 1727, in-4° : ouvrage inachevé. « Le style en est obscur, incorrect, disent MM. Haag; il y a peu d'ordre dans le classement des matières, mais les recherches sont immenses. »

SPENER (*Christian-Maximilien*, comte), frère du précédent, né le 31 mars 1678, à Francfort, mort le 5 mai 1714, à Berlin. Il étudia la médecine à Giessen, et y prit le bonnet de docteur. Après avoir visité Strasbourg et la Hollande, il s'établit à Berlin (1701), et fut nommé médecin de la cour. Il professa l'art héraldique, où il était très-versé, dans l'académie des nobles (1703), puis l'anatomie au théâtre anatomique (1713). Il reçut aussi la charge de premier héraut d'armes et le titre de comte palatin (1711). Il a laissé une traduction allemande de la *Myographia* de Brown (1704, in-fol.), et plusieurs ouvrages manuscrits sur l'art héraldique.

Seidler, *Universal-Lexikon.* — Haag frères, *France protest.* — J.-W. Berger, *De vita doctrinaque J.-C. Speneri;* Leipz., 1730, in-4°.

SPENSER (*Edmond*), célèbre poëte anglais, né à Londres, en 1552 (1), mort dans la même ville, le 15 janvier 1599. On ne sait rien de sa famille. M. Collier pense qu'il était fils d'Edmond Spenser, un des notables habitants de Kingsbury dans le comté de Warwick; mais ce n'est qu'une conjecture. Le poëte lui-même prétendait se rattacher à la famille de sir John Spenser d'Althorp; il revendique cette parenté dans son poëme (*Mother Hubberde's Tale*), où il célèbre, sous les noms de Phillis, Charyllis et Amaryllis, les trois filles de sir John Spenser : lady Carey, lady Compton et lady Strange. L'indication est vague; ailleurs il dit d'une manière encore plus vague :

A la fin ils s'en vinrent tous à la joyeuse Londres,
La joyeuse Londres, ma très-affectueuse nourrice,

(1) La date de naissance de Spenser est incertaine : on le fait naître généralement en 1553, d'après des inductions tirées de ses sonnets; mais la date de 1552 nous paraît plus probable. Si on s'en rapporte à une note manuscrite d'Oldys sur un exemplaire des *Lives of the most famous english poets*, Spenser était né dans East Smithfield, près de la Tour de Londres.

Qui me donna de cette vie la première source native,
Quoique d'une autre place j'aie pris mon nom,
Une maison d'ancien renom.

Spenser était donc de Londres, et se rattachait, on ne sait par quel lien de parenté, à l'ancienne famille des Spenser. Le 20 mai 1569 il fut admis au collége de Pembroke, à Cambridge; le 16 janvier 1573 il fut reçu bachelier ès arts et le 26 juin 1576 maître ès arts. A l'université il se lia avec Gabriel Harvey et avec Edmond Kirke. N'ayant pu obtenir une place d'agrégé (*fellow*) à Pembroke-Hall, il quitta Cambridge en 1576, et se rendit dans le nord de l'Angleterre, pour visiter sa famille, qui, à ce que l'on croit, était établie à Hurstwood, dans le comté de Lancaster. Il avait déjà débuté comme poëte dès 1569, par quelques traductions de Du Bellay et de Pétrarque, insérées dans le *Theatre for voluptuous worldlings* de John van der Nordt. La vie retirée qu'il mena au sortir de l'université développa son goût pour la poésie. Il commença son *Calendrier du berger* ou *les Raisons du berger* (*Shepheard's Calendar*), poëme pastoral, où il chante son amour pour la belle Rosalinde. Cette passion rappelle celle que Pétrarque a immortalisée. Comme la Laure du poëte italien, Rosalinde est une personne à la fois réelle et idéale. On ne doute pas qu'elle ait existé, mais on ne sait rien de sa famille et on ignore jusqu'à son nom. La passion de Spenser était chevaleresque et loyale, et quoique non accueillie, elle fut constante; treize ou quatorze ans plus tard, dans un très-beau passage de son *Retour de Colin Clout*, il se vantait de « mourir sien ».

Harvey, son camarade de collége, l'invita à venir à Londres, en 1578, et le présenta à Philippe Sidney, patron généreux des lettres. Par Sidney il fut introduit auprès du comte de Leicester, et peut-être obtint-il une place dans la maison de ce seigneur. En 1579 parut le *Shepheard's Calendar* avec une introduction et des notes par E. K., sans doute Edmond Kirke. Le commentaire n'était pas de trop, car le *Calendrier du berger*, où Spenser a reproduit la diction surannée de Chaucer, et imité les subtilités du style de Pétrarque, devait être difficile à comprendre, même pour les contemporains.

Les dix ans qui s'étaient écoulés entre la publication des premiers vers de Spenser dans le *Theatre for voluptuous worldlings* et l'apparition du *Calendrier du berger* avaient été remplis, outre les études académiques, par diverses compositions en prose et en vers, qui ne sont pas venues jusqu'à nous; les unes, comme *les Légendes et la Cour de Cupidon*, semblent être entrées plus tard dans la *Fairy Queen*; d'autres, comme *le Pélican mourant*, les *Stemmata Dudleiona*, sont perdues.

Deux *Lettres* à Gabriel Harvey, qui parurent en 1580, avec des lettres d'Harvey lui-même, contiennent d'intéressants détails sur le poëte, alors âgé de vingt-sept ans. On y voit qu'il était dans de bons termes avec Sidney et Dyer, qu'il songeait, comme eux et comme Harvey, à introduire dans la poésie anglaise les formes de la versification latine, qu'il avait composé neuf comédies et une partie de sa *Fairy Queen*, et qu'il espérait dans ce poëme surpasser l'Arioste. Harvey ne partageait pas cet espoir, et il engagea son ami à renoncer à cette composition.

On regrette d'avoir si peu de renseignements sur les relations de Sidney et de Spenser; l'un était un grand seigneur, l'autre un grand poëte, mais tous deux étaient de nobles cœurs, des esprits généreux, pleins d'enthousiasme pour la chevalerie. Sidney, de deux ans ans plus jeune, était alors dans tout l'éclat de la gloire et de la faveur. Ce fut très-probablement par sa protection que Spenser obtint, en 1580, la place de secrétaire de lord Grey de Wilton, lord lieutenant d'Irlande. Le poëte passa dès lors une grande partie de son temps à Dublin. L'Irlande, soumise mais frémissant sous le joug, était traitée par les Anglais en pays conquis. Les grands seigneurs indigènes voyaient leurs propriétés confisquées passer aux mains des envahisseurs. Spenser eut pour sa part, dans les dépouilles du comte de Desmond, 3,028 acres de terre avec le manoir de Kilcolman. La patente de concession est datée du 25 octobre 1591, mais la concession elle-même remonte à 1586. Le manoir de Kilcolman était situé dans le comté de Cork, au bord d'une petite rivière appelée la Mulla et au milieu d'un paysage magnifique. Une habitation dans un beau site fut à peu près tout l'avantage que Spenser retira de cette concession; il n'avait aucun moyen de mettre en culture des terres dévastées et désertes. Aussi le voit-on bientôt solliciter de la reine Élisabeth des faveurs plus lucratives. Mais son protecteur, Sidney, venait de mourir dans la campagne des Pays-Bas; le poëte pleura cette perte irréparable dans de tendres et admirables élégies : *les Ruines du temps*, *Astrophel*. Faiblement appuyé à la cour, il n'obtint que la place, assez modique, de secrétaire du conseil de Munster, en 1588. En attendant une meilleure fortune, il continua son poëme. Le sort sembla enfin lui sourire en amenant aux bords de la Mulla, en 1589, sir Walter Raleigh, qui avait eu une part bien plus large des dépouilles de Desmond, et qui venait visiter ses domaines, douze ou quinze fois plus étendus que ceux de Spenser, mais à peu près aussi improductifs. Il faut lire dans le *Retour de Colin Clout* l'histoire de la rencontre du berger de la Mulla et du pasteur de l'Océan, racontée sous le gracieux déguisement de la pastorale. Raleigh emmena Spenser à Londres, et le présenta à la reine Élisabeth, qui lui donna une pension de 50 liv., somme considérable pour le temps, et suffisante pour le faire vivre, si elle eût été régulièrement payée. Les trois premiers

livres de *la Reine des fées* (*The Faerie* (Fairy) *Queene*), formant trente-six chants, parurent en 1590. Sa pension est du mois de février de l'année suivante. Il fit paraître presque en même temps que sa grande épopée de petits poëmes : *Colin Clout's come home again; Mother Hubbarde's tale; Tears of the Muses; Virgil's Gnat; Petrarch's Visions; Bellaye's Visions.* Les trois derniers sont des traductions de Virgile, de Pétrarque, de J. du Bellay, et l'on sait que celles-ci remontent à sa première jeunesse. *Le Conte de la mère Hubbard* et *les Larmes des Muses* sont des lamentations (*complaints*) ; le *Retour de Colin Clout* est un hommage poétique payé à son bienfaiteur Raleigh, dont la protection lui était plus que jamais nécessaire contre le mauvais vouloir du premier ministre, Burleigh. La tradition qui attribue à Burleigh une constante malveillance pour le poëte ne s'appuie, il est vrai, sur aucun fait bien prouvé, mais elle repose sur des témoignages presque contemporains, et Spenser semble y faire allusion dans plus d'un endroit de ses ouvrages. Desservi ou non par le puissant ministre, il n'obtint jamais un traitement digne de son mérite, et sa vie se passa en vaines sollicitations.

De 1591 à 1595, il résida à Kilcolman, occupé de l'administration de son domaine et de la continuation de son poëme. En 1591 ou 1592 il vit pour la première fois la jeune dame qui devait être sa femme. On peut lire dans les sonnets du poëte l'histoire de cet amour, qui dura deux ou trois ans et qui aboutit à un mariage, en 1594 ou 1595. Spenser a célébré son bonheur dans son admirable *Épithalame*, la plus belle poésie de ce genre qui existe peut-être dans aucune langue. Peu après il se rendit à Londres pour publier trois livres nouveaux de *la Reine des fées* et pour y suivre quelques affaires d'intérêt. Pendant son séjour à Londres, il composa et fit présenter à la reine Élisabeth un excellent mémoire sur la situation de l'Irlande (*View of the state of Ireland*, publié par sir James Ware, en 1633); il s'y prononçait pour une politique indulgente, et désignait comme le plus propre à réussir dans cette œuvre de pacification le comte d'Essex. Il retourna à Kilcolman en 1597, et en 1598 il fut nommé sheriff du comté de Cork. Mais à peine était-il en fonctions qu'éclata, en octobre 1598, la formidable insurrection de Tyrone. Les insurgés pillèrent la maison de Spenser, et y mirent le feu. Lui, sa femme et leurs deux fils parvinrent à s'échapper; mais leur troisième enfant, au berceau, périt dans les flammes. Le poëte, dépouillé de tout, se réfugia à Londres, et y mourut, deux ou trois mois plus tard, dans une maison garnie de King Street, Westminster. On prétend qu'il mourut de faim, *for lack of bread*, d'après le récit de Ben Jonson. Ce poëte contemporain de Spenser rapporte que celui-ci, près de ses derniers moments, reçut du comte d'Essex vingt pièces d'or, et qu'il les renvoya en disant qu'il n'aurait pas le temps de les dépenser. Il fut enseveli près de Chaucer, dans l'abbaye de Westminster. Le comte d'Essex paya les funérailles. La comtesse de Dorset fit élever, en 1620, le monument du poëte qui se voit encore à Westminster et qui a été réparé en 1778, aux frais de Mason et de quelques autres.

Spenser laissa deux fils, *Peregrinus* et *Sylvanus*. Un fils de Peregrinus *Hugolin*, rentra sous la restauration en possession du domaine de Kilcolman; mais il le perdit bientôt après, pour être resté fidèle à la cause de Jacques II. Avec Hugolin, qui n'était pas marié, s'éteignit la descendance de Spenser.

Le principal ouvrage de Spenser, le *Fairy Queen*, devait se composer de douze livres, chaque livre contenant douze chants ; il aurait compté cent mille vers, quatre fois plus que l'*Iliade* et l'*Odyssée* réunies; mais cet immense plan ne fut pas exécuté en entier: les six derniers livres n'existèrent qu'en projet; on a prétendu qu'ils avaient péri dans l'incendie de Kilcolman, mais il est probable que le poëte n'en écrivit que les deux chants sur le changement (*Mutability*), publiés dans l'édition de ses œuvres en 1609.

Les six livres qui nous restent forment une série d'épopées faiblement rattachées l'une à l'autre. Spenser conçut l'idée de son poëme en lisant le *Roland* de l'Arioste. De même que le poëte italien avait trouvé le sujet d'une épopée chevaleresque dans le vieux cycle épique de Charlemagne et de ses pairs, Spenser prit son sujet dans le cycle correspondant d'Arthur et de la Table ronde. Le sujet était très-beau, et il avait fourni à la poésie française beaucoup d'œuvres remarquables, *Lancelot*, *Perceval*, *Tristan*, etc., imitées par le plus grand poëte allemand du moyen âge, Wolfram d'Eschenbach. Quoique français dans son développement, ce cycle était breton d'origine, et pouvait être regardé comme national par un Anglais. Spenser en a tiré un admirable parti; mais on doit regretter peut-être qu'au lieu d'accepter simplement les légendes poétiques du cycle de la Table ronde, il les ait transformées en allégories. Le goût du temps, l'exemple du *Roman de la Rose* qui avait déjà séduit Chaucer, l'entraînèrent vers un genre froid et artificiel. Le héros de chaque livre est un attribut moral, la Sainteté, la Tempérance, la Chasteté, l'Amitié, la Justice, la Courtoisie, personnifié par un chevalier errant. Les aventures de ces chevaliers seraient certainement plus intéressantes s'ils étaient des êtres vivants combattant des êtres vivants, au lieu d'être des abstractions luttant contre des abstractions. Le premier livre, par exemple, contient les épreuves et le triomphe du chevalier à la croix rouge; séparé de sa dame, Una, par les enchantements d'Archimagus, il est exposé aux séductions de Duessa; il résiste cependant à la tentation, et le livre finit par son union solennelle avec Una. Le chevalier à la croix rouge c'est le chrétien militant; Una, c'est la

vraie religion, la réforme; Duessa, c'est la superstition papale. Une pareille conception répondait bien aux idées et aux sentiments de l'Angleterre d'alors, et en ce sens elle était réellement épique. Le monde de la fin du seizième siècle et particulièrement le monde anglais s'y réfléchissait comme dans un miroir qui en idéalisait les traits sans les rendre méconnaissables. Élisabeth tenait naturellement la première place dans ce poëme national; elle était la glorieuse reine des fées, Gloriana, qui devait au dénoûment présider au tournoi des chevaliers errants; mais ce tournoi ne vint pas, et en attendant Élisabeth put reconnaître son image dans Belphœbé, la patronne de la chasteté, dans Cynthia, dans Mercila, dans la vierge guerrière Britomart. Ainsi le dessein de *la Reine des fées* est triple : on a d'abord la trame des événements empruntés aux légendes poétiques du moyen âge; on a ensuite l'allégorie générale ou morale, c'est-à-dire la peinture des combats de l'âme contre les passions; enfin, on a l'allégorie particulière ou historique, c'est-à-dire la représentation d'événements et de personnages contemporains, le principal événement étant la lutte de la réforme en Angleterre contre le catholicisme. Une pareille complication a quelque chose de très-ingénieux, mais on peut douter qu'elle soit favorable à la poésie; elle trouble l'intérêt et refroidit l'émotion. Rien ne prouve mieux le génie de Spenser que le fait qu'il a triomphé des vices inhérents à la conception de son œuvre. Les enchantements de sa merveilleuse poésie ont donné la vie à des abstractions. Jamais aussi il n'y eut de poésie plus abondante, plus originale et plus plus pure. La forme qu'il emploie, l'octave italienne (*ottava rima*), avec un neuvième vers plus long qui sert de base à la stance, ne se prête pas bien au récit, mais elle est excellente pour la description et les réflexions morales, et Spenser est bien plutôt un poëte descriptif et méditatif qu'un poëte narratif. A son génie l'auteur de la *Fairy Queen* joignait l'honnêteté et la délicatesse des sentiments, et ce poëme, malgré quelques passages qui participent à la liberté du langage du temps, est l'œuvre la plus pure du seizième siècle, comme elle en est la plus originale. Spenser n'a pas l'agrément qui a fait le succès de l'Arioste, mais son imagination, moins brillante et moins vive, est plus profonde, plus forte, plus réellement poétique, c'est-à-dire plus créatrice. La source chez lui est vraiment inépuisable. Cette abondance naturelle le conduisit à donner à son poëme des proportions démesurées qui devaient nuire à sa popularité. Il est difficile de lire une allégorie en soixante-douze chants, surtout quand aucune action principale ne soutient l'intérêt : il n'est donc pas étonnant que Spenser ait eu plus d'admirateurs que de lecteurs; mais les lecteurs mêmes ne lui ont pas manqué, comme le prouvent les trente-quatre éditions de ses œuvres; il suffira de citer celles de 1609, in-fol., et de 1679, in-fol., qui sont les premières; celle de Todd (Londres, 1805, 8 vol. in-8° avec notes); celle de M. J. Payne Collier surpasse toutes les autres (Londres, 1861, 5 vol. in-8°). Cette édition soignée est digne d'un auteur que les Anglais placent avec Chaucer, avec Shakespeare et avec Milton dans la première classe de leurs poëtes.

Léo Joubert.

G. Craik, *Spenser and his poetry;* 1845, 3 vol. in-8°. — J. Aikin, *Life of Edm. Spencer;* trad. fr., Paris, 1818, in-8°. — Warton, *Observations on Spenser's Fairy Queen;* 1807, 2 vol. in-8° — J. Payne Collier, sa *Vie* en tête de son édition. — Hallam, *Introd. to the literature of Europe.* — Taine, *Hist. de la litter. anglaise.* — Willis, *De lingua spenseriana ejusque fontibus;* Bonn, 1848, in-8°.

SPENSER. *Voy.* Spencer.

SPERANSKI (*Michel*, comte), homme d'État russe, né le 1er janvier 1772, à Tcherkoutino, village du gouvernement de Vladimir, mort le 11 février 1839, à Saint-Pétersbourg. Son nom véritable était Nadejda, qui signifie *Espérance.* Fils du pope de son village, il reçut sa première instruction dans un séminaire, et acheva ses études à l'académie ecclésiastique de Saint-Pétersbourg. Il s'appliqua avec tant de succès aux sciences exactes qu'à l'âge de vingt et un ans il fut nommé professeur de mathématiques et de physique dans cette académie. En 1797, il quitta sa chaire, et bientôt après il fut attaché au conseil de l'empire; en 1801, il obtint le titre de secrétaire d'État. Les écrits politiques les plus importants de cette période, rédigés en russe, sont sortis de sa plume. En 1802, il fut chargé, sous la direction du comte Kotchoubeï, de l'organisation du ministère de l'intérieur, organisation qui servit plus tard de modèle aux autres ministères. En 1808, il fut appelé à la présidence de la commission des lois instituée par Catherine II, laissée en inactivité depuis plusieurs années, et à laquelle il donna une organisation plus solide. Dans la même année, il fut nommé collègue du ministre de la justice; puis l'administration de la Finlande, récemment conquise, ainsi que la direction supérieure de l'université de ce pays, lui fut confiée. Sur sa proposition, les méthodes d'enseignement usitées en Russie furent améliorées, et le fonds des écoles considérablement augmenté. Il fit accepter également, après une discussion approfondie, son plan de réorganisation du conseil de l'empire et un nouveau système de finances. Toutes les branches de l'administration supérieure vinrent aboutir à ce conseil comme à un centre commun, et Speranski en fut nommé secrétaire. On a peine à comprendre comment en si peu de temps il a pu opérer tant de réformes dans le gouvernement. En moins de deux ans, le système des impôts fut régularisé, le budget contrôlé, un fonds d'amortissement institué, une partie du papier-monnaie retirée de la circulation, un nouveau système monétaire introduit, un tarif mieux calculé établi, un plan de réorganisation du sénat pro-

posé et examiné. En même temps, des mesures furent prises pour améliorer la législation civile et pour hâter la publication du code pénal. Des services si importants valurent successivement à Speranski le rang de conseiller d'État et celui de conseiller privé, auquel il fut élevé en 1809. Jamais il n'y eut en Russie de secrétaire de l'empire qui eût possédé au même degré que Speranski la confiance du souverain; mais plus son influence grandit, plus l'orage se forma menaçant au-dessus de sa tête. L'ennemi s'approchait alors des frontières de la Russie, et le danger rendait plus pressant le besoin de rassurer les intérêts alarmés, de gagner l'opinion publique. Il fallait aussi de l'argent, et la première condition mise à tout emprunt contracté à l'intérieur était l'éloignement de Speranski. Au mois de mars 1812, le 17, ce ministre, calomnié près de l'empereur et soupçonné de correspondance secrète avec la France, se vit arrêter au sortir du conseil : une *kibitka* l'attendait à la porte; on le déporta comme un condamné, malgré son innocence. De Nijni-Novgorod, son premier lieu d'exil, on le transféra, six mois après, à Perm, sous prétexte que le voisinage des Français compromettait sa sûreté. Il y vécut dans un grand dénûment, mais le gouvernement finit cependant par lui accorder une pension. En 1814, il obtint la permission de se retirer dans une petite terre à 180 verstes de la capitale. Il y passait des jours heureux, partagés entre l'agriculture, l'étude et l'éducation de ses filles, lorsqu'il fut tout à coup rappelé. Nommé d'abord gouverneur de Penza (1816), il fut chargé, en juin 1819, des fonctions de gouverneur général de la Sibérie. Alors il consacra deux années à parcourir, au milieu de difficultés inouïes, l'immense pays dont le sort lui était confié, et il rédigea un plan d'administration où rien n'était oublié, depuis le marchand, souvent riche à millions, jusqu'au sauvage, qui n'a pour vivre que le produit de sa chasse. La renommée avait fait connaître à Pétersbourg toute l'étendue des nouveaux services de Speranski, lorsqu'il y reparut, au mois de mars 1821, après une absence de neuf ans, afin de soumettre à l'empereur son plan d'organisation projeté pour une contrée plus grande que l'Europe entière. Alexandre Ier l'accueillit avec une extrême bienveillance, et le nomma membre du conseil de l'empire. Son plan fut mis à exécution. Sous le règne de Nicolas, Speranski jouit jusqu'à la mort de la confiance du monarque. Il l'avait gagnée en acceptant un siége parmi ces juges implacables qui, en 1826, condamnèrent à mort cette phalange de jeunes conjurés, coupables surtout d'avoir pris trop au sérieux les aspirations libérales qu'Alexandre lui-même avait excitées dans le pays. Placé à la tête de la seconde section de la chancellerie particulière, instituée pour l'achèvement d'un digeste ou corps des lois russes, il se dévoua avec le plus grand zèle à ce gigantesque travail, qu'il accomplit dans quatre années et qui ne forme pas moins de 45 vol. in-4°, publiés en 1830; puis il le condensa en un *Précis* (1833, 15 vol. in-8°), qui est encore le guide de la législation russe. Il fut récompensé de ces services, plus signalés encore que les anciens, par le titre de comte, qui lui fut conféré en janvier 1839, et par les ordres les plus élevés de l'empire, dont il reçut le cordon. On a encore de lui un *Traité d'éloquence* (Pétersbourg, 1841), et une traduction de l'*Imitation de J.-C.* J-H. S.

Suppl. de Bantich-Kamenski., — Tourguenief, *La Russie et les Russes.* — Schnitzler, *Hist. intime de la Russie.* — *Revue des deux mondes*, 15 oct. 1856. — Gerebtzof, *De la Civilisation en Russie.* — *Karamsin et Speranski*, dans les *Documents russes* de Franck, t. II. — Korf (Baron de), *Vie du comte Speranski;* Petersb., 1861, 2 vol. in-8°. — *Le Messager russe*, 1859, n° 20. — *L'Abeille du Nord*, 1862, nos 21 et 23.

SPERLING (*Othon*), naturaliste allemand, né le 30 décembre 1602, à Hambourg, mort le 26 décembre 1681, à Copenhague. Fils du recteur du gymnase de Hambourg, il étudia la médecine à Amsterdam et à Copenhague, et accompagna ensuite Fuiren en Norvége pour y rechercher des plantes médicinales. Il alla continuer ses études à Padoue et à Venise, où il fit la connaissance de Nic. Contarini, aux frais duquel il explora pendant deux ans la flore, encore peu connue, de l'Istrie et de la Dalmatie. Après s'être fait recevoir docteur à Padoue (1627), il revint dans sa ville natale, et la quitta bientôt pour se rendre par mer à Amsterdam; le navire sur lequel il se trouvait ayant échoué sur les côtes de la Norvége, il résolut d'attendre la belle saison dans ce pays; un mariage avantageux qu'il fit à Bergen le fixa dans cette ville, où il reçut le titre de médecin pensionnaire (1630). Il résida dans la même qualité à Christiania. En 1636 le comte Ulfeld, favori de Christian IV, l'appela à Copenhague, et le fit en 1638 nommer botaniste du roi, emploi qu'il conserva auprès de Frédéric III. Sperling fut aussi pourvu par la suite des charges de médecin pensionnaire de la capitale et de directeur du jardin botanique. En 1651 il partagea la disgrâce de son protecteur : accusé d'avoir préparé un breuvage empoisonné pour le roi, il fut déclaré innocent, mais déchu de tous ses emplois. Il se rendit à Amsterdam, et de là à Hambourg, où il pratiqua son art avec beaucoup de succès. Mais il commit la faute d'entretenir une correspondance avec le comte d'Ulfeld, et de s'y exprimer sans aucun ménagement contre leurs persécuteurs communs. Le comte ayant été condamné à mort en 1663, on trouva dans ses papiers quelques lettres de Sperling qui excitèrent au plus haut point la colère du roi Frédéric III. Attiré hors de Hambourg sous le prétexte d'un accouchement, il fut saisi, garrotté par des émissaires danois, et amené à Copenhague; il eut la vie sauve, parce qu'il dévoila le secret du chiffre employé par le comte Ulfeld, mais il fut jusqu'à sa mort retenu en prison. On a de lui : *Hortus*

christianæus, sive Catalogus plantarum quibus Christiani IV regis viridarium hafniense adornatum est; Copenhague, 1642, in-8°; reproduit dans les *Viridaria* de S. Pauli; — *Catalogus stirpium Daniæ indigenarum quas in horto aluit anno* 1645, dans les *Cista medica* de Bartholin. Sperling est le véritable auteur de l'*Index plantarum indigenarum Norvegiæ*, publié sous le nom de Fuiren.

Witte, *Diarium biogr.* — Moller, *Cimbria literata.* — Nyerup et Kraft, *Literaturlexikon.*

SPERLING (*Othon*), antiquaire et numismate, fils du précédent, né le 3 janvier 1634, à Christiania, mort le 18 mars 1715, à Copenhague. Après avoir étudié à Helmstædt le droit, l'histoire et les antiquités, il surveilla l'éducation du fils du général Wrangel et celle du jeune comte Ulfeld, et parcourut avec l'un et l'autre les principales contrées de l'Europe. Reçu, en 1674, docteur en droit, il pratiqua le barreau à Hambourg. Il fit alors un voyage à Copenhague pour y réclamer, mais en vain, la mise en liberté de son père. En 1681 il vint à Paris, et reçut de Colbert une pension de deux cents écus. A la suite de quelques démêlés avec les magistrats de Hambourg, il passa dans le Danemark (1687), dont le gouvernement désirait réparer les rigueurs injustes infligées à son père. Nommé d'abord assesseur au tribunal de Gluckstadt, il fut en 1690 appelé à Copenhague, et enseigna depuis 1692 l'histoire et la jurisprudence à l'académie des nobles. Pour satisfaire son goût prononcé pour les livres et les médailles, il avait emprunté une somme considérable à une de ses sœurs, dont les héritiers exigèrent la restitution; il allait être obligé sur la fin de sa vie de se séparer de ses chères collections, pour acquitter sa dette, lorsque le secours obligeant de Reitzer, un de ses collègues, lui permit de les garder. On a publié en 1717 à Hambourg, in-4°, la *Description* qu'il avait rédigée de son médaillier, qui l'avait mis en état de publier sur la numismatique plusieurs travaux estimés; il était aussi très-versé dans les antiquités du Nord. On a de lui : *Monumentum hamburgense benedictinum;* Kiel, 1675, in-4°; — *Lebenslauf Petri Hesselii;* Altona, 1685, in-4°; — *De numo Furiæ Sabinæ Tranquillinæ augustæ, Gordiani III uxoris;* Amst., 1688, in-8°; — *De Daniæ linguæ et nominis antiqua gloria;* Copenhague, 1694, in-4°; — *Testamentum Absalonis, archiepiscopi lundensis, notis illustratum;* ibid., 1696, in-8°; — *De crepidis veterum;* ibid., 1698, in-8°; dans le t. IX du *Thesaurus* de Grævius; — *De baptismo ethnicorum;* ibid., 1700, in-8°; — *De numis non cusis;* Amst., 1700, in-4°: traité curieux des moyens d'échange en métal, mais sans empreinte; — *De suecico nummo æreo;* Copenhague, 1703, in-4°; — *De summo regio nomine et titulo septentrionalibus et germanis omnibus usitato* konning; ibid., 1707, in-4°; — *Boreas ejusque laudes;* ibid., 1707, in-8°, etc. Sperling a laissé en manuscrit une vingtaine d'ouvrages, acquis en partie par la bibliothèque de Copenhague; ce sont, entre autres : *Notæ ad Adamum bremensem*, dont quelques extraits ont été publiés dans le t. II des *Monumenta inedita* de Westphalen; *Valerius Maximus danicus; Annales hamburgenses; Chronicum magnum hamburgense*, 18 vol.; *De fœminis doctis omnium nationum; Catalogus scriptorum hamburgensium; Index scriptorum juridicorum; Historia juris danici; Antiquitates nationum septentrionis; Respublica lubecencis*, etc.

Nova literaria maris Balthici, ann. 1700 et 1704. — Moller, *Cimbria literata.* — Thiess, *Gelehrten Geschichte von Hamburg.*

SPERONI (*Sperone*), poëte italien, né le 12 avril 1500, à Padoue, où il est mort, le 3 juin 1588. Après avoir fini ses études à Bologne, où il reçut des leçons de Pomponazzi, il prit dans sa patrie le bonnet de docteur (1518), et y professa la logique (1520), puis la philosophie en général (1523); mais au lieu d'occuper cette dernière chaire il eut la modestie de retourner à Bologne, et de suivre quelque temps encore les cours de son ancien maître. En 1528 la mort de son père l'obligea de renoncer au professorat, pour veiller à ses affaires domestiques. « Ces soins, le mariage qu'il contracta, les procès qu'il eut à soutenir, dit Tiraboschi, les commissions honorables dont il fut chargé dans sa patrie, ne l'empêchèrent point d'écrire avec tant d'ardeur et de succès, qu'il n'y eut de son temps qu'un petit nombre d'hommes que l'on puisse lui comparer pour l'érudition, l'éloquence et le goût. » Député à Rome par le duc d'Urbin (1560), il y obtint l'estime de plusieurs savants, entre autres du cardinal Charles Borromeo, qui l'admit aux réunions dites *Notti vaticane*, et cultiva les études sacrées; il se rendit par son esprit agréable au pape Pie IV, qui, lors de son départ (1564), le fit chevalier. Il alla de nouveau s'établir à Rome (1573-1578), d'où il revint à Padoue, pour n'en plus sortir. Malgré les marques d'honneur que lui prodiguèrent presque tous les princes italiens, il eut toujours la sagesse de préférer l'étude et la vie privée. Il parvint sans aucune infirmité à l'âge de quatre-vingt-huit ans passés. On raconte que peu de temps avant sa mort, des voleurs s'introduisirent chez lui, l'attachèrent aux colonnes de son lit et emportèrent tout ce qu'il avait de plus précieux. L'académie des *Infiammati* de Padoue l'avait élu pour prince. Speroni jouit de son temps d'une réputation peu commune. Il passait pour le premier orateur de l'Italie, et il recueillait des applaudissements unanimes toutes les fois qu'il prenait la parole dans des occasions d'éclat. On rapporte des choses merveilleuses du concours qui se formait pour l'entendre et des émotions de l'auditoire. Comme écrivain, il n'est pas au-dessous des éloges dont on l'a accablé; ses réflexions

critiques prouvent qu'il avait dans l'esprit autant de solidité que de finesse; il a réussi dans ses poésies par la grâce et la vivacité; enfin, selon Ginguené, « son style en prose est un des meilleurs de ce siècle ». On a de lui : *Dialoghi;* Venise, 1542, in-8°; ibid., 5e édit., corrigée, 1550, in-8°, et 1596, in-4°; trad. en français par Gruget, Paris, 1551, in-8° : il est le premier Italien qui ait traité dans ce genre des questions de morale; — *Canace*, tragédie; Venise, 1546, in-8°; réimp. avec une critique anonyme, Lucques, 1550, in-8°, et avec une apologie de l'auteur, Venise, 1597, in-4°; on la trouve aussi dans le *Teatro ital. antico* (1786 ou 1808, in-8°) : on ne s'explique guère aujourd'hui l'engouement qui accueillit cette pièce, sinon par le style, qui en est fort agréable, bien qu'il ne convienne nullement à la majesté tragique; toutefois, l'aisance et la délicatesse qui y règnent ont servi de modèle au Tasse, à Guarini et à Giraldi; — *Orazioni;* Venise, 1596, in-4°; — *Discorsi della precedenza de' principi e della milizia;* Venise, 1598-99, in-4°; — *Discorso circa l'acquisto dell' eloquenza volgare;* Milan, 1602, in-4°; — *Lettere;* Venise, 1608, in-12. Les *Œuvres complètes de Speroni* ont été publiées par N. della Laste et Forcellini; Venise, 1740, 5 vol. in-4°. P.

Forcellini, sa *Vie*, dans le t. V des *Œuvres*. — Tomasini, *Elogia*, t. Ier, p. 86. — Papadopoli, *Hist. gymnasii patavini*, t. Ier, p. 328. — De Thou, *Éloges*. — Ghilini, *Teatro d'huomini letterati*. — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, t. VII, part. III. — Niceron, *Mémoires*, t. XXXIX. — Ginguené, *Hist. littér. de l'Italie*, t. VI et VII.

SPEUSIPPE (Σπεύσιππος), philosophe grec, né à Athènes, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Il était fils d'Eurymédon et de Potone, sœur de Platon. Tout ce que l'on sait de sa vie, c'est qu'il accompagna son oncle dans son troisième voyage en Sicile, et qu'il se conduisit à la cour de Syracuse avec assez de tact et de modération pour mériter que le mordant sillographe Timon en attaquant ses doctrines épargnât ses mœurs. Athénée et Diogène Laerce l'ont accusé d'être avare et porté à la colère, à la volupté; mais ces reproches ne paraissent pas fondés. Platon le choisit pour son successeur, et Speusippe dirigea l'Académie pendant huit ans, de 347 à 339. Il ne reste rien de ses nombreux écrits, dont Diogène Laerce n'a donné qu'une liste très-incomplète. Il avait composé des traités, presque tous sous forme de dialogues, *Sur le plaisir*, *Sur la richesse* (contre Aristippe), *Sur la justice*, *Sur le gouvernement*, *Sur la législation*, *Sur la philosophie*, *Sur les genres et les espèces*. Dans ces divers ouvrages Speusippe prenait pour point de départ les doctrines de Platon, mais il s'en écartait dans l'application, et se rapprochait beaucoup de la philosophie morale d'Aristote, son contemporain. Malgré ces rapports de doctrine, Aristote a attaqué Speusippe en plusieurs endroits. Ce philosophe s'était efforcé de donner plus de précision à certaines théories de Platon. Ainsi il distinguait plus nettement que son maître les trois parties de la philosophie : dialectique, éthique et physique; il s'efforçait aussi de séparer les essences du nombre, de l'étendue, de l'âme, que Platon avait rapportées au même principe. Quant au principe des choses, il se séparait de son maître en ne l'identifiant pas avec le bien et en le regardant comme une sorte d'abstraction. Mais sa doctrine est trop peu connue pour être exposée en détail; il suffit de dire que si en morale il se rapprochait d'Aristote, en métaphysique il ne se rapprochait pas moins des pythagoriciens; la théorie des nombres tenait une grande place dans ses conceptions philosophiques. L. J.

Diogène Laerce, IV, 1 à 5. — Aristote, *Metaphys.*, VI, 2, 11; XII, 7, 10; XIII, 9; XIV, 3; *De Anima*, I, 2; *Ethic. Nicom.*, I, 4. — Cicéron, *Acad. quæst.*, I, 4; *De orat.*, III, 18; *De nat. deorum*, I, 13. — Minucius Félix-*Octav.*, 19. — Aulu-Gelle, *Noct. atticæ*, III, 7. — Suidas, au mot Σπεύσιππος. — Ravaisson, *Speusippi de primis rerum principiis placita;* Paris, 1838, in-8°.

SPIEGEL (*Henri*), poëte hollandais, né le 11 mars 1549, à Amsterdam, mort en 1612, à Alkmaer. D'une ancienne famille, il se livra au commerce et y acquit une fortune considérable. Il faisait de la poésie son délassement favori; lié avec les principaux écrivains de son pays, tels que Visscher, Rœmer, Douza, Coornhert, etc., il appartenait ainsi qu'eux à la *Chambre de rhétorique*, qui servit de berceau à l'Académie nationale, et il fut même chargé d'écrire la *Grammaire* de cette compagnie. Il mourut de la petite vérole, qu'il avait gagnée en soignant un de ses petits-enfants, qui en était atteint. On a donné à Spiegel le surnom d'*Ennius hollandais*. Ses ouvrages sont : *Twee Spraeke van de Nederduytsche Letter-Kunst* (Entretiens de la grammaire hollandaise); Leyde, 1584, in-12; — *Hart Spieghel* (Le Miroir du cœur), poëme; Amst., 1614, in-12; l'édit. donnée par Vlaming (1723, in-12) est estimée : on y remarque un style nerveux, riche en images, mais sans élégance et souvent peu clair. On lui attribue d'autres écrits.

Paquot, *Mémoires*, t. VIII.

SPIEGHEL (*Adrien* VAN DEN), en latin *Spigelius*, médecin belge, né en 1578, à Bruxelles, mort le 7 avril 1625, à Padoue. Il commença l'étude de la médecine à Louvain, et l'acheva à Padoue, où il eut pour principal maître Fabricio d'Aquapendente. Après avoir pris le laurier doctoral, il alla pratiquer en Moravie, et y fut médecin des états. Sur la recommandation de son maître, il fut choisi pour occuper la chaire de Casserio à Padoue (22 décembre 1616), et il enseigna avec tant de talent l'anatomie et la chirurgie que le sénat de Venise l'honora, en 1623, du titre de chevalier de Saint-Marc et lui fit remettre un collier d'or. Sa mort, arrivée à l'âge de quarante-sept ans, est attribuée à des causes

différentes : selon van der Linden, il se blessa à la main en ramassant un verre cassé aux noces de sa fille unique; une inflammation violente s'empara du bras, et détermina un abcès mortel sous l'aisselle; d'après Tomasini, il fut victime d'une hépatite chronique. Après la mort de Spieghel l'école de Padoue tomba en décadence. « Ses ouvrages, fait observer Jourdan, contiennent peu de remarques nouvelles; mais ils se distinguent par beaucoup d'ordre et de clarté, et surtout par un style élégant. » Spieghel paraît n'avoir pas négligé l'anatomie comparée : il repoussait l'existence des géants, et attribuait à des éléphants les ossements fossiles qui avaient donné cours à ce préjugé. Il possédait bien la botanique, et ce qu'il a écrit là-dessus peut passer pour un excellent tableau de ce qu'on en connaissait alors. Aussi Linné, qui l'accuse pourtant d'avoir embrouillé plutôt qu'éclairci l'étude des plantes, a-t-il donné le nom de *Spigelia* à un genre d'Amérique. Le petit lobe du foie porte également le nom de Spieghel, non parce qu'il l'a découvert, mais pour l'avoir décrit avec soin. On a de ce savant: *Isagoges in rem herbariamlib. II;* Padoue, 1606, 1608, in-4°; Leyde, 1633, in-24, et 1673, in-16 : il y traite des plantes en elles-mêmes et de leurs usages médicinaux, en prenant en général Théophraste pour guide; — *De lumbrico lato;* Padoue, 1618, in-4°; — *De semi-tertiana lib. IV;* Francfort, 1624, in-4°; — *De humani corporis fabrica lib. X;* Venise, 1627, in-fol.; Francfort, 1632, in-4°, avec les planches anatomiques de Casserio; — *De formato fœtu;* Padoue, 1626, in-fol. Ces écrits ont été réimpr. par les soins de van der Linden (*Spigelii Opera;* Amst.; 1645, 3 vol. in-fol.) et augmentés de morceaux inédits.

Notice de van der Linden. — Merklin, *Lindenius renovatus.* — Tomasini, *Gymnasium patavinum.* — *Biogr. méd.* — Paquot, *Mémoires*, t. II.

SPIELBERGEN (*Georges* VAN), navigateur hollandais, né dans la seconde moitié du seizième siècle, mort au dix-septième. On ne sait rien sur les premiers temps de sa jeunesse, mais il est certain qu'il avait déjà une grande expérience de la mer lorsqu'il fut choisi par la Compagnie zélandaise, à laquelle présidait le prince Maurice de Nassau, pour aller explorer les côtes de l'Afrique orientale et de là se rendre aux Indes. Le 5 mai 1601 il quitta le port de Veer avec trois navires. Il se trouvait dans les eaux du cap Vert lorsque, inquiété par la présence de trois caravelles portugaises, il se porta au devant d'elles et ouvrit le feu. La supériorité de l'ennemi le contraignit de battre en retraite (il était blessé d'ailleurs), et il se dirigea sur Portodal (1), dans la rade duquel il se rendit maître d'une caravelle portugaise. En se dirigeant vers le Monomotapa, dont la crédulité publique avait fait une espèce d'El Dorado, et en doublant le Cap de Bonne-Espérance il fut frappé de l'aspect régulier des roches qu'on voyait du rivage, et leur imposa le nom, qui est resté, de *Montagnes de la Table.* Le 28 mai 1602 il atterrit sur les côtes de Ceylan, et stipula avec le roi de Candy (1) des avantages commerciaux pour son pays. Il se rendit ensuite à Achem, avec l'intention de charger deux de ses bâtiments de poivre. L'escadre de Spielbergen combattit avec avantage les forces portugaises dans ces parages, et il est certain qu'il contribua puissamment à y fonder le commerce de ses compatriotes. En 1603, à Bantam, il eut un vrai triomphe : des commerçants portugais vinrent se placer d'eux-mêmes sous la protection de son pavillon; mais leur pays n'était plus ce qu'il avait été, et depuis 1580 la toute-puissance de l'Espagne pesait sur lui. Le 26 mai 1604 Spielbergen mouillait sur la rade de Flessingue. Dix ans plus tard la Compagnie lui confia une flottille composée de six bâtiments avec ordre de se rendre dans les mers de l'Inde en passant par le détroit de Magellan. Il partit du Texel le 8 août 1614. Les équipages ayant menacé de se mutiner, il coupa court à cette rébellion naissante en condamnant à mort les principaux coupables. Le 6 mai le détroit était franchi. Dès lors les hostilités commencent de nouveau contre les Espagnols; le bourg de l'île Santa-Maria est brûlé, une attaque est dirigée sur Valparaiso, des prises considérables sont faites sur le commerce péninsulaire. En prolongeant son voyage le long des côtes, Spielbergen rencontra huit vaisseaux ennemis qui l'attaquèrent; il en coula deux et dispersa les autres. Le 10 décembre il était sur les côtes du Mexique et entrait dans le port d'Acapulco pour s'y ravitailler. Après avoir reconnu les îles des Larrons, il entra dans l'archipel des Moluques, et contribua à le soumettre. Il visita Ternate et Java, et atterrit le 20 septembre 1616 à Tacatra, dans un état de prospérité tel, que la santé de ses équipages formait le plus brillant contraste

(1) Portodal (et non le Portugal; Eyriès a confondu ces deux noms) est un point de la côte africaine, situé à 9 lieues au sud de Gorée.

(1) L'habile et cauteleux souverain qui régnait alors sur cette contrée était un ennemi invétéré des Portugais, bien qu'il eût été élevé à Goa dès l'année 1590. Son séjour parmi les chrétiens s'était prolongé, mais ils l'avaient baptisé sans le convertir. Son nom chrétien était don Juan d'Autriche; ses sujets lui avaient conservé celui de Finala Darma Surla. Il était familiarisé avec les usages des Européens, au point de goûter leurs arts, et la plus vive satisfaction que put lui procurer le navigateur hollandais fut de lui laisser, pour faire partie des hommes de son service, deux musiciens flamands, Hans Rempelt et Érasme Martsberg. Darma Surla accueillit l'ennemi des Portugais avec pompe; il eut même avec lui des discussions politiques et religieuses, et le congédia avec de riches présents. Mais il n'est pas exact de dire qu'il le chargea d'une mission auprès de la Compagnie zélandaise. Les bons rapports de Ceylan avec la Hollande ne s'établirent nullement avec cette rapidité; loin de là, après le départ de Spielbergen, un officier hollandais ayant refusé d'obtempérer aux ordres du souverain de Candy, Darma Surla dit simplement : « Tuez ce chien ! » Et le malheureux fut exécuté.

On trouvera des renseignements sur cette période, peu connue, de l'histoire maritime dans les dernières décades de Diogo de Couto, et dans l'*Oriente conquistado à Jesus-Christo* du P. Francisco de Souza.

avec celui des autres bâtiments expédiés par la mère patrie; ce fut de ce port qu'il partit pour l'Europe.

Le dernier fait qui nous soit connu dans la vie de Spielbergen rappelle un acte auquel l'on regrette de voir son nom associé. Schouten venait de découvrir le détroit auquel il avait donné le nom de Lemaire lorsque son bâtiment fut confisqué par les agents de la Compagnie hollandaise pour le compte de laquelle Spielbergen agissait : l'amiral reçut à son bord les deux hommes spoliés en vertu d'un droit tout au moins problématique, et Lemaire, dont la postérité a consacré la réputation, ne tarda pas à succomber sur le navire qui le ramenait en Europe. Les dernières années de Spielbergen sont restées inconnues. Ferd. Denis.

Relation du premier voyage de Spielberg aux Indes orientales, insérée dans le *Recueil des voyages de la Compagnie des Indes;* Amst. 1703, t. II. — J.-C. de Mayz, *Speculum orientalis occidentalisque Indiæ navigationis, quarum una Georgii a Spielbergen, altera Jacobi Lemaire auspiciis directa est annis* 1614-1618; Leyde, 1619, in-4° oblong; trad. en français, Amst., 1621, in-4°. — *Bulletin de la Société de Géogr. de Paris.*

SPIELMANN (*Jacques-Renaud*), médecin et chimiste français, né le 31 mars 1722, à Strasbourg, où il est mort, le 9 septembre 1783. La profession d'apothicaire était exercée depuis longtemps dans sa famille; aussi le jeune Spielmann dut-il vaincre sa répugnance à la suivre à son tour et travailler d'abord au laboratoire de son père, puis dans l'officine du fameux Beurer à Nuremberg. Dans le but de perfectionner son instruction, il visita Francfort, Berlin, Freyberg et Paris. Reçu pharmacien en 1742, à Strasbourg, il prit en 1748 le grade de docteur en médecine, et en 1754 celui de maître ès arts. Toute la vie de ce savant se résume et dans son enseignement, qu'un vaste savoir lui permit de varier et d'étendre, et dans ses nombreux travaux. Nommé en 1743 professeur extraordinaire de pharmacie, il enseigna successivement la physiologie, la chimie, la thérapeutique, et depuis 1759 l'anatomie et la chirurgie dans sa ville natale; cinq fois il fut recteur de l'université. Directeur du jardin botanique, il le laissa dans un état si florissant qu'on peut l'en regarder comme le créateur; membre des Académies de Pétersbourg, de Berlin, de Turin, il comptait parmi les correspondants de l'Académie des sciences de Paris. « Ses ouvrages, disent MM. Haag, se font remarquer par l'ordre, la précision, la clarté, une érudition profonde, un rare esprit d'investigation. » Nous citerons : *Institutiones chemiæ;* Strasbourg, 1763, 1766, in-8°; trad. en français (1770, 2 vol. in-12), en allemand et en italien; — *Prodromus floræ argentoratensis;* ibid., 1766, in-8°; — *De plantis venenatis Alsatiæ;* ibid., 1766, in-8°; — *Institutiones materiæ medicæ;* ibid., 1774, in-4°, et 1784, in-8°; trad. en allemand; — *De causticitate;* ibid., 1779, in-4°; — *Pharmacopœa generalis;* ibid., 1783, in-4°; — *Kleine medicinische und chemische Schriften;* Leipzig, 1786, in-8° : recueil des dissertations latines de l'auteur, déjà impr. séparément.

Biogr. méd. — Haag, *France protest.*

SPIFAME (*Jacques-Paul*), né à Paris, en 1502, exécuté à Genève, le 23 mars 1566. Sa famille était originaire de Lucques et établie depuis 1350 à Paris. Fils de Jean Spifame, seigneur de Passy, dans le Nivernais, et secrétaire du roi, il devint en peu de temps conseiller au parlement, président aux enquêtes, maître des requêtes et conseiller d'État. Il embrassa alors la profession ecclésiastique, fut abbé de Saint-Paul de Sens, chanoine de l'église de Paris, chancelier de l'université, puis grand-vicaire de l'archevêque de Reims, Charles de Lorraine, qu'il suivit au concile de Trente. Nommé en 1546 évêque de Nevers, il prit possession de son siége le 14 octobre 1548. Spifame avait eu avant cette époque deux enfants de son commerce illégitime avec Catherine, femme de Martin Le Gresle, procureur au Châtelet de Paris; celui-ci était mort en 1539, et Spifame, dont l'amour clandestin avait pris naissance avant la mort du mari, vécut presque publiquement avec sa veuve. En 1559, après avoir laissé l'évêché de Nevers à son neveu (1), il se rendit à Genève, où il abjura le catholicisme pour la communion réformée, fit légitimer, le 27 juillet, son union avec Catherine, en présentant au consistoire un faux contrat de mariage pour dissimuler ses relations adultères, reçut, le 31 octobre, le droit de bourgeoisie, et fut consacré ministre par Calvin sous le nom de *M. de Passy.* Il osa bientôt rentrer en France, et prêcha publiquement la Cène à Bourges, le 11 janvier 1562. Le parlement de Paris le condamna par défaut, à être pendu en place de Grève (13 février). Chargé par Condé d'une mission auprès de la diète de Francfort, il s'en acquitta de telle sorte que l'empereur rappela les reîtres et les lansquenets qui étaient en France, au service du roi. Pendant quelque temps il résida à Lyon comme surintendant des affaires de cette ville, tombée au pouvoir des protestants. La reine de Navarre, Jeanne d'Albret, l'ayant demandé, au commencement de 1564, pour « le conseil et maniement des affaires d'État, de justice et de police, » il ne tarda pas à se faire de cette princesse une ennemie irréconciliable, en disant tout haut qu'elle ne tenait pas ses promesses envers lui, et en ajoutant la calomnie à ses plaintes. A peine de retour à Genève (avril 1565), il se vit traduit devant les magistrats, sur une lettre de Jeanne d'Albret, dans laquelle on le représentait comme un fourbe, un homme sans mœurs, et un calomniateur. L'accusé ne put nier ni le faux ni l'adultère; mais il chercha à désarmer ses juges, en leur rappelant combien était déjà éloignée l'époque où il avait commis les fautes dont il demandait pardon à Dieu, en leur montrant la

(1) Il se nommait *Égide* Spifame, et mourut à Paris, le 15 avril 1578.

nécessité où il s'était trouvé de légitimer ses enfants, en présentant avec une grande modestie, comme un commencement d'expiation, la pureté de sa vie présente et les services qu'il venait de rendre à la cause réformée. Les magistrats ne furent touchés ni de ses paroles ni des sollicitations de plusieurs personnages, et par une sévérité inouïe, dont la cause est restée inconnue, ils le condamnèrent à la peine de mort (1). Spifame mourut avec fermeté. Malgré les scandales de sa vie, il fut jugé par ses contemporains, au point de vue de l'intelligence, avec assez d'impartialité : Th. de Bèze dit « qu'il n'avait faute d'esprit, ni de langue, ni d'expérience » ; de Thou l'appelle *homo facundus et vehemens*. On a de lui : deux *Harangues*, prononcées à Francfort; — une *Lettre adressée à la reine mère*, impr. dans les *Mémoires* de Condé, t. IV; — un *Discours sur le congé obtenu par le cardinal de Lorraine de faire porter armes défensives à ses gens;* Paris 1565, in-8°. J. M.

Haag frères, *France protestante*. — Bullinger, *Hist. sui temp.*, liv. I. — Spon, *Hist. de Genève*, t. III. — *Gallia christiana*. — Sponde, *Annalium Baronii continuatio*, 1559, num. 18. — *Scaligerana*. — Bayle, *Dict. hist. et crit.* — *Mémoires* de Castelnau.

SPIFAME (*Raoul*), seigneur des Granges, frère du précédent, mort à Melun, en 1563. Il fut envoyé très-jeune à Paris, où il étudia les lois et se fit recevoir avocat au parlement. Une ressemblance extraordinaire avec le roi Henri II fit que ses camarades du barreau ne l'appelèrent plus que *Sire* et *Votre Majesté*. Cette plaisanterie se prolongea tellement, que l'on a cru voir depuis dans cette obsession une des causes premières de l'état d'esprit qui porta Raoul Spifame à des actions étranges et bizarres. Un jour il se permit d'adresser au premier président une remontrance, à l'occasion d'un jugement en matière d'héritage qui, selon lui, avait été mal rendu; il fut, pour ce fait, suspendu temporairement de ses fonctions et condamné à une amende. Plus tard, il osa attaquer, dans ses plaidoyers, les lois du royaume ou les opinions judiciaires les plus respectées; souvent même il sortait du sujet de la cause pour exprimer des remarques très-hardies sur le gouvernement et sur l'autorité royale. On fut obligé de lui défendre entièrement l'exercice de sa profession; mais il se rendit alors dans la salle des Pas-Perdus, où il arrêta les passants pour leur soumettre ses idées de réforme et ses plaintes contre les juges. Enfin, ses frères et sa fille elle-même furent contraints de demander son interdiction civile; il parut devant le tribunal pour repousser cette demande, et s'exprima comme s'il eût été réellement le roi, parlant de lui-même à la troisième personne. On jugea prudent de l'enfermer à Bicêtre. Là surtout il s'imagina être le véritable roi Henri II, rendit des décrets, et avant tout ordonna que l'on mît en liberté Raoul Spifame, et que l'on créât pour lui l'emploi de *directeur et garde du sceau dictatoire et impérial*. Ce qui est tout à fait digne de remarque, c'est qu'il n'était fou que par un seul endroit du cerveau, et fort sensé quant au reste de sa logique. Comme il s'était échappé de Bicêtre et était venu à Paris, Henri II ne voulut pas qu'on le remît dans la maison des fous, et le fit garder dans un de ses châteaux de plaisance par des serviteurs commis à cet effet, qui avaient ordre de le traiter en véritable monarque, et de lui donner les noms de *Sire* et de *Majesté*. Le recueil des prétendus arrêts et des ordonnances (au nombre de 309) rendus par Raoul Spifame fut entièrement imprimé sous le règne suivant, avec ce titre : *Dicæarchiæ Henrici regis christianissimi progymnasmata*; sans lieu, 1556, in-8°. S'il y en a de bizarres, il en est d'autres qui présentent tellement d'utilité, de bon sens et de sagacité, que Brillon et Sainte-Marthe, se trompant sur le titre du livre, les ont attribués au véritable Henri II. Plusieurs des idées de ce fou extraordinaire, auquel on est fort tenté par moments de donner le nom d'illuminé, ont été mises à exécution par l'usage ou par l'initiative des gouvernements : on peut entre autres citer ses décrets relatifs à la sûreté, à la propreté et à l'embellissement de Paris, celui qui fixait le commencement de l'année au 1er janvier, et celui qui abolissait les justices seigneuriales. Ce livre a été réimprimé en partie par Aufray, sous ce titre : *Vues d'un politique du seizième siècle;* Paris, 1775, in-8°.

Martin Spifame, de la même famille, est l'auteur d'un recueil de *Sonnets spirituels*, qui parut en 1583, in-16. J. M.

Moréri, *Grand Dict. hist.* — Bayle, *Dict. hist. et crit.* — Gérard de Nerval, *les Illuminés*.

(1) Gui Patin prétend que le premier mobile de cette mort fut le pape Pie V, qui employa l'autorité de Catherine de Médicis « pour gagner les syndics de Genève à perdre ce pauvre homme. » Mais on n'a découvert aucune trace de l'intervention de Catherine dans cette affaire.

SPIGEL. *Voy.* Spiegel.

SPILBERG. *Voy.* Spielbergen.

SPINELLI (*Matteo*), chroniqueur italien, né en 1230, à Giovinazzo (province de Bari), mort après 1285. D'une ancienne famille, qui fut la tige des comtes de Gioja, il fut plusieurs fois député par ses concitoyens auprès des rois de Naples Manfred et Charles d'Anjou. Il servit plus tard dans les armées de ce dernier, et assista en 1208 à la bataille de Tagliacozzo, où l'on a cru sans raison péremptoire qu'il avait péri. Il a écrit dans le dialecte de la Pouille, et sous forme de journal, le récit des événements qui eurent au treizième siècle l'Italie méridionale pour théâtre : cette chronique est un des premiers monuments de la prose italienne; le style en est inculte, mais simple et énergique. Ses *Diurnali*, qui commencent en 1247, s'étendaient, selon le témoignage précis d'Angelo dit Costanzo, jusqu'à l'avénement de Charles II (1285); mais les manuscrits qui en restent s'arrêtent au mi-

lieu de l'année 1268. On les a imprimés dans le t. VII des *Rerum italicarum scriptores* de Muratori, avec des notes, une traduction latine et des remarques des Tafuri, où sont réfutées les accusations d'inexactitude portées plusieurs fois contre Spinelli par suite des erreurs chronologiques introduites dans sa chronique par des copistes ignorants. Une traduction latine assez infidèle en avait déja paru précédemment dans les *Acta sanctorum* (mois de mai) et dans la *Bibl. sicula* de Carusi.

Tiraboschi, *Storia della letter. ital.* — Soria, *Memorie degli storici napolitani.* — Signorelli, *Vicende della coltura nelle due Sicilie.* — *Uomini illustri del regno di Napoli*, t. IV.

SPINELLI (*Niccolò*), homme d'État italien, de la famille du précédent, né à Naples, vers 1325, mort après 1394. Après avoir obtenu le grade de docteur en droit, il entra dans les ordres et fut pourvu d'un canonicat à Naples. Ses frères étant tous morts sans laisser d'enfants, il se fit relever de la prêtrise, et se maria. Il enseigna le droit à Bologne de 1353 à 1360. En 1362 il fut envoyé à Avignon pour engager Innocent VI à réconcilier Florence et Pise. Urbain V l'attacha à son service, et ce pape ainsi que Grégoire XI, son successeur, n'eurent qu'à se louer de sa prudence et de son habileté dans les négociations qu'ils lui confièrent. La réputation qu'il s'était acquise fixa sur lui l'attention de la reine de Naples, Jeanne Ire, qui le nomma membre de son conseil, et l'éleva ensuite à la dignité de chancelier du royaume et de comte de Gioja. En 1378 il fut chargé d'aller complimenter le nouveau pape Urbain VI, qui se plut à humilier l'ambassadeur de son ancienne souveraine, en lui ordonnant au moment de se mettre à table de prendre une place moins distinguée que celle à laquelle il croyait avoir droit et qu'il venait déjà d'occuper. Irrité de cet affront, Spinelli prit une part active dans l'élection de l'antipape Clément VII, sans cependant qu'il ait été, comme l'a prétendu Collenucio, la cause principale du grand schisme d'Occident, qui commença par la compétition de ces deux pontifes. Ce fut Spinelli qui avec le comte de Caserta conduisit à Anagni les cardinaux hostiles à Urbain VI, et qui les encouragea dans leur projet de le déclarer déchu de la tiare. En 1382, lorsque la reine Jeanne eut été détrônée, il fut exilé et dépouillé de ses biens. Il se réfugia à Padoue, et y reprit l'enseignement du droit. Dans les années suivantes il devint conseiller du duc de Milan Jean-Galéas Visconti, qui lui accorda toute sa confiance et le chargea en 1392 de conclure la paix avec la ligue guelfe. En 1394 il fut envoyé en France pour négocier avec le duc d'Orléans, qui se trouvait alors à la tête des affaires. Après cette époque il disparaît de l'histoire, et on ignore la date de sa mort. On a de lui : *Lectura super tribus posterioribus libris Codicis;* Pavie, 1491, in-fol.; — *Lectura super Institutionibus imperialibus;* Turin, 1518, in-fol.; — *Additiones seu glossæ ad constitutiones regni neapolitani;* Naples, 1551, in-fol.; — *Quod doctores et medici non teneantur ad collectas,* sans date; — *Lectura in aliquot titulos Infortiati*, intercalé dans l'ouvrage de Barthole qui porte le même titre.

Diplovataeius, *De præstantia doctorum*, n° 158. — Fabricius, *Bibl. mediæ et infimæ latinitatis.* — Giustiniani, *Scrittori legali del regno di Napoli*, t. III. — Colle, *Studio di Padova*, t. II, p. 140.

SPINELLI (*Spinello*) dit *Spinelli Aretino*, peintre italien, né en 1323, à Arezzo, où il est mort, en 1415 (1). Il eut pour maître Jacopo des Casentino. Ses premières fresques, exécutées dans l'église de Saint-Nicolas d'Arezzo, étaient déjà détruites au temps de Vasari, mais cet écrivain put encore voir à Florence celles de Sainte-Marie-Majeure, dont il ne reste plus de traces aujourd'hui. Les fresques dont, à son retour à Arezzo, il décora l'ancienne cathédrale de cette ville ont également disparu avec l'église même, détruite par Cosme Ier. Nous ne suivrons pas Vasari dans l'énumération des nombreux ouvrages de Spinelli, nous ne parlerons que de ceux qui sont parvenus jusqu'à nous. A Arezzo, dans l'église Saint-François, on voit encore une *Annonciation;* à la Madonna del Duomo, une *Madone présentant une rose à l'enfant Jésus*, image vénérée qui figura jusqu'en 1561 sur les murailles de Saint-Étienne; une autre *Annonciation* dans un tabernacle à la façade de l'Annunziata, et le même sujet sur le mur de l'atelier de Spinelli, qui existe encore, dans sa maison *via di S. Francesco;* à Saint-Dominique, *Saint Jacques* et *Saint Philippe*, peints en 1390; à la confrérie de la Trinité, *la Trinité avec saint Pierre, saint Côme et saint Damien;* un *Père éternel*, dans le vestibule du palais Giuli; enfin, sur la façade de l'ancien hôpital du Saint-Esprit, *les Douze apôtres* et quelques autres fresques. En 1385, Spinelli quitta Arezzo, agité par des troubles civils, et se rendit à Florence. Nous pensons que ce fut alors qu'il peignit, dans l'une des salles de la pharmacie du couvent de Sainte-Marie-Nouvelle, divers sujets de *la Passion*, qui mériteraient d'être conservés avec plus de soin. La sacristie de S.-Miniato al Monte près Florence ayant été construite en 1387, cet artiste la décora de sujets tirés de la vie de saint Benoît, qui sont au nombre de ses plus importants ouvrages. Il y a absence complète de perspective aérienne ou linéaire; le dessin des mains est en général plus incorrect que celui des têtes, le faire est souvent sec, mais le coloris est vigoureux, et les draperies sont bien entendues. Appelé à Pise en 1400, Spinelli fut chargé de six compartiments du Campo-Santo, où il représenta des traits de la vie des martyrs saint Potitus et

(1) Nous avons suivi les dates indiquées par Vasari. Elles s'accordent, d'ailleurs, avec cette notion, qui est certaine, que Spinelli termina avec l'aide de son fils les peintures de la salle de la *Balia* ou palais public de Sienne, peintures commencées en 1407, par Martino Bulgherini.

saint Éphèse; trois seulement ont survécu aux ravages du temps. De retour à Arezzo dans un âge très-avancé (1400), il entreprit de représenter dans l'église de Sant'-Agnolo l'histoire de saint Michel; la *Chute des anges rebelles*, qui fut seule exécutée, fut cause de sa mort; il y peignit Satan sous une forme tellement hideuse, qu'il en fut lui-même effrayé, et qu'ayant cru voir ce démon en songe, son épouvante fut telle qu'il en mourut quelques jours après, sans avoir recouvré la raison. Il fut enterré dans l'église Saint-Augustin.

Spinelli a beaucoup moins peint à l'huile qu'à fresque; nous pouvons cependant indiquer quelques-uns de ses tableaux : à Florence, dans Sainte-Marie-Nouvelle, *Saint Vincent Ferrier, sainte Catherine de Sienne et l'archange Raphael;* à Sainte-Félicité, la *Sainte* titulaire, et à l'Académie une *Madone, entre saint Paulin, saint Jean-Baptiste, saint André et saint Matthieu* (1391); — au musée de Berlin, *la Sainte Famille, la Présentation au temple, la Cène*, et *l'Annonciation;* — au Louvre, collection Campana, *la Vierge dans une gloire, le Couronnement de la Vierge*, quatre sujets de la *Vie de saint Laurent*, et *la Madone sur un trône avec six saints.*

Spinelli (*Parri* ou *Gasparri*), peintre, fils et élève du précédent, né à Arezzo, vivait encore en 1426. S'étant lié d'amitié avec Masolino da Panicale, il le prit pour modèle, et devint un des meilleurs coloristes de son temps. A une grande habileté comme peintre à fresque, il joignit beaucoup de hardiesse dans l'exécution. A Arezzo on voit de lui : *Le Christ et quatre figures* (église Saint-Dominique); sur la façade du *Palazzo di fraternità*, une *Piété* assez endommagée; à Sainte-Ursule un *Christ avec saint Christophe et d'autres saints*, et dans une chapelle qui dépendait de l'ancienne cathédrale, des *Saints, la Charité et la Foi*, ses meilleures figures au dire des historiens. E. B—n.

Vasari, *Vite.* — Lanzi, *Storia pittorica.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Brizzi, *Guida di Arezzo.*

SPINO (*Pietro*), littérateur italien, né le 13 octobre 1513, à Albino, près Bergame, mort le 10 avril 1585. Il était gentilhomme, et remplit à Bergame quelques charges municipales. Ses vers, élégants et pleins d'esprit, méritèrent le suffrage de Tasse; on les trouve disséminés dans les recueils de Licinio et de Ruscelli. Son meilleur ouvrage a pour titre : *Vita e fatti di B. Coleone;* Venise, 1569, in-4°; Bergame, 1732, in-4°.

Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*

SPINOLA (*Ambrogio*, marquis de), célèbre capitaine italien, né en 1569, à Gênes, mort le 25 septembre 1630, à Castelnuovo di Scrivia. Il appartenait à la plus ancienne des quatre premières familles nobles de Gênes, et depuis Gui de Spinola, qui fut consul en 1102, ses ancêtres occupèrent les plus hautes charges de la république; ils étaient avec les Doria les chefs du parti gibelin. Ils avaient acquis dans le commerce du Levant des richesses considérables, et le marquis Philippe, père d'Ambroise, y ajouta encore par son alliance avec une fille de l'opulent prince Grimaldo de Salerne. Élevé avec soin, Ambroise, en se rendant habile aux exercices du corps, s'appliqua aux lettres et surtout aux mathématiques et à la fortification. Il s'occupa de bonne heure des affaires publiques, remplit plusieurs fonctions et lutta avec succès contre l'influence d'André Doria, menaçante pour la liberté. Son frère cadet Frédéric était entré en 1598 au service du roi d'Espagne; il avait remporté des avantages sur la flotte hollandaise, et venait d'être nommé grand amiral lorsqu'il proposa à Ambroise de le seconder dans une expédition contre l'Angleterre. Ce dernier sentit se réveiller en lui ses instincts guerriers, et bien qu'il n'eût jamais tiré l'épée, il s'improvisa général. Il prit à sa solde un corps de neuf mille vieux soldats, et les conduisit (1602), dans les Pays-Bas (1). Son arrivée sauva l'archiduc Albert d'une ruine totale. On l'opposa au fameux Maurice de Nassau, qui passait pour le premier capitaine de l'Europe; il ne put l'empêcher de s'emparer du Gâvre, mais il déploya tant d'habileté dans sa tactique au milieu d'un pays difficile qu'il lui inspira une haute idée de ses talents. Le 26 mai 1603 son frère fut tué d'un coup de canon dans un combat naval. Le roi Philippe III s'empressa d'offrir la charge de grand amiral à Spinola, et sur son refus il l'investit du commandement général de l'armée des Pays-Bas. Il fut chargé en même temps de diriger, à la place de Bucquoy, les opérations du siége d'Ostende, qui durait depuis deux ans. Usant sans calculer de ses richesses, il compléta le matériel de siége et les approvisionnements, et apaisa, en payant régulièrement la solde, les fréquentes mutineries des troupes. Après avoir déjoué dans plusieurs combats meurtriers les entreprises de Maurice de Nassau pour secourir la place, après l'avoir enfermée dans un cercle de travaux conçus et dirigés par lui-même, il la vit enfin capituler, le 22 septembre 1604, triomphe qui lui valut dès lors une réputation européenne. Malgré les intrigues suscitées contre lui à la cour de Madrid, où il alla passer quatre mois, il fut conservé dans son commandement et décoré de la Toison d'or (2). En 1605, à la tête de quarante mille hommes il força Maurice à

(1) La passion de la guerre coûta cher à Spinola, si l'on en juge par le traité qui l'attacha au roi d'Espagne : pendant trois ans il dut entretenir et payer ses troupes, comme s'il eût tenu la campagne pour son compte; il jeta des millions d'écus dans ce gouffre, et l'Espagne ne lui rendit jamais rien.

(2) Passant par Paris, il fut reçu avec de grands honneurs par Henri IV, qui l'interrogea sur ses projets ultérieurs, sans supposer que Spinola, qui le savait allié secret de Maurice, lui dirait la vérité. Mais, gagnant le roi de ruse, le marquis lui dévoila ses intentions réelles, auxquelles Henri ne crut qu'en en apprenant plus tard les effets; ce qui lui fit dire : « Les autres trompent en mentant; cet Italien m'a trompé en disant vrai. »

lever le siége de Gand, et envahit tout à coup la Frise, puis l'Over-Yssel, et se maintint dans ces deux provinces à l'aide d'une stratégie savante et d'une sévère discipline. Son plan était de poursuivre la conquête de la Frise et de pousser en même temps une armée le long du Vahal jusqu'au cœur de la Hollande; des pluies torrentielles firent manquer ce projet à moitié exécuté; il fut obligé de se contenter de la prise de de Grol et de Rhinberg. Après vingt ans de lutte, l'Espagne consentit enfin à traiter avec les rebelles. Spinola, qui avait engagé tout son crédit pour entretenir ses troupes, ne fut pas le dernier à conseiller la paix; le 24 avril 1607 il signa une suspension d'armes, qui en 1609 fut suivie d'une trêve de douze années. Il eut alors de fréquentes entrevues avec son digne adversaire, le prince Maurice, qui lui témoigna l'estime qu'il avait pour lui; un jour qu'on demandait à Maurice quel était le premier capitaine de l'époque : « Spinola est le second », répondit-il. Spinola, maintenu à la tête de l'armée, s'appliqua à entretenir parmi les troupes l'esprit militaire, à réparer les forteresses et à en élever de nouvelles. Il montra de la fermeté lorsqu'en 1610 le roi Henri IV réclama l'extradition de la princesse de Condé, dont il empêcha l'enlèvement par l'ambassadeur de France. Il fit plusieurs voyages dans sa patrie, qui lui rendit des honneurs excessifs et voulut le placer à la tête du gouvernement. En 1620, à l'explosion de la guerre de Trente ans, il conquit le Palatinat inférieur sur la ligue protestante. En 1621 la trêve avec les Hollandais ayant été rompue malgré ses conseils, il revint dans les Pays-Bas, pénétra dans le duché de Clèves, et prit Juliers. En juillet 1622, il assiégeait Berg-op-Zoom, lorsqu'il se vit attaqué inopinément par Mansfeld et Maurice à la fois; il opéra sa retraite sous le feu de l'ennemi, sans perdre ni un canon ni un malade; cette action, une des moins connues de sa carrière militaire, est peut-être celle où il développa le plus de sang-froid, de prudence et d'énergie.

Voulant relever par un coup d'éclat l'honneur des armes espagnoles, il entreprit en 1624 le siége de Breda (1), place forte où Maurice avait épuisé toutes les ressources de son génie pour la fortification. Il alla d'abord camper à deux lieues de la ville avec trente mille hommes; puis il fit semblant pendant plusieurs mois de reculer, comme le lui conseillaient ses lieutenants, devant les difficultés de l'entreprise. Mais à l'approche de l'automne, lorsque Maurice et Justin de Nassau, le commandant de la place, croyaient qu'il avait abandonné tout projet sur la ville, il l'investit subitement; en trompant ainsi l'ennemi sur ses intentions, il avait obtenu ce résultat précieux, que la place était mal approvisionnée et qu'on y avait gardé une foule de bouches inutiles. Malgré des accès de goutte réitérés Spinola sut faire face à tous les moyens de défense que la garnison et au dehors Maurice et Frédéric de Nassau lui opposèrent pendant dix mois; le 5 juin 1625 il entra enfin dans la place, après avoir avoir ménagé à la garnison vaincue une capitulation honorable (1). En 1628, il fut mandé à Madrid pour donner son avis sur la guerre de la succession de Mantoue, qui venait d'éclater; à son passage à travers la France il alla saluer Louis XIII, qui assiégeait La Rochelle; les conseils qu'il donna pour réduire la ville furent écoutés comme des oracles (2). Il n'en fut pas de même à la cour d'Espagne, qu'il ne put dissuader de poursuivre les hostilités. Aussi fut-ce contre son gré qu'il accepta l'emploi de lieutenant général du roi dans le Milanais. Son mécontentement augmenta lorsqu'il se vit obligé pour opérer contre le duc de Mantoue d'appeler l'armée impériale, commandée par Collalto; il conçut un vif chagrin de voir sa patrie, foulée aux pieds une fois de plus par les Allemands. A la fin de 1629 les possessions du duc étaient au pouvoir des Espagnols, sauf Mantoue, qu'assiégeait Collalto, et Casal, investi par Spinola. Par suite des intrigues du duc de Savoie et de Collalto, Spinola vit échouer les négociations qu'il avait entamées pour la paix avec Richelieu, et ne put ensuite obtenir pour réduire Casal l'aide du général impérial, qui se montra envers lui plein de la plus basse jalousie. Il fit néanmoins presser le siége; mais, abreuvé de dégoûts, il tomba malade, et mourut dans un château voisin, où il s'était fait transporter. Spinola joignait aux qualités d'un grand capitaine une profonde habileté pour les négociations, et les vertus privées les plus rares, un parfait désintéressement, une grande humanité. De sa femme, Jeanne Bacciadonna, il laissa deux fils, dont l'un, *Philippe*, devint président du conseil de Flandre à Madrid et l'autre, *Augustin*, cardinal. E. G.

Kuhnholtz, *Des Spinola de Gênes;* Montpellier, 1852, in-4°. — Le Mire, *Les Trophées des Spinola.* — Bentivoglio, *Guerre di Fiandra* et *Relazioni.* — Pompeo Giustiniani, *Commentarii.* — Wagenaar, *Hist. des Pays-Bas.* — Aytzema, *Zaken van Staat en Oorlog.* — Ph. Casoni, *Vita d'Ambrogio Spinola;* Gênes, 1691, in-4°. — J. Ballin, *De bello belgico auspiciis Spinolæ;* Bruxelles, 1609, in-8°.

SPINOZA (3) (*Baruch*, c'est-à-dire *Benoît* DE),

(1) Ce ne fut pas de son plein gré qu'il s'y résolut; il ne comptait en arriver là qu'après avoir isolé cette place, réputée imprenable, en s'emparant au préalable des villes qui l'avoisinaient. Mais l'échec qu'il venait d'essuyer avait été habilement exploité par ses ennemis, et sans le crédit d'Olivarès, le ministre tout-puissant et son protecteur, il serait tombé en pleine disgrâce. Olivarès, de son côté, avait la prétention de diriger de Madrid les opérations de la guerre; il envoya l'injonction d'assiéger Breda; Spinola remontra en vain la difficulté de l'entreprise. Philippe IV ne lui répondit que ces mots : « Marquis, prenez Breda. » Il fallut obéir.

(1) Les incidents variés du siége ont été racontés en détail dans *Obsidio Bredana* du P. Hugo (Anvers, 1626) et dans *Belagerung von Breda*, t. XI des *Historisches Taschenbuch* de Raumer.

(2) Le plus énergique fut celui-ci : « Il faut fermer le port et ouvrir la main; » voulant dire par là qu'on devait avant tout empêcher l'arrivée des secours par mer et faire aux soldats de libérales distributions d'argent.

(3) Son père s'appelait *Michel* DE ESPINOZA.

célèbre philosophe, né le 24 novembre 1632, à Amsterdam, mort le 23 février 1677, à La Haye. Il appartenait à une famille de juifs espagnols ; ses parents, honnêtes gens et à leur aise, étaient des marchands. Sa première éducation fut dirigée par Moïse Morteira, un des rabbins les plus distingués de ce temps-là, qui lui enseigna l'hébreu, et le guida dans l'étude de la Bible et du Talmud. Mais déjà son esprit indépendant s'affranchissait secrètement des liens de l'orthodoxie rabbinique; malgré sa circonspection, il fut dénoncé à la synagogue et excommunié comme hérétique. Alors il se mit à apprendre les langues anciennes de van den Ende, médecin et maître d'école à Amsterdam. Ce van den Ende, suspect d'athéisme, fut forcé de quitter sa patrie, et se retira en France, où il fut impliqué plus tard dans la conspiration du chevalier de Rohan, et pendu. Les œuvres de Descartes étant tombées entre les mains de Spinoza, il les lut avec une avide curiosité, et il a souvent déclaré par la suite qu'il y avait puisé ce qu'il avait de connaissances en philosophie. Rien ne le charmait plus que cette maxime de Descartes, de ne rien recevoir pour vrai qui n'ait été prouvé par de bonnes et solides raisons. Cette affinité qu'il rencontra entre la doctrine cartésienne et celle à laquelle ses propres réflexions l'avaient conduit le fit que le confirmer dans sa résolution, déjà prise, de soumettre à un examen sévère toutes les opinions qu'il avait adoptées dans son enfance, et il brisa dès lors les derniers liens par lesquels il tenait au judaïsme. Les persécutions des juifs contre Spinoza en devinrent plus violentes, sa vie même fut menacée, et un soir, dans une rue d'Amsterdam, il n'échappa que par miracle à un coup de poignard qui lui fut porté par un de ses anciens coreligionnaires. C'est alors, en 1656, qu'il se décida à quitter Amsterdam. Il se retira d'abord dans la maison de campagne d'un ami, sur la route d'Ouwerkerke; puis il alla, dans l'été de 1661, habiter Rynsburg, près Leyde; au printemps de 1664, il se rendit à Voorburg, près La Haye, où il vécut un peu plus de quatre années, et enfin il s'établit, en 1669, à La Haye même, où il demeura jusqu'à sa mort. Forcé d'apprendre un métier selon les prescriptions du Talmud, il s'était mis à tailler le verre, et se rendit habile à polir des verres pour les lunettes d'approche : ce fut ainsi qu'il gagna sa vie. La faiblesse de sa constitution (car il fut de bonne heure atteint de phthisie) et sa santé délicate, altérée encore par les veilles et par l'étude, l'obligeait à vivre de régime, et son extrême sobriété est attestée par les comptes de dépense que nous ont conservés ses biographes. Jamais la vie d'aucun sage n'offrit l'exemple d'un désintéressement plus complet. Son ami Simon de Vries lui offrit une fois 2,000 florins pour le mettre en état de vivre plus à son aise; Spinoza refusa cet argent, alléguant qu'il n'avait besoin de rien, et pour ne pas se distraire de ses études. Le même Simon de Vries voulut l'instituer son héritier; mais Spinoza lui représenta qu'il devait laisser son héritage à son frère. Cependant il consentit à ce que Jean de Witt, son ami, lui servît une rente annuelle de 200 florins. Après la mort de son père, ses sœurs refusaient de lui donner sa part de la succession; indigné de leur conduite, il fit reconnaître ses droits en justice, et ensuite il se contenta de prendre un lit.

La publication des premiers écrits de Spinoza ayant étendu sa réputation, le prince de Condé, lorsqu'il prit possession du gouvernement d'Utrecht (1673), désira de le voir, et s'offrit à lui faire obtenir une pension de Louis XIV s'il voulait lui dédier quelqu'un de ses ouvrages. Il lui fit donc écrire par le colonel Stoup, en lui envoyant un passeport pour se rendre auprès de lui. Mais il paraît que Spinoza ne rencontra pas le prince de Condé, qui était déjà parti d'Utrecht tout en lui faisant renouveler ses offres, que Spinoza refusa, n'étant pas dans l'intention de rien dédier au roi de France. A son retour, peu s'en fallut qu'il ne fût victime d'une émeute populaire, sous le prétexte de relations suspectes entretenues avec l'ennemi. Son hôte en fut alarmé, s'imaginant déjà voir la populace forcer sa maison et la saccager pour en arracher Spinoza. Celui-ci le rassura de son mieux : « Ne craignez rien pour moi, lui dit-il; il m'est aisé de me justifier : assez de gens savent ce qui m'a engagé à faire ce voyage. Mais, quoi qu'il en soit, aussitôt que la populace fera le moindre bruit à votre porte, je sortirai et j'irai droit à eux, quand ils devraient me faire le même traitement qu'ils ont fait aux pauvres MM. de Witt. » Ce fut en cette même année 1673 que l'électeur palatin Charles-Louis voulut attirer Spinoza à Heidelberg, pour y enseigner la philosophie. Le docteur Fabricius, en lui offrant cette chaire au nom de l'électeur, lui promettait la liberté de penser la plus étendue (*cum amplissima philosophandi libertate*), pourvu toutefois qu'il n'usât pas de cette liberté au préjudice de la religion établie par les lois. Spinoza refusa poliment, sous prétexte que l'enseignement serait un obstacle à ses propres études : « De plus, ajoute-t-il, je fais réflexion que vous ne me marquez pas dans quelles bornes doit être renfermée cette liberté d'expliquer mes sentiments pour ne pas choquer la religion. » Spinoza continua jusqu'à sa mort à vivre solitaire, uniquement voué à l'étude, au sein de la plus grande pauvreté. Il mourut le 23 février 1677, dans sa quarante-cinquième année; il succomba à la maladie de poitrine dont il était atteint depuis l'enfance. L'hôte chez lequel il demeurait fut obligé de faire vendre ses meubles pour subvenir aux frais de son enterrement (1).

(1) « C'était, dit Colerus, un homme de moyenne taille; il avait les traits du visage bien proportionnés, la peau un peu noire, les cheveux noirs et frisés, les sourcils longs et de même couleur. Pour ce qui est de ses habits,

Tels sont les événements bien simples qui remplirent la vie de Spinoza; mais son histoire est tout entière dans la suite de ses pensées et dans la composition de ses ouvrages. Les écrits qu'il publia de son vivant sont : *Renati Descartes Principiorum philosophiæ pars I et II, more geometrico demonstratæ;* Amst., 1663, in-8° : c'est un résumé très-bien fait que Spinoza avait dicté en partie à un jeune homme dont il soignait l'éducation philosophique; — *Tractatus theologico-politicus;* Hambourg, (Amst.), 1670, in-4° : proscrit dès son apparition, ce traité ne put circuler que clandestinement et sous de faux titres, comme *Dan. Heinsii Operum historicorum collectio;* Leyde, 1673, in-8°; *Henriquez de Villacorta Opera chirurgica omnia;* Amst., 1673, in-8°; et *Fr. de le Boe Sylvii Totius medicinæ idea nova*; ibid., 1673, in-8°. Il a été traduit en français par le médecin Lucas ou par le capitaine de Saint-Glain, on ne sait lequel, sous le titre : *La Clef du sanctuaire* (Leyde, 1678, pet. in-12); puis sous les suivants : *Traité des cérémonies superstitieuses des juifs* (Amst., 1678, pet. in-12), et *Réflexions curieuses d'un esprit désintéressé sur les matières les plus importantes au salut, tant public que particulier* (Cologne, 1678, in-12). Citons aussi une bonne version anglaise annotée (Londres, 1862, in-8°). Les écrits posthumes de Spinoza parurent immédiatement après sa mort, sous la surveillance de ses amis Louis Meyer et J. Jellis (B. D. S. *Opera posthuma;* s. l., 1677, in-4°); ils comprennent *Ethica more geometrico demonstrata*, son plus important ouvrage; *Tractatus politicus*, qui expose, sous une autre forme, les idées du *Theologico-politicus; Tractatus de emendatione intellectus,* qui n'est pas achevé, et où se trouvent les vues du philosophe sur l'entendement humain et sur la méthode; *Epistolæ*, au nombre de 74; et *Compendium grammatices linguæ hebreæ*, qui offre peu d'intérêt. Un seul de ces ouvrages a été traduit à part, c'est le *Traité politique*, par M. Prat (Paris, 1860, in-18). On connaît trois éditions de Spinoza : celles de Paulus, Iéna, 1802-1803, 2 vol. gr. in-8°; de Gfrœrer, Stuttgard, 1830, in-8°; et de Bruder, Leipzig, 1843-46, 3 vol. in-16. Quant aux traductions complètes, il n'y a encore que celle d'Auerbach, en allemand (Stuttgard, 1841, 5 vol. in-16) et celle de M. Saisset (Paris, 1842, 2 vol. in-18, et 1861, 3 vol. gr. in-8°). Spinoza avait d'abord écrit l'*Éthique* en hollandais; ce premier essai, qui s'était égaré, a été publié à Amst., 1859, in-8°, avec des lettres nouvelles et une biographie faite par un contemporain. M. van Vloten a publié, sous le titre *Ad B. de Spinosa Opera quæ supersunt omnia supplementum* (Amst., 1862, in-8°), divers écrits jusque là inédits : le *Traité de Dieu et de l'homme* qu'on ne possède plus que dans une version flamande, un *Traité de l'arc en ciel*, etc.

« Rien de plus divers que la fortune qu'a eu à subir la mémoire de Spinoza. Ce fut d'abord de l'exécration. On se mit à le représenter une figure grimaçante et livide, les cheveux enroulés de serpents comme ceux des Euménides, et au bas de ces ridicules portraits on inscrivit ces mots d'opprobre : « Spinoza juif et athée ». Bayle l'appelle un « athée de système »; Leibniz « l'auteur subtil mais profane d'une détestable doctrine ». Malebranche qualifie cette même doctrine « d'épouvantable et ridicule chimère ». Dans ses sermons le doux Massillon va jusqu'à traiter Spinoza de *monstre*, et se laisse emporter contre lui aux plus brûlantes invectives. Il n'y a pas jusqu'à Voltaire qui ne se fasse comme un devoir de le réfuter. Avec notre siècle tout change. L'enthousiasme de l'Allemagne gagne tous les esprits. Ce n'est pas seulement une réhabilitation de Spinoza que l'on entreprend, c'est presque une apothéose. C'est au nom de Spinoza que Lessing prononce que tout est un, ἕν καὶ πᾶν. Le spinozisme est le miroir ardent où s'allument les feux poétiques de Gœthe. Schleiermacher invoque Spinoza à l'égal d'un saint. Novalis célèbre en lui un philosophe ivre de Dieu. Fichte, Schelling, Hegel ne font que développer ses enseignements (1). Voici quelle est en résumé, et telle que l'ont définie les travaux modernes, cette doctrine si célèbre, qui a attiré sur son auteur ce concert d'admirations et de haines. Toute la philosophie de Spinoza n'est que le développement d'une seule idée, l'idée de la substance. En présupposant avec Descartes que la substance est ce qui est en soi et ce qui est conçu par soi (2), sans avoir besoin de la conception d'une autre chose, il affirme qu'il n'y a qu'une substance. Du sein de la substance s'écoulent nécessairement une infinité d'attributs, et du sein de chacun de ces attributs une infinité de modes. Une loi commune retient éternellement distincts et unis la substance, l'attribut et le mode, et c'est là l'être, la réalité, Dieu. Telle est l'idée mère que le vigoureux génie de Spinoza a développée dans un vaste système; mais, fait observer M. Saisset, il s'est épuisé et n'a jamais dépassé l'horizon qu'en lui traçait. Des attributs infinis de Dieu la faiblesse humaine ne permet d'en discerner que deux, l'étendue et la pensée, infinis l'un

il en prenait fort peu de soin... Si sa manière était fort réglée, sa conversation n'était pas moins douce et paisible. Il savait admirablement bien être le maître de ses passions. On ne l'a jamais vu ni fort triste ni fort joyeux; il était d'ailleurs fort affable et d'un commerce aisé..., il se divertissait quelquefois à fumer une pipe de tabac; ou bien, lorsqu'il voulait se relâcher l'esprit un peu plus longtemps, il cherchait des araignées, qu'il laisait lutter ensemble, et des mouches, qu'il jetait dans la toile d'araignée, et regardait ensuite cette bataille avec tant de plaisir qu'il éclatait quelquefois de rire. »

(1) Nourrisson, *Tableau des progrès de la pensée humaine*, p. 379-380.

(2) Per substantiam intelligo id quod in se est et per se concipitur,

l'autre. Du premier il ne faut pas conclure que Dieu soit corporel, par conséquent divisible; et le second n'implique pas en Dieu d'entendement. Dieu n'a d'autre pensée que son essence même. Il est libre, non parce qu'il accommode arbitrairement certains moyens à certaines fins et qu'il agit en vue de causes finales, mais dans ce sens que tout procède de lui comme il procède de tout. Car tout vient de Dieu, tout est par Dieu, tout est Dieu. Dieu est la cause innocente de tout ce qui est. « Séparer la nature de Dieu ou Dieu de la nature, dit M. Saisset, c'est dans le premier cas séparer l'effet de sa cause, le mode de sa substance; c'est dans le second séparer la cause absolue d'avec son développement nécessaire, la substance absolue d'avec les modes qui expriment nécessairement la perfection de ses attributs. Égale absurdité, car Dieu n'existe pas plus sans la nature que la nature sans Dieu; ou plutôt il n'y a qu'une nature, considérée tour à tour comme cause et comme effet, comme substance et comme mode, comme infinie et comme finie, et, pour parler le langage bizarre mais énergique de Spinoza, comme *naturante* et comme *naturée*. La substance et ses attributs, dans l'abstraction de leur existence solitaire, c'est la *nature naturante;* l'univers, matériel et spirituel, abstractivement séparé de sa cause immanente, c'est la *nature naturée;* et tout cela c'est Dieu. » Il n'est pas qu'il y ait création, les attributs étant contemporains de la substance, ou bien émanation, les modes n'étant que les attributs à un degré différent. Aux attributs divins se rattachent dans un parallélisme constant le monde spirituel et le monde matériel : en effet les âmes ne sont que les modes de la pensée infinie, les corps ceux de l'étendue infinie. Une conséquence évidente de cette doctrine, c'est que tout corps est animé, et Spinoza n'hésite pas à l'admettre, se séparant hardiment de Descartes, qui ne reconnaît la pensée et la vie que dans l'acte excellent formé à l'image de Dieu. « Il est loin de rabaisser l'homme et de l'égaler aux animaux; mais à ses yeux la perfection de l'âme se mesure sur celle du corps. Par conséquent, à ces organisations de plus en plus simples, de moins en moins parfaites, qui forment les degrés décroissants de la nature corporelle, correspondent des âmes de moins en moins actives, de plus en plus obscurcies, jusqu'à ce qu'on atteigne la région de l'inertie et de la passivité absolues, limite inférieure de l'existence, comme l'activité pure en est la limite supérieure. » Considéré à part, l'homme est un mode complexe de l'étendue et de la pensée divines. « L'âme, dit Spinoza, n'est ni le corps se pensant, et le corps n'est que l'âme s'étendant. » Mais comme le corps ne peut déterminer l'âme à la pensée, ni l'âme le corps au mouvement, c'est Dieu, substance de l'un et de l'autre, qui forme entre eux le lien nécessaire. L'âme humaine n'étant pas proprement un être, une substance qui constitue la forme ou l'essence de l'homme (1) », il faut la concevoir comme un pur mode, et y chercher non des facultés mais une collection d'idées. L'entendement et la volonté n'existent point, ou plutôt ce sont des modes composés et limités de l'idée, qui s'identifient dans la vie réelle. La conscience n'est également qu'une abstraction.

Si l'on interroge Spinoza sur le libre arbitre et l'ordre moral, il les nie tous deux : ce sont là des faits qu'il immole à une nécessité logique. Parler de liberté, c'est, prétend-il, rêver les yeux ouverts. De là à détruire toute différence entre le bien et le mal, tout dans son système étant Dieu, loi de Dieu ou œuvre de Dieu, il n'avait qu'une conséquence rigoureuse à tirer. Il n'en fit rien. Il dit au contraire que la plus grande félicité de l'âme consiste dans la connaissance vivante de Dieu, en sorte que plus nous connaissons Dieu, plus nous sommes disposés à faire sa volonté, parce que plus nous y trouvons le vrai bonheur. Il dépend donc de nous de régler nos passions, d'éclaircir nos idées, de préférer la raison qui nous affranchit à l'appétit qui nous rend esclaves des sens; il dépend de nous de faire la volonté de Dieu, et c'est le sentiment de notre intérêt qui nous suggère ce choix. La vie en Dieu est la meilleure vie, et la plus raisonnable, et la plus parfaite. A ces conditions l'homme devient libre. Il écarte de lui ce qui engendre la tristesse, car il est d'un sage d'user des choses de la vie et d'en jouir autant que possible (2); il bannit la pitié, qui est une faiblesse, le repentir, qui ne sert qu'à se rendre deux fois misérable et deux fois impuissant, l'humilité, qui est un abaissement, la pensée de la mort, fille de la crainte. On ne conçoit guère l'idée d'une vie future dans un système qui exclut la responsabilité morale comme une chimère. Après avoir affirmé que l'existence présente de l'âme et sa puissance d'imaginer sont détruites aussitôt que l'âme cesse d'affirmer l'existence présente du corps (3), il déclare que ce qu'il y a de divin dans le corps en tant qu'il est un mode de l'étendue infinie échappera à la destruction, de même que ce qu'il y a de divin dans l'âme en tant qu'elle est un mode de la pensée infinie. C'est une immortalité sans conscience, sans mémoire, sans peine ni rémunération personnelle, où le bonheur parfait sera de « posséder, par une sorte de nécessité éternelle, la connaissance de soi-même, de Dieu et des choses (4). »

Pour Spinoza la religion ne se distingue pas de la morale, elle est toute dans ce précepte : aimer ses semblables et Dieu. Aussi fait-il bon marché de la révélation, des prophéties, des miracles, des mystères, du culte, et ne voit-il dans l'économie des religions positives qu'un ensemble de

(1) *Éthique*, part. III, préamb.
(2) *Ibid.*, part. IV, sch. de la 45e prop.
(3) *De l'âme*, sch. de la 11e prop.
(4) *Éthique*, in fine.

moyens appropriés à l'enseignement et à la propagation de la vertu.

C'est dans le *Tractatus theologico-politicus* qu'il expose sa politique. Dans l'état naturel, chaque individu a autant de droit qu'il a de puissance. Mais pour obtenir le plus précieux des biens, la sécurité, il résigne son droit entre les mains du pouvoir social ou de l'État. Outre la sécurité, l'État lui accorde la justice et la propriété. On ne voit pas de limite à son omnipotence. L'unique faute qu'il puisse commettre est de s'affaiblir en agissant contrairement à la raison; mais son intérêt nous est une garantie que pouvant tout il ne fera jamais que ce qu'il doit. Dans tous les cas il faut que l'obéissance des citoyens soit passive et absolue. Pour corriger ce que cette théorie a de dur, Spinoza réclame il est vrai la liberté de penser et le droit illimité de la manifester, et par haine du despotisme il proclame que la liberté est la fin de tout gouvernement. « Restrictions illusoires! L'abdication du droit en effet n'admet pas ces tempéraments, et l'expérience a depuis longtemps démontré que le respect du devoir est singulièrement compromis lorsqu'il n'a d'autre sauvegarde que l'intérêt bien entendu (1). »

Spinoza a donné au panthéisme sa forme la plus rigoureuse et la plus originale. Il n'est pas besoin de rechercher les origines de son système, comme on l'a fait, dans la Kabbale juive, avec laquelle il n'a que de vagues analogies, ni même dans Maïmonides, dont il s'éloigne profondément par la construction métaphysique. « Le véritable maître de Spinoza en philosophie, fait remarquer M. Saisset, c'est Descartes. Non certes que Spinoza entende et développe Descartes dans son meilleur sens; mais il y a dans diverses parties du système de Descartes des germes de panthéisme qui n'ont pas tardé à paraître chez les principaux cartésiens de l'Europe, dans Malebranche et Fénelon, dans Clauberg, dans Geulincx, et qui ont trouvé dans l'*Éthique* de Spinoza leur développement le plus régulier et le plus complet. » C'est surtout de la définition cartésienne de la substance qu'il a déduit la nécessité d'une substance unique; il a tiré la conclusion logique des prémisses que lui avait fournies le cartésianisme, et il en a fait l'application, avec une rigueur inflexible, à la morale, à la politique, à la religion, sans reculer devant aucune conséquence. Une chose digne de remarque, c'est le peu de succès que la philosophie de Spinoza a obtenu en France jusqu'à nos jours. A part ce goût de la clarté, qui est chez nous comme le premier besoin des esprits, à part un éloignement naturel pour les formes géométriques, dont les livres de Spinoza sont hérissés, on peut dire que l'activité individuelle et le sentiment de la personnalité étant développés à l'excès en France, il doit y avoir dans le caractère même d'une telle nation une répulsion inné contre une doctrine qui prétend absorber le *m* dans le tout; l'esprit français aura toujou beaucoup de peine à admettre un système c toutes les individualités vont se perdre au se de l'infini. En Allemagne, au contraire, l'influen de Spinoza sur la philosophie a été immens l'Allemand, rêveur et contemplatif, vit bea coup plus au sein de l'universalité des choses, sentiment du grand *tout* lui est beaucoup pl naturel, et toute la poésie germanique atte cette conscience d'une sorte de co-existence de fraternité avec la nature. Aussi les systèm plus récents de Fichte, de Schelling et de He sont-ils en affinité intime avec les doctrines Spinoza. Ils sont tous identiques au fond, disent la même chose, savoir : que Dieu, l'hom et le monde sont *un* en substance, et distin seulement par la forme; que l'homme et monde sont des attributs de Dieu ou des mo fications du grand tout. Ce Dieu impersonn qui ne se réalise que dans la nature et d l'humanité, paraît régner aujourd'hui dans philosophie allemande, et obsède même déjà pensée des esprits français. Le panthéisme fuse à Dieu la personnalité pour sauver en l'infini. Tentative impuissante! car alors D ne peut se réaliser que dans le fini; mais le ne suffit pas à le réaliser. L'univers fini ne s jamais adéquat à l'idée de Dieu infini. En v le panthéisme croit résoudre la contradiction disant que Dieu se manifeste dans l'infinie riété des choses finies; cette variété, quel féconde que vous la supposiez, n'aboutira mais qu'à l'indéfini. Dieu n'est donc jamais lisé en tant qu'infini; le panthéisme immole i tilement la personnalité de Dieu.

Est-il besoin de rappeler ses conséquen pour l'humanité? Il absorbe l'homme en Di par conséquent il abolit la personnalité; il an tit toute liberté, et par suite toute morale : l telligence n'a plus de refuge qu'au sein du fa lisme. Le résultat de cette philosophie serait nertie complète de l'homme. Il n'a plus q s'abandonner au cours des événements, il ne résister à aucune influence, puisqu'il n'est responsable de rien. Ainsi l'homme abdiqu souveraineté sur la nature pour se résigner joug d'une nécessité fatale. Si tous les indivi ne sont que des particules du grand to toutes les personnalités sont absorbées d l'être unique, leur action n'est plus de leur et la liberté est illusoire. Toutes nos actio toutes nos pensées doivent donc être rap tées au grand tout, dont elles émanent et d elles sont des manières d'être, et de plus e deviennent nécessaires, puisqu'elles sont pression de la substance unique qui est parf et qui absorbe tout.

Cependant, il faut l'avouer, l'apparition panthéisme est aujourd'hui le grand événem de la pensée contemporaine; tous les esprits

(1) Nourrisson; ouvr. cité, p. 377.

sont troublés. Non-seulement l'Allemagne, avec son vague instinct de l'infini et sa tendresse pour la nature, s'abandonne avec une sorte de passion à cet imposant système; mais en France même de hautes intelligences semblent céder à cet enivrement. D'où part ce mouvement de la pensée qui agite l'élite des esprits et qui déjà fermente dans la foule? Serait-ce que l'idée de Dieu, cette idée directrice de l'esprit humain, serait au moment de subir une évolution nouvelle? Le Dieu auquel nous croyons, le Dieu annoncé par Moïse, et dont la notion fut épurée, agrandie, complétée par le christianisme, le Dieu libre, le Dieu créateur, le Dieu aimant s'est établi dans la conscience du genre humain avec un empire indestructible. Le panthéisme, au contraire, ne connaît qu'un Dieu mort, car il est sans individualité, sans conscience de son être; un Dieu soumis à la fatalité, car le monde émane nécessairement de son sein; un Dieu qui ne connaît pas l'amour, car il le bon ni le mauvais n'existent pour lui. Jamais donc le Dieu personnel ne cédera l'empire à cette vague et ténébreuse unité du panthéisme. Mais il faut le dire aussi, le Dieu chrétien, facile à concevoir par sa volonté, car son action personnelle, a souvent heurté contre l'écueil de l'anthropomorphisme; les passions que lui prêtait une dévotion étroite et les notions, non moins rétrécies, de quelques systèmes l'ont amoindri jusqu'aux proportions du Dieu fini du déisme. Mais nous ne pouvons plus croire désormais à un Dieu séparé du monde et armé par lui. Une vue plus profonde de l'histoire nous a fait sentir la vie divine au sein de l'humanité; une vue plus profonde de la nature nous a également révélé la vie divine au sein de l'univers; nous ne pouvons plus nous contenter du déisme, il est irrévocablement dépassé. Nous avons le sentiment de l'immanence de Dieu. Or, l'idée d'un Dieu personnel a toujours été mêlée jusqu'ici de déisme. Par une réaction naturelle, les esprits se sont rejetés dans l'excès contraire. Nous ne pouvons y demeurer. Nous cherchons un Dieu personnel et distinct du monde comme lui du christianisme, et à la fois universel et immanent comme celui que promet le panthéisme. On l'a dit avec vérité : cette transformation des idées de Dieu, du monde et de leur rapport remue toutes les questions; elle est une crise qui agite et trouble aujourd'hui l'esprit européen. [ARTAUD, dans l'*Enc. des G. du M.*, avec addit.]

Kortholt, *De tribus impostoribus magnis* (Herbert, Hobbes et Spinoza); Kiel, 1680, in-8°. — De Versé, *Impiété convaincue, ou Diss. contre Spinosa*; s. l., 1685, in-8°. — Wittich, *Anti-Spinosa*; Amst., 1690, in-4°. — Id., *De concordia rationis et fidei*. — Kettner, *De tribus impostoribus* (Spinoza et Bekker); Leipzig, 1694, in-8°. — Wachter, *Der Spinozismus in Judenthum*; Amst., 1699, 3 part. in-8°. — J. Colerus, *Vie de B. Spinosa*; La Haye, 1706, in-12. — Basnage, *Hist. des Juifs*; 1707, in-12 t. II. — Staalkopf, *Diss. tres de atheismo Spinosæ*; Greifswald, 1707, in-4°. — Musæus, *Spinosismus*; Wittemberg, 1708, in-4°. — J.-W. Jæger, *Spinosismus*; Tubingue, 1710, in-4°. — Lucas Vræse, *La Vie et l'esprit de Spinosa*, Amst., 1719, in-8°. — J. Regis, *Cartesius verus Spinosismi architectus*; Amsterd., 1723, in-8°. — Rehberg, *Abhandlung über das Wesen und die Einschrænkungen der Kræfte*; Leipzig, 1779, in-8°; et *Ueber das Verhæltniss der Metaphysik zu der Religion*; Berlin, 1787, in-8°. — H.-F. de Dietz, *Spinoza nach Leben und Lehre*; Dessau, 1783, in-8°. — Jacobi, *Briefe über die Lehre des Spinoza*; Leipzig, 1786, in-8°, et Breslau, 1789, in-8° (les écrits publiés au sujet de la polémique entre Jacobi et Mendelssohn ont été insérés dans *Allgemeine Repertorium*; Iéna, 1793, nos 333 à 366). — Herder, *Einige Gespræche*; Gotha, 1787, in-8°. — Mendelssohn, *Morgenstunden*; Berlin, 1785, in-8°. — Philippson, *Leben von Spinoza*; Brunswick, 1790, in-8°. — Sabatier, *Apologie de Spinosa et du Spinosisme*; Altona, 1806, in-8°. — Rosenkranz, *De Spinosæ philosophia*; Halle, 1828, in-8°. — Marbach, *Cedæchtnissrede auf Spinoza*; Halle, 1831, in-8°. — Sigwart, *Der Spinosismus*; Tubingue, 1839, in-8°. — C. Thomas, *Spinosa als Metaphysiker*; Kœnigsberg, 1840, in-8°. — A. Saintes, *Hist. de la vie et des ouvrages de Spinosa*; Paris, 1842, in-8°. — Oreili, *Spinoza's Leben und Lehre*; Aarau, 1843, in-8°. — Damiron, dans les *Mémoires de l'Acad. des sciences morales*, t. IV. — J. Simon, dans la *Revue des deux mondes*, 1er juin 1843. — Heiferich, *Spinoza und Leibniz*; Hambourg, 1846, in-8°. — Taube, *le Spinozisme; principe de révolution* (en allem.); Kœnigsberg, 1848, in-8°. — *Des Doctrines métaphysiques de Spinosa*; Berne, 1850, in-8°. — Leibniz, *Réfutation inédite de Spinoza*; Paris, 1854, in-8°. — Auerbach, *Spinosa*, roman; Manheim, 1854, trad. franç, dans la *Revue germanique*. — *Westminster Review*, juillet 1855. — Bayle, *Dict. hist. et crit.* — *Observationes miscellaneæ*; Leipzig, 1712, t. V. — Toland, *Letters to Serena*. — Wolff, *Bibl. hebraica*, t. II. p. 1235. — Boulainvilliers, *Doutes sur la religion*. — D. Stewart, *Hist. des sciences métaphysiques*. — Tennemann, *Hist. de la philosophie*. — Cousin, *Fragments de philos. mod.*, et *Hist. génér. de la philos.*, édit. de 1861. — Jouffroy, *Cours de droit naturel*, leç. 6 et 7. — Matter, *Hist. des doctrines morales et polit.* — J. Reynaud, dans l'*Encyclop. nouvelle*. — Nourrisson, *Tableau des progrès de la pensée humaine*, 1859. — Saisset, dans le *Dict. des sciences philos.*, et le t. II des *Œuvres compl. de Spinosa*. — Van Vloten, *Baruch d'Espinoza*; Amst., 1862, in-18.

SPIRE ou **EXUPÈRE** (Saint), premier évêque de Bayeux, mort vers 405. Suivant les uns, il était né à Rome, et arriva dans les Gaules vers 68, avec Denis, Saturnin et autres évêques qu'on prétend envoyés par le pape Clément. Cette opinion, suivie dans le diocèse de Bayeux, est en contradiction avec la chronologie de ses évêques : aussi, suivant la plupart des auteurs, faut-il fixer l'époque de sa venue dans le Bessin vers la fin du quatrième siècle. Quoi qu'il en soit, Exupère fut inhumé à l'extrémité du mont Phaunus, où il avait commencé à prêcher la foi chrétienne. Ses reliques, transportées au dixième siècle à Corbeil, où on lui a élevé une église, furent brûlées le 8 février 1794, en présence de la municipalité. La fête de ce saint est au 1er août.

Gallia Christiana, t. XI. — Hermant, *Hist. du diocèse de Bayeux*. — *Acta sanctorum*, 1er août.

SPIRITI (*Salvatore*, marquis), littérateur italien, né le 12 novembre 1712, à Cosenza, mort le 28 mars 1776, à Naples. Il fut élevé au collége des nobles à Naples, et il y prit un tel goût pour l'étude des lettres qu'à seize ans il avait terminé un poëme dont Josué était le héros. Après avoir ranimé dans sa patrie les travaux de l'académie fondée par Giano Parrasio, il entra dans la magistrature, et devint successivement secrétaire du tribunal suprême de commerce (1757), con-

seiller de ce tribunal (1759), juge de la cour de la Vicaria (1762) et conseiller de la chambre royale de Sainte-Claire (1775). On a de lui : *Memorie degli scrittori cosentini;* Naples, 1750, in-4° : dans ce recueil, composé de 119 notices, il a suivi l'ordre chronologique et l'a accompagné d'une dissertation sur l'académie de Cosenza; — *l'Alcone, o sia del governo de' cani da caccia;* Naples, 1756, in-4°, trad. en vers du latin de Fracastor; — *De machina electrica, carmen;* Naples, 1760, in-8°; — *Osservazioni sulla carta di Roma;* Cosmopoli (Naples), 1768, in-8°; — *Dialogo de' morti, o sia Trimerone ecclesiastico-politico in dimostrazione de' diritti del principato e del sacerdozio;* Naples, 1770, in-8°, et dans *Collezione delle scritture di regia giurisdizione,* t. V et VI : en réponse à un écrit du P. Mamachi sur le droit de l'Église aux biens temporels; — *Mamachina, per chi vuol divertirsi;* Gelopoli (Naples), 1770, in-8° : mélanges satiriques en vers et en prose dirigés contre le même auteur. Spiriti a encore édité *le Rime di Galeazzo di Tarsia* (1758, in-8°), et on lui doit la notice placée à la tête des *Œuvres de Gennaro* (1767), réimprimée dans *Juriscons. vitæ* de Püttmann. Il a laissé en manuscrit une histoire *De borbonico in regno neapoli principatu.*

Soria, *Storici napoletani.* — Tipaldo, *Biogr. degli Ital. illustri,* t. VIII.

SPIRITO (*Lorenzo*), poëte italien, né vers 1430, à Pérouse, mort à la fin du quinzième siècle. Son véritable nom était *Gualtieri,* et il reçut celui de Spirito à cause de la vivacité de son esprit. Il servit avec distinction dans les bandes du célèbre condottière Niccolò Piccinino, dont il devint le secrétaire. Il était d'humeur sarcastique et mordante; une violente satire qu'il écrivit contre les prédicateurs en plein vent le fit condamner, en 1457, dans sa ville natale, à un an de prison et à une forte amende. Ses poésies ont joui d'une grande vogue; elles se distinguent par un style énergique et par un goût non moins pur que celui de ses contemporains. On a de lui : *Sorti;* Vicence, 1473, in-fol.; Brescia, 1488, 1553, in-fol.; Milan, 1497, 1500; Pérouse, 1532, in-fol.; trad. en français, 1528, in-4°; Lyon, 1583 : livre curieux, où se trouvent des réponses en tercets à différentes questions sur l'avenir, qu'on obtenait au moyen des dés; — *Altro Marte, della vita del capitano N. Piccinino;* Vicence, 1489, in-fol. : poëme épique en cent et un chants; — *De spiritualibus ascensionibus;* Monserrat (en Catalogne), 1499; — *Le Metamorfosi d'Ovidio, tradotte in terza rima;* Pérouse, 1519, in-8°; Venise, 1522, in-fol.; — *Lamento di Perugia :* poëme satirique inédit, ainsi qu'un *Canzoniere,* conservé en manuscrit à la bibliothèque de Pérouse, et qui contient plus de deux cents sonnets, dont douze ont été publiés à Ravenne, 1819, in-8°.

Vincioli, *Poeti perugini,* t. I. — Vermiglioli, *Vita di Jacopo Anttquarj,* p. 19, et *Bibliografia perugina.* — Brunet, *Manuel du libraire.*

SPITZEL (*Gottlieb*), en latin *Spizelius,* érudit allemand, né le 11 septembre 1639, à Augsbourg, où il est mort, le 7 janvier 1691. Ayant perdu son père de bonne heure, il trouva dans sa mère un excellent guide dans ses études, et quatre années de séjour à l'université de Leipzig lui suffirent à gagner la maîtrise ès arts (1658), en soutenant trois thèses savantes qui furent imprimées. Avide d'instruction, il se mit à fréquenter les principales villes des Pays-Bas, de l'Allemagne et de la Suisse, et étonna les savants par son érudition précoce, qui lui permit de disputer à vingt ans sur l'histoire littéraire des Chinois. Rappelé à Augsbourg (1661), il y remplit jusqu'à sa mort les fonctions pastorales, sans interrompre le cours de ses travaux. Il était grand dévot, et tournait tout du côté de la piété; il dédiait ses ouvrages à la sainte Trinité. Nous indiquerons les suivants : *De re letteraria Sinensium;* Leyde, 1660, in-12; — *Elevatio relationis Montesinianæ de repertis in America tribubus Israeliticis;* Bâle, 1661, in-8° : c'est une réfutation du traité *Spes Israelis,* dont l'auteur, Manassès ben Israel, affirmait que des tribus juives étaient établies en Amérique de temps immémorial; — *Scrutinium atheismi historico-ætiologicum;* Augsbourg, 1663, in-8° : il y a beaucoup de rapport avec le traité *De atheismo* de G. Voet; — *Sacra bibliothecarum arcana retecta;* ibid., 1668, in-8° : il donne le plan d'une bibliothèque universelle au moyen d'une association des principaux bibliothécaires de l'Europe; la dissertation préliminaire sur l'origine des dépôts littéraires a été réimpr. en 1703, dans le suppl. au *De bibliothecis* de Mader; — *Pius litterati hominis secessus;* ibid., 1669, in-8°; — *Vetus academia Jesu-Christi;* ibid., 1671, in-4° : recueil de vingt-deux notices de pieux personnages, avec des portraits fort médiocres; — *Templum honoris reseratum;* ibid., 1673, in-4°, fig. : c'est encore un choix de cinquante notices sur ses contemporains; — *Felix litteratus* (ibid., 1676, in-8°), *Infelix litteratus* (1680, in-8°), et *Litteratus felicissimus* (1685, in-8°) : cette triple compilation, où quelques détails utiles sont noyés dans un déluge de banalités, a été de beaucoup dépassée par l'ouvrage anglais de Disraeli.

Pipping, *Memoria theologorum* (on y trouve l'autobiographie de Spizelius). — Niceron, *Mémoires,* t. XXXV. — Klefeker, *Bibl. erud. præcocium.*

SPOHN (*Théophile-Leberecht*), orientaliste allemand, né à Eisleben, en 1756, mort à Wittemberg, le 2 juin 1794. Fils d'un tisserand, il fut prédicateur à l'église Saint-Pierre à Leipzig, puis prorecteur du gymnase de Dortmund; quelque temps avant sa mort il fut pourvu d'une chaire de théologie à Wittemberg. On a de lui : *De ratione textus biblici in Ephraimi Syri Commentariis obvii ejusque usu critico;* Leip-

zig, 1786, in-4°; — *Wie die Seele nach dem Tode wirke* (Comment l'âme agit après la mort); Dortmund, 1791, in-4°; — *Jeremias vates;* Leipzig, 1794, in-8°. Il a revu et augmenté le *Lexicon græco-latinum in Novum Testamentum* de Schœttgen (Leipzig, 1790, in-8°).

Spohn (*Frédéric-Auguste-Guillaume*), philologue, fils du précédent, né à Dortmund, le 16 mai 1792, mort à Leipzig, le 17 janvier 1824. Après avoir fait ses humanités à l'école de Pforta, il étudia à Wittemberg la philologie classique sous Lobeck, et commença en 1815 des cours libres à l'université de Leipzig, où il fut en 1819 nommé professeur de littérature ancienne. Il mourut à la fleur de l'âge, épuisé par le travail et laissant en manuscrit plusieurs ouvrages presque terminés et remarquables autant par l'érudition que par la justesse et la hauteur des vues. Il s'était occupé notamment de la géographie des anciens, des principes de la critique philologique, de l'histoire littéraire du siècle d'Auguste, sujet où il était arrivé à des résultats entièrement nouveaux, et du déchiffrement des hiéroglyphes; l'examen de l'inscription de Rosette et des papyrus rapportés d'Égypte par Minutoli le conduisit à un système de lecture différent de celui de Champollion, mais que les recherches ultérieures n'ont pas confirmé. On a de lui : *De agro Trajano in carminibus homericis descripto;* Leipzig, 1814, in-8°; — *De extrema Odysseæ parte, vita et carminibus;* ibid., 1819-21, 3 part., in-8°; — *Lectiones Theocriteæ;* ibid., 1824, in-4°; — *De lingua et literis veterum Ægyptiorum; accedit grammatica atque glossarium ægyptiacum;* ibid., 1825-31, 2 part., in-4°, avec une *Vie* de l'auteur par Seyffarth, qui dans divers écrits a défendu contre les attaques de Champollion les idées de Spohn. On doit encore à celui-ci la première édition de deux *opuscules géographiques* de Nicéphore Blemmidas (Leipzig, 1818), et une édition du *Panégyrique* d'Isocrate.

Hirsching, *Handbuch.* — *Zeitgenossen*, n° 39. — *Neuer Nekrolog der Deutschen*, 1824.

SPOHR (*Louis*), compositeur allemand, né le 5 avril 1784, à Brunswick, mort le 22 octobre 1859, à Cassel. Il était fils d'un médecin (1), qui était en même temps un grand amateur de musique. On encouragea les heureuses dispositions qu'il manifesta de bonne heure; il reçut des leçons de Mancourt, violoniste de la cour, et à douze ans il exécuta un concerto de sa composition devant le duc de Brunswick, qui l'attacha à la musique de sa chapelle. Puis il devint l'élève d'Eck, le violoniste le plus renommé de l'Allemagne, et l'accompagna en Russie. En 1804 il se fit entendre en Saxe, en Prusse et à Gotha, où il demeura comme directeur de la musique ducale. En 1813, il se rendit à Vienne pour diriger la musique du théâtre *an der Wien;* mais n'ayant pu y faire représenter *Faust*, sa première grande composition dramatique, à cause des difficultés qui s'élevèrent entre lui et l'administration, il partit en 1816 pour l'Italie, et accepta à son retour (1818) la direction de l'Opéra de Francfort. C'est sur cette scène qu'il donna *Faust*, dont les autres théâtres de l'Allemagne ne tardèrent pas à s'emparer, puis *Zémire et Azor* (1818), et *le Duel des amants* (1819). Spohr vint à Paris dans les premiers jours de 1819; bien qu'il y arrivât précédé d'une grande réputation comme virtuose, son talent n'y fit pas autant d'impression qu'on devait l'espérer; il fut plus heureux à Londres, et il se fit entendre deux fois à la Société philharmonique, où il fut accueilli avec enthousiasme. En 1822 il entra au service de l'électeur de Hesse, en qualité de maître de chapelle, et vint s'établir à Cassel. Ce fut pour le théâtre de cette cour qu'il composa *Jessonda* (1823), considéré comme son meilleur ouvrage dramatique, *l'Esprit de la montagne* (1825), *l'Alchimiste* (1832), *Pietro d'Albano* (1834) et *les Croisés* (1838). Spohr, pendant une longue suite d'années, exerça une sorte de domination en Allemagne; il est peu de grandes fêtes musicales dont la direction ne lui ait été confiée. Après avoir fait trois voyages en Angleterre, il y fut rappelé une quatrième fois, en 1852, pour y monter *Faust*, et dirigea les concerts de la Société philharmonique. Spohr s'était marié deux fois : sa première femme, Dorothée Scheidler, née à Gotha, le 2 décembre 1787, possédait un talent remarquable sur la harpe et le piano; elle mourut à Cassel, le 20 novembre 1834. La seconde femme de Spohr, née à Rudolstadt, était aussi une pianiste fort distinguée.

Comme violoniste, Spohr brillait principalement par la largeur et la vigueur de son jeu. Il a fondé en Allemagne une école de violon qui sous le rapport de la puissance du son et du mécanisme de l'archet est de beaucoup supérieure à celles de ses prédécesseurs, et à laquelle se sont formés un grand nombre d'artistes. Comme chef d'orchestre, il imprimait à l'exécution beaucoup d'ensemble et de correction; mais il y avait dans son impulsion plus d'intelligence que de sentiment, plus de puissance rhythmique que de coloris. Comme compositeur, il a joui d'une haute renommée en Allemagne et en Angleterre. Ses mélodies et son harmonie ont un cachet particulier d'individualité. C'est un grand musicien, qui manie les voix et les instruments avec une rare dextérité; mais sa musique, comparée à celles de Haydn, de Mozart et de Beethoven, ne peut occuper que le second rang. Partout on y aperçoit le travail; il y manque le jet de l'inspiration, et c'est là ce qui explique, quel que soit d'ailleurs le mérite réel de cet ar-

(1) Spohr (*Charles-Henri*), né le 27 avril 1756, à Wolfenbüttel, près d'Hildesheim, fut reçu docteur en 1780, à Altdorf, et pratiqua son art depuis 1787 à Seesen, petite ville du duché de Brunswick. Callisen cite de lui, dans son *Medicin. Schriftsteller-Lexicon* trente-six ouvrages qu'il a traduits et publiés de 1780 à 1792, d'après les principaux médecins anglais, italiens, français et même espagnols.

tiste, la froideur avec laquelle sa musique a été accueillie en France, où l'on n'admet en général les formes scientifiques qu'autant qu'elles se dissimulent sous le charme des idées ou le caractère de grandeur.

Spohr a écrit un nombre considérable d'œuvres musicales de divers genres. MUSIQUE RELIGIEUSE : plusieurs *messes solennelles*, des *psaumes* à deux chœurs, des *hymnes*, quatre *oratorios : la Fin de toutes choses, les Derniers moments du Sauveur, le Jugement dernier*, et *la Chute de Babylone*. — MUSIQUE DRAMATIQUE : *Alruna*, opéra composé en 1810, mais dont on ne connaît que l'ouverture; les *opéras* déjà cités; *l'Allemagne délivrée*, oratorio scénique. — MUSIQUE VOCALE ET INSTRUMENTALE : des *chansons* pour 4 voix d'homme et pour voix seule; une scène et air avec orchestre, *Tu m'abbondoni, ingrato*; dix *symphonies*, dont une à deux orchestres, intitulée : *l'Élément terrestre et l'élément divin dans la vie humaine;* trois *ouvertures*, dont une pour la tragédie de *Macbeth* et deux pour les concerts; sept *quintettes* pour 2 violons, 2 altos et violoncelle; quatre *doubles quatuors* pour 4 violons, 2 altos et 2 violoncelles; trente-trois *quatuors* pour 2 violons, alto et basse; des *duos* pour 2 violons; deux *symphonies concertantes* pour 2 violons; quinze *concertos* de violon, avec orchestre; quatre *pots-pourris* pour violon et orchestre, des *sonates* et des *rondeaux*, trois cahiers de *morceaux de salon* pour piano, et quelques autres *pièces légères* de différents genres. Spohr a exposé les principes de son école de violon dans un ouvrage fort estimé (*Violinschule;* Vienne, 1831, gr. in-4°, avec le portrait de l'auteur). D. DENNE-BARON.

Choron et Fayolle, *Dict. des musiciens.* — Fétis, *Biogr. univ. des musiciens.* — Le même, *Notice* dans *Revue et Gazette musicale*, de Paris, 13 nov. 1859. — *Louis Spohr's Autobiography, translated from german;* Londres, 1863, in-8°.

SPOLVERINI (*Giambattista*, marquis), poëte italien, né en 1695, à Vérone, où il est mort, en 1762 (1). Il fit à Bologne de bonnes études, chez les jésuites, qui développèrent en lui le goût de la poésie. Après avoir parcouru l'Italie, il rentra dans sa ville natale, qu'il ne devait plus quitter, et y remplit successivement les emplois de prévéditeur, de président de la chambre de commerce et de gouverneur du lac de Garda. Il s'est fait connaître par un poëme, intitulé *la Collivazione del riso*, et composé d'environ cinq mille vers; il le mit au jour en 1758, Venise, in-4°, fig., et le réimprima avec des corrections en 1763, ibid., in-4°; la meilleure édition est celle de Casarotti, Parme, 1810, in-8°, avec une longue notice d'Ippolito Pindemonte. Ce poëme, réputé en Italie comme un des chefs-d'œuvre de la poésie bucolique, renferme des épisodes racontés avec beaucoup d'art et d'élégance, entre autres celui du débordement de l'Adige en 1719.

(1) Cette date est indiquée par Pindemonte.

Spolverini s'était lié intimement avec Maffei, son compatriote, et comme lui il contribua à épurer le goût et à régénérer l'étude des lettres.

Pindemonte, *Elogj.* — Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, t. IV.

SPON (*Charles*), médecin français, né le 24 décembre 1609, à Lyon, où il est mort, le 21 février 1684. Sa famille était protestante et originaire d'Ulm, en Souabe; son père avait fondé à Lyon une maison de commerce. Envoyé à Ulm pour y apprendre le latin, il fit de grands progrès, et manifesta une aptitude particulière pour la poésie; à quatorze ans il rimait des impromptus en vers sapphiques. En 1625 il vint à Paris pour étudier la médecine, et s'appliqua tour à tour à la philosophie, à la chimie et aux mathématiques. Reçu docteur à Montpellier (1632), il pratiqua son art dans sa ville natale, et obtint en 1645 le titre honorifique de médecin du roi. C'était un homme simple, pieux, charitable, très-instruit. Il entretenait des relations avec plusieurs savants, surtout avec Gui Patin; leur commerce dura vingt-deux ans, et fut très-actif si l'on en juge par les 248 lettres du médecin de Paris; malheureusement, celles de son confrère de Lyon se sont perdues, ainsi que le reste de sa correspondance. Passionné pour la poésie latine, Ch. Spon mit en vers les pronostics d'Hippocrate (*Sibylla medica;* Lyon, 1661, in-8o) et un traité de myologie, inséré dans *Bibl. anatom.* de Manget, t. II. On lui doit l'impression des *Observationes medicæ* de J. Schenck (1644, in-fol.), des *Opera omnia* de Cardan (1663, 10 vol. in-fol.), et de la *Pharmacopée* de Lyon.

Nouvelles de la républ. des lettres, juill. 1684. — Niceron, *Mémoires*, t. II.

SPON (*Jacob*), célèbre antiquaire, fils du précédent, né en 1647, à Lyon, mort le 25 décembre 1685, à Vevay. Sous la direction de son père il fit de très-fortes études, profita bien des leçons que lui donna Bœcler à Strasbourg, et s'occupa beaucoup de littérature grecque et latine. L'amour des antiquités se montra de bonne heure chez lui; aussi en s'appliquant à la médecine il parut moins assidu aux enseignements de la Faculté de Paris qu'à ceux de l'archéologie. Reçu docteur en 1667, il fut agrégé en 1669 au collége des médecins de Lyon. L'exercice de sa profession lui laissa sans doute des loisirs, qu'il employa à cultiver ses goûts favoris et à nouer des relations avec des savants, tels que Carcavi, Dufour et Vaillant. Ses premiers écrits, remplis d'érudition, reçurent un accueil encourageant. A la fin de 1674 il se laissa persuader par Vaillant de l'accompagner en Italie; heureusement pour lui, il se trouva trop tard au rendez-vous, et échappa ainsi au sort funeste de son ami, qui tomba entre les mains des corsaires d'Alger. Il ne changea rien à son dessein, se rendit à Rome et à Naples; puis, en compagnie du botaniste anglais Wheler, il s'embarqua pour Constantinople, et visita en route l'Istrie, la Dalmatie, les îles de l'Archipel, la Troade. Vêtu du costume arménien, il passa dans

l'Asie Mineure, et s'arrêta dans les principales villes de la côte. La Grèce était l'objet de sa constante préoccupation : il l'atteignit en janvier 1676, et consacra plus de six mois à la parcourir. « Cest mon feu, c'est ma passion que les inscriptions antiques! » a-t-il dit en parlant de lui-même. Jamais voyage n'avait été si fécond en résultats de ce genre : Spon rapporta trois mille inscriptions latines et six cents grecques, sans compter cent cinquante manuscrits. La relation de ce voyage « fit grande sensation, dit M. de Laborde, et devint dès lors et pour longtemps le manuel du voyageur en Grèce. » Bien qu'il se livrât avec la même ardeur à l'étude de l'archéologie, Spon ne négligeait pas la pratique de son art, où il apportait un désintéressement extrême, et il fit en 1682 une excursion dans le midi de la France pour examiner les eaux thermales. Protestant zélé, il adressa au P. de La Chaise, qui l'avait invité « à mettre son salut en assurance, » une lettre écrite de verve, et dans laquelle il s'attacha à démontrer l'antiquité comme l'excellence de la religion réformée. Un peu avant la révocation de l'édit de Nantes, il s'éloigna de Lyon avec son ami Dufour, dans l'intention de se retirer à Zurich, où son père avait obtenu les droits de bourgeoisie; mais d'une constitution faible, usé d'ailleurs par le travail et dénué de toutes ressources, il tomba malade à Vevay, et mourut à l'hôpital. Il avait trente-huit ans. Outre Vaillant et Dufour, il compta encore parmi ses amis ou correspondants Charles Patin, Du Cange, Galland, Chorier, Bayle, Salvaing de Boissieu et les Graverol. Spon avait l'instinct de la saine critique comme la modestie de l'érudition vraie; il est regardé par M. Léon Renier comme le premier des épigraphistes qu'ait eus la France. Ses ouvrages ont pour titres : *Recherches des antiquités et curiosités de Lyon;* Lyon, 1673, in-12, fig., et 1676, 1679, in-12; dernière édit., ibid., 1858, in-8°, augmentée de notes par L. Renier et d'une notice biographique par J.-B. Monfalcon : ouvrage très-précieux, qui commença la réputation de l'auteur; — *Discours sur une pièce rare* (bronze antique) *du cabinet de J. Spon;* ibid., 1674, in-12, fig.; — *De l'Origine des estrennes;* ibid., 1674, in-12, et 1828, in-8°; Paris, 1781, in-18 : ce *Discours historique et moral* est sous forme de lettre, adressée au médecin Stoffel; on le trouve aussi dans les *Recherches curieuses*, n° XXX; — *Relation de l'état présent de la ville d'Athènes;* ibid., 1674, in-12 : à la *Relation*, qui est du P. Babin, notre auteur a joint une préface, un recueil d'antiquités et un abrégé de l'histoire d'Athènes; tel qu'il est, l'ouvrage a été réimpr. par M. de Laborde; Paris, 1856, in-12; — *Ignotorum atque obscurorum quorumdam Deorum aræ;* Lyon, 1676, in-12; dans les *Miscellanea* et dans le t. VII du *Thesaurus* de Gronovius; — *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant;* ibid. 1678, 3 vol. in-12, fig.; Amst., 1679, 2 vol. in-12, fig.; La Haye, 1680, 1689, 1724, 2 vol. in-12; trad. en italien (1688), en hollandais (1689) et en allemand (1690) : « Tout le monde, a écrit Châteaubriand, connaît le mérite de cet ouvrage, où l'art et l'antiquité sont traités avec une critique jusqu'alors ignorée; » quant aux inexactitudes de l'auteur, d'ailleurs assez peu nombreuses, il faut lui tenir compte des difficultés qu'il eut à vaincre et de l'insuffisance de ses moyens; — *Réponse à la critique publiée par M. Guillet sur* le Voyage en Grèce; Lyon, 1679, in-12 : c'est une réponse vigoureuse, quoique modérée, à une attaque des plus injustes, et Spon y démontre jusqu'à l'évidence que son agresseur a écrit un livre qui fourmille d'erreurs et qu'il n'a pas mis le pied dans Athènes; — *Histoire de la république de Genève;* ibid., 1680, 1682, 2 vol. in-12, fig.; Genève, 1730, 2 vol. in-4°, avec d'amples notes, actes et pièces justificatives par Abauzit et Gautier : cette histoire est, selon MM. Haag, mal écrite, souvent inexacte, quelquefois infidèle; — *Lettre au P. La Chaise sur l'antiquité de la religion* (réformée); Lausanne, 1681, in-12 : cette lettre causa beaucoup d'émotion (1); elle parut assez importante au célèbre Arnauld pour mériter de sa part une réfutation; — *Observations sur les fièvres et sur les fébrifuges;* Lyon, 1681, 1684, in-12; — *Aphorismi novi, ex Hippocratis operibus collecti, gr. et lat.;* ibid., 1683, in-12 : il s'attache en vain à prouver qu'Hippocrate avait connu la circulation du sang et d'autres découvertes modernes; — *Recherches curieuses d'antiquités;* ibid., 1683, in-4°, fig. : recueil de XXXI dissertations savantes; — *Miscellanea eruditæ antiquitatis;* ibid., 1685, in-fol., fig. : on y rencontre, en latin, quelques-uns des articles du précédent recueil; le style en est plus soigné, les planches sont fort belles. On attribue à J. Spon quelques écrits de peu d'importance, entre autres un *Supplem. ad Meursii librum de populis et pagis Atticæ* (Leyde, 1699, in-fol.). Il a trad. en latin (Genève, 1699, in-12) le traité *De l'usage du café, du thé et du chocolat*, que Dufour avait publié en 1671, et auquel il a peut-être travaillé. On lui doit une édit. retouchée du *Traité des melons* (Lyon, 1680, in-12), de J. Pons, et il surveillait, lorsqu'il s'exila, la réimpression du *Glossaire* de Du Cange. La bibliothèque de Lyon possède un recueil de 461 lettres adressées à Charles et à Jacob Spon par diverses personnes. P. L—Y.

Nouvelles de la républ. des lettres, juin 1686. — Bayle, *OEuvres diverses*, t. I, p. 202. — Colonia, *Lyonnais dignes de mémoire*. — Moréri, *Grand Dict. hist.*, éd. 1759. — *Biogr. médicale*. — Renauldin, *Les Médecins numismatistes*. — Haag frères, *France protest.* — Laborde (De), *Athènes aux XVe-XVIIe s.* — Monfalcon, *Notice* à la tête de la *Recherche des antiquités de Lyon*, éd. 1858.

(1) *Voy.* à ce sujet un article extrait du *Correspondant*, et publié en 1858 sous le titre de *Réponse à une lettre du 13 janvier* 1680; l'auteur, M. Edmond Le Blant, s'efforce d'y réfuter les arguments de Spon sur l'antiquité chrétienne.

SPONDE (*Jean* DE), érudit français, né en 1557, à Mauléon, mort le 18 mars 1595, à Bordeaux. Il est probable que sa famille était espagnole d'origine. Son père, Inigo de Sponde, « fort homme de bien, pie et religieux, » rapporte Olhagaray, était secrétaire de Jeanne d'Albret; il fut massacré en 1594, à Saint-Palays, par un parti de ligueurs. Élevé dans la religion protestante, Jean dut à la générosité de la reine de Navarre le bienfait d'une année éducation libérale. Il menait une conduite peu régulière, et ce fut, dit-on, pour le mettre en état de payer ses dettes que Henri IV le nomma, en 1592, lieutenant général en la sénéchaussée de La Rochelle. Pour faire sa cour au roi, il abjura comme lui le calvinisme; mais les Rochelois, irrités et qui le supportaient déjà avec impatience, l'obligèrent à résigner sa charge. Il obtint en échange le titre de maître des requêtes, et vécut depuis misérablement. On a de lui : *Homeri poematum versio latina ac notæ perpetuæ;* Bâle, 1583, in-fol.; Paris, 1606, in-fol. — *Hesiodi Opera et Dies*, grec et latin, avec des commentaires; La Rochelle, 1592, in-8°; — *La Logique d'Aristote*, grec et latin, avec des notes marginales; Bâle et Francfort, 1591, in-8°; — *Recueil des Remontrances de Despeisses et de Pibrac;* La Rochelle, 1592, in-12; — *Déclaration des principaux motifs qui induisent le sieur de Sponde..... à s'unir à l'Église catholique;* Melun, 1594, in-8°; — *Réponse au traité de Th. de Bèze :* Des marques essentielles de l'Église; Bordeaux, 1595, in-8°: ouvrage posthume; — des *Poésies*, impr. dans l'*Académie des modernes*, 1599.

Arcère, *Hist. de La Rochelle.* — Haag frères, *France protestante.* — D'Aubigné, *Mémoires.* — Olhagaray, *Hist. des comtés de Foix, Béarn et Navarre.*

SPONDE (*Henri* DE), prélat, frère du précédent, né à Mauléon, le 6 janvier 1568, mort à Toulouse, le 18 mai 1643. Il eut pour parrain Henri de Bourbon, depuis Henri IV, qui le fit élever à ses frais au collége d'Orthez. Après avoir accompagné du Bartas dans son ambassade d'Écosse, il étudia en droit, et ne tarda pas à se faire une réputation dans le barreau, ce qui décida Henri IV à le faire maître des requêtes de la Navarre. La lecture des ouvrages de Bellarmin et de Du Perron inclina son esprit vers le catholicisme, et il abjura le 21 septembre 1595. En 1600 il suivit à Rome le cardinal de Sourdis, et y reçut la prêtrise, le 27 mars 1606. Pendant son séjour, il se lia avec Baronius, et conçut dès lors le projet de faire un abrégé de ses *Annales*. Plus tard il revint à Rome, et Paul V lui confia la révision des expéditions du tribunal de la Pénitencerie. Nommé en 1626 évêque de Pamiers, il se montra l'ardent ennemi de ses anciens coreligionnaires, et établit dans son diocèse plusieurs congrégations, séminaires et maisons religieuses. Il avait pris pour coadjuteur son neveu *Jean* DE SPONDE, et s'était fixé à Paris afin d'y continuer ses travaux historiques; mais la mort de ce dernier, arrivée en 1639, le força de prendre de nouveau en main le gouvernement de son diocèse. Par testament, il légua sa bibliothèque aux Minimes de Toulouse et tous ses biens à son vieil ami Pierre Frizon, qui est devenu son biographe. On a de Henri de Sponde : *Les Cimetières sacrés;* Bordeaux, 1596, in-12; Paris, 1600, in-12; trad. en latin par lui-même, Paris, 1638, in-4°; — *Annales ecclesiastici Baronii in epitomen redacti;* Paris, 1612, in-fol.; — *Annales sacri, a mundi creatione usque ad ejusdem redemptionem;* Paris, 1637, 1639, 1660, in-fol.; Cologne, 1640, in-fol.; — *Annalium Baronii continuatio*, 1197-1640; Paris, 1639, 2 vol. in-fol., souvent réimpr. depuis. Le second de ces ouvrages est un abrégé de Torniel, et les trois ont été impr. ensemble plusieurs fois; mais la meilleure édition est celle de Paris, 1639, 6 vol. in-fol. Sponde a aussi publié des *Ordonnances synodales*; Toulouse, 1630, in-8°. La Monnoye lui attribue *le Magot genevois* (1613, in-8°), opuscule satirique.

P. Frizon, *Vie de H. de Sponde*, à la tête de la contin. des *Annales* de Baronius. — Perrault, *Hommes illustres.* — *Dict. hist. des auteurs eccl.* — Moréri, *Dict. hist.* — Niceron, *Mémoires*, t. XI et XX.

SPONTINI (*Gaspare-Luigi-Pacifico*), compositeur italien, né le 15 octobre 1779 (1), à Majolati, dans la marche d'Ancône, mort à Jesi, le 24 janvier 1851. Son père, chargé d'une nombreuse famille, et qui le destinait au sacerdoce, l'envoya chez un de ses oncles, curé à Jesi. Au presbytère l'enfant rencontra un facteur d'orgues, bon musicien d'ailleurs, qui, charmé de ses heureuses dispositions, se plut à les seconder. Ses progrès furent rapides; mais il arriva que celui dont on voulait faire un prêtre voulut être musicien. Sa résistance devint telle qu'il finit par triompher de la volonté paternelle, et on se décida à l'envoyer à Naples pour y continuer ses études au conservatoire de *la Pietà de' Turchini* (1793). Spontini avait alors quatorze ans (2). Tandis qu'au conservatoire des maîtres tels que Sala, Tritto, Fenaroli, enseignaient le contrepoint et l'art du chant, Paisiello, Piccinni, Cimarosa se partageaient la scène lyrique. Ce fut à cet enseignement doublement fécond que se trouva livrée la jeunesse de Spontini. Un an plus tard, il fut nommé répétiteur. Déjà il composait des cantates, des oratorios, et jusqu'à des morceaux de musique théâtrale qui fixèrent l'attention de Cimarosa. Un *impresario* de Rome ayant entendu plusieurs de ces morceaux que Cimarosa avait intercalés dans un de ses ouvrages, fit proposer à Spontini d'écrire un opéra pour son théâtre. L'offre fut acceptée, et le jeune compositeur se rendit à Rome, où son premier opéra, *I Puntigli delle donne*, fut représenté,

(1) Cette date est citée dans l'ordonnance royale du 29 novembre 1817, qui accorde à Spontini des lettres de naturalisation française.

(2) Il n'a point eu pour maître, comme on l'a dit, le P. Martini, mort en 1784.

le 26 décembre 1796. Un succès complet couronna ce début. En 1797 Spontini fit jouer dans la même ville *gli Amanti in cimento*, et fut appelé à Venise pour y composer la musique de *l'Amor secreto*. Il écrivit ensuite *l'Isola disabitata* pour le théâtre de Parme, puis alla à Naples, où il mit en scène *l'Eroismo ridicolo*. A Florence, en 1798, il donna *Teseo riconosciuto*, opéra sérieux; à Naples, en 1799, *la Finta filosofa*, qui eut beaucoup de succès, et en 1800 *la Fuga in maschera* et, selon Schilling, *Berenice*. Peu de temps après il se rendit à Palerme, où la cour de Naples avait été obligée de se retirer par suite des événements politiques, et pendant les années 1800 et 1801 il y écrivit les opéras bouffes *I Quadri parlanti* et *il Finto pittore*, et l'opéra sérieux *gli Elisi delusi*. Après avoir composé à Rome, *il Geloso e l'Audace*, il passa à Venise, où, en 1802, il fit successivement représenter *le Metamorfosi di Pasquale*, *Che più guarda meno vede*, et *la Principessa d'Amalfi*, qui était son seizième opéra; ce fut aussi le dernier qu'il donna en Italie. Il arriva à Paris en 1803, vers la fin du consulat.

La première œuvre dramatique par laquelle Spontini se fit connaître du public parisien fut *la Finta filosofa*; cette pièce, représentée le 13 mars 1804, à la salle Favart, y eut un certain succès. Elleviou, qui protégeait le jeune compositeur, lui avait fait obtenir le livret d'un opéra-comique en trois actes, intitulé *la Petite maison*; l'ouvrage fut joué au théâtre Feydeau le 12 mai 1804, et n'eut qu'une seule représentation, qui ne put pas même aller jusqu'à la fin. Elleviou, qui remplissait un des principaux rôles dans la pièce, ayant eu l'imprudence de narguer le public sur le jugement qu'il portait de la pièce, les spectateurs du parterre franchirent l'orchestre et sautèrent sur le théâtre; instruments, banquettes, lustres, tout fut brisé; il fallut recourir à la force armée pour faire évacuer la salle. Spontini ne se rebuta pas. *Milton*, opéra en un acte (26 novembre 1804), fut mieux accueilli au même théâtre, et resta au répertoire. Ce fut dans cette pièce que se forma entre Spontini et Jouy cette association, qui plus tard devait être si heureuse pour tous les deux. A ce dernier ouvrage succéda *Julie, ou le Pot de fleurs*, opéra-comique en un acte, joué sans succès le 12 mars 1805, et dont Spontini avait écrit la partition en société avec Fay. *L'eccelsa Gara*, intermède italien de circonstance, représenté en 1806 à la salle Louvois, et un oratorio exécuté au même théâtre, n'eurent pas un meilleur sort. Heureusement Spontini trouvait une compensation à ses échecs dans la position qu'il occupait auprès de l'impératrice Joséphine, dont il dirigeait la musique particulière. Ce fut aussi à cette position qu'il dut de pouvoir triompher de tous les obstacles dans l'entreprise la plus importante de sa vie; nous voulons parler de la mise en scène de *la Vestale*. Jouy avait confié le livret de cet opéra à Mehul, puis à Cherubini, qui l'avaient tour à tour rendu. Spontini, mieux inspiré, l'accepta avec empressement et se mit à l'œuvre. Les difficultés qu'il rencontra de la part de l'administration du théâtre devinrent telles qu'il fallut un ordre de l'empereur pour faire commencer les répétitions; elles durèrent plus d'une année, au milieu des tracasseries de toutes espèces qui tenaient autant à la roideur de caractère du compositeur qu'aux préventions des chanteurs et de l'orchestre. Les changements que Spontini fit à sa musique élevèrent les frais de copie à la somme de 10,000 francs. Enfin, le 25 décembre 1807, eut lieu la première représentation. On pouvait peut-être reprocher à la partition de n'être pas assez correctement écrite; mais l'opéra de *la Vestale*, dans lequel les hardiesses du génie débordaient de toutes parts, n'en demeura pas moins un chef-d'œuvre de sentiment et d'expression dramatiques. Le succès fut universel; l'Institut de France le sanctionna en désignant l'ouvrage pour le prix du concours décennal. Deux ans après, le 28 novembre 1809, les mêmes auteurs firent représenter un autre grand opéra en trois actes, *Fernand Cortez*, dont la partition renfermait de grandes beautés, notamment dans la scène de la révolte, et dans quelques airs et duos. L'ouvrage fut chaleureusement applaudi, mais son succès ne se soutint pas comme celui de *la Vestale*.

La haute réputation que Spontini s'était acquise par ses deux derniers ouvrages lui valut, en 1810, la place de directeur de l'Opéra italien, appelé alors *Opera buffa*. Le 3 août 1811 il épousa une des nièces du célèbre facteur de pianos Sébastien Érard. Malgré le concours de virtuoses de premier ordre, il ne sut pas faire prospérer son théâtre, et le quitta vers la fin de 1812. Sous la Restauration il obtint de Louis XVIII une pension de 2,000 fr. *Pélage, ou le Roi et la Paix*, opéra de circonstance, en deux actes (23 août 1814), et *les Dieux rivaux* (1816), opéra-ballet auquel il prit part, avec Persuis, Berton et Kreutzer, n'ajoutèrent rien à sa réputation. Mais le bacchanal qu'il intercala dans le troisième acte des *Danaïdes* de Salieri (1817) doit être rangé parmi ses meilleures productions. En décembre 1819, Spontini donna *Olympie*, opéra en trois actes, sur le succès duquel il comptait beaucoup; les frais de mise en scène s'étaient élevés à la somme énorme de 170,000 francs. L'ouvrage ne réussit pas, et fut le dernier que le compositeur fit représenter en France. Cinq autres opéras, *la Colère d'Achille* (1816), *Louis IX en Égypte* (1817), *Artaxerce* (1819), *les Athéniennes* (1822), et *Alcidor* (1823), sont indiqués par quelques auteurs comme ayant été présentés au comité de l'Académie royale de musique; mais il n'existe dans les cartons de l'administration aucune trace du dépôt de ces partitions.

Nous sommes arrivés ici à la troisième phase de l'existence artistique de Spontini. En 1820, le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume III, lui avait fait offrir la triple place de surintendant de sa musique, de maître de sa chapelle et de directeur de son opéra, avec 36,000 fr. de traitement et d'autres avantages. Spontini accepta, et partit pour Berlin. Son premier soin fut de monter son opéra d'*Olympie*, dont le troisième acte avait été refait par Hoffmann. Dans l'hiver de 1821, il écrivit l'opéra-ballet intitulé *Lalla Roukh*, d'après le poëme de Thomas Moore. *Nurmahal*, grand opéra (1824), *Fernand Cortez*, dont il remania la partition, *Alcidor*, opéra féerique (1825), *Agnès de Hohenstaufen*, jouée d'abord en 1829, puis entièrement refaite et représentée de nouveau en 1837, complètent la nomenclature des œuvres dramatiques qui signalèrent cette partie de la carrière du compositeur. On remarque aussi quelques autres productions, telles qu'une marche pour la fête du roi de Prusse, le *Chant du peuple prussien*, et un hymne exécuté à Berlin en 1827, à l'occasion du couronnement de l'empereur de Russie. Spontini avait trouvé en Allemagne de nombreux admirateurs de son talent; il y rencontra aussi d'implacables détracteurs et de puissants ennemis. Ceux-ci non-seulement contestèrent à Spontini le mérite de ses nouveaux opéras, mais allèrent jusqu'à lui reprocher de s'opposer à la représentation des ouvrages des autres compositeurs ou d'employer des moyens peu honorables pour nuire au succès de ceux qu'il était obligé de faire jouer. Les choses en vinrent au point que Spontini crut devoir appeler devant les tribunaux Rellstab, l'un de ses plus ardents adversaires. Rellstab fut condamné à quelque mois de prison; mais les critiques et les pamphlets n'en continuèrent pas moins. Spontini trouvait une autre source d'amertume dans ses dissentiments continuels avec le baron de Rœdern, intendant général du Théâtre royal. Ce fut dans ces circonstances qu'il entreprit un voyage en Italie, puis à Paris, où il arriva en 1839. Une place était alors vacante à l'Institut. Spontini, qui depuis longtemps déjà était naturalisé français, fut choisi pour remplir cette place sous la condition de renoncer à la position qu'il occupait auprès du roi de Prusse pour venir se fixer en France. Cependant il retourna à Berlin; mais bientôt la mort de Frédéric-Guillaume III changea son sort à la cour. Ayant eu l'imprudence de faire insérer dans un journal une lettre qui parut une atteinte à la majesté du nouveau roi, il fut condamné à une année d'emprisonnement; le roi le déchargea de cette peine, et lui accorda sa retraite, en lui conservant tous ses titres et traitements. Spontini s'établit à Paris (1842). Ce qu'il y a de singulier dans la longue et brillante carrière de ce compositeur, c'est que sa fortune et sa réputation ne furent fondées que sur *la Vestale* et *Fernand Cortez*. On a souvent dit et répété que *la Vestale* avait opéré une révolution dans la musique et marqué pour ainsi dire l'ère de transition qui sépare le règne de Gluck de l'avénement de Rossini. Sans disputer à la partition de Spontini son caractère révélateur, il convient cependant de rappeler la transformation qui à cette époque s'était déjà opérée par les travaux de Méhul et de Cherubini. Une autre remarque, c'est qu'après s'être présenté en novateur des plus hardis, Spontini n'avait pas tardé à se montrer l'ennemi de tout progrès, s'imaginant sans doute avoir posé la limite qu'on ne devait jamais dépasser. Aussi Rossini, dont il avait pressenti les puissants effets rhythmiques, Meyerbeer, dont il aurait dû comprendre la mâle harmonie et les savantes combinaisons, lui étaient-ils antipathiques. Dans les derniers temps de sa vie une profonde mélancolie s'empara de lui; ses regards se tournaient sans cesse vers le berceau de sa naissance, où il avait fondé plusieurs établissements de bienfaisance. Il partit pour Jesi, et peu de temps après, le 24 janvier 1851, il mourut dans cette ville, à l'âge de soixante-douze ans environ. Le pape Grégoire XVI lui avait conféré le titre de comte de Sant'-Andrea. D. DENNE-BARON.

Choron et Fayolle, *Dict. hist. des musiciens.* — Müller, *Spontini et Rellstab*; Berlin. — Dorn, *Spontini in Deutschland*, etc.; Leipzig. — Schilling, *Encyclopædie der gesammten musikalischen Wissenschaften* — Fetis, *Biogr. univ. des musiciens.* — Castil-Blaze, *L'Académie impériale de musique.*

SPONTONE (*Ciro*), littérateur italien, né vers 1552, à Bologne, où il est mort, vers 1610. Dès qu'il eut achevé ses études, il s'attacha à Christophe Buoncompagni, célèbre légiste, qui l'emmena avec lui comme secrétaire lorsqu'il alla prendre, en 1578, possession de l'archevêché de Ravenne. Il remplit les mêmes fonctions auprès de Louis Bentivoglio, évêque de Policastro, et de Jacques, duc de Nemours. A la mort de ce prince (1585), il passa au service de Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie; mais il y demeura peu de temps, et devint secrétaire de Rodolphe de Gonzague, marquis de Castiglione. En 1593 le duc de Mantoue, Vincent Ier, l'appela à sa cour et lui confia divers emplois considérables. Vers 1600 il rentra dans sa patrie, où il fut nommé secrétaire du sénat. Spontone a écrit plusieurs ouvrages en vers et en prose, entre autres : *Nereo, poema, con altre rime*; Vérone, 1588, in-4°; — *Il Bottrigaro*; ibid., 1589, in-4° : c'est un dialogue en l'honneur d'Hercule Bottrigaro, poëte médiocre, qui avait inventé un vers de neuf syllabes; — *Corona del Principe*; ibid., 1590, in-4°; suivie de la version des dialogues de Platon sur la justice; — *Ercole defensore di Omero*; ibid., 1595; in-8°, dialogue; — *Del Governo di Stato XII libri*; ibid., 1600, in-4°; — *Ragguaglio del fatto d'arme seguito nell' Africa tra Sebastiano, re di Portogallo, e Malei Auda Malacco* (Muley Abd-el-Melik); Bologne, 1601, in-4°; —

Azioni de' re dell' Ungaria; ibid., 1602, in-fol.; c'est plutôt une généalogie qu'une histoire des rois de Hongrie; elle s'étend jusqu'à la fin de 1601; — *Avvertimenti della Storia di Guicciardini;* Bergame, 1608, in-8°; — *Metoposcopia;* Venise, 1626, 1746, in-8°, fig.: ce traité de physionomie eut du succès; — *Istoria della Transilvania;* Venise, 1638, in-4°.

Fantuzzi, *Scrittori bolognesi.*

SPORENI (*Giuseppe*), historien italien, né vers 1490, à Udine, mort vers 1560. Sa famille était originaire de Scutari. Il remplit dans sa patrie l'office de notaire. L'histoire du Frioul, qu'il étudia d'après les meilleures sources, lui est redevable d'un ouvrage fort utile, que Lazzaroni a publié, sous le titre *Forum Julium*, dans ses *Miscellanea* (Venise, 1740, t. III); mais il s'est trompé en l'attribuant à Liruti.

Tiraboschi, *Letter. italiana*, t. VII, part. II.

SPORK (*Jean*, comte DE), général allemand, né en 1597, à Westerlohe, près Delbruck, en Westphalie, mort le 6 août 1679, dans ses domaines de Hermann-Mestiz, en Bohême. Il était d'une famille noble mais très-pauvre, qui descendait des Spœrk, maison qui a occupé les plus hauts emplois à la cour de Brunswick. Il ne savait encore ni lire ni écrire lorsqu'il entra dans un régiment de cavalerie au service de l'électeur de Bavière. Plein de bravoure, habile à inventer des coups de main hardis et à les exécuter avec promptitude et sûreté, il parvint à quarante ans au grade de colonel (1637). Ses soldats, qui lui étaient dévoués, inspiraient autant de terreur que ceux de son ami Jean de Werth. En 1643 il surprit à Detlingen l'armée française commandée par Rantzau, fit prisonniers sept mille hommes et plus de cent officiers supérieurs, et s'empara d'un matériel considérable. En 1645 il assista à la bataille de Jankowitz; sa présence d'esprit, son coup d'œil exercé arrêtèrent longtemps les efforts de l'ennemi; mais, ayant été blessé dangereusement, les généraux allemands se divisèrent, et la victoire resta aux Suédois. Peu après l'électeur de Bavière, son maître, jusqu'alors l'allié de l'empereur, conclut un armistice avec les protestants; Spork essaya alors, de concert avec Jean de Werth, de faire passer les troupes bavaroises, qu'ils avaient sous leurs ordres, dans le camp des impériaux; mais leurs soldats ne se laissèrent pas séduire. Obligé de fuir, Spork entra au service de l'empereur Ferdinand III, qui le nomma général et baron. Opposé aux Suédois, qui avaient de nouveau envahi la Bavière, il les expulsa en peu de temps, ce qui lui valut le pardon de l'électeur pour sa défection. La paix de Westphalie le condamna à un long repos; il ne reprit l'épée qu'en 1658 pour marcher au secours de Frédéric III, roi de Danemark, et prit part à la victoire de Nyborg (1659), remportée sur les Suédois. Nommé feld-maréchal-lieutenant (1660), il fut envoyé contre les Turcs, et décida à Saint-Gothard du succès de la journée par l'opiniâtreté avec laquelle il se maintint dans une position des plus dangereuses (1664). Après la paix, il devint gouverneur de Hongrie, et y rétablit partout l'autorité impériale. Envoyé en 1664 dans les Pays-Bas, il prit Dinant, et fut adjoint en 1675 à Montecuccoli pour repousser Turenne au delà du Rhin. Quelques mois après il se retira dans les vastes domaines qu'il possédait en Bohême, et qu'il tenait de la libéralité de l'empereur. Il apprit à écrire son nom dans les dernières années de sa vie; mais il ne voulut jamais signer que *Spork Graf* (Spork, comte), au lieu de *Graf Spork* (comte Spork), prétendant qu'il était Spork avant d'être comte, et que son nom valait mieux que celui d'un comte.

Rosenkranz, *Joh. Spork*; Paderborn, 1845, in-8°.

SPORK (*François-Antoine*, comte DE), philanthrope bohémien, fils du précédent, né le 9 mars 1662, au château de Hermann-Mestiz, mort le 30 mars 1738, dans sa terre de Koukous. Élevé chez les jésuites, il étudia à Prague la philosophie et le droit, et visita ensuite une grande partie de l'Europe. Dès qu'il fut majeur, il prit en main l'administration de ses domaines, et en consacra les revenus à une foule de fondations d'utilité publique et privée. Il établit trois hôpitaux; il donna cent mille florins pour le rachat des chrétiens captifs chez les Turcs; il fonda trois bibliothèques publiques à Prague, à Lissa et à Koukous, pour répandre l'instruction parmi ses compatriotes; il fit traduire par ses filles, du français principalement, beaucoup d'ouvrages moraux ou utiles, les imprima à ses frais et en distribua des milliers d'exemplaires. Il entretenait une correspondance active, conservée en vingt volumes in-fol., avec les principaux savants et artistes de l'Europe, et se faisait renseigner par eux sur les progrès des lettres et des arts, qu'il chercha à propager en Bohême; c'est à lui qu'est due l'introduction de l'opéra dans ce pays. Il réservait une partie de ses rentes à la décoration de ses magnifiques châteaux et maisons de plaisance, où régnait un luxe royal; les étrangers, les princes même, accouraient de toutes parts pour assister aux brillantes fêtes qui s'y succédaient. Il fonda un ordre de Saint-Hubert, dont l'empereur Charles VI et plusieurs souverains de l'Europe s'empressèrent à l'envi de faire partie, afin de lui donner un témoignage public de l'estime que leur inspirait sa bienfaisance inépuisable. Léopold Ier lui avait donné les charges de conseiller intime et de gouverneur de la Bohême.

Stillenau, *Lebengeschichte de grafen Sporck*, 1725. — Pelsel, *Abbildungen bœhmisscher Gelehrten*, t. II. — Hirsching, *Handbuch.*

SPOTSWOOD (*John*), ou SPOTTISWOOD, prélat écossais, né en 1565, à Mid-Calder (comté d'Edimbourg), mort le 26 novembre 1639, à Londres. Sa famille était noble et ancienne. Fils d'un ministre réformé (1) et destiné aussi à l'É-

(1) *John* SPOTSWOOD, son père, né en 1509, mort le 5 déc. 1585, fut lié avec Cranmer, et contribua, vers 1543,

glise, il fit ses études à Glasgow, et prit à seize ans ses degrés académiques; à dix-huit il fut appelé à remplacer son père dans la paroisse de Calder. Ce ne fut qu'en 1601 qu'il fut tiré de ces humbles fonctions par le duc de Lennox, qui l'emmena en qualité de chapelain dans son ambassade à Paris. En avril 1603 il fut désigné pour accompagner Jacques Ier à Londres, et il s'avança tellement dans les bonnes grâces du roi qu'un mois plus tard il reçut de lui l'archevêché de Glasgow et l'entrée au conseil privé d'Écosse. Le siége de Glasgow était vacant depuis 1560, époque où Jacques Beatoun, le prélat titulaire, s'était enfui en France, en emportant le trésor et les vases sacrés. Un des premiers soins de Spotswood fut d'y rétablir la discipline et d'y fortifier l'autorité épiscopale, ou plutôt il n'eut pas d'autre but dans sa carrière ecclésiastique, et s'efforça d'introduire quelque uniformité entre l'Église d'Écosse et celle d'Angleterre. Transféré en 1615 à Saint-André et décoré du titre de primat, il présida au couronnement de Charles Ier dans l'abbaye d'Holyrood (1633). Lors des troubles religieux qui éclatèrent en Écosse, il fut déposé de son siége, déclaré infâme et excommunié par l'assemblée de Glasgow (nov. 1638), composée de presbytériens rigides, auxquels il était odieux pour avoir répudié jadis leurs doctrines; obligé de fuir, il se rendit à Newcastle, puis à Londres, où il mourut. C'était un homme de bien et d'une vertu exemplaire, mais faible et ambitieux. Il avait écrit, à la demande du roi Jacques, une *History of the church of Scotland*, ouvrage estimé, qu'il dédia à Charles Ier et qui parut en 1655, à Londres, in-fol.

J. Scott, *Lives of the protestant reformers in Scotland*; 1810, in-8°. — *Notice* à la tête de *l'Hist. of the church.* — Burnet, *Own times.* — Chalmers, *General biogr. dict.*

SPRANGER (*Barthélemi*), peintre flamand, né à Anvers, en 1546, mort à Prague, en 1628. Après avoir étudié successivement dans les ateliers de Madyn et de Mastaert, il partit pour l'Italie; il résida trois ans à Parme, où il travailla avec Bernardo Gatti, surnommé *il Sojaro*. S'étant ensuite fixé à Rome, il obtint les bonnes grâces du cardinal Farnèse, qui lui fit peindre des paysages à fresque dans son palais de Caprarolo. Le pape Pie V employa aussi le talent de Spranger, qui peignit pour lui un *Jugement dernier*. En 1576, il fut appelé à la cour de l'empereur Maximilien II, qui le chargea de travaux importants; il jouit de la même faveur auprès de son successeur, Rodolphe II. Malgré ses origines flamandes, Spranger se rattache à l'école italienne. Les attitudes de ses figures sont contournées et violentes, et ce n'est pas sans raison que Ticozzi a pu dire que, plus fidèle aux caprices de son imagination qu'aux conseils de la nature, il était tombé dans la manière. Les chefs-d'œuvre de Spranger, allégories, sujets mythologiques et portraits, sont conservés aujourd'hui au musée de Vienne.

C. van Mander. — Ticozzi.

SPRAT (*Thomas*), prélat anglais, né en 1636, à Tallaton (Devonshire), mort le 30 mai 1713, à Bromley (Kent). Il était fils d'un ecclésiastique et se destina à l'Église. Étudiant, puis agrégé de l'université d'Oxford, il débuta en 1659 par un poëme sur la mort de Cromwell, lequel fut inséré avec ceux de Waller et de Dryden ayant le même objet (Londres, 1659, in-4°.) « La révolution de 1660, dit La Chapelle, le changea du noir au blanc, et l'extrême ardeur qu'il avait témoignée pour le parti républicain se convertit tout à coup en haine implacable. Le presbytérianisme n'eut guère d'adversaire plus violent ni l'obéissance passive de défenseur plus outré. » Les récompenses ne lui manquèrent pas : d'abord chapelain du duc de Buckingham, qu'il aida à composer *the Rehearsal*, puis chapelain de Charles II, il devint chanoine de Westminster et de Windsor, et évêque de Rochester (nov. 1684). Clerc du cabinet de Jacques II et doyen de sa chapelle, il oublia sa dignité jusqu'à mettre sa plume au service des passions politiques : il écrivit la relation officielle du procès de Russell et de Sidney, pièce qui fut revue et corrigée par le roi lui-même et publiée par son ordre; mais il refusa d'y ajouter une seconde partie, qui devait comprendre l'entreprise de Monmouth. Nommé en 1686 membre du comité des affaires ecclésiastiques, il vota pour l'acquittement de l'évêque de Londres, et bien qu'il eût accédé à l'édit de tolérance, il ne voulut pas user de rigueur contre les ecclésiastiques qui l'avaient rejeté. A l'époque de la révolution, il se prononça pour l'établissement d'une régence. En 1692 ce prélat et plusieurs autres personnes furent accusés de haute trahison par deux misérables qui avaient forgé un projet de conspiration au bas duquel ils avaient contrefait les seings de divers pairs. Sprat était d'un caractère faible et obséquieux, mais honnête et intègre au fond. Il parlait avec beaucoup d'agrément et d'abondance; il se piquait de bien écrire, et savait donner aux choses un tour élégant et fleuri. Il faisait partie de la Société royale de Londres. Ses principaux ouvrages sont : *The Plague of Athens*, poëme; Londres, 1659, in-4°; — *History of the royal Society*; ibid., 1667, in-4°; trad. en français, Genève, 1669, in-8° : elle a été dépassée par celle de Birch et de Thomson; — *Observations on Sorbière's Voyage into England*; ibid., 1668, in-8°; — la *Vie de Cowley*, en latin, à la tête des poésies latines de cet auteur; ibid., 1668 : Sprat publia aussi une édition des œuvres anglaises de Cowley, pour qui il professait une admiration excessive; — *A true account and declaration of the horrid conspiracy against the late King*; ibid., 1685, in-8°; — des *Sermons*.

à la réforme de son pays. Il eut part à la rédaction du *Book of discipline*.

Life and writings of Th. Sprat; Lond., 1715, in-8°. — Burnet, *Own times*.— Salmon, *Lives of the bishops*. — *Athenæ Oxon.*, t. II.— Johnson, *Lives of the poets*.— La Chapelle, *Biblioth. anglaise*, t. XI.

SPRENG (*Jacques*), théologien flamand, né à Ypres, vers 1485, mort le 30 janvier 1562, à Brême. Ses parents, de bons bourgeois, crurent assurer son salut et le leur par-dessus le marché en lui jetant de bonne heure un froc sur les épaules. Devenu de cette façon moine augustin, le jeune homme se mit à courir le monde. Le hasard des voyages le conduisit à Erfurt, où il partagea, dans un couvent de son ordre, la cellule, les travaux et tout naturellement les idées de Luther. L'amitié et les confidences du réformateur allemand le suivirent en Belgique, où il revint en qualité de prieur à Anvers. De là les noms de *præpositus*, *probst* et *proost*, qu'il se donne suivant la langue dont il se sert. Il convertit ses moines. Deux d'entre eux, les premiers martyrs de leur foi, montèrent sur un bûcher, et lui-même fut traîné en prison, d'abord à Bruxelles, puis à Bruges (1522). Un moine franciscain ne craignit point de se perdre pour l'arracher à une mort certaine. Spreng se sauva en Allemagne. Recommandé par Henri de Zutphen au sénat de Brême, il devint, en 1524, dans cette ville, pasteur de Notre-Dame, emploi qu'il remplit avec talent jusqu'à la fin de sa vie. Il assista en 1535 à un congrès tenu à Cologne dans le but de réconcilier entre elles les sectes différentes de la franc-maçonnerie. Ch. R.

Von Seelen, *Epistola de vita et scriptis J. Præpositi*, 1747, in-8°. — Janssen, *Jacobus Præpositus*; Amst., 1862, in-8° (en holl.) — *Bulletin du bibliophile belge*, t. XV.

SPRENGEL (*Matthieu-Chrétien*), historien allemand, né le 24 août 1746, à Rostock, mort le 7 janvier 1803, à Halle. Disciple de Schlœzer, il enseigna l'histoire depuis 1780 à l'université de Halle. Ses cours et ses ouvrages, conçus dans une forme agréable et savante à la fois, ont beaucoup contribué au progrès des sciences historiques en Allemagne. On a de lui : *Geschichte der wichtigsten geographischen Entdeckungen* (Histoire des découvertes géographiques les plus importantes); Halle, 1782, 1792, in-8°: cet ouvrage utile, mais incomplet, ne s'étend que jusqu'en 1542; — *Leben Hyder-Aly und Tippo-Saheb*; Halle, 1784, 2 vol. in-8°, trad. du français, avec des addit. et remarques; — *Geschichte der Maratten in dem letzten Kriege mit England* (Histoire des Marattes dans la dernière guerre avec les Anglais); Halle, 1786, in-8°; — *Geschichte der indischen Staatsveränderungen v. 1756-1783* (Histoire des révolutions de l'Inde de 1756 à 1783); Leipzig, 1788, 2 vol. in-8°; — *Grundriss der Staatenkunde der vornehmsten europæischen Reiche* (Notions sur la situation des principaux États de l'Europe); Halle, 1793, in-8°; — *Auswahl der besten ausländischen geographischen, statistischen und historischen Nachrichten* (Choix des meilleurs ouvrages étrangers sur la géographie, la statistique et l'histoire pour servir à l'éclaircissement de la géographie et de l'ethnographie); Halle, 1794-1800, 14 vol. in-8°; — *Bibliothek der neuesten und wichtigsten Reisebeschreibungen* (Bibliothèque des relations de voyages les plus récentes et les plus importantes); Weimar, 1800-1801, 7 vol. in-8°. Sprengel, auquel on doit aussi un grand nombre de dissertations et d'articles de critique, a fourni à l'*Histoire universelle allemande* l'*Histoire de la Grande-Bretagne et de l'Irlande*, et à la *Géographie* de Busching la *Description des Indes orientales*; il a fait paraître en collaboration avec J.-R. Forster, son beau-père, les *Beitræge zur Lænder-und Vœlkerkunde* (Mélanges de géographie et d'ethnographie); Leipzig, 1781-90, 14 vol. in-8°; suivis des *Neue Beitræge*, qu'il publia seul, Halle, 1790-94, 13 vol. in-8°.

Hirsching, *Handbuch*. — Meusel, *Gelehrtes Teutschland*, t. VII et X.

SPRENGEL (*Kurt-Polycarpe-Joachim*), célèbre médecin et naturaliste allemand, neveu du précédent, né le 3 août 1766, à Boldekow (Poméranie), mort le 15 mars 1833, à Halle. Il était fils d'un ministre protestant qui pour ses connaissances en histoire naturelle avait été élu membre de l'Académie de Gœttingue, et il avait pour oncle maternel le savant Adelung. Élevé avec soin par son père, il montra les plus heureuses dispositions pour l'étude, et possédait dès l'âge de quinze ans une connaissance assez étendue non-seulement du grec et du latin, mais encore de l'hébreu et de l'arabe. Sa science de prédilection était la botanique; dès 1780 il écrivit un manuel de cette science à l'usage des dames. En même temps qu'il surveillait à Greifswald l'éducation d'un jeune fils de famille, il s'appliqua à la théologie et à la médecine; mais, bien qu'il eût reçu l'autorisation de prêcher en public, il renonça à l'Église pour compléter ses connaissances en médecine à Halle, où il suivit les leçons de Meckel. Admis au doctorat en 1787, il sacrifia la pratique aux études de cabinet, et sa clientèle ne fut jamais nombreuse. Sa vie entière s'écoula à Halle : ce fut là qu'il professa la médecine depuis 1789 avec un zèle et une érudition qui lui valurent l'estime des savants contemporains et les distinctions les plus honorables. Presque toutes les académies de l'Europe voulurent le compter dans leur sein. Il joignit à son enseignement l'emploi de directeur du jardin botanique. Il mourut d'une apoplexie cérébrale, à l'âge de soixante-sept ans. On a de lui : *Rudimenta nosologiæ dynamica*; Halle, 1787, in-8°; — *Beitræge zur Geschichte des Pulses* (Mémoire sur l'histoire du pouls); Leipzig, 1787, in-8°; — *Galens Fieberlehre* (La Doctrine de Galien sur les fièvres); ibid.; 1788, in-8°; — *Apologie des Hippocrates und seiner Grundsætze*; ibid., 1789-92, 2 vol. in-8°; — *Versuch einer pragmatischen Ge-*

schichte der Arzneikunde (Essai d'une histoire pragmatique de la médecine); Halle, 1792-99, 4 vol. in-8°; ibid., 1800-1805, 5 vol.; et 1821-40, 6 vol. gr. in-8°, avec une continuation jusqu'en 1825 par Eble; une nouvelle édition annotée et revue a été entreprise en 1844 par Rosenbaum; un abrégé des trois premiers volumes parut à Halle, 1804, in-8°; traduit en français par Jourdan (Paris, 1815-20, 2 vol. in-8°), en italien (Veniso, 1812-16, 11 vol. in-8°; Florence, 1839-42, 6 vol. in 8°). L'*Histoire de la médecine* est un livre bon à consulter, mais il aurait besoin de beaucoup de développements pour servir de guide aux gens du monde. La partie ancienne est très-supérieure à celle des époques plus rapprochées de nous, et l'auteur a le tort de prononcer trop souvent d'un ton dogmatique sur des questions douteuses. Il fait preuve d'une grande érudition, et sous ce rapport son travail est indispensable à ceux qui entreprennent des recherches historiques sur les progrès de la médecine; — *Beitræge zur Geschichte der Medicin* (Mémoires sur l'histoire de la médecine); Halle, 1794-96, 3 vol. in-8°; — *Handbuch der Pathologie* (Manuel de pathologie); Leipzig, 1795-97, 1802-10, 1815, 3 vol. in-8°; — *Antiquitates botanicæ;* Leipzig, 1798, in-4°, fig.; — *Handbuch der Semiotik* (Manuel de séméiotique); Halle, 1801; Vienne, 1815, in-8°; — *Geschichte der Chirurgie* (Histoire de la Chirurgie); Halle, 1815-19, 2 vol. in-8° : en collaboration avec Guillaume Sprengel, son fils (1); trad. en français par Jourdan (t. IX de l'*Histoire de la médecine*), et en italien; — *Floræ Halensis tentamen novum;* Halle, 1806, 1832, in-8°; — *Historia rei herbariæ;* Amsterdam, 1807-1808, 2 vol. in-8°; trad. en allemand, par l'auteur lui-même (*Geschichte der Botanik*; Leipzig, 1817-1818 2 vol. in-8°), et en français (Paris, 1832, 2 vol. in-8°) par Jourdan; — *Institutiones medicæ;* Amst., 1809-16, 6 vol. in-8°; Milan, 1817, 11 vol. in-8°: cet ouvrage, très-remarquable à l'époque où il parut, n'est plus à la hauteur de la science actuelle; — *Vom Baue und der Natur der Gewæchse* (De la structure et de la nature des plantes); Halle, 1811, gr. in-8°, fig.; — *Neue Entdeckungen im ganzen Umfang der Pflanzenkunde* (Nouvelles découvertes en botanique); Leipzig, 1819-22, 3 vol. in-8°; — *Litteratura medica externa recentior;* Leipzig, 1829, in-8°: bibliographie assez incomplète et incorrecte des ouvrages de médecine publiés depuis 1750 en dehors de l'Allemagne. Sprengel a traduit en allemand, outre l'*Histoire des plantes* de Théophraste (Altona, 1822, 2 vol. in-8°), plusieurs ouvrages français, italiens et anglais; il a édité *Dioscoride* pour la collection des médecins grecs de Kuhn; il a écrit un grand nombre de mémoires dans diverses revues, et une trentaine de dissertations intéressantes surtout sur des points curieux de l'histoire de la médecine et des sciences naturelles; elles ont été presque toutes réunies dans ses *Opuscula academica;* Leipzig, 1844, in-8°; en tête de ce recueil, dû à Rosenbaum, se trouve une *Vie* de Sprengel.

(1) Il est mort en nov. 1828, à Greifswald.

Schmidt, *Neuer Nekrolog der Deutschen*, année 1833. — Callisen, *Medicinische Schriftsteller-Lexicon*, suppl. — Rosenbaum, *Notice indiquée.*

SPRETI (*Desiderio*), historien italien, né en 1444, à Ravenne, où il est mort, vers 1474. Il était d'une ancienne famille. Après avoir étudié les belles-lettres et la jurisprudence, il se fixa dans sa ville natale, et exerça la profession de notaire. Il s'acquit l'estime de ses concitoyens, qui le députèrent en ambassade auprès du pape Nicolas V et de Venise. On a de lui : *De Amplitudine, vastatione et instauratione urbis Ravennæ;* Venise, 1489, 1588, in-4°; Ravenne, 1793, 2 vol. in-4°, avec une *Vie* de l'auteur par Carrari; réimpr. dans le t. VII des *Antiq. ital.* de Grævius; trad. en italien (Pesaro, 1574, in-4°) par Bonifazio Spreti. Cet ouvrage, remarquable par son exactitude et par une grande élégance de style, est la base de l'histoire de Ravenne au moyen âge; Spreti y a, le premier de son temps, recueilli les inscriptions grecques et latines qu'il put trouver dans sa ville natale.

Ginanni, *Scrittori ravennati.* — Rossi, *Hist. Ravennæ.*

SPURINNA. *Voy.* VESTRICIUS.

SPURZHEIM (*Jean-Gaspard*), médecin allemand, né le 31 décembre 1776, à Longwich, près Trèves, mort le 10 novembre 1832, à Boston. Il était fils d'un cultivateur, et se destina d'abord à la carrière ecclésiastique; mais le collége de Trèves, où il faisait ses études, ayant été fermé, il partit en 1795 pour Vienne, et devint depuis 1800 un des auditeurs les plus assidus du docteur Gall (*voy.* ce nom). Lorsque le gouvernement autrichien défendit les cours particuliers ouverts sans autorisation spéciale (1804), il quitta Vienne avec son maître, et parcourut avec lui une partie de l'Allemagne, la Suisse et les Pays-Bas. En 1807 ils arrivèrent tous deux à Paris, et y professèrent les doctrines crâniologiques nouvelles; ils publièrent ensemble l'*Anatomie et physiologie du système nerveux en général et du cerveau en particulier.* Cuvier fit sur cet ouvrage, en 1808, un rapport peu favorable, à l'Institut national, ce qui n'empêcha pas les deux médecins viennois de continuer leurs leçons jusqu'en 1813, où Spurzheim partit pour l'Angleterre, dans le but d'y répandre ses opinions, un peu différentes de celles de Gall, sur les fonctions du cerveau. Il y rencontra d'ardents adversaires, mais aussi beaucoup de partisans, surtout à Édimbourg, où il fonda, en 1820, la première société phrénologique de l'Europe. Dès 1815 il avait publié à Londres *Physiognomical system of D. Gall and Spurzheim.* En 1817 il fut nommé membre du collége des médecins de cette ville. Dans l'année même il revint à Paris, pour y ouvrir un nou-

veau cours. En 1821 il soutint une thèse sous ce titre : *Du Cerveau sous le rapport anatomique*, pour obtenir le grade de docteur en médecine de l'Académie de Paris. Quatre ans plus tard, il retourna en Angleterre, et après un nouveau séjour à Paris, depuis 1828 jusqu'en 1832, intervalle dans lequel les idées phrénologiques se répandirent et s'accréditèrent, il s'embarqua pour les États-Unis, dans l'intention d'y répandre les mêmes idées et de visiter les tribus indiennes. Il venait d'ouvrir à Boston des cours publics sur l'anatomie du cerveau, et tout lui présageait un beau succès, lorsqu'il mourut du typhus, le 10 nov. 1832.

Les doctrines qui sont communes à Gall et à Spurzheim ont été exposées par eux dans les écrits suivants : *Recherches sur le système nerveux en général et sur celui du cerveau en particulier, mémoire présenté à l'Institut et suivi d'observations sur le rapport qui en a été fait;* Paris, 1809, in-4° ; — *Anatomie et physiologie du système nerveux en général et du cerveau en particulier;* Paris, 1810-20, 4 vol. gr. in-4°, avec atlas de 100 pl. in-fol.; réimpr. sous le titre, mieux approprié, de *Sur les fonctions du cerveau et sur chacune de ses parties;* Paris, 1822, 6 vol. in-8° ; — *Des Dispositions innées de l'âme et de l'esprit; du matérialisme, du fatalisme et de la liberté morale;* Paris, 1812, in-8°. Quant aux ouvrages particuliers de Spurzheim, ce sont : *Observations sur la phrénologie, ou la Connaissance de l'homme moral et intellectuel, fondée sur les fonctions du système nerveux;* Paris, 1810, 1818, in-8° ; — *The Physiognomical systems of Gall and Spurzheim;* Londres, 1815, in-8°, fig. : c'était une espèce de manuel complémentaire des démonstrations qu'il pratiquait alors dans ses cours publics; il en fit un abrégé, intitulé : *Outlines of the physiognomical system of Gall and Spurzheim;* ibid., 1815, in-12; — *Observations on the diseased manifestations of the mind, or insanity;* Londres, 1817, 1840, in-8°, fig.; trad. en français (1818, in-8°) et en allemand; — *Examination of the objection made in Britain against the doctrines of Gall and Spurzheim;* Édimbourg, 1817, in-8°; — *Essai philosophique sur la nature morale et intellectuelle de l'homme;* Paris, 1820, in-8°; — *Du Cerveau sous le rapport anatomique;* Paris, 1821, in-4° ; — *A View of the elementary principles of education;* Édimbourg, 1821, in-12, et Londres, 1828, 1840, in-8°, avec beaucoup d'additions; trad. en français, 1822, in-8° ; — *Précis de phrénologie, contenant l'explication du buste;* Paris, 1825, in-12 ; — *Phrenology, or the Doctrine of the mind and of the relations between its manifestations and the body;* Londres, 1825, 1840, in-8° ; — *A View of the philosophical principles of phrenology;* Londres, 1825, 1826, 1840, in-8° ; — *Phrenology in its connexion with the study of physiognomy;* Londres, 1826, 1840, in-8° : la première partie, celle des caractères, a seule paru ; — *The Anatomy of the brain;* Londres, 1846, 1860, in-8° ; avec un *Appendix*, ibid., 1830, in-8° ; — *Outlines of phrenology;* Londres, 1827, 1829, in-12 ; — *Sketch of the natural laws of man*; Édimbourg, 1828, in-12 ; — *Manuel de phrénologie;* Paris, 1832, in-12. Spurzheim a rédigé, avec Gall, quelques articles pour *l'Encyclop. des sciences médicales.*

Phrenological Journal of Edinburgh, t. VIII, 1833, n° 35. — *Journ. de la Soc. phrénol. de Paris*, t. II, mars 1834. — *The Lancet*, 12 janv. 1833. — Callisen, *Medicin. Schriftsteller Lexicon*, suppl., t. XXXII. — Flourens, *Examen de la Phrénologie.*

SQUARCIONE (*Francesco*), peintre italien, né à Padoue, en 1394, mort à Venise, en 1474. A peine avait-il appris les principes de son art qu'il parcourut l'Italie et la Grèce, dessinant d'après les meilleurs ouvrages de peinture et de sculpture, et achetant ce qu'il trouvait de plus remarquable. De retour à Padoue, il ouvrit un atelier, où abondaient les dessins, les statues, les bas-reliefs, en un mot tout ce qui pouvait servir à son instruction et à celle de ses élèves, dont le nombre monta, dit-on, jusqu'à cent trente-sept. Tel était son talent pour l'enseignement qu'on l'avait surnommé *il primo maestro de' pittori*. Nous ne parlerons pas ici de la rivalité qui régna entre lui et les Bellini, qui lui furent bien inférieurs sous le rapport de la science, de l'expression et de la perspective. Il existe peu de peintures qui puissent avec certitude être attribuées à Squarcione. Le portique de Saint-François, à Padoue, était jadis célèbre par des fresques à la terre verte, ouvrage de sa jeunesse, représentant la *Vie du saint*. Ces fresques disparurent sous le badigeon dans le dernier siècle. On découvrit depuis la suite de ces peintures dans un petit cloître voisin; mais celles-ci sont à peu près perdues; le compartiment le moins détruit, et représentant *Saint François à genoux devant le pape entouré de ses cardinaux*, atteste encore l'habileté du maître vénitien. Un autre ouvrage authentique du Squarcione se trouve dans la même ville, chez le comte Lazara : c'est un *Saint Jérôme entouré de plusieurs autres saints*, tableau d'autel provenant de l'église des Carmes et peint en 1449. La même collection possède aussi une *Madone* du Squarcione. Dans les musées étrangers, on trouve de lui une *Piété* à Dresde, une *Madone avec deux anges*, à Paris. Le plus beau titre de gloire de cet artiste est d'avoir formé Andrea Mantegna, Mario Zoppo, et tant d'autres artistes qui furent en Italie les précurseurs de la grande ère de la peinture. E. B—N.

Vasari, *Vite.* — Orlandi, Ticozzi, Lanzi. — *Guida di Padova.* — Valery, *Voyages hist. en Italie.*

SSE-MA-TSIAN, historien chinois, né vers 145, à Loung-men (province de Chen-si), mort vers 80 avant J.-C. Il comptait parmi ses an-

cètres plusieurs historiographes de la dynastie des Tchéou. Son père, Sse-Ma-Than, fut placé par l'empereur Wou-ti à la tête d'une sorte d'académie, composée des plus habiles lettrés, et qui avait pour but de réunir en corps d'ouvrage les annales historiques de la Chine, après en avoir soumis les matériaux à une critique sévère. Sse-Ma-Than s'occupa avec zèle de mettre en ordre les *Chroniques de Confucius*, les *Commentaires de Tso-Kieou-Ming* et ses *Discours historiques*, les annales particulières des différentes provinces, et de recueillir tous les monuments anciens qui avaient échappé à la grande destruction des livres ordonnée en 213 par le tyran Chi-houng-ti; mais une mort prématurée le surprit au milieu de ses travaux, et ce fut à son fils et disciple, Sse-Ma-Tsian, qu'échut la gloire de les mettre au jour. Ce dernier se montra digne de lui succéder par l'application et le discernement dont il donna des preuves. A dix ans il était en état de lire le *Chou-King*; à vingt il complétait ses études par une excursion archéologique à travers les provinces du sud et du nord de la Chine. Une expédition militaire dont il fut chargé le conduisit dans le Yun-nan et le Sse-tchouan. Il assista aux derniers moments de son père, et lui promit de se consacrer tout entier à la restauration des études historiques. Il le remplaça dans les fonctions de *tai-sse-ling*, ou de principal historiographe (109 av. J.-C.). « Cette charge, fait observer Remusat, n'a jamais été à la Chine ce qu'on le supposerait en Europe. Celui qui l'exerce n'est pas uniquement l'historien des siècles antérieurs, exclusivement occupé de souvenirs et de traditions; c'est un magistrat du temps présent, obligé de jouer un rôle actif, et que mille soins forcent de se mêler aux événements et de prendre part aux affaires. » En 99 un général, Li-ling, fut battu par les Huns, et passa dans leurs rangs afin de sauver les débris de son armée. L'empereur voulut qu'on en fît justice comme d'un traître. Au milieu de l'indignation générale, Sse-Ma-Tsian osa élever la voix en faveur du coupable; mais cette justification intempestive attira sur lui la colère de son maître; mis en jugement et condamné à mort, il vit sa peine commuée en une mutilation cruelle et en un bannissement à perpétuité. Bien que la conduite postérieure de Li-ling confirmât pleinement le jugement qu'avait porté de lui l'empereur, son infortuné panégyriste rentra en grâce auprès de Wou-ti, qui lui témoigna, par de nouvelles marques de faveur, le regret de l'avoir si sévèrement traité. On ignore l'époque précise de sa mort. Ce fut dans l'exil que Sse-Ma-Tsian composa le grand recueil historique pour lequel il avait préparé d'abondants matériaux; un de ses neveux le mit au jour trente ou quarante ans après sa mort, sous le simple titre de *Sse-Ki* (Mémoires historiques). Cet ouvrage, divisé en cent trente livres, commence au règne de Hoang-ti (2697) et s'arrête avec celui de Hiao-wou (122 av. J.-C.); il est distribué d'après une méthode particulière, imaginée par l'auteur, et qui dans la suite a servi de modèle aux historiens officiels de la Chine, dont les relations réunies forment une série connue sous la dénomination des *Vingt-quatre histoires*. Selon l'observation de Schot, il faut y voir non des histoires proprement dites, mais plutôt de vastes encyclopédies, où l'on a pris soin de noter les faits remarquables qui ont marqué le passage de chaque génération. Sse-Ma-Tsian a classé son œuvre en cinq grandes parties : 1° histoire particulière des empereurs et des événements principaux de l'empire; 2° tables chronologiques des grandes charges de l'État, avec les noms des titulaires; 3° rites et cérémonies, musique, législation, astronomie, travaux publics; 4° généalogies des familles qui ont possédé quelque territoire depuis les grands vassaux jusqu'aux généraux et ministres; 5° notices historiques sur les hommes éminents, soit dans les sciences, soit dans l'administration. Le *Sse-Ki* est tenu en grande vénération chez les Chinois. « L'ordre qu'on y admire, dit Remusat, est un de ses moindres mérites. La multitude des faits qui y ont trouvé place, la manière toujours nette et vive dont ils y sont présentés, la simplicité constante et la noblesse soutenue du style suffisent pour justifier la haute estime dont jouit cet ouvrage. » La Bibliothèque impériale en possède plusieurs exemplaires, notamment une édition en 32 volumes avec des notes *variorum*.

Amiot, *Mém. Chin.*, t. II, p. 126 et suiv.; t. III, p. 77. — Abel Remusat, *Nouveaux Mélanges*.

SSE-MA-KOUANG, historien chinois, né vers 1018, dans le district de Hia (prov. de Chen-si), mort en 1086. Il était le second fils d'un ministre de l'empereur Chin-tsoung, de la dynastie des Soung, et appartenait, selon toute apparence, à la famille du précédent. De bonne heure il fit preuve d'un sens droit et d'un caractère réfléchi, et montra un goût marqué pour l'étude de l'histoire. A dix-neuf ans il obtint le plus haut grade des lettrés, et vit s'ouvrir devant lui la carrière des emplois publics. Ses débuts n'y furent pas heureux : nommé gouverneur d'une ville frontière, il voulut en préserver les habitants contre les incursions des Tongutains, et fit adopter au commandant militaire un plan qui n'eut d'autre effet que d'aggraver le mal. Le commandant fut destitué et mis en jugement. « C'est moi qui suis coupable, écrivit alors Sse-Ma-Kouang à l'empereur, c'est moi qu'il faut punir. » Ching-tsoung se laissa toucher, et non-seulement il pardonna aux deux amis, mais il promut le jeune lettré au gouvernement de la capitale du Honan. Dans la suite il devint censeur public, et sut exercer ces fonctions périlleuses avec beaucoup de fermeté; mais ayant mécontenté Ying-tsoung, le nouveau souverain, en lui adressant des remontrances hors de propos, il fut rendu à la

vie privée (1063), et ne conserva de ses honneurs que le titre d'historiographe. Ce fut à cette époque qu'il traça le plan de son grand ouvrage historique, dont la composition lui coûta vingt années de travail. En montant sur le trône (1067), Chin-tsoung, le successeur de Ying-tsoung, voulut s'entourer des hommes les plus recommandables par leurs services et par leurs lumières : Sse-ma-Kouang devint un de ses conseillers, et il recommença en cette qualité le cours de ses critiques et de ses remontrances sur la conduite des affaires publiques, et notamment sur le dangereux esprit d'innovation manifesté par Ouan-An-Chi, le premier ministre. Sa candeur et sa sincérité le firent toujours écouter avec bienveillance; mais, dans cette lutte qu'il entreprit contre les idées de réforme, on ne voit nulle part que les avis dont il était prodigue aient été jamais suivis. Vers 1084 il fut nommé président de l'académie impériale de Han-lin, la plus haute institution littéraire de la Chine, et il prit place à la tête des censeurs publics. A l'avénement du jeune Chi-tsoung (1086), l'impératrice mère, qui exerçait la régence, le choisit pour ministre; son premier soin fut d'effacer jusqu'aux dernières traces de l'administration d'Ouan-An-Chi, qu'il remplaçait, le second d'aller régler lui-même certains différends qui menaçaient de troubler la paix avec les Tongutains; il n'avait pas achevé la première année de ses fonctions lorsqu'il mourut, à l'âge de soixante-huit ans. On lui fit de magnifiques funérailles, et le peuple, dit-on, lui donna des témoignages de regret. Mais sa mémoire était en exécration aux partisans d'Ouan-An-Chi, et lorsque, en 1097, ils revinrent au pouvoir, ils renversèrent sa tombe, livrèrent ses écrits aux flammes et le déclarèrent traître à son pays. En 1100 on le rétablit dans tous ses titres posthumes; en 1129 Kaou-tsoung fit placer la tablette du célèbre lettré dans la salle des Ancêtres; en 1267 il eut son nom inscrit dans le temple de Confucius, et en 1530 il reçut une sorte de canonisation littéraire, avec le titre de *sian jou sse-ma-tseu*, qu'il a conservé jusqu'à présent.

Le grand ouvrage de Sse-Ma-Kouang, qui a été longtemps classique en Chine pour l'étude de l'histoire, a pour titre *Tseu-tchi-toung-kian* (Miroir universel à l'usage des gouvernements). « C'est à proprement parler, dit Remusat, une chronique, où tous les faits sont ramenés à un ordre unique, au lieu d'être classés, comme chez Sse-Ma-Tsian, en différentes parties consacrées à l'histoire des arts et des institutions, à l'histoire étrangère, à la géographie. » Il embrasse une période d'environ quatorze siècles, en commençant au règne de Ouei-liei-ouang, de la dynastie des Tcheou (1110 av. J.-C.); il contient 294 livres de texte, 30 livres de tables et 30 autres de dissertations et d'éclaircissements. On a fait plusieurs extraits et abrégés de cette histoire, et vers le milieu du douzième siècle l'écrivain Tchou-hi conçut l'idée d'y insérer des sommaires ou résumés qui eurent beaucoup de succès. C'est dans cette nouvelle forme que le *Toung-kian*, continué jusqu'au dernier siècle, a été trad. en français par le P. Mailla (Paris, 1777-83, 12 vol. in-4°). C'est le seul livre important de l'histoire chinoise qui ait passé dans une langue européenne. On a encore du même auteur un petit poëme, très-populaire en Chine, *le Jardin de Sse-Ma-Kouang*, et dont il a paru dans les *Mémoires* du P. Amiot une version que le P. Huc a publiée de nouveau dans *l'Empire chinois*.

A. Remusat, *Nouveaux Mélanges*. — *Mémoires concernant les Chinois*, t. X. — Préface du P. Mailla.

STAAL (*Marguerite-Jeanne* Cordier de Launay, baronne de), née le 30 août 1684, à Paris, morte le 16 juin 1750, à Gennevilliers, près Paris. Elle se nommait Cordier, du nom de son père, pauvre peintre qui fut forcé de s'expatrier pour un motif que l'on ignore, et qui mourut en Angleterre. On ne sait pas davantage pourquoi sa mère, restée en France et chargée de deux petites filles, reprit et leur fit porter le nom de *Launay*, qui était celui de sa famille. C'est à l'abbaye de Saint-Sauveur d'Évreux qu'elle fut élevée, par deux religieuses, qui l'aimaient passionnément, les dames de Grieu. Pour pouvoir lui faire un sort convenable, ses protectrices sollicitèrent une abbaye; l'aînée obtint le prieuré de Saint-Louis à Rouen, où dès lors la jeune de Launay régna « souverainement ». « J'ai été traitée dans mon enfance, dit-elle, en personne de distinction, et par la suite je découvris que je n'étais rien et que rien ne m'appartenait dans le monde. Mon âme, n'ayant pas pris d'abord le pli que lui devait donner la mauvaise fortune, a toujours résisté à l'abaissement et à la sujétion où je me suis trouvée. C'est là l'origine du malheur de ma vie. » Elle reçut une éducation brillante. Maîtresse de ses lectures, libre de ses actions, on la voit mêlant le sacré au profane, étudiant la philosophie de Descartes, la géométrie, Fontenelle et Malebranche; lisant des romans avec la même ardeur qu'elle se livre aux exercices religieux; entretenant un commerce d'innocente galanterie avec des hommes distingués, qui lui adressent d'ingénieux madrigaux, auxquels elle répond, tantôt en vers, tantôt en prose. Il est impossible de ne pas reconnaître dans ce qui n'est alors qu'un badinage les indices de cette coquetterie qu'elle porta depuis dans toutes les relations qui l'occupèrent « sans la toucher », mais qui cédait à la passion lorsque son cœur éprouvait un sentiment sérieux, ainsi qu'il apparaît dès ses premières rencontres avec le marquis de Silly, frère d'une amie du couvent. Cet amour tint une grande place dans sa vie, malgré toutes ses alternatives, et bien que le héros, froid et ambitieux, ne possédât, dit-on, aucun des « charmes » qu'elle lui attribue. La mort de sa protectrice, arrivée en 1710, l'obligea de sortir

du couvent de Saint-Louis; elle passa un an dans celui de la Présentation à Paris, avec Mme de Grieu la cadette. Elle refuse fièrement les offres secourables de M. Brunel et de l'abbé de Vertot, pour ne pas se charger « d'obligations suspectes ». Sa sœur aînée, femme de chambre de la duchesse de La Ferté, la présente à sa maîtresse. Ici se placent une série de scènes du meilleur comique, où avec « ce ton d'enjouement sans gaieté qui naît de l'habitude du contretemps », dit M. Sainte-Beuve, elle raconte que la duchesse, qui s'engouait si violemment, la promène « comme un singe ou quelque autre animal qui fait des tours à la foire », la fait parler, l'oblige à se taire, à écrire ses lettres sans lui en dire le sujet, à la suivre à Versailles, à Paris, à Sceaux, dans toutes les maisons où elle l'annonce comme une merveille, voulant à la fois lui trouver une position et la conserver près d'elle, ce que Mlle de Launay redoute le plus au monde. Enfin à Sceaux, chez la duchesse du Maine, elle est interrogée par M. de Malezieu, l'oracle de cette petite cour, et croit entrer comme sous-gouvernante auprès de Mlle du Maine. Sans qu'elle puisse se rendre compte de ce changement d'idée, c'est comme simple femme de chambre de la duchesse qu'elle est admise, et marquée, dit-elle, de ce « caractère indélébile » qui ne peut plus laisser de retour à sa fortune. A une forme toujours spirituelle et légère Mlle de Launay joint cet art d'ironie fine qui ôte à l'observation de la nature humaine et de la société leur sévérité et leur amertume. Cependant l'impression générale que laissent ses *Mémoires*, écrits à l'âge de l'expérience et à la fin d'une vie pleine de mécomptes, est plutôt mélancolique, bien que la lecture en soit très-agréable. Chez elle l'esprit a souvent dépassé la sensibilité, ce qui lui a attiré ce reproche de sécheresse que l'on est tenté d'adresser à ceux qui peuvent mêler un ton de plaisanterie philosophique au récit de leurs misères; mais, comme le dit encore M. Sainte-Beuve, « il y a bien de la force dans ce peu d'effort ».

Elle ressentit vivement les dégoûts de sa position subalterne, et les détails en sont à la fois tristes et comiques. Assimilée à des compagnes vulgaires et jalouses, elle a perdu toute considération auprès de ceux qui lui avaient d'abord montré tant d'intérêt. M. de Malezieu, qui a commencé par la traiter de « génie supérieur », n'a plus maintenant pour elle que « les dédains qu'on a pour la valetaille ». Son esprit semble écrasé sous le poids de la servitude, lorsque tout à coup un hasard heureux le remet en lumière. Durant son séjour à Paris elle avait été mise en rapport avec Fontenelle. Une lettre charmante qu'elle lui écrivit eut le plus grand succès et fut mise sous les yeux de la duchesse du Maine; « l'altesse sérénissime, dit-elle, s'abaissa à me parler, et s'y accoutuma ». Dès lors tout ce qui entourait la princesse revint à Mlle de Launay. Ce retour de faveur fut pour elle le commencement d'une existence plus supportable. C'était le temps des *grandes Nuits* de Sceaux. L'abbé Genest, ordonnateur des ces fêtes, eut souvent recours à Mlle de Launay, qui lui fournit d'ingénieux programmes et qui figura elle-même dans leurs représentations. Après la mort de Louis XIV, la duchesse du Maine s'établit à Paris pour veiller de plus près aux intérêts de son mari. Bientôt elle l'entraîna dans la misérable conspiration de Cellamare, qui avait pour motif de combattre l'influence de la quadruple alliance et d'enlever la régence au duc d'Orléans. Mlle de Launay fut employée par son impérieuse maîtresse aux missions les plus délicates, rédigeant avec elle des *factums* pour le parlement, négociant auprès des agents du complot, sans toutefois, à ce qu'elle affirme, en posséder les secrets importants. Nous la voyons, à cette époque, également recherchée par la société la plus distinguée, par les personnes les plus austères, et trop bien accueillie au Temple dans l'intimité du grand-prieur de Vendôme, où sa gaieté la fait paraître, dit Chaulieu, « la plus aimable des bacchantes ». En même temps, elle est bien reçue chez Mme du Deffant, chez Mme de Vauvray et chez la marquise de Lambert, et fait partie chez Dacier de ces soupers où l'on boit à la santé d'Homère. Mais la princesse veut qu'elle reprenne son service de femme de chambre, et lui reproche de *faire Académie*. Elle s'était déterminée à se retirer quand le cardinal de Polignac obtint son retour en grâce, malheureusement pour elle, car la conspiration est découverte, et le 19 décembre 1718 la duchesse est arrêtée, ainsi que le duc du Maine et les personnes de leur suite.

Mlle de Launay fut conduite à la Bastille; elle regretta d'être séparée de sa maîtresse, prisonnière à Dijon, et lui prouva son attachement dans ses interrogatoires, où elle s'efforça, avec une habileté remarquable, de la disculper, sans trop s'écarter de la vérité. Son courage et son sang-froid lui firent beaucoup d'honneur. On supposait qu'elle avait pris part à la conspiration, et, dans l'espoir de tirer d'elle de nouvelles lumières, on la retint deux ans à la Bastille.

Mais cette captivité eut ses compensations. Quand le secret fut levé, elle put recevoir des livres, des vêtements, des lettres du dehors; mais ce qui devint le plus vif intérêt de sa vie prisonnière, ce furent les soins que lui rendirent deux hommes qui s'attachèrent à elle, selon leur caractère : l'un était M. de Maisonrouge, lieutenant du roi, attaché à la garde du château; l'autre, le chevalier de Mesnil, arrêté pour avoir pris une part indirecte au complot de la duchesse du Maine. « Le grand héros de ces *Mémoires*, dit Grimm, est, à mon gré, M. de Maisonrouge. Ce caractère d'un esprit droit, mais borné, d'une simplicité et d'une honnêteté au-dessus de tout ce qu'on peut imaginer, est si touchant et si

pathétique!.. Cet homme d'une trempe si peu commune est mort de chagrin, après la sortie de Mlle de Launay. » On ne peut s'empêcher de regretter qu'elle préférât, dans son aveuglement, M. de Mesnil, qui, selon Duclos, était au-dessous du médiocre, à « ce parfait modèle des passionnés et délicats amants ». Mais elle ne fut détrompée que par l'indigne conduite du chevalier, qui rompit avec elle dès qu'il fut libre. Elle fait tristement cette réflexion : « Le grand air a dissipé ses sentiments ». Mlle de Launay, mise en liberté (1720), retourna auprès de la duchesse avec des sentiments confus, où « la joie, s'il y en avait, ne se distinguait pas ». Assez froidement reçue, elle voulut se retirer au couvent; la duchesse, qui avait besoin d'elle, la retint en lui donnant un rang parmi ses dames, et en lui promettant de la marier. Les années s'écoulent; elle voit disparaître sa mère, presque tous ses amis. Elle trouve un parti avantageux en Dacier, veuf de sa première femme. La princesse craint de se séparer d'elle, et lui fait manquer cette alliance; enfin, après s'être chargée d'une telle responsabilité, elle lui fait épouser un officier des gardes suisses, dont le duc du Maine était colonel général, le baron de Staal, qui consentait, « sous promesse d'avancement, à prendre, dit Mlle de Launay, une femme sans naissance, ni bien, ni beauté, ni jeunesse. » M. de Staal lui-même, déjà d'un âge mûr, ne possédait qu'un bien médiocre et deux grandes filles revêches, qui reçurent assez mal leur belle-mère. Elle l'épousa le 16 février 1735, à l'âge de cinquante et un ans, rêvant un peu de tranquillité et les douceurs de la vie pastorale dans la petite maison que le baron de Staal possédait à Gennevilliers. Il lui fallut encore renoncer à cette espérance. La duchesse du Maine, en l'admettant dans ses carrosses et à sa table, n'avait fait que resserrer sa chaîne, et elle dut jusqu'à son dernier jour y rester attachée. Du reste, son union fut paisible; elle parle même en bons termes de son mari. Elle mourut le 16 juin 1750, deux ans et demi avant la duchesse du Maine, auprès de qui elle était restée quarante années. Dans le cours de cette longue intimité, elle eut souvent à se plaindre de cette princesse : cependant, ses expressions sont mesurées; mais un portrait détaché qu'elle écrivit en un jour de colère fait encore mieux ressortir la modération des *Mémoires*, en retraçant avec une vérité inexorable des défauts déjà reconnus par l'histoire.

Les *Mémoires* parurent deux ans après la mort de la duchesse du Maine (1755). On sait par une lettre de Mme de Staal à M. d'Héricourt qu'elle en avait remis à ce dernier, en 1741, des copies, auxquelles elle ne fit pas de changements importants. Grimm, qui rend compte du grand succès de cette première publication, en fait un éloge complet : « La prose de M. de Voltaire à part, dit-il, je n'en connais pas de plus agréable; » et plus loin il ajoute qu'il voit en l'auteur une femme d'un esprit supérieur et d'un mérite infini. Ce mérite de la personne consiste plutôt dans la distinction du caractère et des sentiments que dans les faits, car, à part sa conduite courageuse à la Bastille, on la voit souvent compromettre son repos et sa dignité par les entraînements de son cœur, et l'on s'étonne qu'avec des passions si vives elle conservât un jugement si libre et si net sur tout ce qui l'entourait, regardant les passions mêmes comme « des égarements d'esprit qui ne sont pas susceptibles de l'ordre qu'on y veut admettre ». M. Sainte-Beuve fait cette remarque, que « si elle a manqué plus d'un *à-propos* de la destinée, elle a rencontré du moins celui de l'esprit, de la langue et du goût », et il ajoute : « C'est le propre du *vrai* de vivre surtout quand il est revêtu d'un cachet si net et si délicat. » En effet, ce qui frappe dans les *Mémoires*, c'est leur sincérité, et cependant, tout en disant : « Le vrai est comme il peut, et n'a de mérite que d'être ce qu'il est, » Mme de Staal y a ajouté un charme particulier, celui qui est en elle, ce mélange des grâces piquantes et du sérieux des sentiments, qui explique l'attrait qu'elle savait inspirer. Il ne semble pas d'ailleurs qu'elle fut jolie, malgré les expressions enthousiastes de quelques-uns de ses admirateurs; toutefois, il ne faut pas s'en rapporter davantage à ce portrait qu'elle fait d'elle-même, en réponse à celui de Mme du Deffand, qu'elle a trouvé trop flatté : « Launay est de moyenne taille, maigre, sèche et désagréable; son caractère et son esprit sont comme sa figure, etc. » Ce dernier trait dément tout le reste. M. Sainte-Beuve voit en elle une des premières élèves de La Bruyère, et dit qu'en cet art enjoué de raconter Mme de Staal est *classique*. Nous renvoyons aux *Mémoires*, qui confirment cette judicieuse appréciation, et à quelques-unes de ses lettres, notamment à celle à Mme du Deffand où elle raconte si plaisamment l'arrivée de Voltaire et de Mme du Châtelet à Anet. Tout cela est peint avec une verve fine et railleuse et un naturel parfait.

Les *Mémoires de Mme de Staal*, impr. d'abord à Londres (Paris), 1755, 4 vol. in-12, puis à Amsterdam, 1756-1765, 4 vol. in-12, contiennent vingt-trois lettres à M. de Mesnil et deux comédies, *l'Engouement* et *la Mode* (1), l'une et l'autre en trois actes. Ils ont été réimpr. seuls; Paris, 1783, 2 vol. in-12; dans les *Mémoires des dames françaises* (1822), dans la collection Petitot et Monmerqué (1829), et dans les *Mémoires du dix-huitième siècle* de M. Barrière. En 1801 on publia le *Recueil des Lettres de Mlle de Launay à MM. de Mesnil, de Silly et d'Héricourt*; Paris, 2 vol. in-12. L'éditeur Bernard y joignit celles de l'abbé de Chaulieu et de Rémond, avec une notice. C'est au duc de Choiseul qu'on doit la conservation de

(1) Elle fut jouée au Théâtre-Italien sous le titre *les Ridicules du jour*; mais elle ne réussit pas.

cette correspondance, qu'il fit transcrire et qu'il donna à l'abbé Barthélemy. On a encore de Mme de Staal 22 lettres, dans la *Corresp. de Mme du Deffand* (1809, 2 vol.). Toutes ses *Œuvres* ont été reproduites dans l'édition de Paris, 1821, 2 vol. in-8°. C. DU PARQUET.

Duclos, *Mémoires*, p. 342. — Grimm, *Corresp.*, 15 août 1755. — Sainte-Beuve, *Derniers portraits littéraires*, 1852. — Ravenel, dans le *Journal de la librairie*, 1836, n° 835.

STABILI. *Voy.* CECCO D'ASCOLI.

STACE (*Publius Papinius* STATIUS), poëte latin, né vers 61, à Naples, où il est mort, en 96. Son père, qui portait les mêmes noms, d'une famille noble, mais pauvre, établie chez les Lucaniens, annonça du talent pour la poésie. Successivement couronné dans les jeux Actiaques, Néméens, Isthmiques, après l'avoir été fort jeune dans les jeux quinquennaux de Naples, il vint ouvrir une école dans cette dernière ville. Les prix qu'il remportait à chaque célébration des jeux, et le succès de ses leçons, lui attirèrent de nombreux élèves. Vers l'an 69, il s'établit à Rome, où il joignit à l'enseignement des lettres celui des rits religieux. Domitien paraît avoir été un de ses élèves. A l'époque de la guerre civile où périt Vitellius, il avait fait un poëme sur l'incendie du Capitole, avec cette rapidité de travail qu'il transmit depuis à son fils. Il se préparait à chanter la fameuse éruption du Vésuve qui ensevelit Herculanum et Pompéi, lorsqu'il fut pris d'un sommeil léthargique et mourut, en 85. Stace, élevé par les soins de son père, acquit une grande érudition poétique et une facilité remarquable pour la versification. Malheureusement son caractère, plié dès l'enfance à l'humble rôle de protégé, perdit cette assurance qui est nécessaire à la dignité du talent, et il se trouva mal placé dans le monde pour apercevoir à leur véritable point de vue les hommes et les choses. Vers l'an 80, il épousa la veuve d'un musicien, qui ne lui donna pas d'enfants, mais fit entrer dans sa maison une fille née de son premier mariage. Ce fut au milieu de cette vie de famille, entre son père et sa chère Claudia, que Stace, à l'âge de vingt ans, dit-on, commença *la Thébaïde* (Thebais), poëme épique en douze chants. Il en faisait de nombreuses lectures, où la beauté de sa voix et l'éclat de sa poésie attiraient et charmaient jusqu'à l'enthousiasme l'élite de la société romaine. Il ne put cependant obtenir le prix de poésie aux jeux Capitolins, après avoir réussi plus jeune aux jeux quinquennaux de Naples. *La Thébaïde* achevée après dix années de travail, il publia successivement les quatre premiers livres des *Sylvæ*, ou poésies diverses (le Ve paraît n'avoir été publié qu'après sa mort). En même temps il commença *l'Achilléide* (Achilleis), dont il ne put achever que les deux premiers chants. Sa réputation et ses succès dans les jeux Albains, où il fut couronné par Domitien, il faut ajouter aussi ses flatteries, lui valurent quelques faveurs insignifiantes; il fut admis un jour à la table impériale, honneur qu'il célèbre avec emphase dans le IIIe livre des *Silves*. On a dit, peut-être à tort, qu'il reçut de Domitien une petite villa dans les environs d'Albe. Stace n'était pas riche, mais il ne faut pas prendre à la lettre les vers de Juvénal et le regarder comme un poëte affamé. Nulle part, du moins, il ne se présente, comme Martial, en poëte mendiant. Vers la fin de sa vie, il voulut se retirer à Naples, où l'appelait l'amitié de Pollius Felix, et la 5e pièce du IIIe livre des *Silves* a pour but de décider sa femme à le suivre. Une tradition rejetée par Lilio Giraldi, mais qui ne paraît pas invraisemblable à Fabricius, prétend qu'il mourut de la main de Domitien, frappé d'un coup de poinçon. Dante, contre toute vraisemblance, en fait un chrétien.

Il nous reste de ce poëte ses trois principaux ouvrages. Nous n'avons pas sa tragédie d'*Agavé*, citée par Juvénal. Jugé avec une excessive sévérité par La Harpe, qui n'a vu que ses défauts, il est peut-être placé trop haut non-seulement par les savants du seizième siècle, mais encore par quelques critiques modernes. Stace a l'imagination brillante et vive, l'âme douce et affectueuse, beaucoup d'instruction littéraire, un véritable talent de versification et de style, un peu gâté par le besoin d'arriver à l'effet. Ses descriptions sont richement colorées; ses comparaisons, trop prodiguées, mais précises et pittoresques, sont souvent admirables, mais il n'a pas le sentiment de la véritable grandeur. Ses caractères les mieux tracés sont des caractères de femmes, et les scènes douces lui réussissent mieux que les scènes terribles. C'est ce qui explique peut-être autant que la maturité de son talent la supériorité généralement admise de *l'Achilléide*, qui ne va que jusqu'au départ de Scyros. Le Tasse, qui l'a souvent imité, doit à *l'Achilléide* une de ses plus belles scènes, celle où Ubalde et le Danois viennent arracher Renaud à l'oisiveté. Dante a pris dans *la Thébaïde* l'idée de la vengeance atroce d'Ugolin, qui n'était là, il est vrai, qu'une abominable frénésie de cannibale. Les *Silves*; qu'on a quelquefois regardées comme le meilleur ouvrage de Stace, offrent, comme ses poëmes épiques, une poésie riche et brillante, mais creuse, où la douleur et la joie s'exhalent toujours en souvenirs mythologiques, et où l'auteur pleure son père ou son fils adoptif sur le même ton qu'un lion apprivoisé ou un perroquet. Ausone les a souvent imitées. Elles se recommandent toutefois par un certain talent de description; et la rapidité avec laquelle elles ont été écrites peut les faire juger avec indulgence.

Les éditions de Stace ne sont pas très-nombreuses. On ne connaît pas la date exacte de l'édition *princeps;* mais elle ne serait pas antérieure à 1480 selon la remarque de M. J.-Ch. Brunet, qui contredit en ceci l'opinion d'Orlandi, de Maittaire et d'autres bibliographes; d'après ces derniers on avait réuni pour la première fois les œuvres du poëte en

1475 à Rome. La première édition avec date est celle de Venise, 1483, in-fol., avec un commentaire d'un scholiaste, Placidius Lactantius ou Luctatius, sur l'existence duquel on a élevé des doutes. Cette édition a été reproduite à Venise, en 1490 et en 1494, in-fol. Citons ensuite les réimpressions de Venise, 1502, 1519, in-8° (chez Alde); Paris, 1530, in-8°; Amsterdam, 1653, in-24, de Gronovius; Zeitz, 1664, 4 vol. in-4°, avec un excellent commentaire de Gaspard de Barth; Leyde, 1671, in-8°; Paris, 1685, 2 vol. in-8°, le plus rare des livres de la collion *ad usum Delphini*, bien qu'il ait peu de mérite; Londres, 1822, gr. in-18; ibid., 1824, 4 vol. in-8° (coll. Valpy); Paris, 1825-30, 4 vol. in-8° (coll. Lemaire); ibid., 1827, 2 vol. in-8°. Stace a été entièrement trad. en français (1) par l'abbé Cormilliole (Paris, 2e édit., 1820, 3 vol. in-12), dans la *Bibliothèque* de Panckoucke (1829-32, 4 vol. in-8°), par Rinn, Achaintre et Boutteville, et dans celle de Nisard (1842, gr. in-8°), par MM. Guiard, Arnould et Wartel. Les deux premières versions sont défectueuses. — Les poésies de Stace ont été l'objet de publications séparées, qui ont même devancé l'impression des œuvres complètes; ainsi les *Silves* ont paru en 1472 avec Catulle; *la Thébaïde* doit être de la même époque (deux édit. s. d., in-fol.) Quant à *l'Achilléide*, publiée deux fois en 1472, à Ferrare et à Venise, in-4o, elle a été reproduite à Parme, 1473, in-4°, à Brescia, 1485, in-fol., et à Paris, 1497, in-fol. Cournand et Luce de Lancival en ont chacun donné une imitation en vers. — *La Thébaïde*, réimpr. à Milan, s. d. (vers 1478), gr. in-4o, ne l'a plus été depuis isolément; elle a été mise en vers français (les deux premiers livres) par P. Corneille en 1671 (2), en vers italiens par le cardinal C. Bentivoglio (Rome, 1729, petit in-fol.; Milan, 1821, in-8°), et en vers anglais par Lewis (Oxford, 1767, 2 vol. in-8°). On cite des *Silves* les édit. suivantes : Rome, 1475, in-4o, avec le commentaire de Calderini; Florence, 1480, pet. in-fol.; Londres, 1728, gr. in-4°, avec un commentaire, très-estimé, de Markland; Leipzig, 1817, in-8o, et Dresde, 1827, in-4°. Ces poésies ont été trad. en français par Delatour (Paris, 1803, in-8o). [RINN, dans l'*Enc. des G. d. M.*, avec addit.]

Suétone, *Dom.*, 4. — Juvénal, *Sat. VII.* — *Notices* des éditions citées. — Smith, *Dict. of roman biography.*

STACKHOUSE (*Thomas*), savant ecclésiastique anglais, né en 1681, mort le 11 octobre 1752, à Benham (Berkshire). Le lieu de sa naissance n'est pas connu; on ne sait pas davantage où il fit ses études, ni quelle était sa famille. Il paraît avoir passé sa jeunesse à Amsterdam, où il exerça le ministère évangélique; on le retrouve ensuite comme vicaire à Richmond, à Ealing et à Finchley, et depuis 1733 comme pasteur à Benham. Il avait des connaissances variées, et consacra sa plume à l'instruction religieuse des classes inférieures de la société. Malgré son zèle et la pureté de ses mœurs, il mena une vie nécessiteuse, et ce fut dans les termes du plus violent désespoir qu'il déplora sa misérable condition dans le poëme intitulé : *Vana doctrinæ emolumenta*, et qu'il publia un peu avant de mourir. Nous citerons de lui : *Memoirs of bishop Atterbury;* Londres, 1723, in-8°; — *Complete body of divinity*; ibid., 1729, in-fol.; — *Reflections on the nature and property of language;* ibid., 1731, in-8°; — *Defence of the christian religion;* ibid., 1731, 1733, in-8°; trad. en français sous ce titre : *Le Sens littéral de l'Écriture défendu*, etc.; La Haye, 1738, 3 vol. in-8°; trad. aussi en allemand; — *New History of the Bible;* ibid., 1732, 2 vol. in-fol. : cet ouvrage a eu du succès; la meilleure édit. est celle de 1752; — *New and practical exposition of the Creed;* ibid., 1747, in-fol. Il a mis aussi la main à des compilations, telles qu'un abrégé des *Own times* de Burnet, *Greek grammar*, *General view of ancient history*, *chronology and geography*, etc.

STACKHOUSE (*John*), botaniste, neveu du précédent, né en 1740, mort le 22 novembre 1819, à Bath, quitta Oxford (1763), où il était agrégé, pour s'adonner à l'étude de la botanique. Il fut un des premiers membres de la Société linnéenne. On a de lui : *Nereis britannica;* Londres, 1801, in-fol., fig. col., et 1816, in-4°, fig. noires : c'est une description minutieuse des *fuci*, des *algæ* et des *confervæ*, en latin et en anglais; — *Illustrationes Theophrasti;* Oxford, 1811 : les plantes y sont classées d'après le système de Linné; — *Theophrastus on plants;* Oxford, 1814, 2 vol. in-18, fig.

Nichols, *Literary anecdotes*, t. II. — *Gentleman's Magazine*, 1819.

STADION (*Jean-Philippe-Charles-Joseph*, comte DE), homme d'État autrichien, né le 18 juin 1763, à Mayence, mort le 15 mai 1824, à Bade, près de Vienne. Il était d'une ancienne famille originaire du pays des Grisons, qui alla s'établir en Souabe et se montra toujours très-attachée aux Hohenstaufen et plus tard aux Habsbourg. Après avoir étudié à Gœttingue la jurisprudence et le droit public, il fut à vingt-quatre ans envoyé comme ambassadeur à Stockholm par le prince de Kaunitz, qui avait reconnu ses talents précoces; en 1790 il remplit le même emploi auprès de la cour d'Angleterre. Froissé par le ministre Thugut, il donna sa démission en 1792, et passa plusieurs années dans ses domaines et à Vienne. Après avoir, en 1797, rempli avec succès la mission de réconcilier le cabinet de Berlin avec son gouvernement, il devint, en 1804, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, et contribua beaucoup à la formation de la troisième coalition contre la France. Appelé après la paix de Presbourg au ministère des affaires étrangères, il fit prendre une foule de mesures excellentes pour réor-

(1) Par l'abbé de Marolles (Paris, 1658, 3 vol. in-8°).

(2) Il serait intéressant de pouvoir indiquer le grand nombre d'ouvrages qui ont été publiés et qui ont complétement disparu depuis l'origine de l'imprimerie. La traduction de Stace par Corneille est de ce nombre; malgré toutes les recherches de Fontenelle et des éditeurs qui lui ont succédé, pas un seul exemplaire n'a pu être découvert. Cependant elle fut publiée du vivant de Corneille; car la permission de l'imprimer fut accordée en 1671 (*voy.* le Privilége pour *Tite et Bérénice*, et Ménage dans ses *Observations sur la langue françoise* (tome I, p. 138 et 163; Paris, 1675), en cite trois vers, en indiquant les pages où ils se trouvent. A.-F. D.

ganiser et animer d'un nouvel esprit les forces militaires de l'Autriche. Ce fut lui qui en 1809 poussa le plus à la rupture avec Napoléon. La malheureuse issue de la guerre l'obligea à résigner ses fonctions; et il alla passer trois ans dans la retraite. Rappelé à Vienne en 1812, il reprit une part active aux affaires les plus importantes; il négocia le traité de Tœplitz entre les trois cours du Nord, assista aux conférences de Francfort et de Châtillon, et signa en 1814 la paix de Paris. Il fut ensuite placé à la tête de l'administration des finances; il y introduisit de sages réformes, qui relevèrent en peu d'années le crédit si ébranlé de l'Autriche; ainsi, il retira peu à peu le papier-monnaie, fonda la banque nationale et la caisse d'amortissement, et fit donner une meilleure base au système des impôts.

OEstreichische National-Encyclopædie. — Zeitgenossen, n° 8. — Conversations-Lexikon.

STÆHELIN ou **STAHELIN** (*Jean-Henri*), médecin suisse, né en 1668, à Bâle, où il est mort, le 19 juillet 1721. Il fut reçu docteur à Leipzig, et pratiqua dans sa ville natale. Il communiqua à Jean Scheuchzer diverses plantes, décrites par ce dernier dans son *Agrostographia*. On a de lui : *Theses anatomico botanicæ*; Bâle, 1711, in-4°.

Stæhelin (*Jean*), frère du précédent, né en 1680, à Bâle, où il est mort, vers 1755, exerça la médecine à Bâle, et a publié, outre des dissertations : *Theses medicæ, anatomicæ et botanicæ* (Bâle, 1751, in-4°), et *Specimen observationum medicarum* Bâle (ibid., 1753, in-4°).

Stæhelin (*Benoît*), médecin et botaniste, fils de Jean-Henri, né en 1695, à Bâle, où il est mort, le 2 août 1750. Il étudia la médecine sous les yeux de son père, qui lui fit entreprendre des voyages dans diverses contrées de l'Europe, afin de perfectionner les connaissances qu'il avait acquises, surtout en botanique. Il suivit à Paris les leçons de Vaillant, dont il devint le disciple et l'ami. Haller, qui apprécia également son mérite, se fit souvent accompagner par lui dans ses excursions sur les Alpes, et mit à profit ses recherches et ses matériaux dans sa *Flore* de la Suisse. Stæhelin se livra plus spécialement à l'étude des plantes cryptogames et agames; il en décrivit et en fit dessiner un grand nombre d'espèces nouvelles. En 1727, il obtint à Bâle la chaire de physique, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Il fut correspondant de l'Académie des sciences de Paris. Ses ouvrages sont : *De solidorum corporis humani adtritione et dissipatione*; Bâle, 1710, in-4°; — *Theses physico-anatomico-botanicæ*; ibid., 1715, in-4°; — *De propagatione luminis*; ibid., 1727, in-4°; — *Observationes anatomico-botanicæ*; ibid., 1728, in-4°; — *De clostris et partibus floris a staminibus diversis, de subsaltu particularum equiseti*; ibid., 1731, in-4° : cette élasticité hygrométrique des particules de la prêle (*equisetum*) fut signalée dans les *Mémoires de l'Académie des sciences* comme une découverte importante; — *Epistola eucharistica*; ibid., 1742, in-4°, relative au fameux remède de Mlle Stephens sur la dissolution des calculs biliaires et urinaires; etc.

Stæhelin (*Jean-Rodolphe*), fils du précédent, né en 1724, à Bâle, où il est mort, en 1796, devint en 1753 professeur d'anatomie et de botanique à Bâle, et y enseigna depuis 1776 la médecine. On a de lui : *Specimen observationum anatomicarum et botanicarum*; Bâle, 1751, in-4°; — *Specimen observationum medicarum*; ibid., 1753, in-4° : Linné, pour récompenser le zèle que la famille Stæhelin avait pendant plus d'un siècle montré pour la botanique, a donné le nom de *stæhelina* à un genre de composées.

Biogr. médic. — Haller, Biblioth. botan. — Meyer, Gesch. der Botanik.

STAËL-HOLSTEIN (*Éric-Magnus*, baron de), diplomate suédois (1), mort à Poligny, près Lons-le-Saulnier, le 9 mai 1802. D'une naissance distinguée, mais d'une fortune médiocre, il était depuis quelques années conseiller d'ambassade à Paris, lorsqu'il y fut nommé ambassadeur (1783). A une grande bonté, à une grande loyauté de caractère il unissait une instruction solide, le goût de la philosophie et le désir des réformes dont s'occupaient les classes éclairées de la société française. Des relations s'établirent entre lui et Necker; elles devinrent bientôt intimes. Mme Necker, protestante zélée, exigeait que sa fille épousât un homme de sa religion, et celle-ci ne voulait pas quitter la France. Le baron de Staël, qui espérait conserver longtemps son poste à Paris, et qui du reste s'engageait à ne jamais emmener malgré elle sa femme en Suède, fut agréé pour l'époux de Mlle Necker (1786). Cette union d'une personne de vingt ans avec un étranger beaucoup plus âgé ne fut pas heureuse. Les différences d'âge et d'idées y jetèrent du froid dès le commencement; l'esprit dominateur de la femme, les prodigalités du mari amenèrent dans la suite une séparation, qui fut consentie des deux parts. Le baron de Staël vit avec enthousiasme les débuts de la révolution, et se lia avec plusieurs membres de l'Assemblée constituante. Le roi de Suède, Gustave III, qui était très-opposé aux principes nouveaux, rappela son ambassadeur en 1792; mais le duc de Sudermanie, ayant pris la régence à la mort de Gustave III, renvoya M. de Staël à Paris (mars 1793). Il y resta peu de temps, et, après avoir négocié un traité d'alliance qui ne fut pas ratifié par son gouvernement il partit pour la Suède, d'où il ne revint qu'après le 9 thermidor. La réception que lui fit l'Assemblée à son retour eut beaucoup d'éclat et de retentissement : il était en effet alors, comme il l'avait déjà

(1) Un fils de son frère est mort dans l'hôpital de la Charité de Paris, en août 1837, âgé de cinquante ans, après avoir été pendant longtemps commis libraire.

été en 1793, le seul ambassadeur d'une monarchie accrédité auprès de la république. Il entra dans la Convention le 22 avril 1795, au milieu des applaudissements, reçut du président l'accolade fraternelle, et fut conduit à un fauteuil d'où il prononça, assis, les paroles suivantes : « Je viens de la part du roi de Suède, au sein de la représentation nationale de France, rendre un hommage éclatant aux droits naturels et imprescriptibles des nations. » Il eut ensuite sa loge dans l'Assemblée, et assista très-assiduement aux séances, même dans les jours les plus orageux, comme le 3 prairial et le 13 vendémiaire. Il resta ambassadeur auprès du Directoire, et ne fut rappelé en Suède qu'en 1799, par le roi Gustave-Adolphe devenu majeur. L'âge et les maladies ayant altéré sa santé, Mme de Staël se rapprocha de lui, et il se décida à aller s'établir en Suisse avec elle auprès de M. Necker; mais la mort l'enleva dans le voyage.

Mme Necker de Saussure, *Notice sur Mme de Staël*, en tête de ses *Œuvres* (édit. de 1820).

STAËL HOLSTEIN (*Anne-Louise-Germaine* NECKER, baronne DE), célèbre écrivain, femme du précédent, née le 22 avril 1766, à Paris, où elle est morte, le 14 juillet 1817. D'origine genevoise, son père, qui venait de s'associer avec les frères Thelusson, banquiers (*voy.* NECKER), était bien loin sans doute alors de prévoir la haute fortune politique qui lui était réservée en France. Sa mère se chargea de son éducation. C'était une femme de vertu et de savoir; mais la roideur pédantesque de ses principes, le puritanisme sévère et glaçant de ses mœurs la rendaient tout à fait impropre à la tâche délicate et difficile qu'elle s'était proposée. Aussi, il ne tint pas à elle que le brillant génie de sa fille n'avortât, desséché dans son germe. Au lieu d'aider en effet, par ses leçons et ses encouragements, au développement normal de cette nature que Dieu avait créée si expansive et si opulente, elle s'appliqua de tous ses soins, de tous ses efforts, à la comprimer, à la fausser, à la pétrir selon un idéal étroit et mesquin fait à son image. Et peut-être serait-elle arrivée au but poursuivi par son aveugle sollicitude, si le correctif de cette inflexible discipline ne se fût rencontré pour l'enfant dans les douces paroles, dans les affectueuses caresses que lui prodiguait son père. Ceci explique le véritable culte que, dans sa pieuse reconnaissance, elle professa toujours pour lui. N'avait-il pas été la rosée vivifiante, le soleil fécondant de ses jeunes années? La tendresse et l'admiration qu'elle lui avait vouées acquirent même dans la suite, sous la religieuse inspiration des souvenirs de son enfance, des proportions tellement exagérées, que, si l'on en doit croire un de ses biographes, Mme Necker de Saussure, elle conçut pour sa mère une jalousie dont celle-ci se sentit bientôt atteinte elle-même. S'étonnera-t-on après cela de l'étrange proposition qu'elle avait, à l'âge de dix ans, faite à son père, d'épouser, afin de le fixer près de lui, le célèbre historien anglais Gibbon, qui était bien l'homme le plus laid des *trois Royaumes Unis*. Dans l'enfance si occupée de Mlle Necker, tout fut sérieux, jusqu'à ses récréations même. Son plus grand bonheur, dans les courts loisirs que lui laissaient ses études, était de faire mouvoir, dans une action tragique de son invention, des personnages découpés par elle dans du papier de couleur et dont elle improvisait et déclamait les rôles. Certes, rien de plus innocent que cette distraction, qui était presque encore un travail; il fallut cependant qu'elle y renonçât, car, calviniste rigoureuse, Mme Necker n'était pas femme à entendre raillerie à l'endroit du théâtre. Un autre de ses bonheurs, très-singulier pour un enfant, et dont toutefois on ne songea jamais à la priver, était d'écouter discourir sur les sujets les plus variés, sur les plus hautes questions de littérature, d'histoire, de philosophie et de politique les quelques écrivains distingués qui fréquentaient le salon de sa mère. Chaque semaine ramenait à jour fixe, chez Mme Necker, Thomas, Marmontel, Grimm, l'abbé Raynal, etc. Le charme que pouvaient avoir pour la précoce et pénétrante intelligence de Mlle Necker les graves matières traitées dans ces réunions ne saurait se comprendre, si la sévère direction imprimée par sa mère à ses études ne l'avait dès l'enfance familiarisée avec les plus sérieuses questions dont se soit jamais préoccupé l'esprit humain. Montesquieu ne quittait pas sa table de travail; *l'Esprit des lois* était le texte le plus habituel de ses méditations. A quinze ans elle présenta à son père de nombreux extraits qu'elle avait faits de ce hardi et profond ouvrage, accompagnés de réflexions que lui avaient inspirées les passages transcrits par elle. Quelques pages qu'elle écrivit vers le même temps sur la révocation de l'édit de Nantes parurent à Raynal si fermes de style et de pensée, que l'abbé philosophe, dont l'indigence s'était déjà enrichie des aumônes de Pechméja et de Diderot, parla très-fort de se les approprier, en leur donnant place dans une nouvelle édition de son *Histoire des deux Indes*.

Cette fièvre de travail avait occasionné de cruels désordres dans sa santé. En tendant, jusqu'à les rompre, les ressorts encore délicats de l'intelligence de sa fille, Mme Necker avait brisé son corps, arrêté dans son développement physique. Toutes les forces vitales s'étaient, chez son enfant, concentrées au cerveau. Le célèbre Tronchin fut appelé. Il prescrivit la campagne et la cessation de tout travail. Soustraite à la rude discipline de sa mère, Mlle Necker alla habiter Saint-Ouen. Elle respirait enfin; avec quelle ivresse! Comme elle se sentit heureuse de cette vie libre sous le ciel. Retrempé à cette source vive, son corps se redressa, son caractère fit peau neuve. De soucieuse, vaine et un

peu pédante que l'avaient rendue sa mère et les livres, elle devint, par une transformation aussi rapide qu'inattendue, rieuse, aimable, pleine d'abandon et d'un naturel charmant. De tous les auteurs de sa bibliothèque, deux seulement l'avaient suivie dans sa solitude, les plus aimés : Richardson et Jean-Jacques. Il faut l'entendre raconter, à quinze ans de distance, ce qu'elle éprouva d'enivrement à la lecture de *Clarisse Harlowe*, faite au pied d'un arbre. Ressuscités par sa puissante imagination, par son émotion plus puissante encore, les héros de cette vivante peinture du cœur humain étaient passés pour elle du domaine de la fiction dans celui de la réalité. Elle les voyait, elle les entendait, elle tremblait, rougissait, pleurait, se eentait mourir avec Clarisse; elle s'indignait de toute son âme contre Lovelace. L'enlèvement de Clarisse par son séducteur, c'est elle qui nous l'apprend, fut l'un des plus grands événements de sa jeunesse.

Lorsqu'après cinq ans d'une administration marquée par d'importantes réformes, Necker se retira, en 1781, devant les haines de la cour, et publia, en réponse aux attaques de ses ennemis, son fameux *Compte-rendu*, sa fille, se faisant l'organe des sentiments de la nation, lui adressa une longue lettre pour le féliciter. En vain s'était-elle cachée sous le voile de l'anonyme; son style et ses pensées la trahirent. Son génie avait déjà son cachet.

En 1786, Mlle Necker épousa le baron de Staël-Holstein, ambassadeur de Suède en France (1). En 1788, elle débuta dans le monde littéraire par les *Lettres sur les écrits et le caractère de J.-J. Rousseau* (2), hommage de reconnaissance filiale au génie qui l'avait formée, où la passion de l'éloge domine l'esprit critique. Présentée à la cour peu après son mariage, elle y reçut un accueil très-froid. Les courtisans s'amusèrent beaucoup « de ce qu'elle avait manqué une révérence et de ce que la garniture de sa robe était un peu détachée ». Dans une visite qu'elle fit quelques jours après à la duchesse de Polignac, amie et confidente de la reine, « elle oublia son bonnet dans sa voiture, » et les courtisans, qui se le dirent, de rire davantage encore.

La révolution allait faire explosion. A bout d'expédients, la cour elle-même ne voyait plus au désordre des finances, à l'anarchie et à la banqueroute dont le royaume était menacé, qu'un seul remède, la convocation des états généraux : remède décisif, qui, pour avoir été appliqué trop tard, la perdit. Enthousiaste de la constitution anglaise, passionnée pour toutes les nobles idées de liberté, de réparation, de justice, Mme de Staël s'associa de tout son cœur et de toute son âme au grand mouvement national, tant qu'il se maintint dans les limites que lui avait tracées l'Assemblée constituante; mais quand, rompant ses digues, il déborda, torrent fougueux, semant partout sur son passage la ruine et la mort, sans que sa pensée rétrogradât un seul instant par le regret vers un passé coupable devant sa raison, elle se sentit prise d'un dégoût mêlé de pitié pour ce peuple, victime hier, bourreau aujourd'hui, et d'une profonde horreur pour les nouveaux tyrans dont il s'était fait l'instrument aveugle et sans merci. L'arrestation de Varennes lui causa un sentiment de douloureux effroi, dont l'éloquente expression revit dans ses *Considérations sur la révolution française*. Pressentant le 10 août, et pleine d'épouvante pour la famille royale, elle rédigea vers le milieu de 1792 un nouveau plan d'évasion des Tuileries, qu'elle envoya au comte de Montmorin. D'après ce plan, le roi, la reine et le dauphin, menés sur les côtes de Normandie, devaient être embarqués ensuite pour l'Angleterre. L'insistance qu'elle mit pour que le comte de Narbonne, dont le caractère léger inspirait peu de confiance à l'infortuné monarque, fût chargé de la conduite de cette difficile entreprise, empêcha qu'il ne fût donné suite à son projet. Elle sortit de France après le 2 septembre, se retira en Suisse, près de son père, et ne revint à Paris que trois ans après. Le coup de hache qui trancha, sur la place de la révolution, la tête de Louis XVI eut dans son cœur un si affreux retentissement, qu'une partie de ses facultés en sembla un moment paralysée. Elle n'eut bientôt plus qu'une pensée, arracher le plus de victimes qu'elle pourrait au bourreau; et dans l'accomplissement de cette noble tâche, elle apporta, préparée qu'elle était au sacrifice de sa vie, toute l'exaltation de son âme généreuse. Malheureuse de l'exécution du roi, elle entreprit de sauver la reine. Et certes les *Réflexions sur le procès de la reine, par une femme* (s. l., août 1793, in-8°), plaidoyer à la fois ingénieux et énergique, auraient eu les honneurs du triomphe, si la reine n'avait été fatalement condamnée par avance. Plus d'un an après le coup d'État de thermidor, elle publia une brochure dictée par un ardent amour de l'humanité : *Réflexions sur la paix, adressées à M. Pitt et aux Français* (Genève, 1795, in-8°), brochure qui fut citée avec éloge par Fox dans le parlement d'Angleterre. Vers la même époque, elle fit paraître un volume contenant ses œuvres de jeunesse, intitulé : *Recueil de morceaux détachés* (Lausanne, 1795, in-8°; Leipzig, 1796, in-8°), et

(1) Elle fit paraître un peu avant une pièce en trois actes et en vers, intitulée *Sophie, ou les Sentiments secrets* (Paris, 1786, in-8°), sans nom d'auteur, et tirée à petit nombre. — Une autre pièce, en cinq actes et en vers, *Jane Gray*, composée vers la même époque, ne vit le jour qu'en 1790, Paris, in-8°. Ces deux ouvrages ont été jugés trop faibles pour être admis dans le recueil posthume des *Essais dramatiques* de Mme de Staël.

(2) Ces *Lettres* (1788, in-12), tirées d'abord à 20 exemplaires, furent réimpr. à Paris, 1789, 1798, in-8°, et 1820, pet. in-12; elles donnèrent lieu à diverses critiques de la comtesse Alexandre de Vassy (née de Girardin) et de Champcenets, publiées l'une et l'autre en 1789.

parmi lesquels on remarque l'*Essai sur les fictions* et l'*Épître au malheur*. Puis elle donna le livre *De l'Influence des passions sur le bonheur des individus et des nations* (Lausanne, 1796, in-8° ou 2 vol. in-12; ibid., 1797, 2 vol. in-8°; Paris, 1818, in-8°, et 1820, 1832, petit in-12), livre qui « présente, suivant Chénier, des tableaux riches et variés, le besoin et le talent d'émouvoir, des traits ingénieux, de la nouveauté dans les expressions, et surtout une extrême indépendance (1). »

Sous le Directoire, Mme de Staël se fit l'âme du *Cercle constitutionnel*, dont Benjamin Constant, inconnu encore, se constitua l'orateur, pour défendre contre le club de Clichy cette administration qu'elle méprisait, mais dont le maintien lui semblait importer à la cause de la liberté. Ce fut à ses sollicitations près de Barras et sous ses auspices que l'ex-évêque d'Autun Talleyrand-Périgord fut introduit aux affaires étrangères (juillet 1797). Déjà, en septembre 1793, elle avait contribué, par ses actives démarches à le faire rayer de la liste des émigrés. Les protestations du jeune conquérant de l'Italie la trouvèrent incrédule. Déjà, pour nous servir de l'expression d'un poëte, Napoléon perçait pour elle sous Bonaparte. Arriva le 18 brumaire; son salon devint le quartier général des opposants. Moins généreux que Louis XII, qui à son avénement au trône ne voulut point se souvenir des injures faites au duc d'Orléans, Napoléon consul, puis empereur, ne se rappela que trop qu'elle l'avait deviné et avait voulu barrer son ambition. Ce fut en vain que l'un des frères du futur César, Joseph Bonaparte, lui offrit, pour la gagner à la cause alors triomphante, la restitution des deux millions versés par son père au trésor royal en 1788, pour assurer le service courant. « Il ne s'agit pas de ce que je veux, mais de ce que je pense, » lui avait-elle répondu; et cette fière réponse avait coupé court à toutes les négociations (2). Un discours prononcé sous son influence par Benjamin Constant au Tribunat, et dans lequel il n'avait pas craint de signaler l'aurore de la tyrannie, irrita si fort contre elle le premier consul, qu'il enjoignit à Fouché, ministre de la police, de lui recommander, dans l'intérêt de sa tranquillité, de se montrer plus circonspecte à l'avenir. Ses fréquents voyages à Coppet, et la publication des *Dernières vues de finances et de politique* de son père, que Bonaparte qualifia tout haut de « régent de collége, bien lourd et bien boursouflé, » achevèrent de la perdre dans son esprit. La vie de Mme de Staël à partir de ce jour ne fut qu'une incessante persécution. Fouché reçut l'ordre de s'emparer de sa personne. Sur l'avis que lui en donna secrètement Regnaud de Saint-Jean d'Angely, elle se cacha à la campagne. Bientôt elle quitta sa solitude pour aller habiter à Saint-Brice (près d'Écouen), chez une de ses amies, Mme Récamier, « cette femme si célèbre par sa beauté, et dont le caractère est exprimé sur sa figure même ». Elle acheta ensuite, à dix lieues de Paris, une petite maison, où elle se retira; mais elle y était à peine installée, que, malgré les pressantes sollicitations du général Junot et de Joseph Bonaparte, le commandant de la gendarmerie de Versailles fut chargé de lui signifier qu'elle eût à s'éloigner dans les vingt-quatre heures, d'au moins quarante lieues de la capitale (1802). Indignée, elle se réfugia alors en Allemagne, voulant, dit-elle, opposer l'accueil bienveillant des anciennes dynasties à l'impertinence de celle qui se préparait à envahir la France. Elle venait d'accroître encore sa réputation par son ouvrage *sur la Littérature considérée dans ses rapports avec l'état moral et politique des nations* (1), et par le roman de *Delphine* (2). A Weimar, l'Athènes germanique, où elle chercha un abri, elle vit Gœthe, Wieland et Schiller, et les relations qu'elle noua avec ces génies illustres la mirent à même d'approfondir la langue et la littérature allemandes. Puis elle fit un voyage à Berlin, où elle fut accueillie avec une rare distinction par le roi et la reine. La mort de son père (9 avril 1804) la rappela bientôt en Suisse; et ses affaires réglées, elle partit pour l'Italie. A son retour, elle séjourna une année à Coppet et à Genève, et elle commença à écrire *Corinne, ou l'Italie*, qu'elle alla achever dans une terre de M. de Castellane, à douze lieues de Paris, et qui parut en 1807 (3). L'immense succès qu'obtint en Europe ce roman, en rappelant son souvenir à l'empereur, lui suscita de nouvelles rigueurs de la part de la police (4). Fouché lui intima l'ordre de sortir de France. Elle retourna alors à Coppet, où le prince Auguste de Prusse la visita. Elle alla ensuite passer à Vienne l'hiver de 1807 à 1808, et s'y lia avec le prince de Ligne et la princesse Lubomirska. C'est pendant ce séjour en Autriche que son fils aîné, le baron Auguste de Staël, âgé alors de dix-sept ans, eut à Chambéry, le 29 décembre 1807, une longue audience de l'empereur, qu'il

(1) La partie qui devait traiter de l'influence des passions sur le bonheur des nations n'a jamais vu le jour.

(2) On a prétendu sans fondement que Mme de Staël éprouva d'abord pour Bonaparte une passion qu'elle ne put lui faire partager, et que son opposition politique naquit d'un dépit d'amour.

(1) Paris, an VIII (1800), 1801, 1818, 2 vol. in-8°; ibid., 1820, in-12, et 1842, in-18. Mme de Staël a adopté dans cet ouvrage le système de la perfectibilité, et peut-être est-elle la première qui l'ait appliqué à la littérature. (*Voy.* à ce sujet une *Lettre à Fontanes*, par Chateaubriand, insérée dans *le Mercure*, t. III, 1801.)

(2) *Delphine* parut à Genève, 1802, 4 vol. in-12, et a été réimpr. depuis une quinzaine de fois, entre autres, Paris, 1820, 3 vol. in-8° avec un nouveau dénouement, et 1839, in-18.

(3) Paris, 1807, 3 vol. in-12 et 2 vol. in-8°. — C'est l'ouvrage le plus connu de Mme de Staël. Les principales éditions sont celles de Paris, 1819, 4 vol. in-18; 1820, 2 vol. in-8°; 1840-41, 2 vol. in-8°, avec 300 fig.; 1840, in-18; et 1844, in-12.

(4) On croit que la critique de *Corinne* publiée à cette époque au *Moniteur* est de l'empereur lui-même.

sollicita pour sa mère, l'assurant qu'elle ne ferait plus de politique. Napoléon fut inflexible : « De la politique, répondit-il, n'en fait-on pas en parlant de morale, de littérature, de tout au monde!... Que voulez-vous que j'y fasse? C'est sa faute. Elle a de l'esprit, trop d'esprit peut-être; voilà ce qui fait qu'elle est insubordonnée. Elle a été élevée dans le chaos d'une monarchie qui s'écroulait et d'une révolution qui surgissait; elle a fait de tout cela un amalgame dangereux. Avec l'exaltation de sa tête, la manie qu'elle a d'écrire sur tout et à propos de rien, elle pouvait se faire des prosélytes; j'ai dû y veiller. C'est dans l'intérêt de ceux qu'elle pouvait compromettre que j'ai dû l'éloigner de Paris... Elle servirait de drapeau au faubourg Saint-Germain. »

De retour à Coppet, Mme de Staël y composa et y joua, pour se délasser, quelques petites pièces recueillies dans ses œuvres, sous le titre d'*Essais dramatiques* (1), et y termina (1809) son ouvrage *De l'Allemagne* (2). Malgré la proscription dont elle était frappée, elle vint, quelques mois plus tard, afin de surveiller l'impression de ce livre, s'établir à Blois, dans le vieux château de Chaumont, successivement habité par le cardinal d'Amboise, Diane de Poitiers et Catherine de Médicis; puis au château de Fossé, dans le Blésois, chez le comte de Sallaberry, et enfin chez le vicomte (depuis duc) Matthieu de Montmorency. Là elle apprit que les 10,000 exemplaires qu'elle avait fait tirer de son ouvrage *De l'Allemagne* avaient été saisis chez l'imprimeur et mis au pilon, et il lui fut commandé, de par le duc de Rovigo, ministre de la police, de sortir de France dans trois jours. Sa demande d'un sursis ayant été accueillie de la manière la plus ironique et la plus dure, elle regagna Coppet (3).

(1) Les *Essais dramatiques* (Paris, 1821, in-8° et in-12), contiennent sept pièces en prose, *Agar dans le désert*, scène lyrique; *Geneviève de Brabant*, *la Sunamite*, *Sapho*, drames; *le Capitaine Kernadec*, comédie; la *Signora Fantastici* et *le Mannequin*, proverbes.

(2) La 1re édition est de Paris, 1818, 3 vol. in-8° et in-12. Cet ouvrage fameux a eu de nombreuses édit., soit à Paris (1814, 3 vol. in-8°; 1820, 2 vol. in-8°, 1839, in-18), soit à l'étranger (Londres, 1813, 1814, 3 vol. in-8°; Genève, 1814, 3 vol. in-12; Leipzig, 1814, 4 vol. in-12). Il a été traduit en plusieurs langues, et vivement critiqué en Allemagne.

(3) Voici la lettre par laquelle on répondit à sa demande d'un sursis :

POLICE GÉNÉRALE.

CABINET DU MINISTRE.

Paris, 3 octobre 1810.

« J'ai reçu, madame, la lettre que vous m'avez fait « l'honneur de m'écrire. Monsieur votre fils a dû vous ap« prendre que je ne voyais pas d'inconvénient à ce que « vous retardassiez votre départ de sept à huit jours; je « désire qu'ils suffisent aux arrangements qui vous « restent à prendre, parce que je ne puis vous en accor« der davantage.

« Il ne faut point rechercher la cause de l'ordre que je « vous ai signifié, dans le silence que vous avez gardé à « l'égard de l'empereur dans votre dernier ouvrage : ce « serait une erreur; il ne pouvait pas y trouver de place « qui fût digne de lui; mais votre exil est une consé« quence naturelle de la marche que vous suivez cons« tamment depuis plusieurs années. Il m'a paru que l'air « de ce pays-ci ne vous convenait point, et nous « n'en sommes pas encore réduits à chercher des mo« dèles dans les peuples que vous admirez.

« Votre dernier ouvrage n'est point français; c'est « moi qui en ai arrêté l'impression. Je regrette la perte « qu'il va faire éprouver au libraire, mais il ne m'est pas « possible de le laisser paraître.

« Vous savez, madame, qu'il ne vous avait été permis « de sortir de Coppet que parce que vous aviez exprimé « le désir de passer en Amérique. Si mon prédécesseur « vous a laissé habiter le département de Loir-et-Cher, « vous n'avez pas dû regarder cette tolérance comme une « révocation des dispositions qui avaient été arrêtées à « votre égard. Aujourd'hui vous m'obligez à les faire « exécuter strictement, et il ne faut vous en prendre « qu'à vous même.

« Je mande à M. Corbigny (*) de tenir la main à l'exécu« tion de l'ordre que je lui ai donné, lorsque le délai que « je vous accorde sera expiré.

« Je suis aux regrets, madame, que vous m'ayez con« traint de commencer ma correspondance avec vous par « une mesure de rigueur; il m'aurait été plus agréable « de n'avoir qu'à vous offrir des témoignages de la haute « considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

« Madame,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« *Signé* LE DUC DE ROVIGO.

Madame de Staël.

« *P. S.* J'ai des raisons, Madame, pour vous indiquer « les ports de Lorient, La Rochelle, Bordeaux et Roche« fort, comme étant les seuls ports dans lesquels vous « pouvez vous embarquer; je vous invite à me faire « connaître celui que vous aurez choisi (**) ».

(1) De la même époque date la publication des *Réflexions sur le suicide* (Londres, 1813, in-8°), et de *Zulma et trois nouvelles* (ibid., 1813, in-8°), précédées d'un *Essai sur les fictions*.

(*) Préfet de Loir-et-Cher.

(**) Le but de ce post-scriptum était de lui interdire les ports de la Manche.

deux millions dus à son père par le trésor lui furent restitués. Tant d'épreuves avaient gravement altéré la santé de Mme de Staël. Après un voyage en Italie, qu'elle avait entrepris en 1816, dans l'espérance de se rétablir, elle mourut à Paris, le 14 juillet 1817. Ses restes furent transportés à Coppet. Ce ne fut que par son testament que l'on apprit son second mariage, contracté en 1812 avec M. de Rocca, jeune officier de hussards qui, criblé de blessures en Espagne, avait quitté le service, et qu'elle avait connu à Genève. « Mme de Staël avait de la grâce dans tous ses mouvements, dit Mme Necker de Saussure. Sa figure, sans satisfaire entièrement les regards, les attirait d'abord et les retenait ensuite. Il s'y déployait subitement une sorte de beauté, si on peut dire, intellectuelle. Le génie éclatait tout à coup dans ses yeux, qui étaient d'une rare magnificence... Sa taille un peu forte, ses poses bien dessinées, donnaient une grande énergie, un singulier à-plomb à ses discours. Il y avait quelque chose de dramatique en elle; et même sa toilette, quoique exempte de toute exagération, tenait à l'idée du pittoresque plus qu'à celle de la mode. »

Mme de Staël eut trois enfants, *Auguste* (*voy.* plus loin); *Albert*, tué en duel dans l'année 1813; et *Albertine-Ida-Gustavine*, duchesse de Broglie (*voy.* ce nom), morte en 1838 (1).

Ses *Œuvres complètes*, recueillies d'abord en 17 vol. in-8° et in-12, par la piété de son fils (Paris, 1820-21), précédées d'une *Notice* par Mme Necker de Saussure, ont eu depuis plusieurs éditions, sous tous les formats. Elles comprennent les écrits que nous avons cités, plusieurs morceaux inédits, et de plus : *Considérations sur les principaux événements de la révolution française* (Paris, 1818, 1820, 3 vol. in-8°, et 1843, in-18); *Essais dramatiques* (Paris, 1821, in-8°), et *Dix années d'exil* (Paris, 1821, in-8° et in-12), qui ne parurent qu'après sa mort. Ses *Œuvres inédites* ont paru en 1836, Paris, in-8°. En outre, Mme de Staël a édité les *Manuscrits* de son père (1804, in-8°) et les *Lettres et pensées du prince de Ligne* (1809, in-8°). Sa correspondance, quoique fort étendue, n'a pas encore été l'objet d'une publication spéciale; et l'on n'a mis au jour qu'un nombre assez restreint de ses lettres, disséminées dans plusieurs recueils.

Nous avons raconté sommairement les principaux événements de la vie agitée de Mme de Staël; il nous reste à apprécier le caractère de son génie. Sans jamais perdre son cachet distinctif, son originalité propre, notre littérature, dans ses différents âges, subit l'influence des diverses littératures de l'Europe, comme elle leur a imposé la sienne. Pâle reflet des lettres françaises pendant le dix-septième et la première moitié du dix-huitième siècle, la littérature allemande se monta tout à coup à l'originalité par Klopstock, Herder, Gœthe, Schiller et les brillants disciples de ces beaux génies; mais entre l'Allemagne et la France le Rhin coulait toujours, barrière infranchissable. C'est à Mme de Staël que revient la gloire d'avoir fait franchir cette barrière aux lettres allemandes, accueillies sur sa présentation chez nous, au commencement de ce siècle, avec un enthousiasme, on se le rappelle, qui a porté et porte encore tous les jours ses fruits. Le génie de Mme de Staël nous semble le merveilleux produit de ce double courant littéraire. Française par le fond des idées, elle est Allemande par le tour de l'imagination; son regard a une grande portée, mais il est rarement dégagé de tout nuage. Elle voit loin, mais une face des objets reste presque toujours voilée pour elle. Des choses, elle ne saisit ordinairement que le côté enthousiaste, si nous pouvons nous exprimer ainsi; presque tout ce qui est du domaine de la réalité lui échappe. L'émotion que vous éprouvez en la lisant, si vous êtes jeune, a plus de vivacité que de profondeur. Si les larmes vous viennent au bord de la paupière, elles ne tombent presque jamais, cristallisées qu'elles sont presque aussitôt que formées. Son coup d'œil ne va pas assez au fond des choses de la vie; du gouffre, elle n'aperçoit que les bords. Combien plus sûr et plus entrant était le regard de Cervantes, Fielding, Le Sage, l'abbé Prévost, ces maîtres du roman! *Corinne* n'est pas un roman, c'est un poëme : c'est l'idéal de Mme de Staël, comme *Delphine* est la réalité de ce qu'elle était dans sa jeunesse (1). Dangereux par ses tendances, son livre *Sur l'influence des passions* manque de plan dans la distribution des matières. C'est l'action, but de la vie, qu'il faut prêcher aux hommes, non le pouvoir et les charmes de la mélancolie qu'il faut leur vanter. Nous ne sommes déjà que trop en-

(1) Elle laissa aussi un fils de son second mari, M. de Rocca, quoique âgé seulement de trente ans, ne lui survécut que de quelques mois, et mourut aux îles d'Hyères, à la fin de janvier 1818.

(1) « Il n'y a qu'un héros dans les romans de Mme de Staël : ce héros c'est elle-même. *Delphine*, c'est elle; la pensée qui lui est chère y est partout marquée, celle du bonheur possible seulement dans le mariage, incomplet et brisé tôt ou tard dans les unions illégitimes. *Corinne*, c'est elle encore avec plus d'idéal, mais moins idéalisée peut-être qu'exagérée; c'est elle écrivain, poëte, causeur admirable, mais femme non moins animée d'amour que de génie, sérieuse et gaie, sensible aux spectacles variés du monde extérieur, à tout ce qui peut attirer, charmer, amuser, captiver le regard, mais plus sensible encore à l'émotion des cœurs.. Ce qui vaut le mieux, c'est ce qui vient d'elle. Il faut l'avouer en effet, cette mise en scène brillante des monuments et des lieux laisse parfois à désirer plus de simplicité, plus de souplesse dans les lignes, plus de grâce dans les contours. Cette pompe et ce théâtral qui s'étalent dans les débuts éblouissent plus qu'ils ne touchent.. On sent là, avec une supériorité incontestable, les qualités de la peinture du temps de l'empire, mais aussi quelques-uns de ses défauts saillants. Corinne couronnée au Capitole peut appartenir à Gros ou à Gérard, non à Raphael. » (Baudrillart.)

clins, par la faiblesse de notre nature, à nous immobiliser dans de stériles rêveries. Son ouvrage *Sur la Littérature*, démonstration de la perfectibilité indéfinie, n'est qu'un brillant paradoxe, qui fit conseiller à l'auteur, dans *le Mercure*, par Fontanes, de parler, de ne plus écrire. *L'Allemagne* et les *Considérations sur la révolution française* sont à nos yeux la plus haute expression du génie de Mme de Staël. *L'Allemagne* était toute une révélation. Aussi quel succès! et comme il s'est maintenu! Dans ses appréciations des acteurs et des scènes du grand drame révolutionnaire, on peut lui reprocher de n'avoir pas toujours réussi à dégager son esprit des sympathies et des préventions qui en troublent la netteté et en émoussent le tranchant; mais quelle sûreté de pinceau! quelle touche ferme et vigoureuse! quelle énergie! quel éclat! Montesquieu et Tacite ont souvent passé par ce livre.

Comme écrivain, Mme de Staël appartient à ce que l'on appelle en peinture l'école des coloristes. Elle relève de Rubens plutôt que de Raphael. Son style *coule bas*, à chaque instant, suivant la pittoresque expression de l'un de ses compatriotes, M. Simon, tant il est chargé d'idées et d'images. C'est un éclatant compromis entre la sobriété si riche de l'auteur d'*Émile* et l'intempérance plus fastueuse que riche du chantre d'*Atala*.

Philarète CHASLES.

Mme de Staël, *Dix ans d'exil*. — A. Portal, *Notice sur la maladie et la mort de Mme de Staël*; Paris, 1817, in-12. — Mme Necker de Saussure, *Notice sur le caractère et les écrits de Mme de Staël*; Paris, 1820, in-8°. — Fr. Schlosser, *Mme de Staël et Mme Roland*; Francfort, 1830, in-8°. — Cousin (d'Avalon), *Staelliana*; Paris, 1820, in-12. — *Bibliographie de la France*, 1817, p. 415, et 1818, p. 675. — Fontanes, dans le *Mercure de France*, 1801. — Bertrand de Molleville, Thibaudeau, Bourrienne, Mme Récamier, *Mémoires* — Mme H. Allart, *Lettres sur les ouvrages de Mme de Staël*; Paris, 1824, in-8°. — Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*. — Sainte-Beuve, *Portraits de femmes* et *Causeries du lundi*. — Villemain, *Tableau du dix-huitième siècle*. — Baudrillart, *Éloge de Mme de Staël*; Paris, 1850, in-4°. — Norris, *Life and times of Mme de Staël*; Lond., 1853, in-8°.

STAEL-HOLSTEIN (*Auguste-Louis*, baron DE), fils de la précédente, né le 31 août 1790, à Paris, mort le 11 novembre 1827, à Coppet. Élevé à Coppet, sous les yeux de sa mère et de son grand-père, il fut de bonne heure initié au culte des lettres, et eut pour principal maître Auguste de Schlegel. Il fit aussi dans les sciences exactes et naturelles et dans l'étude des langues de rapides progrès. Les séductions d'une renommée littéraire ne lui firent point prendre le change sur sa vocation, et il consacra presque tout son temps et une partie considérable de ses revenus à l'amélioration des diverses branches de l'économie rurale. Il n'accompagna pas sa mère dans ses voyages à travers l'Europe; il fit toutefois les plus nobles efforts pour obtenir la fin de son exil, et il déploya dans l'audience qu'il eut de Napoléon à Chambéry autant de sang-froid que de dignité. Il ne revit sa mère qu'en 1814 à Paris. M. de Staël pratiquait sans faste les plus hautes vertus chrétiennes; sa bienfaisance était aussi inépuisable que son dévouement. Entre les grandes infortunes humaines, une surtout avait remué son âme : la traite des nègres. « Il entreprit, dit M. Guizot, de recueillir à ce sujet tous les renseignements, toutes les preuves, et de tout mettre en œuvre pour ranimer contre cet assassinat d'une race d'hommes la colère du public et l'action du pouvoir. Une correspondance très-étendue, des voyages, des publications répétées, des prix proposés, des conférences avec les ministres du roi, des pétitions aux Chambres, rien ne fut par lui négligé pour marcher à son but; il réussit à se procurer et à faire venir à Paris, pour les exposer à tous les regards, les fers clandestinement fabriqués dans quelques ports pour contenir et au besoin torturer pendant la traversée les nègres enlevés ou achetés sur la côte d'Afrique. » Il coopéra aux travaux de la Société biblique protestante et de la Société de la morale chrétienne, et accorda à l'éducation populaire la meilleure part de ses sollicitudes charitables. On peut dire qu'il justifia cette parole de son grand-père : « Auguste sera tout pour les autres. » Ses écrits, animés des sentiments les plus purs de l'école libérale, ont été recueillis par la duchesse de Broglie, sa sœur, sous le titre d'*Œuvres diverses* (Paris, 1829, 5 vol. in-8°). Il s'est fait l'éditeur des ouvrages de Necker et de Mme de Staël, en les accompagnant de notices et de commentaires.

Guizot, dans *le Globe*, t. VI, n° 2. — Mme de Broglie, *Notice*, à la tête des *Œuvres diverses*. — Ch. Monnard, *Notice sur Auguste de Stael-Holstein*; Lausanne, 1827, in-8°.

STAFFORD (*William* HOWARD, vicomte), pair d'Angleterre, né le 30 novembre 1612, exécuté le 29 décembre 1680, à Londres. C'était un fils cadet de Thomas, duc de Norfolk, mort en 1646, à Pavie. Burnet le représente comme un homme faible, mais bien doué, et qui avait eu une jeunesse dissipée. Il avait épousé la sœur du baron Henry Stafford (1), et à la mort de son beau frère (1637) il prétendit hériter de ses honneurs nobiliaires, bien qu'il n'y eût aucun droit. Charles Ier, qui l'aimait beaucoup, admit cette réclamation, et dans la même année (1640), il lui accorda les titres de baron et de vicomte Stafford. Il s'attacha à la cause royale, suivit les Stuarts dans l'exil, et ne reprit son siége dans la chambre haute qu'à l'époque de la restauration. Il aurait vécu obscur et oublié de l'histoire si l'injustice de sa mort n'avait jeté de l'éclat sur son nom. Lorsque Oates (*voy.* ce nom) forgea le complot papiste dont la révélation mit toute l'Angleterre en feu (1678), il désigna lord Stafford comme l'un des principaux chefs secrets,

(1) Cette famille était ancienne et comptait parmi ses ancêtres le fameux Edward Stafford, duc de Buckingham, qui eut la tête tranchée en 1521. Le véritable héritier du baron Henry était un parent éloigné, que la pauvreté avait replongé dans les rangs du peuple,

avec les lords de Powis, Petre, Arundel et Belasyse, et l'accusa d'avoir reçu du P. Oliva, général des jésuites, une commission de trésorier général de l'armée catholique. Les cinq pairs furent enfermés ensemble dans la Tour, le 30 octobre 1678. Le procès traîna en longueur. Ce ne fut qu'au bout de deux années de détention préventive que Stafford comparut à la barre de la chambre haute, assemblée en cour de justice à Westminster (30 novembre 1680). Oates reproduisit, avec des variantes, ses fausses accusations; les témoins qu'il avait raccolés le secondèrent audacieusement, et l'un d'eux, Turberville, jura que l'accusé lui avait offert de l'argent pour assassiner le roi. Stafford se défendit avec plus d'énergie et de noblesse qu'on n'en eût attendu de lui; il rencontra même, pour attester son innocence, des accents « plus persuasifs, dit Hume, que les ornements de rhétorique. » Après sept jours de débats, il fut déclaré coupable de haute trahison par 55 voix (1) contre 31, et condamné à mort. Charles II, qui connaissait mieux que personne l'innocence de son vieux serviteur, se contenta de lui faire remise d'une partie de la sentence qui était d'être pendu et écartelé (2). En partant pour l'exécution il demanda un manteau : « Je pourrai, dit-il, trembler de froid, mais, grâce au ciel, je ne tremblerai pas de peur. » La multitude, qui avait reçu avec des railleries indécentes les déclarations des victimes d'Oates, exprima hautement à cette heure sa conviction que Stafford était un innocent sacrifié, et lorsque sur l'échafaud il protesta de son innocence, on lui cria : « Dieu vous bénisse, mylord ! nous vous croyons. »

Stafford mourut victime de la lâche faiblesse d'un roi et de la rage aveugle d'un parti. En 1688, sa veuve obtint de Jacques II le titre de comte; elle le transmit à son fils *Henry*, et il s'éteignit en 1762. Quant à la mémoire du supplicié, elle ne fut réhabilitée que par le vote du parlement en date du 17 juin 1824.

State trials, t. VII, p. 1293-1576. — Burnet, *Own times*. — Evelyn, *Diary*. — Hume, *Hist. of England*. — *The English cyclop.*, éd. Knight.

STAHELIN. *Voy.* STÆHELIN.

STAHL (*Georges-Ernest*), célèbre médecin allemand, né le 21 octobre 1660, à Anspach, mort le 14 mai 1734, à Berlin. Son goût pour la chimie se manifesta de bonne heure, et à quinze ans il savait, dit-on, par cœur toute la *Chymia philosophica* de Barner. Il étudia la médecine à Iéna, où il eut Wedel pour principal maître, fut reçu docteur en 1684, et commença sa réputation en faisant aux élèves de l'université des cours particuliers. Il dut aux succès de sa pratique la place de médecin ordinaire du duc de Saxe-Weimar (1687); mais s'il fut appelé à occuper l'une des chaires de l'université récemment fondée à Halle (1694), ce fut à la sollicitation de Frédéric Hoffmann. « A peine fut-il au rang des collègues de son bienfaiteur, dit Éloy, qu'il devint quelque chose de plus que son émule. Hoffmann, qui avait le cœur bon, se fit toujours un devoir de relever le mérite d'autrui; Stahl n'estima jamais assez celui de ses contemporains. Quoi qu'il en soit, les leçons, les ouvrages et la pratique de ce médecin répandirent bientôt son nom par toute l'Allemagne. » La cour de Prusse voulut s'attacher un si habile homme, et il reçut en 1716 les titres de conseiller aulique et de médecin du roi. Il fit partie de l'Académie de Berlin, et celle des Curieux de la nature l'avait admis en 1700 sous le nom d'*Olympiodore*. « Il joignait, dit Formey, à une lecture immense une pénétration exquise; il ne s'amusait point à faire des recueils, mais saisissant l'essentiel des ouvrages qui tombaient entre ses mains, il se l'appropriait sans effort. Il était droit et franc dans ses procédés, n'ayant point d'égard à l'apparence des personnes. Il découvrit sans ménagement les fautes capitales dans lesquelles tombaient les plus grands médecins. L'opinion de la multitude lui fut toujours suspecte. » D'après Blumenbach, il faut accepter Stahl comme un des médecins les plus grands et les plus profonds que le monde ait jamais vus; mais il blâme en lui une tendance au mysticisme, ainsi que le prouvent les nombreuses invocations ou prières qui parsèment tous ses ouvrages.

Stahl semble n'avoir subi la double influence de van Helmont et de Descartes que pour réagir contre elle. Esprit indépendant, il a tiré son système de l'expérience et de l'induction. Il raisonne moins surtout qu'il n'observe. Au début il réagit contre la chimie et la mécanique. Sa maxime est de chercher *non quod fieri debeat, sed quod fieri soleat*. Il recueille des faits, il étudie la vie et ses manifestations régulières jusque dans la maladie même. Aussi proclame-t-il la nature le médecin par excellence; c'est l'idée de la vie qu'il s'efforce de mettre en lumière, la science de la vie dont il se fait l'interprète. De là à conclure qu'il existe une force mystérieuse, indépendante, supérieure à la matière et qui en ordonne tous les mouvements, il n'y a qu'un pas : Stahl le franchit résolument; du vitalisme il passe à l'animisme, de l'observation à l'hypothèse, et il attribue cette direction suprême de la vie à l'âme raisonnable.

Élevé dans les principes de Sylvius et de Willis, qui rapportaient toutes les causes de maladie à des âcretés particulières des humeurs, il

(1) Cinq parents de lord Stafford siégeaient parmi ses juges: un seul vota en sa faveur.

(2) Les deux sheriffs du comté, chargés de faire exécuter la peine, n'acceptèrent cette commutation qu'après en avoir référé au parlement; la chambre haute écarta la question comme superflue, et les communes se déclarèrent satisfaites de la seule séparation de la tête (*by severing his head from his body only*). Tel était l'acharnement des whigs contre leur victime que lord Russell, malgré la générosité de son caractère, se prononça pour la peine la plus cruelle. Ce qui fit dire trois ans plus tard à Charles II lorsqu'il commua la sentence portée contre lui : « Il m'accordera aujourd'hui le privilége qu'il me refusait dans le procès de Stafford. »

en reconnut bientôt la fausseté, et, ne pouvant par les lois de la mécanique expliquer les transformations morbides, il entreprit de reconstruire la théorie médicale sur des bases plus solides que celles de la chimie et du dynamisme. Ce n'est pas qu'en l'excluant tout entière de l'art de guérir, il méprise la chimie. Savant chimiste lui-même (c'est le seul titre qu'on ne lui ait jamais contesté), il est l'auteur de la première théorie de la combustion, et le *phlogistique* n'a été remplacé dans la science que par les découvertes de Lavoisier. Pour lui la vie est la conservation du corps au moyen du mouvement; mais le mouvement requiert un principe différent qui le dirige vers sa fin. Ici Stahl n'emprunte ni aux anciens ni aux modernes. Rejetant avec mépris l'archée, l'âme végétative, sensitive, ou motrice, les esprits animaux, le médiateur plastique, conceptions stériles, que réprouve l'expérience, il place dans l'âme intelligente le principe de la vie. Qui dit mouvement dit force motrice : où la chercher si ce n'est l'âme? Elle gouverne donc en maîtresse absolue : elle agit sur tous les organes créés pour elle, et en dirige les fonctions par le fait seul de sa volonté, et sans en avoir même toujours conscience. Non-seulement la conservation de la vie par les mouvements circulatoire, secrétoire et excrétoire, mais aussi se nourrir, boire, dormir, saliver, se mouvoir, digérer, sont des actes de l'âme. Ce n'est pas assez : ce corps qu'elle meut, qu'elle entretient, qu'elle restaure, il est son propre ouvrage, elle l'a fabriqué elle-même. La mère fournit le germe, le père l'anime et le doue d'une âme nouvelle, celle de l'enfant qui, d'après les idées transmises par la mère, opère sa configuration matérielle. Comment l'âme se communique, il est permis de l'ignorer, puisqu'il nous est impossible de savoir les choses dans le dernier détail. L'animal jouit d'un privilége égal à celui de l'homme, bien qu'à un degré inférieur; mais la plante en est privée, en sa qualité d'être *mélangé*, qui se propage par hasard, non par volonté. Enfin, selon Stahl, l'âme guérit ou s'efforce de guérir le mal qu'elle engendre le plus souvent et qu'elle augmente par sa négligence ou par son action maladroite. Sujette a l'erreur par nature, « il n'est pas étonnant, dit-il, qu'elle erre aussi quand la corruption envahit son corps et le blesse, quand le conseil et la volonté sont insuffisants à le débarrasser, quand il faut y employer des mouvements conduits avec la plus exquise proportion. » L'art commence où finit la nature, où elle se trouble et chancelle; pour être utile, il doit agir comme elle, dans le même sens qu'elle, afin de lui venir en aide dans le moment propice. « Il peut plaire à certains esprits, dit M. Lemoine, de supposer que l'âme de Stahl n'est qu'un mot, que le principe de la vie est au fond bien et dûment corporel, quoi qu'il pense et veuille; on peut être tenté de faire de Stahl un physiologiste sans aucune prétention à la philosophie, surtout au spiritualisme, et de l'animisme un matérialisme déguisé. Cette opinion est en effet répandue; elle est cependant complétement fausse. » L'âme, principe de la vie organique, a des attributions supérieures, une fin bien autrement grande : penser et vouloir, voilà son objet véritable, son essence et sa dignité; la conservation du corps n'est qu'un moyen. « C'est pour penser, écrit Stahl, non pour quelque autre chose, que l'âme existe. De plus la pensée se suffit à elle-même, s'explique par elle-même et se comprend toute seule; elle est si peu faite pour le service du corps que c'est le corps au contraire dont les organes sont faits manifestement pour le service de la pensée et ne sauraient avoir d'autre usage. » Dans la polémique malheureuse qui s'engagea entre lui et Leibniz, on peut dire qu'en général il a raison contre son adversaire; et qu'au lieu d'être convaincu lui-même de matérialisme, il a prouvé que l'harmonie préétablie est une conception arbitraire et inconséquente. Que Leibniz triomphe sur des points de détail, cela ne fait pas doute, par exemple lorsqu'il reproche à Stahl d'avoir trop méprisé l'application de l'anatomie, de la chimie et de la physique à la médecine, et lorsqu'il se raille de sa thérapeutique innocente.

La doctrine de Stahl a rencontré jusqu'en ces derniers temps des détracteurs et des apologistes ardents. MM. Lasègue et Lemoine en ont présenté un bon résumé au double point de vue médical et philosophique. Sa force pourtant n'est pas dans l'animisme, hypothèse condamnée par le plus grand nombre; c'est le vitalisme qui en a fait le mérite et la durée. Parmi ses disciples, il a compté en Allemagne Samuel Carl, Michel Alberti, Coschwitz, Gohl, Fréd. Richter, Gœlick, Junker; en Angleterre, Cheyne, Bryan, Robinson, Nichols, Porterfield; en Suisse, Charles Bonnet. C'est surtout à Montpellier que s'est perpétuée la tradition stahlienne, qu'elle a été comprise, admirée, corrigée souvent, et que du fond de sa théorie, le vitalisme, cette école a pris le nom qu'elle porte encore aujourd'hui. Sauvages, Venel, Barthez, Grimaud, Roussel, Bordeu y ont été ses plus illustres interprètes.

Les écrits de Stahl sont très-nombreux, même sans y comprendre les dissertations académiques, programmes et thèses soutenus sous sa présidence, que l'on compte par centaines. Les digressions, l'incorrection et l'obscurité du style en rendent la lecture fatigante. Nous citerons ceux de ses ouvrages qui ont contribué à fonder et à propager ses idées : *Fragmentorum a tiologiæ physiologico-chymicæ ex indagatione sensu rationali prodromus;* Iéna, 1683, in-12; — *De intestinis eorumque morbis ac symptomatibus cognoscendis;* ibid., 1684, in-4°; thèse de doctorat; — *De sanguificatione in corpore semel formato;* ibid., 1684, in-4°; — *De motu tonico vitali indeque pendente*

motu sanguinis particulari; ibid., 1692, in-4°: la théorie de l'auteur s'y trouve formellement exposée pour la première fois; — *Vindiciæ theoriæ veræ medicæ;* Halle, 1694, in-4°; — *De autocratia naturæ, seu spontanea morborum excussione et convalescentia;* ibid., 1696, in-4°; — *Zymotechnia fundamentalis, seu fermentationis theoria generalis;* ibid., 1697, in-8°; trad. en allemand; — *Temperamenti physiologico-physiognomico-pathologico-mecanica enucleatio;* ibid., 1697, in-4°; trad. en allemand; — *Observationes chymico-physico-medico-curiosæ;* ibid., 1697-98, plusieurs cahiers, in-4°; — *De venæ portæ porta malorum;* ibid., 1698, 1722, 1751, in-4° : il attribue à l'atonie et aux congestions sanguines de la veine porte une foule de maladies chroniques; aussi la locution *vena porta porta malorum* était-elle un des axiomes favoris de son école; — *De morborum ætatum fundamentis;* ibid , 1698, 1702, in-4°; trad. en allemand : un des bons ouvrages de Stahl; — *De motu sanguinis hæmorrhoidali et hæmorrhoidibus externis;* ibid., 1698, 1722, in-4° : cette dissertation a pour complément celle qui traite *De hæmorrhoidum internarum motu;* ibid., 1698. in-4°; — *Podagræ nova pathologia;* ibid., 1698, 1710, in-4°; — *Venæ sectionis patrocinium;* ibid., 1698, in-4°; — *Inflammationis vera pathologia*; ibid., 1698, in-4°; — *Pathologiæ fundamenta practicæ;* ibid., 1699, in-4°; — *Mortis theoria medica;* ibid., 1702, in-4°; — *Disputationes medicæ;* ibid., 1707-12, 2 vol. in-4° : recueil publié par Michel Alberti; — *De scriptis suis vindiciæ;* ibid., 1707, in-4°; — *Theoria medica vera;* ibid., 1707, 1708, 1737, in-4°; Leipzig, 1831, 3 vol. in-12, édit. de L. Choulant; trad. en allemand par Ideler (Berlin, 1831-33, 3 vol. in-8°) : c'est l'ouvrage où Stahl a exposé avec le plus d'étendue la doctrine de l'animisme; — *De uromantiæ abusu tollendo;* ibid., 1711, in-4°; — *De Deo veræ medicinæ auctore;* ibid., 1712, in-4°; — *De medicina chirurgica in genere;* ibid., 1713, in-4°; — *Theses medicæ;* ibid., 1714, in 4°; — *Opusculum chymico-physico-medicum;* ibid., 1715, 1740, in-4°; — *De vitrioli elogiis;* ibid., 1716, in-4°; — *Zufællige Gedanken und Bedenken über den Streit von den sogenannten Sulphure*; ibid., 1718, in-8°; trad. en français (Traité du soufre; Paris, 1766, in-12) par le baron d'Holbach; — *Observationes clinicæ;* Leipzig, 1719, in-8°; rédigé par Ulau; — *Negotium otiosum, seu sciamachia adversus positiones aliquas fundamentales theoriæ veræ medicæ*; Halle, 1720, in-4° : c'est une polémique entre Stahl et Leibniz, qui était favorable aux théories mécaniques; — *Fundamenta chymiæ dogmaticæ et experimentalis;* Nuremberg, 1723, 1747, 3 vol. in-4°; trad. en français par Demachy (Paris, 1757, 6 vol. in-12) : il y établit l'existence de son phlogistique comme principe; — *Ars sanandi cum exspectatione;* Offenbach, 1730, in-8°. On a rédigé selon ses principes différents recueils, tels que *Materia medica* (1728), *Collegium casuale magnum et minus* (1728-34), etc. Les œuvres complètes de Stahl n'ont encore été l'objet d'aucune publication; mais on en a entrepris à Montpellier la version française (1859 et suiv., t. Ier à V, in-8°), augmentée de commentaires par M. Blondin, le traducteur, de réflexions philosophiques et médicales par M. L. Boyer, et de travaux inédits par M. Tissot. X.

Strebel, *Progr. III de vita Stahl*; Anspach, 1758-59, in-4°. — Formey, *Éloges.* — Sprengel, *Hist. de la méd.* — Éloy, *Dict. hist. de la méd.* — Fourcroy, *Système des connaissances chimiques*, t. Ier. — Hoefer, *Hist. de la chimie*, t. II. — Malne de Biran, *Rapports du physique et du moral de l'homme*, Ire part. — *Dict. des sciences méd.*, art. Stahlianisme. — Blumenbach, *Bibl. méd.*, t. II. — Leibniz, *Considérations sur le principe de vie.* — Barthez, *Nouveaux Éléments de la science de l'homme.* — Lasègue, *De Stahl et de la doctrine médicale*; Paris, 18, in-4°. — Bouillier, *Du principe vital et de l'âme pensante;* Paris, 1863, in-8°. — A. Lemoine, *Le Vitalisme et l'Animisme de Stahl;* Paris, 1864, in-12.

STAHREMBERG (*Ernest-Rudiger*, comte DE), général autrichien, né en 1638, mort le 4 janvier 1701, au château de Wesendorf. Il appartenait à une ancienne et illustre famille, moitié princière, moitié comtale, de la Styrie, laquelle avait donné depuis le douzième siècle une longue suite de serviteurs loyaux aux empereurs de l'Allemagne. Parmi ses ancêtres, *Jean V* et *Érasme Ier* se distinguèrent par leur bravoure contre les Turcs pendant le siége de Vienne en 1529. Fils aîné de Conrad-Balthasar et d'Anne-Élisabeth de Zinzendorf, il hérita de son père des domaines considérables, et devint successivement conseiller d'État, chevalier de la Toison d'or, président du conseil militaire, feld-maréchal et commandant de Vienne. Dans ce dernier poste il acquit beaucoup de réputation, par la brillante défense qu'il soutint en 1683 contre le grand-vizir Kara-Mustapha. Brave et habile guerrier de l'école de Montecuccoli, il répara sous le feu de l'ennemi et dans l'espace de cinq jours les fortifications délabrées de la capitale, ranima par son exemple le courage de la faible garnison, et excita tous les habitants à une résistance désespérée. Ce ne fut qu'après plus de deux mois d'efforts inouïs (9 juillet-12 septembre), qu'il vit arriver à son secours l'armée chrétienne sous les ordres de Sobieski. La perte des assiégeants durant ces soixante-trois jours s'éleva à quarante-huit mille hommes; celle des assiégés ne fut que de cinq mille deux cents morts. Vienne délivrée, Sobieski accueillit son défenseur comme un héros. L'empereur Léopold Ier lui fit cadeau d'une bague évaluée à 100,000 thalers, et lui conféra le titre de ministre d'État. D'un caractère violent et orgueilleux, Stahremberg ne s'accorda pas longtemps avec Sobieski, et refusa de lui apporter le concours de l'infanterie autrichienne qu'il commandait. Blessé devant Bude, il quitta l'armée, et ne s'occupa plus que de l'organisation militaire.

Stahremberg (*Guidubalde*, comte de), général, cousin du précédent, né le 11 novembre 1657, mort à Vienne, le 7 mars 1737. Destiné d'abord à l'Église, il étudia en théologie au collége des jésuites à Grætz; mais ayant témoigné du goût pour les armes, il entra en 1680 dans le régiment de son cousin Rudiger, porta le mousquet, et obtint en 1681 une lieutenance. Le sang-froid et la valeur dont il fit preuve dans le siége de Vienne lui valurent le grade de lieutenant-colonel. Grièvement blessé à l'assaut de Bude et mis à la tête du régiment de Spinola (1686), il guerroya en Hongrie, faillit être enseveli vivant par suite de l'explosion d'une mine au siége de Belgrade, et assista aux batailles de Nisse et de la Morave. En 1690 il s'enferma dans Essek, défendit avec vigueur cette place contre les Turcs, et les contraignit à la retraite en les décourageant par un adroit stratagème. Nommé feld-maréchal lieutenant (1692) et grand-maître de l'artillerie (1695), il continua de se distinguer contre les infidèles, qu'il battit en plusieurs rencontres, et prit une part glorieuse à la victoire du prince Eugène près de Zentha (1697), où il commandait l'aile droite. Lorsque éclata la guerre de la succession d'Espagne (1700), Stahremberg suivit Eugène en Italie, le seconda dans les journées de Carpi, de Chiari et de Luzzara, et lui succéda à la fin de 1702 à la tête de l'armée. Réduit à ses propres forces et obligé de faire face à l'électeur de Bavière, qui s'était déjà emparé de quelques défilés du Tyrol ainsi qu'aux troupes françaises, qui venaient de franchir les Alpes, il se tira par d'habiles manœuvres d'une situation si fâcheuse. Après avoir battu les Bavarois et fait prisonnier Albergotti, leur général, il entra en Piémont et se joignit au duc de Savoie, ce qui porta les forces dont il pouvait disposer à vingt-quatre mille combattants. Néanmoins il ne put rien entreprendre contre Vendôme, qui en avait quarante mille, et se borna à le tenir éloigné de Turin. Le 5 février 1704 il fut élevé au grade de feld-maréchal. Rappelé d'Italie en 1706 et chargé de réprimer la rébellion des Hongrois, il s'acquitta de cette tâche pénible avec autant de honheur que de diligence. La guerre de succession réservait à Stahremberg un théâtre et des adversaires dignes de lui. En 1708 il prit le commandement de l'armée d'Espagne, et neutralisa, à l'aide d'une stratégie savante, les succès que le duc d'Orléans avait remportés en Catalogne; mais dans cette campagne il dut se limiter à la petite guerre, et dans la suivante il battit le maréchal de Bezons. En 1710, ayant reçu des renforts de Portugais, de Hollandais et d'Anglais, stimulé d'ailleurs par la présence de l'archiduc Charles, il marcha au-devant de Philippe V, qui avait pénétré en Catalogne, et l'atteignit avec sa cavalerie aux environs d'Almenara. Sur l'avis du général anglais Stanhope, il fut résolu qu'on livrerait bataille avant l'arrivée de l'infanterie. L'attaque eut lieu à sept heures du soir, et au coucher du soleil les Espagnols battaient en retraite, laissant trois mille morts sur la place (27 juillet). Avec son activité accoutumée, il poursuivit le roi vaincu, l'attaqua près de Saragosse, et lui infligea une seconde défaite (20 août); ce fut l'infanterie cette fois qui décida le sort de la journée. Cette double victoire ouvrit à Stahremberg le chemin de Madrid : il s'y rendit aussitôt, et fit proclamer l'archiduc sous le nom de Charles III (21 sept.); mais il ne put s'y maintenir, à cause du mauvais vouloir des habitants et surtout de l'arrivée de Vendôme en Aragon. Le 18 novembre il se remit en campagne; le 9 décembre son avant-garde fut coupée et faite prisonnière, et le 10 il livra à Villaviciosa une bataille acharnée. Bien que battu et singulièrement affaibli, il se retira en bon ordre; en arrivant à Barcelone, il n'avait plus que sept mille hommes. Il gouverna dès lors la Catalogne comme vice-roi, et ne se mêla plus de guerre. La paix d'Utrecht lui permit de revenir à Vienne (1713), où il fut reçu par Charles VI, l'ancien prétendant à la couronne d'Espagne, de la manière la plus flatteuse. Nommé en 1716 président du conseil aulique de la guerre, il conserva cette place jusqu'à sa mort. Sobre et sévère pour lui-même, Stahremberg exigeait de ses subordonnés des qualités semblables. Il se montra grand dans l'adversité, et la belle retraite qu'il fit de Madrid à Barcelone est digne d'être citée comme un fait de stratégie savante. Sa bravoure était proverbiale, et on disait de lui que même la chute du ciel ne lui ferait pas changer de couleur. Dans son testament, il légua 30,000 florins au grand-maître de l'ordre Teutonique et en destina 60,000 à l'entretien d'un certain nombre de demoiselles nobles, désignées par l'ordre.

Charles de Gagern.

Œstreichische Encyklopædie. — Mallath, *Gesch. des œstreich. Kaiserhauses.*

STAINVILLE. *Voy.* Choiseul.

STAIR (*James* Dalrymple, vicomte de), magistrat anglais, né en 1619, à Dummurchie (comté d'Ayr), mort le 25 novembre 1695. Il était d'une famille ancienne en Écosse. Après avoir fait deux ou trois campagnes dans l'armée parlementaire avec le brevet de capitaine, il fut nommé professeur de philosophie à Glasgow (1641); mais il résigna cette chaire en 1667 pour s'établir comme avocat plaidant à Édimbourg. Sur la recommandation de Monk (1657), il entra dans la haute cour d'Écosse (*court of session*), et la présida sous Charles II, de 1671 à 1681. A cette dernière date il s'opposa aux tendances rétrogrades de la cour, et fut obligé de se retirer en Hollande; il y connut le prince d'Orange, qui en arrivant au trône le réintégra dans ses fonctions. C'était un des magistrats les plus intègres et les plus éclairés de son temps, et aussi un jurisconsulte des plus érudits. Charles II l'avait créé baronet (1664), et Guillaume III lui accorda la pairie sous le titre de vicomte de Stair

(21 avril 1690). Il tint du même prince la charge de principal secrétaire d'État; il la perdit à cause de la faiblesse qu'il montra en 1695 au sujet des massacres de Glencoe. On a de lui : *Institutions of the law of Scotland;* Édimbourg, 2e édit., 1693, in-fol.; — *Decisions of the court of session, from* 1661 *to* 1681; Édimbourg, 1684-87, 2 vol. in-fol.; — *Physiologia nova experimentalis;* Leyde, 1685, in-4° : traité de physique dirigé contre Descartes, et où l'on trouve quelques hypothèses singulières sur la matière, le mouvement, le ciel, les éléments, etc.; — *Vindication of the divine perfections;* Édimbourg, 1695, in-8°; — *An Apology for his own conduct;* ibid., 1695, in-4°.

Laing, *Hist. of Scotland.* — *Royal and noble authors.* — *Journal des savants*, 1686, n° 10.

STAIR (*John* DALRYMPLE, comte DE), général et diplomate, petit-fils du précédent, né en 1673, à Édimbourg, mort le 9 mai 1747. Son père avait reçu en 1703 le titre de comte, et lui-même porta jusqu'en 1707 celui de vicomte Dalrymple. D'abord destiné au barreau, il obtint la permission de suivre le métier des armes, et reçut, dit-on, en Hollande, où il avait accompagné son père, des leçons de fortification du célèbre ingénieur Cohorn. Guillaume III le prit en affection, et se chargea de sa fortune : il lui donna d'abord un brevet d'officier dans ses gardes (1691), peu après celui de colonel, et l'emmena dans ses guerres d'Irlande et des Pays-Bas. A la mort de son père (1707), il prit le nom de comte de Stair. Whig ardent, il servit en Flandre sous Marlborough, obtint par son entremise l'ambassade de Pologne (1709), partagea sa disgrâce (1713), et resta sans emploi jusqu'à l'avénement de Georges Ier. Rappelé aux affaires avec ses amis, il fut envoyé en France comme ambassadeur (1714). Saint-Simon, qui ne l'aimait pas, a parlé longuement de lui dans ses *Mémoires*, et avec beaucoup de passion. « C'était, dit-il, un très-simple gentilhomme écossais, grand, bien fait, maigre, avec la tête haute et l'air fier. Il était vif, entreprenant, audacieux par tempérament et par principes. Il avait de l'esprit, de l'adresse, du tour; avec cela actif, instruit, secret, maître de soi et de son visage. Sous prétexte d'aimer la société, la bonne chère, la débauche, qu'il ne poussait pourtant jamais, attentif à se faire des connaissances et à se procurer des liaisons dont il pût faire usage à bien servir son maître et son parti à lui-même. » Stair se tira d'une position très-difficile avec habileté : il réussit, après de longues discussions avec le ministre Torcy, à faire suspendre les travaux du canal de Mardyk (1), où l'Angleterre voyait un nouveau port de Dunkerque, et plus tard même à les faire démolir. Après la mort de Louis XIV (1715), il s'attacha au régent, et lui offrit l'alliance anglaise. Il poursuivit avec acharnement le fils de Jacques II, tenta même, s'il faut en croire Saint-Simon, de délivrer par un assassinat la maison de Hanovre d'un prétendant redoutable, et pourtant il ne put l'empêcher d'aller rejoindre ses partisans en Écosse. Ce fut lui qui prépara le projet de la quadruple alliance, qui renversait l'ancien système fédératif de la France, en la rapprochant de la Hollande, de l'Angleterre et de l'Empire, et il signa à Paris, le 18 juillet 1718, la convention ratifiée le 2 août suivant par le traité de Londres. Son ambassade prit fin en 1720. Sous Georges II, Stair fut pourvu de la charge honorifique de grand amiral d'Écosse (1730). Lorsque la guerre devint générale en Europe, il fut appelé à y prendre part, et passa en Flandre avec les doubles fonctions de feld-maréchal et d'ambassadeur extraordinaire (1741). S'il parvint comme négociateur à entraîner les États généraux parmi les alliés de l'Autriche, il n'eut pas moins de bonheur à la tête de son armée. Après s'être engagé témérairement, sur l'ordre exprès de Georges II, entre les montagnes du Spessart et le Mein, dont les accès étaient tous au pouvoir des Français, il aurait été peut-être réduit à mettre bas les armes si un coup de tête du duc de Gramont ne l'avait tiré de ce mauvais pas : la petite plaine de Dettingen, qui devait être le tombeau de ses troupes, lui livra au contraire une victoire inespérée (28 juin 1743). On ne saurait lui faire un reproche dans la circonstance critique où il se trouvait, et privé de vivres, de n'avoir point poursuivi l'ennemi; bien loin d'y songer, il se hâta de gagner Hanau, laissant aux vaincus la tâche de soigner les blessés qu'il abandonnait sur le champ de bataille. Peu après la jalousie de Georges II le força de résigner son commandement, et il se retira en Écosse. L'insurrection jacobite de 1745 le retrouva plein de patriotisme et d'énergie, et il traça aux généraux anglais le plan de la campagne qui leur donna si promptement la victoire.

Stair n'eut pas d'enfants. Ses successeurs à la pairie représentative d'Écosse furent *James*, son neveu, mort en 1760; *William*, son frère puîné, mort en 1768; *John*, son autre neveu, mort le 13 octobre 1789, qui publia quelques écrits politiques; le fils de celui-ci, *John*, mort le 1er juin 1821. P. L. — r.

A. Henderson, *Life of John earl of Stair;* Londres, 1748, in-12. — *Mémoires pour servir à l'hist. de mylord Stair* (en anglais); ibid., 1748, in-12 : très-rares. — Saint-Simon, Noailles, *Mémoires.* — Voltaire, *Siècle de Louis XIV.* — Debrett, *Peerage.*

STALENS (*Jean*), théologien belge, né en 1595, à Calcar (duché de Clèves), mort le 8 février 1681, à Kevelaer (Gueldre). Après avoir

(1) Il se montra si peu mesuré dans ses exigences que Louis XIV « prit le parti de ne le plus entendre ». Hénault raconte dans son *Abrégé* qu'à cette occasion le roi aurait ajouté : « Monsieur l'ambassadeur, j'ai toujours été maître chez moi, et quelquefois chez les autres; ne m'en faites pas souvenir. » La réponse peut paraître belle et digne du grand roi; mais elle n'a jamais été tenue, et Voltaire, qui l'a démentie, en donne des raisons très-plausibles.

été reçu licencié en théologie, il devint curé de Rees (1626), et quitta cette paroisse à cause des tracasseries qu'un zèle trop ardent lui avait attirées de la part des réformés; il entra alors dans la congrégation de l'Oratoire (1657), et passa le reste de sa vie dans la maison de Kevelaer. Suivant Paquot, il avait beaucoup de mémoire, de jugement et de savoir. Nous citerons parmi ses ouvrages : *Papissa, monstrosa et mera fabula;* Cologne, 1639, in-12; — *Peregrinus ad loca sancta;* ibid., 1639, in-12 : c'est une justification des processions, de l'invocation des saints et du culte des images; — *Syntagma controversiarum fidei;* 2 vol.

Paquot, *Mémoires*, t. VII.

STAMFORD. *Voy.* RAFFLES.

STAMPA (*Gaspara*), en français *Estampes*, femme poëte italienne, née vers 1524, à Padoue, morte vers 1554, à Venise. D'une famille noble de Milan, elle fut élevée à Venise, apprit le grec et le latin, et se consacra surtout à la poésie italienne. Elle chantait ses propres vers avec beaucoup d'expression, en s'accompagnant du luth. *Grande poetessa e musica eccellente*, ainsi la désigne Landi ; *Saffo de' nostri giorni*, s'écrie Varchi. L'amour en exaltant son talent fit à la fois sa gloire et son malheur. Elle s'éprit pour le comte Collalto de Trévise, gentilhomme aussi beau que brave et spirituel, d'une affection ardente, à laquelle elle sacrifia son repos et peut-être son honneur. Collalto partagea d'abord ses sentiments, il y eut entre eux échange de vers et de promesses; puis il entra au service de la France, et l'oublia au point d'en épouser une autre. Frappée au cœur, la nouvelle Sappho tomba dans une maladie de langueur, qui la conduisit rapidement au tombeau. Elle avait trente ans. Sa sœur Cassandra publia ses poésies : *Rime di madonna Gaspara Stampa* (Venise, 1554, in-8°). Ce recueil devint tellement rare qu'une seconde édition en fut publiée (ibid., 1738, in-8°) par Luisia Bergalli, qui l'augmenta des sonnets de Collalto, de remarques et de notices. Ce qui distingue ces poésies de celles des *muses* contemporaines, c'est le naturel et la tendresse.

Notice de l'édit. de 1738. — Landi, *Cataloghi*, lib. VI. — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, t. VII, 3e part.

STANCARI (*Francesco*), en latin *Stancarus*, théologien italien, né en 1501, à Mantoue, mort le 12 novembre 1574, à Stobnitça (Pologne). Il prit les ordres sacrés, et s'appliqua à l'étude de la langue hébraïque, dans laquelle il devint un des hommes les plus savants de son époque. Comme il l'enseignait à l'académie d'Udine, il fit paraître qu'il penchait vers les idées de la réforme, et pour se soustraire aux persécutions s'enfuit à Cracovie, où il obtint une chaire d'hébreu; mais on ne tarda pas à démêler l'hétérodoxie de ses principes religieux, et l'évêque de Cracovie le fit emprisonner, comme hérétique. Rendu à la liberté par le crédit de quelques seigneurs, il trouva un asile chez Nicolas Olesnicki, gentilhomme estimé, qui nourrissait le secret dessein d'établir le protestantisme sur ses terres. Stancarus le fortifia dans ses opinions : le culte romain fut aboli, les images furent abattues, les moines chassés, et une église réformée s'éleva à Pinczow (1550). Cet exemple devint contagieux, l'hérésie gagna de proche en proche, et Stancarus, pour en assurer le triomphe, établit une école destinée à l'enseignement des idées nouvelles, en même temps qu'il dressait un formulaire contenant cinquante règles de réformation pour les églises de Pologne, dans le but de les relier entre elles. Mais il fut bientôt lui-même l'instrument de la désunion. Il venait de se marier et de passer une année en Prusse, où il avait professé l'hébreu à Kœnigsberg, lorsqu'il engagea une querelle violente avec Osiander. Celui-ci enseignait que l'homme est justifié par la justice essentielle de Dieu, et que Jésus est notre médiateur selon la nature divine; Stancarus soutint que Jésus n'est notre médiateur que selon la nature humaine, doctrine qu'il paraît avoir puisée dans Pierre Lombard. Sa principale batterie, d'après Bayle, était de dire : « Si Jésus-Christ a été médiateur en tant que Dieu, il est moindre que son père quant à la nature divine; il n'est donc point essentiel à Dieu le Père : ceux qui le font médiateur en tant que Dieu renouvellent l'hérésie des ariens. » Les églises de Pologne furent longtemps troublées par cette dispute, même après que Stancarus eut été condamné par plusieurs synodes, notamment par celui de Xian (1560), auquel assistaient cinquante ministres et la plupart des grands seigneurs du parti réformé. Le consistoire de Genève chargea Calvin de soutenir la doctrine d'Osiander. « Calvin et Stancarus s'adressaient les mêmes injures, dit Bayle; chacun d'eux accusait l'autre d'être un blasphémateur et un perturbateur de l'Église; et si Calvin s'en prenait à la vanité de Stancarus, je ne doute pas que celui-ci ne se servît du même reproche... Blandrata et quelques autres fugitifs de Genève se prévalurent des raisons de Stancarus; ils prétendirent que ses adversaires ne les pouvant bien résoudre, il fallait chercher un autre système. Voilà d'où naquirent les trithéistes et les sociniens de Pologne. » Stancarus ne fut pas seulement un savant controversiste et un habile hébraïsant, il était aussi docteur en médecine, et le P. Le Long lui donne le titre de « médecin du prince de Transylvanie ». Lorsqu'il mourut il avait reçu depuis cinq ans du roi Sigismond II l'indigénat de Pologne. Outre plusieurs traités sur la Bible, on a de lui : *Grammaire hébraïque;* Bâle, 1546; — *De Trinitate et mediatore Domino nostro Jesu-Christo;* ibid., 1547, in-8°; — *Opus novum de reformatione tum doctrinæ christianæ, tum veræ intelligentiæ sacramentorum*; ibid., 1547, in-8°.

Gesner, *Epitome*, p. 207. — Bayle, *Dict. hist. et crit.*

— Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, t. VII, part. 2. — Gerdes, *Specimen Italiæ reformatæ*, p. 337.

STANCARI (*Vittorio-Francesco*), mathématicien italien, né le 29 juillet 1678, à Bologne, où il est mort, le 18 mars 1709. Élève des Manfredi pour les mathématiques et de Guglielmini pour l'astronomie, il avait à peine achevé ses études qu'il se fit une réputation dans le monde savant par une aptitude extraordinaire à résoudre les plus difficiles problèmes. A dix-neuf ans il écrivit un mémoire que l'Académie des sciences de Paris examina avec intérêt (1697); à vingt-six ans il devint directeur de l'observatoire de Bologne (1704.); peu après il obtint le grade de docteur en philosophie. Appelé à professer, au collége des Nobles, les mathématiques, la géographie et l'architecture militaire, il remplit avec ardeur ces fonctions multiples; mais sa poitrine délicate, déjà épuisée par des travaux incessants, ne put résister aux rigueurs de l'hiver de 1709. Il mourut à l'âge de trente et un ans. Ses écrits furent réunis sous ce titre : *Schedæ mathematicæ*, avec un éloge par Eustache Manfredi; Bologne, 1713, in-4°; on y remarque principalement les pages relatives au calcul infinitésimal, les premières qui aient été publiées sur ce sujet en Italie.

Fabroni, *Vitæ Italorum*, t. V. — Fantuzzi, *Scrittori bolognesi*, t. VIII.

STANCEL (*Valentin*), que les Portugais écrivent Estancel, astronome allemand, né en 1621, près de Brünn (Moravie), mort le 18 décembre 1715, à San-Salvador (Brésil). Admis en 1637 dans la Compagnie de Jésus, il enseigna la rhétorique et les mathématiques aux colléges d'Olmutz et de Prague, et obtint l'autorisation d'être attaché à la mission des Indes. Dans cette vue, il passa en Portugal, où il professa les mathématiques à l'université d'Evora. Divers obstacles empêchant son départ pour les Indes, il s'embarqua en 1663 pour le Brésil, et fut attaché en qualité de professeur de théologie au collége de son ordre à San-Salvador. C'est là qu'il atteignit une vieillesse fort avancée, prêchant, catéchisant et faisant des observations astronomiques dont il envoyait les résultats en Europe. On a de lui : *Dioptra geodetica;* Prague, 1653, in-8°; — *Orbis Alphonsinus, sive Horoscopium universale*; Evora, 1658, in-12 : description d'un cadran solaire indiquant à la fois l'heure de tous les pays du monde, et dédié à Alphonse VI, roi de Portugal; — *Zodiacus divini doloris, sive Orationes XII de Christo patiente*; Evora, 1675, in-8°; — *Legatus uranicus ex orbe novo in veterem, hoc est Observationes Americanæ cometarum factæ;* Prague, 1683, in-4° : ce qui donna lieu au P. Stancel de composer cet ouvrage, ce furent les comètes de 1664 et 1665, qu'il observa dans la baie de Tous-les-Saints. Il continua ses observations sur les comètes qui parurent depuis, en reçut de divers autres pays, et le tout fut publié par les confrères de Stancel avec les observations faites en Europe; — *Uranophilus cœlestis peregrinus, sive Mentis Uranicæ per mundum sidereum peregrinantis exstases;* Anvers et Gand, 1685, in-4°; — *Cursus philosophicus;* Prague, in-8°; — *Mercurius Brasilicus, sive Cœti et soli brasiliensis œconomica;* s. l. n. d., in-4°. Quelques ouvrages manuscrits de Stancel ont été conservés à Rome. H. F.

Moréri, *Dict. hist.*, éd. 1759, article rédigé d'après des mémoires manusc. du P. Oudin. — Southwell, *Bibl. Soc. Jesu.* — *Journal des savants*, 1685, p. 309. — *Acta erudit. lips.*, p. 235.

STANHOPE (Famille), originaire du comté de Nottingham, laquelle occupait de hauts emplois à la cour lorsque, sous Jacques Ier, elle se divisa en deux branches. La branche cadette eut pour chef *John*, troisième fils de Michel, créé en 1605 *lord Stanhope de Harrington*, et qui compte encore des représentants (*voy.* ci-après). La branche aînée, qui subsiste aussi, fut fondée par un neveu de John, *Philippe*, qui reçut le titre de baron Stanhope de Shelford (1626) et de comte de Chesterfield (1628); il mourut le 12 décembre 1656. Des onze enfants qu'il laissa un seul, *Henry*, mort en 1634, continua sa postérité, et transmit ses honneurs à *Philippe* et à *Alexandre*, ses fils : le premier forma le rameau des comtes de Chesterfield (*voy.* ce nom); le second s'attacha à la fortune de Guillaume d'Orange, prit part à la révolution qui, en 1688, le fit monter sur le trône, représenta ce prince auprès du roi d'Espagne et des États généraux, et mourut le 2 octobre 1707, à Londres. L'aîné de ses quatre fils, *James*, devint célèbre sous le nom de comte Stanhope (*voy.* ci-après).

Imhof, *Magnæ Britanniæ hist. genealogica*, tab. 71. — Burke, *Peerage of England*.

STANHOPE (*James*, 1er comte), général et homme d'État anglais, fils aîné du baron Alexandre Stanhope, né en 1673, dans le comté de Hereford, mort le 5 février 1721, à Londres. Il accompagna son père en Espagne, et voyagea ensuite en France (1) et en Italie, perfectionnant, par l'étude des langues et par la pratique des hommes, une éducation brillante et solide à la fois. Il prit le parti des armes, et servit d'abord sous le duc de Savoie, Victor-Amédée II; puis il suivit en Flandre son souverain, qui lui donna une compagnie dans les gardes (1694), et fut blessé sous ses yeux au siége de Namur. Elu député au premier parlement qui s'assembla sous la reine Anne (1702), il vit pendant quinze ans renouveler son mandat par les bourgs de Cockermouth, de Wendover et de Newport; mais il ne chercha pas jusqu'en 1713 à jouer un rôle politique. Entraîné par le goût des armes, il s'était joint en volontaire à l'expédition de Cadix (1702); il passa en 1703 en Portugal, et seconda le duc de Schomberg dans une série d'opérations malheureuses jusqu'au moment où il fut forcé de

(1) Il avait été admis à Paris dans l'intimité du duc d'Orléans, qui fit avec lui, au rapport de Saint-Simon, « force parties, toutes des plus libres ».

se rendre à discrétion avec le régiment qu'il commandait. Bientôt après on le retrouve dans le camp de lord Peterborough, et il prit beaucoup de part à cette brillante campagne de 1705, qui se termina par la prise de Barcelone. Nommé envoyé extraordinaire auprès de l'archiduc Charles (1706), il s'empressa de conclure avec lui un traité de commerce avantageux (10 juillet 1707), dont les effets devaient s'étendre à toutes les provinces qui l'avaient reconnu pour roi. Il échangea son titre diplomatique contre celui de major général, et en 1708 il succéda à Galloway dans le commandement des troupes anglaises en Espagne. Dans la même année il s'empara de Port-Mahon et de l'île de Minorque. Placé sous les ordres de Stahremberg, il contribua aux victoires d'Almenara et de Saragosse; mais surpris dans Brihuega et attaqué avec furie par toute l'armée de Vendôme, il soutint deux assauts et capitula au troisième (9 décembre 1710). Après une courte captivité (1), Stanhope revint en Angleterre, et se mêla activement aux débats de la chambre des communes. De concert avec les chefs du parti whig, auquel il appartenait, il s'éleva contre la politique de la cour, et surtout contre le traité de commerce entre la France et l'Angleterre; il l'attaqua non-seulement à la tribune, où il prononça le premier discours que l'on eût encore de lui (14 mai 1713), mais aussi par des articles de journaux qu'il rédigea avec ses amis. L'avénement de Georges Ier marqua le retour des whigs au pouvoir : sur la recommandation expresse d'Horace Walpole, son ami intime, Stanhope entra au conseil privé, et fut avec Townshend l'un des principaux secrétaires d'État (24 sept. 1714). Parmi les négociations importantes auxquelles il prit part figure en première ligne le traité de la triple alliance, signé à La Haye, le 4 janvier 1717; ce traité, conçu par le duc d'Orléans et où l'honneur français subit de grandes humiliations, se changea en une quadruple alliance (2 août 1718) par l'accession de l'empereur Charles VI. En récompense de cette négociation difficile, qu'il conduisit à bonne fin avec l'aide de lord Stair, Stanhope reçut les honneurs de la pairie sous le double titre de baron d'Elvaston et de vicomte de Mahon (12 juillet 1717). Nommé en avril précédent premier lord de la trésorerie et chancelier de l'échiquier, il céda ces fonctions la première à lord Sunderland, la seconde à Aislabie, reprit le poste de secrétaire d'État (mars 1718), et fut le 7 avril suivant créé comte. Au milieu des orageuses discussions qui s'élevèrent au sujet de la Compagnie du Sud, il fut amené à défendre le ministère contre les attaques du duc de Wharton (4 février 1721), et il le fit avec tant de véhémence qu'il se rompit un vaisseau dans la poitrine; il tomba en léthargie, et expira le lendemain. Le roi témoigna le plus vif regret de la mort de son ministre favori, et voulut qu'il fût inhumé à Westminster. Général expérimenté, homme d'État de beaucoup d'esprit et de ressources, Stanhope cultivait l'histoire avec succès, et l'on a de lui un *Memorial concerning the constitution of the roman senate* (Londres, 1721, in-4°), qui fut commenté par Hooke dans ses *Observations on the roman senate* (1758), et impr. dans les dernières éditions des *Révolutions romaines* de Vertot.

De *Lucie*, fille de Thomas Pitt, gouverneur de Madras et grand-père du comte de Chatham, il eut deux fils, *Philippe*, qui suit, et *James*, mort en 1730. P. L—Y.

Lives of the british military commanders. — *Memoirs of Walpole.* — Coxe, *Hist. of Spain, from* 1700 *to* 1788. — Collins, *Peerage.* — Saint-Simon, *Mémoires.* — Macaulay, *Hist. of England.* — Stanhope (Comte), *Hist. of England from the peace of Utrecht.*

STANHOPE (*Philippe*, 2me comte), fils aîné du précédent, né vers 1710, mort le 7 mars 1786. Son éducation fut dirigée par le célèbre comte de Chesterfield, son cousin, qui le poussa vers l'étude des belles-lettres; il fit de grands progrès dans les langues anciennes et modernes, et se livra avec ardeur aux mathématiques. Il se tint à l'écart des querelles de partis, et ne parut à la chambre des pairs que dans les occasions importantes. Sa longue existence fut presque entièrement consacrée aux travaux de cabinet; il ne laissa aucun ouvrage, mais il fit publier à ses frais ceux du géomètre Robert Simson et aida Giuseppe Torelli dans l'impression des œuvres d'Archimède.

Collins, *Peerage.*

STANHOPE (*Charles*, 3me comte), fils aîné du précédent, né le 3 août 1753, à Londres, où il est mort le 16 décembre 1816. Devenu l'héritier des honneurs et des biens de sa famille par la mort de son frère Philippe (1763), il fut connu jusqu'en 1786 sous le nom de lord Mahon. Il fut élevé à Eton et placé ensuite à Genève, sous la tutelle de G. Le Sage, qui développa ses dispositions pour les sciences exactes et naturelles. A dix-huit ans, il composa en français un mémoire sur la structure du pendule, que l'Académie de Stockholm couronna. En 1775, il publia un *Traité sur les moyens de prévenir les pratiques frauduleuses dans la monnaie d'or*. Ses travaux *Sur l'électricité* (1779, pet. in-4°) sont remarquables; il prouva, par une suite d'expériences curieuses, que la densité d'une atmosphère électrique suspendue sur un corps est en raison inverse du carré des distances de ce corps; il produisit le premier la théorie du choc en retour, c'est-à-dire l'effet produit par le retour du fluide électrique dans un *corps* d'où en certaines circonstances il a été précédemment chassé (*voy.* le *Mémoire* qu'il fit insérer à ce sujet dans les *Philos. transactions*, 1787). Membre de la chambre

(1) Il fut échangé à la paix contre le marquis de Villeneuve, ancien vice-roi de Catalogne, puis de Naples. Sa conduite à Brihuega fut l'objet d'un blâme dans la chambre des communes; mais il n'est pas vrai, comme l'affirme Saint-Simon, qu'on l'ait dépouillé de tout grade militaire ni qu'il ait eu à craindre pour sa propre vie.

des communes (1780), il s'associa aux efforts du parti whig, demanda la fin de la guerre d'Amérique ainsi que la réforme graduelle de la représentation nationale. La mort de son père le fit passer dans la chambre des pairs (1786). Il combattit le plan de son beau-frère W. Pitt, sur la réduction de la dette, et en proposa un lui-même; mais en 1788 il appuya ce ministre dans la question de la régence; « toute autorité légitime ne peut émaner que du peuple », disait-il, et d'après ce principe il soutint que les chambres avaient le droit d'aviser aux moyens de suppléer à la vacance du trône et au défaut d'exercice de la sanction royale. Aussi se montra-t-il le partisan le plus constant et le plus énergique de la révolution française. Président d'une société libérale, il envoya par deux fois une adresse de félicitation à l'Assemblée constituante et célébra avec éclat l'anniversaire de la prise de la Bastille. Il fit paraître en 1792 ses premières lettres à Condorcet sur la traite des nègres, et lorsque Fox présenta le bill de la liberté de la presse, il le défendit avec chaleur, et publia un *Essay on juries* (1792, in-8°), qui fait honneur à ses lumières et à son patriotisme. En 1793 il s'éleva contre les préparatifs hostiles à la France, et ne cessa de montrer une opposition constante à la guerre. Voyant l'inutilité de ses efforts, il prit le parti de ne pas assister aux délibérations de la chambre; mais avant de se retirer il publia une protestation énergique contre le ministère Pitt et contre la corruption qui présidait à l'élection des membres du parlement. Il ne rentra à la chambre qu'en février 1800, et proposa de conclure au plus tôt la paix avec le premier consul. Il parla encore contre la traite des nègres et la nouvelle guerre d'Amérique, et pour l'émancipation des catholiques d'Irlande. La présentation d'un bill sur le nouveau système de poids et mesures fondé sur la vibration du pendule lui fournit l'occasion de déployer, le 17 mai 1816, ses connaissances en physique et en mathématiques, et cette fois la chambre adopta sa motion, qu'avait appuyée le marquis de Lansdowne. Le dernier acte de la vie publique de Stanhope fut une motion ayant pour objet de réduire le fatras de statuts et de lois qui régissent l'Angleterre en un code simple et clair. Il mourut d'une hydropisie de poitrine, dans sa soixante-quatrième année. Marié en 1774, à Esther Pitt, il n'en eut que des filles, entre autres la fameuse lady Esther Stanhope (*voy.* plus bas), et devenu veuf le 19 juillet 1780, il épousa, en secondes noces (1781), Louise Grenville, qui lui donna trois fils, et mourut le 7 mars 1829.

Stanhope a imaginé deux machines arithmétiques : l'une, de la grandeur d'un volume in-8°, est composée de plusieurs cadrans et de petits caractères, qui mis en mouvement par une aiguille d'acier servent à faire avec la plus grande exactitude les opérations les plus compliquées de l'addition et de la soustraction; l'autre, qui est de la grandeur d'une petite table à écrire, est la plus curieuse. Au moyen d'une simple vis, on résout avec cette machine tous les problèmes de la multiplication et de la division; mais ce qui est le plus singulier, c'est que dans le cas où l'opérateur se trompe, et s'il fait faire à la vis une révolution de plus, il voit soudain sortir de la table une petite boule d'ivoire, dont la présence l'avertit de son erreur. Stanhope trouva aussi une manière nouvelle de brûler la chaux, pour produire un ciment plus durable que le mortier ordinaire, et qui se durcit en séchant au point de résister à l'instrument le plus aigu. On lui doit encore une presse typographique perfectionnée qui porte son nom (1) et un nouveau procédé de stéréotypie; enfin il fit un grand nombre d'expériences pour trouver le moyen le moins coûteux de garantir les édifices de l'incendie, pour construire horizontalement le toit des bâtiments afin de rendre les appartements supérieurs aussi commodes que les autres, et pour perfectionner aussi la navigation au moyen de la vapeur. Tous ces travaux ont fait à lord Stanhope une réputation honorable, et son nom doit être rangé parmi ceux des patriotes et des hommes utiles.

Dict. des inventions et des découvertes. — Rabbe, *Biogr. univ. et port. des contemp.* — Burke, *Peerage.* — *Annual biography.* — *Memoirs of lady Hester Stanhope.*

STANHOPE (*Philippe-Henry*, 4me comte), fils aîné du précédent, né le 7 décembre 1781, mort le 2 mars 1855, à Chevening-Park (Kent). Entièrement opposé aux sentiments politiques de son père, il ne craignit pas de lui intenter un procès, qu'il perdit du reste, pour se faire rendre compte des biens de sa mère. Il se fit remarquer en toute occasion par son esprit d'intolérance et par son dédain des libertés publiques. Il signala son entrée dans la chambre des pairs par un discours furibond qu'il prononça le 27 janvier 1818, contre cette nation française, pour laquelle son illustre père avait témoigné tant d'estime et d'affection. Il l'assaisonna des plus grossières impostures. « C'est, dit-il en parlant de la France, un peuple qui a suivi avec indifférence une carrière d'esclaves et de voleurs; c'est aujourd'hui le plus abject de tous les peuples. » Il finit par déclarer que si l'on voulait maintenir la tranquillité de l'Europe, « il fallait démembrer ce royaume suivant la division tracée dans les *Commentaires* de César, ou continuer de l'occuper militairement, quelque précis et impératifs que soient les termes des traités qui stipulent le contraire. » Ajoutons que ces invectives révoltèrent la majorité de la chambre. En France elles

(1) Lord Stanhope s'est occupé avec autant de zèle que de succès d'importants perfectionnements dans l'art typographique. En 1814 on introduisit pour la première fois en France la presse en fonte et en fer qui porte encore aujourd'hui le nom de Stanhope, son inventeur. Son petit-fils, l'éminent historien (aujourd'hui comte Stanhope), dont je fus le collègue comme membre du jury de la première Exposition universelle à Londres en 1851, me donna alors les plans et projets des inventions typographiques de son aïeul. A.-F. DIDOT.

causèrent une juste indignation, et plusieurs écrivains libéraux, entre autres Dupin et Fiévée, y répondirent d'une façon aussi ferme que modérée. Quelques années avant la mort de l'infortuné Gaspard Hauser, il s'intéressa à son sort, prit soin de son éducation, et voulut même l'adopter. Puis il changea de sentiment à l'égard de son protégé jusqu'à flétrir sa mémoire dans une brochure écrite en allemand, et intitulée: *Materialien zur Geschichte Casp. Hauser's* (Heidelberg, 1835, in-8°). Les réformes opérées en 1846 par R. Peel rencontrèrent en lui un adversaire opiniâtre, et jusqu'à sa mort il demeura attaché au parti tory.

Son fils aîné, *Philippe-Henry,* né le 30 janvier 1805, à Walmer-Castle, lui a succédé comme 5e comte Stanhope. Il s'est fait connaître par des ouvrages historiques publiés la plupart sous le nom de vicomte Mahon.

Annual Biography. — Conv.-Lexikon.

STANHOPE (1) (*Hester-Lucy*), sœur du précédent, née le 12 mars 1776, à Londres, morte le 23 juin 1839, à Djoun (Syrie). C'était l'aînée des trois filles (2) issues du premier mariage de Charles, troisième comte Stanhope, avec Esther Pitt, fille du grand comte de Chatham. A quatre ans elle perdit sa mère, femme douce et aimable, qui peut-être eût réussi à tempérer l'âpreté de son caractère et à développer en elle ces sentiments tendres dont elle se fit plus tard comme un mérite d'étouffer l'expression. La seconde alliance de lord Stanhope avec Louisa Grenville (3) ne fit qu'empirer sa position : ni son père, plongé dans les préoccupations de la science ou de la politique, ni sa belle-mère, qui raffolait du monde et de ses plaisirs, ne s'occupèrent d'elle. On la relégua, ainsi que les autres enfants, à la campagne; on la laissa entre les mains de domestiques, qu'elle traitait en esclaves, maîtresse de ses actions, sans frein ni règle. Toute jeune elle exerça autour d'elle une sorte d'ascendant irrésistible, toute jeune elle connut l'art de vaincre les résistances; elle captivait et faisait trembler à la fois; ses sœurs n'osaient l'aborder qu'après en avoir reçu la permission. Ainsi abandonnée et repliée sans cesse sur elle-même, elle forma seule ses idées. Une mémoire tenace, des lectures mal ordonnées, le don précoce de l'observation, une insatiable curiosité de tout connaître, même ce qui dépassait son âge, une intelligence hardie, un caractère énergique, un orgueil d'enfer, tout cela l'aida à accomplir presque sans secours cette tâche pénible de s'instruire. Du reste, elle n'eut jamais l'esprit orné ou un savoir étendu; loin d'être complète, son éducation en beaucoup de points n'était pas commencée; elle avait moins la connaissance des choses qu'une vue nette et souvent brillante; elle méprisait l'histoire et la qualifiait de farce misérable; elle ne faisait aucun cas des arts d'agrément, et n'aimait pas la poésie (1). De ses gouvernantes, qu'elle faisait enrager par ses caprices d'enfant raisonneur et sauvage (2), elle apprit beaucoup de français et d'italien; mais elle refusa obstinément d'emprisonner sa taille dans un corset, ni son pied dans un soulier de satin, ce pied dont elle était si fière et « sous l'arche duquel eût trotté un souris (2)! »

Ainsi grandit cette étrange jeune fille, loin du monde, qu'elle méprisa de bonne heure, loin des yeux et du cœur de ses parents, qui la connaissaient à peine, sans amis, sans protecteurs, sans illusions, blasée pour ainsi dire avant d'avoir vécu. Son caractère indomptable, ses penchants naturels, d'accord avec les impressions de sa première enfance, la rattachaient au parti aristocratique; témoin des intrigues misérables et des efforts impuissants où se consumait alors la turbulence des démocrates anglais, les jugeant du reste sur l'humeur bizarre et les projets peu pratiques de son père, dont ils exploitaient la bonne foi, elle les prit en haine, et n'accorda son admiration et un dévouement sans réserve qu'à leur plus violent ennemi. Pitt, son oncle, fut de bonne heure l'objet de son culte. Elle s'habitua à le regarder comme le sauveur de la noblesse et du trône, menacés ensemble par les théories révolutionnaires, et comme le chef naturel de sa famille. Ce fut près de lui qu'à peine âgée de vingt ans elle alla vivre, offrant en échange d'une indépendance entière, dont elle

(1) Ayant eu occasion, en 1816, de passer une journée entière à Abra, dans le mont Liban, chez lady Esther Stanhope, où elle voulut bien m'accueillir avec une extrême bienveillance, j'ai cru devoir donner quelque extension à la notice de cette femme célèbre, qui a laissé des souvenirs encore durables dans l'Orient et en Europe. Vingt ans après la publication de mes *Notes d'un voyage dans le Levant*, où j'ai consigné les renseignements recueillis de sa bouche, j'ai vu avec plaisir combien, dans les six volumes de *Mémoires* et *Voyages* publiés en 1845 et 1846, tout ce que j'avais retenu de son aimable conversation et consigné dans mes *Notes* était rigoureusement exact.

(2) Ses sœurs, *Griselda* et *Lucy-Rachel*, nées en 1778 et en 1780, furent mariées à des propriétaires campagnards, et la précédèrent au tombeau. Aucun trait d'esprit ou de caractère ne les rapprochait de leur sœur aînée, qui de bonne heure dédaigna leur compagnie pour celle de ses frères consanguins.

(3) Elle eut lieu le 12 mars 1781; trois fils en sortirent : *Philippe-Henry*, qui fut le quatrième comte Stanhope, *Charles*, tué en 1809, en Espagne, et *James*, mort en 1825.

(1) Dans aucun temps elle ne souffrit qu'on reproduisît ses traits ou qu'on lui adressât des vers. Les poëtes étaient à ses yeux des êtres inutiles; elle ne s'en occupait guère non plus que des écrivains. A Athènes, en 1810, elle fit la rencontre de Byron, qui lui parut seulement « un *gentleman* comme tant d'autres. — Des vers, ajoute-t-elle à ce sujet, il n'est pas difficile d'en faire; quant aux pensées, qui sait où il les prend? »

(2) Un jour, dans la résidence d'Hastings, elle détacha furtivement un bateau, manœuvra les rames et se lança toute seule en mer. On eut quelque peine à la ramener au château. C'était la visite de l'ambassadeur français chez son père qui avait éveillé en elle un violent désir de voir les pays étrangers, la France surtout, où elle prétendait se rendre pour observer ce qui s'y nassait. Elle fit ce coup de tête à huit ou dix ans.

(3) *Mémoires*, t. II.

n'abusa jamais, le concours d'une activité qui ne s'altérait que dans le repos et d'une intelligence à laquelle il ne manquait, pour se manifester, qu'un théâtre digne d'elle. Elle se détermina à un acte si grave, moins par dégoût du genre de vie de la maison paternelle, que par l'intérêt des siens et pour protéger son père contre les conséquences de ses opinions démocratiques (1). L'entrée de lady Esther dans le monde produisit un effet extraordinaire. Sa taille élevée donnait de la majesté à sa démarche; l'ovale de son visage était admirable, sa peau d'une transparence et d'une finesse rares; son regard jetait des éclairs; elle avait le front haut et droit, les sourcils bien arqués, les dents petites et blanches, les yeux d'un bleu gris, le nez fortement aquilin, la bouche délicate et le menton trop allongé. Elle s'avouait laide, d'une laideur harmonieuse. Dès ses premiers pas elle prit à la cour le rang qui lui convenait, et sut le garder à force d'esprit et d'heureuse audace. Pitt s'applaudit d'avoir sa nièce à ses côtés; il ne dédaigna point ses conseils, et n'eut rien de caché pour elle. Esther écrivit sa correspondance, rédigea ses notes, gouverna sa maison. « Bizarre créature, lui disait-il! La solitude vous va, pourvu qu'elle soit profonde; le monde, pourvu que ce soit un tourbillon, et la politique, à la condition d'être embrouillée. » Elle fut son véritable lieutenant dans la grande lutte qu'il soutenait avec les whigs d'un côté, avec la France de l'autre. « Pitt, dit un jour le roi à Windsor, j'ai fait choix d'un nouveau ministre, et meilleur que vous : c'est lady Esther. Je n'ai pas en Angleterre d'homme d'État qui la surpasse ni de femme qui fasse plus d'honneur à son sexe. » Elle poussait à l'extrême le mépris des convenances sociales, surtout quand elle y découvrait le mensonge ou l'artifice; elle abhorrait les pédants, les niais, les hypocrites, et rien n'arrêtait l'élan de ses épigrammes et de ses moqueries vengeresses. Le duc de Cumberland l'appelait son petit boule-dogue. On la craignait comme la peste; mais pensions, titres, dignités, projets, tout lui passait par les mains, et on la laissait faire. Combien d'ennemis acharnés elle se préparait! Cette fantastique royauté ne pouvait s'exercer qu'à l'ombre du crédit de Pitt; elle s'anéantit avec lui.

La mort inattendue de ce grand politique (23 janvier 1806) frappa Esther d'un coup terrible. Malgré la fermeté de son esprit, elle tomba dans un tel état de prostration qu'elle ne trouva qu'au bout d'un mois des larmes pour pleurer le seul homme qui l'eût aimée et comprise. Trop orgueilleuse pour se dérober par la retraite aux inimitiés sans nombre qu'elle avait soulevées, elle demeura à Londres et continua de voir le monde. Elle n'était ni assez influente ni assez riche (1) pour y régner sans partage. Un deuil nouveau, la mort du général Moore (janvier 1809), qu'elle aimait en secret, la surprit d'autant plus douloureusement qu'il l'atteignait dans les sentiments les plus voilés de son âme. Dès lors humiliée, abattue, n'ayant rien à espérer d'une société qu'elle avait accablée de ses mépris, elle dit adieu au monde, et courut s'enfermer dans un pauvre *cottage* du pays de Galles, à Builth; elle y vécut une année, dans un isolement absolu, tout occupée de fleurs et d'œuvres de charité. L'étude l'aurait peut-être calmée; mais elle n'aimait pas les livres, elle était née pour l'action. Le 10 février 1810 elle quitta l'Angleterre, pour n'y plus revenir.

Lady Esther n'eut d'abord d'autre dessein que celui de changer de place et de faire le voyage de Sicile. Elle s'embarqua à Portsmouth, sur *le Jason*, toucha à Gibraltar, puis à Malte, et fut accueillie avec les plus grands honneurs. En route elle renonça à débarquer en Sicile, et se prit de passion pour l'Orient, la seule contrée, avec les pays du Nord, que les guerres continentales laissassent ouverte aux touristes anglais. Après avoir visité Corfou, Corinthe et Athènes, elle se rendit par mer à Constantinople (3 novembre 1810). Là elle entra en pourparlers avec M. de La Tour-Maubourg, notre ambassadeur, pour obtenir du gouvernement impérial la permission de résider dans le midi de la France. Elle ne s'inquiétait encore que de sa santé, qui fut toujours assez délicate, et c'était une de ses illusions favorites d'aller la rétablir précisément au milieu de la nation qu'elle avait combattue et qui conserva ses plus vives sympathies. L'autorisation sollicitée ne vint pas, et lady Esther, repoussée de l'Europe, aima mieux risquer en Asie le sort des aventures que de rentrer dans le tourbillon de cette civilisation britannique dont elle était rassasiée jusqu'au dégoût. Elle reprit des forces aux bains sulfureux de Brousse. Puis le 23 octobre 1811 elle monta à bord d'une felouque grecque, emmenant avec elle, outre son fidèle compagnon de voyage, M. Bruce, et son médecin particulier, toute une suite de grande dame, composée d'un maître d'hôtel, d'une femme de chambre et de six domestiques. A la hauteur de Rhodes elle fit naufrage (27 novembre). Tout fut perdu, argent, bijoux, effets, provisions. Ce fut avec beaucoup de peine qu'elle sauva sa propre vie, n'emportant avec elle qu'une agrafe, une riche tabatière et deux pelisses. Après une halte de trente mortelles heures sur un rocher isolé, elle fut ra-

(1) Elle se dévoua par esprit de famille. Aussi, redoutant l'influence des sentiments paternels sur ses jeunes frères, elle s'empressa de les faire enlever nuitamment tous trois et conduire dans l'hôtel de Pitt, où elle surveilla leur éducation.

(1) « Qu'on lui fasse, avait dit Georges III, la pension la plus forte à laquelle une femme puisse prétendre. » On ne lui accorda que 1,200 livres (20,000 fr.), c'est-à-dire à peine de quoi tenir une humble place dans une aristocratie opulente. Elle n'eut pas d'autre revenu jusqu'en 1825, où son frère James lui légua en mourant une rente annuelle de 1,500 livres (37,500 fr.)

menée à Rhodes. La perte de sa garde-robe la força de s'habiller en homme à la turque; cette transformation lui plut : désormais on ne la vit plus dans les vêtements de son sexe. Le 11 février 1812 lady Esther prit passage à bord d'une frégate anglaise, *la Salsette*, qui la conduisit en Égypte. Elle ne se plut pas longtemps dans un pays dont le maître, usurpateur hypocrite, était seul libre. Elle remonta la vallée du Nil jusqu'au Caire, et la descendit jusqu'à Damiette. Rien n'y arrêta ses regards, pas même la splendide réception que lui fit Méhémet-Ali, encore tout couvert du sang des mameloucks massacrés dans un guet-apens (1). C'était en Syrie qu'elle prétendait réaliser l'objet de ses aspirations, encore secrètes et indécises. La Syrie, en butte à de continuelles guerres intestines, convoitée par le pacha d'Égypte, mal rattachée au joug de la Porte, sa suzeraine, offrait aux ambitieux mille occasions d'y jouer un rôle. La nièce de Pitt se leurra-t-elle de l'espoir d'y ressaisir le rang suprême, d'où elle ne se consolait pas d'avoir été précipitée, et d'initier l'Orient aux progrès de la civilisation européenne, en s'appuyant soit sur l'élément juif, soit sur les races musulmanes? On est admis à le croire par l'examen attentif de cette seconde moitié de son existence, vouée autant que la première, et plus qu'on ne saurait dire, à satisfaire sa soif insatiable de domination. Cet esprit si net, et si profond parfois, avait ses faiblesses; elle partageait avec ses contemporains la croyance au merveilleux; mais en s'appuyant sur la superstition et la terreur, ces puissants mobiles de l'imagination, elle sut en tirer à son profit des résultats étonnants. Dans sa jeunesse l'illuminé Brothers lui avait prédit qu'elle ferait le pèlerinage de Jérusalem, qu'elle passerait sept ans au désert et qu'elle deviendrait la reine des Juifs. Nul doute que cette prédiction, qu'elle se plaisait à répandre, n'ait influé sur sa résolution de passer en Syrie.

Au mois de mai 1812 Esther débarqua à Jaffa. Sans perdre de temps elle se rendit à Jérusalem, et parcourut la Galilée. Son passage causa peu d'impression parmi les juifs et les chrétiens; aussi leur en garda-t-elle un long ressentiment, qui se traduisit en sentiments de mépris ou d'indifférence. En revanche elle reçut parmi les infidèles un accueil bien fait pour entretenir ses espérances. Turcs, Arabes et Druses, tous s'empressèrent à l'envi autour d'elle; grâce à l'or, qui ruisselait de ses mains, à son caractère hautain, résolu, impétueux, et aussi aux bruits qu'elle faisait adroitement répandre, elle apparut aux multitudes éblouies et crédules comme un génie vengeur et bienfaisant à la fois. Qu'était-elle venue faire en Syrie, sinon accomplir quelque mission mystérieuse? Le sultan la couvrait de sa protection; sa maison avait l'air d'une petite armée; les beys, les émirs, les pachas, lui offraient une hospitalité princière; Béchir, le chef redouté des Druses, l'avait traitée en égale; les Bédouins pillards la respectaient. En la voyant on éprouvait d'abord une surprise extrême, puis un sentiment mêlé d'admiration et d'estime pour son courage et sa rare présence d'esprit. On l'appela *la reine* par excellence (*meleki*). Encore un peu, elle passait à l'état de messie femelle; ce rôle, dit-on, n'aurait pas répugné à l'orgueilleuse nièce de Pitt; car elle ne manqua pas de prétendus prophètes (l'aventurier Loustauneau par exemple) pour annoncer sa venue. Nous ne la suivrons pas dans les courses vagabondes qui la mirent en rapport avec toutes les populations de la Syrie maritime; ni la guerre, ni la peste, ni les intempéries des saisons ne firent obstacle à cette fièvre de voyage; elle en fut dévorée quatre ans durant.

A Damas, où elle séjourna du 1er septembre au 15 novembre 1812, au sein d'une ville renommée par son fanatisme, lady Stanhope choisit sa résidence, non parmi les Francs ou chez les moines franciscains et capucins, qu'elle ne voulut pas même voir, mais en plein quartier musulman, et partout elle se montra à cheval, en costume d'homme, escortée d'un seul janissaire. Ne négligeons pas d'ajouter, comme une particularité curieuse, que sa triple qualité d'étrangère, de femme et de chrétienne ne l'exposa jamais à une insulte ou à un péril. Ce fut à Damas qu'elle prépara sa fameuse excursion à Palmyre (la *Tadmour* des Arabes). A cette époque, on ne citait que trois Européens qui s'étaient aventurés jusque-là. Après avoir cherché à la détourner d'un semblable dessein, le gouverneur Soliman mit à sa disposition un corps de troupes, des chameaux, des tentes et des armes. Tout était prêt, lorsque, changeant soudain de plan, elle résolut de n'accepter d'autre concours que celui des Bédouins, les véritables maîtres du désert qu'il fallait traverser. Elle courut à leur rencontre, pénétra seule dans le camp des Anisis, une de leurs puissantes tribus, et, s'adressant au vieil émir Mahannah : « Je sais, lui dit-elle, que tu es un voleur et que je suis en ton pouvoir; mais je ne te crains pas, et j'ai laissé en arrière ceux qui pouvaient me défendre afin de te montrer que c'est à toi et aux tiens que je me confie. » L'hiver fut si rude et il était tombé tant de neige qu'elle fut obligée de modérer son impatience et d'attendre au bourg de Hamah le retour du printemps. Elle se mit en route le 20 mars 1813; M. Bruce l'accompagnait ainsi que son médecin. L'escorte, sous la conduite de plusieurs chefs indigènes, ressemblait à une immense caravane. Ce fut dans cet équipage triomphal qu'elle franchit sans accidents le désert, et que le 27 mars elle arriva devant Palmyre. L'enthousiasme des ha-

(1) Elle revêtit en cette occasion un costume tunisien, composé de deux cachemires, de pantalons brodés d'or, d'un gilet et d'une pelisse écarlate, sans oublier les armes précieuses, et qui lui coûta 9,000 francs.

bitants, stimulé par une curiosité excessive et probablement aussi par de secrètes largesses, s'exprima d'une façon sauvage et gracieuse. Un habile metteur en scène n'eût pas mieux réussi. Pour faire honneur à *sa Félicité* (ainsi nommait-on lady Esther), une cinquantaine de cavaliers exécutèrent une *fantasia*. Dans l'espèce d'avenue qui conduisait jadis à travers une double rangée de statues au temple du Soleil, on avait placé sur chacune des hautes consoles ou des fûts brisés une jeune fille dans une attitude gracieuse et tenant des guirlandes de fleurs. Près d'une porte monumentale, les gens de la ville se pressaient en groupes pittoresques; lorsque lady Esther passa, ils l'acclamèrent comme leur reine, et une troupe d'enfants et de jeunes filles vêtus de blanc lui souhaitèrent la bienvenue en agitant des branches de palmier, en dansant et en chantant des vers à sa louange. Palmyre vit renaître un instant les beaux jours de Zénobie (1).

Après avoir passé à Latakieh le reste de l'année, lady Stanhope prit possession du couvent de Saint-Élie (*Mar Elias*), situé dans le Liban (20 février 1814). Elle visita dans l'automne les ruines de Balbek, et la curiosité qu'elle inspirait était toujours si vive, qu'en retour de cette excursion, qui n'offrit rien d'intéressant du reste, s'étant rendue à Tripoli, elle trouva le peuple entier, qui, malgré un ouragan effroyable, l'attendait hors des portes et dans les rues. Dès son arrivée en Syrie elle avait acheté un manuscrit qui provenait d'un ancien couvent chrétien, et dont la lecture lui apprit que d'immenses trésors avaient été enfouis dans certains endroits des villes d'Ascalon et de Saïda. Comme il eût été dangereux d'opérer des fouilles en secret et parmi une population soupçonneuse, elle en fit demander l'autorisation au gouvernement ottoman, offrant de lui abandonner tout le profit de l'entreprise et ne se réservant que l'honneur. La Porte adhéra à ce singulier marché, et lui dépêcha un de ses hauts fonctionnaires, le capidjibachi Moustafa, avec trois firmans qui lui permettaient de requérir l'assistance des pachas d'Acre et de Damas ainsi que de tous les beys de Syrie. Le 31 mars 1815 elle se transporta à Ascalon, et le 1er avril elle fit commencer les fouilles dans une mosquée en ruines; elles durèrent jusqu'au 14 et amenèrent la découverte d'un temple païen, de médailles, de chapiteaux, de lampes, de colonnes brisées et d'une statue colossale en marbre. Quoique mutilée, cette statue était fort belle et représentait un empereur ou un général romain; elle la fit briser pourtant et jeter à la mer, afin que les Turcs ne s'imaginassent pas qu'elle avait engagé la Porte dans ces dépenses pour les faire tourner à son profit particulier. Cette déconvenue l'empêcha de pousser plus loin ou dans un autre lieu ses recherches. Elle se retira dès lors au petit couvent de Mesmichi, dans le Liban. Ce fut là que le 28 octobre 1816 je fus admis en sa présence, ainsi que je je l'ai raconté dans le récit de mon voyage dans le Levant :

« Elle habitait alors, à deux lieues de Saïda, un ancien couvent qu'elle avait fait réparer, auprès du petit village d'Abra, situé à la naissance des premiers coteaux du Liban. Après avoir traversé des salles occupées par sa suite et ses domestiques, qui tous sont Arabes, excepté une seule femme de chambre, on nous introduisit dans une vaste pièce, où je trouvai deux personnes vêtues à l'orientale assises sur le divan. Nous les saluâmes en arabe; mais nous reconnûmes bientôt lady Stanhope et notre consul de Tripoli, M. Regnault, l'une à son visage sans barbe et sans moustaches; l'autre à sa bosse, que déguisait mal l'habillement à la turque, dont il se revêtait quelquefois. Milady me reçut avec affabilité, s'entretint longtemps de la politique de l'Europe; car c'est le sujet de conversation qu'elle préfère et qui paraît le mieux convenir à la gravité de son esprit. Elle me dit qu'elle avait commencé à se vêtir à l'orientale lorsque, ayant fait naufrage à Rhodes, où elle perdit tous ses effets, elle se vit contrainte d'acheter les habillements du pays; qu'ensuite, ayant reconnu l'utilité et l'agrément de ce costume, elle ne l'avait plus quitté, et qu'elle se trouverait maintenant fort en peine s'il lui fallait reprendre ses anciens vêtements de femme. La mort de son oncle Pitt lui ayant fait perdre l'influence dont elle jouissait à Londres, la douleur que lui causa la mort de son frère et du général Moore, qui devait l'épouser, tués tous deux dans la même bataille en Espagne, lui inspirèrent ce dégoût du monde qui la retient depuis longtemps dans sa solitude du Liban. Elle me raconta diverses visites qu'elle avait faites aux pachas, et me montra les costumes qu'elle mettait alors, et qui étaient de la plus grande richesse. Elle me fit connaître aussi les diverses manières de se tenir devant les grands, ce qui fait partie de l'étiquette que tous les Turcs doivent rigoureusement observer; car, ainsi que les costumes, la diversité des poses sert à indiquer la condition de chacun d'eux... C'est à elle que l'on doit en grande partie d'avoir déterminé la Porte à faire venger la mort du colonel Boutin, qu'elle avait beaucoup connu et qui fut assassiné par les Ansariés. Par l'activité de sa correspondance et par ses présents, elle décida les scheiks à marcher contre ces peuplades rebelles, et elle fit enfin achever cette guerre, qui en inspirant de la crainte et de la considération pour les Francs leur donna plus de sécurité pour voyager en Turquie. »

Vers 1818 lady Stanhope fixa, sans abandonner la propriété de Mar-Elias, sa résidence sur

(1) « Je lui demandai de nous faire le récit de son voyage à Palmyre, dont on m'avait souvent entretenu dans l'Orient, et elle me raconta en détail, avec un certain plaisir, comment elle y fit son entrée, la lance à la main, vêtue à l'orientale, et suivie de quarante chameaux, qui avaient apporté dans ces déserts tout ce que le luxe de l'Europe a de plus recherché; elle me fit l'énumération des nombreux présents qu'elle donna aux schelks, et comment elle illumina, durant trois jours, les ruines de Palmyre, où elle se fit couronner. Je crus d'abord que quelque exagération orientale embellissait son récit; mais je sus ensuite, de diverses personnes qui l'avaient accompagnée, que le fond en était très-véritable, et que pour ce voyage elle et M. Bruce dépensèrent près de 30,000 piastres. » (A.-F. Didot, *Notes d'un voyage dans le Levant.*)

une des croupes les plus escarpées du mont Liban, à Djoun, où elle fit construire dans un site sauvage, au milieu des rochers et des précipices, un amas confus de maisons basses, reliées entre elles par une suite de cours et de galeries irrégulières et masquant la vue de magnifiques jardins. On n'arrivait à ce nid d'aigle que par des sentiers presque impraticables. Ainsi isolée et entourée d'une trentaine de serviteurs et même d'esclaves noirs, redoutée des musulmans, recherchée des étrangers, la reine de Tadmour passa les dernières années de sa vie. Là elle prit les habitudes orientales, elle porta des armes (1), elle parla arabe, elle fuma le *narghilé*, elle exigea de ceux qui l'entouraient une continence sévère; elle eut un bourreau à ses gages, et devant sa porte elle fit planter deux énormes pieux destinés à empaler ses ennemis. Cependant elle garda bon nombre de souvenirs européens, celui des cloches et des sonnettes par exemple, et rien ne semblait plus bizarre que de la voir condamner ses serviteurs indigènes à se plier aux usages francs, et ses femmes anglaises aux pratiques orientales. Jalouse du prestige qu'elle exerçait comme reine, elle y ajouta par ses airs de pythonisse : sa générosité n'avait point de limites, et sa main, constamment ouverte, semait à profusion l'argent et les présents; elle payait un service rendu au centuple. Chaque année elle distribuait plus de 1,000 piastres aux habitants de Saïda. A diverses reprises elle donna asile aux chrétiens, aux malades, aux proscrits chassés de leurs demeures par la peste ou la guerre. Seule elle tint tête au fameux Béchir, qui n'osa jamais l'affronter en face. Ses espions étaient nombreux. Elle entra en lutte sourde avec les consulats, et entrava la politique anglaise plus qu'elle ne la servit. De tous les agents européens en Syrie, il n'y en eut qu'un, M. Guys, notre consul à Beyrouth, qui se maintint en bons rapports avec elle. « Je suis sujette du sultan ! » s'écriait-elle à tout propos. Au fond elle ne s'occupait que de satisfaire sa passion d'agir et peut-être aussi de tromper son ennui. La vénération des Orientaux s'augmenta pour sa personne des mystérieuses pratiques auxquelles on la voyait se livrer. Elle se montrait peu, s'enveloppait de mystère et faisait dans ses paroles étalage d'exaltation et de mysticisme. Le rôle de magicienne, auquel elle prétendit, n'était qu'un moyen sûr d'affermir son autorité. « Il me parut, dit M. de Lamartine, que ses doctrines religieuses étaient un mélange habile, quoique confus, des différentes religions au milieu desquelles elle s'est condamnée à vivre; mystérieuse comme les Druses, résignée comme le musulman et fataliste comme lui; avec le juif attendant le Messie, et avec le chrétien professant l'adoration du Christ et la pratique de sa charitable morale. Ajoutez à cela les couleurs fantastiques et les rêves surnaturels d'une imagination échauffée par la solitude et la méditation, quelques révélations peut-être des astrologues arabes, et vous aurez l'idée de ce composé sublime et bizarre qu'il est plus commode d'appeler folie que de le comprendre et de l'analyser. » Les vastes combinaisons de son esprit, quand il était possible d'en suivre la trace, frappaient d'étonnement; mais les conversations isolées, ses idées bizarres, les caprices d'une imagination de feu, portaient la marque de l'excentricité la plus suspecte. Tel est le témoignage peu favorable qu'en ont rendu ceux qui n'ont qu'entrevu lady Esther, comme MM. Dundas, Way, Mills, de Laborde, de Marcellus, Yowiski, lord Hardwicke, et beaucoup d'autres. Les voyageurs européens voulaient tous arriver jusqu'à elle, avec la prétention de déchiffrer cette énigme vivante; pour un petit nombre elle se montra bonne et affectueuse, la plupart ne la virent qu'en scène, pour ainsi dire, et entourée de prestiges. Dans les derniers temps ils lui causaient moins de joie que de fatigue, et si en 1838 elle accueillit avec empressement M. de Lamartine (1) et le prince Puckler-Muskau, elle se déroba par un sentiment d'orgueil à la visite du jeune duc Maximilien de Bavière.

L'abandon, les déceptions, la ruine attristèrent les dernières années de lady Stanhope. L'insurrection des Druses, qu'elle souleva contre Ibrahim et ses troupes égyptiennes en 1838, fut le dernier acte de sa politique. Depuis longtemps sa santé dépérissait; elle ne dormait plus, une fièvre continuelle l'épuisait; elle était en proie à des crises effroyables, qui ressemblaient à des attaques d'épilepsie ou d'hystérie. Elle se roulait à terre, les cheveux épars, presque nue, poussant des hurlements de douleur. Le manque d'exercice, la surexcitation de son cerveau, les déceptions morales, sa manie de se droguer elle-même l'avaient réduite à un état indescriptible. Dans les moments de calme elle recouvrait sa dignité hautaine, et s'exprimait avec éloquence. « Les pensées, disait-elle, me viennent à l'esprit comme les bouffées de vent dans les cèdres. Quand cet ouragan a soufflé, je respire et me sens heureuse. » Par degrés lady Esther tomba dans une détresse absolue. Ses revenus dépensés, elle emprunta aux banquiers anglais et aux usuriers juifs; ses dettes en 1826 s'élevaient déjà au chiffre de 250,000 francs, et ce chiffre tripla peut-être en dix ans. On ne lui prêta plus

(1) A cheval elle avait un yatagan à la ceinture, souvent des pistolets. Au-dessus de son divan ou à portée de sa main on voyait une masse d'armes, une hache et un poignard; la masse était son arme favorite, et dans un accès de colère elle en menaçait ses esclaves. Un jour, offensée par un Turc, homme vigoureux et de forte taille, elle fit le geste de l'en frapper, et le Turc eut une telle peur qu'il s'enfuit en courant.

(1) Tout le monde a lu les belles pages que M. de Lamartine lui a consacrées; pourtant elle en fut mécontente et y releva des inexactitudes. Elle lui reprochait, entre autres choses d'avoir caressé sa levrette en lui parlant.

qu'à des taux exorbitants. En 1837 la pension qu'elle tenait du parlement d'Angleterre fut placée sous le sequestre (1). Peu à peu elle vendit ce qu'elle possédait de précieux ; il ne lui resta plus assez de tasses pour offrir le café à ses hôtes, ses vêtements s'en allèrent en guenilles, elle renvoya son médecin anglais, et fit tuer ses chevaux. Sa propre maison tombait en ruines, et le toit de sa chambre, où pénétraient la pluie et le vent, était soutenu par un tronc d'arbre, qu'on n'avait pas même dégrossi. Elle s'éteignit tout à coup, sans qu'on eût pu soupçonner sa fin prochaine et n'ayant auprès d'elle que ses domestiques arabes, et fut enterrée dans le couvent de Mar-Elias. Elle venait d'accomplir sa soixante-troisième année.

A.-F. Didot.

A.-F. Didot, *Notes d'un voyage dans le Levant en* 1816 *et* 1817. — *Memoirs of the lady Hester Stanhope, by her physician ;* Londres, 1845, 1846, 3 vol. in-8°, fig. — Le même, *Travels of lady H. Stanhope*; ibid., 1846, 3 vol. in-8°, fig. — *Memoirs of a babytonian princess*; ibid., 1845, 2 vol. in-8°. — W. Russell, *Eccentric personages*; ibid., 1864, 2 vol. in-8°. — Lamartine, *Souvenirs d'un voyage en Orient.* — Puckler-Muskau, *Fleurs et fruits.* — Ph. Chasles, *Revue des deux mondes*, 1er sept. 1845.

STANHOPE (*William*), premier comte de Harrington, mort le 8 décembre 1756, était le second fils de John Stanhope de Harrington et le frère consanguin de Philippe Stanhope, qui fonda la branche des comtes de Chesterfield. D'abord secrétaire d'État (1730), il fut ensuite vice-roi d'Irlande (1747). Il prit part aux négociations qui amenèrent la conclusion avec l'Espagne du traité de Séville (1729), et reçut, pour ses services, les titres de baron (1730) et de vicomte Petersham et comte de Harrington (9 fév. 1742.)

Son fils, *William*, lui succéda dans ses honneurs, et parvint au grade de général d'armée; né le 18 déc. 1719, il mourut le 1er avril 1770.

Stanhope (*Charles*), comte de Harrington, fils du 2me comte, né le 20 mars 1753, mort le 15 septembre 1829, à Brighton. Connu d'abord sous le nom de lord Petersham, il entra à dix-sept ans dans l'armée comme enseigne, et fut élu en 1776 député de Westminster à la chambre des communes. En 1778 il hérita des titres et de la pairie de son père. A cette époque il servait dans la guerre d'Amérique, où il se distingua, comme aide de camp de Burgoyne, par le courage uni au sang-froid. Ce fut du reste sa seule campagne. La faveur dont il jouit auprès de Georges III suffit à lui faire atteindre aux plus hauts grades : il eut un régiment des gardes du corps, devint lieutenant général en 1798, et commanda les forces militaires de l'Irlande de 1807 à 1812. Il avait rempli en 1806 une mission politique à la cour de Berlin.

(1) C'était par mesure de précaution, lui dit-on, et pour donner un gage à ses nombreux créanciers. Elle réclama vivement auprès des consuls, de l'ambassadeur, de lord Palmerston, de la reine, du président des communes, et n'obtint que des réponses évasives. Sa lettre à la reine, en date du 12 février 1838, débute en ces termes : « Votre Majesté me permettra de lui faire observer que rien n'est plus déshonorant et plus nuisible à la royauté que de donner des ordres sans en avoir examiné la portée et de lancer sans motif une calomnie sur l'honneur d'une famille qui a loyalement servi son pays et la maison de Hanovre. » *Memoirs*, t. III.

Burke, *Peerage.* — Lord Stanhope, *Hist. of England from the peace of Utrecht.*

STANHOPE. *Voy.* Chesterfield.

STANISLAS (Saint), prélat polonais, né le 26 juillet 1030, à Szczepanow (diocèse de Cracovie), mort le 8 mai 1079, à Cracovie. Ses parents, riches et nobles, l'envoyèrent continuer ses études à Gnesne, puis à Paris, où il s'appliqua au droit canon et à la théologie. Sa modestie lui fit refuser le bonnet de docteur, et de retour en Pologne (1059), il distribua aux pauvres son riche patrimoine. Lambert Zula, évêque de Cracovie, lui conféra la prêtrise, et le nomma chanoine de sa cathédrale (1062). Lambert étant mort le 25 novembre 1071, le pape Alexandre II, sur les instances du clergé et de Boleslas II, roi de Pologne, préconisa Stanislas pour lui succéder. Ce fut alors qu'il redoubla de zèle, de vigilance et d'austérité. Les remontrances qu'il adressa à Boleslas au sujet de sa tyrannie et du débordement de ses mœurs lui attirèrent la haine de ce prince; quatre fois il le supplia en vain de changer de conduite, il finit par le retrancher de la communion des fidèles. Boleslas, sachant quelques jours après, que l'évêque célébrait les saints mystères dans la chapelle de Saint-Michel hors la ville, s'y rendit avec une nombreuse escorte; sur le refus de ses soldats de se saisir de sa personne, il s'avança vers l'autel, et d'un coup de sabre fendit la tête à Stanislas. Le pape Grégoire VII tira de ce meurtre de cruelles représailles; il mit la Pologne en interdit, ordonna de fermer toutes les églises, et déclara Boleslas déchu de la couronne, lui et sa race. Par une bulle du 15 septembre 1253, Innocent IV canonisa l'évêque de Cracovie, qui devint le patron de la Pologne et en l'honneur duquel le roi Stanislas-Auguste institua, le 7 mai 1765, l'ordre de Saint-Stanislas.

Mathias de Miechow, *Chronicon regni Poloniæ.* — *Acta Sanctorum*, mai. — Baillet, *Vies des saints*, 7 mai. — Naruszewicz, *Hist. de la nation polonaise.*

STANISLAS KOSTKA (Saint), et non *Kotska*, né en 1550, au château de Rostkow, mort le 15 août 1568, à Rome. Fils d'un sénateur polonais, il se distingua dès l'enfance par une tendre piété. Après avoir fait ses études au collége des jésuites de Vienne, il manifesta l'intention d'entrer dans leur ordre ; mais pour surmonter les obstacles que son frère et son père apportaient à sa vocation il se rendit à Dillingen, où le P. Canisius, provincial, lui ordonna pour l'éprouver de servir à table les pensionnaires du collége et d'avoir soin de leurs chambres. Envoyé ensuite à Rome, il reçut l'habit le 28 octobre 1567. Dix mois ne s'étaient pas encore écoulés lorsque, après une maladie de quelques jours, il mourut, âgé de dix-huit ans. Clément VIII le béatifia en 1604, et Clément XI le canonisa. Son corps est in-

humé à Rome, dans l'église Saint-André. Sa fête est au 13 novembre.

Cepari, *Vita del beato St. Kotska*, trad. en latin, par Calvin. — F. Sacchini, *Vita St. Kotskæ*; Cologne, 1617, in-12. — P. d'Orléans. *Vie du même;* Paris, 1672, in-12. — Zettl, *Vita S. St. Kotskæ;* Ingolstadt, 1727, in-8°.

STANISLAS Ier LESZCZYNSKI (1), roi de Pologne, né à Léopol, le 20 octobre 1677, mort à Lunéville, en Lorraine, le 23 février 1766. Il était fils de Raphael Leszczynski, grand trésorier, et d'Anna Jablonowska. Sa famille était originaire de la Bohême et établie depuis le dixième siècle en Pologne. Ce fut son père qui, avec l'aide d'un abbé italien, dirigea son éducation; il s'occupa d'abord, par un mélange d'exercices réglés et de travaux sérieux, de fortifier son tempérament délicat. Stanislas n'eut aucun domestique attaché à sa personne, et il apprit de bonne heure à se passer des services étrangers. On l'habitua à braver les intempéries des saisons; il n'avait pour lit qu'une paillasse. A dix-sept ans il cultivait déjà les sciences et les arts, parlait avec éloquence, et possédait plusieurs langues. Il voyagea beaucoup, mais aucun pays ne lui inspira le même intérêt que la France. Il était de retour lorsque Sobieski mourut (17 juin 1696). Dans sa qualité de staroste d'Odolanow, il fut élu député de sa province à la diète préparatoire pour l'élection d'un nouveau roi. Au milieu du tumulte ordinaire de ces assemblées, il se distingua par l'élévation de ses sentiments et par la dignité de son maintien; aussi fut-il chargé d'aller complimenter la reine sur la mort de son époux, et reçut-il un nouveau mandat pour siéger à la diète d'élection. Bien qu'il fût loin d'avoir l'âge requis, il inspirait tant de sympathie et d'estime qu'il réunit en sa faveur un assez grand nombre de suffrages pour occuper l'emploi de maréchal ou président de la diète. Quand le député Grudzinski se leva pour accuser lui et les siens d'un attachement aveugle aux intérêts du fils de Sobieski, Stanislas, indigné, vengea dans des termes chaleureux l'honneur de sa famille, et fit condamner le calomniateur à une rétractation publique. L'élection fut vivement disputée; vingt candidats se disputaient les suffrages. On écarta le fils de Sobieski, et le prince de Conti fut proclamé roi par quatre-vingt mille voix sur cent mille. Mais ce dernier était encore en France, tandis que son compétiteur le plus redoutable, l'électeur de Saxe, entretenait un parti puissant, qui à force d'intrigues finit par déplacer les résultats de l'élection. Auguste II monta sur le trône. Stanislas, en sujet soumis, se rapprocha du nouveau souverain, qui le nomma grand échanson de la couronne. Après la mort de son père (1703), il devint palatin de Posnanie.

Auguste II vit bien, au début de son règne, qu'il lui serait impossible de s'assurer l'entière obéissance de ses sujets s'il ne formait une alliance étroite avec la Prusse et la Russie. Sans consulter les états, et sous prétexte de regagner les provinces que la Pologne avait perdues à l'époque des Wasa, il accéda à la ligue ourdie contre la Suède. Après avoir battu les Danois et les Russes, Charles XII se tourna vers le roi de Pologne, dispersa son armée, et maître de toute la république, il établit son quartier général à Heilsberg, en Warmie. Ce fut là que la confédération, qui avait déclaré dès le 15 février 1704 Auguste déchu du trône, envoya Stanislas en ambassade afin de connaître au plus tôt les conditions du vainqueur. Il parla de la situation des affaires avec tant de sagesse que celui-ci prit le plus grand plaisir à l'entendre, et qu'en le congédiant il dit de lui : « Je n'ai jamais vu un homme plus propre à concilier tous les partis; il sera toujours mon ami. » La confédération de Varsovie vota des remerciements à son ambassadeur pour les conditions avantageuses qu'il avait obtenues, et procéda au choix d'un autre prince. Divers candidats se présentèrent, entre autres le prince de Conti et les palatins Radziwill et Lubomirski. Charles XII fit prendre des informations secrètes sur Stanislas : tout ce qu'il en apprit se trouva conforme à l'opinion qu'il avait concue de son mérite. Comme le cardinal Radziejowski cherchait à lui inspirer une autre résolution, Charles s'écria : « Qu'avez-vous donc à alléguer contre Stanislas? — Sire, il est trop jeune! — Mais il est à peu près de mon âge, » répliqua le roi, en tournant le dos au prélat. Le 12 juillet 1704 la diète d'élection se réunit à Wola. L'immense majorité acclama Stanislas. Charles XII envoya le même jour une brillante ambassade au nouveau roi, lui ouvrit ses trésors et lui donna des soldats. Bientôt après il s'avança à la rencontre d'Auguste avec l'élite de son armée; mais pendant que le roi de Suède occupait Léopol, Auguste prit une résolution hardie, et marcha droit sur la capitale, dans le dessein d'y enlever son rival. Stanislas n'eut le temps que d'envoyer sa famille à Posen (1). Puis il joignit Charles XII à Léopol (15 septembre), et tous deux, après s'être concertés, dissipèrent les partisans de l'électeur de Saxe et le contraignirent à quitter successivement Varsovie et Cracovie et à se réfugier à Dresde. De son côté, la diète de Varsovie signa, le 27 juillet 1705, un nouvel acte de déchéance d'Auguste II. Le 4 octobre, on procéda au sacre du nouveau roi et à celui de sa femme Catherine Opalinska. Charles XII assista à cette cérémonie *incognito*, dans une tribune réservée de l'église cathédrale.

Sur ces entrefaites, Auguste II s'était rendu secrètement en Lithuanie, où il s'aboucha avec le tzar Pierre Ier. A cette nouvelle, Charles et Stanislas se remirent en campagne; ils battirent partout les Russes. Charles XII, voulant frapper

(1) Ce nom de famille, si hérissé de consonnes et qu'on simplifie d'ordinaire en français, se prononce en polonais *Lesch-tchinski*.

(1) Il crut dans ce désordre avoir perdu sa fille, âgée d'un an; en effet, l'enfant fut égarée par sa nourrice, et retrouvée dans une auge d'écurie, où elle avait été abandonnée. C'était la future épouse de Louis XV.

Auguste jusque dans ses États héréditaires, envahit la Saxe, et établit son quartier général à Alt-Ranstadt. Auguste consentit alors à signer, le 24 septembre 1706, un traité onéreux, dont la principale condition fut sa renonciation formelle au trône de Pologne et la reconnaissance de Stanislas. Ce traité semblait devoir assurer à ce dernier la paisible possession du trône, lorsque Pierre Ier, faisant sienne une cause que semblait abandonner son allié, entra en Pologne à la tête d'une armée, et prononça la déchéance des deux compétiteurs. Charles XII obligea, il est vrai, les Russes à se retirer en 1708; mais il perdit, le 4 juillet 1709, la bataille de Poltawa. Ce désastre changea complétement la face des choses. Auguste II déchira le traité d'Alt-Ranstadt (8 août 1709), annonça par un manifeste qu'il reprenait la couronne de Pologne, et s'unit plus fortement que jamais aux Russes. Hors d'état de se soutenir, Stanislas se vit forcé de suivre les Suédois en Poméranie, d'où il passa en Suède pour y attendre le résultat des négociations qui s'étaient ouvertes sur la conclusion de la paix. La condition préliminaire de tout accommodement étant son abdication, il partit pour la Turquie, afin d'essayer de déterminer Charles XII à donner son consentement; mais, reconnu par l'hospodar de Moldavie (février 1713), il fut arrêté et envoyé prisonnier à Bender. Le comte Poniatowski épuisa toutes les ressources de son génie pour se rendre utile aux deux rois. Il parvint à engager de nouveau le sultan à armer contre Pierre et Auguste II. Il fut arrêté, dans le divan, que l'on donnerait à Stanislas quatre-vingt mille hommes pour le reconduire dans ses États, qu'il partirait le premier, et que Charles le suivrait à la tête d'une armée plus nombreuse encore. En effet, le 8 août, Stanislas se mit en route pour aller prendre le commandement de ces troupes à Chocim. Il était accompagné de plusieurs Polonais; il allait toucher au moment de réaliser les projets de Charles, lorsque l'instabilité du divan vint anéantir cette espérance. Le 13 août, le sultan, sur les représentations de son conseil, corrompu par le tzar, envoya l'ordre de ramener sur le champ Stanislas à Bender. Lorsque Charles se prépara à quitter la Turquie, il ne put déterminer Stanislas à l'accompagner dans les nouvelles expéditions qu'il méditait. « Non, dit Stanislas, mon parti est pris, et jamais on ne me verra tirer l'épée pour me faire restituer ma couronne. — Eh bien, répondit Charles, je la tirerai pour vous, et en attendant que nous entrions triomphants dans Varsovie, je vous donne ma principauté de Deux-Ponts avec ses revenus. » Rendu à la liberté le 23 mai 1714, le roi de Pologne traversa sous un déguisement la Hongrie, l'Autriche et l'Allemagne, et prit possession de ses petits États, où il s'empressa de mander auprès de lui sa famille. Cependant la popularité dont il jouissait parmi ses compatriotes inspira des craintes à ses ennemis, et un complot fut tramé pour se défaire de lui, soit en l'assassinant, soit en l'enlevant à main armée. Une indiscrétion des conjurés les trahit: postés en embuscade dans un bois, ils tirèrent quelques coups de pistolet sur une voiture où ils croyaient Stanislas, et furent aussitôt enveloppés par ses officiers (15 août 1716). On en prit trois, un capitaine saxon, nommé Lacroix, qui était le chef de la bande et deux de ses acolytes. Au moment où ils allaient être massacrés, le roi les sauva, en disant: « Je vous fais grâce; recevez-la pour devenir meilleurs. » Auguste II protesta, à la face de l'Europe, contre cet attentat; s'il n'y donna point les mains, il est probable qu'il en eut connaissance, et que les soupçons ne s'égarèrent pas en tombant sur Flemming, son ministre, qu'on accusait d'en être l'instigateur. La mort de Charles XII porta un coup funeste aux espérances de l'ex-roi de Pologne (11 décembre 1718). Obligé de quitter le duché de Deux-Ponts, dont le comte Gustave venait de prendre possession, il demanda asile à la France, et obtint du régent la permission de s'établir à Wissembourg, petite ville de l'Alsace (janvier 1720), en même temps qu'une modique pension, dont les termes ne lui furent pas toujours exactement payés. Auguste II ayant fait à cette occasion porter des plaintes à la cour de Versailles par son envoyé, le duc d'Orléans répondit: « Mandez à votre maître que la France a toujours été l'asile des rois malheureux. » Peu de temps après un nouvel attentat contre la vie de Stanislas fut découvert: mais l'agent chargé de le faire périr avec du tabac empoisonné ne put être arrêté. Le roi vécut dans l'obscurité jusqu'au moment où sa fille aînée (*voy. Marie* Leszczynska), par une suite d'intrigues encore mal connues, devint reine de France (5 septembre 1725). On lui donna alors une résidence plus digne de lui: il habita le château de Chambord, puis celui de Meudon.

Après la mort d'Auguste II (1er février 1733), Stanislas fut vivement sollicité de faire valoir ses droits à la couronne; malgré le concours formel que lui promit Louis XV, il ne s'y résigna qu'avec peine. « Je connais les Polonais, disait-il, je suis sûr qu'ils me nommeront; mais je suis sûr aussi qu'ils ne me soutiendront pas; en sorte que je me trouverai bientôt près de mes ennemis et loin de mes amis. » Le voyage de Pologne offrait par terre ou par mer de grandes difficultés. Une flotte russe croisait dans la Baltique, et l'Autriche ainsi que la Prusse avaient donné les ordres les plus précis pour faire barrer le chemin au roi. On fit alors courir le bruit en France qu'il allait prendre le commandement d'une flotte équipée sur les côtes de la Bretagne, et prête à faire voile pour Dantzig. Le 20 août 1733, il prit congé publiquement de la famille royale, et se rendit à Berny, chez le cardinal de Bissy. Là, le chevalier de Thianges, qui avait quelques traits de ressemblance avec Stanislas, revêtit un costume d'apparat, se ceignit d'un cordon bleu, prit la route de Brest, et se fit annoncer partout

comme le roi, prenant la précaution de ne voyager que la nuit. Le 26 août, jour où s'ouvrait à Varsovie la diète d'élection, tandis que le faux Stanislas s'embarquait au bruit du canon, le véritable, après avoir endossé un habit modeste, montait en chaise de poste et se rendait, en compagnie du chevalier d'Andelot, en Pologne. Il traversa l'Allemagne sans encombre, et arriva à Varsovie, dans la nuit du 8 septembre. Le 10 il parut en public, et sa présence répandit une joie universelle. Le 11 il fut proclamé roi. Cette élection nouvelle, sanctionnée par soixante mille voix, ne trouva que treize opposants, qui se retirèrent à Praga, où ils attendirent l'arrivée des troupes moscovites, afin de proclamer à leur tour Auguste III, fils d'Auguste II. L'armée polonaise, réduite à huit mille hommes, ne put défendre la capitale, et Stanislas n'eut d'autre alternative que d'attendre dans la forteresse de Dantzig le secours que lui avait promis la France. Cinq mois après son entrée dans cette ville, les Russes, commandés par Munnich, en commencèrent le siége (20 février 1734). Le secours de la France se borna à une troupe de seize cents soldats, sous les ordres du comte de Plélo. Français et habitants, tout le monde fit son devoir; mais une flotte russe vint, en bloquant les ports, précipiter le dénoûment. N'espérant plus d'être secouru, Stanislas, le premier, conseilla à la ville de se rendre; déguisé en paysan, il s'éloigna le 27 juin, franchit les lignes ennemies et gagna Kœnigsberg, à travers mille dangers.

Par le traité de Vienne, conclu le 3 octobre 1735 entre la France et l'Empire, il fut arrêté que Stanislas abdiquerait, mais qu'il conserverait sa vie durant le titre de roi de Pologne, et qu'il serait mis en possession des duchés de Lorraine et de Bar, lesquels, après sa mort, demeureraient unis à perpétuité à la couronne de France. Le 28 janvier 1736, Stanislas signa à Kœnigsberg son abdication; puis il se rendit en France, et le 3 avril 1737 il prit possession de ses nouveaux États. Il se fit chérir de ses sujets par sa sagesse et par la douceur de son gouvernement. On lui donna le beau surnom de Stanislas *le Bienfaisant*. Il diminua les impôts, embellit Nancy et Lunéville, fit des établissements utiles, fonda des colléges, bâtit des hôpitaux. En 1750 il institua l'Académie royale de Nancy. Il correspondait avec plusieurs souverains, ainsi qu'avec Voltaire, Rousseau, Montesquieu, Boufflers.

En 1766, arrivé à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, Stanislas n'avait rien perdu de sa vivacité d'esprit. Il jouissait encore d'une santé excellente. Un horrible accident mit fin à une existence si bien remplie. Le 5 février au matin, en s'approchant de la cheminée, sa robe de chambre prit feu; il voulut éteindre les flammes, qui le gagnaient, perdit l'équilibre, tomba dans le foyer, se blessa dans sa chute sur la pointe d'un chenet; il lui fut impossible de se relever. L'odeur de la fumée s'étant répandue partout, le factionnaire donna l'alarme : alors le valet de chambre et d'autres personnes accoururent; mais il était trop tard, le mal était irréparable, et le roi expira le 23 février suivant. Ses restes mortels furent déposées dans la chapelle de Bon-Secours, près de Nancy, fondée par Stanislas, en 1738, où déjà reposaient les cendres de sa femme, Catherine Opalinska, morte à Lunéville, le 19 mars 1747. Le 22 septembre 1768, on y ajouta le cœur de la reine Marie Leszczynska. En 1793 les cendres de cette famille furent profanées et dispersées; mais plus tard des mains pieuses en restituèrent une partie. En 1831, la reconnaissance des Lorrains éleva à Stanislas une statue en bronze sur la place Royale.

Souverain d'un peuple paisible, Stanislas eût été le meilleur des princes; mais il n'avait pas l'énergie nécessaire pour régner sur une nation turbulente et toujours prête à s'agiter. S'il ne posséda pas les talents qui font un grand roi, il eut au moins toutes les vertus de l'homme privé, toutes les qualités d'un bon prince. Il ressemblait parfaitement au portrait qu'il a tracé du philosophe : « Le vrai philosophe, dit-il, est exempt de préjugés, doit connaître le prix de la raison, ne pas estimer les grands états de la vie plus qu'ils ne valent, ni les basses conditions plus petites qu'elles ne sont. Il doit jouir des plaisirs sans en être l'esclave, des richesses sans s'y attacher, des honneurs sans orgueil et sans faste. Toujours égal dans l'une et l'autre fortune, toujours tranquille et d'une gaieté sans art, il doit aimer l'ordre et le mettre dans tout ce qu'il fait. » On a de lui divers ouvrages, dont le plus remarquable est *l'Incrédulité combattue par le simple bon sens* (Nancy, 1760, in-8°). Le chevalier de Solignac et le P. Menoux y ont eu, dit-on, beaucoup de part. On les a recueillis sous le titre d'*Œuvres du Philosophe bienfaisant* (Paris, 1763 ou 1769, 4 vol. in-12), sans y comprendre toutefois plusieurs écrits polonais, tels que la version de toute la Bible en vers (Nancy, 1761, in-fol.). Une édition de ses *Œuvres choisies* (Paris, 1825, in-8°) est due aux soins de Mlle de Saint-Ouen. Léonard Chodzko.

Wieruszowski, *Europa in serenissima Leszczynkiorum domo, etc.;* Frankfort, 1725, in-8°. — Ranfft, *Merck würdiges Leben und Schicksaal Kœnigs Stanislas I;* Leipzig, 1736, in-8°. — Seyler, *Leben Stanislas I;* Magdebourg, 1737, 1742, in-8°. — Chevrières, *Hist. de Stanislas Ier, roi de Pologne;* Londres, 1741, 2 vol. in-12. — J.-H. Marchand, *Essai d'un éloge hist. de Stanislas Ier;* Paris, 1766, in-4°.— Maury (Abbé), *Éloge du feu roi Stanislas le Bienfaisant;* Paris, 1766, in-12. — Bombart, *Éloge de Stanislas;* Paris, 1766, in-4°. — De Tressan, *Portrait hist. de Stanislas Ier;* Paris, 1767, in-8°. — Aubert, *Vie de Stanislas;* Nancy, 1769, in-8°.— Proyart, *Stanislas Ier;* Lyon, 1784, 2 vol. in-8°. — De Renneville, *Stanislas, roi de Pologne;* Paris, 1808, in-12. — Sokolnicki, *Discours au pied de la tombe du roi Stanislas;* Nancy, 1814, in-4°. — Tanska (Clémeotine), *Vie de Marie Leszczynska;* Varsovie, 1823, in 8° — Chodzko, *La Pologne illustrée. — Matériaux pour servir à l'hist. du roi Stanislas Ier*, par Constance Raczynska, Joseph Radolinski, Joseph Mnrawski, Roman Zisleçki, Édouard Raczynski; Posen, 1841, in-12.

STANISLAS II (*Stanislas-Auguste* Poniatowski), roi de Pologne, né à Wolczyn, en Lithuanie, le 17 janvier 1732, mort à Saint-Pétersbourg, le 12 février 1798. Il était le huitième des dix enfants de Stanislas Poniatowski (*voy.* ce nom), compagnon d'armes de Charles XII, et de la princesse Constance Czartoryska. On raconte qu'au moment de sa naissance un astrologue italien prédit qu'il serait roi, et qu'en conséquence de cet horoscope il reçut au baptême les noms des deux rois ennemis, que son père avait servis tour à tour, c'est-à-dire Stanislas Leszczynski et Auguste II. Il se distingua de bonne heure par un goût particulier pour les lettres, et joignit à un esprit cultivé des manières aimables et tous les avantages extérieurs. Par l'influence des Czartoryski, auxquels sa famille était alliée, il servit pendant quelques années dans l'armée russe. Puis il reçut d'Auguste III une riche starostie, et fut en 1752 élu nonce à la diète de Grodno. Après la clôture de la diète, il partit pour l'étranger, et dissipa des sommes considérables à Paris et à Londres. S'étant lié avec sir Hanbury Williams, il le suivit dans son ambassade en Russie, et fut présenté sous ses auspices à la cour (1755). Spirituel, éloquent, plein de courage et de noblesse, il y eut beaucoup de succès et fixa sur lui l'attention de la grande-duchesse Catherine, plus tard impératrice. Des relations intimes se nouèrent entre eux. Si elles inspiraient de l'ombrage au grand-duc, elles ne rencontrèrent que des encouragements dans la puissante famille des Czartoryski, qui voyaient par là s'accroître leur crédit. Aussi firent-ils donner à leur neveu les charges de grand pannetier de Lithuanie et de ministre plénipotentiaire de Pologne à Saint-Pétersbourg. Cependant les intrigues politiques ne tardèrent pas à venir traverser les amours de Poniatowski; sur les représentations du cabinet de Versailles, il fut rappelé en Pologne. Le moment de la séparation fut cruel. Poniatowski rapporta à son père une lettre de la grande-duchesse qui contenait ces mots : « Charles XII a distingué votre mérite; je saurai distinguer celui de votre fils et l'élever peut être au-dessus de Charles XII lui-même! »

A la fin de 1761, Pierre III succéda à la tsarine Élisabeth; mais sa femme Catherine, impatiente d'être seule arbitre de l'empire, le fit assassiner, le 9 juillet 1762. Ce fut un émissaire de Bruhl, ministre d'Auguste III, qui annonça à Poniatowski la sanglante révolution de Pétersbourg. Il était couché, ayant de chaque côté de son lit un portrait de Catherine, l'un en Bellone, et l'autre en Minerve. A cette nouvelle, il se leva brusquement, et dans sa joie se jeta à genoux, s'adressant tout ensemble à l'émissaire, au ciel, aux deux portraits. Il allait se rendre à Pétersbourg lorsqu'il reçut de Catherine une lettre datée du 2 août 1762 : « J'enverrai bientôt, écrivait-elle, le comte de Keyserling, mon ambassadeur, pour vous faire roi dès qu'Auguste III aura cessé de vivre. En cas qu'il ne puisse réussir à vous faire élire, je veux que ce soit le prince Adam Czartoryski, votre cousin. » Ayant représenté avec chaleur à l'impératrice qu'étant auprès d'elle, il serait beaucoup plus utile à sa patrie qu'en occupant le trône, elle lui fit comprendre qu'elle ne désirait plus sa présence à la cour, que d'ailleurs « il ne fallait pas choquer Alexis Orloff, dont la passion pour elle était publique ». Poniatowski se résigna donc à différer son voyage, bien que l'amour fût bien près chez lui d'imposer silence à l'ambition. En décembre 1762 arriva à Varsovie Keyserling, l'envoyé de Catherine. Cet aventurier allemand occupait une chaire de professeur à l'académie de Kœnigsberg; il passait pour savant, mais il vivait sans aucune décence, et se ruinait en débauches obscures. Il avait connu Poniatowski encore enfant, et lui avait donné des leçons de grammaire. Il apporta aux Czartoryski les moyens nécessaires de lever ou d'entretenir des troupes; dès lors la faction connue dans l'histoire sous le nom de *Famille* parut en armes dans toutes les parties de la république; elle exprima ses prétentions avec audace, et demanda à disposer des charges et des starosties vacantes. Le part national comptait à sa tête Jean-Clément Branicki, Charles Radziwill et les Potocki; il allait aussi avoir recours à la force lorsque Auguste III mourut, à Dresde (5 octobre 1763).

Catherine II redoubla d'efforts. Au vieux Keyserling elle adjoignit un homme plus jeune, le prince Nicolas Repnine, ennemi juré de la nationalité polonaise. Les diètes locales qui précédaient la diète de convocation et celle d'élection étaient orageuses; mais le sentiment national y éclatait avec énergie. Les Czartoryski, voyant le peu de succès qu'ils avaient eu près de la petite noblesse, appelèrent instamment les Russes à leur secours. Déjà les troupes particulières des Czartoryski, soudoyées par la Russie, s'étaient rendues à Varsovie, et tous les jours on voyait sur les places publiques Stanislas exerçant ces nouvelles recrues, pendant que les troupes prussiennes et russes s'approchaient de la capitale. Ce fut sous de pareils auspices que le 7 mai 1764 s'ouvrit la diète de convocation. Ce jour-là, les troupes nationales restèrent dans leurs quartiers, toutes les maisons de la ville et les fenêtres furent fermées. Les Russes entourèrent le château royal, où étaient assemblés les députés, et les Cosaques formèrent la haie le long des rues qui menaient au camp moscovite, afin de faciliter l'entrée des troupes en ville, au premier signal de Repnine et de la *famille*. Les lois et usages furent alors renversés; on passa outre à l'opposition nationale; le président légal, Adam Malachowski, fut expulsé, et Adam-Casimir Czartoryski prit sa place. Ces violences accomplies, il fallut exécuter les instructions secrètes de Catherine II; c'est Poniatowski qui s'en chargea, et dans une harangue artificieuse il s'exprima ainsi : « Les bons

citoyens peuvent être alarmés, mais nous devons tous nous confier dans les vertus de S. M. l'impératrice de Russie. Je puis affirmer que ses troupes, qui nous entourent, ne sont venues ici que pour maintenir la paix, rétablir l'ordre, et empêcher les citoyens de se massacrer. Nous voyons déjà par l'union qui règne dans cette assemblée le bien qui résulte de leur présence. Aussi je propose que la diète écrive à l'impératrice, pour remercier cette auguste, vertueuse et magnanime princesse des services qu'elle rend à notre république. » Il est inutile d'ajouter que le parti dominant fit voter ce qu'il voulut; tout du reste était préparé d'avance. On convoqua la diète d'élection pour le 27 août. Aussitôt, Keyserling et Repnine dressèrent un acte officiel qui recommandait Poniatowski au trône de Pologne. La Prusse et l'Autriche appuyèrent. Les troupes moscovites, après avoir dispersé les patriotes qui avaient couru aux armes, se massèrent de nouveau dans les environs de Varsovie, pour soutenir le candidat de la tsarine. Les Czartoryski, dont les adhérents ne formaient qu'une infime minorité, mirent tout en œuvre, intrigues, mensonges et menaces, dans le but d'empêcher les réunions de la noblesse. De cette foule de cent mille gentilshommes qui concouraient à l'élection des rois depuis 1573, le camp de Wola n'en vit que quatre à cinq mille! Sept provinces n'y furent pas même représentées. C'est ainsi que le 7 septembre 1764 Stanislas Poniatowski fut *élu à l'unanimité*. La cérémonie du couronnement eut lieu le 25 novembre 1764; Poniatowski l'avait fixée exprès au jour de Sainte-Catherine, pour faire de cette solennité même une sorte d'hommage à son ancienne maîtresse. La loi exigeait qu'il fût couronné en costume polonais; mais il imagina une sorte d'habit théâtral, se coiffa d'un casque sur sa coiffure poudrée avec un cadogan, chaussa des brodequins avec une culotte courte, et s'offrit ainsi à la risée d'un peuple indigné de son élévation.

Pendant les premières années de son règne, Stanislas s'efforça, avec le concours des Czartoryski, d'introduire des réformes salutaires. Les revenus du pays furent augmentés, le *liberum veto* fut restreint aux seules questions politiques, le pouvoir des grands dignitaires réduit. Le roi établit en même temps une école militaire et la première fonderie de canons. La diète de 1766 abolit complétement le *liberum veto*, et augmenta l'armée régulière. Ce n'était pas dans ces vues que Catherine II avait placé son ancien favori sur le trône de Pologne. En 1764 elle avait conclu avec Frédéric II un traité secret par lequel ils s'étaient promis mutuellement de « prévenir et anéantir par tous les moyens possibles » tout changement apporté à la constitution polonaise. Sans chercher d'autre prétexte que celui de dissiper la ligue formée à Radom par Charles Radziwill (1767), les Russes envahirent la Pologne; le ministre Repnine, après avoir poussé l'insolence et la violation du droit des gens jusqu'à faire enlever de Varsovie, dans la nuit du 13 octobre, trois sénateurs influents, qui furent déportés en Russie, obtint par force de la diète de 1768 la promulgation des fameuses lois cardinales et de celles concernant les matières d'État, qui non-seulement remirent en vigueur le *liberum veto*, mais consacrèrent encore, en trente-sept articles, tous les autres abus qu'aucune loi écrite n'avait autorisés jusqu'alors. Huit jours après cet acte de violence les patriotes organisèrent, par les soins de l'évêque Krasinski, la célèbre confédération de Bar (29 février 1768). Bien que le pays fût occupé par les armées ennemies, les confédérés, commandés par Pulawski n'en luttèrent pas moins quatre ans avec gloire et quelquefois avec bonheur. La France leur envoya quelques officiers; la Turquie déclara la guerre à la Russie. Mais Choiseul renversé et les Turcs battus, les confédérés, privés de cet appui et de celui de leur roi, finirent par succomber. Dans la nuit du 3 novembre 1771 quelques-uns d'entre eux enlevèrent Stanislas au moment où il rentrait au palais après avoir soupé chez son oncle le prince Czartoryski. Conduit dans une forêt sous la surveillance de Kuzma Kosinski, qui avait ordre de le tuer en cas d'alerte, il sut émouvoir son gardien, et fut rendu à la liberté. La dispersion des patriotes fut comme le signal du premier partage de la Pologne. Frédéric II, Catherine et Marie-Thérèse publièrent leur déclaration du 18 septembre 1772 pour démontrer leur bon droit, et envahirent ce qu'ils trouvèrent à leur convenance. La Russie poussa ses limites à la Duna et au Dnieper; la Prusse étendit les siennes au Netze, et l'Autriche s'empara de la Russie Rouge, ou Gallicie. Les cabinets spoliateurs, en faisant signer au roi Stanislas la cession des territoires envahis, lui garantirent solennellement le reste de ses possessions. La situation de la Pologne était devenue des plus critiques. Humiliée, opprimée, elle sentait plus que jamais l'urgence des réformes, et il lui était interdit de s'en occuper. Impuissante à repousser de vive force le joug étranger, elle prépara pour un meilleur temps des moyens de résistance. L'ordre des jésuites ayant été supprimé, ses biens furent consacrés au profit de l'éducation nationale. Quinze années s'écoulèrent au milieu d'une prospérité relative. Le roi fit de louables efforts pour ramener la paix dans les esprits et encourager les lettres, le commerce, l'industrie. Mais, toujours faible, il n'osa pas secouer le joug de l'étranger et commit la faute de s'associer personnellement à ce voyage triomphal de la Tauride, que Catherine II accomplit en 1787 en compagnie de Potemkine. Il la rejoignit le 6 mai, sur les bords du Dnieper. Il fut accueilli avec indifférence. On raconte qu'en sortant de table il prit des mains d'un page les gants et l'éventail de Catherine, et les lui présenta; puis comme il cherchait de

tous côtés son chapeau, la tsarine, qui l'avait aperçu, se le fit apporter, et le lui donna : « Ah ! Madame, dit Stanislas en soupirant, vous m'en avez donné jadis un bien plus beau ! » En revenant dans sa capitale il vit à Korsun l'empereur d'Autriche Joseph II, qui lui garantit, comme l'avait fait la tsarine, l'intégrité de la Pologne. « Rassurez-vous, ajouta-t-il, je ne souffrirai jamais qu'un seul arbrisseau soit enlevé à vos États. »

L'année suivante s'ouvrit la mémorable diète de Varsovie (6 octobre 1788), nommée la *grande diète*, et plus ordinairement la *diète constituante*. En ce moment, la Russie, engagée dans une guerre contre la Turquie, sentit la nécessité de contracter une nouvelle alliance avec la république polonaise. N'ayant pas réussi dans sa proposition de prendre à sa solde trente mille hommes de cavalerie, elle ouvrit des relations secrètes avec le roi de Prusse, pour se jouer des Polonais. Frédéric-Guillaume II et son cabinet ne repoussèrent pas les avances de la tsarine; mais en même temps ils ne négligèrent rien de ce qui pouvait leur gagner les Polonais. Un petit nombre de députés soupçonneux repoussèrent l'alliance proposée; mais la majorité succomba sous l'illusion : l'alliance défensive avec la Prusse fut conclue le 29 mars 1790, et on décida, par acclamation, qu'il fallait s'occuper au plus tôt d'une constitution nouvelle en harmonie avec ce nouvel ordre de choses. Stanislas-Auguste soutenait, de son côté, qu'il ne fallait pas indisposer la magnanime impératrice, « si sincèrement attachée à la Pologne ». La diète adopta, le 3 mai 1791, une nouvelle constitution, en déclarant le trône de Pologne héréditaire dans la maison de Saxe. Le *liberum veto*, *le conseil permanent*, les confédérations furent abrogés; la bourgeoisie fut admise à l'exercice des droits politiques; l'armée régulière devait être portée à cent mille hommes; la noblesse s'imposa pour un dixième de son revenu annuel. C'était, suivant le mot de Burke, une transition de l'anarchie à l'ordre. Stanislas-Auguste jura, à cinq reprises différentes, de maintenir la constitution aux dépens même de sa vie. La Prusse et l'Autriche la reconnurent formellement, à Pilnitz. Mais Catherine II, s'empressant de conclure la paix avec les Turcs (janvier 1792), déclara la guerre à la Pologne, et appuya le parti des mécontents (confédération de Targowiça), qui protestait contre le nouvel état de choses. Aussitôt le roi de Prusse jeta le masque, et s'unit à la Russie. En vain la diète supplia le roi de se rendre à l'armée commandée par Joseph Poniatowski et Kosciuszko : Stanislas, parjure à ses serments, s'abaissa jusqu'à solliciter par écrit la clémence de Catherine, et accéda, le 25 août 1792, à la confédération de Targowiça. Alors, usant du droit du plus fort et appuyée par la Prusse, Catherine exécuta le second partage (22 juillet et 25 septembre 1793). La prétendue diète de Grodno, entourée de baïonnettes et de canons moscovites, sanctionna (1) cette spoliation nouvelle.

Quoique l'armée eût été réduite à quinze mille hommes, les Polonais résolurent néanmoins, dans une insurrection nationale, de secouer l'oppression sous laquelle ils gémissaient. Kosciuszko fut proclamé dictateur, et le 24 mars 1794 on leva à Cracovie l'étendard de l'indépendance. Stanislas-Auguste, entouré à Varsovie des traîtres et des agents russes, se montrait satisfait d'être encore appelé *roi* et *Majesté*. En signant aveuglément tout ce que Catherine II lui présentait, il apposa son seing à un acte daté du 2 avril 1794 qui désavouait formellement la proclamation de l'indépendance, et déclara *criminel* le généralissime Kosciuszko. Durant sept mois les Polonais firent d'énormes efforts pour sauver leur patrie; mais après la perte de la bataille de Maciéiowicé (10 octobre 1794), et après la prise de Varsovie (9 novembre), Stanislas-Auguste se vit délivré de toute contrainte, et entra en échange de politesses avec Souvorof. Cependant il reçut de Catherine l'ordre de quitter sa capitale (7 janvier 1795) pour aller à Grodno traîner sa déplorable existence; puis, le jour de la Sainte-Catherine (25 novembre), on le força de signer son abdication. Appelé par Paul Ier à Saint-Pétersbourg, il quitta Grodno, le 15 février 1797, et vécut, dans la capitale russe, d'une pension annuelle de 200,000 ducats (2,350,000 fr.), payée par les puissances co-partageantes. Pour satisfaire la vanité du tsar, il assista à son couronnement; bientôt après il mourut, d'une attaque d'apoplexie, à l'âge de soixante-six ans. Il fut enterré dans l'église catholique de Sainte-Catherine. Ce prince n'avait pas été marié.

Léonard Chodzko.

Procès-verbaux des diètes de Pologne de 1764 *à* 1793. — Rulhière, *Histoire de l'anarchie de Pologne.* — Tengoborski, *Éloge hist. de Stanislas-Auguste, roi de Pologne;* Varsovie, 1785, in-4°. — Komarzewski, *Coup d'œil hist. sur le règne de Stanislas-Auguste;* Paris, 1808, in-8°. — Lelewel, *Règne du roi Stanislas-Auguste;* Varsovie, 1818, in-12. — Ferrand, *Hist. des trois démembrements de la Pologne;* Paris, 1820, 3 vol. in-8°. — Oginski, *Mémoires sur la Pologne, de* 1788 *à* 1815; Paris, 1826, 4 vol. in-8°. — Malte-Brun et Chodzko, *Tableau de la Pologne ancienne et moderne*; Paris, 1830, 2 vol. in-8°. — Chodzko, *La Pologne illustrée.* — Sienkiewicz, *Le Trésorial polonais;* Paris, 1840, 2 vol. in-8°. — Czartoryski, *Biogr. de Niemcewicz, liée au règne de Stanislas-Auguste, etc.*; Paris, 1861, in-8°. — D'Angeberg, *Recueil de documents polonais de* 1762 *à* 1862; Paris, 1862, in-8°.

STANLEY (*Thomas*), philologue anglais, né en 1625, à Cumberlow (comté d'Hertford), mort le 22 avril 1778, à Londres. Il se rattachait à l'illustre famille de Derby par son grand-père, qui était fils naturel du comte Édouard, mort en 1572. Il fit de fortes études dans la maison paternelle, puis à Cambridge sous la direction d'un fils d'Édouard Fairfax, le célèbre traducteur du Tasse. En 1641 on lui conféra *per gratiam* le

(1) Du moins le silence obstiné que gardèrent tous les députés fut interprété par la Russie comme un consentement.

grade de maître ès arts ainsi qu'au prince Charles, au duc de Buckingham et à d'autres jeunes seigneurs. Il alla ensuite voyager sur le continent, et vécut dans la retraite, au sein de la société de Middle Temple à Londres, partageant son temps entre l'étude des lois et la lecture des ouvrages classiques de l'antiquité. Il se maria de bonne heure, et sa femme l'ayant mis en possession de biens considérables, il jouit de cette indépendance nécessaire aux travaux de l'esprit, qui furent à peu près l'unique affaire de sa vie laborieuse et retirée. Ses deux amis intimes furent John Marsham, qui avait épousé sa tante, et le poëte Edward Sherburne, son cousin germain. On a de lui : *Poems and Translations;* Londres, 1649, 1651, 2 vol. in-8°, et 1814-15, 2 vol. in-12, avec une notice par sir E. Brydges; — *History of philosophy, containing the lives, opinions, actions and discourses of the philosophers of every sect;* Londres, 1655-60, 3 vol. in-fol.; ibid., 1687, 1701, in-fol., et 1743, in-4°; trad. en flamand (1702), puis en latin (1711, 1731) par Godefroi Olearius : cet ouvrage n'est, au jugement de Brucker, qu'un amas de matériaux, et l'auteur se contente de rapporter les passages des anciens sans examen ni critique; — *Æschyli Tragœdiæ VII, cum scholiis græcis omnibus;* Londres, 1664, in-fol. : belle et bonne édition, qui a servi de base à celles de Pauw et de Butler; le commentaire que Stanley avait composé sur ce tragique se trouve manuscrit à Cambridge, en 8 vol. in-fol. Il a aussi traduit en anglais *Aurore Isménie et le Prince* (Londres, 2e édit., 1650, in-8°), de J. Perez de Montalvan; *Oronte de Chypre* (1650), de G. Preti; *Discours sur l'amour* (1651, in-8°), de Pic de La Mirandole; et des poésies de Tristan, de Théophile Viaud, de Marini, de Gongora, etc.

Wood, *Athenæ oxon.*, t. Ier. — Brydges, *Notice* citée. — W. Wolton, dans *Sammarthani Elogia Gallorum*, éd. 1722, p. 307-317.

STANLEY. *Voy.* DERBY.

STANYHURST (*Richard*), savant ecclésiastique irlandais, né vers 1548, à Dublin, mort en 1618, à Bruxelles. Il était fils d'un greffier (*recorder*) de Dublin, savant légiste et lettré, qui mourut en 1573, après avoir abjuré la foi catholique. Admis en 1563 à Oxford, il composa sur les bancs de cette université un commentaire sur Porphyre, qui servit de base à son *Harmonia in Porphyrianas constitutiones* (Londres, 1570, in-fol.), puis il étudia le droit civil à Londres, retourna dans sa patrie et s'y maria. Il entretenait avec le docte Usher, fils de sa sœur, un commerce intime, soutenu par la conformité de leurs recherches sur les antiquités nationales; « mais, ajoute Dodd, le succès en fut fort différent par rapport à la religion, car l'oncle se fit catholique, et travailla, mais sans fruit, à engager son neveu dans le même parti ». Ayant perdu sa femme, Stanyhurst se fixa dans les Pays-Bas, prit les ordres, et devint chapelain de l'archiduc Albert. On a encore de lui : *The IV first books of Virgil's Æneis;* Londres, 1583, in-8° : cette traduction en vers blancs est accompagnée de *conceits*, d'épitaphes, et d'une version des quatre premiers psaumes; — *De rebus in Hibernia gestis lib. IV;* Anvers, 1584, in-4°; — *Description of Ireland*, insérée dans les *Chroniques* d'Holinshed, t. Ier, 1586; — *De vita S. Patricii;* Anvers, 1587, in-12; — *Hebdomada Mariana, in memoriam VII festorum Virginis;* ibid., 1609, in-12; — *Hebdomada eucharistica;* Douai, 1614, in-16; — *Brevis præmunitio pro futura concertatione cum Usserio;* ibid., 1615, in-12; etc.

STANYHURST (*William*), fils du précédent, né en 1601, à Bruxelles, où il est mort, le 10 janvier 1663, entra chez les jésuites, et se distingua par son zèle dans la chaire et la direction des âmes. On a de lui : *Fr. Labatæ Thesaurus moralis auctus;* Anvers, 1652, 2 vol. in-fol.; Cologne, 1652, 2 vol. in-4°; — *Regio mortis;* Anvers, 1652, in-12, fig.; la 3e édition a pour titre *Inferorum ergastulum;* ibid., 1655, in-16; — *Dei immortalis in corpore mortali historia;* ibid., 1660, in-12; 9e édit., Cologne, 1744, in-8°; trad. en allemand, en hollandais, en portugais, en hongrois; — *Veteris hominis per expensa IV novissima metamorphosis et novi genesis;* ibid., 1661, in-8°; 6e édit., Cologne, 1753, in-12; trad. en plusieurs langues, et en français (Traité des quatre dernières fins; Douai, 1666, in-12); — *Quotidiana christiani militis tessera;* ibid., 1661, in-4°.

Wood, *Athenæ oxon.* — Niceron, *Mémoires*, t. XVIII. — Dodd, *Church history.* — Southwell, *Bibl. script. Soc. Jesu.* — Paquot, *Mémoires*, t. VII.

STANZANI. *Voy.* MITELLI (*Agostino*).

STANZIONI (*Massimo*), peintre, né en 1585, à Naples, où il est mort, en 1656. Il fut le meilleur élève de G.-B. Carracciolo, et reçut aussi les conseils de Lanfranc. Pour la fresque il s'inspira de la manière du Corenzio; pour le portrait il prit pour guide Santa-Fède; enfin, il réussit parfois à imiter Titien lui-même. A Rome, il connut Annibal Carrache et le Guide, et les choisit pour modèles l'un et l'autre. En un mot, il devint l'égal des plus grands artistes de son temps. Dans la seconde partie de sa vie, il consacra moins de temps et de soin à ses ouvrages, qui s'en ressentirent, pressé qu'il était par le besoin de gagner l'argent nécessaire au luxe d'une femme noble qu'il avait épousée. Il a enrichi les églises de Naples d'un grand nombre de fresques, par exemple plusieurs sujets du Nouveau Testament à Saint-Paul; dix sujets de l'histoire de la Vierge et dix autres de la vie de Jésus au Giesù-Nuovo; les voûtes de la sacristie et la chapelle Saint-Bruno, à la chartreuse de Saint-Martin, etc. Ce couvent possède deux tableaux importants de Stanzioni : une *Déposition de croix* (1) et son

(1) Ce tableau ayant poussé au noir, Ribera, dans un

chef-d'œuvre, *Saint Bruno donnant la règle à ses moines.* Indiquons encore parmi ses tableaux à la chapelle du trésor de Saint-Janvier, le *Saint sortant de la fournaise* et le *Saint délivrant une possédée;* au musée de Studj, *Lucrèce;* à la Pietà de' Turchini, *l'Ange gardien;* aux Camaldules, près Naples, une *Cène;* et hors de Naples, *l'Astronomie,* au musée de Dresde, et un *Saint Sébastien* au musée du Louvre.

Tous les auteurs s'accordent à dire que Stanzioni pratiqua aussi l'architecture; nous n'avons pu trouver l'indication d'une œuvre qui puisse lui être attribuée. Il a laissé sur les artistes de sa patrie de précieuses notices, dont B. de Dominici a tiré parti pour son ouvrage. Ses principaux élèves sont Muzio Rossi, Francesco et Aniella de Rosa, Finaglia, Andrea Malinconico, Bernardo Cavallini, etc. E. B—N.

Dominici, *Vite de' pittori napoletani.* — Lanzi, Orlandi, Ticozzi. — Nagler, *Allgemeine Künstler-lexikon.* — L. Galandi, *Napoli e suoi contorni.*

STAPEL. *Voy.* Bodæus.

STAPFER (*Jean-Frédéric*), théologien suisse, né en 1718, à Brugg (canton d'Argôvie), mort en 1775, à Diesbach (canton de Berne). Après avoir fait en Hollande et en Allemagne des études approfondies, tant en théologie qu'en philosophie, il revint dans sa patrie, et y publia successivement quatre ouvrages, dans lesquels on remarque l'influence que les théories de Leibniz et de Wolff avaient exercée sur son esprit. Nommé pasteur de l'importante paroisse de Diesbach, il sut rendre populaires ses vastes connaissances, qualité d'autant plus appréciable qu'elle est rare parmi les savants allemands, et réussit à maintenir dans la même croyance tous les membres, naguère divisés, de cette vaste commune. On a de lui : *De conformitate operum divinorum in mundo physico et mystico, eoque typico et antitypico,* inséré dans le t. V de la *Tempe Helvetica;* Zurich, 1741; — *Institutiones theologicæ polemicæ;* Zurich, 1743-47, 5 vol. in-8°; réimpr. en 1752 : c'est un guide recommandable à travers la multitude des sectes émanées du christianisme; — *Grundlagen der wahren Religion* (Fondements de la vraie religion); 1746-53, 12 vol. : exposé méthodique, quoique extrêmement diffus, de la dogmatique de la communion réformée; l'auteur en a donné lui-même un abrégé, 1754, 2 vol.; — *Die christliche Moral* (La Morale chrétienne); 1756-66, 6 vol. in-8°.

Stapfer (*Jean*), théologien, frère du précédent, né en 1719, mort en 1801. Comme prédicateur à Berne, il introduisit dans ses sermons une grande simplicité, et préféra l'enseignement de la morale aux stériles dissertations dogmatiques. Son éloquence persuasive détermina, dit-on, de fréquentes conversions. Il fut aussi professeur de théologie à l'académie de la même ville, et publia une *Theologia analytica* (1763, in-4°), exposé de la religion réformée en tableaux analytiques. Mais son plus grand mérite est d'avoir retouché la version rimée des *Psaumes* qui était en usage dans les églises suisses, travail aride, exécuté avec une notable pureté de goût. Ses *Sermons* ont été en grande partie réunis (Berne, 1761-81, 45 vol. in-8°); on y ajoute un volume supplémentaire publié en 1805, par son frère Daniel.

Leu, *Helvetisch Lexikon.*

STAPLETON (*Thomas*), antiquaire anglais, né en juillet 1535, à Henfield (Sussex), mort le 3 octobre 1598, à Louvain. Issu d'une famille ancienne et destiné à l'Église, il fit ses études à Canterbury et au collége de Winchester; il faisait partie du corps enseignant d'Oxford, et venait d'être pourvu d'un canonicat à Chichester lorsque l'avénement d'Élisabeth au trône ouvrit contre les catholiques une ère de proscription et de représailles. Stapleton suivit ses parents en Belgique, s'appliqua avec ardeur à la théologie et aux langues savantes, et entreprit dans un esprit de dévotion le voyage de Rome. Ses ouvrages de controverse étendirent sa réputation, et il fut choisi pour travailler à l'érection du séminaire anglais de Douai (1569), puis pour enseigner l'Écriture dans l'université de cette ville. Dégoûté du monde, il abandonna sa chaire et prit l'habit des jésuites; mais son noviciat à peine achevé « il se trouva si languissant, dit Paquot, qu'il jugea que ce genre de vie ne lui convenait point, » et il rentra dans le monde. En 1590 il accepta une chaire à Louvain, et y joignit un canonicat et le doyenné d'Hilverbeck. Le pape Clément VIII se proposait de l'élever au cardinalat lorsqu'il apprit la nouvelle de sa mort. On le représente comme un homme laborieux, modeste, plein de douceur et très-charitable; ses écrits, recherchés de son temps, montrent qu'il était versé dans la théologie, qu'il avait une morale solide, qu'il écrivait avec beaucoup de facilité, qu'il mettait de la profondeur et de la justesse dans ses raisonnements. La plupart ont été rassemblés avec une notice par Holland; Paris, 1620, 4 vol. in-fol.; on y remarque les suivants : *Fortress of faith first planted among us Englishmen* (Anvers, 1565, in-4°), suivi d'une trad. anglaise de l'*Histoire de l'Église* par Bède; *De principiis fidei doctrinalibus* (Paris, 1579, in-fol.); *De universa justificationis doctrina* (ibid., 1582, in-fol.); *Tres Thomæ* (Douai, 1588, in-12); *Promptuarium catholicum* (Paris, 1589, in-8°); *Promptuarium morale* (Anvers, 1591-93, in-8°); *Antidota apostolica* (ibid., 1595, 2 vol. in-8°); *Vere admiranda* (ibid., 1599, in-4°), etc. Quelques ouvrages n'ont pas été compris dans le recueil ci-dessus, entre autres *Apologia pro rege Philippo II;* Cons-

accès de jalousie, invita les moines à le nettoyer et mêla dans l'eau une substance corrosive, qui l'altéra ainsi qu'on le voit encore; car Stanzioni ne voulut point y retoucher, afin qu'il devînt un monument de la perfidie de son ennemi.

tance, 1592, in-12. Whitaker, John Reynolds, Jewel ont surtout écrit contre ce théologien.

Vita Operibus præfixa. — Pits, *De illustr. Angliæ script.* — Wood, *Athenæ oxon.* — Niceron, *Mémoires*, t. XXXIX. — Paquot, *Mémoires*, t. XI.

STAPS (*Frédéric*), né le 14 mars 1792, fusillé le 17 octobre 1809. Fils d'un ministre luthérien, à Naumbourg, en Thuringe, il fut destiné au commerce, et employé dans une fabrique de nankin, à Leipzig. C'est dans cette ville qu'il conçut le projet d'assassiner Napoléon, qu'il considérait comme la source de tous les maux qui affligeaient l'Allemagne. En octobre 1809, il se rendit à Vienne pour y mettre à exécution son projet homicide, et il crut en trouver l'occasion lors d'une grande revue que l'empereur devait passer à Schœnbrunn, le 13 de ce mois. Napoléon se trouvait entre les généraux Berthier et Rapp, quand Staps s'approcha de lui, et demanda à lui parler. Rapp le repoussa en lui disant de présenter sa supplique après la revue. Cependant le regard, la voix et l'attitude du jeune homme le frappèrent; il conçut des soupçons, et le fit arrêter et conduire au château. En fouillant Staps, on trouva sur lui un grand couteau de cuisine; interrogé sur l'usage qu'il en aurait fait, il avoua son dessein sans hésitation et avec une sorte d'exaltation farouche, non-seulement à Rapp, mais encore à l'empereur lui-même. Celui-ci, qui le regarda avec raison, comme un fou, lui demanda : « Si je vous fais grâce, m'en serez-vous reconnaissant? » Staps répondit qu'aussitôt libre, il recommencerait. Dans un second interrogatoire il déclara au général Lauer que l'idée de l'assassinat lui était venue spontanément, qu'il s'en glorifiait, mais qu'il n'en avait parlé à personne. Le conseil de guerre ne pouvait faire autrement que le condamner à mort, et le 17 octobre, à sept heures du matin, il fut passé par les armes. Depuis le 14 Staps avait refusé toute nourriture; il se considérait comme un martyr, qui s'immolait pour le salut de sa patrie, et il mourut bravement, en criant : « Vive la liberté! Vive l'Allemagne! Mort au tyran! »

Desmarets, *Témoignages hist.* — Rapp, *Mémoires.* — Rovigo, *Idem.* — Musnier-Desclozeaux, *Indiscrétions.* — Mortemart-Boisse, *Napoléon à Schœnbrunn.* — *Fried. Staps's Biographie aus den Papieren seines Vaters;* Berlin, 1843, in-8°.

STAREMBERG. *Voy.* STAHREMBERG.

STAROWOLSKI (*Simon*), en latin *Starovolscius*, historien polonais, né en 1585, mort en avril 1656, à Cracovie. Ses talents précoces et son zèle au travail le firent remarquer dans l'académie de Cracovie, où il fut élevé, et on lui confia la tutelle des jeunes princes Ostrogski, qu'il accompagna en Allemagne, en Italie, en Espagne, en France et en Hollande. Plus tard il fut secrétaire de l'illustre Chodkiewicz, grand général de Lithuanie, et demeura près de lui jusqu'à sa mort, arrivée en 1621. Il recommença ensuite de nouveaux voyages à l'étranger avec le fils de Stanislas Konieçpolski; mais à son retour en Pologne il entra dans les ordres, et devint chanoine de Tarnow et de Cracovie. En 1655, à l'époque de l'invasion suédoise, le roi Charles-Gustave voulut visiter les tombeaux des rois de Pologne, et prit pour guide Starowolski. Le roi s'arrêta devant le mausolée de Wladislas le Nain. Starowolski lui rappela que ce prince, trois fois chassé de ses États, n'en mourut pas moins sur le trône. A quoi le roi de Suède répondit : « Il n'en sera pas de même de Jean-Casimir, que je poursuivrai à outrance. — Sire, Dieu est tout-puissant et la fortune inconstante! » répliqua le chanoine. Charles-Gustave, frappé de ces paroles, devint pensif, et se hâta de sortir par une porte latérale de l'église. Les Suédois furent vaincus, et Jean-Casimir remonta sur le trône. La rapacité des Suédois fut telle qu'ils jetèrent dehors le corps de saint Stanislas et s'emparèrent du cercueil, en argent, qui était placé sous la coupole de la cathédrale. Starowolski ressentit une si profonde douleur de cette profanation, qu'il mourut quelques mois après. Ses ouvrages sont nombreux, écrits en latin et en polonais, et plusieurs peuvent encore être consultés avec fruit. Nous citerons : *De rebus Sigismundi I, regis Poloniæ;* Cracovie, 1616; — *Lettres turques;* ibid., 1618; — *Penus historicum, seu De ratione historias legendi;* Venise, 1620, et Rome, 1653, in-8°; — *Scriptorum polonicorum hecatontas;* Francfort, 1625, in-4°; Venise, 1627, gr. in-4°, avec addit.; — *De claris oratoribus Sarmatiæ;* Florence, 1628, in-4°; Varsovie, 1758, in-8°; — *Eques Polonus;* Venise, 1628, in-4°; — *Declamatio contra obtrectatores Poloniæ;* Cracovie, 1631, in-4°; — *Sarmatiæ bellatores;* Cologne, 1631, in-4°; réimpr. à Breslau, 1733, in-4°, avec les *Script. pol.* et dans l'ouvrage suivant; — *Polonia, sive status regni Poloniæ descriptio;* Cologne, 1632, in-fol.; Wolfenbuttel, 1656, in-4°, avec addit. de Herm. Conring : c'est un des bons livres de l'auteur; — *Éloge historique de Sigismond III* (en pol.); Anvers, 1632, in-8°; — *Monita legalia methodum in utroque jure studendi præscribentia;* Cracovie, 1632, in-4°; — *Panegyricus Vladislai IV;* Anvers, 1633, in-4°; — *Elogium funebre Thomæ Zamoscii;* Zamosc, 1638, in-4°; — *Commentarius in IV lib. institutionum juris civilis;* Cracovie, 1638, in-8°; — *Laudatio Academiæ cracoviensis;* ibid., 1639, in-fol.; Amst., 1641, in-fol.; histoire détaillée de cette université; — *Institutionum rei militaris lib. VIII;* ibid., 1640, in-fol. : très-rare; — *Vita et miracula servi Dei Vincentii Kadlubkonis*; ibid., 1642, in-4°; — *Vestis Mariana, seu scapulare;* ibid., 1646, in-4°; — *Musices practicæ erotemata;* ibid., 1650; — *Breviarium juris pontificii;* Rome, 1653; — *Epitome Conciliorum;* Rome, 1653, in-fol; — *Sur les réformes des mœurs des Polonais;* 1652; — *Monumenta seu epitaphia illustrium Sarmatarum;* Cracovie, 1655, in-fol.,

fig.; — *Vitæ antistitum cracoviensium;* ibid., 1655, in-fol. Léonard CHODZKO.

Bentkowski, *Littérature polonaise*, 1814. — Siarczynski, *Le Siècle de Sigismond III.* — Podczaszynski, *La Pologne littéraire.* — L. Mitzler, *Notice* à la tête du *De claris orat. Sarmatiæ*, édit. 1758.

STASINUS *de Cypre* (Στασῖνος), poëte grec, vivait dans le huitième ou le septième siècle avant J.-C. Le cycle épique tout entier fut longtemps regardé comme l'œuvre d'Homère; mais à partir du sixième siècle avant J.-C. l'*Iliade* et l'*Odyssée* commencèrent à se séparer nettement du cycle épique, et on chercha pour les autres poëmes qui le composaient des auteurs différents d'Homère, resté en possession des deux chefs-d'œuvre. Ces attributions se firent sur des autorités très-incertaines; pour Stasinus, en particulier, ce fut sur les plus vagues indices qu'on lui attribua les *Vers cypriaques* (Κύπρια ou τὰ ἔπη Κύπρια), qui forment l'introduction de l'*Iliade*. On rapporte qu'il était le gendre d'Homère, et que comme dot de sa femme il reçut ce poëme composé par Homère lui-même. Ce récit, évidemment fictif, ne nous fournit aucune donnée pour fixer la date de Stasinus. Le poëme qu'on a mis sous son nom paraît être le moins ancien du cycle. D'après le peu que nous en connaissons par l'analyse de Proclus, il formait une sorte de chronique versifiée de tous ces événements relatifs à la guerre de Troie qui avaient précédé la querelle d'Achille et d'Agamemnon. L'auteur avait rattaché son œuvre au sujet de l'*Iliade* par une fiction assez ingénieuse. Il supposait que la terre, fatiguée de porter la race dégénérée des hommes, demanda à Jupiter d'en diminuer le nombre; Jupiter, pour exaucer ses vœux, fit naître Hélène et Achille. La beauté de l'une, le courage de l'autre causèrent en effet des morts innombrables; mais ces deux grands agents de destruction se trouvant encore insuffisants, Jupiter leur adjoignit une nouvelle cause de funérailles en excitant une querelle entre Achille et Agamemnon. Les *Vers cypriaques* formaient au moins onze livres. Leur auteur, quel qu'il fût (peut-être avaient-ils plusieurs auteurs?), devait être de l'île de Cypre, car il avait assigné à Aphrodite, déesse particulièrement adorée dans cette île, un rôle bien supérieur à celui qu'elle joue dans les poëmes homériques. En l'absence de meilleures preuves, c'est une probabilité en faveur de Stasinus, qui était de l'île de Cypre. On trouve les *Fragments des Vers cypriaques* à la suite d'Homère, édit. A.-F. Didot. L. J.

Proclus, *Chrestom.* — Henrichsen, *De Carminibus cypriis*; 1828, in-8°. — Bode, *Gesch. d. Hellen. Dichtkunst*, t. Ier. — Bernhardy, *Grundriss d. Griech. Lit.*, t. II. — O. Müller, *Hist. of the literature of ancient Greece.*

STASSART, famille originaire de la Flandre, et dont la filiation remonte à Jean de Stassart, écoutète de Bruges, tué en 1436, dans une émeute qu'il cherchait à réprimer. Elle a donné à sa patrie plusieurs hommes remarquables, entre autres :

STASSART (*Henri-Ignace-Philippe* DE), écrivain ecclésiastique, né en 1640, à Gand, où il est mort, le 21 juillet 1691. Il fit de bonnes études au collége des jésuites de Douai, où il professa la rhétorique, après être entré dans cet ordre à l'âge de dix-huit ans. Il avait composé divers ouvrages de dévotion, dont un seul a été imprimé (*Réflexions sur le sacrifice de la messe;* dern. édit., Bruxelles, 1777, in-12).

STASSART (*Jacques-Joseph*, baron DE), magistrat, petit-neveu du précédent, né en 1711, à Charleroi, mort le 21 mars 1801. Il étudia le droit à Louvain, et se plaça bientôt dans les premiers rangs du barreau de Bruxelles. Nommé en 1741 conseiller fiscal du bailliage de Namur, puis en 1745 procureur général au conseil de cette ville, il rendit de grands services à la province, surtout en 1746, au moment de l'invasion française. Il entra en 1757 au conseil privé à Bruxelles. Sur son rapport, on interdit au clergé la faculté d'acquérir des immeubles, et les plus riches couvents furent chargés du service de pensions accordées aux filles des militaires sans fortune. En 1764, il fut appelé à la présidence du conseil de Namur, et peu après au conseil d'État. Il céda à son fils aîné, en 1789, sa place de président; mais il continua à jouir de la confiance de l'empereur Léopold II, qui lui accorda, le 7 décembre 1791, le titre de baron. Ayant émigré en 1794, il rentra dans sa patrie l'année suivante. Il a laissé en manuscrits : *Précis des affaires traitées au conseil privé, de* 1747 *à* 1764, 4 vol. in-fol.; *Mémoires et titres relatifs aux discussions avec la France et les autres pays limitrophes*, 4 vol.; *Recueil des causes jugées au conseil de Namur*, 5 vol. in-fol.; *Correspondance*, 2 vol.

STASSART (*Goswin-Joseph-Augustin*, baron DE), littérateur, petit-fils du précédent, né à Malines, le 2 septembre 1780, mort à Bruxelles, le 10 octobre 1854. Fils d'un conseiller au grand conseil de sa ville natale, il vint à Paris en 1802, suivre les cours de l'académie de législation. Auditeur au conseil d'État en 1804, il fut nommé intendant de diverses provinces d'Allemagne occupées par les armées françaises, puis devint sous-préfet d'Orange, préfet de Vaucluse, et, en 1811, préfet des Bouches-de-la-Meuse. Les revers éprouvés par les Français ayant amené l'affranchissement de la Hollande, Stassart se rendit à Paris, où pendant l'attaque de cette ville, en 1814, il fit auprès de Joseph Bonaparte le service d'officier d'ordonnance. Dans les Cent-jours il reçut le titre de maître des requêtes en service extraordinaire. De retour dans les Pays-Bas, il siégea à la seconde chambre des états généraux de 1821 à 1830, puis, appelé le 1er octobre de cette dernière année au gouvernement de la province de Namur, il passa en 1834 à celui du Brabant, qu'il conserva jusqu'en juin 1839. Envoyé par les électeurs de Namur au congrès national, il s'y était prononcé pour une monarchie héréditaire, et il fit partie, de 1831 à 1847, du sénat, qu'il présida pendant sept années consé-

cutives. A la suite d'une mission extraordinaire à Turin, en 1840, un arrêté royal lui conserva dans le corps diplomatique le titre et le rang de ministre plénipotentiaire. Il a légué sa bibliothèque et une magnifique collection d'autographes à l'Académie royale de Belgique, dont il était membre, en la chargeant de distribuer un prix triennal pour l'encouragement des recherches historiques. Il a en outre fondé un prix analogue à décerner par l'Institut de France, dont il était correspondant, à l'éloge d'un moraliste, et à un mémoire sur une question de morale, alternativement. Parmi ses ouvrages, tous écrits avec goût et facilité, nous citerons : *Bagatelles littéraires;* Bruxelles, 1800, in-32; 2e édit., sous le titre de *Bagatelles sentimentales;* Bruxelles, 1802, in-18; — *Dieu est l'amour le plus pur, morceaux choisis d'Eckartshausen*, traduit de l'allemand; Paris, 1804, in-18; nouv. édit., Paris, 1823, in-18; — *Géographie élémentaire;* Paris, 1804, 2 vol. in-8°; 2e édit., Paris, 1806, 3 vol. in-8°; — *Analyse de l'histoire de la Belgique, par M. Dewez;* Avignon, 1810, in-8°, tiré à 20 exempl.; — *Pensées, maximes, réflexions, observations*, etc.; Paris, 1814, in-8°; 3e édit., Bruxelles, 1815, in-12; trad. en allemand; — *Promenade à Tervueren;* Bruxelles, 1816, in-4°; — *Fables;* Bruxelles, 1818, in-12; 8e édit., Paris, 1852, in-18. Il a eu part à la *Statistique de la France* (Paris, 1803, 7 vol. in-8°), et il a inséré des articles dans la *Biographie universelle* de Michaud, l'*Annuaire nécrologique* de Mahul, la *Revue encyclopédique*, les *Archives du nord de la France*, la *Nouvelle Biographie générale*, les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, le *Journal de la Belgique*, la *Revue de Liége*, le *Bulletin du bibliophile belge*, etc. On a réuni ses *Œuvres diverses*, Bruxelles, 1854, gr. in-8°; nouv. édit., sous le titre d'*Œuvres complètes*; Paris, 1855, gr. in-8°. Le *Catalogue* des livres de Stassart a été publié par les soins de l'Académie royale (Bruxelles, 1863, in-8° de 1336 p.) E. REGNARD.

Biogr. générale des Belges. — Th. Juste, *Hist. de la Belgique.* — *Annuaire de la noblesse de Belgique*, 1847. — Duponl-Delporte, *Notice sur M. de Stassart*, en tête de ses *Œuvres complètes.* — *Annuaire de l'Acad. roy. de Belgique*, 1855. — Van Bemmel, *Notice sur M. de Stassart*, dans les *Mém. de l'Acad. roy. de Belgique.*

STATIUS. *Voy.* STACE.

STATIUS (*Achille*). *Voy.* ESTAÇO.

STAUDIGEL (1) (*Ulric*), théologien allemand, né à Landsberg sur le Lech, le 9 octobre 1644, mort au couvent d'Andrechs (haute Bavière), le 8 mars 1720. Fils d'un brasseur, il reçut sa première instruction dans sa ville natale, étudia la philosophie à Dillingen et embrassa la règle de Saint-Benoît (1664). Envoyé à Rome pour obtenir du saint-siége la réunion de tous les couvents bavarois de son ordre en une seule congrégation, il termina cette affaire en 1684, et consacra le temps de son séjour à se perfectionner dans les sciences qu'il possédait déjà. Ayant acquis de vastes connaissances en médecine et en droit, il prit le grade de docteur dans ces deux facultés, et y ajouta plus tard celui de docteur en théologie. Aussi le cite-t-on comme un des Allemands les plus érudits de son temps. A son retour, il fut nommé prieur de son couvent. La plupart de ses ouvrages traitent de la médecine; mais le plus important est un traité de logique, exempt de toute espèce de subtilités et d'arguties scolastiques : *Omnium scientiarum et artium Organon universale, seu Logica practica*; Rome, 1686, in-8°. Il a aussi traduit du français en latin les *Études monastiques* (Kempten, 1708, in-8°).

Schrank, *Nachr. ber. Gelehrten*, t. I, p. 393.

(1) Par contraction, *Staudigl*, comme on le trouve écrit.

STAUNTON (Sir *Georges-Leonard*), diplomate anglais, fils du colonel G. Staunton, né à Cargin, le 19 avril 1737, mort à Londres, le 14 février 1801. Après qu'il eut commencé ses études à Galway, puis à Dublin, sa santé délicate engagea sa famille à l'envoyer à Montpellier, où il prit un diplôme de médecin. En 1760 il retourna en Angleterre, fournit divers articles aux recueils périodiques, et se lia avec quelques célébrités littéraires du jour, notamment avec Samuel Johnson. En 1762 il alla exercer son art à La Grenade dans les Antilles, et y acheta une propriété qu'il géra lui-même. S'étant adonné à l'étude du droit, pour lequel il avait plus de goût que pour la médecine, il fut nommé avocat général de l'île. En 1774 lord Macartney se rendit à Grenade en qualité de gouverneur, et il se forma entre les deux fonctionnaires des relations amicales, que la mort seule devait interrompre. Lors de l'occupation de l'île par les Français (1779), ils furent faits prisonniers de guerre; mais Staunton réussit, malgré les difficultés d'une pareille négociation, à obtenir sa propre mise en liberté et celle de son ami. Lord Macartney se trouva donc à même d'accepter le gouvernement de Madras, que lui offrait la Compagnie des Indes, et il emmena Staunton pour secrétaire. Durant son séjour aux Indes, il remplit un grand nombre de missions importantes, entre autres celle d'arrêter le général Stuart, commandant en chef de l'armée, qui avait refusé de reconnaître la suprématie du gouvernement civil. La négociation où il montra le plus d'habileté fut le traité de paix qu'il conclut en 1784, avec Tippou-Saïb, dans un moment où la domination anglaise aux Indes se trouvait en péril. On récompensa ses services en lui accordant le titre de baronet et une pension de cinq cents livres (12,500 fr.). A son retour en Angleterre, l'université d'Oxford lui conféra le titre de docteur honoraire. Lord Macartney et son secrétaire restèrent sans emploi jusqu'en 1792; à cette époque, le gouvernement résolut d'envoyer en Chine une ambassade imposante, et leur conféra cette mission. La nouveauté de l'entreprise et le désir de se rendre encore utile

à son pays décidèrent seuls Staunton. On comptait surtout sur lui pour mener à bonne fin le but de la mission. Aussi était-il muni, comme ministre plénipotentiaire, de pouvoirs personnels, dont il devait se prévaloir en l'absence ou en cas de départ de l'ambassadeur. La santé de sir Georges ne résista point aux fatigues qu'il s'était imposées. Quelques mois après son retour, il fut atteint d'une paralysie, à laquelle il succomba, au bout de six mois d'une lutte douloureuse, conservant jusqu'à la fin ses facultés intellectuelles. Son récit de l'ambassade (*Authentic account of the embassy of the king of Great-Britain to the emperor of China*; Londres, 1797, 2 vol. in-4°, cartes et fig.) fut lu avec avidité. Sa tombe, dont l'exécution fut confiée à Chantrey, est un des ornements de l'abbaye de Westminster. William L. Huches.

Memoirs of the life and family of sir G.L.-Staunton; Londres, 1823, in-8°.

STAUNTON (Sir *Georges-Thomas*), sinologue anglais, fils du précédent, né le 26 mai 1781, à Salisbury, mort le 10 août 1859, à Londres. Élevé sous les yeux de son père, il l'accompagna en Chine, apprit à parler aisément la langue du pays, et fut admis en la présence de l'empereur, avec lequel il échangea, sans se troubler, quelques paroles. Après avoir complété ses études à l'université de Cambridge, où il ne passa du reste qu'un temps assez court, il fut envoyé en 1799 à Canton pour veiller aux intérêts de la Compagnie des Indes, et y demeura jusqu'en 1817, d'abord comme secrétaire, puis comme président de la factorerie. La connaissance approfondie qu'il possédait de la langue et du caractère chinois le mit en état de rendre dans plusieurs occasions critiques des services signalés au gouvernement anglais. Ainsi en 1816 il se rendit très-utile à lord Amherst, qui l'attacha au personnel de son ambassade avec le titre de commissaire royal. De retour dans sa patrie, il entra dans la chambre des communes, et ne se retira qu'en 1852 des affaires publiques. Staunton s'est fait une honorable réputation par de continuels efforts pour attirer l'attention sur le Céleste Empire, et ses travaux particuliers n'ont pas peu contribué à le faire mieux apprécier des érudits. Les principaux sont : *Code pénal de l'Empire chinois;* Londres, 1810, 2 vol. in-8°; trad. en français par Renouard de Sainte-Croix, 1812; — *Narrative of the chinese embassy to the khan of the Tourgouth Tartars in the years* 1712-1715; Londres, 1821; — *Miscellaneous notices relating to China and the british commercial intercourse with that country*; Londres, 1822; — *Memoirs of the life and family of sir G.-L. Staunton;* Londres, 1823, in-8°; — un traité *Sur la vaccine*, en chinois.

Conversat.-Lexikon.

STAUPITZ (*Jean* de), vicaire général de l'ordre des Augustins en Allemagne, né à la fin du quinzième siècle, dans la Saxe électorale, mort le 28 décembre 1524, à Saltzbourg. Il appartenait à une ancienne famille noble de Meissen, et parmi ses ancêtres on cite Gunther et Henri de Staupitz comme de vaillants chevaliers; le premier entra en 1558 au service de la France avec mille chevaux levés à ses frais; le second se distingua en 1566 contre les Turcs. Jean de Staupitz, quoique issu de cette famille guerrière, se consacra dès sa jeunesse aux études ecclésiastiques, et se forma, par les recherches qu'il fit dans la Bible, des opinions différentes de celles qu'enseigne l'Église catholique. Comme prieur des Augustins à Erfurt, et par conséquent supérieur de Luther, il sut calmer l'effervescence juvénile du futur réformateur, et lui aida par des conseils éclairés à sortir victorieux des combats intérieurs auxquels celui-ci se vit en proie pendant son séjour au couvent. Quand l'électeur de Saxe, Frédéric le Sage, songea à établir une université à Wittemberg, Staupitz fut envoyé par lui à Rome (1501), et obtint du pape l'autorisation nécessaire et les priviléges qu'il avait demandés. En 1502 l'université fut ouverte, et il y fut nommé doyen de la faculté de théologie. Il appela Luther d'Erfurt à Wittemberg pour lui donner la chaire de philosophie (1508), obtint pour lui la permission d'expliquer les Écritures (1509) et le reçut docteur en théologie (1512). Ce fut lui qui le détermina à s'adonner à la prédication. Il donna aux moines de son couvent l'ordre de lire la Bible de préférence aux ouvrages de saint Augustin, et approuva les thèses de Luther contre les indulgences, en disant qu'il lui plaisait beaucoup d'y voir attribuer tout à Dieu et rien aux hommes. En 1518 il intercéda auprès du légat Cajetan à Augsbourg en faveur de Luther; mais il n'obtint rien de lui, et ne réussit qu'à s'attirer sa haine. Dans la même année il assista avec son ami à l'assemblée de leur ordre à Heidelberg; Luther s'y jeta impétueusement dans les discussions les plus hasardées, et comme Staupitz désespérait de faire prévaloir son esprit conciliant et qu'il craignait fort de se trouver mêlé à des querelles religieuses, dont il prévoyait les excès, il se retira à Saltzbourg, auprès de l'archevêque Matthieu Langen, qui le nomma prédicateur à la cathédrale. Le même prélat lui procura en 1521 l'abbaye de Saint-Pierre (1) après avoir obtenu licence de le faire passer de l'ordre des Augustins dans celui des Bénédictins. Il continua néanmoins à approuver les nouvelles doctrines de Luther, et s'en fit même le propagateur zélé parmi ses religieux. Après sa mort on trouva dans sa bibliothèque toutes les œuvres du réformateur, lesquelles furent brûlées publiquement dans la cour du couvent par l'ordre de son successeur. De ses quatre traités théologiques, on cite : *De*

(1) Staupitz ne fut ni évêque de Chiemsee ni grand-vicaire de l'évêché de Salisbury, comme quelques auteurs l'ont prétendu.

amore Dei (Leipzig, 1518, in-4°), et *De sancta fide christiana.*

Seckendorf, *Hist. Lutheranismi.* — Arnolds, *Ketzer-Hist.*, t. II, c. 22.

STAVELOT (*Jean* DE), chroniqueur belge, né à Stavelot, le 5 juin 1388, mort à l'abbaye de Saint-Laurent, près de Liége, le 16 octobre 1449. Fils de l'un des échevins de Stavelot, il obtint, à quatorze ans, une prébende dans le monastère de Saint-Laurent, de l'ordre de Saint-Benoît, et fut alors, selon sa propre expression, *vestis et tondus moyne.* Mais sa jeunesse ne lui permit de recevoir les ordres que plusieurs années plus tard. Il est auteur d'une *Chronique* qui continue celle de Jean d'Outremeuse (*voy.* ce nom) et complète celle de Zantfliet, autre moine liégeois; elle a été mise au jour (Bruxelles, 1861, in-4°), par M. Ad. Borgnet. Ce travail contient les renseignements les plus détaillés que l'on possède sur la première moitié du quinzième siècle, époque si importante dans l'histoire du pays de Liége. Dans l'été de 1447, l'auteur interrompit son œuvre, dont les douze dernières pages sont écrites en latin, langue dont il n'avait fait usage que dans une seule circonstance. A la fin de ces pages se trouvent ces mots : *Fr. Adrianus.* Gachet suppose qu'ils désignent *Adrianus de Veteri Busco,* ou d'Oudenbosch, aussi moine de l'abbaye de Saint-Laurent, auteur d'une chronique intéressante sur les événements du règne de Louis de Bourbon, insérée dans l'*Amplissima collectio* de Martène et Durand. L'écrivain qui a terminé la chronique de Jean de Stavelot donne le récit des derniers moments de ce religieux et la liste de ses autres ouvrages, dont quelques-uns sont de simples transcriptions.

Gachet, *Rapport trimestriel*, dans le *Compte rendu des séances de la commission royale d'histoire*, t. XIV, 135. — Ad. Borgnet, *Introduction* à la *Chronique.*

STAY (*Benedetto*), poëte latin, né en 1714, à Raguse, mort le 25 février 1801, à Rome. Il fit chez les jésuites de très-fortes études, et acquit de la langue latine une connaissance approfondie, au point d'y devenir un des écrivains les plus habiles de son temps. Il excella surtout dans la poésie, et sut la manier avec une puissance et une flexibilité rares. Ce genre de talent, déjà si applaudi parmi ses compatriotes, ne pouvait manquer de le porter à la réputation, et elle fut d'autant plus générale que les sujets où il appliqua sa verve (le système de Descartes et celui de Newton) ne souffraient guère qu'on les discutât en vers. Il résolut pourtant ce problème avec un bonheur qui mérite d'être signalé, sinon encouragé, et, tout en se renfermant dans les principes les plus rigoureux de la science, il imprima à son œuvre un caractère élevé, la revêtit d'images séduisantes, et se montra un digne imitateur de Lucrèce, qu'il avait choisi pour modèle. Stay acheva ses études théologiques à Rome, y reçut l'ordination sacerdotale, et occupa la chaire d'histoire et d'éloquence sacrée au collége de la Sapience. Dans la suite il devint principal secrétaire des brefs, chanoine de Sainte-Marie-Majeure, prélat domestique, consulteur de l'index et dataire de la pénitencerie. Ses poëmes ont pour titres : *Philosophiæ versibus traditæ lib. VI;* Venise, 1744, in-8°; cette exposition poétique de la doctrine de Descartes a été réimpr. à Rome et à Venise; — *Philosophiæ recentioris* (de Newton) *lib. X;* Rome, 1655-60-92, 3 vol. in-8°, et 1792, in-8°: Boscovich avait promis d'ajouter à cet ouvrage des notes qu'il n'a pas eu le temps de rédiger.

Fabroni, *Vitæ Italorum*, t. XIX. — Appendini, *Notizie de' Ragusei*, t. II.

STEELE (Sir *Richard*), littérateur anglais, né en 1671, à Dublin, mort le 1er septembre 1729, à Llangunnor, près Caermarthen (pays de Galles). Son père était avocat et secrétaire du premier duc d'Ormond, sa mère aussi remarquable par l'esprit que par la beauté. Il perdit son père à l'âge de cinq ans, et il raconte lui-même d'une manière pathétique, dans le *Tatler* (n° 181), la profonde impression que cette mort laissa dans son âme. Il fut envoyé à Londres et placé dans l'école de Charter-House, où il connut Addison; de là il passa au collége de Merton à Oxford, et y resta trois ans; mais, malgré son goût très-vif pour la littérature, il se laissa dominer par la légèreté passionnée de son caractère, et il en sortit sans avoir pris son diplôme. Son début dans la vie fut une sottise. Il s'était pris de passion pour la profession militaire, et, ne pouvant acheter une place d'officier, il s'enrôla comme soldat dans les gardes à cheval. Sa famille lui avait fait d'avance des remontrances, il n'en tint compte; et le résultat fut qu'un riche parent en Irlande, qui lui destinait sa fortune, le déshérita complétement. A l'armée, il devint bientôt par son caractère et son esprit l'idole de ses camarades. Les officiers s'intéressèrent à lui. Il obtint le grade d'enseigne, les fonctions de secrétaire du colonel lord Cutts, et enfin le rang de capitaine. Il se plongea alors dans les plaisirs et les vices de son époque. Au milieu de cette vie dissipée, il se réveilla un beau jour avec des remords de conscience, et se mit à écrire un traité religieux, *the Christian hero,* qu'il publia en 1701. Ses joyeux compagnons ne manquèrent pas de l'accabler de plaisanteries plus ou moins piquantes. Steele, persuadé qu'il s'était trompé, essaye un autre genre, et écrit une comédie, *the Funeral, or Grief à la mode*, qui fut représentée avec un grand succès au théâtre de Drury-Lane (1702). L'année suivante, il produisit une autre pièce, *the Tender Husband* (1703), dont Addison fit le prologue, et qui fut bien reçue; mais une nouvelle pièce, *the Lying Lover,* tomba tout à plat (1704). Découragé par cet échec, il ne revint au théâtre qu'en 1722, où il donna *the Conscious Lovers*, comédie d'un mérite supérieur, et qui fut son plus beau triomphe sur la scène. Vers 1703 il quitta le service, et grâce à la recommandation d'Addi-

son, il trouva dans la rédaction de la *Gazette de la cour* un emploi plus convenable de ses talents. Il continua sa vie brillante et dissipée d'homme à la mode, dépensant l'argent avec une merveilleuse facilité, et par suite en guerre incessante avec les recors. Au milieu de ses plans pour relever ses finances, son esprit fut frappé d'une heureuse idée : l'établissement d'un journal périodique. Cette idée était neuve pour son temps, et il était en fonds pour l'exécuter avec attrait. Le 12 avril 1709, il publia, sous le nom supposé d'Isaac Bickerstaff, nom comique et introduit par Swift, le premier numéro du *Tatler* (le Babillard). Ce mélange de nouvelles et d'essais moraux finement touchés séduisit toutes les classes. Le succès fut décisif. Addison lui donna d'abord d'excellents conseils, et après le numéro 18 des articles chaque semaine. Steele mit son cachet à l'ouvrage, comme censeur indulgent des mœurs et peintre vrai de la société et des sentiments en Angleterre. Le journal continua à paraître régulièrement trois fois par semaine, au prix d'un *penny* par numéro (deux sous), jusqu'au 2 janvier 1711. Peu auparavant Steele avait été nommé commissaire du timbre, et garda cette place jusqu'en juin 1713, où il renonça aussi, pour être plus libre dans l'expression de ses sentiments libéraux, à la pension que lui servait la reine. Le 1er mars 1711 il lance un nouveau journal, *the Spectator*, d'un plan plus étendu et qu'il avait arrangé avec Addison. La vente quotidienne était de 14,000 exemplaires. Steele était à la fois l'éditeur et le directeur, mais son ami Addison y travaillait assiduement. Le journal fut suspendu le 6 décembre 1712, avec le tome VII, attendu l'éloignement forcé de Steele, alors traqué par la meute de ses créanciers. Il fut repris en 1714, par Addison seul, qui publia environ 80 numéros, formant le t. VIII. « Ce sont peut-être, dit Macaulay, les plus beaux essais, à la fois sérieux et enjoués, que présente la langue anglaise. »

En 1713, Steele était rentré dans la lice avec un nouveau journal, *the Guardian*, qui parut du 12 mars au 1er octobre, et où l'on trouve des articles dus à Pope, Berkeley, Addison et Tickell. Il s'était pris de passion pour la politique. Aux élections générales de 1713 il fut élu membre des communes pour Stockbridge, et il comptait jouer un des premiers rôles à la chambre. Whig ardent, il attaqua avec violence ses adversaires politiques dans le *Guardian*, puis dans l'*Englishman*, qu'il fonda le 6 octobre 1713. Les tories de la chambre saisirent l'occasion de la publication d'un pamphlet intitulé *la Crise* (the Crisis) pour le faire expulser comme auteur de libelles séditieux (12 mars 1714). Hors du parlement, Steele continua la guerre, en établissant d'autres journaux, *the Lover*, *the Reader*, *the Town-talk*, *the Chit-chat*, etc. Les whigs s'étant relevés à l'avénement de Georges 1er, il reçut comme récompense de son zèle la place d'inspecteur des écuries d'Hampton-Court, de magistrat dans le comté de Middlesex, une gratification de 500 livres st., et le rang de chevalier. En 1715, il rentra pour un bourg du Yorkshire dans la chambre des communes. Peu à peu ses relations d'amitié avec Addison s'étaient refroidies, par suite de diverses piques; les querelles des whigs entre eux vinrent les aigrir davantage. En 1719, le comte de Sunderland présenta le bill pour limiter le nombre des membres de la chambre des pairs, bill dont le but secret était de restreindre l'autorité royale. Les passions furent vivement excitées, la chambre haute se montra favorable, les communes firent une forte opposition. Steele, dans un journal appelé *le Plébéien*, attaqua le bill avec véhémence. Sunderland pressa Addison d'y répondre, et celui-ci le fit avec de bons arguments et de la modération. Steele riposta en dirigeant des imputations odieuses contre le caractère des chefs de l'administration, qui, le bill rejeté, lui ôtèrent la patente de gouverneur de la compagnie royale des comédiens, place assez lucrative. Steele se vengea par de nouveaux pamphlets et dans son dernier journal (*the Theater*, 1720). L'avénement de Walpole au pouvoir lui rendit sa place (1721); mais survint une querelle avec les administrateurs de Drury-Lane; de là un procès, qu'il perdit (1720). Frappé d'une attaque de paralysie, il abandonna ses biens à ses créanciers, et se retira dans le pays de Galles, où il languit encore deux ans. Sa seconde femme lui avait donné trois enfants, dont le seul survivant, une fille, épousa le baron Trevor. La postérité a rendu justice à ses talents et à ses qualités, que ses défauts et ses fautes avaient souvent compromis. Comme *essayiste*, Steele est remarquable par la vivacité et le tour aisé de ses compositions. Il avait bien observé les scènes de la vie, et sa morale est pure, bien meilleure que ne le fut sa conduite. Il excelle surtout dans l'art de tracer des portraits variés et dramatiques.

Outre les écrits et les recueils déjà cités, on a encore de Steele : *The Lady's library*; Londres, 1714 : ce recueil, qu'il composa pour sa seconde femme, a été traduit en français (Amst., 1719-24, 3 vol. in-12) par Janiçon; — *The Romish ecclesiastical history of late years*; Londres, 1714, in-8° : c'est moins une histoire qu'un choix de pièces historiques habilement présentées pour discréditer la cause du prétendant; — *An Account of the state of the roman catholic religion throughout the world, translated from the italian*; Londres, 1715, in-12 : trad. en français, en 1716, par Sallengre; — *Political writings*; Londres, 1715, in-12 : *la Crise* et la *Lettre de remerciements à Marlborough* en sont les morceaux les plus remarquables; — *The Spinster*, pamphlet; ibid., 1719; — *The Crisis of property*, et *A Nation a family*, 1720, deux pamphlets dirigés contre la fameuse Compagnie du Sud. Les pièces de Steele ont été réunies en 1755

par Tonson, et il y en a trois de traduites en français par La Place, l'abbé Prevost et Mme de Wasse. Sa correspondance a eu pour éditeur John Nichols, qui y a ajouté beaucoup de traits et d'anecdotes (*Steele's Epistolary correspondence;* Londres, 1787, 1809, 2 vol. in-8°). Des journaux auxquels il a travaillé trois ont passé dans notre langue : *le Spectateur* (Paris, 1716, 6 vol. in-12; Amst., 1754-55, 3 vol. in-4° ou 9 vol. in-12), *le Mentor moderne* (La Haye, 1723, 3 vol. in-12; Bâle, 1737, 3 vol. in-8°), trad. par van Effen, et *le Philosophe nouvelliste, ou le Babillard* (Amst., 1725-1734, 2 vol. in-12), par A. de La Chapelle. On a plusieurs fois réimpr. un choix des meilleurs morceaux de ces trois recueils, en Angleterre et en France. J. C.

Biogr. britannica. — *British Essayists*, t. Ier. — Forster, *Biographies of Steele and others.* — Macaulay, *Essays*, art. Addison. — *Quarterly review*, n° 192, 1855. — *Revue contemporaine*, sept. 1857.

STEEN (*Corneille* VAN DEN), en latin *a Lapide*, théologien belge, né vers 1566, à Bockholt (pays Liégeois), mort le 12 mars 1637, à Rome. Ses parents étaient cultivateurs. Il prit ses degrés à Cologne, entra en 1592 dans la Compagnie de Jésus, et professa pendant plus de vingt ans l'Écriture et l'hébreu au collége de Louvain. Vers 1617, il fut envoyé à Rome, et y remplit jusqu'à sa mort les mêmes fonctions. Infatigable au travail, il fit des lectures très-variées, et se mit au fait de tout ce qui peut servir à l'intelligence de l'Ecriture sainte, sur laquelle roulent tous ses ouvrages. Ce sont des *Commentaires* latins, au nombre de dix-huit, qui ont fait autorité pendant tout le dix-septième siècle; ils ont eu de nombreuses réimpressions, et ont paru dans le format in-folio entre les années 1614 et 1645. On les a réunis deux fois, Anvers, 1681, 10 vol. in-fol., et Venise, 1708, 16 vol. in-fol. « On a remarqué, dit Paquot, beaucoup de défauts dans ces commentaires », et il met au nombre un style trop scolastique, une connaissance insuffisante du grec et de l'hébreu, de la confusion, une crédulité extrême et l'absence de critique; toutefois, il ajoute qu'on aurait très-grand tort de rejeter le P. a Lapide parmi les mauvais commentateurs, qu'il y a « une infinité de bonnes choses dans ses ouvrages, et qu'on en peut tirer une grande utilité pourvu qu'on y apporte du discernement ». Mabillon en faisait cas, à la condition d'en ôter ce qui ne servait ni au sens littéral ni au sens moral.

Foppens, *Bibl. belgica.* — Southwell, *Bibl. script. Soc. Jesu.* — Simon, *Hist. critique des comment. du N. T.* — Paquot, *Mémoires*, t. VII. — Becdelièvre-Hamal, *Biogr. liégeoise.*

STEEN (*Jean*), peintre hollandais, né à Leyde, en 1626, mort à Delft, en 1679. Il était fils d'un brasseur, qui loin de contrarier ses dispositions pour la peinture, l'envoya à Utrecht, dans l'atelier de Nicolas Knupfer; de là il passa chez le paysagiste Goyen, dont il devait plus tard épouser la fille. Les conteurs d'anecdotes ont fort maltraité cet artiste : ils en font un pilier de taverne, et prétendent qu'il trouvait dans l'ivresse ses meilleures inspirations. Sans être absolument mensongère, cette tradition paraît singulièrement exagérée : Steen, il est vrai, ajouta à sa profession de peintre celle de cabaretier; ses affaires ne furent pas heureuses, et chargé d'ailleurs d'une nombreuse famille, il semble avoir passé dans la gêne une partie de sa vie. Mais le grand nombre de tableaux qu'il a exécutés, le soin qu'il y a fait paraître, l'observation morale qui éclate dans la moindre de ses productions donnent de lui l'idée d'un artiste laborieux bien plus que d'un buveur émérite. Steen a traité les sujets les plus variés : scènes familières, intérieurs rustiques, peintures de mœurs, danses de paysans, toutes les choses de la vie hollandaise au dix-septième siècle se retrouvent dans ses tableaux. Il a eu plusieurs manières, et ses ouvrages n'ont pas toujours un égal mérite; mais l'habile maître a constamment recherché la vérité dans le caractère de ses personnages et dans leurs attitudes; ses qualités pittoresques et le sentiment comique qu'on admire dans ses compositions familières permettent de le placer parmi les plus remarquables artistes de son pays. P. MANTZ.

Van Westrheenen, *Jean Steen*; La Haye, 1856, in-8°. — Burger, *Musées de la Hollande.*

STEENBOCK (*Magnus*, comte), général suédois, né à Stockholm, en 1664, mort le 23 février 1717, à Copenhague. D'une des premières familles de la Suède et petit-fils de La Gardie, il fit d'abord ses études à l'université d'Upsal; mais, entraîné par le goût des armes, il rentra en 1690 comme volontaire au service de la Hollande, devint lieutenant-colonel, fit une campagne sur le Rhin, et assista à la bataille de Fleurus. Charles XII le fit colonel d'un régiment allemand (1697). Steenbock accompagna son roi en Allemagne, contribua à la victoire de Narva, fut nommé major général, et prit part à toutes les actions de la guerre que Charles XII soutint contre Auguste II, jusqu'à la paix d'Alt-Ranstadt, en 1706. Après être resté en Saxe comme gouverneur de ce pays jusqu'au mois d'août 1707, il fut renvoyé en Suède avec la mission de mettre les côtes en état de défense. Il commandait dans la Scanie lorsque les Danois, mettant à profit le désastre de Pultava, y firent une descente (nov. 1709). Sans perdre courage, il rassembla à la hâte un corps de sept à huit mille paysans, qu'il dressa lui même au maniement des armes, en forma le noyau de son armée et se porta à la rencontre de l'ennemi. Après l'avoir acculé au bord de la mer, il lui livra près de Helsingborg une bataille acharnée, et le contraignit à se rembarquer précipitamment en laissant sur le terrain trois mille prisonniers et sept mille hommes hors de combat (10 mars 1710). Cette victoire brillante releva le prestige des armes de la Suède, et lui donna quelques années de tranquillité. Dès

qu'il en eut la nouvelle, Charles XII, retenu à Bender, éleva le vainqueur de Helsingborg au grade de général en chef, et lui ordonna d'envahir la Poméranie. Ayant obtenu des négociants de Stockholm des subsides considérables, Steenbock parvint à armer une flotte, et débarqua en 1712 sur l'île de Rugen avec dix mille fantassins et dix-huit cents cavaliers. Malgré la perte d'une partie de ses approvisionnements, il passa dans le Mecklembourg, et battit les Danois le 20 décembre, à Gadebusch. Au lieu de profiter de cet avantage pour se tourner contre les Russes, il pénétra dans le Holstein, et incendia la ville d'Altona, dans la nuit du 9 janvier 1713, rigueur inutile qui a imprimé sur sa mémoire une tache ineffaçable. Depuis il n'essuya que des revers. Il ne put empêcher la jonction des Danois, des Saxons, et des Russes, et sur le point d'être cerné par leurs forces imposantes, il s'enferma dans la citadelle de Fœningen, et capitula le 6 mars 1714. Prisonnier sur parole, il fut traité avec beaucoup d'égards; mais, ayant appris le retour de Charles XII, il tâcha de s'enfuir, en violant son serment. Dénoncé avant l'exécution de son dessein, il fut jeté dans un cachot obscur et humide, et y mourut, de douleur de ne plus pouvoir être utile à son roi. Durant sa captivité il s'occupait à faire de petits tableaux et des travaux en filigrane, que l'on peut encore voir à Copenhague, à Lund et à Upsal. Il écrivit aussi sur des bouts de papier une relation émouvante de ses souffrances, et la cacha dans une boîte à double fond. Cette relation parvint après sa mort à son fils, et elle a été insérée en 1773 dans les *Anecdotes de Suédois célèbres*. Steenbock était d'un caractère franc et loyal, d'une décision rapide, intrépide dans l'exécution de ses plans et d'une éloquence entraînante; il était cependant plus apte à remporter une victoire qu'à en profiter, et commit vis-à-vis de l'ennemi des actes de rigueur inexcusables. C. DE G—RN.

Hirsching, *Handbuch*. — Lœnborn, *Vie de Magnus Steenbock* (en suédois); Stockholm, 1757-1765. — Gezelius, *Biografisk Lexikon*. — *Vies des capitaines suédois*, 1821, t. Ier. — Geyer, *Hist. de Suède*.

STEENWYK (*Henri* VAN), dit *le vieux*, peintre hollandais, né à Steenwyk, en 1550, vivait encore en 1604. Élève de Hans de Vries, il peignit, comme son maître, des intérieurs d'église et des vues de monuments. Breughel de Velours a souvent introduit de spirituelles figurines dans les tableaux de Steenwyk Les productions de ce peintre sont assez rares; elles sont remarquables par une extrême finesse de pinceau, par une perspective savante et par une grande justesse dans le jeu des ombres et des lumières.

STEENWYK (*Henri* VAN), dit *le jeune*, peintre, né à Amsterdam, en 1589, mort à Londres, après 1642. Fils et élève du précédent, il adopta le même genre que son père, mais il le surpassa par la délicatesse du pinceau et la vérité de la lumière. Pœlenburg, van Bassen, van Thulden ont peint des figures dans ses intérieurs d'église. Van Dyck, ayant vu des tableaux de Steenwyk, l'amena en Angleterre, le présenta à Charles Ier, et lui confia l'exécution des perspectives d'architecture qui servaient de fond à ses grands portraits d'apparat. Cet habile maître a formé un excellent élève, Peeter Neeffs le vieux.

Walpole, *Anecdotes of painting*. — *Hist. des peintres de toutes les écoles*, liv. XIX.

STEEVENS (*Georges*), critique anglais, né à Stepney, le 10 mai 1736, mort à Hampstead, le 22 janvier 1800. Son père, riche négociant, était un des directeurs de la Compagnie des Indes. Après avoir étudié à Eton et à Cambridge, il débuta dans la carrière des lettres en donnant une excellente édition de Shakespeare (Londres, 1766, 4 vol. in-8°), réimpression fidèle du texte original. La réputation qu'il s'acquit par ce travail lui fit faire la connaissance de Johnson, avec qui il publia une nouvelle édition de Shakespeare (1773, 10 vol. in-8°). Il apporta à cette tâche des qualités qui manquaient à son collaborateur, c'est-à-dire une connaissance approfondie de l'ancienne littérature anglaise et une grande précision dans la critique verbale. Malone, qui lui avait prêté son concours dans une autre édition de ce travail, publia en 1780 un supplément composé des poëmes et du théâtre apocryphe de Shakespeare. Steevens s'offensa de cet acte d'indépendance. Malone et lui devinrent rivaux : ils publièrent chacun de leur côté de savants commentaires, parfois pour jeter du jour sur des passages qui ne demandaient aucune explication; mais ils étaient aussi incapables l'un que l'autre de ressentir pour leur auteur cette admiration sympathique qui a permis à des critiques tels que Gœthe, Hazlitt, Knight, d'apprécier à leur juste valeur les œuvres de Shakespeare. Cette rivalité décida Steevens à adopter un nouveau procédé; au lieu de respecter le texte authentique, il donna en 1793 (15 vol. in-8°) un Shakespeare revu et amendé. Le public du reste eut le mauvais goût d'accepter ce que Steevens appelle « un texte commode et agréable ». Selon la remarque de Disraeli, il aurait volontiers annihilé Shakespeare afin de tourmenter son rival. En dehors de ses travaux critiques, Steevens n'a laissé aucun ouvrage important. Rappelons seulement qu'il a aidé Nichols dans la rédaction des *Anecdotes biographiques sur Hogarth*, et Reed dans celle de la *Biographia dramatica* de Baker. D'un caractère peu aimable, il se plaisait à attaquer dans l'*Evening Post*, dans le *Saint-James Chronicle* ou dans la *Critical Review* les gens qu'il accablait de sourires et de compliments dans le monde. Il aimait aussi à tendre des piéges aux critiques en lançant de prétendues découvertes littéraires et en les induisant dans des erreurs dont il était le premier à se moquer. Il a même poussé la mauvaise foi jusqu'à signer du nom de Malone une attaque

acerbe contre Capell, autre éditeur de Shakespeare. W. H—s.

Chalmers, *General biogr. dict.* -- Disraeli, *Curiosities of literature*, t. III. — Knight, *English cyclop.*

STEFANI (*Tommaso* DE'), peintre, né à Naples, en 1230, mort dans un âge avancé. On le regarde comme le premier peintre de l'école napolitaine. Charles d'Anjou l'employa à la décoration de plusieurs églises qu'il avait fondées. Il passait alors pour être plus habile coloriste, mais dessinateur moins grandiose que Cimabue, son contemporain. Il continua à être en grande estime sous Charles II, et la chapelle des Minutoli, à Saint-Janvier, a été peinte par lui : il y a représenté *la Passion*. Dans la sacristie de S.-Angelo a Nilo sont deux tableaux, *Saint Michel* et *Saint André*, attribués à Tommaso. Il fut le maître de Filippo Tesauro.

Domenici, *Vite de' pittori napoletani.* — L. Galanti, *Napoli e suoi contorni.*

STEFANO (*Tommaso di*), dit *Fortunatino*, peintre florentin du quatorzième siècle, fut élève du Giotto, dont il s'efforça d'imiter la manière.

Il ne faut pas le confondre avec un autre élève, bien plus célèbre, du Giotto, et qui porte les mêmes noms (*voy.* GIOTTINO).

Baldinucci, *Notizie.*

STEFFANI (*Agostino*), compositeur italien, né en 1655, à Castelfranco, près de Trévise, mort en 1730, à Francfort. On ignore quel fut son premier maître de musique. Élevé dans un séminaire, il reçut la tonsure; ce ne fut qu'assez tard, à une date inconnue, qu'il s'engagea dans les ordres. Il chantait dans les églises de Venise lorsqu'un gentilhomme allemand, frappé de la beauté de sa voix, lui proposa de l'emmener avec lui en promettant de pourvoir à ses besoins. Le jeune chantre accepta, et suivit son protecteur à Munich, où il perfectionna son instruction musicale avec le fameux Bernabei. A cette époque il débuta par un recueil de psaumes à huit voix (*Psalmodia vespertina*; Munich, 1674, in-fol.), où l'on remarque beaucoup d'habileté pour un auteur de dix-neuf ans; il le fit suivre de motets (*Janus quadrifons*; ibid., 1675), de sonates pour quatre instruments (1679), et de *duetti* (1683), qui paraissent avoir servi de modèles à ceux de Clari. Déjà pourvu de l'abbaye de Lepsing, Steffani obtint la direction de la musique de chambre de l'électeur de Bavière après le grand succès de son premier opéra, intitulé *Marco Aurelio* (1681). Celui de *Servio Tullio* (1685) mit le sceau à sa réputation : appelé à la cour de Brunswick comme maître de chapelle, il continua de s'adonner à la composition dramatique, et fit représenter *il Solone* (1685), *Alarico in Baltha* (1687), *Enrico il Leone* (1689) et *Alcide* (1692). Lorsqu'il fut question de créer un électorat en faveur des princes de Brunswick, l'abbé musicien, qui avait étudié le droit à Hanovre, obtint du duc Ernest-Auguste la faveur d'être chargé d'une partie des négociations à suivre, et il y déploya tant d'adresse que l'investiture fut accordée (1692). Dès lors il se crut un personnage, se consacra aux affaires politiques, et s'il ne renonça pas tout à fait à son ancien métier, il rougit du moins de signer ses ouvrages, qui portent le nom de Piva, son copiste. Le duc récompensa libéralement ses services : outre une pension qu'il lui accorda, il obtint pour lui la dignité de protonotaire apostolique et le titre d'évêque de Spiga, dans l'Amérique du Sud. Il continua de vivre en Allemagne dans la compagnie des grands, et résigna en 1710 ses emplois à Brunswick, en désignant Hændel pour son successeur. En 1729 il fit un voyage en Italie. On a encore de Steffani : les opéras d'*Alexandre l'Orgueilleux* (1695), de *Roland* (1696), d'*Alcibiade* (1697), d'*Atalante* (1698) et du *Triomphe du Destin* (1699), traduits en allemand et joués à Hambourg; — *Quanta certezza habbia da suoi principi la musica;* Amsterdam, 1695, in-8°; trad. en allemand (Quedlimbourg, 1699, in-8°; Mulhouse, 1760, in-8°). Il avait aussi écrit des oratorios, qui sont perdus, et l'on conserve de lui dans les archives de la propagande à Rome un grand nombre de documents relatifs aux négociations où il fut mêlé.

Riccati, dans *Nuova Raccolta Calogerana*, t. XXXIII. — Fétis, *Biogr. univ. des musiciens.*

STEFFENS (*Henri*), philosophe et littérateur allemand, né à Stavanger (Norvége), le 2 mai 1773, mort à Berlin, le 13 février 1845. Il reçut ses premières instructions à Helsingœr, où son père venait d'être nommé chirurgien militaire, et le suivit ensuite à Rœskilde et à Copenhague. L'influence de sa mère, ardente luthérienne, lui inspira le goût de la carrière ecclésiastique; son éloquence précoce et sa vive piété semblaient y marquer sa vraie place; pourtant l'enthousiasme que la lecture de Buffon avait éveillé en lui suffit à l'en détourner. Il s'appliqua avec zèle à l'étude des sciences naturelles, passa de brillants examens à l'université de Copenhague, et fit une assez longue excursion en Norvége. En se rendant en Allemagne il faillit périr dans un naufrage à l'embouchure de l'Elbe, et arriva à Hambourg dans un dénuement absolu. En 1796 il alla habiter Kiel, vécut pauvrement du fruit de quelques leçons particulières, et prit en 1797 le grade de docteur en philosophie. L'amour de la science le conduisit à Iéna, où Schelling attirait autour de lui un nombreux auditoire, et il se lia d'amitié avec cet illustre penseur. Bien qu'il lui eût été adjoint dans la chaire de philosophie (1800), il le quitta pour apprendre à Freiberg la géologie, que Werner y enseignait avec éclat. De retour à Copenhague (1802), il fit des cours qui attirèrent l'attention publique; mais l'indépendance de ses idées ayant irrité quelques personnages influents, notamment le duc d'Augustenbourg, beau-frère du roi, et le comte de Reventlow, il accepta en 1804 la

chaire de philosophie et de minéralogie à l'université de Halle; plus tard, l'invasion française amena la dissolution de l'université. Steffens, qui s'était marié à Halle même avec une fille du compositeur Reichardt, se vit de nouveau sans ressources. Il refusa les emplois qu'on lui offrit en Danemark, afin de rester fidèle à sa nouvelle patrie, et se retira dans le Holstein. En 1809 il reprit possession de sa chaire à Halle. Adversaire déterminé de la domination française, il eut une part active aux complots des patriotes allemand, entretint par ses discours l'ardeur de la jeunesse, et fut l'un des premiers, lors du soulèvement de 1813, à courir aux armes. Incorporé dans l'état-major de Scharnhorst avec le grade de sous-lieutenant, il servit jusqu'à la fin de la guerre, et se distingua dans plusieurs combats. A Paris même il reçut son congé avec une lettre autographe du roi de Prusse, conçue dans les termes les plus flatteurs, et il fut décoré de la Croix de fer. Il fut alors envoyé à Breslau pour y professer les sciences naturelles. Depuis 1832 il occupa une chaire semblable à Berlin, et y joignit pour les années 1834-35 les fonctions de recteur de l'université. Pour apprécier Steffens, il faut chercher dans sa vie la clef de ses opinions. La foi religieuse de sa mère d'un côté, l'amour de la nature de l'autre ont exercé une égale influence sur le développement de son esprit et de son cœur. Steffens aimait Dieu à travers la nature, et il s'efforça d'éclairer les mystères du monde créé avec le flambeau de la foi. S'il trouvait des discordances entre la religion et la science, il savait les cacher sous un voile poétique, et les croyait alors sinon résolues, du moins effacées. Quoique souvent d'une grande originalité dans la forme, il n'était au fond que le continuateur de Schelling, et dans plusieurs de ses écrits on retrouve les doctrines du maître. Steffens est remarquable par l'abondance et la fraîcheur de ses idées, par la variété de ses productions et par la richesse de son style. Ses principaux ouvrages sont : *Beitræge zur inneren Naturgeschichte der Erde* (Essais sur la constitution centrale de la terre); Freiberg, 1801, gr. in-8° : un seul vol. a paru; — *Grundzuge der philosophischen Naturwissenschaft* (Principes de la philosophie de la nature); Berlin, 1806, gr. in-8°; — *Ueber die Idee der Universitælen* (Des Universités); Berlin, 1809, in-8°; — *Geognostich-geologische Aufsætze* (Mémoires de géognosie et de géologie); Hambourg, 1810, gr. in-8° : ouvrage qu'il compléta plus tard sous le nouveau titre : *Handbuch der Oryktognosie*; Halle, 1811-12, 3 vol. in-8°; — *Die gegenwærtige Zeit und wie sie genorden* (De l'époque actuelle et de ses origines); Berlin, 1817, 2 vol. in-8°; — *Caricaturen des Heiligsten*; Leipzig, 1819-21, 2 vol. in-8°; — *Schriften alt und neu* (Mélanges); Breslau, 1820, 2 vol. gr. in-8°; — *Anthropologie*; Breslau, 1821-22, 2 vol. gr. in-8°. Le but de ce livre est d'expliquer l'existence de l'homme dans ses rapports avec l'univers; — *Von der falschen Theologie und dem wahren Glauben* (La Fausse théologie et la foi véritable); Breslau, 1823, 1831, in-8°: l'auteur y combat l'union des églises calviniste et luthérienne, établie sous le nom d'*église évangélique* par ordre du roi de Prusse, en 1810; — *Die Familien Walseth und Leith* (Les Familles Walseth et Leith); Breslau, 1827, 3 vol.; ibid., 1830, 5 vol. : recueil de nouvelles; — *Die vier Norweger* (Les Quatre Norvégiens); Breslau, 1828, 6 vol. : autre recueil de nouvelles; — *Malcolm*, roman; Breslau, 1831, 2 vol.; ces trois ouvrages ont été réunis sous le titre de *Novellen*; Breslau, 1837-38, 16 vol. et traduits en danois. Steffens commet la faute de reproduire sous des aspects différents sa propre individualité; mais il y décrit avec une grande vérité la nature pittoresque des pays septentrionaux et les mœurs de leurs habitants; — *Wie ich wieder Lutheraner wurde und was mir das Lutherthum ist* (Mon retour au luthéranisme et ce qu'il est pour moi); Breslau, 1831, in-8° : lors de son séjour à Kiel, il s'était laissé séduire par les doctrines de Spinoza; dans cette confession de ses erreurs passées, il explique les motifs qui l'ont ramené à la religion de ses pères; on y reconnaît des tendances au piétisme; — *Ueber geheime Verbindungen auf Universilæten* (Des Sociétés secrètes dans les universités); Berlin, 1835, in-8°; — *Christliche Religions philosophie* (Philosophie chrétienne); Breslau, 1839, 2 vol. in-8°; — *Was ich erlebte* (Ce que j'ai vu); Breslau, 1840-44, 10 vol. in-8° : dans ces mémoires Steffens a donné pleine carrière à son penchant de parler de lui-même; beaucoup de détails ne présentent qu'un intérêt médiocre; mais il y a des pages d'une grande éloquence et des élans d'un ardent patriotisme. Un fragment étendu relatif aux campagnes de 1813 et 1814 a été trad. en anglais et inséré dans *Home and colonial library*, t. LIX; — *Nachgelassene Schriften* (Ouvrages posthumes); Berlin, 1846, in-8°, précédés d'une préface de Schelling. C. DE G—RN.

Ses *Mémoires*. — *Zeitgenossen*, XIV, 115-44. — Callisen, *Medicin. Schriftsteller-Lexikon*, t. XVIII et XXXII. — *Dansk Album*, 1845, nos 19, 20, 24.

STEFONIO (*Bernardino*), littérateur italien, né le 8 décembre 1560, dans la Sabine (États-Romains), mort le 8 décembre 1620, à Modène. A vingt ans il entra dans la Société de Jésus, et professa les belles-lettres dans le collége qu'elle avait à Rome; il se fit connaître parmi les bons poëtes de son temps par les tragédies latines qu'il composa, et qui, suivant l'usage introduit par ses collègues, étaient représentées dans les solennités scolaires. Elles sont au nombre de trois, *Crispus*, *Flavia*, et *Symphorosa*, publiées séparément à Rome, en 1601, 1621 et 1655, in-16; les deux premières ont eu plusieurs réimpressions, et *Crispus*, qui est la meilleure, a même

été trad. en vers italiens (Naples, 1615, in-8°). En 1618 Stefonio fut appelé à Modène par le duc César d'Este pour élever ses derniers enfants ou ceux d'Alfonse, son fils aîné, on ne sait au juste. Ses autres écrits sont : *Orationes;* Rome, 1620, in-16; — *Posthuma carmina*; ibid., 1655, in-16; — *Posthumæ prosæ;* ibid., 1658, in-12; — *Posthumæ epistolæ, cum tractatu de triplici stylo;* ibid., 1677, in-12. Dans sa jeunesse il avait écrit un petit poëme macaronique intitulé *Macaronis forza,* dont ses contemporains ont fait l'éloge; on ignore s'il a été imprimé.

J.-V. Rossi, *Pinacotheca.* — Alegambe et Southwell, *De script. Soc. Jesu.* — Baillet, *Jugements des savants.* — Moreri, *Dict. hist.*, édit. 1759.

STEIN (*Henri-Frédéric-Charles,* baron DE.), homme d'État prussien, né à Nassau, le 26 octobre 1757, mort à Frucht, le 29 juillet 1831. D'une ancienne famille de la noblesse rhénane, dans laquelle s'étaient conservés l'esprit d'indépendance et la simplicité des mœurs, il était le neuvième enfant du baron Charles-Philippe, qui avait rempli des charges importantes auprès de l'électeur de Mayence. Après avoir reçu une excellente éducation, il suivit le cours de droit à Gœttingue, et s'adonna ensuite aux études administratives à Wetzlar, à Ratisbonne et à Vienne. En 1778, il entra au service de la Prusse, fut attaché en 1780 au département des mines, devint en 1782 conseiller supérieur de ce service, et y obtint en 1784 la direction de Westphalie. Envoyé en mission à Mayence, il décida l'électeur à entrer dans la ligue des princes que venait de former Frédéric II. Après la mort de ce prince (1786), il visita l'Angleterre en compagnie de ses amis les comtes de Redern et de Schlabberndorf, étudia avec soin les institutions de ce pays. Ces études eurent une grande influence sur son esprit, et lui donnèrent l'idée d'introduire dans sa patrie des institutions analogues. A son retour il épousa la comtesse de Wallmoden-Gimborn, et accrut par ce mariage sa fortune, déjà très-considérable. Nommé conseiller supérieur des mines (1793), puis président des chambres de Wesel, de Hamm et de Himden (1797), il montra un rare talent d'administrateur dans l'organisation des évêchés de Westphalie nouvellement incorporés au royaume (1803). Au mois d'octobre 1804, à la mort du ministre Struensée, Stein entra dans le ministère comme chef du département des impôts indirects, des douanes, des fabriques et du commerce. Quoiqu'il eût réalisé dans cette qualité d'importantes améliorations, surtout en abolissant plusieurs restrictions qui gênaient le commerce intérieur, il n'eut aucune influence sur la direction de la politique qui amena l'invasion des Français. Partisan enthousiaste de l'unité de l'Allemagne, considérant l'indépendance du commerce comme la plus sûre garantie de la liberté, et ennemi acharné de la bureaucratie et du despostime militaire, il dut se borner à prédire la calastrophe de 1806 sans pouvoir l'empêcher. Ses dissentiments avec ses collègues au sujet de la manière de conduire la guerre l'amenèrent à résigner son portefeuille (janv. 1807). Tombé en disgrâce, il se retira dans le duché de Nassau; mais la paix de Tilsit changea et le sort de la Prusse et les idées de son roi. Stein fut rappelé au ministère (juillet 1807) avec l'approbation de Napoléon lui-même, qui alors était loin de voir en lui un de ses adversaires. Avec une activité infatigable, il s'occupa, par une série de mesures administratives et politiques connues sous le nom de *système Stein*, de rendre à la Prusse le rang qu'elle devait tenir parmi les puissances de l'Europe. Tout son plan était contenu dans l'aphorisme suivant : « Ce que l'État perd en grandeur extérieure, il doit le regagner en force intime. » S'appuyant non sur une fraction du pays, mais sur le pays entier, il proposa les réformes suivantes : abolir le servage avec indemnisation des seigneurs; affranchir la propriété du sol; ne plus exempter la noblesse de payer les impôts fonciers; proclamer l'égalité devant la loi; obliger chaque citoyen au service militaire; ne dispenser les grades qu'au mérite, sans distinction de caste; établir une administration municipale assez semblable à celle de l'Angleterre. En un mot, Stein comprit que pour secouer le joug de l'oppression étrangère, il devait en appeler à l'esprit public et fonder des institutions libérales. Son but était de remplacer le soi-disant gouvernement paternel par l'action commune de toute la nation. Quelques-unes de ces réformes furent essayées. Les plus importantes, celles qui concernaient l'administration et plus particulièrement l'armée et les communes, furent réalisées par le successeur de Stein, Hardenberg. Cependant les efforts patriotiques de Stein ne purent rester cachés à Napoléon. D'ailleurs une lettre fut interceptée, dans laquelle le ministre critiquait vivement le régime de l'empereur. Il se vit donc forcé de donner sa démission (novembre 1808); mais avant de se retirer il expliqua, dans un mémoire resté célèbre, les points principaux de son système, et l'on voit par cette exposition qu'il ne voulut pas se borner à des réformes purement administratives, mais qu'il pensa à créer une représentation nationale, établie sur la base d'un cens modique. Napoleon persécuta Stein avec acharnement, l'exila et confisqua ses biens. Celui-ci, réfugié en Autriche, devint le centre des tendances anti-napoléoniennes qui commencèrent à se manifester en Allemagne, et il contribua puissamment à la fondation et au développement de la société secrète nommée *Tugendbund*, laquelle, en réunissant toutes les classes du peuple allemand, prépara en même temps l'affranchissement du pays et l'établissement d'institutions libérales. En 1812 Stein fut appelé en Russie, et contribua par ses conseils à préparer la coalition contre Napoléon. Après l'entrée des alliés en Saxe, il fut mis

à la tête du conseil de tous les pays allemands, rendus à leurs gouvernements respectifs, et fit dans ce poste des efforts inouïs pour augmenter la vigueur des opérations militaires. Il vint à Paris en 1814, et s'opposa de toutes ses forces aux bases du traité de paix, qu'il ne trouvait pas assez rigoureuses pour la France. Mais déjà son rôle politique était fini; il parut aux congrès de Vienne et d'Aix-la-Chapelle, sans y prendre aucune part. Sa disgrâce eut pour causes d'un côté les intrigues du ministre de Bavière, qui soupçonnait avec raison Stein de vouloir partager l'Allemagne entre les souverains de Prusse et d'Autriche; de l'autre, la prépondérance du parti absolutiste. Décoré de l'Aigle noir en 1816, Stein devint membre du conseil d'État (30 avril 1827), et présida dans cette année la première assemblée de Westphalie. Jusqu'à sa mort cet illustre citoyen conserva toute sa force d'esprit et demeura fidèle à ses principes, comme le prouve sa correspondance avec le baron Jean de Gagern (*Briefe;* Stuttgard, 1833). En 1819 il fonda la Société historique et aida à la publication des *Monumenta Germaniæ historica.* On a de lui quelques écrits politiques, des observations sur les *Mémoires* de Bourrienne, et des mémoires intitulés : *Denkschriften* (Berlin, 1848).

Ch. DE GAGERN.

Pertz, *Leben des Freiherrn von Stein*; Berlin, 1855, 6 vol. in-8°; abrégé en 2 vol. in-8°, Ibid., 1856.

STEINBACK. *Voy.* ERWIN.

STEINBOCK. *Voy.* CAPRICORNUS et STEENBOCK.

STEINBAUER (*Bernard*), en latin *Latomus*, érudit allemand, né à Wismar (Mecklembourg), mort à Flensbourg, en 1614. Recteur depuis 1597 à Neu-Brandebourg, il passa dans ce même caractère à Flensbourg. On a de lui : *Secundus Luhiades;* Helmstædt, 1592, in-4°; — *Grammatica latina;* Rostock, 1600, in-8°; — *Nova Practica arithmeticæ;* ibid., 1613, in-8°; — *Genealogische Beschreibung*, etc. (Tableau généalogique de toutes les familles nobles du Mecklembourg); Stettin, 1619, in-4° : les t. I et II, relatifs à la noblesse mecklembourgeoise ont été perdus; le t. III, qui traite de la noblesse du district de Stargard en Poméranie, a seul été imprimé.

Jœcher, *Lexicon*, continué par Rotermund.

STELLA (*Giulio-Cesare*), poëte latin, né en 1564, à Rome, où il est mort, vers 1624. A vingt ans il composa en latin un poëme sur les expéditions de Christophe Colomb dans le Nouveau Monde. On combla ses vers d'éloges; ils circulèrent en manuscrit dans les nombreuses sociétés littéraires de l'Italie, et Muret en loua la correction et la latinité : c'était sans doute tout ce qu'il pouvait faire, car le plan de l'ouvrage est défectueux. Stella crut avoir assez travaillé pour sa gloire, et n'écrivit plus que pour célébrer les princes et les grands. Il s'engagea dans un mariage mal assorti, et s'étouffa en buvant un verre de vin. Son poëme, resté inachevé, a été édité par son maître, le P. Benci, et mis à profit par Mme du Boccage pour sa *Colombiade;* il a pour titre : *Columbeidos libri. II priores;* Londres, 1585, et Rome, 1589, in-4°, avec une dédicace à don Philippe, fils du roi d'Espagne.

Rossi, *Pinacoth.* — Baillet, *Jugements des savants*, t. IV, p. 222. — Tiraboschi, *Storia*, t. VII, p. 3.

STELLA, nom d'une famille de peintres flamands qui s'établirent en France au seizième siècle, et dont le véritable nom était *van den Star* (de l'Étoile). Le plus anciennement connu est *Jean*, fils de Martin Stella : il naquit à Anvers, en 1525, et se fixa à Malines, puis à Paris, où il mourut, en 1601. De 1594 à 1599, un peintre de même origine, *Vincenzo* STELLA, habitait l'Italie et était membre de l'académie de de Saint-Luc à Rome.

STELLA (*François*), fils de Jean, né à Malines, en 1563, mort à Lyon, le 26 octobre 1605. A treize ans, il suivit le P. Ange, jésuite, à Rome, et y étudia la peinture, on ne dit pas sous quel maître. A son retour il s'arrêta à Lyon, et épousa, en 1594, la fille d'un notaire de la Bresse. Il exécuta un grand nombre de tableaux religieux pour sa patrie adoptive, entre autres un *Christ au tombeau*, et une *Descente de croix*, qui se voyaient celui-là à Saint-Jean, celui-ci aux Célestins.

STELLA (*Jacques*), peintre, fils aîné du précédent, né à Lyon, en 1596, mort à Paris, le 20 avril 1657. Il montra de bonne heure de grandes dispositions pour la peinture, et sans le secours d'aucun maître se fit la réputation d'un peintre habile. A vingt ans il partit pour l'Italie. Le grand-duc de Toscane Cosme II ayant vu ses ouvrages le retint à sa cour pendant sept ans, en lui accordant des avantages semblables à ceux qu'il faisait à Jacques Callot. En 1623 Stella était à Rome; il y connut Poussin, et il fut presque le seul des artistes de la colonie française qui reçut les conseils du grand maître; mais comme il n'avait point assez d'originalité pour se soustraire aux errements de l'école, ses tableaux et surtout ceux qu'il fit en Italie se ressentent tellement de l'influence de Poussin qu'ils semblent être souvent une pâle copie de ses ouvrages. En 1634, après onze ans de séjour à Rome, Stella se préparait à se rendre en Espagne, où le mandait Philippe IV, lorsque, sur un faux témoignage et pour une cause futile (vraisemblablement sur une accusation de quelque acte irréligieux), il fut jeté en prison avec son frère François et leurs domestiques. « Pendant le peu de temps qu'il fut en prison, il fit pour se désennuyer avec un charbon et contre le mur d'une chambre l'image de *la Vierge tenant son fils*, laquelle fut trouvée si belle que le cardinal Barberin alla exprès la voir. » Félibien, qui rapporte cette anecdote, ajoute : « Il n'y a pas longtemps qu'elle (la Vierge) était encore dans le même lieu, et une lampe allumée devant; les prisonniers y vont

faire leurs prières. » L'innocence de Stella ayant été reconnue, les deux frères furent rendus à la liberté et leurs accusateurs fouettés en public. Le duc de Créqui, notre ambassadeur à Rome, ramena Stella en France. A Milan, il eut à résister aux sollicitations du cardinal Albornos, qui lui offrait la direction de l'académie de peinture établie dans cette ville, dont il était gouverneur. De plus grands avantages attendaient Stella à Paris. Richelieu lui accorda une pension de 1,000 livres, le cordon de Saint-Michel et le brevet de peintre ordinaire du roi, avec logement au Louvre. A Paris, Stella exécuta un nombre considérable de tableaux, tant pour le cardinal, le roi et les principaux personnages de la cour, que pour sa ville natale et les églises de Paris. On lui doit les dessins de quelques-unes des gravures qui ornent les livres sortis de l'imprimerie du Louvre, et de différentes *Suites* de vases, d'ornements d'architecture et d'orfévrerie ainsi que de jeux d'enfants. Il a lui-même gravé à l'eau forte cinq estampes, aussi estimées que rares. Papillon lui attribue plusieurs gravures sur bois; mais les iconophiles s'accordent à penser qu'elles ont été exécutées d'après ses compositions par Paul Maupin, d'Anvers. Les élèves de Stella les plus connus sont Antoine Bouzonnet-Stella, son neveu, et Georges Charmetton.

Stella (*François*), peintre, frère du précédent, né à Lyon, en 1603, mort à Paris, le 26 juillet 1647. Il étudia la peinture sous la direction de son frère Jacques, le suivit en Italie, et vint se fixer à Paris en même temps que lui. Il n'a fait qu'un petit nombre de tableaux, son mariage lui ayant occasionné une foule de procès qui le conduisirent au tombeau. Il fut aussi peintre ordinaire du roi, et en cette qualité il exécutait en 1639 divers ouvrages pour l'oratoire de la reine au château de Saint-Germain (1).

Sa sœur, *Madeleine*, ayant épousé à Lyon Étienne Bouzonnet, orfèvre, les enfants issus de ce mariage, *Antoine*, *Claudine*, *Françoise* et *Antoinette* (*voy.* ci-après), furent élevés et probablement adoptés par leur oncle Jacques, qui ne s'était point marié. Ils habitaient son logement des galeries du Louvre, dans lequel ils moururent (2), et ajoutèrent son nom de Stella au leur.

Stella (*Antoine* Bouzonnet-), peintre, né à Lyon, le 25 novembre 1637, mort à Paris, le 9 mai 1682. Il fut élevé, ainsi que ses sœurs, chez son oncle Jacques Stella, qui en mourant lui laissa une somme d'argent destinée à son entretien à Rome pendant cinq années. Poussin témoigna au neveu toute l'amitié qu'il avait eu pour l'oncle, « lui donnant à toute heure une libre entrée chez lui, ce qui était une grâce singulière... Ce fut en ce temps-là qu'Antoine prit le nom de Stella, en reconnaissance de l'éducation et des soins dont il était redevable à son oncle (1) ». Il revint à Paris en 1664, et fut admis en 1666 dans l'Académie de peinture sur la présentation d'un tableau, *les Jeux pythiens*, qui est au Louvre. « Il avait le génie de la famille, dit Mariette, c'est-à-dire un peu froid et réglé. » Il traita presque toujours des sujets de piété. Ses principaux ouvrages décoraient l'église des Jacobins de la rue Saint-Honoré, celles des Jésuites, de Saint-Paul, de Saint-Germain-l'Auxerrois, et de Saint-Gervais; Notre-Dame de Fourvières à Lyon, etc. Il a gravé plusieurs pièces à l'eau-forte. Au moment de sa mort, il venait d'entreprendre avec Audran la décoration du cloître des Chartreux de Bourg-Fontaine, en Valois. Son oncle lui avait laissé un cabinet de tableaux, qu'il se plut à augmenter.

Stella (*Claudine* Bouzonnet-), sœur du précédent, née à Lyon, le 6 juillet 1636, morte à Paris, le 1er octobre 1697. Élève de Jacques Stella, elle annonçait un talent remarquable; mais son inclination pour la gravure lui fit abandonner les pinceaux. Elle a gravé d'après Poussin un certain nombre de planches avec un mérite hors ligne. « Aucun homme, dit Watelet, n'a saisi comme Claudine Stella le véritable caractère du Poussin et aucun graveur n'est parvenu comme elle à indiquer la couleur du maître. »

Stella (*Françoise* Bouzonnet-), sœur des précédents, née à Lyon, le 12 décembre 1638, morte à Paris, le 18 avril 1691. Elle a gravé 66 planches d'ornements antiques et 56 vases d'après son oncle Jacques. Elle a aidé Claudine dans ses ouvrages.

Stella (*Antoinette* Bouzonnet-), sœur des précédents, née à Lyon, le 24 août 1641, morte à Paris, le 30 octobre 1676, des suites d'une chute. Elle a produit plusieurs planches estimées, entre autres *Romulus et Remus*, d'après son frère Antoine, et l'*Entrée de l'empereur Sigismond à Mantoue*, en 25 pièces, d'après Jules Romain. H. Harduin.

Abcdario de Mariette. — Guillet de Saint-Georges, *Notice* dans les *Mémoires inédits des académiciens*. — Félibien, *Entretiens*. — Poussin, *Lettres*. — Fontenay, *Dict. des artistes*. — Watelet, *Dict. des beaux-arts*. — De Marolles, *Livre des peintres et graveurs*. — Villot, *Notice des tableaux du Louvre*. — J. Renouvier, *Des Types et des manières des maîtres graveurs*. — Robert-Dumesnil, *Le Peintre graveur français*. — *Archives de l'Art français*, 2e partie, t. II.

STELLINI (*Jacopo*), philosophe italien, né le 27 avril 1699, à Cividal du Frioul, mort le 7 mars 1770, à Padoue. Il était fils d'un pauvre tailleur. A dix-huit ans, il prit l'habit des somasques à Udine, et après avoir achevé ses études, fut mandé à Venise pour enseigner la rhétorique dans le collége des nobles. Un riche patricien, Giovanni Emo, l'en fit sortir et lui confia l'éducation de ses deux fils. Appelé en 1739 à l'université de Padoue, il y occupa pendant plus de trente ans la chaire de morale. C'est un des hommes les plus savants qu'ait pro-

(1) *Comptes de la Couronne*, 1639 (aux Archives).
(2) Étienne en 1660, et Madeleine en 1662.

(1) Guillet de Saint-Georges, dans les *Mémoires inédits des académiciens*.

duits l'Italie au dix-huitième siècle; il avait étudié l'ensemble des connaissances humaines; mais il s'appliqua surtout à la philosophie, et formula ses idées particulières dans un système remarquable par l'harmonie et la simplicité. On en trouvera l'exposé dans les *Lettere Stelliniane* de Mabi! (Milan, 1811, in-8°). Les ouvrages de Stellini sont : *Oratio ad Ethicam tradendam;* Padoue, 1739, in-4°; — *Specimen de ortu et progressu morum atque opinionum ad mores pertinentium;* Venise, 1740, in-8°; trad. deux fois en italien, en 1806 et en 1816; — *Dissertationes IV;* Padoue, 1764, in-8°; — *Opera omnia;* ibid., 1778-79, 4 vol. in-4° : ce recueil, dû aux soins du P. Barbarigo, renferme l'essai sur les mœurs et la théorie de morale, qui n'avait pas encore vu le jour; — *Opere varie;* ibid., 1781-84, 6 vol. in-8° : l'éditeur, le P. Evangelj, disciple et confrère de Stellini, y a réuni des discours, des poésies originales et traduites, des opuscules de mathématiques, la *Perspective linéaire* de B. Taylor en italien, les *Lezioni di filosofia morale*, les *Cose di più generi*, et des lettres adressées à Mazza, Conti, Quirini, Carburi, etc. On a fait un choix parmi ces différents écrits (*Opere scelte*), qui a paru à Udine, 1827, in-12.

P. Caronelli, *Vita del P. Stellini;* Venise, 1784, in-8°. — P. Cossali, *Elogio di Giac. Stellini;* Padoue, 1811, in-8°. — Fr. Croce, *Idem;* Milan, 1816, in-8°. — Fabroni, *Vitæ Italorum*, t. XII. — Mabli, *Lettere Stelliniane.* — Romagnosi, *Antica morale filosofia;* 1831, introd. — Tipaldo, *Biogr. degli Ital. illustri*, t. V.

STELLIOLA (*Niccolò-Antonio*), physicien italien, né en 1547, à Nola (royaume de Naples), mort le 11 avril 1623, à Naples. Il s'appliqua d'abord à la médecine, fut reçu docteur à Palerme, et occupa une chaire dans l'université de Naples. Ainsi il cultiva les sciences ainsi que l'architecture, et fut chargé de lever la carte du royaume. En 1611 il entra dans l'académie des Lincei. D'un génie actif et entreprenant, il eut la soif de connaître, comme son ami G.-B. della Porta, et s'il ne tira pas de ses talents autant de gloire que lui, il faut dire qu'il ne fut pas servi par les circonstances. Toujours aux prises avec les besoins de la vie, il n'eut pas le temps de revoir ce qu'il ébauchait à la hâte; aussi ses ouvrages manquent-ils d'ordre et de suite, et le style en est diffus et très-négligé. Nous citerons de lui : *Theriaca et mithridatia*; Naples, 1577, in-4° : apologie d'un écrit de Maranta sur les poisons; — *Enciclopedia pitagorea;* ibid., 1616, in-4° : ce n'est que le plan d'un vaste répertoire, qui aurait embrassé toutes les connaissances humaines; — *Il telescopio;* ibid., 1627, in-4°, fig.: traité inachevé, que Galilée a loué en termes peut-être trop flatteurs. Stelliola passe pour l'auteur de l'*Istoria naturale* (Naples, 1599, in-fol.), dont il aurait vendu le manuscrit à Fr. Imperato.

Toppi, *Bibl. napoletana.* — Nicodemi, *Addizioni al Toppi.* — Resiner, *Med. Gel. Lex.*, p. 810. — Odescalchi, *Memorie dell' Accad. de' Lincei*; Rome, 1806, in-4°.

STELLUTI (*Francesco*), poëte et naturaliste italien, né en 1577, à Fabriano (marche d'Ancône), mort après 1651. Distingué de bonne heure par un goût également vif pour les sciences et pour les lettres, il fut admis dès l'âge de vingt-six ans (1603) dans l'Académie des *Lincei*, et il y reçut, en 1612, le titre de procurateur général. Son surnom était *Tardigrade;* sa devise : « Quo serius, eo citius ». Après la mort du fondateur, le prince Tesi (1630), Stelluti fit de grands mais inutiles efforts pour empêcher la dissolution de son académie; elle cessa d'exister, et ne se reforma que vers la fin du dix-huitième siècle. Il fut plus heureux dans le projet de mettre au jour les travaux de cette société. Ayant résolu de les donner en forme de commentaires à la suite de l'*Histoire naturelle du Mexique* de Fr. Hernandez, dont Recchi avait rédigé le texte, il travailla avec persévérance à cette publication, et aidé par l'ambassadeur d'Espagne, Alphonse Turiano, il vint à bout, malgré de nombreuses difficultés et des frais considérables, de la faire paraître, en 1651. On a de Stelluti : une version de *Perse* en vers *sciolti*, avec de bonnes notes; Rome, 1630, in-4°; — *Il Parnasso, canzone;* Rome, 1631, in-4°; — *Trattato del legno fossile nuovamente scoperto;* Rome, 1635, in-fol. : ce mémoire a pour base une erreur capitale, et range le bois fossile parmi les produits essentiellement minéraux; — *Della fisionomia di tutto il corpo humano, di G.-B. della Porta, in tavole sinottiche ridotta;* Rome, 1637, in-4°.

Leo Allacci, *Apes urbanæ.* — *Journal des savants;* janvier 1746. — Moréri, *Grand Dict. hist.*

STENBOCK. *Voy.* STEENBOCK.

STENDHAL. *Voy.* BEYLE.

STENKO RAZIN, rebelle russe, écartelé à Moscou, le 6 juin 1611, était un cosaque du Don. Durant la guerre entre la Moscovie et la Pologne, son frère Razin avait conduit une horde de cosaques à l'armée du tzar, aux ordres de Georges Dolgorouki. La guerre terminée, il demanda à se retirer avec ses troupes; le prince n'y consentit pas; se passant de son agrément à l'insu même de Razin, les cosaques regagnèrent leurs foyers. Dolgorouki s'en prit injustement au chef, et le fit pendre. Les cosaques jurèrent de le venger, et le remplacèrent par son frère, Stenko (Étienne). Celui-ci commença par piller les barques du Volga; il se donna habilement comme le défenseur des droits de l'Église, récemment violés dans la personne du patriarche Nikon, en même temps il accueillit les sociniens chassés de Pologne, et favorisa la propagation de leur doctrine. Il s'empara de Jaïk, porta l'horreur et l'effroi jusqu'en Perse et menaçait Astrakan, lorsque le tzar, préférant la clémence à la justice, lui offrit sa grâce. Stenko l'accepta, mais ce ne fut que pour renouveler bientôt ses méfaits avec meilleure chance. Maître cette fois d'Astrakan, il faisait déjà trembler Moscou quand, après cinq ans de lutte sanglante,

la trahison aida enfin une nombreuse armée à l'amener enchaîné au Kremlin, où il fut écartelé. A. G.

Scharzsleli *Diss. de Stephano Razin, Kosaco perduelli*; Willemberg, 1674, in-4°. — *Les Voyages de Jean Struys en Moscovie*; Amst., 1720, t. II. — *Relation des particularités de la rébellion de Stenko Razin*; Paris. — Lesur, *Hist. des Kosaques*, t. II. — Kostomarof, *La Révolte de Stenko Razin*; Saint-Pétersbourg, 1861.

STENO (*Michele*), doge de Venise, né en 1331, mort le 26 décembre 1413. Dans sa jeunesse, il fut l'un des trois chefs de la *quarantie*, au tribunal criminel. Ayant pris dans un bal masqué certaines familiarités avec une des femmes de la maison du doge Marino Faliero (*voy.* ce nom), il fut, sur l'ordre de ce dernier, chassé sur-le-champ de l'assemblée, et se vengea d'un tel affront en écrivant sur le siége ducal une phrase injurieuse à l'honneur du prince et de sa jeune épouse. Ce fut un grand sujet de scandale. Faliero porta plainte, et exigea qu'une offense toute personnelle fût punie comme un crime d'État. Mais le conseil des Dix en jugea autrement, et renvoya le coupable devant la *quarantie*, qui le condamna seulement à deux mois de prison, suivis d'une année de bannissement (1355). Le nom de Steno ne reparaît dans l'histoire de Venise que longtemps après. Élu doge à la place d'Antonio Renieri (novembre 1400), il se montra fort appliqué aux affaires et attentif à maintenir les droits de sa place. Son règne fut signalé par des combats heureux, comme celui où l'amiral Zeno battit près de Modon la flotte génoise aux ordres de Boucicaut (1403), et par des accroissements considérables de territoire. La puissance de la maison de Carrare portait ombrage à la république : un accord secret avec les Visconti de Milan, qui redoutaient aussi quelque entreprise de cette famille ambitieuse, lui livra toutes les villes dont ils avaient la suzeraineté (1404), telles que Vicence, Bellune, Trévise, Bassano, Feltre, etc. Puis une guerre acharnée éclata, à la suite de laquelle, et malgré le concours que lui prêta Gênes, le chef des Carrare, Francesco, se vit enlever Vérone et Padoue (1405); il fut, contre le droit des gens, dépouillé de ses États et étranglé dans sa prison. C'est pour la première fois que la politique de Venise se révéla dans toute sa cruauté, et qu'en s'étendant sur le continent italien elle eut à faire un emploi différent des ressources jusqu'alors consacrées à la marine et aux colonies. La guerre qu'elle soutint contre l'empereur Sigismond dans le Frioul ne fut pas sans gloire; mais après trois ou quatre campagnes meurtrières elle ne parvint qu'à se maintenir dans la possession de Zara, qu'on lui disputait. Au dehors Venise acquit encore Lépante et Patras, en Morée. Steno eut pour successeur Tommaso Mocenigo.

Sanuto, *Vite de' duchi*. — Daru, *Hist. de Venise*, t. II. — Sismondi, *Hist. des républ. ital.*

STENO (*Nicolas*), célèbre anatomiste danois, né le 1er janvier 1631, à Copenhague, mort le 25 novembre 1687, à Schwerin. Fils d'un orfévre, il étudia la médecine dans l'université de sa ville natale, sous Thomas Bartholin et Panli; après avoir été reçu docteur, il alla en 1661 passer trois ans à Leyde, pour se perfectionner sous Fr. Sylvius dans la connaissance des parties du corps humain. Ayant à cette époque découvert le canal excréteur parotidien, appelé *conduit de Steno*, il exposa le résultat de ses recherches à Blaes, qui essaya de s'en attribuer le mérite. Ensuite il rectifia les idées émises par Wharton et Bils au sujet de la formation de la salive et des autres humeurs aqueuses. Il étudia la structure de l'œil et du nez, organes dont il décrivit le premier plusieurs vaisseaux et glandes; puis celle du cœur, qu'il démontra le premier être un véritable muscle, composé de fibres charnues dans leur milieu et tendineuses à leurs extrémités. Après avoir passé quelques mois à Amsterdam, il vint en 1664 à Paris, où il suivit assiduement les leçons de chimie de Pierre Borel; il se lia avec Thevenot, et assista aux assemblées de savants qui se réunissaient chez lui. Il y lut un remarquable mémoire sur le cerveau, où il redressa un grand nombre d'idées fausses admises sur la conformation de cet organe. En quittant la France (1666), il parcourut l'Autriche et la Hongrie, passa en Italie, et s'établit à Florence; bien accueilli par le grand-duc Ferdinand II, qui le nomma en 1667 son médecin, il se concilia l'estime et l'amitié de Redi, de Viviani et de Magalotti. C'est alors que, méditant sur les objections religieuses que Bossuet lui avait faites pendant son séjour à Paris, il abjura le luthéranisme, dans lequel il avait été élevé. Plusieurs lettres de lui, où il expose les motifs de sa conversion se trouvent dans les *Lettere d'uomini illustri* de Fabroni, t. II. Outre des recherches sur les muscles des aigles, sur le mouvement péristaltique des intestins du chat, sur les tumeurs des conduits biliaires, et sur le mouvement du cœur, il expliqua dans le mémoire *De solido contra solidum* l'origine des animaux fossiles, et avança sur les divers âges géologiques de la terre des idées qui contiennent en germe le système de stratification et d'exhaussement admis de nos jours. Il s'appliqua ensuite à approfondir le mystère de la génération, et obtint des résultats analogues à ceux de Malpighi; le premier il signala l'existence et les fonctions des ovaires chez les animaux vivipares et chez la femme, observation qui amena toute une révolution dans les doctrines qui avaient cours sur la fécondation. En 1672 Steno céda à l'invitation réitérée de Christian V, qui l'appelait à la chaire d'anatomie de Copenhague; mais bien qu'il eût été autorisé à pratiquer le culte catholique, il eut à subir à propos de son changement de religion des désagréments, inspirés par l'envie que l'éclat de son nom excitait chez plusieurs savants. Il quitta alors pour toujours sa patrie, et revint à Florence, où il fut chargé de l'éducation du fils du grand-duc Côme III.

En 1675, son esprit s'étant entièrement tourné vers la religion, il entra dans les ordres, et consacra depuis presque tous ses moments à travailler à la conversion de ses anciens coreligionnaires. Nommé en 1677 évêque d'Héliopolis et vicaire apostolique dans le nord de l'Europe, il alla demeurer quelque temps à Hanovre, où le duc de Brunswick, Jean-Frédéric, venait d'embrasser le catholicisme. A la mort de ce prince (1679), il fut obligé de quitter le pays, et se rendit à Munster, où il ne put également rester longtemps, parce qu'il avait blâmé l'évêque de cette ville de cumuler, contrairement aux canons, trois siéges épiscopaux. Il fut alors sur le point d'être promu à un évêché dépendant de la province ecclésiastique de Trèves; mais les jésuites, qui redoutaient sa rigidité, empêchèrent sa nomination. Il résida à Hambourg, enfin à Schwerin, où il mourut. Son corps fut transporté et inhumé à Florence. Modèle de toutes les vertus, Steno se devoua pendant toute sa vie avec un désintéressement rare à deux buts, également nobles, les progrès de la science et la propagation de la religion qu'il regardait comme la seule vraie. Haller l'a bien jugé en disant de lui : *Vir industriosus, candidus, innocuus et magnus inventor* En effet ses ouvrages sont remplis de vues utiles à la pratique de l'anatomie et indiquent la manière la plus sûre de procéder à la recherche de la vérité, en même temps qu'il propose ses propres opinions avec beaucoup de simplicité et de modestie. On a de Steno : *De glandulis oris;* Leyde, 1661, in-4°; — *Observationes anatomicæ de glandulis oris;* Leyde, 1662, in-4°; — *De musculis et glandulis;* Copenhague, 1664, in-4°; Leyde, 1683, in-8°; — *Elementorum myologiæ specimen, seu musculorum descriptio geometrica;* Florence, 1667, in-4°; — *Discours sur l'anatomie du cerveau;* Paris, 1669, in-12; trad. en latin, Leyde, 1671, in-12; réimpr., ainsi que les écrits précédents, dans la *Bibl. anatomica* de Manget; — des mémoires dans les *Acta Soc. Londinensis* (1666), dans la *Prima centuria epistolarum* de Th. Bartholin, et les t. I à II des *Acta medica et philosoph.* du même. Les ouvrages religieux de Steno n'ont pas le même degré d'intérêt que ses travaux anatomiques; cependant voici les principaux : *De methodo convincendi catholicum juxta Chrisostomum*; Florence, 1675, in-4°; — *De interprete S. Scripturæ;* ibid., 1675; — *De vera philosophia;* ibid., 1675; — *De propria conversione;* ibid., 1677, in 4°, suivi d'une *Elucidatio;* Hanovre, 1680, in-4°; — *Scrutinium reformatorum;* ibid., 1677, in-4°; — *Tractatus de purgatorio;* ibid., 1680, in-4°; — *Parochorum Hoc age;* Florence, 1683, in-4°; impr. par ordre du grand-duc de Toscane; — *Antilogia contra Siricii ostensionem abominationum papatus idolatricarum;* Rostoch, 1687, in-4°. Steno a laissé en manuscrit plusieurs écrits religieux, notamment : *Experimenta naturalia ad Scripturæ et Christi autoritatem agnoscendam.* E. G.

Manni, *Vita del litteratissimo Stenone;* Florence, 1775, in-8°. — Fabroni, *Vitæ Italorum*, t. III. — Bandini, *Collectio monumentorum*, p 78, — Portal, *Hist. de l'anatomie*, t. III. — Nyerup, *Litteratur-Lexikon.* — Haller, *Bibl. anatomica.*

STEPHENS (*Alexander*), biographe anglais, né en 1757, à Elgin, mort le 24 février 1821, à Chelsea. En quittant l'université d'Aberdeen, il fit un voyage à la Jamaïque. Il hésita longtemps sur le choix d'une carrière : il acheta d'abord un brevet d'officier d'infanterie, puis il s'adonna à l'étude des lois, et comme son mariage lui procura une fortune indépendante, il renonça au barreau pour cultiver la poésie et les belles-lettres. Il rechercha la société des hommes célèbres de son temps, et prit l'habitude de mettre par écrit les renseignements qu'il obtenait d'eux; par ce moyen il conserva une foule d'anecdotes et de particularités qui se seraient sans doute perdues, et dont il tira grand parti pour la composition de ses recueils biographiques. C'était un homme aimable, conciliant et désintéressé. Atteint de la goutte, il avança le terme de sa vie par l'abus des drogues médicinales. On a de lui : *Jamaica*, et *The Templar* (l'Habitant du Temple), poëmes; — *Letters from a nobleman to his son;* in-8°; — *Public characters;* Londres, 1798-1807, t. I à IX, in-8°; — *History of the wars of the french revolution;* ibid., 1803, 2 vol. in-4°; — *Annual Biography and Obituary;* ibid., 1817-21, t. I à V, in-8°, portr. : excellent recueil, qui a été continué. Stephens a édité *Memoirs of Horne Tooke* (1813, 2 vol. in-8°), et il a fourni des articles au *Monthly Magazine* et à d'autres ouvrages périodiques.

Annual Biography, 1822.

STEPHENSON (*Georges*), célèbre ingénieur anglais, né le 9 juin 1781, à Wylam (Northumberland), mort le 12 août 1848, à Tapton (Derbyshire). Son père, simple chauffeur de la pompe à feu destinée à épuiser l'eau d'une mine de charbon de terre, ne gagnait que dix-huit francs par semaine; aussi fut-il hors d'état de donner la moindre éducation à ses six enfants. Georges, qui était le second, débuta dans la vie active comme gardeur de vaches, aux gages de deux *pence* (20 cent.) par jour; mais, tout enfant, le futur inventeur de la locomotive employait ses loisirs à fabriquer d'ingénieux modèles en terre glaise. A quatorze ans, il gagnait un *Shelling* (1 fr. 25 c.) par jour comme aide chauffeur. Bientôt promu à un emploi qui lui rapportait quinze francs par semaine, il s'écriait : « Ma fortune est faite! » Désireux de devenir bon mécanicien, il étudia la machine dont l'entretien lui était confié en la démontant les jours où elle ne fonctionnait pas. A dix-huit ans, malgré un travail quotidien de douze heures, il se rendait le soir à une humble école où il apprit à lire et à écrire. Un peu plus tard, il de-

vint chauffeur, et ajouta à ses gains réguliers en s'improvisant cordonnier et même tailleur. En 1800, ayant amassé de quoi meubler une petite maison, il se maria et s'établit à Willington, à sept milles de Newcastle, où il perdit un peu de temps à la vaine recherche du mouvement perpétuel. Un accident l'ayant obligé à réparer lui-même sa pendule, il s'acquitta si bien de sa besogne qu'il ne tarda pas à remplir les fonctions d'horloger de la localité. Sa femme mourut en 1803, et il traversa l'Écosse à pied afin de se distraire de son chagrin; mais un malheur qui causa la cécité de son père le ramena à Killingsworth. Il employa la meilleure partie de ses économies à payer les dettes de ses parents, qui vécurent désormais à ses dépens. Grâce à son esprit inventif, le mécanicien se rendait constamment utile aux propriétaires de la mine. En 1810, il apprit qu'une machine atmosphérique de Newcomen, destinée à épuiser l'eau d'un puits récemment creusé, avait dû être abandonnée après douze mois d'essais infructueux. On s'était adressé en vain aux ingénieurs et aux mécaniciens des environs. Dès le début Stephenson avait suivi les travaux d'installation et prédit que si l'on rencontrait beaucoup d'eau, cette pompe ne donnerait aucun bon résultat. Les gens du métier se contentèrent de hausser les épaules; mais ils ne tardèrent pas à reconnaître que l'ouvrier avait raison. Un jour que Georges venait d'examiner de nouveau la machine, il dit à un camarade : « S'il m'était permis de réparer cette pompe à mon gré, vous pourriez descendre dans le puits avant huit jours d'ici. » Ces paroles furent répétées au directeur, qui, en désespoir de cause, jugea à propos de s'adresser à Stephenson. Celui-ci passa quatre jours à démonter la machine, disposant ensuite les pièces suivant ses idées, modifiant ce qui lui semblait défectueux; le cinquième jour, il la remonta, et le sixième on put en effet commencer l'exploitation. Ce tour de force lui valut une récompense de dix livres (250 fr.) (1). Vers la même époque, il lia connaissance avec un fermier nommé Wigham, qui lui donna quelques notions de mathématiques, de mécanique et de chimie. En 1812, il fut nommé ingénieur de la mine avec des appointements de 2,500 fr. par an. Mais l'ancien gardeur de vaches n'avait nulle intention de s'arrêter en si beau chemin, et les houillères de Willington continuèrent à prospérer sous son habile direction. L'application de divers moyens mécaniques peu coûteux lui permit de diminuer de cent à seize le nombre de chevaux nécessaire au transport du charbon à travers les galeries souterraines.

Nous passons sous silence plusieurs inventions, beaucoup moins importantes, pour arriver à la grande découverte de Stephenson, c'est-à-dire à l'emploi pratique de la vapeur comme moyen de traction. Après avoir étudié tous les procédés à sa portée, il déclara qu'il en avait trouvé un meilleur. Il communiqua son projet aux propriétaires de la mine dont il surveillait les travaux; un seul d'entre eux, lord Ravenscroft, daigna l'écouter et l'encourager. A ce moment, Stephenson ne songeait qu'à une locomotive à l'usage des houillères; mais déjà il annonçait que, pour peu qu'on parvînt à fabriquer une machine capable de résister, elle serait susceptible d'acquérir une vitesse incalculable. Du reste, il n'est pas le premier qui ait songé à appliquer la puissance de la vapeur à la marche des voitures; mais on n'avait encore fabriqué que des machines plus curieuses qu'utiles. Différents systèmes avaient été mis en pratique. Déjà on avait vu des voitures à vapeur rouler sur les grandes routes; par malheur ces pesantes machines épuisaient leur force à se traîner elles-mêmes. L'absence de niveau sur les chemins ordinaires leur offrait d'ailleurs de grands obstacles, sans compter les accidents provoqués par l'effroi que la fumée et le bruit causaient aux hommes et aux bêtes. « On raconte, dit M. H. de Triqueti, que l'inventeur Trevethick, faisant marcher sa machine près de Plymouth, arriva près d'une barrière de péage. Il s'arrêta devant le percepteur en criant : « Combien faut-il payer? » mais le malheureux gardien répondit en tremblant de tous ses membres : « Rien, monsieur le Diable; passez bien vite! » Outre les inconvénients de ce genre, quelques-unes de ces voitures en présentaient d'autres, plus sérieux; beaucoup faisaient explosion, presque toutes s'enfonçaient dans la terre, d'où on avait grand'peine à les tirer. Stephenson, avec ce bon sens et cette perspicacité qui le menaient droit au but, comprit qu'il s'agissait de créer à la fois la voie et la machine. Il songea donc tout d'abord à remplacer par des barres de fer (*rails*) les ornières de bois qu'on avait été obligé de placer le long des chemins que devaient suivre les chariots chargés de houille. Puis il se procura, par l'intervention éclairée de lord Thomas Ravensworth, les moyens de construire la locomotive qu'il comptait faire marcher sur son chemin de fer. Comme on ne possédait pas alors ces vastes ateliers qui se sont formés depuis, le projet exigeait beaucoup de patience et de courage. N'ayant guère à sa disposition que les instruments qu'on trouve dans une boutique de serrurerie, Stephenson s'entoura des meilleurs ouvriers qu'il put réunir, travailla lui-même, et au bout de dix mois sa locomotive était prête. Quelque lourde et grossière qu'elle fût, elle fonctionnait; le chemin de fer était inventé. Stephenson fut le premier à comprendre le système de l'adhérence des roues et à écarter les diverses méthodes d'engrenage imaginées par ceux qui l'avaient précédé. Enfin, le 25 juillet 1814, la machine fut placée sur les *rails*, et entraîna huit wagons pesant trente tonnes

(1) Un biographe français a généreusement transformé cette récompense de dix livres en une somme de *deux cent cinquante mille francs*.

avec une vitesse de quatre milles à l'heure. On se moqua de ce résultat; mais Stephenson répondait aux railleurs : « Elle marche, c'est tout ce qu'il me faut. » Il ne tarda pas à reconnaître ce qu'elle avait de défectueux, et en 1815 il prit un brevet pour une locomotive, sinon perfectionnée, du moins améliorée, qu'on doit regarder comme le modèle de tous les essais modernes. Un examen attentif lui ayant démontré que la vapeur s'échappait du tuyau de décharge avec une force et une vitesse de beaucoup supérieures à celles de la fumée qui sortait de la cheminée, il eut l'heureuse idée de faire aboutir ce tuyau dans la cheminée même. Grâce à cette innovation, la vapeur entraîna la fumée, augmenta le tirage et doubla la force de la machine sans exiger une plus grande dépense de combustible. Cette méthode avait en outre l'avantage de rendre les explosions presque impossibles. Il s'aperçut bientôt qu'il importait également de modifier la voie à parcourir; en 1816, il prit donc un second brevet pour un nouveau genre de *rails* et de coussinets, ainsi que pour une locomotive à ressorts.

Cette tentative attira l'attention publique; néanmoins la première véritable ligne de chemin de fer, celle de Stockton à Darlington, qu'on surnomma le *railway* des quakers, ne fonctionna qu'en 1825. L'entreprise réussit comme spéculation industrielle; car non-seulement le transport des marchandises fut beaucoup plus considérable qu'on ne l'espérait, mais on y ajouta un petit convoi à l'usage des voyageurs intrépides, sur lesquels on ne comptait pas. Rebuté par les difficultés que rencontrait la construction de ses machines, Stephenson décida M. Pease, de Darlington, à fonder une fabrique de locomotives à Newcastle; cette fabrique a pris aujourd'hui un énorme développement, et peut être regardée comme une pépinière de mécaniciens pratiques. En 1824, les négociants de Manchester consultèrent Stephenson sur la possibilité d'établir un chemin de fer entre cette ville et le port de Liverpool, où les magasins, par suite de la pénurie des moyens de transport, se trouvaient encombrés de balles de coton, tandis que les manufactures de Manchester, qui en étaient dépourvues, suspendaient leur travail. L'ingénieur déclara que le projet était très-réalisable, et on s'adressa au parlement pour obtenir l'autorisation nécessaire. A la chambre des communes et dans la presse on se moqua des innovateurs, qui furent traités de songe-creux. Les entrepreneurs de canaux, dont le monopole était menacé, soulevèrent une vive résistance. Lorsqu'il s'agit d'étudier le terrain, de prendre les niveaux, on ne s'en tint pas aux railleries : les propriétaires rassemblèrent leurs fermiers, et voulurent empêcher par la force la levée des plans. Stephenson ne se laissa pas intimider; il embaucha de son côté un assez grand nombre d'ouvriers, et commença les travaux préliminaires. Parfois il eut le dessous, mais sans jamais se décourager; on eut beau menacer de le jeter à l'eau, il accomplit sa tâche. Les ingénieurs de l'époque se montrèrent tout aussi rétrogrades que les paysans, jaloux qu'ils étaient de voir un homme obscur et sans éducation arriver à des résultats qu'avec toutes les ressources de la science ils n'avaient pas prévus. Dans l'enquête qui eut lieu devant un comité du parlement, beaucoup d'entre eux déclarèrent que le projet de Stephenson « était l'idée la plus absurde qui fût encore sortie de la tête d'un homme ». Ce qui semble plus absurde aujourd'hui, ce sont les questions qu'on adressa alors à l'inventeur; par exemple, un des membres du comité lui demanda gravement : « Si votre machine, faisant trois ou quatre lieues à l'heure, rencontrait une vache paissant sur la voie, le choc ne causerait-il pas un accident terrible? — Oui, répondit Stephenson, terrible pour la vache. » Enfin, à force de patience et de modération, on obtint de la chambre des communes l'autorisation nécessaire, et Stephenson fut nommé ingénieur en chef. Les travaux furent terminés en 1826. Il avait d'abord été question d'employer des chevaux sur cette ligne. Dans l'intervalle, les directeurs ayant offert un prix de cinq cents livres (12,500 fr.) pour une locomotive perfectionnée, Stephenson obtint cette récompense pour une machine dans la construction de laquelle il avait été aidé par son fils, Robert. Bien qu'il ne fût inscrit que le troisième sur la liste des compétiteurs, notre ingénieur, fidèle à ses habitudes d'activité, se présenta le premier, et sa locomotive, qu'il nomma *la Fusée* (Rochet), entra en lice à Rainhill, le 6 octobre 1829. Non-seulement elle remplit les conditions exigées (1), mais elle fonctionnait avec une vitesse de douze lieues à l'heure, c'est-à-dire trois fois plus vite qu'on ne le demandait. Trois concurrents étaient venus lui disputer le prix, MM. Timothée Hackworth, Braithwait, Ericsson et Burstall. Dans la construction de *la Fusée*, Georges Stephenson employa le système des chaudières tubulaires, que M. Seguin appliquait vers la même époque sur le chemin de Saint-Étienne, et dont on attribue l'idée première à M. Booth, alors secrétaire de la ligne de Liverpool à Manchester. La combinaison de ce système avec le jet de vapeur passant par la cheminée augmenta la force de la locomotive sans diminuer la rapidité de sa marche, et permit d'arriver à des résultats destinés à produire une immense révolution dans le monde industriel. Rappelons qu'il avait prévu, au début de ses recherches, qu'on pourrait ob-

(1) La locomotive devait : 1° consumer sa propre fumée; 2° peser au plus une tonne et 3° transporter un poids de vingt tonnes avec une vitesse de 16 kilom. à l'heure sans exiger une tension de vapeur de plus de quatre atmosphères; 4° être pourvue de deux soupapes de sûreté et d'un manomètre indiquant le degré de tension de la vapeur; 5° ne pas dépasser 4 m. 57 de hauteur y compris la cheminée; 6° être montée sur ressorts et garnie de six roues; 7° résister à une tension de vapeur de dix atmosphères; 8° ne pas coûter plus de 13,750 francs.

tenir avec la vapeur une vitesse d'environ quinze lieues par heure et qu'il y aurait du péril à dépasser cette vitesse. On le traita de fou; mais le temps a donné tort aux railleurs.

A dater de l'établissement de ce dernier railway, la fortune de Stephenson fut faite. Il fut employé dans la construction de presque toutes les lignes établies jusqu'en 1840, époque à laquelle il se retira à Tapton, où il ne s'occupa plus que de l'exploitation des houillères de Clay Cross, si l'on excepte deux voyages d'inspection qu'il fit en Belgique et en Espagne. Il termina ses jours sur une ferme dont il aimait à surveiller les travaux, et se montra disposé jusqu'au dernier moment à venir en aide aux inventeurs embarrassés qui s'adressaient à lui. Stephenson est aussi l'inventeur d'une lampe de sûreté qui lui valut une récompense de 25,000 francs (1), et dont il prouva l'efficacité avant d'avoir pu entendre parler de celle que sir Humphry Davy présenta à la Société royale de de Londres, le 9 novembre 1815.

Dans la vie privée Georges Stephenson brilla par les qualités du cœur. Au début de sa carrière, dévoué à ses camarades, il exposa plus d'une fois ses jours pour leur venir en aide à la suite de ces accidents dont les mines sont trop souvent le théâtre. Il n'hésita pas à se faire savetier, tailleur, horloger, afin de donner un peu d'éducation à son fils, destiné à devenir le digne compagnon de ses travaux. Il sut inspirer une vive affection et une confiance sans bornes à l'armée des travailleurs placés plus tard sous ses ordres et aux jeunes ingénieurs qui se formèrent à son école. Ses biographes citent de lui un trait de probité qui a dû sembler très-simple à Stephenson, mais qui, à ce qu'il paraîtrait, est de nature à surprendre les personnes initiées aux mœurs et coutumes industrielles de notre temps. Voici l'anecdote : Stephenson avait fabriqué en grand des rails en fonte pour lesquels il avait obtenu un brevet; néanmoins, lorsque les directeurs du chemin de fer de Stockton l'appelèrent à se prononcer sur le genre de rails à employer, il leur répondit : « Je pourrais gagner une forte somme en vous recommandant mes rails de fer fondu; je vous engage pourtant à n'en pas essayer un seul, car l'expérience m'a prouvé combien le fer forgé est supérieur. » Malgré les obstacles contre lesquels il avait eu à lutter, il resta jeune et gai de caractère jusqu'à la fin de ses jours. Nous ne citerons qu'une de ses saillies humoristiques. Il avait toujours aimé le jardinage; dans ses vieux jours il s'occupa de la culture des concombres, essayant mille moyens pour les faire pousser droit; enfin, il y réussit en emprisonnant le fruit dans des tubes de verre, d'où il retira des concombres non recourbés. « Je crois que je les ai joliment attrapés », dit-il avec gaieté à une réunion d'amis auxquels il soumit triomphalement le résultat de la dernière difficulté qu'il ait vaincue. Notons en terminant que l'homme qui a tant fait pour le commerce et l'industrie, qui a enrichi son pays, n'a été honoré d'aucune récompense nationale.

W. Hugues.

(1) N'ayant encore que quelques notions de physique, mais aidé par le raisonnement et l'observation, soutenu par le désir de soustraire les mineurs à un danger trop fréquent, il construisit une lampe aussi sûre, d'un usage plus commode peut-être que celle découverte à quelques jours de distance par Davy. Il eut du reste un mérite que son adversaire ne pourrait revendiquer : il risqua sa vie pour constater qu'il venait de trouver le moyen de sauver la vie des autres. Le 21 octobre 1815, il descendit dans les galeries, s'avança seul vers un endroit où l'air vicié s'accumulait, et approcha sa lampe d'une fissure d'où le gaz, si souvent fatal, s'échappait en sifflant.... il n'y eut pas d'explosion! Le gaz inflammable pénétra dans la lampe par l'ouverture inférieure, grandit, vacilla, puis s'éteignit. Stephenson avait déployé d'autant plus de hardiesse que sa théorie, ainsi qu'il le reconnut dans la suite, reposait sur des données fausses; si sa lampe l'avait garanti contre un péril redoutable, c'était pour des raisons qu'il n'avait pas prévues.

Smiles, *Life of G. Stephenson, railways engineer*; Londres, 1859, in-8°. — Knight, *Cyclopædia of biography. — Eminent Men and popular books*; Londres, 1862, in-12. — Ritchie, *Railways, their progress*, etc.; ibid., 1846, in-8°. — Perdonnet, *Traité des chemins de fer*.

STEPHENSON (*Robert*), ingénieur anglais, fils du précédent, né à Willington, le 16 décembre 1803, mort à Londres, le 12 octobre 1859. Son père, connaissant par expérience les désavantages d'un manque d'éducation, l'envoya de bonne heure en pension, bien qu'il pût difficilement subvenir à une pareille dépense. Robert montra un goût précoce pour la mécanique et pour les sciences exactes Après avoir fréquenté une école de paroisse, il suivit pendant trois ans les cours de l'école de Newcastle, tenue par Bruce, instituteur des plus intelligents. A dater de cette époque commença entre le père et le fils un touchant échange d'instruction et de conseils; le père apprenait à son fils à travailler avec lui, et le fils enseignait au père sa science de fraîche date. L'élève, au moyen des livres qu'on lui prêtait, expliquait à son aîné la théorie des faits que ce dernier ne connaissait que par la pratique ou qu'il avait devinés grâce à l'intuition d'une intelligence supérieure. Ils se livraient ensemble à des expériences. Le premier résultat de leurs travaux communs existe encore, dit-on; le jeune Robert, d'après les indications que lui avait fournies le *Traité d'astronomie* de Ferguson, traça un cadran solaire que Georges grava sur une pierre convenablement préparée, et le plaça au-dessus de sa porte. Robert, qui partait tous les matins pour l'école monté sur un petit âne et portant des vêtements de bure cousus par son père, se fit aimer de tous ses camarades par sa droiture et sa bonté, tandis que sa soif d'apprendre fixait l'attention des maîtres. Il passait la plupart de ses récréations dans la salle de lecture de la Société scientifique et littéraire de Newcastle, et les directeurs de cet établissement, frappés de son zèle, lui permirent d'emporter des livres chez lui. L'assiduité du jeune homme lui valut l'amitié d'un des secrétaires de la Société, qui l'aida

beaucoup dans ses études. En 1818, Robert dut songer à contribuer pour sa part aux modiques revenus de la famille ; il entra comme apprenti dans la mine de Killingworth, où il ne tarda pas à devenir sous-inspecteur. Un jour le maître de la houillère, forcé de grimper sur des décombres entassés par un éboulement, approcha sa chandelle d'une cavité remplie de gaz, et provoqua une terrible explosion. Les ouvriers épargnés s'enfuirent de tous côtés pour regagner le puits. Robert, à moitié chemin, voyant que son maître ne le suivait pas et se rappelant les nobles exemples de son père, retourna avec un de ses compagnons vers le lieu de l'explosion ; bravant le danger et l'obscurité, ils ramenèrent le propriétaire blessé et évanoui. Ce dernier jura, un peu tard, qu'il ne descendrait plus dans la mine sans la lampe de *Geordy* (1). En 1821, après avoir été employé trois ans dans l'exploitation de la mine, Robert suivit quelques cours à l'université d'Édimbourg, où il obtint un prix de mathématiques. A son retour, il entra dans la fabrique de machines à vapeur que son père dirigeait à Newcastle; mais, sa santé ayant souffert d'un excès de travail, il accepta en 1824 une mission qu'on lui proposa, et se rendit dans l'Amérique du Sud pour inspecter les mines d'or et d'argent qu'une compagnie voulait exploiter. En dépit des nouvelles fatigues qu'il s'imposa dans l'accomplissement de sa tâche, le changement de climat et d'occupation rétablit sa santé, et il revint en Europe en 1827, après avoir fondé la Société des mines de la Colombie. Durant son voyage, il avait rencontré et secouru Trevethick, l'inventeur de la voiture à vapeur, qui, ayant perdu les millions qu'il avait gagnés dans les mines du Pérou, se trouvait réduit à la dernière misère. Robert avait été rappelé par son père lors de l'établissement du chemin de fer de Manchester à Liverpool, et il prit une part active dans la discussion qui s'éleva au sujet de l'emploi de la locomotive sur cette ligne. Il aida beaucoup son père à perfectionner la machine qui obtint le prix de cinq cents livres. Il fut employé dans la construction des principaux chemins de fer, et s'établit à Londres en 1837, comme ingénieur en chef de la ligne de Birmingham.

Il s'est surtout rendu célèbre par les ponts tubulaires qu'il a construits sur la Tyne à Newcastle, sur la vallée de Tweed à Berwick et sur la passe de Menai, dans le comté de Galles. Le viaduc de Newcastle est un des titres de gloire de Robert Stephenson. Joignant les deux côtés de la vallée occupée par cette ville, il passe à une grande hauteur au-dessus des toits. Au milieu se trouve un pont de fer, dont les arches s'élèvent à 130 pieds anglais au-dessus des eaux de la Tyne, grande rivière sans cesse couverte de vaisseaux. Le viaduc et le pont réunis ont une longueur de 4,000 pieds ou de plus d'un quart de lieue. Le viaduc, au lieu d'être uniquement adapté au service de la voie ferrée, offre un double passage, qui sert de route ordinaire. Le fameux pont tubulaire qui unit l'île d'Anglesey à l'Angleterre en franchissant la passe de Menai offre un exemple plus frappant encore de la hardiesse de Stephenson, aussi bien que de la précision de ses calculs et de la profondeur de son génie inventif. Malgré l'audace apparente de ses vues, bien qu'il semblât tenter l'impossible, les résultats obtenus justifièrent ses prévisions. Ce pont, construit d'après un système dont il est l'inventeur, et qui a permis depuis aux ingénieurs de surmonter des obstacles qu'on regardait comme infranchissables, se compose de tuyaux carrés, en fonte ou en fer forgé, assez grands pour livrer passage à un train de chemin de fer, assez solidement assemblés pour résister à un poids formidable. Chacune des arches du pont de Menai a 460 pieds d'ouverture, c'est-à-dire deux fois la largeur de la Seine au Pont-Royal. Stephenson avait déclaré que ces tubes de 460 pieds de long ne fléchiraient pas de plus d'un centimètre sous le poids des convois. L'expérience démontra l'exactitude de ses études préparatoires. On jugera de ce qu'il fallut de calculs et d'essais avant de pouvoir songer à réaliser l'idée de cette voie aérienne. Stephenson ne put goûter un instant de repos pendant les trois dernières semaines de la pose du tunnel. Le tube du pont de Menai fut construit en place au bord de la mer, sur des pontons, et les fers y étaient apportés par mer. Des machines à vapeur, établies sur le rivage, coupaient les pièces de tôle, perçaient les trous où devaient entrer les rivets qui devaient rattacher le tout. On employa environ deux millions de rivets. Le plancher du vaste atelier était soutenu par quatre pontons de cent pieds de long, remplis d'eau et s'appuyant au fond de la mer. Stephenson avait tout calculé pour qu'ils pussent s'élever au-dessus de l'eau et flotter avec leur vaste charge dès qu'on les désemplirait. Le tube achevé, on vida les pontons à la marée basse, et au retour de la marée, le pont se trouva à flot. On amena le tube au pied des piles, déjà prêtes, et à l'aide d'une presse hydraulique, l'énorme tuyau, entouré de fortes chaînes, fut enlevé sans secousse, chaque coup de piston l'élevant à une hauteur de six pieds. Lorsqu'il eut atteint l'élévation voulue, on l'installa sur ses assises, et il sortit victorieux des rudes épreuves auxquelles il fut soumis avant d'être inauguré, le 18 mai 1850. Dans l'accomplissement de ce dernier ouvrage, qui passe pour un des plus grands triomphes de l'art moderne, il fut aidé par MM. Hodgkinson, Edwin Clark et Fairbairn. Le pont Victoria, qui traverse le Saint-Laurent, près de Montréal (Canada), fut la dernière entreprise et le chef-d'œuvre de Robert Stephenson. Formé d'un immense tunnel suspendu, il

(1) C'est ainsi qu'on nomme encore, dans les houillères du Northumberland, la lampe de sûreté inventée par Georges Stephenson.

repose sur 25 piles de maçonnerie assez solides pour résister au choc des énormes blocs de glace que le fleuve charrie en hiver. Ce tunnel se compose de 25 tubes rivés les uns aux autres, et sa construction exigea environ dix millions de livres de fer. La travée du milieu n'a pas moins de 330 pieds de longueur; les autres arches ont une ouverture de 242 pieds. Par malheur, l'ingénieur mourut trop tôt pour voir compléter ce travail gigantesque. Robert Stephenson a fourni lui-même une étude remarquable sur ces ponts tubulaires dans l'*Encyclopædia britannica*. Il a aussi été employé dans la construction d'un grand nombre de chemins de fer en Suède, en Italie, aux États-Unis et en Égypte. En 1847 les électeurs de Whitby (Yorkshire) l'envoyèrent au parlement, où il fut un des représentants du parti conservateur. Il a laissé deux ouvrages sur les locomotives et sur les chemins de fer atmosphériques.

Quelques traits suffiront pour montrer que Robert Stephenson avait hérité non-seulement du talent, mais de la noblesse de caractère de son père. Brunel, fils du constructeur du tunnel de la Tamise, professait sur beaucoup de points des opinions opposées à celles de son collègue, et on peut dire que leur vie fut une longue rivalité professionnelle. Néanmoins, lorsque Brunel eut tenté mille efforts inutiles pour mettre à flot le *Great-Eastern*, capable de contenir dix mille hommes outre les marchandises, il n'hésita pas à s'adresser à son rival, qui, s'empressant de répondre à cet appel, disposa des machines assez puissantes pour lancer l'énorme vapeur. Stephenson, étant tombé à l'eau par suite d'un accident, compromit même sa santé afin de surveiller jusqu'à la fin l'opération de la mise à flot. Devenu maître d'une fortune de douze millions, il usa généreusement de ces richesses, bien acquises : il fit donner une excellente éducation aux enfants de ceux qui avaient aidé sa famille dans les mauvais jours et leur procura plus tard des emplois. Ayant appris, en 1855, que la Société philosophique et littéraire de Newcastle, dont la bibliothèque lui avait été d'un si grand secours, se trouvait endettée, il disposa immédiatement en sa faveur d'une somme de 80,000 francs, « par reconnaissance de l'aide qu'il en avait reçue dans sa jeunesse et dans l'espoir que d'autres jeunes gens pauvres en profiteraient à leur tour ». Entre autres legs, il laissa plus de 600,000 francs aux établissements utiles de son district natal. W. H—s.

Jeaffreson et Pole, *Life of Rob. Stephenson*; Lond. 1864, in-8° — De Triqueti, *Notice sur les Stephenson*, 1862.

STERBEECK (*François* VAN), botaniste belge, né en 1631, à Anvers, où il est mort, en 1693. Il embrassa l'état ecclésiastique, devint chapelain d'Ambroise Capello, évêque d'Anvers, puis chanoine d'Hoogstraete, dans la Campine; il eut aussi un autre bénéfice, dans la cathédrale d'Anvers. De bonne heure il s'occupa de botanique : il étudia tous les ouvrages qu'il put trouver, et assure en avoir parcouru plus de trois cents; il visita les beaux jardins de Leyde et d'Amsterdam en 1660, et l'Allemagne dans l'automne de 1678. Enfin, il correspondait avec plusieurs savants de la Hollande, tels que Commelin, Hermann et Munting. Nous citerons de lui : *Theatrum fungorum*; Anvers, 1675 ou 1712, in-4°, fig. : « L'auteur découvrit un grand nombre d'espèces nouvelles, dit J. Kickx; il introduisit plus de précision dans la manière de les décrire, établit de bons caractères distinctifs, essaya de créer une synonymie exacte; » — *Citricultura* (Culture des orangers, citronniers, limoniers, grenadiers, lauriers et autres); Anvers, 1682, in-4°, pl. Il communiqua le manuscrit de cet ouvrage à Commelin, pendant que celui-ci travaillait à ses *Nederlandsche Hesperides*, qui parurent en 1676. Commelin put donc profiter des observations réunies par son ami. La bibliothèque royale de Belgique possède un manuscrit in-fol., intitulé *de Fungis*, recueil des champignons trouvés par van Sterbeeck dans ses excursions botaniques, et peints par lui-même, d'après nature. Trois genres de plantes lui ont été successivement dédiés par Schreber, Link et Dumortier, et, en 1807, van Hulthem a fait placer au Jardin botanique de Gand son buste, exécuté par de Caloigne.

Van Hulthem, *Discours sur l'état de l'agriculture et de la botanique dans les Pays-Bas*. — J. Kickx, *Fr. van Sterbeeck*, dans le *Recueil des bulletins de l'Acad. roy. de Belgique*, t. IX, p. 392. — Paulet, *Traité des champignons*, t. I, p. 115.

STERN. *Voy.* AGOULT (D').

STERNE (*Richard*), prélat anglais, né en 1596, à Mansfield (comté de Nottingham), mort le 18 janvier 1683, à York. D'une famille ancienne établie dans le Suffolk, il fut destiné à l'Église, et fit ses études au collége de la Trinité à Cambridge. Il prit les degrés ordinaires dans les lettres et dans la théologie. Les solides connaissances qu'il y avait acquises le désignèrent aux honneurs universitaires : il dirigea en qualité de principal le collége de Benet, puis celui de Jésus. La guerre civile lui ravie à la fois ses emplois et ses bénéfices ecclésiastiques : interné à Londres, transféré de prison en prison, il souffrit les plus mauvais traitements pour la cause royale, que rien ne put lui faire renier; et quand il fut rendu à la liberté, il se retira dans un petit village du comté de Hertford, où il ouvrit une école pour donner du pain à sa famille. Sa misère prit fin lors du retour de Charles II (1660). Nommé évêque de Carlisle, il eut part aux conférences dites de Savoie et à la révision de la liturgie anglicane. En 1664 il succéda à Frewen sur le siége archiépiscopal d'York. C'était un homme doux, pieux et charitable, à qui Burnet ne reproche qu'un tort, celui d'avoir mis trop de complaisance à enrichir ses parents. Outre quelques pièces de poésie latine, nous citerons de lui : *Summa logicæ*; Londres, 1686, in-8°, traité estimé de son temps.

Il collabora à l'édition de la Bible polyglotte, et releva, dit-on, trois mille six cents fautes dans la Bible de Londres.

Masters, *Hist. of Corpus Christi college.* — Burnet, *Own times.* — Chalmers. *General biograph. dict.*

STERNE (*Laurence*), célèbre écrivain anglais, né le 24 novembre 1713, à Clonmel (Irlande), mort le 18 mars (1) 1768, à Londres. Il était arrière-petit-fils du précédent, et d'origine anglaise en conséquence. Son père, Roger (2), simple officier d'infanterie, avait rencontré en Flandre une veuve irlandaise, Agnès Herbert, aussi pauvre que lui, et qui était la fille d'un vivandier de l'armée de Marlborough, nommé Nuttall; il l'avait épousée en 1711, et en eut plusieurs enfants (3). Sterne, dans une courte notice écrite sur lui-même, déclare naïvement avoir oublié le nom de famille de sa mère. Il vint au monde dans une caserne. Pendant sa première enfance il fut associé à la vie errante et nécessiteuse de ses parents, et obligé de vivre avec eux, tantôt dans les villes de garnison, tantôt à la caserne. A sept ans il tomba dans une roue de moulin en mouvement, et en sortit, comme par miracle, sans se faire aucun mal. En 1724 il fut mis en pension à Halifax, chez un bon maître d'école (4), et y resta jusqu'au moment où un de ses cousins du Yorkshire, l'ayant pris en amitié, se chargea de compléter son éducation. Inscrit en 1733 au collége de Jésus (Cambridge), il y reçut les degrés de bachelier et de maître ès arts. En quittant les bancs de l'université, on le destina à l'Église sans consulter son goût. N'avait-il pas eu parmi ses ancêtres un archevêque d'York, et le nouveau maître de sa destinée, son oncle Jacques Sterne, n'était-il pas un des influents dignitaires de ce diocèse? Famille oblige. Si l'intéressé trouva ces raisons suffisantes, cela est douteux; mais, avec l'insouciance qu'il avait héritée de son père, il se résigna, et reçut en 1736 les ordres mineurs et en 1738 les majeurs. Peu après la cure de Sutton et une prébende à York furent le prix de sa docilité. En 1741, il épousa une beauté du Staffordshire, Élisabeth Lumley; elle avait allumé dans son cœur une passion romanesque, qui mit trois ans à se développer. A peine satisfait, cet amour s'envola en fumée, et si les deux époux n'en vinrent pas à une rupture ouverte, ils vécurent froidement l'un à côté de l'autre, ne paraissant se plaire que lorsqu'ils n'étaient plus ensemble (1).

Ce qu'il reprochait le plus à sa femme, c'était de ne pouvoir le comprendre. Tort excusable en vérité, car ils étaient rares ceux qui dans la province appréciaient à sa juste valeur ce prêtre sec, élancé, asthmatique, mari d'une bonne ménagère, dont il se souciait peu, agissant et discourant à bâtons rompus, de façons joviales, griffonnant des lettres sans orthographe, voyant les choses sous un jour plaisant, compagnon avec les riches, mais plus encore avec les petites gens. Il fallait un grand fonds d'indulgence ou de curiosité pour débrouiller ce caractère complexe. Sterne était alors le type du curé de campagne, au franc parler, plein d'images et petillant de malice, hardi à l'attaque et prompt à la riposte. S'il avait chassé le renard, bu sec et juré entre deux, sa popularité eût été complète. Mais quelle pitié! on le voyait à ses moments perdus lire, peindre, rimer, cultiver des plants de navets ou râcler sa basse de viole. Autant de niaiseries aux yeux des rudes gens du Yorkshire! Ajoutez que s'il entendait parler d'une vilaine action, il ne se gênait pas pour appeler vilain homme celui qui l'avait faite. Aussi le craignait-on à la ronde, et il se fit ainsi, sans le savoir, beaucoup d'ennemis. Dans l'exercice de ses devoirs Sterne fut bientôt hors de pair. Jamais on n'avait ouï prêcher de la sorte, avec ce ton grotesque et cette verve intarissable. Ses confrères le comparaient à un arlequin clérical. « On le voit souvent, dit Gray, prêt à jeter sa perruque à la face du public. » Mais il y avait dans ses courtes homélies « une imagination de feu, un cœur sensible », ajoute-t-il, point de lieux communs, et un style moins bizarre qu'on ne l'a prétendu. C'est un des côtés où Sterne a le plus de ressemblance avec le curé de Meudon. Il plut aux riches désœuvrés, et en peu de temps il cumula trois petits bénéfices et trois prébendes.

La fortune le rapprocha, pour le malheur de sa réputation, d'amis suspects. Il tomba soudain au milieu d'une bande de mauvais sujets, que menait son vieux camarade John Hall, dans son château de Skelton (2). Joyeux drôles et spirituels du reste, viveurs, libertins, peu dévots, et riches. Avec quel applaudissement on accueillit

(1) C'est par suite d'une précipitation regrettable que la date du 13 septembre a été inscrite sur le monument funéraire élevé en son honneur dans le cimetière de Saint-Georges, où il a été enterré.

(2) Après avoir fait plusieurs campagnes, le lieutenant Sterne alla mourir de la fièvre jaune, en 1731, à la Jamaïque. « Mon père, rapporte Sterne, était un petit homme alerte, rompu à tous les exercices, très-dur à la fatigue et aux tribulations, dont la Providence se montra prodigue à son égard, quelque peu brouillon et emporté de caractère, mais une bonne et douce créature, sans ambition aucune, et d'une candeur telle qu'il ne se défiait de personne; on pouvait l'attrape dix fois par jour, si on ne se lassait pas à la neuvième. »

(3) Sept en comptant notre écrivain, qui fut le second. Les autres ne dépassèrent pas la basse enfance, à l'exception de deux filles : l'aînée, *Marie*, née à Lille, le 10 juin 1712, et qui avait de la beauté, contracta un mariage mal heureux, et mourut à la fleur de l'âge; la plus jeune, *Catherine*, née en 1724, n'eut point de rapports avec son frère et lui survécut.

(4) Comme Swift, il fut un écolier capricieux et musard, travaillant à ses heures. Pourtant il donna assez de preuves de ses talents naturels pour que son maître eût découvert en lui « un enfant de génie ». On ne sait sur quelle autorité Thackeray se fonde lorsqu'il fait du jeune Sterne un gaspilleur d'argent, un hâbleur et un chercheur d'amourettes.

(1) C'est elle sans doute qui a posé pour la revêche Mme Shandy.

(2) Ce John Hall, auteur du recueil grivois des *Crazy tales*, s'appela plus tard Stevenson; il figure dans *Tristram Shandy* sous le nom d'Eugène.

Yorick et ses feux d'artifice continuels ! Il y avait là d'aimables ecclésiastiques, de braves garçons, d'opulents seigneurs, des dames folâtres de tout âge. On dînait à un shelling par tête, on soupait à six pence, on logeait gratis. Une abbaye de Thélème en raccourci ! Le maître appelait ce riant séjour son château de la Folie (*Crazy castle*), et ses hôtes des diables à quatre (*demoniacs*). Sterne traversa cette compagnie démoralisante sans y rien perdre de ses qualités natives. D'autres amis le préservèrent, il est vrai, qui sollicitaient sa présence à Skelton par des attraits non moins puissants : c'était la foule de livres qui encombraient la bibliothèque du château, vieux livres singuliers, rares, sérieux, bouffons, contemporains de Shakespeare et de Rabelais la plupart, en rapport avec son humeur ondoyante et diverse, et où il puisa comme à une source familière de quoi écrire et penser. Sterne était père quand il menait cette vie décousue; son unique enfant, sa Lydie, avait dix à douze ans (1), et jamais il n'entoura créature humaine d'une affection si passionnée. En sortant des lieux de plaisir il ne revenait pas sans attendrissement à son paisible foyer, près de sa femme malade, à qui il prodiguait les soins. Il passait alors les hivers à York. Il y retrouvait son oncle le chanoine, implacable whig, qui pendant vingt ans le força de servir ses rancunes politiques dans les journaux du comté. Il y retrouvait aussi des femmes qui l'écoutaient d'une oreille complaisante et dont il était l'oracle. Cœur léger, inflammable, sentimental, il s'éprit d'amour pour Mlle Catherine de Fourmentelle, jeune huguenote d'origine française, et entretint avec elle une longue correspondance toute remplie de galants badinages. Ce beau feu s'éteignit dans le soudain éclat de sa renommée littéraire. Il en aima bien d'autres ainsi, sans plus de suite et avec autant de sincérité.

Écrivain né, humoriste par caractère, Sterne, détourné de sa voie par les circonstances, n'eût point dépassé la réputation d'un original de province si un jour la fantaisie de se faire imprimer à Londres ne lui eût traversé le cerveau, sans dessein prémédité (2), comme il avait eu celle d'apprendre la peinture, la musique ou la culture des navets. Il laissa toujours flotter sa vie au hasard, en véritable artiste, sans souci du lendemain, se prodiguant à tous et s'ignorant lui-même. Depuis qu'il tenait une plume, il n'avait écrit ou plutôt publié que deux sermons intitulés l'un *the Case of Elijah and the widow of Zarephtah considered* (1747), l'autre *the Abuses of conscience* (1750), et ni l'un ni l'autre n'avaient eu, de son aveu, d'acheteur ou de lecteur. Lorsqu'il composa *Tristram Shandy*, il frisait la cinquantaine. Ce fut pour le mettre au jour qu'il fit son premier voyage à Londres. Il s'y heurta aux obstacles ordinaires qui hérissent le seuil de la carrière des lettres : l'obscurité de son nom, le manque d'amis, l'insignifiance prétendue de son livre. Le libraire Dodsley n'osa pas risquer dessus cinquante guinées. Sterne remporta son œuvre, la refondit, lui donna plus d'intérêt et de couleur, et l'édita à York (déc. 1759, t. I et II, in-12), à ses frais et sans nom d'auteur. La curiosité publique s'éveilla aussitôt; tout le monde voulut lire cette piquante satire des mœurs anglaises, et voilà le débutant passé maître.

Les critiques ne manquèrent pas à *Tristram;* il reçut autant de coups de bec que de caresses. Ce qui en plaisait surtout, c'était un rare mélange d'esprit et de bon sens. Dans le clergé vive fut l'indignation contre un prestolet assez impudent pour écrire sur ce ton avant d'être mitré. « Montez en grade d'abord, lui dit un confrère, écrivez ensuite; rien de mieux. » Sterne accourut à Londres (1760), et s'y enivra naïvement des premières fumées de la gloire. Beaux-esprits, gens de qualité, philosophes, femmes à la mode, souhaitèrent à l'envi la bienvenue au grand homme du jour. On le promena de fête en fête. Il se montra au Ranelagh, dans les salons et les tavernes, au théâtre et dans les coulisses même, en compagnie de Garrick, qui l'accueillit à bras ouverts. Warburton, le savant évêque, était fier de lui être connu; il vantait son génie et l'honnêteté de ses sentiments, et le dénonçait à l'oreille comme *un incorrigible coquin* (irrevocable scoundrel). Pendant trois mois (il en fut de même à chacun de ses voyages) il appartint à la foule sans cesse renouvelée de ses admirateurs. On le voyait dans tous les lieux de plaisir; il colportait son joyeux babil et ses indiscrétions chez les grands comme chez les actrices. On vivait alors dans un temps de large tolérance; à Londres comme à Paris on ne s'étonnait pas de rencontrer sur tous les chemins des abbés galants, débraillés, coquets, bretteurs, rimailleurs, quémandeurs, et pires encore. Cette franchise d'allures explique et excuse le succès de *Tristram Shandy*, qu'il ne faut pas juger avec nos raffinements de morale. Pour l'époque ce n'était pas même un ouvrage licencieux. Chacun en parlait sans gêne; on traitait Sterne de Rabelais anglais, et la gloire n'était pas mince. Dans ce concert de louanges à peine distinguait-on la voix discordante d'un prédicant méthodiste s'écriant que *Tristram* était l'œuvre du diable.

Pendant plusieurs années Sterne alterna la publication de *Tristram Shandy* avec celle de ses *Sermons*. De la dernière il tira près de 500 guinées. Toutes deux avaient conquis leur public, différent mais également enthousiaste. Dès lors il régla son train d'après sa vie nouvelle, et passa l'été au presbytère de Coxwold (1), l'hiver dans

(1) Elle était née en 1747. Après la mort de son père elle alla s'établir en France avec sa mère, et y épousa un certain Medalle ou Médaille. Mme Sterne ne vécut pas au delà de 1775. — Le chanoine J. Sterne était mort en 1759.

(2) « Pour tâter le pouls au public », disait-il (*merely to feel the pulse of the world*).

(1) Ce bénéfice, situé aussi dans le Yorkshire, il l'avait reçu en 1760, de lord Fauconberg ou Falconbridge.

la capicale; d'un côté l'ennui et sa femme, de l'autre un perpétuel triomphe, qui, selon l'expression de Garrick, lui vidait le cerveau et délabrait son estomac. Qu'on n'aille pas croire que dans ce tumulte de joies mondaines il en fût venu à négliger ses devoirs d'église, pas plus que ses devoirs de chef de famille ou de fils; seulement il les remplissait par saccades et selon ses ressources. Le bien-être ne manqua jamais à sa fille ou à sa femme, et il y a des preuves certaines qu'il n'oublia point d'aider sa vieille mère, qui s'était retirée en Irlande. En 1762, sans attendre la fin de la guerre de Sept ans, Sterne se rendit en France pour y rétablir sa santé; il souffrait d'une inflammation des poumons, mal chronique qui finit par l'emporter. Il vint à Paris avec cent écus, que lui prêta Garrick, et son renom de libre penseur. Les ovations se renouvelèrent autour de lui, moins bruyantes pourtant; il parlait un français si peu intelligible! Outre les philosophes, il se lia avec Crébillon fils; et de ce rapprochement passager entre l'auteur de *Tristram* et celui du *Sopha* sortit un engagement, qu'ils ne tinrent pas du reste, de critiquer sans ménagement les indécences de leurs œuvres respectives. Passe-temps de gens d'esprit! Sa femme et sa fille le rejoignirent, et tous trois allèrent passer l'hiver à Montpellier. La savante faculté ne parvint qu'à le soulager, et le renvoya finalement chez lui. Il refit l'amour aux pieds d'une grande dame, lady Percy, qui le laissa faire en riant; mais la santé le trahit encore, et il reprit au printemps de 1764 la route du continent. Ce fut là le véritable *Voyage sentimental*, celui qui débuta dans une chambre de l'hôtel Dessein (1), à Calais, et dont les charmants détails sont si connus. Séparé depuis deux ans de sa femme et de sa fille, qui habitaient la France, Sterne brûlait de les revoir; et comme elles avaient changé de résidence, il ne les retrouva qu'en Franche-Comté. L'entrevue fut touchante, mais courte. A peine réuni à celles dont il n'avait pu supporter l'absence, il les laissa s'établir à Avignon, et retourna seul à Londres pour achever la dernière partie de *Tristram*. Une passion de vieillard, plus folle que les autres, pour la belle et sensible Mme Draper (2), marqua les dernières années de sa vie. Il y consuma tout ce qu'il avait dans le cœur de tendresse naïve, d'ardeur fougueuse, de sentiments délicats et raffinés. Il l'aimait en jeune homme et en père tout ensemble, la conseillant sur ses affaires, redressant son éducation, rêvant d'un avenir chimérique. « Garde le respect de toi-même », fut le dernier avis de ce galant suranné, qui sut exprimer un amour doublement coupable avec autant de sincérité que Rousseau.

Le départ de Mme Draper plongea Sterne dans un morne accablement. Il ne semblait vivre que par elle. Par un reste d'habitude, il reprit ses voyages entre le Yorkshire et la capitale; mais ce n'était plus que l'ombre de lui-même: il se traînait comme un cadavre ambulant. Il mourut d'une fin brusque et poignante, pendant qu'il était à Londres, dans la maison meublée où il descendait d'ordinaire; il mourut loin des siens, sans secours, n'ayant d'autres témoins de son agonie solitaire qu'une servante qui lui frictionnait les jambes d'une main et lui volait ses boutons de manche de l'autre, et qu'un valet de pied qui lui apportait une invitation à dîner. On l'enterra sans pompe, à la hâte, dans un cimetière qui venait d'être ouvert près de Tyburn; deux personnes seulement suivirent ces mesquines funérailles. La nuit, à ce qu'on raconte, des résurrectionnistes exhumèrent le cadavre du pauvre Yorick, et le conduisirent en poste à Cambridge, où il fut remis au professeur Collignon, qui l'avait acheté pour servir à ses leçons d'anatomie. Un des assistants reconnut l'illustre mort; mais la dissection était presque terminée, et rien ne put être sauvé de celui qui avait été l'un des esprits les plus originaux de son siècle.

« Si nous considérons, dit W. Scott, la réputation de Sterne comme principalement fondée sur *Tristram* (1), il est exposé à deux graves accusations, celle d'indécence et celle d'affectation. » Sur le premier grief, Sterne prétendait se justifier en représentant son humeur licencieuse comme une simple infraction au décorum; mais si elle est sans danger pour la morale, on n'en peut dire autant du goût qu'elle blesse et qui la réprouve. L'affectation de son style fatigue plus encore; l'esprit et le pathétique ne suffisent pas à l'en racheter, et il faut convenir que ses extravagances, quand elles n'enveloppent pas quelque vérité utile, paraissent froides et forcées. L'ordonnance de ses ouvrages était ce qui l'occupait le moins; il avait assez de talent original pour en tirer un meilleur parti, mais, soit précipitation, soit insouciance, soit parti pris, il écrivit au hasard, et ne fit qu'assembler sans aucun lien des scènes, des dialogues, des portraits comiques ou touchants, entremêlés de beaucoup d'esprit, d'imagination et aussi de savoir emprunté. Il usa largement du droit de prendre son bien où il le trouvait; il en usa au point de dépouiller à son profit de vieux auteurs, comme Rabelais, Beroalde de Verville, Agrippa d'Aubigné, Hall, Burton et d'autres, et sans se donner toujours la peine de dissimuler ses larcins. Les défauts que nous avons signalés se font moins sentir dans *le Voyage sentimental*; les pages éloquentes et fines, les traits de génie, les mouvements de l'âme y abondent; dans l'art de sonder et d'analyser les sentiments les plus délicats, il s'y montre sans égal, et seul capable de faire à la fois

(1) Vers 1770, un incendie détruisit entièrement cette maison.

(2) Cette dame, qu'il a rendue fameuse sous le nom d'*Eliza*, était mariée à un conseiller de Bombay; elle avait alors vingt-cinq ans. Elle se rembarqua le 3 avril 1767.

(1) Cette opinion est celle, du reste, de tous les critiques anglais; elle n'a pas prévalu en France, où l'on n'a voulu lire de Sterne que *le Voyage sentimental*.

couler une larme et naître le sourire. Sterne a créé en France la littérature digressive, qui a été l'un des fléaux de notre époque; aucun de ses pâles imitateurs n'a allié au même degré de puissance la force et l'animation, la gaieté et la mélancolie, et il n'en reste pas moins, malgré ses bizarreries, un écrivain original par excellence.

Outre ses deux premiers sermons, on a de Sterne : *The Life and opinions of Tristram Shandy, gentleman;* York, déc. 1759, t. I-II; Londres, 1761-62-65-67, t. III-IX, in-12; ibid., 1817, in-24, et 1832, in-8°, fig.; trad. en français par Fresnais et de Bonnay (Paris, 1785, 1786, 1835, 4 vol. in-12, et 1829, 5 vol. in-32), et par Léon de Wailly (1842, in-18); — *Sermons;* Londres, 1760-66, t. I-IV, in-12; les t. V à VII n'ont paru qu'après la mort de l'auteur; trad. en partie (Paris, 1786, in-12), par de La Baume; — *The Sentimental Journey;* Londres, 1767-68, 2 part. in-12; trad. en français par Fresnais (1769, 2 vol. in-12, et fréquemment depuis), par Paulin Crassous (1799, 2 vol. in-4°, et 1801, 3 vol. in-8°, fig.), par Moreau-Christophe (1828, in-18), par J. Janin (1840, gr. in-8°, fig.), et par L. de Wailly (1841, in-18); parmi les imitations auxquelles cet ouvrage a donné lieu, on cite deux *Lettres* écrites par Mlle de Lespinasse; — *Letters to his friends;* Londres, 1775, 3 vol. in-12, publiées par les soins de sa fille, Lydie de Médalle, avec une dédicace à Garrick; trad. en français par Griffet de La Baume (Paris, 1789, in-8°); — *Letters to Eliza;* Londres, 1776, in-12; trad. plusieurs fois en français à la suite du *Voyage* on de *Tristram.* Sterne n'a pas encore donné lieu dans son pays à une édition complète et critique de ses œuvres; on les a pourtant réunies, d'abord en 1780, Londres, 10 vol. pet. in-8°, puis en 1803, 1808, 1819, 4 vol. in-8°, et 1823, 4 vol. in-12. Les versions françaises qui en ont été faites, celles surtout de Fresnais (Paris, 1787, 6 vol. in-12) et de Crassous (1806, 6 vol. in-8°, fig.), sont peu exactes ou défigurées par des changements et par des lacunes; la dernière est celle de Fr. Michel (Paris, 1838, gr. in-8°). P. Louisy.

Sa vie, écrite par lui-même, à la tête des *Letters to his friends.* — Ferriar, *Illustrations of Sterne's writings*; Lond., 1798, 1802, in-8°. — W. Scott, *Biograph. notices.* — Fitzgerald, *Life of Sterne*; Londres, 1864, 2 vol. in-8°.

STÉSICHORE (Στησίχορος), célèbre poëte lyrique grec, vivait dans la première moitié du sixième siècle avant J.-C. Il était contemporain d'Alcée et de Sappho, et il se place, dans l'ordre chronologique des poëtes lyriques, entre Alcman et Simonide. On le fait naître dans la 37e olymp. (632) et mourir dans la 56e (552), dates qui ne sont pas bien certaines, puisqu'elles ne le font vivre que quatre-vingts ans, tandis que, suivant Lucien il en vécut quatre-vingt-cinq. Cette légère différence est peu importante Quant au témoignage du marbre de Paros, d'après lequel Stésichore vint en Grèce du temps qu'Eschyle obtint sa première victoire, sous l'archontat de Philocrate (475 avant J.-C.), il se rapporte évidemment à un autre poëte du même nom et sans doute de la même famille. L'endroit natal de Stésichore est douteux. Les autorités varient entre Himère en Sicile et Metaurus dans l'Italie méridionale. Ces assertions contradictoires se concilient facilement si l'on suppose que les parents du poëte étaient de Metaurus et qu'ils allèrent s'établir à Himère, qui fut fondée précisément à l'époque de la naissance de Stésichore. On n'est pas d'accord sur le nom de son père, mais les meilleures autorités sont pour Euphemus. Aristote prétend qu'il était fils d'Hésiode et de Ctimène, d'Œnéon chez les Locriens Ozoliens : tradition étrange, qui s'explique peut-être par ce fait qu'il existait chez les Locriens Ozoliens, à Œnéon et à Naupacte, une famille de poëtes épiques qui prétendaient remonter à Hésiode. Stésichore pouvait être de cette famille. Son premier nom était, dit-on, Tisias; il reçut plus tard celui de Stésichore, ou *régulateur du chœur,* parce que le premier il établit ou régla le chœur destiné à chanter la poésie lyrique.

On n'a sur la vie de Stésichore que des traditions plus ou moins fabuleuses. On raconte entre autres choses qu'ayant composé un poëme où il attribuait la guerre de Troie à la passion d'Hélène pour Pâris, il fut frappé de cécité; il ne recouvra la vue qu'après avoir fait amende honorable à l'héroïne déifiée dans un poëme contraire (palinodie), où il racontait qu'Hélène n'était jamais allée à Ilion, et que pendant dix ans les Grecs et les Troyens s'étaient battus pour une ombre. Son amitié avec Phalaris, tyran d'Agrigente, paraît une fable fondée uniquement sur les *Lettres* apocryphes de Phalaris. On croirait plutôt que, comme la tradition le rapporte, il prévint ses compatriotes du danger qu'ils couraient s'ils réclamaient le secours de Phalaris, en leur racontant l'apologue du cheval qui, pour se venger du cerf, sollicita l'alliance de l'homme, et devint l'esclave de son allié. On croit que vers la fin de sa vie il alla s'établir à Catane, où il mourut.

Stésichore était un des neuf poëtes lyriques grecs. Il fut avec Alcman, qui lui avait frayé la voie, le créateur de la poésie lyrique dorienne, remarquable par le développement et la variété de ses combinaisons rhythmiques et par le caractère mythique de ses sujets. C'est dans Pindare et les tragiques athéniens que l'on peut voir ce genre lyrique, fort différent de l'ode éolienne, porté à sa perfection (*voy.* Pindare). Stésichore, élevé dans la connaissance familière de l'épopée héroïque d'Homère, de l'épopée théologique et didactique d'Hésiode, puisa ses sujets dans ces deux grands courants épiques. Il ne s'efforça pas, comme Pindare, de les rattacher, à titre d'épisodes, à des événements actuels; il chanta simplement les légendes de l'âge héroïque telles qu'il les trouvait dans l'épopée, en les modifiant quelquefois pour leur donner l'attrait de la nou-

veauté. Mais la nouveauté était surtout dans l'application d'un chœur musical, avec ses évolutions variées, aux récits héroïques des rhapsodes. Ces épopées lyriques étaient quelquefois assez longues; l'*Orestia* se divisait en deux livres, quelquefois très-courts et ayant pour sujet un incident de la vie domestique, un amour malheureux. Il ne reste de ces ouvrages que des fragments, peu étendus et peu nombreux, et des titres qui peuvent se classer de la manière suivante, par ordre de sujets : Poëmes mythiques : *Géryon* (Γηρυονίς); *Scylla* (Σκύλλα); *Cycnus* (Κύκνος), *Cerbère* (Κέρβερος) : ces quatre poëmes appartiennent au cycle mythique d'Hercule; *la Destruction de Troie* (Ἰλίου πέρσις), *les Retours des héros* (Νόστοι), l'*Histoire d'Oreste* (Ὀρεστεία), appartenaient au cycle de Troie. Les jeux célébrés aux funérailles de Pélias (ἆθλα) et Ériphyle décidant son mari, Amphiaraüs, à prendre part à l'expédition contre Thèbes lui avaient aussi fourni le sujet de deux poëmes. On ne connaît pas exactement les sujets des Συσθῆραι et de Εὐρώπεια; mais on croit que dans le premier il était question de la chasse du sanglier de Calydon, et dans le second de la légende d'Europe mêlée à celle de Cadmus. Après les *Poëmes mythiques* viennent les *hymnes*, les *éloges* (ἐγκώμια), les *épithalames*, dont le plus célèbre, l'*épithalame de Ménélas et d'Hélène*, a été inventé par Théocrite; des poëmes d'amour comme les touchantes histoires de *Kalycé* (Καλύκα) et de *Rhadina* (Ῥαδινά); un poëme pastoral, *Daphnis*, qui sans doute ne fut pas inutile à Théocrite; des apologues (*le Cheval et le Cerf*, *le Laboureur et l'Aigle*); des *élégies*. Le dialecte employé par Stésichore était le dorien mêlé à la diction épique. Les *Fragments* de Stésichore insérés à la suite de plusieurs éditions de Pindare ont été recueillis par Suchfort, Goettingue, 1771, in-4°; par Blomfield, dans le *Museum criticum*, t. II; dans les *Poetæ minores* de Gaisford; par Bergk, dans les *Poetæ lyrici græci*. F. Kleine en a donné une excellente édition séparée; Berlin, 1828, in-8°.

L. J.

Suidas, au mot Στησίχορος. — Clinton, *Fasti hellenici*, t. Ier, an. 611; t. II, an. 556. — Fabricius, *Bibl. græca*. — Kleine, *De Stesichori vita et poesi*, en tête de son édition (on y trouve rapportés et discutés les divers passages des anciens relatifs à Stésichore). — Bernhardy, *Grundriss d. Griech. litt.*, t. II, p. 471-477. — O. Müller, *Hist. of lit. of ancient Greece*, p. 197-203.

STEUBEN (*Charles-Guillaume-Auguste-Henri-François-Louis*, baron DE), peintre, né à Bauerbach, près Manheim, le 19 avril 1788, mort à Paris, le 21 décembre 1856. Son père, lieutenant-colonel au service de la Russie, lui fit suivre les cours de l'Académie de peinture de St-Pétersbourg, et l'envoya à Paris pour y achever son éducation artistique. Steuben passa cinq ans dans l'atelier de Robert-Lefèvre, qu'il quitta pour entrer chez Gérard. C'est là qu'il fit ses premiers tableaux. Le genre mélodramatique, qu'il affectionnait et auquel il se voua, lui valut une certaine réputation en France et à l'étranger. Il fut nommé professeur de dessin à l'école Polytechnique en 1834. Dix ans plus tard le tsar Nicolas l'appela en Russie, et l'y retint en le chargeant de nombreux travaux. Steuben revint en France en 1854, ressentant déjà les atteintes de la paralysie qui devait l'emporter, et qui le retint au lit pendant les deux dernières années de sa vie. Ses principaux tableaux ont été exécutés en France; ils ont figuré aux différents salons de 1812 à 1843, et plusieurs d'entre eux ont été gravés par Jazet, en manière noire. Ses toiles les plus connues sont : *Pierre le Grand sur le lac Ladoga*, exposé en 1812 et 1814 et acheté par Napoléon Ier, qui en fit faire deux copies en tapisserie des Gobelins; *Mercure endormant Argus* (1822), au palais de Meudon; *le Serment des trois Suisses* (1824), acheté par le duc d'Orléans et placé dans la galerie du Palais-Royal, où il a été détruit en 1848; *la Révolte des Strélitz* (1827), au Louvre; *le Retour de l'île d'Elbe* (1831); *Waterloo* (1835); *la Bataille de Poitiers* (1838); *la Esmeralda et Quasimodo* (1836); *Napoléon avec le roi de Rome* (1841); *Joseph et la femme de Putiphar* (1843), etc. On lui doit beaucoup de portraits, entre autres celui d'Arago (1833), et le sien (exposé au Salon de 1857); en Russie il a exécuté : *la Mort de Moreau*, plusieurs sujets de sainteté pour la cathédrale St-Isaac; *Napoléon travaillant avec Daru; Napoléon dans les Alpes*, etc. Steuben a peint encore dans les salles du conseil d'État : *l'Innocence se réfugiant dans les bras de la Justice* et un tableau allégorique de *la Force*. Quatorze de ses tableaux figurent dans les galeries de Versailles. Il reçut en 1814 de l'empereur Alexandre une pension de 3,000 francs. Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1828. On reproche à ses ouvrages un certain apprêt et la recherche de la pompe théâtrale, l'exagération des poses et la mollesse du dessin.

H. H—N.

E. Goepp, dans la *Revue française*, 1856, p. 440-48. — *Magasin pittoresque*, t. III. — *Revue universelle des arts*, t. IV. — E. Soulié, *Notice du Musée de Versailles*.

STEUCO (*Agostino*), en latin *Steuchus* et *Eugubinus*, érudit italien, né en 1496, à Gubbio (Ombrie), mort en 1549, à Venise. Admis à dix-sept ans dans la congrégation des chanoines de Saint-Sauveur (1513), il quitta le prénom de Guido pour celui d'Agostino. Au rapport de Morando, deux causes l'auraient entraîné à chercher asile dans la vie monastique : la misère et ses propres difformités, qui le rendaient un objet de mépris et de railleries. Partout on le rebutait, on le maltraitait même; il vivait du travail de ses mains, et souvent il était contraint de coucher à la belle étoile. Tiraboschi a fait justice de ces contes en découvrant qu'il sortait d'une famille aisée, et qu'il n'était ni laid ni bossu. Pendant plusieurs années il s'appliqua avec beau-

coup d'assiduité à l'étude des langues orientales, de la théologie, des antiquités profanes et sacrées. Envoyé à Venise, il fut mis en 1525 à la tête d'une riche bibliothèque formée, dans le couvent de Saint-Antoine de Castello, des legs des cardinaux Domenico et Marino Grimani. Il était prieur de son ordre à Gubbio lorsque le pape Paul III, ayant eu occasion d'apprécier sa vertu et son mérite, le nomma évêque de Chisamo, en Candie (1538); mais il fit peu de séjour dans cette île, et revint à Rome, où, en 1542, il succéda au célèbre Aleandro comme préfet de la bibliothèque vaticane. Lorsque le concile de Trente eut été transféré à Bologne, Steuchus reçut l'ordre d'assister à ses travaux; étant tombé malade, il se fit transporter à Venise, où il mourut, à l'âge de cinquante-trois ans. Il possédait une vaste érudition, et ses ouvrages bibliques en sont remplis. On a de lui : *Recognitio V. T. ad hebraicam veritatem, collata editione LXX interpretum;* Venise, 1529, in-4°; Lyon, 1531, in-4° : ses recherches ne vont pas au delà du Pentateuque. Rich. Simon, tout en louant sa méthode, lui reproche de trop s'attacher à la Vulgate, au lieu de chercher à la concilier avec les Septante; — *Pro religione christiana, adversus lutheranos;* Bologne, 1530, in-4°; — *In ps. XVIII et CXXXVIII interpretatio;* Lyon, 1533, in-4°, suivie des remarques d'Érasme et de la réponse de l'auteur; — *Cosmopœia, vel de mundano opificio expositio III cap. Geneseos;* Lyon, 1535, in-fol.; Paris, même année, in-8°, avec un suppl. *De rebus incorporeis et invisibilibus :* il y explique la création en ajoutant, à l'appui de la Genèse, tout ce qu'il a pu glaner dans les écrivains anciens et modernes; quelques-unes de ses opinions sont peu orthodoxes, comme la définition du ciel, qui selon lui n'a jamais été créé, parce qu'il est le rayonnement même de Dieu; — *De perenni philosophia;* Lyon, 1540, in-fol.; Bâle, 1542, in-4° : il veut montrer dans cet ouvrage que les philosophes païens ont reconnu de tout temps un Être suprême; que quelques-uns ont eu une connaissance confuse de la Trinité; que la création du monde, les anges, les démons, la formation de l'homme et l'immortalité de l'âme ont été aussi connus de plusieurs, et qu'ils ont eu des idées saines sur la piété, la justice, l'amour du prochain et la morale. Ajoutons que l'érudition de Steuchus n'est pas toujours bien placée, et qu'il prête souvent aux anciens des choses auxquelles ils n'ont jamais pensé. On trouve deux petits traités à la fin du volume; l'un *De nomine Eugubii, urbis suæ;* l'autre *De mundi exitio*, qui a été réimprimé avec un traité semblable de J. Maggi, Bâle, 1562, in-fol.; — *De falsa donatione Constantini; De restituenda navigatione Tiberis;* Lyon, 1547, in-4°; — *Enarrationes in ps. XL priores*, etc.; Lyon, 1548, in-fol.; — *In librum Job enarrationes; An Vulgata editio sit D. Hieronymi;* Venise, 1567, in-4°. Les écrits de Steuchus ont été recueillis en 3 vol. in-fol., à Paris, 1578, et à Venise, 1591; cette édition, reproduite en 1601, est la plus complète. P.

Morando, sa *Vie* à la tête des *Opera omnia*, éd. 1591. — Jacobilli, *Bibl. Umbriæ.* — Niceron, *Mém.*, t. XXXVI. — Tiraboschi, *Storia*, t. VII, 1re partie.

STEVENS (*George-Alexander*), auteur et acteur anglais, né à Londres, mort le 6 septembre 1784, à Baldock (comté de Hertford). Fils d'un artisan et destiné à une profession manuelle, il s'en dégoûta de bonne heure, et se mit à courir le monde. L'obscurité de sa naissance a jeté un voile sur la première partie de sa vie. S'il faut l'en croire, il eut une jeunesse orageuse : obligé de se créer un état pour vivre, il choisit celui de comédien, et s'attacha à une troupe ambulante. Dans un accès d'abattement et de maladie, il composa un poëme, intitulé *Religion, or the Libertine repentant* (1751, in-8°), et où il s'accuse d'avoir honteusement gaspillé sa vie. Si le repentir fut vif, il dura peu; car en 1752 il avait repris ses habitudes de désordre et d'extravagantes folies. Appelé en 1753 à Londres, il joua des rôles secondaires sur le théâtre de Covent-Garden. Acteur médiocre dans un ensemble, Stevens excellait à interpréter des chansonnettes, des scènes comiques, des parodies, dont il était l'auteur. Après avoir régalé de ce divertissement les nombreuses sociétés bachiques de la capitale, il eut l'idée de le compléter et d'en faire une sorte de répertoire burlesque à son usage (*Lecture on heads*), en y ajoutant sans cesse tous les agréments que lui suggérait son humeur fantasque, son esprit d'observation, ou le ridicule du jour. Ainsi préparé, il visita l'Angleterre et l'Écosse, les colonies de l'Amérique du Nord, puis l'Irlande. En peu d'années il gagna plus de 250,000 francs. En 1774 il céda la propriété de son œuvre au comédien Lee Lewis, qui parvint encore, en le répétant avec moins d'originalité que lui, à glaner des bravos et des écus. Les facultés de Stevens déclinèrent rapidement, et ce joyeux bouffon passa les dernières années de sa vie dans un état d'imbécillité complète. Outre le poëme cité, on a de lui : *Distress upon distress, Hearts of oak, the Court of Alexander, A Trip to Portsmouth*, pièces comiques; — *The Birth-Day of Folly*, poëme; Londres, 1754, in-8°; — *History of Tom Fool*, roman; Londres, 1760, 3 vol. in-12; — *The Beauties of the Magazines*, recueil périodique commencé en 1761; — *Lecture on heads*; Londres (1763?), in-12, avec un *Supplément*, impr. en 1766; — *Songs comic and satirical;* Oxford, 1772, in-12 : il y a une centaine de morceaux, mais celui de *l'Orage* est le seul qui mérite d'être conservé.

Adventures of a speculist, compiled from the papers of G.-A. Stevens, with his life; Londres, 1788. — Baker, *Biogr. dramatica.*

STEVIN (*Simon*), célèbre mathématicien flamand, appelé quelquefois *Simon de Bruges*,

né à Bruges, en 1548, mort à La Haye, en 1620. Ses parents lui ayant fait quitter les études pour le commerce, il se rendit à Anvers, où il devint, très-jeune encore, teneur de livres chez l'un des plus riches marchands. On ignore les circonstances qui le décidèrent à échanger plus tard cette position contre un modeste emploi dans l'administration des finances au Franc de Bruges. Il paraîtrait que, sous le gouvernement du duc d'Albe, Stevin voulut se lancer dans l'industrie, mais que n'ayant pu obtenir l'autorisation d'établir dans sa ville natale une fabrique de vinaigre, il se mit à courir le monde. Il parle dans ses différents ouvrages des observations qu'il a faites en Danemark, en Norvége, en Suède et en Pologne. On l'a remarqué à juste titre, il ne visite que des pays protestants ou tout ou moins que ceux où la liberté de conscience est reconnue, et quand il revient dans sa patrie, c'est au milieu des provinces soulevées contre l'Espagne qu'il fixe sa résidence. Ce refus de soumission à l'arbitraire lui a valu de nombreux ennemis. Son nom, qui se trouvait dans la première édition du *Dictionnaire* de Feller, a été supprimé par le dernier éditeur ; il ne figure pas davantage dans la *Biographie de la Flandre occidentale*, publiée par les abbés Carton et van de Putte. Lorsqu'il fut question, en 1845, de lui élever une statue à Bruges, l'un des coryphées du parti rétrograde fit à la chambre des représentants tous ses efforts pour empêcher qu'on ne rendît cet hommage public à un savant dont l'orthodoxie était douteuse. Il fut vaincu dans son opposition par un spirituel pamphlet de M. van de Weyer, intitulé : *Simon Stevin et M. Dumortier* (Nieuport, 1845, in-12). Les titres de Stevin à l'admiration de la postérité y sont rapportés en ces termes : « Depuis deux mille ans la mécanique était stationnaire. Stevin, le premier après Archimède, a donné la solution des problèmes qui en arrêtaient les progrès. Il est le père de la statique moderne. Il a exposé tous les grands principes qui constituent aujourd'hui la science de l'équilibre dans les corps solides. Il a trouvé la théorie des plans inclinés, inconnue aux anciens. Il a découvert le parallélogramme des forces et posé en termes exprès ce principe, devenu le fondement des sciences mécaniques, et révélé ensuite au monde comme une grande découverte de Varignon. Il a tenté même quelques pas sur le terrain de la dynamique. Il a fait de l'hydrostatique une science tout à fait différente et indépendante de la statique. Le premier il a ajouté aux découvertes faites par Archimède, et démontré comme une des principales conséquences de l'équilibre des fluides, qu'un liquide peut exercer sur le fond d'un vase une pression beaucoup plus grande que son propre poids, principe fameux, connu sous le nom de *paradoxe hydrostatique*, et dont on a fait honneur à Pascal. Il a découvert la loi de la pression des fluides sur les parois d'un vase. Il a employé dans ces recherches des artifices mathématiques qu'on peut considérer comme un premier acheminement vers le calcul infinitésimal. Il a introduit le premier la pratique des fractions décimales, quoique Regiomontanus eût fait un grand pas vers ce progrès et que Ramus même l'eût indirectement employée. Il a donné un des meilleurs traités de navigation, qui a servi de texte dans toutes les écoles chez les nations maritimes. Il a entrevu l'importance de la géologie, et indiqué les moyens d'en faire une science. Sa fortification par écluses est encore aujourd'hui un ouvrage digne de remarque. » De Middelbourg, où Stevin s'était fixé en revenant dans les Pays-Bas, il se rendit à l'université de Leyde (février 1583). Il y créa plusieurs cours pour les sciences positives, dont il s'était déjà occupé avec succès. L'invention et, ce qui est mieux encore, la réussite d'un char à voiles qui devançait un cheval à la course, mit le comble à sa réputation. Maurice de Nassau le félicita avec enthousiasme à cette occasion. Ce prince passe pour avoir été son élève. Le fait est qu'il lui voua une affection sincère, et, chose rare, demeura jusqu'à la fin son ami. Il lui confia la conduite de ses affaires particulières, et le consulta avec grand profit sur ses entreprises. La charge de castramétateur des armées des Provinces-Unies fut confiée à Stevin, en 1617. Quand il mourut, à l'âge de soixante-douze ans, l'attention publique s'était détournée de lui, et lui-même, dans sa modestie, laissa fort peu de renseignements sur sa vie. Ses ouvrages sont presque tous écrits en flamand ; en voici les titres : *Pratique d'arithmétique;* Anvers, 1585, in-8° ; — *Problematum geometricorum lib. V;* ibid., 1585, in-4° ; — *Principes de statique et d'hydrostatique;* Leyde, 1586, in-4° ; — *Système nouveau de fortification ;* ibid., 1586, in-4° ; — *De motu cœli ;* ibid., 1589, in-8° ; — *Traité de navigation ;* ibid., 1599, in-4° ; trad. en latin par Grotius : *Limen heureticon, seu Portuum investigandorum ratio ;* Leyde, 1624, in-4°. Ces divers ouvrages ont été recueillis à Leyde, 1605, 2 vol. in-fol. La plus grande partie en a été mise en latin par W. Snell (*Hypomnemata ;* Leyde, in-fol.), et en français par A. Girard (*Œuvres ;* ibid., 1634, in-fol.). C. Rahlenbeck.

Foppens, *Bibl. belgica.* — Montucla, *Hist. des mathém.*, t. II. — Gœthals, *Notice hist. sur la vie et les ouvrages de Stevin ;* Bruxelles, 1841, in-8°. — Quetelet, *Simon Stevin ;* ibid., 1845, in-8°. — Steichen, *Mémoires sur la vie et les travaux de Stevin ;* ibid., 1846, in-8°.

STEWART (*Matthew*), mathématicien anglais, né en 1717, à Rothsay (île de Bute), mort près d'Édimbourg, le 23 janvier 1785. Fils du pasteur Dugald Stewart, et destiné à la carrière ecclésiastique, il fréquenta l'université de Glasgow, où il étudia les mathématiques, eut Hutcheson et Simson pour maîtres, puis celle d'Édimbourg, où il fut recommandé à Maclaurin. Bien qu'il ne méconnût pas l'importance de l a-

nalyse moderne, il resta pourtant attaché à la géométrie des anciens, dont Simson lui avait donné le goût, et ayant entretenu avec ce savant une correspondance suivie sur les *Loci plani* et les *Porismes* d'Euclide, il publia en 1746 ses *Geometrical theorems* (Édimb., in-4°), au nombre de soixante-neuf; il y développa les curieuses découvertes qu'il avait faites sur ce sujet, mais en n'en accompagnant que cinq de démonstrations (1). Nommé pasteur à Rosencath, dans l'Écosse occidentale (1745), il n'y resta qu'une année; car à la mort de Maclaurin il fut appelé à lui succéder, par voie de concours, dans la chaire des mathématiques. Sa santé ayant commencé à décliner, il choisit son fils Dugald pour adjoint, et lui résigna bientôt sa chaire (1775), pour se retirer dans le comté d'Ayr, où il passa les derniers temps de sa vie. En 1764, il avait été admis dans la Société royale de Londres. On a encore de lui : *Four Tracts, physical and mathematical;* Édimbourg, 1761, in-4°. Dans le premier de ces traités, il donne la théorie des forces centripètes dans une série de propositions exactes, si l'on n'admet la quadrature des courbes; et dans les autres il explique les irrégularités des orbites des planètes secondaires; — *Propositiones more veterum demonstratæ;* ibid., 1762, in-4°; — *Essay on the Sun's distance;* ibid., 1763, in-4°. La parallaxe du soleil y est déterminée à 6′ 9″, tandis qu'elle est fixée positivement depuis 1769 par le deuxième passage de Vénus à 8″. Stewart a encore donné dans les *Essays of the Philos. Soc. of Edinb.*, 1756, t. II, une solution du problème de Kepler par l'application de la géométrie, tandis que jusqu'alors on avait eu recours à l'algèbre. L'importance de Stewart comme mathématicien est devenue presque nulle, à cause des progrès de cette science; il faut cependant louer ses efforts pour simplifier les problèmes les plus ardus et pour les rendre accessibles même aux personnes dont les connaissances se bornent à la géométrie élémentaire.

Playfair, dans *Edinburgh philos. transactions*, t. I. — Chalmers, *General biogr. dict.*

STEWART (*Dugald*), philosophe, fils du précédent, né le 22 novembre 1753, à Édimbourg, où il est mort, le 11 juin 1828. Il fit à Édimbourg ses études classiques, et compta parmi ses professeurs Stevenson et Ferguson. Il alla ensuite à l'université de Glasgow, où il suivit les leçons de Thomas Reid, et ce fut là qu'il écrivit à dix-neuf ans et qu'il lut dans une société littéraire un *Essai sur le rêve*, qu'il inséra plus tard dans ses *Éléments de philosophie*. Adjoint à son père dans l'enseignement des mathématiques, il le remplaça en 1775 comme professeur titulaire. Bien que savant mathématicien, il tournait de préférence ses recherches du côté de la philosophie. Aussi, lorsqu'en 1778 Ferguson eut été envoyé en Amérique comme secrétaire de la commission chargée de traiter avec les colonies insurgées, D. Stewart lui succéda comme suppléant dans la chaire de philosophie morale; il eut le rang de titulaire en 1785. En 1792, il débuta dans la carrière littéraire par la publication des *Éléments de philosophie*, destinés à l'usage des étudiants, et jusqu'à l'époque de sa mort il fit paraître à de courts intervalles les nombreux ouvrages auxquels il doit sa célébrité. Indépendamment de ses travaux philosophiques, D. Stewart n'était resté étranger à aucune science : outre les mathématiques, il fit des cours de physique, de rhétorique, de langue grecque et en 1800 il ouvrit à Édimbourg un cours public d'économie politique, tout en continuant à l'université ses leçons de philosophie morale. En 1810 il se fit suppléer dans sa chaire par Thomas Brown; en 1820, fatigué par de longs travaux, il donna sa démission, et alla vivre à Kinneill-House, maison de campagne appartenant au duc d'Hamilton. Il fut frappé en 1822 d'une violente attaque de paralysie. Étant venu en 1828 passer quelques jours à Édimbourg, il y mourut, âgé de soixante-quinze ans.

L'idée que Dugald Stewart s'était faite de la philosophie est celle d'une science expérimentale, à laquelle il faut par conséquent appliquer la même méthode qu'aux sciences naturelles. Dans l'ordre intellectuel et dans l'ordre moral, tout aussi bien que dans l'ordre physique, l'expérience apprend que certains phénomènes sont invariablement associés. Reconnaître avec soin, constater avec exactitude ces associations de phénomènes, qui ne sont autre chose que l'ordre même de l'univers intellectuel et moral, rapporter ensuite ces associations à leurs lois générales, telle est au jugement de Stewart la véritable méthode applicable aux recherches philosophiques. A leur tour, ces recherches ne lui paraissent pas offrir seulement un intérêt de curiosité, mais surtout avoir un but d'utilité pratique. Quel est ce but? « Celui, dit-il, que se propose un homme de bon sens, quand il observe les événements qui se passent sous ses yeux, afin de mettre à profit ce qu'il voit pour sa conduite future. » Entre la science du philosophe et le bon sens qui dirige les hommes dans les affaires de la vie, il n'aperçoit aucune différence de nature, mais seulement une différence de degré. Si la science surpasse le bon sens, c'est que le philosophe a, pour comprendre, des procédés qui manquent au vulgaire. La philosophie n'est donc aux yeux de Stewart que le bon sens élevé à la hauteur d'une méthode. Ce n'est pas à lui qu'on reprochera jamais de se perdre dans les nuages; il encourrait plutôt le reproche opposé, si toutefois on pouvait jamais reprocher à un philosophe sa circonspection. La philosophie écossaise depuis Hutcheson, son fondateur, est marquée d'une sorte de cachet général, sous lequel il n'y

(1) Small et Lowry ont donné plus tard dans le *Mathematical repository* de Leybourne les démonstrations de tous les autres théorèmes, par l'application de la géométrie ancienne.

a guère place à l'originalité. A cet égard rien ne différencie essentiellement la philosophie de Stewart d'avec celle de ses prédécesseurs, et notamment d'avec celle de Reid, son principal maître. Ce sont, à peu de chose près, les mêmes classifications et les mêmes solutions. Seulement Stewart a traité dans ses écrits plusieurs questions que Reid n'avait pas abordées dans les siens, par exemple les questions relatives à la morale statique et à la théodicée. Comme la philosophie écossaise en général, la philosophie de Dugald Stewart est une doctrine spiritualiste et religieuse.

Les ouvrages de Stewart sont les suivants : *Elements of the philosophy of the human mind;* Londres, t. Ier, 1792; Édimbourg, t. II, 1814; Londres, t. III, 1827, in-4°; trad. en français par Peisse et Ricard (Paris, 1843, 3 vol. gr. in-18); dans cette traduction on a conservé, pour la première partie, la version de P. Prevost (Genève, 1808, 2 vol. in-8°), et celle de la seconde partie, abrégée par Farcy (ibid., 1825, in-8°), a été complétée. Ce grand ouvrage traite successivement de la perception extérieure, de l'attention, de la conception, de l'abstraction et des idées générales, de l'association des idées, de la mémoire, de l'imagination (t. Ier); des lois fondamentales de la croyance, du raisonnement et de l'évidence déductive, de la logique aristotélique (t. II); des variétés de la constitution intellectuelle de l'homme, des facultés de l'homme comparées à celles des animaux, du langage, du principe de l'imitation sympathique (t. III). Il est précédé d'une introduction relative à la nature, à l'objet et à l'utilité de la philosophie; — *Outlines of moral philosophy, for the use of students in the university of Edinburgh*; Édimbourg, 1793, in-8°; trad. par Th. Jouffroy (Paris, 1826, 1833, in-8°); nombreuses réimpressions en Angleterre et en Amérique : excellent manuel, qui se divise en deux parties ayant pour objet l'une les facultés intellectuelles, l'autre les facultés morales; — *Account of the life and writings of Adam Smith*, dans les *Transactions* de la Soc. roy. d'Édimb., 1793; trad. par P. Prevost et placé à la tête des *Essais philosoph.* de Smith; — *Account of the life and writings of P. W. Robertson;* Édimb., 1796, in-8°; trad. par Ymbert (Paris, 1806, in-8°); — *Account of the life and writings of Th. Reid;* ibid., 1802, in-8°; trad. par Jouffroy à la tête des *Œuvres* de Reid, et par Thurot, dans les *Œuvres posthumes* de ce philosophe : cette notice et les deux précédentes ont été réunies sous le titre de *Biographical memoirs;* ibid., 1811, in-4°; — *Philosophical essays;* ibid., 1810, in-4°; trad. en partie par Huret (Paris, 1828, in-8°) : outre l'examen des systèmes de Locke, Berkeley, Hartley, Priestley, Darwin et Horne Tooke, on y trouve des mémoires consacrés au beau, au sublime, et au goût; — *Some account of a boy born blind and deaf*, dans *Trans. of Soc. of Edinb.*, 1812; trad. dans le t. III des *Éléments de la philosophie* ainsi que dans le *Traité des sourds-muets* de Degérando, t. II; — *Preliminary dissertation to the supplement of the* Encyclopædia britannica, *exhibiting a general view of the progress of metaphysical, ethical and political science since the revival of letters;* Édimbourg, 1816-21, 2 part., in-4°, et dans les t. I et V de l'*Encycl. britannica;* trad. en français par Buchon (*Hist. abrégée des sciences métaphysiques, morales et politiques;* Paris, 1820-23, 3 vol. in-8°) : ce travail, qui a joui d'une grande popularité, devait avoir pour complément une troisième partie, qui n'a point paru. A proprement parler, ce n'est ni un traité ni une histoire; il n'y a point d'unité dans cette masse d'essais et de notices; tout est isolé. La méthode, le plan font défaut partout, et l'on y a relevé, comme une lacune singulière chez un philosophe, l'absence totale du nom de Spinoza (consulter à ce sujet deux articles de l'*Edinburgh Review*, sept. 1816 et oct. 1821); — *View of the active and moral powers of man;* ibid., 1828, 2 vol. in-8°; trad. par L. Simon (Paris, 1834, 2 vol. in-8°) : ce livre, plus agréable que profond, renferme peut-être plus de vues neuves et ingénieuses qu'aucun de ceux que Stewart ait écrits. Ajoutons à la liste de ses travaux une édition très-soignée des *Œuvres d'Adam Smith* (Édimbourg, 1812, 5 vol. in-8°). C. MALLET.

Blackwood's Edinburgh Magazine, 1828. — *Annual biography*, 1829. — J. Mackintosh, *Disc. sur la philosophie morale.* — W. Hamilton, dans *Edinburgh Review*, oct. 1830. — Cousin, dans le *Journal des savants*, 1817. — Le même, *Cours de philosophie* et *Fragments philosoph.* — Préfaces de Prevost, de Farcy et de Jouffroy. — *Dict. des sciences philosoph.*

STIEFEL (*Michel*), en latin *Stiffelius*, mathématicien allemand, né en 1486, à Esslingen (Saxe), mort à Iéna, le 19 avril 1567. Il était d'abord moine augustin au couvent de sa ville natale; ayant adopté les doctrines de Luther, il devint ministre à Lochau en Saxe, à Tollet en Autriche et à Holtsdorf près de Wittemberg. Il fut un des premiers mathématiciens de son temps et, tant en arithmétique qu'en algèbre il fit des découvertes et des améliorations importantes. Dans son *Arithmetica integra* (Nuremberg, 1544, 1586, in-4°, avec préface de Ph. Melanchthon), on trouve les germes des logarithmes; car il y compare expressément les progressions arithmétiques et géométriques, comme on le fait dans les traités vulgaires de logarithmes, mais il ne s'est point occupé d'intercaler dans la suite géométrique les termes moyens. Il a été sous ce rapport le précurseur de Napier, quoique celui-ci ait considéré la génération des logarithmes d'une manière entièrement différente et qui lui est propre. On attribue à Stiefel l'emploi des lettres de l'alphabet pour désigner les valeurs inconnues, et il se servit le premier des signes + et — pour remplacer les mots *plus* et

moins. Il fit aussi paraître en 1553 une seconde édition du traité *die Coss*, du plus ancien algébriste allemand, Christophe Rudolff. Mais Stiefel commit la folie de vouloir appliquer la science des nombres à l'interprétation des saintes Écritures. Emporté par l'exaltation religieuse, qui d'ailleurs était commune à plusieurs savants de son siècle, il crut avoir découvert par la supputation des nombres carrés, d'autres disent par la réunion des lettres numérales de certains passages de l'Évangile (1), la date précise de la fin du monde; il la fixa d'abord en 1532; puis comme cette année se passa sans que l'événement eut lieu, en 1533, au 2e jour de la 42e semaine, c'est-à-dire au 3 octobre, à 8 ou 10 heures du matin. Il prenait Luther pour cet ange de l'Apocalypse qui volait au milieu du ciel pour prêcher l'Évangile aux habitants de la terre, et il se regardait lui-même comme le septième ange, dont la trompette devait annoncer la fin du monde. Stiefel était si convaincu que la prédiction qu'il avait exposée dans une brochure s'accomplirait, qu'il trouva étrange que Luther en pût douter. Les paysans de Holtsdorf, où il était ministre, abandonnèrent leur travail et dépensèrent tout leur bien; mais bientôt, furieux d'avoir été trompés, ils se jetèrent sur le malencontreux prophète, et le traînèrent à Wittemberg, pour l'accuser d'imposture et pour demander des dédommagements. Stiefel fut absous par le consistoire et rétabli dans sa paroisse, grâce à l'intercession de son ami Luther. Il alla ensuite professer l'arithmétique à Iéna. On a encore de lui : *Eine sehr wunderbarliche Wœrterrechung sammt einigen Merkzahlen Danielis und der Offenbarung St Johannis* (Très-merveilleux calcul de mots avec quelques nombres indicateurs de Daniel et de l'Apocalypse de S. Jean); Ratisbonne, 1553; — un *Traité d'algèbre*, en allemand; — un poëme allemand sur la *Doctrine de Luther*. C. DE G—RN.

Bayle, *Dict. hist.* — Montucla, *Hist. des mathém.*

STIERNHIELM (*Georges*), savant suédois, né en 1598, mort en 1672. Après avoir visité les principaux pays de l'Europe, il se fixa à Stockholm, et y remplit les charges de conseiller militaire et de directeur du collége d'antiquités. Ses connaissances étendues dans la philologie, l'histoire, la physique et les mathématiques lui valurent l'estime de la reine Christine, qui aimait à s'entretenir avec lui. Il était membre associé de la Société royale de Londres. On a de lui : *Magog arameo-gothicus, sive Origines vocabulorum in linguis pene omnibus ex lingua suetica veteri;* Upsal, in-4°; — *Lexicon vocabulorum antiquorum gothicorum;* Stockholm, 1642, in-4°; la lettre A de ce glossaire a seule paru, comme dans le précédent; — *Archimedes reformatus;* ibid., 1644, in-4°; — *Poésies* (en suédois); Upsal, 1653; Stockholm, 1668, in-4°; le morceau le plus remarquable est un poëme moral, *Hercules bivius*, réimpr. à part, Stockholm, 1727, in-4°; — *Promptuarium linguæ sueo-gothicæ;* — *Anti-Claverius, sive de Originibus sueo-gothicis;* Stockholm, 1685, in-8°. Comme éditeur il a publié *Vestrogothæ leges veteres* (ibid., 1663), et *Ulphilas, sive Versio IV evangeliorum gothica, cum versionibus sueo-gothica, islandica* et *vulgata latina* (ibid., 1671, in-4°). Il a laissé en manuscrit *Runæ suecicæ*, dont le résumé se trouve dans les *Unterredungen* de Morhof, et un poëme héroï-comique, *Recordatio molestiarum conjugalium*.

Gasnerus, *Aminnelse-tal öfver Stiernhielm*; Stockholm, 1676, in-8°. — *Acta literaria Suecia*. — *Biographisk-Lexicon*.

STIFEL *Voy.* STIEFEL.

STIGLIANI (*Tommaso*), poëte italien, né en 1545, à Matera (Basilicate), mort en 1625, à Rome. On ne sait rien de la première moitié de sa vie, fort peu intéressante du reste, puisqu'il ne fit imprimer ses vers que dans la seconde. C'était un poëte besoigneux et gonflé de son savoir, qui se réduisait pourtant à peu de chose. En 1603, il entra au service de Ranuce Ier, duc de Parme. Comme il prétendait régenter l'académie des *Innomati*, il rencontra dans Antonio Davila, le futur historien, un contradicteur plus disposé à donner des leçons qu'à en recevoir. Une dispute s'engagea entre eux, à la suite de laquelle le jeune homme appela Stigliani sur le terrain, et le perça d'un coup d'épée à la cuisse (1606). Le poëte guérit de la blessure, mais non de la manie de tourner ses confrères en ridicule. Il quitta Parme, et s'établit à Rome, sous la protection du cardinal Scipion Borghese; il vécut ensuite chez le duc de Bracciano, et mourut octogénaire, dans la maison de Pompeo Colonna, prince de Gallicano. Il appartenait à l'ordre de Malte, où il avait probablement le rang de chevalier servant. Stigliani eut avec Marini une querelle qui mit en émoi le monde des lettrés. Il imita d'abord son style, et lutta avec lui, non d'imagination, mais de mauvais goût. Puis il en vint aux injures, et traça dans le *Mondo nuovo* (sous le voile transparent de l'*Uom marino*) un portrait grotesque, où Marini n'eut pas de peine à se reconnaître, et se vengea par quelques sonnets intitulés *le Smorfie*, et par l'allégorie du hibou, qu'il plaça dans son poëme de l'*Adone*. Stigliani ne riposta plus; mais il composa une violente critique de ce poëme, *Dell' Occhiale*, dont l'apparition attira sur lui un déluge de pamphlets. On a de ce poëte : *Rime;* Venise, 1601, in-16, et 1605, in-12 : certains sonnets trop libres firent supprimer la seconde édition par l'inquisition; — *Il Mondo nuovo;* Plaisance, 1617, in-12; Rome, 1628, in-12 : c'est, dit-on, le plus

(1) Il fonda son premier calcul sur ces mots : *Jesus Nazarenus Rex Judæorum*, dont les lettres numérales donnent 1532, et son second sur cette phrase : *Videbunt in quem transfixerunt*, où l'on trouve V. I. D. V. I. V. M. I. X. V, ou, en en changeant l'ordre, les lettres suivantes : M.D.V.V.V.V.X. III.

long des poëmes italiens ; l'auteur, qui l'avait publié en vingt chants, en ajouta quatorze de plus dans la réimpression; — *Canzoniero;* Rome, 1623, in-12; édit. châtiée des *Rime*, donnée par Balducci; — *Dell' Occhiale, opera difensiva;* Venise, 1627, in-12 : cette apologie n'a qu'un livre unique, bien qu'on parle dans la préface de trois autres qui auraient vu le jour; — *Arte del verso italiano, colle tavole delle rime;* Rome, 1658, in-8° : c'est un dictionnaire de rimes, publié par le prince de Gallicano avec des notes; — *Lettere;* Rome, 1661, 1664, in-12.

Toppi, *Bibl. napoletana.* — Crescimbeni, *Storia della poesia volgar.* — Tiraboschi, *Storia,* t. VIII.

STILICON (*Flavius* Stilico), homme d'État romain, né vers le milieu du quatrième siècle, décapité le 23 août 408. Il était d'origine vandale; son père avait commandé sous Valens la cavalerie auxiliaire en Germanie. Mêlé à la jeunesse romaine dans les écoles et dans les camps, il reçut toute l'éducation d'un enfant de Rome, et l'on put de bonne heure distinguer en lui une intelligence vive, un esprit plein de saillies, une éloquence facile et le goût des lettres joint à la passion des armes. S'attachant à la fortune naissante de Théodose, il grandit avec elle. Il devint successivement maître des milices, généralissime et patrice; enfin il obtint la main de Serena, nièce de l'empereur, et qui depuis la mort de l'impératrice gouvernait le palais; une tendre affection unit constamment les deux époux. Théodose en mourant chargea Stilicon de la tutelle de son fils Honorius et de la régence dans l'empire d'Occident. Dans son administration ce dernier fit preuve, comme auparavant, de beaucoup de justice et de désintéressement. Bien que, dans les luttes entre les partis religieux, il se fût signalé par plusieurs actes qu'un grand fanatisme chrétien aurait pu seul expliquer, il se mit à suivre entièrement la politique de conciliation inaugurée dans les derniers temps de Théodose. La sourde inimitié qui dès cette époque régnait entre lui et Rufin (*voy.* ce nom), devenu le tuteur d'Arcadius, ne tarda pas à éclater au grand jour. Avant de combattre en face son adversaire, Stilicon se hâta de mettre la Gaule et la Germanie à l'abri des invasions barbares (395). Il fit alliance avec les Suèves et les Allemands, arrêta les pirateries des Saxons, et compléta la ligne de défense sur les frontières de la Gaule. Redoutant le caractère remuant de Marcomir et de Sunnon, les deux chefs des Francs, il fit enlever l'un et assassiner l'autre. La terreur de son nom devint telle, qu'à la seule annonce de son approche les Pictes, qui désolaient la Grande-Bretagne, se retirèrent dans leurs montagnes. Ensuite il marcha avec une brillante armée contre les bandes d'Alaric, qui, excité par Rufin, dévastait la Grèce et l'Illyrie, prêt à entrer en Italie. La rencontre eut lieu en Thessalie; Stilicon était assuré de la victoire, mais il se la vit arracher par les menées de Rufin. Obligé de se retirer sans coup férir, il se vengea, en préparant, avec l'aide de son ami Gaïnas, la mort de Rufin. L'année suivante il tenta de nouveau d'arracher la Grèce à Alaric; il l'atteignit dans le Péloponnèse, et le cerna avec ses hordes sur le plateau du mont Pholoé. L'armée barbare allait périr de soif et de maladies, lorsqu'aidée par les intrigues d'Eutrope, le successeur de Rufin, elle parvint à s'échapper pendant une nuit; à peine sauvé, Alaric signifia à Stilicon le titre de maître des milices en Illyrie, que venait de lui conférer Arcadius, et qui le rendait inattaquable. Une seconde fois Stilicon se vit enlever tout prétexte d'intervenir dans les affaires d'Orient; après avoir espéré d'entrer victorieux à Constantinople et de s'emparer aussi de la régence de l'autre empire, il fut obligé de revenir en Italie, poursuivi par les railleries des Orientaux et accusé de trahison par les Occidentaux. Déclaré ennemi public par un décret d'Arcadius, il vit ses riches domaines et ses palais en Orient confisqués et donnés à Eutrope, qui à plusieurs reprises fit attenter à sa vie. Poussé par Eutrope, Gildon leva en Afrique l'étendard de la révolte; mais Stilicon y rétablit bientôt son autorité, qu'il consolida encore en faisant épouser à Honorius, en 398, sa fille Marie. Peu soucieux de briguer des titres purement honorifiques, il ne se fit nommer consul qu'en l'an 400; mais alors il célébra son entrée en charge avec la pompe qui convenait au véritable maître de l'Occident.

Dans l'intervalle il avait par sa fermeté empêché presque tout conflit violent entre le parti catholique ardent, d'un côté, et les païens et les hérétiques de l'autre; il avait rendu au sénat de Rome une partie de son ancienne autorité, et le consultait pour toutes les affaires graves. Prévoyant une prochaine attaque d'Alaric en Italie, il fit mettre en état de défense Rome et les principales villes du pays, et compléta l'armée par des levées extraordinaires; mais ces sages mesures furent insuffisantes : au commencement de 401 les peuples barbares du haut Danube firent, à l'instigation d'Alaric, une brusque invasion en Rhétie; la plupart des légions y furent expédiées. Lorsqu'il vit ainsi l'Italie dégarnie de troupes, Alaric y pénétra, et s'approcha de Milan. Stilicon commença par soutenir par ses énergiques remontrances le courage de la cour, qui ainsi que l'empereur était résignée à abandonner l'Italie aux barbares et à se réfugier en Gaule. Ensuite il partit à la hâte presque seul pour la Rhétie; il s'empressa de traiter avec les barbares qui la dévastaient; cédant à sa parole éloquente et à la séduction de l'argent qu'il leur prodigua, ils passent presque tous sous ses drapeaux. Après avoir encore attiré à lui les légions de la Gaule, il revient sur ses pas cette fois avec une armée formidable; il arrive à temps pour prévenir la chute de Milan. Alaric se retira d'abord sur la Vénétie; mais, voulant à tout prix Rome, il s'avança de nouveau à tra-

vers la Ligurie. Stilicon, qui surveillait tous ses mouvements, vint lui barrer le passage dans les champs de Pollentia. La rencontre eut lieu le 6 avril 402, jour de Pâques; après un combat acharné et longtemps indécis, les Goths cédèrent; un immense butin ainsi que la femme et les enfants d'Alaric tombèrent entre les mains des Romains. Stilicon suivit l'ennemi à la piste, et le traqua de telle sorte qu'Alaric fut forcé de regagner l'Illyrie n'ayant plus autour de lui que quelques fidèles. Les deux années suivantes ne furent marquées que par la translation du siége du gouvernement à Ravenne. En 405 Stilicon, surpris à l'improviste par l'invasion formidable de Radagaise (*voy.* ce nom), sut, à force d'habileté, écarter de l'Italie ce nouveau danger. Après avoir pendant quelque temps joui du prestige d'avoir sauvé deux fois la patrie, il se vit tout à coup en butte aux accusations les plus atroces et les plus contradictoires de la part des deux partis religieux, que ses tempéraments mécontentaient également. On prétendit qu'avec l'aide de Serena il avait par des sortiléges rendu le mariage d'Honorius infructueux, pour procurer à son fils Eucherius, qu'il avait fiancé avec Placidie, fille de Théodose, la succession au trône. Il est probable qu'en prévision de la mort prématurée du débile empereur, Stilicon songea à faire dans ce cas échoir la couronne à son fils; mais entre ce calcul et une conspiration ou un attentat il y a un abîme. Ce fut le parti catholique qui, soutenu par Placidie, s'attacha surtout à ruiner auprès d'Honorius l'autorité du régent. Pour son malheur la Gaule et l'Espagne furent en 406 occupées en partie par des hordes barbares; le reste proclama empereur un simple soldat, du nom de Constantin. Ce désastre était le résultat de la situation de l'empire, et Stilicon n'avait pas été en état de l'empêcher. Il avait été obligé pour la défense de l'Italie d'enlever de leurs cantonnements du Rhin les troupes chargées jusqu'alors de repousser les incursions barbares. Pour parer aux intrigues qui se nouaient contre lui, Stilicon s'entendit avec Alaric pour faire passer les provinces de la Grèce sous la domination de l'Occident et aller ensuite reconquérir la Gaule; mais son traité avec le roi goth ne fut pas ratifié par Honorius, qui s'était livré à l'influence d'Olympius, l'adversaire le plus actif de Stilicon. Quelque temps après, lors d'une revue des troupes à Pavie, les légions, à l'instigation d'Olympius, massacrèrent les fonctionnaires amis du régent. Ce dernier vit accourir auprès de lui les troupes auxiliaires; mais il ne voulut à aucun prix armer le soldat barbare contre le soldat romain, et plonger, pour conserver son pouvoir, l'empire dans d'horribles déchirements. Ses ennemis alors arrachèrent à Honorius l'ordre de le mettre à mort; lorsque les exécuteurs l'atteignirent à Ravenne, il empêcha ses amis et gardes fidèles de le défendre, et se livra lui-même au bourreau. Son fils Eucherius fut tué peu de temps après; sa seconde fille, Thermantia, qui venait après la mort de Marie d'épouser Honorius, fut chassée du palais et alla vivre dans l'obscurité à Rome auprès de Serena. — « Telle fut, dit M. Amédée Thierry, la fin de celui qu'on pourrait surnommer plus justement que tout autre le dernier des Romains. Il était Vandale; mais il se crut Romain, et s'obstina à vouloir l'être en dépit de Rome. Il lui rendit la paix intérieure, il restaura son sénat, il lui donna la gloire des armes, il lui donna la gloire des lettres, fit fleurir à sa couronne poétique un dernier laurier, et Rome le repoussa tout en l'adulant. Au contraire les barbares qu'il avait reniés s'obstinèrent à voir en lui un frère... La politique qu'il essaya de fonder pouvait seule opérer sans secousse le passage de la société romaine à sa dernière et plus féconde transformation, celle qui devait donner naissance aux nations modernes. Après lui il ne se trouva plus de barbare qui voulût abdiquer son origine et la force qu'il tirait d'elle au profit de cette société ingrate. Au reste, ce représentant de la conciliation entre deux mondes, si impolitiquement sacrifié, eut des funérailles dignes de sa cause. Trois mois après sa mort, Alaric était aux portes de Rome. »

E. G.

Claudien, *De laudibus Stiliconis, Serena* et *In Ruffinum*. — Zozime. — Sozomène. — Socrate. — Philostorge. — Marcellin, *Chronicon*. — Orose. — Gibbon, *Décadence de l'empire romain*. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*. — Ed. Vogt, *Claudiani carminum quæ Stiliconem prædicant fides historica*; Bonn, 1863, in-8°. — Am. Thierry, dans la *Revue des deux mondes*, 1er nov. 1860, 1er mars 1861, et 1er juillet 1862.

STILLINGFLEET (*Edward*), théologien anglais, né le 17 avril 1635, à Cranbourn (Dorset), mort le 27 mars 1699, à Westminster. Après avoir fait des études solides à Cambridge, il fut précepteur dans la famille de sir Roger Burgoin, puis dans celle de Francis Pierrepoint. En 1657 il fut pourvu de la cure de Sutton et en 1665 de celle de Saint-André, à Londres. Plus tard il fut prédicateur du Temple et chapelain ordinaire de Charles II, qui le nomma chanoine (1670) et doyen (1678) de St-Paul. Après la révolution il devint évêque de Worcester (1689). Il parut avec distinction à la chambre des lords, et fut un des commissaires chargés de revoir la liturgie anglicane. Stillingfleet ne manquait pas d'érudition; mais il fut possédé de la manie de la controverse. Non-seulement dans un grand nombre d'écrits il a poursuivi les catholiques, les presbytériens, les déistes, les sociniens; mais encore ses prédications avaient un but polémique. De toutes les discussions où il se trouva engagé, la plus intéressante est celle qu'il eut avec Locke, dont il avait censuré le système philosophique du haut de la chaire. Il avait formé une très-belle bibliothèque, dont les livres furent achetés par l'archevêque d'Armagh, qui en fit le fonds d'une bibliothèque publique à Dublin, et les manuscrits par le comte d'Oxford, d'entre les mains duquel ils ont fini par passer à la bibliothè-

que bodleyenne. Des ouvrages de Stillingfleet, il faut citer : *Irenicum, or the divine right of particular forms of Church government examined;* Londres, 1659, 1662, in-4°. Cet ouvrage, « qu'il écrivit dans sa jeunesse, dit Burnet, pour pacifier les troubles de l'Église, montrait tant d'érudition et un esprit si modéré qu'il passa pour un chef-d'œuvre en son genre. Il y posait pour principes que les apôtres établirent, dans le gouvernement ecclésiastique, des évêques, des prêtres et des diacres, mais qu'ils n'en firent pas de loi perpétuelle, ayant pris cette forme, comme plusieurs autres choses, de la pratique et des coutumes de la synagogue ». On fut pourtant d'accord dans la haute Église pour blâmer les tendances de ce traité, qui respirait, disait-on, un parfum presbytérien. Aussi pour se laver des soupçons que l'on en conçut, Stillingfleet ne se contenta pas de condamner l'ouvrage, mais encore il se vit contraint de suivre l'emportement des autres au delà de ce qui lui convenait, et peut-être même contre ses lumières; — *Origines sacræ* (en anglais); Londres, 1662, in-4°; plusieurs éditions, dont la dernière est d'Oxford, 1817, 2 vol. in-8° : c'est une exposition des fondements de la religion naturelle et de la religion révélée; — *The Unreasonableness of separation;* Londres, 1681, in-4° : traité dirigé contre les non-conformistes; — *Grounds of the protestant religion;* Londres, 1681, in-fol.; — *Origines britannicæ, or Antiquities of british churches;* Londres, 1685, in-fol.; — *Answer to Locke;* Londres, 1697, in-8°; — *Ecclesiastical cases on parochial clergy;* Londres, 1699, in-8°. Ses œuvres ont été réunies en 1710, 6 vol. in-fol.; il faut y joindre des mélanges publiés par son fils, 1735, in-8°. M. Nicolas.

Life of Ed. Stillingfleet; Lond., 1710, in-8°. — Chaufepié, *Nouveau dict. hist.*

STILLINGFLEET (*Benjamin*), littérateur, petit-fils du précédent, né en 1702, mort le 15 décembre 1771, à Londres. Son père, d'abord médecin, puis ministre anglican, le laissa orphelin, en 1708. Après avoir fait de bonnes études à Norwich et au collége de la Trinité à Cambridge, il entra comme précepteur chez un propriétaire campagnard, et resta près de vingt ans dans sa maison. Pour prix de ses soins et de son dévouement, il reçut une pension viagère de 100 livres st., à l'aide de laquelle il put satisfaire son goût pour l'étude; d'un caractère aimable et modeste, il partagea sa vie entre quelques amis (Price était du nombre) et la culture de la poésie, de la musique et des sciences naturelles. Il fut un des plus zélés propagateurs de la méthode de Linné. Nous citerons de lui : *Miscellaneous tracts on natural history;* Londres, 1759, 1762, in-8° : recueil qui contient des traductions de Linné et de ses disciples; — *Treatise on the principles and power of harmony;* Londres, 1771, in-4° : abrégé du traité de Tartini. Il a laissé une *General History of husbandry*, en 6 vol., et un commentaire sur Milton, dont Todd a profité pour une édition de ce poëte. W. Coxe a publié un choix de ses écrits (Lond., 1811, in-8°), précédé d'une notice littéraire.

Gentleman's Magazine, 1776. — Bowyer, *Anecdotes.* — Baker, *Biogr. dramatica.*

STILPON (Στίλπων), philosophe grec, né à Mégare, florissait vers l'an 300 av. J.-C. Très-peu de chose est connu de sa vie. Il paraît avoir joui d'une haute estime parmi ses compatriotes comme citoyen et comme philosophe à la fois. Ptolémée Soter, maître de sa ville natale, essaya de persuader à Stilpon de le suivre en Égypte; mais Stilpon refusa, et alla attendre à Égine qu'il fût sorti de Mégare. Lorsque Démétrius Poliorcète y entra à son tour (306), il ordonna à ses soldats de respecter la demeure de celui qui passait à ses yeux pour le plus sage des Grecs. Stilpon suivit en tous points les doctrines de l'école de Mégare (*voy.* Euclide); mais il alla plus loin, et nia la réalité objective des idées d'espèce et de genre. Comme les Éléates, il admettait l'unité absolue, l'absolue immobilité et l'absolue immutabilité. Sa morale n'a rien de fort élevé : c'est celle de l'impassibilité de l'âme reconnue comme souverain bien. A l'exemple d'Euclide, il écrivit des dialogues, au nombre de neuf, suivant Diogène Laerce, qui les caractérise par l'épithète de *glacés* (ψυχροί); aucun d'eux n'est parvenu jusqu'à nous. Stilpon compta parmi ses disciples Zénon le stoïcien et Timon le pyrrhonien. C. M.

Diogène Laerce, II, 12. — G.-L. Spalding, *Vindiciæ philos. megaricorum.* — Schwab, *Remarques sur Stilpon*, dans *Eberhard's Philos. Archiv.*, t. II, n° 1. — Mallet, *Hist. de l'école de Mégare.*

STOA. *Voy.* Quinzano.

STOBÉE (*Jean*) ou *Jean de Stobi* (Ἰωάννης ὁ Στοβαῖος), compilateur grec, vivait dans le quatrième siècle après J.-C. D'après son nom de Stobée, qui paraît être un surnom, on croit qu'il était de Stobi en Macédoine. On ne sait rien de sa vie; mais comme il ne cite pas d'écrivain postérieur à Hiéroclès, on suppose qu'il vivait peu après ce philosophe. Sa prédilection exclusive pour les auteurs païens a fait penser qu'il était païen lui-même, quoique son prénom de Jean semble indiquer le contraire. Il recueillit dans les écrivains grecs, pour l'instruction de son fils Septimius, un grand nombre de passages relatifs à l'histoire naturelle, à l'histoire politique, à la philosophie, à la morale. Cet ouvrage, dont Photius nous a donné une analyse très-détaillée, ne nous est pas arrivé parfaitement intact; il a subi quelques retranchements, peut-être aussi quelques additions. Il était d'abord divisé en quatre livres; les deux derniers ont été plus tard réunis en un seul. Aujourd'hui la compilation de Stobée forme deux ouvrages séparés. L'un, en deux livres, rassemble sous le titre d'*Éclogues*, ou morceaux choisis, une foule de passages de poëtes et de prosateurs anciens,

sur la physique, la dialectique, la morale ; le troisième livre, intitulé *Florilegium* ou *Discours*, est consacré à la politique et à la morale pratique. Si les ouvrages originaux que Stobée a mis à contribution existaient encore, son recueil n'aurait presque aucune valeur ; il en a au contraire une très-grande, parce qu'il nous a conservé de nombreux fragments d'ouvrages aujourd'hui perdus. Il a fait des emprunts à cinq cents écrivains grecs. Ses auteurs favoris sont Euripide, Sophocle et Ménandre : il cite dans le *Florilegium* 500 passages du premier, 150 de Sophocle, 200 de Ménandre. Les *Discours* ou *Florilegium* furent publiés pour la première fois par Trincavelli (Venise, 1535, in-4°). Conrad Gesner en donna trois éditions (Zurich, 1545, 1559 ; Bâle, 1549, in-fol.). L'édition, avec commentaire, de Gaisford (Oxford, 1822, 4 vol. in-8°), reproduite à Leipzig en 1823, est justement estimée ; mais pour la pureté du texte on préfère celle de Meineke (Leipzig, 1855-56, 3 vol. in-12). La première édition des *Eclogæ* est celle de Cantex (Anvers, 1575, in-fol.), et la meilleure celle de Heeren (Gœttingue, 1792-1801, 4 vol. in-8°).

Fabricius, *Bibl. græca*, t. IX, p. 574, etc. — Hoffmann, *Bibliogr. Lexicon.* — Jacobs, *Lectiones stobenses ;* Iéna, 1797, in-8°. — Bering, *Remarques critiques sur Stobée ;* Bruxelles, 1833, in-8°.

STOBÉE (*Kilian*), naturaliste suédois, né dans la province de Schonen, en 1690, mort en 1742. Fils d'un professeur d'histoire et de poésie à Lund, il étudia la médecine dans cette université, et devint docteur en 1721, avec une thèse *De fame læsa*. En 1729 il obtint la chaire de sciences naturelles et de physique. Plus tard il devint médecin du roi, professeur d'histoire et membre de la Société des sciences à Upsal. Quand Linné se trouva sans aucune ressource à Lund, Stobée se l'attacha comme copiste, et lui fournit les moyens de compléter son instruction, en le laissant puiser dans sa nombreuse bibliothèque et en l'aidant de ses conseils. Thunberg, disciple de Linné, paya une dette de gratitude en donnant le nom de *stobea* à une plante de la famille des composées. On a de Stobée : *De numis et sigillis lundensibus ;* Lund, 1742, in-4° ; — *Introductio compendiana in fundamentorum historiæ civilis, inprimis patriæ notitiam ;* ibid., 1742, in-4° : cet ouvrage se compose de deux dissertations, dont la première traite *de Monumentis lapidariis* et la seconde *de Re numismatica*. Après sa mort plusieurs de ses mémoires relatifs à l'archéologie furent réunis sous le titre d'*Opera in quibus petrefactorum, numismatum et antiquitatum historia illustratur ;* Dantzig, 1753, in-8°.

Gezellus, *Biographisk-Lexikon.*

STOCHOVE (*Vincent* DE), seigneur de Sainte-Catherine, voyageur belge, né vers 1610, à Bruges, où il est mort, le 25 septembre 1679. Il appartenait à l'une des familles les plus considérables de cette ville. Bien que fort jeune encore, il se fit attacher, en 1631, en qualité de gentilhomme, à la suite de l'ambassade de France en Turquie, où il eut pour compagnons Fauvel d'Oudeauville, maître des comptes de Normandie, Fermanel (*voy.* ce nom), conseiller au parlement de la même province, et Baudouin, seigneur de Lannoy, tous trois de Rouen. Il quitta Paris en mars 1630, revint à Bruges le 1er septembre 1633, fut bourgmestre de cette ville, et occupa douze fois cette charge jusqu'en 1676. Il assista, en cette qualité et comme député des états de Flandre, à l'inauguration de Charles II à Gand. On a de Stochove et de Marie de Lummen, dite de Lamarck, sa femme, deux beaux portraits peints par van Oost, et que possède l'un de leurs descendants, le chevalier de Schictere de Lophem, de Bruges. Stochove a publié : *Voyage faict ès années* 1630, 1631, 1632 *et* 1633 ; Bruxelles, 1643, in-4° ; 2e édit., sous le titre de *Voyage du Levant*, Bruxelles, 1650, 1662, in-8° ; trad. en flamand, Bruges, 1681, pet. in-8°. Une contrefaçon du récit de Stochove parut en France, sous ce titre : *Le Voyage d'Italie et du Levant ;* Rouen, 1664, in-12. Stochove est aussi l'auteur de *l'Othoman, ou Abrégé des vies des empereurs turcs depuis Othoman Ier jusques à Mahomet IV, à présent régnant ;* Amsterdam, 1665, in-12. E. R.

Valère André, *Biblioth. belgica.* — J. de Saint-Genois, *Voyageurs belges du treizième au seizième siècle*, II, 107.

STOCKMANS (*Pierre*), jurisconsulte belge, né à Anvers, le 3 septembre 1608, mort à Bruxelles, le 7 mai 1671. Sa vocation le portait à l'étude des lois, où il fut reçu docteur en 1631, à Louvain. En janvier 1632 il remplaça dans le collége des trois langues de cette ville Pierre Castellanus, qui venait de résigner la chaire de grec (1), et en 1633 il l'échangea pour celle de droit civil, qu'il occupa avec honneur jusqu'en 1643. Destiné à l'état ecclésiastique, il était déjà pourvu depuis 1631 d'une prébende de la cathédrale d'Ypres, quand tout à coup il épousa une riche héritière, qui le fit seigneur de Lafuy et de Piétrebais. Conseiller au conseil de Brabant en 1643, les lumières dont il fit preuve attirèrent sur lui le choix du gouvernement des Pays-Bas pour des missions importantes. Il fut envoyé plusieurs fois près des états généraux des Provinces-Unies pour régler divers points relatifs à l'exécution du traité de Munster. La chambre mi-partie qui devait connaître des questions que ce traité pouvait faire naître, ayant été établie à Malines en 1653, Stockmans y siégea pendant une année. Il fut appelé en 1663 au conseil privé, eut en outre la présidence du tribunal suprême militaire, et devint en 1664 garde des chartes du duché de Brabant. Le 29 avril 1663, il avait été chargé de représenter le cercle de Bourgogne à la diète de Ratisbonne, d'où il re-

(1) Il savait au moins quatre autres langues, car on conserve à la bibliothèque de Bourgogne et aux archives de Belgique des pièces écrites par lui en latin, en flamand, en français et en espagnol.

vint en juillet 1664, après avoir défendu avec succès le privilége de la Bulle d'or de Brabant. Ce fut alors qu'il prit possession de sa charge de membre du conseil privé. Dans ces diverses fonctions, il se montra jurisconsulte profond, magistrat intègre et homme d'État plein de sagesse et de fermeté. Son portrait a été gravé par Harrewyn, et son buste, dû au ciseau de Puyenbroek, orne la grande salle d'audience de la cour de cassation de Belgique. On a de Stockmans: *Jus Belgarum circa bullarum pontificiarum receptionem;* s. l. n. d. (1642), in-4°; Liége, 1645, in-24, et 1665, in-4° et pet. in-12; — *Defensio Belgarum contra evocationes et peregrina judicia;* 2e édit., s. l. n. d. (1653), in-4°; Liége, 1665, pet. in-12; — *De jure devolutionis;* Bruxelles, 1666, in-4°; — *Deductio ex qua probatur non esse jus devolutionis in ducatu Brabantiæ, nec in aliis Belgii provinciis;* s. l., 1666, in-4°; la 3e édit. de ces deux derniers opuscules est d'Amsterdam, 1667, in-12; — *Pars secunda de jure devolutionis;* Bruxelles, 1668, in-4°; 3e édit., Francfort, 1668, in-4°; — *Pars tertia de jure devolutionis;* Bruxelles, 1668, in-4° : le droit de *dévolution* était cette coutume de Brabant d'après laquelle les biens patrimoniaux étaient dévolus aux enfants du premier mariage, à l'exclusion des enfants du second, coutume que Louis XIV voulut faire passer dans l'ordre politique, son épouse Marie-Thérèse d'Autriche, issue du mariage de Philippe IV, roi d'Espagne, avec Élisabeth de France, étant l'unique fruit de cette première union. Claude Joly et plusieurs autres Français soutinrent dans leurs écrits les prétentions de ce prince, que Stockmans combattit par l'autorité des lois, de l'histoire et de la raison; — *Decisionum curiæ Brabantiæ sesqui-centuria;* Bruxelles, 1670, in-fol. Les œuvres de Stockmans ont été réunies d'abord à Bruxelles, s. d. (1698), in-4°, et en dernier lieu à Louvain, 1783, 4 vol. in-8°. Le *Compte rendu des séances de la commission d'histoire* (de Belgique), 2e série, t. X, p. 371, contient vingt-quatre lettres inédites de Stockmans, des années 1650, 1651, 1652, annotées par M. Borgnet, qui les a fait précéder de considérations historiques sur l'époque à laquelle elles se rapportent.

La petite-nièce de Stockmans, *Pétronille*, épousa Frédéric, landgrave de Hesse-Darmstadt, général au service du tsar Pierre Ier. E. R.

Foppens, *Bibl. belgica.* — Paquot, *Mémoires*, t. Ier — J. Britz, *Étude sur Pierre Stockmans;* s. l. n. d., gr. in-8°. — De Bavay, *P. Stockmans*; Bruxelles, 1844, in-8°. — De Reiffenberg, *P. Stockmans*, dans le *Compte-rendu de la commission roy. d'hist.*, IX, 322. — Lipenius, *Bibl. realis juridica.*

STŒFFLER (*Jean*), en latin *Stofflerinus*, astronome allemand, né le 10 décembre 1452, à Justingen (Souabe), mort le 16 février 1531, à Blaubeuren (Wurtemberg). Né de parents obscurs, il se livra à l'étude des mathématiques, science qu'il fut plus tard chargé d'enseigner à l'université de Tubingue. Il fut un de ceux qui s'occupèrent avec le plus de succès de la réforme du calendrier; il adressa au concile de Latran un projet consistant à retrancher dix jours pour faire concorder l'année civile avec les phénomènes astronomiques. Il publia depuis 1482 des *Éphémérides*, où il indiquait plusieurs années d'avance les époques des éclipses, les longitudes et latitudes des planètes, ainsi que des prédictions sur le temps, etc.; il y annonça pour le 20 février 1524 un grand déluge qui serait causé par la conjonction des planètes supérieures. A l'approche de cette époque la terreur se répandit dans toute l'Europe, non-seulement dans les classes inférieures, mais jusqu'à la cour des princes. Le duc d'Urbin ne fut rassuré que lorsque Paul de Middelbourg lui eut démontré l'inanité de ses appréhensions, dans lesquelles il avait été confirmé par l'approbation que Cirvello, professeur à Alcala, et le célèbre Pierre Martyr donnaient aux pronostics de Stœffler. Augustin Nifò prit la plume pour les réfuter; mais Gui Rangon, général de l'empereur à Florence, engagea un médecin à combattre Nifò, craignant, disait-il, que Charles-Quint ne prît pas les mesures nécessaires pour sauvegarder les populations de l'invasion des eaux. A Toulouse, le président Auriol alla jusqu'à faire construire une arche pour lui et sa famille. 1524 arriva, et par hasard le mois de février fut très-sec. Pour effacer le discrédit que cela attirait à l'astrologie, Cardan prétendit que Stœffler aurait dû en raison de la conjonction des planètes prédire le manque de pluie; dans le même but, Bodin n'hésita pas à entasser fausseté sur fausseté pour établir que l'année 1524 avait au moins été remplie de malheurs publics. Quant à Stœffler, il n'en garda pas moins sa croyance à l'astrologie; en quoi il aurait eu raison si l'on en croyait ce que Calvisius rapporte de sa mort. Ayant trouvé dans son horoscope qu'il devait être écrasé vers la mi-février 1531, par la chute d'un corps grave, il se renferma dans sa maison et invita quelques amis à lui tenir compagnie. En causant, une discussion s'éleva entre eux; pour la décider Stœffler alla prendre un volume dans sa bibliothèque, dont une planche mal fixée et chargée de livres lui tomba sur la tête. Il succomba quelques jours après. Selon Adam, au contraire, il serait mort à Blaubeuren, d'une maladie contagieuse. Stœffler s'occupait aussi de géographie, et il exécuta des cartes et mappemondes; il avait fait construire une sphère dans le château de Tubingue. Deux de ses élèves, Melanchthon et Séb. Munster, reçurent de lui l'autorisation de copier ses manuscrits; c'est ainsi que plusieurs de ses ouvrages ont été conservés; car un incendie détruisit, peu après sa mort, sa bibliothèque et ses instruments. On a de lui : *Ephemerides ab anno* 1482 *ad* 1518; 1482, in-4°; d'autres recueils du même genre parurent à Venise, 1522, in-4°; Tubingue, 1548,

in-4° ; —*Almanach nova plurimis annis venturis inservientia ;* Ulm, 1499, in-4°; Venise, 1504, 1513, in-4°; — *Tabulæ astronomicæ;* Tubingue, 1500, in-fol.; — *Ephemerides motuum cœlestium ad annum* 1531 ; Venise, 1506, in-4°; — *Elucidatio fabricæ ususque astrolabii;* Tubingue, 1513, in-4°; Paris, 1553, 1585, in-8°; Cologne, 1594, in-8°; trad. en français, Paris, 1560, in-12 : ouvrage qui résume les procédés employés alors pour la construction des astrolabes; une analyse en a été donnée dans l'*Hist. de l'astronomie de Delambre;* — *Calendarium romanum magnum ;* Oppenheim, 1518, 1524, in-fol.; trad. en allemand, ibid., 1522, in-fol.; — *Commentarius in Procli sphæram ;* Tubingue, 1534, in-fol.

Wahl, *De insigni mathematico J. Stoefflerino*; Glessen, 1743, in-4°. — Bayle, *Dict.* — Scheibel, *Einleitung zur mathematischen Bücherkenntniss*, t. III. — Lalande, *Bibliogr. astronom.*

STŒRK (*Antoine*, baron DE), médecin allemand, né le 21 février 1731, à Sulgau (Souabe), mort le 11 septembre 1803, à Venise. Né de parents pauvres, il les perdit dans sa première enfance, et fut conduit à Vienne, où des gens charitables le placèrent dans la maison des indigents et veillèrent à son éducation. Sa vocation le portait vers l'étude de la médecine; il y consacra plusieurs années, et fut admis en 1757 au doctorat, sous la présidence de van Swieten. Nommé médecin de la cour (1760), il guérit l'impératrice Marie-Thérèse d'une attaque de petite vérole (1767), et put aspirer dès lors aux plus hauts emplois de sa profession. Aussi devint-il conseiller aulique, premier médecin de la cour et des États autrichiens, président du conseil des études médicales, et directeur de l'hôpital général de Vienne. En 1795 il reçut le titre de baron. Il jouit d'un crédit sans limites, et laissa à sa mort une fortune de 500,000 florins. Ses premiers écrits, rédigés en latin et trad. en allemand, sont peu étendus et roulent sur les propriétés médicales de la ciguë, de la pomme épineuse, de la jusquiame, de l'aconit et du colchique d'automne; ils firent beaucoup de bruit au moment de leur apparition, mais ils ne rencontrèrent qu'en Autriche l'accueil favorable dû à la position élevée de l'auteur. On a encore de lui : *Annus medicus;* Vienne, 1760-61, in-8°, continué par H.-J. Collin; — *Instituta facultatis medicæ Vindobonensis;* ibid., 1775, in-8°; — *Medicinisch-praktischer Unterricht für die Feld-und Landwundærzte der œsterreich. Staaten;* Vienne, 1776, 1789, in-8°; trad. en latin par Schosulan : *Præcepta in usum chirurgorum castrensium;* ibid., 1777, 1791, in-8°; — *Pharmacopœia austriaca emendata;* ibid., 1794, in-8°, en collaboration avec Schosulan et les deux Jacquin.

Hirsching, *Handbuch.*

STOFFLER. *Voy.* STOEFFLER.

STOFFLET (*Nicolas*), général vendéen, né à Lunéville, en 1752, exécuté à Angers, le 24 février 1796. Fils d'un meunier, il prit le métier des armes, fut caporal de grenadiers dans le régiment de Lyonnais, et alla, au bout de seize ans de service, résider en Anjou comme garde-chasse de son colonel, le comte de Colbert-Maulevrier, dont il avait sauvé la vie. Lorsque l'Anjou se souleva contre la Convention, les insurgés de Maulevrier le prirent pour chef, et, en mars 1793, il rejoignit Cathelineau dans le bas Poitou, à la tête de soixante forgerons et de plusieurs paysans. Il concourut à la prise de Chollet (14 mars), et après le combat du 25 mai, qui fit évacuer Fontenay aux républicains, il fut chargé de commander cette place importante, alors chef-lieu du département de la Vendée. Il se distingua dans la victoire de Saumur (10 juin), et dans l'attaque des hauteurs de Montgaillard il acheva la déroute de Westermann, qu'avait commencée Lescure; peu de jours après, il reçut le titre de major général de l'armée royale (15 juillet). Il prit part au combat de Doué, où il fut blessé grièvement d'un coup de feu à la cuisse, aux deux attaques tentées sans succès, les 8 et 9 octobre, contre Châtillon, à la bataille de Chollet, où il commanda l'aile gauche, ainsi qu'à celle de Beaupréau (17 et 18 octobre). Après le passage de la Loire, qui suivit ces deux défaites, Stofflet fut nommé commandant du haut Poitou et de l'Anjou. Il contribua beaucoup à la prise de Laval (25 octobre), et, après l'assaut infructueux de Granville, parvint seul à rétablir l'ordre dans l'armée (14 novembre). A la bataille d'Antrain, livrée le 20 suivant, il donna l'exemple de la fuite; mais bientôt, revenu de sa faiblesse, il rallia ses soldats, et consomma la victoire que venaient de remporter La Rochejaquelein et le prince de Talmont. La déroute du Mans ayant entièrement désorganisé l'armée royaliste, il rentra en Vendée avec les autres chefs. Lorsque la mort eut frappé La Rochejaquelein (4 mars 1794), Stofflet se vit libre de donner carrière à l'ambition qui le dévorait, et il s'empara du commandement. Il chassa les républicains de la ville de Chollet, la perdit presque aussitôt à la suite d'une sortie imprudente, et la reprit par une opiniâtre et active persistance. Le 11 mars, il déclara soldats de l'armée royale tous les habitants de l'Anjou et du haut Poitou, et leur prescrivit de le rejoindre sous peine de mort. Il entra ensuite en relations avec Charette et Marigny : dans une convention signée à Jallais, ils s'engagèrent tous trois à ne point tenter d'opération séparée. On croit que Charette et Stofflet avaient pour but secret de perdre Marigny. Celui-ci en effet attaqua seul, peu de temps après, La Châtaigneraie; un conseil de guerre le condamna à mort : Stofflet fut chargé d'exécuter l'arrêt, et Marigny périt fusillé. La conduite que tint ensuite Stofflet à l'égard de Charette montre chez lui l'intention de devenir seul chef, ou du moins une ardente jalousie. Deux fois il paraît avoir voulu empêcher le triomphe de son rival, à l'attaque de

Saint-Florent en éloignant sa troupe, et à celle de Chalans en arrivant trop tard. Guidé par l'abbé Bernier, il gouverna despotiquement l'Anjou, créa pour six millions de papier monnaie, en décréta la circulation forcée, et commença à s'aliéner les sentiments du pays par des mesures de rigueur. Charette lui demanda en vain de venir au quartier général pour expliquer et justifier sa conduite, et finit par lancer un manifeste contre lui. Cette division des deux chefs vendéens fut suivie du traité conclu par Charette avec les républicains au château de la Jaunaie (17 février 1795). Stofflet, qui n'avait pu arriver à temps pour prendre part aux conférences, rentra dans l'Anjou, plein de fureur. Décidé à continuer la guerre, malgré ses officiers, qui l'abandonnèrent presque tous, il décréta de nouveau la mort contre les habitants qui ne viendraient pas combattre sous ses ordres; son influence était tellement diminuée qu'il ne vit pas son armée monter au delà de cinq à six mille hommes. Après avoir essayé de s'entendre avec les royalistes de la Bretagne, il suivit les conseils de l'abbé Bernier, et, le 2 mai 1795, un traité fut conclu près de Saint-Florent avec les envoyés de la Convention : Stofflet obtint deux millions pour les frais de la guerre et deux mille gardes territoriaux soldés par le trésor public. Mais bientôt le marquis de Rivière, aide de camp du comte d'Artois, vint rallumer la guerre et réconcilier Charette avec Stofflet. Celui-ci toutefois ne resta pas longtemps uni à son rival, et, dans une conférence avec le général Hoche, il protesta de sa soumission à la république (12 sept. 1795). Peu après, le comte d'Artois lui fit remettre le brevet de maréchal de camp et la croix de Saint-Louis, tandis que Charette était promu lieutenant général et recevait le cordon rouge. Cette inégalité de distinctions excita la jalousie de Stofflet, qui ne se décida à reprendre les armes que vers les derniers jours de janvier 1796. Ses tentatives et ses proclamations pour soulever l'Anjou ne réussirent pas à lui amener plus de quatre cents hommes. Obligé de fuir devant le ressentiment que sa mauvaise foi avait justement inspiré à Hoche, il parvint à se cacher pendant quelques jours; mais il finit par être arrêté dans une ferme avec un aide de camp et un domestique. Conduits tous les trois à Angers et condamnés à mort, ils furent fusillés le 24 février. Brave, énergique, mais dur, entêté, vaniteux, Stofflet n'inspire point la sympathie qui entoure le souvenir de quelques autres chefs vendéens; il ne paraît pas entraîné par l'exaltation de la foi religieuse et politique, mais par l'ambition de jouer un rôle. En plus d'une circonstance, il s'opposa aux desseins d'hommes plus habiles que lui, comme Lescure et Charette. L'avidité avec laquelle il saisit le commandement fut mêlée d'une joie grossière, que son propre parti lui a souvent reprochée. D'un caractère trop rude pour se faire aimer de ses soldats, il s'en fit craindre; cette crainte amena l'éloignement, et tous l'abandonnèrent aux derniers jours. J. M.

Courcelles, *Dict., hist. des généraux français.* — Th. Muret, *Hist. des guerres de l'ouest.* — Thiers, *Hist. de la révol. française.* — Crétineau-Joly, *Episodes des guerres de la Vendée.*

STOKE (*Melis* ou *Émile*), chroniqueur hollandais, vivait à la fin du treizième siècle. Il était prêtre et attaché à Florent V, comte de Hollande. C'est à ce prince qu'il a dédié sa chronique rimée, qui s'étend de 885 jusqu'à l'avénement de Guillaume III (1305). Cette chronique paraît avoir été en partie traduite du latin; le style en est assez pur, mais la versification est irrégulière. Elle a été publiée pour la première fois par J. der Does, sous ce titre : *Hollandsche Riim-Kroniik* (Amst., 1591, in-fol.), et sans nom d'auteur, et reproduite à La Haye, 1620, in-fol. Les édit. suivantes (Leyde, 1699, in-fol. fig., et 1772, 3 vol. in-8°) portent le nom de l'auteur, découvert par Schryver, et contiennent des notes, l'une de C. van Alkemade, l'autre de B. Huydecoper.

Ypey, *Hist. de la langue holland.*, p. 432. — Vries, *Hist. de la poésie holland.*, t. Ier, p. 7-10.

STOLBERG (*Christian*, comte DE), poëte allemand, né à Hambourg, le 15 octobre 1748, mort le 18 janvier 1821, dans sa terre de Windebye, près d'Eckenfœrde (Slesvig). Sa famille, originaire de Thuringe, était une des plus anciennes et des plus illustres de la noblesse allemande; on la trouve mentionnée dans des documents authentiques du onzième siècle. Il avait pour père Christian-Gunther, grand-bailli à Bramstedt, dans le Holstein, et plus tard grand-maître des cérémonies de Sophie-Madeleine, veuve du roi Christian VI; il étudia dans l'université de Gœttingue de 1769 à 1774, et y fit partie avec son frère cadet du cercle poétique formé par Boje, Burger, Miller, Voss et Leisewitz. En 1777, il devint bailli à Fremsbuttel, en Holstein, et se maria avec Louise, comtesse de Reventlow, qu'il avait célébrée dans ses vers. Après avoir donné sa démission en 1800, il se retira dans sa terre de Windebye. Le talent poétique de Christian est inférieur à celui de son frère; il excelle pourtant à peindre les sentiments tendres et les délices de la vie de famille. On a de lui : *Poésies lyriques* (avec celles de Léopold); Leipzig, 1779, 1822, in-8°; — *Gedichte aus dem Griechischen* (Poésies traduites du grec); Hambourg, 1782; — *Schauspiele mit Chœren* (Drames avec chœurs); Leipzig, 1787 : les principaux sont *Balthazar* et *Otanes*; — *Sophocle*; ibid. 1787, 2 vol. : traduction faite en iambes; — *Vaterlændische Gedichte* (Poésies patriotiques); Hambourg, 1815, in-8° : en collab. avec son frère. Un choix de ses œuvres littéraires et de celles de son frère a été publié à part (*Gesammelte Werke*; Hambourg, 1820-26, 25 vol. in-8°).

Conversations-Lexikon.

STOLBERG (*Frédéric-Léopold*, comte DE),

écrivain allemand, frère du précédent, né à Bramstedt, le 7 novembre 1750, mort à Sondermuhlen, près d'Osnabruck, le 5 décembre 1819. En 1756, il suivit sa famille à Copenhague. Sa mère, femme d'une éducation distinguée, réunit autour d'elle une société choisie, où l'on remarquait Klopstock, Cramer, le comte Bernstorf et son neveu Pierre, qui épousa plus tard la sœur aînée de Léopold. Ces hommes illustres exercèrent sur l'enfant la plus heureuse influence; Klopstock l'encouragea, ainsi que son frère aîné, à étudier surtout les auteurs classiques. Après la mort de son mari, arrivée en 1765, la comtesse, qui s'était retirée dans un domaine situé près du Sund, continua de diriger elle-même l'éducation de ses deux fils, jusqu'en 1770, où elle les envoya d'abord à l'université de Halle, puis à celle de Gœttingue. En 1773 Léopold retourna à Copenhague. Après la mort de sa mère, il entreprit, en compagnie de Christian et de leur ami commun le comte Haugwitz, un voyage en Suisse. A Francfort il fit la connaissance de Gœthe, à Zurich celle de Lavater, et parcourut le pays des Grisons et le nord de l'Italie. En 1777 il fut nommé ministre plénipotentiaire du prince-évêque de Lubeck près la cour de Danemark. En 1782 il se maria, avec la comtesse Agnès de Witzleben; mais cette union fortunée, qui le rendit père de quatre enfants, ne dura que six ans, car sa femme mourut en 1788, à Neuenbourg, où il exerçait les fonctions de bailli. En 1789 le prince régent de Danemark l'envoya à Berlin avec mission de régler les difficultés qui s'étaient élevées entre les deux pays à cause de la guerre entre la Suède et la Russie. En 1790 Léopold épousa, en secondes noces, la comtesse Sophie de Redern, et peu de temps après il visita l'Italie. En 1791 le prince-évêque de Lubeck le nomma président du gouvernement, du consistoire et des finances à Eutin. A la mort de Catherine II (1796), il fut envoyé comme ambassadeur à Pétersbourg, pour y complimenter le nouveau souverain. En 1800 il se convertit au catholicisme. Les dissidences qui avaient éclaté au sein du protestantisme, et dont il avait été témoin en Holstein, entre les rationalistes et les orthodoxes, l'avaient déterminé à faire ce pas. Son esprit était d'ailleurs prédisposé à une conversion par son voyage en Italie, par l'étude qu'il avait faite des ouvrages des controversistes catholiques et protestants et par une correspondance qu'il avait entretenue sur ce sujet avec M. Asseline, évêque de Boulogne, et dont une partie a été publiée dans les œuvres choisies de ce prélat. Cette conversion lui suscita beaucoup d'ennemis; Voss surtout ne lui pardonna jamais. Un jour un prince lui dit : « Je n'aime pas ceux qui changent de religion. — Ni moi non plus, répond Stolberg; et si vos ancêtres n'en avaient pas changé, il y a trois siècles, je n'aurais pas été obligé de reprendre celle qu'ils ont quittée. » Une fois rentré dans l'Église catholique, il résigna tous ses emplois, et vint s'établir à Munster, où il se lia avec le vicaire général de ce diocèse, Furstemberg, la princesse Gallitzin et les deux frères Droste de Vischering, dont le cadet fut plus tard archevêque de Cologne. Outre les poésies et les drames que Stolberg a publiés avec son frère, on a de lui : *Jamben* (Iambes); Leipzig, 1784, in-8°; — *Die Insel* (L'Ile), 1788 : roman lyrique, en prose et en vers, — *Reise durch Deutschland, die Schweiz, Italien und Sicilien*; 1794, 4 vol. in-8°; trad. en anglais; par Holcroft (Lond., 1796, 2 vol. in-4°, fig.); on y trouve *les Hespérides*, épîtres poétiques adressées à son vieil ami Ebert; — *Geschichte der Religion Jesu-Christi* (Histoire de la religion chrétienne); Hambourg, 1811-18, 15 vol. in-8° : il s'arrêta au concile général d'Éphèse, en 430; mais son ouvrage, trad. en italien (1824) par de Rossi et Keller, a été continué par Fr. de Kerz, Mayence, 1825-46, t. XIX-XLV, et par Brischar, ibid., 1849-53, t. XLVI-XLVIII : on en fait beaucoup de cas parmi les catholiques, et pour l'élégance du style et pour la profondeur des recherches; — *Leben Alfredi des Grossen* (Vie d'Alfred le Grand); Munster, 1815, in-8°; trad. en français, 1831, in-18; — *Ein Büchlein von der Liebe* (Petit livre de l'amour de Dieu); 1819, in-12; trad. en français en 1819 et en 1836, in-18. On a encore de lui quelques petits écrits, tels que : *Ueber die Sinne* (Sur les sens), en forme de dialogue; *Unsere Sprache* (Notre langue), et *Der Zeitgeist* (L'Esprit du siècle), ainsi que plusieurs traductions, notamment celle de l'*Iliade* en vers, celle de quatre tragédies d'Eschyle et celle des *Dialogues* de Platon. Dans les notes dont il accompagna cette dernière, il attaqua de nouveau, comme il l'avait déjà fait dans sa réponse au poëme de Schiller : *Les Dieux de la Grèce*, les principes de la révolution française, et s'attira par là les attaques des libéraux. Il traduisit également les poésies d'Ossian, et quelques écrits de saint Augustin, et publia en 1818 une *Vie de saint Vincent de Paul*.

Comme poëte Léopold est supérieur à son frère Christian. On trouve chez lui plus de hardiesse dans les idées et dans les images, et une grande facilité de versification. Il s'est exercé dans presque tous les genres de poésie, car on a de lui des chansons, des odes, des élégies, des romances, des satires, des descriptions et des drames. Comme prosateur son style est pur et d'une grande élévation.

Bruhl, *Gesch. der Kath. Literatur Deutschlands*. — A. Nicolovius, *Fr.-L., Graf zu Stolberg*; Mayence, 1846, in-8°. — *Zeitgenossen*, 1821, p. 80. — *Memorie di religione*, XVII, 1830, p. 379.

STOLL (*Maximilien*), médecin allemand, né le 12 octobre 1742, à Erzingen (Souabe), mort le 23 mars 1788 (1), près de Vienne. Il était fils d'un chirurgien, qui voulait lui faire embrasser

(1) Hirsching indique la date du 18 mai 1787.

sa profession; mais à la première amputation dont il fut témoin, il eut une telle horreur de verser le sang qu'il obtint la permission de poursuivre ses études classiques, et plus tard d'entrer dans la Société de Jésus (1761). Il n'y fit pas long séjour : on le chargea d'abord, suivant l'usage, d'enseigner les humanités dans le collége de Hall en Tyrol (1765). Comme il se mêlait d'avoir sur l'instruction des enfants des idées particulières, il déplut à ses supérieurs, qui le reléguèrent à Eichstædt. Stoll quitta l'institut (1767), et plus aguerri sans doute par les épreuves qu'il venait de subir, il céda à son penchant pour la médecine, qu'il étudia à Strasbourg et à Vienne. A peine reçu docteur (1772), il fut envoyé en Hongrie, où régnaient alors des fièvres paludéennes endémiques. Affecté plus d'une fois du mal qu'il était chargé de combattre, il revint à Vienne, et fut choisi, à la demande de Stœrk, pour remplacer van Haen dans la chaire de médecine pratique (1776). Tourmenté depuis longtemps par la goutte, il fut atteint subitement d'une affection cérébrale, et mourut à l'âge de quarante-six ans. Les ouvrages de Stoll, et surtout le *Ratio medendi*, le plus remarquable de tous, celui que Corvisart se plaisait à commenter dans ses cours, témoignent d'un rare talent d'observation. C'est surtout dans l'étude des constitutions médicales, distinguées pour la première fois en stationnaires et annuelles, qu'il se montre original. Personne n'a mieux élucidé l'histoire des fièvres bilieuses. On l'a accusé de faire jouer un rôle trop important à la bile et d'avoir abusé des vomitifs. Nous citerons de lui : *Ratio medendi;* Vienne, 1777-80, 3 vol. in-8°, et 1787, 4 vol. in-8°; trad. en français (Paris, 1809, 2 vol. in-8°) : recueil important, réimpr. trois fois et auquel Eyerel ajouta un supplément, sous le titre de *Dissertationes medicæ;* Vienne, 1789-90, 4 vol. in-8°; — *Rede über die Vorzuge der griech Sprache* (Des avantages de la langue grecque); Vienne, 1785, in-8°; — *Aphorismi de febribus*; ibid., 1785, in-8° : ouvrage estimé, trad. en 1809 en français, et fondé en partie sur les doctrines de Boerhaave, dont l'auteur était grand partisan; — *Prælectiones in diversos morbos chronicos;* ibid., 1788-89, 2 vol. in-8°, et *Dissertationes medicæ;* ibid., 1788-89, 4 vol. in-8°, publiés l'un et l'autre par Eyerel. Stoll a surveillé l'édition des *Opera posthuma* de van Haen (1779) et des *Constitutiones epidemicæ* de van Swieten (1782).

Pezzl, *Denkmahl auf Max. Stoll;* Vienne, 1788, in-8°. — Sprengel, *Hist. de la Médecine.* — Hirsching, *Handbuch.* — *Biogr. méd.* — Vicq d'Azyr, *Eloges.*

STOLLE (*Théophile*), savant allemand, né le 3 février 1673, à Liegnitz (Silésie), mort le 4 mars 1744, à Iéna. Après avoir été pendant plusieurs années précepteur et avoir avec son élève visité les Pays-Bas et une grande partie de l'Allemagne, il prit ses degrés à Iéna avec deux thèses remarquables *De ethnicorum philosophorum doctrina morali* (1705, in-4°) et *An Homerus fuerit philosophus moralis* (1712, in-4°). Directeur du gymnase de Hildburghausen depuis 1714, il fut rappelé en 1717 à Iéna pour y remplir la chaire de sciences politiques; en 1738 il devint bibliothécaire de l'université, et en 1743 il fut encore chargé de professer la morale. Il faisait aussi des cours sur l'histoire de la littérature et des sciences; il en a éclairci beaucoup de points dans ses savants ouvrages. Les principaux sont : *Historie der heidnischen Moral* (Histoire de la morale chez les païens); Iéna, 1714, in-4°; — *Anleitung zur Historie der Gelahrtheit* (Introduction à l'histoire de l'érudition); Halle, 1718, et Iéna, 1724, 1727, 1736, in-8°; trad. en latin, 1728, in-4° : cet ouvrage estimé contient l'histoire des belles-lettres, de la philologie, de la philosophie, de la physique et des mathématiques; — *De vita Antisthenis cynici;* Iéna, 1724, in-4°; — *De decoro politico contra cynicos quackerosque;* ibid., 1725, in-4°; — *Anleitung zur Historie der medicinischen Gelahrtheit* (Introduction à l'histoire de la médecine); ibid., 1731, in-4° : en collaboration avec Kestner; — *Aufrichtige Nachricht von dem Leben und Schriften der Kirchenvæter* (Notice exacte sur la vie et les écrits des Pères de l'Église des quatre premiers siècles); ibid., 1733, in-4°; — *Anleitung zur Historie der theologischen Gelahrtheit;* ibid., 1739, in-4°; — *Anleitung zur Historie der juristischen Gelahrtheit;* ibid., 1745, in-4°. Stolle a écrit plusieurs pièces de vers insérées dans divers recueils, entre autres dans celui de la société littéraire qui, en 1729, s'était formée à Iéna sous sa présidence; il a fourni de nombreux articles et mémoires à la *Stollische Bibliotek* (Iéna, 1733-44, 17 part. in-4°) et aux *Akademische Nebenstunden*, recueils dont il fut le directeur; il a enfin écrit plusieurs préfaces étendues, notamment celle de la *Bibliotheca anonymorum* de Mylius.

Hirsching, *Handbuch.* — Jugler, *Bibl. histor. litter.*, t. I, p. 63.

STOLON. *Voy.* Licinius.

STONE (*Edmond*), mathématicien écossais, né à la fin du dix-septième siècle, mort en mars ou en avril 1768. Fils d'un jardinier du duc d'Argyle, et n'ayant reçu aucune instruction, il parvint par ses propres études à comprendre assez bien le latin et le français pour pouvoir lire des livres de mathématiques, et avant l'âge de dix-huit ans il connaissait déjà la géométrie analytique. Le duc d'Argyle se chargea de faire compléter son instruction, et lui assura ensuite une pension qui permit à Stone de s'occuper exclusivement de ses études favorites. Il fut nommé, en 1725, membre de la Société royale de Londres. Il paraît que dans la dernière partie de sa vie il fut obligé de donner des leçons de mathématiques pour se procurer des moyens d'existence. En 1742 ou 1743, son nom fut rayé des registres

de la Société royale, et il mourut dans la misère, après avoir vu s'éclipser la réputation qu'il s'était faite par ses premières productions. On a de lui : *The Construction and principal uses of mathematical instruments;* Londres, 1723, 1758, in-fol. : trad. de Bion et augmenté de la description d'instruments d'origine anglaise; — *A new mathematical Dictionary;* ibid., 1726, 1743, in-8°, son ouvrage principal; — *New Treatise of the construction and use of the sector;* ibid., 1729, in-8°; — une traduction de l'*Analyse des infiniment petits* par L'Hospital; ibid., 1730, in-8°, suivie de *the Method of fluxions both direct and inverse;* traité trad. en français par Rondet (Paris, 1735, in-4°). « Quoique fort vanté, dit Montucla, par son traducteur et le P. Castel, il a prêté à la critique très-juste de Jean Bernoulli, à raison de son imperfection et de ses méprises »; — *Euclid's Elements;* ibid., 1731, 2 vol.; — *Geometrical lectures;* ibid., 1735, trad. du latin d'Isaac Barrow; — *Some reflections on the uncertainty of the figure and magnitude of the earth and of the different opinions of the most celebrated astronomers;* ibid., 1766, in-8°, attribué à Stone. Il a écrit plusieurs articles dans les *Philosophical transactions*, entre autres sur un calcul de deux lignes du troisième ordre, qui n'avaient été mentionnées ni par Newton ni par Stirling.

Hutton, *Dict.* — *Critical review*, t. IX. — *Monthly review*, t. XXXVII. — Montucla, *Hist. des mathém.*, t. III, p. 133.

STORCH (*Nicolas*), anabaptiste allemand, né à Stolberg, en Saxe, à la fin du quinzième siècle, mort à Munich, en 1530. Suivant la mode du temps, il traduisit en grec son nom, qui signifie *cigogne*, et s'appela *Pelargus*. Il était drapier de profession. Avec Muntzer et Cellarius il fonda la secte des anabaptistes, en prenant pour base le principe de Luther, qu'on est sauvé par la foi, non par les sacrements. Il commença à prêcher sa doctrine à Zurikau, et y forma d'abord une secte, connue sous le nom des *Nouveaux prophètes;* mais bientôt il fut chassé de cette ville et se réfugia en Thuringe. Melanchthon le reçut avec bienveillance, quand il arriva, en 1521, à Wittemberg; mais comme sa présence y causa des désordres parmi les étudiants, Luther obtint de l'électeur de Saxe un ordre de bannissement. Storch se rendit alors en Silésie, et plus tard en Pologne; mais, toujours poursuivi, il chercha un asile en Bavière, et y mourut, après avoir fait un grand nombre de prosélytes.

M. Wagner, *Einfæltiger Bericht, wie durch N. Storck die Aufruhr in Thüringen angefangen sey worden;* Erfurt, 1597, in-8°. — Seckendorf, *Hist. lutheranismi* — Arnold, *Kirchen-und Ketzer-Geschichte.* — Ottius, *Annales anabaptistici.*

STORCK. *Voy.* STOERK.

STORY (*Joseph*), magistrat américain, né le 18 septembre 1779, à Marblehead (État de Massachusetts), mort le 10 septembre 1845, à Cambridge, près Boston. Son père était médecin. Après avoir suivi le cours de l'université d'Harvard, il commença en 1798 l'étude du droit chez l'avocat Sewall, fut admis en 1801 au barreau, et s'établit à Salem. Il conquit en fort peu de temps une place éminente : « Par suite de considérations politiques, dit un de ses biographes, il fut engagé dans d'importantes affaires, où il eut à lutter, et souvent seul, contre des adversaires redoutables; sa réputation n'a jamais été surpassée depuis dans le barreau américain. » En 1805 il représenta Salem dans la législature du Massachusetts, qu'il présida souvent par la suite; il fut en 1820 un de ceux qui réformèrent la constitution de cet État. En 1809 il entra au congrès, et en novembre 1811 il devint juge de la cour suprême des États-Unis. Dans l'exercice de ces fonctions, qu'il conserva jusqu'à sa mort, Story mit en jeu les qualités les plus éminentes : zèle, savoir, sagacité, éloquence. Par ses ouvrages, par ses jugements, par ses rapports, par la profondeur et la variété de ses vues politiques et professionnelles, il acquit une autorité incontestable. Toutefois on lui a reproché de tenir trop de compte des préoccupations du jour, et aussi d'avoir manqué parfois de décision et de netteté. Depuis 1829, et pendant les vacances de la cour suprême, il fit un cours de droit au collége d'Harvard à Cambridge, où l'un de ses amis avait fondé une chaire sous la condition expresse qu'il l'occuperait le premier. Nous citerons de lui : *The Power of solitude;* Salem, 1802, 1804, in-12 : poëme médiocre, dont plus tard il racheta sous main le plus d'exemplaires possible; — *Laws of the United States;* New-York, 1827, 3 vol. in-8°; — *Commentaries on the laws of bailment;* ibid., 1832; — *Commentaries on the constitution;* ibid., 1833, 3 vol. in-8°; trad. en français par Odent (Paris, 1843, 2 vol. in-8°); il a publié en 1834 de cet excellent ouvrage un *Abridgment*, qui a longtemps servi de manuel aux étudiants en droit; — *Commentaries on the conflict of laws;* ibid., 1834, 3 vol. in-8° : il y traite de la législation européenne touchant le mariage, le divorce, le testament, l'héritage et la procédure; — *Miscellaneous writings;* ibid., 1835, 1845, in-8°; — *Commentaries on equity jurisprudence;* ibid., 1836-37, 2 vol. in-8°; — *Commentaries on equity pleadings;* ibid., 1838, 2 vol. in-8° : qui complètent le précédent; les traités qu'il écrivit ensuite sur les *Laws of agency*, *Partnership*, *Bills of exchange*, sont moins estimés; — *Promissory notes;* ibid., 1846. Story a fourni beaucoup d'articles à l'*Encyclopædia americana* de Lieber, à l'*American Jurist*, au *North review*, etc. Ses rapports et ses décisions légales ne forment pas moins de 13 volumes.

W. Story, *Life and letters of J. Story;* New-York, 1851, 2 vol. in-8°. — *Law review*, n° VI. — Griswold, *Prose writers of America.*

STOSCH (*Philippe*, baron DE), diplomate et antiquaire allemand, né le 1er avril 1691, à

Kustrin, mort le 7 novembre 1757, à Florence. Sa famille, originaire de Silésie, était de noblesse ancienne; mais la branche à laquelle il appartenait avait perdu ses biens. Fils d'un médecin, qui était aussi bourgmestre de Kustrin, il commença d'abord l'étude de la théologie; mais attiré vers la numismatique, dont les éléments lui furent enseignés par Ch. Schott, il visita, pour compléter ses connaissances dans cette science, les principales villes de l'Allemagne. En 1709 il alla suivre à Amsterdam les cours de grec de Kuster et d'Hemsterhuis. A La Haye, il rencontra son cousin l'ambassadeur prussien de Schmettau, qui le recommanda au greffier des États généraux, le célèbre Fagel; celui-ci le prit en affection, et le chargea en 1712 d'une mission en Angleterre. Après avoir reçu des leçons de Bentley, il se rendit à Paris (1713); accueilli avec faveur par la princesse palatine, il fréquenta assidûment le P. Montfaucon, Galland, Dacier et sa femme, Banduri, l'abbé Descamps, Crozat, et fut admis aux réunions qui se tenaient chez Huet. En 1714 il passa en Italie, fit un séjour prolongé à Turin ainsi qu'à Rome. Rappelé en Allemagne par des affaires de famille, il s'arrêta quelque temps à Vienne, et fut accueilli avec la plus grande distinction par l'empereur. Après avoir recueilli pendant ses voyages une foule d'objets curieux et pris des dessins ou des moulages de beaucoup d'autres, qu'il n'avait pu acquérir, notamment d'une grande quantité de pierres gravées, Stosch revint à La Haye, où il avait été envoyé avec une mission diplomatique par le roi de Pologne, qui l'avait nommé en 1717 son conseiller. En 1720, ayant réussi à faire rendre au gouvernement français pour vingt ducats les manuscrits de la bibliothèque de Paris volés par Aymon, il reçut du régent l'offre d'une pension de mille écus, qu'il ne voulut pas accepter. En 1721 son ami lord Grandville, devenu ministre, le décida à aller à Rome pour y surveiller les démarches du chevalier de Saint-Georges et de ses partisans. Les embarras que lui suscita cette mission délicate furent compensés par les relations agréables qu'il entretint avec de puissants personnages, tels qu'Alberoni et par les facilités qu'il eut à compléter ses collections, dont la renommée commençait à se répandre en Europe. Il avait attiré l'attention des amateurs par ses *Gemmæ antiquæ sculptorum imaginibus insignitæ, æri incisæ per Ber. Picart, commentariis illustratæ* (Amst., 1724, in-fol.) : ouvrage d'un grand mérite (1) et qui eut pour résultat de faire mieux apprécier les œuvres de l'art antique. En 1731 il fut obligé de quitter Rome, à cause des menaces de mort qui lui furent faites par des jacobites; il s'établit à Florence, où il ne cessa de tenir le gouvernement anglais au courant des projets des Stuarts, dont il pouvait avoir connaissance par les espions qu'il entretenait autour d'eux. En 1746 il perdit l'auteur de sa fortune, Fagel, avec lequel il avait entretenu pendant près de trente ans une correspondance, dont la publication serait encore à désirer aujourd'hui. Il communiquait avec la plus grande libéralité les objets de son riche musée, comprenant des médailles, des tableaux, des dessins, des manuscrits, des armes de toutes les époques, des vases et statues, une collection immense de cartes géographiques, remplissant trois cents volumes, conservés maintenant à la bibliothèque de Vienne, et aussi une suite d'environ trois mille cinq cents pierres gravées antiques: elles furent acquises pour le musée de Berlin, et Winckelmann en a donné le catalogue. Sa collection d'empreintes, au nombre de plus de vingt-huit mille, fut achetée par Tassie et servit de base à l'ouvrage qu'il publia. Quant au savoir de Stosch sur les autres points d'archéologie, il était moins sûr; mais, d'une grande modestie, il cherchait toujours à rectifier son jugement en consultant les antiquaires de renom, Winckelmann notamment. On a encore de lui : *Lettera sopra una medaglia di Carino imp. e Magnia Urbica Augusta;* Florence, 1755, in-4°.

(1) Limiers en a donné en 1724 une mauvaise traduction, Paris, in-fol.

S. Lenz, *Histor. Abhandlung von dem General-major von Stosch;* Halle, 1751, in-4°. — M.-F. de Stosch, *Genealogia des von Stoschschen Geschlechts;* Breslau, 1786, in-4°. — Strodtman, *Neues Gelehrtes Europa*, t. V et X. — Saxe, *Onomasticon*, t. VI, p. 376. — Hirsching, *Handbuch*. — Meusel, *Lexikon*.

STOTHARD (*Thomas*), peintre anglais, né le 17 août 1755, à Londres, où il est mort, le 28 avril 1834. Il était fils d'un aubergiste. Sa frêle constitution le fit, dès l'âge de cinq ans, envoyer à York chez un oncle, qui le confia aux soins d'une vieille dame écossaise demeurant dans le petit village d'Acomb, à quelques milles de la ville. Il habita ensuite Stretton et Ilford. Il retira de la vie rustique et indépendante qu'il mena dans ces premières années un amour de la nature qui ne l'abandonna jamais, et qui lui fit faire plus tard ces longues promenades pendant lesquelles un papillon ou une pâquerette le mettaient en extase. Une gravure de Strange, quelques portraits d'Houbraken éveillèrent en lui le goût du dessin. Après la mort de son père, il devint apprenti chez le dessinateur d'un marchand de brocart. Il employait ses moments de loisir à reproduire les scènes qu'il admirait dans Homère et dans Spenser. L'invention dont ces petites compositions faisaient preuve frappa le directeur du *Novelist's Magazine*, qui attacha à son journal le jeune artiste comme dessinateur. Les dessins que Stothard fournissait à des feuilles périodiques et dont il enrichissait les œuvres des poëtes et des romanciers, ceux, par exemple, qu'il fit pour le *Shakespeare* de Boydell, des tableaux où l'on remarque une fantaisie gracieuse et spirituelle, le firent nommer membre de l'A-

cadémie royale (1794). Le nombre de ses dessins s'élève à dix mille; dans la liste qui en a été dressée par sa belle-fille, Mme Bray, on remarque des séries de sujets tirés de Shakespeare, Chaucer, Spenser, Rogers et de *Gil-Blas*. Ses principaux tableaux sont : *La Confirmation* (1792); — *La Guerre, l'Intempérance, la Descente d'Orphée aux enfers, Antoine et Cléopâtre* (1799), compositions gigantesques, qui décorent le grand escalier du château de lord Exeter à Burleigh; — *Roger de Coverley et les Gipsies, le Club du Spectateur, Phillis et Brunette* (1803); — *Promenade à Canterbury*, etc. Il peignit aussi la coupole de la bibliothèque des avocats à Édimbourg. Les sculpteurs s'adressaient quelquefois à lui, et il prit part à l'exécution de quelques-uns de leurs ouvrages, dont les plus connus sont le *Monument de Garrick*, à l'abbaye de Westminster, et les *Enfants endormis* de Chantrey, dans la cathédrale de Lichfield. Ses œuvres ont eu pour interprètes Collins, Heath, Parker, Cromek, et d'autres graveurs anglais.

Gustave Fagniez.

Mme Bray, *Life of Th. Stothard*; Lond., 1851, in-8°.

STOTHARD (*Charles-Alfred*), antiquaire, fils du précédent, né le 5 juillet 1786, à Londres, mort le 28 mai 1821, à Beer Ferrers. Tout jeune il se distingua sur les bancs de l'Académie royale par l'élégance et la correction de ses dessins d'après l'antique. En 1810 il exécuta son premier tableau, *la Mort de Richard II à Pomfret*. Dès 1802, et sur le conseil de son père, il s'était appliqué à l'étude des monuments et des antiquités nationales pour acquérir une connaissance complète du costume si nécessaire au peintre d'histoire. Ce travail lui suggéra l'idée d'un recueil qui réunirait les effigies de personnages historiques : il en publia en 1811 le premier cahier, et le dixième en 1821, sous le titre de *Monumental effigies of Great Britain* (Londres, in-fol., 147 fig. au trait, avec texte, rédigé par A.-J. Kempe). Tout en continuant ce grand ouvrage, qui l'occupa jusqu'à sa mort, Stothard, dont la réputation d'artiste de goût et de savoir était désormais établie, fournit un grand nombre de dessins à la *Magna Britannia* de Lysons, et entreprit plusieurs voyages archéologiques dans les provinces de France qui jadis avaient appartenu aux Anglais, à travers la Hollande, la Belgique et les comtés de l'Angleterre. Aux frais de la Société des antiquaires, qui le choisit en 1815 pour dessinateur et en 1819 pour membre titulaire, il fit à différentes reprises (1816, 1817 et 1818) d'assez longs séjours à Bayeux pour y copier la fameuse tapisserie de la reine Mathilde. Ses excursions en France donnèrent lieu à d'intéressants résultats : il découvrit dans l'abbaye de Fontevrault les effigies de Henri II, de sa femme Éléonore de Guienne, de Richard Ier et d'Isabelle d'Angoulême, femme de Jean Sans Terre; dans l'abbaye de Lespant, près du Mans, celle de Bérengère, femme de Richard Ier; au Mans, le portrait de Geoffroi Plantagenêt; à Josselin, les statues d'Olivier de Clisson et de sa femme, etc. Au printemps de 1821 il parcourut à pied une grande partie du Devonshire, observant spécialement les églises et levant sur sa route des esquisses du pays; arrivé au village de Beer-Ferrers, il voulut dessiner, pour l'ouvrage de Lysons, la croisée orientale de l'église, et s'installa sur une échelle en mauvais état; un échelon s'étant brisé, l'artiste précipité en arrière alla se briser la tête contre le monument d'un chevalier élevé dans le chœur. Il n'avait pas encore trente-cinq ans. On doit encore à Ch. Stothard : *The Tapestry of Bayeux, publ. by the Society of Antiquaries*; Londres, 1816-1823, in-fol. max., 17 pl. col. : c'est la meilleure représentation qui ait été faite de cette œuvre célèbre, suivant le *Journal des savants*, novembre 1826; — un *Mémoire*, imprimé dans le t. XIX de l'*Archæologia*, 1819, et où il s'attache à démontrer que la tapisserie de Bayeux date de l'époque qui suivit immédiatement la conquête; — deux ouvrages inachevés, l'un sur les sceaux, l'autre sur les costumes du temps d'Élisabeth.

La veuve de Ch. Stothard, *Anne-Elisa* Kempe, mariée en secondes noces au révérend Edw. Bray, a publié la vie de son mari, celle de son beau-père, des *Letters written during a tour through Normandy, Brittany and other parts of France, in* 1818 (Lond., 1820, in-4°, 21 pl.), des romans, etc.

Stothard (*Alphonse-John*), frère de Charles, s'est adonné à la gravure en médailles.

P. L — y.

Mme Bray, *Memoirs of Ch. Stothard*; Londres, 1823, in-8°. — *Annual biography*. — Nagler, *Künstler-Lexikon*.

STOUF (*Jean-Baptiste*), sculpteur français, né en 1742, à Paris, mort le 1er juillet 1826, à Charenton près Paris. Il était fils d'un menuisier en bâtiments. Sa vocation l'attirait vers l'étude des beaux-arts, et son frère aîné, qui s'était voué à la peinture, lui enseigna les éléments du dessin. Plus tard, suivant la volonté expresse de son père, il s'adonna à la sculpture, et fréquenta l'atelier de Coustou, puis celui de Slodtz; mais tout en devenant statuaire, il resta toujours peintre, et garda de ses premières études le sentiment du pittoresque et de la couleur. Après avoir concouru plusieurs fois pour le prix de Rome, il obtint le second en 1769. Agréé en 1784 dans l'Académie royale, il en devint membre titulaire le 28 mai 1785; son morceau de réception, un *Abel expirant*, statuette en marbre placée au Louvre, présente des formes d'une beauté peu commune. Il ne fut pas compris dans l'organisation de l'Institut, mais il y fut appelé le 5 avril 1817, en remplacement de Lecomte. — Depuis le 26 mai 1810, il professait la sculpture à l'École des beaux-arts. Suivant

un écrivain moderne, Stouf n'avait pas l'esprit fort cultivé; un grand tact et l'esprit naturel suppléaient à ce défaut d'éducation. Sans se préoccuper de la tendance qui ramenait ses contemporains vers l'étude de l'antique, il resta fidèle à l'école de Couston et de Slodtz. Ses œuvres sont peu nombreuses; nous citerons les suivantes : *Hercule combattant les centaures* (1785); *Androclès pansant la blessure d'un lion* (1789); *Saint Vincent de Paul* (1798), groupe en marbre exposé dans le vestibule des Enfants trouvés de Paris et reproduit en plâtre à Saint-Sulpice; *Montaigne* (1800), en marbre; *l'abbé Suger* (1817), statue en marbre, transportée dans la cour du palais de Versailles, après avoir décoré le pont de la Concorde; *l'Amour paternel* (1819). Cet artiste avait épousé Mlle Descos, élève de Vincent, et qui a laissé quelques peintures. Sa fille, Cornélie, a épousé M. Auguste Couder.

Nagler, *Künstler-Lexikon.* — *Livrets des Salons.*

STOURDZA, famille moldave de boïards, qui tire son origine des Hongrois Turzos, qui vinrent en Moldavie au quinzième siècle, y acquirent de grandes propriétés et se divisèrent en plusieurs branches. Le grand maître d'hôtel *Sandul* Stourdza s'enfuit en 1711 avec le prince Kantemir en Russie; mais il retourna plus tard dans sa patrie. *Grégoire* Stourdza devint sous le prince Kallimachi chancelier de Moldavie, et fut mis à la tête d'une commission chargée de rédiger un code, qui parut en grec en 1817. Le grand boïard *Jean* Stourdza reçut en 1822 de la Porte la charge d'hospodar de Moldavie, qu'il exerça jusqu'à l'occupation de ce pays par les Russes en 1828. Lorsque la Moldavie commença à jouir de la constitution octroyée par la paix d'Andrinople, *Michel* Stourdza, fils de Grégoire, né à Jassy, le 14 avril 1795, fut promu à la dignité d'hospodar, en avril 1834. Par son avarice et par la soumission absolue qu'il témoigna à la Russie, il se rendit bientôt odieux aux nobles et au peuple à la fois. Les événements de 1848 amenèrent une insurrection, qui fut réprimée par l'intervention des Russes. Cependant les plaintes contre Michel devinrent si générales, que la Russie ne put plus longtemps le tenir sous sa protection, et par suite du traité de Balta-Liman, le 1er mai 1849, il fut contraint de se démettre de son pouvoir. — Son second fils, *Grégoire* Stourdza, né en 1821, fut général en chef des troupes moldaves. A la fin de 1853 il offrit ses services au sultan, qui lui accorda le titre de pacha, et c'est pour cela que le gouvernement russe fit confisquer ses terres près Jassy.

Convers.-Lex.

STOURDZA (*Alexandre*), diplomate et littérateur russe, né à Jassy, en 1738, mort le 13 juin 1854, dans ses terres de Mansyr, en Bessarabie, était le fils de Scarlat Stourdza, qui, compromis dans les affaires politiques, quitta sa patrie, et vint en Russie après la paix de 1792, où il reçut le titre de conseiller d'État. Le jeune Alexandre, après avoir fait ses études en Allemagne, se jeta dans la voie littéraire, et consacra sa plume aux intérêts du gouvernement russe. Son premier essai, intitulé *Considérations sur la doctrine et l'esprit de l'Église orthodoxe* (Stuttgard et Tubingen, 1816, in-8°), fut dirigé contre les jésuites, qui agissaient au préjudice de cette Église et qui furent pour cela expulsés par le tsar Alexandre Ier. Cet écrit valut à son auteur le titre de conseiller d'État et l'admission dans les bureaux du département des affaires étrangères. Bientôt après le conseil des écoles russes lui confia la révision des livres d'étude et la Société impériale philanthropique l'admit dans son sein. En 1818 il accompagna Alexandre au congrès d'Aix-la-Chapelle, et écrivit par son ordre un *Mémoire sur l'état de l'Allemagne*, qui fut imprimé à 50 exemplaires seulement, et distribué aux diverses cours comme un document confidentiel. Mais une copie du texte parvint au journal anglais *the Times*, qui s'empressa de lui donner la plus grande publicité. En outre, il fut imprimé à Paris, 1818, in-8°, et dans les *Annales politiques* de 1819 on en fit une traduction allemande. Dans un langage mystique, mêlé de citations de la Bible, il s'efforçait de montrer l'esprit et les institutions de l'Allemagne comme opposés au bonheur de l'humanité, et en même temps il attribuait à la Russie la mission de rétablir l'ordre social, ébranlé par les idées libérales. La Providence, selon lui, avait poussé Napoléon à entreprendre la guerre de 1812, pour amener le genre humain par le gouvernement russe à la vraie religion et à une prospérité durable. Cette brochure causa en Allemagne une vive sensation, et provoqua des répliques nombreuses et passionnées. Redoutant le sort de Kotzebue, Stourdza partit pour Dresde, où il épousa la fille du médecin Hufeland. Là encore il ne se trouva point en sûreté; provoqué en duel par le comte de Buchholtz, alors étudiant, il passa en Russie. Après avoir publié l'ouvrage intitulé : *la Grèce en* 1821 (Leipzig, 1822), où il soutenait encore les vues du gouvernement russe, il quitta le service lorsque Alexandre eut adopté une nouvelle politique envers les Grecs. A l'avénement de Nicolas, il entra dans le ministère des affaires étrangères, et y exerça les fonctions de conseiller intime jusqu'en 1840. Depuis il a vécu tantôt dans ses terres de l'Ukraine, tantôt à Odessa, et se consacra tout entier à des œuvres philanthropiques. Ainsi on lui doit l'établissement d'un couvent pour l'éducation de jeunes filles destinées en mariage aux *popes* ou prêtres grecs, qui avaient l'habitude de choisir leurs femmes dans les dernières classes du peuple; on lui doit aussi la création d'un institut de diaconesses ou sœurs de charité pour le soulagement des pauvres et des malades. Au milieu de ces oc-

cupations il ne négligea pas les travaux littéraires. Il écrivait et parlait correctement cinq langues, notamment le français. Le mysticisme oriental, inhérent aux races slaves, caractérise tous ses écrits, et s'ils ne peuvent échapper à une critique sévère, ils prouvent du moins la bonne foi de l'auteur et une profonde conviction dans ce qu'il croit être la vérité. On a de lui : *C. W. Hufeland, esquisse de sa vie et de sa mort chrétienne;* Berlin, 1837, in-8°; — *Lettres* (en russe) *sur les devoirs de l'état ecclésiastique;* Odessa, 4e édit., 1844 : ouvrage qui obtint un grand succès en Russie; — *Essai sur le mystère*, et *Essai sur les lois fondamentales de la nature humaine et de la société*, imprimés dans le *Journal de la Société philanthropique* de Pétersbourg; — *Réminiscences :* consacrées à la mémoire des personnes qui l'honoraient de leur affection; — *Le Double parallèle;* Paris, 1852, in-8° : où il expose les points de divergence entre les trois principales sectes chrétiennes; — *Notions sur la Russie :* écrites en 1835 et traitant de la nécessité de l'émancipation des serfs dans ce pays; — *Souvenirs et portraits;* Paris, 1859, in-8° ; — *Essai sur les lois fondamentales de la société;* Paris, 1861, in-8°. Il a traduit en français des *Homélies* d'Innocent, archevêque de Charkow (Paris, 1846, in-8°), et *Oraisons funèbres et discours* de Philarète, métropolite de Moscou (ibid., 1849, in-8o). Ses œuvres ont été recueillies et publiées récemment en France, par les soins de sa fille, la princesse Gagarin.

Docum. partic.

STOW (*John*), antiquaire anglais, né en 1525, à Londres, où il est mort, le 5 avril 1605. Fils d'un tailleur et tailleur lui-même, il exerça cette profession jusqu'à l'âge de quarante ans, où, comme l'avait fait Speed, son confrère, il renonça au commerce pour se livrer tout entier à l'étude de l'histoire et des antiquités. Ne sachant pas monter à cheval, il parcourut à pied plusieurs comtés de l'Angleterre, visitant les monuments, fouillant les bibliothèques et les archives, achetant des livres et des manuscrits. Ce genre de vie, non plus que ce genre de travail, alors peu encouragé, ne pouvait lui donner ni aisance ni sécurité; aussi passa-t-il sa longue existence dans une gêne perpétuelle, au milieu des mécomptes et des tribulations. On rapporte qu'il fut obligé plus d'une fois de demander à son aiguille les ressources que la plume était impuissante à lui procurer. Mais cet historien improvisé avait une haute idée de son art et la ferme volonté de s'y rendre utile; à force de patience et de désintéressement, il y réussit. Quelques savants antiquaires facilitèrent ses recherches, comme Lambard, Holinshed, Bowyer, Camden; et il rencontra dans les archevêques Parker et Whitgift, dans le comte de Leicester, des patrons généreux, qui lui vinrent souvent en aide. Stow était catholique, moins par dévotion réelle que par amour de l'art, et bien qu'il fût l'être le plus inoffensif du monde et qu'il comptât pour amis des dignitaires de la nouvelle Église, il se trouva en butte aux persécutions : en 1568 on saisit chez lui des livres entachés de papisme, et en 1570 il fut dénoncé par son propre frère à la commission ecclésiastique, qui le renvoya du reste à ses travaux. Malgré un mérite reconnu, malgré l'éclatant succès de ses utiles compilations, Stow retomba dans la pauvreté : en 1585 il supplia le lord maire de soulager sa détresse, et en 1589 il renouvela sa plaintive requête ; il en obtint le titre de *chronicler* (historiographe) de Londres. Enfin, il fut autorisé par ordonnance royale à mendier son pain : Jacques Ier lui octroya, le 8 mai 1604, des lettres patentes lui permettant, « en récompense de ses pénibles travaux, à lui et à ses représentants, de recueillir les contributions volontaires et dons charitables dans tout le royaume ». Ce singulier privilége de *mendiant patenté*, suivant l'expression de Disraeli, fut renouvelé l'année suivante. Mais Stow n'eut point, à ce qu'il semble, à se louer de la libéralité de ses compatriotes. Il mourut octogénaire, d'une violente colique d'entrailles. Ses ouvrages, encore utiles et très-recherchés, sont : *Summary of the Chronicles of England;* Londres, 1561, in-16, goth.; cette 1re édition est si rare qu'on n'en connaît qu'un exemplaire *unique*, déposé au British Museum; ce curieux ouvrage, qui commence au règne fabuleux de Brutus, pour finir à celui d'Élisabeth, servit pendant un siècle aux Anglais à apprendre leur histoire; l'auteur le réimprima fréquemment de son vivant (chaque année même, à ce qu'on présume), et la corporation des libraires, qui en acquit la propriété, en multiplia les éditions en le faisant continuer chaque fois; — *Annales of England;* Londres, 1580, 1592, 1605, in-4o, et 1615, 1631, in-fol., avec la suite de Howes : abrégé d'une grande histoire nationale qu'il annonçait être prête à paraître, mais dont le manuscrit s'est perdu; — *Survey of the cities of London and Westminster;* Londres, 1598, 1603, 1618, in-4o, et 1633, in-fol. : l'édition donnée par Strype, ibid., 1720, 2 vol. in-fol., en a fait un ouvrage presque entièrement neuf; celle de 1754 du même savant est la meilleure; en outre, Stow a travaillé à l'édition de Chaucer de Speght (1569) et à la continuation des *Chroniques* d'Holinshed (1587). P. L—Y.

Watt, *Bibl. britannica.* — *Biogr. britannica.* — Strype, *Notice* à la tête de son édit. de *Survey.*

STOWE (*Harriet Beecher*). *Voy.* BEECHER.

STRABON (Στράβων), géographe grec, né vers 60 av. J.-C., à Amasia (Cappadoce). Il était d'une famille grecque ou devenue grecque, dont quelques membres, qu'il nous fait connaître, avaient joué un rôle considérable à la cour des rois Mithridate Évergète et Mithridate Eupator. On conjecture, non sans vraisemblance, que cette

famille, après la défaite du grand roi de Pont, tomba avec le pays même sous l'influence de Pompée, son vainqueur, et par là l'on explique soit le nom, plus romain que grec, donné au jeune Strabon, soit la circonstance de son éducation faite en partie sous le grammairien Aristodemus, qui fut l'instituteur des enfants de Pompée. L'époque précise de sa naissance est inconnue; mais l'on est fondé à conclure de divers rapprochements, et surtout des indices fournis par son ouvrage, qu'il a dû voir le jour au moins soixante ans avant notre ère, que la meilleure part de sa vie s'écoula sous le règne d'Auguste, et que sa vieillesse se prolongea jusque dans les premières années de Tibère. Il suivit d'abord à Amisus, ainsi qu'il l'apprend lui-même, les leçons de grammaire du péripatéticien Tyrannio, celui qui s'occupa des livres d'Aristote et de Théophraste, apportés à Rome par Sulla. Envoyé de là à Nysa, en Carie, pour s'y perfectionner dans les mêmes études sous Aristodemus, il se tourna bientôt vers la philosophie, et il alla entendre un autre et plus grand péripatéticien, Xénarque, soit à Séleucie de Cilicie, patrie de ce philosophe, soit à Alexandrie. Ce fut peut-être dans cette dernière ville, et en tous cas tandis qu'il étudiait les doctrines d'Aristote, qu'il se lia avec Bœthus de Sidon, qui, comme lui, passa plus tard du lycée au portique. Un autre de ses amis, le stoïcien Athenodorus de Tarse, put exercer quelque influence sur cette conversion, dont les écrits de Strabon offrent une foule de preuves. Partout il y professe les principes du plus pur stoïcisme, les opposant même quelquefois à ceux du péripatétisme. Cette direction, un peu étroite, de ses idées fit que, sans négliger les mathématiques et l'astronomie, ces deux grandes bases de toute géographie digne de ce nom, il ne leur accorda pourtant pas toute l'importance qui leur est due. La nature de son esprit, comme celle de ses études, le porta de préférence vers les sciences morales, et c'est de ce point de vue principalement qu'il considéra la géographie elle-même. Il la prit en littérateur, en critique, en philosophe, beaucoup plus qu'en physicien ou en géomètre. C'est là sans doute un de ses défauts; mais c'est aussi une de ses qualités, au point de vue du développement complet de la science; et c'est, comme on le verra bientôt, pour nous autres modernes, au point de vue de l'érudition géographique et de la connaissance historique du monde ancien, un inappréciable avantage.

En effet, frappé de ce qu'avaient d'incomplet à cet égard les travaux de ses prédécesseurs, Strabon paraît avoir conçu de bonne heure le plan d'un ouvrage qui, en résumant tout ce qu'on avait fait avant lui pour la géographie théorique et systématique, y joindrait ces descriptions de pays et de peuples, ces détails de faits et de mœurs, ces recherches d'antiquités, ces traits et ces rapprochements de toutes sortes, qui donnent la vie et l'intérêt à la géographie positive. Pour cela il ne se contenta point des matériaux que pouvaient lui fournir les livres, dont il paraît avoir possédé une ample collection et une rare connaissance; il voulut voir les lieux et les hommes, il voulut recueillir sur place les documents, les traditions, les informations morales ou écrites. Il entreprit un grand voyage, qui le conduisit de l'Asie Mineure, à travers la Grèce, en Italie et à Rome; il se rendit de là en Égypte, et revint dans sa patrie par mer, en suivant la côte de Syrie. « J'ai visité, » dit-il, exagérant quelque peu l'importance de ses pérégrinations, lui qui connaît pourtant et qui blâme le faible des voyageurs, « j'ai visité toutes les contrées qui s'étendent de l'Arménie à la Tyrrhénie vis-à-vis de Sardo, vers l'ouest, et du Pont-Euxin aux frontières de l'Éthiopie vers le sud. Parmi les anciens géographes il n'en est peut-être pas qui aient embrassé une plus grande étendue de pays dans toutes les directions, quoique les uns en aient vu davantage à l'ouest, les autres à l'est, et ainsi pour le nord et le sud. » Il oublie Hérodote, Démocrite et Hécatée de Milet (*voy.* ces noms), ces antiques mais admirables explorateurs de presque tout le monde connu de leur temps.

Il s'en faut, d'ailleurs, que Strabon ait réellement visité, qu'il décrive d'après ses propres observations tous les pays situés entre les termes extrêmes qu'il désigne. On entrevoit que Rome, la nouvelle capitale du monde, était le but principal de son voyage. Il y séjourna plusieurs années pour puiser dans les mémoires, dans les conversations des hommes d'État et des hommes de guerre les renseignements que les Romains seuls pouvaient lui fournir, soit sur les derniers temps de leur histoire, soit sur ces régions de l'ouest et du nord éclairées de si vives lumières par leurs récentes conquêtes. Un autre séjour de prédilection, un autre foyer d'informations historiques et géographiques, fut pour lui Alexandrie, lien de l'Orient et de l'Occident, métropole du commerce aussi bien que de la science, d'où il suivit jusqu'à Syène et Philæ, extrême frontière de l'Égypte, son ami Ælius Gallus, qui en était gouverneur (25 av. J.-C.). De retour à Amasia, dont il paraît avoir fait sa résidence ordinaire, quoiqu'il soit demeuré jusqu'à sa mort en relation suivie avec Rome, et qu'il se soit tenu au courant de tout ce qui se passait dans l'empire, il distribua en deux parts les fruits de ses voyages et de ses recherches; il élabora les matériaux de deux grands ouvrages, qui virent successivement le jour. Le premier, qui est perdu, mais dont il nous apprend l'existence, et que citent Plutarque, Josèphe, d'autres encore, était intitulé *Mémoires historiques* (Ἱστορικὰ ὑπομνήματα), et se composait de XLIII livres. C'était une continuation de l'histoire générale de Polybe, commençant où avait fini celui-ci, c'est-à-dire à la chute de Carthage, et s'étendant vraisemblablement jusqu'à la ba-

taille d'Actium. Une introduction, qui comprenait à elle seule quatre livres, formait le début de cette vaste composition. En traitant l'histoire dans un esprit tout à la fois philosophique et pratique, Strabon suivit l'exemple de Polybe et de Posidonius. Mais il ne mêla pas, comme eux, et comme auparavant Hérodote, Éphore, Théopompe, la géographie à l'histoire. Il sépara le récit des faits de la description des lieux, et réserva celle-ci pour un second ouvrage, conçu d'ailleurs dans le même esprit, et qu'il destina au public; il nous le dit lui-même.

C'est ce second ouvrage, lentement préparé, exécuté, ou du moins terminé tard, qui a immortalisé Strabon. Certains faits, certaines dates qui y sont relatés, semblent en placer la rédaction entre les années 15 et 25 de J.-C., alors que l'auteur aurait eu quatre-vingts ans et davantage; mais rien n'empêche d'interpréter ces données plus ou moins positives au sens d'une rédaction dernière ou d'une révision ultérieure, qu'aurait précédée une composition successive et prolongée. On pourrait même croire, avec Malte-Brun, que l'auteur, surpris par la mort, ne mit pas la dernière main à son œuvre, dont les disparates et les imperfections s'expliqueraient ainsi, et que cette œuvre, longtemps conservée comme un héritage de famille, se répandit tardivement hors de l'Asie, ce qui ferait comprendre d'autre part qu'elle soit restée inconnue, surtout dans l'Occident, pendant plus de deux cents années. Quoi qu'il en soit, et quelle qu'ait pu être la valeur de l'*Histoire* de Strabon citée beaucoup plus tôt, il est permis de penser que sa *Géographie* en XVII livres (Γεωγραφικῶν βίβλοι ιζ') méritait mieux la fortune qu'elle a eue de passer à la postérité. Nous avons déjà indiqué ce qui, dans l'intention première de l'écrivain, devait en faire à la fois l'originalité et l'intérêt. Venu à l'époque où les conquêtes des Parthes et celles des Romains semblaient agrandir à l'envi l'Orient et l'Occident, où la majeure partie du monde connu s'organisait tout ensemble et s'illuminait dans la puissante unité de l'empire des Césars, il s'était proposé de présenter à ses contemporains un tableau complet de cet état nouveau de la terre. Ce tableau, il le voulait à la fois solide et instructif par le fond, attrayant par la forme. L'exécution répondit à ce plan, qui tendait à populariser la géographie tout en lui maintenant son caractère propre et systématique; à concilier l'exactitude des notions théoriques avec l'étendue et la variété des applications positives. Prenant pour guide Ératosthènes qui le premier s'était élevé aux principes, Strabon suivit ce maître sans servilité. Il débuta, comme lui, par un jugement de ses devanciers, qui témoigne de son indépendance aussi bien que de son savoir, et exposa ensuite les points principaux de la géographie mathématique et physique, mais sous une forme polémique et par cela même un peu décousu, tour à tour combattant et défendant Ératosthènes, dont il rapproche les opinions de celles d'Hipparque, de Polybe et de Posidonius.

Tel est l'objet de ses deux premiers livres. Le IIe se termine par une vue générale de la terre habitée, qui ne paraît être encore que le cadre ou le canevas de la géographie descriptive d'Ératosthènes, mais dont les quinze autres livres offrent un développement étendu, large, détaillé, qu'on doit regarder comme le travail personnel de Strabon et son titre de gloire. Sa géographie positive commence donc au IIIe livre, par la description de la Péninsule ibérique avec les îles voisines ou supposées telles, les Baléares, Gadès et les Cassitérides (Sorlingues), rapprochées, ainsi que la côte sud-ouest d'Angleterre, de la côte nord d'Espagne. Le IVe livre comprend la Gaule, la Bretagne (Grande-Bretagne), avec Ierné ou l'Irlande, placée aussi bien que Thulé, que Strabon regardait à tort comme fabuleuse, au nord de la Bretagne et à l'extrémité boréale de la terre habitée. Ce même livre renferme encore la description des Alpes, par laquelle l'auteur prélude à celle de l'Italie, qui, avec ses îles, avec la Sicile, la Sardaigne et la Corse, avec un magnifique tableau de la puissance romaine, occupe les deux livres suivants. Le VIIe est consacré aux peuples du nord et nord-est de l'Europe : Germains, Gètes, Daces, Scythes, à l'Illyrie, à la Pannonie, à la Dalmatie, à la côte orientale de la Thrace et à l'Épire. La Macédoine et le reste, c'est-à-dire la plus grande partie de la Thrace manquent, et l'on s'en console en songeant que c'est la seule lacune grave d'un ouvrage si considérable; encore cette lacune est-elle suppléée, jusqu'à un certain point, par les nombreux extraits de l'abréviateur de Strabon. Les livres VIII à IX contiennent une description étendue de la Grèce et de ses îles, précédée d'une introduction fort érudite sur les peuples et la division générale de cette contrée, et de plus enrichie, quelquefois surchargée, d'une multitude de notions sur les antiquités historiques et mythologiques. Avec le XIe livre commence l'Asie, qui en occupe six en total, tandis que l'Europe en a embrassé huit. Strabon, comme Ératosthènes et comme les Grecs depuis Alexandre, conçoit l'Asie partagée en deux au moyen de la grande chaîne du Taurus, courant depuis la côte sud-ouest de l'Asie mineure jusqu'à la mer Orientale et au pays de Thinæ, sous le parallèle de Rhodes, dans toute la longueur du continent. Du XIe au XIVe livre inclusivement, sont décrits les contrées et les peuples situés en deçà du Taurus, c'est-à-dire dans l'Asie septentrionale et dans l'épaisseur même de la chaîne : d'abord du Tanaïs et du Pont-Euxin à la mer Caspienne et au Caucase; puis de la Caspienne, golfe prétendu de l'Océan du Nord, aux extrémités de la Scythie, sur les bords de l'Océan de l'Est; ensuite du Caucase au sud, par la Médie et l'Arménie, jusqu'à l'Ha-

lys vers l'ouest et à la Cappadoce; enfin, à partir de l'Halys, et dans le pourtour des côtes du Pont-Euxin à celles de la Méditerranée, l'Asie Mineure et les îles qui lui appartiennent. Cette dernière contrée, à elle seule, occupe trois livres entiers, formant ainsi un frappant contraste avec les précédentes, qui n'en ont qu'un pour elles toutes. Il est vrai que c'est la patrie de Strabon, que c'est une terre classique comme la Grèce, que sa géographie et son histoire offraient à l'auteur, qui les avait étudiées à fond par lui-même ou dans les livres, des matériaux aussi abondants que divers, et qu'il se complaît dans ses antiquités, sans toutefois négliger l'état présent, ce qu'on peut lui reprocher pour la Grèce. Aussi sa description de l'Asie Mineure est-elle justement considérée comme la partie la plus précieuse de sa *Géographie*. Les XVe et XVIe livres lui suffisent, par une compensation fâcheuse, à décrire ou à raconter, d'après les historiens d'Alexandre, auxquels il accorde peu de confiance en général, d'après Ératosthènes, Artémidore, Posidonius, Nicolas de Damas et d'autres encore, toute l'Asie au delà ou au sud du Taurus, c'est-à-dire ce qu'il en connaît : l'Inde, l'Assyrie, la Babylonie, la Mésopotamie, la Syrie avec la Phénicie et la Palestine, les golfes Persique et Arabique avec les côtes de celui-ci, tant en Asie qu'en Afrique. Le XVIIe et dernier livre renferme tout ce que Strabon rapporte en outre à cette partie du monde : savoir l'Égypte, qu'il avait vue de ses propres yeux et qu'il expose en détail; l'Éthiopie, qui se termine pour lui, avec l'Afrique elle-même, à l'Abyssinie; et la Libye, sur l'intérieur de laquelle il n'a que des notions extrêmement vagues.

Du reste, ce livre n'est point, comme nous l'avons déjà fait entendre, une liste interminable de noms, de positions, de mesures, telles que celles qu'avaient données plusieurs des géographes antérieurs, telles qu'on les retrouve plus tard chez Pline et Ptolémée. Ce n'est point non plus un abrégé calculé surtout pour l'effet pittoresque, comme celui de Pomponius Mela. Ce n'est ni un squelette, ni une esquisse de la géographie; c'est un corps plein de séve et de vie, un tableau grandiose, animé, largement conçu, savamment exécuté, de la terre habitée, des pays et des hommes; où les particularités remarquables de la nature et des lieux, où l'histoire, les mœurs, les institutions des peuples trouvent place; où leur origine et leurs traditions, leurs migrations et leurs établissements sont recherchés et rapportés; où de temps en temps de judicieuses réflexions, des digressions curieuses, des anecdotes piquantes, viennent interrompre la monotonie des descriptions et sauver la fatigue des détails. Quant à son style, il est habituellement simple et clair, digne et soutenu, selon les sujets; quelquefois il s'élève au ton de l'histoire dans les récits et les tableaux; dans les controverses qui remplissent en partie les deux premiers livres, il devient concis, haché, difficile, obscur; dans certaines digressions, où le géographe, littérateur autant que philosophe, se complaît, comme quand il parle d'Homère, il monte jusqu'à l'éloquence.

Voilà les principaux mérites de Strabon; mais si on veut l'apprécier complétement, il ne faut pas non plus laisser dans l'ombre ses défauts. Ce besoin constant qu'il éprouve non pas seulement d'instruire, mais de plaire et d'intéresser, fait qu'en multipliant les hors-d'œuvre, il a trop restreint le choix des noms et des détails essentiels dans ses descriptions. Par cela même il ne s'est pas assez inquiété de fixer d'une manière précise les positions, les distances des lieux. Quoiqu'il exige du géographe les notions fondamentales de la géométrie, de l'astronomie, de la physique, dans l'application il n'en a pas suffisamment senti l'importance. Il préfère les approximations vulgaires, pour les latitudes et les longitudes, aux mesures, fondées sur l'observation, d'un Hipparque ou d'un Posidonius. Il ne met pas non plus assez de prix aux renseignements sur les productions naturelles des pays, qu'Agatharchide et d'autres avaient admis avant lui, que les écrits d'Aristote et de Théophraste avaient recommandés à l'attention des géographes.

D'autres reproches que l'on peut adresser à Strabon, c'est d'avoir trop incliné pour certains auteurs, pour certaines sources, et d'en avoir dédaigné d'autres, infiniment plus importantes. Par exemple, on ne saurait trop s'étonner de son idolâtrie pour Homère; il le suit de fait, comme la meilleure des autorités, sur tous les pays dont il est question dans ses chants, substituant un commentaire archéologique, souvent forcé et subtil, à la description actuelle des lieux, et s'enivrant tellement du passé qu'il en oublie presque le présent. En revanche, il est d'une sévérité tout à fait injuste envers Hérodote; il l'assimile à Ctésias, à Pytheas, méconnus eux-mêmes par lui sous plus d'un rapport, et dont il ne tire pas non plus tout le parti qu'il en aurait pu tirer. Ce qui n'est pas moins grave, c'est qu'il néglige presque entièrement les écrivains romains, qui avaient tant à lui apprendre sur l'occident de l'Europe comme sur le nord de l'Afrique, et qu'il les néglige soit par infatuation de la science des Grecs, soit pour n'avoir pas suffisamment possédé la langue latine. Avec tout cela, et quelque réels que soient ces torts, ils ne doivent pas empêcher de reconnaître les grandes qualités de Strabon, dont l'ouvrage, qui tient lieu d'une multitude d'autres que nous avons perdus, est pour nous une véritable encyclopédie géographique de l'antiquité.

Il semble en effet qu'il a été destiné à notre usage beaucoup plus qu'à celui des anciens eux-mêmes. Peu d'écrivains le citent, et seulement à partir du troisième siècle. Les Romains le passent sous silence, comme s'ils avaient voulu lui

rendre la pareille. Les premiers qui en fassent mention sont Athénée et Marcien d'Héraclée. A l'époque byzantine, il devient tout d'un coup populaire ; il est compilé à l'envi par Étienne de Byzance, par Suidas, par Eustathe. Les copies semblent en avoir toujours été excessivement rares, peut-être à raison de son étendue même, et par cette rareté s'expliquent deux phénomènes que présentent les manuscrits actuels, d'abord l'extraordinaire altération du texte qu'ils donnent, et puis l'accord entre tous dans cette altération. Il faut qu'à une époque quelconque du moyen âge, et postérieurement au dixième siècle, il ne soit plus resté qu'un manuscrit, source de tous les nôtres, qui, malgré leurs variantes nombreuses, mais secondaires, paraissent ne former tous qu'une seule et même famille. Aussi les incorrections capitales, les transpositions, les lacunes, notamment la grande lacune du VIIe livre, se reproduisent-elles dans tous. Cette lacune n'existait point dans la copie appartenant à une autre famille, éteinte sans postérité, sur laquelle fut dressé, vers la fin du dixième siècle, l'*Epitome* qui nous est parvenu, et dont cette circonstance fait le principal mérite. Des extraits moins importants, et qui n'ont pas encore été publiés, sont dus au moine Maxime Planude et à Georges Gemistus Pléthon.

Quant aux éditions de la *Géographie*, les plus recommandables sont celles de Xylander (Bâle, 1571), la première édition lisible, grâce aux conjectures, souvent heureuses, de son auteur, quoiqu'elle soit sans autorité critique et très-incorrecte encore ; d'Isaac Casaubon (Genève, 1587, in-fol.), reproduite avec des améliorations (Paris, 1620, in-fol.), et qui fit faire au texte comme à l'interprétation de Strabon un pas immense ; d'Almeloveen (Amst., 1707, 2 vol. pet. in-fol.), qui n'est qu'une réimpression du texte de Casaubon, mais belle et correcte, avec l'addition à ses remarques des observations de divers érudits, et de plus l'*Epitome*, que Gelenius et Hudson avaient déjà publié dans leurs recueils ; celle de Th. Falconer (Oxford, 1807, 2 vol. gr. in-fol.), à son tour reproduction plus somptueuse qu'intelligente de la précédente, quoiqu'elle renferme quelques bons matériaux. Avant et après, parut à Leipzig (1796-1818, 7 vol. in-8°), la grande édition critique commencée par Siebenkæs, continuée avec plus de ressources et de savoir par Tzschucke, et terminée par Friedmann. Elle laissait beaucoup à faire pour le texte, déjà fort amélioré dans l'intervalle, aussi bien que l'explication, soit des mots, soit des choses, par les auteurs de la célèbre traduction française (La Porte du Theil, suppléé par Letronne en 1815, Coray, et pour les commentaires géographiques, Gossellin), entreprise par ordre de Napoléon (Paris, 1805-1819, 5 vol. in-4°). Coray, un des collaborateurs, revit à fond ce texte, encore si défectueux, et le corrigea avec une liberté de critique et une régularité de goût un peu arbitraires (Paris, 1815-19, 4 vol. in-8°). Les éditions les plus récentes sont celles de Kramer (Berlin, 1844-52, 3 vol. in-8°), de Meineke (Leipzig, 18, 3 vol. in-12), et de Müller et Dübner (Paris, 1853-57, 2 vol. gr. in-8°) ; cette dernière, dont le texte est le meilleur qui ait encore paru, fait partie de la *Bibl. grecque* de F. Didot, et est accompagnée de cartes dressées avec soin par M. Müller. — La plus ancienne publication de Strabon a été faite en latin (Rome, s. d. (1469 ou 70), in-fol.) ; c'est l'œuvre de Guarini et de Gr. Tifernas. Réimprimé huit fois jusqu'en 1652, elle a été remplacée par le travail élégant de Xylander (1572), que la version si fidèle de Müller et Dübner a à son tour relégué dans l'oubli. Parmi les traductions en langues étrangères, nous citerons celle de H. Hamilton en anglais (Londres, 3 vol. in-8°), d'Ambrosoli en italien (Milan, 1834-35, 5 vol. in-8°), et de Groskurd en allemand (Berlin, 1831-34, 4 vol. in-8°). GUIGNIAUT.

Voss, *De Hist. græcis*, t. II, c. 6. — Fabricius, *Bibl. græca*. — Brucker, *Hist. crit. philosophiæ*, t. II. — Bisciola, *An lib. XVII geographiæ Strabonis sint an Stratonis* ; Cologne, 1618, in-fol. — Tyrwhitt, *Conjecturæ in Strabonem* ; Oxford, 1783, in-8°, et Erlangen, 1788, in-8°. — Hennicke, *De Strabonis geographiæ fide* ; Gœttingue, 1823, in-4°. — Siebelis, *De Strabonis patria, genere, ætate* ; Budissin, 1828, in-4°. — Meinecke, *Vindiciæ Stratonianæ* ; Berlin, 1852, in-8°.

STRADA (*Jacopo* DE), antiquaire italien, né vers 1515, à Mantoue, mort le 6 septembre 1588, à Prague. Il avait fait de bonnes études dans sa ville natale, et acquis de bonne heure une certaine expérience des arts du dessin. Moitié artiste, moitié savant, et par-dessus tout fin connaisseur, il passa sa vie à trafiquer d'antiques, de médailles, de tableaux, et gagna beaucoup d'argent à ce commerce. Ainsi, en passant par Lyon (1550), il vit Serlio, qui était tombé dans la misère, et lui acheta tous ses portefeuilles, qu'il publia en partie à Francfort, en 1575. A Rome il traita de même avec la veuve de Perino del Vaga pour deux caisses de dessins du plus grand prix. A Mantoue il acquit les cartons de Jules Romain. Ce fut au profit de l'Allemagne qu'il dépouilla l'Italie ; il vendit à prix d'or les collections qu'il amassait, non sans en avoir retiré les matériaux nécessaires à la compilation de ses propres ouvrages. Strada fut en faveur auprès des empereurs Ferdinand Ier, Maximilien II et Rodolphe II, et porta à leur cour le double titre d'antiquaire impérial et de commissaire des guerres. On a de lui : *Epitome thesauri antiquitatum, hoc est imperatorum romanorum iconum, ex antiq. numism.* ; Lyon, 1553, in-4°, fig. ; Zurich, 1557, in-8° ; Rome, 1577, in-8° ; trad. en français par J. Louveau (1553, in-4°) et en allemand ; — *Imperatorum romanorum omnium imagines* ; Zurich, 1559, in-fol., fig. : avec de courtes notices sur chaque souverain depuis Jules César jusqu'à Charles-Quint ; — *Dessins artificieux de toutes sortes de machines, moulins, pompes et autres inventions pour faire monter l'eau en haut* ; Francfort, 1617-18, 2 vol. in-fol., fig., impr. par les soins d'Octavio de Strada, son fils. On possède de lui en manuscrit deux vastes recueils, l'un sur les médailles impériales, tant anciennes que modernes, dédié aux banquiers Függer, et conservé dans la bibliothèque de Gotha (31 vol. in-fol.) ; l'autre, également sur les médailles, qui se trouve dans la bibl. imp. de Vienne (10 vol. in-fol.).

STRADA (*Octavio* DE), son fils (1), né à Rosberg, lui succéda dans la charge d'antiquaire impérial, et s'appliqua aux mêmes études. On a de lui : *Symbola divina et humana pontificum, imper. et regum;* Prague, 1601, in-fol.; — *Vitæ imper., cæsarumque, romanorum, usque ad Ferdinandum II imp.;* Francfort, 1615, in-fol., fig.; trad. en allem., ibid., 1628-19, in-fol.; — *Genealogia Austriæ ducum, regum et imper. a Rodulpho I ad Ferdinandum II;* ibid., 1629, in-fol. : ce recueil est en grande partie l'œuvre de son père; — *Historiæ romanorum pontificum usque ad Gregorium XIII,* en ms. à Gotha. P.

Tiraboschi, *Storia*, t. VII, 2e partie, p. 224. — Fabricius, *Bibl. antiq.*, p. 540. — Hübner, *Bibl. geneal.*, p. 398.

STRADA (*Famiano*), historien italien, né en 1572, à Rome, où il est mort, le 6 septembre 1649. Admis en 1591 dans la Compagnie de Jésus, il fut attaché au corps enseignant du collége Romain, dont il fut l'un des plus brillants ornements et y remplit surtout avec honneur la chaire de rhétorique. D'un caractère humble et modeste, il laissa un nom recommandable par son savoir et par sa piété, et mit son unique ambition dans la gloire des lettres. Il n'avait encore écrit que des essais et des harangues, pastiches latins où, suivant la mode du temps, il s'était approprié tant bien que mal le style des grands écrivains de l'antiquité, lorsqu'il entreprit de raconter l'histoire de l'insurrection des provinces bataves contre la domination espagnole. C'est cet ouvrage qui a sauvé son nom de l'oubli. Bien qu'il s'y montre favorable à la maison de Farnèse, il témoigne en général d'un esprit remarquable d'impartialité, et il a le droit de dire dans sa préface « qu'il n'a interrogé que sa conscience, et qu'il ne l'a trouvée assujettie sous l'empire d'aucun prince. » Ce qu'on lui reproche avec raison, c'est l'abus des digressions, le défaut de méthode et l'impropriété du style. On a du P. Strada : *Orationes III de passione Domini*, dans les *Soc. Jesu Orationes;* Rome, 1641, in-12; — *Prolusiones et paradigmata eloquentiæ;* Rome, 1617, in-4°; — *De bello belgico decades II;* Rome, 1632-47, 2 vol, in-fol., avec de jolies gravures par G. Baur, J. Niel, etc.; Mayence, 1651, in-4°; trad. en italien par Papini et Segneri (1638-48, 2 vol. in-4°), en français par Du Ryer (Paris, 1649, 2 vol. in-fol.), en espagnol par Melchior de Novar (Cologne, 1692, 3 vol. in-fol.), avec la continuation du P. Dondini. Cette histoire s'étend de 1555 jusqu'à 1590; une troisième décade, composée par l'auteur, ne vit pas le jour, par suite des obstacles qu'y mit, dit-on, la cour d'Espagne. Le cardinal Bentivoglio a publié sur les mêmes événements un ouvrage mieux conçu et surtout mieux écrit; mais celui du P. Strada n'en est pas moins estimé, et il est loin de mériter les critiques amères du cardinal ni les injures que Scioppius lui a prodiguées dans le pamphlet intitulé *Infamia Famiani* (1663, in-12). P.

Southwell, *Bibl. script. Soc. Jesu.* — Tiraboschi, *Storia*, t. VIII, p. 323.

(1) Jacopo n'était pas son aïeul, comme on l'a prétendu. Car dans une lettre adressée au duc Alfonse II d'Este (26 sept. 1588), il lui apprend la mort de Jacopo, qu'il nomme son père : *Non potuto mancare di avvisare V. S. come mio padre e morto.*

STRAFFORD (*Thomas* WENTWORTH, comte DE), homme d'État anglais, né le 13 avril 1593, à Londres, où il a été décapité, le 12 mai 1641. Fils de sir W. Wentworth et l'aîné de douze enfants, il descendait d'une ancienne famille du Yorkshire, alliée à la maison royale. Après de bonnes études faites à Cambridge, il épousa Marguerite Clifford, fille aînée du comte de Cumberland (1611), et fut reçu chevalier. Il passa ensuite sur le continent, en compagnie du rév. Greenwood, et demeura une année en France. En février 1613 il était de retour dans son pays. La mort de son père, qui arriva peu après, le mit en possession d'une fortune considérable, évaluée d'après l'estime moderne à plus de 500,000 livres de rente. Élu député du Yorkshire, il siégea dans le parlement depuis le 5 avril jusqu'au 7 juin 1614, mais sans y prendre la parole (1). Ayant obtenu en 1615 les fonctions de garde des archives d'une partie de son comté, il refusa de les résigner en faveur de son prédécesseur John Savile, et se fit ainsi dans cette famille des ennemis acharnés. En 1621, il rentra au parlement, et se fit remarquer en s'élevant avec force contre les tendances absolutistes de Jacques Ier, contre les monopoles, les taxes illégales et les emprisonnements arbitraires, mais en faisant au roi la part d'une juste autorité. Placé à la tête de l'opposition qui se manifesta dès l'avénement de Charles Ier, il fut éloigné du parlement par Buckingham, qui lui conféra l'emploi de sheriff du comté d'York (nov. 1625). Wentworth supporta dignement cette sorte d'ostracisme honorifique, qu'il partagea du reste avec dix autres de ses collègues; n'ayant pas voulu s'associer à la politique du premier ministre, il reçut l'ordre de remettre les fonctions de garde des archives à Savile, son ennemi. C'est à cette époque que, pressé par le besoin d'argent, Charles Ier leva, sans le concours du parlement, une taxe extraordinaire sous le nom d'*emprunt;* Wentworth, donnant l'exemple de la résistance légale, refusa de la payer. Traduit devant le conseil privé, il y persista dans la justification de sa conduite, et fut conduit en prison, puis exilé à Dartford (1627). Dans le parlement de 1628, il se fit le promoteur et le rédacteur de cette *pétition des droits,* qui est l'énergique résumé des libertés anglaises. Il s'attacha dès lors, pour ainsi dire, à prouver au parti de la cour que ses talents avaient été méconnus, et qu'il saurait selon la circonstance être

(1) Ces diverses dates, dont plusieurs auteurs ont interverti l'ordre, ont été relevées d'après un examen attentif des *Strafford's Letters and Despatches;* celle de sa première élection se trouve dans la *Notitia parliamentaria* de B. Willis, t. III, p. 169.

un ami dévoué ou un ardent adversaire. On a souvent représenté cet homme d'État comme un apostat politique; il faut reconnaître à sa décharge qu'il ne recherchait point les applaudissements du peuple, et qu'il se montra bien plus l'ami du trône que le champion des libertés parlementaires. De toute sa conduite il résulte qu'à ses yeux le mouvement des esprits entraînait l'Europe vers la monarchie absolue bien moins que vers l'état populaire. Il est certain, d'après sa correspondance, qu'il fit au chancelier Richard Weston des ouvertures significatives; le refus qu'il essuya suffirait peut-être à expliquer l'énergie avec laquelle il soutint la pétition des droits. La session close, il se réconcilia avec Buckingham, obtint une pairie au titre de baron Wentworth (juillet 1628), et fut, après la mort du favori, nommé à la fois vicomte, conseiller privé et président du conseil du nord, juridiction exceptionnelle, instituée par Henri VIII pour réprimer les troubles excités par la suppression des monastères, et qui comprenait le gouvernement de tout le nord de l'Angleterre. Accepter un pareil poste, c'était violer ouvertement le principe de la pétition des droits. Aussi les reproches de ses anciens amis ne manquèrent pas à Wentworth. « Je vous donne rendez-vous dans la salle de Westminster », lui dit Pym, par une sorte de prédiction qu'il devait aider à réaliser. Alors commença ce gouvernement personnel de Charles Ier, qui devait durer dix ans (1629-1640), et qui eut Wentworth et l'archevêque Laud pour conseillers. Nommé, en 1632, gouverneur, et en 1639 vice-roi d'Irlande, en même temps que comte de Strafford, il déploya dans ces fonctions une habileté qui fit bientôt de cette île une source de richesse pour le royaume. Les dettes publiques y furent payées, le revenu fut administré régulièrement, et s'éleva au-dessus des dépenses; les grands cessèrent de vexer impunément le peuple, et les factions aristocratiques ou religieuses de se déchirer en toute liberté. Il résumait ainsi sa politique dans une lettre au roi : « Pour être utile à V. M. en Irlande il faut non-seulement enrichir le peuple, mais le maintenir dans la dépendance de la couronne et le rendre incapable de rien faire sans nous. » Entre autres moyens d'enrichir le peuple, il proposait d'interdire la fabrication des draps et lainages, afin de le contraindre à se pourvoir en Angleterre, où la sortie de ces objets serait frappée d'un droit élevé, puis d'accorder au roi le monopole du sel. Ainsi « liés à nous, ajoute-t-il, *how can they depart from us without nackedness and beggary?* » Ajoutons pourtant que l'Irlande doit lui être reconnaissante pour l'avoir dotée à ses frais des premières fabriques de toile, qui acquirent en peu de temps un degré de florissante prospérité. Ne craignant pas de convoquer le parlement d'Irlande, Strafford sut en obtenir huit subsides de 45,000 liv. chacun. Inquiet de l'avenir, il conseilla, mais en vain, à Charles Ier de s'assurer un revenu fixe, des arsenaux bien pourvus, des places fortes, une armée. Ce qui manquait à cette administration habile de Strafford, c'était la douceur : c'est ainsi que, pour quelques paroles inconsidérées, il fit condamner à mort lord Mountnorris. L'arrêt ne fut pas exécuté, mais le déchaînement contre Strafford fut tel qu'il n'obtint l'exemption de toute poursuite que moyennant une somme de 6,000 liv., que le roi lui-même (par une conduite qui peint cette époque) se chargea de distribuer entre ses conseillers.

Lorsque les succès des révoltés d'Écosse eurent imposé à Charles Ier la fausse paix du 18 juin 1639, un mois après le roi appela près de lui Strafford. Celui-ci conseilla aussitôt « de faire rentrer, à coups de fouet, ces gens-là dans leur bon sens », et de convoquer le parlement pour en obtenir de l'argent. En 1640 il remplaça Northumberland à la tête de l'armée royale. Obligé de se replier jusqu'à York, il laissa les Écossais occuper le pays et les places situées entre cette ville et la frontière. Malgré cet échec, il voulait poursuivre la guerre avec vigueur; il fit arrêter les lords Wharton et Howard, qui avaient présenté un projet de paix, et demanda en vain qu'ils fussent fusillés. Lors de la convocation de l'assemblée qui devait s'appeler le *long parlement* (3 nov. 1640), Strafford supplia le roi de le dispenser de se rendre à ses séances : « Aussi vrai que je suis roi d'Angleterre, lui répondit ce dernier, vous ne courez aucun danger; ils ne toucheront pas un cheveu de votre tête. » Il était résolu alors à accuser lui-même devant la chambre haute les principaux chefs des communes de complicité avec les Écossais révoltés; mais, informés du coup qu'il leur voulait porter, Pym et ses amis frappèrent les premiers. Ce fut Pym qui, le 11 novembre, l'accusa de haute trahison. Après avoir été expulsé de la chambre haute, Strafford y fut rappelé et contraint d'entendre, à genoux et à la barre, le vote de ses collègues qui le reconnaissait coupable. Sur-le-champ il fut conduit à la Tour. Alors commencèrent cette enquête et ce procès célèbres qui devaient durer près de six mois. Avant l'ouverture des débats Charles Ier tenta plus d'une fois de délivrer son ministre, et mit son salut au prix de l'entrée des membres de l'opposition au conseil. Ce fut en vain.

Le 22 mars 1641 le procès commença. La chambre des communes tout entière y voulut assister, pour soutenir l'accusation de sa présence; à ses côtés on voyait les commissaires d'Irlande et d'Écosse, également accusateurs; quatre-vingts pairs étaient présents comme juges; dans une tribune fermée étaient le roi et la reine. Sur le passage de Strafford la foule s'écarta, tous ôtèrent leur chapeau; lui saluait avec courtoisie; la haine contre l'accusé n'en était pas moins violente. Pendant dix-sept jours il discuta seul, contre treize accusateurs, qui se relevaient tour

à tour. On prouva contre lui des faits de hauteur, d'administration arbitraire, mais aucun que la loi considérât comme haute trahison. L'attitude et le calme de Strafford contrastaient singulièrement avec les entraves qui gênaient sa défense; ses conseils, obtenus à grand'peine et malgré les communes, n'étaient point admis à parler sur les faits ni à interroger les témoins; la permission de citer des témoins à décharge ne lui avait été accordée que trois jours avant l'ouverture des débats, et la plupart étaient en Irlande. Les communes, pleines d'appréhension sur l'issue du procès, sommèrent deux fois les lords de mener plus vite les débats (25 mars et 9 avril). Les lords refusèrent. Alors un coup d'État fut résolu. Sir Arthur Haslaing proposa de déclarer Strafford coupable et de le condamner par acte du parlement (10 avril). Quelques notes trouvées dans les papiers du secrétaire d'État Vane, et livrées par son fils, imputaient à Strafford d'avoir donné au roi en plein conseil l'avis d'employer l'armée d'Irlande à dompter l'Angleterre; elles servirent à prouver la haute trahison, et ce bill obtint une première lecture. En même temps, le 13 avril, avant de traiter la question de droit, Strafford résumait sa défense sur les faits. Il parla longtemps et avec une merveilleuse éloquence : « Quant à moi, dit-il en terminant, pauvre créature que je suis, n'était l'intérêt de vos seigneuries, je ne prendrais pas tant de peine pour défendre ce corps, qui tombe en ruine... » Et, s'arrêtant comme à la recherche d'une idée, il continua : « Milords, il me semble que j'avais encore quelque chose à vous dire; mais ma force et ma voix défaillent : je remets humblement mon sort en vos mains; quel que soit votre arrêt, qu'il m'apporte la vie ou la mort, je l'accepte d'avance librement. *Te Deum laudamus.* » Le 14 avril eut lieu la seconde lecture du bill, et le 21 il était voté, malgré l'opposition de lord Digby, de Selden et de Holborn. En vain le roi offrit au gouverneur de la Tour, sir Balfour, 20,000 livr. et une fille de Strafford pour son fils s'il favorisait l'évasion de l'accusé; en vain il promit de ne plus employer son ancien ministre (3 mai). Le peuple entourait Westminster en criant « Justice! » Enfin les juges de Strafford le déclarèrent coupable de haute trahison, et la chambre haute donna sanction à cette décision (7 mai). Il fallait encore l'adhésion du roi : sa faiblesse naturelle, les pleurs de la reine, l'abnégation même de Strafford, ébranlèrent sa résolution; le 10 il signa le bill fatal. L'exécution eut lieu le surlendemain, sur la plate-forme de la Tour. Strafford montra le calme le plus digne. En passant devant la prison de Laud, son ami, il s'arrêta : « Milord, dit-il, votre bénédiction et vos prières. » L'archevêque étendit la main et s'évanouit. Arrivé sur la plate-forme, il pria un moment, posa sa tête sur le billot, et donna lui-même le signal. Il avait quarante-huit ans. Marié trois fois, il laissait un fils, *William*, et deux filles. Sa mémoire fut réhabilitée sous Charles II. Voici le portrait que M. Guizot a tracé de Strafford : « Ambitieux et passionné, il avait été patriote par haine de Buckingham, par désir de la gloire, pour déployer avec éclat son talent et sa force, plutôt que par une conviction vertueuse et profonde. Agir, s'élever, dominer, tel était son but, ou plutôt le besoin de sa nature. Entré au service de la couronne, il prit son pouvoir à cœur, comme il avait fait naguère les libertés du pays, mais sérieusement, fièrement, en ministre habile et rude, non en courtisan frivole et obséquieux. » Il existe de Strafford un recueil très-important : *Strafford's Letters and Despatches* (Londres, 1739, 2 vol. in-fol.; Dublin, 1740, 2 vol. in-fol.) Eug. Asse.

Whitaker, *Life of Radcliffe.* — *State Trials*, t. III. — Clarendon, *Hist. of the Rebellion*, t. II. — Burnet, *Own times.* — *Biogr. britannica.* — *Lives of eminent british statesmen*, t. II, p. 197, du *Cabinet cyclopædia.* — Guizot, *Hist. de la révolut. d'Angleterre*, t. Ier. — *Life of Th. earl of Strafford*; Lond., 1641, in-4°. — Lally-Tolendal, *Essai sur la vie du comte de Strafford*; Lond., 1798, in-8°; Paris, 1814, in-8°. — Villemur (De), *Hist. de l'accusation et du jugement du comte de Strafford*; Paris, 1828, in-8°. — Forster, *Life of Strafford.*

STRANGE (Sir *Robert*), graveur anglais, né le 14 juillet 1721, à Pomona (îles Orcades), mort le 5 juillet 1792, à Londres. Il était d'une ancienne famille du comté de Fife. Après avoir fini ses études, il fut destiné à la carrière du droit; il la quitta pour monter à bord d'un vaisseau qui faisait voile pour la Méditerranée; mais il souffrit tant durant la traversée qu'il renonça bientôt à la mer, et reprit de lui-même l'étude des lois. C'était par résignation et pour céder aux vœux de ses parents; car son génie le portait vers les beaux-arts, et il passait à dessiner tout le temps qu'on le laissait seul. Il lui fut enfin permis de suivre ouvertement ses goûts, et on le plaça en apprentissage dans l'atelier d'un graveur d'Édimbourg, Richard Cooper. La descente du prétendant en Écosse faillit l'arrêter dans sa nouvelle carrière (1745). Par amour pour une jeune enthousiaste des Stuarts, il joignit l'armée rebelle, et combattit parmi les gardes du prince jusqu'à la déroute de Culloden; il se jeta alors dans les montagnes, où il endura des privations cruelles, et reparut à Édimbourg quand la persécution se fut ralentie. Il se procura des ressources en vendant à une guinée pièce les portraits des principaux chefs de la rébellion; il fit aussi celui du prince Charles-Édouard, qu'il reproduisit plus tard au burin. Après avoir obtenu la main de sa maîtresse, Isabella Lumisden (1747), il jugea prudent de se rendre en France; il y continua ses études favorites, d'abord à Rouen, où il remporta des prix de l'Académie, puis à Paris, où il fréquenta l'école du fameux Le Bas, qui lui expliqua l'usage de la pointe sèche; il travailla aussi chez Descamps. En 1751 il s'établit à Londres; dès lors il se livra à l'histoire, et ses premiers ouvrages annoncèrent un maître dans ce genre, jusque-là peu

cultivé dans son pays. Strange fit en 1760 un voyage en Italie : durant un séjour de cinq ans il acheva de se former d'après l'étude des chefs d'école, et consacra son talent à la reproduction exclusive de leurs plus beaux ouvrages. West est le seul peintre contemporain en faveur duquel il soit sorti de cette règle. Déjà membre des académies de Rome, de Florence, de Bologne et de Parme, Strange fut admis, le 31 décembre 1764, dans celle de Paris avec le titre d'agréé. Le 5 janvier 1787 il fut anobli par Georges III, bien qu'il eût refusé de graver le portrait du feu roi. Ses estampes, très-nombreuses (1), sont remarquables par la douceur et la netteté du burin, par l'art des nuances, par la correction du dessin ; elles manquent parfois de vigueur. Nous citerons les suivantes : *Sainte Cécile*, d'après Raphael ; *Saint Jérôme*, d'après le Corrége ; *Marie-Madeleine*, *la Mort de Cléopâtre*, *la Fortune s'envolant sur un globe*, *Vénus entourée des Grâces*, *Joseph chez la femme de Putiphar*, d'après le Guide ; *la Résurrection du Christ*, *Abraham chassant Agar*, *Esther et Assuérus*, *la Mort de Didon*, d'après le Guercino ; *Vénus et Adonis*, *Vénus couchée*, *Danaé*, d'après Titien ; *Romulus et Remus*, *César répudiant Pompéia*, d'après Pierre de Cortone ; *Sappho dédiant sa lyre*, d'après Carlo Dolci ; *le Martyre de sainte Agnès*, d'après le Dominiquin ; *Bélisaire*, d'après Salv. Rosa ; *la Vierge et sainte Catherine*, d'après C. Maratti ; *le Choix d'Hercule*, d'après Poussin ; *le Retour du marché*, d'après Ph. Wouverman. Parmi ses plus beaux portraits il faut mentionner *les Enfants de Charles Ier*, *Henriette de France avec le prince de Galles et le duc d'York*, et *Charles Ier en pied*, d'après van Dyk. On a aussi de cet artiste un catalogue des peintures qu'il avait achetées à l'étranger et dont il se défit avec avantage (*A descriptive catalogue of a collection of selected pictures*; Lond., 1769, in-8°) ; il avait commencé l'histoire de sa vie : on la trouvera insérée, avec d'autres pièces inédites, dans les curieux *Mémoires* publiés par Dennistoun. P. L.

J. Dennistoun, *Memoirs of sir R. Strange and of his brother in law Andrew Lumisden, a private secretary to the Stuart princes*; Londres, 1855, 2 vol. in-8°. — Chalmers, *General biogr. dict.* — *Gentleman's Magazine*, t. LXIV. — Ch. Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*.

(1) Dès qu'il travailla seul, cet artiste prit l'habitude de mettre à part 80 des meilleures épreuves de chacune des planches qu'il gravait. Il en forma autant de portefeuilles, par ordre chronologique, et y ajouta deux portraits de lui-même accolés ensemble et dont l'un, d'après le dessin de Greuze, fut le dernier ouvrage de ses mains. Chaque portefeuille contient en outre une introduction sur les progrès de la gravure et des remarques critiques sur les tableaux que son burin a reproduits. Vers 1793 on était parvenu à réunir à Londres une soixantaine d'exemplaires complets de l'œuvre de Strange, et le prix en était alors d'environ 1,800 fr. pour chacun.

STRAPAROLA (*Gian-Francesco*), conteur italien, né à Caravaggio, vers la fin du quinzième siècle, mort après 1557. On ne connaît aucun détail sur sa vie. Straparola ne paraît pas être un nom de famille ; ce serait plutôt un de ces noms bizarres qu'on se donnait souvent dans les académies d'Italie, et il signifierait qui parle trop, *stra-parole*. Cet écrivain publia dès 1508 un recueil de *Sonetti*, *strambotti*, *epistole e capitoli* (Venise, in-8°), qui est devenu rarissime ; mais il n'est guère connu que par les *Piacevoli notte*, recueil de soixante-treize contes. « Plus amusant que beaucoup d'ouvrages analogues, dit M. Janet, ce livre mérite de plus une certaine attention, à cause de l'influence considérable qu'il a exercée sur la littérature. Il a fourni aux conteurs italiens beaucoup de matériaux, et les écrivains français ne se sont pas fait faute d'y puiser. Les contes de fées de Perrault et de Mme d'Aulnoy en viennent en ligne droite ; Molière lui-même y a trouvé son bien (le sujet de *l'École des femmes* est tiré de la IVe Nuit). Cependant, il s'en faut de beaucoup que Straparola soit l'inventeur des contes qu'il a publiés. On lui a de son vivant même reproché d'avoir fait à ses devanciers des emprunts multipliés. » Le tableau des sources de ses contes dressé par M. Janet ne laisse aucun doute à ce sujet ; ce sont principalement les *Gesta Romanorum*, Morlini, Boccace, Sacchetti, les fabliaux, etc. Straparola a placé ses nouvelles dans un cadre de fantaisie. Lucrèce de Gonzague réunit vers 1524 dans l'île de Murando une société de belles dames et de seigneurs distingués, qui pour passer le temps racontent tour à tour de joyeuses histoires, suivies d'énigmes et de fables. Après avoir usé dans ses contes de la liberté grande que se permettaient ses contemporains, Straparola trouvait dans ses énigmes le moyen d'aller plus loin encore. Les *Notti* parurent à Venise (1re partie, 1550, 1551, 1555 ; 2e partie, 1553, 1554, 1557, in-8° ; les deux réunies, 1557, 2 vol. in-8°), et y furent encore réimprimées treize fois jusqu'en 1608. La première partie fut trad. en français par J. Louveau (Lyon, 1560, in-8°) ; la seconde par Larivey (Paris, 1573, in-8°) ; les deux réunies (Paris, 1580, 2 vol. in-16) eurent en outre sept réimpressions jusqu'à l'édition de Paris, 1726. Enfin M. Janet a reproduit dans la *Bibliothèque elzévirienne* ces traductions des *Notti* (Paris, 1857, 2 vol. in-12), précédées d'une excellente *Préface*. Dix-huit des contes les plus intéressants et les moins licencieux ont été trad. en allemand ; Berlin, 1817, in-8°, par Schmidt, qui y a joint de précieuses remarques sur les croyances et superstitions auxquelles il y est fait allusion. E. G.

Dunlop, *Hist. of the fiction*. — Boromeo, *Catalogo de' novellieri italiani*. — La Monnoye, à la tête de l'édit. de 1726 des *Joyeuses nuits*. — Janet, *Préface*.

STRASCINO (Il). *Voy.* Campani (*Nic.*).

STRATA. *Voy.* Fornari et Zanobi.

* **STRATFORD DE REDCLIFFE** (*Stratford* Canning, vicomte de), diplomate anglais, né

le 6 janvier 1788, à Londres. Fils d'un négociant de Londres, il descend de l'ancienne famille des Canning, du comté de Warwick. Du collége d'Eton il passa, en 1806, dans l'université de Cambridge, qu'il quitta pour occuper un emploi au ministère des affaires étrangères, sous la direction de son cousin, le célèbre George Canning. En 1807 il fut nommé secrétaire d'ambassade en Danemark et en Suède; puis il accompagna en 1808 sir Robert Adair, chargé de négocier la paix avec le sultan. Lors du rappel de son chef, il le remplaça comme plénipotentiaire (1810-1812). En 1814 il se rendit en Suisse en qualité d'envoyé, et contribua à faire accepter par les dix-neuf cantons le traité d'alliance qui devint la base du contrat fédéral. Il remplit les fonctions de ministre plénipotentiaire aux États-Unis de 1820 à 1822. Vers la fin de 1825, il retourna à Constantinople avec le titre d'ambassadeur. Il ne laissa échapper aucune occasion de plaider auprès de Mahmoud II en faveur de la Grèce, dont les efforts héroïques excitaient la sympathie des hommes de tous les partis. Sa voix ne fut pas entendue, et, forcé de quitter Constantinople (1827), il prit une part active dans les négociations qui amenèrent l'alliance de la France, de l'Angleterre et de la Russie, puis la constitution de la Grèce en un royaume indépendant. A cette époque, il entra dans la chambre des communes, et vota pendant plus de dix ans avec le parti whig. A la fin de 1841, il fut nommé pour la troisième fois ambassadeur à Constantinople, poste qu'il ne cessa de remplir qu'en 1857. A no bli depuis 1829, où il avait reçu la grand'croix de l'ordre du Bain, il fut élevé en 1852 à la pairie, sous le titre de vicomte Stratford de Redcliffe, titre qu'il choisit pour marquer sa parenté avec William Cannynge, « le pieux fondateur de l'église Sainte-Marie Redclyffe, à Bristol ». Durant sa longue mission en Turquie, il s'est montré homme d'État aussi résolu que conséquent. Persuadé que l'intégrité de l'Empire ottoman est indispensable au maintien de l'équilibre européen, croyant à la sincérité des tentatives de réforme de ce gouvernement, il prêta un ferme soutien à la politique de la Porte contre les machinations de la Russie. Dans la querelle entre la Porte et la Russie, il donna au sultan tout l'appui moral dont il pouvait disposer pour engager l'Angleterre au delà des instructions qu'il avait reçues. Lorsqu'en 1854 le ministre des affaires étrangères de la Porte le consulta, ainsi que les ambassadeurs de France et d'Autriche au sujet du fameux ultimatum du prince Mentchikoff, il répliqua de façon à laisser le sultan libre d'adopter la ligne de conduite qu'il jugeait convenable; mais la décision prise, il n'hésita pas à approuver la résolution de la Porte et à promettre le concours de son gouvernement. Du reste, lord Stratford s'est distingué non-seulement par son habileté diplomatique, mais par les mesures de tolérance religieuse qu'il a réussi à faire adopter en Turquie. Grâce à ses représentations, la torture fut abolie par le sultan, ainsi que la peine de mort contre les renégats, c'est-à-dire contre ceux qui retournaient au christianisme après avoir été convertis à l'islamisme. On lui doit aussi l'établissement des tribunaux mixtes, où l'on accepte le témoignage des chrétiens. En 1845 il obtint un firman autorisant la construction de la première église protestante qui ait été construite à Jérusalem, et en 1851 un autre firman qui reconnaît la liberté religieuse et politique de toutes les sectes protestantes établies en Turquie. D'un autre côté, on reproche à lord Stratford d'avoir quelquefois nui par ses façons hautaines au succès des négociations dont il était chargé.

Men of the Time. — English cyclop., biogr. — Ritchie, *Modern statesmen*; Londres, 1860.

STRATON *de Lampsaque* (Στράτων), philosophe grec, vivait dans le troisième siècle avant notre ère. Il était fils d'Arcesilas. Après Théophraste, c'est-à-dire vers l'an 286, il reçut l'héritage de l'école d'Aristote, et en fut le chef pendant dix-huit ans. Il enseigna, dit-on, la philosophie à Ptolémée Philadelphe, qui le récompensa magnifiquement de ses leçons. On ne peut indiquer que les vues de sa doctrine, puisque ses ouvrages sont perdus et qu'il n'en reste pas même un seul fragment authentique. Il négligea les études morales, qui avaient jusqu'à lui formé l'essence même du péripatétisme, pour s'appliquer particulièrement à la physique, d'où le surnom de *physicien* que lui donne l'antiquité. Si l'on s'en rapporte à Cicéron et à Plutarque, Straton différait d'Aristote en soutenant qu'au fond de toute chose il existe un principe du mouvement, principe dénué d'intelligence et cause unique de la composition et de la décomposition des corps; que le monde en conséquence n'avait été créé ni par un Dieu personnel ni par une volonté ou émanation de ce Dieu, mais qu'il était l'œuvre d'une force innée de la matière. En d'autres termes, les effets connus ont pour cause un principe inconnu et indéterminé ; la nature dépend du hasard.

Diogène Laerte. — Cicéron, *De natura deorum*, I, 18; *Academ.*, II, 38. — Ritter, *Hist. de la philos. ancienne.* — Ravaisson, *Essai sur la métaphysique d'Aristote*, t. II. — Nauwerck, *De Stratone philosopho*; Berlin, 1836, in-8°. — *Dict. des sciences philosoph.*

STRATON, poëte grec, né à Sardes, vivait dans le second siècle après J.-C. Il recueillit dans les ouvrages des poëtes grecs, et particulièrement dans les *Anthologies* de Méléagre et de Philippe, un grand nombre de petites pièces amoureuses, ou épigrammes érotiques, en y joignant quelques pièces de sa composition du même genre et du même style. Le langage de ces épigrammes, aussi bien des siennes que de celles des autres poëtes, est souvent très-licencieux, et leur objet n'est jamais naturel. On doit donc blâmer sévèrement l'auteur qui a eu l'idée d'une pareille compilation et qui y a contribué pour sa part, quoiqu'il ait fait preuve plus d'une fois

d'esprit et d'élégance. Le recueil de Straton (Μοῦσα παιδική) comprend 258 pièces, dont 98 de Straton lui-même. Les poëtes auxquels il fait des emprunts sont au nombre de vingt-cinq; savoir : treize poëtes qui figuraient dans l'*Anthologie* de Méléagre, deux qui se trouvaient dans celle de Philippe, et dix poëtes qui ne faisaient pas partie de ces collections. Constantin Céphalas plaça le recueil de Straton à la suite de son *Anthologie*, et Jacobs l'a inséré dans son édition de l'*Anthologie grecque*. On doit à Chr. Klotz : *Stratonis aliorumque poetarum græcorum epigrammata, gr.;* Altenburg, 1764, pet. in-8°. L. J.

Brunck, *Analecta græca*, t. II. — Jacobs, *Anthologia græca*, t. III et XIII; *Prolegomena*.

STRATONICE, reine de Syrie, né vers 316 av. J.-C. Elle était fille de Demetrius Poliorcète et de Phila. Seleucus I, veuf d'Apamée, entendit vanter ses charmes : il la demanda à son père. Celui-ci, pour cimenter une alliance qu'il venait de contracter avec Seleucus contre Ptolémée et Lysimaque, lui amena Stratonice. Quoiqu'elle n'eût que dix-sept ans, les noces furent célébrées à Rhosus en grande pompe (299). La beauté de Stratonice était telle qu'elle inspira au jeune Antiochus, fils de son époux, une vive passion. Il la contint, mais l'effort qu'il fit sur lui-même joint à la violence de son amour le firent tomber dans une langueur mortelle. Le médecin Érasistrate en ayant découvert la cause, avertit le roi, ne lui cachant pas que la possession seule de Stratonice rendrait la vie à son fils. Seleucus consentit à lui céder cette princesse, quoiqu'il en eût eu déjà un fils. Cet épisode a fourni à M. Ingres le sujet d'un fort beau tableau. Stratonice laissa trois enfants d'Antiochus : *Apamée*, mariée à Magas, roi de Cyrène; *Stratonice*, mariée à Demetrius II, roi de Macédoine. Stratonicée, ville de Carie, fut fondée par Seleucus Ier, en l'honneur de sa femme.

Strabon, XIV. — Étienne de Byzance. — Plutarque, *Demetrius*. — Appien, *Syr.*, 59.

* **STRAUSS** (*David-Frédéric*), théologien allemand, né à Ludwigsbourg (Wurtemberg), le 27 janvier 1808. Après avoir fait ses premières études dans sa ville natale, il fut envoyé, en 1821, au séminaire de Blaubeuern, et reçu, en 1825, à l'institut théologique, de Tubingue. Il y acheva ses cours de théologie, et devint, en 1830, vicaire d'un pasteur de campagne. En 1831, il fut chargé, au séminaire de Maulbronn, d'une suppléance, à l'expiration de laquelle, pendant l'hiver de la même année, il se rendit à Berlin, principalement dans le but d'y entendre Hegel; il n'assista qu'à une seule leçon de ce maître, qui, précisément à cette époque fut attaqué du choléra et mourut. M. Strauss s'attacha alors à Schleiermacher, dont il suivit les cours de préférence, et qui eut une grande influence sur son développement scientifique. De retour dans sa patrie, en 1832, il fut nommé maître de conférences (*Repetent*) à l'institut théologique de Tubingue, et il donna à l'université des cours de philosophie, où il exposait les principes de Hegel, et qui eurent beaucoup de succès. Sa charge lui imposait aussi le devoir de prêcher quelquefois, et ses sermons étaient, dit-on, fort édifiants et goûtés des personnes pieuses. Il s'occupait en même temps de son grand ouvrage, et il y préludait par plusieurs articles insérés dans des recueils scientifiques, et où se trouvent exprimées déjà les vues critiques qui bientôt devaient faire un si grand éclat. La *Vie de Jésus* parut en 1835 (*Das Leben Jesu, kritisch bearbeitet;* Tubingue, 2 vol. in-8°; ibid., 1837-1839, 1840, 1864). L'idée et la marche de ce livre sont très-simples. L'auteur range les événements de la vie de Jésus sous plusieurs chefs principaux : annonciation et naissance de Jean-Baptiste; généalogie de Jésus; annonciation de la conception de Jésus; naissance de Jésus; présentation au temple, et ainsi de suite jusqu'à l'ascension. Sur chacun de ces points, il expose les contradictions que présentent, soit les éléments d'un même récit entre eux, soit le récit d'un évangéliste avec celui des autres ou avec les données incontestables de l'histoire profane, toutes les difficultés, en mot, qui empêchent de prendre la narration évangélique à la lettre, de lui attribuer une valeur rigoureusement historique, et de s'en tenir au point de vue sous lequel l'ancienne orthodoxie la présentait. Puis l'auteur examine l'explication tentée par le rationalisme, d'après laquelle les écrivains sacrés n'auraient entendu raconter que des faits parfaitement conformes à l'ordre général de la nature. Il montre l'erreur de cette explication, que l'on ne peut soutenir qu'en faisant continuellement violence à la simple et évidente signification du texte évangélique. Enfin, après avoir ainsi déblayé le terrain devant lui, l'auteur présente sa propre hypothèse. Lorsque, dans le cours de son développement, l'esprit humain s'élève à une idée religieuse nouvelle, il ne conçoit pas cette idée dans sa pureté, mais il la revêt nécessairement, et d'après des lois qui lui sont inhérentes, de formes mythiques. L'Église primitive n'a point pu se soustraire à cette nécessité. Par un travail successif, et dont elle-même n'avait pas conscience, elle est arrivée à se représenter, sous la forme d'une histoire et d'un homme, l'idée religieuse dont Jésus avait été le premier ou le principal représentant; elle a appliqué à Jésus non-seulement les formes mythiques qui se retrouvent dans toutes les religions, telles que l'incarnation, la naissance du sein d'une vierge, etc., mais particulièrement aussi celles sous lesquelles depuis l'exil l'imagination judaïque s'était accoutumée à se figurer le Messie. Les évangélistes sont non point des témoins oculaires, ni même, il s'en faut de beaucoup, des contemporains de l'histoire de Jésus, mais les rédacteurs croyants et sincères de cette tradition mythique. M. Strauss termine son ouvrage par une dissertation dog-

matique dans laquelle il cherche à montrer que, son hypothèse admise, l'idée, l'essence du christianisme subsiste tout entière.

La *Vie de Jésus* produisit dans le monde théologique et au delà une commotion profonde, moins à cause du système proprement dit de l'auteur, dont il ne fut pas difficile de montrer les défauts, et qui laissait bien des questions sans réponse, qu'à cause de l'érudition, de la pénétration et de la clarté avec lesquelles étaient réunies comme en faisceau toutes les difficultés qu'il est possible d'élever contre le caractère historique des Évangiles. Les plus savants théologiens de l'Allemagne protestante et catholique prirent la plume pour répondre à M. Strauss (MM. Steudl, Sack, Harless, Hug, Ullmann, Tholuck, etc.). Plusieurs autres *Vies de Jésus* parurent avec le but avoué de réfuter ou de rectifier le livre du théologien de Tubingue. M. Strauss, sous le titre d'*Écrits polémiques* (Streitschriften; Tubingue, 1839, 3 cahiers in-8°), adressa aux principaux de ces adversaires des réponses dans lesquelles il développa des qualités de discussion et de style qui souvent rappellent Lessing. Le mouvement imprimé par la *Vie de Jésus* à la critique du Nouveau-Testament dure encore (*voy.* Renan), et a même dépassé de beaucoup les limites que M. Strauss avait observées. Son livre, selon l'expression d'un des théologiens les plus distingués de l'Allemagne, Lücke, a eu pour la théologie l'avantage qu'offre toujours une question plus nettement posée; mais il faut dire que cette question, qui n'en est pas une pour la foi, est bien loin d'être résolue sur le terrain de la science.

En 1839, le conseil d'éducation du canton de Zurich appela M. Strauss à la chaire de dogmatique de l'université de cette ville. Le conseil exécutif ayant, malgré les protestations du conseil ecclésiastique et de la faculté de théologie, confirmé cette vocation, une agitation extraordinaire se déclara dans le canton. Une immense association s'organisa dans le dessein de faire révoquer la nomination du critique incrédule, et le comité central de cette association, désigné depuis sous le nom de *comité de la foi*, présenta au conseil exécutif une pétition revêtue de 39,225 signatures. Le conseil exécutif, en présence du mouvement presque unanime de la population, convoqua extraordinairement le grand conseil, qui, saisissant le seul moyen que la loi lui offrit de résoudre cette difficulté, décida que le professeur serait admis à la retraite avec une pension de 1,000 fr. de Suisse. On sait que cette décision ne trancha la question ni quant à M. Strauss lui-même, mais que l'émotion excitée par sa nomination ne s'apaisa pas aussitôt, et qu'elle amena la révolution zurichoise du 6 sept. 1839 et la chute du parti radical. Cependant M. Strauss, à qui le gouvernement wurtembergeois avait retiré sa place de *Repetent*, et qui avait préféré la vie privée à la position inférieure dans laquelle on voulait le reléguer, s'occupait d'un traité de dogmatique. Cet ouvrage parut sous le titre : *Die christliche Glaubenslehre* (La Dogmatique chrétienne considérée dans son développement historique et dans sa lutte avec la science moderne); Tubingue, 1840-41, 2 vol. in-8°. M. Strauss y prend un à un tous les dogmes du christianisme; il commence par en indiquer le germe et l'expression primitive dans l'Écriture-Sainte, puis il montre comment, à travers les siècles et sous l'influence de l'histoire, ils sont arrivés par degrés à la forme sous laquelle nous les trouvons aujourd'hui dans le système orthodoxe; enfin, il fait la critique de cette forme, et prouve qu'elle est inconciliable avec les résultats de la science moderne. La science moderne, c'est pour l'auteur, d'une part la critique telle qu'il l'a exercée dans la *Vie de Jésus*, et de l'autre le panthéisme logique de Hegel. La *Dogmatique*, distinguée par les mêmes qualités que la *Vie de Jésus*, excita une contradiction moins vive; mais l'effet réel en fut peut-être plus profond et plus désastreux pour le christianisme positif. M. Strauss depuis lors s'occupa de travaux esthétiques. — Les articles publiés par lui dans différents journaux ont été recueillis, en 1 vol. in-8°, sous le titre de *Caractéristiques et critiques*, 1839; 2e édit., 1844. Deux autres articles très-importants, l'un sur le poëte Justin Kerner, le second sur l'élément passager et l'élément permanent du christianisme (*Ueber Vergœngliches und Bleibendes im Cristenthum*), ont été réunis en un petit vol. in-12, sous le titre de *Deux feuilles pacifiques* (*Zwei freidliche Blætter*), par opposition aux *Streitschriften*. La *Vie de Jésus* a été traduite en français par M. Littré (Paris, 1839 et ann. suiv., 4 vol. in-8°). En 1848 sa ville natale choisit M. Strauss pour candidat au parlement allemand; mais l'influence du parti clérical fit échouer son élection. A cette occasion il prononça plusieurs discours populaires. Il fut pourtant nommé député de Ludwigsbourg à la diète de Wurtemberg; mais comme il s'y montra conservateur, au grand étonnement de ses électeurs, ceux-ci lui envoyèrent une adresse pour lui exprimer leur mécontentement, et l'obligèrent par cette démarche à donner sa démission. Depuis il s'est renfermé dans les travaux de cabinet. Outre les ouvrages cités, on a de lui : *Justinus Kerner;* Tubingue, 1838, in-8°; — *Charakteristiken und kritiken;* Leipzig, 1839, in-8°. On y trouve des dissertations excellentes sur Schleiermacher et sur Daub; — *Der Romantiker auf dem Throne der Cæsaren oder Julian der Abtrunnige* (Le Romantique sur le trône des Césars, ou Julien l'Apostat); Mannheim, 1847, in-8°; cette exquisse offre des ressemblances, peut-être fortuites, avec le roi Frédéric-Guillaume IV, qui désirait faire revivre au dix-neuvième siècle les institutions du moyen âge, de même que Julien, mu par des consi-

dérations esthétiques, voulut reconstruire le paganisme; — *Lebensbeschreibung des Dichters Ludwig Bauer* (Vie du poëte Louis Bauer); Tubingue, 1847, in-8°; — *Sechs theologisch-politische Volksreden* (Six discours populaires théologiques et politiques); Tubingue, 1848, in-8°; — *A.-W. Schlegel* et *Immermann*, biographies; 1849, in-8°; — *Schubarts Leben in seinen Briefen* (Vie de Schubart, d'après sa correspondance); Berlin, 1849, 2 vol. in-8°; — *Christian Maerklin, ein Lebens-und Charakterbild aus der Gegenwart;* Mannheim, 1851, in-8°. C'est une espèce d'autobiographie, où l'auteur présente un pasteur à qui l'étude de la philosophie a fait perdre le christianisme dogmatique, et qui par conséquent se trouve en conflit continuel avec les devoirs de son ministère; — *Leben und Schriften des Dichters und Philologen Nicodemus Frischlin* (Vie et écrits de Frischlin); Francfort, 1856, in-8°; — *Spittler*, 1858; — *Ulrich von Hutten;* 1858, in-8°.

Vie de D.-Fr. Strauss, écrite en l'an 2839; Paris, 1839, in-8°: « Strauss ne voit dans la Vie de Jésus qu'un mythe, dit M. OEttinger. L'auteur de cet opuscule ne voit à son tour dans ce qu'on raconte de Strauss qu'un mythe représentant l'incrédulité généralement répandue en Europe. » — *Strauss ist ein Christ;* Zurich, 1839, in-8°. — *Straussiade in Zurich;* St-Gall, 1840, in-8°.

STROGONOF (Comtes), famille russe, issue de riches marchands de Perm, dont le plus fameux est *Simon-Anikievitch*, qui en 1581 conçut la pensée d'envahir la Sibérie (*voy.* IERMAK). Au temps des faux Démétrius et de l'invasion polonaise, ils firent de grands sacrifices à leur patrie; aussi à l'avénement des Romanof, « le tsar Michel et *les deux chambres*, dit un auteur anonyme, leur accordèrent le titre (qui ne fut jamais conféré qu'à eux seuls) d'hommes notables (*znaménityié liudi*) et le droit d'avoir leurs propres troupes, leurs propres forteresses, leur propre juridiction, de ne point relever des autorités locales et de ne pouvoir être jugés que par le tzar et *les deux chambres* ». Pierre Ier leur donna, en échange de ces priviléges, le titre de barons (22 mars 1722.)

STROGONOF (*Alexandre-Sergheeievitch*), né le 3 janvier 1734, mort le 27 septembre 1811, fut créé comte russe le 21 avril 1798. Élevé en France, il en rapporta l'art de la conversation, le goût des lettres et mourut grand chambellan et président de l'Académie des beaux-arts.

STROGONOF (*Paul*, comte), fils du précédent, né le 7 juin 1774, mort le 10 juin 1817 (et non en 1814), fut adjoint au ministre de l'intérieur avant d'embrasser la carrière militaire; il arriva au grade de général, et se distingua contre les Français. Il fut l'ami de l'empereur Alexandre; sa veuve, Sophie Gallitzin, qui fut aussi l'amie intime d'Alexandre, offrait le type le plus parfait de la femme d'esprit. Leur fils unique *Alexandre*, ayant été tué en 1814, sous les murs de Craonne, le titre de comte fut transmis à la branche aînée, alors représentée par *Grégoire-Alexandrovitch*, successivement ambassadeur à Constantinople, à Madrid et à Londres, mort le 19 janv. 1857.

Hist. des salines créées par les Strogonof, dans les journaux du ministère de l'intérieur et du corps des mines, Saint-Pétersbourg, 1855. — Schnitzler, *Hist. intime de la Russie.*

STROZZI, ancienne famille de Florence, que l'on trouve dès la fin du treizième siècle en possession des hauts emplois de la république. Amie des libertés et attachée au parti guelfe, elle vit plus de cent de ses membres promus à la dignité de prieurs des arts; seize autres devinrent gonfaloniers. Après avoir exercé au quatorzième siècle une influence toute-puissante, elle résista, mais en vain, aux entreprises des Medicis.

STROZZI (*Palla di Noferi*), né en 1372, à Florence, mort le 8 mai 1462, à Padoue. Doué des plus belles qualités de l'esprit et du cœur, il consacra de bonne heure son immense fortune à répandre la culture des lettres et à venir en aide aux savants. Après avoir attiré à Florence Emmanuel Chrysoloras comme professeur de grec, il fit recueillir à Constantinople beaucoup de manuscrits grecs, tels que les œuvres de Plutarque, celles de Platon, la *Politique* d'Aristote, la *Cosmographie* de Ptolémée, etc. Il entretenait dans sa maison un grand nombre de copistes chargés de reproduire les chefs-d'œuvre des auteurs anciens. Il avait conçu l'idée de fonder une bibliothèque publique; mais il en fut empêché par les événements. Il possédait lui-même une connaissance étendue des langues grecque et latine, et donnait la plus grande partie de son temps à l'étude. Il ne resta cependant pas étranger aux affaires publiques, remplit plusieurs ambassades, et assista aux congrès de Ferrare et de Sienne; mais son caractère intègre et scrupuleux le rendait peu propre à intervenir avec fruit au milieu de la lutte acharnée des factions. Placé en 1428 à la tête de l'université, il en réforma les lois, y créa des chaires nouvelles, et sut l'environner d'un éclat qui attira à Florence les hommes les plus distingués de l'Italie. En 1434, après avoir voulu tenir la balance égale entre les Albizzi et les Medicis, il partagea la défaite des premiers, dont il s'était montré pourtant l'adversaire; il fut exilé, surtout parce que son zèle pour la protection des lettres portait ombrage à Côme de Medicis, qui prétendait n'avoir point de rival même au titre de Mécène. Il s'établit à Padoue, et reprit tranquillement ses études; il fit venir auprès de lui Argyropoulos, et traduisit en latin avec son aide plusieurs auteurs grecs. Il laissa plusieurs fils, dont il avait confié l'éducation à Tomm. Parentucelli, plus tard Nicolas V; l'un d'eux, *Giovanni-Francesco*, devint le fondateur de la branche collatérale des Strozzi de Ferrare, qui s'éteignit en 1737.

Vespasiano, *Vite.* — Mehus, *Vita Amb. Traversarii.* — Æneas Sylvius, *Commentarii.* — Reumont, *Beitræge zur italienischen Geschichte;* Berlin, 1857, t. V.

STROZZI (*Filippo*), dit *l'ancien*, né en 1426, mort à Florence, le 14 mai 1491. Il était fils de

Matteo Strozzi, qui après avoir acquis une très-grande fortune dans des affaires de banque, la perdit par le jugement de confiscation que les Médicis firent rendre contre lui, en 1434. D'abord employé chez un négociant de Palerme nommé Brandolini, il fonda un comptoir à Naples avec les fonds que lui confia son patron. Actif, intelligent, de manières engageantes, il vit bientôt s'étendre le cercle de ses relations, et recouvra et au delà les richesses que son père avait perdues. La prospérité ne changea pas son cœur, enclin à toutes les vertus; il ne cessa de se distinguer par une probité exemplaire et une rare générosité. Il ne déployait ses richesses que dans les grandes occasions, et vivait d'ordinaire avec simplicité. Par l'intermédiaire de Ferdinand, roi de Naples, auquel il avait prêté beaucoup d'argent, il vit en 1466 se rouvrir devant lui les portes de sa patrie; mais il refusa de prendre aucune part aux affaires publiques. Vers la fin de sa vie, il voulut satisfaire son goût pour l'architecture, en posant les fondations du magnifique palais Strozzi, qui, achevé vingt-trois ans après sa mort, est admiré comme une merveille de l'art de la renaissance.

Reumont, *Beitræge zur italienischen Geschichte*, t. V.

STROZZI (*Giovan-Batista* STROZZI, surnommé *Filippo*), dit *le jeune*, fils du précédent, né en 1488, à Florence, où il est mort, le 18 décembre 1538. Après avoir hérité de son père d'immenses richesses, il épousa en 1508 Clarisse de Medicis. Cette union, qui devait amener une réconciliation des deux familles, si longtemps hostiles, déplut aux amis de la liberté; leur principal chef, Pietro Soderini, fit tous ses efforts pour faire infliger une punition sévère à Strozzi pour avoir épousé la fille d'un proscrit; mais on ne le condamna qu'à une amende de cinq cents écus d'or et à un exil temporaire, qui fut bientôt levé. De retour à Florence, Strozzi refusa d'entrer dans le complot que le pape Jules II voulait, en 1510, organiser contre Soderini, devenu gonfalonier. Il résista également aux suggestions de Léon X et de Clément VII, qui cherchèrent à lui faire exercer son influence en faveur des Medicis. Il se tenait autant que possible à l'écart de toutes menées politiques, et n'accepta que les fonctions peu gênantes de trésorier de la chambre apostolique à Florence. Se trouvant à Rome en 1526, il fut remis comme otage à Hugues de Moncade pour l'exécution du traité conclu entre Clément VII et l'empereur. Mais le pape contrevint ouvertement à l'arrangement conclu, ce qui exposait Strozzi aux plus durs traitements. Moncade le relâcha, comptant que, dans son ressentiment contre le pape, il agirait à Florence contre l'influence pontificale, ce qui eut lieu en effet. Strozzi s'associa pleinement aux efforts de son beau-frère Capponi et d'autres patriotes, qui amenèrent le rétablissement des libertés publiques à Florence. Mais il n'eut ni assez de caractère ni assez de persévérance pour continuer le rôle utile qu'il pouvait jouer pour le bien de son pays. Fier d'être le seigneur le plus opulent de l'Italie, il détestait le despotisme, devant lequel il ne voulait pas se courber; mais il n'aimait pas pour cela le gouvernement populaire, qui lui donnait trop d'égaux. Il se retira donc des luttes politiques, et alla passer un an à Lyon, où il fonda une maison de banque, qui prospéra rapidement. De retour en Italie en 1528, il ne voulut pas se prononcer ouvertement entre les deux partis qui divisaient toujours sa patrie, et pour rester neutre il feignit pendant deux ans d'être dangereusement malade. En 1530, il se rapprocha du pape Clément VII, auprès duquel il alla résider; lorsqu'en 1532, ce pontife chercha à établir comme souverain à Florence Alexandre, un bâtard des Medicis, Strozzi seconda activement ce projet, si funeste à la république; il avança même les sommes nécessaires pour la construction de la citadelle élevée pour empêcher tout soulèvement contre la tyrannie d'Alexandre. Mais ses fils ne supportèrent pas longtemps l'insolence du nouveau duc, qui ne les épargnait pas non plus lui-même; Alexandre espérait qu'à la longue la fierté de Strozzi se réveillerait et qu'un éclat de sa part lui fournirait un prétexte pour s'emparer de ses richesses, qu'il convoitait. Pour sauver Strozzi, le pape lui confia en 1533 la mission d'accompagner en France Catherine de Medicis, l'épouse destinée au second fils de François Ier. Après être resté un an à Paris en qualité d'envoyé du saint-siége, Strozzi se rendit à Rome dès qu'il apprit la mort du pape. Révolté des excès d'Alexandre de Medicis, il se déclara ouvertement contre lui, et alla avec d'autres ennemis du duc à Naples réclamer auprès de Charles-Quint contre la tyrannie d'Alexandre. Il fut assez heureux pour échapper aux assassins soudoyés par le duc; mais il ne put obtenir contre lui justice auprès de l'empereur. Il se retira alors à Venise, où il s'occupa de traduire plusieurs auteurs grecs; deux de ses travaux en ce genre ont plus tard été imprimés. Là il reçut le premier de Lorenzino de Medicis la nouvelle de l'assassinat d'Alexandre. Il se rendit à la hâte à Bologne (janvier 1537) et appela auprès de lui tous les exilés florentins, ils accoururent, et le choisirent comme chef pour la délivrance de leur patrie. Mais son manque de résolution l'empêcha de prendre les mesures convenables pour attaquer Côme de Medicis, que l'empereur avait investi du gouvernement de Florence. Surpris le 2 août dans son quartier général à Montemerlo par les troupes ennemies, il fut fait prisonnier après une courte résistance et conduit à Florence, dans la citadelle construite avec ses deniers. En vain le pape, le roi de France et beaucoup d'autres souverains intercédèrent pour sa mise en liberté. Le 18 septembre 1538, on le trouva mort, percé d'une épée. La plupart des historiens rapportent qu'il se serait tué lui-même, en apprenant qu'on allait le mettre à la torture

pour lui faire avouer sa complicité dans le meurtre d'Alexandre; avant d'expirer il tira, dit-on, le glaive de sa blessure et écrivit avec son sang sur la muraille ce vers de Virgile :

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor.

Selon d'autres, il aurait été égorgé par ordre de Côme de Medicis. E. G.

L. Strozzi, *Vita di F. Strozzi*, à la suite de l'édition de *Varchi* de 1727. — *Illustri Toscani*, t. III. — Varchi, Nardi, Segni, Guicciardini, Nerli, Paolo Giovio et autres historiens florentins.

STROZZI (*Piero*), maréchal de France, fils du précédent, né en 1500, tué le 20 juin 1558, devant Thionville. D'abord destiné à l'état ecclésiastique, il l'abandonna lorsque le pape Clément VII lui refusa le chapeau de cardinal, qu'il lui avait promis, et se consacra à la carrière des armes. Il se rendit en France en 1536, et fut aussitôt nommé colonel des bandes italiennes qui servaient en Piémont sous le comte de Ranzone. Après s'être beaucoup distingué dans la campagne contre le marquis de Marignan, il alla en 1537 rejoindre à Bologne son père, pour essayer de rétablir à Florence le régime républicain. Mis à la tête des troupes, il se laissa surprendre à Montemerlo par l'armée de Côme de Medicis; ses soldats furent mis en déroute; il n'échappa qu'avec peine aux ennemis. Il rentra en France, où il apprit la mort sanglante de son père; le venger fut dès lors son unique objet. Partout où se présentait une occasion de combattre ou Côme de Medicis ou Charles-Quint, on le voyait accourir; l'insuccès de ses efforts ne le découragea jamais. Protégé par Catherine de Medicis, il reprit en 1541 du service dans l'armée française, et commanda en 1543 au siége de Luxembourg une des deux batteries dirigées contre la place. En cette même année, il fut nommé chambellan, et reçut peu de temps après la seigneurie de Belleville. En 1544, il leva à ses frais un corps de sept mille hommes, avec lesquels il allait rejoindre en Italie le comte d'Enghien, lorsqu'il fut entièrement défait par le marquis del Vasto. Il réunit aussitôt un nouveau corps de huit mille hommes, et opéra en Piémont contre les Impériaux. En 1545, il fut employé dans l'expédition de l'amiral d'Annebault contre les Anglais; il devint, en 1547, colonel général de l'infanterie italienne. Après avoir pris part, en 1548, à la guerre d'Écosse, il reçut en 1550 le collier de l'ordre. L'année suivante, il commanda dans le Parmesan, et alla en 1552 s'enfermer avec le duc de Guise dans Metz, menacé par cent mille Impériaux. Par son intrépidité, son sang-froid et son esprit fertile en ressources, il contribua beaucoup à sauver la place. En 1554, il eut la satisfaction d'être envoyé comme lieutenant général au secours de Sienne, assiégée par son ennemi mortel Côme de Medicis, qui avait plusieurs fois fait attenter à sa vie. Montluc, son lieutenant, nous a laissé le récit des efforts merveilleux que Strozzi fit avec de faibles ressources pour empêcher la chute de Sienne. Trahi par la fortune, il fut battu le 2 août 1554, à Marciano; mais il tint encore pendant un an la campagne contre des forces supérieures. De retour en France, il fut créé maréchal de France en février 1556. Peu de temps après il alla commander l'armée française envoyée contre les Espagnols, qui faisaient le siége de Rome, qu'il finit par débloquer. L'année suivante, il entra pendant une nuit de novembre avec quelques hommes dans Calais, dont il put pendant quelques heures étudier les fortifications sans être reconnu. Ses indications rendirent possible la prise de la ville; il fut un des premiers qui montèrent sur la brèche. Au siége de Guines, il inventa un moyen, suivi depuis généralement, pour faciliter l'assaut : c'est de faire marcher derrière les soldats chargés de la première attaque de la brèche, des pionniers qui l'aplanissent et en rendent l'accès plus facile. A la fin de mai 1558, il alla rejoindre le duc de Guise devant Thionville; le 20 juin il conférait avec lui sur l'installation d'une batterie, lorsqu'il fut blessé mortellement d'un coup de mousquet.

Quoique très-souvent malheureux, Strozzi était un des plus habiles capitaines de son temps. « C'estoit l'homme du monde, dit Brantôme, qui estoit plus digne de loger une armée, fust en leur assiette de logis, fust en campagne pour bataille, et qui arrangeoit et ordonnoit mieux les batailles et bataillons en toutes formes et le plus soudainement et qui les sçavoit mieux loger et à son advantage. Aussi dans les armées royales bien souvent a-t-il esté prié de son roi de faire estat de maistre et de mareschal de camp. » Au milieu des camps il trouvait encore le temps de cultiver les belles-lettres; il avait traduit en grec les *Commentaires de César*. Il a écrit des *Stanze sopra la rabbia di Macone*, que cite l'Académie de la Crusca et qui ont été à tort attribuées à Sciarra; ces poésies ont été publiées, Bassano, 1806, in-8°; Paris, 1810, in-8°; Venise, 1822; Florence, 1822, in-8°. E. G.

Brantôme, *Vies des capitaines étrangers*. — Varchi, *Storia fiorentina*. — Montluc, *Commentaires*. — Segni, Scipione Ammirato, Adriani, de Thou. — Forquerault, *Vies des plus grands capitaines*. — Perau, *Hommes illustres de la France*, t. XIII. — De Courcelles, *Dict. hist. des généraux français*.

STROZZI (*Filippo*), colonel général de l'infanterie française, fils du précédent, né en avril 1541, à Venise, tué, le 26 juillet 1582, dans la mer des Açores. Amené à deux ans en France, il fut placé comme enfant d'honneur près du dauphin, depuis François II. Son père l'éleva avec un soin particulier dans l'exercice des lettres et des armes. En février 1558 il fut naturalisé français, et le 26 novembre suivant, le roi lui donna la seigneurie d'Épernay. Il avait déjà porté les armes en Piémont, sous les ordres de Brissac, et obtenu le grade de capitaine. Il se distingua aux siéges de Calais et de Guines (1558), et à celui de Leith, en Écosse (1560); à la prise de

Blois (1562), il reçut une arquebusade au travers du corps. Nommé mestre de camp du régiment des gardes (1564), il combattit aux batailles de Saint-Denis (1567) et de Jarnac (1569), et remplaça d'Andelot dans la charge de colonel général de l'infanterie française. Il se signala encore au combat d'Arnay-le-Duc (1570), à l'assaut de La Rochelle (1573), et ménagea la reddition de la ville de Brouage (1577). Henri III ayant résolu d'offrir à d'Épernon, son favori, la charge de colonel général, donna à Strozzi, en échange de sa démission, 50,000 écus et le titre de lieutenant général de l'armée navale (1581). Strozzi quitta la France en mai 1582, avec une flotte de soixante vaisseaux, destinée à soutenir les prétentions d'Antoine, roi de Portugal. Attaqué, le 26 juillet, par le marquis de Santa-Cruz dans les eaux des Açores, il se conduisit en capitaine et en soldat à la fois, et tomba couvert de blessures; on le porta à l'amiral espagnol, qui ordonna de le jeter à la mer. Brantôme, qui avait vécu intimement avec Philippe Strozzi, fait de lui un grand éloge : « Il faut louer M. de Strozzi, dit-il, et lui donner cette réputation que ç'a été lui qui a si bien armé l'infanterie, et qui lui a porté la façon et l'usage des belles arquebuses de calibre qu'elle porte aujourd'hui... Il était très-bon Français et point ingrat à la France, qui l'avait élevé et nourri... Il n'avait que cela de mauvais, qu'il était le plus froid ami que l'on vit jamais. »

Brantôme, *Capitaines français*. — Torzay, *Vie, mort et tombeau de Ph. Strozzi*; Paris, 1608, in 8°. — Davila, *Guerres civiles de France*. — De Thou, *Hist.*— Anselme, *Grands officiers de la couronne*. — Courcelles, *Dict. hist. des généraux français*.

STROZZI (*Leone*), frère du maréchal et oncle du précédent, né en 1515, à Florence, mort en 1554, à Castiglione della Pescaïa, près Piombino. Aussitôt qu'il entra dans l'ordre de Malte, il fut prieur de Capoue, par la protection du pape Clément VII, qui était de sa famille; sa bravoure parut dans la guerre contre les Turcs, et à vingt-trois ans il avait acquis la réputation d'un habile et hardi marin. A la mort de son père, il prit du service en France. Nommé chef d'escadre, il se rendit avec vingt galères sur la côte d'Écosse, pour attaquer, dans le château où ils s'étaient fortifiés, ceux des sujets de la régente Marie de Lorraine qui s'étaient révoltés; il prit le château, s'empara des conjurés, et, malgré la flotte anglaise qui tenait la mer, les emmena prisonniers en France avec un riche butin (1547). Il fut chargé ensuite de commander l'escadre de la Méditerranée. André Doria dominait sans rival sur cette mer; Strozzi résolut d'engager la lutte avec lui, quoiqu'il eût une flotte de beaucoup inférieure en nombre à celle de son adversaire. Le succès couronna son audace; Doria, qui menait l'archiduc à Barcelone, ne voulut pas exposer ce prince aux chances d'un combat; et revenant en arrière, il jeta l'ancre dans le port de Villefranche. Cette retraite exalta l'orgueil de Strozzi, qui navigua jusqu'en vue de Barcelone, après avoir arboré le pavillon espagnol, pour faire croire à l'arrivée des galères impériales. Il put ainsi décharger son artillerie sur la multitude qui se pressait vers le port, et s'emparer de quelques navires (1551). Mais cette bravade donna des armes contre lui aux envieux qu'il avait à la cour de France : il apprit bientôt qu'il était remplacé dans son commandement, et, sans attendre son successeur, il s'enfuit à Malte, prétendant qu'on avait soudoyé des gens pour l'assassiner. Le grand-maître ne lui ayant pas donné d'escadre à diriger, il se mit à faire la guerre de sa propre autorité. On peut dire qu'il la fit en pirate, attaquant non-seulement les infidèles, mais aussi les chrétiens, lorsqu'il avait besoin de vivres ou de munitions. En 1554, la France résolut de recommencer la guerre en Italie, et Strozzi fut appelé au commandement des galères qui devaient aider au succès des troupes de terre. Il fit annoncer alors dans les ports de la Sicile et de Malte qu'il avait dessein de payer un prix équitable aux chrétiens dont il avait attaqué les navires dans les mers du Levant. Ce devoir accompli et le dédommagement accepté par ceux qui se présentèrent, il se rendit à Porto-Ercole, où l'attendaient les galères françaises, et, désireux de commencer immédiatement les opérations, il assiégea le port de Scarlino, dans la principauté de Piombino. Comme il s'approchait des remparts, un paysan caché dans les joncs le tua d'un coup de mousquet.

Thevet, *Hist. des plus illustres et savants hommes*, t. VI. — Brantôme, *Capitaines français*.

STROZZI (*Lorenzo*), prélat italien, autre frère du maréchal, né en 1523, à Florence, mort le 14 décembre 1571, à Avignon. Après avoir appris les humanités sous la direction de Benoît Varchi, il étudia le droit à Padoue et y fut reçu docteur; mais, à l'exemple de ses frères, il embrassa la carrière militaire et entra au service de la France. Suivant le conseil de Catherine de Medicis, il abandonna bientôt les armes pour se vouer à l'état ecclésiastique, et en peu de temps il fut pourvu des riches abbayes de Staffarde en Piémont et de Saint-Victor à Marseille. Au commencement de 1548, il devint évêque de Béziers, puis conseiller d'État, et en 1557, par l'entremise d'Henri II, le pape Paul IV le nomma cardinal. Transféré en 1561 sur le siége d'Albi, il obtint en 1566 l'archevêché d'Aix.

Sainte-Marthe, *Gallia christ.* — Imhof, *Geneal. ital. fam.* — Papadopoli, *Hist. gymnas. patav.*, t. II.

STROZZI (*Tito-Vespasiano*), poëte latin moderne, né vers 1422, à Ferrare, mort en septembre 1505, à Racano, près de Ferrare. Son père, *Giovanni*, exilé de Florence, se mit sous la protection de la maison d'Este, commanda les troupes du duc Nicolas III, et acquit de grandes richesses. A la mort de ce dernier (1427), il fut remis entre les mains du célèbre Guarini de Vérone, qui lui enseigna l'éloquence et la poésie. La protection successive des ducs Borso et Hercule Ier le porta aux emplois

publics. Hercule le nomma, vers 1473, gouverneur de la Polésine ou territoire de Rovigo; mais le poëte fut bientôt obligé de fuir devant les armées vénitiennes, qui s'emparèrent de la Polésine. En 1484, la paix ayant été conclue, il fut chargé d'aller rétablir à Lugo l'autorité de la maison d'Este, puis il fut député à Rome pour féliciter Innocent VIII, qui venait d'être élevé à la papauté. Appelé à présider le conseil des Douze (1485), qui était le conseil suprême de Ferrare, il se vit en butte à la haine générale, par suite des impôts que les désastres des inondations et de la peste le forcèrent de tirer du pays, déjà épuisé par la guerre. On trouve dans le *Diario ferrarese*, publié par Muratori (1), le souvenir des malédictions dont le chargeait le peuple : « è peggio voluto dal popolo che non e il Diavolo ». Cependant on n'aperçoit nulle part qu'il ait été accusé de concussion ou d'avidité, et il a pu vanter lui-même, sans être démenti, l'intégrité avec laquelle il avait administré les deniers publics. Les poésies de Strozzi, dont la valeur fut exagérée au quinzième siècle, rappellent un peu l'élégance et la facilité d'Ovide, à qui on le compara; mais toutes, amoureuses, graves ou satiriques, restent loin du modèle, surtout pour l'abondance et l'imagination. Alde l'ancien les publia, avec celles d'Hercule Strozzi, sous ce titre : *Strozzii poetæ pater et filius;* Venise, 1513, in-8°; elles furent réimpr. à Paris, 1530, in-8°. Quelques pièces, non comprises dans ce recueil, ont été données par Mittarelli dans la *Bibl. codicum mss. S. Michaelis Venet.*, p. 1074. On a encore de Tite-Vespasien : *Oratio ad Innocentium VIII*, dans *Orationes clarorum hominum* (Venise, 1559, in-4°). Il avait entrepris, en l'honneur du duc Borso, un poëme intitulé *la Borseide*, et qui est resté inachevé.

Les trois frères de ce poëte cultivèrent également les lettres; sa sœur aînée, *Lucia*, fut la mère de Matteo Bojardo, auteur de l'*Orlando innamorato*.

Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, t. VI, 2e part., p. 231. — Barotti, *Memorie storiche de' letterati ferraresi*, t. I, p. 109. — Muratori, *Scriptores rerum italicarum*, t. XXIV, p. 401. — Ginguené, *Hist. littér. d'Italie*, t. III, p. 448.

STROZZI (*Ercole*), poëte, fils du précédent, né en 1471, à Ferrare, où il est mort, le 6 juin 1508. Il apprit les lettres latines avec B. Guarini et Alde l'ancien mais il eut pour principal maître son propre père. Plus tard, Bembo, qui fut son intime ami, lui enseigna la poésie italienne. Élevé aux honneurs par sa naissance et par ses talents précoces, il se trouva, malgré sa jeunesse, adjoint à son père dans la présidence du conseil des Douze, et eut à supporter comme lui l'animadversion publique. En 1493, il dirigea les spectacles donnés à Ferrare pour célébrer le mariage d'Alfonse d'Este avec Anne Sforza, et montra en cette occasion la connaissance et le goût du théâtre ancien. Après la mort de son père (1505), il quitta la présidence du conseil, et se maria, en 1506, avec Barbara Corelli, à laquelle le liait depuis longtemps un amour partagé. Ce mariage, d'après les écrivains du temps, causa la mort de Strozzi. Ils racontent que sa femme avait inspiré une violente passion à un seigneur du plus haut rang, et que ce rival poussa la jalousie jusqu'au crime. Comme Strozzi, monté sur une mule, revenait à sa maison, à une heure avancée de la nuit, il fut attaqué et percé de vingt-deux blessures. Les auteurs du crime ne furent même pas recherchés; cette circonstance et l'amour qu'avait montré Alfonse pour Barbara ont fait accuser le duc de ce meurtre. Les poésies latines d'Hercule Strozzi, adressées pour la plupart à Lucrezia Borgia, seconde femme du duc Alfonse Ier, ne sont pas moins élégantes ni moins pures que celles de son père, et elles offrent plus de sensibilité, plus d'imagination. L'Arioste marque l'estime qu'en faisaient les contemporains lorsqu'il appelle l'auteur *un Orphée* (*Orlando*, ch. 42). Elles ont été éditées par Alde, avec celles de Tite-Vespasien (Venise, 1513, in-8°). Le *Parenetica in saxum* (Ferrare, 1499, in-8°) ne se trouve pas dans ce recueil. Il ne nous reste des poésies italiennes d'Hercule que quatre sonnets médiocres, dans les *Rime de' poeti ferraresi*; Ferrare, 1713, in-8°.

Calcagnini, *Oratio in funere H. Strozzi.* — Barotti, *Letterati ferraresi*, t. I. — P. Giovio, *Elogia.* — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, t. VI, 2e part. — Ginguené, *Hist. littér. d'Italie*, t. III, p. 449.

STROZZI (*Ciriaco*), érudit italien, né le 22 avril 1504, à Capalla, près Florence, mort le 6 décembre 1565, à Pise. Il descendait de Rosso Strozzi, gonfalonier de Florence en 1294. Après avoir fait de fortes études dans cette ville et s'être distingué sur les bancs de l'école par l'audace et l'éclat de ses controverses, il voyagea pour compléter son éducation, et visita la plus grande partie de l'Europe. Vers 1530 il ouvrit à Florence une académie de philosophie, et professa, avec autant d'érudition que Pomponazzi, les doctrines péripatéticiennes. Appelé en 1537 à Bologne, il y enseigna la langue grecque. Huit ans plus tard, il céda aux instances du grand-duc Cosme Ier (1545), et reprit dans l'université de Pise l'interprétation d'Aristote. Son enthousiasme pour ce philosophe l'entraîna jusqu'à compléter sa *Politique;* le supplément qu'il composa, en grec et en latin, fut reçu avec applaudissements; mais on doit y voir l'œuvre d'un rhéteur, qui expose des idées trop générales ou communes. On a de lui : *De republica lib. II, scilicet IX et X, reliquis VIII additi, quos scriptos non reliquit Aristoteles;* Florence, 1562, in-4°; trad. en français par Morel, dans l'édit. d'*Aristote*, Paris, 1600, in-fol.; — *Orationes;* Paris, 1599, in-4° : discours écrits pour servir d'introduction aux quatre livres de l'*Éthique* d'Aristote. La version latine des *Stromata*

(1) *Script. rer. ital.*, t. XXIV.

de Clément d'Alexandrie, qui lui est quelquefois attribuée, appartient à Gentien Hervet.

Strozzi (*Lorenza*), sœur du précédent, née le 6 mars 1514, à Capalla, près Florence, morte le 10 septembre 1591, à Florence. Élevée dans le monastère de Saint-Nicolas del Prato, elle y revêtit l'habit de dominicaine, et consacra le temps que lui laissaient ses devoirs religieux à s'instruire dans les langues savantes, dans les sciences et surtout dans la musique. Elle composa sur toutes les fêtes de l'Église un recueil d'hymnes et d'odes latines, qui furent pendant longtemps en usage dans la célébration des offices. Ce recueil, intitulé *In singula totius anni solemnia hymni* (Florence, 1588, in-8°), a été trad. en vers français par Pavillon et mis en musique par Jacques Mauduit.

Papire Masson, *Vita Kyriaci Strozæ;* Paris, 1604, in-4°. — Salvini, *Illustri Toscani*, t. III. — H. de Coste, *Éloge des femmes illustres*, t. II, p. 97.

STROZZI (*Giambattista*), littérateur, né en 1551, à Florence, où il est mort, en 1634. Fils de Lorenzo et neveu de Piero Strozzi (*voy.* ci-dessus), il se rendit célèbre durant sa longue vie par son savoir, par son beau caractère et par les encouragements qu'il ne cessa de donner aux lettres. Sa maison était comme le rendez-vous de la jeunesse studieuse, qui accourait en foule se former à ses leçons et soutenir avec lui des controverses littéraires. Il était humain et généreux; plus d'une fois il secourut les écoliers pauvres en leur distribuant de l'argent, des habits et des livres, sans se soucier des brèches qu'il faisait ainsi à sa fortune. Les grands-ducs Ferdinand et Cosme II l'admirent dans leur intimité; le pape Urbain VIII l'appela en 1623 à Rome, le logea dans le Vatican même, et lui écrivit en le quittant qu'il serait à souhaiter pour le bien de de l'Italie que chaque ville possédât dans ses murs un citoyen comme lui. C'était un écrivain élégant en prose comme en vers. Parmi ses ouvrages, dont la plupart n'ont pas vu le jour, on remarque : *Osservazioni intorno al parlare e scrivere toscano;* Florence, s. d., in-8°; — *Esequie di Francesco I de' Medici;* ibid., 1587, in-4°; — *Madrigali;* ibid., 1593, in-4°; — *Della Famiglia de' Medici;* ibid., 1610, in-4°: rare et estimé; — *Orazioni ed altre prose;* Rome, 1635, in-4° : recueil posthume. Il avait entrepris sur les découvertes d'Amerigo Vespucci un poëme, *l'America*, qu'il n'acheva pas.

De Maria Altoviti, sa femme, il eut deux fils, *Filippo* et *Lorenzo*, qui formèrent le premier la branche des marquis de Forano, le second celle des marquis puis ducs de Strozzi. P.

Negri, *Scrittori fiorentini.* — Rosmini, *La Monaca di Monza.*

STROZZI (*Pietro*), érudit italien, né vers 1575, à Florence, mort à Pise, vers 1640. Issu de la famille des précédents, il étudia la philosophie sous Lazaro Bonamici, et son goût pour les arts et l'architecture lui fit apprendre aussi les mathématiques. Lorsqu'Alexandre de Medicis, son parent, devint pape sous le nom de Léon XI (avril 1605), il fut nommé secrétaire des brefs *ad principes*, et conserva cette place sous Paul V, qui lui succéda. Ce dernier lui donna en outre un bénéfice dans la chapelle Vaticane, bien que Strozzi ne fût point engagé dans les ordres. Sans avoir égard au service qu'il venait de rendre à l'Église romaine en amenant les nestoriens modernes à reconnaître l'autorité du saint-siége, ses collègues, jaloux de sa faveur, résolurent de le perdre. Strozzi n'ayant point satisfait le goût de Paul V dans les travaux de la basilique de Sainte-Marie-Majeure, dont ce pape lui avait confié la direction, on lui suscita des tracasseries sans nombre; il n'y mit un terme qu'en se démettant de toutes ses charges, et en se retirant à Pise, où la chaire de philosophie lui fut confiée. On a de lui : *Synodalia Chaldæorum*, suivi des *Preces Chaldæis consuetæ ex quibus patet eorum in papam et ecclesiam constans cultus;* Rome et Cologne, 1617, in-4°; — *De origine et dogmatibus Chaldæorum, sive hodiernorum nestorianorum;* ibid., 1617, in-4°.

Du Pin, *Auteurs eccl. du dix-septième siècle.* — Bonamici, *De claris pontificiarum epist. script.*

STROZZI (*Bernardo*), dit le *Capuccino* ou le *Prete genovese*, peintre, né à Gênes, en 1581, mort à Venise, en 1644. Il avait étudié sous le Siennois Pietro Sorri; mais à l'âge de dix-sept ans il entra chez les capucins; il était déjà profès quand il obtint la permission de quitter son couvent pour venir en aide à sa mère, très-âgée, et à sa sœur, déjà nubile. Sa mère étant morte et sa sœur mariée, il hésitait à rentrer au monastère quand il y fut reconduit de force et puni par trois années de réclusion. Il parvint à s'échapper, et se réfugia à Venise, où il prit l'habit de prêtre séculier, qu'il ne quitta plus. Il acquit un coloris plein de vigueur et d'harmonie, qui souvent rappelle celui de Murillo. Ses têtes, pleines de vérité, étaient toujours peintes d'après nature, mais elles manquent parfois de noblesse. Dans l'art des portraits il fut un des premiers parmi ses contemporains. Il a beaucoup moins peint à fresque qu'à l'huile. Dans le premier genre, il a laissé la voûte de l'église Saint-Silvestre de Gênes, et dans l'église Saint-Dominique un *Paradis* regardé comme l'une des meilleures peintures que possède l'Italie. Ses tableaux à l'huile sont fort nombreux, surtout dans les galeries, car il paraît avoir peu travaillé pour les églises. A Gênes, outre une *Vierge avec saint Félix* à l'église des Capucins, on voit de lui au palais Brignole : *l'Incrédulité de saint Thomas*, d'un admirable coloris, *la Charité, une Cuisinière plumant une oie, Saint François, Saint Paul, un Berger jouant du chalumeau, Saint François adorant le crucifix*, une *Sainte Famille* et un *Saint Jean-Baptiste;* au palais public, une *Madone;* à la galerie Adorno, *Trois Philosophes*, caricature; à la galerie Balbi, *Saint Joseph et saint Jean;* au palais Durazzo, *le*

portrait d'un évêque; au palais Faragina, *Jésus et la Samaritaine;* au palais Pallavicini, un *Saint François* et une *Vierge en prière;* aux galeries Spinola, un *portrait de moine, Sainte Catherine, le Christ mort, Jésus portant sa croix, Jésus et la Samaritaine, la Femme adultère, Cincinnatus;* au palais royal, une *Madone* et *Sainte Barbe;* au palais Carega, *Isaac, Rebecca et Jacob;* enfin, au palais Grillo-Cattaneo, *l'Assomption* et *Saint François recevant les stigmates.* A Venise, les tableaux de Strozzi sont un peu plus nombreux dans les églises; ainsi on voit à celle des Tolentins : *Saint Laurent Giustiniani distribuant ses biens aux pauvres;* un *Saint Roch* à la Scuola di San-Rocco, et un *Ange gardien* aux Saints-Apôtres. Les œuvres principales du Capuccino hors des deux villes qu'il habita sont : à Modène, dans l'église Saint-Charles, un *Mariage de la Vierge*, et à la galerie, un *Saint François adorant le crucifix;* à Florence, galerie publique, une *Descente de croix,* et *le Denier de César;* au musée de Turin, le portrait d'*un religieux;* à Brescia, à Saint-Pierre in Oliveto, *Sainte Thérèse agenouillée devant le Rédempteur attaché à la colonne*; au musée de Dresde, *Éliézer et Rebecca, Esther devant Assuérus, David avec la tête de Goliath;* à la Pinacothèque de Munich, *le Denier de César;* à la galerie de Darmstadt, *le Temps découvrant la Vérité;* au musée de Vienne, *Saint Jean le précurseur, le prophète Élie*, et le portrait du doge *Fr. Erizzo*; à Paris, au Louvre, une *Madone sur des nuages*, et *Saint Antoine de Padoue avec l'enfant Jésus;* au musée de Nantes, *la Guérison du paralytique*, et *la Conversion de Zachée le publicain.*

Cet artiste compta pour élèves G.-A. de Ferrari, Cl. Bocciardo, et G.-F. Cassana. E. B—N.

Soprani, *Pittori genovesi.* — Orlandi, Lanzi, Ticozzi. — Winckelmann, *Neues Mahlerlexikon.* — Sossaj, *Modena descritta.* — Quadri, *Otto giorni in Venezia.* — *Guida di Genova.* — *Catalogues des Musées.*

STROZZI (*Giulio*), poëte italien, né en 1583, à Venise, où il est mort, en 1660. C'était le fils d'un gentilhomme florentin et d'une courtisane de Venise. Il passa sa jeunesse dans cette ville, et s'adonna avec succès à la poésie vulgaire. Si l'on en juge par les nombreux écrits qui restent de lui, et qui témoignent d'une médiocrité remuante et vaniteuse, il s'exerça dans tous les genres, madrigaux, drames, épopées; au mauvais goût qui régnait alors il ajouta ses propres défauts, entre autres celui d'une imagination déréglée, qui le portait à intercaler sans nul motif dans ses pièces des devises, des *concetti*, ou des anagrammes, inscrits sur des transparents lumineux. S'étant rendu à Rome, il y obtint le patronage du cardinal Deti, et fonda dans sa maison l'Académie des *Onorati* (1608), afin de contrebalancer celle des *Umoristi*, à laquelle il ne pardonnait pas, dit-on, d'avoir fait peu de cas de ses vers. L'établissement de la nouvelle compagnie eut lieu avec un certain éclat : la présence de Tronsarelli, poëte fameux mais justement oublié, la protection des Aldobrandini, les symphonies musicales qui alternaient avec les exercices littéraires, attirèrent en foule les cardinaux, les prélats et tout ce que Rome comptait d'illustres personnages. Mais on se lassa vite d'une mise en scène ridicule; le cardinal Deti, qui préférait son repos à la gloire des lettres, congédia ses hôtes. De son côté le fondateur, devenu protonotaire apostolique, les abandonna à eux-mêmes, et ils ne tardèrent pas à se disperser. Vers 1615 Strozzi retourna à Venise, et il y forma une autre académie, dite des *Unisoni*, plus musicale que poétique. Il a écrit pour le théâtre : *Erotilla* (Venise, 1615, in-4°), *il Natale d'Amore* (1622, in-12), *la Proserpina rapita* (1630, in-4°), *Delia* (1639, in-12), *la Finta pazza, o Achille in Sciro* (Plaisance, 1641, in-4°; Paris, 1645, in-fol.), représentée en 1645 devant la cour de Louis XIV avec un grand luxe de décorations et de machines; *la Finta savia* (Venise, 1643, in-12), *Romolo e Remo* (1645, in-12), et *le Nozze di Peleo e di Teti* (1654, in-4°). On a du même auteur deux poëmes : *Venezia edificata* (Venise, 1624, in-fol., fig.), en XXIV chants, et *il Barbarigo, ovvero l'Amico sollevato* (ibid., 1626, in-4° et in-8°, fig.), en V chants.

Sa fille adoptive, *Barbara* Strozzi, publia des compositions vocales sous le titre de *Cantate, ariette e duetti;* Venise, 1653, in-4°.

Tiraboschi, *Storia*, t. VIII.

STRUENSEE (*Adam*), théologien allemand, né le 8 septembre 1708, à Neuruppin (Brandebourg), mort le 20 juin 1791, à Rendsbourg. Il descendait d'un marin de Lubeck qui avait reçu le nom de *Struensee* (mer orageuse) pour avoir amené au port pendant une tempête une flotte richement chargée. Destiné d'abord à continuer le commerce de son père, riche marchand de draps, il s'adonna à l'étude de la théologie, et se distingua surtout par sa piété et ses mœurs exemplaires. Il forma à Iéna une société de jeunes gens qui s'entretenaient tous les dimanches sur des sujets religieux; on appela leur réunion *Colloquia biblica.* Signalé par sa dévotion à l'attention du fameux Zinzendorf, chef des Frères moraves, il résista aux tentatives réitérées du comte de l'attirer dans cette communauté, ce dont le comte lui montra plus tard un vif ressentiment. Nommé en 1730 chapelain de la comtesse de Sayn-Wittgenstein, qui résidait à Berlenbourg, il exerça depuis 1732 les fonctions de pasteur dans plusieurs églises de Halle, où il occupa aussi par la suite une chaire de théologie. En 1757 il devint prévôt de l'église d'Altona, et en 1761 surintendant ecclésiastique des duchés de Sleswig et de Holstein, ce qui le plaçait à la tête de l'instruction publique, à laquelle il donna une salutaire impulsion. Pendant toute sa vie il se montra d'une piété éclairée,

et fervent dans l'exercice des vertus chrétiennes; ses mérites lui valurent l'amitié de ses collègues de Halle, tels que Wolf, Boehmer, Heineccius, et celle du ministre danois, comte de Bernstorff, avec lequel il entretint une correspondance suivie. On a de lui : *Heilsame Betrachtungen über alle Sonn-und Festtags evangelia*; Halle, 1747-48, 1758, 4 vol. in-8°; — *Sammlung erbaulicher Schriften welche auf ein rechtschaffenes Christenthum abzielen* (Recueil d'écrits édifiants tendant à un christianisme sincère); ibid., 1755-56, 3 vol. in-8°; — *Gedæchtnissreden* (Oraisons funèbres); ibid., 1756, in-8°; —*Zergliederung der Predigten welche ich in Altona gehalten* (Sermons); Altona, 1758-60, 3 part. in-8°; — *Vorlesungen über die theologische Moral* (Cours de morale théologique); Flensbourg, 1765, in-4°; — *Neun theologische Abhandlungen* (Neuf dissertations théologiques); Altona, 1765, in-8°; — *Biblischer Unterricht zur Befestigung im wahren Christenthume* (Instruction biblique pour raffermir les esprits dans le vrai christianisme); Halle, 1768, in-8°. Ses *Lettres* à Zinzendorf se trouvent dans les *Nachrichten von den Herrnhutern*, de Fresenius.

Schlichtegroll, *Nekrolog.* — Meusel, *Gelehrtes Teutschland*, et *Lexikon.* — Hirsching, *Handbuch.* — *Lebenslauf des Generalsuperintendenten Struensee*; Flensbourg, 1781, in-8°.

STRUENSEE DE CARLSBACH (*Charles-Auguste*), économiste allemand, fils du précédent, né à Halle, le 18 août 1735, mort à Berlin, le 17 octobre 1804. Après avoir étudié à Halle la théologie, puis les mathématiques et la physique, qu'il enseigna publiquement ainsi que l'hébreu, il fut nommé en 1757 professeur de philosophie dans l'académie des nobles à Liegnitz; il y composa sur l'artillerie et l'architecture militaire deux excellents ouvrages, qui lui valurent la faveur de Frédéric II. En 1770 il fut appelé à Copenhague comme intendant des finances par son frère, alors premier ministre; enveloppé dans sa chute, il fut mis en prison, mais relâché quelques mois après, parce qu'on ne put lui reprocher ni fautes dans sa gestion ni aucune participation aux réformes tentées par son frère. De retour en Prusse, il alla vivre dans une de ses terres en Silésie, s'occupant d'économie politique et de matières d'administration. En 1777 il accepta la direction de la banque succursale à Elbingen, et fit adopter diverses mesures qui rendirent de l'activité au commerce de ce port. En 1782 il fut appelé à Berlin en qualité de conseiller supérieur de finances et de directeur de la société pour le commerce de la Baltique, qui grâce à lui prit bientôt une nouvelle extension. Ces fonctions diverses avaient fait concevoir des talents administratifs de Struensee la plus haute opinion. Aussi le prince royal de Danemark, depuis Frédéric VI, voulut-il le dédommager de l'injustice qu'il avait soufferte en 1772, et lui accorda-t-il *motu proprio* des lettres de noblesse sous le nom de Carlsbach (1787). Frédéric-Guillaume II lui confia, en 1791, le département des finances, et le mit aussi à la tête des douanes et du commerce. Carlsbach resta en fonctions jusqu'à la fin de sa vie; mais il se borna à montrer du jugement et de l'intégrité; excellent administrateur vulgaire, il ne fit point de mal et opéra peu de bien. Instruit lui-même, il aimait à rencontrer l'instruction chez les autres; pourtant les lettres ne lui eurent jamais d'obligation. On a de lui : *Anfangsgründe der Artillerie* (Éléments d'artillerie); Liegnitz, 1760, 1769, 1768, in-8°; la dernière édit., Leipzig, 1817, in-8°, a été refondue par Hoyer; — *Anfangsgründe der Kriegsbaukunst* (Éléments d'architecture militaire); Liegnitz, 1767-73, 1786-89, 3 vol. in-8°, pl.; édit. abrégée, Copenhague, 1797, 2 vol. in-8°; — *Sammlung von Abhandlungen der Staatswirthschaft* (Recueil de mémoires sur l'économie politique); Liegnitz, 1776, 2 vol. in-8°; le t. Ier n'est qu'une traduction d'écrits de Pinto; — *Kurzgefasste Beschreibung der Handlung der vornehmsten europæischen Staaten* (Description abrégée du commerce des grands États de l'Europe); Leipzig, 1778, 2 vol. in-8°; — *Abhandlungen über wichtige Gegenstænde der Staatswirthschaft* (Mémoires sur des objets essentiels de l'économie politique); Berlin, 1800, 3 vol. in-8° : excellent recueil, qui mérite d'être consulté encore aujourd'hui, et où les principales questions concernant les finances et le commerce sont traitées avec une supériorité de vues et une clarté remarquables; on y trouve, entre autres choses, un exposé raisonné de l'administration de Necker.

Held, *Struensee, eine Skizze*; Berlin, 1805, in-8°. — Hirsching, *Handbuch.* — Meusel, *Gelehrtes Teutschland.* — *Hallisches Wochenblatt*, année 1804, nos 45 et 46.

STRUENSEE (*Jean-Frédéric*, comte DE), homme d'État, frère du précédent, né à Halle, le 5 août 1737, décapité à Copenhague, le 28 avril 1772. Il commença ses études à l'orphelinat de Halle, s'appliqua à la médecine, et obtint à dix-neuf ans le grade de docteur (1756). Le spectacle des scènes de fanatisme qui se passaient dans la secte des frankistes suffit à l'éloigner du christianisme dès l'enfance, et l'étude de la médecine d'un côté, la lecture des philosophes français de l'autre le confirmèrent dans cette aversion. Unissant les expériences de Haller avec les principes d'Helvétius, il en vint à se persuader que nos organes produisent seuls la pensée, et qu'avec l'unique réserve de ne nuire à personne, on pouvait mépriser tous les préceptes et l'opinion des autres hommes. En 1759 il devint médecin pensionnaire d'Altona, par le crédit de son père, qui était doyen de cette ville; mais comme il était libertin, ambitieux, dissipé, cette conduite obligea son père à le renier, puis à se séparer de lui (1760). Il avait pourtant de la probité, de la franchise, de la fidélité en amitié, du bon sens; le plaisir ne lui coûtait pas

beaucoup de temps, et il s'adonna à l'histoire et à l'étude des affaires. « Il était d'une figure agréable, rapporte Reverdil, d'un commerce doux; il aimait à rendre service. Joyeux convive, beau joueur, empressé auprès des femmes, chasseur et voyageur infatigable, il eut la vogue comme médecin; on en fit même un ami. » Il se lia étroitement avec plusieurs gentilshommes. Ses défauts furent précisément ce qui le rendit précieux au comte de Rantzau : il lui tint tête à table, couvrit ses galanteries par la politique; il le nourrit même quelque temps de ses propres deniers, et lui prêta l'argent nécessaire pour paraître à la cour. Nommé par le crédit du comte médecin particulier de Christian VII (1768), il accompagna ce jeune prince dans ses voyages en Hollande, en Angleterre, en France et en Allemagne. D'abord il se renferma dans l'exercice de sa charge; mais étant devenu lecteur du roi, il l'entretint du gouvernement, et lui inculqua ses théories. Son adresse consistait à persuader Christian VII qu'il avait des principes de gouvernement, et que les mesures qu'il lui suggérait venaient de lui-même. Il comprit en même temps que le caractère du roi était trop versatile pour qu'il pût le gouverner seul et sans appui, et il paraît qu'il imagina d'abord de lui donner une maîtresse, dont il serait, lui, l'amant secret.

La reine Caroline-Mathilde, sœur de Georges III, roi d'Angleterre, était fort prévenue contre Struensee, et n'en parlait qu'avec le dernier mépris : se croyant atteinte d'une grave maladie, le roi lui ordonna de consulter son médecin. Celui-ci prescrivit beaucoup d'exercice et de distraction. Le traitement fit merveille chez une jeune femme rongée d'ennui, et celui qui l'avait dicté devint le favori des deux époux. Autant elle l'avait haï, autant elle en devint passionnée et ne cacha nullement l'amour qu'il avait su lui inspirer. Nommé au commencement de 1770 maître des requêtes et conseiller d'État, il fit congédier le comte de Holck, favori du roi, et appela son ami Brandt ainsi que Rantzau, qui était de nouveau tombé avec Saint-Germain. A eux trois ils formèrent un triumvirat dans le but de s'emparer du gouvernement. Brandt remplaça Holck dans la direction des menus plaisirs; et tous ses désirs furent satisfaits par le droit, que ce poste lui donnait à la cour, d'organiser des fêtes brillantes, par la facilité de dépenser beaucoup d'argent, de nouer des intrigues et d'exercer son penchant à la médisance. Rantzau aspirait à une position plus haute, surtout pour se venger de ses ennemis. Struensee seul avait des visées plus vastes, des aspirations plus nobles. Partisan enthousiaste des réformes de Frédéric II, auxquelles la Prusse devait sa grandeur, il voulait les introduire à son tour dans le Danemark; démocrate par sa naissance et par ses études, il voulait renverser au bénéfice du peuple la toute-puissance qu'exerçait dans les régions du pouvoir la haute noblesse; mais c'était plutôt un théoricien qu'un homme d'État. Il ne comptait pour rien l'opinion publique; il ignorait qu'un ministre, pour faire le bien, ne doit pas se contenter de promulguer des décrets; qu'il faut suivre une réforme jusque dans ses moindres ramifications. D'un seul coup il prétendait faire passer tout un pays des institutions du moyen âge à une organisation politique et sociale qui jusqu'alors n'existait que dans les ouvrages de quelques penseurs privilégiés, dont l'audace dépassait souvent les limites du possible. Comme tous les novateurs, il aimait surtout à contredire, à blâmer, à détruire. Mais son plus grand défaut était d'être absolutiste par caractère, par goût et par ambition, malgré ses théories sur la liberté, l'égalité et les droits de l'homme. Il ne délibérait avec personne; il voulait faire tout par lui-même, et en s'occupant personnellement des moindres affaires, il finissait par les embrouiller. Il tâcha même à rendre le pouvoir le plus absolu possible pour avoir le droit de gouverner seul, comme ministre tout-puissant, caché derrière un roi imbécile et fou, qu'il faisait agir à son gré.

La première personne que renversa le triumvirat fut le comte de Bernstorff, ministre des affaires étrangères et président du conseil d'État, qui était pour ainsi dire l'incarnation des anciennes institutions danoises. Le 15 septembre 1770 il reçut sa démission; peu après, le comte de Laurivig, ministre de la marine; et ainsi successivement tous les autres, sans qu'on pensât d'abord à les remplacer. Struensee fit donner l'ordre aux chefs de bureau de préparer les affaires comme de coutume et de les envoyer au cabinet du roi. La première mesure d'importance, datée du 14 septembre, fut la suppression de la censure des livres. Après quelques éloges donnés au novateur, on commença d'employer cette liberté de la presse contre lui-même, et il fut obligé dans la suite d'établir des restrictions qui la rendaient presque illusoire. Le 27 décembre 1770 fut supprimé le conseil d'État, comme un corps inutile et même contraire à l'esprit nouveau du gouvernement (1). Ce hardi coup d'État inaugura le gouvernement immédiat de Struensee, et quoiqu'il n'ait duré qu'une année, on remplirait un gros volume de ses décrets, tant ils se succédèrent rapidement, tant ils embrassèrent toutes les parties de l'administration, tant ils renversèrent de choses pour en mettre d'autres à la place. On compta six cents ordonnances émanées du cabinet du roi, avant que Struensee prit ostensiblement le pouvoir, ce qui eut lieu le 18 juillet 1771, où le roi le nomma premier ministre par un ordre qui équivalait à

(1) « Attendu, lit-on dans le décret, que dans une monarchie absolue le nombre des personnes d'un haut rang qui participent aux affaires du gouvernement et la considération qu'elles acquièrent à la longue par ce moyen ne font qu'embrouiller et retarder l'exécution, et que nous n'avons rien plus à cœur que d'avancer avec zèle le bien public, etc. »

l'abdication complète de sa propre autorité (1). Richelieu, Mazarin, Buckingham, Alberoni revivaient à la fois en Struensee. Le 22 du même mois lui et son ami Brandt furent créés comtes.

Les réformes de Struensee furent considérables et en grande partie utiles. Il s'y aida principalement du colonel Falkenskiold pour la réorganisation de l'armée, du comte d'Osten dans le département des affaires étrangères, du professeur allemand Œder pour l'affranchissement des paysans, enfin de son propre frère Charles-Auguste pour l'introduction d'économies dans le budget. Bien que la plupart n'aient eu qu'une existence passagère, il faut citer les principales, favorables en somme au développement de la liberté et du bien-être général. Réagissant contre l'abus des titres et priviléges, qui s'étaient multipliés à l'infini, Struensee ordonna qu'à l'avenir les candidats aux charges publiques ne les obtiendraient qu'après de sérieux examens. Il fonda une maison d'inoculation et un asile pour les enfants trouvés ; il réunit en une seule les différentes cours de justice privilégiées ; il établit une tolérance plus complète entre les réformés et les catholiques, et supprima un grand nombre de fêtes religieuses ; il abolit l'amende honorable, imposée aux filles mères et à leurs séducteurs ; il abrogea la loi qui interdisait le mariage entre cousins germains ; il réserva au mari seul le droit de poursuivre sa femme en adultère. Il appela dans les districts incultes du Slesvig une colonie de frères moraves ; il réforma entièrement l'organisation des hôpitaux ; il créa des écoles spéciales (*Real-Schulen*) pour l'enseignement des connaissances utiles ; il affranchit le commerce et l'industrie des entraves les plus vexatoires ; il adoucit la législation criminelle, et se déclara même, en principe, adversaire de la peine de mort ; il simplifia l'organisation des finances, et diminua considérablement les impôts ; il défendit d'inquiéter personne dans sa maison.

Cependant, malgré l'utilité incontestable de presque toutes ces mesures administratives, elles furent non seulement reçues avec froideur et défiance, mais elles finirent par produire dans toute la nation une fermentation extraordinaire. La disette, qui sévit en 1771 dans toute l'Europe ne fit qu'ajouter aux préventions générales. La haine contre Brandt et le favori étranger s'accrut de jour en jour. On leur prodiguait publiquement les épithètes les plus insultantes ; on faisait des vœux au ciel pour qu'il « débarrassât le pays de ces deux mécréants, qui avaient osé porter des mains sacriléges sur le trône et l'autel ». Presque toute l'aristocratie s'était retirée de la cour, qui avait pris l'aspect d'un ménage italien, où le sigisbé vivait dans la meilleure harmonie entre le mari et la femme. Déjà en septembre 1771 trois cents matelots norvégiens avaient à Copenhague donné le signal de l'insubordination sous un prétexte futile. Le 25 décembre suivant ce fut le tour des régiments de la garde, qui refusèrent d'être incorporés dans l'armée régulière ; il y eut de graves désordres, auxquels s'associèrent les matelots et le peuple. Une vaste conspiration se forma pour renverser le favori. Le principal instigateur en fut ce même Rantzau, que Struensee avait comblé de bienfaits, mais qui ne souffrait pas d'être relégué au troisième rang. Rantzau réunit à ses vues (1) le secrétaire Guldberg, le commissaire de la guerre Beringskiold, le général d'Eickstædt et le colonel Kœller, et obtint le concours secret de la belle-mère de Christian VII, la reine douairière, Julie-Marie, et du prince Frédéric, son fils. Le 15 janvier 1772 il y eut chez la reine Julie une conférence où le plan du complot fut arrêté. Les ordres que le roi devait signer y furent minutés par Guldberg. On fixa la nuit du 16 au 17 pour arrêter Struensee à l'issue d'un bal masqué donné au château. Au dernier moment, Rantzau commit une nouvelle trahison, et écrivit au frère du ministre le billet suivant : « Il importe que je voie votre frère avant minuit. Souvenez-vous que si vous ne me procurez pas cette entrevue, vous vous en repentirez amèrement. » Mais comme Struensee ne rentra pas chez lui avant de se rendre au bal, il ne reçut ce billet qu'à trois heures du matin, c'est-à-dire trop tard pour être d'aucune utilité. Kœller et Behringskiold, accompagnés de soldats, pénétrèrent vers quatre heures du matin chez les deux favoris, qu'ils trouvèrent endormis, et les conduisirent séparément à la citadelle. D'autres arrêtèrent Struensee l'aîné et Falkenskiold. Ce coup de main accompli, les conjurés se rendirent par un escalier dérobé près de Christian VII, lui parlèrent d'un prétendu complot contre sa vie, et lui extorquèrent l'ordre de faire arrêter dix-sept personnes, entr'autres les deux favoris, et la reine Mathilde. Celle-ci fut enfermée dans le château de Croxenbourg, après avoir subi les traitements les plus outrageants.

La population de Copenhague reçut la nouvelle de cette révolution de palais avec des transports d'une joie extravagante. On décréta un jour de jeûne et d'actions de grâces « pour remercier Dieu d'avoir sauvé le roi, le royaume et la

(1) Voici le texte du décret royal : « 1° Les ordres que je donnerai verbalement à Struensee seront rédigés par lui selon leur vrai sens, et il me les présentera à signer, après les avoir paraphés, ou bien il les expédiera en mon nom sous le sceau du cabinet. — 2° Tous les ordres qui sont adressés à un corps ou département, sur la proposition d'un autre, émaneront désormais du cabinet et non du département qui aura fait la proposition. — 3° Chaque semaine il me sera présenté, pour être approuvé, un extrait des ordres expédiés. — 4° Les ordres du cabinet ainsi expédiés auront la même validité que ceux écrits de ma main. Il y sera immédiatement obéi, soit par les corps et les départements, soit par les employés subalternes ; à moins qu'il ne subsiste des ordonnances ou des résolutions royales qui y soient contraires, auquel cas l'observation en sera faite immédiatement au cabinet. Dans tous les autres cas, les corps et les départements me feront parvenir le contenu de l'ordre et le rapport de son exécution. »

(1) Le comte de Bernstorff refusa d'entrer dans le complot parce qu'il méprisait le caractère de Rantzau.

famille royale du danger le plus imminent ». On établit une commission pour revoir, c'est-à-dire pour annuler les ordres émanés du cabinet depuis le 15 septembre 1770, et on créa un tribunal extraordinaire, dit commission d'enquête, pour instruire le procès des prétendus coupables. Cette commission, après avoir fouillé pendant un mois les papiers des personnes qu'elle devait juger, commença l'interrogatoire de Struensee, le 20 février, dans la citadelle. Depuis cinq semaines il était aux fers, et on ne l'avait pas rasé. L'acte d'accusation, rédigé de la façon la plus inconvenante, contenait les neuf points suivants : adultère avec la reine; complicité dans les mauvais traitements que Brandt avait fait subir au roi (1); outrages envers le prince royal; autorité sans bornes, que la loi royale défend à chacun de rechercher ou d'accepter; suppression du régiment des gardes; péculat et faux; vente d'un bouquet de diamants appartenant à la reine; ordre d'apporter chez lui les lettres adressées au roi; dispositions militaires prises à Copenhague dans une intention hostile. Pendant les trois premières séances, Struensee se défendit avec beaucoup de calme, et il lui fut aisé de démontrer l'injustice de la plupart des crimes qu'on lui imputait. Il nia constamment sa liaison avec la reine; mais ayant appris qu'elle-même était en prison, sa fermeté l'abandonna, il fondit en larmes, et les juges purent arracher à son trouble l'aveu d'avoir poussé la familiarité avec Mathilde aussi loin qu'elle pouvait aller. Une fois entré dans la voie des aveux, il les continua sans restriction et sans réserve; et la reine, vaincue aussi, confessa tout ce qu'on voulut (*voy.* MATHILDE). Le tribunal reconnut Struensee et Brandt coupables de lèse-majesté, et ordonna qu'ils eussent chacun la main droite et la tête coupées, le corps mis en quartiers et exposé sur la roue. Dans le conseil, il y eut des voix pour la grâce; mais Rantzau s'y opposa absolument (2). Deux ecclésiastiques luthériens furent chargés de préparer les condamnés à la mort, et ils réussirent à les convertir à la foi. Lorsque la sentence fut apportée à Struensee par son avocat, il la lut sans donner le moindre signe de crainte; mais il fut très-affecté quand il apprit que son ami Brandt subirait le même sort. Dans la dernière nuit il dormit paisiblement. Brandt fut exécuté le premier; Struensee dut mettre sa main et sa tête sur le billot encore ruisselant du sang de son ami, dont les restes mutilés étaient dispersés autour de lui, et éprouva une violente émotion à ce douloureux spectacle; mais il sut la surmonter, et mourut avec courage. Ch. DE GAGERN.

Leben und Begebenheiten der Grafen Struensee und Brandt; Berlin, 1772, in-8°. — *Lebenbeschreibung der Grafen Struensee und Brandt*; Copenhague, 1772, in-8°. — Fr. Münter, *Bekehrungsgeschichte der Grafen Struensee*; ibid., 1773, in-8°; trad. fr., Lausanne, 1773, in-8°. — *Schriften in Sachen der Grafen Struensee und Brandt*; ibid., 1773, in-8°. — *Trial of count Struensee*; Londres, 1775, in-8°. — Falkenskiold, *Authentische Aufklærungen über die Gesch. der Grafen von Struensee und Brandt*; Francfort, 1788, in-8°; trad. en anglais et en français. — Le même, *Mémoires pour servir à l'hist. de la reine Mathilde*; Paris, 1826, in-8°. — J. Hœst, *Struensee og hans ministerium*; Copenhague, 1824, 3 vol. in-8°. — G. de Felice, *Le comte J.-F. Struensée, biogr. religieuse*; Paris, 1838, in-8°. — J. Giessing, *Struensee*; ibid., 1848, in-12. — Reverdil, *Struensee à la cour de Copenhague*; Paris, 1858, in-4°. — L. Wraxall, *Life and times of queen Caroline-Mathilda*; Londres, 1864, 3 vol. in-8°.

(1) Brandt allégua pour sa justification que le roi avait exigé d'être traité en simple particulier, et que plus d'une fois tous deux s'étaient battus à coups de poing.

(2) Tout cela se fit à l'insu du roi, qui apprit seulement quelques mois plus tard l'exécution de ses deux favoris et l'éloignement de la jeune reine.

STRUTT (*Joseph*), antiquaire et artiste anglais, né le 27 octobre 1749, à Springfield (Essex), mort le 16 octobre 1802, à Londres. Étant encore au berceau, il perdit son père, qui était meunier. De l'école de Chelmsford il passa à quatorze ans dans l'atelier de gravure de l'infortuné W. Ryland, pour lequel il conçut une vive sympathie; puis il suivit les cours de l'Académie royale, où il gagna une médaille d'or dans un concours de peinture. En 1771 il fut chargé de quelques dessins pour le British Museum, et ses visites fréquentes dans ce riche établissement tournèrent son attention vers l'étude de l'histoire et des antiquités. Il publia successivement : *Regal and ecclesiastical antiquities of England, from Edward the Confessor to Henry VIII;* Londres, 1773, in-4°, fig.; réimpr. en 1793, avec addit., et en 1843, gr. in-4°; — *Horda Angel Cynnam, or a complete view of the manners, customs, arms, habits, etc., of the inhabitants of England, from the arrival of the Saxons;* ibid., 1774-76, 3 vol. in-4°, fig.; — *Chronicle of England;* ibid., 1777-78, t. I et II, in-4°, fig. : faute d'encouragement, il fut forcé d'en interrompre la publication à la conquête des Normands; — *Biographical dictionary, containing an account of all the engravers;* ibid., 1785-86, 2 vol. in-4°, fig.; il mérite beaucoup d'éloges pour ce dictionnaire estimé, qui renferme plus de 3,000 notices, mais il a été dépassé depuis; — *Complete view of the dress and habits of the people of England, from the Saxons;* ibid, 1795-99, 2 vol. gr. in-4°, avec 143 pl.; le t. Ier a été trad. en français par Boulard (1790, 2 vol. in-8°); une édit. récente a été donnée par Planché, avec fig. coloriées; — *The Sports and pastimes of the people of England;* ibid., 1801, 1810, in-4°, fig., et 1830, in-8°. Malgré un travail assidu et des talents variés, Strutt fut entraîné à des dépenses considérables pour aider à la publication de ses ouvrages, et il mourut dans un état voisin de la gêne. Il laissa quelques manuscrits à son fils, qui fit paraître : *Antient times, drama*, 4 vol. in-12; *the Test of guilt, a dramatic tale*, in-4°, et *Queen Hoo Hall*, roman historique, dont W. Scott, en 1808, écrivit la fin sur la prière de Murray, l'éditeur. Strutt a peint quelques tableaux et gravé un certain nombre de

planches, plusieurs d'après ses dessins et en points rouges.

Nichols, *Literary anecdotes*, t. V, p. 685-686. — Chalmers, *General biogr. dict.*

STRUVE (*Georges-Adam*), jurisconsulte allemand, né à Magdebourg, le 27 septembre 1619, mort à Iéna, le 15 septembre 1692. Fils d'un magistrat et descendant par sa mère de la famille Brunner, qui a fourni tant de jurisconsultes, il fréquenta les universités d'Iéna et d'Helmstædt, et fut nommé par l'archevêque de Magdebourg assesseur au tribunal des échevins de Halle (1645). L'année suivante il prit ses degrés avec tant de distinction qu'on lui donna la chaire vacante à Iéna par la mort de Fibig. Après avoir rempli les fonctions d'avocat consultant de la ville de Brunswick, il devint en 1663 conseiller aulique à Weimar. Chargé en 1672 de partager la succession d'Altembourg entre les branches de la maison de Weimar, il reçut l'emploi de conseiller intime pour leurs affaires communes. Bien qu'il fût revenu en 1674 à Iéna pour y reprendre l'enseignement de la jurisprudence, il continua d'avoir une part active dans le gouvernement du duché de Weimar; il fut même appelé dans les années suivantes aux plus hautes fonctions dans l'administration, et il y fit preuve d'une grande habileté et d'une rare intégrité. Struve fut marié deux fois, et eut vingt-six enfants. Il jouit parmi ses contemporains d'une autorité étendue, qu'il devait surtout à la sagesse de ses vues, à la rectitude de son esprit, à son calme et ferme courage. Comme praticien, il n'avait point d'égal: ses décisions étaient acceptées sans débat; mais comme savant il appartenait à l'école des légistes du précédent siècle: son érudition manque de critique. Il publia près de deux cents ouvrages et dissertations, parmi lesquels nous rappellerons : *Syntagma juris feudalis;* Iéna, 1653, in-4°; 11e édit., Francfort, 1734, in-4°, avec un commentaire de Schilter; — *Jus sacrum Justinianeum;* ibid., 1668, in-4°; — *Jurisprudentia romano-germanica;* ibid., 1670, in-8°; 14e édit., Francfort, 1760, in-4°; — *Dissertationes criminales;* ibid., 1671, in-4°; — *Decisiones sabbathinæ;* ibid., 1677, in-4°; — *Evolutiones controversiarum;* ibid., 1684, 1713, in-4°; — *Commentarius ad lib. V Decretalium;* ibid., 1691, in-4°; — *Syntagma juris civilis;* Nuremberg, 1692-1701, 1734, 3 vol. in-4°; — *Decisiones juris opificiarii;* Iéna, 1708, in-4°; — *Centuria decisionum feudalium.* Ses principales dissertations sont : *De operis et servitiis rusticorum* (1656); *De jure silvarum et arborum* (1656); *De communi doctorum opinione* (1661); *De brevi et longa manu* (1662); *De vindicta privata* (1664); *De indiciis sagarum per aquam* (1666); *De rebus geradicis, morgengabicis* (1675); *De jure sigillorum* (1675); *De Venere illicita ejusque coercitione* (1678); *De dolo bono advocati* (1679); *De jure mis era bilium* (1680); *De furibus a pœna laquei immunibus* (1680); *De muribus eorumque damnis* (1681); *De jure ovium* (1682); *De ensiferis* (1683); *De sponsalibus clandestinis* (1684); *De contractibus principum* (1688); *De executione in effigie* (1692); *De juribus librorum; De eo quod justum est circa vestitum civium*, etc.

B.-G. Struve, *Vita G.-A. Struvii*; Iéna, 1705, in-8°. — *Schauplatz beruhmter Rechtsgelehrten*; Leipzig, 1710, in-8°. — Zedler, *Universal-Lexikon.*

STRUVE (*Burchard-Gotthelf*), bibliographe allemand, fils du précédent, né à Weimar, le 26 mai 1671, mort à Iéna, le 28 mai 1738. Après avoir passé trois ans à Zeitz, auprès du célèbre Cellarius, qui le familiarisa avec les écrivains de l'antiquité, il étudia la jurisprudence à Iéna, à Helmstædt et à Francfort-sur-l'Oder. Ayant prêté une oreille trop complaisante aux projets de son frère aîné, qui s'était adonné aux vaines recherches de l'alchimie, il parcourut, dans le double dessein de lui être utile et de perfectionner ses propres connaissances, les Pays-Bas, la Hollande et une partie de l'Allemagne; mais il se trouva bientôt ruiné à la suite d'expériences coûteuses. Struve sacrifia presque toute sa fortune pour sauver son frère de la prison pour dettes; accablé par ce malheur, il chercha une consolation dans la lecture de la Bible et des écrivains mystiques. Il reprit cependant peu à peu ses anciennes études; nommé en 1697 bibliothécaire de l'université d'Iéna, il joignit à ces fonctions celles de professeur d'histoire (1704). Devenu ensuite historiographe de la ligne Ernestine de la maison de Saxe, il fut en 1730 chargé d'enseigner le droit public et féodal. On a de lui : *Bibliotheca numismatum antiquiorum;* Iéna, 1692, in-12; — *De bibliothecis harumque præfectis;* ibid., 1696, in-12; — *Acta litteraria ex manuscriptis edita atque collecta;* ibid., 1702-20, 2 vol. in-8°, en 18 parties, précédés d'une dissertation *De criteriis manuscriptorum;* — *Bibliotheca juris selecta;* ibid., 1703, 1705, 1714, in-8°; des éditions revues et augmentées par Buder ont paru en 1720, 1743 et 1756; — *De doctis impostoribus;* ibid., 1703, in-4°: l'auteur y prétend avec raison que ce célèbre ouvrage ne date que du quinzième siècle; — *Introductio in notitiam rei litterariæ et usum bibliothecarum;* ibid., 1704, 1715, 1729; une nouvelle édition, très-augmentée, a paru en 1752, Francfort, 2 vol. in-8° : ce livre fut très-utile lors de son apparition; — *Bibliotheca philosophica in duas classes distributa;* ibid., 1704, 1707, 1712, in-8°; une édition augmentée a été donnée par Kahle; — *Selecta bibliotheca historica;* ibid., 1705, in-8°, et 1740, 1756, 2 vol. in-8°, avec des additions de Buder; une nouvelle édition, entièrement refondue, a été publiée par Meusel; — *De vita et scriptis G.-A. Struvii;* ibid.; 1705, in-8°; — *Historia et memorabilia bi-*

bliothecæ Jenensis; Helmstædt, 1705, in-4°; reproduit dans le recueil de Schmidt sur les *Bibliothèques;* — *Bibliotheca antiqua;* Iéna, 1705-06, 2 vol. in-4° : recueil périodique, réimprimé sous le titre de *Thesaurus variæ eruditionis;* ibid., 1710; — *Origines et elogia Hohenloica;* ibid., 1710, in-4°; — *De allodiis Imperii;* ibid., 1710, 1734, in-8°; — *Syntagma juris publici Imperii germanici;* ibid., 1711, 1720, in-4°; — *Syntagma historiæ germanicæ;* ibid., 1716, in-4°; réimpr. en 1753, sous le titre de *Corpus historiæ germanicæ;* — *Historia juris romano-justinianei, græci, germanici;* ibid., 1718, in-4°; — *Bibliotheca librorum rariorum;* ibid., 1719, in-4°; — *Pfæltzische kirchenhistorie* (Histoire ecclésiastique du Palatinat); Francfort, 1721, in-4°; — *Historia Misnensis;* Iéna, 1720, in-8°; — *Corpus juris publici;* ibid., 1726, 1734, in-8°; — *Bibliotheca saxonica;* Halle, 1736, in-8°; — *Jurisprudentia heroica, seu jus quo illustres utuntur;* Iéna, 1743-53, 7 vol. in-fol. : recueil très-recherché; — *Bibliotheca juris selecta* (publié par les soins de Buder); ibid., 1756, 1758, in-8° : bibliographie très-utile. Struve a aussi publié des éditions estimées des *Scriptores rerum german.* de Freher et de Pistorius.

Gœtten, *Gelehrtes Europa*, t. II, p. 621. — Putter, *Litteratur des deutschen Staatsrechts*, t. I. — Hirsching, *Handbuch.* — *Nova Acta erudit.*, ann. 1740, *Suppl.*, ann. 1742, t. IV. — M. Lipenius, *Bibl. juridica.*

STRUVE (*Frédéric-Georges-Guillaume* DE), astronome russe, né le 15 avril 1793, à Altona, mort le 23 novembre 1864, à Saint-Pétersbourg. Après avoir étudié la philologie et l'astronomie à Dorpat, il fut en 1813 attaché à l'observatoire de cette ville, et en devint directeur en 1817. D'une activité extrême, il s'appliqua pendant plusieurs années à continuer les recherches d'Herschel sur les étoiles fixes et doubles, et il arriva aux plus beaux résultats. Il s'occupa ensuite de géodésie : de 1816 à 1819 il exécuta la triangulation de la Livonie, et mesura de 1822 à 1827 une partie du méridien dans les provinces de la Baltique; depuis 1828 il poursuivit cette opération à travers la Lithuanie, la Finlande, et plus tard, avec le concours des savants suédois Hansteen et Selander, jusqu'au cap Nord, pendant que le général Tenner mesurait le même méridien au sud jusqu'à Ismaïl en Bessarabie. Ces travaux, exécutés avec le plus grand soin, avaient en 1856 fait connaître l'étendue exacte d'un arc de 20 degrés, le plus grand qu'on eût encore mesuré; il en résulte que la terre est un ellipsoïde à trois axes. Dans l'intervalle Struve avait été nommé directeur du magnifique observatoire de Poulkova (1839) et correspondant de l'Académie des sciences de Paris. Il visita en 1857 l'Allemagne, la France, la Belgique et l'Angleterre, et négocia le concours des gouvernements pour la mesure d'une longueur de méridien de 69 degrés. Nous rappellerons encore parmi les expéditions scientifiques auxquelles son nom est associé le nivellement des contrées situées entre la mer Noire et la mer Caspienne, l'étude topographique de plusieurs points de la Sibérie, des provinces du Caucase, l'observation des éclipses de 1842 et de 1851, etc. On a de lui : *Ueber die Doppelsterne* (Sur les étoiles doubles); — *Catalogus DCCXCV stellarum duplicium ex diversorum observationibus congestus;* Dorpat, 1822, in-4°; — *Catalogus novus duplicium stellarum et multiplicium in speculo Dorpatensi detectarum;* ibid., 1828, in-fol.; — *Observationes astronomicæ;* Dorpat, 1820-40, 8 vol. in-4°, comprenant les observations faites depuis 1814 jusqu'en 1839; celles faites depuis 1839 à l'observatoire de Poulkova sont insérées année par année dans les *Mémoires* de l'Académie de Saint-Pétersbourg; — *Beschreibung der auf der Sternwarte von Dorpat vernustalteten Breitengradmessung in den Ostsee provinzen* (Description de la mesure de méridien faite dans les provinces de la Baltique); Dorpat, 1831, in 4°: c'est en même temps un excellent manuel pratique pour tous les travaux de ce genre; — *Stellarum duplicium et multiplicium mensuræ micrometricæ;* Saint-Pétersbourg, 1837, gr. in-fol., suivi d'un *Additamentum*, 1840, in-4° (*voy.* sur cet ouvrage un article de Biot, dans le *Journ. des Savants*, 1838, p. 297); — *Expédition chronométrique exécutée entre Poulkova et Altona pour la détermination de la longitude géographique relative à l'observatoire central de Russie;* ibid., 1844, in-fol.; — *Expédition exécutée entre Altona et Greenwich pour le même objet;* ibid., 1846, in-fol.; — *Description de l'observatoire central de Poulkova;* ibid., 1845, 2 vol. in-fol., avec atlas; *voy.* Biot, *Journ. des Sav.*, 1847; — *Librorum in bibliotheca speculæ pulcovensis catalogus;* ibid., 1845, in-8°; — *Études d'astronomie stellaire : sur la voie lactée et les étoiles fixes;* ibid., 1847; — *Sur la dilatation de la glace;* ibid., 1848; — *Stellarum fixarum imprimis duplicium et multiplicium positiones mediæ pro epocha* 1830; ibid., 1852, in-fol.; — *Exposé des travaux pour la mesure de l'arc de méridien entre Fuglenaes et Ismaïl;* ibid., 1852, in-fol.; — de nombreux *Mémoires* dans le recueil de l'Académie de Pétersbourg.

Son fils, *Othon-Guillaume*, né le 7 mai 1819, à Dorpat, est directeur adjoint à l'observatoire de Poulkova.

Conversat.-Lexikon. — *Mænner der Zeit.* — *Catalogue des livres publiés par l'Acad. de Pétersb.*, 1854-56.

STRYK (*Samuel*), jurisconsulte allemand, né le 22 novembre 1640, à Lenzen, mort le 23 juillet 1710, à Halle. Fils d'un bailli, il étudia à Wittemberg la jurisprudence sous Lyser, et fut, en 1661, admis au doctorat. Après avoir visité les universités d'Angleterre et de Hollande, il enseigna depuis 1665 à Francfort-sur-l'Oder diverses parties de la jurisprudence; il succéda en

1672 à Brunneman dans la chaire de Pandectes, à laquelle il joignit, en 1680, celle du Code. Appelé à Wittemberg (1690), il y fut président de la faculté de droit et conseiller de la cour suprême, et dirigea depuis 1694 l'université récemment établie dans cette ville. Renommé pour son excellente méthode d'enseignement, il acquit de bonne heure par ses écrits une réputation européenne, qui lui valut d'être consulté pour tous les procès importants. Ses consultations, au nombre de plus de trois cents, ont été recueillies dans les *Consilia Halensium jurisconsultorum* (Halle, 1733, 2 vol., in-fol.). Ses deux cent cinquante et quelques dissertations ont été réunies sous le titre de *Dissertationes juridicæ* (Francfort et Leipzig, 1690-1732, 8 vol. in-4°); celles qui peuvent avoir encore quelque intérêt de curiosité sont : *De alapa ; De bacillis fissis ; De conscientia advocati ; De curiositate ; De effatis agonizantium ; De jure bibliothecarum ; De physionomia ; De rasura*, etc. On a encore de Stryk : *De jure sensuum ;* Francfort, 1665, 1737, in-4°; — *De successione ab intestato ;* ibid., 1669, in-4°; 8e édit., Halle, 1747; — — *Examen juris feudalis ;* Francfort, 1675, 1721, in-12; — *De cautelis contractuum ;* Wittemberg, 1684, 1717, in-4°; Berlin, 1763; — *De actionibus forensibus investigandis ;* Wittemberg, 1688, 1737, in-4°; — *Usus modernus Pandectarum ;* Francfort, 1690-1704; Halle, 1723, 2 vol. in-4°; — *Introductio ad praxin forensem ;* Wittemberg, 1691, 1763, in-4°; — *De dissensu sponsalitio ;* ibid., 1699, 1733, in-4°; — *De cautelis testamentorum ;* Halle, 1703, 1716, in-8°; — *De cautelis juramentorum ;* ibid., 1706, 1719, in-4°. Stryk a aussi écrit plusieurs ouvrages de polémique contre Lynker, qui, jaloux de ne pas avoir été appelé à la tête de l'université de Halle, lui prodigua de grossières injures. Presque tous ses traités de droit, qui firent longtemps autorité en Allemagne, ont été réunis dans ses *Opera præstantiora ;* Halle, 1746, 4 vol. in-fol.

Berger, *Memoria Strykii ;* Wittemberg, 1711. — Heineccius, *Elogium Strykii*, 1710. — Hirsching, *Handbuch*.

STRYPE (*John*), biographe anglais, né le 12 novembre 1643, à Stepney, près Londres, mort le 13 décembre 1737, à Hackney. Il était fils d'un réfugié brabançon, van Stryp, qui faisait le commerce de la soie. De l'école de Saint-Paul il passa dans l'université de Cambridge, y prit ses grades littéraires, et embrassa l'état ecclésiastique. Nommé pasteur de Low-Leyton, paroisse du comté d'Essex (1669), il y remplit ses devoirs pendant soixante-six ans; comme ce bénéfice était d'un mince revenu, l'archevêque Tenison lui permit plus tard d'y ajouter celui d'une cure du Sussex. Quelque temps avant sa mort, Strype alla demeurer dans les environs de Londres, à Hackney, chez le mari de sa petite-fille; ce fut là qu'il mourut, plus que nonagénaire. Il avait quarante ans passés lorsqu'il commença le métier d'auteur; aussi peut-on dire qu'il consacra la seconde moitié de sa vie à mettre au jour les immenses matériaux qu'il avait amassés dans la première. Il n'a eu recours le plus souvent qu'à des documents authentiques, et il mérite toute confiance pour sa fidélité; il sème à profusion les détails curieux, les anecdotes, les traits de mœurs, mais il manque à la première qualité de l'historien, qui est l'ordre : ce n'est qu'un compilateur; son style est plat, diffus et monotone; son érudition est indigeste et sans critique. Ses principaux ouvrages sont : les *Vies* de l'archevêque Cranmer; Londres, 1694, in-fol.; de sir Thomas Smith, 1698, in-8°; de John Aylmer, évêque de Londres, 1701, in-8°; de sir John Cheke, 1705, in-8°; de l'archevêque Grindal, 1710, in-fol.; de l'archev. Parker, 1711, in-fol.; de l'archev. Whitgift, 1718, in-fol.; — *Annals of the Reformation and establishment of religion ;* Londres, 1709-1731, 4 vol. in-fol. : elles embrassent le règne entier d'Élisabeth; — *Stow's Survey of London ;* Londres, 1720, 1754, 2 vol. in-fol., fig. : les additions de l'éditeur ont augmenté de plus de moitié l'ouvrage original; — *Ecclesiastical memorials ;* Londres, 1721, 3 vol. in-fol., et 1816, 7 vol. in-8° : ces mémoires exposent l'état des affaires religieuses sous les règnes d'Henri VIII, d'Édouard VI et de Marie Tudor. Les manuscrits de Strype ainsi que sa volumineuse correspondance ont été acquis par le British Museum.

Sa *Vie*, à la tête de la 2e édit. de *Life of Cranmer*, 1810. — *Gentleman's Magazine*, t. LIV et LXI.

STRZEPSKI (*Martin*), dit *Polonus*. *Voy.* MARTIN.

STUART (Lady *Arabella*), née en 1575, en Angleterre, morte le 27 septembre 1615, à Londres. C'était la fille unique de Charles Stuart, comte de Lenox, et d'Élisabeth Cavendish. Le roi Jacques Ier, son cousin germain, descendait, comme elle et à un égal degré, de Marguerite, sœur aînée de Henri VIII, lui par le premier mari de cette princesse, elle par le second. Au moment de sa naissance elle se trouvait après Jacques la plus proche héritière du trône; et si Jacques n'avait point eu d'enfants, elle lui aurait succédé de droit. Cette position brillante mais dangereuse fit le malheur de sa destinée en l'exposant au jeu cruel des passions politiques. Elle fut admirablement élevée par la vieille comtesse de Lenox, qui habitait Londres. De mœurs et d'attachement elle était anglaise; on vantait sa beauté; elle avait l'intelligence vive et ornée, le cœur bon et franc, un grand fonds d'innocence et l'humeur la plus enjouée. Elle traîna de bonne heure, à la queue de son manteau presque royal, suivant un auteur, tous les adorateurs d'une couronne en perspective. Ce fut d'abord Jacques, alors roi d'Écosse, qui, n'ayant pas d'enfants, voulut lui donner pour époux lord Esme Stuart, duc de Lenox; ce projet échoua, par l'opposition de la reine Élisabeth. Puis il fut question de marier

Arabella au duc de Savoie et à d'autres princes. La naissance des enfants de Jacques la condamna au célibat; elle touchait à sa vingtième année. Sans fortune, elle tenait tout ce qu'elle avait des libéralités de son royal cousin. Une intrigue amoureuse avec un fils du comte de Northumberland, laquelle n'aboutit pas au mariage, ainsi que l'affirme de Thou, attira sur elle la colère d'Élisabeth, qui la retint en prison quelque temps. En 1603, son nom fut mêlé à cette ténébreuse affaire où Raleigh était accusé de haute trahison; mais Cecil lui-même écarta d'elle tout soupçon. Aux fêtes de Noël 1608, Jacques parut se départir de sa rigueur en lui faisant les présents d'usage, et en lui donnant congé de se marier. Elle en profita aussitôt, et s'unit en secret avec William Seymour, petit-fils du comte d'Hertford (janv. ou fév. 1609). Le roi, qui avait voulu la leurrer, devint furieux et se crut menacé par l'alliance de lady Arabella avec un descendant de la sœur cadette d'Henri VIII; il fit enfermer le mari dans la Tour et conduire la femme à Durham. Mais, avec l'aide de leurs amis, ils concertèrent un plan d'évasion, qui eut en partie un heureux succès: ils s'échappèrent le même jour, et chacun de leur côté (3 juin 1611); mais tandis que Seymour gagnait la Flandre, un bâtiment de guerre, lancé à la poursuite d'Arabella, la rencontrait dans le détroit de Calais et la ramenait à Londres. Elle ne revit plus son époux. Jetée dans la Tour, malade, en butte à de mauvais traitements, elle tomba dans le désespoir; sa raison s'égara, et elle mourut sans avoir conscience du malheureux état où elle était réduite. Sa correspondance, dont des extraits ont été publiés, prouvent qu'elle avait des qualités supérieures, de l'instruction, une âme courageuse et passionnée. Son mari devint par la suite comte d'Hertford et duc de Somerset; il mourut le 24 octobre 1660.

Biogr. britannica. — Disraeli, *Curiosities of literature*, p. 357 363, éd. 1838. — Ballard, *Memoirs of british ladies.* — Lingard, *Hist. of England.* — Lodge, *Portraits.*

STUART (*James-Francis-Edward*), fils de Jacques II, roi d'Angleterre, appelé *Jacques III* par les Jacobites, et aussi le *chevalier de Saint-Georges*, né le 10 juin 1688, mort à Rome, le 2 janvier 1766. Les malheurs de ce prince commencèrent au berceau : car on lui contesta jusqu'à sa naissance. Il avait cinq mois quand il fut confié avec sa mère, Marie de Modène, au célèbre duc de Lauzun, qui l'amena en France à travers mille dangers. A la mort de Jacques II (1701), il fut reconnu par Louis XIV comme roi de la Grande-Bretagne, contrairement, disent les Anglais, à la promesse qui avait été faite à Guillaume III (1). Le roi d'Espagne, le pape, le duc de Savoie, reconnurent également le jeune prince. Malgré les vieilles affections qui vivaient en Écosse, il était cependant difficile de donner de la réalité à ce titre de roi. Pressé par Louis XIV, le prétendant, âgé de vingt ans, s'embarqua sur une flotte française, destinée à une expédition en Écosse. La flotte fut assaillie par des tempêtes, poursuivie par l'amiral Georges Byng, et le prince fut obligé de revenir à Dunkerque. L'entreprise avait échoué. Cependant on avait eu quelque inquiétude en Angleterre, et, par suite, le parlement mit sa tête à prix, en offrant 100,000 couronnes (1708). Pendant qu'il continuait ses efforts secrets en Écosse, et même en Angleterre auprès des grands personnages, son sort fut décidé par le traité d'Utrecht, en vertu duquel Louis XIV reconnut la succession d'Angleterre dans la branche protestante (1713). Pendant les négociations, le prince adressa une protestation aux ministres des divers États à Utrecht, laquelle resta sans effet. A la mort de la reine Anne (1714), le prétendant, qui vivait en Lorraine, où il avait été obligé de se retirer, dans le mois de sept. 1772, se rendit aussitôt à Versailles pour solliciter l'appui de Louis XIV; mais il fut reçu froidement et même invité par le ministre Torcy à quitter la France. En Écosse pourtant ses partisans agissaient avec énergie, les uns par suite d'un attachement héréditaire, les autres par des vues d'ambition, et ils exaltèrent les esprits en s'écriant que l'Église presbytérienne était un grand danger sous un gouvernement whig. En 1715, la rébellion éclata. Elle avait pour chef le comte de Mar, ex-secrétaire d'État d'Écosse, et pour adhérents les marquis de Huntley et de Tullibardine, les comtes de Southesk et Maréchal, le duc de Roxburgh, ainsi que beaucoup d'autres nobles et grands propriétaires. L'étendard du prétendant fut arboré par Mar à Brae-Mar, le 6 septembre 1715. Le gouvernement anglais avait pris d'actives mesures de répression. La mort de Louis XIV ralentit un peu l'ardeur des insurgés; mais, encouragés par leurs amis secrets en Angleterre, ils rassemblèrent leurs forces, attaquèrent les troupes du gouvernement, vainqueurs un jour, défaits le lendemain, mais proclamant dans leur marche Jacques III, roi d'Angleterre et d'Écosse. Le prince fut lent à venir sur le champ de bataille. Il débarqua enfin à Peterhead le 22 décembre seulement, avec une suite de six gentilshommes. Il rejoignit le comte de Mar, qui avait en tout une armée de douze mille hommes, et se fit proclamer avec une grande cérémonie. Il forma sa cour, nomma des pairs et des chevaliers, et parcourut le pays. Une fois à Perth, où il fut reçu solennellement, on apprit qu'un renfort hollandais avait rejoint l'armée anglaise. Son conseil, convaincu qu'on ne pourrait résister à ces forces, manqua d'énergie dans ses opérations. Le duc d'Argyle fit essuyer plusieurs échecs aux montagnards; découragé, le prétendant s'échappa en secret pour se réfugier à bord d'un navire français, qui le ramena à Gravelines (1716). Beaucoup de nobles parvinrent à s'échapper;

(1) On peut lire dans Voltaire (ch. XVII) les détails curieux qu'il donne sur les moyens de persuasion qui décidèrent Louis XIV à cette importante déclaration.

mais beaucoup aussi eurent la tête tranchée, ou furent condamnés à une longue prison. Mille rebelles furent transportés aux plantations de l'Amérique du Nord pour y travailler comme esclaves. En France, le régent, qui avait intérêt à ménager la maison de Hanovre, consentit à une alliance que proposait Georges Ier, de concert avec la Hollande; un des articles portait que le prétendant quitterait la France. Par suite de cette persécution, que les historiens ont flétrie, ce prince alla s'établir à Avignon (1716), et deux ans après fixa son séjour à Rome. Il devint alors l'instrument des intrigues du cardinal Alberoni. Sur le conseil du pape Clément XI, il se rendit en Espagne, où une escadre fut mise à son service. Mais les vaisseaux qui devaient envahir l'Angleterre furent ou dispersés ou détruits par les tempêtes à la hauteur du cap Finistère. Un petit corps d'Espagnols, étant parvenu à aborder en Écosse, se joignit à quelques milliers de montagnards, mais pour ne rencontrer que des revers (juin 1719).

Malheureux à la guerre, Jacques ne fut pas dédommagé par le bonheur domestique. Il avait épousé Marie-Clémentine Sobieska, petite-fille de Jean Sobieski, roi de Pologne (1719); elle avait une belle dot, vingt-cinq millions de francs. Deux enfants vinrent de cette union, *Charles-Édouard* et *Henry*. Le prince voulut confier l'aîné au comte et à la comtesse d'Inverness, amis dévoués, mais qui étaient protestants. Les jacobites furent scandalisés; la mère en fut offensée comme d'une insulte. Elle quitta brusquement son mari (1725), pour se retirer dans un couvent. Aucune prière ne put l'en faire sortir, qu'après le renvoi du comte d'Inverness. La vraie raison de ce coup de tête, c'est que le mariage n'avait pas été heureux. Le prétendant ne cessait d'entretenir des espérances et des relations en Angleterre. Trait qui peint les mœurs du temps : il publia en 1722 sa fameuse déclaration adressée à ses *bien aimés sujets* de la Grande-Bretagne et aux souverains et États étrangers, laquelle devait servir de fondement à une paix durable en Europe, et qu'il avait signée *James Rex*; il y avait, entre autres articles, une proposition à Georges Ier de résigner la couronne. La chambre des lords déclara ce document un libelle faux, insolent, respirant la trahison, et le fit brûler au *Royal Exchange*. La mort de Georges Ier ne produisit aucun changement dans la position du prince. Il passa le reste de sa vie à Rome, espérant toujours de remonter sur le trône. Il avait une pension considérable du pape, et ses économies jointes à sa part dans l'héritage de Sobieski lui permirent de défrayer en partie la brillante expédition que fit en 1745 son fils Charles-Édouard (*voy.* ce nom). J. C.

J.-H. Jesse, *Memoirs of the pretenders* : Lond., 1845, 2 vol. in-8°. — R. Vaughan, *Memorials of the Stuart dynasty*; Lond., 1831. 2 vol. in-8°. — L. de Marlès, *Hist. du chevalier de Saint-Georges et du prince Charles-Édouard, son fils*. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. — *English cyclop.*, éd. Knight.

STUART (*Henri-Benoît-Marie-Clément*), duc, puis cardinal D'YORK, second fils du précédent, né à Rome, le 6 mars 1725, mort à Frascati, le 13 juillet 1807. Il exécuta après la bataille de Culloden, perdue le 27 avril 1746, par son frère aîné, le projet d'embrasser la carrière ecclésiastique. Benoît XIV lui donna la tonsure cléricale, et le décora de la pourpre romaine (3 juillet 1747). C'est alors que le jeune prince changea son nom de duc d'York en celui de cardinal d'York. Le même pape lui conféra les ordres quelques années après, le fit archiprêtre de la basilique de Latran, préfet de la fabrique de cette église et commendataire de celle de Saint-Laurent *in Damaso*. Clément XIII lui donna, le 13 juillet 1761, l'évêché de Fracasti. Il ne prit aucune part aux agitations de la vie de son frère; mais dès qu'il eut appris la mort de ce dernier (30 janvier 1788), il prit le nom d'*Henri IX*, et exigea même, dans son intérieur, qu'on le qualifiât de majesté. Outre les revenus de ses dignités ecclésiastiques, il possédait les riches abbayes d'Anchin et de Saint-Amand, au diocèse de Cambrai, que Louis XV lui avait données, la première en 1751, la seconde en 1755; il tenait aussi de la cour d'Espagne une pension considérable. Les événements de la révolution française lui enlevèrent tout. Néanmoins, il vendit ses bijoux de famille pour venir au secours du pape Pie VI, qui avait à payer d'énormes contributions de guerre. Obligé de se retirer à Venise dans l'hiver de 1798, il y arriva dénué de tout; mais le roi d'Angleterre, Georges III, informé de sa position, lui fit offrir, avec toute la délicatesse possible, par son ministre plénipotentiaire, une pension de 4,000 liv. st. (100, 000 fr.), que le cardinal conserva jusqu'à sa mort. Il rentra à Rome en 1801, et devint évêque d'Ostie et de Velletri en 1803. Son corps fut inhumé avec beaucoup de pompe, dans un caveau de Saint-Pierre, où reposaient déjà son père et son frère aîné. Par une disposition expresse de son testament, il ordonna que son nom de *Henri IX* fût inscrit sur le marbre de sa tombe. En lui s'éteignit la maison de Stuart. On a sous son nom : *Constitutiones synodales ecclesiæ Tusculanæ* (Rome, 1764, in-4°), et *Appendix ad Tusculanam synodum* (Rome, 1764, in-4°), ouvrage dû au jésuite Stefanucci, confesseur et théologien du cardinal. En 1816, le prince régent d'Angleterre lui fit élever un monument funèbre.

Jesse, *Memoirs of the pretenders*. — *Notizie romane*. — Feller, *Dict. hist.* — *Docum. part.*

STUART (*James*), antiquaire anglais, né en 1713, à Londres, où il est mort, le 2 février 1788. Tout jeune il perdit son père, pauvre matelot écossais, et soutint par ses talents sa famille, dénuée de ressources. Il se forma seul, et apprit, à force de travail et de volonté, le latin, le grec, l'histoire, les éléments des sciences. Il avait une vocation marquée pour le dessin : quelques le-

çons d'un maître inconnu le mirent en peu de temps en état de peindre des éventails pour un marchand nommé Goupy, artiste lui-même assez habile, dont les conseils ne lui furent pas inutiles. Il n'eut pas d'autre moyen de vivre jusqu'à l'âge de trente ans. Vers cette époque sa mère mourut. Ayant assuré le sort de son frère et de sa sœur, il traversa à pied les Pays-Bas et la France pour se rendre à Rome. Là il se lia d'amitié avec le peintre Nicolas Revett, qui le dirigea dans ses études, et se perfectionna en suivant les cours du collége de la Propagande au point d'écrire en latin une dissertation (*De obelisco Cæsaris Augusti nuperrime effosso;* Rome, 1750, in-4°), imprimée aux frais du pape. Dans la même année, il se joignit à Revett pour visiter la Grèce. Des souscriptions particulières pourvoyaient aux frais de ce voyage. Les deux amis, après un assez long séjour à Venise, gagnèrent Athènes en mars 1751, et la quittèrent à la fin de 1753 pour explorer l'Archipel et les côtes de l'Asie Mineure. Ils étaient de retour en Angleterre au commencement de 1755. Ils résumèrent le fruit de leurs travaux dans les *Antiquities of Athens* (Londres, 1762-90-94-1815, 4 vol. gr. in-fol.; trad. en français par Feuillet, 3 vol. in-fol.). Ce magnifique ouvrage, dont la principale part revient à Stuart, eut pour éditeurs des t. II à IV, Newton, Beverley et Taylor; il exerça la plus salutaire influence sur les progrès de l'architecture. La gloire et la fortune ne manquèrent pas à l'auteur; nommé intendant de l'hôpital de Greenwich, il y construisit la chapelle neuve, et fournit les dessins de plusieurs maisons ou résidences seigneuriales. Il a aussi gravé quelques estampes.

Sa *Vie*, à la tête du t. IV. — *English cyclop.*, biogr.

STUART (*Gilbert*), historien anglais, né en 1742, à Édimbourg, mort le 13 août 1786, à Musselburg, près cette ville. Il était fils d'un savant professeur à l'université d'Édimbourg, Georges Stuart, qui mourut en 1793. Élevé sous les yeux de son père et destiné à l'étude des lois, il y renonça bientôt pour s'adonner aux recherches historiques. L'essai qu'il écrivit sur la constitution anglaise, et qui marqua son début dans les lettres, fut accueilli avec tant de faveur qu'il lui valut, de la part de l'université, le diplôme de docteur en droit (1767). Cet hommage rendu à son mérite non moins que l'excellent tableau qu'il venait de publier sur la société européenne au temps des Barbares, semblait lui donner des droits à la chaire de droit des gens, devenue vacante dans sa patrie (1768) : il se mit sur les rangs, mais il fut écarté du concours à la demande expresse de l'historien Robertson, alors recteur de l'université écossaise. On ne lui contestait pas ses grandes qualités, son savoir, son zèle au travail; on blâmait le relâchement de ses mœurs et ses habitudes d'intempérance. Cette déception aigrit profondément le caractère de Stuart, et le rendit jaloux et vindicatif. Dans la *Monthly review*, à laquelle il travailla à Londres, de 1768 à 1773, puis dans l'*Edinburgh Magazine*, qu'il fonda en société avec Smellie, en oct. 1773, il s'acharna après ses compatriotes, et accabla d'invectives ceux des plus illustres, comme Robertson, Henry, Kames et Monboddo. Il finit par soulever contre lui tout le monde, et fut forcé de cesser la publication de sa revue (août 1776). On ne doit pas être surpris de ce que l'écrivain qui s'était oublié jusqu'à lancer l'anathème sur son pays, « sur les hommes, les femmes et les enfants qui l'habitent, » y fût regardé comme un objet d'horreur et de mépris. Après avoir reparu à Londres, où il dirigea deux journaux, le *Political herald* et l'*English review*, il rentra dans sa ville natale, pour y mourir d'hydropisie, à l'âge de quarante-quatre ans. Nous citerons de lui : *Historical dissertation concerning the antiquity of the british constitution;* Édimbourg, 1767, in-4°; — *View of society in Europe, in its progress from rudeness to refinement;* ibid., 1768, 1778, in-4°; trad. en français par Boulard (Paris, 1789, 2 vol. in-8°); — *Observations concerning the public law and constitutional history of Scotland;* ibid., 1779, in-8° : critique de l'introduction placée par Robertson à la tête de son *Hist. d'Écosse;* — *History of the establishment of the reformation of religion in Scotland;* Londres, 1780, in-4° : on en loue l'impartialité et le style, qui est fort et concis, quoique déparé par la recherche des expressions vieillies ou hors d'usage; — *History of Scotland from the establishment of the reformation to the death of queen Mary;* Londres, 1782, 2 vol. in-8° : l'auteur s'est proposé dans cet ouvrage, plus passionné que le précédent, de critiquer sans cesse Robertson et de réhabiliter Marie Stuart. Il a édité en 1772 les *Lectures on the feudal laws* de Fr. Sullivan. Des fragments de sa correspondance imprimés par Disraeli montrent cet écrivain sous son véritable jour : envieux, emporté, corrompu, méchant, et d'une vanité si outrée qu'il ne voyait dans toute la littérature que Montesquieu digne de lui être comparé. P. L—Y.

Disraeli, *Calamities of authors.* — Chalmers, *Life of Ruddiman*, p. 289. — Kerr, *Life of Smellie*, t. I, p. 403-405.

STUART (Sir *Charles*), général anglais, né en janvier 1753, mort le 25 mars 1801, à Londres. C'était le quatrième fils de John, marquis de Bute (*voy.* ce nom), et d'une fille de la célèbre lady Montagu. A dix-sept ans il entra au service comme aide de camp du vice-roi d'Irlande. Envoyé en Amérique (1775), il se distingua à la tête d'un corps d'élite. Après avoir été promu au grade de major général, il prit le commandement des troupes dirigées contre la Corse, et se rendit maître de cette île (1794), qu'il occupa jusque dans l'automne de 1795. Deux ans plus tard (mai 1797), il amena sur les vaisseaux de l'amiral Jervis un renfort de quelques milliers d'hommes au régent de Portugal (depuis Jean VI);

lorsque le traité de paix conclu le 10 août suivant avec le Directoire eut été déclaré nul, Stuart fut mis en possession des forts qui défendent l'accès du Tage, et il déploya beaucoup d'activité à organiser les troupes portugaises. Mis en 1798 à la tête d'un nouveau corps expéditionnaire, fort de sept mille hommes, il en débarqua trois mille dans l'île de Minorque, s'empara de Port-Mahon (15 nov.), dont les fortifications n'avaient pas été relevées depuis 1783, et soumit l'île entière en quelques jours. La cour d'Espagne attribua, non sans quelque vraisemblance, cette facile conquête à la trahison des émigrés français, et s'empressa de mettre Majorque en état de défense. Stuart s'éloigna, et après avoir transporté deux régiments en Sicile pour protéger la cour napolitaine contre les entreprises des Français, il fut chargé de reprendre Malte; pendant que l'escadre de Nelson bloquait l'île, il assiégea le fort de la Valette, défendu par le général Vaubois, et le réduisit à capituler, le 4 sept. 1800. Ce fut grâce à ses énergiques réclamations auprès du ministère et dans la chambre des communes, où il siégea parmi les whigs, que la souveraineté de Malte ne passa point à une puissance étrangère.

De son mariage avec une fille du duc d'Ancaster, il laissa deux fils : *Charles*, né le 2 janvier 1780, et qui fut ambassadeur en France sous les Bourbons; et *John-James*, né le 29 août 1782, qui entra dans la marine royale.

Debrett, *Peerage.* —*Lives of the british commanders.*

STUART. *Voy.* ANNE, BUCHAN, BUTE, CHARLES-ÉDOUARD, DARNLEY, MARIE, et ROBERT.

STUBBE (*Henry*), littérateur anglais, né le 28 février 1631, à Partney (comté de Lincoln), mort le 12 juillet 1676. Après avoir passé son enfance en Irlande, où s'était retiré son père en adoptant les doctrines des baptistes, il fut placé à l'école de Westminster, et s'y distingua par des qualités peu communes; le directeur Busby le prit en amitié, et le présenta à sir Henry Vane, qui lui ouvrit plus d'une fois sa bourse et son logis. Dans l'université d'Oxford, où il resta trois années, il se fit beaucoup d'ennemis par son arrogance et sa vanité insupportable; mais aussi il s'appliqua avec un tel succès à l'étude, qu'on l'entendait souvent discourir couramment en grec. En 1653, il partit pour l'Écosse, et y servit deux ans dans l'armée. De retour à Oxford (1655), il prit le grade de maître ès arts, et y devint conservateur adjoint de la bibliothèque bodleyenne (1657). Cette place lui fut ôtée en 1659, pour avoir publié trois brochures peu favorables au clergé. Dès lors, quittant l'enseignement, Stubbe s'adonna à la médecine, et la pratiqua à la Jamaïque, puis à Stratford et à Warwick. Il se noya en traversant une rivière entre Bath et Bristol. Au rapport de Wood, qui l'avait connu, ce fut un des hommes les plus savants de son siècle : il possédait à fond les langues anciennes, les mathématiques, l'histoire profane et sacrée, les matières d'Église et d'État, la botanique, la chimie et l'anatomie; à un savoir prodigieux il joignait une rare facilité et une grande force d'élocution. Mais il ne sut point faire de ses talents un usage utile, et son nom, un moment entouré de célébrité, retomba bien vite dans l'oubli. Nous citerons encore de lui un pamphlet contre Sprat et Glanville, intitulé : *Legendes no history, or a Specimen of some animadversions upon the history of the royal Society*; Londres, 1670, in-4°.

Wood, *Athenæ oxonienses.*

STUKELEY (*William*), antiquaire anglais, né le 7 novembre 1687, à Holbeach (comté de Lincoln), mort le 3 mars 1765, à Londres. D'une ancienne famille, il fut envoyé en 1703 au collége Bennet, à Cambridge; il s'appliqua surtout à l'étude des plantes, et fit, en compagnie de Hales, son condisciple, plus d'une excursion botanique dans les environs de l'université, et aussi plus d'une expérience de chimie et plus d'une dissection intéressante. Il acheva de se former à la pratique en suivant la clinique de Mead à l'hôpital Saint-Thomas, et alla exercer son art dans la petite ville de Boston. En 1717 il revint à Londres, prit en 1719 le diplôme de docteur, et fut admis en 1720 dans le collége des médecins. Bien que ses talents et ses qualités morales lui eussent acquis une clientèle nombreuse, il quitta la capitale pour s'établir à Grantham, dans sa province natale (1726). La goutte dont il était tourmenté, les tracas de sa profession, l'amenèrent à choisir un genre de vie plus tranquille : sur le conseil de l'archevêque Wake, il s'engagea dans les ordres (1729). Pourvu de deux bénéfices, devenu chapelain du duc d'Ancaster, il fut ramené à Londres par le duc de Montague, qui lui accorda la cure de Saint-Georges-le-Martyr (1747). Il mourut presque octogénaire, d'une attaque de paralysie. Membre de la Société royale, il prit part au rétablissement de la Société des antiquaires (1718) et à la fondation de la Société égyptienne (1741). C'était un homme bon, mais bizarre, un savant remarquable, mais emporté par une imagination fougueuse, qui lui faisait commettre les erreurs les plus fantasques. Nous citerons de lui : *Diss. on the spleen*; Londres, 1723, in-fol., fig. col. — *Itinerarium curiosum, or Account of the antiquities and remarkables curiosities in nature, or art observed in travels through Great Britain*; Londres, 1724, in-fol., et 1776, 2 vol. in-fol., avec 203 pl.: c'est le meilleur et le plus recherché de ses ouvrages; — *On the cause and cure of the gout*; Londres, 1734, in-8° : il s'était guéri de la goutte avec l'huile arthritique de Rogers, et il vante l'excellence de ce médicament avec son exagération accoutumée; — *Palæographia sacra*; Londres, 1736, in-4° : il n'en a paru qu'un cahier; — *Stonehenge and Abury, two temples restored to the british druids*; Londres, 1740, in-fol.; — *Abury, a temple of the bristish druids*; Londres; 1743,

in-fol.; réimprimé avec le précédent, ibid., 1838, 2 vol. in-fol., pl. : l'explication qu'a donnée Stukeley de ces antiques constructions est regardée comme la plus vraisemblable; — *Palæographia britannica;* Londres, 1743-46, 2 cahiers in-4°; — *Some account of the metallic history of Carausius;* Londres, 1757, 1759, 2 vol. in-4°. Il a laissé en manuscrit une *Histoire des Celtes*, en 4 vol. in-fol.

Nichols, *Literary anecdotes.* — Warburton, *Letters to Hurd.* — Chalmers, *General biogr. dict.*

STURE (*Sten*), dit *l'ancien*, administrateur de la Suède, né au milieu du quinzième siècle, mort près de Jœnkœping, le 13 décembre 1503. Son père était chevalier, et sa mère, Brite Bjelke, belle-sœur du roi Charles VIII, surnommé Knutson. Il fit ses premières armes en 1464, dans la révolte de l'évêque de Linkœping, Kettil-Carlsson Wasa, contre l'usurpateur Christian de Danemark, et il commanda les Dalécarliens. Il servit plus tard sous les ordres de Nils Sture, partisan comme lui de Charles Knutson. Après la mort de ce roi, Sten Sture, qui venait de repousser une nouvelle invasion des Danois, fut proclamé, par les bourgeois et les paysans, régent du royaume, à Arboga (mai 1471), malgré une forte opposition de la part des seigneurs. Peu après Christian se présenta à Stockholm avec une flotte de soixante-dix vaisseaux. Afin de gagner du temps, Sture proposa de vider la querelle devant une commission tirée de chaque sénat des trois royaumes; puis il leva des troupes en secret, assaillit brusquement les Danois sous les murs de la capitale, et les mit en déroute après une mêlée sanglante (11 octobre 1471). Les principaux chefs de parti se réconcilièrent alors avec le régent, qui put désormais consacrer tout son temps aux soins de l'administration; par de sages mesures, il éleva son pays à un degré de prospérité inconnu jusque-là. Il émancipa les paysans, et c'est pendant sa régence que fut inaugurée l'université d'Upsal (21 septembre 1477), à laquelle il accorda les droits dont jouissait celle de Paris. En 1483, Jean, fils de Christian, fut élu roi de Suède en vertu de la convention de Kalmar; mais Sten Sture conserva son pouvoir encore quatorze ans, parce qu'il sut créer sans cesse de nouvelles difficultés pour retarder le moment où le nouveau roi pût occuper la Suède. En attendant, le régent eut à lutter contre les grands, qui dès 1484 voulurent lui retirer son autorité. En 1495, il réunit une armée, forte de plus de quarante mille hommes pour chasser les Russes de la Finlande; mais, distrait par la sourde guerre que lui faisait le sénat, il ne put tirer de cette campagne tous les avantages désirables. Les dernières années de son règne furent marquées par une grande sécheresse, des tempêtes furieuses, l'incendie de Stockholm, et plusieurs épidémies; lui-même s'attira l'excommunication du pape pour avoir négligé de payer à la reine douairière de Danemark les revenus de sa dot. En 1497 le sénat invita Jean à prendre possession du trône. Sten Sture se rendit alors dans la Dalécarlie, y souleva les paysans, et marcha sur Stockholm; mais son armée, prise à l'improviste, fut complétement défaite à Rotebro (28 octobre 1497), et lui-même n'échappa qu'en se jetant avec son cheval dans le fleuve du Nord. Il se réconcilia pourtant avec Jean, qui lui accorda le gouvernement de la Dalécarlie. La malheureuse campagne de ce prince contre les paysans révoltés des Ditmarschen en Holstein suffit à détacher de lui les nobles suédois; malgré leurs anciens griefs, ils proclamèrent de nouveau Sten Sture régent (29 juillet 1501). La reine Christine soutint au château de Stockholm un siége de huit mois; elle fut obligée de capituler, et trouva un asile au couvent de Wadstine. Sten Sture venait de la reconduire en personne jusqu'aux frontières, lorsqu'il tomba malade et mourut, non sans soupçon de poison. Son fils unique, *Maurice*, était mort en 1493; sa sœur épousa le chevalier Gustave Wasa, et fut l'aïeule du roi Gustave Ier. Sten Sture était aussi prudent que brave, habile administrateur, d'une grande activité, et surtout ami des paysans, qu'il releva de leur servitude séculaire pour les faire entrer comme partie intégrante dans la représentation politique du royaume.

Geyer, *Hist. de Suède.* — Le même, *Areminne æfver Sten Sture;* Stockholm, 1803, in-8°.

STURE (*Svante*), administrateur de la Suède, mort à Vesteras, le 2 janvier 1512. Son père était Nils Sture, de la famille Natt ooh Dag, ancien frère d'armes de Sten Sure. Quoique portant le même nom, il n'existait entre les deux familles aucun lien de parenté. Sous la régence de Sten l'ancien, Svante commanda les troupes suédoises dans la guerre contre les Russes. En 1496 il détruisit Ivangorod; mais sous prétexte qu'on l'avait laissé sans secours, il abandonna l'armée, et se joignit aux seigneurs pour attaquer le gouvernement populaire du régent. Le roi Jean lui conféra la dignité de maréchal (1497). Après la mort de Sten Sture (1503), il parvint à recueillir sa succession, et fut élu le 21 janvier 1504. Comme son prédécesseur, il eut à combattre une grande partie du sénat, qui, avec tous les évêques, à l'exception d'un seul, était favorable au prince danois; mais, fort de l'appui des paysans, il refusa de transiger avec lui. En 1510, il conclut la paix avec les Russes, et une alliance avec les villes anséatiques pour combattre les Danois. Il mourut subitement au milieu de cette guerre. Les paysans s'emparèrent aussitôt du château de Stockholm, et invitèrent tous les sujets du royaume à reconnaître le jeune Sten Sture comme régent. Svante était un brave guerrier, d'un esprit noble et ouvert, et il jouissait d'une grande popularité.

Geyer, *Hist. de Suède.*

STURE (*Sten*) dit *le jeune*, administrateur de la Suède, fils du précédent, mort sur le lac

Mælar, le 3 février 1520. A l'aide des paysans, il succéda à son père, et réussit à écarter la candidature d'Eric Trolle, chef du parti danois, et appartenant à une famille ennemie des Sture. En 1516 le fils d'Eric, Gustave Trolle, archevêque d'Upsal, fomenta des troubles, et appela l'étranger; il fut unanimement privé de ses fonctions par les états tenus à Arboga, juste mesure qui attira pourtant sur la Suède les foudres du Vatican. Christian II, roi de Danemark, tenta à son tour deux fois de reconquérir la couronne de Suède : la première, il fut battu à Brænkyrka (22 juillet 1517); dans la seconde, il remporta la victoire près de Bogesund en Vestrogothie (janvier 1520). Le régent, quoique blessé, s'empressa de courir à la défense de Stockholm ; mais il expira en traversant le lac Mælar sur un traîneau. Sa veuve, Christine Gyllenstjerna, défendit la capitale, et ne la remit à Christian, proclamé roi de Suède par les nobles, que sur les instances du vieil évêque Hemming Gadd; le roi, malgré ses promesses, fit enfermer Christine et jeter dans les flammes les restes de son mari. Sten Sture le jeune fut le plus généreux et le plus chevaleresque des trois administrateurs de ce nom. Aimé du peuple, il sut se rendre également favorable la jeune noblesse. Quoiqu'il mourût à la fleur de son âge, il ne fut inférieur à ses prédécesseurs ni en patriotisme, ni en intelligence, et il les surpassa par sa bonté et sa douceur.

Geyer, *Hist. de Suède.*

STURLESON. *Voy.* Snorro.

STURM, premier abbé de Fulda, né en Bavière, vers 715, mort le 17 décembre 780. Il était d'une noble et riche famille chrétienne; confié, en 737, par ses parents à saint Boniface, il l'accompagna pendant quelque temps dans ses pérégrinations. Il passa ensuite plusieurs années au couvent de Fritzlar, où il étudia les sciences profanes et ecclésiastiques sous l'abbé Wizbert. Ordonné prêtre, il prêcha pendant trois ans l'Évangile parmi les populations païennes de la Germanie, et y opéra de nombreuses conversions par son éloquence forte et persuasive, qui s'alliait chez lui à une extrême douceur de caractère. Avec l'assentiment de Boniface, il pénétra en 743, avec deux compagnons, dans la forêt inculte et déserte de Buchonia; ils vécurent pendant quelque temps dans des huttes qu'ils élevèrent sur le lieu où fut plus tard fondé le monastère de Hersfeld. Après avoir ensuite, au milieu de mille dangers et difficultés, parcouru la forêt dans tous les sens pour trouver un emplacement convenable pour l'établissement d'un couvent, il s'arrêta au choix d'un lieu appelé *Eiloha* (chênaie), que le roi Carloman s'empressa de donner à l'église. Le 12 janvier 744 Sturm, avec sept compagnons, commença à défricher les lieux environnants ; rejoint bientôt par d'autres moines, il construisit un monastère qui, achevé en trois ans, reçut le nom de Fulda, d'après la rivière qui coule au pied. En 747 Sturm se rendit en Italie, pour s'instruire de la discipline et des usages dans les plus célèbres couvents de bénédictins. Après avoir passé plusieurs années au mont Cassin, il revint prendre la direction de la nouvelle fondation, qui acquit en peu de temps une merveilleuse prospérité. Le nombre des frères s'éleva jusqu'à quatre cents; grâce à leur travail incessant la forêt fut remplacée par des champs fertiles, que vinrent habiter une foule de colons, auxquels les moines enseignèrent tous les arts de la civilisation jusqu'alors inconnus dans ces contrées presque sauvages. Fulda devint également une pépinière de savants; son école, bien qu'elle ne parvînt au comble de la célébrité que sous Raban Maur, attirait cependant déjà sous Sturm une quantité de jeunes gens de tous les coins de la Germanie, qui, s'inspirant de l'esprit de dévouement du pieux abbé, propagèrent chez leurs compatriotes les principes de l'Évangile. Après une vie tout entière consacrée au bien, Sturm s'éteignit doucement, regretté comme un père par les milliers de colons et autres subordonnés du couvent; ses vertus éclatantes le firent placer au nombre des saints.

Eigil, *Vita S. Sturmii*, dans les *Monumenta* de Pertz, t. II. — Mabillon, *Annales ordinis S. Benedicti*, t. III. — Schneider, *Buchonia*. — Selters, *Bonifacius*; Mayence, 1845, p. 454-484.

STURM DE STURMECK (*Jacques*), magistrat allemand, né en 1489, à Strasbourg, où il est mort, le 30 octobre 1553. Issu d'une famille noble de la basse Alsace, qui depuis plus de deux siècles occupait les charges municipales à Strasbourg, il fut destiné, comme cadet, à l'Église, et fit ses études à l'université de Fribourg. D'après le conseil de Wimpheling, son précepteur, il se tourna vers la carrière diplomatique, étudia le droit à Liége et à Paris, et entra, en 1524, au conseil de sa ville natale comme député de la noblesse. En 1526 il fut élu préteur ou maire pour la première fois. L'un des premiers, il avait adopté la doctrine de Luther. S'attachant au côté pratique de la réforme, il fut si scandalisé des querelles qu'il voyait surgir entre les partisans de Zwingli et de Luther, qu'il resta, dit-on, plusieurs années sans se présenter à la communion; il s'efforça en vain de maintenir la concorde entre les églises. Comme les luthériens ne l'avaient point admis à signer à Augsbourg leur Confession de foi, il en présenta une autre, connue sous le nom de la Tétrapolitaine, que Charles V refusa de recevoir, et il n'obtint, en 1532, l'admission de Strasbourg dans la ligue de Smalkalde qu'après s'être soumis aux exigences de Luther. En 1535 il fut député en Angleterre par les princes protestants pour gagner Henri VIII à leur cause. D'après Schœpflin, il ne remplit pas moins de quatre-vingt-onze ambassades de 1525 à 1552, et parvint à éloigner bien des dangers de Strasbourg, notamment en 1547, après la bataille de Muhlberg, où il réussit à faire réduire la contribution imposée à la ville par l'empereur à 30,000 florins et à douze pièces de ca-

non. Sturm mérita de ses contemporains le surnom d'*ornement de la noblesse allemande*, autant par la pureté de ses mœurs et la fermeté de ses principes que par la variété de ses connaissances, son éloquence et son habileté dans le maniement des affaires publiques. Charles V et François Ier le tinrent en haute estime. Strasbourg lui doit l'établissement de sa bibliothèque (1531), son gymnase, dont il donna la direction au célèbre humaniste Jean Sturm. Il a peu écrit. Jœcher lui attribue un ouvrage intitulé : *Der frommen Weiber Tugend-lob und der boeren Mœnner Laster-prob.* (Éloge de la vertu des femmes pieuses et preuve des vices des hommes méchants). Sleidan dut à Sturm des matériaux nombreux pour la rédaction de ses *Commentaires.*

Schœpflin, *Alsatia illustrata.* — Haag, *Franceprotest.*

STURM (*Jean*), en latin *Sturmius*, humaniste allemand, né le 1er octobre 1507, à Schleiden, près Cologne, mort le 3 mars 1589, à Norheim, près Strasbourg. Élevé avec les jeunes fils du comte de Manderscheid, dont son père était le trésorier, il alla continuer ses études à Liége, puis à Louvain, et se lia d'amitié avec Sleidan, Latomus, Vesale, Gunther, et plusieurs autres condisciples qui se rendirent illustres. Sur la proposition de l'helléniste Roscius, il s'associa avec lui pour monter un atelier d'imprimerie à Louvain, et se rendit bientôt après à Paris pour y placer avantageusement les éditions grecques sorties de ses presses (1529). Les ressources qu'il trouva dans cette ville non moins que les encouragements des savants le déterminèrent à s'y établir : il s'appliqua d'abord à l'étude de la médecine, et eut ensuite la permission d'ouvrir une école, où il enseigna le grec, le latin et la logique. Selon l'usage du temps, il prit des pensionnaires chez lui, et telle était la pureté de ses mœurs jointe à la variété de ses connaissances qu'il en reçut dans le nombre qui appartenaient à des familles considérables d'Allemagne, de France et d'Angleterre. La réforme compta Sturm parmi ses plus ardents partisans. Dès 1533 il entra en correspondance avec Bucer, et il pressa avec instance Mélanchthon de venir en France. Quand les persécutions recommencèrent contre les nouveaux convertis, il ne se sentit plus en sûreté, et accepta avec joie la place de recteur du gymnase qu'on venait de fonder à Strasbourg (janv. 1537). Il en fit l'ouverture en mars 1538, après avoir mûrement préparé le plan de l'éducation (1), qui fut mis en pratique avec le plus grand succès. La réputation de Sturm, fondée sur l'excellence de sa méthode ainsi que sur ses ouvrages classiques, « tous remarquables, selon MM. Haag, par une tendance pratique, le bon goût, la pureté et la concision du style », y attira les élèves en foule, au point qu'on y comptait en 1574 trente princes ou comtes et plus de deux cents gentilshommes. Aussi fut-il comblé de toutes parts des marques d'estime les plus flatteuses : anobli par Charles-Quint (1555), il reçut divers priviléges de Maximilien II, entre autres l'érection de son école en académie (1566) ; les monarques contemporains le félicitèrent à l'envi ; les personnages marquants, sans distinction de religion, entretinrent avec lui un commerce affectueux, comme Érasme, Budé, Le Fèvre d'Étaples, Ramus, Mélanchthon, Calvin, Bembo, Sadoletto, etc. Son esprit de tolérance, l'égalité de son humeur le tinrent toujours éloigné des disputes théologiques ; il ouvrait sa maison à toutes les victimes des persécutions religieuses ; il leur sacrifia même ce qu'il possédait ; il alla jusqu'à se ruiner pour secourir les églises de France, qui après sa mort refusèrent de rembourser ses héritiers. La prédilection qu'il avait pour la confession helvétique lui suscita des ennemis parmi les théologiens luthériens. Osiander lui ayant reproché de n'avoir pas assisté une seule fois au culte depuis vingt ans : « Je ne vais pas à vos sermons, répondit Sturm, et vous prêcherez trente ans à Strasbourg que je n'irais pas vous entendre, s'il fallait par mon silence approuver vos invectives. » Une lutte s'engagea contre Sturm, qui dura trois ans ; ayant presque tous les ministres et magistrats contre lui, il fut accablé d'injures ; sous prétexte de rétablir la paix, on lui ôta le droit de se défendre, et on le dépouilla du titre de recteur perpétuel (1581). Sturm appela de cette sentence inique à la chambre de Spire ; mais le parti de Marbach, acharné après lui, fit traîner le procès en longueur, et Sturm l'abandonna en 1587, faute d'argent pour le continuer. Il se retira dans une campagne voisine, à Norheim. Au chagrin qu'il éprouva de l'ingratitude de ses compatriotes se joignit celui de voir en d'autres mains décliner rapidement l'école qu'il avait fondée. Peu de temps avant de mourir la perte complète de la vue l'obligea de renoncer à ses travaux littéraires. Il s'était marié trois fois. Sturm fut un des premiers humanistes de son temps ; on l'avait surnommé *le Cicéron, le Platon et l'Aristote de l'Allemagne.* Il fit preuve de rares talents dans les différentes missions dont il s'aquitta en France, en Angleterre, en Allemagne, en Danemark. Cependant ni son dévouement à la réforme, ni ses vertus, ni ses éclatants services, rien ne put le garantir, suivant la remarque de MM. Haag, des coups du fanatisme.

(1) « La nouvelle école fut divisée en deux sections : l'une pour les enfants, l'autre pour les adolescents. Les cours d'études dans la première étaient de neuf ans, et de cinq dans la seconde. Les élèves, reçus dans l'école dès l'âge de six ans, étaient promus chaque année à une classe supérieure, après une distribution solennelle de prix, en présence des parents et des autorités. A seize ans, l'élève passait dans la seconde section, où s'enseignaient la jurisprudence, la médecine, les mathématiques, la philosophie, les langues anciennes, la poésie et la rhétorique. Afin de développer le talent oratoire, Sturm fonda des cours publics de déclamation. Enfin, pour entretenir le zèle des maîtres, il établit des conférences où devaient se discuter les intérêts de l'école et les méthodes d'enseignement. » (*France protest.*, t. IX.)

Les principaux ouvrages de Jean Sturm sont : *De litterarum ludis recte aperiendis ;* Strasbourg, 1538, in-4° : cet excellent traité des études a été réimpr. plusieurs fois ; — *De amissa dicendi ratione et quomodo ea recuperanda sit;* ibid., 1588, in-4° ; — *Partitionum dialecticarum lib. II;* Paris, 1539, in-8° ; *lib. III,* Strasb., 1543, in-8° ; *lib. IV,* ibid., 1560, in-8° ; — *In partitiones oratorias Ciceronis;* ibid., 1549, in-8° ; — *Nobilitas litterata;* ibid., 1549, in-8° ; — *De periodis;* ibid., 1550, in-8° ; — *Apparatus verborum linguæ Ciceronianæ;* ibid., 1551, 1586, in-8° ; — *De imitatione oratoria;* ibid., 1574, in-8° ; — *De universa ratione elocutionis rhetorica;* ibid., 1576, in-8° : ample commentaire des principes d'Hermogène ; — *Anti-pappi IV;* ibid. 1579-81, in-4° : réponse au théologien Pappus ou Paëp, l'un de ses adversaires ; — *De bello adversus Turcas perpetuo administrando;* Iéna, 1598, in-8°. Les lettres de Sturm à Barth. Latomus et à Roger Ascham ont été publiées. Il a édité entre autres ouvrages : *C. Galeni Opera* (Bâle, 1531, in-fol.), *Ciceronis Opera omnia* (Strasb., 1557 et suiv., 9 vol. in-8°), la *Rhétorique* d'Aristote, quatre traités d'Hermogène, *Grammatica germanica* d'Œlinger (1574, in-8°), *Onomasticon latino-germanicum* de Th. Golius (1579, in-8°), etc. Tous ses écrits pédagogiques, déjà recueillis dans le t. Ier de l'*Institutio litterata* de Strobaud (Thorn, 1586), ont paru à part sous le titre *De institutione scholastica* (Iéna, 1730, in-8°), par les soins d'Hallbauer. P. L.

Manes Sturmiani; Strasb., 1590, in-8°. — Teissier, *Éloges.* — Adam, *Vitæ german. philosoph.* — Bayle, *Dict.* — Niceron, *Mémoires,* t. XXIX. — Haag, *France protest.* — Hermann, *Notices hist. sur Strasbourg,* t. II. — Gibert, *Jugements,* t. II, p. 184. — J. Oberlin, *Disc. prononcé à l'ouverture de l'Acad. protest.*; Str., 1804, in-8°. — Rœhrich, *Hist. de la réforme en Allemagne.*

STURM (*Jean-Christophe*), mathématicien et physicien allemand, né à Rippolstein (Bavière), le 3 novembre 1635, mort à Altdorf, le 26 décembre 1703. Il était fils du maître de la garde-robe de l'électeur palatin ; mais, son père ayant été ruiné par la guerre, il fut redevable des bienfaits de l'éducation à la générosité de Daniel Wülfer, pasteur à Nuremberg, qui l'entretint à ses frais dans l'école de cette ville, puis dans les universités d'Iéna et de Leyde. Après avoir desservi comme pasteur l'église de Deiningen (1664), et celle de Kloster-Zimmern (comté d'Œttingen), il se rendit à l'université d'Altdorf pour y professer la physique et les mathématiques (1669). Il répandit en Allemagne le goût de ces sciences, et ce fut lui qui le premier y introduisit un cours de physique expérimentale. Il entretenait une correspondance active avec Leibniz, Wallis et autres savants. En philosophie, après avoir essayé de concilier le système d'Aristote avec les idées des penseurs modernes, de Descartes entre autres, il élabora un système éclectique basé sur les principes les plus rationnels émis par les philosophes de tous les temps. On a de lui : *Libellus Euclidis V universalissime demonstratus;* La Haye, 1661, in-4° ; — *Collegium experimentale sive curiosum;* Nuremberg, 1675-85, 1701-15, 2 vol. in-4° : exposé des plus intéressantes découvertes physiques de l'époque ; il y a un chapitre curieux sur la navigation aérienne ; — *Cometarum natura, motus et origo, secundum Hevelii et Petiti hypotheses, et historia cometarum ad ann.* 1677 ; Altdorf, 1677, in-4° ; — *Scientia cosmica;* Nuremberg, 1684, 1693, 1719, in-fol.; — *Physicæ conciliatricis conamina;* ibid., 1685, in-12; — *Philosophia eclectica;* ibid., 1686-98, 2 vol. in-8° ; — *Mathesis enucleata;* ibid., 1689, 1695, in-8° ; trad. en anglais ; — *De idolo naturæ;* Altdorf, 1692, in-4° : écrit qui provoqua une polémique entre Sturm et Schelhammer, dans laquelle Leibniz intervint en 1698 avec son *Schediasma de natura ; — Physica hypothetica ;* Nuremberg, 1697-1722, 2 vol. in-4° ; cet ouvrage traite surtout de la physiologie ; — *De admirandis iridis;* ibid., 1699, in-4° ; — *Mathesis juvenilis;* ibid., 1701, in-8° ; trad. en allemand et en anglais ; — *Naturlehre nach den Meynungen der heutigen Gelehrten* (La Physique selon les idées des savants d'aujourd'hui) ; Hambourg, 1713, in-8° ; trad. en allemand sur l'original latin, qui resta inédit. Sturm a lui-même trad. en allemand les *Œuvres* d'Archimède, et le *Planiglobium* de Habrecht, et en latin l'*Architectura curiosa* et l'*Arithmetica militaris* de Bœckler.

Apinus, *Vitæ philosophorum.* — Doppelmayr, *Nachrichten von den Nürnbergischen Mathematicis.* — Will, *Nürnbergisches Gelehrten-Lexicon,* et le *Suppl.* de Nopitsch. — Hirsching, *Handbuch.*

STURM (*Léonard-Christophe*), architecte allemand, fils du précédent, né le 5 novembre 1669, à Altdorf, mort le 6 juin 1719, à Güstrow (Mecklembourg). Instruit par son père dans les mathématiques, il se fit recevoir en 1688 maître en philosophie, et s'appliqua ensuite pendant quelque temps à la théologie, qu'il abandonna pour l'architecture. Il fit des progrès rapides dans cet art, grâce surtout à la communication d'un ouvrage inédit de Goldmann, qui lui fut faite par son protecteur Bose, sénateur de Leipzig, ville où il demeura quatre ans. Il professa les mathématiques à l'université de Wolfenbuttel (1694), puis à Francfort-sur-l'Oder (1702). Dans l'intervalle il avait visité la Hollande et la France. En 1711, il fut nommé intendant général des bâtiments du Mecklembourg, et remplit la même charge depuis 1718 dans le duché de Brunswick. Ses nombreux écrits, qui roulent sur toutes les parties de l'architecture, ont beaucoup contribué à faire avancer en Allemagne la pratique de cet art ; seulement il eut le tort de mettre dans la polémique que soulevèrent plusieurs d'entre eux de l'opiniâtreté et un ton acerbe. Nous citerons de lui : *Sciagraphia templi Hierosolymitani ;* Leipzig, 1694, in-4°, pl.; — *Nativitætenspiegel*

Ludwigs des XIV (Horoscope de Louis XIV); Brunswick, 1699, in-8° : dans cet opuscule, ainsi que dans *Bileams Abfertigung* (Réfutation de Biléam), ibid., 1699, il combattit l'astrologie judiciaire, ce qui amena entre lui et le professeur Hannemann, qui la soutenait, une vive guerre de plume; — *Architectura militaris hypothetico-eclectica* (en allemand); Nuremberg, 1702, 1719, in-8°; trad. en russe par ordre de Pierre le Grand, Moscou, 1709; — *Geographie der Mathematik;* Francfort, 1705, in-8°; — *Le véritable Vauban se montrant au lieu du faux Vauban qui a couru jusqu'ici par le monde;* La Haye, 1708, 1710, in-8°, en allemand et en français; — *Begriff der gesammten Mathematik* (Résumé de l'ensemble des mathématiques); Francfort, 1708, 1710, in-8°; — *Mathesis ad S. Scripturæ interpretationem applicata;* Nuremberg, 1710, in-8°; — *Prodromus architecturæ Goldmannianæ;* Augsbourg, 1714, 1721, in-fol.; — une suite de dix-huit traités sur diverses matières d'architecture, publiés en allemand à Augsbourg de 1715 à 1721, in-fol. Comme éditeur il a publié : l'*Architecture civile* de Goldmann (Wolfenbüttel, 1696; Leipzig, 1708, in-fol.), avec beaucoup d'additions, dont la plus curieuse traite d'un sixième ordre d'architecture, de l'invention de Sturm, et qu'il appela l'*ordre germanique*, et *Tabulæ Strauchianæ logarithmorum* (Amst., 1700). On lui doit une version allemande annotée de l'*Architecture civile* de Daviler (Amst., 1700, in-4°; Augsbourg, 1725, in-4°).

Will, *Nürnbergisches Gelehrten-Lexicon* et le *Suppl.* de Nopitsch. — Hirsching, *Handbuch.* — *Biblioth. germanique*, t. XXVII, p. 62-85. — Nagler, *Kunstler-Lexikon.*

STURM (*Christophe-Chrétien*), théologien et moraliste allemand, neveu du précédent, né à Augsbourg, le 25 janvier 1740, mort à Hambourg, le 26 août 1786. Il était fils d'un greffier, qui lui fit donner une bonne éducation. Attaché, en 1761, au *Pædagogium* de Halle, puis inspecteur en 1765 du gymnase de Sorau, il quitta la carrière de l'enseignement pour celle de l'Église; il fut diacre à Halle (1767) et pasteur à Magdebourg (1769), puis à Hambourg, dans l'église Saint-Pierre (1778). Il alliait aux vertus les plus rares un amour profond de la vérité, qui lui faisait exprimer ses opinions sans aucun respect humain; sans tenir compte des embarras qu'on lui suscita, il travailla avec Jérusalem, Sack, Niermeyer et autres à bannir de l'Église luthérienne l'esprit d'intolérance. Ses nombreux ouvrages de piété sont écrits avec beaucoup d'onction et de chaleur en même temps qu'avec une grande simplicité. Il s'appliqua aussi avec succès à la réforme du texte et des mélodies des chants religieux, et composa lui-même beaucoup de cantiques, qui furent aussitôt adoptés dans l'Allemagne protestante. Nous citerons de lui : *De ritu veterum sublatis manibus precandi;* Iéna, 1761, in-4°; — *Der wahre Christ in der Einsamkeit* (Le Vrai chrétien dans la solitude); Halle, 1761, in-8°; trad. en français par Élisabeth-Christine de Prusse (Stuttgard, 1766, in-8°; Berlin, 1776, in-8°); — *Antiquitates ad passionis Jesu Christi historiam pertinentes;* ibid., 1764, in-8°; — *Der Christ am Sonntage* (Le Chrétien pendant le dimanche); ibid., 1764-1765, 4 part. in-8°; — *Unterhaltungen mit Gott in den Morgenstunden* (Entretiens avec Dieu aux heures du matin); ibid., 1768, in-8°; 11e édit., Hanovre, 1811, 2 vol. in-8°; — *Betrachtungen über die werke Gottes im Reiche der Natur* (Méditations sur les œuvres de Dieu dans le règne de la nature et de la Providence); ibid., 1772, 1797, 2 vol. in-8° : peu d'ouvrages mystiques du dernier siècle ont eu une vogue pareille; outre les édit. multipliées qui en ont été faites en Allemagne, il y en a une version française par la reine Élisabeth-Christine de Prusse (La Haye, 1777, 3 vol. in-8°), très-souvent réimpr. jusqu'à nos jours à Genève, en Belgique, à Lyon et à Paris; et une version anglaise, qui jouit encore de la même faveur chez les Anglais. On a tiré de cet ouvrage un résumé sous le titre de *les Beautés de Sturm;* Paris, 1819, in-12; — *Sammlung geistlicher Gesænge über die Werke Gottes in der Natur* (Poésies religieuses sur les œuvres de Dieu dans la nature); Halle, 1774, in-8°; — *Predigten* (Sermons sur les épîtres dominicales de toute l'année); ibid., 1774-76, 1786, 1809, 4 part. in-8°; — *Nachrichten von dem Charakter rechtschaffener Seelensorger* (Notices sur le caractère des pasteurs charitables); ibid., 1775-79, 6 part. in-8°; — *Predigtentwürfe* (Plans de sermons sur les Évangiles des dimanches et fêtes); Hambourg, 1779-86, 8 vol. in-8°; — *Lieder und Kirchengesænge* (Cantiques); ibid., 1780, in-8°; réimpr. avec des mélodies d'Emm. Bach; ibid., 1780-81, 2 part. in-4°; — *Handlexikon des Neuen Testaments für Unstudirte* (Lexique du Nouveau-Testament à l'usage des gens illettrés); Halle, 1780, in-8°; — *Handlexikon für Prediger* (Lexique à l'usage des prédicateurs); Leipzig, 1790, 3 part. in-8°. Sturm, qui a aussi rédigé le *Journal für Prediger* (Halle, 1770 à 1778), a encore inséré un grand nombre d'articles dans d'autres recueils.

Feddersen, *Leben von C.-C. Sturm*; Hambourg, 1786, in-8°. — Hirsching, *Handbuch.*

STURM (*Jacques-Charles-François*), mathématicien français, né à Genève, le 29 septembre 1803, mort à Paris, le 18 décembre 1855. Il appartenait à une famille protestante originaire de Strasbourg. Placé de bonne heure au collége de sa ville natale, dont il fut l'un des élèves les plus distingués, il avait à peine quinze ans lorsqu'il en sortit pour suivre les cours de l'Académie. A vingt ans il avait déjà fait insérer quelques bons travaux mathématiques dans les *Annales* de Gergonne. Il donnait en même temps des leçons particulières pour subvenir aux be-

soins de sa nombreuse famille, que la mort de son père venait de laisser sans appui. Il avait été chargé de l'éducation du fils de Mme de Staël, et accompagna son ancien élève à Paris, vers la fin de 1823. Là Sturm se livra avec ardeur au travail, et le 11 juin 1827 lui et son ami Daniel Colladon remportaient le grand prix de mathématiques proposé par l'Académie des sciences pour le meilleur mémoire *Sur la compression des liquides* (*Mém. des Savants étrangers*, t. V). Du reste, le jeune géomètre, à son arrivée à Paris, avait été recommandé par Simon L'Huillier, de Genève, à notre savant professeur M. Gerono, qui l'avait accueilli avec bienveillance et l'avait mis en relation avec les géomètres les plus éminents de cette époque. Fourier poursuivait alors ses belles recherches sur la théorie de la chaleur. Sturm, entraîné par son exemple, se trouva amené à étudier les propriétés de certaines équations différentielles qui se rencontrent dans un grand nombre de questions de physique mathématique, et enfin il découvrit, en 1829, le célèbre théorème qui a conservé son nom, théorème qui complète *la résolution des équations numériques* (*Mém. des savants étr.*, t. VI), en permettant de déterminer le nombre de racines réelles comprises entre deux limites données. Le théorème de Sturm a été utilisé dans un grand nombre de recherches qui ont fait avancer la science, et en particulier dans les laborieuses investigations d'un calculateur astronome devenu célèbre. « Aussi est-il à jamais regrettable, a dit M. Regray-Belmy, que cette découverte ait été rayée des programmes de l'enseignement scientifique supérieur par ceux-là même qui auraient dû tenir à sa propagation par devoir et par reconnaissance. » Successivement nommé professeur de mathématiques spéciales au collége Rollin (1830), membre de l'Académie des sciences (1836), à la place d'Ampère, professeur d'analyse à l'École polytechnique et professeur de mécanique à la Faculté des sciences (1840), Sturm continuait à se livrer à ses travaux scientifiques lorsqu'en 1851 il fut atteint d'une maladie cérébrale qui le força de suspendre ses recherches. Il reprit cependant ses cours à la fin de 1852 ; mais son rétablissement ne fut pas de longue durée. « L'originalité dans les idées, a dit Liouville, et la solidité dans l'exécution assurent à Sturm une place à part. Il a eu de plus le bonheur de rencontrer une de ces vérités destinées à traverser les siècles sans changer de forme et en gardant le nom de l'inventeur. »

On n'a de Sturm que deux ouvrages posthumes, publiés par M. Prouhet : *Cours d'analyse de l'École polytechnique;* Paris, 1857-59, 1863-64, 2 vol. in-8°; et *Cours de mécanique de l'École polytechnique;* Paris, 1861, 2 vol. in-8°. Ses mémoires, peu nombreux du reste, ont été insérés dans les *Annales de mathématiques* de Gergonne (t. XIII à XVII), le *Bulletin des sciences* de Ferussac, le *Journal* de Liouville (t. I à III, VII), les *Comptes rendus de l'Acad. des sciences* (t. XIII, XX, XXVI), et les *Nouvelles Annales de mathém.* (t. X). E. M.

Liouville, *Discours prononcé sur la tombe de Sturm.* — Regray-Belmy, dans *le Siècle* du 30 décembre 1855. — Prouhet, *Notice*, dans les *Nouvelles Annales de mathématiques*, ann. 1856.

SUALEM (*Renkin* (1)), mécanicien belge, né à Jemeppe (principauté de Liége), le 29 janvier 1645, mort à Bougival, près Paris, le 29 juillet 1708. Fils d'un simple charpentier, il exerça longtemps cette profession, et rendit son nom célèbre par l'invention de la machine de Marly. Avant de l'exécuter en grand, il l'avait fait en petit au château de Modave, près de Huy, alors propriété du comte de Marchin, où il en existe encore des vestiges. Lorsque Louis XIV voulut amener à Versailles l'eau de la Seine, le baron Arnold de Ville (2), gentilhomme liégeois, qui connaissait la machine de Modave, fut chargé de la direction des travaux à exécuter, et Sualem construisit près de Marly une machine qui fit monter l'eau au sommet de la colline de Louveciennes, élevée de 502 pieds au-dessus du lit de la rivière. Commencée en 1675 et terminée en 1682, elle est aujourd'hui remplacée par une pompe à feu. Sualem fut enterré dans l'église de Bougival ; sur la pierre qui recouvrait sa tombe, et qui, enlevée pendant le cours de la révolution, se voit chez le directeur de la machine, fut placée une épitaphe dans laquelle le mécanicien liégeois est qualifié de « seul inventeur de la machine de Marly ». Le portrait d'Arnold de Ville fut pourtant gravé avec une inscription qui lui en attribue l'honneur. Mais Weidler (*Tractatus de machinis hydraulicis;* Wittemberg, 1728) s'exprime ainsi : *Ii autem qui initiis fabricæ interfuerunt affirmarunt mihi, ad unum omnes, Rannequium illius verum auctorem et fabricatorem, et Villanum* (de Ville) *commendatorem apud aulam, et veluti ergo dioctem* (sic), *exstitisse.* En outre, M. de Villenfagne, antiquaire liégeois, rapporte qu'un vieillard qui avait connu particulièrement Sualem lui a raconté l'anecdote suivante. Le jour où l'on devait faire jouer pour la première fois les eaux de Marly, le roi voulut assister à ce spectacle; mais lorsqu'il donna le signal, Sualem avait disparu en emportant le secret de son ouvrage. De Ville ne put rien faire marcher jusqu'au moment où, lui assurant la somme qu'il lui avait promise, il le détermina à mettre la machine en mouvement. Sualem ne savait pas lire, et ne parlait que le wallon liégeois. Louis XIV lui ayant demandé comment il avait pu résoudre un problème resté insoluble pour les ingénieurs français, l'ouvrier de Jemeppe répondit : « To tusan, monseu » (En y pensant, monsieur). Après la construction de la machine, il y resta attaché avec le

(1) Ce prénom, dont les Français ont fait *Rennequin*, correspond en wallon à celui de *Regnier*.

(2) On l'a souvent confondu avec le chevalier de Ville, ingénieur militaire français.

titre d'ingénieur, un logement spécial et un traitement de 1,800 livres. Il laissa plusieurs enfants, notamment deux fils, qui adoptèrent pour nom de famille le prénom de Renkin, que leur père avait illustré. L'un resta en France, et sa descendance s'est éteinte à Paris, au mois de septembre 1851, en la personne de M. de Renkin, ancien capitaine de pontonniers; l'autre entra en 1740 au service des Provinces-Unies, et eut pour dernier rejeton le colonel baron de Renkin, mort à Sumanap, dans l'île de Java, le 25 août 1856. La ville de Liége a donné à l'une de ses rues le nom de Renkin.

M. J.-A. Leroi s'est efforcé de démontrer, dans les *Mémoires de la Société des sciences naturelles de Seine-et-Oise*, année 1860, que le baron de Ville est le véritable auteur de la machine de Marly. Il prétend que la machine de Modave était une imitation de celles dont on faisait usage dans les mines de Hongrie et de Suède, et que ce fut de Ville qui en fit l'application dans le domaine du comte de Marchin; malheureusement l'écrivain français n'indique pas les documents qui établissent ce dernier fait. En outre, M. Henrotay, dans sa *Notice sur Modave*, observe que de Ville avait vingt ans seulement quand le comte de Marchin mourut, et que la machine de Modave existait déjà à cette époque. E. REGNARD.

J.-B. Malmédie, *Disquisitio physico-medica de natura aquæ, et quænam sit saluberrima;* Liége, 1735, in-8°, p. 20. — *Journal de Paris*, 1782, p. 346. — *L'Esprit des journaux*, nov. 1792, p. 82. — De Villenfagne, *Mélanges de littérature et d'hist.*, p. 132. — *Mélanges pour servir à l'hist. du ci-devant pays de Liége*, p. 77. — *Compte rendu de la comm. roy. d'hist.*, t. VI, p. 298. — Del Vaux de Fouron, *Dict. géogr. de la province de Liége*, 2e édit., t. I, p. 280. — *L'acte de naissance de Renkin Sualem*, dans le *Bulletin de l'Institut archéol. liégeois*, t. III, p. 28. — J.-A. Henrotay, *Notice sur Modave*, même recueil, t. V, p. 38. — Ulysse Capitaine, *Nécrologe liégeois*, 1857, p. 57.

SUARD (*Jean-Baptiste-Antoine*), littérateur français, né à Besançon, le 16 janvier 1733 (1), mort à Paris, le 20 juillet 1817. Il était fils du secrétaire de l'université de Besançon. De bonne heure il annonça d'heureuses dispositions pour l'étude. A dix-neuf ans il avait lu *l'Esprit des lois;* il n'en avait que dix-sept lorsqu'il fut appelé à servir de second à l'un de ses amis dans un duel avec un officier de la garnison. Arrêté à la suite de cette rencontre et conduit avec une brutalité révoltante devant le duc de Randan, il se refusa à faire connaître la retraite de son ami. Condamné à subir une année d'emprisonnement, il fut transféré au fort de Sainte-Marguerite, en Provence. La lecture de la Bible et du *Dictionnaire* de Bayle le consola dans sa captivité. Rendu à la liberté, son retour dans sa ville natale fut une véritable ovation pour lui. Il suivit alors ses goûts pour les livres, et se rendit familière la connaissance de la langue anglaise et de la littérature; ensuite il vint à Paris, où il trouva le moyen d'être admis dans les salons de Mme Geoffrin. Marmontel le distingua, et se lia avec lui. Il poussait le désintéressement jusqu'à l'abnégation. Ainsi, ayant été recommandé par Mme Geoffrin à un homme puissant, il ne l'eut pas plus tôt connu qu'il s'en éloigna. « Quand on n'a pas de chemises (1), lui objecta sa protectrice, il ne faut pas avoir de fierté. — Au contraire, repartit Suard, il faut en avoir, afin d'avoir quelque chose. » Une autre fois, d'Holbach, voulant faire cesser son état de gêne, lui offrit 10,000 livres; Suard les refusa. On venait de retirer à Suard la direction d'une feuille publique lorsqu'on remit chez lui un paquet à l'adresse de sa femme : c'était un contrat de constitution d'une rente de 800 livres; malgré l'insistance de Laharpe, Suard ne consentit pas à le recevoir tant que le donateur ne se ferait pas connaître. Il s'était lié avec l'abbé Arnaud et avec Gerbier, qui devint depuis une célébrité au barreau; ils publièrent en commun le *Journal étranger*. Le duc de Choiseul ayant proposé à Arnaud la rédaction de la *Gazette de France* (1762), Arnaud l'accepta sur l'engagement pris par Suard de tout faire (2). C'était une faveur; le mauvais vouloir du duc d'Aiguillon la leur fit retirer (29 août 1771). Le crédit de D'Alembert, du duc de Nivernais et de Mme de Maurepas fit obtenir à Suard une pension de 2,500 livres. Son nom était connu, et son mérite littéraire apprécié. Dans trois concours ouverts par des académies de province, il avait obtenu le prix; son *Éloge de Montesquieu* était l'ouvrage d'un esprit supérieur; malheureusement une main infidèle s'empara de son manuscrit, qui n'a pu être retrouvé. Suard épousa, vers 1751, la sœur du célèbre imprimeur Panckoucke; Buffon ne fut pas étranger à cette alliance.

Parmi les étrangers de distinction que Suard avait rencontrés à Paris, il faut citer Hume et Horace Walpole, avec lesquels il entretint des relations presque journalières. Désireux de connaître les institutions anglaises, il partit pour Londres, y fut accueilli avec empressement, et fit la connaissance de l'historien Robertson. A son retour (1774), il fut chargé de la censure des pièces de théâtre, et s'acquitta jusqu'en 1790 de cette tâche délicate avec autant de modération que d'impartialité. La comédie du *Mariage de Figaro* fut remise à son examen : il s'effraya de la hardiesse du langage, surtout du fameux monologue du 5e acte. En 1772, il se mit sur les rangs pour entrer dans l'Académie française, où il fut élu comme successeur de Duclos le même jour que Delille (7 mai); mais accusés l'un et l'autre d'être encyclopédistes, bien qu'ils n'eussent pas écrit une ligne dans l'*Encyclopédie*, leur élection fut an-

(1) Date vérifiée sur les registres de l'état civil.

(1) C'était une façon de parler. Suard avait hérité de ses parents une rente annuelle de 2,500 livres.

(2) Il n'en continua pas moins avec Arnaud son premier journal, qui, sous le titre nouveau de *Gazette littéraire de l'Europe* (1764-66), compta encore deux années d'existence.

nulée (1). Cependant le roi, mieux informé, permit aux deux écrivains de concourir à la première occasion, et Suard fut admis en 1774 à la place de l'abbé de La Ville. « Lorsque la révolution éclata, dit Rabbe, Suard, plutôt bel-esprit que philosophe, doué d'un caractère circonspect, et qui n'aurait pas voulu de la liberté pour son pays au prix du plus léger sacrifice de son repos et de sa fortune particulière, prêta sa plume aux ministres Montmorin et Sainte-Croix, et consigna notamment ses protestations monarchiques dans le journal intitulé *les Indépendants.* » Pendant la terreur, il vécut dans une retraite absolue, et parvint à se faire oublier (2). Poursuivi au 13 vendémiaire (1795), proscrit au 18 fructidor (1797) pour sa participation aux *Nouvelles politiques,* feuille royaliste, il quitta Paris précipitamment, et se réfugia à Coppet, puis à Anspach. Rappelé en France après le 18 brumaire (1799), il reprit la publication des *Nouvelles politiques* sous le titre *le Publiciste.* Sans renoncer à ses opinions personnelles, il réussit à gagner les bonnes grâces du nouveau pouvoir, et fut compris, lors de la réorganisation de l'Institut, dans la classe de la langue et de la littérature française, dont il fut nommé secrétaire perpétuel (20 février 1803). Aigre et dédaigneux dans la discussion, se vantant de n'avoir rien lu de ce qu'on avait écrit depuis 1789, il s'aliéna l'affection de ses collègues. Toutefois il montra de l'indépendance dans ses rapports avec Napoléon. Invité, par l'entremise du duc de Bassano, à ramener dans son journal l'opinion publique, que l'on prétendait égarée au sujet du meurtre du duc d'Enghien et du procès de Moreau, il répondit par lettre : « Le premier objet sur lequel vous m'invitez à écrire est un coup d'État qui m'a profondément affligé, comme un acte de violence qui blesse toutes mes idées d'équité naturelle et de justice politique. Le second motif du mécontentement public porte sur l'intervention notoire du gouvernement dans une procédure judiciaire soumise à une cour de justice. J'avoue encore que je ne connais aucun acte du pouvoir qui doive exciter plus naturellement l'inquiétude de chaque citoyen pour sa sûreté personnelle. » Présenté un jour à l'empereur, il échangea avec lui quelques phrases, dont Tacite fut le sujet; mais, on en a singulièrement exagéré le sens. D'après les récits les plus exacts, voici ce qui s'est dit de part et d'autre. « Tacite, affirmait Napoléon, est l'historien d'un parti, et le peuple romain n'était pas du même parti que lui; il aimait les empereurs, dont Tacite veut toujours faire peur, et on n'aime pas des monstres. Les monstruosités de l'empire naissaient des factions. — Il n'y avait plus, répondit Suard, de peuple romain dans Rome; c'était une populace de toutes les parties de l'univers, qui applaudissait à tout rompre le plus méchant empereur, devenu mauvais histrion, pourvu qu'elle eût du pain et les jeux du cirque. » Quoi qu'on ait dit du despotisme impérial, le journal de Suard ne fut pas supprimé, et s'il cessa de paraître (1er nov. 1810), ce fut uniquement à cause de son peu de débit (1). Suard fit partie du jury des prix décennaux, et présenta à l'Académie le rapport des concours pour les années 1806, 1808, 1812 et 1813. Le rétablissement des Bourbons combla les vœux les plus ardents de Suard, qui était toujours demeuré royaliste; sa fidélité fut récompensée par les titres de censeur honoraire (2) et d'officier de la Légion d'honneur (24 oct. et 19 nov. 1814), et par le cordon de Saint-Michel (31 déc. 1816). Mais l'âge n'avait pas affaibli l'énergie de ses haines politiques, et il s'empressa de mettre à profit le rétablissement de l'ancien régime pour faire éliminer de l'Institut neuf de ses confrères, au nombre desquels se trouvait Garat, son ami, qui s'est efforcé dans ses *Mémoires* de le justifier d'avoir participé à cette mesure. On n'ignore plus la part décisive qu'il y a prise depuis la publication de sa *Dénonciation* (secrète) *contre l'organisation de l'Institut et le personnel de l'Académie française,* pièce insérée dans la *Revue rétrospective,* 1re série, t. II, p. 423 et suiv. Suard mourut à Paris, d'une fluxion de poitrine, dans sa 85e année. Son éloge fut prononcé par Roger, qui lui succéda dans l'Académie française. La belle et nombreuse bibliothèque qu'il avait rassemblée fut vendue du 7 au 30 janvier 1818.

Voici la liste des ouvrages de Suard : *Lettre écrite de l'autre monde, par l'A. D. F.* (abbé Des Fontaines) *à F.* (Fréron) ; s. l., 1754, in-8°; — (avec Arnaud) *Variétés littéraires, ou Recueil de pièces tant originales que traduites;* Paris, 1768, 4 vol. in-12, et 1804, 4 vol. in-8° : il y a des traductions faites par Turgot (*Poésies de Macpherson*), par Morellet (deux *Dialogues* de Lucien), et par Mme Necker; — *Discours de réception à l'Académie française;* Paris, 1774, in-4°; — *Discours impartial sur les affaires actuelles de la librairie;* s. l., 1777, in-8° : attribué à Suard par Bachaumont; —

(1) Deux coteries partageaient l'Académie, dirigées l'une par Richelieu, l'autre par D'Alembert. Richelieu combattit l'élection de Suard et de Delille, et s'entendit avec le duc d'Aiguillon, lequel souffla, dit l'abbé Baudeau, à Mme du Barry un refus, motivé sur la prétendue collaboration des deux élus à l'*Encyclopédie.*

(2) Il vivait fort retiré, dans une maison qu'il avait à Vaugirard. Ce fut là qu'en avril 1794 il eut une entrevue avec Condorcet, et lui promit un asile, dont, par des circonstances qu'on n'a jamais expliquées, celui-ci ne put profiter (*voy.* CONDORCET).

(1) Le 1er vendémiaire an XIV; Fouché, ministre de la police, avait nommé Lacretelle aîné rédacteur du *Publiciste*, à la place de Suard, qu'il accusait « de s'élever trop souvent pour l'Angleterre et pour la Russie vers une sorte d'enthousiasme ».

(2) Il avait demandé à être exclusivement chargé de la censure des théâtres, place unique avant la révolution, mais répartie depuis peu entre Charles Lacretelle, Lemontey et d'Avrigny. Ceux-ci réclamèrent auprès de Beugnot, alors directeur général de la police, par une lettre en date du 30 juin 1814, et Suard n'eut que le titre de censeur honoraire, avec un traitement fixe néanmoins.

Mélanges de littérature; Paris, 1803-5, 5 vol. in-8°, et 1806, 3 vol. in-8° : on y trouve reproduites d'intéressantes notices, écrites avec goût et finesse, sur Robertson, Vauvenargues, Mme de Sévigné, La Rochefoucauld, La Bruyère, Drouais, Pigalle, le pape Clément XIV, et le Tasse; — *Notice sur le caractère et la mort du baron Malouet;* Paris, 1814, in-8°; — *De la liberté de la presse*, deux lettres; Paris, 1814, in-8°. Suard avait écrit, en société avec Arnaud, l'opéra de *Clytemnestre,* dont Piccinni fit la musique, opéra qui n'a été ni joué ni imprimé. C'était avant tout un journaliste : aussi a-t-il fourni un grand nombre d'articles dans le *Journal étranger* (1754 et suiv.), la *Gazette de France*, les *Lettres critiques* (Amst., 1758, pet. in-12), rédigées avec Deleyre contre le *Journal des Savants* et les *Mémoires de Trévoux;* dans la *Gazette littéraire de l'Europe*, les *Mémoires pour servir à l'hist. de la révolution opérée dans la musique par Gluck* (1781, in-8°), les *Nouvelles politiques* (janv. 1793 au 3 sept. 1797), devenues peu après *le Publiciste* (27 déc. 1797 au 30 oct. 1810); dans les *Archives littéraires de l'Europe* (1804 et suiv.), le *Journal de Paris*, etc. — On doit aussi à Suard, soit seul, soit en société, la traduction d'ouvrages anglais, entre autres : *Supplément aux Lettres de Clarisse Harlowe* (1762, in-12), *Exposé de la contestation entre Hume et Rousseau* (1766, in-12), *Voyage de John Byron* (1767, in-12), *Histoire de Charles-Quint*, par Robertson (1771, 2 vol. in-4°, et 1781, 6 vol. 12), en société avec l'abbé Roger et Le Tourneur; *Vie de Hume* (1777, in-12); *Histoire de l'Amérique*, par Robertson (1778, 2 vol. in-4°), avec Jansen; et les trois *Voyages de Cook* (1785, 18 vol. in-8°), avec Demeunier. — Enfin, comme éditeur Suard a publié seul ou en société : *Choix des anciens Mercure* (1757-64, 108 vol. in-12), *Histoire des peuples de l'Europe* (1772), de Buat-Nançay, la 3e part. de la *Correspondance* de Grimm (1813, 5 vol. in-8°), *Confessions de Mme**** [de Fourqueux] (1817), etc.

DOUBLET DE BOISTHIBAULT.

Garat, *Mém. hist. sur Suard et ses écrits*; Paris, 1820, 2 vol. in-8°. (Il est aisé de voir que Garat s'est laissé entraîner par les illusions de l'amitié, et qu'il a donné à Suard une importance exagérée). — Mme Suard, *Essai de Mémoires sur Suard;* Paris, 1820, in-12. — F. Perennès, *Éloge de Suard;* Besançon, 1851, in-8°. — *Discours de MM. Roger et de Levis dans l'Académie française.* — Ch. Nisard, *Mémoires et corresp. litter. sur Suard;* Paris, 1859, in-18. — Rabbe, *Biogr. univ. et portat. des contemp.*

SUARD (*N.....* PANCKOUCKE, Mme), femme du précédent, née en 1750, à Lille, morte en 1830, à Paris. Sœur de l'imprimeur Charles-Joseph Panckoucke, elle fut liée avec les plus célèbres des encyclopédistes. Les charmes extérieurs, les grâces de l'esprit, la douceur du caractère, elle avait tout ce qui plaît et séduit. Suard, avec qui elle fut mariée vers 1775, lui dut plus de quarante ans de bonheur intime. Condorcet recherchait sa conversation, et Voltaire, qui put l'apprécier en plus d'une occasion à Paris ou à Ferney, lui payait en compliments délicats le culte qu'elle professait pour son génie. « Savez-vous, lui dit un jour Panckoucke, que si toutes les éditions de vos œuvres se perdaient, vous en trouveriez une dans la mémoire de ma sœur? — Corrigée, madame, » repartit vivement Voltaire, en se tournant vers Mme Suard. Après la mort de son mari, elle ne cessa pas de s'occuper des lettres qui avaient embelli sa vie. Conformément aux intentions de Suard, elle légua à l'Académie de Besançon une rente perpétuelle de 1,500 fr., destinée à un jeune homme annonçant des dispositions, afin de lui donner les moyens d'achever à Paris son éducation littéraire ou scientifique. Elle a publié : *Lettres d'un jeune lord à une religieuse italienne, imitées de l'anglais;* Paris, 1788, in-12; — *Soirées d'hiver d'une femme retirée à la campagne* (extraits du *Journal de Paris*); Orléans (Paris), 1789, in-12 : ouvrage réimprimé, par les soins de Mme de Montmorency, dans les *Lettres de Mme Suard à son mari;* Dampierre, an X (1802), in-4°; — *Madame de Maintenon peinte par elle-même;* Paris, 1810, in-8°; — *Essai de Mémoires sur M. Suard;* Paris, 1820, in-12. On a même de Mme Suard des *Lettres* dans les *Mélanges* de son mari (1802), et on lui attribue la traduction de quelques romans anglais.

Garat, *Mémoires hist. sur la vie de Suard.* — Quérard, *La France litter.* — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biogr. nouv. des contemporains.*

SUARDI. *Voy.* BRAMANTINO.

SUARÈS (*Francisco*), théologien espagnol, né à Grenade, le 5 janvier 1548, mort à Lisbonne, le 25 septembre 1617. Après avoir terminé ses études à l'université de Salamanque, il entra en 1564 dans la Société de Jésus; mais ce ne fut pas, dit-on, sans quelque difficulté, car il passait pour un sujet médiocre. Placé sous la direction du célèbre P. Rodriguez, au noviciat de Monterey en Galice, il fit des progrès si rapides que ses supérieurs le jugèrent en état d'enseigner d'abord la philosophie à Ségovie, ensuite la théologie à Valladolid, à Alcala de Henarès, à Salamanque et à Rome. Ayant pris le bonnet de docteur à Evora, il fut nommé par Philippe II premier professeur en théologie à l'université de Coïmbre. On le regarde comme un des chefs du *congruisme* (modification de la doctrine de Molina), inventé pour trouver le moyen de reconnaître la prédestination gratuite, sans admettre de grâce efficace par elle-même. Suarès est celui qui présenta ce système sous le point de vue le plus favorable à la prédestination gratuite : il crut expliquer, par le concours simultané de Dieu et de l'homme, comment la grâce opère infailliblement son effet, sans que l'homme en soit moins libre d'y céder ou d'y résister; mais cette association de la divinité aux actes de

la volonté humaine est encore un mystère non moins impénétrable que tous les autres points de la dispute. Suarès composa un *Traité des lois* en dix livres, et qui fut réimprimé en 1679 en Angleterre. Il n'en fut pas de même de la *Defensio catholicæ fidei contra anglicanæ sectæ errores* (Coïmbre, 1613, in-fol.), qu'il avait écrite sur l'invitation du pape Paul V, contre le serment d'allégeance que Jacques Ier exigeait de ses sujets. Ce traité, dont le pape le remercia par un bref du 9 septembre 1613, est divisé en six livres et dédié aux princes chrétiens. Le roi d'Angleterre ne se contenta pas de le condamner au feu et d'en défendre la lecture sous les peines les plus sévères; il se plaignit vivement à Philippe III de ce qu'il souffrait dans ses États un écrivain assez téméraire pour oser se déclarer l'ennemi du trône et de la majesté des rois. Philippe III fit examiner le livre par des docteurs, et sur leur rapport il écrivit à Jacques Ier une lettre apologétique de Suarès, dans laquelle il l'exhortait à rentrer dans la voie de la vérité. En France on fit de ce traité des extraits qui furent déférés au parlement de Paris; les chambres, assemblées le 26 juin 1614, le condamnèrent au feu, comme renfermant des maximes séditieuses, tendant à la subversion des États et attentatoires aux droits des souverains. Ce qui dut surtout mortifier la Société de Jésus, c'est que le parlement manda par arrêt les PP. Amand, recteur, Coton, confesseur du roi, Fronton-Leduc et Sirmond, et leur ordonna de veiller à ce que leurs collègues n'enseignassent plus dans leurs livres des propositions si damnables et si pernicieuses, et de prêcher au peuple une doctrine contraire à celle de Suarès, sans quoi il traiterait les contrevenants comme criminels de lèse-majesté. Malgré ces condamnations, le traité de Suarès fut, en 1614, réimprimé à Cologne et depuis. Suarès appelé à Lisbonne, pour assister à des conférences qui devaient avoir lieu en présence du légat du pape, y fut attaqué d'une maladie dont il mourut en quelques jours. Il avait une mémoire prodigieuse, et Grotius disait qu'il était si profond philosophe et théologien qu'à peine était-il possible de trouver son égal. Benoît XIV et Bossuet ont fait son éloge. Ses ouvrages sont écrits avec logique et méthode; mais on ne saurait disconvenir que sa théologie ne soit surchargée de questions inutiles et de discussions superflues. On les a recueillis à Mayence et à Lyon, 1630 et ann. suiv., 23 vol. in-fol.; à Venise, 1740; à Besançon, 1856-62, t. I à XXVI, gr. in-8°, avec six opuscules inédits, et dans la collection de l'abbé Migne. Le P. Noël en a fait un *Abrégé* (Genève, 1732, 2 vol. in-fol.). Un traité *De religione Societatis Jesu*, annoté (Bruxelles, 1857, in-fol.), forme le complément de toutes les éditions de Suarès. H. F.

Deschamps, *Vita Fr. Suaresii;* Perpignan, 1671, in-4°. — Alegambe, *Bibl. Soc. Jesu*, p. 257 et suiv. — *Biblioth. italica*, t. XII, p. 217 et 218. — Feller, *Dict. hist.* — *Dict. hist. des auteurs ecclés.*

SUARÈS (*Joseph-Marie*), antiquaire français, né le 5 juillet 1599, à Avignon, mort le 7 décembre 1677, à Rome. Sa famille, qui était celle du précédent, s'était établie vers 1530 dans le comté Venaissin, où elle occupait de hauts emplois. Il fit ses études à Avignon, y prit le bonnet doctoral et embrassa l'état ecclésiastique. En 1622 il devint coadjuteur de son oncle François dans la prévôté de la cathédrale. Après avoir accompagné en Flandre le nonce J.-F. de Bagni, il se rendit à Rome, où le cardinal Fr. Barberini lui confia le soin de sa bibliothèque. La sagesse de ses mœurs, l'érudition et l'éloquence dont il fit preuve dans ses écrits lui valurent, entre autres honneurs, le vice-gérance d'Avignon, le patriciat romain et le titre de camérier. Urbain VIII le promut, en 1633, à l'évêché de Vaison. Il s'appliqua avec ardeur à combattre le calvinisme (ce fut lui qui convertit Sorbière), fonda plusieurs monastères et ranima les études. Le 17 mars 1666 il se démit de son épiscopat en faveur de son frère Charles, et se retira à Rome; il y devint vicaire de Saint-Pierre, garde de la Vaticane et prélat domestique. Il fut inhumé dans Saint-Pierre même, où son ami Barberini le fit déposer dans un tombeau de marbre. Ses ouvrages sont nombreux et fort courts du reste; nous citerons : *Notitia basilicarum;* Rome, 1637, in-fol.; Leipzig, 1804, in-8°, avec des remarques de Pohl, à la tête des *Basiliques* de Fabrot (1647), et dans la *Bibl. græca* de Fabricius, t. XII; — *De foraminibus lapidum in priscis edificiis;* Lyon, 1652, in-8°; dans le *Novus Thesaurus* de Sallengre : il s'agit des trous qu'on remarque sur les pierres des anciens édifices, et qui servaient à recevoir les clous formant les inscriptions; l'explication donnée par Suarès est peu vraisemblable; — *De vestibus litteratis, sive quibus nomina intexta sunt;* Vaison, 1652, in-4°; — *Diatribæ II, quarum prima universalis historiæ syntaxim, altera diversorum locorum et fluminum synonymiam exhibet;* Lyon, 1652, in-4°; — *Jesus Christus philoromaios;* Lyon, 1652, in-4°; — *Prænestes antiqua lib. II;* Rome, 1655, in-4°, fig. : l'auteur y ajouta un troisième livre; — *Vindiciæ Sylvestri II;* Lyon, 1658, in-4° : cette apologie est curieuse et peu commune; — *Descriptiuncula Avenionis et comitatus Venascini;* Lyon, 1658, 1676, in-4°; — *Chorographia diœcesis Vasionensis*, série de 123 distiques, dans l'*Hist. de Vaison* du P. Boyer, t. II; — *De tracala;* Rome, 1667, in-4° : on avait fait de ce mot un surnom de l'empereur Constantin; — *Conjectura de libris* De imitatione Christi *eorumque authoribus;* Rome, 1668, in-4° : il attribue les trois premiers livres à Jean, abbé de Verceil, et le dernier à Gerson; — *De numismatis et nummis antiquis;* Rome, 1668, in-4°; Amst., 1683, in-16, avec l'introd. à l'*Hist. des médailles* de Ch. Patin; — *Ritus annuæ ablutionis altaris*

majoris basilicæ Vaticanæ in die Cœnæ; Rome, 1676, in-4°; — *Arcus L. Septimii Severi æri incisus;* Rome, 1676, in-fol. Il est le premier éditeur des *Opuscula* de saint Nil, grec et latin (Rome, 1673, in-fol.). Ce prélat a laissé en outre plus de soixante ouvrages manuscrits.

Suarès (*Charles-Joseph*), frère du précédent, né en 1618, à Avignon, reçut la prêtrise en 1641, et succéda en 1666 à son frère aîné, dans l'évêché de Vaison, où il mourut, le 7 nov. 1670.

Suarès (*Louis-Alphonse* de), neveu des précédents, né le 6 juin 1642, à Avignon, mort le 13 mars 1685, près Sorgues (Vaucluse). Son parrain fut l'archevêque de Lyon, Alphonse de Richelieu. Après avoir étudié la théologie au séminaire de Saint-Sulpice, sous les yeux de François Suarès, son parent (1), il revint dans le comtat, et remplaça en 1671 son oncle comme évêque de Vaison. Le 24 avril 1673 il assembla un synode, dont les actes furent imprimés.

Suarès (*Louis-Marie* de), neveu du précédent, fut évêque d'Acqs (aujourd'hui Dax) en 1736, et mourut le 17 avril 1785.

Suarès (*Henri* de), frère aîné de Louis-Alphonse, mort vers 1669, à Avignon, sa patrie, parcourut avec distinction la carrière de la littérature et du barreau; il a laissé en manuscrit: *Bibliotheca jurisconsultorum*, 2 vol. in-4°; *Avenio politica* et *Avenio christiana*, 10 vol. in-fol., à la Biblioth. imp. de Paris.

Gallia christiana. — Niceron, *Mémoires*, t. XXII. — Boyer, *Hist. de l'église de Vaison.* — Achard, *Dict. hist. de Provence.* — Barjavel, *Biogr. du Vaucluse.*

SUBERVIE (2) (*Jacques-Gervais*, baron), général français, né le 1er septembre 1776, à Lectoure, mort le 10 mars 1856, à Parenchère, près Sainte-Foy (Gironde). Enrôlé volontaire en 1792, il fit les campagnes des Pyrénées-Orientales et d'Italie, assista à la prise de Malte, et demeura dans cette île jusqu'à sa reddition aux Anglais. Devenu chef d'escadron en 1803, il se signala à la prise d'Ulm et à Austerlitz, et devint, le 27 décembre 1805, colonel du 10e de chasseurs à cheval. Après avoir fait la campagne de Prusse, il passa en Espagne (1808), remplaça Colbert dans le commandement de sa brigade à Cacabellos (3 janvier 1809), contribua à la dispersion du corps anglais du général Blake dans la province de Murcie (1810), et prit une part brillante à la bataille de Sagonte (25 octobre 1811) en qualité de général de brigade, grade qui lui avait été conféré ainsi que le titre de baron le 6 août précédent. Rappelé à la grande armée, il participa à l'expédition de Russie, et fut blessé grièvement à la Moskowa par deux éclats d'obus, qui le forcèrent de revenir à Wilna prendre quelque repos. Subervie, à peine rétabli, reprit son commandement pendant la campagne de Saxe, et enfonça les escadrons prussiens au défilé de Wethau (10 juillet 1813). Il ne se distingua pas moins dans la campagne de France, où il commanda la cavalerie légère à Montereau, à Champaubert, à Brienne et sous les murs de Paris; dans cette dernière affaire, il fut blessé de trois coups de lance. Promu général de division, le 3 avril 1814, il accepta du service pendant les Cent-jours; Ligny et Waterloo marquèrent la fin de sa carrière militaire. Compris dans le licenciement général de l'armée en 1815, il fut du petit nombre des officiers généraux qui ne voulurent rien accepter des Bourbons. Réintégré sur le cadre d'état-major en 1830, il fut pendant huit jours, au mois d'août, commandant de la 1re division militaire (Paris), puis inspecteur général de cavalerie, et membre du comité de l'infanterie et de la cavalerie; il passa en 1841 dans le cadre de réserve. Élu député de Lectoure en 1831, Subervie siégea sur les bancs de la gauche, et son mandat lui fut renouvelé jusqu'en 1839, époque où Salvandy le remplaça. Élu de nouveau en 1842, il faisait encore partie de la chambre lorsque la révolution de février éclata. Le gouvernement provisoire lui confia, le 25 février 1848, le ministère de la guerre; il se montra sincèrement dévoué à la cause républicaine; mais il refusa de signer le décret qui mettait à la retraite un grand nombre de ses compagnons d'armes. Ne voulant pas contribuer à la désorganisation de l'armée, il donna sa démission, le 19 mars 1848, et fut ce même jour nommé grand chancelier de la Légion d'honneur. Un arrêté du 8 juin suivant l'admit à la retraite; mais il en fut relevé et rétabli dans le cadre de réserve, le 26 janvier 1853. Membre de l'Assemblée constituante, pour le département d'Eure-et-Loir, il fit, lors des journées de juin, partie du conseil de guerre chargé de veiller à la défense de l'Assemblée, et se prononça pour que la chambre ne quittât point Paris et que la défense fût énergiquement dirigée. Réélu à l'assemblée législative, il termina avec elle sa carrière politique. Dès le 23 décembre 1848 il avait été remplacé à la chancellerie par le maréchal Molitor; mais le 11 du même mois il avait reçu la grand' croix de l'ordre. De son mariage avec la fille du général Boudet, Subervie n'a laissé qu'un fils, aujourd'hui docteur en médecine. Son nom est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile.

Alex. Thierry, *Le général Subervie;* Paris, 1856, in-8°.

SUBLET (*François*), seigneur de Noyers, ministre français, né vers 1588, mort le 20 octobre 1645, à Paris. Sa famille était de robe, et son père maître des comptes. Il occupait à Rouen la charge de trésorier de France lorsque Jean Bochart de Champigny, son oncle maternel, qui venait d'être nommé l'un des deux directeurs de finances (1624), le fit venir auprès de lui. C'était un grand travailleur, et qui passait pour avoir beaucoup d'intelligence des affaires. Il se distingua en outre par son désintéressement et sa probité, vertus des plus rares chez les financiers de cette époque. L'admiration sans bornes

(1) Il était évêque de Memphis et confesseur de la reine mère Anne d'Autriche.

(2) Et non *Subervie*, comme il est souvent écrit.

qu'il professait pour Richelieu ne nuisit point à sa fortune, bien que l'impérieux ministre affectât en toute circonstance de le traiter en simple commis et avec une hauteur insupportable. D'abord intendant des finances, puis intendant des maréchaux d'Estrées et d'Effiat, il succéda, en 1636, à Servien dans le poste de secrétaire d'État au département de la guerre. Il fut aussi intendant des bâtiments du roi. Après la mort de son protecteur, il essaya, en s'attachant à la reine, d'évincer Mazarin du conseil, où il espérait de prendre la première place; mais Louis XIII, qui ne l'aimait pas, le congédia brusquement (avril 1643), et le remplaça comme secrétaire d'État par Michel Le Tellier. Le roi étant mort peu après, de Noyers revint à la cour, et malgré ses avances à Mazarin, il ne put revenir au pouvoir; désormais il s'enferma dans la retraite, ne s'occupant plus que de pratiques de religion. C'est de la famille Sublet qu'est sortie la branche des marquis d'Heudicourt.

Fauvelet du Toc. — Richelieu, *Mémoires*. — Tallemant des Reaux, *Historiettes*. — D'Auvigny, *Hommes illustres de la France*, t. V. — Bazin, *Hist. de Louis XIII*.

SUBLEYRAS (*Pierre*), peintre et graveur, né à Uzès, en 1699, mort à Rome, le 28 mai 1749. Il était fils d'un peintre assez médiocre, Matthieu Subleyras, qui, lorsqu'il eut atteint sa quinzième année, l'envoya à Toulouse recevoir les leçons d'Antoine Rivalz. Il vint à Paris en 1724, suivit les cours de l'Académie, et en 1726 remporta le premier prix. Il partit en 1728 pour Rome en qualité de pensionnaire du roi. Dans cette ville, qu'il ne quitta plus, il épousa Maria-Felice Tibaldi, célèbre miniaturiste, fille du musicien Tibaldi (1). Le talent de Subleyras était fort goûté en Italie. L'académie de Saint-Luc et celle des Arcades l'admirent dans leur sein; le pape Benoît XIV et les principaux personnages de Rome se disputaient ses ouvrages; ils lui firent des commandes importantes, et, honneur rarement réservé à un artiste vivant, il fut chargé de peindre pour l'église Saint-Pierre un grand tableau destiné à être reproduit en mosaïque et représentant *l'Empereur Valens, partisan des hérétiques, s'évanouissant pendant que saint Basile célèbre les saints mystères*. L'épuisement de sa santé ayant obligé Subleyras d'interrompre ses travaux, il partit pour Naples, y passa sept mois, et à peine de retour à Rome succomba aux atteintes d'une maladie de langueur. On lui doit quatre estampes gravées avec esprit. Ses tableaux, assez nombreux, se distinguent par la richesse et l'élégance de la composition autant que par l'agrément de la couleur. Le musée du Louvre possède de lui *le Serpent d'airain*, *Jésus chez Simon le pharisien*, *le Martyre de saint Hippolyte*, *le Martyre de saint Pierre*, *les Oies du frère Philippe*, *le Faucon*, *l'Ermite*, et plusieurs esquisses. Le portrait de *Benoît XIV* est à Versailles. Les musées départementaux ainsi que les galeries publiques de Cassel, de Dresde et de Berlin ont aussi des toiles de cet artiste. H. H—N.

(1) Une autre fille de ce Tibaldi épousa le peintre français Charles Trémollière.

Mariette, *Abcdario*. — Fontenay, *Dict. des artistes*. — D'Argenville, *Vie des peintres*. — F. Villot, *Notice des tableaux du Louvre*. — E. Soulié, *Notice du musée de Versailles*. — Dussieux, *Les Artistes français à l'étranger*. — Robert-Dumesnil, *Le Peintre graveur*.

SUCHET (*Louis-Gabriel*), duc D'ALBUFERA, maréchal de France, né à Lyon, le 2 mars 1770 (et non 1772), mort au château de Saint-Joseph, près de Marseille, le 3 janvier 1826. En quittant le collége, il fut destiné à suivre la carrière de son père, et apprit de lui les procédés de la fabrication de la soie. La révolution de 1789 changea la direction de sa vie. En 1792 il servait comme volontaire dans la cavalerie de la garde nationale de Lyon, lorsqu'il fut appelé par l'élection au grade de capitaine dans une compagnie franche de l'Ardèche; le 20 septembre 1793, il devint chef du 4me bataillon de ce département, et prit part au siége de Toulon, où il fit prisonnier le général O'Hara. Quelques mois après (mai 1794) il fut chargé de la triste mission de réprimer le mouvement royaliste qui s'était manifesté à Bedoin. Son bataillon fut ensuite envoyé à l'armée d'Italie et placé dans la division Laharpe, puis dans celle de Massena. Il assista aux premiers combats de cette guerre, enleva trois drapeaux aux Autrichiens à Loano, et déploya une rare intelligence non moins qu'une valeur brillante dans les affaires de Dego, de Lodi, de Rivoli, de Castiglione, de Trente, de Bassano, d'Arcole et de Cerea. Une blessure grave qu'il reçut à l'épaule, dans cette dernière journée (11 oct. 1796), le força d'aller chercher quelque repos à Paris; toutefois il prit part aux dernières opérations de la campagne. Blessé de nouveau au combat de Neumark (2 avril 1797), il fut nommé, le 26 octobre suivant, chef de la 18e demi-brigade. Envoyé au commencement de 1798 à l'armée d'Helvétie, sa conduite pendant cette courte et brillante campagne, que le général Brune dirigea, lui valut l'honneur de porter au Directoire vingt-cinq drapeaux pris à l'ennemi. Nommé général de brigade le 23 mars 1798, il fut désigné pour faire partie de l'expédition d'Égypte; mais à cette époque l'armée d'Italie était menacée d'une désorganisation complète. D'une part, les soldats manquaient de tout; de l'autre, l'autorité des généraux et des officiers était méconnue. Brune, qui venait de recevoir le commandement de cette armée, et qui avait pu apprécier en Suisse toutes les qualités de Suchet, l'empêcha de partir pour l'Égypte, et le nomma son chef d'état-major (fin d'août). Bientôt la solde fut payée, la discipline raffermie, la confiance ramenée dans tous les cœurs; et quand, quelques mois après, Joubert vint remplacer Brune, Suchet continua ses fonctions sous Joubert, dont il fut l'ami et le compagnon de gloire. Malheureusement, Suchet et les commissaires que le

Directoire avait délégués en Italie ne s'accordèrent pas. Il avait fallu beaucoup d'argent pour réorganiser l'armée, il en fallait encore beaucoup pour l'entretenir; néanmoins les commissaires voulaient que tous les fonds levés en Italie fussent envoyés en France. De là de vifs démêlés entre eux; et enfin un décret par lequel Suchet se vit menacé d'être inscrit sur la liste des émigrés, s'il ne rentrait en France sous trois jours. Il fallut obéir, et Joubert, indigné d'une telle injustice, se démit de son commandement (février 1799). Toutefois, arrivé à Paris, Suchet n'eut pas de peine à détromper le Directoire, qui l'envoya à l'armée du Danube (21 février). Massena, qui commandait cette armée, le choisit pour son chef d'état-major, mais il ne le garda que peu de temps. Quand Joubert remplaça Scherer dans le commandement de l'armée d'Italie, il fit nommer Suchet général de division (10 juillet 1799), et le rappela près de lui pour le mettre de nouveau à la tête de son état-major. Joubert succomba le 15 août, à Novi, et eut pour successeurs Moreau, puis Championnet; Suchet conserva ses fonctions sous chacun d'eux. Lorsque Massena remplaça Championnet, il nomma Suchet son lieutenant (8 mars 1800), et Suchet commença dès lors à se placer au premier rang comme général; tandis que Massena, contraint de se renfermer dans Gênes avec la droite et le centre de l'armée, s'immortalisait par la défense de cette place, son lieutenant avec la gauche, qui ne comptait que 6,000 hommes, eut à tenir tête aux 40,000 Autrichiens de Melas. Il défendit pied à pied la rivière de Gênes, puis la ligne du Var; et par cette résistance, aussi opiniâtre qu'habile (1), non-seulement il préserva le midi de la France d'une invasion, mais il facilita les succès de l'armée de réserve, qui franchissait les Alpes. Le 22 et le 26 mai il soutint à la tête du pont du Var deux assauts furieux et longtemps indécis; le 28 il sortit de ses retranchements, et, s'avançant par la crête des montagnes, il coupa l'ennemi, qui avait suivi les bords de la mer, lui enleva 15,000 prisonniers et 34 canons, rejoignit les défenseurs de Gênes (7 juin), qui étaient sortis de la place après la plus honorable capitulation, se porta rapidement vers Alexandrie, et par sa présence de ce côté, contribua beaucoup à la victoire de Marengo. Par suite du traité conclu le lendemain de cette victoire, il fut chargé de réoccuper Gênes, Lucques et leurs territoires, et fit observer partout la plus sévère discipline (2).

La campagne se rouvrit le 16 décembre 1800, après six mois d'armistice. Suchet, qui commandait alors le centre de l'armée, se distingua au passage du Mincio, à Pozzolo, à Borghetto, à Vérone, à Montebello, enfin à toutes les brillantes affaires qui eurent lieu jusqu'à l'armistice de Trévise (16 janvier 1801). Il fut gouverneur du Padouan jusqu'à la paix de Lunéville, puis inspecteur général d'infanterie (24 juillet 1801). Il commanda la 4e division du camp de Saint-Omer (24 octobre 1803), et fut chargé de faire creuser le petit port de Wimereux. A l'ouverture de la campagne de 1805, la division de Suchet, placée sous les ordres du maréchal Lannes, brilla notamment à Ulm, à Hollabrunn, et à Austerlitz, où elle enfonça la droite de l'armée russe. En 1806, dans la campagne de Prusse, elle remporta le premier avantage à Saalfeld (9 oct.), elle commença l'attaque à Iéna, et contribua beaucoup au gain de cette bataille, puis se signala encore en Pologne aux affaires de Pultusk et d'Ostrolenka. En 1807, après la paix de Tilsit, Suchet fut chargé, de concert avec les généraux russes Tolstoï et Witgenstein, de fixer la nouvelle ligne de démarcation des frontières du grand-duché de Varsovie. Il prit au mois d'août le commandement en chef du cinquième corps, et resta cantonné en Silésie jusqu'à l'automne de 1808. Outre le grand-aigle de la Légion d'honneur et une dotation de 20,000 fr. (8 fév. 1806), il avait reçu le titre de comte (19 mars 1808).

Dirigé alors vers l'Espagne, il arriva le 20 novembre sur les Pyrénées; et, passant bientôt à la droite de l'Èbre, il couvrit le siége de Saragosse. Nommé, en avril 1809, généralissime de l'armée d'Aragon et gouverneur de cette province, il parvint en deux années à la soumettre complétement, et cet heureux résultat, il le dut autant peut-être à sa bonne administration, à sa modération et à sa justice envers les Aragonais, à son inflexibilité pour la discipline, qu'à ses talents militaires et à sa brillante valeur. Le 14 juin 1809 il anéantit à Maria l'armée de Blake, forte de 20,000 hommes; le 22 avril 1810 il battit O'Donnell, et s'empara, après une succession d'engagements toujours heureux, de Lerida, de Mequinenza, de Tortose et de Tarragone, places qui lui livrèrent d'immenses approvisionnements et plus de 30,000 prisonniers. Promu à la dignité de maréchal par décret du 8 juillet 1811, Suchet entreprit alors la conquête du royaume de Valence; et dans les premiers jours de janvier 1812 il l'avait achevée. Il obtint, en récompense, le titre de duc d'Albufera et la propriété du magnifique domaine de ce nom (24 janv. 1812.). Napoléon a dit que s'il avait eu en Espagne deux maréchaux comme Suchet, non-seulement il aurait conquis la péninsule, mais il

(1) Elle lui fit d'autant plus d'honneur que depuis longtemps sa petite armée, épuisée par les fatigues et les privations, était réduite à trois onces de pain par jour pour chaque homme.

(2) Cette courte campagne accrut beaucoup la réputation militaire de Suchet. Le ministre de la guerre, Carnot, lui écrivit à ce sujet : « La défense du pont du Var, dans les circonstances difficiles où vous vous êtes trouvé, avec la poignée de braves que vous commandiez, sera mise au nombre des actions qui honorent le courage et la constance des armées françaises. La république entière avait les yeux fixés sur ce nouveau passage des Thermopyles. Vous avez été non moins brave, mais plus heureux que les Spartiates. »

l'aurait conservée. « Malheureusement, ajoutait-il, les souverains ne peuvent pas improviser des hommes comme celui-là. » En avril 1813 Suchet prit le commandement des armées réunies d'Aragon et de Catalogne, et en novembre il rallia celles du centre et du midi. Malgré cette agglomération de forces, il ne put lutter longtemps contre les alliés; il lui fallut abandonner peu à peu l'Espagne, renoncer à toutes ses conquêtes, se rapprocher de la France, et même, en février 1814, protéger le retour du roi Ferdinand VII au sein de ses États. Le 18 novembre 1813 il avait été nommé colonel général de la garde impériale, en remplacement de Bessières. Louis XVIII le créa pair de France (4 juin 1814) et lui confia le gouvernement de la 10e (21 juin), puis de la 5e division militaire (30 nov.). Après le retour de l'île d'Elbe, il fut chargé de défendre, avec 10,000 hommes, la frontière de Savoie et de Piémont, le fit avec succès pendant deux mois, et ne se replia sur Lyon que lorsqu'il vit cette ville menacée par 100,000 Autrichiens. Apprenant que Louis XVIII était rentré à Paris, il obtint des alliés une convention honorable (12 juillet 1815), qui non-seulement sauva Lyon, mais évita à la France la perte d'un immense matériel d'artillerie. Déchu de la pairie (24 juillet 1815) pour n'avoir pas refusé de servir Napoléon pendant les Cent-jours, il ne rentra au Luxembourg que le 5 mars 1819; mais le roi crut lui accorder, deux ans après, la plus haute marque d'estime en le comprenant au nombre des témoins désignés pour assister aux couches de la duchesse de Berry. Certes, mieux aurait valu envoyer Suchet en Espagne lors de la guerre de 1823. Personne n'était plus digne que lui de guider nos soldats sur ce théâtre, où il avait fait preuve de tant d'habileté; mais, par de futiles raisons de cour, on laissa son épée dans le fourreau, et il mourut vert et jeune encore, dès 1826. On a de Suchet des *Mémoires sur ses campagnes en Espagne* (Paris, 1829, 1834, 2 vol. in-8° et atlas in-fol.), remarquables par la sobriété du style et par la sagesse des appréciations.

Le 13 novembre 1808 Suchet avait épousé à Paris la fille du maire de Marseille, Anthoine de Saint-Joseph, et se trouvait ainsi le neveu par alliance de la femme de Joseph Bonaparte. Il a laissé un fils (*voy.* ci-après) et une fille, *Louise*, mariée au comte Mathieu de La Redorte.

Suchet (*Louis-Napoléon*), duc d'Albufera, fils du précédent, né le 23 mai 1813, à Paris, fut élève de l'École polytechnique, et fit dans l'artillerie quelques campagnes en Algérie. Il siégea dans la chambre des pairs à titre héréditaire. Après avoir résigné en 1848 ses épaulettes de capitaine, il se rallia à la politique napoléonienne, et devint en 1852 candidat du gouvernement au corps législatif (départ. de l'Eure), où il a été réélu jusqu'à ce jour. En 1844 il a épousé une fille du banquier prussien Schickler.

Bolo, *Notice sur le maréchal Suchet;* Lyon, 1826, in-8°. — Barrault-Roullon, *Le maréchal Suchet;* Paris, 1854, in-8°. — *Mémoires de Suchet.* — De Courcelles, *Dict. hist. des généraux français.* — Jay, Jouy, etc., *Biogr. nouv. des contemp.*, t. Ier. — Rabbe, *Biogr. univ. et portat. des contemp.*, t. Ier. — *Fastes de la Légion d'honneur*, t. III. — Thiers, *Hist. de la révol.*, et *Hist. du Consulat et de l'Empire.*

Sue (*Jean*), chirurgien français, né le 10 décembre 1699, à la Colle, village du canton de Vence (Var), mort le 30 novembre 1762, à Paris. Ses parents, peu aisés, ne purent lui donner qu'une instruction assez médiocre. Envoyé à seize ans à Paris, et placé comme garçon chez un praticien de faubourg, il ne tarda pas à le quitter pour faire des études sérieuses, et entra chez Devaux, qui fut plus tard son ami. Il obtint la licence en 1727, et fut, de 1744 à 1750, prévôt du Collége royal de chirurgie. Il fit partie de l'Académie de chirurgie, à laquelle il communiqua des *Observations* intéressantes. On lui attribue: *Catalogue des plantes usuelles dans leur état naturel* (Paris, 1725, in-fol.), ouvrage dont son fils n'a point parlé.

P. Sue, *Disc. sur les frères Sue*, à la tête de la *Séance publique de l'Acad. de chirurgie.* — *Biogr. méd.*

Sue (*Pierre*), chirurgien, fils du précédent, né le 28 décembre 1739, à Paris, où il est mort, le 28 mars 1816. Appelé Sue *le jeune*, pour le distinguer de son père et de son oncle, il acquit des connaissances étendues dans les langues anciennes, et cultiva avec succès presque toutes les parties de la médecine. Reçu maître en chirurgie en 1763, sur une thèse *De sectione cæsarea*, il avait déjà succédé à son père dans la charge de chirurgien de la ville de Paris. La Martinière, premier chirurgien du roi, le nomma en 1767 professeur et démonstrateur à l'École pratique, conjointement avec Lassus, qui ne supporta pas sans dépit ce partage, et qui plus d'une fois épuisa contre son collègue toutes les saillies de son esprit caustique. Les divers travaux de littérature médicale que publia Sue eurent du succès, et le firent successivement nommer par l'Académie de chirurgie prévôt du collége, commissaire pour les extraits et la correspondance, receveur de ses fonds, fonctions qu'il occupait à l'époque de la suppression de cette société, ainsi que celles de professeur de thérapeutique, où il avait succédé à Hévin, en 1790. Lorsque l'enseignement médical fut rétabli, en 1794, Sue devint bibliothécaire de l'École de santé (aujourd'hui Faculté de médecine de Paris), et tous ses collègues se sont plu à lui rendre cette justice que par les soins qu'il prit d'augmenter continuellement la bibliothèque de cet établissement, par les dons qu'il lui fit et par l'ordre qu'il y introduisit, il peut en être considéré comme le fondateur. La chaire de bibliographie lui fut quelque temps confiée, et il la remplit en homme profondément versé dans toutes les branches de la littérature médicale. Il succéda en 1808 à Leclerc dans la chaire de médecine légale, et pendant plus de quinze ans fut trésorier de la Faculté. Ses goûts lui avaient

depuis longtemps fait préférer le travail du cabinet aux fatigues de la pratique. Son érudition et son amour pour les livres étaient également remarquables. On a de lui : *Notes sur les Aphorismes de Boerhaave, commentés par van Swieten;* Paris, 1768, in-12; — *Dictionnaire portatif de chirurgie* (formant le t. III du *Dictionnaire de santé*); Paris, 1771, 1777, 1783, in-8°; — *Éloge historique de Devaux, avec des notes;* Paris, 1772, in-8°; — *Éléments de chirurgie en latin et en français*, avec des *notes;* Paris, 1774, 1783, in-8°; — *Éloge de Louis XV;* Paris, 1774, in-8°; — *Extrait de mémoires littéraires et critiques sur la médecine;* Paris, 1776, in-8°; — *Lettre critique sur l'état de la médecine en France;* Paris, 1776, in-8°; — *Mémoire sur l'anévrisme de l'artère crurale;* Paris, 1776, in-12; — *Précis historique sur la vie et les ouvrages de Passement, ingénieur du roi, pour servir de supplément à l'article qui le concerne dans le* Dictionnaire des artistes, *avec une notice de plusieurs artistes anciens, omis dans cet ouvrage;* Paris, 1778, in-8°; il avait en 1766 épousé la fille de l'opticien Passement, laquelle mourut en 1816; — *Essais historiques, littéraires et critiques sur l'art des accouchements;* Paris, 1779, 2 vol. in-8°; — *Discours sur les sujets de prix relatifs à l'hygiène chirurgicale proposés par l'Académie de chirurgie de* 1775 *à* 1783; Paris, 1784, in-8°; — *Anecdotes historiques, littéraires et critiques sur la médecine, la chirurgie et la pharmacie;* Amst. et Paris, 1785, 2 vol. in-12; — *Examen d'un ouvrage intitulé :* Nouvelles instructives de médecine, chirurgie, etc.; Paris, 1786, in-8°; — *Séance publique de l'Académie de chirurgie du* 17 *avril* 1793; Paris, 1793, in-8°: on y trouve deux notices, l'une sur Louis, l'autre sur les frères Sue; — *Discours sur la bibliographie médicale;* Paris, 1796, in-8°; — *Éloge de P.-J. Poissonnier;* Paris, 1798, in-8°; — *Aperçu général, appuyé de quelques faits sur l'origine et le sujet de la médecine légale;* Paris, 1800, in-8°; — *Mémoire sur la vie et les ouvrages du professeur J. Goulin;* Paris, 1800, in-8°; — *Histoire du galvanisme et analyse des différents ouvrages publiés sur cette découverte;* Paris, 1801-02, 2 vol. in-8°, et 1805, 4 vol. in-8° : ouvrage qui eut le plus grand succès et qui contribua beaucoup à faciliter les recherches sur cette branche importante de la physique; — *Mémoire sur l'état de la chirurgie à la Chine;* Paris, 1802, in-8°; — *Commentaire littéraire sur quelques passages des lettres de Sénèque le philosophe relatifs à la médecine;* Paris, 1802, in-8°; — *Éloge de Bichat;* Paris, 1803, in-8°; — *Sur quelques maladies des os;* Paris, 1803, in-8°; — *Éloge historique de P. Lassus;* Paris, 1808, in-8°. Sue est encore auteur d'une partie des t. VI et VII des *Commentaires de van Swieten*, trad. du latin, et il a publié, avec des additions, la *Pratique moderne de la chirurgie*, par Ravaton (Paris, 1777, 4 vol. in-12). Il a rédigé des tables analytiques et raisonnées pour divers ouvrages de Buffon, de Lavater et de Cabanis. H. F.

Biogr. médicale. — Rabbe, *Biogr. univ. et port. des contemp.* — Dezeimeris, *Dict. hist. de la médecine.*

SUE (*Jean-Joseph*), dit *de la Charité*, chirurgien, frère de Jean, né le 20 avril 1710, à la Colle, mort le 10 décembre 1792, à Paris. Appelé à Paris par son frère aîné à l'âge de dix-neuf ans, et inscrit parmi les élèves de l'hôtel-Dieu, il fut distingué par le chirurgien César Verdier, dont il partagea les travaux. Il dirigea son amphithéâtre et le suppléa dans ses leçons. Pour éviter aux élèves les difficultés ou les dégoûts de certaines dissections, il imagina de représenter sur des cartons de grandeur convenable toutes les parties du corps. Ce travail, que de nos jours M. Auzoux a perfectionné, et qui fut suivi par Sue pendant quatorze ans avec persévérance, lui permit de rassembler cent quatre-vingt-quinze planches relatives aux parties les plus remarquables ou les plus délicates de l'ostéologie, de la myologie, de la splanchnologie, des monstruosités et de la structure de l'œil. Son fils porta plus tard cette collection au nombre de trois cent soixante-quatre planches. Il avait acquis une habileté très-grande dans l'art des injections, dites *par corrosion*, et son cabinet renfermait en ce genre beaucoup de pièces de prix. Sue avait, le 7 août 1751, soutenu une thèse remarquable *Sur la cataracte.* Il succéda, en 1759, à Verdier dans l'enseignement de l'anatomie au Collége de chirurgie; en 1761 il devint substitut du chirurgien en chef de la Charité. L'Académie royale de chirurgie, la Société royale de Londres, la Société philosophique d'Édimbourg l'admirent dans leur sein. Il fut en outre censeur royal pour les livres de chirurgie, et professeur d'anatomie à l'Académie royale de peinture et de sculpture. On a de lui : *Traité des bandages et appareils;* Paris, 1746, 1761, in-12; — *Abrégé d'anatomie;* Paris, 1748, 1754, 2 vol. in-12; — *L'Anthropotomie, ou l'Art d'injecter, de disséquer, d'embaumer et de conserver toutes les parties du corps humain;* Paris, 1749, 1765, in-12: ouvrage devenu fort rare; — *Éléments de chirurgie;* Paris, 1755, in-12. Il a ajouté des notes et des planches au *Traité d'ostéologie* de Monro (Paris, 1759, 2 vol. gr. in-fol.), trad. par Mme Thiroux d'Arconville, et il a inséré dans le recueil de l'Académie des sciences plusieurs *Mémoires.*

Biogr. médicale. — *Encycl. des sciences médic.*, biogr., t. II. — P. Sue, *Séance publ. de l'Acad. de chirurgie.*

SUE (*Jean-Joseph*), chirurgien, fils du précédent, né le 13 janvier 1760, à Paris, où il est mort, le 21 avril 1830. Élève de son père, il fut reçu maître en 1781, et prit à Édimbourg le grade de docteur. Chirurgien-major de la garde

nationale mobilisée (1792), puis du 103e de ligne, il fut ensuite attaché à l'hôpital militaire de Courbevoie, et devint en 1809 médecin en chef de la garde impériale. C'est en cette qualité qu'il fit en 1812 une partie de la campagne de Russie; mais une maladie grave le contraignit de revenir en France, où il ne put reprendre ses travaux qu'à l'époque de la restauration. Sue fut successivement nommé médecin en chef de la maison militaire du roi (1814), chevalier de Saint-Michel (1817), professeur d'anatomie à l'École des beaux-arts (1819), membre de l'Académie de médecine (1821), officier de la Légion d'honneur (3 août 1824), et médecin consultant du roi (1824). Possesseur de la magnifique collection anatomique commencée par son père, il ne cessa de l'augmenter, et en fit don, en octobre 1829, à l'École des beaux-arts. On a de lui : *Éléments d'anatomie à l'usage des peintres, des sculpteurs et des amateurs;* Paris, 1788, 1797, in-4°, fig.; — *Opinion sur le supplice de la guillotine et sur la douleur qui survit à la décollation;* Paris, 1796, gr. in-8° : comme Sœmmerring, qui venait d'écrire dans *le Moniteur* un article sur la guillotine, Sue prétendit que ce supplice était des plus douloureux et que le sentiment de la vie subsistait souvent après l'exécution; — *Essai sur la physionomie des corps vivants, considérés depuis la plante jusqu'à l'homme;* Paris, 1797, in-8°; trad. en allemand; — *Recherches physiologiques et expérimentales sur la vitalité, lues à l'Institut de France, le 11 messidor an V* (29 juin 1797); Paris, 1798, 1803, in-8°, avec 4 pl.; trad. en allemand. Ce travail remarquable a été inséré dans le t. IV du *Magasin encyclopédique;* — plusieurs mémoires. Il a trad. le *Traité d'anatomie comparée,* d'Alex. Monro (Paris, 1786, in-12).

Callisen, *Schriftsteller Medicin.-Lexikon*, suppl. — *Biogr. médicale.*

SUE (*Marie-Joseph-Eugène*), romancier, fils du précédent, né le 10 décembre 1804, à Paris, mort le 3 juillet 1857, à Annecy (Savoie). Il eut pour parrain le prince Eugène et pour marraine l'impératrice Joséphine. Ses études, qu'il fit au lycée Bonaparte, furent fort incomplètes; il ne termina même pas sa rhétorique, et commença à étudier la médecine. Avant d'avoir achevé son cours, et sans prendre le grade de docteur, il fut nommé aide-major auprès d'une compagnie des gardes du corps, et suivit l'armée française en Espagne dans la campagne de 1823. Peu de temps après la prise du Trocadéro, il passa comme chirurgien dans la marine, séjourna à Toulon, à Brest, à Lorient, alla aux Antilles, vint sur les côtes de la Grèce, et assista à la bataille de Navarin (1828). Devenu, en 1829, par la mort de son père, possesseur d'une fortune qui montait à 40,000 fr. de rente, il quitta le service et la médecine pour vivre à Paris en fils de famille. Cependant, au milieu de la dissipation et du luxe, il se sentit attiré vers les arts et les lettres, fit un peu de peinture chez Théodore Gudin, lança quelques articles dans le *Figaro* et dans *la Mode*, et collabora à des vaudevilles, fort oubliés. Bientôt il donna *Kernock le Pirate*, son premier essai de roman maritime (1); ce fut un premier succès; d'autres le suivirent, et le jeune écrivain reconnut qu'il avait trouvé sa véritable voie. *Le Pilote* et *le Corsaire rouge* de Cooper venaient de donner au public français le goût des périls et des aventures de mer; Eugène Sue, qui avait rapporté de ses voyages bien des impressions, employa son esprit et son imagination à satisfaire le goût du public. Mais ce n'est point par la science des termes et des manœuvres qu'il réussit, et Corbière le dépasse de beaucoup pour l'exactitude. Ce qui préoccupe Eugène Sue, c'est le drame dont il place le théâtre sur la mer, ce sont les passions qu'il met en jeu. Vivant au milieu d'une société spirituelle, ambitieuse, incrédule et blasée, dont le Juan de Byron était l'idéal, il montra chez ses héros le dédain aristocratique et le vice élégant unis à la misanthropie, au scepticisme à outrance, à un désillusionnement systématique. Szaffie, Vaudrey, l'abbé de Tilly, Falmouth, tous ces personnages, dont la persistante ironie nous glace aujourd'hui et parfois nous irrite, étaient alors à la mode, et Eugène Sue leur dut son succès plus qu'aux mérites, fort réels du reste, de l'invention et du style. Il termina ses romans maritimes par un commencement d'*Histoire de la marine française*, pour passer aux romans de mœurs et aux romans historiques. Dans les premiers, nous retrouvons les mêmes effets, les mêmes défauts et les mêmes qualités que dans les scènes de mer; le cadre seul est changé. Il faut remarquer cependant que le talent s'y affermit, fouille plus avant dans le cœur humain et observe mieux les nuances, comme dans *Arthur*. Les romans historiques, *Latréaumont* et surtout *Jean Cavalier*, ont de l'intérêt, de l'action, des caractères bien étudiés, et assez souvent un langage conforme à l'époque dont il veut peindre la physionomie; la misanthropie de l'auteur s'est adoucie, elle n'est pas éteinte cependant et se reporte tout entière sur Louis XIV. Il est curieux de voir, comme contraste, la figure d'*excellent prince* qu'il donne à Louis XV dans la spirituelle fantaisie du *Marquis de Létorières*. En 1841, Eugène Sue publia un long roman qui fut

(1) C'est le hasard qui le lui fit écrire. « Vous devriez, lui dit au foyer de l'Opéra le directeur d'un recueil littéraire, m'écrire quelques scènes maritimes. — Volontiers; mais quel sujet prendre? — Tenez, je me rappelle un trait assez curieux; j'ai un cocher qui a été longtemps matelot, et l'autre jour il me disait qu'en 18.., son vaisseau ayant attaqué un brick de corsaire, et celui-ci manquant de munitions, le pirate chargea ses canons avec des piastres, et se défendit bravement avec l'argent qu'il avait volé. — C'est un trait fort caractéristique, et j'essayerai d'en faire un combat. » Huit jours après, le combat était fait, et l'article parut. (Legouvé.)

comme une transition entre ce qu'il avait fait jusque alors et la nouvelle veine qu'il allait exploiter, *Mathilde*, *ou les Mémoires d'une jeune femme*. Ayant pris son sujet dans le vif de la société moderne, il en exagéra les vices, et plaça en face d'eux des personnages utopiques, leurs victimes ou leurs vengeurs, qui gardent encore quelque chose de l'idéal, dans le sens métaphysique de ce mot, mais qui commencent à réaliser en partie cet idéal de beauté plastique et de force physique dont il abusera plus tard. Des scènes d'une gaieté vulgaire dans un café du Marais font prévoir les scènes qui se passeront dans les bouges de la Cité; des actes cruels et chargés de couleurs sombres devancent les férocités et les sauvageries dont il abusera; l'aristocratie de race, qu'il a tant élevée aux dépens des classes populaires, garde encore sous sa plume quelques reflets de sa noblesse, mais il la bafoue déjà, et l'on sent qu'il va passer à d'autres convictions. En effet, en 1842, éclate dans *les Mystères de Paris* la nouvelle doctrine sociale du romancier. Les *tapis francs* s'ouvrent au lecteur, les bas-fonds de la société affichent leurs misères et réclament leurs droits; les mauvaises passions des enrichis se déchaînent; les oiseaux de Rigolette chantent, et à côté des fraîches amours de l'ouvrière s'étalent les scènes priapiques de Cecily. A travers tous ces tableaux, au milieu des chapitres de philanthropie et des tirades humanitaires, dans le pêle-mêle confus des caractères et des figures, on ne peut méconnaître une étonnante facilité d'invention, une grande habileté de mise en scène, des effets dramatiques et pathétiques; l'abus même de l'argot et les négligences n'empêchent pas que l'auteur ne trouve d'heureuses pages où se manifeste encore son talent de raconter et surtout de faire converser ses personnages. Le succès de ce roman fut immense; on s'arrachait les numéros du *Journal des Débats* dans lesquels il parut. Eugène Sue avait eu cette bonne fortune ou cette habileté, que ses changements de manière et d'opinions concordassent avec les opinions du public, et c'est au temps du grand travail et des espérances des doctrines socialistes qu'il était devenu socialiste lui-même. *Le Juif errant* fut acheté cent mille francs par *le Constitutionnel*; malgré l'étrangeté de sa donnée qui réunit, sans lien visible, le fantastique et le réel, cet ouvrage réussit aussi, moins par quelques figures et quelques tableaux gracieux que par ses exagérations contre les jésuites.

En 1848, Eugène Sue se trouvait donc par ses récentes œuvres candidat de la démocratie; il se présenta aux élections de l'Assemblée constituante, et échoua; le 28 avril 1850, il fut élu député de la Seine à l'Assemblée législative, et siégea sur les bancs de l'extrême gauche. Exilé, à la suite du coup d'État du 2 décembre, il se retira en Savoie, où il mourut, de la rupture d'un anévrisme. Il écrivit jusqu'à la fin des romans, publiés dans le journal *le Siècle*, qui s'était assuré exclusivement sa collaboration. Il faut rendre cette justice à Eugène Sue qu'il a toujours supporté la critique sans aigreur. Voici la suite de ses ouvrages: *Kernock le Pirate;* Paris, 1830, in-8°; — *Plick et Plock;* ibid., 1831, in-8°; — *Atar-Gull;* ibid., 1831, in-8°; — *La Salamandre;* ibid., 1832, 2 vol. in-8°: les passages sur la colenture ont été empruntés à une thèse médicale *Sur les naufragés de la Méduse* par J.-B. Savigny; — *La Coucaratcha;* ibid., 1832-34, 4 vol. in-8°; — *La Vigie de Koat-Ven;* ibid., 1833, 4 vol. in-8°; — *Histoire de la marine française, dix-septième siècle;* ibid., 1835-37, 5 vol. in-8°, cartes et planches: elle devait embrasser depuis le quinzième siècle jusqu'à nos jours; il n'en a paru que cette partie; — *Cécile;* ibid., 1835, in-12; — *Latréaumont;* ibid., 1837, 2 vol. in-8°; — *Arthur, journal d'un inconnu;* ibid., 1838, 2 vol. in-8°; — *Le Marquis de Létorières;* ibid., 1839, in-8°; — *Deleytar;* ibid., 1839, 2 vol. in-8°; — *Jean Cavalier;* ibid., 1840, 4 vol. in-8°; — *Deux histoires*, 1772-1810; ibid., 1840, 2 vol. in-8°; — *Le Commandeur de Malte;* ibid., 1841, 2 vol. in-8°; — *Mathilde, ou Mémoires d'une jeune femme;* ibid., 1841, 6 vol. in-8°; — *Le Morne au Diable;* ibid., 1842, 2 vol. in-8°; — *Paula Monti, ou l'Hôtel Lambert;* ibid., 1842, 2 vol. in-8°; — *Thérèse Dunoyer;* ibid., 1842, 2 vol. in-8°; — *Les Mystères de Paris;* ibid., 1842-43, 10 vol. in-8°; — *Le Juif errant;* ibid., 1844-45, 10 vol. in-8°; — *Martin, l'enfant trouvé, ou Mémoires d'un valet de chambre;* ibid., 1847, 12 vol. in-8°; — *Les Sept péchés capitaux;* 1847-49, 16 vol. in-8°: mise en scène de la théorie passionnelle de Fourier; — *Le Républicain des campagnes;* ibid., 1848, in-8°; — *Le Berger de Kravan, ou Entretiens démocratiques sur la république, les prétendants, la première présidence et les petits livres de messieurs de l'Académie des sciences morales et politiques;* ibid., 1848-49, 1re partie, in-32, 2e part. in-18; — *De quoi vous plaignez-vous;* ibid., 1849, in-4°; — *Les Mystères du peuple, ou Histoire d'une famille à travers les âges;* ibid., 1849-56, in-8°: ouvrage condamné et supprimé en 1857, comme immoral et séditieux; — *Les Enfants de l'amour;* ibid., 1850, 4 vol. in-8°; — *La Bonne aventure;* ibid., 1851, 6 vol. in-8°; — *Fernand Duplessis, Mémoires d'un mari;* ibid., 1852, 6 vol. in-8°; — *La Marquise d'Amalfi;* ibid., 1853, 2 vol. in-8°; — *Gilbert et Gilberte;* ibid., 1853, 7 vol. in-8°; — *La Famille Jouffroy;* ibid., 1854, 7 vol. in-8°; — *Le Fils de Famille;* ibid., 1856; — *Les Secrets de l'oreiller;* ibid., 1857, roman posthume. — Au théâtre, Eugène Sue a collaboré d'abord à trois vaudevilles: *M. le Marquis*, avec Deforges (1829), *le Fils de l'homme*, avec de Lussan (1830), *le Secret*

d'État, avec Monnais et F. de Villeneuve (1831). Il a écrit les drames suivants : avec M. Goubaux, *Latréaumont* (1840), *la Prétendante* (1841), *les Pontons* (1841), *Pierre le Noir* (1842), *les Mystères de Paris* (1843); avec M. Félix Pyat, *Mathilde* (1842); avec M. Desnoyers, *le Trésor du pauvre* (1848), *le Morne au Diable* (1848), *le Juif errant* (1849); et seul, *Martin et Bamboche* (1847). Il a publié la *Correspondance de Henri de Sourdis* (Paris, 1839, 3 vol. in-4°), avec des notes et une étude sur l'état de la marine en France sous le ministère de Richelieu. Il a inséré des articles dans la *Revue des deux mondes*, le *Livre des cent et un*, le *Keepsake américain*, le *Livre des conteurs*, *le Navigateur*, *l'Artiste*, etc. La plupart de ses romans ont été souvent réimprimés et traduits à l'étranger. J. M.

Sainte-Beuve, dans la *Revue des deux mondes*, 15 sept. 1840. — G. Planche, *Portraits littér.* — Legouvé, dans la *Revue de Paris*, t. XXVII, 1836. — Limayrac, dans la *Revue des deux mondes*, 1er janvier 1844. — Juste Olivier, dans la *Revue suisse*, 1843 et 1844. — Quérard, *France litt.* — E. de Mirecourt, *Eugène Sue* — A. Dumas, *Les Morts vont vite*.

SUÉNON I (*Othon* Sven), dit *Pveskixg* (à la Barbe fourchue), roi de Danemark et d'Angleterre, mort le 3 février 1014, à Gainsborough, en Angleterre. Il était fils du roi Harald II, et reçut le baptême avec son père lorsque l'empereur Othon Ier conquit le Danemark, vers 965 ou 966; il avait alors neuf ans. D'un caractère féroce et impétueux, il fut élevé par son oncle maternel Palnatoke à Joumne, repaire de pirates, établi sur une île à l'embouchure de l'Oder. Après s'être fait un parti, il se révolta contre son père, et le contraignit à chercher un refuge chez Richard II, duc de Normandie. Avec l'aide de ce dernier, Harald dompta la rébellion, et pardonna à son fils. Loin d'en être touché, Suénon trama de nouveaux complots, et fit venir de Joumne une escadre sous les ordres de Palnatoke qui, ayant abordé secrètement en Seeland, surprit le roi dans un bois, et le tua d'un coup de flèche (986). Suénon succéda alors à Harald par élection, rétablit le culte des anciens dieux, et persécuta les chrétiens. Il entreprit de soumettre les pirates de Joumne; mais il tomba entre leurs mains, et ne recouvra la liberté qu'en payant une grosse rançon. Peu de temps après il fournit des secours à Styrbiœrn, qui s'était révolté contre son oncle Éric, roi de Suède; ce dernier, pour se venger, envahit le Danemark, défit Suénon, et le força de quitter son royaume, qui pendant quatorze ans resta assujetti à la Suède. Suénon se réfugia d'abord en Norvége; mal accueilli du roi Haquin II, il réunit une flotte considérable, et fit, en compagnie du prince Olof Trygvason, des courses dans la mer du Nord, débarquant tantôt en Écosse, tantôt en Irlande. Le 8 septembre 994, il se présenta devant Londres, et après l'avoir assiégé inutilement, il se mit à ravager les côtes de l'Essex, du Kent et du Sussex, et s'étant emparé de chevaux, il pénétra dans l'intérieur. Le roi Ethelred acheta la retraite des Danois moyennant une contribution annuelle de 30,000 livres, somme énorme pour ce temps-là, et qui devait être levée par un impôt qu'on appela *Danegeld* (argent danois). Après la mort d'Éric le Victorieux (995), Suénon revint en Danemark et épousa la veuve de ce roi, Sigrid, fille de Mieczyslaw, roi de Pologne. Chassé bientôt de son royaume par Olof, roi de Suède, il fut rétabli par l'influence de sa femme; de concert avec ce prince, il se tourna contre le nouveau roi de Norvége, Olof Trygvason, son ancien frère d'armes, et lui enleva une partie de la Norvége. Le 13 novembre 1002 eut lieu, par ordre d'Ethelred, le massacre des Danois qui étaient restés en Angleterre. Une sœur de Suénon, Gounilde, y périt avec tous ses enfants. A cette nouvelle, il arma une flotte de trois cents vaisseaux, débarqua en Cornouailles, brûla Exeter et mit le pays à feu et à sang. Chaque printemps le voyait revenir et commettre avec le même succès d'odieuses dévastations. En 1013, il prit Canterbury, et y fit tuer l'évêque Elphège. Comme Ethelred s'était enfui en Normandie, Londres ouvrit ses portes au vainqueur, et le proclama roi d'Angleterre. Son retour au christianisme n'est pas prouvé. Il eut pour successeurs *Canut le Grand* et *Harald VIII*, fils de sa première femme.

Saxo Grammaticus. — Geyer, *Hist. de Suède*. — Suhm, *Hist. of Danmark*.

SUÉNON II, dit *Estrithson*, roi de Danemark, né vers 1025, mort à Sudetorp (Jutland), le 28 avril 1076. Par sa mère, Estrith, sœur de Canut le Grand, il était petit-fils de Suénon Ier; il avait pour père le comte Ulf, qui eut la régence du Danemark. Après la mort de son père, massacré dans une église par l'ordre de Canut, il se réfugia en Suède, et parut plus tard en Angleterre, à la cour de son cousin Canut III. L'élection de Magnus Ier, déjà roi de Norvége, l'écarta du trône (1042). Il lui jura fidélité, accepta ses bienfaits et la vice-royauté du pays; puis, levant le masque, il se mit en révolte ouverte (1044). Il recruta des partisans parmi les Suédois et parmi les Danois, qui étaient fort attachés à sa famille. Mais le sort des armes ne cessa pas de lui être contraire. Il venait d'être battu une dernière fois en Seeland lorsque Magnus mourut, d'une chute de cheval (25 octobre 1047), en déclarant avec magnanimité pour son successeur celui-là même qui avait essayé de le détrôner. Le roi de Norvége Harald III, qui convoitait sa couronne, lui fit une rude guerre pendant dix-sept ans, en ravageant périodiquement les côtes du Danemark. Suénon, qui y fut presque toujours malheureux, proposa enfin de faire la paix; elle fut conclue sur les bords du Gotha-Elf (1064), et chacun des combattants garda ses États. En 1069, il envoya une flotte de deux cent quarante navires sous les ordres

de ses deux fils aînés, Harald et Canut, et de son frère Asbiœrn, contre Guillaume Ier, pour délivrer les Anglais de la tyrannie du conquérant normand; la trahison d'Asbiœrn, qui s'était laissé acheter par Guillaume, fut cause que cette dernière tentative de la part des Danois pour recouvrer quelque influence en Angleterre échoua complétement. Une autre expédition, dirigée, dans l'automne de 1073, contre Othon, duc de Saxe, en vertu d'un traité secret conclu, en 1071, à Lunebourg avec l'empereur Henri IV, échoua également, parce que les Danois refusèrent de combattre leurs anciens alliés. Suénon eut des querelles sérieuses avec l'Église. La première eut pour cause l'assassinat commis par son ordre dans cette même église de Rœskilde, où son père avait péri, sur plusieurs seigneurs qui avaient proféré contre lui des paroles injurieuses. La seconde provint de son alliance à un degré prohibé avec Guda, belle-fille de sa première femme Gounilde. Non-seulement il céda aux énergiques représentations d'Adalbert, archevêque de Brême, et se sépara de sa parente, mais il renvoya aussi les concubines qu'il n'avait cessé jusque là d'entretenir, et passa le reste de sa vie dans des exercices de dévotion. Le peuple surnomma Suénon *le Roi papa*, à cause du grand nombre d'enfants naturels que lui avaient donnés ses maîtresses. Cinq d'entre eux lui succédèrent dans cet ordre : *Harald VIII*, *Canut IV*, *Olaf IV*, *Éric Ier* et *Nicolas*. Suénon II favorisa l'agriculture et le commerce, et fonda plusieurs évêchés. Il était fort instruit pour son temps, parlait bien le latin, et connaissait à fond l'histoire de son pays. La dynastie dont il est le fondateur occupa le trône jusqu'en 1375.

Saxo Grammaticus. — Adam de Brême. — Dahlmann, *Geschichte von Dænemark*.

SUÉNON III (*Pierre*), dit *Grathe*, roi de Danemark, né vers 1125, mort à Grathe (Jutland), le 23 octobre 1157. Il était fils naturel d'Éric II. Après avoir résidé dix ans à la cour de l'empereur Conrad III, il revint dans son pays à la mort d'Éric III (27 août 1147), et fut élu roi par les habitants de la Scanie et de Seeland, tandis que le Jutland reconnaissait Canut V, fils de Magnus. Une guerre affreuse éclata entre les deux rivaux, guerre interrompue par des traités de partage aussitôt violés, et dans laquelle Suénon eut presque toujours l'avantage. S'en étant rapportés au jugement de l'empereur Frédéric Ier, ils comparurent devant lui à la diète de Mersebourg (1152) : la couronne y fut adjugée à Suénon, et l'île de Seeland à Canut. Dès lors Suénon donna cours à ses mauvaises passions, s'entoura de favoris allemands, rétablit les combats judiciaires, et accabla le peuple d'impôts. A la suite d'une guerre malheureuse qu'il fit à Svercher, roi de Suède (1153), il eut à réprimer la révolte de ses propres sujets, et les traita sans merci; mais quand il voulut se débarrasser par félonie de Waldemar, qui l'avait servi fidèlement, ses soldats l'abandonnèrent, et il alla chercher un asile auprès de son beau-père, le margrave Conrad de Meissen. Trois ans plus tard il rentra dans ses États avec l'appui d'Henri, duc de Saxe, et des Vandales (1156). Les hostilités recommencèrent, et durèrent jusqu'au 4 août 1157, où ils convinrent d'un partage définitif. Dans un banquet qui les réunit, Suénon fit assassiner Canut. Waldemar s'échappa, et courut aux armes. Suénon le poursuivit dans le Jutland, et l'atteignit le 23 octobre 1157, sur les landes de Grathe, entre Randers et Viborg; ses troupes furent mises en déroute, et lui-même, voulant fuir à travers un marais s'y enfonça, et eut la tête coupée par un paysan. Waldemar Ier lui succéda.

Dahlmann, *Gesch. von Dænemark*. — Mallet, *Hist. du Danemark*. — Saxo Grammaticus. — Adam de Brême. — Suhm, *Hist. of Danmark*.

SUÉNON. *Voy.* AAGGESON.

SUÉTONE. *Voy.* SUETONIUS.

SUETONIUS PAULINUS, général romain, vivait dans le premier siècle après J.-C. Propréteur de Mauritanie sous le règne de Claude, en 42, il réprima une révolte des Maures. Sous Néron, en 59, il fut nommé commandant des légions de Bretagne, et obtint dans ce pays (l'Angleterre actuelle) des succès qui lui valurent la réputation d'un des premiers généraux de son temps. Il eut à lutter contre les Bretons, révoltés sous les ordres de leur reine Boadicée, et parvint à les vaincre après une campagne des plus difficiles (61). Il revint à Rome l'année suivante, et fut élevé au consulat en 66. Dans la guerre civile qui suivit la mort de Néron, il ne put s'empêcher de jouer un rôle; Othon le choisit pour principal lieutenant et conseiller. Il est probable que Suetonius ne fut pas traître envers cet empereur; mais il défendit mollement une cause qu'il regardait comme désespérée (*voy.* OTHON). Après la défaite de Bedriacum (14 avril 69), il n'osa pas rester au milieu de ses troupes, qui l'accusaient de trahison, et se rendit aux soldats de Vitellius. Pour obtenir sa grâce, il prétendit qu'il avait lui-même et volontairement causé la défaite de son armée. Fondée ou non, cette honteuse excuse lui sauva la vie. L'histoire ne dit rien de la fin de sa carrière, qui, après avoir commencé brillamment, s'acheva sans doute dans l'obscurité. L. J.

Tacite, *Annal.*, XIV, 29-37; *Agric.*, 6, 14-16; *Hist.*, I, 87, 90, 23-26; 31-41, 44, 60. — Dion Cassius, LXII, 1-12. — Suétone, *Nero*, 39.

SUETONIUS TRANQUILLUS (*Caius*), en français SUÉTONE, historien, né vers 65 après J.-C. On ne peut déterminer d'une manière certaine en quelle année ni en quel lieu il naquit. Il raconte un fait(1) qui se passa vingt ans après la mort de Néron, pendant son adolescence (*adolescente me*). Son père, Suetonius Lenis (2), était tribun de la treizième légion. C'est à tort que quelques

(1) *Nero*, c. 47.
(2) *Otho*, c. 10.

commentateurs ont voulu le rattacher à la famille d'un brillant général, Suetonius Paulinus (*voy.* ci-dessus). Fils de soldat, Suétone parcourut probablement, comme c'était même alors la coutume à Rome, la double carrière des armes et des lettres, ainsi que firent Pline le jeune et Tacite. En effet, Pline demanda pour lui et obtint le grade de tribun; mais Suétone le pria de faire nommer à sa place Cesennius Silvanus, un de ses parents (1). L'amitié de Pline et son obligeance ne se lassèrent point. Du fond de la Bithynie, qu'il gouvernait, il écrivit à Trajan (2), pour solliciter en faveur de son protégé les priviléges accordés aux citoyens pères de trois enfants (*jus trium liberorum*), quoique son mariage ne lui en eût donné aucun. « Suétone, le plus intègre, le plus honorable, le plus savant de nos Romains (disait-il), partage depuis longtemps ma maison; j'aimais en lui ses mœurs, son érudition; et plus je l'ai vu de près, plus je me suis attaché à lui. » L'empereur n'accorda pas sans quelque peine cette grâce importante, dont il se déclarait avare (3). Quel lien rapprochait ainsi Pline de Suétone? Le commerce des lettres. Suétone était un homme de goût et d'instruction variée, que Pline aimait et trouvait sans doute profit à consulter. Si, comme Pline le lui reproche, Suétone était paresseux à donner ses ouvrages au public, il ne l'était pas à les composer. Il avait en effet écrit une infinité de traités; on cite un livre *De ludis Græcorum;* deux autres *De spectaculis et certaminibus Romanorum.* On lui devait beaucoup de détails sur la construction des théâtres, sur le mouvement des décorations. La scène était en bois, et pour la circonstance seulement; il n'y avait de permanents que les degrés du théâtre. Les décorations étaient ou tournantes ou à coulisses : tournantes lorsqu'à un signal donné les machines les présentaient d'une autre face; à coulisses quand, retirant subitement les rayons, elles laissaient à découvert des peintures cachées jusqu'alors. Il avait laissé une dissertation *De anno romano;* un examen des signes employés dans les livres (*De notis*); un traité *De Ciceronis Republica;* un recueil *De poetis;* une polémique contre le grammairien Didyme, au sujet des divers vêtements, avec des recherches sur leurs noms (*De nominibus propriis et de generibus vestium*). Suétone écrivit encore *De vocibus mali ominis;* il approfondit aussi les mœurs, les usages, la constitution de l'ancienne Rome (*De Roma ejusque institutis*), esquissa la vie des grands hommes (*Stemma illustrium Romanorum*), ainsi que l'apprend saint Jérôme; parla, comme l'atteste Priscien, qui le cite, *De institutione officiorum.* Enfin le commentateur Servius fait mention d'un ouvrage *Sur les défauts du corps;* Ausone, d'un écrit *Sur les rois*, et Carisius, de mélanges (*De rebus variis*). De tous ces ouvrages, il n'est resté que le titre. Quelques autres sont arrivés jusqu'à nous, mutilés : tels sont ceux *De illustribus grammaticis* et *De claris rhetoribus.* Ces ouvrages, ainsi que les courtes notices qu'on attribue à Suétone, ont-ils fait partie d'un grand ouvrage sur les hommes illustres? Ne se serait-on pas mépris sur un passage de saint Jérôme, en lui donnant un sens beaucoup trop étendu? Cela paraît évident, puisqu'on est parti de là pour faire honneur à Suétone du *Recueil de notices historiques* que depuis on a attribué à Aurelius Victor. Suétone exerçait aussi les fonctions d'avocat; une lettre de Pline (1) nous l'apprend : « Vous m'écrivez qu'un songe vous effraye, et que vous craignez pour le succès de votre plaidoyer. Vous me priez de demander un délai de quelques jours, ou d'obtenir au moins que vous ne plaidiez pas à la prochaine audience. Cela n'est pas facile, cependant j'essayerai. »

Esprit très-cultivé, homme de beaucoup de science, avocat et rhéteur, Suétone avait embrassé presque tous les genres de littérature. Est-ce sa réputation littéraire qui le désigna au choix de l'empereur Adrien? Toujours est-il que vers l'an 872 de Rome (119 de J.-C.) on le trouve auprès de ce prince en qualité de secrétaire. Il fut congédié brusquement pour n'avoir pas montré assez de respect pour l'impératrice Sabine. Les irrévérences de Suétone, ainsi que de beaucoup d'autres, avaient été provoquées, selon toute apparence, par les aspérités du caractère de Sabine. Quoi qu'il en soit, il fallut que l'objet de la plainte eût quelque gravité, puisque Adrien crut devoir y mettre ordre du fond de la Bretagne. Cette disgrâce, du reste, ne fut point perdue pour Suétone. Ce fut très-probablement en effet pendant les loisirs que lui fit le courroux de l'empereur que Suétone s'occupa de composer l'ouvrage qui a placé son nom à la suite, quoique bien au-dessous, de celui de Tacite; il en avait sans doute de longue main rassemblé les matériaux. Placé à la source même de l'histoire, à la cour, il put, dans les fonctions même de secrétaire, savoir mieux et plus qu'on n'avait su jusque-là. Ces renseignements qui ne se transmettent que dans le palais, comme un mystère de la puissance, ces *nouvelles à la main*, qui souvent sont les vérités les plus piquantes de l'histoire, il fut en position de les recueillir, et il n'y manqua point. Il donne des détails singulièrement précieux sur l'intérieur des Césars; sur leurs caractères, leurs vertus, leurs vices, leurs manières de se vêtir, etc.; c'est le Dangeau de la Rome impériale. On ne peut pas plus contester son exactitude que son impartialité. Son exactitude : il

(1) Pline, *Epist.*, III, 8.
(2) Pline, *Epist.*, X, 95.
(3 Une des dispositions de la loi *Papia Poppæa* voulait que les célibataires ou les hommes mariés qui n'avaient point d'enfants ne jouissent pas du droit d'hérédité; alors le legs était nul, il revenait au fisc.

(1) Pline, *Epist.*, I, 18.

parle souvent en témoin oculaire; la plupart du temps il rapporte ce qu'il a vu ou entendu; et pour les faits dont il n'a point eu personnellement connaissance, il a puisé aux meilleures sources. On peut relever, règne par règne, et la critique allemande l'a fait, les divers auteurs qu'il a consultés. Comment donc concevoir que Linguet ait osé écrire qu'il suffit qu'un fait soit rapporté par Suétone pour qu'on soit dispensé d'y ajouter foi? La franchise d'ailleurs lui était facile et sans péril. Un nouveau pouvoir lui donnait sur les princes de la dynastie vespasienne la liberté que l'avénement de cette dynastie elle-même avait donnée à Tacite.

Au premier coup d'œil, Suétone semble manquer d'ordre; mais sous son désordre apparent il y a un ordre caché (1), et que l'on saisit en y regardant de plus près. D'abord il dit l'origine de la famille du prince; il nomme quelques ancêtres fameux, sans rapporter leurs actions; il raconte quelques présages qui ont annoncé l'élévation prochaine de l'empereur; il parle des vices ou des dispositions heureuses qu'il laisse échapper dès son premier âge. Si l'empereur a été méchant, il commence par faire connaître les actions du prince qui auraient pu faire espérer un règne plus fortuné; ensuite il écrit tous les traits qui ont trompé l'attente des peuples : il néglige les transitions, il est vrai, mais, curieux avant tout d'exactitude, il n'omet aucune particularité intéressante. Tel est en général l'ordre qu'il suit dans la vie des douze empereurs. Mais tout cela, il le raconte sans réflexions, sans aucun de ces traits énergiques qui expriment si heureusement le jugement de l'histoire sur les actions extraordinaires qu'elle retrace.

Témoin impassible, il étale avec la même tranquillité et en apparence la même indifférence le bien et le mal. On peut juger diversement ce calme en présence des vices, en face des excès les plus honteux de la débauche ou des violences les plus effroyables de la tyrannie; mais on ne peut mettre en question l'impartialité même de l'historien. Il ne s'indigne point, la rougeur ne lui monte pas au front, comme à Tacite, quand il retrace les scandales de la souveraine licence des Césars; et pourtant tout ce que Tacite a dit, il le confirme, le complète; il y ajoute même ce que celui-ci n'a pas osé révéler, et ce que lui, Suétone, a-t-on prétendu, n'aurait peut-être pas dû trahir. Mais pourquoi l'historien aurait-il eu des scrupules que n'avaient pas les auteurs abominables de ces orgies impériales? Son histoire, je l'avoue, est souvent une chronique et une chronique scandaleuse, mais véridique et après tout impartiale; il a fait école. Le recueil connu sous le titre d'*Histoire auguste* permet de mesurer toute la distance que son talent a mise entre lui et ses imitateurs. Du reste, pour bien apprécier Suétone, il ne faut point comparer à Tacite, mais le juger en lui-même. On verra que s'il n'a pas l'éclat et la vigueur de l'auteur des *Annales*, il a toute la précision et l'élégance que demandent de simples biographies. Son récit est trop uniforme, mais il est soigné. Pour n'être qu'un écrivain de second ordre, Suétone n'est pas sans mérite. Il ne manque ni d'élégance ni de concision; moins vif et moins pénétrant que celui de Tacite, son trait n'est pas cependant sans force et sans éclat. Quelquefois même il arrive à l'intérêt dramatique par la seule exactitude des détails et la vérité de la situation. Toutefois ce n'est pas par le style que Suétone nous attache; il n'a ni l'expression qui peint à l'esprit, ni l'émotion qui saisit l'âme, ni l'imagination qui colore la pensée. Il est sobre, mais il est froid, narrateur exact, juge impartial, *anecdotier*, si l'on veut, mais anecdotier intéressant et curieux, et qui a justement flétri les Césars par ses intègres révélations, comme l'avait fait Tacite par ses peintures vengeresses.

L'édition *princeps* de Suétone (*De vita XII Cæsarum*) date de Rome, Ph. de Lignamine, 1470, in-fol.; elle a été soignée par J.-A. Campani. On en compte encore treize jusqu'à la fin du quinzième siècle, entre autres, Rome, 1470, in-fol.; Venise, 1471, gr. in-4°; Milan, 1480, in-fol.; Venise, 1490, in-fol., et 1496, in-fol. : cette dernière avec le double commentaire de Beroalde et de Sabellicus. Dans les siècles suivants cet historien n'a pas été moins en faveur; les réimpressions s'en sont multipliées, mais il suffira de distinguer les suivantes : Lyon, 1508, 1520, in-8°; Paris, 1527, in-8°, revue par Erasme; Paris, R. Estienne, 1543, in-8°; Utrecht, 1672, in-4°, édit. de Grævius; ibid., 1690, 2 vol. in-8°, édit. du recueil *Variorum*, reproduite à Louvain, 1714-15, 2 vol. in-4°, fig.; Amst., 1736, 2 vol. in-4°, avec notes de Burmann; Leyde, 1751, 2 vol. in-8°, notes d'Oudendorp; Leipzig, 1802, 4 vol. in-8°, bonne édit. faite par F.-A. Wolf; ibid., 1816-18, 3 vol. in-8°, avec une clef; Paris, 1828, 2 vol. in-8°, de la collection Lemaire; Leipzig, 1860, in-8°, augmentée des fragments. — Les *Vies des Césars* ont eu en français plus de dix traducteurs depuis Guill. Michel (Paris, 1520, pet. in-8°), qui a eu de nombreuses réimpressions; les versions de La Harpe (1770) et de Delisle de Sales (1771) sont peu estimées; celles de Golbery (Paris, 1832-33, 3 vol. in-8°) et de Baudement (Paris, 1846, in-12) sont les plus récentes. Le même ouvrage a été trad. en italien par P. del Rosso (Rome, 1544, in-8°), en espagnol (Tarragone, 1596, in-8°), en anglais et en allemand. — Le traité de Suétone *De grammaticis et rhetoribus* a aussi été impr. à part, avec ou sans le commentaire d'Achille Stace; la plus ancienne édition est de Rome (vers 1475), pet. in-4°. J.-P. CHARPENTIER.

(1) *Augustus*, c. 9.

Pline, *Epist.* — Suidas, v. Τράγκυλλος. — Bayle, *Dict. crit.* — Baehr, *Gesch. der rœmischen Literatur.* — D.-W. Moller, *De C. Suetonio Tranquillo*; Altorf, 1685, in-4°. — Schweiger, *De fontibus atque auctoritate vitarum XII imper. Suetonii*; Gœttingue, 1830, in-4°. — A. Krause, *De Suetonii fontibus et auctoritate*; Berlin, 1831, in 8°. — Smith, *Dict. of greek and roman biography.*

SUEUR (LE). *Voy.* LE SUEUR.

SUFFREN DE SAINT-TROPEZ (*Pierre-André* DE), dit le bailli DE SUFFREN, marin français, né le 13 juillet 1726, à Saint-Cannat, en Provence,

mort le 8 décembre 1788, à Paris. Il était le troisième fils du marquis de Suffren de Saint-Tropez, et sa famille tenait depuis longtemps un rang distingué dans la noblesse de Provence. Admis dans les gardes de la marine (oct. 1743), il assista à deux combats avant d'avoir vingt ans. Après la paix d'Aix-la-Chapelle (1748), il se rendit à Malte, et fut admis au nombre des chevaliers. Dans la guerre de Sept ans, il prit part à l'attaque de Port-Mahon (1750) et fut fait prisonnier au combat de Logos (1759). Son avancement fut tardif; il ne devint capitaine de vaisseau qu'en 1772 et chef d'escadre qu'en 1779. La guerre venait d'éclater. Le ministère choisit, en 1781, le commandeur de Suffren pour l'opposer dans l'Inde au commodore Johnston; il partit avec cinq vaisseaux et deux frégates. Le 16 avril, en approchant de la baie de Praya, il reconnut l'escadre anglaise qui était à l'ancre, et l'attaqua aussitôt; mais les courants le forcèrent de cesser le combat. Après avoir débarqué au cap de Bonne-Espérance les troupes destinées à cette colonie, il poursuivit sa marche vers l'Ile de France, et fit sa jonction avec l'escadre qui était sous les ordres du comte d'Orves. Son projet d'atteindre Madras au point du jour et de surprendre les Anglais ne put réussir; lorsqu'il y arriva, le 14 février 1782, il vit que l'amiral Hughes avait pris position avec ses neuf vaisseaux sous le feu des forts de la place; il se résolut donc à continuer sa route; mais Hughes ayant attaqué son convoi, il livra combat aux Anglais à la hauteur de Sadras (17 février), et leur fit beaucoup de mal. Avant de débarquer ses troupes, il exigea que Haïder-Ali, le fondateur de l'empire de Maïssour, signât un traité portant que l'armée française serait indépendante dans son action, qu'on lui adjoindrait quatre mille hommes de cavalerie et six mille d'infanterie, que l'armée recevrait annuellement 24 lach's de roupie (environ 7,200,000 fr.), et que cette somme serait remboursable sur les revenus du territoire que Haïder-Ali devait céder aux Français. Suffren appareilla ensuite de la rade Porto-Novo, le 23 mars 1782, pour aller chercher les Anglais; il les rencontra le 10 avril, et le 12 leur livra un combat qui n'eut pas de résultat décisif, mais à la suite duquel le champ de bataille lui resta. Le 6 juillet, il offrit de nouveau le combat à l'escadre ennemie; le feu fut terrible; les pertes en hommes, considérables des deux côtés; la plupart des vaisseaux anglais furent entièrement désemparés, et tous allèrent directement au mouillage devant Negapatam, sans même attendre l'ordre de leur amiral. Suffren resta en panne sur le champ de bataille, voyant pour la troisième fois l'escadre anglaise fuir devant lui. Le 26 juillet eut lieu son entrevue avec Haïder-Ali; celui-ci lui fit une splendide réception, lui témoigna une grande joie de le voir et une grande admiration pour ses victoires. Il lui fit l'exposé de ses plans de campagne contre les Anglais et de ses projets de les chasser de l'Inde avec le secours de la France. Le 21 août, Suffren reçut une lettre du grand-maître de l'ordre de Malte, lui annonçant qu'il avait été nommé bailli. Le 25 du même mois il mouilla en vue des forts de Trinquemale, descendit à terre sans rencontrer aucun obstacle, fit élever des batteries de mortiers et de canons, et construire des retranchements. En cinq jours, il s'empara d'un des plus beaux ports de l'Inde et d'une place qui assurait ses moyens d'attaque, en facilitant les communications avec les autres possessions françaises dans ce pays (1). Trois jours après la prise de Trinquemale parut l'escadre anglaise; aussitôt qu'elle fut signalée, l'amiral français ordonna le rembarquement, et envoya l'ordre de former la ligne, mais le désordre se mit dans son escadre, par suite de l'inégalité de marche des navires, et surtout de l'incendie qui éclata à bord du *Vengeur*. L'amiral, se croyant abandonné, était au désespoir, et voulait s'ensevelir sous les ruines de son vaisseau; déjà il avait perdu son grand mât, celui de perroquet et le petit mât de hune. Heureusement, l'escadre se rallia, et le danger fut conjuré. Le 12 janvier 1783, Suffren apprit que Haïder-Ali était mort le 7 décembre précédent. Il s'empressa d'écrire à son fils, Tippou-Saïb, qui lui avait succédé, pour l'engager à suivre les desseins de son père, l'assurant que de son côté il le seconderait de tout son pouvoir. A la même époque, M. de Bussy arriva de France avec trois vaisseaux et une frégate, escortant environ trente bâtiments, reste d'un convoi beaucoup plus considérable, qui avait été disséminé ou pris par les Anglais. Cependant, l'amiral Hughes était allé bloquer Gondelour; à peine le bailli de Suffren en fut-il informé qu'il arriva en ordre de bataille; mais l'escadre anglaise ne resta pas à l'ancre, et leva d'elle-même le blocus (17 juin); l'escadre française prit sa place dans la rade de Gondelour. Les jours suivants il manœuvra en vain pour engager le combat; les Anglais profitèrent de la supériorité de leur marche pour l'éviter; Suffren, dont les forces étaient inférieures en nombre ne comprenait pas que l'amiral Hughes évitât une rencontre qu'il recherchait lui-même avec tant d'insistance. Le 20 juin il se trouva plus près de l'ennemi que les jours précédents, et donna aussitôt le signal d'approcher à portée de pistolet. La bataille ne put s'engager qu'à trois heures et demie; on combattit de part et d'autre avec vigueur jusqu'à la nuit. L'intention de Suffren était de recommencer le lendemain, et il pensait que telle était aussi celle des ennemis; on vit en effet distinctement leurs feux pendant les premières heures de la nuit, mais ensuite

(1) Les États généraux de Hollande, reconnaissants des services rendus par le bailli de Suffren, firent frapper une médaille en son honneur. Houdon exécuta pour eux le buste en marbre blanc de ce marin; et, à son retour en France, ils lui firent remettre une épée garnie de diamants.

ils disparurent. Le 29 juin, une frégate anglaise fut aperçue portant pavillon parlementaire. L'amiral Hughes faisait proposer à Suffren et à Bussy la cessation des hostilités, en leur annonçant que des avis certains venaient de lui apprendre que les préliminaires de la paix avaient été signés à Versailles, le 9 février 1783. Suffren acquiesça à la proposition qui lui était faite. Peu après il repartit pour la France, et arriva à Toulon le 26 mars 1784, après trois ans d'absence. Jamais général ne reçut un accueil plus empressé que celui qui lui fut fait à Versailles. Comme il entrait dans la salle des gardes, le maréchal de Castries, ministre de la marine, dit : « Messieurs, c'est M. de Suffren. » A ces mots, les gardes du corps se levèrent, et lui formèrent un cortége jusqu'à la chambre du roi. Louis XVI l'entretint pendant plusieurs heures; Monsieur l'embrassa devant toute la cour. La reine voulut le conduire elle-même chez le dauphin. Il fut nommé chevalier des ordres et eut les entrées de la chambre du roi; une quatrième charge de vice-amiral fut créée en sa faveur, et l'ordonnance portait qu'étant uniquement érigée pour lui, elle serait supprimée à son décès. Au mois d'octobre 1787, quelques difficultés ayant fait craindre une guerre nouvelle entre l'Angleterre et la France, Louis XVI ordonna l'armement d'une armée navale au port de Brest, et désigna le bailli de Suffren pour en prendre le commandement. Celui-ci mourut bientôt après. On a cru longtemps qu'il avait succombé à une attaque d'apoplexie; mais on sait aujourd'hui qu'il fut tué en duel. Voici à quelle occasion. Deux neveux d'un homme de cour, *officiers de pavillon*, avaient été mis en prison pour une faute contre la discipline; ce seigneur pria Suffren d'employer son crédit pour les faire élargir; l'amiral répondit qu'il ne ferait rien pour de pareils J... f... Provoqué par le solliciteur, à la suite de ces mots, il accepta le cartel, quoique fort obèse et âgé de plus de soixante ans. Le duel eut lieu à Versailles derrière le cavalier Bernin. Suffren reçut dans le bas-ventre un coup d'épée, dont il mourut au bout de trois jours (1).

« Suffren, dit M. Hennequin, était d'une taille ordinaire, mais d'un embonpoint extrême. La régularité de ses traits donnait à sa physionomie un aspect noble et gracieux. Ses manières, aisées et polies avec ses égaux, devenaient douces et affectueuses pour ses inférieurs. Personne n'était plus affable ni plus simple que lui : on l'a vu souvent s'entretenir familièrement avec ses matelots; aussi la confiance qu'il était parvenu à leur inspirer allait-elle jusqu'à l'enthousiasme. A un sang-froid imperturbable dans l'action, il joignait une activité et une ardeur extrêmes. Courageux et brave même jusqu'à la témérité, il était d'une rigueur inflexible pour les officiers chez lesquels il croyait remarquer de la faiblesse ou de la lâcheté. En un mot, il réunissait dans sa personne toutes les qualités qui font le guerrier illustre, le marin expérimenté et l'homme estimable. Ceux qui l'ont connu, et surtout les officiers qui ont servi sous ses ordres, ne prononcent encore aujourd'hui son nom qu'avec un sentiment de respect et d'admiration. » J. M.

(1). M. Jal, historiographe de la marine, et M. Cunat ont su ce fait de M. Dehodencq, ancien propriétaire du café des Variétés, qui avait servi avec Gérard, le père du peintre, dans la maison du bailli de Suffren.

Hennequin, *Essai hist. sur la vie et les campagnes du bailli de Suffren*; Paris, 1824, in-8°. — Pellicot, *Éloge du bailli de Suffren*, en vers; Toulon, 1829, in-8°. — Cunat, *Hist. du bailli de Suffren*; Paris, 1852, in-8°. — Trublet, *Hist. de la campagne de l'Inde sous les ordres du bailli de Suffren*; Rennes, 1802, in-8°.

SUFFREN DE SAINT-TROPEZ (*Louis-Jérôme* DE), frère aîné du précédent, né en 1722, à Saint-Cannat, mort le 21 juin 1796, à Turin. D'abord vicaire général de M. de Belloy, évêque de Marseille, il fut, le 9 juin 1764, appelé à l'évêché de Sisteron. Il fit, en 1780, commencer dans son diocèse un canal de deux lieues d'étendue; ce canal, qui porte le nom de *Suffren*, a plus que doublé la richesse du pays qu'il traverse et des habitants de Sisteron, qui, en reconnaissance, élevèrent en 1824 un obélisque à la mémoire de leur ancien évêque. Abbé de Saint-Vincent de Metz le 9 mai 1784, Suffren fut transféré en juin 1789 au siége de Nevers. Son refus de prêter le serment exigé par la constitution civile du clergé l'obligea de s'exiler; il se réfugia à Turin.

Fisquet, *France pontificale*.

SUGER, abbé de Saint-Denis, régent de France, né, suivant toute probabilité, en 1082; (quant au lieu de sa naissance, on hésite entre Saint-Denis, Touri en Beauce et Saint-Omer); mort le 30 janvier 1152, à Saint-Denis. Il appartenait à une famille de laboureurs, mais qui était de condition libre. Vers l'âge de dix ans, il fut donné comme oblat à l'abbaye de Saint-Denis (1091); élevé dans l'une des écoles du monastère, il se trouva le compagnon d'études du fils de Philippe Ier, plus tard Louis VII. Lorsque ce dernier quitta le cloître pour commencer ses interminables guerres, Suger resta dans l'abbaye, mais non sans combattre aussi, à sa façon. Instruit et habile, il passait ses journées à compulser les archives de l'abbaye; il ne manquait jamais de trouver dans quelque vieille charte un droit oublié, une terre usurpée, et alors, pièces en main, il adressait sa réclamation au roi, ou la soutenait même par les armes. C'est ainsi qu'en s'appuyant sur un vieux parchemin, il força le sire de Montmorency à se reconnaître vassal du monastère. Il mit ce talent de recherches au service du roi lui-même. Louis VI et le jeune moine se partagèrent ainsi les rôles : le roi combattait, toujours à cheval et la lance au poing; Suger cherchait les chartes sur lesquelles le roi appuyait son droit. Mais il appartenait à l'abbaye avant d'être sujet du roi; son abbé le nomma prévôt du prieuré de Berneval en Normandie; là Suger trouva encore des

chartes, et par elles il fit rendre au prieuré quelques terres que les seigneurs normands avaient usurpées. Plus tard on lui confia le prieuré de Touri dans la Beauce; il trouva ce riche domaine ravagé par un puissant et hardi voisin, le seigneur du Puiset. Il arma ses paysans, fit intervenir le roi, assiégea avec lui le château de son ennemi, et le fit réduire en cendres. Son prieuré retrouva ainsi la sécurité, et l'agriculture y prospéra. Suger fit d'ailleurs de son couvent une sorte de forteresse, bien armée et bien gardée, qui servit plus d'une fois au roi de point de ralliement dans les expéditions qu'il fit de ce côté. Suger était fort jaloux des intérêts de son monastère; il plaida un jour devant le pape Pascal II contre l'évêque de Paris, qui réclamait un droit de juridiction sur les vassaux de Saint-Denis, et il gagna son procès. Il faisait valoir les droits du monastère contre le roi lui-même avec une telle vivacité qu'un jour Louis VI l'accusa d'avoir falsifié des chartes; mais un évêque devant qui le procès fut porté déclara les chartes authentiques. Il fut député par son abbé à plusieurs conciles, notamment à celui de Châlons, où fut agitée la question des investitures ecclésiastiques, et à celui de Troyes, où fut proclamé l'édit, fort nécessaire alors, de la paix publique. Il prit part à l'assemblée de Pont-à-Mousson, et à celle de Worms où fut signé le concordat entre le pape et l'empereur. Dès cette époque il était en relations fréquentes avec la cour de France et était admis dans les conseils de Louis VI. On peut remarquer que les avis qu'il donnait au roi tendaient toujours à l'énergie au dedans du royaume et à la modération au dehors. Il voulait que les vassaux fussent dociles; mais il voyait avec chagrin la guerre éclater entre les rois de France et d'Angleterre, et ne manquait jamais de s'interposer; estimé des deux rois, il réussit quatre fois à négocier la paix entre eux, en 1109, 1114, 1119 et 1120.

En 1122, il fut chargé par le roi d'une mission secrète près du saint-siége, mission dont on n'a jamais bien su le but, et qui ne paraît pas avoir eu de résultat. Pendant son séjour à Rome, l'abbé de Saint-Denis mourut; les moines élurent Suger, sans consulter le roi, qui s'irrita d'abord de cet oubli de ses prérogatives, mais qui n'en tint pas rigueur à son ancien ami.

Suger, abbé de Saint-Denis, était un véritable souverain, et même l'un des plus puissants de la France. Il aima d'abord le faste, comme tous les seigneurs de son temps, et s'entoura d'une sorte de cour; mais les conseils de saint Bernard le ramenèrent à la simplicité. Il s'appliqua à rétablir la discipline, et donna l'exemple d'une vie régulière. Il n'eut plus le goût du luxe qu'au profit de son couvent, qu'il reconstruisit en très-grande partie. L'ordre qu'il avait mis dans les finances du monastère, sa bonne administration, le rétablissement de la culture dans des terres qu'il avait trouvées en friche, avaient triplé le revenu de l'abbaye et permettaient à Suger les énormes dépenses de ses constructions. Il éleva la basilique de Saint-Denis, et c'est une des premières églises où l'ogive ait été employée et où l'on se soit servi de vitraux peints. De là partit le mouvement qui, gagnant de proche en proche, poussa les évêques et les abbés à construire les cathédrales et les abbayes du douzième et du treizième siècle. La grande question de cette époque était celle de la naissance des communes. Suger, fils de laboureurs, était l'ami des populations laborieuses; il donna l'exemple dans son abbaye, en affranchissant les serfs du droit de main-morte. Il blâma Louis VI d'avoir retiré à la ville de Laon sa charte de commune, et donna au comte de Flandre le conseil de ménager ses sujets. On a quelques motifs pour lui attribuer la rédaction de la charte de la commune de Lorris, que beaucoup de villes prirent ensuite pour modèle. Il prônait fort dans les conseils de Louis VI l'idée d'armer les hommes des communes et de s'en servir soit contre les ennemis étrangers, soit contre les seigneurs insoumis. On le vit lui-même trois fois se mettre à la tête des hommes d'armes et des vassaux de l'abbaye et se ranger sous la bannière royale, une première fois contre les Anglais (1120), une seconde contre les Allemands qui envahissaient la France (1124), la troisième contre le comte d'Auvergne, en guerre avec l'évêque de la province (1126). Suger fut le conseiller le plus intime de Louis VI, et fut en réalité son ministre, quoique ce titre n'existât pas alors. Le roi lui confia la mission diplomatique d'aller soutenir à la diète de Mayence l'élection de Lothaire de Saxe (1125), et Suger s'en acquitta avec succès. Ce fut lui qui fut chargé de diriger l'éducation de Louis VII. La dernière mission que le roi lui confia fut de conduire en Guyenne l'héritier du trône pour son mariage avec Éléonore. A son retour, Louis VI était mort (1137). L'influence de Suger ne fit que grandir sous son successeur, jeune prince de dix-huit ans, qui avait besoin d'un guide et qui conserva toute sa vie un inaltérable respect pour son ancien maître. Lui seul réussissait à calmer et à dompter ce caractère ombrageux et opiniâtre. Quand Louis VII annonça l'intention de conduire une croisade, Suger chercha à le dissuader; non qu'il réprouvât la croisade en elle-même, mais il voyait avec inquiétude que le roi en prît la direction. Avant son départ, Louis VII réunit une assemblée de seigneurs et d'évêques pour nommer un régent, et cette assemblée, sur l'avis de saint Bernard, nomma Suger. Ce choix fut confirmé, par le roi d'abord, puis par le pape, qui était alors en France. Le comte de Nevers ayant refusé de partager ce titre avec lui, Suger fut pendant l'absence du roi le seul maître de la France, seul chargé par conséquent de maintenir la paix, d'administrer, de fournir à tous les besoins du royaume et à ceux des croisés. L'abbé de Saint-Denis suffit à tout. Il s'occupait tour à tour de

la justice et des finances, maintenait l'ordre partout, et contraignait les seigneurs à respecter son autorité. Son administration compensa quelque peu les malheurs de la croisade. Louis VII revint en France sur ses vives recommandations, et lui témoigna publiquement sa gratitude. Suger, qui avait déjà soixante-cinq ans, ne songeait pas encore au repos. Cette même croisade dont il avait essayé de détourner Louis VII, il songea à la renouveler; les derniers malheurs des chrétiens d'Orient l'avaient vivement frappé. Comme les seigneurs montraient peu d'empressement à répondre à son appel, il eut la pensée de conduire lui-même en Palestine une armée levée à ses frais avec les grandes ressources de l'abbaye. La mort le frappa au milieu de ses projets, en 1152.

L'influence de Suger a marqué l'intime alliance de la royauté et de l'Église au douzième siècle. Comme abbé de Saint-Denis, il a travaillé aux intérêts matériels et moraux de son couvent. Comme régent de France, il s'est appliqué à mettre un peu d'ordre dans une administration à peine naissante. Conseiller de deux rois, on peut lui rendre cette justice qu'il a toujours cherché à concilier, à pacifier, qu'il a évité autant qu'il a pu les guerres au dehors et les conflits au dedans. Une courte notice ne peut contenir la nomenclature des villages ou des métairies qu'il a fondées; mais il faut au moins signaler les soins qu'il a donnés à l'agriculture et à l'amélioration du sort des colons. La France centrale n'était presque qu'un désert avant lui; il a contribué pour une très-grande part à repeupler le pays et à rendre au sol sa fertilité. Suger était instruit pour son temps; il aimait les lettres anciennes; il citait volontiers Horace et Lucain. Il a écrit en latin : *Vita Ludovici VI*, dans les recueils de Pithon et de Duchesne, et dans la collection Guizot; — *De Translatione corporum S. Dyonisii et sociorum ac consecratione ecclesiæ a se ædificatæ*, dans le t. IV de la collection de Duchesne; — *De rebus in sua administratione gestis;* Paris, 1648, in-8°; — un grand nombre de *lettres*, dans la collection de Martène et Durand. On a quelques raisons de supposer qu'il est le premier fondateur des *Chroniques de Saint-Denis*. F. DE C.

J. Baudoin, *Le Ministre fidèle, représenté en la personne de Suger;* Paris, 1640, in-8°. — Baudier, *Hist. de l'administration de l'abbé Suger;* Paris, 1645, in-4°. — F. Duchesne, *Vita Sugerii abbatis;* Paris, 1648, in-8°.— Gervaise, *Hist. de Suger;* Paris, 1721, 3 vol. in-12. — *Discours sur Suger et son siècle;* Genève, 1779, in 8°.— Garat, *Éloge de Suger;* Paris, 1779, in-8°. — Hérault de Séchelles, *Éloge de Suger;* Paris, 1779, in-8°. — R. de Mesmon, *Éloge de Suger;* Paris, 1779, in-8°. — Delamalle, *Éloge de Suger;* Paris, 1780, in-8°.— Espagnac (Abbé d'), *Réflexions sur Suger et son siècle;* Londres, 1780, in-8°. — Deslyons, *Éloge hist. de Suger;* Paris, 1780, in-8°. — Nettement, *Hist. de Suger;* Paris, 1842, in-12. — P. Clément, dans *le Moniteur*, 1853, p. 1391, 1395 et 1427. — F. Combes, *Suger et son ministère;* Paris, 1853, in-8°. — Carné (De), *Études sur les fondateurs de l'unité nationale en France;* Paris, 1848, 2 vol. in-8°. — *Chronique du moine de Saint-Denis.* — Mezeray, Daniel, Sismondi, Michelet, H. Martin, *Hist. de France.* — Sources indiquées dans les art. LOUIS VI et LOUIS VII.

SUGNY. *Voy.* SERVAN.

SUHM (*Pierre-Frédéric* DE), historien danois, né le 18 octobre 1728, à Copenhague, où il est mort, le 7 septembre 1798. D'une ancienne famille originaire de Poméranie, il était fils de l'amiral Ulric-Frédéric Suhm. Son éducation fut mal conduite; mais il y remédia par son ardeur à s'instruire; à quinze ans il avait déjà lu les principaux auteurs latins, ainsi qu'un grand nombre d'ouvrages d'histoire, de romans, de pièces de théâtre, en tout quinze cents volumes, qui formaient la bibliothèque de Blessen, ville où son père faisait sa résidence. Après quelques études de droit, il fut nommé assesseur au tribunal aulique (1748), poste qu'il résigna bientôt afin de se livrer à son goût pour la littérature, qui s'était encore accru par les rapports qu'il entretenait avec Holberg et de Gram. Il se tourna ensuite vers les antiquités scandinaves, et ce fut pour en avoir une connaissance plus approfondie qu'il se rendit en 1751 en Norvége. Il se fixa à Drontheim, où il se maria avec la fille d'un très-riche commerçant. Après y avoir rempli pendant quinze ans les fonctions de conseiller d'État, il revint à Copenhague pour le reste de sa vie. Nommé successivement gentilhomme de la chambre, chambellan et historiographe, il ne chercha pas à s'avancer plus loin dans la voie des honneurs; il leur préférait une vie indépendante et la gloire qui s'obtient par l'excellence des travaux historiques et par les titres académiques, dont les pays du Nord ne se montrèrent pas avares à son égard. Sa seule participation à la politique fut de contribuer à la révolution qui renversa Struensee, dont le gouvernement arbitraire avait froissé son amour de la liberté. Il avait réuni une bibliothèque de plus de cent mille volumes, qu'il abandonna pendant vingt ans à l'usage public et qu'il céda en 1796 à la Bibliothèque du roi pour une petite rente annuelle. D'une grande générosité envers les jeunes gens chez lesquels il rencontrait des dispositions pour l'étude, il employait aussi de fortes sommes d'argent pour l'impression d'ouvrages importants, tels que les *Annales Albufedæ*, le *Landnamabook*, l'*Eyrbygia Saga*, etc. Il a écrit plusieurs morceaux de morale et quelques biographies remarquables par la finesse des aperçus; il est aussi l'auteur de trois romans historiques, où il a retracé avec exactitude les anciennes mœurs scandinaves. Son principal titre de gloire, c'est l'ensemble de ses travaux sur l'histoire du Danemark et des autres contrées du Nord, laquelle n'avait depuis Pontoppidan et Torfæus fait aucun progrès notable, et où il porta le premier le flambeau d'une critique exercée. Les immenses matériaux amassés par lui sur ce sujet ont facilité les recherches de Dahlmann, de Munch et d'autres historiens modernes. Les principaux ouvrages de Suhm sont : *Samtale efter Luciani Maade* (Dialogues imités de Lucien); Copenhague, 1748, in-8°; — *Forsæg til*

Forbedringer i den gamle danske og norske Historie (Essai d'une réforme de l'ancienne histoire danoise et norvégienne); ibid., 1757, in-4o; — *Trondhjemske Samlinger* (Mélanges de Drontheim); Drontheim, 1761-1765, 5 vol. in-8°: recueil périodique publié sous le pseudonyme de Philalèthe; — *Udkast af en Historie over Folkenes Oprindelse* (Essai sur l'origine des peuples du Nord); ibid., 1769-70, 2 vol. in-4°; — *Om Odin og den hedenske Gudelaere* (Odin et la mythologie du Nord païen); ibid., 1771, in-4°; — *Om Œconomien særdels Norges* (De l'économie politique par rapport à la Norvège); ibid., 1771, in-8°; — *Essai sur l'état présent des sciences, des belles-lettres et des beaux arts dans le Danemark et dans la Norvège* (en français); ibid., 1771, in-8°; — *Samlinger* (Mélanges); ibid., 1771-76, 2 vol. in-8°; — *Om Danmarks og Norgens Tilstand i Henseende til Haudelen* (De l'État du commerce en Danemark et en Norvège); ibid., 1772, in-8°; — *Samtaler i de Doeds Rige* (Dialogues des morts); ibid., 1772, in-8°; — *Historie om de fra Norden udrand rede Folk* (Histoire des émigrations du Nord); ibid., 1772-73, 2 vol. in-4°; — *Kritisk Historie af Danmark i den hedenske Tid* (Histoire critique du Danemark à l'époque païenne); ibid., 1774-81, 4 vol. in-4°; — *Tityrus*, pastorale; ibid., 1774, in-8°; — *Gyrithe eller Danmark Befrielse* (Gyrith, ou la Délivrance du Danemark); ibid., 1774, in-8°, roman historique, trad. en français ainsi que deux autres productions du même genre que nous devons à Suhm, dans les *Romans du Nord* de Coiffier; — *Skilderie af Verden* (Tableaux du monde); ibid., 1775-76, 3 parties, in-8°; — *Historie af Danmark* (Histoire du Danemark); ibid., 1782-1828, 14 vol. in-4°: c'est le plus important ouvrage de Suhm; il s'arrête à l'année 1400. Il a publié dans les recueils des Académies de Copenhague et de Norvège, dans la *Minerve*, etc., un très-grand nombre de mémoires historiques et de morceaux littéraires qui ont été réunis avec ses autres écrits, sauf ses grands travaux historiques, sous le titre de *Samlede Skrifter;* Copenhague, 1788-99, 15 vol. in-8°; les principaux ont été traduits en allemand dans les *Historische Abhandlungen* de Heinze. Suhm, auquel on doit encore une traduction danoise des auteurs grecs et latins qui ont écrit sur l'art de la guerre (Copenhague, 1749, 2 vol. in-4o) a aussi fait paraître les t. IV à VII des *Scriptores rerum danicarum*, recueil commencé par Langenbeck. E. G.

Nyerup, *Udsigt over Levnets og Skrifter af Suhm*; Copenhague, 1798, in-8°; le même, *Suhmiana*; ibid., 1799, in-8°. — *Magasin encyclop.*, an VII. — Baden, *Laudatio Suhmii*; Copenhague, 1799, in-4°. — Molbech, *Levnet af Suhm*, dans l'*Athene*, ann. 1814. — Nyerup, *Litteraturlexikon*.

SUIDAS (Σουΐδας), lexicographe grec, vivait dans le onzième siècle après J.-C. On ne sait rien de sa vie; on ne connaît pas même avec certitude l'époque de son existence; mais d'après les auteurs qu'il cite, et ceux qui le citent lui-même, on croit qu'il vivait dans le onzième siècle, du temps de Michel Psellus et avant le commentateur Eustathius. L'ouvrage que nous avons sous son nom est à la fois un dictionnaire de mots, de choses et d'hommes; un lexique, une encyclopédie et une biographie; mais ces trois parties n'existent qu'à l'état d'ébauche tout à fait insuffisante; l'ordre alphabétique y est imparfaitement observé; les citations empruntées aux auteurs anciens y semblent souvent jetées au hasard; les biographies y offrent les plus étranges méprises. Cependant malgré tous ses défauts l'ouvrage de Suidas n'est pas à mépriser; on y trouve beaucoup de choses qu'on chercherait vainement ailleurs. C'est une compilation mal faite, mais précieuse parce que les ouvrages qui lui ont servi de base n'existent plus. On suppose que Suidas n'a fait qu'augmenter et interpoler un dictionnaire beaucoup plus ancien; il se peut aussi que l'œuvre de Suidas remonte plus haut qu'on ne le croit, et qu'elle ait subi de nombreuses interpolations. Suidas fut publié pour la première fois par Demetrius Chalcondyle; Milan, 1499, in-fol.; édition suivie de celle d'Alde, Venise, 1514, in-fol., reproduite à Bâle, 1544, in-fol. H. Wolf en publia une traduction latine (Bâle, 1564, 1581, in-fol.). Portus donna le texte grec, avec une nouvelle traduction latine (Genève, 1619, 2 vol. in-fol.). La première édition critique de Suidas est celle de L. Küster (Cambridge, 1705, 3 vol. in-fol.), avec la version de Portus corrigée. Küster prit pour base le texte de Portus, qu'il améliora en beaucoup d'endroits avec le secours des manuscrits. Il ne reconnut pas tout ce qu'il devait à Portus et se permit un grand nombre de corrections arbitraires; mais son commentaire est encore utile, et son édition n'a été surpassée que par celle de Gaisford (Oxford, 1834, 3 vol. in-fol.). L'édition de Bernhardy (Halle, 1834-52, 2 vol. in-4o) est une réimpression améliorée de celle de Gaisford. Bekker a donné un texte correct de Suidas (Berlin, 1854, gr. in-8°.). L. J.

Fabricius, *Bibl. græca*, t. VI. — Küster, *Diss. sur Suidas*, à la tête de son édit. — Toup, *Emendationes in Suidam;* Oxford, 1790, 4 vol. gr. in-8°. — C.-G. Muller, *De Suida;* Leipzig, 1796, in-8°.

SUINTILA, roi des Wisigoths d'Espagne, mort vers 631. Il fut un des principaux lieutenants du roi Sisebut, et succéda, en 621, au fils de celui-ci, Récharède II, qui n'avait régné qu'un mois. En 624 il attaqua les colonies grecques situées au sud du Portugal, et les força à reconnaître sa souveraineté. Cette facile conquête mit les Goths en possession de toute la Péninsule. Presque aussitôt après il repoussa une irruption des Basques dans la Catalogne. Puis, ayant associé au trône son fils Ricimer (625), il chercha à ruiner l'influence des nobles et à rendre la royauté héréditaire dans sa famille. Cette con-

duite irrita à la fois la noblesse et le clergé; des conspirations se tramèrent, qui furent punies vivement. Sisenand, gouverneur des provinces situées au delà des Pyrénées, ayant secrètement obtenu du roi des Francs Dagobert le secours d'une armée, s'insurgea à son tour. Suintila s'avança avec son activité ordinaire pour faire face au danger; mais, arrivé devant Saragosse, il se vit abandonné de ses troupes, et Sisenand fut proclamé roi. On ignore ce que devinrent le roi déchu et son fils.

Rosseuw Saint-Hilaire, Ch. Romey, *Hist. d'Espagne.*— Mariana, *Hist. de Espana.*— *Chronique de saint Isidore*, dans Florez, t. VI. — *Chronique de Frédégaire.*

SULEAU (*François-Louis*), pamphlétaire français, né en 1757, à Granvilliers (Oise), massacré le 10 août 1792, à Paris. Après avoir fait ses études à Amiens et au collége Louis-le-Grand, il prit le grade de maître ès arts, servit ensuite dans les hussards, et devint en 1784 avocat aux conseils du roi. En 1787, il vendit cette charge, et partit pour un voyage aux îles du Vent et à Saint-Domingue. Chemin faisant, il recueillit la démission du sénéchal de la Guadeloupe; mais, ne pouvant le remplacer sans avoir l'agrément du roi, il revint en France, après avoir visité les différents États de l'Amérique du Nord, et arriva à Paris le 27 août 1789. La révolution était commencée. Suleau, avec l'imagination fougueuse qui perce dans ses écrits, se jeta dans l'arène. Les principes nouveaux ne lui semblèrent pas d'abord incompatibles avec la monarchie; mais les journées d'octobre le ramenèrent à l'autorité royale, qui dès lors n'eut pas de plus ardent défenseur. Non content de répandre à flots quelques brochures de sa façon, il se rendit en Picardie, dans sa famille, et y entreprit de convertir à ses idées la municipalité d'Amiens, par le procédé qui lui était le plus familier, c'est-à-dire en se moquant d'elle. Invité à quitter la ville, il n'en fit rien, et fut enfermé dans la citadelle. Comme il était généralement admis que le plan du marquis de Favras consistait à emmener le roi dans une ville du nord, Suleau fut considéré par les démocrates comme l'émissaire chargé de soulever la Picardie. Ces bruits, qui paraissent fondés, prirent une telle consistance que le Châtelet de Paris évoqua l'affaire de Suleau, et le fit transférer à la Conciergerie. Une commission fut nommée, qui traîna les choses en longueur sans y apporter la moindre lumière. Le prisonnier fut relâché au bout de quatre mois de captivité (7 avril 1790). Dès ce moment la verve du pamphlétaire s'épanche dans les journaux de l'aristocratie. C'est surtout dans *les Actes des Apôtres* (à dater du n° 102), que sa collaboration a laissé les traces les plus durables. S'imaginant que ce n'était point assez de protester avec sa plume, il entreprit encore de faire la chasse à tous les pamphlets offensants pour la majesté royale, et ses menaces s'adressèrent même au duc d'Orléans. Il semblait assumer comme à plaisir sur lui les vengeances du peuple. Il provoque l'un après l'autre les députés du côté gauche, qui dédaignent ses cartels; il publie les exploits de son bras, et se fait arrêter une fois la semaine. Vint un moment où Suleau, trouvant plus de censeurs que d'imitateurs, se renferma dans un silence presque complet. Il se retira à Oncy, près d'Étampes, mais bientôt il rentra dans la lice. D'ailleurs, on commençait à remarquer ses fréquentes entrevues avec Mirabeau et le garde des sceaux Duport du Tertre; on le vit même chez La Fayette. Persuadé que l'appui de Mirabeau sauverait le trône, il s'employa d'un côté à persuader au roi qu'il fallait satisfaire sans marchander la déplorable avidité du *père conscrit*, de l'autre à inculquer à Mirabeau les plans qu'il croyait les plus propres à rétablir l'ordre dans l'État. Les lettres et les plans de Suleau faisaient partie des papiers que l'orateur mourant confia au comte de La Marck, et n'ont pas été publiés. On sait pourtant qu'il conseillait de commencer la guerre civile dans le midi et de corrompre les députés; ainsi il avait calculé qu'avec moins de deux millions de livres on enlèverait cent dix voix au côté gauche, de manière à assurer au gouvernement une énorme majorité. Les ministres d'alors écartèrent ce plan, et Suleau considéra leur répugnance comme la preuve flagrante de leur impéritie. Le *Journal de M. Suleau*, qui parut le 26 avril 1791, ne répondit pas à l'attente générale; mais on le consultera avec intérêt pour les renseignements qu'il renferme sur la cour de Coblentz et les plans de l'émigration. En novembre 1791 Suleau se trouvait à Neuwied sur le Rhin. En présence des folles illusions de l'armée de Condé, il comprit que la cause des Bourbons était perdue, et chercha dès lors leur salut dans l'établissement d'une monarchie représentative. On le vit, en 1792, s'efforcer de convertir Danton et Robespierre à la constitution anglaise. Un nouveau journal qu'il annonça n'eut qu'un seul numéro, qu'on peut dater avec vraisemblance du 15 avril 1792. Peu après, il épousa Adélaïde-Victoire Hall, fille d'un peintre, et qui maniait elle-même les pinceaux. Dans la matinée du 10 août 1792, il se rendit aux Tuileries en uniforme de garde national. Le département lui avait confié la mission de vérifier l'état des choses et d'en faire son rapport au procureur général syndic. Sa haute taille, sa beauté, son air martial attirèrent l'attention de la foule : il fut reconnu et conduit au corps de garde de la section. Il y trouva deux ex-gardes du corps, MM. de Selminiac et du Vigier, et un auteur dramatique, l'abbé Bouyon, arrêtés comme lui. La cour s'emplissait de gens furieux, qui demandaient à grands cris qu'on leur livrât les prisonniers. Les gardes nationaux résistent en vain; la porte est enfoncée. Bouyon tombe le premier

sous les coups. Suleau se débat. Théroigne de Méricourt (*voy.* ce nom), qui était présente, l'empoigne au collet et l'entraîne. Suleau lui arrache son sabre, et se fraye un passage. Mais bientôt il est mis hors d'état de se défendre, foulé aux pieds et haché à coups de sabre et de pique. Son cadavre fut jeté sur la place Vendôme avec celui de huit autres victimes, et sa tête portée au bout d'une pique.

Voici la notice complète des écrits de Suleau : *Lettre d'un citoyen à MM. les présidents et commissaires de son district;* Paris, sept., 1789, in-8°; — *Un petit mot à Louis XVI, sur les crimes de ses vertus, par un ami des trois ordres;* Paris, oct. 1789, in-8°; — *Projet d'adresse à l'Assemblée nationale;* Amiens, nov. 1789, in-8°; — *Fidelissimæ Picardorum genti, ou Tu dors, Picard, et Louis est dans les fers;* Amiens, déc. 1789, in-8° : c'est la brochure incriminée par le Châtelet; malgré les dénégations de Suleau, on peut hardiment la lui attribuer; — *Premiers interrogatoires de M. Suleau;* Paris, janv. 1790, in-8° : la suite parut dans le même mois; — *Lettre à M. l'évêque d'A....* (Autun) *et compagnie;* Paris, mars 1790, in-8°; — *Les Pâques de M. Suleau;* Paris, avril 1790, in-8°; réimpression du n° 5 de *l'Apocalypse*, publication périodique; — *Nouvelle conspiration de M. Suleau;* mai 1790; — *Le Réveil de M. Suleau, suivi du prospectus du journal politique que le public lui demande,* 1er mars 1791; — *Voyage en l'air, second réveil;* à Ballomanie, 15 mars 1791, in-8° de 160 p. : très-rare; — *Journal de M. Suleau,* 12 nos du 26 avril 1791 à mars 1792; le 1er n° du deuxième abonnement est unique; — plusieurs brochures, extraites des *Actes des Apôtres.* Suleau avait, dit-on, préparé une *Histoire de la chute de la monarchie;* mais cet ouvrage est perdu. H. F.

Rabbe, *Supplément à la Biogr. des contemp.* — Aug. Villa, *Ombres et vieux murs*; Paris, 1859, in-12. — Hatin, *Hist. des journaux.*

SULEAU (*Louis-Ange-Antoine-Élysée*, vicomte DE), sénateur, fils du précédent, né à Saint-Cloud (Seine-et-Oise), le 6 mars 1793. Admis à l'école militaire de Saint-Germain, il prit part, comme sous-lieutenant de carabiniers, à la campagne de 1812, où il eut les deux pieds gelés. Malgré l'amputation, qu'il supporta avec courage, il fit les campagnes de Saxe et de France en qualité d'aide de camp du général Lagrange, qui était devenu le mari de sa mère. Sous la restauration, il entra dans la carrière administrative, et fut successivement sous-préfet de Gannat (15 juillet 1814), de Forcalquier (1820), de Beaune (1821), de Compiègne (1821), préfet de la Corse (9 janvier 1822), de Vaucluse (7 avril 1824), de la Vendée (18 juillet 1827), et de la Moselle (27 janvier 1828.) Des lettres-patentes du 29 mai 1816 lui avaient accordé le titre de vicomte. Nommé sous le ministère Polignac directeur général des domaines (2 avril 1830), il refusa de servir la monarchie de Juillet. Mais en 1849 il s'associa à la politique du prince-président, qui le nomma préfet d'Eure-et-Loir (24 janvier 1849) et des Bouches-du-Rhône (24 sept. suivant). Le 4 mars 1853 il fut appelé au sénat. Outre de nombreux articles publiés, sous la restauration, dans *le Conservateur*, on a de M. de Suleau : *Récit des opérations de l'armée royale du midi sous les ordres du duc d'Angoulême;* Paris, 1815, 1816, in-8°; — *Appel à la France sur les véritables causes de la révolution de* 1830; Paris, 1831, in-8°; — *Des Finances de la France avant et après la révolution de Juillet;* Paris, 1833, in-8°.

Le Sénat de l'empire français.

SULLA, et non *Sylla* (1), surnom d'une famille patricienne de la *gens Cornelia*, laquelle s'appelait d'abord RUFINUS.

SULLA (*P. Cornelius* RUFINUS), petit-fils de P. Corn. Rufinus, qui fut deux fois consul pendant les guerres samnites. Il fut, au témoignage même du dictateur, le premier de sa famille qui prit le surnom de *Sulla*. Après avoir été flamine, il fut préteur urbain, en 212, et présida en cette qualité à la célébration des jeux apollinaires, qui venaient d'être décrétés par les oracles sibyllins. Il eut deux fils; l'un d'eux gouverna en 186 la Sicile comme préteur, et fut le grand-père du dictateur.

Plutarque, *Sulla.* — Tite Live, XXV, 2, 3, 12, 13, 32, 41.

SULLA (*Lucius Cornelius*), dictateur de Rome, né en 138, mort en 78 avant notre ère. Comme tant d'autres personnages célèbres, il fut l'artisan de sa propre fortune. Il ne possédait aucun des deux avantages qui assuraient aux patriciens romains un facile accès aux honneurs de la république, ni le renom de la famille, ni la richesse du patrimoine. Malgré la médiocrité de ses moyens d'existence, il n'en reçut pas moins une bonne éducation : de bonne heure il se nourrit, et avec succès, des lettres grecques et romaines; de bonne heure aussi il s'abandonna sans réserve à tous ses appétits sensuels, recherchant la compagnie des histrions, aimant à l'excès le vin et les femmes, donnant l'exemple de toutes les débauches. Mais cet amour effréné du plaisir, qui le suivit jusqu'à la tombe, n'absorba qu'une partie de son temps et n'énerva jamais son esprit : nul Romain n'eut aux derniers jours de la république, César excepté, un jugement plus lucide, un caractère plus en relief, une volonté

(1) Il n'y a aucune raison d'écrire ainsi ce nom, comme on le fait en France; dans les auteurs anciens, sur les médailles et sur les inscriptions, on lit toujours *Sula* ou *Sulla*, jamais Sylla. L'origine de ce nom est incertaine. Après Plutarque, Drumann et d'autres historiens modernes supposent que c'est un mot ayant la même signification que Rufus ou Rufinus, et qu'il se rapporte à la couleur rouge des cheveux ou du visage. Quintilien range Sulla parmi d'autres surnoms tirés de certaines particularités du corps.

plus ferme que Sulla. Son petit bien s'augmenta grâce à la libéralité de sa belle-mère et d'un parvenu nommé Nicopolis, qui lui léguèrent l'un et l'autre leur fortune. Il avait trente ans passés lorsqu'il aspira aux charges publiques. Elu questeur en 107, il fut envoyé en Afrique, et fit avec Marius l'apprentissage de la guerre. Dès l'abord il se distingua par son activité, sa bravoure et la sûreté de son coup d'œil; il prit une part honorable à la bataille de Cirta, où Jugurtha et Bocchus furent vaincus ensemble. Sulla, mettant à profit la terreur qui s'était emparée de l'esprit de Bocchus, lui insinua qu'il pouvait obtenir l'amitié de Rome, à la condition de livrer Jugurtha; Bocchus livra son gendre. Le questeur partagea ainsi avec le consul l'honneur d'avoir terminé cette pénible guerre, et il en était si fier qu'il fit graver sur son anneau l'image de Bocchus, qui lui remettait Jugurtha chargé de liens. Pendant la guerre des Cimbres, il servit encore sous Marius, soit comme lieutenant (104), soit comme tribun légionnaire (103); mais à la fin de la seconde campagne il se sépara d'un chef à qui ses succès portaient ombrage, et passa dans l'armée de Catulus (102). L'impéritie de ce dernier lui laissa mainte occasion de se signaler : il battit dans les Alpes plusieurs peuplades barbares, et veilla si bien à l'approvisionnement de ses troupes qu'il put ravitailler celles de Marius, service qui déplut fort à Marius, selon la remarque de Sulla. En 101 il prit une part décisive à la victoire de Verceil. Sulla eut de la peine à parvenir aux grandes magistratures, soit à cause des désordres de sa jeunesse, soit à cause de sa pauvreté. Il n'obtint la préture (93) qu'après un premier refus. Au sortir de sa magistrature il fût envoyé en Cilicie comme propréteur et avec la mission de rétablir Ariobarzane sur le trône de Cappadoce, d'où l'avait chassé Mithridate (92). Il y réussit complétement. Arsace, roi des Parthes, dont cette brillante campagne avait attiré l'attention, députa vers le vainqueur une ambassade pour solliciter l'alliance de Rome. Sulla était le premier général romain qui eût eu des rapports officiels avec les Parthes. Avide et ayant besoin d'argent, il profita de sa mission pour faire sa fortune; dès qu'il fut riche, il commença à espérer que ses projets ambitieux se réaliseraient un jour. Il se faisait prédire par des astrologues une haute fortune, et il répandait soigneusement autour de lui leurs prédictions. Il se disait favorisé de la déesse Fortune, et, prenant le surnom de *Felix* (heureux), il habituait les Romains à l'idée de sa future grandeur. Vers ce temps-là, un oracle avait promis l'empire à un homme d'une beauté admirable; il s'appliqua l'oracle à lui-même, prétendant que sa belle chevelure blonde le désignait assez; il avait peut-être le genre de beauté qui convenait à son ambition, car son regard était dur, ses traits rudes; sa physionomie imprimait la crainte et commandait l'obéissance. Lorsqu'il revint de Cappadoce (91), il trouva Rome menacée dans son existence par la guerre sociale. Marius, le plébéien, combattait à regret contre l'Italie, et se retira bientôt, se disant malade; Sulla, qui était patricien, prit sa place comme lieutenant des consuls, et combattit les Italiens avec acharnement et avec bonheur (90). Il en tua cinquante mille en Campanie, et détruisit Stabies de fond en comble; il prit Æquulanum chez les Hirpins, puis Bovianum chez les Samnites; dans ces villes, la population fut égorgée sans pitié.

Sulla se vit récompensé de son zèle par le consulat (88). Mais il savait que les magistratures légales ne donnaient plus la puissance; pour atteindre son but, il lui fallait une force matérielle, c'est-à-dire une armée qui lui fût personnellement attachée; et pour se faire cette armée, il avait besoin d'une guerre lucrative, dont le butin lui achetât à l'avance la coopération des soldats pour la guerre civile. Il demanda et obtint du sénat d'être chargé de combattre Mithridate. Mais Marius, qui pour les mêmes raisons souhaitait ce commandement, se le fit donner par le peuple, au milieu d'une émeute. Assailli par une troupe armée aux ordres du tribun Sulpicius, Sulla ne sauva sa vie qu'en se réfugiant dans la propre maison de Marius, laquelle touchait au Forum. Puis il courut rejoindre son armée, qui était déja réunie à Nola, se mit à sa tête, et, opposant une sédition militaire à une sédition populaire, il marcha sur Rome. Ses officiers pourtant refusèrent de le suivre, et le quittèrent tous, à l'exception d'un questeur. C'était la première fois qu'un Romain menait contre la cité des soldats romains en ennemis. Marius fut pris par surprise: en vain défendit-il à son rival, au nom de la patrie, de faire un pas de plus; Sulla laissa massacrer sous ses yeux les préteurs qui lui intimèrent cet ordre, et entra dans Rome sans trop de peine. Pour cette fois il usa de sa victoire avec modération, et ne proscrivit que Marius, Sulpicius et dix de ses plus ardents ennemis; il se contenta de décréter que les Italiens nouvellement admis dans la cité, au lieu d'être disséminés dans les trente-cinq tribus où ils avaient la majorité, formeraient huit tribus nouvelles qui devaient être sans importance dans les comices. Cette réforme faite, il laissa au peuple sa liberté, et lui permit de choisir des consuls. Le peuple nomma deux ennemis de Sulla, Octavius et Cinna. Même pour les quelques mois qui restaient encore de l'année présente, Sulla dut se donner un collègue, le consul Pompeius étant mort; or il se crut forcé de prendre ce collègue dans la faction populaire, et choisit Cinna. Celui-ci n'eut rien de plus pressé que de faire casser les actes de Sulla et de le faire mettre en accusation. Mais Sulla, laissant là les accusateurs et les juges, partit avec son armée pour faire la guerre à Mithridate (87). Ce commandement était le

seul fruit qu'il avait voulu tirer de sa première guerre civile.

Mithridate avait soumis l'Asie Mineure, la Thrace, la Macédoine, et ses armées occupaient une partie de la Grèce; il s'agissait d'arrêter ce torrent, qui s'avançait peu à peu vers l'Italie. Sulla se porta d'abord vers Athènes, dont les généraux de Mithridate avaient fait leur centre d'opérations, et il mit le siége devant la ville. Les Athéniens, protégés par de fortes murailles et défendus par une armée du roi de Pont, se moquèrent longtemps des efforts de Sulla. A ses coups de bélier, qui ne faisaient pas brèche, l'esprit athénien répondait par des sarcasmes. « Le visage de Sulla, lui criait-on, est une mûre saupoudrée de farine. » Et l'on n'épargnait pas non plus sa femme Metella. Sulla, qui était lui-même un railleur impitoyable, ne pardonna pas ces railleries. La ville fut enfin prise d'assaut (1er mars 86); le vainqueur y entra par la brèche, dans l'obscurité de la nuit, au bruit des trompettes, au milieu des cris furieux de ses soldats, et il ordonna le massacre et le pillage. Sulla quita ces ruines pour se porter en Béotie contre le général de Mithridate Archelaüs. Il avait environ dix-huit mille hommes contre cent vingt mille; mais c'étaient des Européens contre des Asiatiques. Vainqueur près de Chéronée, il tua, dit-on, à l'ennemi cent mille hommes, et se vanta de n'avoir que douze morts dans son armée. Survint un nouveau général de Mithridate, Dorilaüs, avec de nouvelles troupes; Sulla les extermina dans la plaine d'Orchomène (85). Puis il paya la bravoure de ses soldats en leur accordant le pillage de Thèbes. Déjà auparavant il avait saccagé le temple de Delphes; en vain Apollon avait fait un miracle pour défendre son bien; Sulla s'était moqué du miracle. — A Rome le parti de Marius et de Cinna avait repris le dessus, et, une fois maître de la république, il n'avait rien eu de plus pressé que de donner à l'un des siens, Valerius Flaccus, la direction si enviée de la guerre contre Mithridate. Flaccus s'était hâté de passer en Asie et d'y devancer Sulla; il fut assassiné par Fimbria, son lieutenant, qui prit le commandement des troupes, fit la guerre pour son compte, et réussit à enfermer Mithridate dans la ville de Pitane. Il suffisait de bloquer le port, et le roi était pris infailliblement. Fimbria, qui n'avait pas de vaisseaux, s'adressa à Lucullus, lieutenant de Sulla, qui cinglait avec une flotte dans ces parages; mais Lucullus, d'après les ordres de son général, refusa de coopérer avec Fimbria à la ruine de l'ennemi commun, et laissa échapper Mithridate. Le roi de Pont n'avait qu'à choisir avec lequel des généraux romains il voulait traiter; il lui parut plus sûr de traiter avec Sulla. Celui-ci se montra d'autant plus hautain dans les négociations qu'il avait à dissimuler l'inquiétude que lui causait Fimbria et le désir qu'il avait lui-même de terminer cette guerre pour retourner à Rome et y relever son parti. Le roi dut souscrire aux conditions du vainqueur; il rendit toutes ses conquêtes, et lui paya 2,000 talents (84).

Le traité fut à peine conclu que Sulla marcha contre Fimbria, le rejoignit en Lydie, attira à lui les soldats de son rival, et le contraignit à se donner la mort. Il pouvait revenir immédiatement à Rome; mais il lui fallait payer ses troupes. Pour cela il resta quelques mois encore en Asie, levant sur la province une contribution de guerre de 20,000 talents (120 millions de francs d'aujourd'hui), et autorisant en outre les soldats à piller les villes. Il revint enfin en Italie (1) avec une armée gorgée de butin, et toute disposée à la guerre civile (83). A son approche, le parti populaire leva deux cent mille hommes et mit sur pied quinze armées. Mais l'une d'elles, la principale, égorgea Cinna, qui la commandait. Une autre, celle de Norbanus, fut mise en déroute par Sulla près de Capoue. En présence d'une troisième, celle de Scipion, il feignit de vouloir traiter, et tandis qu'il amusait le général dans d'inutiles conférences, il lui débaucha ses soldats. La défection se mit de même dans l'armée de Carbon. Il paraît que la vue de ces troupes sullaniennes si riches, si bien traitées, si libres sous un chef qui leur permettait tout, exerçait un irrésistible prestige sur tous les légionnaires. Le jeune Marius fut vaincu à Sacriportus (82) par la trahison de deux cohortes. Restait le Samnite Telesinus, à la tête d'une armée de sa nation; c'était véritablement un ennemi, non de Sulla, mais de Rome. La sachant sans défense, il marcha hardiment contre elle, et fut tout près d'y entrer; Sulla ne le rejoignit qu'à deux milles seulement de la porte Colline. La lutte fut vive, et dura deux jours; Sulla fut vaincu à l'aile droite; mais Crassus, vainqueur à l'aile gauche, releva la fortune de Rome. De toute l'armée samnite il ne resta que six mille hommes, qui s'étaient rendus d'eux-mêmes avec promesse d'avoir la vie sauve. Le lendemain Sulla les enferma dans le Cirque, et les fit massacrer. Les cris de ces malheureux arrivèrent aux oreilles des sénateurs, que Sulla haranguait en ce moment. « Ne soyez pas inquiets, dit-il, ce n'est rien; je fais corriger quelques mauvais sujets. » Peu après, haranguant encore le sénat, il termina par ces mots sinistres : « Qu'aucun de mes ennemis n'espère le pardon. » Alors les proscriptions (2) commencèrent (3); une première liste porta quatre-vingts noms : c'étaient les premiers personnages de la république; les jours suivants les listes se succédèrent, de plus en plus longues.

(1) Il s'arrêta quelque temps à Athènes, où il eut une attaque de goutte, et en emporta la belle bibliothèque d'Apellicon, qui contenait la plupart des œuvres d'Aristote et de Théophraste.

(2) A peine une liste était-elle remplie qu'on l'exposait publiquement dans le Forum sous cette légende sinistre : *Proscriptio*. C'était encore à Sulla que Rome devait ce premier exemple de justice expéditive.

(3) Sulla fixa au 1er juin 81 l'époque où elles devaient cesser.

Tous les ennemis du vainqueur y furent inscrits, à mesure que leur nom se présenta à sa mémoire, puis tous les ennemis de ses amis, puis ceux qui donnaient asile à un proscrit, puis ceux qui possédaient quelque beau palais ou quelque riche domaine. Chaque tête était payée. Les biens des proscrits étaient confisqués et vendus à vil prix aux amis ou aux maîtresses du vainqueur. Les proscriptions s'étendirent à toutes les villes d'Italie. Préneste avait donné asile au jeune Marius; Sulla fit assembler la population entière, et ordonna un massacre général. L'Étrurie fut dépouillée de la plus grande partie de ses terres au profit des soldats. Plusieurs villes, comme Interamna, Sulmone, Œsernia, furent mises à feu et à sang et complétement détruites. Un jour Sulla raconta au peuple ce terrible apologue : « Un laboureur qui poussait sa charrue fut mordu par des poux; il s'arrêta deux fois pour en nettoyer sa chemise. Mais ayant été de nouveau mordu, et ne voulant plus interrompre son travail, il ôta sa chemise et jeta le tout au feu. Et moi aussi, c'est ce que je fais; et je conseille aux vaincus de ne pas m'obliger à employer le feu une fois de plus. » Toutes ces exécutions sommaires, il les ordonna seul et sans prendre l'avis d'aucun magistrat. La terreur régnait autour de lui; tous, petits et grands, l'acceptaient pour maître, et entre autres honneurs que lui décerna le sénat, il faut distinguer une statue équestre qui fut érigée devant les rostres avec cette inscription : *Cornelio Sullæ imperatori felici.*

Quand Sulla eut ainsi fait place nette dans la république, il voulut se donner une autorité légale : il se nomma dictateur (82). Ce titre, que personne n'avait porté depuis cent vingt ans, il le fit revivre (1), avec cette différence toutefois qu'au lieu de le prendre pour six mois, il le prit pour un temps indéfini. Toutefois, comme il n'avait pas l'intention de renverser la république, il fit procéder à l'élection des consuls (81), et se laissa nommer lui-même en 80 sans cesser d'être dictateur. Ici se place ce qu'on appelle quelquefois la constitution de Sulla (*leges Corneliæ*), si l'on peut nommer constitution une série de lois mal liées entre elles et absolument contraires à la situation actuelle de la société romaine. On sait qu'il ôta aux tribuns le droit de proposer des lois, comme aux comices par tribus le droit d'en faire; toute rogation avant d'être portée devant l'assemblée centuriate devait avoir été approuvée par le sénat. Il enleva le pouvoir judiciaire aux chevaliers, et donna au sénat une autorité sur les provinces. Il rendit les colléges de prêtres indépendants de l'élection populaire; il fit enfin plusieurs lois sur le culte, sur le mariage, sur les funérailles, contre la brigue. Avait-il réellement le dessein de rétablir l'ancienne constitution de Rome? On ne saurait le dire. Ce sénat, auquel il confiait un pouvoir si étendu, ne ressemblait nullement au sénat des premiers siècles, puisqu'il y introduisit une foule de familles obscures. On le donne quelquefois comme un ennemi de la populace romaine; et pourtant il abolit un quart des dettes, et fixa le maximum du prix des denrées. D'autres disent que sa haine s'acharnait surtout sur l'ordre équestre; et pourtant il fit entrer au sénat un grand nombre d'hommes de cet ordre, et il supprima la censure, qui avait été de tout temps l'épouvantail des chevaliers. Peut-être voulait-il assurer l'unité de la cité romaine contre la brusque invasion des Italiens; et pourtant il laissa à ces Italiens le droit de cité, et ne craignit pas de les voir répartis dans les trente-cinq tribus. Enfin cet homme, que l'on représente comme le restaurateur de l'aristocratie, fit citoyens romains dix mille esclaves, qui n'avaient d'autre mérite que celui d'avoir assassiné leurs maîtres proscrits. Au milieu de tant d'inconséquences il est difficile de démêler la véritable pensée de Sulla. Dans tous les cas, ses lois ne lui survécurent pas longtemps.

L'an 79, il se démit de la dictature, soit par dégoût du pouvoir, soit par besoin de repos. Personne ne fut assez hardi pour venger sur lui le sang d'un père ou d'un frère. C'est qu'il y avait à Rome et dans l'Italie une foule d'hommes qui étaient intéressés à défendre sa vie, pour conserver eux-mêmes les terres confisquées, et qui formaient une sorte de garde invisible autour de sa personne. D'un mot il aurait pu armer ses cent mille Cornéliens (1). Retiré à Pouzzoles, il vécut encore quelques mois au milieu des plaisirs et des débauches; car il conservait dans un âge déjà avancé ses mœurs licencieuses et ses goûts vulgaires; il passait son temps entre des courtisanes et des bouffons. Un mal affreux, la maladie pédiculaire, l'emporta. Rome fit des funérailles magnifiques à celui qui l'avait couverte de deuil. Vingt-quatre licteurs précédaient son corps; le sénat, les prêtres et les chevaliers formaient cortége; les anciens soldats, les Cornéliens, s'étaient rassemblés de toute l'Italie, et suivaient le cadavre. Les villes avaient envoyé des couronnes d'or comme à un triomphateur. Les dames romaines portèrent au bûcher une quantité prodigieuse de parfums. Sulla fut enterré dans le Champ de Mars, contrairement à tous les usages, et l'on grava sur son tombeau une épitaphe qu'il avait, dit-on, rédigée lui-même, et qui signifiait que nul n'avait jamais fait plus de bien à ses amis ni plus de mal à ses ennemis. Sulla avait écrit en latin, et non en grec, une histoire de sa vie et de son temps, citée sous le titre d'Ὑπομνήματα par Plutarque, qui en a fait le plus grand usage pour ses écrits. Il acheva le XXIIe et dernier livre, deux jours avant

(1) La loi qui le lui conféra lui accorda en même temps droit absolu de vie et de mort sur tous les citoyens.

(1) Il jouissait d'un pouvoir sans limites, et sa volonté faisait loi : un peu avant sa mort il fit étrangler par ses esclaves un magistrat italien coupable de péculat.

de mourir. Ces *Mémoires* n'étaient pas encore complets, puisque Cornelius Epicadus, affranchi de Sulla, entreprit de les mener à fin. Ils sont perdus pour nous, et on n'en connaît que des fragments cités par les auteurs anciens. Athénée mentionne aussi des *atellanes* que Sulla avait composées, et une courte épigramme de l'*Anthologie* lui est attribuée.

FUSTEL (de Coulanges).

Plutarque, *Sulla*, *Marius*, *Lucullus*. — Appien, *B. C.* — Velleius Paterculus. — Pausanias — Pline, *Hist. nat.*, VII, 43; XI, 33-39; XXVI, 13-86. — Orelli, *Onomasticon Tullianum*, 2e part, p. 192. — Krause, *Vitæ et fragmenta hist. rom.*, p. 290.— Drumann, *Gesch. Roms*, t. II. — Michelet, Mommsen, *Hist. romaine*. — Mérimée, *Guerre sociale*. — J.-A. Hartmann, *Diss. de Sulla*; Marbourg, 1727, in-4°. — L. Sachse, *Lebensbeschrebung des Dictators Sulla*; Leipzig, t. 1er, 1791, in-8°. — Vockestraet, *De Sulla legislatore*; Leyde, 1816, in-4°. — A. Wittig, *De reip. ea forma qua Sulla totam rem romanam commutavit*, Leipzig, 1834, in-8°. — Zachariæ, *Sulla, als Ordner des rœmischen Freistaates*; Heidelberg, 1834-35, 2 vol. in-8°. — Smith, *Dict. of greek and roman biography*. — Napoléon III, *Hist. de Jules César*.

SULLA (*Faustus Cornelius*), fils du dictateur et de Cœcilia Metella, sa quatrième femme, né vers 87, tué en 46. Il fit ses premières armes en Asie, et monta le premier à l'assaut de Jérusalem (63). Il occupa la questure en 54. A Pharsale et à Tapsus il combattit dans les rangs du parti aristocratique. Fait prisonnier en Afrique et livré à César, il fut massacré par son ordre.

SULLA (*P. Corn.*), neveu du dictateur, mort en 45, fut élu consul en 66; mais son élection fut cassée, et lui-même, convaincu de brigue, fut condamné. Il trempa dans le complot de Catilina, et n'échappa au sort de ses complices que grâce à l'éloquence de Cicéron, dont le plaidoyer existe encore. Il s'attacha au parti de César, et commanda l'aile droite à Pharsale.

Sous les empereurs on trouve encore plusieurs personnages du nom de Sulla, mais qui n'ont joué qu'un rôle fort secondaire; l'un d'eux, *Faustus Cornelius*, épousa Antonia, fille de Claude. Cette alliance inspira de l'ombrage à Néron, qui, voyant en lui un prétendant, l'exila d'abord à Marseille (59), puis le fit mettre à mort (63).

Dion Cassius, XXXVII à XLII. — Appien, *B. C.*, II, 76,100. — Cicéron, *Pro Sulla*. — Suétone, *Claudius*, 27. — Tacite, *Annales*.

SULLY (*Maurice* DE), prélat français, né à Sully-sur-Loire, mort à Paris, le 11 septembre 1196. D'une naissance obscure, mais supérieur à son siècle, il fut un de ces écoliers qui s'instruisirent en demandant l'aumône à Paris. Après avoir enseigné les lettres et la théologie dans cette ville, il fut pourvu dans la cathédrale de Bourges d'un canonicat, qu'il abandonna pour devenir chanoine et archidiacre de l'église de Paris. S'il fallait en croire Césaire d'Heisterbach, dont le récit a été adopté par les auteurs de la nouvelle *Gallia christiana*, lorsque le siége épiscopal de Paris devint vacant le 20 juillet 1160 par la mort de Pierre Lombard, les suffrages du chapitre ne purent se réunir sur aucun candidat, et les chanoines investirent trois d'entre eux du droit d'élection. Ceux-ci, n'ayant pu s'accorder, remirent leur pouvoir à Maurice, qui tira ses confrères d'embarras en se nommant lui-même. Outre que cette élection eût blessé toutes les règles canoniques, on ne voit pas que le récit du moine d'Heisterbach ait été confirmé par les chroniqueurs du douzième et du treizième siècle, qui parlent tous de Maurice de Sully sans indiquer une seule de ces circonstances de sa promotion à l'épiscopat. Quoi qu'il en soit, Maurice fut un des plus dignes prélats qui aient occupé le siége de Paris. Le 15 août 1165, il baptisa Philippe-Auguste, fonda en 1180 l'abbaye des bénédictines de Gif, près Versailles, obtint de Louis VII la confirmation de plusieurs chartes en faveur de son église, et condamna, dans un synode qu'il tint en 1179, quelques-unes des opinions théologiques de Pierre Lombard sur l'humanité du Christ. Il fut du nombre des prélats qui, le 27 mars 1188, consentirent à l'établissement de la dîme saladine; mais le principal fait de sa vie est la construction de la cathédrale de Paris. Le pape Alexandre III, alors réfugié en France, posa en juillet 1163 la première pierre de l'édifice. Le 19 mai 1182 le grand autel fut consacré par le légat Henri de Château-Marçay, au moment où l'on achevait le chœur et où l'on commençait les nefs. En 1185, la construction de l'église était assez avancée pour qu'il fût possible d'y célébrer l'office divin. Malgré son ardeur, Maurice n'eut pas la consolation de voir achever la majeure partie de l'édifice, que continuèrent ses successeurs. Contraint par suite d'une inondation de la Seine (février 1196) de transférer son domicile dans l'abbaye de Saint-Victor, il y mourut et y fut inhumé. Comme plusieurs théologiens de son temps doutaient du dogme de la résurrection des corps, Maurice fit insérer dans l'office des morts, ces paroles de Job : *Scio quod redemptor meus vivit et in novissimo die de terra surrecturus sum, et in carne mea videbo Deum meum*, etc. On a raconté sur Maurice de Sully quelques anecdotes qu'il faut mettre au rang des légendes du moyen âge. Le trésor des chartes renferme sept actes de ce prélat; ce ne sont que des ventes ou donations qui n'ont de l'intérêt que pour l'église de Paris, et plusieurs autres diplômes de lui ont été insérés dans différents recueils. On a de lui six *lettres*, adressées à l'évêque de Clermont, à Guillaume aux Blanches-Mains, alors archevêque de Sens, au pape Alexandre III, concernant l'affaire de saint Thomas de Canterbury; on les trouve dans les t. XV et XVI du *Recueil des historiens de France*, avec quelques autres adressées à Maurice par Louis VII, Alexandre III et Guillaume aux Blanches-Mains. Ses *Sermons*, dont on connaît un assez grand nombre de copies manuscrites, soit en latin, soit en français, n'ont d'importance que par la traduction française

qui en a été faite presque de son temps. D'une éloquence froide, ils ne consistent presque jamais qu'en paraphrases vulgaires et souvent peu justes des textes du Nouveau Testament. Les versions françaises ont été imprim. deux fois, in-4°, sans lieu ni date, et à Lyon, 1511, in-8°. Enfin, il a laissé quelques traités théologiques sans intérêt aujourd'hui. H. FISQUET.

Gallia christ., t. VII. — Du Boulay, *Hist. de l'université de Paris*, t. II à III. — *Bibl. Patrum cistercensium*, t. II. — Vincent de Beauvais, *Hist.*, lib. 30. — Lebeuf, *Hist. du dioc. de Paris*, t. I à III. — Montfaucon, *Bibl.*, t. I. — Fisquet, *Hist. des évêques et archevêques de Paris*, t. I. — *Hist. littér. de la France*, t. XX.

SULLY, maison illustre du Berri, laquelle tirait son origine des comtes de Champagne et son nom de la baronnie de Sully-sur-Loire, son principal fief. Elle s'éteignit dans le seizième siècle, et son nom passa dans la famille de Béthune. La première maison de Sully donna plusieurs dignitaires à l'Église, entre autres quatre archevêques de Bourges, et beaucoup de grands officiers à la couronne de France. Parmi ces derniers le plus considérable fut :

SULLY (*Henri* DE), mort vers 1335, et qui eut en 1317 la charge de bouteillier de France. En 1318 il fut envoyé en ambassade vers le pape Jean XXII. Il figure parmi les exécuteurs testamentaires du roi Philippe V. De 1329 à 1334 il administra comme gouverneur le royaume de Navarre.

La Thaumassière, *Hist. de Berri.* — Anselme, *Grands officiers de la couronne.*

SULLY (*Odon* ou *Eudes* DE), évêque de Paris, né vers 1165, à La Chapelle d'Angillon (Berri), mort le 13 juillet 1208, à Paris. Il était fils d'Eudes-Archambaud, sire de Sully. Il avait été élevé à Paris. Pierre de Blois, qui l'y avait connu, rend témoignage de son assiduité à l'étude, de sa continence, de sa piété et de sa charité à cette époque. Il est vrai que ce chroniqueur s'est montré très-partial pour l'évêque de Paris; des historiens plus sévères lui ont reproché son avarice et sa cupidité. En cela il avait de qui tenir, car les Sully étaient de ces brigands féodaux si communs alors. Attiré à Bourges par son frère Henri, qui venait d'être nommé archevêque de cette ville (1184), il y reçut le titre de chantre de la cathédrale, le seul qu'il ait porté jusqu'à son épiscopat. En 1187, il fit le voyage de Rome, où il fut reçu avec les marques de la plus grande considération par Grégoire VIII. Sa naissance (1) peut-être plus que son mérite lui valut cet honneur. En 1196, à la mort de l'évêque Maurice, il fut élu pour lui succéder, à l'unanimité des voix du chapitre. Il s'occupa de ramener la paix et l'ordre dans le diocese de Paris, et on cite ses tentatives, qui n'eurent, il est vrai, qu'un résultat passager, pour abolir la célébration de la fête des fous dans sa cathédrale. Dans la querelle entre Philippe-Auguste et Innocent III au sujet de la répudiation d'Ingeburge, Eudes prit parti pour le pape, et quand l'interdit eut été jeté sur les églises de France, il fut des premiers à obéir à la sentence. Le roi, qui n'était pas d'humeur à céder à l'autorité pontificale, fit expulser l'évêque de son palais; celui-ci pour éviter les violences fut forcé de fuir secrètement et à pied. Ses biens furent confisqués, et il ne put reparaître qu'après la levée de l'interdit, c'est-à-dire au bout de huit mois. Philippe-Auguste, pour lui faire oublier le passé, lui accorda quelques priviléges particuliers ainsi qu'aux chanoines de son église. Sous son pontificat se tint le concile de Paris, provoqué par le légat d'Innocent III (1201); il fut encore marqué par la fondation de Porrois, qui devint plus tard *Port-Royal*, et par l'achèvement de la construction de Notre-Dame. Eudes venait de prêcher la croisade contre les Albigeois lorsqu'il mourut. Rien de ce qu'a pu écrire cet évêque n'a été publié à part. Il faut chercher ses *Constitutions* à la suite de la *Pragmatique* de Guymier, dans les œuvres de Pierre de Blois, dans les *Concilia* du père Labbe, etc. Quant à ses ordonnances synodales, elles se rencontrent éparses dans les compilations de Du Boulay et du P. Dubois, dans l'*Histoire de Paris* de Félibien, et dans le *Cartularium ecclesiæ parisiensis* (1850). H. BOYER.

Sainte-Marthe, *Gallia christ. nova.* — *Hist. littér. de la France*, t. XVI. — Rigord, *Gesta Philippi Augusti.* — Félibien, *Hist. de Paris*, t. I.

SULLY (*Maximilien* DE BÉTHUNE, baron DE ROSNY, puis duc DE), célèbre homme d'État, né le 13 décembre 1560 (1), à Rosny, près Mantes, mort le 22 décembre 1641, à Villebon, près Chartres. Les Béthune (*voy.* ce nom), issus des comtes de Flandre, étaient alliés aux plus grandes familles de France. Sully appartenait à une branche cadette, peu favorisée de la fortune, et qui avait embrassé la réforme. Il était le second des sept enfants de François, baron de Rosny, et de Charlotte Dauvet (2). Son père lui donna pour précepteur La Durandière, et il profita du passage de Henri de Navarre à Vendôme pour le lui présenter (1571). Le prince l'emmena à Paris. A l'époque de la Saint-Barthélemy, le jeune Rosny suivait dans le quartier latin les leçons du collége de Bourgogne; réveillé vers trois heures du matin, et instruit du massacre des huguenots, il ne se déconcerta pas, prit sa robe d'écolier, et avec un livre d'heures sous le bras, qui lui servit de passe-port à travers les assassins, il gagna son collége, dont le principal, Lafaye, le cacha pendant trois jours. Il alla vivre

(1) Eudes de Sully était allié à la maison de France par sa cousine Alix, troisième femme de Louis le Jeune.

(1) Duchesne donne la date de 1559.

(2) Son père, fait prisonnier à Jarnac, n'échappa à la peine capitale qu'en perdant la plus grande partie de ses biens. Il mourut en 1575. Sa mère était fille d'un président à la cour des comptes et sœur utérine du cardinal Briçonnet. Parmi ses cinq frères, l'aîné, *Louis*, succomba à une mort accidentelle, en 1578, à vingt ans; deux puînés, *Salomon* et *Philippe*, retournèrent à l'Église romaine; les autres moururent jeunes. Son unique sœur *Jacqueline*, épousa, en 1584, Élie de Gontaut, vice-roi de Navarre.

alors auprès du roi, qui chargea Chrétien de lui enseigner les mathématiques et l'histoire. Il l'accompagna lorsqu'il s'enfuit de la cour, en 1575, servit d'abord comme volontaire, et fut, en 1576, enseigne dans la compagnie colonelle de M. de Lavardin, son parent. Il partagea les périls de Henri, qui fut plusieurs fois obligé de lui adresser d'amicales remontrances sur sa témérité. Au siége de Villefranche, à Marmande, à Lectoure, en maintes occasions, il montra en effet la plus brillante valeur, à la prise de Cahors surtout, où il fut grièvement blessé. Déjà le jeune capitaine ne se contentait plus de manier l'épée et l'arquebuse, il se faisait remarquer par son habileté dans tout ce qui regarde l'art des siéges et de l'artillerie, mines, pétards, terrassements, retranchements. Cette valeur brillante, cette sage conduite et le dévouement à toute épreuve de Rosny lui gagnèrent dès lors l'affection et l'estime de son maître, qui le récompensa en le nommant conseiller de Navarre et chambellan ordinaire. Lorsque le duc d'Anjou fit son expédition dans les Pays-Bas (1580), il le suivit, malgré les conseils de Henri, dans l'espoir de rentrer en possession des biens que sa famille avait jadis possédés en Flandre. Il vendit pour 40,000 fr. de ses bois de Rosny, et partit avec plus de quatre-vingts gentilshommes; mais au bout de deux ans, dégoûté d'un service sans honneur et sans profit, trompé plusieurs fois par le duc, il le quitta, et s'attacha pendant quelque temps au prince d'Orange. En 1583 il rejoignit le roi de Navarre en Guyenne, et en reçut une véritable marque de confiance, lorsqu'il fut chargé par lui d'aller observer les événements à Paris, où ses deux frères, Salomon et Philippe, jouissaient d'une assez grande faveur à la cour de Henri III. C'est alors que le baron de Rosny, malgré son amour pour la fille du président de Saint-Mesmin, sut entendre la voix de la raison, et épousa Anne de Courtenay, riche héritière, avec laquelle il passa l'année 1584 dans ses terres de Rosny. Il n'oubliait ni ses intérêts ni ceux de son maître; sa fortune s'améliorait chaque jour, grâce à son esprit d'ordre; il ne dédaignait même pas les profits du négoce, faisant acheter à bas prix en Allemagne des chevaux qu'il revendait fort cher en Gascogne; mais, en bon serviteur, s'il retirait de grosses sommes, en faisant couper ses bois de Rosny, c'était pour en porter le prix à Henri, qu'il aida souvent alors et plus tard de toutes ses ressources.

Au commencement de la huitième guerre civile, il rejoignit le roi de Navarre à travers mille dangers, se distingua surtout dans le Poitou, et à la journée de Coutras (1587) dirigea habilement le feu des trois canons que possédaient les protestants (1). Il fut ensuite employé à la réconciliation des deux rois, contribua à repousser les troupes de Mayenne à l'attaque de Tours, et le 18 mai 1589, à la tête de sept cents gentilshommes protestants, battit un parti de ligueurs commandés par Saveuse, près de Bonneval en Beauce. Après avoir reçu les derniers soupirs de sa femme, il rejoignit les deux rois, qui assiégeaient Paris; il était auprès de son maître quand Henri III fut assassiné; il combattit à ses côtés à Arques; il revint avec lui attaquer Paris, et pénétra hardiment jusqu'à la porte de Nesle. A Ivry, il eut deux chevaux tués sous lui, reçut un coup de lance dans le mollet, deux coups d'épée à la main et à la tête, deux balles dans la hanche et dans la cuisse, resta longtemps évanoui sur le champ de bataille, et comme il se retirait sans casque et presque sans armure, il eut l'heureuse fortune de s'emparer de la cornette blanche de Mayenne. Il se faisait transporter presque mourant à son château de Rosny, accompagné de ses écuyers blessés, lorsqu'il rencontra Henri IV, qui, « l'embrassant des deux bras », le déclara « brave soldat, vrai et franc chevalier, » et lui dit, en le quittant : « Adieu, mon ami, portez-vous bien, et soyez sûr que vous avez un bon maître. » Cependant il ne put obtenir le gouvernement de Mantes, qui fut donné à l'un de ses frères, pour contenter les catholiques. Malgré ses plaintes, Rosny, portant encore le bras en écharpe, et pouvant à peine marcher, rejoignit le roi sous les murs de Paris. En 1591, pendant le siége de Chartres, il tomba dans une embuscade, et reçut à bout portant une balle, qui traversa la bouche et ressortit par la nuque, blessure qui lui causa toute sa vie de douloureuses incommodités. Il suivit le roi au siége de Rouen et au combat d'Aumale; puis, après cette campagne laborieuse contre le duc de Parme, il vint à Mantes épouser (mai 1592) Rachel de Cochefilet, veuve du seigneur de Châteaupers, qui se fit calviniste pour lui plaire. Souffrant encore de ses blessures et mécontent de la politique du roi, qu'il accusait d'ingratitude envers les protestants, il se retira encore une fois à Rosny. En faisant des courses dans les environs, il s'empara de papiers très-importants, qui révélaient toutes les intrigues des ligueurs, de l'Espagne et du nouveau parti des catholiques politiques; il s'empressa de les porter au roi à Compiègne, en fut accueilli par les témoignages de la plus sincère amitié, et ne songea plus dès lors qu'à lui rendre de nouveaux services. Malgré son attachement à sa religion, il n'hésita pas à lui donner le conseil d'embrasser la foi catholique; son esprit juste et politique avait bien compris que c'était le seul moyen de frapper la ligue d'un coup mortel et de sauver la France en réconciliant le roi avec la religion de la majorité.

(1) Après la victoire le roi l'envoya en mission auprès de Conti, peut-être pour se débarrasser d'un censeur fâcheux de la criminelle passion qui l'occupait alors. Aussi, en apprenant la défaite des siens à Auneau, Rosny, indigné de la légèreté de son maître, jura de se renfermer dans une neutralité absolue; mais il ne lui tint pas longtemps rigueur.

Dès lors Henri IV commença à employer Rosny dans les affaires les plus importantes. Lorsqu'il s'agit d'acheter la soumission des principaux chefs de la Ligue, il contribua surtout à ramener Villars-Brancas en Normandie et le duc de Guise. En 1594 il fut nommé conseiller d'État et des finances. Henri essaya plusieurs fois dès 1593 de le placer dans le conseil des finances; mais il fallut l'influence de Gabrielle d'Estrées, qui voulait se venger de Sancy, pour ouvrir définitivement à Rosny les portes du conseil. Caractère rude, obstiné, orgueilleux, intéressé, mais laborieux, actif, résolu, plein de confiance en lui-même et dévoué surtout à son maître, Rosny était l'homme le plus capable de débrouiller l'effroyable chaos d'abus où les guerres civiles avaient plongé la France; il ne devait se laisser arrêter par aucune considération pour les intérêts égoïstes, ni par les clameurs ni par les haines. Soutenu par l'esprit supérieur de Henri IV, il fut l'instrument le plus vigoureux de la régénération de la France; c'est là sa gloire. On peut voir à l'article Henri IV dans quel état se trouvait alors l'administration des finances; c'était le pillage organisé. En attendant la réunion des notables à Rouen, Rosny se chargea de faire une sorte de voyage de découvertes dans quelques-unes des principales généralités du royaume; armé de pouvoirs illimités, il brisa la coalition des agents subalternes, que soutenaient les intendants, les suspendit presque tous de leurs fonctions, revisa les registres, et *grapilla si bien* que sur des recouvrements illégitimes il ramassa environ 500,000 écus, et les ramena triomphalement au roi sur soixante-dix charrettes (mai 1596).

Bientôt Rosny eut toute la charge des finances et l'administration fut concentrée entre ses mains, même avant qu'il eût été nommé surintendant, en 1599. Génie ordonnateur par excellence plutôt que génie créateur, le ministre rétablit l'ordre là où était le chaos, peu à peu, comme il l'avait annoncé, mais avec une persévérance indomptable. Il commença par arrêter la ruineuse habitude des anticipations, en attribuant à chaque partie de la dépense une partie déterminée de la recette, en établissant ainsi une sorte de *budget;* il assura les fonds destinés aux services publics, et les sépara des fonds employés aux intérêts de la dette. Ses autres réformes successives eurent pour but : 1° l'amélioration des recettes; 2° la diminution des charges.

Voici comment il améliora les recettes. Les impôts affermés rendaient peu à l'État, beaucoup aux fermiers, sous-fermiers, traitants de tout rang; il força les sous-fermiers à verser directement au trésor; les fermes furent adjugées aux enchères, et rendirent presque le double à l'État. Pour les tailles et autres impôts non affermés, il imposa aux receveurs et trésoriers des modèles de comptes détaillés, avec ordre d'y joindre chaque année des pièces justificatives.

Une chambre de justice fut établie en 1601, pour rechercher les malversations des financiers. Il aurait voulu poursuivre surtout *les grands voleurs et brigands;* mais les maîtresses du roi et ses compagnons de plaisir s'y opposèrent; les *larronneaux* payèrent pour les *grands voleurs*. Beaucoup d'impôts étaient aliénés entre les mains des créanciers de l'État (1); il les leur ôta, et les fit payer directement par le trésor. Il fut interdit aux gouverneurs de province de lever de l'argent de leur propre autorité. Ce fut pour accroître le revenu éventuel que Rosny conseilla de céder les charges de justice et de finances, comme propriété héréditaire à leurs titulaires, moyennant un droit annuel (2) équivalant au soixantième de la valeur de chaque office.

En même temps, Rosny diminuait les charges du trésor public. Il supprima un grand nombre d'offices inférieurs de finances et de judicature, retira tous les priviléges de noblesse accordés depuis vingt ans (janv. 1598), et enleva à beaucoup le nom et les droits de gentilhomme (1600). Il vérifia et réduisit les rentes sur l'État; dès 1599 beaucoup de rentes, reconnues frauduleuses, furent annulées; le règlement général de 1604 classa les rentes en diverses catégories; les unes furent réduites, d'autres éteintes ou détruites, d'autres rachetées. On examina également les aliénations du domaine. Sully restitua ainsi à la couronne, dit-on, pour 35 millions de domaines, et assura le recouvrement de 45 millions. Quel fut le résultat de ces mesures nécessaires? Dans un rapport général rédigé en 1609, Sully disait que le gouvernement avait acquitté pour 100 millions de dettes, traité pour le rachat de 30 à 35 millions de domaines et de rentes. Au lieu de 7 ou 9 millions, comme en 1596, le revenu disponible, toutes charges acquittées, était de 16 millions, sans compter plus de 4 millions provenant des domaines et de sources diverses. Enfin, Henri IV avait à sa disposition immédiate une réserve de 20 à 22 millions, dont 16 ou 17 en argent dans les tours de la Bastille, sous la garde de Sully; les arsenaux regorgeaient d'armes et de munitions; beaucoup de galères étaient armées dans les ports de la Méditerranée.

D'ailleurs Sully ne dirigea pas seulement les finances; il fut de bonne heure associé à toutes les parties du gouvernement, et s'il n'eut pas le titre de premier ministre, il en eut tout le pouvoir. Il devint successivement surintendant des bâtiments et fortifications, grand voyer (26 mai 1597), grand maître de l'artillerie (13 nov.

(1) Le comte de Soissons avait obtenu du Roi un droit de quinze sous sur chaque ballot de marchandise sortant du royaume; il assurait que cette imposition ne lui rapporterait que 30,000 livres par an. Sully, heureusement consulté, prouva qu'elle produisait au moins 300,000 écus et ruinerait l'industrie de la Bretagne et de la Normandie.

(2) Ce droit, appelé *Paulette*, et établi pour neuf années, fut renouvelé indéfiniment.

1599) (1), gouverneur du Poitou (16 déc. 1603), puis duc de Sully (2) et pair de France (février 1606). Henri IV avait pris soin de sa fortune, que le ministre, intéressé et économe, n'avait jamais oubliée; à plusieurs reprises même il lui offrit de plus grands avantages encore et la charge de connétable, s'il voulait se faire catholique; Sully eut l'honneur de résister. Il favorisa surtout l'agriculture. Cet axiome, qu'il aimait à répéter : « Labourage et pâturage sont les deux mamelles qui nourrissent la France, les vraies mines et trésor du Pérou, » expriment l'équilibre qui doit régner entre le travail de la terre et l'élève du bétail; aussi a-t-il développé les cultures fourragères et multiplié les bestiaux. Il a protégé les paysans contre les gens de guerre et les agents du fisc; il a remis les tailles arriérées ou les a réduites; il essaya inutilement de substituer la taille réelle, bien plus équitable, à la taille personnelle; il a autorisé l'exportation des grains, des vins et des eaux-de-vie; il aurait voulu diminuer la gabelle du sel (3); il a arrêté la dévastation des forêts, des rivières, des étangs; a ordonné le desséchement des marais (avril 1599); il a amélioré et multiplié les routes, levées, ponts; il a formé le projet d'un vaste système de canaux, pour unir tous les grands fleuves de France, et commencé, en 1604, le canal de Briare; il a diminué l'intérêt de l'argent, etc. Sully était moins favorable à l'industrie; ennemi du luxe, il voulait que la France se bornât aux produits de son sol et aux fabrications nécessaires (4). Henri IV, plus intelligent, fut forcé de lutter contre son ministre; Sully se résigna avec peine, mais enfin il fit faire des plantations de mûriers à Mantes, à Rosny, en Poitou, et favorisa l'établissement d'une manufacture de crêpes fins de Bologne dans le château de Mantes, dont il était gouverneur. — Le commerce est en général la partie faible de l'administration de Sully. Il était également hostile aux colonies, qu'il prétendait contraires à notre génie national. — Mais il s'occupa très-activement de relever l'art militaire et d'armer le pays d'une manière formidable pour la défense et pour l'attaque. Il améliora la solde, le matériel de l'artillerie, et s'efforça de former des ingénieurs au niveau des ingénieurs renommés d'Italie et de Hollande. Sous sa direction, Évrard, de Bar-le-Duc, commença aux frontières un vaste ensemble d'ouvrages de fortifications. Dans un rapport daté de 1609, il annonçait plusieurs projets remarquables, tels qu'un jardin des plantes, une sorte de conservatoire des arts et métiers, établi au Louvre même, et un hospice pour les soldats invalides. Sully fut activement mêlé à toutes les grandes affaires de la politique extérieure, comme négociateur et comme capitaine. Dans la guerre contre le duc de Savoie, c'est lui qui réunit l'argent, les soldats, les munitions, dirigeant les troupes, prenant les châteaux de Charbonnières (1) et de Montmélian (1601), bravant tous les dangers, déjouant, si on l'en croit, les trames de Biron, déjà traître, qui voulait le faire tomber entre les mains des ennemis. Comme protestant et comme ministre d'Henri IV, il redoutait et détestait la maison d'Autriche, et songeait dès la paix de Vervins à préparer contre elle les moyens d'une grande guerre européenne. C'était là le principal sujet d'entretien du roi et de Sully, surtout dans les longues causeries de l'arsenal, où Henri aimait à passer les heures et les journées. C'était là ce *grand* projet dont Sully a parlé avec tant de complaisance dans ses *Mémoires;* et si le roi n'avait pas arrêté définitivement toutes les parties du vaste plan qui devait amener la réorganisation de l'Europe, si son esprit positif n'avait pas accepté toutes les utopies généreuses de son ministre, il est bien certain que tous deux pendant douze années se préparèrent à la grande lutte que la mort seule du roi arrêta, et que Richelieu devait reprendre. Sully cherchait partout des alliés, les princes d'Italie, le pape lui-même, les cantons suisses et surtout les puissances protestantes; c'est dans ce but qu'il passa deux fois en Angleterre, à la fin du règne d'Élisabeth, à l'avénement de Jacques Ier. Il seconda sans hésitation Henri IV quand il fallut réprimer la turbulence des grands seigneurs, catholiques ou protestants; il prépara tout pour l'arrestation de Biron, et se chargea de le garder à la Bastille. Il n'agit pas avec moins d'énergie lors des complots des d'Entragues et du comte d'Auvergne, et plus d'une fois il eut raison de blâmer l'indulgence de son maître. A l'assemblée de Châtellerault, il sut, par sa prudence et sa fermeté, calmer l'irritation des protestants; et il conduisit l'armée qui enleva Sedan au duc de Bouillon.

Sully fut toujours l'ami du roi. A la cour de Henri, qui avait encore quelque chose de la licence des Valois, il garda sa probité, ses mœurs austères, et plus d'une fois sut résister à son maître pour le mieux servir, et lutter contre les courtisans, qui le craignaient, contre les maîtres-

(1) Cette charge fut érigée pour lui en office de la couronne (janvier 1601).

(2) Il avait reçu, en août 1601, le titre de marquis de Rosny.

(3) « L'impôt du sel, dit-il, étoit le plus rigoureux et injuste de tous. »

(4) « La France n'est pas propre à de telles *babioles*, disait-il; cette vie sédentaire des manufactures ne peut faire de bons soldats. »

(1) A ce siége, Crillon l'aperçut reconnaissant avec précaution un ravelin : « Quoi ! monsieur le grand maître, s'écrie-t-il, craignez-vous les arquebusades? Allons jusqu'à ces arbres; de là vous observerez plus aisément. — Puisque vous le voulez, répondit Sully, rivalisons à qui sera le plus fou. » Prenant Crillon par la main, il le mena à pas lents bien au delà des arbres. — Henri IV lui reprocha sa témérité dans un billet qui mérite d'être cité : « Si vous m'estes utile en la charge de l'artillerie, j'ai encore plus besoin de vous en celle des finances. Mon ami, que j'aime bien, continuez à me bien servir, mais non pas à faire le fol et simple soldat. »

ses (1), contre les faiblesses du monarque lui-même (2). Il a le rôle d'un véritable mentor (3). Les *Mémoires* de Sully et des contemporains abondent en détails curieux sur les rapports du ministre et de son maître. C'est lui qui était chargé des missions les plus délicates et les plus périlleuses : de décider Catherine de Navarrre, sœur du roi, à rompre avec le comte de Soissons, qu'elle aimait (4) ; d'amener la reine Marguerite de Valois à donner son consentement au divorce que désirait Henri IV, etc. Il ne craignit pas de s'exposer au ressentiment de Gabrielle d'Estrées, et refusa de payer les frais énormes du baptême de son second fils. Lorsque Henri commit la faiblesse de promettre par écrit à la marquise de Verneuil de l'épouser, Sully n'hésita pas à braver sa colère en déchirant sous ses yeux l'imprudent billet. « Comment, morbleu ! s'écria le roi, que pensez-vous faire? Je crois que vous êtes fou. — Il est vrai, sire, je suis un fou et un sot, et voudrais l'être si fort que je le fusse tout seul en France. » Ce fut surtout par son entremise, par ses négociations et ses efforts que le mariage de Henri IV et de Marie de Médicis fut décidé; mais combien de fois le ministre ne fut-il pas forcé d'intervenir dans les querelles domestiques du roi et de la reine! Sa roideur et son austérité ne plaisaient pas toujours au roi. Plus d'une fois les plaintes des courtisans, leurs intrigues multipliées, la jalousie des autres ministres, Villeroy, Sillery, etc., parurent ébranler le crédit de Sully; mais toujours l'esprit sensé de Henri le ramena vers son ministre. Un jour, après une explication, Sully embrassait ses genoux : « Relevez-vous, mon ami, lui dit-il; ceux qui nous regardent croiraient que je vous pardonne. »

Il fallait l'activité de Sully, son esprit d'ordre, son travail infatigable pour suffire à toutes ses occupations; il présidait ordinairemeut deux conseils chaque jour, préparait les questions, apportait souvent la solution et les arrêts tout dressés, dirigeait la marine, l'artillerie, les fortifications, les bâtiments, les ponts et chaussées, et s'occupait du détail de ses gouvernements. Puis combien d'ordres, de consultations, de lettres du roi, qui n'avaient rapport à rien de tout cela! « On en jugera, dit-il lui-même, par l'assurance générale que non-seulement il n'arriva jamais rien à ce prince dont il ne me fit aussitôt confidence, mais même qu'il ne se passa jamais rien dans son intérieur qu'il ne déposât dans mon sein, secrets, desseins, pensées, maladies cachées, plaisirs et chagrins domestiques, craintes et espérances, amours, amitiés et haine, tout enfin était confié à ma discrétion. » C'était à l'Arsenal que vivait Sully, depuis qu'il avait été nommé grand maître; le roi venait très-souvent le visiter, et s'y était même fait préparer un appartement; il y allait quelquefois courir la bague ou assister à des représentations théâtrales avec la reine et les courtisans. Sully avait même fait construire une salle très-spacieuse, avec un parterre en amphithéâtre et une grande quantité de loges dans plusieurs galeries.

On sait qu'Henri IV, après le sacre de la reine, allait visiter son ami, malade à l'arsenal, lorsqu'il fut assassiné, le 14 mai 1610. A cette terrible nouvelle, Sully monta à cheval, accompagné de deux à trois cents hommes, et s'avança vers le Louvre; mais, craignant pour ses jours, qu'il crut menacés, plein de justes défiances à l'égard de Marie de Médicis, il rebroussa chemin, et courut s'enfermer dans la Bastille. Les instances réitérées de la reine le décidèrent à se rendre le lendemain au Louvre. Mais avec Henri IV son rôle politique était fini. Il fut membre du conseil de régence; mais ses collègues étaient peu disposés à subir sa supériorité, et il n'était pas d'un caractère à se plier aux circonstances. Il n'était pas populaire; le peuple le considérait comme un ministre dur, impérieux, avare, impitoyable; les catholiques le détestaient comme huguenot; les reformés avaient peu de confiance en lui, parce qu'il avait toujours été, avant tout, l'homme du roi et du gouvernement. Aussi peut-on reprocher à Sully de ne pas avoir immédiatement pris le parti de la retraite; mais il n'avait que cinquante ans; il croyait aussi devoir, par affection pour la mémoire de Henri, essayer de rendre quelques derniers à services son fils; enfin, il voulait éviter la ruine de sa fortune, sérieusement menacée par ses ennemis, qui même songèrent, dit-on, à se débarrasser de lui par un assassinat (1). Abandonné par tout le monde, violemment attaqué dans le conseil par ses anciens collègues, Sillery, Jeannin et surtout Villeroy, sur l'invitation de la reine, il envoya sa démission de la surintendance des finances et du gouvernement de la Bastille (26 janvier 1611). Il garda ses grandes charges, malgré ses ennemis, qui voulaient le poursuivre, malgré l'ambassadeur d'Espagne, qui pressait la reine de mettre en jugement le confident de Henri IV; elle eut même assez de bon sens cette fois pour lui donner 300,000 livres en récompense de ses services.

(1) Sa réponse à Mme de Verneuil est bien connue : « Tout cela serait bon, Madame, si Sa Majesté prenait l'argent en sa bourse; mais de lever cela sur les marchands, artisans, laboureurs et pasteurs, il n'y a nulle raison, étant ceux qui nourrissent le roi et nous tous; et se contentant bien d'un seul maître sans avoir tant de cousins, de parents et de maîtresses à entretenir. »

(2) Il lutta sans cesse, mais en vain, contre les prodigalités du roi; il soupirait de le voir perdre tous les ans pour ses plaisirs douze cent mille écus, « somme suffisante pour entretenir quinze mille hommes d'infanterie».

(3) C'est ce qui a souvent trompé les artistes, qui l'ont représenté comme plus âgé que Henri IV, quoiqu'il fût de sept ans plus jeune que lui.

(4) Sa conduite en cette circonstance fut d'autant plus blâmable qu'il abusa indignement de la confiance que l'un et l'autre lui avaient témoignée.

(1) Il eut quelque temps l'intention d'envoyer son argent à Venise, en Suisse, en Hollande, et de se retirer lui-même dans ce dernier pays, lorsque l'orage qu'il prévoyait éclaterait sur lui.

Sully vécut dès lors loin de la cour ; il put applaudir, non sans envie secrète, aux grandes choses du ministère de Richelieu. A l'assemblée de Saumur (1611), il regagna l'estime des protestants, et s'opposa heureusement aux prétentions turbulentes de l'ambitieux duc de Bouillon. Il assista aux états généraux de 1614. Si, dans la guerre de 1615, il ouvrit ses places au prince de Condé, il contribua à la paix signée à Loudun, et bientôt vint lui-même avertir la reine des dangers qu'allait lui faire courir l'ambition du prince; il fut ainsi l'un de ceux qui décidèrent la reine à le faire arrêter. Plus tard il écrivit une lettre anonyme au jeune roi contre l'administration malheureuse de Concini, qu'il méprisait; et ce fut, dit-on, l'une des causes du peu de bienveillance que Richelieu, créature du favori, montra dans la suite, lorsqu'il jugeait Sully et son administration. A plusieurs reprises, il s'efforça d'intervenir entre les protestants et le gouvernement; au siége de Saint-Jean d'Angely, il dirigea, comme grand maître, les opérations de l'artillerie; au siége de Montauban (1621), il pénétra dans la place, et chercha, mais inutilement, à décider les bourgeois à la soumission ; enfin, il céda sa charge de grand maître (1), et reçut en échange le bâton de maréchal (18 sept. 1634). Mécontent et chagrin, il resta néanmoins fidèle serviteur de l'État. On sait ce qui lui arriva un jour à la cour, où Louis XIII l'avait mandé pour le consuller ; les jeunes courtisans, pour plaire au connétable de Luynes, tournaient en ridicule ses manières graves et son habillement : « Sire, dit Sully, je suis trop vieux pour changer d'habitudes sur rien; quand le feu roi votre père, de glorieuse mémoire, me faisait l'honneur de m'appeler auprès de sa personne, pour s'entretenir avec moi sur ses grandes affaires, au préalable, il faisait sortir les bouffons. »

Il passa les trente dernières années de sa vie dans ses châteaux, principalement à Villebon, à Rosny et à Sully, qu'il se plut à embellir. Il avait une grande fortune, qu'il devait aux libéralités de Henri IV, à ses bénéfices pendant son administration (bénéfices non occultes, et que l'usage autorisait alors), à ses économies; ses pensions étaient considérables, et il jouit jusqu'à sa mort des revenus de plusieurs bénéfices ecclésiastiques dont les papes lui avaient laissé l'usufruit, sans réclamation. Lui-même nous a donné les détails les plus vrais et les plus circonstanciés sur les sources de cette fortune, que plusieurs lui ont reprochée, quoiqu'on ne puisse l'accuser de l'avoir mal acquise. Il menait un grand train de maison, avait un grand nombre d'écuyers, de pages, de domestiques, avec une compagnie de gardes et une de Suisses; mais sa vie avait un caractère de décence, de gravité et même de majesté un peu roide. Il se levait toujours de grand matin, pour faire le travail de ses charges et pour mettre en ordre avec ses secrétaires ses nombreux papiers et ses *Mémoires*. Toujours fidèle à la mémoire de son maître, il portait au cou une chaîne d'or ou de diamants, à laquelle était suspendue l'image de ce prince, et de temps à autre il la prenait, la contemplait et la baisait. Il faisait faire beaucoup de travaux dans les villes ou châteaux qui dépendaient de lui, et dépensait des sommes considérables pour secourir les pauvres (1).

Sully avait composé quelques écrits, qui sont perdus : *le Traité de la guerre*, *le Maréchal de camp, les Instructions de milice et police;* il avait aussi, dit-on, laissé manuscrit le roman allégorique de *Gélastide;* on a encore de lui deux pièces de vers, *Adieu à la cour*, et *Parallèle de César et de Henri IV*. Mais son œuvre capitale, c'est le recueil publié sous le titre bizarre de *Mémoires des sages et royales Œconomies d'Estat de Henry le Grand;* ils sont écrits sans ordre et avec une pesanteur fatigante; ce sont les secrétaires de Sully qui sont censés lui raconter les détails, même les plus cachés de sa vie, probablement pour lui éviter l'embarras de louer lui-même ses actions. C'est un monument précieux pour l'histoire de Henri IV. Sully a publié lui-même les t. I et II, 1634, in-fol.; l'impression eut lieu dans le château de Sully, quoiqu'il y ait au titre Amsterdam. Les t. III et IV parurent à Paris, en 1662, par les soins de Jean Le Laboureur. Réimprimés en entier à Amsterdam (Trévoux), 1723, 15 vol. pet. in-12, ces *Mémoires* ont eu depuis de nombreuses éditions, calquées sur celle de Londres (Paris), 1745, 3 vol. in-4° et 8 vol. in-12, faite par l'abbé de l'Écluse, qui les refondit entièrement et les arrangea en style moderne. Ils font aussi partie des collections Petitot et Michaud, mais avec le texte et l'ordre de l'original On en connaît une version en russe (Saint-Pétersb., 1770-75, 8 vol. in-8°) et une autre en allemand (Zurich, 1783-86, 7 vol. in-8°).

De sa première femme, Anne de Courtenay, Sully n'eut qu'un fils, *Maximilien*, marquis DE ROSNY, né en 1587, à Paris, et qui lui succéda en 1605 dans la surintendance des fortifications et obtint le 30 avril 1610 l'adjonction avec survivance à la grande maîtrise l'artillerie. Ce fils, livré à la dissipation et à la débauche, ne joua pas un rôle marquant, et mourut le 1er sept. 1634, laissant d'une petite-fille de Lesdiguières un fils, *Maximilien-François*, qui causa à son grand-père toutes sortes de tracasseries. Il continua la bran-

(1) Il s'était démis en juin 1616 du gouvernement du Poitou en faveur du duc de Rohan, son gendre.

(1) « On sera curieux, disent MM. Haag, de connaître les opinions religieuses de cet homme célèbre. Il croyait qu'on peut faire son salut dans toutes les communions chrétiennes, pourvu qu'on observe les commandements de Dieu, qu'on croie au symbole des apôtres, qu'on aime Dieu de tout son cœur, qu'on observe les lois de la charité envers son prochain, et qu'on espère son salut de la miséricorde de Dieu par la mort, les mérites et la justice de Jésus-Christ. On comprend qu'avec des sentiments aussi larges, il dut passer pour une espèce d'impie dans le siècle des confessions de foi. »

che des ducs de Sully. — Sa seconde femme, Rachel de Cochefilet (1), rendit Sully père de neuf enfants, dont six moururent jeunes. Une de ses filles, *Marguerite*, épousa, en 1605, Henri de Rohan (*voy.* ce nom); l'autre, *Louise*, fut mariée, en 1620, à Alexandre de Levis, marquis de Mirepoix, et abjura la foi calviniste. Son fils puîné, *François*, né en 1598, mort le 7 juillet 1678, créa la branche des ducs d'Orval, titre qui lui fut donné en 1652 (2); il se signala par son zèle pour la cause protestante.

Louis GRÉGOIRE.

OEconomies royales. — Lettres missives d'Henri IV. — Mémoires de Villeroy, La Force, Fontenay-Mareuil, Bassompierre, etc. — Ph. de Mornay, *Lettres*. — D'Aubigné, *Hist. universelle*. — L'Estoile, *Journal de Henri IV*. — Palma-Cayet, *Chron. nov.* — De Thou, *Hist. de la mère et du fils*. — Anselme, *Grands off. de la couronne*. — Pinard, *Chronol. militaire*. — *Le Mercure françois*. — Les historiens de Henri IV, de Bury, Péréfixe et surtout Poirson. — Sismondi, H. Martin, Michelet, *Hist. de France*. — Haag frères, *France protestante*, art. BÉTHUNE. — André Du Chesne, *Hist. généal. de la maison de Béthune*: Paris, 1639, in-fol. — R. de Bury, *Eloge de Sully*; Paris, 1673, in-8°. — Thomas, *Éloge de Sully*; Paris, 1763, in-12. — Hoff, *Biogr. des Herzogs von Sully*; Leipzig, 1782, in-8°. — Sewrin, *Les amis de Henri IV*; Paris, 1805, 3 vol. in-12.

SULLY. *Voy.* BÉTHUNE.

SULPICE. *Voy.* SULPICIUS.

SULPICIA, dame poëte romaine, vivait dans le premier siècle après J.-C. Elle adressa à son mari, Calenus, des vers enjoués et tendres, qui semblent avoir joui d'une assez grande notoriété, puisque Martial, Ausone et Sidoine Apollinaire en parlent; le scoliaste de Juvénal nous en a conservé deux. On attribue à Sulpicia une satire en soixante-dix vers hexamètres sur l'édit de Domitien qui bannissait les philosophes de Rome et de l'Italie. Cette satire, d'un style prosaïque et languissant, fut d'abord publiée dans les *Œuvres d'Ausone* (Parme, 1499; Venise, 1501). On reconnut bientôt qu'elle ne pouvait appartenir au rhéteur bordelais, et d'après plusieurs indications de la satire elle-même, on l'attribua avec une probabilité suffisante à Sulpicia. On la trouve sous son nom dans beaucoup d'éditions de Juvénal et de Perse.

Martial, *Epig.*, X, 35 38. — Ausone, *Epit. cont. nupt.* — Sidoine Apollinaire, *Carmina*, IX, 260. — Wernsdorf, *Poetæ latini minores*, t. III, p. LX et 83. — Juvénal, édit. Lemaire, t. III, p. 289.

SULPICIUS SEVERUS, en français *Sulpice Sévère*, écrivain ecclésiastique, né en Aquitaine, vers le milieu du quatrième siècle, mort vers 410, probablement à Marseille. D'une des principales familles de la Gaule, il reçut une éducation soignée, étudia la jurisprudence et s'adonna avec succès à la carrière du barreau. La mort prématurée de sa femme, qui était d'une riche famille consulaire, le fit renoncer au monde, vers 392, à la même époque où son ami intime Paulin de Nole se retirait également de la vie mondaine. Après avoir vécu quelque temps dans une solitude claustrale, malgré la volonté de son père, qui le déshérita, il fit la connaissance de saint Martin de Tours, auprès duquel il se rendit à diverses reprises, et qui eut sur lui une notable influence. Plus tard il entra dans les ordres. Ses écrits, remarquables par une pureté et une élégance de style qui l'ont fait surnommer *le Salluste chrétien*, lui valurent de son temps et pendant tout le moyen âge une haute réputation. Son *Historia sacra*, tout en n'ayant aucune valeur pour les premières époques, a une assez grande importance pour l'histoire ecclésiastique du quatrième siecle. Vers la fin de sa vie il tomba, d'après un passage de Gennadius, dont on a à tort suspecté l'authenticité, dans les erreurs de Pélage; revenu à résipiscence, il se condamna pour se punir à un silence presque absolu, ce qui explique comment on n'a aucun détail sur ses dernières années. On a encore de lui : *Vita S. Martini Turonensis*; trois *Lettres* ayant rapport également à saint Martin; *Dialogi II*, résumé des discussions qui s'étaient élevées au sujet de l'orthodoxie d'Origène; six autres *Lettres*. Les trois premiers de ces ouvrages ont été impr. à Milan, 1480, et reproduits dans les *Poetæ christiani* d'Alde, Venise, 1502, in-4°; mais ils passèrent si inaperçus que Lazius crut les publier pour la première fois dans ses *Diversorum de vita Christi et apostolorum*. L'*Historia sacra* parut à Bâle, 1556, in-8°; Bologne, 1581, in-8°; Arnheim, 1607, in-8°. Les *Œuvres* de Sulpice Sévère ont formé l'objet de plusieurs recueils : Bâle, 1563, in-16; Leyde, Elsevier, 1635, 1643, in-12; Amst., 1665, in-8°; Vérone, 1741-54, 2 vol. gr. in-4° : cette édition, donnée par Jérôme de Prato, est encore la plus complète et la plus exacte. Les œuvres de cet auteur ont été traduites en français dans la *Bibliothèque Panckouche* (1848-49, 2 vol. in-8°).

S. Paulin de Nole, *Epistolæ*. — Gennadius, *De viris illustribus*. — Dupin, *Écrivains ecclés.*, t. III. — *Hist. littér. de la France*, t. II. — Bahr, *Geschichte der röm. Literatur*, t. III. — Smith, *Dictionary*.

SUMMONTE (*Gian-Antonio*), historien italien, né à Naples, où il est mort, le 29 mars 1602. Il exerça la profession de notaire, et c'est là tout ce qu'on sait de sa vie. Après avoir publié un *Manuale divinorum officiorum* (Naples, 1596, in-8°), il entreprit l'*Istoria della città e regno di Napoli*, ouvrage dont l'impression fut arrêtée au début; l'auteur, jeté en prison, y mourut, dit-on, de chagrin. Le prétexte de cette persécution était d'avoir fait connaître l'établissement des gabelles; la vraie cause, d'avoir dénoncé la basse origine de quelques familles puissantes. L'*Istoria* de Summonte est plutôt une chronique écrite dans un style souvent incorrect, presque toujours naïf, classée avec ordre, et qui contient jusqu'à l'an 1582, où elle s'arrête, un grand nombre de renseignements précieux. Elle parut

(1) Elle mourut à Paris, le 30 décembre 1659, âgée de quatre-vingt-treize ans. Elle fut ensevelie à Nogent-le-Rotrou, dans le magnifique mausolée qu'elle avait fait élever par le sculpteur Boudin à la mémoire de son second mari.

(2) Cette branche hérita en 1729 du duché-pairie de Sully; elle est aujourd'hui éteinte.

à Naples, 1601-02-40-43, 4 vol. in-4°; la réimpression de 1675 a reproduit jusqu'aux erreurs les plus grossières, d'après le conseil de Sarnelli, qu'il fallait traiter Summonte comme les ruines de Pouzzoles, dont on n'approche qu'avec respect; la 3e édit. (Naples, 1748, 6 vol. in-4°) est accompagnée de remarques et de divers morceaux.

Soria, *Storici napoletani.*

SUNDERLAND. *Voy.* SPENCER.

SUPERVILLE (*Daniel* DE), théologien protestant, né en août 1657, à Saumur, mort le 9 juin 1728, à Rotterdam. Sa famille, qui existe encore en Hollande, était béarnaise et avait embrassé la réforme; son bisaïeul, Jean, était médecin du roi de Navarre. Destiné au ministère évangélique, il étudia la théologie à Saumur et à Genève, et reçut en 1683 vocation de l'église de Loudun. Chassé du royaume par la révocation de l'édit de Nantes, il se réfugia à Rotterdam, et n'en voulut plus sortir malgré les offres séduisantes qui lui furent faites de Berlin, de Londres et de Hambourg. En 1691, les magistrats de la ville créèrent exprès pour lui une place de pasteur ordinaire, qu'il occupa jusqu'à sa mort. « Doux, obligeant et engageant », ainsi le peint Chanfepié, qui lui reconnaît encore « beaucoup de politesse et de facilité d'expression, une imagination vive, une mémoire qui le servait à point nommé, une droiture à toute épreuve. » On a de lui : *Lettres* (douze) *sur les devoirs de l'Église affligée;* Rotterdam, 1691-92, in-8° : très-rare; — *Sermons;* ibid., 1700, 2 vol. in-12; 1702-05, 3 vol. in-8°; 1709-12, 4 vol. in-8°; Amsterdam, 1743, 5 vol. in-8° : il soutient sans trop de désavantage la comparaison avec Saurin; la douceur et l'onction sont ses qualités principales, mais son style est un peu diffus; — *Les Vérités et les Devoirs de la religion chrétienne;* ibid., 1706, in-8°, et plusieurs fois depuis sous le titre d'*Éléments du christianisme* : c'est un catéchisme à l'usage de la jeunesse; — *Le Vrai communiant, ou Traité de la Cène;* ibid., 1718; in-8°, plusieurs édit.

SUPERVILLE (*Daniel* DE), fils du précédent, né le 2 décembre 1696, à Rotterdam, mort vers 1770, à La Haye, s'appliqua à la médecine et fut reçu en 1718 docteur à Utrecht. Nommé en 1722 professeur d'anatomie à Stettin, il trouva la place occupée par Krüger, et n'eut qu'en 1726 le titre d'adjoint; ses connaissances variées lui valurent, entre autres distinctions, d'être admis dans l'Académie des sciences de Berlin. Envoyé auprès de la margrave de Baireuth par le roi de Prusse, son frère, il eut tant à se louer de l'accueil de cette princesse qu'il se fixa à sa cour (1739). Il y jouit d'un grand crédit, et ce fut, dit-on, d'après ses plans que l'université de cette ville fut établie (1743). Malgré les services qu'il avait rendus, il tomba en disgrâce, perdit ses emplois, et ne reçut en dédommagement que le poste de résident du margrave à La Haye (1748). Ses écrits n'ont pas d'importance, à l'exception peut-être d'une théorie bizarre des monstruosités, qu'il a insérée dans les *Transactions philos.* de Londres. Il a travaillé à la *Biblioth. germanique.*

Son frère aîné, qui fut pasteur à Rotterdam, collabora de 1729 à 1732 au *Journal littéraire* de La Haye.

Journal littér., t. XIII, 1re partie. — Chanfepié, *Nouveau Dict. hist.* — Haag, *France protestante.*

SURCOUF (*Robert*), célèbre corsaire français, né le 12 décembre 1773, à Saint-Malo, où il est mort, le 8 juillet 1827. Sa mère appartenait à la famille de Duguay-Trouin. Il faisait ses études dans un collége près de Dinan lorsque, pour échapper à une correction, il prit la fuite et retourna à la maison paternelle. Son père, qui connaissait son goût pour la marine, le mit à bord d'un petit bâtiment qui faisait le commerce des côtes. Surcouf n'avait pas encore treize ans; il ne se contenta pas longtemps de cette navigation en vue des terres, et s'embarqua pour les Indes. Le voyage fut difficile, et plusieurs tempêtes assaillirent le navire; le jeune volontaire fit son devoir avec tant de zèle et d'intrépidité qu'à dix-sept ans il était lieutenant (1791). Le commerce se trouvant empêché par suite de la guerre avec l'Angleterre, il passa comme enseigne à bord d'une corvette de guerre de l'île de France. Ayant fait clandestinement la traite des noirs, et se voyant découvert et exposé à la rigueur des lois, il prit le commandement d'un navire corsaire de 180 tonneaux, qu'il nomma *l'Émilie*, et qui portait 30 hommes d'équipage et 4 canons. Le gouverneur Malartic lui refusa des lettres de marque, et lui donna seulement un congé de navigation pour approvisionner de grains la colonie. Parti de Port-Louis le 3 septembre 1795, il fut poursuivi par les Anglais, s'enfuit devant eux jusqu'au golfe du Bengale, où il prit un bâtiment chargé de bois, deux autres chargés de riz, et le brick-pilote *le Cartier*, sur lequel il s'installa avec son équipage. Poursuivant ensuite sa course, il se rendit maître de *la Diana*, qui transportait 6,000 balles de riz, et du *Triton*, vaisseau de la Compagnie des Indes, qui comptait 150 matelots avec 26 canons. Il aborda à l'île de France le 10 mars 1796; mais le gouverneur confisqua toutes ses prises, par la raison qu'il n'était pas porteur de lettres de marque, et le tribunal de commerce maintint la confiscation. Surcouf fut obligé de retourner en France pour soutenir sa cause. Le conseil des Cinq-Cents décida que les prises appartenaient aux armateurs et équipages du navire que montait Surcouf, qu'elles leur seraient restituées en nature si elles existaient encore, et que dans le cas contraire le prix leur en serait remis. Surcouf eut pour sa part 1,700,000 livres, somme qu'il consentit à réduire à 660,000. En 1798 il retourna dans la mer du Bengale avec le corsaire *la Clarisse*, ayant 140 hommes et 14 canons, et captura deux bâtiments chargés de poivre, un navire danois qui portait

une cargaison anglaise et un navire portugais avec une valeur de 116,000 piastres. En janvier 1800, il s'empara d'un bâtiment chargé de riz et prit à l'abordage le vaisseau américain *la Louisia*. Au mois d'avril, il repartit de l'île de France à bord de *la Confiance*, et osa attaquer *le Kent*, navire de la Compagnie des Indes, monté par 400 hommes et portant 38 canons, et s'en rendit maître après un combat meurtrier. Le 13 avril 1801, après bien des efforts et une chasse périlleuse, Surcouf aborda en France, au port de La Rochelle, et se rendit à Saint-Malo, où il se maria. Lorsque la guerre fut sur le point de recommencer, après la rupture du traité d'Amiens, le premier consul offrit à Surcouf un grade supérieur avec le commandement de deux frégates destinées à croiser dans la mer des Indes; le marin refusa, préférant garder son indépendance; mais il accepta la croix d'Honneur. Il arma plusieurs corsaires à ses frais, et lui-même, en 1807, se remit en course sur *le Revenant*; ce navire partit le 2 mars, avec 18 canons et 200 hommes d'équipage, et arriva le 10 juin à l'île de France, d'où il navigua vers le golfe de Bengale. Cette nouvelle campagne fut des plus fructueuses: il prit cinq bâtiments et 37,000 balles de riz. Il repartit pour la France le 21 novembre 1808; mais à peine avait-il quitté Port-Louis que le général Decaen, gouverneur de la colonie, mit ses biens sous le sequestre, parce qu'il n'avait pas voulu prendre à son bord l'état-major d'un vaisseau portugais. Surcouf en référa en France au ministre Decrès, et l'empereur ordonna qu'il fût remis en possession de ses propriétés à l'île de France et à Bourbon. Jusqu'à la fin de l'empire, Surcouf arma des corsaires qu'il envoya contre les navires anglais, et qui lui rapportèrent des sommes considérables. Après la restauration, il ne s'occupa plus que du commerce, qu'il fit sur une vaste échelle, possédant à la fois jusqu'à dix-neuf navires. Surcouf était le vrai type du corsaire français, simple, brusque, emporté, mais bon, serviable, généreux et d'un courage à toute épreuve.

Ch. Cunat, *Hist. de R. Surcouf;* Paris, 1847, in-8°. — L. Gallois, *Les Corsaires français sous la république*, 1847, in-8°.

SURENA, général parthe, né vers 82 avant J.-C., mis à mort en 52. Il est célèbre par sa victoire sur le général romain Crassus. Ce triumvir, jaloux de la gloire militaire de Pompée et de César, entreprit de porter la guerre chez les Parthes et de suivre jusqu'à l'Indus les traces d'Alexandre. Il quitta Rome en 55. Après une première campagne (54) au delà de l'Euphrate, qui ne fut qu'une reconnaissance, il résolut de marcher sur Séleucie, capitale de l'empire, située sur le Tigre inférieur. Plusieurs routes conduisaient à cette ville; l'une, la plus sûre, consistait à descendre la rive droite de l'Euphrate jusqu'à la hauteur de Séleucie; une autre consistait à remonter l'Euphrate, à suivre le pied des montagnes de l'Arménie, à traverser le Tigre, non loin de sa source, et à descendre cette rivière jusqu'à la capitale des Parthes. Le roi d'Arménie Artabaze, allié des Romains, conseillait vivement à Crassus de prendre cette dernière route, qui l'aurait conduit jusqu'au Tigre à travers un pays ami; mais le général romain, trop confiant dans ses forces, trop dédaigneux de celles de l'ennemi, préféra la route intermédiaire, qui de Zeugma (auj. Roum-Kalé) sur l'Euphrate le conduisait à Edessa (Orfa) et de là se dirigeait vers le sud, à Carrhes, puis après avoir traversé un cours d'eau nommé Balissus, à Nicephórium sur l'Euphrate. Cette route offrait toutes sortes d'inconvénients; il aurait beaucoup mieux valu atteindre Nicephorium par la rive droite du fleuve qui appartenait aux Romains; mais Crassus céda à la vanité de conquérir une des principales provinces de la Mésopotamie, l'Osrhoène, dont le roi Abgarus offrait de se soumettre aux Romains. Il marcha donc sur Edesse, capitale de l'Osrhoène. Orodes, roi des Parthes, opposa à l'invasion romaine son meilleur général, qui portait le nom ou plutôt le titre de Surena; car ce mot semble désigner une des grandes dignités de la féodalité parthe. Surena, alors âgé de moins de trente ans, venait le premier après le roi par la naissance et la richesse, et par son courage, ses talents militaires, sa force, sa beauté, il surpassait tous les nobles parthes. En paix comme en guerre, il allait toujours avec une suite de mille chameaux, avec deux cents chariots portant ses femmes et ses bagages. Il avait pour gardes du corps mille cavaliers revêtus de cottes de mailles. Orodes lui devait la couronne; c'était lui qui avait repris Séleucie révoltée et replacé le roi des Parthes sur le trône. Maintenant il allait sauver son pays de l'invasion. La marche des Romains d'Edesse à Carrhes fut fatigante, à cause de la chaleur, mais ils n'eurent pas d'ennemis à combattre; ce fut après avoir quitté cette ville et franchi le Balissus qu'ils rencontrèrent l'armée parthe, presque entièrement composée de cavalerie. Les Romains n'avaient aucune habitude de ce genre d'ennemis, qui, couverts d'une cotte de maille et montés sur des chevaux excellents, défiaient les traits pesants et les courtes épées des légionnaires et les perçaient de leurs flèches lancées de loin. Quoique fort incommodes, de pareils adversaires n'auraient probablement pas suffi à vaincre une armée romaine si Crassus avait eu quelque talent militaire. Fatigué de voir son infanterie impuissante contre les Parthes, il les fit attaquer par sa cavalerie, que commandait son propre fils; mais elle était trop peu nombreuse, et après une charge brillante le jeune Crassus, enveloppé, périt avec presque tous les siens. Les vainqueurs se précipitèrent alors contre les légions; ils ne parvinrent pas à les enfoncer, mais ils leur causèrent de tels dommages que les généraux romains prirent le parti de la retraite. Elle commença dans la nuit même qui suivit le combat. Les Romains, harce-

lés par les Parthes, revinrent à Carrhes; mais tel était leur découragement et leur désorganisation qu'ils n'osèrent pas tenir dans cette ville, et l'évacuèrent précipitamment par détachements séparés. Un de ces corps, sous les ordres de Cassius, atteignit l'Euphrate en sûreté; le gros de l'armée se dirigea vers la frontière de l'Arménie. Déjà les Romains touchaient à la région montagneuse, où ils n'avaient plus rien à craindre des Parthes, quand Surena, qui désirait avant tout s'emparer de Crassus, l'attira traîtreusement dans une entrevue, où il fut tué, le 8 juin 53. Telle fut l'issue de cette courte campagne, qui coûta aux Romains 20,000 morts et 10,000 prisonniers, et qui mit pour longtemps les Parthes à l'abri des invasions. Surena ne jouit pas de sa victoire. Orodes, le trouvant trop puissant pour un sujet, le fit tuer l'année suivante. On ne connaît ni les causes immédiates ni les détails de cette catastrophe. Plutarque, le seul historien de Surena, a écrit sur la derniere campagne de Crassus un récit très-émouvant, mais suspect d'inexactitude et d'exagération, et puisé sans doute à des sources peu authentiques.

L. J.

Plutarque, *Crassus*. — Dion Cassius, XL. — Florus, III. — Merivale, *Hist. of the Romans*, t. I.

SURENHUS (*Guillaume*), en latin *Surenhusius*, hébraïsant hollandais du commencement du dix-huitième siècle. Il fut professeur d'hébreu et de grec à Amsterdam. Il s'était livré à l'étude de l'hébreu, parce qu'il avait compris que la connaissance du grec ne suffit pas à celui qui veut interpréter le Nouveau Testament. Il fut ainsi amené à s'occuper de l'ancienne littérature rabbinique. C'est à cette circonstance que l'on doit son grand ouvrage : *Mischna, sive totius Hebræorum juris, rituum, antiquitatum, ac legum oralium systema, cum Maimonidis et Bartenoræ commentariis;* Amst., 1698-1703, 6 part. en 3 vol. in-fol., fig. Le texte hébreu est accompagné d'une traduction latine. Des soixante et un traités (*Massecoth*) qui forment les six ordres (*Sederim*) de la Mischna, vingt et un avaient été déjà traduits par des hébraïsants habiles; Surenhus traduisit les quarante autres, ainsi que les commentaires de Maïmonide et de Bartenora. Il a aussi inséré dans son travail les notes de ses prédécesseurs, auxquelles il a ajouté les siennes, et il a mis une préface en tête de chaque traité. Cet ouvrage estimé est devenu rare. Surenhus avait entrepris sur la Ghemare un travail semblable. Il est probable qu'il ne l'acheva pas; ce qui est certain, c'est qu'il n'en a rien publié. On a encore de lui : Βίβλος καταλλαγῆς, *in quo secundum veterum theolog. hebræor. formulas allegandi et modos interpretandi conciliantur loca V. T. in N. T. allegata;* Amst., 1713, in-4°.

M. N.

Fabricius, *Hist. bibl.*, 1re part., p. 254.

SURIAN (*Jean-Baptiste*), prélat français, né à Saint-Chamas (Provence), le 20 septembre 1670, mort à Vence, le 3 août 1754. Entré dans la congrégation de l'Oratoire, il se livra à la prédication. Deux avents (1718 et 1725) et deux carêmes (1719 et 1727), prêchés devant Louis XV, lui valurent le petit évêché de Vence (janvier 1728). Il assista comme député de la province d'Embrun à plusieurs assemblées du clergé. Le 12 mars 1733, il fut admis dans l'Académie française à la place de M. de Coislin, évêque de Metz. La même année (29 janvier) il avait prononcé, à Notre-Dame de Paris, l'oraison funèbre de Victor-Amédée II, roi de Sardaigne. Surian était un homme doux, timide, très-charitable, et qui ne s'abstint jamais de l'obligation de la résidence; il montra de la fermeté lors de l'invasion des Impériaux, en 1745. « Son éloquence, dit d'Alembert, qui lui succéda dans l'Académie, fut touchante et sans art, comme la religion et la vérité. Il fut comparé à Massillon, son confrère, mais son style est moins pénétrant et moins pathétique. » Un incendie consuma tous les cahiers qui contenaient les sermons de Surian, qui, alors avancé en âge, ne prit point la peine de les écrire de nouveau. On en possède pourtant quelques-uns, entre autres, celui sur *le Petit nombre des élus*, son chef-d'œuvre (dans le recueil des *Sermons choisis pour le Carême;* Liége, 1738, 2 vol. in-12), et on a imprimé son *Petit Carême*, prêché en 1719; Paris, 1778, in-12. Ces sermons ont été réimpr. dans la collection de l'abbé Migne.

Gallia christiana, t. IV. — *Dict. des Prédicateurs*. — D'Alembert, *Eloges*. — Fisquet, *France pontificale*.

SURIN (1) (*Jean-Joseph*), écrivain ascétique, né en 1600, à Bordeaux, où il est mort, le 21 avril 1665. Il était fils d'un conseiller au parlement de Bordeaux, qui n'accéda qu'après de longues instances à son désir d'entrer chez les Jésuites. Novice à quinze ans, il se fit remarquer dès les premiers temps par son goût pour la vie contemplative. Sa piété était profonde, et il y joignait une connaissance du cœur humain qui le rendait fort remarquable pour la conduite des âmes. Les Jésuites pensèrent donc faire un choix très-judicieux lorsqu'ils le désignèrent pour aller diriger le couvent des Ursulines de Loudun, dont la possession faisait tant de bruit et sur lesquelles le supplice récent d'Urbain Grandier attirait plus que jamais l'attention. Le P. Surin quitta le 17 décembre 1634 Marennes, où il résidait, et arrivé à Loudun il crut pouvoir affirmer sur sa conscience, après avoir examiné attentivement l'état de la mère Jeanne des Anges, prieure, que la possession était bien réelle. Il commença donc à l'exorciser; ses premiers essais demeurèrent infructueux, mais, ayant ensuite attaqué les démons au nom de saint Joseph, il expulsa d'abord *Leviathan*, puis *Balaam*, qui écrivit sur la main de la prieure le nom de Joseph; *Isaacarum* sortit ensuite, en écrivant le nom de Marie; mais

(1) L'orthographe exacte du nom était *Seurin*.

Behemot résista à toutes les tentatives et menaça le P. Surin. Celui-ci en effet tomba lui-même en possession. Il commença à sentir le 17 janvier 1635 plusieurs marques indubitables de la présence des démons en sa personne. Il se troublait en faisant ses exorcismes, et perdait subitement la parole. On était obligé d'appeler à son secours d'autres exorcistes, qui ne pouvaient le délivrer qu'en lui appliquant le saint sacrement sur la bouche (1). Quoiqu'il se crût lui-même la victime des démons, il resta encore à Loudun près de deux années, pendant lesquelles il continua à combattre les démons de ses pénitentes. Enfin, sa situation devint si grave que ses supérieurs lui ordonnèrent, à la fin de 1636, de quitter le couvent et de retourner à Bordeaux. Il y retrouva bientôt le calme, et put reprendre l'exercice de son ministère. Mais on réclama de nouveau sa présence chez les Ursulines, et il y revint en 1637. La prieure fut entièrement délivrée, à la suite d'un vœu qu'elle fit d'aller avec le P. Surin au tombeau de François de Sales, et qu'ils accomplirent séparément l'année suivante. A peine de retour à Bordeaux, Surin se trouva de plus en plus sous la possession de l'idée du diable. Sa démonomanie dura vingt ans, pendant lesquels il eut à peine quelques moments de repos et de lucidité. Il ne pouvait ni marcher, ni parler, ni écrire; pendant des semaines entières, il restait stupide au point de ne pouvoir dire le *Pater* (2). Il était devenu un embarras et presque un scandale pour les Jésuites, qui se le renvoyaient de maison en maison. Cependant il guérit et recouvra l'usage de ses facultés en 1658. On a de Surin : *Catéchisme spirituel;* Paris, 1661, 2 vol. in-12; plus. édit. : il fut impr. aux frais du prince de Conti, avec qui il entretenait des relations suivies; — *Fondements de la vie spirituelle, tirés de l'*Imitation de J.-C.; Paris, 1669, in-12; l'édit. de 1703 renferme des corrections de style par le P. Brignon; souvent réimpr. dans ce siècle, notamment en 1820, 1833, 1848: ces deux ouvrages sont sous les initiales *J. D. S. F. P.* (Jean de Sainte-Foi, prêtre); — *Cantiques spirituels de l'amour divin;* Paris, 1677, 1679, in-8°, et 1731, in-12; — *Dialogues spirituels, où la perfection chrétienne est expliquée;* Nantes et Paris, 1704, 3 vol. in-12; Paris, 1821, et Avignon, 1829, 2 vol. in-12; — *Lettres spirituelles;* Nantes et Paris, 1704, 3 vol. in-12; Paris, 1825, 1843, 2 vol. in-12; — *Le Prédicateur de l'amour de Dieu;* Paris, 1799, 1824, in-12; — *La Guide spirituelle, suivie de Dialogues sur la vie intérieure;* Paris, 1801, 1836, in-12; — *Triomphe de l'amour divin sur les puissances de l'enfer, en possession de la mère prieure des Ursulines de Loudun;* Avignon, 1829, in-12; — *Lettres inédites, terminées par une table analytique;* Paris, 1845, in-18.

Abbé Boudon, *Vie de Surin;* Chartres, 1689, in-8°. — *Abrégé de la véritable histoire de la possession de Loudun;* Paris, 1828, in-12. — Sazion, *Notice* à la tête des *Lettres inédites.* — *L'Ami de la Religion*, t. XLIV et XLV. — Figuier, *Hist. du merveilleux*, t. Ier.

(1) On lit dans une lettre qu'il écrivit, le 3 mai 1635, au P. d'Attichi, jésuite à Rennes : « Je suis en perpétuelle conversation avec les diables.... Depuis trois mois et demi, je ne suis jamais sans avoir un diable auprès de moi en exercice. Quand je veux parler, on m'arrête la parole; à la messe, je suis arrêté tout court; à la table, je ne puis porter les morceaux à ma bouche; à la confession, j'oublie tout à coup mes péchés, et je sens le diable aller et venir chez moi comme en sa maison. »

(2) Il nous apprend lui-même, dans ses lettres, qu'un jour son démon le jeta par la fenêtre sur une roche et qu'il se cassa la cuisse.

SURIUS (*Laurent*), hagiographe allemand, né à Lubeck, en 1522, mort à Cologne, le 23 mai 1578. Les commencements de sa vie sont fort obscurs : selon quelques-uns, il eut pour père un luthérien, et se convertit à la foi catholique vers la fin de ses études; d'après le plus grand nombre, il naquit dans la religion orthodoxe. Corneille Loos avance qu'il suivit d'abord, pendant quelque temps, la carrière des armes; mais aucun autre auteur ne rapporte ce fait. Ce qui paraît certain, c'est que Surius fit sa théologie à Cologne, où il se lia avec Pierre Canisius. En 1542, il entra à la chartreuse de Cologne, et y vécut trente-six ans, occupé jusqu'à sa mort de travaux relatifs à l'histoire et à la littérature ecclésiastiques. Le plus important de ses ouvrages est le recueil intitulé : *Vitæ sanctorum ab Aloysio Lipomanno olim conscriptæ;* Cologne, 1570 et suiv., 6 vol. in-fol.; plusieurs fois réimpr., et dont la meilleure édit. est celle de 1618 (Cologne, 12 tomes en 7 vol. in-fol.). « Le dessein de Surius, dit Niceron, a été de former un corps d'histoire de la vie des saints, de toutes les pièces qui se trouvaient de son temps, et qui étaient regardées comme dignes de foi. Il y fit entrer toutes les vies que Lipoman a publiées; mais il leur donna un autre ordre. Il y ajouta beaucoup de vies nouvelles, tirées des manuscrits que divers savants lui envoyèrent. Les protestants n'ont rien oublié pour décrier la compilation de Surius, et l'ont traité d'imposteur. Mais il n'a rien inventé de lui-même; tout ce qu'il y a de blâmable en lui est d'avoir changé le style de ses originaux, et d'en avoir retranché ce qu'il lui a plu. » C'est aussi l'avis de Bolland, et il faut reconnaître que Surius fit avec une grande candeur ce qui se faisait généralement à son époque, en préférant à l'exactitude et à la fidélité du fond la clarté du style et les élégances de la forme. Cependant, des érudits catholiques se plaignirent aussi des altérations qu'avaient subies sous sa plume les Actes des Saints. Il a été publié deux abrégés de cet ouvrage : *Fr. Harœi vitæ sanctorum* (Anvers, 1591, in-8°), et *Vitæ sanctorum selectissimæ* (Cologne, 1616, in-8°). On a encore de Surius : des *Traductions* en latin des écrits de plusieurs mystiques, Tauler, Ruysbroek, Suson, etc.; — *Commentarius brevis rerum in orbe gestarum, ab anno* 1500; Louvain, 1566, in-8°; Cologne, 1602, in-8°, avec un sup-

plément; traduit en français par Estourneau (Paris, 1571, in-fol., et 1573, in-8°) : c'est une suite à la *Chronique* de Nauclerus, et une réplique à l'*Histoire de la Réformation* de Sleidan; elle marque une singulière ignorance des faits, un esprit sans critique, une passion aveugle contre les réformés, et Peucer a pu dire sans exagération que l'auteur « mérite plutôt le titre de bouffon que d'historien »; malgré cela, son livre a été continué par Isselt, Brachel, Thulden et Brewer; — *Concilia omnia, tum generalia, tum provincialia atque particularia;* Cologne, 1567, 4 vol. in-fol. : collection que le roi d'Espagne Philippe II récompensa par un don de 500 florins, mais qui, d'après Salmon, est pleine d'inexactitudes, de transpositions, d'omissions et de choses inutiles; — *Homiliæ sive Conciones præstantissimorum Ecclesiæ doctorum in evangelia totius anni;* Cologne, 1569, 1576, in-fol.

Niceron, *Mémoires*, t. XXVIII. — De Thou et Teissier, *Éloges*. — Le Mire, *Scriptores sæculi XVI*. — Hartzheim, *Bibl. coloniensis*.

SURLET DE CHOKIER, nom d'une ancienne famille liégeoise, qui remonte à l'an 1170. Elle s'est éteinte en la personne de Fastré Baré de Surlet, seigneur de Chokier, mort vers 1473. L'empereur Ferdinand II, en 1630, accorda la noblesse à la famille de Chokier et l'autorisa à prendre le nom de Surlet. Nous citerons de cette famille les personnages suivants :

Chokier (*Jean-Frédéric* de), chanoine de Liége, mort le 15 mars 1635. Il était fort instruit et avait beaucoup écrit. On n'a de lui qu'un *Enchiridion præcationum et litaniarum;* Liége, 1636, in-12.

Chokier (*Érasme* de), neveu du précédent, né le 25 février 1569, à Liége, où il est mort, le 19 février 1625. Il étudia le droit à Louvain, et fut un habile jurisconsulte. Il a publié : *De jurisdictione ordinarii in exemptos;* Cologne, 1624-29, 2 tom. in-4°; Cologne, 1684, 3 vol. in-8°, avec les additions de Verhorst; — *De advocatiis feudalibus;* ibid., 1624, in-4° : les avoueries étaient puissantes et nombreuses dans la principauté de Liége.

Chokier (*Jean* Surlet de), frère du précédent, né à Liége, le 14 janvier 1571, mort vers 1655, étudia aussi à Louvain, et prit ses grades à Orléans. Il devint chanoine de Saint-Lambert, abbé de Saint-Hadelin de Visé, et vicaire général du diocèse de Liége. Il se distingua par ses lumières, son zèle charitable et son érudition. Ses principaux ouvrages sont : *Thesaurus politicorum aphorismorum;* Cologne, 1687, in-4°; — *De permutationibus sive commutationibus beneficiorum;* Liége, 1616, 1632, in-8°; Rome, 1700, in-fol., avec d'autres ouvrages sur la même matière; — *De re nummaria prisci ævi, collata ad æstimationem monetæ præsentis;* Liége, 1619, in-8°; — *Commentarius in glossemata Alph. Soto super regulas cancellariæ romanæ;* Liége, 1621, 1658, in-4°; — *De legato;* Liége, 1624, in-4°; — *Facis historiarum centuriæ II, quæ continent mores et ritus diversarum gentium;* Liége, 1650, in-fol., recueil d'une vaste érudition.

Chokier (*Jean-Ernest*, baron Surlet de), fils d'Érasme, mort vers 1683, fut chanoine de Liége, abbé de Visé, et grand vicaire. La ville de Liége lui doit la fondation de la maison des Incurables et celle des Filles repenties.

Chokier (*Jacques-Ignace* Surlet de), frère du précédent, et le dernier de sa famille, mort vers 1705, fit bâtir à Liége l'hôpital de Saint-Joseph, et fut le bienfaiteur de la maison des Enfants orphelins et de celle de Sainte-Barbe, qu'il fit élever à ses frais, et dont il assura l'entretien par ses libéralités. L'un des fils de sa fille unique, mariée au comte de Liedekerke, hérita de ses noms et armes.

Chokier (*Érasme-Louis*, baron Surlet de), homme politique, né à Liége, le 27 novembre 1769, mort à Gingelom, près Saint-Trond, le 7 août 1839. Il siégea au corps législatif de l'empire français, de 1812 à 1814. Sous le règne du roi Guillaume, il fit partie, jusqu'en 1818, de la seconde chambre des états généraux, où il vota constamment avec l'opposition, et devint plus tard membre des états provinciaux du Limbourg. Lors de l'insurrection de Bruxelles, en 1830, il fut l'un des citoyens envoyés à La Haye pour demander la séparation administrative de la Belgique et de la Hollande, et bientôt après il représenta au congrès national le canton de Hasselt. Appelé en novembre à la présidence de cette assemblée, il y fut maintenu chaque mois par un choix nouveau. Lors de l'élection d'un roi, il vota pour le duc de Nemours, et vint ensuite à Paris lui offrir la couronne, que refusa, comme on sait, le roi Louis-Philippe. La majorité du congrès s'étant prononcée en faveur de Surlet de Chokier, pour le choix d'un régent, il fut revêtu de ce titre le 26 février 1831. Il adopta avec chaleur le projet de placer sur le trône de Belgique le prince Léopold de Saxe-Cobourg. Le nouveau roi étant entré à Bruxelles, le 21 juillet 1831, le régent se démit à l'instant du pouvoir qu'il avait exercé avec indépendance, et se retira à Gingelom, dont il fut bourgmestre jusqu'à sa mort. Le congrès avait fait frapper une médaille en son honneur, et lui avait accordé une pension de dix mille florins. E. Regnard.

Loyens, *Recueil héraldique des bourgmestres de Liége*, p. 378. — Foppens, *Bibl. belgica*. — De Villenfagne, *Mélanges*, p. 221. — Becdelièvre, *Biogr. liégeoise*. — *Docum. particuliers*.

SURREY (*Henry* Howard, comte de), poëte anglais, né en 1516 ou 1517, exécuté le 21 janvier 1547, à Londres. Il était fils de Thomas Howard, duc de Norfolk, et d'une fille du duc de Buckingham. On ignore l'histoire de ses premières années; car rien n'est moins certain qu'il ait été élevé, comme on l'a dit, à Windsor avec le fils d'un roi. Il était en 1526 un des échan-

sons du roi, et il se lia de bonne heure avec un bâtard d'Henri VIII, le duc de Richmond, avec lequel il vint en France en 1532. Wood prétend qu'il avait été à Oxford; mais le nom de Surrey ne figure pas dans les archives de l'université. Il afficha très-jeune une passion romanesque pour la belle Geraldine (1), dont le nom se trouve lié au sien dans plus d'une légende. A cette époque l'esprit de chevalerie vivait encore, et la littérature italienne, les sonnets de Pétrarque surtout, exerçaient une grande influence en Angleterre; le jeune amoureux n'emprunta cependant que la forme poétique et non l'affectation des sentiments à son modèle, qu'il surpassa sous tous les rapports. Chez lui, les nobles qualités du chevalier rehaussaient les grâces d'un goût cultivé; on a pu dire avec vérité qu'il unissait dans sa personne les mérites si différents d'un Bayard et d'un Pétrarque. En 1536 Surrey perdit son ami et beau-frère le duc de Richmond. Ce fait a servi de base à une foule de détails fabuleux, qui ont longtemps embelli les biographies du poëte. Après la mort du duc, a-t-on dit, Surrey fit un voyage en Italie, en partie pour se distraire de son chagrin, mais surtout pour obéir à Geraldine, qui lui aurait commandé de rompre des lances en son honneur, selon les lois de l'ancienne chevalerie. Il s'en va donc de ville en ville proclamant la beauté de sa dame et défiant les contradicteurs. Chemin faisant, il rencontre à Florence le fameux Cornelius Agrippa, qui lui montre, dans un miroir magique, Geraldine lisant un sonnet de son chevalier pour calmer les tourments de l'absence. Or, toute cette histoire est controuvée, ainsi que celle des joûtes que Surrey aurait soutenues en l'honneur de sa dame (2). A l'âge de quinze ou seize ans, il avait obtenu la main de Frances Vere, fille du comte d'Oxford; le mariage ne fut célébré qu'en 1535, et le 10 mars 1536 naquit le premier fils du poëte. Au mois de mai suivant, Surrey et son père figurent dans le procès d'Anne Boleyn, leur parente. Les événements qui survinrent dans sa famille durent lui donner assez d'occupation; car son oncle Thomas Howard fut la même année accusé de haute trahison, circonstance qui produisit une vive impression sur le poëte. En octobre 1537, on le retrouve parmi les courtisans qui conduisaient le deuil de Jane Seymour, et le premier jour de l'an suivant il offrait, selon l'usage du temps, des étrennes à Henri VIII. En 1538 il se distingua dans les tournois célébrés à l'occasion des noces du roi avec Anne de Clèves. En février 1542 eut lieu l'exécution de Catherine Howard, sa cousine; deux mois après, il était nommé chevalier de la Jarretière. Dans la même année éclata la guerre d'Écosse, où il accompagna son père, commandant des troupes anglaises, et prit une part active dans cette campagne meurtrière. En avril 1543, il fut enfermé à Windsor par ordre du conseil privé, pour avoir mangé de la viande en carême et cassé dans la nuit les vitres des bourgeois de la Cité. Désireux sans doute de faire oublier cette escapade, il obtint en 1544 d'être compris dans l'expédition de Boulogne, servit avec beaucoup de zèle, et obtint le brevet de maréchal de camp. Après la prise de la ville, il en devint gouverneur, et continua la guerre avec avantage jusqu'au moment où il subit un échec (janvier 1546), qu'on regarde comme la cause de sa disgrâce. Attribuant son rappel à la jalousie des Seymour, il ne put cacher son mécontentement, et éclata en menaces. Il était devenu d'ailleurs suspect à Henri VIII, à qui on donna à entendre que ce gentilhomme, dont la femme était malade, affichait des prétentions à la main de la princesse Marie. Il fut arrêté (déc. 1546) et détenu à Windsor, puis à la Tour. On l'accusait d'avoir parlé en termes méprisants du comte de Hertford et d'avoir écartelé sur son écusson les armes d'Édouard le Confesseur. Déclaré coupable de haute trahison, il fut condamné à mort, et exécuté le 21 janvier 1547. La mort de Henri VIII sauva la vie du père de Surrey, arrêté en même temps que son fils. Celui-ci laissa deux fils dont l'aîné, *Thomas*, devint duc de Norfolk.

Les poésies de Surrey ont été d'abord impr. avec celles de Th. Wyatt à Londres, 1557, in-4°, et pet. in-8°, 1559, et 1569, 1574, 1585, 1587, in-8°; elles ont encore paru ensemble, ibid., 1807, 2 vol. in-8°; 1815-16, 2 vol. in-4°, avec des notes historiques et critiques de Nott, et 1854, in-12, avec notice de R. Bell. L'influence exercée par Surrey sur la poésie anglaise ne saurait être appréciée qu'en se reportant à l'époque où les œuvres de cet auteur encore vivant jouissaient d'une très-grande popularité. Il fonda une nouvelle école; évitant avec soin les défauts de ses devanciers, il donna l'exemple d'un style dont la pédanterie et les *concetti* étaient également bannis. Il est aussi le premier écrivain anglais qui ait composé des vers blancs. Hallam fait observer avec justesse que « cet auteur accompli brillait plutôt par le goût que par le génie »; mais il faut se rappeler que c'est justement à son goût qu'on doit les services qu'il a rendus à la littérature nationale. Surrey, d'une taille peu élevée, était très-actif et capable de supporter les plus dures fatigues. Spirituel, musicien habile, courageux jusqu'à la témérité, aimé des lettrés, il rachetait par de nombreuses qualités l'orgueil qu'on a pu lui reprocher.

W. Hughes.

(1) Selon Horace Walpole, elle était fille de Gerald Fitz-Gerald, comte de Kildare, et s'appelait Élisabeth.

(1) Toute cette histoire a été acceptée comme véridique jusqu'à la publication de l'ouvrage de Nott en 1815; elle a sa source dans le roman intitulé : *L'Infortuné voyageur, ou la Vie de Jack Wilton*, qui parut en 1594 et dont l'auteur est Thomas Nash. Cette supercherie littéraire a trouvé des échos chez Drayton, Winstansby, Wood, Cibber, Walpole, etc.

Disraeli, *Amenities of literature*. — Hallam, *Introd. to the Liter. of the Europe in the XV, XVI and XVII centuries*. — Notice de Nott. — Lodge, *Portraits*. — *Quarterly Review*, janv. 1859. — Taine, *Litter. anglaise*.

SURVILLE (*Louis-Charles* DE HAUTEFORT, marquis DE), général français, né en 1658, mort à Paris, le 19 décembre 1721. Sa famille, originaire du Périgord, était une des plus anciennes de cette province. Il prit le mousquet de bonne heure, fit la campagne de Flandre, fut nommé colonel du régiment de Toulouse en 1684, se distingua à Fleurus et à Steinkerque et après cette dernière bataille reçut le grade de brigadier, avec la place de lieutenant-colonel dans le régiment du Roi. Il se trouvait ainsi sur le chemin de la plus haute fortune. « Le roi, dit Saint-Simon, faisait sa poupée de son régiment, entrait dans tous les détails, comme un simple colonel, et le distinguait en toutes manières : c'était donc une source de puissance, de grâces et d'utilité; Surville en tirait gros, et il était de tous les Marlys. » Un excès de table l'arrêta dans sa carrière : étant pris de vin, il insulta gravement La Barre, lieutenant de la compagnie colonelle du régiment des gardes; le tribunal des maréchaux de France, auquel l'affaire fut déférée, le condamna à un an de prison; il fut enfermé à la Bastille et cassé de son grade (1706). Cependant, le maréchal de Boufflers obtint du roi qu'il rentrât dans l'armée à l'expiration de sa peine; il servit avec distinction, fut nommé lieutenant général, et reçut un coup de feu à la défense de Lille (1708). On l'envoya, en 1709, commander dans Tournai avec dix-huit bataillons; les ennemis l'y assiégèrent, et après vingt et un jours de tranchée ouverte l'obligèrent à se retirer dans la citadelle, qu'il rendit lorsqu'il se vit presque sans vivres et sans munitions. Plusieurs hommes de guerre le blâmèrent d'avoir ainsi battu la chamade avant que toutes ses ressources fussent épuisées; mais la commission d'enquête qui eut à connaître de sa conduite le justifia. Ce qui le perdit auprès de la cour, ce fut moins d'avoir rendu Tournai que d'avoir fait frapper pendant le siége des pièces de vingt sols en argent, dont la face portait son effigie couronnée de lauriers, et le revers son nom avec les armes de la ville. Il était arrivé souvent que des gouverneurs de place avaient été forcés de frapper des monnaies de siége; mais il était sans exemple qu'ils y eussent fait placer leur portrait. L'Académie des inscriptions eut beau représenter, par l'organe du secrétaire de Boze, qu'en agissant ainsi il n'avait pas lésé les droits du souverain, puisque les pièces obsidionales n'étaient pas, à proprement parler, des monnaies, la cour ne pardonna pas cet excès de vanité, et Surville alla s'enfermer dans ses terres de Picardie, d'où il sortit rarement.

Saint-Simon, Feuquières, *Mémoires*. — Duby, *Recueil des pièces obsidionales*, pl. 18 et 19. — *Mémoires de l'Acad. des inscript.*, I, 282.

SURVILLE (*Marguerite-Éléonore-Clotilde* DE VALLON-CHALYS, dame DE). Ce nom, enveloppé d'un mystère qui n'a pas encore été pénétré, appartiendrait, selon ses premiers biographes, à une noble dame du quinzième siècle, auteur de poésies naïves et gracieuses. Selon les recherches de la critique moderne, ces poésies seraient un élégant pastiche, où l'imitation, d'une valeur presque égale à l'originalité, aurait servi à exprimer des sentiments et des idées qui n'osaient se produire sous une autre forme à l'époque où elles furent composées, et leur véritable auteur serait Joseph-Étienne de Surville, gentilhomme émigré, « trouvère d'une poésie chevaleresque, monarchique », ayant emprunté le nom d'une aïeule dont lui seul révèle l'existence et le talent. Une autre opinion, moins probable, c'est que cette œuvre appartiendrait à son premier éditeur, Vanderbourg, qui assurait tenir des héritiers de M. de Surville (1) le manuscrit des poésies et les notes concernant une véritable Clotilde de Surville, dont il développa la vie dans une longue préface. La première édition (Paris, 1803, in-8°) obtint un grand succès, et souleva une discussion animée. Dans la seconde (ibid., 1824, in-8°, in-12 et in-32) Vanderbourg essaye de réfuter les objections qui s'étaient élevées contre l'authenticité d'une forme primitive. Nous rapportons à la fois les détails biographiques et les particularités qui auraient permis à la critique de donner une date récente à ces poésies en vieux langage.

Clotilde naquit, dit Vanderbourg, en 1405, au château de Vallon, dans le bas Vivarais. Sa mère, Pulchérie de Fay-Collon, ayant vécu quelque temps à la cour de Gaston-Phébus, comte de Foix, avait mis à profit la bibliothèque de ce prince lettré, en étudiant les auteurs grecs et latins, les poëtes français et italiens, qu'elle fit de bonne heure connaître à la jeune Clotilde. Celle-ci, douée d'un génie précoce, composa dès l'âge de douze ans des vers placés dans le recueil parmi les *Pièces mêlées*. En 1421, elle épouse un jeune chevalier, Bérenger de Surville, qui bientôt la quitte pour aller combattre sous les ordres du Dauphin, depuis Charles VII. C'est alors qu'elle lui adresse l'*héroïde* passionnée qui commence ainsi :

Clotilde au sien amy douice mande accolade.

On a trouvé dans cette pièce une coïncidence trop frappante avec les événements et les idées d'une époque plus rapprochée de nous pour n'en pas soupçonner l'origine, et l'examen de cette poésie *retrouvée* fit naître l'idée d'*invention*, à laquelle on n'avait pas songé au moment de la première surprise. M. de Surville,

(1) SURVILLE (*Joseph-Étienne*, marquis DE), né en 1755, dans le Vivarais, entra dans le régiment de Colonel général et devint capitaine. Après avoir fait une campagne en Corse, il alla servir en Amérique, sous les ordres de Rochambeau. Au début de la révolution il émigra en Allemagne. Royaliste ardent et dévoué, il accepta du comte de Provence la mission périlleuse de provoquer un soulèvement dans le midi de la France. Arrêté au Puy, il fut traduit devant une commission militaire et condamné à être passé par les armes (octobre 1798). Il a laissé un grand nombre de poésies lyriques ou légères, assez médiocres, et qui n'ont pas vu le jour.

quittant la France en 91, était bien l'auteur des vers suivants :

Banny par ses subiects, le plus noble des princes
Erre, et proscript en ses propres remparts,
De chastel en chastel et de villes en villes
Contraint de fuyr lieux où debvrait régner,
Pendant qu'hommes félons, clercs et tourbes serviles,
L'ozent, ô crime! en jusdment assigner!....
Non, non! ne peut durer tant coulpable vertige;
O peuple Franc! reviendraz à ton Roy.

Mais ici se présente une autre question. Pourquoi M. de Surville, qui n'a pas publié ces poésies, aurait-il inventé ce roman de l'aïeule avec toutes les circonstances qui lui donnent une apparence de vérité? Son éditeur, Vanderbourg, semble répondre à tous les doutes; mais accusé lui-même d'avoir pris part à l'innocente fraude littéraire, on ne peut avoir confiance dans le récit qu'il reproduit à l'occasion de ces vers contestés, qui selon lui auraient eu sur la destinée de Clotilde une certaine influence.

Le talent qui se révélait dans cette *héroïde* aurait excité l'humeur jalouse d'Alain Chartier, qui ne voulait pas de rivaux, et attiré à la jeune Clotilde des chagrins qui lui firent rechercher l'obscurité. C'est ainsi que s'expliquerait l'injuste oubli où était tombé son nom. Elle continua cependant à écrire, mais sans vouloir sortir de sa retraite, quelques instances que lui firent Charles d'Orléans, Marguerite d'Écosse, qui lui avait envoyé en présent une couronne de feuillages d'or portant cette inscription : *Marguerite d'Écosse à Marguerite d'Hélicon.* Clotilde perdit son mari au siége d'Orléans, après sept années d'union. Elle eut à regretter aussi plusieurs amies d'enfance, jeunes femmes qui s'associaient à ses goûts poétiques : c'étaient la belle Tullie, Rocca, Blanche de Courtenay, Louise d'Effiat, muses dont la mémoire ne nous est parvenue qu'avec celle de Clotilde. Vers 1450, elle maria son fils à Héloïse de Goyon de Vergy. Tous deux moururent vers 1468, laissant à Clotilde une fille, Camille, qui ne se maria pas, pour rester auprès de sa grand'mère. Celle-ci lui survécut, et ne termina sa longue carrière que vers la fin de ce quinzième siècle, où elle put célébrer encore la victoire de Fornoue dans un *Chant royal*, adressé à Charles VIII. C'est à Vessoux, son pays natal, qu'elle mourut et fut inhumée, près de ses enfants.

Tous ces détails auraient été empruntés à des *Mémoires* que Clotilde composa dans sa retraite et que M. de Surville, possesseur des archives de sa famille, aurait transcrits, ainsi que les poésies retrouvées, avant de sortir de France. Mais nul n'a eu communication des pièces originales. M. de Surville rapporte encore qu'une descendante de Clotilde, Jeanne de Vallon-Surville, aurait commencé, au dix-septième siècle, le travail qu'il se proposait de terminer, en recueillant les œuvres de son aïeule. Il y consacra les années de son exil. Homme de cœur et d'esprit, doué d'un talent poétique assez distingué pour qu'on puisse lui attribuer cette imitation, qui est presque une création, on se demande cependant qui l'engagea à garder le secret sur son propre nom ou à inventer une fable à laquelle il semblait attacher une importance sérieuse. La veille même de sa mort, il écrivit à sa femme une lettre récemment publiée, et qui contenait une recommandation expresse du manuscrit de Clotilde, sans déclarer qu'il en fût le véritable auteur. On aime à croire que quelques matériaux retrouvés ont servi de base à cette composition, et qu'elle n'est pas entièrement apocryphe. Séduit par sa propre facilité, M. de Surville aura cédé à une certaine pente à l'imitation, qui portait tant de gens de talent à relever, vers la fin du dix-huitième siècle, les monuments de notre vieille littérature. Le descendant de Clotilde s'est cru le droit, apparemment, de faire revivre le nom d'une ancêtre à l'aide de ses propres inspirations, et la critique, également dans son droit, a cherché dans ce volume et dévoilé l'artifice littéraire.

En 1811, Nodier et de Roujoux en relevaient les erreurs et les anachronismes. Raynouard n'y voit qu'une invention moderne; Daunou l'attribue à Vanderbourg. Il n'est plus permis de le faire après le travail de M. Macé, qui a établi sur des pièces authentiques l'entière bonne foi de l'éditeur dans toute cette affaire.

Un second recueil des vers de Clotilde fut publié par Nodier et de Roujoux (*Poésies inédites;* Paris, 1826, in-8°), recueil malencontreux, où l'on prête à l'auteur des idées modernes et des connaissances étrangères à son siècle. Ainsi on l'y voit, dans le fragment d'un poëme, défendre le système de Kopernik, qui était à peine né, réfuter Lucrèce, qu'on n'avait pas encore imprimé, et mentionner les satellites de Saturne, dont le premier ne fut aperçu qu'en 1635. En ne considérant que le premier recueil, il donna lieu à de graves objections, dont la valeur peut être appréciée par les philologues; et, de plus, l'ensemble de l'ouvrage n'a pas le caractère particulier à la poésie du quinzième siècle, encore mêlée de négligence et de dureté. Enfin, quelques pièces du recueil rappellent trop évidemment des morceaux célèbres pour que de part ou d'autre il n'y ait pas imitation; par exemple, celle qui a pour titre *les Trois plaids d'or* est la même que Voltaire nous a donnée et qu'il nomme *les Trois manières.* De même, dans les charmants *Verselets à mon premier né,* trop souvent cités pour qu'il soit nécessaire de les rapporter ici :

O cher enfantelet, vray pourtraict de ton père,

on trouve une grande ressemblance avec la romance de Berquin : *Dors, cher enfant; clos ta paupière,* qui date de 1775; mais, contre l'ordinaire, le charme de la copie surpasserait celui de l'original. Quoi qu'il en soit, ce pastiche est si agréable qu'il faut s'en tenir aux conclusions de M. Villemain et de M. Sainte-Beuve, ces deux excellents juges, qui l'acceptent, même au point

de vue de l'imitation comme une œuvre remarquable et distinguée. M. Villemain, après avoir contesté l'invention, ajoutait : « Quand on a lu Charles d'Orléans, on reconnaît dans les poésies de Clotilde une fabrication moderne, qui se trahit par la perfection même de l'artifice. » Puis il dit plus loin : « La fraude une fois prouvée, reste le mérite de la fraude en elle-même. Ces poésies sont charmantes. » Mme C. DU P.

Vanderbourg, *Notice.* — Nodier, *Questions de littérature légale*, p. 79. — Auguis, *Poètes français depuis le douzième siècle.* — Raynouard, dans le *Journal des Savants*, juillet 1824. — Daunou, *Éloge de Vanderbourg.* — Villemain, *Cours de littérature française*, moyen âge, 19e leçon. — Sainte-Beuve, dans la *Revue des deux mondes*, 1er nov. 1841. — Ant. Macé, dans le *Journal de l'instr. publique*, 31 janv., 4 fév. et 28 mars 1863.

SUSARION (Σουσαρίων), poëte comique athénien, vivait dans le sixième avant J.-C. Il était né à Tripodiscus, village de la Mégaride. Il quitta son pays natal pour l'Attique, et s'établit dans le bourg d'Icaria. D'après la tradition il introduisit le premier parmi les Athéniens, entre la 50e et la 54e olymp. (580-564 avant J.-C.), la comédie, qui existait déjà depuis longtemps chez les Mégariens. La comédie dans sa forme primitive faisait partie du culte de Bacchus; c'était une sorte de mascarade où des hommes revêtus des déguisements les plus bizarres, et placés sur des tréteaux ou sur un char rustique, échangeaient des quolibets et des injures avec les assistants, les amusaient par des bouffonneries et chantaient les louanges du dieu des vendanges. Les Mégariens excellaient dans ces farces grossières ; en les transportant chez les Athéniens, Susarion dut leur faire subir quelques modifications ; il n'inventa pas la fable comique, puisque Aristote attribue expressément ce perfectionnement à Cratès, mais il semble qu'à l'improvisation des personnages mégariens il substitua des rôles préparés à l'avance et un dialogue versifié. Cependant ses pièces n'étaient pas écrites ; aussi n'en resta-t-il chez les anciens qu'un vague souvenir ; mais il suffit à la gloire de Susarion d'avoir été le créateur ou du moins l'introducteur à Athènes d'un genre qui, perfectionné lentement par la génération suivante, devint un siècle plus tard la comédie de Cratinus et d'Aristophane. L. J.

Aristote, III, 5. — Plutarque, *Solon*, 10. — *Marbre de Paros*, époq. 39. — Meineke, *Hist. critica comœdiæ græcæ*, p. 18-26.

SUSO (*Henri* DE BERG, dit *Henri*), auteur ascétique allemand, né à Constance, en 1295, mort à Ulm, le 25 janvier 1366. Au nom de sa famille, l'une des plus nobles de la Souabe, il préféra celui de Suso, pour honorer la piété de sa mère. On le désigne quelquefois par celui de Henri *der Seuse* ou par celui de frère Henri Amand, dont il a signé ses ouvrages. Après avoir pris l'habit de Saint-Dominique à treize ans, il alla achever ses études à Cologne. A dix-huit ans il devint un si fervent religieux qu'il fut élu prieur de son couvent. Pendant dix années de méditation et de pénitence, il se disposa à la carrière évangélique, qu'il parcourut avec succès dans la Souabe et l'Alsace. Henri Suso exerça une grande influence sur son siècle, mais on ne connaît guère de lui que ses *Œuvres*, dont la première édition, de toute rareté, a paru à Augsbourg, 1482, in-fol., avec un grand nombre de figures remarquables. Surius les a traduites en partie de l'allemand (Cologne, 1555, 1588, 1615, in-8°), en les faisant précéder de la *Vie de l'auteur* par une de ses pénitentes, dominicaine, appelée Élisabeth Stæglin; elles ont été mises en français par le chartreux Lecerf (Paris, 1586, 1614, in-8°), et par Étienne Cartier (Paris, 1852, in-18); en italien (Rome, 1663, in-4°). Le principal traité qu'on y trouve est : *Horologium sapientiæ æternæ;* Paris, 1480, in-4° : estimé au moyen âge à l'égal de l'*Imitation*, ce traité fut dès 1389 traduit par un franciscain de Neufchâteau; la version en fut retouchée par les chartreux de Paris, qui la publièrent sous le titre : *Éloge de sapience* (Paris, 1493, in-fol.) (1). Il y en a une autre (*Dialogue de la Sagesse avec son disciple;* Paris 1684, in-12), par le chanoine de Vienne. Le P. Jarry a trad. quelques autres traités de Suso; celui intitulé *Office de l'éternelle sagesse* a été souvent imprimé. La fête de Henri Suso se célèbre le 2 mars dans l'ordre de Saint-Dominique, en vertu de l'approbation donnée par Grégoire XVI, le 16 avril 1831.

Morera, *Hist. de la vida y milagros del B. Enr. Suson.* — Ign. del Nerte, *Vida ed opere spirituali del B. Enr. Suso;* Padoue, 1675, in-4°. — *Acta sanctorum*, au 25 janvier. — Diepenbrœck, *Heinr. Suso's genannt frater Amandus. Leben und Schriften;* Ratisbonne, 1830, in-8°. — *Introduction sur la vie et les écrits du B. Henri Suso*, trad. de Gœrres, à la tête *De la sagesse éternelle;* Paris, 1840, in-8°. — Chavin de Malan, *La Vie et les Lettres du bienheureux H. Suso;* Paris, 1842, in-12.

SUSSEX (*Auguste-Frédéric*, DUC DE), sixième fils de Georges III, roi d'Angleterre, né le 27 janvier 1773, à Londres, où il est mort, le 21 avril 1843. Il acheva son éducation classique dans l'université de Gœttingue, où il apprit l'allemand avec Meyer et le latin avec Heyne. Après avoir voyagé quelque temps en Allemagne, il se rendit à Rome, et y reçut de Pie VI le plus bienveillant accueil. Ayant rencontré Augusta, fille de John Murray, comte de Dunmore, il s'en éprit vivement, et l'épousa à Rome, le 3 avril 1793, suivant les rites de l'Église catholique; de retour à Londres, il fit célébrer son mariage, d'après le rit anglican, dans l'église de Saint-Georges (5 déc. suivant). Déférée à la cour ecclésiastique, cette union fut déclarée nulle (août 1794), comme contractée en violation d'un statut de Georges III, qui défend à tout prince du sang de se marier en pays étranger sans le consentement du roi, revêtu du grand sceau. Malgré l'affection qu'il lui témoignait et quoiqu'il en eût deux enfants, le prince abandonna sa femme,

(1) L'exemplaire offert par l'imprimeur Ant. Vérard au roi Charles VIII, est orné de vingt-cinq miniatures, et van Praët en a donné la description détaillée dans le *Catalogue des livres sur vélin*, t. I.

qui fut obligée plus tard de le citer devant la cour de chancellerie pour obtenir de lui une pension alimentaire. Après avoir vu son mariage cassé, le duc était retourné en Italie; il passa de là en Suisse, y fit un assez long séjour, et se rendit ensuite à Berlin. En 1800, il s'embarqua avec lady Augusta pour le Portugal, habita Lisbonne environ quatre années, et fut créé dans l'intervalle, le 27 novembre 1801, duc de Sussex, comte d'Inverness et baron Arklow. Le parlement lui accorda en même temps un apanage annuel de 12,000 liv. st., qui fut plus tard porté à 18,000 (450,000 fr.). On doit remarquer d'ailleurs qu'à part ces titres le duc de Sussex n'a jamais joui de tous les avantages accordés à ses frères aînés, les ducs d'York, de Kent et de Cumberland, et qu'il fut constamment oublié dans la distribution des emplois civils ou militaires dépendant de la couronne. Il était doué cependant de talents remarquables; aussi se distingua-t-il parmi les membres de l'opposition à la chambre haute. Il se montra fort opposé au projet d'établir une régence (1811), et appuya, avec une érudition dont on ne le croyait pas capable, le projet d'émanciper les catholiques (1812). Le discours qu'il prononça en cette dernière occasion a été imprimé (Londres, 1812, in-8°). Après la résignation de l'amiral Peter Parker, il fut nommé grand-maître de la franc-maçonnerie en Angleterre. Il prit souvent la parole dans diverses assemblées de la bourgeoisie et des corporations de Londres, notamment dans celle des marchands de poissons. Le 28 février 1817, il protesta contre la suspension de l'*habeas corpus*. Le duc de Sussex passa le reste de sa vie dans la retraite, et s'honora de porter les titres de président de la Société royale, de la Société des arts, de protecteur de la Société asiatique et africaine, de président de l'administration de divers hôpitaux et dispensaires, de conservateur du Musée britannique et de celui de Hunter, et de vice-président de la Société royale de géographie. Sa riche bibliothèque renfermait la plus belle collection de Bibles connue. Le catalogue descriptif en a été dressé par Th. Pettigrew (Londres, 1827, 2 vol. in-4°). Contre l'usage des princes, le duc voulut rendre un dernier hommage à l'égalité en demandant à être enterré dans un cimetière public. Après la mort de lady Augusta Murray (5 mars 1830), qui en 1806 avait pris, avec l'autorisation royale, le titre de comtesse d'Ameland, il épousa Cæcilia Underwood, fille du comte d'Arran, que la reine Victoria a, en 1840, créée duchesse d'Inverness; mais ce mariage n'a pas obtenu, plus que le premier, la sanction royale.

De sa première femme il a laissé deux enfants : *Auguste-Frédéric* D'ESTE, né le 13 janvier 1794, colonel dans l'armée anglaise; et *Ellen-Augusta* D'ESTE, née le 11 août 1801.

Rabbe, *Biogr. univ. et port. des contemp.*, t. IV. — Burke, *Peerage*.

SUVÉE (*Joseph-Benoît*), peintre français, né à Bruges, en 1743, mort à Rome, le 9 février 1807. Après avoir étudié le dessin dans l'académie de sa ville natale, il se rendit à Paris (1763), et fréquenta l'atelier de Bachelier. En 1771, il remporta le grand prix de peinture, en dépit des règlements en vigueur, qui ne le réservaient qu'aux indigènes. Ce prix lui assura le séjour de plusieurs années à Rome, où il acheva de se perfectionner sous la direction de Vien. Agréé à l'académie de peinture en 1779, il en devint membre titulaire (1780), dans l'année qui suivit son retour à Paris, et il eut en 1782 rang de professeur. Après avoir été quelque temps détenu dans les prisons de la terreur, il fut confirmé en septembre 1798 dans les fonctions de directeur de l'école française à Rome, fonctions qu'il avait obtenues en 1792 dans les derniers jours du règne de Louis XVI. Mais les événements de la guerre suspendirent son départ; il fut attaché comme professeur à l'École des beaux-arts, et ce ne fut qu'à la fin de 1801 (sa nouvelle nomination était du 26 octobre) qu'il put enfin se rendre à Rome. Suvée fit de louables efforts pour surmonter les difficultés que présentait la réorganisation de l'École de France; il l'établit dans la villa Médicis, l'enrichit de magnifiques collections artistiques, et adressa chaque année au gouvernement un rapport détaillé sur les progrès des élèves confiés à ses soins. En récompense de ses services, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur (18 décembre 1803) et correspondant de l'Institut. Comme peintre il faut le rattacher à l'école flamande : il connaissait bien l'anatomie et la perspective; il excellait à rendre les détails, mais il manquait de force et d'imagination. Il était d'un caractère bon, sensible et généreux. Ses principaux tableaux sont : *la Descente du Saint-Esprit* et *l'Adoration des Mages*, dans une église d'Ypres; *la Naissance de la Vierge*, dans l'église de l'Assomption, à Paris; *la Mort de Coligny*, *la Vestale*, *le Retour de Tobie*, au Louvre; *la Résurrection*, à Saint-Donat de Bruges; *Saint François de Sales* et *Mme de Chantal* (galeries de Versailles), les plus remarquables de ses travaux pour leur excellent coloris; *Cornélie et ses enfants*; *le Prophète Siméon*; *Saint Sébastien*, dans l'Académie de Gand, etc.

Nagler, *Neues allgem. Künstler-Lexicon.* — *Magasin encyclop.*, 1807, t. VI.

SUWAROW. *Voy.* SOUVOROF.

SUZE (*Henri* DE), ou plutôt *Henri* DE BARTHOLOMEIS, canoniste français, né à Suze, vers 1210, mort à Lyon, le 6 novembre 1271. Il fit ses études à Bologne, professa le droit canon à Paris. En 1238, il accompagna Eudes Leblanc, cardinal de Montferrat, en Angleterre, et y fut bien accueilli du roi Henri III, qui le députa à Rome pour demander la déposition de l'évêque de Winchester. Comme cette négociation n'eut

aucun succès, Henri se démit du prieuré de l'hôpital de Sainte-Croix de Winchester, dont le roi l'avait pourvu, et retourna en France. Il devint alors prévôt de Grasse, archidiacre d'Embrun et, en 1241, évêque de Sisteron; il passa en 1250 à l'archevêché d'Embrun. Conrad IV lui conféra le titre de prince de l'Empire avec d'autres priviléges (1251). Urbain IV, qui lui témoignait beaucoup d'estime, le créa cardinal (27 mai 1262), et lui donna, en décembre 1263, les évêchés d'Ostie et de Velletri. Ces nouvelles fonctions n'empêchèrent point Henri de donner ses soins au diocèse d'Embrun, car en 1267 il assembla un concile de sa province dans la petite ville de Seyne, concile d'où sortirent plusieurs règlements utiles. Envoyé comme légat en Piémont et en Lombardie, il réussit par son éloquence persuasive à obtenir de nombreux secours pour le pape. Henri de Suze s'était acquis de la réputation par ses connaissances en droit, par son éloquence et par son habileté dans les affaires. Dante le désigne, dans la *Divine Comédie*, sous le nom de l'*Ostiense* (cardinal d'Ostie). Ses ouvrages jouirent d'une grande célébrité du treizième au dix-septième siècle, et lui valurent les surnoms de *jons* et de *splendor juris;* originaux en leur genre, ils ont été d'une grande ressource pour les canonistes qui sont venus depuis; ce sont : *Ostiensis-Summa aurea;* Rome, 1470, in-fol., Bâle, 1537, 1573; Lyon, 1588, 1597, in-fol.; — *Commentarius in Epistolas decretales;* Rome, 1470, 1473, in-fol.; Venise, 1478, 1581, in-fol.: son testament, impr. dans la *Gallia christiana*, nous apprend qu'il légua le manuscrit original de ce Commentaire à l'université de Bologne; il l'avait entrepris à la demande du pape Alexandre IV. H. F.

Gallia christiana, t. I et III. — Muratori, *Script. rerum ital.*, t. III. — Ughelli, *Italia sacra*, t. I. — Claconius. *Vitæ summ. pontif.*, t. II. — Duboulay, *Hist. univ. paris.*, t. III. — Aubery, *Hist. des cardinaux*, t. I, p. 294. — *Hist. littér. de la France*, t. XIX. — Tritheim, *De scriptor. eccles.*

SUZE (LA). *Voy.* LA SUZE.

SVEDBERG (*Jesper* ou *Gaspard*), prélat suédois, né le 28 août 1653, à Sveden, près Fahlun, mort le 26 juillet 1735, à Skara. Ses parents appartenaient à l'une des plus respectables familles parmi les mineurs du district de Stora Kopparberg. Destiné à l'Église, il prit ses degrés à l'université d'Upsal, et devint aumônier d'un régiment de cavalerie, puis chapelain de la cour (1685). Appelé à professer la théologie à Upsal (1692), il joignit à sa chaire le titre de doyen de la cathédrale et l'intendance des congrégations suédoises de la Pennsylvanie. Charles XII le nomma en 1702 évêque de Skara. Il établit dans cette ville une imprimerie, qu'il alimenta par la publication de ses nombreux écrits, et il y fit rebâtir à ses frais le gymnase et la cathédrale, qu'un incendie avait réduits en cendres. En 1719 il reçut, en même temps que son fils Emmanuel, des lettres de noblesse. Ce prélat était un homme très-éclairé, ayant visité la France, l'Angleterre, la Hollande et l'Allemagne, pieux simplement, et point du tout mystique; on admirait son éloquence, son patriotisme, sa modération. Quoique ecclésiastique, il ne s'inspira de la théologie que dans une juste mesure; il écrivit sur des matières très-diverses, et apporta des améliorations à la version vulgaire de la Bible. Un des premiers il s'occupa de l'orthographe suédoise, ce qui lui attira une violente diatribe de la part d'un certain Hjærne, qui l'accusa de n'être en littérature qu'un *touche à tout*. La liste complète de ses écrits se trouve dans le *Catal. libr. impr. biblioth. Acad. Upsal.*, 1814, 3 vol. in-4°. Svedberg fut marié trois fois, et eut quatre filles et trois fils, dont l'aîné se rendit illustre sous le nom de Svedenborg (*voy.* ci-après). A chacun de ses enfants il laissa une copie d'une autobiographie en 1002 pages in-fol., écrite en suédois.

Vie de J. Svedberg, évêque de Skara, écrite par lui-même, en ms. à la biblioth. de Skara. — Lagerbring, *Sammandrag af svea-rikes Historia;* Stockholm, 1778-80, in-8°. — Warmholtz, *Bibl. sueo-gothica.* — Tafel, *Swedenborg's Leben*, p. 1-43.

SVEDENBORG (1) (*Emmanuel* SVEDBERG, anobli sous le nom de), célèbre physicien et théosophe suédois, né le 29 janvier 1688, à Stockholm, mort le 29 mars 1772, à Londres. Il était le second des sept enfants de l'évêque Svedberg (*voy.* ci-dessus). Dès l'âge de quatre ans il prit les habitudes d'esprit les plus graves. Quoique fils d'un dignitaire de l'Église, il reçut une éducation plus religieuse que théologique, et eut congé de suivre dans le choix d'une carrière ses dispositions naturelles. Son plus grand plaisir était de s'entretenir de la foi avec des ecclésiastiques. « Je leur fis souvent cette remarque, ajoute-t-il, que la charité est la vie de la foi, et que cette charité qui donne la foi n'est autre chose que l'amour du prochain. » On ne trouve pas dans ses jeunes années de traces de mysticité ou d'exaltation religieuse, et à vrai dire il n'y en a pas davantage dans sa vie ni ses œuvres; car Svedenborg ne peut être appelé mystique comme Mme Guyon ou Saint-Martin, c'est un théosophe. Heureusement doué, il s'adonna aux langues anciennes, aux mathématiques et aux sciences naturelles, continua ses études classiques avec succès dans l'université d'Upsal, et devint docteur en philosophie avec une thèse *De L. Senecæ et P. Syri sententiis* (Upsal, 1709, in-4°; Tubingue, 1841, in-8°, avec ses poésies latines). Après avoir passé quatre années à parcourir l'Angleterre, les Pays-Bas, la France, sans se mêler beaucoup à la société, il publia deux volumes de poésies (*Ludus Heliconius;* Skara, 1714, in 8°, et *Camœna borea;* Greifswald, 1715, in-8°), badinages innocents d'un jeune

(1) Telle est l'orthographe suédoise de ce nom dont les allemands, à cause de la prononciation, ont changé le *v* en *w*. On le prononce *Suédenborg*.

lettre. Svedberg venait d'entreprendre, sous le titre de *Dædalus hyperboreus*, un recueil scientifique lorsqu'il fut nommé par Charles XII assesseur du Conseil des mines (1716), à cause de ses connaissances spéciales en mécanique. Non-seulement il aida l'ingénieur Polhem dans divers travaux de construction, mais il rendit au roi un service signalé en transportant à travers les montagnes la grosse artillerie et le matériel nécessaires au siége de Frederichshall. Le roi mort, sa sœur Ulrique-Éléonore récompensa le jeune savant par l'octroi de lettres de noblesse (3 mai 1719), distinction qui lui permit de prendre, sous le nom aristocratique de *Svedenborg*, sa place parmi les membres de l'ordre équestre (1).

Bien qu'il suivît les travaux à la diète avec son activité accoutumée, qu'il remplît ses obligations publiques aussi scrupuleusement que les autres (toute sa vie il fut l'esclave du devoir), et qu'il jouît à la cour et près de ses collègues d'une légitime influence (2), il ne chercha point à se pousser dans la carrière des emplois (3). Il professait sur les rapports du gouvernement et des citoyens les principes les plus libéraux et de beaucoup supérieurs à ceux de son temps; mais la politique pure ne l'attirait point, il la subordonnait à la morale, qui domina tout chez lui, même la religion. Entièrement dévoué à l'étude des sciences, il aborda et mena presque de front l'algèbre, l'astronomie, la physique, la géométrie, la chimie, la métallurgie, la mécanique, la nautique, l'économie politique, la cristallographie, écrivant, observant sans relâche, occupé sans cesse d'agrandir, de rectifier ou de perfectionner ses connaissances déjà si vastes et si sûres. Indépendant de fortune et par caractère, aimant le travail en soi, il faisait à lui seul, suivant une juste remarque, la besogne d'une académie entière, et se donnait entre deux des missions scientifiques comme en donnent les princes. Après avoir fait de longues visites aux mines de la Suède, il explora les mines et carrières des Pays-Bas, de l'Allemagne, de la Saxe, et du Hanovre, dans l'espace de quinze mois (1721-1722), et trouva dans le duc Louis-Rodolphe de Brunswick un protecteur magnifique, qui paya tous les frais de ce voyage. Dans le même temps il avait achevé et publié cinq traités et quatre volumes. A son retour il prit possession de son siége au Conseil des mines, dont jusque-là il ne s'était pas cru digne. En 1724 l'université d'Upsal lui offrit la chaire de mathématiques pures devenue vacante par la mort de Celsius; malgré des sollicitations pressantes, il déclina cet honneur; il faisait peu de cas des théories sans application et eût donné dix mathématiciens pour un seul praticien. En 1729 il fut admis dans l'Académie des sciences d'Upsal.

Le désir d'apprendre poussa Svedenborg à revoir d'autres pays. « Son horizon scientifique, dit Matter, était sans bornes, comme le fut bientôt sa patrie religieuse. » Il partit en 1733, traversa la Prusse et la Saxe, et visita les dépôts métallurgiques de la Bohême, et ceux aussi de l'Autriche et de la Hongrie, à ce qu'on pense, bien qu'il n'en ait rien dit dans son *Itinéraire*. Il passa l'hiver à Leipzig, tout entier à la composition d'un grand ouvrage qui parut en 1734 sous le titre général d'*Opera philosophica et mineralia*. Dans la première partie (*Principia rerum naturalium*), il construit *a priori* tout un système de l'univers, ou, comme on disait alors, une philosophie de la nature. La seconde partie et la troisième sont consacrées au fer, au cuivre et au laiton, et traitent des méthodes en usage dans les différentes contrées de l'Europe et de l'Amérique pour extraire et travailler ces métaux. Dès 1737 on réimprima à Strasbourg le traité de la conversion du fer en acier, et en 1762 l'Académie des sciences de Paris fit traduire en français une portion du t. II et insérer dans la *Description des arts et métiers*, « ce travail, dit-elle, ayant été reconnu le meilleur qu'on eût sur cette matière ». Lancé par cette publication sur la voie des mystères de la nature, il s'appliqua à en embrasser l'étude entière; aussi écrivit-il presque aussitôt, dans le but de rattacher sa théorie naturelle à sa physiologie, sur l'infini, sur les causes finales, et sur les liens du corps et de l'âme. La renommée de Svedenborg s'étendit alors en Europe; Wolff et d'autres savants étrangers recherchèrent son amitié et entrèrent en rapport avec lui. Le 17 décembre 1734 l'Académie de Pétersbourg lui envoya un diplôme de membre correspondant. En 1736 il entreprit un nouveau voyage (1) dans quelque dessein philosophique ou littéraire sur lequel il ne s'explique pas. De la Hollande il passa en France et prolongea pendant dix-neuf mois son séjour à Paris; puis il franchit les monts et résida successivement à Florence, à Venise, à Rome. Contrairement aux graves habitudes de sa vie, il se mêla aux spectacles et aux joies du monde, et se laissa aller à des séductions qu'il avait dédaignées dans sa jeunesse (2). Cette excursion qui dura quatre ans fut l'unique délassement qu'il se permit au milieu d'une vie consacrée à la méditation et au

(1) Le changement de nom fut tout ce qu'il gagna à cette faveur royale, et il n'obtint ni ne porta jamais le titre de comte ou de baron, ainsi qu'on l'a supposé. *L'assesseur Svedenborg*, voilà comme on le désignait.

(2) Un ancien ministre, M. de Hœpken, déclara que dans la diète de 1761 il avait concouru par de justes et solides réflexions au rétablissement des finances.

(3) Il n'eut du reste aucune espèce d'ambition : il ne brigua pas même les distinctions académiques.

(1) Pendant son absence il cédait la moitié de son traitement à celui de ses collègues qui devait faire ses fonctions au Conseil des mines.

(2) Ce n'est pas dans le *Journal* de ce voyage (*Itinerarium*) qu'on en trouve la plus forte preuve, c'est dans une lettre de son ami le général Tuxen. A la question s'il était toujours resté inaccessible aux tentations charnelles, il répondit avec franchise qu'*en Italie il avait eu une maîtresse.*

travail. A peine revenu dans sa patrie (1739), Svedenborg s'occupa de physiologie et d'anatomie, et publia ses vues particulières sur le règne animal, c'est-à-dire sur l'homme raisonnable; mais loin d'y être novateur, comme dans la métallurgie, il ne fit que s'appuyer sur les découvertes des médecins et naturalistes depuis Hippocrate jusqu'à Boerhaave et Swammerdam, et là-dessus il édifia son propre système, qui, s'il n'est pas physiologique dans le sens moderne du mot, présente, dans une donnée élevée et originale, ce qu'on pourrait appeler la géométrie et la mécanique animale (1). En 1745 notre savant se rendit à Londres, pour y mettre au jour le traité *De cultu et amore Dei*. Ce traité lui offrit matière à disserter sur la terre, sur le paradis, sur la venue, l'enfance, l'amour et le mariage du premier homme, sur l'âme, l'intelligence, la pureté, sur l'image de Dieu. Là s'arrête la première phase de sa carrière, la plus longue sinon la plus remplie. Un fait étrange vint tout à coup le jeter dans une voie nouvelle, où il marcha avec autant de sincérité, de zèle, de vigueur d'esprit et de sang-froid, en un mot avec les qualités qui l'avaient rendu jusque-là si remarquable. Si la transformation fut radicale, celui qui la subit n'en resta pas moins le même et tout d'une pièce.

Nous placerons ici les ouvrages scientifiques de Svedenborg; en voici les titres : *Dædalus hyperboreus;* Upsal, 1716-18, 6 part. in-8°; la 5e partie de ce recueil, rédigé sous la direction de Svedenborg, contient une version latine en regard du texte suédois; — *L'Art des règles* (en suédois); Upsal, 1718, in-8° : c'est une introduction à l'algèbre, dont il y a une analyse détaillée dans *Acta liter. Sueciæ*, t. I, p. 126-134; l'auteur n'en mit au jour qu'une partie; celle qui resta manuscrite contient, selon Lagerbring, la première notion faite en Suède du calcul différentiel et intégral; — *Moyens de déterminer la longitude des lieux par des observations lunaires* (en suédois); Upsal, 1718, in-8° : les *Acta liter. Sueciæ*, t. I, p. 27 et 315, en firent un compte rendu; — *Sur la division décimale des monnaies et des mesures pour faciliter les opérations du calcul et la suppression des fractions* (en suédois); Stockholm, 1719, in-8°; — *Traité du mouvement et de la position de la Terre et des planètes* (en suédois); Skara, 1719, in-8°; — *Sur l'élévation plus grande des marées dans les temps anciens, avec des preuves tirées des phénomènes observés en Suède* (en suédois); Stockholm, 1719, in-8°; — *Prodromus principiorum rerum naturalium;* Amst., 1721, in-8° : il cherche à y expliquer, à l'aide de la géométrie, les phénomènes de la chimie et de la physique; — *Nova observata et inventa circa ferrum et ignem, una cum nova camini inventione;* Amst., 1721, in-8°; — *Methodus nova inveniendi longitudines locorum terra marique ope Lunæ;* Amst., 1721, in-8°; — *Modus construendi receptacula navalia;* Amst., 1721, in-8°; — *Nova constructio aggeris aquatici* (digue); Amst., 1221, in-8°; — *Modus mechanice explorandi virtutes navigiorum;* Amst., 1721, in-8°; — *Miscellanea observata circa res naturales, præsertim mineralia, ignem et montium strata;* Leipzig, 1722, 3 part. in-8° : cet ouvrage montre, comme ceux qui précèdent, une étonnante richesse de faits jointe à l'élévation des principes et à l'utilité des applications les plus pratiques; on y voit que l'auteur avait eu mission d'examiner les côtes de la Suède afin d'en désigner les points propres à l'exploitation du sel. Dans une IVe partie (Hambourg, 1722, in-8°), consacrée au fer et aux stalactites de la grotte de Baumann, il rapporte en substance plusieurs entretiens qu'il avait eus avec Charles XII sur des questions scientifiques; — *Om Svenska Myntets Fœrnedring och Fœrhojning* (De la dépréciation et de l'élévation des monnaies en Suède); Stockholm, 1722, 1761, in-8°; — *Opera philosophica et mineralia;* Dresde et Leipzig, 1734, 3 vol. in-fol., avec un portrait de l'auteur, d'une exécution médiocre; — *Prodromus philosophiæ ratiocinantis de infinito et causa finali creationis, deque mechanismo operationis animæ et corporis;* Dresde, 1734, in-4°; — *De febribus;* Rome, 1738, in-4°; — *Œconomia regni animalis;* La Haye, 1740-41, t. I et II; Londres, 1745, t. III, in-4°; trad. en anglais, ibid., 1843 et suiv. : il y traite successivement 1° des entrailles; 2° des organes pectoraux; 3° de la peau, du toucher, du goût, et de la forme des organes en général. Citons encore beaucoup d'ouvrages scientifiques, conservés en manuscrit dans les archives de l'Académie de Stockholm, et parmi lesquels les plus importants paraissent être les suivants : *De magnete; De sale communi; Principia rerum naturalium, ex priori et posteriori educta; De sensatione; De actione; De cerebro, medulla oblongata et spi-*

(1) L'étude du corps humain lui suggéra une théorie curieuse, qu'il nomme théorie des séries et des degrés. Chaque organe selon lui commence avec certaines unités ou minuscules parties qui lui sont propres; il tire sa forme de leur composition graduelle et sa fonction générale de la somme de leurs fonctions particulières. Le corps en masse représente donc ses plus infimes agrégats, et sa structure comme ses fonctions expriment les leurs. Les vésicules ou les plus petites parties des poumons sont autant de moindres poumons; les radicules biliaires du foie, autant de moindres foies; les cellules de la rate autant de rates moindres; et la fonction de ces infiniment petits ne diffère pas de la fonction de leurs organes respectifs, si ce n'est dans l'effet qui est approprié à leur force et à leur volume. Tout ce qui se manifeste dans le corps est transmissible au cerveau, source et but de toutes les fonctions. — Bien que la physiologie de Svedenborg semble inférieure à ses précédents travaux, on peut y voir la même préoccupation de la réduire, avec l'expérience pour base, en un vaste et harmonieux système, et aussi une tendance louable à fondre dans un sage éclectisme les principes des différentes écoles médicales. Haller (*Bibl. anatom.*, t. II, p. 328-29) en a donné une idée trop succincte et surtout peu exacte.

nati ; de nervis ; De aure humana ; Tractatus partium generationis utriusque sexus, et de processu generationis.

Au moment où Svedenborg va faire ses adieux à la science, jetons un rapide coup d'œil en arrière sur ses travaux, en les ramenant à la méthode et aux principes qui leur sont propres. Les *Principia* (1721) forment son principal titre de gloire. C'est dans cet ouvrage qu'il cherche à expliquer les affinités au moyen d'une théorie des formes et forces des atomes, et à transformer la chimie en géométrie naturelle afin de l'élever au rang de science positive. Il y indique l'ingénieuse idée d'après laquelle les atomes des solides primaires se moulent d'abord dans les interstices des fluides et en prennent l'apparence, puis qu'ainsi modelés ils donnent, en se brisant à leur points faibles, naissance à des formes nouvelles, qui à leur tour deviennent les atomes générateurs d'autres substances. M. Dumas a signalé, dans ses *Leçons de philosophie chimique*, le rare bonheur avec lequel Svedenborg a renouvelé la cristallographie et préludé à la découverte de Wollaston sur le rôle de la forme sphéroïdale dans la composition des cristaux. D'autres ont signalé ses anticipations hardies sur les théories atomiques de Dalton et de Berzelins (1). Les règles qu'il proposa il y a cent cinquante ans pour l'examen du magnétisme, de la lumière et de l'atmosphère n'ont rien perdu de leur autorité (2). Ajoutons enfin que ce qui jette encore plus d'éclat sur le nom du savant suédois, c'est de partager avec Herschel l'honneur d'avoir découvert la place du Soleil et de son système dans la voie lactée, et d'avoir pressenti la théorie de Lagrange sur la périodicité des déviations dans la marche des planètes.

Il faut à présent parler de la transformation que, à l'âge de cinquante-sept ans passés, subit Svedenborg, et qui d'un savant déjà illustre en fit, aux confins de la vieillesse, un voyant et un théosophe. Il venait de publier le traité *De cultu et amore Dei* lorsqu'il fut « investi par Dieu lui-même, dit-il, d'une mission sacrée et doué du pouvoir d'entrer en rapport avec le monde des esprits et des anges ». Cette vision de Dieu lui arriva au milieu d'avril 1745, à Londres (1). Aussitôt avec son activité habituelle et sans dessein secret de propagande ou d'originalité, ne changeant rien à son genre de vie si calme et si méthodique, voilà le nouvel élu qui se mit corps et âme au service de sa mission. Il ne donna pas même un regret à ses études antérieures; en vertu d'une illumination soudaine, il entra comme de plain pied dans une série de révélations surnaturelles qui se prolongèrent pendant vingt-sept années, c'est-à-dire jusqu'à son dernier soupir. Pas plus qu'auparavant, il ne voulut dépendre d'un homme ou d'une école; marchant seul dans sa voie, il ne se fit pas le disciple de Paracelse, de Bœhme, de Pordage ou de Mme Guyon, l'écho des illuminés ou des rose-croix; il ne consulta aucun livre, et n'emprunta pour édifier

(1) Voici comment il esquisse les lois de composition des corps : « 1° Dans la substance simple il y a un état interne (force inhérente) et un effort correspondant qui tendent à un mouvement spiral. 2° Dans la première substance finie qui s'en dégage, il y a un mouvement spiral des parties; de même dans les autres substances finies. 3° De cette cause unique naît dans chaque corps fini un mouvement progressif des parties, un mouvement de toutes ensemble sur leur axe, et enfin s'il n'y a point d'obstacle, un mouvement local. 4° Si un mouvement local s'opère, une substance active se dégage, et ainsi de celles qui suivent. 5° Des substances finies et actives s'engendrent les élémentaires, toutes semblables les unes aux autres et ne différant entre elles qu'en degré et en dimension. Ainsi nous présumons seulement l'existence de trois genres d'entités, les finies, les actives et leurs composés les élémentaires, les premières occupant la surface, les secondes le centre. Pour ce qui regarde les finies, l'une est engendrée de l'autre, et elles se ressemblent toutes exactement, sauf en degré et en dimension : par exemple la troisième finie est semblable à la deuxième, la deuxième à la première, la première à l'entité simple; en connaître une, c'est donc les connaître toutes. On peut en dire précisément de même des substances actives et élementaires. C'est dans l'effort de la substance simple vers le mouvement spiral que gît la cause unique et la force première de toutes les virtualités subséquentes. » (*Principia*, p. 450-51).

(2) Il y en a quatre : « 1° Il faut tenir pour admis que la nature agit par les moyens les plus simples et que les parties d'éléments ont les formes les plus simples et les moins artificielles; 2° que le principe de la nature est le même que le principe de la géométrie, c'est-à-dire que les diverses parties de la nature se déduisent des points mathématiques, de même que les lignes, les figures, la géométrie entière, et cela parce que toute chose dans la nature est géométrique, et *vice versa*; 3° que tous les éléments ci-dessus (magnétisme, lumière, atmosphère) peuvent se mouvoir en même temps, en un seul et même lieu, et que chacun se meut sans en être empêché par un autre. 4° Il faut des faits incontestables pour servir de base à la théorie, et il n'est pas permis de faire un pas sans leur secours. » (*Miscellanea*, t. III).

(1) Le curieux récit en fut communiqué par Svedenborg lui-même au directeur de la banque de Stockholm, M. Robsahm, son ami, et voici dans quels termes : « Je dînais très-tard dans mon auberge accoutumée, où je m'étais réservé une pièce. J'avais grand'faim, et je mangeais avec un vif appétit. Sur la fin de mon repas, je vis une sorte de brouillard se répandre sur mes yeux et le plancher se couvrir de hideux reptiles. J'en fus d'autant plus saisi que l'obscurité s'épaissit davantage. Toutefois elle s'évanouit bientôt et je vis distinctement un homme assis dans un des angles de l'appartement au sein d'une vive et radieuse lumière. Les reptiles avaient disparu avec les ténèbres. J'étais seul, et vous pouvez vous figurer l'effroi qui me prit quand j'entendis l'homme, d'un ton bien propre à inspirer la frayeur, prononcer ces mots : *Ne mange pas tant.* A ces mots ma vue s'obscurcit de nouveau; puis elle se rétablit peu à peu, et je me vis seul... La nuit suivante, l'homme rayonnant de lumière m'apparut une seconde fois, et me dit : « Je suis Dieu, le Seigneur, le Créateur et le Rédempteur; je t'ai élu pour interpréter aux hommes le sens spirituel des saintes Écritures; je te dicterai ce que tu devras écrire. » (Tafel, *Swedenborg's Leben*, p. 8 à 10.)

Mieux instruit, M. Tafel a cru devoir attribuer à des adversaires de Svedenborg ce récit appuyé du nom de Robsahm, mais rapporté par ouï-dire. Il faut en retrancher surtout ce qui a trait aux dictées divines. Quant à la mission de préparer l'avénement de la Nouvelle Église en expliquant le sens intime des Écritures, Svedenborg y revient plusieurs fois et ne s'en reconnaît pas d'autre. « Cette faveur du Seigneur, écrit-il en 1771 au landgrave de Hesse, n'a eu lieu qu'à cause de la Nouvelle Église dont la doctrine se trouve dans mes écrits. » Et il ajoute dans sa *Vraie religion chrétienne*, p. 779, que « cette doctrine, il l'a reçue du Seigneur seul, *pendant qu'il lisait la Parole* ».

sa métaphysique religieuse qu'à ce monde invisible qu'il prétendait lui être ouvert, dont il disait voir les merveilles et entendre les communications. Dès que sa résolution fut arrêtée, il résigna ses fonctions publiques (1747), garda son traitement à titre de pension, et refusa par modestie un grade supérieur à celui qu'il avait dans le Conseil des mines. Les renseignements certains sur cette seconde phase de sa vie sont extrêmement rares. Il ne se montra pas moins actif dans la composition de ses écrits, ni moins prompt à visiter les pays étrangers (1). Dans ses voyages, il continua comme par le passé de voir ses amis et de fréquenter le monde, où il se plaisait du reste, mais au rebours des chefs de secte, il était fort rare de l'y voir aborder les sujets de ses constantes méditations. Quand il ne voyageait pas, il habitait aux environs de Stockholm une maison spacieuse et retirée, située au milieu d'un jardin, en compagnie d'un fidèle serviteur. De ses soudaines et merveilleuses facultés Svedenborg fournit, dit-on, deux ou trois fois d'éclatantes preuves. Le 19 juillet 1759, étant à Gothembourg, où il venait de débarquer, il apprit à ses hôtes qu'un incendie éclatait ce jour-là même dans un des faubourgs de Stockholm, à cent lieues de là (2). Un fait plus extraordinaire attira sur lui l'attention générale, nous voulons parler de la révélation qu'il fit à la reine Louise-Ulrique de Prusse (3). Il ne voyait pas en cela de miracle, mais un simple témoignage de sa perception surnaturelle. On raconte aussi qu'il indiqua le jour précis de sa mort. Cependant le clergé suédois ne pouvait voir sans ombrage un ancien naturaliste se dire l'élu de Dieu et démolir pièce à pièce l'édifice des institutions dont il était le gardien. De l'explication de la Bible Svedenborg était passé d'ailleurs à la critique de l'Église, de ses traditions et de ses dogmes; non content d'ouvrir toutes grandes les portes de l'autre monde, il avait la prétention de rétablir dans celui-ci la foi religieuse, et le voyant s'était peu à peu métamorphosé en fondateur de religion. Il affirmait que l'ancienne Église avait eu son jugement dernier en 1757, et il promulgait, sous le nom de *Nouvelle Jérusalem*, les lois de l'Église moderne. Deux ministres influents Beyer et Rosen s'étaient ralliés à lui, et propageaient en langue vulgaire ses doctrines. Le clergé s'émut (1769). Après avoir lancé des mémoires où le faux messie était traité d'hérétique au plus haut degré et ses sentiments de pervers, impies et damnables, il fut question de le traduire en jugement pour le faire déclarer en état permanent d'aliénation. Le plus ardent de ses persécuteurs fut l'évêque Filenius, son propre neveu. L'affaire était grave; tout citoyen convaincu de ne pas suivre la confession d'Augsbourg était, d'après la loi suédoise, banni à perpétuité. Portée par le docteur Ekebom devant le consistoire de Gothembourg, puis renvoyée devant le sénat, elle traîna en longueur, grâce à l'affection personnelle du roi Frédéric-Adolphe pour l'accusé, et n'aboutit pas. Svedenborg supporta ces tribulations avec une sérénité plus apparente que réelle. Aussitôt qu'elles lui laissèrent un peu de répit, il reprit le cours de ses voyages. En 1771 il se rendit en Hollande, où il publia *la Vraie religion*, son dernier ouvrage, et de là à Londres; il y fut atteint le 24 décembre d'une attaque de paralysie, dont il ne se remit pas entièrement, et mourut le 29 mars 1772, en pleine possession de lui-même, sans rien rétracter de ses écrits, et après avoir reçu les derniers sacrements d'un ecclésiastique de son pays. Il était dans sa quatre-vingt-cinquième année. Son corps fut enterré le 5 avril suivant dans la chapelle suédoise d'Ulrique-Éléonore (1).

Voici la liste complète des ouvrages qui ont marqué la seconde phase de la vie de Svedenborg : *De cultu et amore Dei;* Londres, 1745, 2 part. in-4°; — *Arcana cœlestia;* Londres, 1749-56, 8 vol. in-4° : un de ses plus importants ouvrages; il faut y joindre, pour se retrouver aisément, l'*Index verborum nominum et rerum;* ibid., 1815, in-4°, du même auteur; — *De cœlo et inferno ex auditis et visis;* Londres, 1758, in-4°; trad. en français par Pernety (Berlin, 1782, 2 vol. in-8°) : ce livre traite du ciel et de l'enfer, et en même temps de la vie future, et l'auteur décrit ce qu'il en a *vu* et *en-*

(1) Ses déplacements fréquents n'ayant plus d'autre objet que celui de faire imprimer à Amsterdam ou à Londres quelqu'un de ses nombreux ouvrages théologiques, nous renonçons à en donner la fatigante énumération.

(2) Ce fait est raconté par par Kant dans les *Rêves d'un visionnaire* (1766). Kant revient là-dessus dans une lettre adressée en 1768 à Mlle de Knobloch, et après de longs détails, il ajoute : « Que peut-on alléguer contre l'authenticité de cet événement? L'ami qui m'a écrit a examiné tout cela, non-seulement à Stockholm, mais il y a environ deux mois à Gothembourg même. »

(3) « Vers la fin de 1761, raconte encore Kant, M. Swedenborg fut appelé auprès d'une princesse que sa haute intelligence et sa connaissance du monde mettent presque au-dessus de la possibilité d'être trompée. La raison qui la porta à faire appeler Swedenborg, c'étaient les bruits généralement répandus sur ses prétendues visions. Après quelques questions inspirées par le dessein de s'amuser de ses imaginations plutôt que par le désir de savoir des nouvelles de l'autre monde, elle le congédie en lui donnant une mission secrète du ressort de son commerce avec les esprits. Quelques jours après M. Swedenborg reparut avec la réponse, qui était telle que la princesse, de son propre aveu, en fut dans la plus grande stupéfaction, disant qu'elle était véritable, et que cependant aucun homme vivant n'avait pu la lui communiquer. » (*Loc. cit.*) Grimm rapporte dans sa *Corresp.* (t. III, p. 56) le même fait, « confirmé par des autorités si respectables qu'il est impossible de le nier; » mais, ajoute-t-il, « le moyen d'y croire! » *Voy.* aussi à ce sujet Thiébaut, *Souvenirs*, t. II, p. 254, et une lettre insérée dans le *Morgenblatt*, du 5 mai 1809.

(1) Svedenborg était de taille haute et mince; il avait le teint brun, l'œil vif, la démarche imposante et grave. Jamais, dit-on, personne ne l'avait vu rire. Il ne s'était pas marié. Il travaillait la nuit et le jour, sans avoir de temps déterminé. Il était d'une sobriété extrême, ne buvait ni vin ni liqueurs, et son dîner se composait uniquement de semoule bouillie dans du lait. On ne voyait dans sa chambre d'autre livre que la Bible.

tendu pendant treize ans où « il lui a été donné d'être dans la compagnie des anges et de s'entretenir avec eux comme l'homme s'entretient avec l'homme ». C'est en quelque sorte une édition revue et resserrée des *Arcanes*, beaucoup plus nette, plus positive et de fait plus riche; — *De ultimo judicio et Babyloniæ destructu;* Londres, 1758, in-4°; — *De equo albo de quo in Apocalypsi;* Londres, 1758, in-4° : explication d'un passage symbolique qui signifierait que « vers le dernier temps de l'Église, le sens spirituel de la parole sainte sera ouvert »; — *De telluribus in mundo nostro solari;* Londres, 1758, in-4°; — *De Nova Hierosolyma;* Londres, 1758, in-4°; trad. par Chastanier (Lond., 1784, in-8°); — *Doctrina Novæ Hierosolymæ de Domino;* Amst., 1762, in-4°; — *Doctrina N. H. de Scriptura sacra;* Amst., 1762, in-4°; — *Doctrina N. H. de fide;* Amst., 1763, in-4°; — *Doctrina vitæ pro N. H.;* Amst., 1763, in-4° : les quatres petits traités qui précèdent ont reçu le nom des *Quatre Doctrines* dans la secte svedenborgienne; — *Continuatio de ultimo judicio et de mundo spirituali;* Amst., 1763, in-4°; — *Sapientia angelica de divino amore et divina sapientia*; Amst., 1763, in-4°; trad. par Pernety (Lyon, 1786, 2 vol. in-8°); — *Sapientia angelica de divina providentia*; Amst., 1764, in-4°; — *Apocalypsis revelata;* Amst., 1766, in-4°; il faut y joindre l'*Index*, publié à Londres, 1813, in-4°; — *Deliciæ sapientiæ de amore conjugali et de voluptatibus dementiæ de amore stercorario;* Amst., 1768, in-4°; trad. par Guyton (Berlin, 1784, in-8°); — *Summaria expositio doctrinæ novæ Ecclesiæ;* Amst., 1769, in-4°; trad. par Chastanier (Paris, 1797, in-8°); — *De commercio animæ et corporis;* Londres, 1769, in-4°; trad. par Parraud (Paris, 1785, in-8°); — *Vera Christiana religio, seu universalis theologia novæ Ecclesiæ*; Amst., 1771, in-4°; trad. deux fois séparément, à La Haye (1786, in-8°), et à Paris (1802, in-8°, t. Ier, seulement) par Parraud; — *Coronis ad veram Christianam religionem;* Londres, 1780, in-4°; — *Apocalypsis explicata;* ibid., 1785-89, 4 vol. in-4°; — *Doctrina de charitate;* ibid., 1840, in-8°; — *De Domino;* ibid., 1840, in-8°; — *Canones novæ Ecclesiæ;* ibid., 1840, in-8°; — *Itinerarium* (Journaux de voyages); Tubingue, 1840; — *Adversaria in libros Veteris Testamenti;* ibid., 18.., 7 vol. in-8°; — *Diarium spirituale;* ibid., t. I à X, in-8° : c'est dans ce vaste recueil que Svedenborg a consigné le récit de ses innombrables conversations avec les habitants de l'autre monde. L'œuvre théosophique du voyant suédois, quoique déjà volumineuse, ne se borne pas aux écrits que nous venons d'indiquer; il en existe encore d'autres qui sont conservés en manuscrit dans les archives de l'Académie royale de Stockholm. Outre les traductions signalées ci-dessus, il y en a deux dans notre langue qui méritent une mention particulière : l'une, de J.-P. Moët, entreprise aux frais de M. de Behague (Paris, 1819-24, 12 vol. in-8°), contient à peine le tiers des œuvres religieuses de Svedenborg; l'autre est la plus fidèle, et peu s'en faut qu'elle soit complète; le traducteur, M. Le Boys des Guays, y a consacré la moitié de sa vie et l'a fait paraître à Saint-Amand, 1842-63, 28 vol. in-8° et 21 vol. in-12. Citons aussi une version anglaise de Svedenborg et une version allemande, cette dernière encore en voie de publication et dirigée par M. Tafel.

Savant ou voyant, Svedenborg fut tout d'une pièce : tel il se montre dans ses écrits scientifiques, tel dans ses écrits théosophiques. Il n'y a dans sa vie entière qu'une préoccupation constante, rechercher la vérité. Le but de cette recherche a seul varié. Studieux et fécond, il a beaucoup lu et beaucoup inventé. « En somme, fait remarquer Matter, malgré cet état extraordinaire, où il a tant de visions à décrire, et cette mission pour laquelle il devait recevoir tant de dictées divines, ses écrits sont tels que l'humanité en a toujours produit de semblables, et si l'action de Dieu en est moins absente que d'autres, c'est qu'elle est plus forte où il y a une pensée plus digne de la subir. » Comme tant d'esprits remarquables de son siècle, il est rationaliste, en ce sens qu'il s'efforce de trouver à chaque phénomène une explication naturelle. Comme théosophe c'est là le côté saillant de son œuvre, et ce qui en fait l'originalité. L'ascétisme ne vaut point à ses yeux. Il est dur aux mystiques et les bannit de son Église, bien que le monde, peu familier avec ces distinctions subtiles, ne cesse de le confondre avec eux; sa morale est simple, et il préfère aux contemplations et aux renoncements une vie active et dévouée. Il ne prétendait pas (ce qu'on lui a reproché) inaugurer une révélation nouvelle (1); au lieu de discourir, de prêcher, d'imposer un culte, il s'est borné à écrire *ce qu'il a vu ou entendu*; ce n'est pas pour lui qu'il le faut écouter, lui qui n'est ni prophète ni apôtre. Il n'y a rien de miraculeux dans l'inspiration qui l'éclaire (2), et son état particulier n'est à ses yeux que la règle même, règle supérieure, de l'organisme humain élevé à sa véritable puissance (3). Laissant de côté son

(1) Il croyait fermement à la révélation ancienne et à la nouvelle, et se défendait d'en annoncer une troisième. Toute sa mission se bornait, disait-il, à expliquer les deux premières, dont le sens intime était demeuré caché jusqu'à lui. Ce qu'il avait vu et entendu n'eut jamais pour lui le caractère d'une révélation, c'étaient des témoignages qui éclairaient et confirmaient ce qui est dans les textes sacrés.

(2) « Il n'y a point de miracles aujourd'hui, parce qu'ils contraignent et détruisent le libre arbitre dans les choses spirituelles. » *De vera relig. christ.*, n° 501.

(3) « La raison de chacun étant de Dieu, elle n'est en possession de la vérité que par Dieu; mais elle est très-susceptible de recevoir cette vérité ou cette illumination intérieure, et elle en obtient tout naturellement un degré proportionnel au penchant pour le bien qui est en elle et qui vient de Dieu. » *Arcana cœlestia*, n° 2557

système d'exégèse allégorique et la façon étrange dont dont il a interprété quelques livres de la Bible, d'après le sens spirituel (1), traçons une rapide esquisse des doctrines religieuses de Svedenborg. Tout y est tiré en apparence des textes sacrés, et en réalité des lumières extraordinaires dont il a reçu le privilége. Sur cette double base il édifie son système métaphysique, système très-complet et très-conséquent, et qui n'a qu'un rapport éloigné avec les systèmes déjà connus en philosophie et en théologie. Que la critique moderne ne veuille y voir que la création d'un cerveau halluciné, elle en a le droit bien qu'elle n'étaye ses dédains d'aucune raison concluante; mais eu égard au passé de Svedenborg, à ses habitudes d'esprit, à la dignité de sa vie, ce n'en est pas moins une doctrine intéressante et forte et qui mérite d'être exposée sans parti pris. On pourrait la réduire en somme à ce qu'il appelle la science de la correspondance du naturel et du surnaturel. D'après cette correspondance, il n'y a qu'un seul ordre de choses sous deux faces différentes, un seul monde sous deux formes; la terre reproduit le ciel, le ciel la terre; l'homme représente Dieu, ou Dieu, les anges et les esprits représentent l'homme à des degrés plus parfaits; le ciel dans son ensemble n'est plus que le *grand homme;* enfin, les diverses parties du ciel répètent en grand les diverses parties de l'organisme humain, et elles servent mutuellement à se caractériser les unes par les autres. — L'idée de Dieu, que professe Svedenborg, s'écarte tellement des catégories connues qu'il a été accusé à la fois par les théologiens d'être rationaliste et par les philosophes de tomber dans le pur matérialisme. « On a divisé, dit-il, la Trinité en trois personnes, dont chacune est Dieu, de sorte que l'esprit humain a été jeté dans un tel délire qu'on ne sait pas au juste si Dieu est un ou s'il y en a trois. » Voici comment il définit la Trinité : Dieu a une âme (le Père), un corps divin-humain (le Fils), et une force qui opère, réchauffe et éclaire (le Saint-Esprit). La trinité de personnes est née au concile de Nicée. De cette erreur fondamentale, qui a faussé l'esprit et la mission de l'Église, résulte la nécessité d'instituer une Église nouvelle, afin de rendre la rédemption efficace. Et par l'expression d'Église, Svedenborg entend la doctrine de Rome avec la réforme de Luther, qu'il condamne surtout pour avoir mis en avant « la chimère de la justification et de la sanctification par la foi seule ».— Suivant le principe qu'il a posé des correspondances (principe tellement vaste qu'il a consacré plusieurs volumes à en développer les conséquences infinies), la vie présente doit donner la clef du problème de la vie future. Ciel et enfer en effet sont des mots vides de sens si on les cherche dans l'espace; il faut y voir simplement des états particuliers de l'âme, états de souffrance ou de bien-être. Les deux mondes sont calqués l'un sur l'autre, celui d'en haut reflète en tous points celui d'en bas. Anges, esprits (1), hommes, tous sont identiques. Partout ils mangent et boivent, se meuvent et dorment; partout ils ont des travaux et des affaires, des emplois, des intérêts, une hiérarchie; autour d'eux s'étend la même nature; ils vivent au milieu des forêts, des plaines, des montagnes, des villes, des animaux, des métaux et des plantes. La ressemblance éclate de toutes parts. L'unique différence entre ces mondes, c'est que là tout est de substance terrestre, ici tout est de substance céleste, et si les objets paraissent les mêmes dans l'autre vie que dans celle-ci, ils y sont toujours relatifs à l'état intime des anges et des esprits. Pas un de ceux-ci du reste qui n'ait été homme, ici-bas ou ailleurs; car tous les astres sont habités ou destinés à l'être, puisque la race humaine est le but final de la création. Collectivement les anges ou esprits sont appelés ciel ou enfer parce qu'ils constituent l'un et l'autre. — Le ciel se partage en deux royaumes, le céleste et le spirituel, puis en trois cieux qui se suivent. Dans son ensemble le ciel ou plutôt l'univers a l'image d'un homme; aussi a-t-il reçu le nom de *très-grand homme* et d'*homme divin*. Chacun des cieux comprend en nombre incalculable des sociétés particulières dont les membres s'unissent en vertu d'affinités spirituelles et selon le degré de perfection où ils sont arrivés. Ainsi que nous l'avons dit, les trois cieux correspondent à différentes parties du corps humain, ce qui permet à chaque homme de savoir au juste, en scrutant avec sincérité ses propres penchants, quelle sera sa demeure future. Pour l'enfer, c'est encore la terre qui sert de type. Ceux-là sont dans l'enfer qui ne vivent que pour eux-mêmes et pour leurs plaisirs; mais ce trait général peut se modifier de mille manières et rendre par là leur situation physique, comme leur condition morale, plus ou moins supportable.

Ajoutons en terminant que, grâce au zèle de quelques disciples, la religion du maître fit après sa mort de rapides progrès. En 1783 on voit se former à Londres une *Société svedenborgienne;* de semblables associations, composées de personnes riches ou notables, s'organisèrent en Suède, en Pologne, en Russie, en Hollande, aux États-Unis. Aujourd'hui la Nouvelle Église de Jérusalem compte, dit-on, près d'un demi-million d'adhérents. P. Louisy.

Sandel, *Elogium Svedenborgii*, prononcé le 7 oct. 1772 devant l'Acad. de Stockholm. — *Sammlung einiger Nachrichten, Em. Swedenborg betreffend*; Hambourg,

(1) Par exemple la promesse que Dieu fait à à Sara de la rendre féconde signifie que *le rationnel deviendrait divin*. De nos jours Bunsen n'a-t-il pas renouvelé en sens inverse la tentative de Svedenborg en proposant de traduire la Bible de la langue sémitique en style japhétique?

(1) Svedenborg établit entre les habitants de l'autre monde cette distinction essentielle que les anges seuls sont dignes d'être écoutés, tandis qu'il tient les esprits, qui résident dans les régions inférieures du ciel, pour des créatures très-imparfaites, peu puissantes et ignorantes.

1772, in-4°. — *Efterretninger om den lærde Em. Swedenborg*; Copenhague, 1780, in-8°. — Baillant de la Touche, *Abrégé des ouvrages de Swedenborg*; Paris, 1788, in-8°. — J. Clowes, *Letters on the writings of Swedenborg*; Londres, 1799, in-8°. — Walden, *Assessor Swedenborg's Levnet*; Copenhague, 1806, 1820, in-8°. - H. de Bulow, *Coup d'œil sur la doctrine de la Nouvelle Église*; Berlin, 1819, in-8°. — Gœrres, *Emm. Swedenborg*; Spire, 1827, in-8°. —Hobart, *Life of Swedenborg*; Boston, 1831.— G. Vorhrer, *Geist der Lehre Swedenborgs*; Munich, 1832, in-8°. — *Essai sur la vie et la doctrine de Swedenborg*; Strasbourg, 1835, in-4°. — Tafel, *Emm. Swedenborg und seine Gegner*; Tubingue, 1834, 1842, in-8°.— Ranz, *Swedenborg, der nordische Seher, sein Leben und seine Lehre*; Ravensbourg, 1841, in-12. — Barett, *Life of Emm. Swedenborg*; New-York, 1842, in-12. — Beaumont-Vassy, *Swedenborg, ou Stockholm en 1766*; Paris, 1842, in-8°. — *The New Jerusalem magazine*; Londres, 1790-91. — Ed. Richer, *La Nouvelle Jérusalem*; Nantes, 1832-36, 8 vol. in-8°. — Tafel, *Magazin fur die wahre Christliche Religion*, 1841, p. 1 à 70. — Herder, *Adrastea*. — Adelung, *Gesch. der menschliche Narrheit*. — Matter, *Emm. de Swedenborg, sa vie, ses écrits et sa doctrine*; Paris, 1863, in-3°.

SVETCHINE (*Sophie* Soymonof, dame), née à Moscou, le 22 novembre 1782, morte à Paris, le 10 septembre 1857. Son père occupait un poste élevé dans l'administration intérieure de l'empire russe, et compta parmi les fondateurs de l'Académie des sciences de Moscou; sa mère était fille du général Boltine, qui a laissé une traduction de l'*Encyclopédie* française. Elle manifesta de bonne heure, à la cour de Catherine II, une égale aptitude aux langues, à la musique et au dessin en même temps qu'une fermeté sereine de caractère. A seize ans elle devint demoiselle d'honneur de l'impératrice Marie. Mariée à dix-sept ans au général Svetchine (1799), ami particulier de son père et qui en avait déjà quarante-deux (1), elle occupa longtemps à Saint-Pétersbourg un des premiers rangs dans la haute société, alors une des plus brillantes de l'Europe et où la révolution française avait jeté un élément plutôt nouveau qu'étranger. Le comte Joseph de Maistre attira peut-être Mme Svetchine vers l'Église romaine; mais c'est l'étude approfondie de Fleury, peu suspect de partialité pour cette Église, qui l'y attacha irrévocablement (27 oct. 1815). Elle vint passer à Paris l'hiver de 1816, et s'y établit tout à fait dans l'automne de 1818. Durant près de quarante ans, elle y a tenu un salon qui, sans être un étroit cénacle, une coterie littéraire ou une école, a eu une influence remarquable sur le mouvement religieux de notre époque (2). Les derniers jours de cette femme distinguée, qui joignait un vif esprit à une belle âme, furent le couronnement, l'explication et le résumé de toute sa vie, si bien retracée par M. de Falloux. Ses ouvrages (3) ont eu immédiatement plusieurs éditions et traductions. M. Sainte-Beuve a surnommé Mme Svetchine *la fille aînée de M. de Maistre et la fille cadette de saint Augustin*; il l'admire dans ses *Pensées*, pour cette science morale dont on lui doit tant de remarques fines et pénétrantes, et qui fait d'elle, à quelques égards, le pendant de l'ingénieux Joubert. « Elle excellait, fait-il observer, à ces nuances incroyables, à cet art d'opposer entre eux les mots les plus voisins par le sens, de manière à multiplier la pensée en la divisant (1). » Ses *Lettres*, a dit Jules Janin (2), « sont une œuvre à part, où la conscience et l'honneur, le zèle et la piété, la bienveillance et la charité, la famille et la patrie, un pardon sans bornes, l'amitié sainte, un dévouement inaltérable, un style exquis sans recherches, une vie austère et charmante, un génie élevé et qui s'ignore, accomplissent en toute prudence, sans peine et sans bruit, les plus belles œuvres et les plus difficiles ». Elles ont paru à un écrivain protestant (3) « un manuel de direction en même temps qu'un monument de la langue française où il n'y a rien qui ne soit noble et pur ». On pourrait faire un volume des appréciations inspirées par les œuvres de Mme Svetchine. D'accord avec la presse de pays divers et d'opinions contraires, la chaire chrétienne la cite comme un des maîtres de la vie spirituelle, et nous l'avons entendu aussi citer comme un auteur classique, devant l'auditoire lettré de la Sorbonne, par le plus érudit des critiques littéraires (4).

Sa *Correspondance avec le Père Lacordaire* réclame une mention spéciale; elle met le sceau à sa gloire d'avoir vécu dans l'intimité des plus illustres et de s'y être toujours trouvée le plus naturellement du monde à sa place. Lacordaire, selon la remarque de M. Prevost-Paradol, n'était pas seulement uni à Mme Svetchine par cet attachement profond et tendre que les femmes ont parfois le don d'inspirer et qui n'a de vrai nom dans aucune langue, il ressentait encore pour elle une gratitude enthousiaste et respectueuse qui s'explique aisément lorsqu'on a lu cette correspondance. Défiant comme il le fut toujours envers lui-même, il s'était habitué à écouter la voix de Mme Svetchine, comme la voix même de la raison et à chercher en toute occasion la pure et paisible lumière de ses conseils. Il y avait en elle une douceur, une égalité d'âme, une modération qui le ravissaient et le rassuraient contre les élans de son propre cœur. « Toutes les incertitudes du jeune prêtre, dit le

(1) Il mourut d'apoplexie foudroyante à Paris, le 23 novembre 1850, âgé de quatre-vingt-douze ans.

(2) Parmi les visiteurs assidus de ses derniers jours, on remarque outre MM. de Montalembert et de Falloux, et le P. Lacordaire, MM. de Eckstein, Auguste Nicolas, de Carné, de Cazalès, Frantz de Champagny, de Corcelles, Louis Moreau, d'Esgrigny, Bonnetty, Rio, Turquety, et plusieurs notabilités politiques.

(3) *Pensées, morceaux choisis, traités divers*, formant le t. II de sa *Vie*, par M. de Falloux; Paris, 1858, 2 vol. in-8°. — *Lettres de Mme Swetchine*; Paris, 1862, 2 vol. in-8° — *Mme Swetchine. Journal de sa conversion, méditations et prières*; Paris, 1863, in-8°. — *Correspondance du P. Lacordaire et de Mme Swetchine*; Paris, 1864, in-8°. Depuis l'âge de dix-neuf ans, elle prit l'habitude de confier au papier ses réflexions de toutes sortes; elle a laissé ainsi en manuscrit la matière de trente ou quarante volumes.

(1) *Le Constitutionnel*, 25 nov. et 2 déc. 1861.

(2) *Indépendance belge*, 27 nov. 1861.

(3) M. Scherer, dans *le Temps*, 18 février 1862.

(4) M. Saint-Marc-Girardin.

P. Daniel, sur son avenir, ses découragements profonds, ses brusques revirements de volonté, Mme Svetchine les connut, et il ne fallut rien moins que les ressources inépuisables de sa compatissante et délicate affection pour calmer les orages de cette âme ardente. Entre le P. Lacordaire et M. de Quelen, alors archevêque de Paris, Mme de Svetchine servait d'intermédiaire et s'appliquait à ménager une entente difficile et souvent troublée. » Grâce à elle, les portes de Notre-Dame lui furent ouvertes en 1835, et il est curieux de constater la part qu'eut à l'*Œuvre des conférences* si brillamment continuée de nos jours, cette humble femme méconnue de ceux dont elle demeurera cependant le modèle et l'honneur. A. G—N.

Le Correspondant, sept. et oct. 1857. — *Revue chrétienne*, 15 déc. 1861. — *Gazette de France*, 17 déc. 1861. — *L'Union*, 30 déc. 1861. — *La Critique française*, 15 mars 1862. — *Revue contemporaine*, 15 avril 1862. — — *Correspondance littéraire*, 25 mars 1862. — *Le Messager russe*; Moscou, 1860. — *Revue belge et étrangère*, 1862. — *The English Churchman*; Londres, 23 août et 16 oct. 1862. — M. de Falloux, *Mme de Swetchine, sa vie et ses œuvres*; Paris, 1858, 2 vol. in-8°. — Ern. Naville, *Mme Svetchine*; Genève, 1863, in-8°. — *Revue des deux mondes*, 1er mai 1864.

SVIATOPOLK Ier, grand-duc de Kief, mort en 1019, en Bohême. Il était le fils adoptif de saint Vladimir. Après avoir épousé, vers l'an 1000, une fille de Boleslas Ier, roi de Pologne, il embrassa le christianisme. En 1015, il s'empara de la couronne ducale par le meurtre de ses trois frères, Boris, Gleb et Sviatoslaf. Battu sur les bords du Dniepper par Iaroslaf, duc de Novgorod, il s'enfuit en Pologne auprès de son beau-père, qui l'aida à reconquérir Kief; mais ayant fait massacrer les soldats auxquels il devait cette victoire, il fut bientôt délaissé par Boleslas. De nouveau vaincu par Iaroslaf au lieu même où il avait fait égorger Boris, Sviatopolk gagna la Bohême, et y périt misérablement.

Sviatopolk II, *Iziaslavitch*, mort en 1113, régna vingt ans sur la Russie, d'après la coutume qui voulait que ce ne fût pas le fils qui succédât au père, mais l'aîné de la race qui avait l'apanage principal. Son règne ne fut rempli que de guerres avec les ennemis du dehors et de luttes intestines. Il a donné à la Russie le spectacle d'une assemblée où se réunirent tous les princes mécontents, afin d'aviser aux moyens de concilier les prétentions respectives des partis. Ce congrès n'eut d'autre résultat que d'embrouiller davantage les affaires. Sviatopolk, que l'histoire représente avec des couleurs peu favorables, se jouait de la sainteté des serments et ne connaissait d'autre règle que celle de son intérêt. A. G—N.

Chronique de Nestor. — Karamzin, Solovief, Oustrialof, *Histoire de Russie.*

SVIATOSLAF Ier, grand-prince de Russie, né vers 930, tué en 972. Petit-fils d'Oleg, il succéda en 945 à son père Igor. Brave et belliqueux, rapporte Nestor, il était léger comme la panthère, et ne se plaisait qu'au bruit des camps. Il se nourrissait de la chair de cheval et de bêtes sauvages, et n'avait d'autre toit que la voûte du ciel. Après avoir ravagé les contrées situées entre le Tanaïs et le Borysthène, la Chersonèse Taurique et la Hongrie, il marcha, à l'instigation de Nicéphore Phocas, contre les Bulgares, et se rendit maître de leur capitale, Péréiaslaf (967). Les Petchenègues, tribu barbare, envahissaient pendant ce temps Kief. Sviatoslaf alla délivrer cette ville; puis, libre par le décès de sa mère, sainte Olga, il divisa ses provinces entre ses trois fils (970), partage qui fit naître en Russie la funeste coutume des apanages, et alla tenter la conquête de l'empire d'Orient. Vaincu sans humiliation, il rentrait dans ses États lorsque les Petchenègues, prévenus par les Grecs, le surprirent aux cataractes du Dniepper, lui tranchèrent la tête, et firent de son crâne une coupe pour leur chef.

Sviatoslaf II, mort en 1077, était prince de Tchernigof, mais il régna durant quatre ans à Kief, dont il avait chassé son frère aîné Iziaslaf, qui eut recours à l'assistance du roi de Pologne, de l'empereur d'Allemagne et du pape Grégoire VII. Il avait épousé Oda, sœur de Burkhard, évêque de Trèves.

Un troisième Sviatoslaf, prince de Novgorod-Severski, vivant au milieu du douzième siècle, est connu pour avoir lutté contre Iziaslaf II et avoir forcé, à plusieurs reprises, ce grand-prince à abandonner Kief. A. G—N.

Nestor, *Chronique*. — Tchertkof, *Relation de la guerre de Sviatoslaf avec les Grecs*. — Karamzin, Solovief, Oustrialof, *Histoire de Russie*.

SWAMMERDAM (*Jean*), naturaliste hollandais, né le 12 février 1637, à Amsterdam, où il est mort, le 15 février 1680. Il dut à son père, pharmacien instruit, les goûts qui, après avoir récréé son enfance, devinrent l'occupation et le but de toute sa vie. Il étudia la médecine à Leyde et à Paris, et se fit recevoir docteur en 1667, sans jamais avoir eu l'intention de pratiquer son art. L'entomologie l'absorba bientôt entièrement. Il en fit une science toute nouvelle, pleine de ressources et d'attraits. Les savants qui le visitaient ne savaient point s'ils devaient admirer davantage la richesse de son cabinet ou ses ingénieux procédés de dissection et de conservation des insectes. Le premier il embauma à la cire fondue; le premier il fixa le degré de chaleur du sang chez les animaux au moyen d'un thermomètre de son invention; le premier encore il décrivit le jeu et la mission des vaisseaux lymphatiques, mais il abandonna généreusement la priorité de cette trouvaille à son ami Frédéric Ruysch. Tant de mérite et de modestie n'empêchèrent point la jalousie, l'ignorance et l'envie de se déchaîner contre le savant. Il fut odieusement calomnié en diverses rencontres; on alla même jusqu'à dire qu'étant en Italie il s'était converti au catholicisme, et que maintenant il n'y avait point à s'étonner de le voir figurer parmi les disciples les plus enthou-

siastes d'Antoinette Bourignon. On connaît l'histoire de cette femme qui prétendait que la Bible n'était point une source suffisante d'édification et qu'il fallait y joindre, comme chez les Mormons de nos jours, les inspirations qu'il plairait à Dieu d'envoyer à ses élus. Comment Swammerdam se laissa-t-il prendre à un piége aussi grossier, comment put-il aller jusqu'à sacrifier sa réputation, sa fortune et sa vie à une doctrine absurde? C'est ce qu'il est d'autant plus difficile à savoir que son ami et biographe, Boerhaave, n'a point jugé à propos de nous l'apprendre. Il est certain toutefois que le savant naturaliste se rendit dans le Holstein rien que pour consulter Mlle Bourignon sur un cas de conscience (1675), et qu'au retour de ce voyage il renonça complétement à l'étude, vendit à des libraires ceux de ses manuscrits qui étaient achevés et jeta au feu les autres. Quelques mois plus tard il mourait, de découragement et d'ennui. Il écrivait généralement en hollandais; mais la plupart de ses ouvrages ont été traduits en latin, en français, en allemand et en anglais.

Swammerdam a laissé les ouvrages suivants : *De respiratione usuque pulmonum;* Leyde, 1667, 1679, in-8°, et 1738, in-4° : traité assez bon, malgré des erreurs graves; — *Allgemeene Verhandeling van bloedloose dierkens* (Histoire générale des animalcules privés de sang); Utrecht, 1669, in-4°, fig.; trad. en français (ibid., 1682, in-4°) et en latin (ibid., 1685, 1733, in-4°) : c'est un exposé des divisions, au nombre de quatre, qu'il établit dans la classe des insectes d'après leur structure et leurs métamorphoses; — *Miraculum naturæ, seu uteri muliebris fabrica;* Leyde, 1672, 1729, in-4° : c'est une diatribe contre Graaf et une apologie de van Horne; l'auteur y soutient avec chaleur que les ovaires des femmes contiennent de véritables œufs; — *Afbeelding van's Menschen leven vortoont in de haft* (Description anatomique des insectes éphémères); Amst., 1675, in-8°; trad. en latin (Londres, 1681, in-4°) : citée comme un chef-d'œuvre; — *Biblia naturæ, sive Historia insectorum in certas classes redacta;* Leyde, 1737-38, 2 tom. en 3 vol. in-fol., fig.; trad. en allemand (Leipzig, 1752, in-fol.), en anglais (Lond., 1758, in-fol.), et en français (Dijon, 1758, in-4°) : l'ouvrage, qui n'est pas terminé, fut acheté par Thevenot et passa dans les mains de Boerhaave, qui le publia, en ajoutant au texte hollandais une version latine par J.-D. Gaubius, et plusieurs opuscules de l'auteur. « Aucun homme, dit la *Biographie médicale*, n'a été aussi loin dans l'étude des petits animaux ni aussi vrai dans tout ce qu'il a dit que Swammerdam. Il a donné des détails suffisants sur un nombre considérable d'espèces, dont quelques-unes présentaient à la dissection des difficultés considérables. Tel est, par exemple, le pou, dont il a reconnu les nerfs, les viscères, l'ovaire. Il se servait pour disséquer de petites aiguilles d'ivoire qu'il aiguisait lui-même au microscope. Tout ce qu'il a dit est d'une exactitude scrupuleuse. » Il n'a pas été moins heureux dans l'anatomie du limaçon, du bernard l'ermite, du scarabée, du taon, de l'abeille, du papillon et de la chenille, des mouches, de la sèche, de la grenouille, etc. « Tout l'ouvrage de Swammerdam, dit Cuvier, a un résultat général, c'est la comparaison du développement des animaux avec le développement des plantes. Il montre surtout qu'à partir de l'œuf jusqu'à l'état parfait, il se développe chez les insectes, des organes qui préexistaient en eux. Ce fait particulier, que la métamorphose n'est qu'un développement, que la différence entre les insectes et les animaux plus élevés dans l'échelle ne consiste qu'en ce que le développement de ceux-là part de plus loin, est une vérité capitale, que Swammerdam a le premier bien fait connaître... C'était une vérité d'une grande importance pour la théorie du développement du fœtus, de la génération et de tout ce qui y a rapport; aussi influa-t-elle beaucoup sur le système de l'évolution, qui régna pendant tout le dix-huitième siècle. » On a encore de ce savant des mémoires insérés dans divers recueils, entre autres celui du *Collegium amstelodamense* (1667-73, 2 vol.). Ch. RAHLENBECK.

Boerhaave, Préface du *Biblia naturæ*. — Kestner, *Medicin. gelehr. Lexicon*. — Schelhorn, *Amœnitates liter.*, t. XIV. — *Biogr. méd.* — *Biblioth. Hulthemiana*; Gand, 1836, t. II. — Cuvier, *Hist. des sciences naturelles*, t. II, p. 427-433.

SWANEVELT (*Hermann* VAN), peintre hollandais, né à Woerden, vers 1620, mort après 1654. La vie de ce paysagiste est restée obscure; on sait seulement que, fixé à Rome dès sa jeunesse, il s'étudia à imiter la manière de Claude Lorrain. Il vint ensuite s'établir à Paris, et travailla avec Patel à la décoration de l'hôtel du président Lambert. Le 8 mars 1653, il fut reçu membre de l'Académie royale de peinture. D'après les anciens registres de cette compagnie, Swanevelt serait mort à Paris, en 1655; Passeri le fait mourir à Venise, en 1659; enfin, d'après la plupart des biographes, sa vie se serait prolongée jusqu'en 1690, et il serait mort à Rome. Quoi qu'il en soit, cet artiste, qu'on a surnommé *Hermann d'Italie*, n'appartient que par sa naissance à l'école hollandaise. La limpidité des ciels et la profondeur des horizons constituent le principal mérite de ses paysages. P. M.

F. Villot, *Catalogue du musée du Louvre*.

SWARTZ (*Olaus*), botaniste suédois, né en 1760, à Norkœping, mort le 18 septembre 1817, à Stockholm. Après avoir suivi les cours du fils de Linné, il étudia la flore des îles de la Suède, et alla, en 1783, explorer celle des côtes de l'Amérique du Sud et des grandes Antilles. De retour en Europe en 1788, il passa un an à Londres, où il profita des richesses végétales de Jos. Banks, et revint en 1789 à Stockholm; l'Académie des sciences l'appela aussitôt dans son sein. Dans la

suite il visita les montagnes de la Norvége et une partie de la Laponie. Il obtint la chaire d'histoire naturelle à l'institut médico-chirurgical. On lui doit la description exacte de huit cents espèces de fougères et d'un grand nombre de mousses ainsi que la découverte de quatre espèces nouvelles. On a de lui : *Prodromus floræ Indicæ, seu nova genera et species plantarum;* Upsal, 1788, in-8°; — *Observationes botanicæ;* Erlangen, 1791, in-8°; — *Icones plantarum incognitarum quas in India occidentali detexit atque delineavit;* ibid., 1794-1800, in-fol., pl. col.; — *Flora Indiæ occidentalis;* ibid., 1797-1806, 3 vol. in-8°, fig.; — *Dispositio systematica muscorum frondosorum Sueciæ;* ibid., 1799, in-8°; — *Synopsis filicum;* Kiel, 1806, pet. in-8°, fig.; — *Lichenes americani;* Nuremberg, 1811, in-8°, fig.; — *Adnotationes botanicæ;* Stockholm, 1829, in-8°, fig., avec une *Vie* de Swartz par Sprengel et des notes d'Agardh; — des *Mémoires* dans les recueils de l'Académie de Stockholm et de la Société linnéenne, dans le *Journal botanique* de Schrader, les *Annales* de l'Académie suédoise d'agriculture, etc. Hedwig a donné le nom de *swartzia* a un genre de mousses.

Sprengel, *Vita Swartzii*, dans les *Nova Acta Acad. naturæ curiosorum.* — *Biographisk-Lexikon.*

SWEDENBORG. *Voy.* SVEDENBORG.

SWEERTS (*Emmanuel*), botaniste belge, né vers 1552, à Sevenbergen, près de Breda. Il eut de bonne heure un attrait particulier pour les fleurs, en cultiva un grand nombre et en fournit à l'empereur Rodolphe II pour les jardins de Vienne. Il faisait sa demeure à Amsterdam. On a de lui : *Florilegium amplissimum et selectissimum;* Francfort, 1612-14, in-fol., avec 107 pl. assez bien gravées. Les éditions subséquentes sont identiques à la première. L'auteur s'est attaché surtout aux plantes bulbeuses. Son nom a été donné à une plante de la famille des gentianées (*swertia*).

Paquot, *Mémoires*, t. V.

SWEERTS (*Pierre-François*), en latin *Sweertius*, historien belge, né en 1567, à Anvers, où il est mort, en 1629. Ses études terminées, il embrassa la profession de son père, qui faisait le commerce des tapisseries, et consacra ses loisirs à la culture des lettres, et surtout de la musique, que lui enseigna Hubert Waelrans. Ses principaux ouvrages sont : *Deorum dearumque capita ex antiquis numismatibus Abr. Ortelii;* Anvers, 1602, 1612, in-4°; Strasbourg, 1680, in-4°. Sweerts avait fait graver les effigies des divinités païennes d'après les médailles recueillies par Ortelius en Italie, et y joignit des remarques tirées des auteurs anciens; son travail est inséré dans le t. VII du *Thesaurus antiq. græc.* de Gronovius; — *Selectæ christiani orbis deliciæ, ex urbibus, templis, bibliothecis et aliunde;* Cologne, 1608, 1625, in-12 : recueil d'épitaphes, compilé surtout d'après celui de N. Chytrée; — *Monumenta sepulchralia et inscriptiones publicæ privatæque ducatus Brabantiæ;* Anvers, 1613, in-12 : on y trouve des inscriptions détruites pendant les troubles du seizième siècle, mais que des curieux avaient copiées; — *Rerum belgicarum annales, quorum pars magna non edita, pars longe auctior nunc evulgatur;* Francfort, 1620, 2 tom. en 1 vol. in-fol.; c'est le seul volume publié de cette collection; Foppens a oublié de la mentionner; — *Epitaphia joco-seria;* Cologne, 1623, 1645, pet. in-8° : recueil d'épitaphes en latin, français, italien, espagnol, portugais, et flamand; — *Athenæ belgicæ, sive Nomenclator inferioris Germaniæ scriptorum;* Anvers, 1628, pet. in-fol. : l'auteur y donne plusieurs articles sur les musiciens de la Belgique dont Valère André n'avait pas parlé. La bibliothèque royale de Belgique possède quatre lettres autographes de Sweerts adressées à Gaspard Gevaert. E. R.

Niceron, *Mémoires*, t. XXVII. — Foppens, *Bibl. belgica.* — Paquot, *Mémoires*, t. IV, p. 232 de l'exemplaire annoté par van Hulthem. — *Messager des sciences hist. de Belgique*, 1861, p. 458.

SWETCHINE. *Voy.* SVETCHINE.

SWEYNHEIM (*Conrad*), imprimeur allemand, mort en 1476, à Rome. Il fut probablement ouvrier chez Gutenberg; il est certain qu'il travailla dans l'atelier de Fust et Schœffer à Mayence. Après le sac de cette ville (1462), il se rendit en Italie en compagnie de son ami Pannartz (*voy.* ce nom), avec lequel il établit une imprimerie d'abord au couvent de Subiaco, et depuis 1467 à Rome. Dans les quatre années suivantes ils publièrent une trentaine d'ouvrages, dont les principaux classiques latins, en tout 12,475 exemplaires, comme nous l'apprend la lettre qu'après avoir vu toutes leurs ressources épuisées par les frais de leur entreprise, ils écrivirent au pape Sixte IV pour implorer une subvention, qui leur fut libéralement accordée. Outre le mérite d'avoir ainsi propagé les chefs-d'œuvre de l'antiquité, il faut encore reconnaître chez Sweynheim et Pannartz le soin qu'ils prirent d'améliorer l'exécution typographique; ils employèrent les premiers la belle minuscule romaine des manuscrits du huitième siècle. Leur édition d'Aulu-Gelle (1469) est citée comme le premier livre qui ait une préface, et pour la première fois on voit dans leur Apulée (1469) l'introduction de notes marginales. En 1473 Sweynheim rompit son association avec Pannartz, et s'adonna à la gravure en taille-douce de cartes de géographie pour une édition de Ptolémée, qu'il ne termina pas entièrement, et qui ne parut qu'en 1478, à Rome. Il fut très-probablement, comme Pannartz, emporté par la peste qui désola Rome en 1476.

A. Bernard, *De l'Origine de l'imprimerie.* — Maittaire, *Annales typographici.* — Panzer, *Annales typographici.* — A.-F. Didot, *Essai sur la Typographie.* — Falkenstein, *Geschichte der Buchdruckerkunst;* Leipzig, 1840, p. 209.

SWIDGER. *Voy.* CLÉMENT II.

SWIETEN (*Gérard*, baron VAN), médecin hollandais, né à Leyde, le 7 mai 1700, mort à Schœnbrunn, le 18 juin 1772. Il descendait d'une famille opulente et distinguée. Après avoir terminé à Louvain ses études classiques, il revint en 1718 à Leyde étudier la médecine, pour laquelle il se sentait une vocation vainement combattue par sa famille, sous Boerhaave, dont il devint plus tard l'émule et l'ami. Il fut reçu docteur en 1725, avec une thèse *De arteriæ fabrica et efficacia in corpore humano*. Une ardeur dévorante de savoir faillit à cette époque avoir les conséquences les plus funestes pour lui. S'étant enfermé pour travailler dans une complète solitude, il finit par tomber dans une mélancolie profonde, accompagnée d'insomnie et d'épuisement complet des forces; les conseils affectueux de Boerhaave le sauvèrent. Initié par une longue intimité à toutes les pensées de son illustre maître, il commença vers 1736 des leçons publiques sur les *Institutions* de Boerhaave; mais comme il était catholique, on s'arma contre lui des constitutions de l'État pour l'obliger à fermer ses cours. Rendu tout entier à ses laborieux loisirs, il travaillait à ses commentaires sur les *Aphorismes* de Boerhaave, vaste publication qui l'occupa pendant près de trente ans, lorsqu'ayant reçu de Marie-Thérèse les offres les plus brillantes, il alla se fixer à Vienne (1745), et fut nommé premier médecin de l'impératrice et président des études médicales dans tout l'Empire. Comblé dès lors de dignités et d'honneurs, il employa la haute faveur dont il jouissait à régénérer toutes les branches de l'enseignement, alors fort arriéré en Autriche; à fonder de nombreux établissements, à améliorer la profession médicale tout en s'occupant des moyens de perfectionner l'art de guérir. Une des créations qui lui font le plus d'honneur est celle d'une école clinique, qui a servi de modèle à celles qui ont été fondées depuis dans toutes les facultés, et notamment en France par Corvisart. Quoique appelé tous les jours à la cour par ses fonctions et par le besoin qu'éprouvait Marie-Thérèse de le consulter sur toutes sortes de questions, van Swieten, qui avait des habitudes régulières et des goûts très-simples, ne voulut rien changer à sa manière de vivre, ni même à ses dehors. C'était une condition qu'il avait faite en venant à Vienne. Un auteur raconte qu'il fallut pour le décider à porter des manchettes que l'impératrice lui en brodât elle-même une paire. Ennemi du mensonge, et apportant une exactitude religieuse dans l'accomplissement de ses devoirs, il se montrait inflexible jusqu'à la dureté envers ceux qui y manquaient. Parfois aussi sa dévotion dégénéra en intolérance; il semblait qu'en sa qualité de directeur des hautes études il se crût charge d'âmes. Sa mort toute chrétienne fit voir, d'ailleurs, combien sa piété était sincère. L'impératrice, qui était allée le voir plusieurs fois pendant la maladie à laquelle il succomba (une gangrène du pied), lui fit ériger une statue dans le palais de l'université.

Ce médecin n'a laissé à peu près d'autre œuvre écrite que ses *Commentaires*, travail d'une portée en apparence assez restreinte, bien que l'immense érudition de l'auteur, son talent d'exposition et de dialectique en aient fait en réalité une œuvre originale. Il faut y voir non une simple paraphrase de la doctrine de Boerhaave, mais plutôt un riche développement des principes qui prévalurent en pathologie et en physiologie dans le dix-huitième siècle; outre les anciens, l'auteur mit à contribution plus de cinq cents écrivains modernes. Peu de médecins en effet possédèrent une érudition aussi variée que van Swieten, et l'on n'aura encore qu'une idée incomplète de son effrayant labeur en rappelant, avec son panégyriste de l'Académie des sciences, qu'on trouva après sa mort trente volumes in-folio d'extraits écrits de sa main. On a de lui : *Commentaria in H. Boerhaavii aphorismis de cognoscendis et curandis morbis*; Leyde, 1741-72, 5 vol. in-4°; réimpr. de 1745 à 1773 à Paris, Turin et Venise, 5 vol. in-4°; Wurtzbourg, 1787-91, 11 vol. in-8°; Tubingue, 1791, 8 vol. in-4°; trad. en allemand, en anglais, et en français par Louis et de Villers (Paris, 1753-65, 7 vol. in-12) et par Maublet (Avignon, 1766, 6 vol. in-12); il y a aussi différents extraits trad. et publiés à part; — *Description abrégée des maladies qui règnent le plus communément dans les armées;* Vienne, 1759, 1760, in-8°; Paris, 1760, in-12; trad. en allemand; — *Constitutiones epidemicæ et morbi potissimum Lugduni Batavorum observati;* Vienne, 1782, 2 vol. in-8°; trad. en allemand, ouvrage édité par Stoll. C. SAUCEROTTE.

I. Wurz, *Trauerrede auf G. van Swieten*; Vienne, 1772, in-8°. — Baldinger, *Lobrede auf den Freiherr van Swieten*; Iéna, 1772, in-4°. — Kestelool, *Hulde aan G. van Swieten*; Gand, 1826, in-8°. — Sprengel, *Hist. de la médecine*. — *Biogr. médicale*.

SWIFT (*Jonathan*), écrivain satirique anglais, né à Dublin, le 30 novembre 1667, mort dans la même ville, le 19 octobre 1745. Sa famille était originaire du Yorkshire. Thomas Swift, son grand-père, pasteur à Goodrich (Herefordshire), épousa une proche parente du poëte Dryden, et eut quatorze enfants; l'un d'entre eux, Jonathan, s'établit en Irlande avec trois de ses frères, pratiqua au barreau de Dublin et mourut en 1667, laissant dans la misère une fille au berceau et sa femme grosse. L'enfant posthume qui vit le jour en de si tristes circonstances devait être l'auteur de *Gulliver*, un des écrivains les plus humoristiques de la Grande-Bretagne. A trois ans, il savait déjà lire; à six, il fréquentait l'école de Kilkenny; à quinze ans (1682), il entrait dans l'université de Dublin. Deux de ses oncles d'Irlande, bien que pauvres eux-mêmes, se chargèrent, l'un en maugréant, l'autre avec plus de bonté, des frais de son entretien et de son éducation. Il prit en 1685 le grade de bachelier ès arts, qui lui fut décerné *speciali gratia*, ainsi

qu'il l'avoue lui-même. Il n'avait guère droit en effet à un certificat de bonnes études, l'écolier turbulent, désœuvré que son indiscipline avait exposé à des punitions fréquentes. Soit par indulgence, soit par protection, il obtint pourtant de rester en qualité d'agrégé dans son collége jusqu'en 1688. A cette époque, la guerre ayant éclaté en Irlande, Swift rejoignit sa mère dans le comté de Leicester, où elle vivait des dons d'une parente éloignée, la femme de sir William Temple. Ce célèbre homme d'État accueillit le jeune homme à bras ouverts. Dès lors un changement salutaire se manifeste dans la conduite de notre étudiant, qui renonce à ses habitudes de désordre et de paresse, s'astreint à travailler huit heures par jour et se rend utile à son protecteur comme secrétaire particulier (1). En 1692, il alla prendre à Oxford la maîtrise ès arts; mais à son retour, irrité de la dépendance et de la gêne de sa position auprès de sir William, il se plaignit à ce dernier, qui finit par lui proposer un emploi de 2,500 francs par an dans les bureaux de la chancellerie irlandaise. Swift refusa avec dédain, et s'éloigna de nouveau pour aller chercher fortune à Dublin. Là, il entra dans les ordres (18 janvier 1695); mais avant d'être reçu membre de l'Église anglicane, il eut encore besoin des services de Temple, auquel il dut demander un certificat de bonnes mœurs. Peu après, lord Capel, alors gouverneur d'Irlande, lui accorda la prébende de Kilroot (diocèse de Connor); mais il ne tarda pas à regretter la société distinguée de Moor Park, et l'année n'était pas écoulée qu'il y revenait sur les instances mêmes de son bienfaiteur (2). Celui-ci s'était lancé dans la querelle des anciens et des modernes; mais la maladresse et les erreurs de sa plaidoirie lui avaient attiré un déluge de railleries. Swift vint au secours de son patron en publiant, *la Bataille des Livres* et rendit avec usure les épigrammes. Celui qu'il vengeait si bien mourut en 1698, ne léguant à son secrétaire qu'une somme de 100 liv. (2,500 fr.) et le soin de publier une nouvelle édition de ses œuvres. Swift s'empressa d'accomplir les volontés du défunt, espérant que la dédicace qu'il adressa au roi lui vaudrait quelque faveur. Il n'obtint rien. De la même époque date sa liaison avec Hester Johnson, qu'il célébra sous le nom de *Stella*, fille d'un intendant de sir William (3). Swift aimait certainement celle qui avait été son élève et qu'il rendit si malheureuse. Pourquoi s'obstina-t-il à cacher l'union qu'il contracta plus tard avec elle? On l'ignore (1).

Voyant qu'il n'avait rien à espérer du souverain, Swift accepta en 1699 la place de chapelain de lord Berkeley, qui venait d'être nommé à de hautes fonctions dans la magistrature irlandaise. Aux cures d'Agher, de Laracor et de Ratheggan, dont il fut mis en possession, il obtint en outre la prébende de Dunlavin, qui porta son revenu à environ 10,000 fr. Pendant son séjour à Dublin, il publia plusieurs échantillons, en prose et en vers, de ces écrits qui ont établi sa réputation comme humouriste, entre autres la *Méditation sur un manche à balai*, qu'il attribua d'abord à Bayle. En 1700, il quitta lord Berkeley et se rendit à Laracor, où miss Johnson vint le rejoindre (2).

L'ambition toujours déçue de Swift le poussait vers la politique. Durant la première de ses visites à Londres, il fit paraître, sans nom d'auteur, le *Discours sur les contestations et les dissentiments survenus entre les nobles et le peuple à Athènes et à Rome*. Cet écrit, destiné à combattre les violences populaires qui avaient déjà provoqué la mise en accusation des chefs whigs Somers, Halifax, Oxford et Portland, attira beaucoup l'attention, et lorsque l'auteur se nomma en 1702, il prit rang parmi les membres du parti. De 1704 à 1710, il publia plusieurs nouveaux pamphlets très-remarqués sur des questions religieuses, politiques, ou de circonstance. Parmi ces dernières pièces, il faut citer ses amusantes attaques contre Partridge l'astrologue, et le *Conte du Tonneau* (3), où, sous le voile de l'allégorie, il rapporte et critique les schismes de l'Église catholique, montre trois frères, Pierre (le pape), Martin (Luther) et Jacques (Calvin) se disputant à propos du testament de leur père, et les rend tous trois également ridi-

(1) Temple résidait alors à Moor Park, dans le Surrey, où il réunissait une société choisie. Guillaume III lui-même se plaisait à lui rendre visite. Swift vit souvent le roi, qu'il amusa par l'entrain et la vivacité de sa conversation. S'il refusa le brevet d'officier de cavalerie que lui offrit ce prince, il apprit de lui à tailler les asperges et à les manger à la hollandaise; « ce fut là, disait-il, le seul avantage que lui valurent ses rapports avec son souverain. »

(2) On dit qu'en quittant l'Irlande il résigna sa cure en faveur d'un pauvre ecclésiastique, chargé de famille. Cette historiette semble avoir été inventée (*voy.* à ce sujet *Hist. of the cathedral of S. Patrick*, par W. Mason; Dublin, 1820, in-4°).

(3) Quelques biographes ont fait d'elle une fille naturelle de Temple; cette généalogie ne semble pas plus fondée que celle qui donne Swift lui-même pour un enfant illégitime de l'ancien ambassadeur.

(1) On a prétendu qu'il avait, pour ne pas se marier, les mêmes motifs que Boileau. Ce qui a fait dire à lord Orrery : « Si on examine la conduite de Swift à l'égard des femmes, on verra qu'il les regarde plutôt comme des bustes que comme des figures entières ». Lui-même, à un âge où les passions ont le plus de violence se vantait de la froideur de son tempérament et définissait l'amour « un sentiment ridicule qui n'existe qu'au théâtre ou dans les romans ».

(2) Cette jeune fille, âgée alors de dix-huit ans, et qui, grâce à un legs de sir W. Temple, possédait une petite fortune, s'établit à peu de distance de Laracor avec une vieille parente de la famille de son protecteur. Swift passait en général trois mois de l'année en Angleterre, et durant son absence les deux dames habitaient le presbytère. Si l'on crut à un mariage secret, rien ne justifia cette hypothèse, car le mari supposé ne voyait jamais Stella qu'en présence de sa respectable compagne.

(3) L'auteur a lui-même expliqué dans sa préface ce titre excentrique : « Les gens de mer, lorsqu'ils rencontrent une baleine, ont coutume de lui jeter un tonneau vide pour l'amuser et l'empêcher d'attaquer le navire). Le *Tale of a tub* serait donc destiné à détourner les ennemis de l'Église d'attaquer la religion.

cules et méprisables. Ce livre (1) lui ôta tout espoir d'obtenir l'évêché auquel il prétendait. On avait été frappé, sinon effrayé, de la verve et de la vigueur de ses pamphlets politiques; lorsqu'il se rendit à Londres en 1710, il se vit courtisé par les chefs des deux partis, sauf par le ministre Godolphin, dont il se vengea en publiant *la Baguette de Sidi Hamet*. Il se décida bientôt à abandonner les whigs, et se lia avec le chancelier Harley et Bolingbroke. Dès lors il attaqua les whigs dans des pamphlets mordants et dans l'*Examiner* (10 nov. 1710 au 14 juin 1711). Vers et prose, tout était bon à ce rude joûteur, qui ne gardait aucun ménagement; il adoptait avec une merveilleuse versatilité la forme la plus capable de blesser l'ennemi. Marlborough fut surtout l'objet de ses railleries. « Il l'humilia et le fit disgrâcier, dit M. Northl Peat, et non content de ce triomphe, devançant en cela les sarcasmes de l'étranger, il le poursuivit au delà de la tombe en écrivant une élégie satirique sur sa mort (2). » Harley à cette époque ne paraît pas avoir compris le caractère de son allié; il lui envoya un billet de 50 liv. (1,250 fr.) que celui-ci refusa avec indignation, en exigeant des excuses. En 1711, lorsque Harley fut créé lord trésorier, il proposa à Swift de devenir son chapelain; mais Swift croyait évidemment avoir acquis des droits à un évêché. C'était un curieux spectacle que l'attitude de cet homme de lettres devenu une puissance et qui parfois traitait les ministres en supérieur. En dépit des services rendus, on ne put obtenir pour lui que le doyenné de Saint-Patrick, et le nouveau prélat retourna en Irlande (juin 1713).

Dans le journal qu'il tenait à l'intention de miss Johnson, Swift avait sans cesse exprim le désir de retourner auprès de sa bien aim Stella; mais durant son séjour à Londres. avait fait la connaissance de miss Hester Va homrigh, fille d'un riche négociant hollandais e oubliant Stella, il avait adressé une proposition mariage à celle qu'il a chantée dans *Cadenus* *et Vanessa*. Son offre fut repoussée; mais, s amour, soit vanité, il n'eut pas le courage de r noncer à la voir. De retour en Irlande, il cherc à rompre avec elle, lui écrivant rarement, da l'espoir que l'absence diminuerait l'affecti qu'il lui avait vouée. Mais en 1714 Vaness dont la mère venait de mourir, se rendit à D blin. Stella devint si jalouse de sa rivale q Swift consentit enfin à l'épouser (1716), sa toutefois vouloir la reconnaître publiqueme pour sa femme. L'année suivante, miss Vanhor righ et sa sœur se retirèrent à Marley Abbe près de Cellbridge, où Swift ne se montra a sidu que vers 1720; quand Vanessa eut perdu sœur, il se rendit assez fréquemment aupr d'elle. Poussée, de son côté, par la jalousie, el écrivit à Stella pour lui demander quelle était nature de ses relations avec Swift; celle-ci e voya la lettre à son mari. Le doyen, furieu monta à cheval, gagna Marley Abbey, ent chez miss Vanhomrigh, jeta la lettre sur une tab et s'éloigna sans prononcer une parole. I pauvre Vanessa, frappée au cœur, mourut chagrin quelques semaines plus tard (1723 Swift, en proie au remords, se réfugia penda deux mois dans le sud de l'Irlande. A son r tour à Dublin, il n'eut pas de peine à obtenir s pardon; mais son union avec Stella demeura comme par le passé, purement nominale.

Ce fut en 1723 qu'il publia les *Lettres d'un dra pier*, afin d'engager les Irlandais à ne pas a cepter la monnaie de cuivre qu'un nommé Wi liam Wood avait été autorisé à frapper pour un somme de 2,700,000 francs. Cette autorisation ava été accordée sans qu'on eût consulté le lor lieutenant d'Irlande, à la demande de la ma tresse du roi, la duchesse de Kendall, qui deva partager les bénéfices. Les remontrances ano nymes du drapier produisirent une impressio des plus vives. L'agitation se répandit de pr vince en province, et aucun Irlandais ne voult accepter en payement la monnaie nouvelle. Un récompense de 300 liv. (7,500 fr.) fut vaine ment offerte à qui découvrirait l'auteur de ce *Lettres*. L'imprimeur poursuivi fut acquitté pa le jury, et Wood garda son cuivre. Durant l'it carcération du premier, Swift s'exposa en l visitant déguisé en laboureur. Les fameuse *Lettres*, qu'on pourrait comparer aux pam phlets de Paul-Louis Courier, et qui passèrent, leur tour pour une preuve de patriotisme (2)

(1) « C'est un tissu de plaisanteries dont il n'y a point d'idées ailleurs. Pascal ne s'amuse qu'aux dépens des jésuites; Swift divertit et instruit aux dépens du genre humain. Que j'aime la hardiesse anglaise ! » (Voltaire, *Lettre à Mme du Deffand.*)

(2) Dans l'*Examiner*, il établit ce curieux parallèle entre les récompenses décernées à un triomphateur romain et celles que ses compatriotes prodiguèrent au général anglais. Il est toutefois permis aux archéologues de douter de l'exactitude des chiffres dont se compose le premier total :

Reconnaissance romaine.	Fr. Cent.
Encens et pot de terre pour brûler l'encens	112
Taureau pour le sacrifice	200
Tunique brodée	1,250
Couronne de laurier	» 20
Statue	2,500
Mille médailles de cuivre	52 05
Arc de triomphe	12,500
Char triomphal	3,750
Total...	20,364 25
Ingratitude anglaise.	Fr.
Woodstock	1,000,000
Blenheim	5,000,000
Pension sur la Poste	2,500,000
Mildenheim	750,000
Tableaux, joyaux, etc	1,500,000
Pall Mall	250,000
Traitements	2,500,000
Total...	13,500,000

(1) Cadenus (et non Cadmus) pour *Decanus*, doyen.

(2) Newton, consulté en sa qualité de directeur de l Monnaie, avait cependant déclaré que les pièces présen tées par Wood étaient d'aussi bon aloi que celles qu circulaient en Angleterre.

valurent à l'auteur une popularité sans bornes. Le portrait du prétendu drapier figura sur des enseignes, sur des mouchoirs de poche et chez tous les marchands d'estampes; on frappa des médailles en son honneur. Comme pour échapper aux applaudissements, Swift se réfugia à Quilca, où il habita la maison de campagne de Sheridan, et compléta les *Voyages de Gulliver*, le seul de ses écrits destiné à une gloire vraiment durable. Cet ouvrage (1), qui ne parut qu'en 1726, obtint tout d'abord un tel succès que la première édition en fut épuisée dans une semaine. L'auteur, selon son habitude, avait gardé l'anonyme; mais il dut bientôt avouer son œuvre, car on reconnut qu'il n'existait alors qu'un seul écrivain capable de rédiger un pareil livre. Son but était de dépouiller la vanité humaine du manteau imposant dont elle aime à s'envelopper, et il y parvient en nous présentant tour à tour les objets à travers les deux bouts de la lorgnette. Il agrandit ou rapetisse les choses selon qu'il veut en dévoiler la grossièreté ou l'insignifiance, ou les dépouiller du prestige que leur prête un amour-propre maladif. Il accomplit sa tâche avec une précision mathématique, un sérieux comique, un air de vérité qui frappe les hommes tout en amusant les enfants. C'est l'œuvre d'un misanthrope, il faut le reconnaître; mais le misanthrope a voulu rabattre l'orgueil de ses semblables et non rabaisser l'espèce humaine. On a comparé Swift à Rabelais et à Voltaire; on a regardé ce trio satirique comme les trois hommes les plus spirituels des temps modernes; mais il existe entre eux de notables différences. L'esprit de Swift est sérieux, morose et pratique; celui de Rabelais profond et joyeux; celui de Voltaire, léger et rieur; Swift a l'esprit du bon sens, Rabelais celui de la plaisanterie, Voltaire celui de l'indifférence.

En 1726 Swift, qui déjà en 1714, était retourné à Londres dans l'espoir de réconcilier Oxford et Bolingbroke (2), se rendit de nouveau en Angleterre. Il devint l'hôte de Pope, alors établi à Twickenham, et il se rendait très-fréquemment chez Bolingbroke, qui, de retour de l'exil, habitait Dawley (3). Arbuthnot présenta Swift à la princesse de Galles, la future reine Caroline, qui l'invita plusieurs fois à visiter Richmond. A deux reprises, il retourna en Irlande, rappelé par les inquiétudes que causait la santé de Stella, et en octobre 1727 il la retrouva mourante. Elle expira le 28 janvier suivant. Lorsque Swift se releva de ce coup, Walpole était au pouvoir, et le doyen attaqua le ministère tout entier avec sa vigueur habituelle, sans épargner ni le roi ni la reine. De 1727 à 1736, il publia divers pamphlets politiques ou satiriques principalement sur les affaires d'Irlande. Nous ne citerons que sa *Simple Proposition pour empêcher les enfants des pauvres d'Irlande d'être à charge à leurs parents ou à leur pays*, où il explique avec une gravité imperturbable qu'un nourrisson de dix-huit mois peut fournir d'excellents plats, et ses *Instructions aux domestiques*, où, sous prétexte de donner des conseils aux gens de service, il fait la satire des mœurs de l'antichambre. Dans ce dernier ouvrage, plaisanterie que le goût français trouve un peu longue, il va jusqu'à indiquer aux valets qui auront mérité d'être pendus le maintien qu'il convient d'avoir sous la potence.

A dater de 1736, la carrière du doyen de Saint-Patrick se trouva pour ainsi dire terminée. Sa santé, qui n'avait jamais été très-bonne, alla empirant; les étourdissements (1) auxquels il était sujet devinrent plus fréquents, et ainsi qu'il le redoutait, il finit par perdre la raison. Ce puissant génie tomba dans le délire, puis dans l'idiotisme. Parfois, au début de sa cruelle et dernière maladie, la mémoire lui revenait en partie; alors, contemplant dans un miroir ses traits amaigris, il disait, comme s'il eût parlé d'un étranger : « Pauvre Swift! » Une autre fois, trouvant par hasard sous sa main un exemplaire du *Conte du Tonneau*, il s'écria : « Grand Dieu, quel génie j'avais lorsque j'ai écrit cela! » Enfin il s'éteignit aussi doucement qu'un enfant qui s'endort, et fut enterré dans la cathédrale de Saint-Patrick, où sa tombe porte une épitaphe composée par lui-même (2).

Le caractère de Swift offre plus d'un côté paradoxal. Aussi la plupart de ses biographes (3) ont-ils porté sur lui des jugements bien différents. En somme, on aurait peut-être le droit

(1) Il donna lieu en Angleterre aux publications suivantes : *A key, being notes on the travels of capt. Lemuel Gulliver*, par Corollnl; Lond., 1726, in-8°. — *A Letter from a clergyman*; ibid., 1726, in-8°.— *Memoirs of the court of Lilliput*; ibid., 1727, in-8°. — *Several copies of verses on Mr Gulliver's travels*; ibid., 1727, in-8°. — *Gulliveriana*; ibid., 1728, 2 vol. in-8°. — *Critical Remarks on capt. Gullivers's Travels*, par Bantley; Cambridge, 1735, in-8°.

(2) Il faut noter à cette date un de ces traits, assez rares dans sa vie, qui font honneur au doyen : lorsque lord Oxford, disgrâcié, fut arrêté peu de temps après la mort de la reine Anne, l'écrivain dont il avait si mal récompensé le zèle lui écrivit pour demander à partager sa prison.

(3) On trouve dans le roman de *Devereux*, par Bulwer, des détails exacts et intéressants sur les rapports de ces trois personnages à cette époque.

(1) Beddoes, dans le IXe essai de son *Hygeia*, attribue ces symptômes aux conséquences fatales de certaines habitudes de jeunesse. A l'hypothèse de l'ingénieux docteur on opposa l'assertion de Swift lui-même, qui a déclaré que le mal avait son origine dans une indigestion causée par un excès de fruits. Cela est fort possible, au dire de plus d'un médecin. On a remarqué d'ailleurs que si l'auteur de *Gulliver* a sali ses pages par des descriptions ordurières, il a toujours évité les obscénités dans lesquelles se complaisent ceux dont une débauche précoce a engourdi les sens.

(2) *Hic depositum est corpus Jonathan Swift, hujus ecclesiæ decani, ubi sæva indignatio ulterius cor lacerare nequit. Abi, viator, et imitare, si poteris, strenuum pro ciriti libertate vindicem.*

(3) W. Scott a fourni l'étude la plus longue et aussi la plus impartiale. Hazlitt, qui évite les détails biographiques, a laissé une appréciation très-judicieuse du mérite littéraire de Swift. Thackeray, comme biographe et comme critique, se montre souvent injuste.

de lui appliquer, en le retournant, une locution populaire : « Bonne tête et mauvais cœur ». Si sous certains rapports il est permis de croire qu'il affecta, par haine de l'hypocrisie, des défauts qu'il n'avait pas, rien ne saurait excuser sa conduite à l'égard de Stella et de Vanessa. Johnson a certainement eu tort de lui reprocher d'aimer l'argent; car il consacra un tiers de ses revenus à des œuvres de charité, et il ne semble pas avoir jamais tiré profit de ses ouvrages. Il faudrait rédiger tout un *Swiftiana* si l'on voulait énumérer les traits de brusquerie et d'originalité qu'on lui prête. Par exemple, un jour que l'alderman Faulkner, libraire de Dublin, dînait avec lui, le doyen insista pour que son hôte mangeât les tiges des asperges restées sur son assiette avant de lui en servir d'autres. « Le roi Guillaume les mangeait bien, » répliqua-t-il aux objections de son convive. L'auteur anonyme d'une brochure devenue très-rare (*A treatise upon the Modes*, *or a Farewell to french kicks;* Lond., 1715), a heureusement saisi le côté indépendant du caractère de Swift, et la crudité de son langage dans le passage suivant : « Le doyen, recevant un grand seigneur lui dira : « Ayez la bonté, mylord, de poser par terre le s.... pot de chambre qui n'a que faire sur cette chaise, et asseyez-vous; » mais s'il s'agit d'un homme de rien, il enlèvera lui-même le vase.» Toutes ces excentricités n'ont pas empêché Addison de représenter Swift comme « le compagnon le plus agréable, l'ami le plus sûr et le plus grand génie du siècle ». Quant à son talent littéraire, aucun critique n'a songé à le nier. Sa réputation comme poëte a été obscurcie par ses succès mérités comme prosateur. S'il n'eût pas écrit *le Conte du Tonneau* et *les Voyages de Gulliver*, ses vers auraient été plus remarqués. Ses poésies forment environ deux vol. in-8°; dans le genre familier il y atteint une perfection inconnue avant lui. Quoique peu d'écrivains aient trouvé des rimes plus riches, il ne semble jamais gêné par le choix des expressions. Ceux-là même qui déclarent qu'il n'y a pas plus de vraie poésie dans ses vers que dans un traité de mathématiques, ne sauraient lui refuser le mérite d'une forme facile et harmonieuse. Il a été un des premiers à montrer de quelle souplesse la langue anglaise est susceptible. Nous ajouterons à regret que dans quelques-unes de ses pièces (*le Cabinet de toilette*, entre autres), il est d'une grossièreté si révoltante qu'il semble n'avoir eu d'autre but que d'administrer un émétique à son lecteur.

Voici la liste des principaux ouvrages de Swift : *Discourse on the contests between the nobles and the commons in Athens and Rome;* Londres, 1701, in-4°; Lausanne, 1764, in-12; — *Tale of tub, with an account of a battle between the ancient and modern books in St James' library;* Londres, 1704, in-8°; trad. en français par van Effen; La Haye 1721, 3 vol. in-12; Lausanne, 1742, 2 vol. in-12; — *Meditations on a broom stick;* Londres, 1710, in-8°; — *A new journey to Paris, with some secret transactions between the French king and an English gentleman, by le sieur du Baudrier;* Londres, 1711, in-8°; — *Miscellanies in prose and verse;* Londres, 1711, in-8°; — *The Conduct of the allies;* Londres, 1712, in-8°; — *Some remarks on the Barrier treaty;* Londres, 1712, in-8°; — *A Proposal for correcting, improving, and ascertaining the English tongue;* Londres, 1712, in-8°; — *The Examiner*, 1712 : les numéros 13 à 45 sont de Swift; — *The Character of Richard S...* (Steele), *by Toby Abel's kinsman;* Londres, 1713, in-4°; — *The public Spirit of the whigs;* Londres, 1714, in-4°; — *The Art of puning;* Dublin, 1719, in-8°; — *A Dedication to a great man concerning dedications;* Londres, 1719, in-8°; trad. en français, Paris, 1726, in-12; — *Right of precedence between physicians and civilians;* Londres, 1720, in-8°; — *The Swearer's bank, wherein the medicinal use of oaths is considered, by Thom. Hope;* Dublin, 1721, in-8°; — *A letter of advice to a young poet;* Dublin, 1721, in-8°; — *The wonderful Wonder of wonders : being an accurate description of the birth, education, manner of living, religion, politicks, learning, etc., of mine A-se;* Londres, 1721, in-8°; — *Drapier's Letters;* Dublin, 1725, in-8°; — *Cadenus and Vanessa;* s. l., 1726, in-8°; — *Travels into several remote nations of the world in IV parts, by Lemuel Gulliver;* Londres, 1726-27, 2 vol. in-8°; trad. en français par l'abbé Desfontaines, La Haye (Paris), 1727, 2 vol. in-12; cette traduction a subi des retouches et a eu jusqu'à présent de nombreuses réimpressions; c'est la seule que nous ayons de cet ouvrage dans notre langue; on sait que l'abbé Desfontaines a donné sous le titre du *Nouveau Gulliver* (Paris, 1730, 2 vol. in-12), une suite médiocre et fort oubliée. L'ouvrage de Swift a été traduit dans toutes les langues modernes; — *The Journal of a modern lady;* Londres, 1729, in-8°; — *Proposal for preventing the children of the poor from being a burthen to their parents or country;* Dublin, 1729, in-8°; — *Verses on the death of Dr Swift, written by himself;* Londres, 1731, in-fol.; — *Poetical works;* Londres, 1736, in-12; — *A complete Collection of genteel conversation, in III dialogues, by Simon Wagstaff;* Londres, 1738, in-8°; — *Directions for servants;* Londres, 1745, in-8°; — *History of the four last years of the Queen* (Anne); Londres, 1758, in-8°; trad. en français par Eidous; Amst., 1765, in-12.

Les écrits de Swift ont été recueillis plusieurs fois, notamment par J. Nichols (Londres, 1808, 19 vol. in-8°), et par W. Scott (Édimbourg, 1824, 19 vol. in-8°) avec des notes et une notice

détaillés. On a donné un recueil de ses pièces inédites (Londres, 1848, 2 vol. in-8°). Quelques écrits ont été trad. en français sous le titre d'*Opuscules humouristiques* (Paris, 1859, in-12) par Léon de Wailly. William Hughes.

Memoirs of Lætitia Pilkington, 1748. — *Memoirs of the life and writings of J. Swift*; Londres, 1752, in-12. — J. Boyle, comte d'Orrery, *Remarks on the life and writings of Swift, containing original anecdotes*; Lond., 1754, in-8°. — J. Hawkesworth. *Life of Jonathan Swift*; Lond., 1755, in-8°. — Deane Swift, *Essay on the life and character of Swift*; Lond., 1755, in-8°. — T. Dilworth, *Life of J. Swift*; Lond., 1760, in-12. — T. Sheridan, *Life of J. Swift*; Lond., 1784, in-8°. — G.-M. Berkeley, *Literary Relics, to which is prefixed an inquiry into the life of J. Swift*; Lond., 1782, in-8°. — Johnson, *Lives of the Poets*. — Crauford, *Essai hist. sur Swift et sur son influence sur le gouvernement de la Grande-Bretagne*; Paris, 1808, in-8°. — J. Barrett, *Essay on the earlier part of the life of J. Swift*; Lond., 1808, in-8°. — W. Scott, *Memoirs of J. Swift*. — Hazlitt, *Lectures on the English Poets*. — Prevost-Paradol, *Mémoire sur la vie et les œuvres politiques et religieuses de J. Swift*, dans le *Bulletin des séances de l'Académie des sciences morales*, avril 1846. — W. Wilde, *The closing years of Swift's life*; Dublin, 1849, in-8°. — Thackeray, *The english humourists*. — H. Reynald, *Biographie de J. Swift*; Paris, 1860, in-12. — Timbs, *Anecdotes of wits and humourists*; Lond., 1862, 2 vol. in-8°. — W. Russell, *Eccentric Personages*; Lond., 1864, 2 vol. in-8°. — Taine, *Hist. de la litter. anglaise*. — North Peat, *Singularités humouristiques et religieuses de l'Angleterre*; Paris, 1865, in-12. — *Edinburgh Review*, sept. 1816, art. de Jeffrey. — *North British Review*, août 1849. — *Blackwood's Magazine*, oct. 1853. — *West of Scotland Magazine*, oct. 1859. — *The New Review*, sept. 1863.

SWIFT (*Deane*), littérateur anglais, cousin du précédent, né en Irlande, mort le 12 juillet 1783, à Worcester. Il était petit-fils de Godwin Swift, l'aîné des oncles du doyen de Saint-Patrick, et avait reçu le prénom de Deane, en souvenir de sa grand' mère, fille de l'amiral Deane, qui avait servi sous Cromwell. Il fit ses études à l'université de Dublin, et passa presque toute sa vie à Goodrich (comté d'Hereford). On a de lui : *An Essay upon the life, character and writings of Jonathan Swift*; Londres, 1755, in-8°. Il a aussi publié les *Œuvres complètes* de son parent (Londres, 1765, 20 vol. in-12), et sa *Correspondance de* 1710 *à* 1742 (ibid., 1768, 3 vol. in-8°).

Swift (*Theophilus*), fils du précédent, né à Goodrich, mort en Irlande, dans l'été de 1815. C'était un homme instruit et spirituel, mais d'un caractère fougueux et bizarre. Il avait hérité de grands biens dans le comté de Limerick. On a de lui : *The Gamblers, a poem*; in-4°; — *The Temple of Folly, in IV cantos*; Londres, 1787, in-4°; — *Poetical adresses to His Majesty*; ibid., 1788, in-4°; — *Letter to the king on the conduct of colonel Lennox*; ibid., 1789, in-4° : justement offensé des termes blessants de cette lettre, le colonel en demanda réparation par les armes à l'auteur, qui reçut un coup de pistolet; — *The female parliament*; ibid., 1789, in-4°; — *Vindication of Renwick Williams, commonly called the Monster*; ibid., 1791, in-8° : en 1790 un homme, embusqué dans les rues de Londres, attaquait la nuit les femmes isolées et leur enfonçait dans la hanche un instrument tranchant dans l'intention, dit-on, de les rendre boiteuses. Il échappa quelque temps aux recherches; on l'avait surnommé *le Monstre*. Un individu du nom de Williams, fabricant de fleurs artificielles, fut arrêté, reconnu coupable de ce raffinement de cruauté, et condamné à six années de prison. Swift, persuadé de l'innocence de cet homme, fit tous ses efforts pour le sauver, et chercha même, après le jugement, à communiquer sa conviction au public. On doit encore à cet écrivain d'autres morceaux littéraires, ainsi que l'édition de la *Swift's Correspondence with the rev. Dobbin and his family* (Dublin, 1811, in-8°).

Chalmers, *General biogr. dictionary*.

SWINBURNE (*Henry*), voyageur anglais, né en mai 1752, mort le 1er avril 1803, à la Trinité. Il était le troisième fils d'un baronet du Northumberland; sa famille professait la religion catholique. Élevé dans le monastère de la Celle, en France, il fit de rapides progrès dans les lettres et le dessin. La mort de son frère aîné l'ayant mis en possession d'une fortune indépendante, il suivit son goût pour les voyages. La première contrée qu'il visita fut l'Italie. Puis il parcourut le midi de la France, toute la côte d'Espagne de Barcelone à Cadix et l'intérieur en passant par Madrid, la Sicile, Naples, Rome, Florence, et l'Autriche. C'était un homme d'esprit, original, hardi, plein de ressources; aussi fut-il partout accueilli avec faveur; le roi Ferdinand IV le retint une année à la cour de Naples; l'impératrice Marie-Thérèse et son fils Joseph II l'admirent dans leur intimité; la reine Marie-Antoinette lui fit obtenir la concession de vastes propriétés dans l'île Saint-Vincent. Après de longues et infructueuses sollicitations pour obtenir de son gouvernement un poste diplomatique, Swinburne fut un des commissaires désignés en 1796 pour négocier le cartel d'échange entre les prisonniers de guerre français et anglais; il ne fut pas heureux dans sa mission, par suite de son insistance à demander la mise en liberté de sir Sidney Smith, et quitta Paris à la fin de 1797. Ses dernières années furent attristées par la mort de son fils, qui périt dans un naufrage, et les désastres qu'éprouva Paul Benfield, son beau-père, réduisirent sa fortune au point de le forcer d'accepter un emploi dans l'île de la Trinité. Ce fut là qu'il mourut, victime d'un climat insalubre. On a de lui : *Travels through Spain in the years* 1775-76; Londres, 1779, gr. in-4°, fig.; 1787, 1790, 2 vol. in-8°, et 1806, in-fol.; trad. en français par J.-B. de La Borde; Paris, 1787, in-8°; — *Travels in the two Sicilies*; Londres, 1783-85, 2 vol. gr. in-4°, fig., et 1790, 4 vol. in-8°; trad. en français (Paris, 1785, 4 vol. in-8°) par le même auteur, qui y a ajouté la version du *Voyage de Bayonne à Marseille*, aussi de Swinburne; — *The Courts of Europe at the close of the last century*; Londres, 1841, 2 vol.

in-8o : ce dernier ouvrage, écrit par lettres comme les précédents, renferme de curieux détails sur l'état de la France sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI et pendant la révolution. Swinburne est un voyageur de l'école de Sterne; il a de la finesse, de la sensibilité; il observe avec attention et décrit simplement, dans un style aisé, qui n'est pas dépourvu de charme.

Nichols, *Literary anecdotes. — English cyclopædia*, ed. Knight. — Ph. Chasles, dans la *Revue des deux mondes*, 1er juillet 1845.

SYAGRIUS (*Afranius*), né vers 330, à Lyon, où il est mort (1). Il devint secrétaire de l'empereur Valentinien Ier, qui en 369 le chargea de donner ordre au duc Arator d'élever au lieu où se trouve aujourd'hui Heidelberg des fortifications contre les Germains. Mais un corps de barbares survint au milieu des travaux, et massacra tous les soldats romains et leurs chefs; Syagrius, qui avait accompagné le duc, échappa seul, et vint annoncer ce désastre à l'empereur, qui, pour le punir d'y avoir survécu, le priva de son emploi et le relégua dans sa ville natale. Il se consola par la culture des lettres; ses poésies étaient très-estimées des meilleurs connaisseurs, Sidoine Apollinaire entre autres, et lui valurent la protection d'Ausone, qui le recommanda à son élève Gratien. Nommé en 379 maître des offices, il devint en 380 préfet d'Italie, en 381 préfet des Gaules et consul, en 382 de nouveau préfet d'Italie. Il laissa un fils, qui fut le père du comte Ægidius (*voy.* ce nom) et une fille Papianilla, qui fut mère de Tenans Ferréol.

Tillemont, *Hist. des empereurs*, t. V.

SYAGRIUS (*Afranius*), chef gallo-romain, arrière-petit-fils du précédent, né vers 430, tué en 486. Il ne partageait pas les goûts guerriers de son père, le comte Ægidius, maître des milices, qui avait avec succès maintenu l'honneur des armes romaines contre les barbares; il s'occupait principalement de faire valoir ses immenses domaines. Néanmoins à la mort de son père (464) il vit son autorité reconnue au midi de la Somme, dans le territoire de Soissons. Il n'avait que la dignité de comte; mais, l'empire d'Occident étant détruit, il se trouvait gouverner sans contrôle supérieur, ce qui lui valut de la part de Grégoire de Tours le titre de *roi des Romains*. Dans des temps plus tranquilles, sa douceur, son amour des lettres aurait fait de lui un excellent souverain; Sidoine Apollinaire vante la pureté de son langage et ses efforts pour faire pénétrer la civilisation chez les Bourguignons, ses voisins. Mais au milieu des convulsions de l'époque, ces qualités estimables ne pouvaient suffire. En 486 il se vit attaqué par Clovis et par Ragnacher, roi des Francs de Tournai, qui lui envoyèrent un défi et l'invitèrent à fixer un champ de bataille. Il accepta, réunit à la hâte une petite armée et marcha sur l'ennemi, qu'il rencontra à quelques lieues au nord de Soissons. Il fut entièrement défait, et n'échappa qu'avec peine à la captivité; il se réfugia à la cour du jeune Alaric, roi des Visigoths, à Toulouse; mais les conseillers de ce prince le livrèrent à Clovis, qui le fit égorger secrètement. Selon Gennadius il faudrait attribuer à Syagrius ou à quelqu'un des siens un traité *Sur les noms de la Trinité*.

(1) Son tombeau se voyait encore du temps de Sidoine Apollinaire dans l'église des Macchabées

Grégoire de Tours. — Apollinaris Sidonius, *Epist.* — *Hist. litter. de la France*, t. II.

SYAGRIUS (Saint), prélat français, né à Autun, vers 520, mort dans la même ville, le 27 août 600. Issu d'une famille gallo-romaine, il fut élevé sur le siége épiscopal d'Autun vers 560, et sacré par saint Germain, évêque de Paris. Sa maison était une sorte d'académie littéraire, et il eut pour disciples Eustache, évêque de Bourges, Didier, évêque de Vienne, Didier, évêque d'Auxerre, et Papoul, évêque de Langres. Il fonda un hospice à Autun, décora avec magnificence ses églises, et se fit auprès de Gontran, roi de Bourgogne, le protecteur des malheureuses victimes des Francs. Il ne dissimulait point ses sympathies pour la race conquise, et c'est sans doute dans cette intention qu'au lieu de s'intituler comme ses prédécesseurs et ses successeurs immédiats, *episcopus Augustoduni*, il prenait le titre d'*episcopus Æduorum*. Ce prélat prit une large part aux affaires de son temps : il assista aux conciles de Lyon (567), de Paris (573), de Mâcon et de Lyon (583), au second concile de Mâcon (23 oct. 585). On le chargea en 590, avec quelques autres évêques, de rétablir l'ordre dans le monastère de Sainte-Radegonde de Poitiers, dont Chrodielde, fille du roi Charibert, était sortie en emmenant plus de quarante religieuses. Le roi Gontran se fit accompagner de Syagrius au baptême de Clotaire II (591). Il posséda la confiance de Brunehauld, qui lui donna son petit-fils Thierri à élever. A son instigation elle fonda à Autun, vers 592, le monastère de Saint-Martin, l'abbaye de Sainte-Marie, et une maison hospitalière qui devint plus tard l'abbaye de Saint-Andoche. En 599, elle fit décorer Syagrius du *pallium* par Grégoire le Grand, en récompense du service qu'il avait rendu à la religion en protégeant le moine Augustin envoyé en Angleterre avec plusieurs missionnaires. Les martyrologes placent au 27 août la fête de ce prélat.

Saint Grégoire le Grand, *Epist. ad Syagrium*. — *Gallia christ.*, t. IV. — *Hist. litter. de la France*, t. III. — Lecointre, *Annales, ad ann.* 599. — Baillet, *Vies des saints*, 27 août. — H. du Tems, *Le Clergé de France*, t. IV.

SYDENHAM (*Thomas*), célèbre médecin anglais, né en 1624, à Winford-Eagle, village du Dorsetshire, mort le 29 décembre 1689, à Londres. Il appartenait à une famille noble et aisée. Inscrit en 1642 au collége de la Madeleine à Oxford, il fut obligé d'interrompre ses études, lorsque Charles Ier, en guerre avec le parlement, occupa la ville. On a prétendu qu'il

aurait accepté alors une commission dans l'armée royale; cela est d'autant moins probable que tous ses parents s'étaient rangés au parti opposé; son frère aîné William y avait rang de colonel, et il s'éleva sous la république aux plus hautes charges; enfin, ce fut par l'intermédiaire des parlementaires qu'il remplaça, vers 1648, dans une place d'agrégé (*fellow*) un étudiant exclu pour ses opinions royalistes. C'est à Londres qu'il se détermina, d'après les conseils de Th. Coxe, à suivre la carrière médicale, à laquelle, de son propre aveu, il n'avait pas encore songé. De retour à Oxford, il y prit en 1648 le grade de bachelier en médecine, et peu après celui de docteur à Cambridge. On a prétendu que Sydenham était venu compléter son instruction à Montpellier, et que là il s'était lié avec Locke; mais cette assertion est dénuée de preuves. Il acquit bientôt le renom d'un des plus habiles médecins non-seulement de son pays, mais de l'Europe. Ce renom il n'en fut redevable qu'à ses propres travaux; car il n'enseigna point et ne fut revêtu d'aucun titre. Le collége des médecins, duquel il tenait une licence de pratiquer, lui était hostile; d'un autre côté, ses relations bien connues avec le parti républicain l'empêchèrent de participer aux faveurs de la cour. On manque de détails sur sa vie, qui, d'ailleurs consacrée entièrement aux travaux de la pratique, ne paraît avoir été traversée par aucun événement digne de remarque. Atteint sur la fin de sa carrière de violents accès de goutte, qui avaient fini par lui rendre impossible dès 1686 l'exercice de son art, il succomba, à l'âge de soixante-cinq ans, aux suites d'une affection cholérique. De mœurs simples et douces, d'un caractère loyal, Sydenham n'eut d'ennemis que ceux auxquels ses succès faisaient ombrage. Aux attaques passionnées il répondit avec calme, ou avec un dédain plus blessant que la critique. Regardant l'expérience comme la seule école à laquelle puisse se former le médecin, il faisait peu de cas de l'érudition. Il y a une grande faiblesse dans sa vie. A l'époque où sévissait à Londres cette terrible peste des années 1665-66, qui y fit jusqu'à sept mille victimes dans une semaine, il s'enfuit pour aller habiter avec sa famille à quelques lieues de là. En vain ajouta-t-il qu'il revint « avant ses voisins et lorsque la contagion était encore assez violente, » on n'en déplore pas moins de ne pas voir ici le caractère à la hauteur du talent. Par l'ensemble de ses doctrines, Sydenham appartient à ce que l'on a appelé de nos jours l'empirisme rationnel, c'est-à-dire qu'il prêche l'alliance de l'expérience au raisonnement. Bien qu'ennemi des hypothèses « qui sont le produit de l'imagination et ne reposent point sur les faits, » il ne rejette pas « celles qui se déduisent de l'observation et de la pratique médicale ». C'est ainsi qu'il fut amené à définir, conformément au dogmatisme hippocratique, la maladie « un effort pour expulser le principe morbifique, dans le but de procurer le salut du malade ». Il ne croyait pas à l'utilité des observations particulières : aussi n'a-t-il laissé sur les maladies, qu'il décrit d'ailleurs avec une fidélité remarquable, que des observations générales. C'est surtout dans l'observation des épidémies, où il n'eut guère d'autre modèle que Baillou, qu'il a immortalisé son nom. Les tableaux qu'il trace des épidémies qui régnèrent à Londres de 1661 à 1675, et des constitutions qu'il a observées pendant ce laps de temps, sont, abstraction faite de ses théories sur certaines qualités occultes de l'air et de ses idées galéniques sur l'effervescence du sang, la fermentation des humeurs, etc., d'impérissables modèles pour tous ceux qui suivent la même voie. On doit aussi à cet éminent observateur un des principes les plus féconds en matière de diagnostic; c'est que lorsque plusieurs maladies règnent ensemble dans une même année, il y en a une, pour l'ordinaire, qui prime les autres et qui les gouverne toutes. En thérapeutique, loin de faire plier les faits à des règles systématiques, il recommande d'étudier avant tout la marche et le génie des maladies, pour subordonner le traitement aux indications qu'elles présentent. Ses formules se ressentent trop souvent de la polypharmacie galénique encore en usage de son temps. A l'exemple de Lange, mais avec plus d'autorité, il fit comprendre le danger des remèdes stimulants et des sudorifiques. Dans les affections aiguës, il faisait un large emploi de la saignée, des vomitifs et des purgatifs, puis de boissons délayantes à grande dose. Il faisait même, dans les états fébriles, un usage très-fréquent de l'opium, et son nom est resté attaché à l'une des compositions les plus souvent usitées dans la médication hypnotique. Dans les maladies chroniques, Sydenham, tout en employant les évacuants et les cordiaux (notamment le quinquina, qui avait encore beaucoup d'antagonistes), faisait entrer en grande considération le régime, l'air ambiant, l'exercice. Certes ce n'était pas un homme ordinaire que celui dont Boerhaave, qui ne prodiguait pas son admiration, disait, en prenant possession de sa chaire : *Quem quoties contemplatur, occurrit animo vera Hippocratici viri species de cujus erga rempublicam medicam meritis nunquam ita magnifice dicam, quin ejus id sit superatura dignitas.*

On a de Sydenham : *Methodus curandi febres;* Londres, 1666, in-4°, et 1668, in-8°; Amst., 1666, in-8°. Cet excellent ouvrage parut aussi sous ce titre : *Observationes medicæ circa morborum auctorum historiam et curationem;* Londres, 1676, in-8°; Genève, 1683, in-12; écrit par l'auteur en anglais, il avait été mis en latin par Mapletoft et Havers; — *De febribus posteriorum annorum et rheumatismo; De lue venerea;* Londres, 1680, in-8°;

— *De variolis et morbo hysterico et hypochondriaco;* Londres, 1682, in-8°; — *De febre putrida variolis confluentibus superveniente, et de mictu sanguineo et calculo;* Londres, 1682, in-8°; — *De podagra et hydrope;* Londres, 1683-85, in-8°; — *De novæ febris ingressu;* Londres, 1686, in-8°; — *Processus integri in omnibus fere morbis curandis;* Londres, 1693, in-12 : ce recueil posthume, qui contient en résumé la doctrine de l'auteur, a eu encore douze éditions, et a été trad. en anglais. Les *Œuvres complètes* de Sydenham ont paru à Londres, 1685, in-8°, et ont eu en latin quatorze éditions. Il y en a des traductions en anglais par Swan et Wallis, en allemand, et en français par Jault (Paris, 1774, in-8°; Montpellier, 1816, 2 vol. in-8°, avec des notes). C. SAUCEROTTE.

Notice par Baumes et par Prunelle, à la tête de leur édit. respective; Montpellier, 1816. — Gœden, *Th. Sydenham*; Berlin, 1827, in-8°. — F. Jahn, *Sydenham;* Eisenach, 1840, in-8°. — Gernhard, *Diss. de Th. Sydenhamo*; Iéna, 1843, in-4°. — *Biogr. méd.* — *English cyclopædia* (biogr.). — Johnson, *Notice* de l'édit. de 1742.

SYDENHAM (*Floyer*), hellénisle anglais, né en 1710, mort le 1er avril 1787, à Londres. Étudiant d'Oxford, il prit en 1734 le grade de maître ès arts. S'étant voué à la tâche laborieuse mais ingrate de traduire Platon en anglais, il publia en 1759 un prospectus accompagné d'une *Synopsis or general view of the works of Plato.* Les souscripteurs furent rares, bien que lord Granville leur eût donné l'exemple, et quelques-uns manquèrent, dit-on, à leurs engagements. Après une vie de travail et de misère, le pauvre savant mourut dans une prison pour dettes, où il avait été enfermé faute d'avoir pu payer les maigres repas qu'il prenait dans une auberge. En apprenant cette fin malheureuse, un des membres d'un club qui s'assemblait au café du prince de Galles proposa de former un fonds de secours en faveur des écrivains qui tomberaient dans la misère. La proposition fut adoptée; mais plusieurs années s'écoulèrent avant qu'elle pût être mise à exécution. Telle a été l'origine de la société de bienfaisance connue sous le nom de *Literary fund*, et qui depuis 1794 n'a cessé de rendre les plus grands services à ceux qui cultivent les lettres. De 1759 à 1780 Sydenham fit paraître les versions d'*Io*, des *deux Hippias*, du *Banquet*, des *Rivaux*, de *Menon*, des *deux Alcibiades*, et de *Philèbe*, avec remarques; on les a recueillies en 3 vol. in-4°, et Thomas Taylor, qui les qualifie d'excellentes, les a insérées, en y retouchant çà et là, dans sa traduction complète de Platon (1804). On doit encore à cet helléniste : *On the doctrine of Heraclitus* (Londres, 1775, in-8°), et *Onomasticon theologicum, or an Essay on the divine names according to the platonic philosophy.*

Aikin, *General biography.*

SYDNEY. *Voy.* SIDNEY.

SYGÉE. *Voy.* SIGÉE.

SYLBURG (*Frédéric*), philologue allemand, né à Wetterau (Hesse), en 1536, mort à Heidelberg, le 16 février 1596. Quoique fils d'un paysan, il s'appliqua à l'étude des langues anciennes et de l'hébreu dans sa ville natale; il visita ensuite plusieurs universités de l'Allemagne, entre autres celle de Iéna, où il suivit les cours de Rhodoman sur la langue et la littérature grecques. Plus tard il dirigea l'école de Lichen et celle de Neuhaus près Worms. Il consacra ses loisirs à des travaux très-estimés sur les auteurs anciens; pour pouvoir se livrer entièrement à ses études favorites, dans lesquelles il était secondé par une vaste érudition et par une sagacité critique très-remarquable, il résigna ses fonctions et s'établit à Francfort. Là il fut chargé par l'imprimeur Wechel de surveiller la collection des écrivains anciens qu'il faisait paraître; depuis 1591, il remplit les mêmes soins chez Commelin à Heidelberg. Le mérite de ses éditions, excellentes par la correction du texte et par les commentaires qu'il y joignait, lui valut une pension du landgrave de Hesse, distinction fort rare alors. *Sylburgio quanti auctores*, dit Scioppius, *qua græci, qua latini vitam sanitatemque debent! De cujus viri incredibili et indefessa diligentia industriaque satis ex merito dici non potest.* Sylburg n'a point écrit d'ouvrage original; il a publié comme éditeur : *Grammatica græca* de Clénard (1580, 1587, in-4°), arrangée d'après la méthode de Ramus, et plusieurs fois réimpr.; *Pausanias*, avec trad. latine (1584); *Aristotelis Opera* (Francfort, 1584-87, 5 vol. in-4°); *Isocratis Orationes IV* (ibid., 1585, in-8°), la première édit. de *Denys d'Halicarnasse* (ibid., 1586, 2 vol. in-fol.); la version latine est de Gelenius; celle de Sylburg se trouve dans l'édit. de 1615; *Scriptores romanæ historiæ minores* (ibid., 1587, 3 vol. in-fol.); *Apollonii Syntaxis* (ibid., 1590, in-4°); *Epicæ Patrum gnomæ* (ibid., 1591, in-8°); *Andræ Cretensis Commentaria in Apocalypsim* (Heidelberg, 1592, in-fol.); *Theodoreti Remedia* (ibid., 1592), avec trad. latine; *Clementis Alexandrini Opera* (ibid., 1592, in-fol.); *Etymologicum magnum* (ibid., 1594, in-fol.; Leipzig, 1816, in-4°); *Justini martyris Opera* (ibid., 1595, in-fol.); *Sarracenica sive Collectio scriptorum de rebus ac religione Turcarum* (ibid., 1595, in-8°); *Theognidis, Phocylidis, Pythagoræ, Solonis aliorumque poemata* (Francfort, 1597, in-8°); *Catalogus codicum græcorum bibliothecæ palatinæ*, dans les *Monumenta pietatis* de Mieg. Sylburg a pris une part active au *Thesaurus* d'Henri Estienne, et il a laissé sur Hérodote des matériaux qui ont été employés dans l'édit. de Francfort, 1608.

Adam, *Vitæ philosophorum.* — Teissier, *Éloges.* — J.-G. Jung, *Vita Sylburgi;* Berleburg, 1748, in-8°. —

Scultet, *Vita Sylburgi*. — Crenius, *Animadversiones philologicæ*, part. V et VI — Fabricius, *Bibl. græca*, t. II. — Saxe, *Onomasticon*, t. III, p. 527.

SYLVESTRE. *Voy.* SILVESTRE.

SYLVA. *Voy.* SILVA.

SYLVAIN (*Alexandre* VAN DEN BUSSCHE, dit le), poëte et littérateur belge, né vers 1535, en Flandre (1), mort vers 1585. On ne sait rien de sa jeunesse, qu'il employa probablement à visiter plusieurs contrées de l'Europe; en Italie il était entré au service du duc de Ferrare. Étant venu en France (2), il trouva, dit-on, un emploi à la cour; mais il tomba dans la disgrâce de Charles IX, pour une cause demeurée inconnue, et subit une assez longue captivité. Sous Henri III il reprit sa place « en la suite et service du roi ». On ignore l'époque et le lieu de sa mort. Suivant M. Helbig, ce poëte n'emprunta rien à l'école de Ronsard, sinon quelques coupes ingénieuses de vers. Au milieu d'une cour corrompue, il resta fidèle aux mœurs sévères et aux sentiments religieux de son pays. Entouré de rimeurs avides, il ne tendit pas la main comme eux, et garda une attitude calme et digne. Sa muse fut surtout chaste et honnête. Colletet l'a bien jugé en disant de lui qu'il était dans notre langue le prince des poëtes de sa nation. En prose il écrit avec assez d'élégance et de clarté. Les œuvres de Sylvain sont bien peu connues, et il serait difficile de les rassembler; en voici les titres : *Arithmétique militaire;* Paris, 1572, in-4°; — *Le premier livre des procès tragiques, contenant LV histoires, ensemble quelque poésie morale;* Paris, 1575, in-16; Anvers, 1580, in-16; réimpr. avec additions, sous ce titre : *Les Epitomes de cent histoires tragiques;* Paris, 1581-1588, in-8°; et trad. en 1596 en anglais. Ce recueil emprunte ses sujets de tous les temps; Tristan l'Hermite en rajeunit le style, et le fit reparaître avec le titre, plus convenable, de *Plaidoyers historiques;* Paris, 1643, in-8°, et deux fois depuis; — *Description du dernier jour*, poëme; Paris, 1575, petit in-8°; — *Dialogue de l'amour honnête, plus un Discours des misères de ce monde* (en vers); Paris, 1575, in-16, et dans le *Recueil des dames illustres;* — *Poëmes et anagrammes;* Paris, 1576, petit in-4°; — *Recueil des dames illustres en vertu* (en prose); Paris, 1576, in-16; Lyon, 1581, in-16; — *Œnigmes françoises* (50), *avec les expositions d'icelles;* Paris, 1582, in-8°. Un extrait des *Œuvres choisies de Sylvain* a été publié par H. Helbig (Liége, 1861, gr. in-18), avec une notice. K.

Foppens, *Bibl. belgica*. — Paquot, *Mémoires*, t. III. — Goujet, *Bibl. française*. — Colletet, *Vies des poëtes*. — Viollet-Leduc, *Bibl. poëtique*. — *Notice* de M. Helbig.

SYLVIUS (*François* DE LE BOE, en latin), médecin hollandais, né en 1614, à Hanau, mort le 14 novembre 1672, à Leyde. Il descendait d'une vieille famille de Cambrai; mais son aïeul avait dérogé à la noblesse en faisant le commerce, et son père s'était retiré à Hanau dans un semblable dessein. Élevé dans la religion protestante, il fit ses classes dans l'académie de Sedan, et y apprit les principes de la médecine; il poursuivit cette étude à Bâle, et après y avoir reçu le grade de docteur (1637), il alla visiter les universités de la Hollande et de l'Allemagne. Sa ville natale ne le retint pas longtemps, bien qu'on lui eût accordé une pension, la bourgeoisie et d'autres faveurs. Il fit un tour en France, et s'établit ensuite à Leyde, puis à Amsterdam (1643), où il s'acquit de la réputation. En 1658 il accepta la chaire de médecine pratique à Leyde, et enseigna avec éclat. L'excès du travail abrégea sa vie, et il mourut à l'âge de cinquante-huit ans. Il applaudit un des premiers à la découverte d'Harvey sur la circulation du sang, et la démontra en public. Un autre sujet d'éloges, c'est qu'il ouvrit de nombreux cadavres. Il cultiva l'anatomie avec succès, et fit plusieurs découvertes dans cette science. Le nom de Sylvius devint célèbre en Europe; il le dut surtout à ses connaissances étendues en chimie. Adversaire du galénisme, il rassembla toutes les opinions répandues dans les écrits de Paracelse et de Van Helmont, et les appliqua arbitrairement à l'appréciation des phénomènes morbides, et établit ainsi un système entièrement chimique, dans lequel les actes de la vie occupaient à peine une place. La digestion ne fut à ses yeux que le résultat d'une véritable fermentation de la salive, du suc pancréatique et de la bile. Le premier il introduisit le mot *âcreté* pour désigner le principe chimique dont la présence dans les humeurs constituait, suivant lui, la cause essentielle des maladies. « Si à ces rêveries absurdes, dit la *Biographie médicale*, Sylvius avait joint une description exacte des maladies, il ne mériterait pas d'être relégué parmi les chefs de secte qui ont le plus nui à l'espèce humaine. Mais c'est sur des hypothèses aussi incontestables qu'il osa établir les principes de la thérapeutique. » Cette théorie funeste se répandit avec rapidité, et il fallut toute l'autorité et la science de Stahl pour la faire mettre en oubli. La plupart des écrits de Sylvius, après avoir paru séparément, furent recueillis d'abord à Paris, 1671, 2 vol. in-8°, puis à Amsterdam, 1679, in-4°; cette édit. est plus complète et a été reproduite à Venise, 1708-1736, in-fol. On y remarque : *Disputationes medicæ* (Amsterdam, 1663, in-12; Iéna, 1674, in-12); *Praxeos medicæ idea nova*, dont le livre Ier avait eu plusieurs éditions; et un appendice à cet ouvrage (Amsterdam, 1674, in-12), contenant dix opuscules. On a attribué à Sylvius deux traités, *Institutiones medicæ* et *De Chemia*, qu'il a désavoués.

L. Schacht, *Oratio fun. in Fr. de le Boe Sylvium;*

(1) A Audenarde, suivant une note de Paquot.

(2) Il quitta alors son nom flamand pour adopter le surnom plus poétique de *Sylvain*, ou *le Sylvain de Flandre*.

Leyde, 1673, in-4° — Mercklin, *Lindenius renovatus.* — *Biogr. médicale.* — Sprengel, *Histoire de la médecine.*

SYLVIUS (*Æneas*). *Voy.* Pie II.

SYLVIUS. *Voy.* Dubois.

SYMEONI. *Voy.* Simeoni.

SYMES (*Michael*), voyageur anglais, né vers 1760, mort le 22 janvier 1809, en mer. De bonne heure il embrassa le métier des armes, fut envoyé dans les Indes, et y atteignit le grade de major. En 1795 il fut chargé de régler quelques différends qui s'étaient élevés entre le gouverneur des possessions anglaises et l'empereur des Birmans. S'étant embarqué à Calcutta le 21 février, il toucha aux îles Andaman, remonta l'Iraouaddy jusqu'à Rangoun, visita la ville de Pegou, et revint sur ses pas afin de gagner Amerapoura. Il fit son entrée le 18 juillet dans cette capitale, et y reçut de la population indigène un accueil bienveillant. Admis le 30 août à la cour de l'empereur, il ne put le voir qu'un mois après, dans une seconde audience (30 septembre), et encore ce prince ne daigna-t-il se montrer qu'un instant, sans lui adresser toutefois la parole. En dépit des intrigues de la cour birmane, Symes eut lieu d'être satisfait de son voyage, puisqu'il parvint à conclure un avantageux traité de commerce. Il quitta Amerapoura le 29 octobre suivant, et le 22 décembre il était de retour à Calcutta, après une absence de dix mois. Les détails de cette mission se trouvent consignés dans la relation qu'il publia sous le titre de *An Account of an embassy to the kingdom of Ava in* 1795; Londres, 1800, gr. in-4°, ou 3 vol. in-8°, pl., et qui eut les honneurs de la traduction en français (Paris, 1800, 3 vol. in-8° et atlas), et en allemand (Hambourg, 1801, in-8°). Après l'ambassade infructueuse du capitaine Cox, Symes fut de nouveau envoyé chez les Birmans (1798) et, grâce à un caractère conciliant et à un esprit judicieux, il réussit complétement à se faire accorder ce qu'il demandait. On récompensa ses services par le grade de lieutenant-colonel. En 1808 il se rendit en Espagne, assista à la défaite de La Corogne, et mourut en mer, des fatigues qu'il avait essuyées durant cette campagne.

Gorton, *Biograph. dictionary.*

SYMMAQUE (*Quintus Aurelius* Symmachus (1)), grand personnage de l'empire romain, orateur et défenseur du paganisme en Occident, né vers 340 (2), mort en 409 ou 410 (3). La famille des Symmaque est une des plus considérables des derniers temps de l'empire romain. De 330 à 522 six consuls et trois préfets de Rome sont sortis de son sein. Au milieu d'une révolution plus d'à moitié faite dans les croyances religieuses, ils restèrent pieusement attachés aux vieilles traditions, comme s'ils ne pouvaient les renier sans blasphémer la patrie. Le jeune Quintus était fils de Lucius Aurelius Avianus Symmachus, qui, après avoir traversé toute la carrière des honneurs, après avoir été investi du consulat et de la préfecture de Rome, fut récompensé de ses services par une statue qui lui fut érigée à Rome et à Constantinople, en 376 (1). Il apprit l'éloquence auprès d'un rhéteur d'Aquitaine (2), dont le nom n'est pas connu; mais il ne cultiva pas la philosophie. Il n'eut que très-peu de rapport avec Libanius (3). Un échange assez court de lettres de politesse et de témoignages de mutuelle estime dans le style complimenteur du temps, voilà sans doute à quoi se réduisent les relations des deux champions du paganisme. Symmaque traversa la questure et la préture, puis fut agrégé au collége supérieur des pontifes (*pontifex major*) (4); en 365, pendant que son père dirigeait la préfecture de Rome, il gouverna le Bruttium et la Lucanie avec le titre de *correcteur*. Il ne resta pas longtemps dans ce gouvernement, et parut bientôt à l'armée. Il fit partie de l'expédition de Valentinien Ier sur les bords du Rhin. C'est là aussi qu'il connut Ausone, c'est là qu'il fut honoré du titre de *comte du troisième ordre*, distinction qui fut peut-être la récompense des panégyriques de Valentinien et de Gratien, qu'il prononça à cette époque (368-376). En 373, il fut chargé du proconsulat d'Afrique, et revint en 374 reprendre sa place au sénat. Après avoir été oublié pendant onze ans, il fut appelé en 384 à la préfecture de Rome, sur la recommandation de Théodose et par le choix de Valentinien II. Son ami Prætextatus, sénateur et païen zélé comme lui, était alors à la tête du prétoire d'Italie. Symmaque garda la préfecture de Rome jusqu'en juin 386. Quarante-trois pièces de lui adressées aux empereurs font connaître ses travaux multiples et ses diverses préoccupations pendant cette période, la plus laborieuse de sa vie. En apprenant l'invasion de l'Italie par l'usurpateur Maxime (387), il embrassa son parti, et prononça même son panégyrique. La bataille

(1) Le prenom d'Avianus, qu'on lui donne quelquefois, appartient au père de Symmaque, préfet de Rome en 364, et non à son fils, qui fut préfet en 384. L'inscription n° 1187 dans Orelli ne porte d'autre nom que ceux que nous indiquons.

(2) Susius (*Susiana ad Symmach.*, pars II, p. 9) place la naissance de Symmaque vers 314; cette date est évidemment erronée.

(3) Un manuscrit de la bibliothèque de Paris (n° 8559), porte, dans une note où sont consignés quelques faits relatifs à la carrière de Symmaque, qu'il vécut treize ans sous Arcadius et quinze sous Honorius, ce qui donnerait la date de 410.

(1) *Voy.* la longue inscription donnée par Gruter, 370, 3, et par Orelli, 1186.

(2) *Ep. IX*, 88.

(3) M. Beugnot l'a fait gratuitement son disciple. Pas un mot dans les lettres de Symmaque n'autorise cette hypothèse. Rien n'indique non plus qu'il y ait eu le moindre concert dans la manière, assez différente, dont Libanius et Symmaque défendirent le paganisme en Orient et en Occident, ni surtout que le préfet de Rome dans cette cause, qui lui tint si fort au cœur, ait eu besoin ou souci des inspirations du sophiste d'Antioche.

(4) Orelli, n° 1187. Le Beau et quelques autres ont cru que Symmaque avait été souverain pontife. Ce titre appartenait aux seuls empereurs : aucun particulier ne le prit et ne le reçut.

d'Aquilée ayant rendu l'Occident à Théodose (1), il prononça publiquement l'éloge du vainqueur. Quelques paroles sur l'autel de la Victoire enlevé plusieurs années auparavant de la Curie, sonnèrent mal aux oreilles chatouilleuses du prince, qui relégua l'orateur dans une sorte d'exil (389). Désigné consul pour 391 avec Fabianus, il sortait de charge quand une nouvelle révolution éclata : Valentinien II fut assassiné par Arbogaste, qui donna la pourpre impériale à un rhéteur gaulois du nom d'Eugène. Le parti païen releva la tête ; saint Ambroise lui-même fit sa soumission. Moins de deux ans après, le nouvel édifice était par terre. Une victoire de Théodose répara l'ordre ébranlé en Italie. Symmaque paraît s'être tenu à l'écart de ce mouvement, qui devait avoir toutes ses sympathies. Depuis cette époque il ne joue plus de rôle public bien éclatant. Plusieurs fois il prend la parole au nom du sénat devant la cour de Milan ; des villes, des provinces réclament son patronage auprès des magistrats, il se fait un devoir de plaider leur cause. Il jouit d'un crédit incontesté auprès des plus puissants personnages de l'État, entre autres Stilicon.

Le nom de Symmaque est resté célèbre parce qu'il est étroitement mêlé à la querelle du paganisme et du christianisme dans la seconde moitié du quatrième siècle. Symmaque est le dernier avocat de la religion païenne en Occident. Au milieu d'une indifférence presque générale, il s'est évertué à prolonger son agonie. Grâce à lui le paganisme a donné un dernier combat, et fait entendre, avant d'expirer, une éloquente protestation. Rien n'est plus faux que de s'imaginer que la religion païenne a été détruite et extirpée par Constantin, et qu'après lui et ses édits équivoques elle a disparu comme le vaisseau qui s'enfonce dans la mer. Constantin ne l'a attaquée que d'une manière indirecte et détournée, comme on fait avec un ennemi dont on sait la force. Elle avait en effet pour elle la force dans sa plus visible manifestation, le nombre ; elle avait encore le prestige d'une possession d'état qui datait de loin. Le christianisme, au contraire, était une nouveauté, de plus une faction sociale et une faction proscrite. Constantin lui donna deux choses, le droit d'exister légalement, et sa protection, protection de maître, altière, despotique, mais manifeste. Quant à proscrire le paganisme et à interdire les cérémonies du vieux culte, quoi qu'en dise Eusèbe, il n'y songea pas. Ses successeurs, nés chrétiens, étaient moins empêchés que lui ; cependant le plus grand mal qu'ils firent aux vieilles croyances, ce fut de les abandonner à elles-mêmes et de leur retirer l'appui et l'autorité de leurs noms. Bientôt ce fut le paganisme qui devint un parti dans l'empire par le fait de la défection de l'empereur.

Les lois sévères de Constance en 341, 346, 353 et 356 contre les sacrifices et l'adoration des idoles (1) étaient prématurées ; assurément elles furent inefficaces. En 380 les temples étaient debout en Italie : le fisc fournissait, comme par le passé, aux frais du vieux culte, et, à Rome surtout, l'encens fumait sur les autels. La foi païenne était dès longtemps affaiblie, le clergé païen n'était pas entamé : il avait encore ses droits, ses fonctions et ses priviléges. La charge de pontife ne fut pas pour Symmaque un vain titre. De nombreux passages de sa correspondance attestent avec quel scrupule il s'acquittait des devoirs de son ministère, quel prix il attachait à l'exacte observation des traditions antiques ; il souffrait de la tiédeur de ses amis et de l'insouciance publique. « Mon indifférence au milieu des communs malheurs serait sans excuse, écrit-il à Prætextatus. L'administration du sacré pontificat réclame mes soins pendant le mois fixé. Je ne veux à aucun prix, dans un temps où les pontifes montrent si peu de souci de leurs devoirs, me faire suppléer par un collègue. Autrefois on pouvait sans scrupule déléguer les fonctions sacrées, mais aujourd'hui manquer aux autels est une façon de faire sa cour (2). » Une cérémonie a-t-elle été célébrée avec plus de pompe que d'habitude, Symmaque laisse éclater sa joie (3). Un sacrifice n'a-t-il pas réussi, il s'en attriste comme d'un malheur public : « A peine Jupiter s'est-il montré favorable à la huitième victime, et nous n'avons pas même pu à la onzième satisfaire la Fortune publique ; juge par là où nous en sommes (4). » Il veille avec une inquiète sollicitude et une piété rigide sur les prêtresses de Vesta. L'une d'elles, Primigenia, prêtresse d'Albe, a violé son vœu et s'est rendue coupable d'un inceste. Le crime est avéré, les deux coupables avouent. Symmaque écrit à deux reprises pour que satisfaction soit donnée à la religion, et que le sacrilége soit puni suivant la rigueur des lois anciennes (5).

On doit bien croire qu'à mesure que le temps marchait Symmaque avait plus souvent occasion de s'affliger que de se réjouir : « La prudence humaine ne peut rien pour nous, écrit-il à son parent Flavien, c'est la Fortune seule qu'il faut implorer. Nous craignons une disette, et on a chassé les étrangers que Rome avait jadis reçus à bras ouverts.... Je ne puis t'ouvrir mon cœur en toute liberté au sujet des malheurs pu-

(1) Les historiens ecclésiastiques Socrate, Épiphane et Nicéphore racontent que Symmaque se réfugia dans une église pour se dérober à la vengeance du vainqueur, et qu'il ne dut la vie qu'à l'intervention de l'évêque Leontinus.

(1) *Cod. Theodos.*, XVI, t. X, l. 2, 3, 4, 5, 6.

(2) *Epist. I*, 51. Les païens n'étaient pas plus fermes en Orient, et beaucoup aussi abandonnaient les temples pour plaire au prince. Themistius dit en effet dans son discours consulaire : « Il est facile de nous prendre sur ce fait : ce n'est pas Dieu, c'est la pourpre impériale que nous adorons. »

(3) *Epist. I*, 49.

(4) *Epist. I*, 46.

(5) *Epist. IX*, 128, 129.

blics (1). » Ces derniers mots et un autre passage de la correspondance de Symmaque tendent à faire croire que la chaleur de son zèle l'avait rendu suspect, et que le secret de ses lettres n'était pas toujours respecté (2). Ceci nous expliquerait jusqu'à un certain point pourquoi les lettres de Symmaque, adressées presque toutes à des païens, ne contiennent aucune attaque, aucune récrimination directe contre le christianisme et les chrétiens.

En 382, le paganisme reçut un coup terrible. Gratien confisqua les domaines et les revenus des temples et les fit passer au fisc, dépouilla les prêtres et les vestales de leurs priviléges et immunités et fit enlever de la salle du sénat l'autel et la statue de la Victoire. Presque toute l'aristocratie de Rome et la majorité du sénat était païenne. L'émotion fut vive, et une députation envoyée à Milan fut chargée de réclamer le retrait d'un édit regardé comme un sacrilége et un attentat à des droits consacrés par le temps. Symmaque devait porter la parole. Les délégués du sénat ne furent pas reçus. Gratien mort, les païens reprirent espoir, et une seconde ambassade, conduite encore par Symmaque, alors préfet de Rome, put faire entendre sa requête. Nous avons encore la harangue que Symmaque lut à Valentinien II. Une foi découragée et aux abois, il est vrai, mais une foi sincère, patriotique et religieuse en même temps éclate dans ce discours. C'est, dans certains passages, le langage même des chrétiens au siècle précédent. « Nous demandons la paix pour les dieux de nos pères, pour les dieux de notre pays, » s'écrie l'orateur païen. Il invoquait la tradition, il rappelait avec une éloquence émue à quelle grandeur Rome s'était élevée sous la protection de ces dieux qu'on ne craignait pas de proscrire. L'évêque de Milan répondit au discours de Symmaque avec force et d'un ton altier. Symmaque réclamait la tolérance; Ambroise répondait que la vérité ne pouvait pactiser avec l'erreur. « Si tu accèdes à leurs vœux, disait-il à l'empereur, tu trahis la foi. Tu pourras venir à l'église, mais tu n'y trouveras pas de prêtre, ou tu le trouveras résistant... Il a été dit : Vous ne pouvez servir deux maîtres. »

Saint Ambroise triompha, et Symmaque revint à Rome navré de douleur. La mort de Prætextatus, son ami et une des colonnes du parti païen, acheva de l'accabler, et il songea à se démettre de ses fonctions (3). « Je passe sous silence, écrivait-il aux empereurs Théodose et Arcadius, les autres raisons qui me font désirer la retraite et le repos. » Peut-être faisait-il allusion à une circonstance récente dans laquelle il avait eu quelque peine à se justifier des calomnies lancées contre lui par les chrétiens (4).

(1) *Epist. II*, 7.
(2) *Epist. II*, 12.
(3) *Epist. X*, 30.
(4) *Epist. X*, 41.

Mais il était surtout découragé en assistant à la chute, de jour en jour plus sensible, de la religion à laquelle il avait dévoué sa vie, et en sentant son impuissance à la relever. Malgré ses deux échecs au sujet de l'autel de la Victoire, Symmaque en 389 revint encore à la charge, au nom du sénat, mais ne fut pas plus heureux. Une allusion qu'il ne sut pas retenir sur ce point, dans son éloge de Théodose, lui valut une disgrâce. On ne saurait dire s'il se mêla à la quatrième démarche tentée en 392 auprès de Valentinien, et qui faillit réussir, ni s'il prit part aux trois ambassades envoyées à Eugène pour le même objet. Il put se réjouir un instant en voyant le sénat remis à la fin en possession de sa chère statue; mais sa joie fut de courte durée, comme on sait.

La question religieuse est dans la vie de Symmaque la question capitale, celle qui fait l'unité de sa vie. La piété de Symmaque est, je le veux bien, une piété de souvenir et de tradition. Il s'y mêle je ne sais quel regret du passé et quelle inquiétude de l'avenir. C'est une foi plus politique que vraiment religieuse, ou plutôt elle est politique et religieuse en même temps. La piété sincère à Rome ne fut jamais séparée du patriotisme. Mais qui pourra nier qu'il y ait quelque chose de touchant dans cette vie consacrée tout entière à la défense de la religion des aïeux ?

L'édition *princeps* des lettres de Symmaque (*Epistolæ familiares;* Venise, s. d., in-4°) est due aux soins de Barth. Cynischus, et date du pontificat de Jules II (1503 à 1513). Nous citerons ensuite les réimpresssions suivantes : Strasbourg, 1510, 1511, in-4°; Paris, 1580, in-4°, ibid., 1604, in-4° : ces deux dernières avec notes de Juret; Mayence, 1608, in-4°, édition de Scioppius, qui contient 964 épîtres; Neustadt, 1617, in-8°; de J.-Ph. Pareus, Leyde, 1653, pet. in-12. La Bibliothèque impériale possède sept manuscrits des *Lettres* de Symmaque. Le cardinal Maï a découvert et publié *Symmachi VIII orationum ineditarum partes;* Milan, 1815, in-8°, et Rome, 1823, in-8°. B. Aubé.

Correspondance de Symmaque. — Saint Ambroise. — Prudence, *II lib. contra Symmachum.* — S. Prosper d'Aquitaine, *De promis. Dei*, part. 3. — Socrate et les autres hist. ecclésiast. — Tillemont, *Vie des Empereurs.* — Suslus, *In Symmach.* — Heyne, *Censura ingenii et morum Q. Aur. Symmachi;* Gœttingue, 1801. — Schmleder, *De Symmachus Gründe für's Heidenthum und des Ambrosius gegengründe*; Halle, 1790. — Beugnot, *Hist. de la destruction du Paganisme en Occident*, t. I. — *Étude sur la vie et les écrits de Symmaque, préfet de Rome*, par Eug. Morin ; Paris, 1847, in-8°.

SYMMAQUE (*Quintus Aurelius Memmius* Symmachus), patrice romain, probablement petit-fils du précédent, fut le beau-père du philosophe Boèce. C'est le seul consul nommé dans les fastes pour l'année 485. Il n'y avait pas à cette époque d'homme d'une réputation plus pure et plus irréprochable. Après l'exécution de son gendre (524), il ne sut maîtriser ni ses re-

grets ni ses plaintes. Le roi Théodoric ordonna le supplice du vieillard pour étouffer des récriminations importunes (525). Trois ans auparavant (522), Symmaque avait vu ses deux petits-fils, *Aurelius Anicius Symmachus* et *Anicius Manlius Severinus Boetius*, honorés ensemble des faisceaux consulaires. On peut dire avec Gibbon que Boèce et Symmaque sont les derniers Romains.

Smith, *Dict. of greek and roman biography.*

SYMMAQUE (*Symmachus*), interprète de l'Ancien Testament, né à Samarie, dans la dernière moitié du second siècle. De juif il se fit chrétien, mais en embrassant la doctrine des ébionites. Bien qu'après celle des Septante deux versions grecques de l'Ancien Testament eussent été faites l'une par Aquila, l'autre par Théodotion, il entreprit encore une fois cette difficile tâche. Sa version différait en beaucoup d'endroits de celle de ses prédécesseurs; pourtant elle fut tenue en haute estime, et plusieurs pères, saint Jérôme entre autres, y ont eu recours et l'ont citée, la regardant comme la plus claire, la plus fidèle et la plus élégante de toutes. D'après Théodore d'Héraclée ce serait au contraire celle où l'original aurait été le plus mal rendu. Les légers fragments qu'on en possède ont été reproduits dans les *Hexaples* d'Origène, édit. Montfaucon. Symmaque est aussi l'auteur d'un *Commentaire sur l'Évangile de saint Matthieu*, écrit au point de vue des ébionites.

Montfaucon, *Disc. préliminaire.* — Fabricius, *Bibl. græca.* — Cave, *Eccles. historia*, p. 60. — Jahn, *Introd. in libros sacros Vet. Fœderis*, p. 56. — Hody, *De text. Bibl. origin.*, p. 588. — Thieme, *De puritate Symmachi.*

SYMMAQUE (*Symmachus Cœlius*), pape, né vers 440, au village de Simagia, diocèse d'Oristagno (Sardaigne), mort à Rome, le 19 juillet 514. Créé diacre par Félix III, il fut élu canoniquement le 22 novembre 498 pour succéder à Anastase II; mais ce même jour le patrice Festus, qui s'était engagé envers l'empereur Anastase Ier à faire souscrire au pape l'*Hénotique* de Zénon, c'est-à-dire l'édit d'union des catholiques et des eutychéens, gagna à prix d'argent une partie du clergé, et fit élire l'archiprêtre Laurentius. Choisi pour arbitre par les deux partis, Théodoric, roi d'Italie, prononça, quoique arien, en faveur de Symmaque, reconnu par les évêques pape légitime dans un concile tenu à Rome, le 1er mars 499. En 503, Laurentius, qui avait été nommé évêque de Nocera, voulut ressaisir l'autorité pontificale, et accusa Symmaque de rapacité et d'adultère. Des troubles graves éclatèrent à Rome; beaucoup de sang fut versé, et l'on commit de nombreux outrages. Un concile fut alors convoqué, et cent quinze évêques y déclarèrent Symmaque innocent. Cette querelle s'envenima, par suite de nombreux incidents, et donna lieu à la convocation d'un nouveau concile devant lequel l'empereur Anastase Ier, que Symmaque avait retranché de sa communion, parce qu'il s'était déclaré contre le concile de Chalcédoine, accusa le pape de manichéisme, bien que depuis les premiers jours de son pontificat il eût chassé de Rome tous les partisans de cette doctrine. Le pape se présenta au concile, et Ennodius, évêque de Pavie, y lut son apologie. Il s'employa au rachat des esclaves, à l'édification de plusieurs églises, à des secours considérables aux pauvres, et aux évêques d'Afrique déportés en Sardaigne par Trasmond, roi des Vandales. On a de lui, ou sous son nom, douze *lettres* adressées à Æon, évêque d'Arles, au patrice Libère, à Maxime, évêque de Pavie, etc. Hormisdas fut son successeur.

Platina, Anastase, Ciaconius, *Vitæ Pontificum.* — Ennodius, *Liber de fide catholica.* — Baronius, *Annales.* — Fleury, *Hist. ecclés.* — D. Ceillier, *Hist. des auteurs sacrés et eccl.*, t. XV. — Artaud, *Hist. des souv. pont.*

SYNCELLE (Le). *Voy.* DEMETRIUS et GEORGES.

SYNESIUS (Συνέσιος), évêque de Ptolémaïs, né à Cyrène (Afrique), entre 360 et 370, mort vers 415. Il sortait d'une famille grecque, d'origine dorienne et dont l'antiquité remontait, suivant lui, jusqu'aux Héraclides. Il appartenait à la religion païenne. Quand il se rendit à Alexandrie pour la première fois, il avait passé la première jeunesse; il entendit les leçons d'Hypatie, et se lia avec elle d'une amitié à la fois tendre et respectueuse, et qui ne finit qu'avec sa vie (1). D'Alexandrie il partit pour Athènes, mais il ne paraît pas que sa curiosité et son désir de savoir trouvèrent une complète satisfaction dans cette cité déchue, ni qu'Asclépigénie, fille de Plutarque, qui y tenait alors école, pût balancer dans son esprit le souvenir d'Hypatie. « Comme d'une victime consumée, il ne reste plus d'Athènes que la peau, écrivait-il. Elle fut jadis le sanctuaire de la sagesse, elle tire aujourd'hui sa seule gloire de ses fabricants de miel (2). » Après ces excursions scientifiques, il revint à Cyrène, et y vécut à la campagne, partageant ses soins entre l'agriculture et la chasse, qu'il aimait passionnément. A la fin du quatrième siècle, la Cyrénaïque, désolée par des tremblements de terre, ravagée par des nuées de sauterelles qui avaient rasé les moissons, ruinée par les barbares, s'adressa à l'empereur Arcadius pour demander des renforts et l'allégement des impôts. Synesius fut chargé de porter ces réclamations à la cour de Constantinople (397). Les déboires ne lui manquèrent pas. Il eut à essuyer les interminables lenteurs de la chancellerie impériale, et ce ne fut qu'après plus de deux ans d'efforts, de luttes, de démarches et de tribulations de tous genres qu'il put remplir sa mission. C'est là qu'il commença à écrire le

(1) Hypatie mourut en mars 415. Synesius est-il mort avant ou après elle? Deux des lettres qu'il lui adressa (la Xe et la XVIe, édit. Petau), et qui sont de l'an 413, paraissent être les derniers écrits qu'il ait dictés. Il était malade, accablé de chagrin par la perte de son dernier enfant. Il est probable qu'il le suivit bientôt, et n'eut pas la douleur d'apprendre que sa chère Hypatie était morte victime du fanatisme chrétien.

(2) *Ep.* CLIII (édit. Petau, 1612).

roman philosophique, *l'Égyptien, ou de la Providence*, qu'il dédia à un de ses nouveaux amis, Aurélien, préfet du prétoire en 399. Admis à prendre la parole devant l'empereur, au sénat, il fit entendre un langage plein d'une mâle liberté. Cette harangue est venue jusqu'à nous, mais non pas sans doute telle qu'il la prononça. La brutale franchise dont il se targue, et qu'il pousse en effet jusqu'aux dernières limites, la satire directe qu'il fait des mœurs, des hommes et des choses de la cour, les leçons impertinentes qu'il donne au prince et à ses ministres, tout prouve que ce morceau fut écrit après coup. Il n'aurait pas sollicité et attendu trois ans une audience pour compromettre à la fin, par la rudesse de son langage, le succès de son ambassade; et Arcadius n'eût pas manqué de punir un orateur insolent, au lieu de le récompenser comme il le fit, par le privilége de l'exemption des fonctions et des charges curiales. De retour dans sa patrie (400), Synesius la trouva infestée de barbares qui semaient partout la ruine et la désolation; il réunit autour de lui les hommes de bonne volonté, et à leur tête dispersa les pillards. Puis il reprit sa vie de gentilhomme campagnard, « ayant plus souvent à la main, comme il dit, la bêche et l'épieu que la plume (1) ». Cependant il entretenait une correspondance assez suivie avec son frère Evoptius, établi au petit port de Phyconte, et avec ses amis d'Alexandrie et de Constantinople. Il employait aussi ses loisirs à composer des hymnes; il écrivait le poëme, aujourd'hui perdu, des *Cynégétiques*, et un badinage sophistique sur *la Calvitie*. De plus, il achevait le traité de *l'Égyptien*, dans lequel, sous le nom de Typhon, il racontait les violences du barbare Gaïnas, ses desseins ambitieux, son triomphe éphémère et sa chute à la suite d'une insurrection populaire. C'était de l'histoire contemporaine, sous le voile assez transparent d'un mythe. A Typhon, le principe du mal, il opposait Osiris, le principe du bien, personnifiant peut-être dans ce héros légendaire son protecteur Aurélien. La reconnaissance et l'amitié pouvaient seules lui inspirer de grandir de la sorte un personnage considérable sans doute dans l'empire, mais dont l'importance et le rôle étaient après tout assez subalternes et ne justifiaient réellement pas cet excès d'honneur. Le traité de Synesius contient une théologie purement néo-platonicienne. Le Dieu immobile, étranger au monde et qui craindrait de se souiller en y intervenant, est le seul Dieu qu'adore encore l'auteur en 401; ce n'est pas le Dieu des chrétiens (2). Dans cette retraite, où sa vie était, pour prendre son expression, « comme une fête sans tumulte », Synesius s'occupait aussi de spéculations astronomiques et physiques; il passait des nuits entières à interroger le ciel; il écrivait à Hypatie de lui envoyer un instrument nouvellement inventé, qui paraît être une sorte d'hydroscope ou de pèse-liquides. Dans le même temps ses bons offices ne manquaient pas à ses amis et à tous ceux qui s'adressaient à lui et voulaient user d'une influence dont il dédaignait de tirer parti pour lui-même. Un grand nombre de lettres attestent le zèle qu'il mettait à intervenir pour tous ceux qui réclamaient sa protection ou son appui à Alexandrie ou à Constantinople.

On ne sait pas quels incidents vinrent troubler cette vie de doux loisirs, mais au commencement de 403 Synesius s'embarqua pour Alexandrie. Il y renoua ses anciennes amitiés et en forma de nouvelles, entre autres avec l'archevêque Théophile, qui le maria de sa main (1). Il n'était pas encore chrétien. Les deux ouvrages qu'il composa à Alexandrie, *Dion* et le *Traité des Songes*, n'indiquent pas le moins du monde qu'il se fût converti. Le *Dion* est une apologie de ses travaux et en même temps une critique de la sophistique vulgaire. Le *Traité des Songes* contient une théorie de l'imagination, pour ne pas dire une psychologie, qui appartient aux philosophes d'Alexandrie, et des opionions sur la divination par les rêves, que Porphyre eut avouée. En 405 Synesius reprit le chemin de la Cyrénaïque. Il y trouva les barbares maîtres des campagnes et assiégeant les villes. En l'absence du gouverneur, qui avait fui, il s'enferma dans Cyrène, et organisa avec tant d'activité la résistance, que les barbares s'éloignèrent; mais ils ne quittèrent pas le pays, et la lutte dura encore quatre ans avec des vicissitudes diverses (405-409).

Sur ces entrefaites le siége épiscopal de Ptolémaïs étant devenu vacant, le clergé et le peuple jetèrent les yeux sur Synesius et le proclamèrent évêque. Était-il alors chrétien de fait? « La voix des fidèles, dit le dernier historien de Synesius, ne l'eût pas désigné s'il n'eût pas déjà embrassé la foi chrétienne (2). » C'est une pure induction, et à laquelle on peut, ce semble, opposer celle-ci, qui nous paraît aussi solide : Synesius était un homme riche, de noble naissance, considérable par son influence et son crédit : on savait la pureté de ses mœurs, l'élévation de ses sentiments, et les élans mystiques de ses poésies; on connaissait son zèle; on savait que dans les dangers communs il avait déployé une initiative énergique, qui contrastait avec l'apathie et l'insouciance générales. N'était-ce pas assez pour que le peuple, qui voulait trouver dans son évêque non pas seulement un guide spirituel, mais un chef ac-

(1) *Éloge de la calvitie*, p. 66, D.

(2) Voir en particulier, dans la première partie, tout le discours du père d'Osiris à ce dernier, p. 97 et suiv.

(1) Rien ne prouve positivement que la femme de Synesius fût chrétienne. On peut cependant le conjecturer de ce fait qu'il la reçut de la main de l'archevêque d'Alexandrie. Les mariages mixtes devaient être fréquents encore à cette époque. Le christianisme s'insinua souvent dans les familles par les femmes. Celse le remarquait déjà au second siècle.

(2) M. Druon, *Études sur Synesius*, p. 38.

tif, un protecteur vigilant, un défenseur dévoué de ses intérêts, l'acclamât unanimement? C'était à lui à se mettre ensuite en règle avec le dogme. En fait, la question est douteuse. Rien ne prouve qu'en 409 Synesius eût reçu le baptême, ni qu'il eût, je ne dis pas changé de culte, car assurément il n'avait jamais appartenu au polythéisme, mais adopté un culte en entrant dans l'Église. L'élection populaire troubla fort Synesius. Deux lettres de lui, l'une à Théophile, patriarche d'Alexandrie, l'autre à son frère Evoptius témoignent des luttes qui se livrèrent dans son âme.

« Dieu, la loi et la main sacrée de Théophile m'ont donné une épouse (écrivait-il à son frère); je déclare donc à tous et j'atteste que je ne veux ni me séparer d'elle ni vivre furtivement avec elle comme un adultère. L'un est contraire à la piété, l'autre à la loi. Mais je désirerai et souhaiterai toujours d'avoir de nombreux et d'excellents enfants. Voilà ce que ne doit pas ignorer celui de qui dépend la consécration..... Mais ceci n'est rien comparé à tout le reste. Il est difficile ou pour mieux dire impossible que les opinions que la science a enracinées dans mon esprit en soient arrachées. Or tu sais que la philosophie est en opposition directe avec certains dogmes du christianisme communément enseignés. Je répugnerai toujours à croire par exemple que la formation de l'âme est postérieure à celle du corps; jamais je ne dirai que le monde et toutes ses parties doivent périr un jour. Quant à cette résurrection dont on parle tant, je la considère comme quelque chose de mystérieux et d'ineffable, et suis loin de suivre là-dessus les opinions de la foule. Je sais qu'il est des cas où le mensonge est légitime. Tous les yeux ne peuvent pas supporter la même lumière. De même que les ténèbres conviennent aux yeux malades, de même je pense qu'il peut être utile de déguiser la vérité au peuple. Si les lois de notre sacerdoce m'accordent tout cela, alors je pourrai accepter cette dignité, philosophant dans mon intérieur, et au dehors m'amusant à des fables, et, sans rien enseigner, sans rien attaquer, demeurer fidèle à mes convictions. Mais si l'on dit qu'il faut changer et que l'évêque doit être peuple par les opinions, je n'hésiterai pas alors à m'expliquer franchement.... Si je suis appelé au sacerdoce, je ne veux pas feindre des opinions que je n'ai pas; j'en prends Dieu, j'en prends les hommes à témoin. La vérité est fille de Dieu, devant qui je veux être irréprochable. Sur ce point je ne veux pas jouer la comédie.... Que le bien-aimé de Dieu, mon père Théophile, dûment prévenu, et m'ayant marqué à moi-même qu'il le sait, décide sur moi. Ou bien en effet il me permettra de rester fidèle à ma philosophie intime, ou il perdra le droit de me juger plus tard et de me rayer du tableau des évêques... Ah! j'en jure par ta tête sacrée et, ce qui est plus encore pour moi, par Dieu, à qui nulle vérité n'est cachée, je suis dans une grande peine..... Mais alors, après avoir déclaré nettement ce que je veux qu'on sache bien, si celui à qui Dieu a donné le pouvoir de le faire, m'agrége au sacerdoce, je me résignerai à la nécessité, et j'accepterai ma mission comme un poste où Dieu me place lui-même. »

Cette lettre répond, à ce qu'il nous semble, et d'une façon très-nette à la question posée plus haut : quand Synesius fut porté à l'épiscopat par les suffrages du peuple était-il converti? Non, puisqu'il déclare catégoriquement qu'il ne veut pas être évêque s'il lui faut renoncer à ses croyances philosophiques et épouser des opinions qui répugnent à sa raison et sont à ses yeux des préjugés populaires et des fables puériles. Ses déclarations sur ce point sont claires et sans équivoque. Il veut garder ses sentiments, et consent seulement à ne faire ni propagande ni critique (1).

On crut sans doute que la conquête de Synesius valait qu'on laissât fléchir la règle, et, comme dit M. Villemain, « on lui permit de garder sa femme et ses opinions (2) ». Après sa consécration il avait encore ses enfants auprès de lui. Il les perdit successivement tous les trois de 410 à 413, et nous savons par une lettre qu'il écrivit à Hypatie, en 413, quel chagrin il en ressentit. Est-il vraisemblable, à négliger même la déclaration qu'il avait faite avant d'accepter l'élection, qu'il eût conservé ses enfants et renvoyé leur mère? Quant à ses opinions, il les conserva également, se contentant de les couvrir parfois d'une teinte de christianisme assez équivoque : « Vous qui connaissez les saintes Écritures, écrivait-il aux prêtres de son diocèse, vous avez placé à votre tête un homme qui les ignore (*Ep. XIII*). » Il se

(1) Εἰ μὴ διδάσκων ἀλλ' οὐδὲ μέντοι μεταδιδάσκων. *Ep. CV*, p. 249, D.

(2) M. Druon ne partage pas sur ces deux points l'opinion de M. Villemain, et l'accuse même d'avoir adopté un *peu promptement l'assertion toute gratuite des historiens protestants* et d'*avoir prêté à une erreur l'appui de son autorité*. Mais M. Druon ne prouve pas du tout ce qu'il avance. Est-ce en effet raisonner bien solidement que de dire, comme il fait : « La pratique constante de l'Église à cette époque était d'imposer aux prêtres le célibat et d'exiger de ceux qui étaient mariés de rompre les liens du mariage avant de leur conférer le sacerdoce. Donc on dut imposer cette condition à Synesius avant de l'ordonner. » Le principe, fût-il admis comme général, n'a pas ici la force d'un fait. Il s'agit justement de savoir si dans un cas particulier l'Église ne crut pas utile d'y déroger. Or le principe invoqué par M. Druon ne tient pas devant cette déclaration solennelle de Synesius : « *Je le proclame hautement et je l'atteste, je ne veux pas me séparer de ma femme, ni vivre avec elle clandestinement; au contraire je veux en avoir, s'il plaît à Dieu, beaucoup d'enfants excellents.* » Quant au second point, la démonstration de M. Druon me paraît plus faible encore et moins concluante. « L'Église ne pouvait transiger sur le dogme, dit-il; de telles conquêtes, loin de la fortifier, l'eussent perdue », p. 46. Je ne sais ce que l'Église eût dû faire, ni où se trouvait son véritable intérêt. Mais qu'a-t-elle fait? Synesius n'avait jamais songé à l'épiscopat. Les suffrages du peuple le surprirent et l'affligèrent profondément. Cette vie nouvelle et ces nouveaux devoirs l'effrayèrent. Il posa des conditions. Il consentit à rompre avec ses habitudes, à renoncer à ses goûts et à ses plaisirs; mais il déclara catégoriquement, et à plusieurs reprises et de la façon la plus formelle, qu'il ne sacrifierait pas ses convictions philosophiques. L'histoire nous apprend qu'on passa outre et qu'on le consacra. Quelle raison avons-nous de croire qu'il s'infligea un démenti? Aucune. Photius et Evagrius, dont M. Druon atteste l'autorité, disent « *qu'il était chancelant dans sa foi quand il fut baptisé, mais qu'on avait la ferme espérance que la grâce viendrait aussitôt achever l'œuvre commencée* ». Ou j'ignore la valeur des mots, ou cette phrase veut dire que Synesius quand il fut consacré évêque et baptisé n'était pas d'une orthodoxie irréprochable.

mit sans doute à les étudier; mais jusque dans les hymnes qu'on doit rapporter aux dernières années de sa vie, il y a un mélange singulier d'inspiration chrétienne et de souvenirs philosophiques (1).

Les nouvelles fonctions de Synesius lui créèrent des devoirs auxquels il ne faillit pas. Sa lutte avec le gouverneur de la Cyrénaïque, Andronicus, qu'il finit par excommunier, remplit une partie de l'année 410. Occupé de travaux de toutes espèces, il n'avait plus le loisir d'écrire, et ne paraît pas avoir pris part aux discussions théologiques qui agitaient l'Orient. Les barbares étaient revenus à la charge. En 411, ils assiégèrent Ptolémaïs. Synesius montra aux habitants que leur pasteur saurait au besoin donner sa vie pour défendre son troupeau. La ville fut dégagée. En 413 Synesius perdit son troisième enfant. Ce dernier coup l'abattit. « Comme un torrent longtemps contenu, le malheur est venu tout d'un coup fondre sur moi : ma félicité s'est évanouie. Plaise à Dieu que je cesse ou de vivre ou de me rappeler la perte de mes enfants (2)! » Cette lettre, la dernière peut-être qu'il ait écrite, est adressée à Hypatie. A partir de ce moment Synesius disparaît de la scène. Il est probable qu'il ne survécut guère à ses trois enfants. Tout au moins les renseignements manquent pour suivre sa trace (3).

Synesius a une physionomie multiple et complexe, si je puis dire. Par un côté il appartient à la famille des sophistes et des frivoles amants du beau langage. Themistius eût avoué une partie de son discours *sur la Royauté;* d'autre part il a un fonds de sérieux qui lui fait sentir tout le vide de la sophistique. C'est un poëte, un contemplatif, un homme qui fatigue ses yeux à déchiffrer les étoiles. C'est une âme douce, tendre, amie de la retraite; c'est en même temps un rude campagnard, un chasseur infatigable, un homme d'action, plein de courage et d'entrain, tout à tous (4) et le premier à donner aux jours des périls publics. Dans ses élans vers la source mystérieuse de l'être, il travaille, comme un disciple de Plotin, à se dégager de la matière et des souillures terrestres; il voudrait se perdre dans le sein de l'infini; il aspire à l'éternel repos; et sa vie est un combat perpétuel et sans trêve. Il joint à l'imagination d'un Alexandrin un caractère vigoureusement trempé, un cœur libre et fier. Sa poésie est toute imprégnée des couleurs de l'Orient; elle en a les raffinements subtils, les vagues aspirations et les molles extases; son âme est toute romaine. Né en Afrique, élevé en partie à Alexandrie, à un moment où la lutte des deux civilisations n'est pas terminée, Synesius unit en lui plusieurs des éléments contraires qui s'agitent dans le monde. C'est la philosophie qui a élevé sa jeunesse et nourri son âge mûr. Venu bien tard, à l'heure où la raison avait fait son œuvre et planté dans son esprit des convictions solides, le christianisme resta à la surface, sans le pénétrer et ne fit que recouvrir le philosophe sans l'effacer. Il appartient à l'Église par le dehors, si je puis dire, plus que par le dedans. Il mit à son service ce qu'il avait d'activité, de zèle, de dévouement; mais il ne se donna pas lui-même. Il fut ministre de l'Église; il ne mérite pas qu'on le mette au nombre des Pères et des docteurs. Il fut dans l'Église homme d'action et de gouvernement, mais non théologien. Bien plus si on se place au point de vue du dogme, il est permis de dire que l'évêque de Ptolémaïs est un chrétien équivoque, et, pour parler net, qu'il n'est chrétien que de nom.

Le premier ouvrage que Synesius avait composé n'est pas venu jusqu'à nous. C'était un poëme intitulé *les Cynégétiques* (Αἱ Κυνηγετικαί). Il en parle dans ses lettres 100 et 153.

Voici à peu près dans l'ordre chronologique les ouvrages de Synesius que nous possédons : ses *Lettres* sont au nombre de 156; c'est une source très-précieuse pour l'histoire de Synesius et de son époque. M. Druon (p. 271-298 de son *Étude*) a proposé une classification chronologique de ces lettres; les *Hymnes* (Ὕμνοι), au nombre de dix; *A Pæonius sur le don d'un Astrolabe*, composé en 399 à Constantinople; *Discours sur la royauté* (Περὶ βασιλείας) prononcé devant Arcadius la même année; *L'Égyptien, ou de la Providence* (Αἰγύπτιος ἢ περὶ Προνοίας), en deux livres; *Éloge de la Calvitie* (Φαλάκρας ἐγκώμιον), en réponse à l'*Éloge de la chevelure*, de Dion Chrysostome; *Dion, ou Traité de sa vie* (Δίων, ἢ περὶ τῆς καθ' αὑτὸν διάγωγῆς), écrit en 403; *Traité des Songes* (Περὶ ἐνυπνίων λόγος), en 404; la première *Catastase* (Κατάστασις), en 411, et la seconde en 412; deux *Homélies* très-courtes. En 1553 Ad. Turnèbe donna une édition grecque des *Opuscula Synesii* (Paris, in-fol.). La première édition des *Opera omnia* (texte et version latine) est celle de D. Petau (Paris, 1612, in-fol.), avec des scolies de Nicéphore Gregoras; elle a été reproduite et complétée en 1633 et 1640 (Paris, in-fol.), et en 1859 (ibid., gr. in-8°). H. Estienne donna une édition grecque-latine des *Hymnes*, avec quelques odes de Grégoire de Nazianze (Paris, 1568, in-32), réimpr. en 1570, in-8°. Les *Hymnes*, déjà mises en vers par Jacques Courtin (dans ses *Œuvres*, 1581, in-12), ont été trad. en prose par MM. Grégoire et Collombet (Lyon, 1840, in-8°, avec le grec). — Les *Épîtres* ont été publiées à Paris, 1605, in-8°, grec et latin, et à Vienne, 1772, in-8°, texte grec. — Le traité *De insomniis* date de 1586, Paris, in-8°. — L'*Éloge de*

(1) L'hymne V est peut-être le seul qui contienne une théologie en général orthodoxe.

(2) *Ep. XVI*.

(3) A la fin du sixième siècle, l'hagiographe Jean Moschus, dans son *Pratum spirituale*, a donné place à Synesius dans une légende plus singulière que vraiment édifiante.

(4) Κοινότατος. *Ep. CV*.

la Calvitie, dont la version latine avait été impr. avec l'*Éloge de la folie* d'Érasme, a paru en grec (Stuttgard, 1834, in-8°), et a été trad. en français par Miller (Paris, 1840, in-8°).

B. Aubé.

Synesius, *Lettres*. — Evagrius, *Hist. eccl.*, I, 15. — Photius. — Tillemont, *Mém. eccl.* — Baronius, *Annales*, ann. 410. — Villemain, *Tableau de l'Éloquence chrétienne au quatrième siècle*. — Clausen, *De Synesio philosopho*; Copenhague, 1831. — Druon, *Étude sur la vie et les œuvres de Synesius*; Paris, 1859, in-8°.

SYNTIPAS (Συντίπας), nom grécisé de Sendebad, sage indien, placé en tête d'une collection de contes traduits en grec par un certain Michel Andreopoulos. C'est dans les fictions indiennes du genre de l'*Hitopadesa*, du *Pantcha-Tantra* et autres qu'il faut chercher l'origine de ces contes qui, traduits en arabe, en hébreu, en syriaque, devinrent célèbres en Orient, et qui, rapportés par les croisés en Occident, y obtinrent aussi une grande popularité. C'est ainsi que le *Syntipas* a passé, avec des changements plus ou moins considérables, du sanscrit en pehlevi, en arabe, en hébreu, en grec, et sous cette dernière forme il a été publié par Boissonade : *De Syntipa et Cyri filio Andreopuli narratio*; Paris, 1828, in-12. C'est un recueil de contes et d'apologues rattachés les uns aux autres par une fable romanesque analogue à l'intrigue qui sert de lien aux contes des *Mille et une Nuits*. Outre la leçon morale qu'il renferme et l'intérêt particulier qu'il présente, chacun de ces récits concourt à l'intérêt général du roman, puisqu'il en précipite ou en retarde le dénoûment. En voici une courte analyse. Cyrus, roi des Perses, avait sept femmes et point d'enfant. Après une longue attente, il obtint enfin l'objet de ses vœux. Dès que son fils eut atteint le terme de sa première enfance, il le confia à des maîtres habiles qui le gardèrent trois ans sans qu'il profitât en rien. Le roi eut alors recours au sage Syntipas, qui se chargea de rendre en six mois l'enfant parfait philosophe. Au bout de ce temps, en effet, le jeune prince avait achevé son éducation, et il ne lui restait plus qu'à reparaître devant son père pour montrer qu'il avait tiré bon parti des leçons de son maître. Mais la veille du jour de la présentation, Syntipas, en consultant les astres, vit que son élève courrait un grand danger si avant sept jours il disait la moindre parole; il lui fit donc jurer de garder un silence absolu pendant tout ce temps. Le roi, qui s'attendait à recevoir un savant, fut très-étonné de trouver un muet. Il ne sávait que résoudre quand une de ses femmes lui proposa de rendre la parole au jeune prince. Son offre fut acceptée; la dame conduisant alors le prince dans un appartement écarté, lui déclara qu'elle l'aimait, lui proposant d'empoisonner le roi son père et de l'épouser elle-même. L'horreur de cette proposition arracha au prince quelques mots d'indignation, et la reine, effrayée, crut qu'elle ne pouvait échapper au châtiment qu'en perdant celui dont elle n'avait pu faire son complice. Elle l'accusa donc d'avoir voulu lui faire violence; et comme le jeune prince, redevenu muet, ne disait rien pour sa défense, le roi, le croyant coupable ordonna de le mettre à mort. Mais un des sages de la cour de Perse raconte un apologue ou une parabole montrant le danger des jugements précipités, et un autre conte sur la perfidie des femmes; c'est assez pour que le roi fasse suspendre l'exécution. La reine intervient alors avec un petit conte montrant qu'un père peut se perdre en sauvant son fils. Le roi, qui a toute la stupidité d'un tyran oriental, ordonne que la sentence soit exécutée. Un second sage arrive, et au moyen d'une historiette assez amusante sur les infidélités des femmes, il obtient un nouveau sursis. Les récits alternés se poursuivent ainsi pendant sept jours : les sages racontant des histoires qui établissent qu'on ne peut pas se fier aux femmes; la reine faisant des contes pour mettre le roi en garde contre les conseillers. Enfin le prince recouvre la parole le septième jour, et le premier usage qu'il en fait, c'est de révéler la perfidie de sa belle-mère. Le roi ordonne de la mettre à mort, non sans écouter encore quelques histoires, une entre autres de la coupable, signifiant qu'elle est prête à subir tous les châtiments excepté la mort. Touché de cet apologue et des prières de son fils, Cyrus commue la peine de la reine. On lui rasera les cheveux, on la marquera au front, et dans cet état on la promènera par toute la ville sur un âne, ce sera sa punition. Ainsi finit le *Syntipas*.

Cet ouvrage est un roman du même genre que l'*Hitopadesa*, le *Pantcha-Tantra*, traduit en arabe sous le titre de *Calila et Dimna*; le *Souka-Septati* (Contes d'un perroquet), traduit en persan sous le titre de *Thouti-Nameh*, et bien d'autres. Tous ces contes sont d'origine indienne; il n'en est pas autrement du *Syntipas*. En effet, Masoudi, écrivain arabe qui vivait au dixième siècle de notre ère, dans sa chronique intitulée *Moroudj-ad-dzeheb* (Les Prairies d'Or), au chapitre des anciens rois de l'Inde, parle d'un philosophe indien nommé Sendabad ou Sendebad, contemporain du roi Kourous et auteur du livre : *Les Sept vizirs, le pédagogue, le jeune homme et la femme du roi*. « C'est, dit-il, l'ouvrage qu'on appelle le livre de Sendebad. » Il serait difficile de dire à quelle époque vivait Sendebad, ni même s'il a jamais existé. On suppose qu'il était contemporain des Arsacides de Perse, ce qui laisse pour la date de sa vie une latitude de quatre ou cinq siècles, de 256 avant J.-C., à 223 après J.-C.; il est tout aussi difficile de suivre la marche du roman indien à travers les langues orientales. Les rédactions qu'on en connaît sont le *Sindibad-Nameh*, en persan, dont M. Falconer a donné une analyse et des extraits : *Analytical account of the Sindibad-Nameh*; Londres, 1841, in-8°;

le roman arabe intitulé *Histoire du roi, de son fils, de sa favorite et des sept vizirs*; le roman hébreu des *Paraboles de Sendabar* (*Mischle Sendabar*), imprimé à Constantinople en 1516, et à Venise, 1544, 1568 et 1605. Ce roman fut traduit en latin vers la fin du douzième siècle, sous ce titre : *Historia septem sapientium Romæ*, et cette version latine fut elle-même traduite ou imitée en français dans le *Roman des sept sages* publié par M. Leroux de Lincy; Paris, 1838, in-8°; et dans le *Dolopathos* (*voy.* HERBERT). Par l'intermédiaire du latin et du français le *livre* de Sendebab, Sindibad ou Syntipas a passé dans presque toutes les langues de l'Europe.

On a encore sous le nom de ce Syntipas et traduit en grec par le même Michel Andreopoulos un recueil de soixante-deux fables publié par Matthiæ sous le titre de Παραδειγματικοὶ λόγοι; Leipzig, 1781, in-8°. L. J.

Loiseleur-Deslongchamps, *Essai sur les fables indiennes et sur leur introduction en Europe*; Paris, 1838, in-8°. — Ed. Lancereau, *Hitopadesa*; Paris, 1853, in-16.

SYPHAX, roi de la Numidie occidentale, mort vers 203 avant J.-C. On ne sait rien de sa vie avant l'an 213, où il fit alliance avec les Romains. Les Carthaginois lui suscitèrent pour ennemi un autre roi numide, appelé Gala. Le fils de Gala, Masinissa, le vainquit, et il dut se retirer en Mauritanie. Ayant fait de nouvelles levées, il se prépara à passer le détroit pour rejoindre les Romains, lorsqu'il fut défait de nouveau. Syphax se maintint pourtant dans ses États. Il allait traiter avec Carthage lorsque Scipion, le premier Africain, qui venait de réduire l'Espagne, l'engagea à rompre la négociation. Charmé du caractère et des manières du général romain, Syphax conclut avec lui un traité secret (206). Peu après, devenu l'époux de Sophonisbe (*voy.* ce nom), il fit la guerre à Masinissa, qui s'était à son tour allié aux Romains, et remporta sur lui quelques avantages. Lorsque Scipion débarqua en Afrique (204), Syphax se déclara pour Carthage. Après s'être emparé de Tholus, où étaient les magasins des Romains, il fit sa jonction avec l'armée carthaginoise; mais là s'arrêta le cours de ses succès. Surpris par Scipion et Masinissa, qui brûlèrent son camp, il fut défait dans une seconde bataille, quoiqu'il eût rejoint l'armée carthaginoise, et obligé de regagner la Numidie avec ce qui lui restait de troupes (203). Masinissa et Lælius le poursuivirent jusque dans ses États. Il essaya de les repousser, mais il fut vaincu une dernière fois et fait prisonnier. Son fils, Vermina, partagea sa captivité, et Cirtha, sa capitale, devint la proie du vainqueur. Syphax fut conduit en Italie, où il devait servir d'ornement au triomphe de Scipion. Polybe dit qu'il mourut à Rome avant cet événement. Les Romains lui décernèrent des funérailles dignes de son rang, et une partie de ses États devint la récompense de Masinissa.

Polybe, XIV, XVI. — Tite Live, XXIV, XXVII à XXX. — Appien, *Hisp.*, 15, 16, 29, 30; *Puniq.*, 10-14, 17, 22, 27, 28. — Zonare, IX.

SYRIANUS (Συριανός), philosophe et grammairien grec, né à Alexandrie, vivait dans la première moitié du cinquième siècle après J.-C. Il était fils de Philoxène. Il se rendit à Athènes, qui à cette époque, où le christianisme triomphait dans tout le monde romain, restait le dernier centre de la philosophie païenne. Il étudia avec grand zèle sous Plutarque, fils de Nestorius, alors chef de l'école néo-platonicienne, qui le prit en affection et le choisit pour son successeur. Lui-même eut pour disciple le plus grand des néo-platoniciens du cinquième siècle, Proclus, qui, plein de vénération pour son maître et de reconnaissance pour ses leçons, demanda à être enseveli dans le même tombeau. Syrianus et Proclus, étroitement unis par l'amitié et par la communauté des doctrines, travaillèrent peut-être ensemble à quelques-uns de ces traités d'exégèse qui faisaient la principale occupation des derniers néo-platoniciens. Suidas leur attribue à l'un et à l'autre les mêmes ouvrages; savoir : un *Commentaire sur Homère*, en sept livres; *Sur la Politique de Platon*, en quatre livres; *Sur la théologie d'Orphée*, en deux livres; *la Concordance d'Orphée, de Pythagore et de Platon*, etc.; mais c'est probablement une méprise de Suidas, qui fait figurer sur cette liste un commentaire de Syrianus sur un traité de Proclus, bien qu'il soit peu probable que le maître ait commenté les œuvres de son disciple. Il reste de Syrianus un *Commentaire sur la Métaphysique d'Aristote*, qui n'a jamais été publié en entier, mais dont Hieron Bagalini a traduit en latin les 3e, 13e et 14e livres; Venise, 1558, et dont Brandis a donné quelques parties dans son édition des *Scholies sur Aristote*. Ce commentaire fait honneur au savoir et au jugement de Syrianus; mais il ne témoigne pas d'une grande originalité; les doctrines sont celles que professait toute cette seconde école néo-platonicienne, celles que l'on retrouve chez Proclus avec plus de talent. On connaît encore de Syrianus un *Traité sur les idées* publié par Leonh. Speugel, dans sa Συναγωγὴ Τεχνῶν, et un *Commentaire* sur les Στάσεις d'Hermogène publié dans les *Rhetores* d'Alde, t. II, et dans ceux de Walz, t. IV. L. J.

Suidas. — Fabricius, *Bibliot. græca*, IX, p. 356. — Ritter, *Gesch. der Philosophie*, t. IV, p. 697. — Vacherot, *Histoire de l'École d'Alexandrie*, t. III.

SYRUS (*Publius*), poëte romain, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Son nom semble indiquer qu'il était Syrien d'origine. Conduit à Rome comme esclave, il se fit remarquer dans a maison de son maître par son savoir et son aptitude pour la poésie, ce qui n'était pas rare parmi les esclaves à cette époque. Ses talents lui valurent la liberté. Il prit, suivant l'habitude, le nom du maître qui l'avait affranchi. Publius Syrus acquit une grande réputation par ses *mimes*, petites pièces dont le comique emprunté à la

réalité familière et le ton sentencieux plaisaient aux Romains. Dans une occasion célèbre, lors des représentations dramatiques qui contribuèrent à l'éclat des jeux donnés par César en 45 avant J.-C., Syrus l'emporta sur tous ses concurrents, au nombre desquels on comptait Laberius, pour qui la défaite dut être d'autant plus amère qu'en paraissant sur la scène il avait dérogé à sa dignité de chevalier.

Les *mimes* de Publius Syrus n'existent plus; mais il en avait été fait chez les anciens des extraits qui servaient de livres de classe pour les enfants. Ces extraits, grossis de vers empruntés à d'autres auteurs du même genre, ont servi de base à la collection de sentences morales que nous avons sous le nom de Publius Syrus. Elle se compose d'un millier de vers iambiques et trochaïques dont chacun offre un sens complet et exprime quelque idée morale, quelque observation sur la vie, quelque précepte de conduite. Ces vers sont rangés par ordre alphabétique suivant la première lettre de chaque vers. Il y a souvent de la finesse et de la grâce dans ces courtes sentences, et la diction en est presque toujours excellente et digne de l'âge d'or de la littérature latine. On connaît encore de Syrus un fragment de dix vers sur le luxe, qui se trouve cité dans le *Satyricon* de Pétrone.

Les *Sentences* de Publius Syrus furent publiées pour la première fois et en partie seulement par Érasme, d'après un manuscrit de Cambridge dans un volume qui contenait aussi les *Distiques* de Caton et divers ouvrages analogues; Strasbourg, 1516, in-4°. Fabricius en donna une édition plus complète dans son *Syntagma sententiarum;* Leipzig, 1550, 1560, in-8°. Cette collection s'accrut encore dans les éditions de Gruter, 1604, in-8°; de Velser, Ingolstadt, 1608, in-8°, et d'Havercamp, Leyde, 1708, 1717, in-8°. Les meilleures éditions sont celles d'Orelli, Leipzig, 1822, in-8°, et à la suite de Phèdre, Zurich, 1832, in-8°, et de Rothe dans ses *Poetarum latin. scenicorum fragmenta*, t. II, p. 219. L. J.

Ciceron, *ad Fam.*, XII, 18. — Sénèque, *Controv.*, VII, 3; *Epist.*, 8, 94, 108; *De tranquill. animæ*, 11; *Consolat. ad Marc.*, 9. — Petrone, 55. — Pline, *Hist.*, VIII, 51. — Aulu-Gelle, XVII, 14. — Macrobe, *Sat.*, II, 2, 7.

** **SZARVADY** (*Frédéric*), homme politique hongrois, né en 182. à Ujvidek. Il étudia le droit à Vienne et à Prague, et fut reçu avocat à Presbourg (1847). Dès lors il seconda le mouvement libéral en publiant la traduction annotée d'une brochure de Szechenyi et en fournissant aux journaux étrangers des articles politiques sur la Hongrie. Il fit partie de la députation envoyée à Vienne sous prétexte de remercier l'empereur de ses concessions et entra en rapports avec les révolutionnaires polonais et viennois. Puis il devint rédacteur en chef de la *Gazette de Presbourg*, et fonda avec M. Friedmann, le journal *Gerade aus* (Tout droit). Chargé par Kossuth d'une mission secrète à Paris, il s'y rendit en juin 1848, et lorsque peu de temps après Teleki fut nommé représentant hongrois en France, il devint premier secrétaire d'ambassade. Après la journée du 12 octobre, il porta à Kossuth, en s'exposant à bien des dangers, le traité d'alliance conclu avec la république de Venise. De retour à Paris, il recommença à propager et à développer l'idée prédominante de la politique hongroise, la conciliation des éléments serbe et magyare. Lorsque la révolution, trahie par Goergei, eut été écrasée, M. Szarvady reprit la plume dans les journaux étrangers, notamment la *Gazette de Cologne*. Lors de la guerre d'Italie, il servit d'intermédiaire entre Kossuth et M. de Cavour. On a de lui : *L'Isthme de Suez;* Leipzig, in-8°; — *Paris*, en allemand; — et des traductions d'ouvrages français en allemand.

**SZARVADY (*Wilhelmine* CLAUSS), femme du précédent, née à Prague, en 1834, s'est acquise comme pianiste une grande célébrité. Élève du professeur Procksch, elle commença dès 1849 ses voyages artistiques. Elle débuta à Leipzig en interprétant le concerto de Schumann, qui alors était peu connu. Depuis elle consacra son rare talent presque exclusivement aux œuvres classiques de Bach, Hændel, Mozart, Beethoven, Schubert, Mendelssohn, Weber, et partout en Allemagne, en Angleterre comme en France cette artiste au jeu poétique fut rangée parmi les plus considérables de notre temps. Mlle Clauss a épousé en 1855 M. Szarvady, et s'est fixée à Paris. La première elle fit connaître en Allemagne les clavecinistes français, tels que Chambonnières, Couperin et Rameau. On lui doit la publication d'œuvres peu connues ou inédites, entre autres un concerto inédit de Philippe-Emmanuel Bach.

Docum. particuliers.—Bernsdorff, *Musikal. Lexicon.*

SZEGEDINUS. *Voy.* KIS (*Étienne*).

T

TABARAUD (*Matthieu-Mathurin*), controversiste et littérateur français, né à Limoges, en 1744, mort dans la même ville, le 9 janvier 1832. Il était fils d'un orfèvre. Élevé par les jésuites de sa ville natale, il ne fut jusqu'en philosophie qu'un écolier ordinaire; cependant il ne faut pas chercher dans les férules qu'il reprochait plus tard à ses premiers maîtres la cause de l'animosité qu'il manifesta si souvent contre eux; la rivalité des oratoriens et des jésuites, le jansénisme dont il fut un dernier champion, attaqué si vivement par ces derniers, enfin, son humeur guerroyante expliquent surabondamment cette conduite. Les directeurs du séminaire de Saint-Sulpice, où il entra en 1764, s'effrayant de son indiscipline, l'engagèrent bientôt à se retirer, et il passa chez les oratoriens. Destiné à l'enseignement, il professa les belles-lettres à Nantes, la théologie, le grec et l'hébreu à Arles et, en 1773, à Lyon, où il travailla à la rédaction de la *Philosophie* de Lyon, dont était chargé le P. Valla. En 1783 il devint supérieur du collége de Pézenas, et en 1787 de celui de La Rochelle. Quoique sincère catholique, il prit contre un mandement de l'évêque la défense de l'édit qui venait d'être rendu en faveur des protestants. Au commencement de la révolution Tabaraud était supérieur de la maison de l'Oratoire à Limoges. Cette célèbre congrégation se sépara en deux. Les uns demandèrent des réformes, et se mirent en rapport avec le comité ecclésiastique de l'Assemblée constituante; les autres ne voulurent se prêter à aucune modification, et combattirent les projets des novateurs. Tabaraud se rangea parmi les derniers, et publia, le 27 juillet 1790, une *Lettre au P. R.* qu'il terminait en ces termes. « Quand on a lutté toute sa vie contre le despotisme, quand on n'a jamais marché dans la route de l'ambition, quand on a justifié dans nombre d'occasions combien peu l'on tient aux places, sans doute que l'on a des titres pour réclamer le maintien des formes légales en faveur de cette même autorité dont on a eu le courage de combattre les abus au péril de sa propre tranquillité. » Daunou, qui figurait dans les rangs opposés, publia une réponse à cette lettre, dans un ouvrage périodique qui se publiait alors sous le titre de *Bulletin des patriotes de l'Oratoire.*

Tabaraud ne prêta pas serment à la constitution civile du clergé, et il combattit dans un écrit l'élection des évêques par le peuple. Il n'en fallait pas davantage pour l'exposer à des persécutions. Après les journées de septembre, il passa en Angleterre. Pendant son séjour à Londres, il vit les évêques qui y avaient émigré, travailla à plusieurs journaux, notamment au *Times*, à l'*Oracle*, à l'*Anti-jacobin*, et composa plusieurs ouvrages. Il profita de la conclusion du concordat pour rentrer en France (1802). Il s'était retiré à Limoges. Son premier acte y fut celui d'un véritable prêtre. Usant de l'influence qu'il avait acquise sur l'esprit de M. d'Argentré, ex-évêque de cette ville, il l'amena à retirer sa protestation contre M. Dubourg, le remplaçant qui lui avait été donné; ce fut dans le même esprit de concorde qu'il s'efforça de concilier au nouveau prélat les laïques et les ecclésiastiques qui lui étaient hostiles. Bientôt un incident, qui paraissait avoir peu d'intérêt pour Tabaraud, inspira à M. Dubourg de la défiance contre lui, Saint-Pierre de Limoges, réputée jusque-là première paroisse du diocèse, était menacée de devenir simple succursale. Pour l'empêcher l'ex-oratorien ameuta tous les paroissiens de Saint-Pierre; puis il publia sur les *Interdits de célébrer la messe* (1803), une brochure contre l'administration diocésaine. Tabaraud commença dès lors à écrire les ouvrages qui ont assuré sa célébrité; ils sont tous empreints d'un esprit de gallicanisme qui attira à leur auteur de nombreuses querelles, dont son esprit ardent fut loin de se décourager. Son ancien confrère Fouché lui proposa, dit-on, de le faire nommer évêque sous l'empire, ce qui nous paraît douteux, et dans tous les cas il aurait eu le bon esprit de ne pas accepter une position qui convenait si peu à son caractère. Mais si Fouché ne put faire de Tabaraud un évêque, il en fit, en 1811, un censeur, chargé spécialement d'examiner les livres de théologie.

De tous les ouvrages de Tabaraud, celui qui fit le plus de bruit est celui qui porte le titre de *Principes sur la distinction du contrat et du sacrement du mariage* (1803); la première édition était un simple brochure, qui ne produisit guère de sensation. Mais lorsqu'il en donna une seconde M. Dubourg, évêque de Limoges, lança contre lui, le 18 février 1818, une sentence de condamnation. Il y avait établi la distinction admise par un grand nombre d'anciens jurisconsultes et canonistes français, entre le contrat de mariage et la bénédiction nuptiale; distinction en opposition avec la doctrine de la cour de Rome, sans cesse renouvelée et qui vient de l'être encore dans l'*Encyclique* du 8 décembre 1864. Tabaraud n'était pas homme à reculer,

même devant le blâme de son évêque, et dans la troisième édition de ce savant ouvrage, il persista de plus belle dans ses opinions sur ce sujet. Ses autres ouvrages sont tous empreints également de la doctrine janséniste : tels sont l'*Histoire de Pierre de Bérulle* (1817); *De l'appel comme d'abus, suivi d'une dissertation sur les interdits arbitraires* (1820); *De l'inamovibilité des pasteurs de second ordre* (1821), et *Des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie* (1823). Cette dernière brochure avait pour but de critiquer la dévotion mystique introduite par Marie Alacoque. Ceux des ouvrages de Tabaraud qui méritent encore d'être signalés sont l'*Histoire critique de l'assemblée du clergé de France en* 1682 (1826), et l'*Essai sur l'état des jésuites en France* (1828). Le premier est une savante apologie de l'Église gallicane et des quatre articles qui résument sa doctrine et qui ont été rédigés par Bossuet; le second est un aperçu fait trop rapidement de l'histoire de la société célèbre dont Tabaraud combattit toute sa vie les principes. Enfin, nous mentionnerons encore de cet auteur un opuscule intitulé : *De la philosophie de* la Henriade (1805), et dans lequel il critique la partie morale de ce poëme. Il raconte dans la préface que pendant son cours d'humanités chez les jésuites, son régent l'ayant surpris lisant *la Henriade*, la lui arracha des mains avec indignation, en lui disant que c'était un ouvrage dangereux et impie; « et afin que la leçon fît plus d'impression sur moi, ajoute-t-il, il m'appliqua un *porrige manum* qui ne s'est jamais effacé de mon souvenir ».

Celui qui trace ces lignes a beaucoup connu le P. Tabaraud, dans les dernières années de sa vie. Il venait passer les étés à Paris, et retournait l'hiver à Limoges. C'était un vieillard vif, d'une extrême énergie. Il avait l'humeur guerroyante, et apportait une excessive passion à la défense de ses opinions; ce qui était du reste le propre de l'école janséniste et notamment de ses derniers représentants : le président Agier, Grégoire, Lanjuinais, etc. Aujourd'hui cette école est entièrement éteinte; mais on ne peut lui refuser ni science, ni bonne foi, ni patriotisme, qualités qui ne se rencontrent pas toujours chez ses adversaires. Depuis longtemps Tabaraud ne disait plus la messe et ne remplissait aucune fonction ecclésiastique, quoique resté ardent catholique. On a répandu le bruit qu'il s'était rétracté de ses doctrines jansénistes avant de mourir; c'est une erreur, à moins qu'on ne qualifie ainsi quelques expressions assez vagues contenues dans son testament.

Dans le grand nombre des écrits de Tabaraud, nous signalerons les suivants : *Lettres* (deux) *à M. de Crussol, évêque de La Rochelle;* La Rochelle, 1788, in-8°; — *Lettres* (deux) *à l'abbé Gay* (1) *évêque à* (sic) *Limoges;* s. l., 1791, in-12; — *Traité historique et critique de l'élection des évêques;* Paris, 1792, 2 vol. in-8°, et 1811, in-8°; — *De la Nécessité d'une religion d'État;* Paris, 1803, 1814, in-8°; — *Principes sur la distinction du contrat et du sacrement de mariage;* Limoges, 1803, 1816, in-8°; — *De la Philosophie de* la Henriade; Paris, 1805, 1824, in-8°; — *Histoire critique du philosophisme anglais;* Paris, 1806, 2 vol. in-8°; — *De la Réunion des communions chrétiennes;* Paris, 1808, in-8°; réimpr. sous ce titre, mieux adapté au sujet : *Histoire critique des projets formés depuis trois cents ans pour la réunion des communions chrétiennes;* Paris, 1824, in-8°; — *Questions sur l'habit clérical;* Limoges, 1809, broch. in-8°; — *Lettre à M. de Bausset pour servir de supplément à son* Histoire de Fénelon; Paris, 1809, in-8° de 180 p.; une *Seconde Lettre* adressée au même prélat parut en 1810, in-8° de 245 p.; ces lettres ont été réimpr. avec additions sous le titre de *Supplément aux histoires de Bossuet et de Fénelon;* ibid., 1822, in-8°; — *Du Pape et des jésuites;* Paris, 1814, 1815, in-8°; — *Du Divorce de Napoléon avec Joséphine;* Paris, 1815, in-8°; — *Histoire de Pierre de Bérulle, fondateur de la congrégation de l'Oratoire;* Paris, 1817, 2 vol. in-8°; — *Du Droit de la puissance temporelle sur le mariage;* Paris, 1818, in-8°; — *Lettre à M. Dubourg, évêque de Limoges, sur son décret du* 18 *février* 1818; Limoges, 1818, in-8°; — *De l'Appel comme d'abus, suivi d'une dissertation sur les interdits arbitraires de célébrer la messe;* Paris, 1820, in-8°; — *De l'inamovibilité des pasteurs du second ordre;* Paris, 1821, in-8°; avec un *Supplément*, 1822, in-8°; — *Des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie;* Paris, 1823, in-8°; — *Histoire critique de l'assemblée de* 1682; Paris, 1826, in-8°; — *Essai historique et critique sur l'état des Jésuites en France;* Paris, 1828, in-8°; — *Vie du P. Lejeune;* Limoges, 1830, in-8°. Tabaraud a aussi fourni beaucoup d'articles à la *Biographie universelle* et à *la Chronique religieuse* (1818-21). A. T.

Annuaire de la Haute-Vienne, 1833. — *Biogr. univ. et portat. des contemp.* — Roy-Pierrefitte, dans la *Revue du Limousin*.

(1) Gay-Vernon, qui venait d'être élu evêque constitutionnel de la Haute-Vienne.

TABARI ou **THABERI** (*Abou-Djafar-Mohammed-Ben-Djerir-eth-*), historien arabe, né en 839, à Amol (Tabaristan), mort en 922, à Bagdad. Il eut pour maîtres les plus grands cheiks de son temps, étudia le droit arabe et celui d'Irak en Égypte, à Bagdad et à Réi suivant les différents rites, et explora lui-même les sources les plus importantes des sciences arabes (*esanid*). Il avait une merveilleuse mémoire, et possédait à fond les sciences du Koran, l'histoire, la grammaire et le droit. Comme jurisconsulte, il ne suivit l'opinion d'aucun des légistes antérieurs, mais il fonda une école spéciale. C'est

pourquoi on lui donne le titre de *moudj-tehed*. Son principal élève fut Aboul'faradj Moasi, connu sous le nom d'*Ebn-Allarrez*. De ses nombreux ouvrages de droit, d'histoire et d'exégèse, nous rappellerons un grand ouvrage juridique, *el-Bašith*, qu'il n'acheva cependant pas, mais dont on a conservé plusieurs traités; un excellent *Commentaire du Koran*, recommandé par Aboul-feda, et une grande *Chronique arabe*, qui s'étend jusqu'en 914. Cette *Chronique*, dont l'auteur a fait lui-même un abrégé, et qui a eu plusieurs continuateurs, a été traduite en persan par le visir Abou-Ali-Abdul-Ghani. La partie de l'abrégé qui commence à la mort de Mahomet a vu le jour par les soins de Th. Erpenius, Leyde, 1625, in-fol., avec l'*Historia Arabum* de Roderic de Tolède. Il existe une traduction latine de la *Chronique* de Tabari, par G. Kosegarten (*Taberistanensis;* Greifswald, 1831-53, t. I à III, in-4°), une traduction française (Paris, 1836, in-4°), faite par M. Dubeux sur une version persane, mais qui n'a point été achevée, et une traduction turque (Constantinople, 1844, 5 part. in-fol.), dont Quatremère a rendu compte dans le *Journal des savants* (1845, p. 513 et suiv.). Tabari est considéré comme un historien véridique, et qui a fait pour son livre une étude scrupuleuse des sources les plus authentiques.

Hammer-Purgstall, *Literaturgeschichte der Araber.*

TABARIN (*N...*), célèbre farceur, né en Lorraine (1), mort, à ce qu'on croit, vers 1633. Sa vie est complétement inconnue jusqu'au moment (1618) où on le trouve associé (2) à l'opérateur Mondor (*voy.* ce nom), qui avait son théâtre en plein air sur la place Dauphine. Dans le dialogue, c'était lui qui se chargeait de la partie burlesque, en engageant avec son maître une de ces conversations farcies de quolibets et de coq-à l'âne, dont la tradition s'est fidèlement perpétuée jusqu'aux pitres de nos jours, et que Mondor rendait plus plaisante encore par le constraste de sa gravité doctorale. Le sujet de ces dialogues ne varie guère plus que le plan. L'esprit de Tabarin a tout juste la délicatesse et l'atticisme de celui des autres farceurs du temps, de Gaultier Garguille et de Bruscambille : il patauge à cœur joie dans les ordures de tous genres, et les trois quarts de ses parades, telles qu'elles ont été recueillies, sont d'une grossièreté ou d'une obscénité révoltante, bien que la verve n'y manque pas. La seconde partie du spectacle, destinée à allécher le public pour arriver plus sûrement à la vente des drogues, qui était le but, se composait généralement d'une farce. On a conservé quelques échantillons de ces fœtus de comédie, qui ressemblent assez aux premières œuvres de Molière, *le Médecin volant* et *la Jalousie du Barbouillé*, par la gaieté licencieuse, les *lazzis* et les jeux de scène. Comme elles aussi, ce ne sont que des canevas que devait remplir, au hasard du moment, l'imagination de l'acteur. Une demi-douzaine de personnages y reparaissent uniformément : outre Tabarin et le capitaine Rodomont (Mondor), c'est Isabelle ou Francisquine, représentée par la femme du premier, Fristelin, valet du second, le vieux Piphagne et Lucas Joffu ou Joufflu, qui a prêté son nom comme éditeur à la publication de plusieurs des pièces bouffonnes relatives à Tabarin. C'était celui-ci qui composait lui-même ses parades et ses farces; au besoin, il pillait sans façon le répertoire de l'Hôtel de Bourgogne, qu'il lui suffisait de modifier bien peu pour le rendre digne de ses tréteaux. Ce qui démontre encore mieux les rapports intimes qui existaient alors entre l'Hôtel de Bourgogne et le petit théâtre en plein vent de l'Ile du Palais, c'est que Gaultier Garguille épousa la fille de Tabarin, et qu'il signa, avec son compagnon Gros-Guillaume, une approbation burlesque en tête du *Recueil général des rencontres et questions* de son beau-père. Tabarin figurait généralement dans ses parades en pantalon large, le *tabar* ou manteau sur les épaules, l'épée de bois à la ceinture; il avait de longues moustaches, une barbe, « un trident de Neptune, » dit une pièce contemporaine, et un immense chapeau, qu'il pétrissait sans cesse entre ses doigts pour lui faire prendre mille formes bizarres; ce chapeau fantastique faisait à lui seul une grande partie de la popularité de son maître, et il en est question dans un grand nombre de facéties du temps.

A partir de 1625, le nom de Tabarin cesse d'occuper au même degré l'attention publique. On sait, par l'avertissement de *l'Amphitrite*, tragi-comédie de Monléon, qu'il se retira vers 1630 (1). *Le Parlement nouveau* de Daniel Martin (1637) raconte, que s'étant enrichi dans sa profession, il avait acheté une seigneurie près de Paris, et qu'il fut méchamment tué à la chasse par les gentilshommes de son voisinage. On s'étonne que cette mort d'un personnage longtemps fameux n'ait pas laissé de trace ailleurs que dans ce livre fort inconnu. Quoi qu'il en soit, il semble certain que Tabarin ne survécut pas longtemps à sa retraite, et même, d'après un passage de la *Rencontre de Gaultier Garguille et de Tabarin dans l'autre monde* (1634), qu'il était mort en 1633 (2).

Il est probable que Tabarin n'a jamais écrit lui-même, et que ses facéties ont été recueillies,

(1) Quelques érudits font de Tabarin un Italien; les frères Parfaict l'appellent *Tabarini*.

(2) Brossette (*Art poétique*, notes) le présente comme le valet de cet empirique : il est probable qu'il a confondu le rôle de valet, toujours rempli par Tabarin dans les parades, avec sa position réelle vis-à-vis de Mondor.

(1) Il fut remplacé par *Padelle* ou *Padel*, qui semble, d'après un passage du *Testament du P. Carasse*, pièce satirique publiée en 1626, avoir commencé à se faire connaître à Paris quelques années auparavant.

(2) C'est la date généralement admise et la plus probable. Les frères Parfaict, dans leur *Histoire de l'ancien théâtre italien*, p. 58-9, le font vivre encore en 1639, sans appuyer cette assertion d'aucune preuve.

plus ou moins fidèlement, par les amateurs. *Le Recueil général des rencontres, questions, demandes et autres œuvres tabariniques*, parut à Paris, 1622-23, 2 vol. in-12, chez Ant. de Sommaville, qui en donna trois éditions, non sans y faire des suppressions et des additions. On compte jusqu'à seize réimpressions au moins de ce recueil, tant à Paris qu'à Rouen et à Lyon, de 1624 à 1640. Deux autres libraires de Paris, Rocollet et Estoc, donnèrent en 1622, un mois à peine après Sommaville, une concurrence à cette publication, l'*Inventaire universel des œuvres de Tabarin*, in-12, qui eut trois éditions successives. Outre ses soixante-quatre *questions*, il contient deux *Farces tabariniques*, qui ne sont pas les mêmes que celles qu'on trouve dans le *Recueil* de Sommaville. Quant aux pièces bouffonnes relatives à Tabarin, et qui ont été souvent réunies à ses œuvres, elles sont tellement innombrables, et leur bibliographie est si embrouillée que nous ne nous en occuperons pas ici. Le haut prix atteint dans les ventes par la plupart de ces opuscules a donné au libraire Techener l'idée d'en réimprimer plusieurs dans ses *Joyeusetez*. Enfin deux éditions des œuvres de Tabarin ont paru en 1858 à Paris, la première publiée par M. Veinant (2 vol. in-16), la seconde, par M. Paul Lacroix (in-12). V. F.

OEuvres de Tabarin. — Préfaces de ses *OEuvres.* — Leber, *Plaisantes recherches d'un homme grave sur un farceur;* Paris, 1835, 1856, in-16. — V. Fournel, *Tableau du vieux Paris.* — Brunet, *Manuel du libraire*, t. V.

TABERNÆMONTANUS (1) (*Jacques-Théodore*), botaniste allemand, né à Berg-Zabern (duché de Deux-Ponts), mort à Heidelberg, en 1590. Après avoir étudié la botanique sous Jérôme Tragus, il fut pendant quelque temps employé dans une pharmacie à Wissembourg, fit plusieurs excursions scientifiques en France, et y prit le grade de docteur en médecine. De retour en Allemagne, il fut d'abord médecin de la ville de Worms; l'électeur palatin l'attacha ensuite à sa personne. Il mourut dans l'exercice de ses fonctions, fort âgé, et laissant dix-huit enfants des trois femmes qu'il avait épousées. Il continua pendant toute sa vie l'étude de la botanique, convaincu que Dieu avait mis dans les plantes de chaque pays les vertus appropriées à la guérison des maladies locales; en effet, il n'employait guère comme remèdes, outre les simples, que la thériaque et le mithridate; et lorsqu'il fut, en 1552, appelé au siége de Metz, il traita toutes les plaies d'armes à feu avec de la poudre d'armoise. Il avait réuni pendant trent-six ans un herbier de plus de trois mille plantes, dont il publia la description sous le titre de *Kreuterbuch* (Francfort, 1588-90, 2 vol. in-fol., pl.); cet ouvrage, fait avec beaucoup de soin, fut réimpr. depuis avec diverses adjonctions (Francfort, 1613, 1625, et Bâle, 1664, 1687, 1734, in-fol.). On a encore de Tabernæmontanus : *Neuer Wasser-Schatz* (Nouveau Trésor des eaux médicinales); Francfort, 1584, 1593, 1608, in-8° : curieux livre où sont décrites les vertus des différentes eaux de l'Allemagne, notamment celles de Langen-Schwalbach, qu'il avait découvertes; — *Consilium curandæ febris pestilentialis;* ibid., 1586, in-8°.

(1) Il n'avait point de nom de famille; celui de sa ville natale, qu'il latinisa suivant l'usage, lui en tint lieu.

Adam, *Vitæ medicorum.* — Kestner, *Medicinisches Gelehrten-Lexikon.* — Stolle, *Hist. der medicinischen Gelehrtheit.* — Manget, *Bibl. medica.*

TABOUET (*Julien*), en latin *Taboetius*, jurisconsulte et historien français, né vers 1500, à Chantenay, près Le Mans, mort vers 1562, à Toulouse. Il fit à Paris une partie de ses études et fut le disciple de Danes pour la langue grecque; puis il s'appliqua au droit, et suivit vraisemblablement les cours de l'école, alors renommée, de Toulouse. On ne sait rien de sa carrière d'avocat; il dut y prendre une place considérable, puisqu'on le désigna comme procureur général du sénat de Chambéry dans l'ordonnance de Moulins (févr. 1537), qui réglait dans la Savoie, récemment conquise, l'administration de la justice. Il s'était acquis de la réputation par de savants écrits, lorsqu'un grave dissentiment survint entre lui et ses collègues. Quelle en fut l'origine, on l'ignore, et le caractère tracassier de Tabouet ne suffit pas à l'expliquer. Quoi qu'il en soit, à la suite de mémoires adressés au roi par Tabouet et plusieurs conseillers, et dans lesquels ils s'accusaient réciproquement de prévarications judiciaires, ils furent tous mis en accusation (1545); l'enquête dura plusieurs années, et ils ne comparurent qu'en 1551 devant le parlement de Dijon. Tabouet fut renvoyé absous (26 janvier); mais le président Raimond Pellisson (1) fut condamné à l'amende honorable, à une peine pécuniaire, à la confiscation de ses biens et au bannissement (27 juillet). Quatre autres conseillers subirent de moindres peines. Sur l'appel de Pellisson, et grâce à l'influence toute-puissante du connétable de Montmorency, l'affaire est renvoyée devant le parlement de Paris : non-seulement cette compagnie annule la sentence de celle de Dijon, mais elle condamne Tabouet, comme calomniateur, en tous dépens, dommages et intérêts (16 mai 1555). Celui-ci réclame à son tour, prétendant qu'en démasquant les coupables, même se fût-il trompé, il n'a fait que remplir les devoirs de sa charge. Le parlement de Dijon et celui de Paris éclatent en récriminations l'un contre l'autre. Il faut un ordre exprès du roi pour apaiser une querelle qui s'aigrit chaque jour davantage. Tous les accusés sont enfin traduits devant une commission composée, à nombre égal, de magistrats des deux compagnies; par jugement du 15 octobre 1556, Pellisson et ses collègues sont renvoyés de la plainte, mais Tabouet est condamné aux mêmes peines qu'on avait prononcées contre Pellisson (2).

(1) Bisaïeul de Paul Pellisson l'académicien.

(2) On peut consulter sur cette curieuse affaire les

« Tant de sentences contradictoires, dit M. Hauréau, laissèrent plus d'un doute dans les esprits, et les historiens eux-mêmes sont partagés entre l'une et l'autre cause. » Banni du royaume, Tabouet ne fut pas détenu à Chambéry; mais il vécut quelque temps fort retiré en Savoie. Après la cession de cette province (1559), il obtint des lettres de rappel, et alla s'établir à Toulouse, où il fit des cours particuliers sur la jurisprudence. La Croix du Maine, son compatriote, a exagéré son savoir et ses mérites, en lui décernant l'épithète de grand en théologie, en histoire et en philosophie. Les principaux ouvrages de Tabouet sont : *Orationes forenses et responsa judicum illustrium;* Paris, 1551, in-4°; — *De quadruplicis monarchiæ primis auctoribus et magistratibus ephemerides historicæ;* Lyon, 1559, in-4° : « c'est, dit le P. Niceron, un vrai pot-pourri, où l'on voit quelque érudition, mais sans ordre et sans exactitude »; il n'en fut pas moins mis à l'*index* à Rome; — *De magistratibus post cataclismum institutis;* Lyon, 1559, in-4°; réimpr. sous un nouveau titre : *De primigenia magistratuum diathesi;* Paris, 1562, in-4° : nomenclature des diverses fonctions judiciaires, avec quelques hors-d'œuvre théologiques; — *De republica et lingua francica;* Lyon, 1559, in-4°; Paris, 1562, in-4° : rien n'est plus pauvre et moins instructif; — *Historica regum Franciæ genesis, duplici dialecto* (prose et vers); Lyon, 1560, in-4°; — *Sabaudiæ principum genealogia;* Lyon, 1560, in-4°, en vers latins; trad. en vers français; — *Epistolæ christianæ, familiares et miscellaneæ;* ibid., 1561, in-4°; — *Fiduciaria christianæ civilis et politicæ jurisprudentiæ methodus;* Toulouse, 1561, in-4°. Il avait écrit en français une *Histoire de France*, dont le manuscrit paraît être perdu. P. L.

De Thou, *Hist. sui temp.*, ann. 1556. — La Croix du Maine, *Biblioth. française.* — Liron, *Singularités hist.*, t. Ier, p. 425. — Lelong, *Bibl. hist.* — Niceron, *Mémoires*, t. XXXVIII. — Hauréau, *Hist. littér. du Maine.*

TABOUROT (*Étienne*), dit le *seigneur des Accords*, écrivain facétieux et poëte français, né en 1549, à Dijon, où il est mort, en 1590. A douze ans il perdit son père, célèbre avocat au parlement et maître en la chambre des comptes de Bourgogne; cette mort, en le laissant sous la direction de sa mère, lui donna une liberté dont il usa largement pour suivre la pente de son caractère, qu'il laissa s'égayer « en la source abondante de sa vivacité naturelle ». Placé au collége de Bourgogne à Paris, il s'y fit remarquer par la précocité de son esprit, et composa, à l'imitation des Grecs, *la Coupe, la Marmitte* et autres pièces de vers figurés. En 1566 ou 1567 il publia, sous le nom de Jean Desplanches, imprimeur de Dijon, un recueil de poésies intitulé *Synathrisie* (Συνάθρισις), et devenu extrêmement rare (Dijon, in-4°, et 1579, in-8°). Après avoir écrit *la Défense et la Louange du pou, ensemble celle du ciron*, en vers français, il mit en vers latins *la Fourmi* de Ronsard et *le Papillon* de Belleau (Paris, 1572, in-8°). Cette même année il édita le *Dictionnaire des rimes françoises* de Jehan Le Fèvre, son oncle, corrigea et augmenta ce travail, et y substitua le classement alphabétique au classement par les voyelles. En 1588 il en donna une seconde édition, augmentée de près de moitié (Paris, in-8°). Ce fut encore en 1572 qu'étant à Paris, il y fit imprimer, par Galiot Du Pré, un Recueil de trente sonnets, introuvable aujourd'hui, et que parut la première édition des *Bigarrures du seigneur des Accords* (Paris, in-12), réimprimées, depuis, un grand nombre de fois, avec de nombreuses modifications. Après plus de dix années passées dans les universités de Paris et de Toulouse ainsi que dans des voyages instructifs, Tabourot prit le bonnet de docteur en droit, et revint dans sa province, où l'attendait une honorable position. Reçu avocat au parlement de Dijon, il fut nommé, dans la suite, procureur du roi au bureau des finances du bailliage et de la chancellerie de cette ville, puis bailli, juge châtelain de la baronnie de Verdun en Bourgogne (1578). C'est dans cette petite ville, où la peste qui sévissait alors à Dijon l'avait fait se retirer avec sa famille (août 1585), qu'il composa les trois premiers livres de ses *Touches* ou *Épigrammes;* imprimées d'abord en 1585 et 1586 (Paris, in-8°), elles furent augmentées en 1588 de deux nouveaux livres (1).

On ne connaît généralement des *Touches* qu'une faible partie de ce qu'a publié Tabourot, car les éditeurs du dix-septième siècle, non contents de supprimer les citations latines et les considérations philosophiques et critiques qui encadraient chaque épigramme, n'ont donné de celles-ci qu'un nombre très-restreint, tiré arbitrairement des deux derniers livres. Ce sont ces fragments défigurés qui, réunis, aux *Bigarrures*, ont été publiés sous ce titre : *Les Bigarrures et Touches du seigneur des Accords, avec les Apophtegmes du sieur Gaulard et les Escraignes dijonnoises;* Paris, 1614, 1615, in-12; Rouen, 1616, 1620, in-12; ibid., 1628, 1640, in-8°; 1647, 1648; Paris, 1662, in-12; c'est la dernière édition, celle qui fut annoncée dans la *Bibliothèque elzevirienne* de Janet en 1856, étant restée à l'état de projet. Ce recueil étrange eut un grand succès, qu'il dut surtout à l'originalité de son auteur, incarnation vigoureuse de la gaieté franche et de la naïveté malicieuse du

Arrests notables de Papon, et un mémoire du président Bouhier dans les *Remarques sur Bayle*, de Joly.

(1) Il y aurait tout un article bibliographique à faire, article neuf, sur l'état primitif des *Touches du seigneur des Accords*; nous dirons seulement ici que les exemplaires complets des éditions originales de cet ouvrage sont si rares qu'on les chercherait vainement dans les bibliothèques de Paris. Il n'y a peut-être, en France, qu'un seul bibliophile, le Dr Payen, qui soit parvenu à former ce petit trésor bibliographique.

vieil esprit gaulois. Il y a dans ce pot-pourri littéraire une foule de choses amusantes, curieuses et même instructives. Dans quelques-unes de ses *Touches*, Tabourot marche de pair avec le petit nombre des poëtes du seizième siècle qui ont le mieux réussi dans l'épigramme. Il a laissé en poésie des morceaux agréables, qui rappellent la manière facile de Marot. Les contes populaires des *Escraignes dijonnoises* abondent en joyeusetés et en gaillardises pleines de verve, mais un peu débraillées et trop graveleuses. Tabourot a été nommé avec raison le *Rabelais de la Bourgogne*. Malheureusement le cynisme du maître se retrouve tout entier dans le disciple : des obscénités grossières et immondes forcent à chaque instant le lecteur des *Bigarrures* à fermer le livre.

Outre les productions dont nous venons de parler, Tabourot a semé des sonnets en tête des ouvrages de plusieurs de ses amis, parmi lesquels on remarque particulièrement Montaigne, Pontus de Thiard, Jacques Pelletier, Étienne Pasquier et Remi Belleau. On lui doit deux opuscules, dont le plus important a pour titre : *Les Portraits des quatres derniers ducs de Bourgogne de la maison de Valois, en latin et en français* (Paris, 1587, in-8°), et il a fait imprimer un petit volume anonyme de Pontus de Thiard, *Douze Fables de fleuves ou fontaines* (Paris, 1586, in-8°). Il se proposait de publier une nouvelle édition de ses poésies et le fruit d'études plus sérieuses, lorsque la mort le surprit, à l'âge de quarante et un ans. Disons, pour achever la silhouette de la curieuse figure de Tabourot, qu'il se montra catholique ardent, et qu'il fut l'un des promoteurs de la *Sainte-Union* et joua un rôle dans la Ligue en Bourgogne.

J.-P. Abel JEANDET.

La Croix du Maine, *Bibl. française.* — Du Verdier, *Bibliothèque des aut. français.* — Baillet, *Jugements des savants*, revus par La Monnoye, t. VI, 309. — Bayle, *Dict. hist. et critique*, art. ACCORDS. — Papillon, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne.* — *Almanach des Muses*, 1779, t. XI. — *Almanach bourguignon*, 1857. — Abel Jeandet, *Pontus de Tyard*; 1860, in-8°. — Le même, *Tabourot, seigneur des Accords*; 1861, in-8° (extr. des *Poëtes français*, t. II, p. 275.)

TACCOLI (*Niccolò*, comte), historien italien, né le 22 mars 1690, à Reggio, où il est mort, en juillet 1768. Fils du comte Achille et de Camilla Tassoni, il embrassa l'état ecclésiastique, et devint prieur de l'église de Saint-Jacques le Majeur. Entiché de son ancienne noblesse et peu satisfait de la généalogie qu'en avait publiée à Rome le P. Bacchini, il étudia avec une ardeur infatigable les archives publiques et privées, les livres, les manuscrits et en un mot tout ce qui pouvait avoir rapport à l'histoire de sa famille, et publia *Appendici tre correlative alla discendenza de' Taccoli* (Modène, 1727, in-4°). La quantité de matériaux qu'il avait amassés l'entraîna à mêler l'histoire de sa patrie à celle de sa famille, comme on peut le voir dans l'ouvrage suivant : *Compendio delle Diramazioni, o siano Discendenze de' Taccoli, ed inoltre alcune Memorie istoriche più rimarcabili di Reggio* (Reggio, 1742, in-4°). Il continua ce travail, dont le titre fut ainsi modifié : *Parti II e III di alcune Memorie storiche di Reggio* (Parme, 1748, et Reggio, 1769, 2 vol. in-4°). Ces documents, entassés sans ordre, sont d'une lecture fastidieuse.

Tiraboschi, *Biblioteca modenese*, t. V.

TACFARINAS, auteur d'une révolte en Afrique, mort en 24. Il était Numide de nation, et servait dans les troupes auxiliaires de l'empire. Après avoir déserté, il se mit à la tête d'une troupe de maraudeurs. Les Musulamii, nation puissante du Sahara, le reconnurent pour chef; les Maures et les Érithiens se joignirent successivement à lui. Cette confédération devint bientôt menaçante pour les Romains. Le proconsul Furius Camillus vainquit Tacfarinas (an 18 de J.-C.); mais celui-ci, ayant rassemblé de nouvelles troupes, recommença la lutte et fut défait par le nouveau proconsul d'Afrique, Lucius Apronius (20). Il se contenta alors de harceler les Romains dans l'intérieur du pays, et sut longtemps, de cette manière, éviter un échec. Plus tard, alléché par l'espoir du butin, il s'avança vers la côte; mais Apronius l'attaqua dans son camp, et le força de rentrer dans le Sahara. Tacfarinas revint et osa, après avoir recruté son armée, envoyer à Tibère des ambassadeurs pour le menacer d'une guerre éternelle, s'il ne lui assignait pas à lui et aux siens des terres qu'il promettait de cultiver en paix (22). Tibère, pour toute réponse, donna ordre au proconsul J. Blæsus de poursuivre le chef rebelle jusqu'à ce qu'il se fût emparé de sa personne. Blæsus, habile général, prit le frère de Tacfarinas, et força ce dernier à se retirer dans le désert. Cependant, soutenu par les Maures et les Garamantes, il recommença la guerre, et vint assiéger Umbascum. Le proconsul Dolabella le contraignit de lever le siége, et lui livra bataille; Tacfarinas fut défait, et tué dans l'action, après avoir fait des prodiges de valeur (24).

Tacite, *Ann.*, II, 52; III, 20, 21, 73; IV, 23-26.

TACHARD (*Gui*), missionnaire français, né vers 1650, mort au Bengale, en 1712. A seize ans il entra dans la Compagnie de Jésus, et après avoir fait des études sérieuses, il demanda à suivre la carrière des missions. En 1676, il accompagna le vice-amiral d'Estrées dans ses expéditions contre quelques-unes des îles de l'Amérique méridionale. Il se préparait à partir pour la Chine, lorsqu'arriva l'ambassade siamoise chargée de solliciter l'alliance de Louis XIV. Ces avances décidèrent le roi à envoyer le chevalier de Chaumont à Siam, en le faisant accompagner de six jésuites, qui devaient recueillir sur ce pays toutes les observations utiles au commerce, à la politique, et à la religion. Outre le P. Tachard, ces jésuites étaient les PP. Fontaney, Visdelou, Bouvet, Lecomte et

Gerbillon. Partie de Brest le 3 mars 1685, l'ambassade, qui avait l'abbé de Choisy pour historiographe, arriva à Siam le 22 septembre suivant. Le roi de Siam reçut l'ambassade française avec les plus grands honneurs, et permit aux ecclésiastiques, sans se convertir lui-même, de prêcher librement leur croyance. Tachard fut choisi pour aller chercher en Europe des missionnaires, qui, à l'exemple de ceux de la Chine, introduisirent l'Évangile par la science des mathématiques et de l'astronomie. Il se rembarqua avec M. de Chaumont, et fut de retour dans les premiers jours d'octobre 1687, emmenant avec lui l'abbé de Lyonne, nommé évêque de Rosalie, plusieurs autres missionnaires, tous mathématiciens, et deux députés, M. de La Loubère, pour les affaires du roi, et M. Cebret pour celles de la Compagnie des Indes. Comme il y avait bien des choses à concerter pour l'établissement de la religion chrétienne, il fut décidé que Tachard, qui avait appris la langue du pays, accompagnerait en France les trois mandarins siamois envoyés à Louis XIV. Il leur servit en effet d'interprète auprès de ce prince (1688), ainsi qu'à la cour de Rome (1689). Pendant son absence, le ministre européen, Constance Falcon, avait été massacré avec sa famille; un grand mandarin s'était emparé du trône après la mort de Phra-Chao-Xamphuôk, et avait étouffé tous les germes de civilisation introduits à Siam par ce dernier. La mission étant à peu près ruinée, Tachard se rendit avec la plupart de ses confrères à Pondichéry (1690); ils en furent chassés en 1693 par les Hollandais, et ne purent y rentrer qu'en 1697, par suite du traité qui restituait cette ville à la France. Dans l'intervalle, une mission s'était établie dans le Karnatic; Tachard résolut de pénétrer dans l'empire du Mogol; mais il s'arrêta dans le Bengale, dont il fut un des premiers apôtres. La dernière lettre qu'on a de lui (*Lettres édifiantes*, t. XII, édit. Querbeuf) est datée de Chandernagor, le 18 janvier 1711. On a du P. Tachard : *Voyage de Siam des PP. Jésuites, avec leurs observations astronomiques et leurs remarques de physique, de géographie, d'hydrographie et d'histoire* (Paris, 1686, in-4°, fig.), et *Second voyage de Siam* (Paris, 1689, in-4°, fig.) réimpr. ensemble, Amsterdam, 1689, 2 vol. petit-in-8°, ainsi que le *Journal* de l'abbé de Choisy que l'on y joint fréquemment. L'abbé Prevost en a donné un extrait étendu dans l'*Histoire générale des voyages*, t. XXIII-XXIV, in-12. Les *Voyages* du P. Tachard sont rédigés sans ordre et avec une crédulité excessive. Il les a écrits en professeur de rhétorique qui n'a point oublié l'amplification. On lui fit voir une cinquantaine d'éléphants, et l'on n'eut pas de peine à lui persuader que le roi en entretenait au moins vingt mille dans le reste du royaume. On lui montra rapidement le trésor du prince : il crut qu'il contenait des amas d'or, d'argent, de pierreries. Ainsi du reste. Tout en faisant la part de l'exagération, on lit les *Voyages de Siam* avec intérêt, et les observations scientifiques qu'ils contiennent en grand nombre sont exactes. On a sous le nom du P. Tachard un *Dictionnaire latin-français* (Paris, 1687, in-4°) et un *Dictionnaire français-latin* (Paris, 1689, in-4°), l'un et l'autre compilés à l'usage du duc de Bourgogne, et souvent réimprimés; mais ces dictionnaires sont moins son ouvrage que ceux des PP. Gaudin, Bouhours et Commire, ses savants confrères. H. F.

Pallegoix, *Description du royaume Thaï ou Siam*; Paris, 1854, 2 vol. in-12. — *Lettres édifiantes.*

TACITE (*M. Claudius* Tacitus), empereur romain, né à Interamna, en 200, mort le 9 avril 276. Il prétendait descendre du grand historien dont il portait le nom. La noblesse de sa famille, sa fortune, ses goûts littéraires, ses vertus privées, la dignité de consulaire dont il était revêtu, le désignèrent au choix du sénat quand cette assemblée dut mettre fin au long interrègne qui suivit le meurtre d'Aurélien. Après la mort de ce prince l'armée de Thrace, qui l'avait laissé assassiner, témoigna de ses remords en s'en remettant au sénat du choix de son successeur. Le sénat, qui depuis le règne de Septime Sévère n'avait plus qu'une autorité nominale, reçut avec défiance la mission des soldats et y répondit par un refus, laissant aux légions le soin d'élire leur empereur. Mais les soldats se piquèrent d'une abnégation qu'on ne leur connaissait pas depuis longtemps, et renvoyèrent une seconde fois l'élection au sénat. Un nouveau refus ne les découragea pas, et sur leur demande réitérée le sénat fut forcé de nommer lui-même l'empereur. Ce singulier débat avait duré six mois. Le 25 septembre 275, un vote unanime désigna Tacite, alors âgé de soixante-quinze ans, pour le rang suprême. Son modeste refus, motivé sur son grand âge et ses infirmités, ne fut pas accueilli, et on le mena au Champ de Mars pour y recevoir l'hommage du peuple et des prétoriens. Tacite s'efforça de justifier la faveur dont il était l'objet. Il aurait voulu rendre au sénat son ancienne autorité ou du moins rétablir le gouvernement tempéré de Nerva et d'Antonin; mais les circonstances étaient peu favorables à cette tentative, et Tacite ne put que montrer une bonne volonté inutile. Ses essais pour réformer les mœurs et ramener la frugalité dans la manière de vivre ne furent pas plus heureux. Ses divers règlements à ce sujet sont datés de l'armée de Thrace, où il s'était rendu en toute hâte. Les légionnaires, gagnés par la promesse d'être payés de leur arriéré de solde et de toucher le don d'avénement (*donativum*) habituel, ne le reçurent pas mal, et le laissèrent punir les assassins d'Aurélien. Ils firent sous ses ordres une campagne heureuse contre une horde de Goths qui ravageaient l'Asie Mineure; mais bientôt l'indiscipline de l'armée se manifesta de nouveau. Tacite était trop vieux et

avait trop peu d'autorité militaire pour la réprimer. Le chagrin qu'il ressentit des mauvaises dispositions des soldats hâta sa fin; quelques historiens veulent même qu'il ait péri par leurs mains. On n'est pas plus d'accord sur le lieu que sur la cause immédiate de sa mort : les uns le font mourir à Tarse, les autres à Tyane. Aurelius Victor dit qu'il mourut juste deux cents jours après son avénement. L. J.

Vopiscus, *Tacitus*, dans l'*Historia Augusta*. — Eutrope, IX, 10. — Aurelius Victor, *De Cæsar.*, XXXVI; *Epit.*, XXXVI. — Zonaras, XII, 28. — Gibbon, *Decline and fall of the roman Empire*.

TACITE (*Caius Cornelius* TACITUS), un des trois grands historiens de Rome, vécut toute la dernière moitié du premier siècle de l'ère chrétienne et pendant une assez grande partie du second. Les deux dates extrêmes de sa vie sont enveloppées d'incertitude et livrées aux conjectures. Un passage, trop peu curieusement interprété, de Pline le jeune, son ami, a décidé les savants, après Juste Lipse, à retarder sa naissance de plusieurs années. Cette expression « à peu près du même âge (1) » ne permet pas, a-t-on dit, de mettre une distance entre eux de plus de cinq à six ans. Or, Pline avait dix-huit ans en 79 (2), donc Tacite était né en 55 ou 56. Mais on ne remarque pas assez que Pline ajoute qu'il était lui-même un tout jeune homme (*adolescentulus*) quand Tacite avait déjà de la célébrité; on ne remarque pas, non plus, que la lettre fut écrite lorsque les deux amis étaient parvenus à une maturité assez avancée, époque de la vie où ce qui avait été disproportion d'âge entre jeunes gens n'est plus qu'une différence peu sensible. D'ailleurs, à la fin du règne de Domitien (96), Tacite entrait dans la vieillesse, nous l'apprenons par son propre témoignage (3); enfin, on tient aussi de lui-même qu'il fut préteur en 88, dignité dont les lois annales interdisaient l'accès avant l'âge de trente-neuf ans. Ainsi la cinquantième année de l'ère chrétienne est la moins reculée qu'on puisse lui assigner pour année natale. La ville d'Interamna (Terni) se flattait, mais sans preuve, de le compter au nombre de ses citoyens. L'ignorance où nous sommes touchant son origine, sa famille, et le lieu où se passèrent les jours de son enfance, nous prive d'une des plus intéressantes études de morale, savoir : quelle a pu être l'influence de l'éducation sur un tel génie? Toutefois, on a pensé, avec quelque vraisemblance, qu'il était fils de C. Cornelius Tacitus, chevalier romain, procurateur dans la Belgique sous Vespasien. Ce serait une manière d'expliquer comment il aurait conçu l'idée de sa *Germanie*, la proximité du pays l'ayant invité à un voyage instructif, et le voyage ayant laissé dans son esprit un intérêt profond et une sorte d'affection pour le pays et pour les habitants. Quoi qu'il en soit, on ne se hasarde pas trop si l'on affirme qu'il sortait d'une maison riche, en le voyant passer par les degrés ordinaires de la carrière des honneurs, qui étaient devenus des grandeurs onéreuses et vénales même, selon l'expression de Tacite (1), depuis qu'on avait imposé aux titulaires l'obligation de donner des jeux et des spectacles.

L'exactitude et l'habileté dont il fait preuve dans le détail des usages militaires et des batailles ont induit de savants biographes à dire qu'il avait certainement porté les armes dans sa jeunesse. Mais ils oublient qu'alors chez les Romains les professions civiles et la vie des camps étaient entièrement séparées depuis longtemps, et à défaut d'autorités nombreuses qu'il serait facile d'alléguer, les paroles de Tacite lui-même suffiraient à soutenir cette assertion (2). Ce qu'il sut du métier et de la tactique de la guerre, il avait pu l'apprendre dans la conversation de son beau-père Agricola (3) et des amis de ce général. Il devait avoir acquis, jeune encore, une brillante réputation dans les tribunaux des centumvirs et des préteurs, pour qu'un consul, un commandant en chef de la province et des légions de la Bretagne, lui donnât sa fille en mariage, préférant les espérances d'un beau talent, surtout d'un noble caractère, à quelque grande alliance de puissance et de fortune. Sa réputation avait formé aussi les premiers liens de cette amitié si tendre et si fidèle entre lui et Pline, qui le rechercha d'abord comme modèle (4), et s'attacha à lui comme un frère. Tacite ne cessa point, pendant les années qui suivirent, de voir ses honneurs croître sous Vespasien, sous Titus et même sous la tyrannie de Domitien (5), lorsque les honnêtes gens pouvaient s'estimer assez heureux d'échapper aux délateurs et aux bourreaux. Il paraît que chez lui la force du génie était gouvernée par une haute raison, qui savait contenir les révoltes d'une indignation généreuse en dédaignant les bassesses de la servitude, et conserver une certaine mesure de dignité sans offenser les persécuteurs. Il se sera peint lui-même dans ce portrait d'Agricola : « N'affectant ni vaine résistance, ni ostentation de liberté, par où il provoquât la renommée et la mort (6). »

Il demeura éloigné de Rome plusieurs années. Quelques-uns ont supposé une condamnation, un exil; conjecture gratuite, sans autre fondement qu'une probabilité tirée de la vertu de Tacite et de la méchanceté de Domitien. Nous accéderions plus volontiers à l'idée d'une commission de gouvernement provincial. En effet, Tacite partit un an après l'exercice de sa préture (7), et

(1) *Ætate propemodum æquales.* (Epist., VII, 20).
(2) Plin., *Ep.*, VI, 20.
(3) *Agricola*, 3.

(1) *Donec velut venundarentur.* (Ann., XI, 22.)
(2) *Credunt plerique militaribus ingeniis subtilitatem deesse, quia castrensis jurisdictio... callitatem fori non exerceat.* (Agric., 9.)
(3) Il avait épousé sa fille en 78.
(4) Plin., *Ep.*, VII, 20.
(5) *Hist.*, I, 1.
(6) *Agric.*, 42.
(7) Quatre ans avant la mort de son beau-père, c'est-à-dire en 89. (*Agric.*, 45.)

il revint ensuite siéger dans le sénat. Il y avait alors peu de temps que son beau-père avait expiré d'une mort qui faisait soupçonner par la rumeur publique un empoisonnement, et accuser par les plus discrets, au moins les vœux criminels de Domitien (93). Ce furent des années de bien douloureuses épreuves que les trois dernières de cette tyrannie, durant lesquelles le sénat fut contraint de se rendre complice et quelquefois exécuteur des arrêts de proscription contre ses propres membres, et de se couvrir du sang des premiers citoyens. Enfin arriva, presque en la même année, à quatre mois d'intervalle (sept. 96, janvier 97), la délivrance de Rome, par le meurtre de Domitien et le comble des honneurs pour Tacite, qui, en succédant à Verginius Rufus dans le consulat, entendait les sénateurs confesser que c'était pour ce vieillard illustre et toujours si heureux le couronnement de sa rare fortune, d'avoir rencontré au delà du tombeau un tel successeur pour prononcer son éloge (1).

Tacite n'avait attendu pour se livrer à sa vocation d'historien qu'un temps où il fût possible de penser selon sa volonté et de parler selon sa pensée. Il écrivit sa *Germanie* (2) pendant le second consulat de Trajan (98), Nerva régnant encore (3); et sa *Vie d'Agricola* (4), commencée à la même époque (5), s'achevait peu après quand Trajan régnait seul (6). Les deux grandes compositions de Tacite remplirent le reste de sa vie, qu'il prolongea on ne sait pas jusqu'à quel terme. Seulement, il paraît faire allusion à des conquêtes de l'an 115 dans le deuxième livre des *Annales* (7); il pouvait avoir alors soixante-cinq ans. On risque peu de se tromper si l'on présume qu'il aura fait encore quelques années l'ornement du sénat d'Adrien.

Les critiques ont noté que les *Histoires*, qui retracent les événements de 68 à 96, avaient été écrites avant les *Annales* (8), qui remontent à l'an 14, pour finir où les *Histoires* commencent; mais ils ne se sont pas demandé pourquoi, dans cette division et dans ce choix des deux sujets, l'auteur s'était décidé pour l'inverse de l'ordre chronologique, et pourquoi ses *Histoires* s'ouvrent par le règne éphémère de Galba. S'il a donné la priorité à ce dernier période, c'est qu'un plus proche intérêt, une sympathie plus vive s'y attachaient; beaucoup de lecteurs avaient vu, avaient souffert les maux dont il y retraçait la peinture. Son choix arrêté, le commencement de la narration était nécessairement marqué par l'avénement de Galba, de qui datait l'ère nouvelle de l'empire, savoir la fin de l'hérédité de la maison Julienne et l'inauguration de la souveraineté élective (1). Il serait possible que Tacite n'eût obéi qu'à un sentiment d'art en se déterminant par la valeur et la facilité relatives des matières à mettre en œuvre, et dans ce cas il a lui-même rendu compte sans le vouloir des motifs de sa préférence : d'un côté, abondance et variété d'événements militaires et politiques, publics et privés (2); de l'autre, monotonie ingrate de despotisme et de servilité sanguinaires (3). On a expliqué aussi la différence de noms des deux ouvrages : les *Histoires* offrent une exposition des faits contemporains plus détaillée, plus développée, telle que le rapport d'un témoin; les *Annales* extraient des monuments du passé les principaux souvenirs, chacun à sa date. Sans vouloir appliquer trop rigoureusement ces définitions étymologiques aux ouvrages de Tacite, et quoique les *Annales* étalent aussi d'admirables spectacles, des descriptions si animées, si magnifiques, cependant les proportions extérieures (54 ans en XVI livres, XIV livres pour 28 années) suffiraient à justifier la distinction des titres.

Le *Dialogue sur les Orateurs* (4), heureuse distraction au milieu de ses travaux plus graves, dut être une des productions de sa vieillesse, car il s'y représente lui-même comme un très-jeune homme à une époque où il venait d'atteindre sa vingt-cinquième année (5). Il avait conçu le double projet d'un tableau de l'empire sous Nerva et sous Trajan, et d'un récit des événements antérieurs à Tibère (6); ni l'un ni l'autre ne se réalisa. On a coutume d'ajouter à l'énumération de ses œuvres un recueil de *Dits ingénieux*, opuscule né de ses loisirs et de ses délassements, que la postérité aurait ignoré sans une citation du grammairien Fulgentius Planciades : « Les victimes ont laissé leur épitaphe dans les mœurs de leurs enfants. » Nous n'aurions pas cru que ce fût la peine d'en faire ici mention, si nous n'avions voulu protester contre l'erreur commune d'appeler en français ce *Liber facetiarum* un livre de facéties.

(1) Pline, *Ep.*, II, 1.

(2) Impr. d'abord à Nuremberg, vers 1473, in-fol. goth, puis à Rome, vers 1474, pet. in-4°, ce livre a eu de nombreuses édit., notamment à Leipzig, 1509, in-4°; Wittemberg, 1517, pet. in-8°; Strasbourg, 1594, in-8°; Erlangen, 1618, in-4°; Francfort, 1725, in-8°; Breslau, 1817, in-8°; Bâle, 1835-37, in-8°; et Soleure, 1844, in-8°. — Trad. en français (Lyon, 1706, in-8°) par Philippe V, roi d'Espagne; (Paris, 1776, in-12) par Boucher, (ibid., 1824; in-8° et atlas) par Ch. Panckoucke.

(3) *Germ.*, 37.

(4) On la trouve pour la première fois avec les édit. de Tacite, Rome, 1493, in-fol., et Venise, 1497, in-fol. Parmi les réimpressions particulières, citons celle de Walch, Berlin, 1828, in-8°. La *Vie d'Agricola* a eu pour traducteurs français le roi Philippe V (1706), Desrenaudes (1797), Mollevault (1822), Laurentie (1829), Boutmy (1831), Panckoucke (1839), etc.

(5) *Nerva Cæsar*, etc. *Agric.*, 3.

(6) *Ibid.*, 44.

(7) *Art.* 61, et note de J. Lipse.

(8) Il cite les *Hist.* dans les *Annales*, XI, 11.

(1) *Hist.*, I, 16, *Hereditas fuimus... eligi cœpimus.*

(2) *Opus aggredior opimum casibus.*

(3) *Ann.*, IV, 32, 33. *Nobis in arcto inglorius labor., nos sæva jussa, continuas accusationes*, etc.

(4) Après avoir été réuni aux *Inst. orat.* de Quintilien, il a été impr. à part : Upsal, 1706, in-8°; Gœttingue, 1719, in-8°; Leipzig, 1788, in-8°; Paris, 1815, in-12. Fauchet, Giry, Maucroix, Bourdon de Sigrais, Dureau-Delamalle, Chénier, Panckoucke l'ont rendu en français.

(5) *Dial.*, I, 17.

(6) *Hist.*, I, 1; *Ann.*, III, 24.

Le trait caractéristique, éminent, des écrits comme des discours de Tacite, fut toujours une gravité majestueuse, σεμνῶς (1); mais à cette gravité, qui soutient la noblesse des œuvres de l'esprit, il joignait une exquise sensibilité, qui en fait la beauté, la puissance immortelle. Cependant si haut que soit le rang où son génie l'a placé, il n'a pas été à l'abri de la sévérité des censeurs chez les modernes. Dans notre opinion, pour ces maîtres de l'art, que tout le monde lit et relira éternellement, soit par goût et avec amour, soit seulement parce qu'il serait honteux de ne les pas connaître et même de ne les avoir pas étudiés, les éloges et les critiques importent peu à leur gloire. D'ailleurs les bornes de cette notice ne nous permettraient pas de nous livrer à une pareille controverse. Pour contredire les reproches d'impiété et d'athéisme, de préventions haineuses contre les juifs et les chrétiens, de malignité et de misanthropie dans les jugements sur les hommes, d'obscurité dans la phrase, de mauvaise latinité, nous nous en référons à l'apologie de M. Burnouf (2), qui a suivi fidèlement et Brotier et Daunou. Notre adhésion toutefois ne sera pas sans quelque réserve. Il faut distinguer dans le langage de Tacite : pour la partie purement grammaticale, le vocabulaire, les formes de la syntaxe, on ne saurait nier que sa diction porte la marque fortement empreinte de l'âge de Sénèque et des deux Pline, et que même elle est mêlée d'étranges idiotismes qui ne supportent point l'analyse, ou qui heurtent un sens droit. Mais pour le style, c'est-à-dire la couleur, le mouvement, l'harmonie de l'expression, la poésie, l'âme, la vie de toute éloquence, il n'y a aucun auteur en prose et en vers qui soit supérieur à Tacite. Racine ne l'a pas égalé dans le récit de la mort de Britannicus; Virgile peut tout au plus comparer son épisode de la mort de Priam et de la désolation de Troie au tableau de la mort de Galba et de la révolution de Rome. C'est ce pathétique si vrai, si profond qui fait la grande supériorité de la narration et de la philosophie historique de Tacite sur la rapide et vigoureuse déclamation de Salluste. Lisez seulement les préambules des deux historiens, vous sentirez de quel côté est l'inspiration qui atteint au sublime de l'art par la vérité des sentiments et des convictions.

A considérer la teinte de mélancolie répandue sur les ouvrages de Tacite, on se ferait une fausse idée de la situation d'esprit dans laquelle il les composa. Il lui avait fallu, il est vrai, endurer une bien pénible et dure contrainte et de cruelles angoisses pendant les quinze années de Domitien. Mais depuis Trajan que pouvait-il manquer à son bonheur? Sa femme, dans la maturité, ne démentit point sans doute les espérances de la jeune fiancée (3). Il se vit renaître dans ses enfants; car, un siècle et demi plus tard, l'empereur Tacite se vantait d'être de sa race (1), et un préfet des Gaules, dans le cinquième siècle, avait le même orgueil (2). Il goûta les plus intimes douceurs de l'amitié dans le commerce de Pline et des hommes qui lui ressemblaient. Et l'anecdote de l'étranger qui, en lui parlant sans le connaître au spectacle, et apprenant qu'il le connaissait de nom par ses écrits, s'écria : « Vous êtes donc ou Tacite ou Pline! » cette anecdote prouve qu'il jouissait de son vivant de l'éclat de sa renommée. Ce n'est donc pas dans le fort des émotions, dans la réalité des douleurs, que la faculté de les peindre est plus énergique et plus présente. Il faut que l'âme, sortie de son trouble, ait eu le temps de se remettre et de se recueillir, pour se retracer à elle-même, par la mémoire, une image animée qui s'imprime dans le discours.

Si nous entreprenions de donner une énumération des éditions de Tacite, ou partielles ou complètes, nous remplirions plusieurs pages. La première est celle de Vindelin de Spire, publiée sous ce titre : *Annalium et Historiarum libri superstites; De situ, moribus et populis Germaniæ; Dialogus de oratoribus claris;* Venise, s. d. (1469 ou 1470), in-fol.; elle ne contient que les six derniers livres des *Annales* et les cinq premiers des *Histoires*. Viennent ensuite les éditions de Milan (1475 à 1480), in-fol., qui renferme en plus la *Vie d'Agricola*, et de Venise, 1497, in-fol. Dans le seizième siècle on cite celles de Rome, 1515, in-fol., revue par Ph. Beroalde, qui a ajouté les cinq premiers livres des *Annales;* de Milan, 1517, in-4°; de Bâle, 1519, in-fol.; de Florence, 1527, in-8°; de Venise, les Aldes, 1534, pet. in-4°, avec des notes de Beatus Rhenanus; de Lyon, 1543, in-8°; d'Anvers, 1574, in-8°, revue par Juste Lipse, et de Florence, 1600, in-8°, avec le commentaire de Gruter, qui a été reproduit à Francfort, 1607, in-8°, et à Paris, 1608, in-fol. Parmi les édit. sorties des presses elzeviriennes, il y en a trois de recherchées : celles de 1634, Leyde, 2 tom. in-12; de 1640, ibid., 2 vol. pet. in-12, annotée par Grotius, et de 1672-73, Amst., 2 vol. in-8°, revue par Gronovius. Mentionnons encore les éditions suivantes de Tacite complet : Paris, 1682-87, 4 vol. in-4° (*in usum Delphini*); Amst., 1685, 2 vol. in-8°; Leyde, 1687, 2 vol. pet. in-8° (due à Th. Ryckius); Leipzig, 1752, 2 vol. in-8° (due à Ernesti); Paris, 1760, 3 vol. in-12; ibid., 1771, 4 vol. gr. in-8°, et 1776, 7 vol. in-12 (de G. Brotier); Londres, 1790, 4 vol. in-8°; Leipzig, 1801, 2 vol. in-8° (revue par Oberlin); Paris, 1819-20, 6 vol. in-8° (coll. Lemaire); ibid., 1826-28, 4 vol. in-fol.; Halle, 1830-31, 4 vol. in-8°; Leipzig, 1831, 2 vol. in-8° (d'Emm. Bekker); Hanovre, 1832-39, 4 vol. in-8° (donnée par Ruperti); Zurich, 1846-48,

(1) Pline, *Ep.*, II, 11.
(2) Trad. de Tac., *Introd.*
(3) *Agric.*, 9 : *egregiæ tum spei filiam.*

(1) Vopisc., *in Tac.*, 10.
(2) Sidon. Apoll., *Ep.*, IV, 14.

2 vol. gr. in-8° (par Orelli); Cambridge, 1848, 4 vol. in-8°. — Si une traduction de Tacite paraît nécessaire, les Français ont celle de Fauchet (Paris, 1582, in-fol.), de Beaudoin (1619), de Perrot d'Ablancourt (Paris, 1650, 2 vol. in-8°), de La Bletterie (ibid., 1799, 7 vol. in-8°), de Dureau-Delamalle (ibid., 1808, 5 vol. in-8°), qui est la plus hardie; de Burnouf (ibid., 1829-33, 6 vol. in-8°), la plus savante; de Panckoucke (ibid., 1830-38, 7 vol. in-8°); de Louandre (ibid., 1858, 2 vol. in-18). Tacite a passé également dans presque toutes les langues de l'Europe; les Italiens louent la précision nerveuse du traducteur Davanzati (Florence, 1637, in-fol., bonne édit.), les Anglais l'exactitude un peu diffuse de Th. Gordon (Londres, 1728-31, 2 vol. in-fol.), les Allemands la fidélité élégante de Woltmann (Berlin, 1811-16, 6 vol. in-8°).

NAUDET.

Pline, *Epist.* — Malvezzi, *Discorsi sopra Tacito*; Venise, 1622, in-4°. — D.-W. Moller, *De Tacito*; Altorf, 1686, in-4°. — Lambecius, *Collectanea ad Taciti vitam*; Hambourg, 1724, in-8°. — Maillet-Lacoste, *Parallèle de Tacite et de Cicéron*; Paris, 1826, in-8°. — W. Bœttcher, *De vita, scriptis ac stilo Taciti*; Berlin, 1834, in-8°; le même, *Lexicon taciteum*, ibid., 1830, in-8°. — Dubois-Guchan, *Tacite et son siècle*; Paris, 1857, 2 vol. in-8°. — Hain, *Repertorium*. — Schweigger, *Handb. der class. Biographie*. — Smith, *Dict. of greek and roman biography*. — Bayle, *Dict. hist. et crit.* — Daunou, *Cours d'études*. — Notices des différents traducteurs.

TACONNET (*Toussaint-Gaspard*), acteur et auteur français, né le 4 juillet 1730, à Paris, où il est mort, le 29 décembre 1774. Il fit quelques études, tout en apprenant l'état de son père, qui était mennisier, et ne voyant pas la possibilité de satisfaire son goût pour le théâtre, en paraissant sur la scène, il voulut du moins concourir, comme ouvrier, aux représentations, et sollicita à la Comédie-Française une place d'aide machiniste, qu'il obtint. Lorsqu'on l'eut renvoyé pour quelque maladresse ou pour les joviales plaisanteries qu'il puisait dans le vin des cabarets, il mit à profit les études que son naturel observateur l'avait porté à faire derrière les coulisses, et il débuta avec succès au théâtre de la Foire. Mais ce spectacle ayant été réuni, en 1762, à celui des Italiens, Taconnet cessa d'être acteur, et reprit ses travaux de menuiserie. Il eut de l'ouvrage dans les ateliers des Menus-plaisirs, jusqu'au moment où s'éleva un nouveau théâtre de la Foire, dont il fit partie. Enfin, il trouva chez Nicolet la véritable scène où devait se développer son talent (1764). On peut dire que la nature fut son maître : ouvrier et buveur, il représentait les savetiers et les ivrognes, et c'était avec un naturel si parfait que souvent Préville et les autres comédiens allaient l'étudier. Une mort prématurée l'enleva aux applaudissements du public. Porté à l'hôpital de la Charité à la suite d'une chute, il vit empirer la blessure qu'il s'était faite à la jambe; l'âcreté de son sang, vicié par les excès, empêcha l'effet des remèdes, et il succomba, à la grande douleur de Nicolet, qui n'avait épargné pour lui ni les soins ni l'argent. Des pièces de théâtre que Taconnet a composées, au nombre de quatre-vingt-trois, à ce qu'on assure, pour les foires de Saint-Germain et Saint-Laurent, pour les théâtres des boulevards et pour la province, quelques-unes seulement ont été imprimées; la médiocrité de la conception, la grossièreté du comique, les négligences de style ne font pas regretter celles qui sont perdues. La première qu'il donna fut *le Labyrinthe d'amour* (1749); parmi les autres, les plus connues sont *la Petite écosseuse* (1760), parodie de *l'Écossaise* de Voltaire, et *la Mort du bœuf gras* (1767), tragédie pour rire. On a encore de Taconnet : *Jérôme à Fanchonette, avec la réponse, héroïde*; Paris, 1759, in-8°; — *Almanach chantant, ou Soirées amusantes*; Paris, 1761, in-32; — *Mémoires d'un frivolite* (sic), *par l'auteur ambulant*; Paris, 1761, in-12; — *L'Ami de tout le monde, almanach en vaudevilles*; Paris, 1762, in-32; — *Stances sur la mort de Marie, reine de France*; Paris, 1768, in-4°. Ce joyeux acteur a fourni le sujet de plusieurs pièces épisodiques, telles que *l'Ombre de Taconnet* (1776), *Taconnet chez Ramponneau* (1807), *Taconnet* (1811), comédie par Martainville, et *Préville et Taconnet* (1817), vaudeville par Merle et Brazier.

TACONNET (*Jacques*), son frère aîné, fut aussi acteur chez Nicolet, et composa *le Congé de semestre*, comédie en un acte.

J.-B. Artaud, *Taconnet, ou Mémoires hist. pour servir à la vie de cet homme célèbre*; Amst. (Paris), 1775, in-12. — *Éloge de Taconnet*, à la tête des *Spectacles des foires et des boulevards de Paris*, IVe part. — De Laporte, *Anecdotes dramatiques*.

TACQUET (*André*), mathématicien belge, né à Anvers, le 23 juin 1612, mort dans la même ville, le 23 décembre 1660. Admis dans la Société de Jésus, il prononça les quatre vœux en 1646. Il enseigna d'abord les humanités, puis les mathématiques pendant quinze ans à Louvain et à Anvers. On a de lui : *Cylindricorum et annularium lib. IV, una cum diss. de circularium volutatione per planum*; Anvers, 1651, in-4°, et 1659, in-4°, en cinq livres : « l'objet de ce livre, dit Montucla, est de mesurer la surface et la solidité de divers corps qui se forment en coupant un cylindre de diverses manières par un plan, et celle des différents solides de circonvolution formés par un cercle tournant autour d'un axe donné. Il (l'auteur) y examine aussi divers solides formés par la révolution de segments de sections coniques; » — *Elementa geometriæ, quibus accedunt selecta ex Archimede theoremata*; Anvers, 1654, 1665, in-8° : Whiston en a donné une édition corrigée (Cambridge, 1703, in-8°), devenue classique en Angleterre; il faut citer aussi celle de Musschenbroek (Amst., 1725, in-8°), et de Boscovich (Rome, 1745, 2 vol. in-8°), reproduite à Venise et à Florence; on a trad. une partie de ce recueil en grec moderne (Vienne, 1805,

in-4°); — *Arithmeticæ theoria et praxis;* Anvers, 1665, 1682, in-8°; Bruxelles, 1683, in-8°. Veterani, élève de Tacquet, a réuni ces divers écrits (Anvers, 1669, 1707, in-fol.). Les ouvrages élémentaires de Tacquet se recommandent par une grande clarté.

Goethals. *Hist. des lettres et des sciences en Belgique*, t. IV, p. 109. — *Bibl. hulthemiana.*

TADDA (Del). *Voy.* Ferrucci.

TAFURI (*Matteo*), dit *Matthæus Soletanus*, philosophe italien, né en août 1492, à Soleto (Terre d'Otrante), mort vers 1585 (1), à Lecce. Sa famille était riche et ancienne. Après avoir reçu les leçons d'un savant humaniste qui tenait école dans les environs de Soleto, il alla étudier la médecine à Naples, se perfectionna dans les longs voyages qu'il entreprit à travers l'Italie, l'Allemagne et la France, prit à Paris le diplôme de docteur, et parcourut encore l'Espagne, l'Afrique septentrionale, la Perse et l'Asie mineure. De retour dans sa ville natale, il ouvrit une école, et y enseigna, outre l'art de guérir, les langues savantes, la physique et les mathématiques; ses plus brillants élèves furent Quinto-Mario Corrado et Francesco Scarpa, le dernier desquels lui dédia sa *Philosophia de anima* (1584, in-4°), par ces mots qui résumaient la vaste érudition du maître : *Ad Atlantem philosophum salentinum.* Tafuri mena la vie d'un sage; recherché des grands, redouté du peuple, qui l'accusait de magie, il repoussa la richesse et les honneurs, et resta humble, modeste et charitable. Ses écrits sont assez nombreux, et traitent de théologie, de médecine, l'astronomie, d'histoire naturelle; le plus considérable a pour titre : *De ethica, physica, œconomia, plantis, somnis, artificio insomniandi, mysteriis naturæ lib. VIII.* On ignore s'ils ont été imprimés en tout ou en partie. P.

Tasselli, *Leuca.* — *Uomini illustri di Napoli*, t. V.

TAFURI (*Giovan-Berardino*), littérateur italien, né le 1er septembre 1695, à Nardo (roy. de Naples), mort le 6 (et non le 24) mai 1760, dans la même ville. Il appartenait à la descendance du précédent. Après avoir passé dans la dissipation sa première jeunesse, il fit, grâce à l'influence d'un savant ecclésiastique, Pietro Pollidoro, de louables efforts pour regagner le temps perdu, et ses progrès dans l'étude des lettres, du droit et de l'histoire furent très-rapides. Sa vie entière, sauf de fréquents voyages à Naples, s'écoula dans sa ville natale. Maître d'une fortune indépendante, il ne rechercha l'autre gloire que celle qu'il retirait de ses propres écrits ou du commerce des principaux savants de l'Italie. Un caractère vif et généreux, une mémoire des plus heureuses, de l'éloquence, de la sensibilité, tels étaient les dons qu'il avait reçus de la nature. Après le tremblement de terre qui ruina sa patrie de fond en comble (1743), et dans lequel il perdit tous ses livres, il s'employa avec un rare désintéressement à secourir ceux qui avaient le plus souffert du fléau. On a de Tafuri : *Vita di san Gregorio armeno;* Lecce, 1723, in-12; — *Raggionamento istorico degli antichi studj ed accademie di Nardo,* dans la *Cronica de' minori Osservanti,* de Lama, t. II : en 1722 il avait rétabli dans sa ville natale l'académie du Laurier, dite des *Infimi*; — *Delle scienze e delle arti nel regno di Napoli*; Naples, 1738, in-12 : c'est une compilation médiocre; — *Istoria degli scrittori nati nel regno di Napoli;* Naples, 1744-70, 9 vol. in-12 : dans ce recueil, bien supérieur à celui de Toppi, l'auteur ne dépasse pas le seizième siècle; il avait préparé, en 3 vol. in-4°, une suite qui n'a pas vu le jour; — plusieurs *Mémoires* archéologiques insérés dans la *Raccolta Calogerana,* t. IV, VI à VIII, X, XI et XXXI. P.

Soria, *Storici napoletani*, p. 577. — *Uomini illustri del regno di Napoli*, t. Ier.

TAGLIACARNE (*Benedetto*), dit *Theocrenus*, littérateur italien, né vers 1480, à Sarzana (État de Gênes), mort le 18 octobre 1536, à Avignon. De noble naissance, il suivit la carrière des emplois, et devint en 1514 secrétaire de la république. La prise de Gênes par les Impériaux (1522) le réduisit à un fâcheux état : il y perdit la meilleure partie de ses biens, et reçut au genou un coup de feu, qui le rendit boiteux. Il passa alors en France avec Federigo Fregoso, son protecteur. Sa qualité de poëte et de bel esprit le mit bientôt en faveur auprès du roi François Ier, qui le combla de bienfaits; ce prince lui confia d'abord l'éducation de ses enfants, puis lui donna l'abbaye de Fonfrède, près de Narbonne, et celle de Nanteuil en Vallée, dans le Poitou. A cette époque Tagliacarne venait d'embrasser l'état ecclésiastique, et, à la demande expresse du roi, il eut du saint-siége les dispenses nécessaires, « nonobstant la conjonction qu'autrefois il avait eue par mariage avec une femme veuve (1) ». L'année suivante (1533) il fut nommé évêque de Grasse, à la place de René du Bellay. On a de lui : *Poemata quæ juvenis admodum lusit;* Poitiers, 1536, in-4° : la plupart de ces pièces, odes, épigrammes et élégies, sont insignifiantes et d'un style embarrassé; — *Carmen de laudibus Ausonii*, dans une édit. de ce poëte, 1551, in-12; — cinq *lettres*, impr. avec celles de Gr. Cortese, 1573, in-4°. Il avait composé sur l'histoire de Gênes un ouvrage, qui s'est perdu.

Giustiniani, *Scrittori liguri.* — *Gallia christiana.* — Niceron, *Mémoires*, t. XXXIII.

TAGLIACOZZI (*Gasparo*), chirurgien italien, né en 1546, à Bologne, où il est mort, le 7 novembre 1599. Il était fils d'un riche fabricant d'étoffes, qui lui fit donner une brillante éducation. Ses progrès dans les lettres furent rapides; à quinze ans il écrivait élégamment en latin et

(1) Tasselli a fixé par erreur cette date au 3 juin 1582.

(1) Lettre de François Ier à l'évêque d'Auxerre, son ambassadeur à Rome (17 avril 1532).

en italien. Après avoir eu Cardan pour maître, il suivit à dix-neuf ans les cours de médecine. Il venait d'être en 1570 reçu docteur en philosophie et en médecine, lorsqu'il se mit à professer la chirurgie. La nouveauté de son enseignement lui attira une foule d'élèves, et sa réputation s'étendit au delà de l'Italie. Ayant constaté que la peau humaine, celle du bras de préférence à celle du front et des joues, peut se greffer sur une autre partie du corps, il essaya de reconstituer les oreilles, les lèvres et surtout le nez à ceux que des blessures ou les ravages du *mal francese* avaient privés de ces parties. Cet art avait déjà été pratiqué au quinzième siècle par les deux Brancas en Sicile et Vianeo en Calabre; ceux-ci rabattaient la peau du front tandis que Tagliacozzi prenait celle du bras auprès de l'épaule. Il faut croire que de son temps le nombre des gens défigurés était plus grand qu'aujourd'hui, car il fut appelé à Rome, à Venise, à Padoue, à Trévise, à Gênes, à Florence, etc., et partout l'on rétribua largement ses soins. Dans son ouvrage *De curtorum chirurgia per insitionem;* Venise, 1597, in-fol.; Francfort, 1598, in-8°, il explique sa méthode avec des détails minutieux, décrit les instruments et les ligatures nécessaires, et en donne les dessins pour plus de clarté. En retranchant une foule de passages superflus, notamment les dix-huit premiers chapitres consacrés, par l'étalage d'une vaine érudition, à prouver l'excellence du nez, on obtiendrait sur cette matière un traité complet et fort intéressant à consulter. Tel qu'il est pourtant, ce livre a été réimprimé à Berlin, 1830, in-8°, par le Dr Troschel. Les succès de Tagliacozzi, que des professeurs et des chirurgiens moins habiles essayèrent plus tard de révoquer en doute ou de tourner en ridicule, lui valurent la chaire de chirurgie et d'anatomie qu'il occupa jusqu'à sa mort. On voit au théâtre anatomique de Bologne sa statue tenant un nez à la main. On lui doit encore : *Epistola ad H. Mercurialem de naribus multo ante abscissis reficiendis*, insérée dans le traité de Mercuriale *de Decoratione;* Francfort, 1587, in-8°; — *Consilia medica*, dans les *Italiæ medicorum consilia* de Lautenbach. On trouve des détails sur la méthode de Tagliacozzi dans le livre de Fyens, son élève, *de Præcipuis artis chirurgicæ controversiis;* Francf., 1649, in-4°.

G. Mutio, *Oratio in obitu G. Taliacotii*; Bologne, 1599, in-4°. — *Biogr. méd.* — Portal, *Hist. de l'anatomie*, t. II, p. 165. — *Dict. des sciences méd.*, art. Nez. — Fantuzzi, *Scrittori bolognesi.*

* **TAGLIONI** (*Marie*), célèbre danseuse, née le 23 avril 1809, à Stockholm, de l'italien Filippo Taglioni, qui y était maître de ballets (1), et de Marie Karsten, fille d'un tragédien suédois. Douée par la nature d'une élégance exquise, elle fit, sous la direction de son père, d'excellentes études chorégraphiques, et débuta, le 10 juin 1822, à Vienne, dans un ballet dont il était l'auteur : *la Réception d'une jeune nymphe à la cour de Terpsichore.* Ce début fut un triomphe; elle y montra du premier coup toutes les qualités qu'elle devait porter plus tard à un si haut point de perfection, et l'on raconte qu'ayant oublié, dans la première émotion causée par la vue du public, un des pas que lui avait enseignés son père, elle en improvisa un autre, qui lui valut un succès enthousiaste. Sa réputation se répandit aussitôt dans toute l'Allemagne; elle fut appelée à Stuttgard et à Munich, et admise à des visites intimes dans les cours de ces deux capitales. Le 23 juillet 1827 elle se montra à l'Opéra de Paris, dans le ballet du *Sicilien.* Il est difficile de se faire une idée de l'étonnement et de l'admiration qu'elle y souleva. La vieille école des entrechats et des ronds de jambe, qui se perpétuait depuis le dix-septième siècle, fut frappée à mort par la nouveauté de sa danse, à la fois si simple et si noble. Obligée de retourner à Munich, elle en revint bientôt pour contracter un engagement avec l'Opéra de Paris. Elle y reparut le 30 avril 1828, et s'y fit admirer pendant plusieurs années, dans *Cendrillon, Flore et Zéphyre, Guillaume Tell, Nathalie, la Révolte au sérail,* et plus tard dans *le Dieu et la Bayadère, la Sylphide* et *la Fille du Danube.* En 1832, elle épousa le comte Gilbert de Voisins. Ce mariage ne l'enleva pas à la scène, et sa réputation, toujours croissante, lui attira d'Allemagne, d'Italie, d'Angleterre et de Russie des offres brillantes et simultanées, entre lesquelles elle fut souvent embarrassée de choisir. Elle eut à Berlin et à Londres d'immenses succès; mais c'est à Saint-Pétersbourg que l'enthousiasme fut porté à son comble : aux ovations inouïes que lui faisaient les spectateurs, la cour ajouta des présents dignes d'une reine. Elle y créa deux ballets de son père, *la Gitana* et *l'Ombre*, et ajouta encore à l'éclat de son merveilleux talent par les deux pas du *Clair de lune* et des *Fleurs.* En quittant la Russie, elle s'arrêta dans les principales villes d'Allemagne, où elle donna de triomphales représentations, et revint à Paris (mai 1844). Le 29 juin suivant elle fit ses adieux au public dans une représentation à son bénéfice, qui produisit 25,000 francs. « En nous quittant, disait alors un critique, elle nous laisse la crainte que jamais on ne retrouve une réunion plus parfaite des qualités que, dans les rêves de l'imagination la plus esthétique, on pourrait exiger pour former une danseuse accomplie. Ces qualités, elle les a possédées toutes, et dans les plus justes proportions du goût et de l'art : force, élégance, légèreté, grâce, poésie, rien n'y a manqué; mais surtout on a admiré en elle une décence dans ses poses et une honnêteté dans sa danse, dont aucune danseuse n'avait pu donner une idée. » Un autre critique avait écrit dans la *Revue des deux*

(1) Né à Milan, en 1777, il se maria en 1803, et devint ensuite maître de ballets à Cassel, à Vienne et à Varsovie.

mondes (1840) : « L'art des autres danseuses s'apprend comme un métier; l'art de Taglioni vient de la nature. Il y a dans ses pieds, dans ses jarrets, dans toute sa personne, une élasticité dont elle-même ne se rend pas compte; elle danse par instinct, comme l'oiseau chante sur la branche. Elle s'enlève, puis retombe, et le sol réagissant la renvoie de nouveau... Que de souplesse en ses élans, que de fierté dans ses poses, de hauteur souveraine dans son geste! Elle ne provoque pas son parterre du regard ou du sourire, elle le domine, elle l'entraîne par la seule puissance de son talent... Ces sylphides, ces elfes que les poëtes avaient jusque alors seuls entrevus dans le calice des roses ou les vapeurs du crépuscule, elle les a révélés au public dans leur grâce et leur forme native. Il n'y avait qu'elle au monde pour représenter *la Sylphide* et rendre admissible au théâtre l'apparition d'un être insaisissable. On ne peut parler de ce ballet sans que le nom de la ravissante danseuse vous vienne aussitôt sur les lèvres, et dans tous les rôles du répertoire il n'en est pas que son talent se soit plus souverainement approprié. »

Encycl. des gens du monde. — *Revue des deux mondes*, 1er août 1840.

TAHUREAU (*Jacques*), poëte français, né au Mans, en 1527, mort dans le Maine, en 1555. Fils d'un juge du Maine et de Marie Tiercelin, de la noble famille des Tiercelin de La Roche du Maine en Poitou, il comptait parmi ses ancêtres Bertrand du Guesclin. Bien jeune encore, docile à la volonté paternelle, il avait pris l'épée et était allé rejoindre au delà des monts les gentilshommes français dont Charles-Quint éprouva plus d'une fois le courage. Ayant bientôt abandonné la carrière des armes, pour laquelle il ne se sentait pas fait, il se livra à la poésie, adopta la nouvelle école dont Ronsard était le maître, et se lia avec Paschal, Denisot, Jodelle, Mellin de Saint-Gelais, Jean de la Péruse, Joachim du Bellay, Antoine de Baïf, etc. Après avoir obtenu les applaudissements les plus flatteurs à la cour, il se retira dans une campagne qu'il possédait au Maine, et se maria. Il mourut peu de temps après, à l'âge de vingt-huit ans. Cet écrivain est moins connu comme prosateur que comme poëte. Il s'est essayé quelquefois dans le grand vers, mais il y a moins réussi que dans le vers enjoué et galant. On a de lui : *Poésies;* Poitiers, 1554, in-8°; recueil suivi des *Sonnets*, *Odes et Mignardises amoureuses de l'Admirée;* on a réimpr. ces derniers à part, Lyon, 1574, in-16; — *Oraison au Roi, de la grandeur de son règne et de l'excellence de la langue françoyse;* Paris, 1555, in-4°: rare; — *Les Dialogues, non moins profitables que facétieux;* Paris, 1562, in-8°; réimpr. quatorze fois jusqu'à la fin du siècle; — *Poésies mises toutes ensemble;* Paris, 1574, petit in-8°. On lui attribue une traduction en vers français de l'*Ecclésiaste*, et divers autres poëmes manuscrits.

Selon La Croix du Maine, son frère, *Pierre* Tahureau, a écrit de « beaux et doctes livres de jurisprudence et de vers ». Mais ces divers ouvrages, s'ils ont existé, sont perdus.

La Croix du Maine, *Biblioth. franç.* — Niceron, *Mémoires*, t. XXXIV. — Goujet, *Bibl. française*, t. XII. — B. Hauréau, *Hist. litt. du Maine.* — Sainte-Beuve, *Tableau de la poésie française au XVIe siècle.*

TAIÉ (*Abou-Bekr-Abd-el-Kerim*), calife abbasside de Bagdad, né en 927, mort en 1003. Les successeurs du prophète étaient alors le jouet des milices turques. Son père, Mothy-Lillah, ayant été forcé par elles d'abdiquer, il fut mis à sa place (974); elles ne le traitèrent pas avec plus de respect; elles s'emparèrent même de sa personne et l'obligèrent à les suivre contre l'émir el omra Bakteiar, qu'elles prétendaient renverser. Heureusement pour Taïé, ces barbares furent défaits, et il put profiter du désordre de la bataille pour s'échapper et retourner à Bagdad. Taïé continua de porter le titre suprême de calife, qui ne lui conférait aucune autorité réelle, les émirs el-omra exerçant un pouvoir sans limites sous son nom. Plusieurs de ces personnages le traitèrent avec beaucoup d'égards et lui laissèrent les avantages extérieurs de la dignité suprême. Mais en 989 l'émirat tomba aux mains de Boha-Eddaulah, qui n'imita pas la conduite de ses prédécesseurs, et prétendit réserver pour lui seul les trésors dont on avait laissé la disposition au prince qui portait le titre illusoire de calife. En 991 il lui fit demander une audience, et pendant que le calife n'était pas sur ses gardes, un officier, sous prétexte de lui baiser la main, le saisit violemment et le fit descendre de son trône; le malheureux calife se laissa arracher par la terreur un acte d'abdication, et rentra dans la vie privée, pour laquelle il était fait. Il avait régné dix-huit ans; il en vécut encore douze, traité avec considération par son successeur, Cader-Billah.

Weil, *Gesch. der Khalifen.* — Quatremère, *Abbassides.*

TAILLANDIER (*Charles-Louis*), érudit français, né à Arras, en 1705, mort à Paris, en 1786. Admis dans la congrégation des bénédictins de Saint-Maur, il fit profession en 1727 à l'abbaye de Jumiéges, et se concilia par ses talents l'estime de ses supérieurs, qui lui firent obtenir un riche bénéfice et le nommèrent abbé régulier *in partibus*. S'étant consacré à l'étude des antiquités nationales, il fit paraître en 1738, sous le titre de *Projet d'une Histoire générale de Champagne et de Brie* (Reims, in-4°), une excellente dissertation, que Desfontaines a analysée dans ses *Observations sur les écrits modernes*. L'histoire devait suivre le projet; mais Taillandier s'étant attiré des désagréments par un éloge des appelants de la bulle *Unigenitus*, il lui fallut quitter la Champagne et abandonner ses recherches. Il se retira alors aux Blancs-Manteaux, couvent de son ordre, à Paris. On a encore de lui : *Lettre sur les différentes translations du corps de saint Maur, abbé de*

Glonfeuil; Paris, 1749, in-12; — l'*Avertissement* et l'*Éloge* de dom Rivet, en tête du t. IX de l'*Hist. littér. de la France*, auquel il mit la dernière main; — la *Préface* du *Dictionnaire de la langue bretonne*, par dom Le Pelletier; Paris, 1752, in-fol. : savant morceau, dans lequel, après avoir traité de l'origine et des altérations de la langue celtique, il fait connaître comment elle s'est perpétuée en Armorique et dans le pays de Galles; Taillandier a en outre corrigé le style de l'ouvrage, abrégé les longueurs, et ajouté des remarques. Il a édité le t. II de l'*Histoire de Bretagne*, par dom Morice; mais il y a lieu de croire que sa participation à ce volume fut assez restreinte. P. L—T.

Biographie bretonne.

* TAILLANDIER (*Alphonse-Honoré*), magistrat et publiciste français, né à Paris, le 10 mars 1797. Il était fils d'un avoué. Il acheva ses études au lycée Napoléon, et fut admis en 1820 au barreau. De bonne heure il cultiva les lettres, et communiqua ses premiers essais au *Lycée français;* il travailla aussi à *la Thémis* et à la *Revue encyclopédique.* Après avoir fait un voyage en Angleterre, pendant lequel il se lia avec Erskine, Mackintosh et Bentham, il devint avocat à la cour de cassation (3 déc. 1823). De sérieux travaux, une érudition étendue, sa participation comme rédacteur à l'importante publication du *Recueil des anciennes lois françaises*, ainsi qu'aux débats de la commission chargée de préparer une ordonnance nouvelle sur les conflits en qualité de secrétaire, avaient mis le nom du jeune avocat en évidence, et il figurait en outre avec honneur dans le parti libéral lorsque la révolution de Juillet éclata : sur la proposition de Dupont (de l'Eure), il fut nommé conseiller à la cour royale de Paris (28 sept. 1830). Dans cette qualité, il présida plusieurs fois les assises de la Seine, notamment dans le procès intenté à La Mennais et à Lacordaire (31 janvier 1831) et dans la conspiration de la rue des Prouvaires (juillet 1832). Élu député d'Avesnes (juillet 1831), il siégea dans les rangs de l'opposition constitutionnelle, et s'attacha à la réforme des abus. Le premier il demanda à deux reprises l'abrogation de la mort civile, fiction indigne, que la loi de 1854 a effacée de nos codes; il fit rendre public le rapport annuel de la cour des comptes, et prit une part active à la réorganisation de l'enseignement primaire. La candidature de M. Taillandier, très-vivement combattue par le gouvernement, échoua aux élections de 1834; en revanche elle triompha dans celles de 1837, à Cambrai et à Avesnes. Il opta pour le premier de ces arrondissements, qu'il représenta jusqu'en 1842, où on parvint à l'écarter, mais pour peu de temps; car en février 1843 il obtint le mandat des électeurs de Paris (3e arrond.), et le conserva jusqu'à la révolution de Février. Dans ces différentes législatures il porta souvent la parole, soit comme rapporteur, soit pour réclamer des améliorations dans les projets d'utilité générale, ou des économies dans le budget. Après avoir refusé les fonctions de procureur général de la cour d'appel de Paris, que lui avait offertes le gouvernement provisoire, il accepta la présidence du comité d'organisation des bibliothèques (15 mars 1848); nommé le 25 juillet secrétaire général du ministère de la justice, il résigna ce poste pour entrer, le 11 nov. suivant, comme conseiller dans la cour de cassation, où il siége encore. M. Taillandier fait partie de la Société des antiquaires de France et d'autres compagnies savantes. Chevalier de la légion d'honneur le 30 mai 1849, il a été créé officier le 14 août 1863. Nous citerons de lui : *Nouvelles;* Paris, 1823, in-12 : trois sur huit sont originales; — *Réflexions sur les lois pénales de France et d'Angleterre;* Paris, 1824, in-8°; — (avec Mongalvy) *Recueil général des lois et arrêts concernant les émigrés, déportés, condamnés, leurs héritiers, etc.;* Paris, 1825, 2 vol. in-8°; — *Rapport sur le projet d'un code pénal*, trad. de l'anglais d'Edw. Livingston; Paris, 1825, in-8°, augmenté d'une introduction et de nombreuses notes; — *Traité de la législation concernant les manufactures et ateliers dangereux;* Paris, 1825, in-8°; — *Commentaire sur l'ordonnance des conflits du 1er juin 1828;* Paris, 1829, in-8°; — (avec MM. O. Barrot et Decrusy) *Nouveau Manuel de l'électeur, publié par la société Aide-toi le ciel t'aidera;* Paris, 1830, in-8°, tiré à 20,000 exempl. et distribué gratuitement; — *Discours sur la mort civile;* Paris, 1831, in-8°; — *Rapport sur la négociation des effets publics;* Paris, 1832, in-8°; — *Notice sur Edward Livingston;* Paris, 1836, in-8°; — *Documents biographiques sur Daunou;* Paris, 1841, 1847, in-8°; — *Notice sur un tableau attribué à Jean van Eyck, qui se voit dans la principale salle de la cour royale de Paris;* Paris, 1844, in-8°; — *Notice sur Berriat Saint-Prix;* Paris, 1846, in-8°; — *Notice sur Andrieux;* Paris, 1850, in-8°; — *Histoire du château et du bourg de Blandy, en Brie;* Paris, 1854, in-8° : jugée digne d'une mention très-honorable de la part de l'Académie des inscriptions; — *Nouvelles recherches sur la vie et les ouvrages du chancelier de l'Hospital;* Paris, 1861, in-8°. Outre ces nombreux travaux, M. Taillandier a publié comme éditeur les t. XVII à XXII du *Recueil des anciennes lois françaises*, le *Procès d'Étienne Dolet* (1836, in-12), et le *Cours d'études historiques* de Daunou (1842-49, 20 vol. in-8°.) Il a fourni beaucoup d'articles aux journaux et recueils périodiques, tels que les *Annales de législation*, la *Revue du droit français et étranger*, le *Dictionnaire de la Conversation*, l'*Encyclopédie des gens du monde*, la *Nouvelle Biographie générale*, et les *Mémoires de la Société des an-*

tiquaires; dans ce dernier recueil il a fait insérer des mémoires *Sur la législation sous la première race*, *Sur les institutions de saint Louis, Sur l'introduction de l'imprimerie à Paris, Sur les registres manuscrits du parlement de Paris*, et divers notices biographiques. P. L.

Vapereau, *Dict. des contemp.* — Quérard, *France littér.*

**TAILLANDIER (*René* (1) *Gaspard-Ernest*), littérateur français, cousin du précédent, né le 16 décembre 1817, à Paris. Il est fils d'un avoué, auteur de quelques poésies. Il fit au collége Charlemagne les plus brillantes études, et remporta au concours général de 1836 le prix d'honneur de philosophie (dissertation française), et le second prix de dissertation latine. Après avoir consacré trois années à suivre les cours de l'école de droit, il fut reçu en 1839, à trois mois de distance, licencié en droit et licencié ès lettres. En 1840 il se rendit en Allemagne, et fréquenta l'université de Heidelberg, où du reste il ne prit aucune espèce de grades. Par l'intermédiaire de M. Dubois (de la Loire-Inférieure), il fut apelé à suppléer M. Génin dans la chaire de littérature française à Strasbourg (nov. 1841). En 1843 il fut chargé du même cours à Montpellier avec le rang de professeur titulaire depuis 1846. Pendant le long séjour que fit M. Taillandier dans le midi il apporta une active collaboration à la *Revue des deux mondes;* son premier article y a été inséré le 1er octobre 1843, et depuis il n'a cessé d'y fournir des travaux historiques et littéraires soit sur l'Allemagne et ses écrivains, soit sur la France. Depuis novembre 1863 il supplée M. Saint-Marc Girardin dans le cours de poésie française à la Faculté des lettres de Paris. S'il avait consenti à cesser ses relations avec la *Revue des deux mondes*, comme M. Rouland, alors ministre, l'avait exigé de lui il y a quelques années, cet honorable écrivain ne serait pas resté si longtemps éloigné de Paris. On a de lui : *Béatrice, poëme;* Paris, 1840, in-8° : la deuxième partie a pour titre *Dante;* il y a quatre parties; — *Des Écrivains sacrés au dix-septième siècle, discours d'ouverture;* Strasbourg, 1842, in-8°; — *De summa providentia diss. academica;* Paris, 1843, in-8°; — *Scot Érigène et la philosophie scolastique;* Strasbourg, 1843, in-8°; — *Histoire de la jeune Allemagne, études littéraires;* Paris, 1849, in-8°; — *Études sur la révolution en Allemagne;* Paris, 1853, 2 vol. in-8°; — *Allemagne et Russie;* Paris, 1856, in-18; — *Histoire et philosophie religieuse;* Paris, 1860, in-18; — *Écrivains et poëtes modernes;* Paris, 1861, in-18; — *La Comtesse d'Albany;* Paris, 1862, in-18; — *Lettres inédites de Sismondi;* Paris, 1863, in-18; — *Maurice de Saxe;* Paris, 1865, 2 vol. in-8°. Il a aussi travaillé à la *Biographie générale* et aux *Dictionnaires* d'histoire et des lettres de Dezobry.

Docum. particuliers.

(1) La prénom de *Saint-René*, sous lequel est connu M. Taillandier, lui a été donné dans sa famille pour le distinguer de son père qui s'appelait aussi René.

TAILLASSON (*Jean-Joseph*), peintre et littérateur français, né en 1746, à Blaye, près Bordeaux, mort le 11 novembre 1809, à Paris. Doué d'un goût précoce pour les arts, il demanda à étudier la peinture; mais sa famille, qu'avait enrichie le commerce, lui laissa le choix entre la robe et le petit collet. Son opiniâtreté finit par triompher, et en compagnie de Lacour, son ami, il alla en 1764 à Paris, où ils entrèrent tous deux dans l'atelier de Vien. N'ayant pas réussi dans le concours du prix de Rome, Taillasson se rendit en Italie (1773), et grâce aux ressources que lui fournirent ses parents, il put y résider quatre années. A son retour, il montra que l'étude avait fortifié son talent, et le tableau de *la Naissance de Louis XIII* le fit recevoir agréé de l'Académie de peinture (30 nov. 1782), dont il devint membre le 27 mars 1784, sur le tableau d'*Ulysse enlevant à Philoctète les flèches d'Hercule* (au Louvre). Dès lors il ne cessa pas de mener une vie calme, produisant à loisir des œuvres estimées, et entouré d'amis nombreux, qu'il s'attirait par une grande douceur de caractère. Il garda jusqu'à son dernier moment une rare sérénité, et l'on rapporte que la veille de sa mort, il rappela un de ses intimes qui, le croyant endormi, quittait sa chambre sans lui parler, et lui serrant la main : « Disons-nous donc bonsoir, dit-il; demain il ne sera plus temps. » Les œuvres de Taillasson ont de la grandeur et de l'harmonie dans la composition, des physionomies expressives, et surtout une vraie sensibilité, dont l'effet serait plus saisissant si l'on sentait moins souvent l'effort et le travail d'un pinceau trop enclin à chercher par des retouches superposées le fini des détails. Citons encore de lui : *La Mort de Sénèque; Andromaque versant des larmes sur le tombeau d'Hector; Virgile lisant à Auguste ses vers sur la mort de Marcellus; Héro et Léandre; Olympias arrêtant la fureur des soldats venus pour l'assassiner;* une *Scène de la tragédie de Rodogune; Timoléon visité à Syracuse par des étrangers.* Taillasson s'est aussi occupé de littérature; il a composé : *Le Danger des règles dans les arts, poëme;* Paris, 1785, in-4°; — *Traduction libre, en vers, des* Chants de Selma *d'Ossian, suivie de quelques pièces de vers;* Paris, 1802, in-8°; — *Observations sur quelques grands peintres;* Paris, 1807, in-8° : ouvrage qui témoigne d'études sérieuses en ce qui touche l'histoire et les procédés de la peinture.

Ponce, dans *le Moniteur universel*, 1811. — *Magasin encyclop.*, 1816. — Rabbe, *Biogr. univ. des contemp.*

TAILLE (La). *Voy.* La Taille.

TAILLEPIED (*Noël*), historien français, né en 1540, en Normandie, mort en 1589, à Angers.

Après s'être engagé dans l'ordre des Cordeliers, il vint prendre à Paris le grade de docteur en théologie, et fut chargé d'enseigner cette science dans plusieurs maisons de son ordre. Voulant se préparer à la mort, par des pratiques d'une dévotion plus sévère, il passa chez les Capucins. On lui doit des ouvrages qui font l'éloge de sa persévérance au travail, mais qui marquent une érudition superficielle, un esprit faible et crédule. Les principaux sont : *Vies de Luther, de Carlostadt et de P. Martyr;* Paris, 1577, in-8°; la vie de Luther fut réimp. par Jérôme Bolsec, avec celles de Calvin et de Th. de Bèze; Douai, 1616, in-12; — *Commentarii in Threnos;* Paris, 1582, in-8° : rare; — *Abrégé de la philosophie d'Aristote;* Paris, 1583, in-8°; — *Histoire de l'état et république des Druidès, Eubages, Saronides, Bardes, Vacies, anciens Français, gouverneurs du pays des Gaules depuis le déluge jusqu'à J.-C.;* Paris, 1585, in-8° : livre qui n'a qu'un intérêt de curiosité, dû à l'étrangeté et au ridicule des fables admises par l'auteur; — *L'Antiquité de Pontoise;* Rouen, 1587, in-8°; — *Recueil des antiquités et singularités de la ville de Rouen;* Rouen, 1587, 1610, in-8° : on y trouve des recherches utiles; — *Traité de l'apparition des esprits, à savoir des âmes séparées, fantômes,* etc.; 15.., in-12, souvent réimprimé, et notamment à Paris, 1602, in-12 : « il ne composa ce traité, dit Moréri, que pour insinuer que les âmes reviennent. »

Lelong, *Bibl. hist. de la France*, I, 3813. — Moréri, *Grand Dict. hist.* — Frère, *Bibliographe normand.*

* **TAINE** (*Hippolyte-Adolphe*), écrivain français, né le 21 avril 1828, à Vouziers (Ardennes). Son grand-père avait été sous-préfet de Rocroi sous la première restauration. Il était fils d'un avoué de Vouziers, et il eut son père pour premier maître. Après l'avoir perdu en 1842, il accompagna sa mère à Paris, suivit comme externe les cours du collége Bourbon, et remporta le prix d'honneur de rhétorique au concours général. Admis le premier à l'École normale (section des lettres) en 1848, il y eut pour condisciples MM. Weiss, About, Prévost-Paradol, qui se sont fait comme lui un rang distingué dans les lettres. Il resta quatre mois en 1852 au collége de Nevers en qualité de suppléant de philosophie, et passa en 1853 à Poitiers comme suppléant de rhétorique. Il y resta quatre mois également; et là se borna sa carrière universitaire. Chargé du cours de sixième au lycée de Besançon, il envoya sa démission et vint se fixer à Paris, où il consacra plusieurs années à l'étude approfondie des mathématiques, des sciences naturelles, de la médecine et de diverses langues modernes. En 1853, il avait aussi passé les examens du doctorat ès lettres avec deux thèses, dont l'une *Sur les fables de La Fontaine*, fut remarquée pour l'originalité des aperçus critiques. Déjà en possession, depuis le mois de mars 1863, des fonctions d'examinateur pour les lettres à l'école de Saint-Cyr, il a été en outre choisi le 26 octobre 1864 par le maréchal Vaillant pour enseigner l'histoire de l'art et l'esthétique à l'école des Beaux-Arts, récemment réorganisée. On a de M. Taine : *De personis platonicis;* Paris, 1853, in-8°; — *Essai sur les Fables de La Fontaine;* Paris, 1853, 1860, in-18; — *Essai sur Tite Live;* Paris, 1854, in-18 : couronné par l'Académie française; — *Voyage aux eaux des Pyrénées;* Paris, 1855, 1858, in-18, avec fig.; — *Les Philosophes français du dix-neuvième siècle;* Paris, 1856, in-18; — *Essais de critique et d'histoire;* Paris, 1857, in-18; — *Histoire de la littérature anglaise;* Paris, 1864, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage, qui selon M. Sainte-Beuve, aurait pu être intitulé : *Histoire de la race et de la civilisation anglaises par la littérature*, est une étude méthodique des différences profondes qu'apportent les races, les milieux, les moments, dans la composition des esprits et dans la forme et direction des talents. Il souleva des objections et des résistances chez les esprits prévenus et accoutumés aux manières de voir antérieures. L'Académie française refusa, en 1864, de l'admettre au concours d'éloquence comme menaçant la morale, le libre arbitre et la responsabilité humaine. M. Taine a trouvé une psychologie nouvelle, une description exacte et approfondie des facultés de l'homme et des formes de l'esprit. Esclave de la logique, il paraît entier et absolu dans l'exposition de ses principes. Chez lui tout procède d'une idée première; rien n'est donné au hasard. « Il y a dans son talent, dit M. Sainte-Beuve, des masses un peu fortes, des suites un peu compactes et continues, et où l'éclat et la magnificence même n'épargnent pas la fatigue. On admire cette riche végétation, cette sève verdoyante, inépuisable, moëlle d'une terre généreuse; mais on lui voudrait parfois plus d'éclaircies dans ses riches Ardennes. » Parmi les articles qu'il a donnés au *Journal des Débats*, à la *Revue des deux mondes*, à la *Revue nationale*, à la *Revue germanique*, à la *Revue de l'Instruction publique*, on remarque ses études sur la philosophie de J. Reynaud, sur La Bruyère, et sur Saint-Simon. S. R.

Sainte-Beuve, *le Constitutionnel*, 30 mai, 6 et 13 juin 1864.

TAISAND (*Pierre*), jurisconsulte français, né à Dijon, le 7 janvier 1644, mort dans la même ville, le 12 mars 1715. Il était fils d'un conseiller au bailliage de Dijon et parent de Bossuet. Ayant fait ses études de droit à Toulouse et à Orléans, il plaida sa premiere cause au parlement de Dijon à l'âge de vingt et un ans. Dans un voyage qu'il fit à Paris (1673) les personnes les plus considérables, Bossuet, Colbert, Lamoignon, voulurent en vain le retenir. La faiblesse de sa santé ne lui permit pas de rester longtemps au barreau : il le quitta en 1680, après avoir acheté une charge de trésorier de France dans

sa ville natale. Ses principaux ouvrages sont : *Histoire du droit romain;* Paris, 1678, in-12; — *Coutume générale des pays et duché de Bourgogne, avec le commentaire de Me Taisand* ; Dijon, 1698, in-fol. ; — *Les Vies des plus célèbres jurisconsultes de toutes les nations;* Paris, 1721, 1737, in-4° : c'est une compilation trop succincte et rédigée avec peu de précision. La première édition en a été publiée, après la mort de Pierre, par son fils *Claude*, religieux de Cîteaux, et directeur à l'abbaye du Pont-aux-Dames, diocèse de Meaux. Un assez grand nombre d'autres ouvrages laissés par Pierre Taisand n'ont pas été imprimés. On en trouvera le catalogue dans sa vie, écrite par son fils. B. H.

Vie de P. Taisand, à la tête des *Vies des plus célèbres jurisconsultes.* — Bouhier, *Vies des Commentateurs de la coutume de Bourgogne,* à la tête des *OEuvres* de Bouhier. — Papillon, *Bibl. des auteurs de Bourgogne.*

TAISNIER (*Jean*), érudit belge, né en 1509, à Ath (Hainaut); l'époque de sa mort n'est pas connue. Après avoir étudié les lettres comme les sciences, il embrassa l'état ecclésiastique; et devint précepteur des pages de Charles V; il suivit l'empereur dans l'expédition de Tunis (1535) et passa avec lui en Italie. Son humeur vagabonde, et aussi le désir de s'instruire, le poussa à entreprendre de nombreux voyages en différents endroits de l'Europe et même de l'Asie; il se vante d'avoir donné des leçons, tant en public qu'en particulier, dans les académies de Rome, de Ferrare, de Bologne, de Padoue et de Palerme. Las de tant de courses, il se retira à Cologne, et y accepta, vers 1558, la maîtrise de la chapelle archiépiscopale. Après 1562 on n'entendit plus parler de lui. Taisnier avait du savoir, mais plus encore de savoir-faire; il se fit une réputation usurpée en pillant les ouvrages d'autrui et en exploitant la crédulité de ses contemporains; sa morgue était excessive, sa vanité sans bornes. On a de lui : *De usu annuli sphærici lib. III;* Palerme, 1550, in-4°; Anvers, 1560, in-4°; — *De usu sphæræ materialis;* Cologne, 1559, in-4°; — *Isagogica astrologiæ judiciariæ et artis divinatricis;* ibid., 1559, in-8°; — *De natura magnetis et ejus effectibus; item de motu continuo;* ibid., 1562, in-4°: le premier traité a été volé à P. Peregrinus, le second à G.-B. Benedicti; — *Opus mathematicum, VIII lib. complectens, innumeris propemodum figuris idealibus manuum et physiognomiæ aliisque adornatum;* ibid., 1562, 1583, in-fol. : il a beaucoup emprunté au médecin B. Cocles pour cet ouvrage, qui expose d'une façon didactique la chiromancie, la physiognomonie, les présages, l'astrologie, etc.

Tomasini, *Elogia*, t. I, p. 161. — Swerts, *Athenæ belgicæ.* — Foppens, *Bibl. belgica.* — Bullart, *Académie*, t. II. — Bayle, *Dict. hist.* — Niceron, *Mém.*, t. XXXIX.

TAIZY. *Voy.* COQUEBERT.

TALACHON. *Voy.* TALOCHON.

TALBOT (1) (*John*), comte DE SHREWSBURY, célèbre capitaine anglais, né vers 1373, dans le Shropshire, tué le 17 juillet 1453, à Castillon (Guienne). Il était d'origine française (1) et descendait des barons normands de Cleuville au pays de Caux. Il siégea dès 1410 au parlement, sous Henri IV, comme héritier, par sa femme, de la pairie de lord Furnival. Il embrassa de bonne heure le métier des armes, passa en Irlande avec un commandement, et en fut nommé gouverneur, après avoir vaincu l'insurrection de Donald Mac-Murghe. En 1417, il suivit Henri V en France, et prit part aux siéges de Caen et de Rouen. En 1424, il passa sous les ordres du duc de Bedford. En 1427, il pénétra dans l'Anjou, dans le Maine et jusqu'en Bretagne, où il s'empara de Pontorson. En 1428 il était gouverneur du Mans; la ville ayant été reprise en son absence, il réussit, par un coup de main habile, à en chasser presque aussitôt les vainqueurs. Le 28 octobre il rejoignit le gros de l'armée anglaise sous les murs d'Orléans, et s'enferma dans le fort ou bastille appelé Londres; forcé de battre en retraite devant les exploits de la Pucelle, il décampa, le 8 mai 1429, emmenant à la hâte son butin et ses prisonniers, et se dirigea vers Meung-sur-Loire. Le 18 juin 1429 il se trouva de nouveau en présence de Jeanne Darc, qui remporta ce même jour, contre lui et Falstalf, la célèbre bataille de Patay. Lord Talbot fut au nombre des prisonniers ainsi que lord Scales et autres grands personnages; il demeura captif durant près de quatre ans, sa rançon ayant été mise à un prix considérable, et fut échangé, en 1433, contre Ambrois de Loré (*voy.* ce nom). Au mois de septembre de cette année, il combattit à Passy (Saône-et-Loire). Il demeura dès lors en France, toujours les armes à la main, sauf de rares et brefs séjours dans sa patrie. L'histoire nous le montre successivement à Joigny et Beaumont-sur-Oise (1434), à la prise d'Orville, près Louvres, et devant Saint-Denis (1435), à Neufchâtel et à Longueville (1438), aux siéges de Meaux (1439), d'Harfleur (1440), de Pontoise (1441), de Conches (1442), et de Dieppe (1443). Dans cette série de défaites, il trouva l'occasion de déployer ses talents, sa bravoure, et non-seulement de conserver mais d'accroître sa renommée de capitaine.

Dès 1429 un acte solennel du parlement avait, lorsque Talbot tomba au pouvoir des Français, témoigné du haut intérêt qu'inspirait à ses compatriotes la perte d'un tel homme de guerre. En

(1) Talbot, dans le français du moyen âge, était un nom de chien de chasse, comme *Tayaut*, *Clabaut*, et *Mirault*. Il avait pour *cognizance*, ou marque personnelle, un chien, avec cette devise : *Talbot our good dogge*. (Shaw, *Dresses*, etc. t. II, et *Séances et travaux de l'Acad. des sciences morales*. 1862, juillet-août, t. XI, p. 273).

(1) *Richard* TALBOT, qui accompagna Guillaume le Conquérant en Angleterre, est le chef de cette famille. Sous Henri III, *Gilbert* acquit de grands domaines dans le pays de Galles par son alliance avec la fille unique d'un chef gallois. Son petit-fils *Gilbert* fut convoqué au parlement de 1330 parmi les barons du royaume, et ses descendants continuèrent d'y siéger en cette qualité.

1434, Henri VI lui conféra le comté de Clermont en Beauvoisis, alors conquis par les Anglais, et qui formait l'apanage des fils aînés des ducs de Bourbon. Peu de temps après, il reçut du même roi le titre de maréchal (certains actes disent connétable) de France (1). Il fut aussi capitaine de Creil et de Rouen, et obtint diverses gratifications sur les revenus que son gouvernement percevait en Normandie. Il devint, le 20 mai 1442, comte de Shrewsbury et, le 17 juillet 1446, comte de Wexford et de Waterford. Il eut aussi la baronnie de Dungarvan en Irlande et les seigneuries de Furnival, Verdon, Strange, etc., en Angleterre.

Les trêves de 1444 interrompirent durant quelques années le cours de ses prouesses. Puis la guerre, s'étant rallumée en 1449, Talbot reparut au premier rang sur la scène. Il défendit Rouen avec dévouement et habileté. L'un des articles de la capitulation le désigna comme otage; mais Charles VII le traita avec une généreuse courtoisie, et le mit en liberté sans rançon (juillet 1450). Comblé en outre des présents du roi de France, Talbot se rendit en pèlerinage à Rome, où affluait un concours immense de fidèles, à cause du jubilé et des indulgences séculaires.

En 1452, les Bordelais, nouvellement soumis à Charles VII, se soulevèrent. Une députation tirée de cette capitale et des trois états de la Guienne, se rendit à Londres, et proposa à Henri VI de reprendre possession de l'Aquitaine. L'offre acceptée, Talbot fut mis à la tête de l'expédition, et le 27 octobre il entra dans Bordeaux, qui lui ouvrit ses portes.

Cette restauration ne fut pas de longue durée. Au printemps de 1453, Charles VII envoya un corps de troupes qui, sous le commandement de Dunois, ne tarda pas à reconquérir le pays. Après avoir soumis diverses places, les Français avaient posé le siége devant Castillon. Sur la demande des insurgés bordelais, Talbot s'avança au secours de la ville avec dix mille hommes, nombre suffisant, à ce qu'il s'était vanté, pour avoir raison du roi de France et de ses soldats. Le 17 juillet 1453 eut lieu une sanglante bataille livrée sous les murs de Castillon, entre les deux armées. Les Anglais y furent complétement vaincus, et Talbot y mourut, percé de mille coups (2). La domination anglaise périt avec lui dans cette mémorable journée.

Talbot s'était marié deux fois, avec Mahaut Nevil, puis avec Marguerite de Beauchamp, fille de Richard, comte de Warwick; de la première, il eut trois fils, *Thomas*, *John*, qui suit, et *Christophe;* de la seconde, morte le 14 juin 1468, trois fils et une fille. VALLET (de Viriville).

Registre du trésor des chartes, J. J. 175, acte n° 318, k. 66, n°s 1, 13, etc. Ms. latin 6198. f° 106. Ms. français 5909, fol. 252. Ms. Fontanieu 117, etc., etc. — Dugdale, *Baronagium anglicanum*, p. 328 et s. — Anselme, aux *Maréchaux de France*. — *Chroniques* de Cousinot, Monstrelet, J. Chartier, Escouchy, etc. — *Rolls of parliament*, t. IV, p. 338. — *Proceedings*, etc., 1834. t. IV et suiv. — Vallet (de Viriville), *Hist. de Charles VII*.

TALBOT (*John*), comte DE SHREWSBURY, fils du précédent, tué le 20 juillet 1460. Il se signala aux côtés de son illustre père dans les guerres de France. Le roi Henri VI le fit chevalier en 1426, chancelier d'Irlande en 1446, et grand trésorier d'Angleterre en 1457. Dans les divisions qui éclatèrent ensuite, il embrassa le parti de Lancastre, et périt les armes à la main, en même temps que son frère Christophe, au combat de Northampton. Des sept enfants qu'il laissa, l'un d'eux, *Gilbert*, fonda la branche des seigneurs de Grafton, qui héritèrent en 1617 du titre de comtes de Shrewsbury.

TALBOT (*Georges*), arrière-petit-fils du précédent, mort le 18 novembre 1590, fut déféré à la garde de Marie Stuart, lorsqu'elle fut tombée entre les mains d'Élisabeth, et il traita sa prisonnière avec beaucoup d'égards. Il fut pourvu de la charge de comte maréchal d'Angleterre.

Sanford et Townsend, *The great governing Families of England*; Lond., 1865, 2 vol. in-8°.

TALBOT (*Charles*), duc DE SHREWSBURY, né le 24 juillet 1660, mort le 1er février 1718. Il était fils de Francis Talbot, 11e comte de Shrewsbury, qui périt le 16 mars 1667, dans un duel avec le duc de Buckingham (1). Le roi Charles II lui servit de parrain, et il reçut une éducation libérale dans la maison de son grand-père maternel, qui l'avait recueilli. Pendant sa minorité il adressa au roi une requête pour demander justice contre celui qui avait tué son père et sé-

(1) La 2e pl. (en noir) reproduite par Shaw représente Talbot recevant l'épée des mains d'Henri VI.

(2) Le cadavre du capitaine anglais resta parmi les morts sans que l'on sût positivement que c'était le sien. Matthieu d'Escouchy, dans un passage curieux et touchant de sa *Chronique*, raconte comment il fut reconnu par son héraut d'armes, qui le servait depuis plus de quarante ans. Les Anglais ramenèrent dans leur île les dépouilles mortelles de Talbot, et sa famille lui érigea une sépulture à Whitechurch, dans le Shropshire, ornée de son effigie sculptée et couchée, selon l'usage du temps. Cette figure a été gravée dans les *Monumental effigies* de Stothard, pl. 127 et 128. On connaît un autre portrait de Talbot dans le beau ms. du British Museum 15 E 6, reproduit par Shaw, t. II, pl. 49 et 50. *Voy.* aussi le catalogue des portraits anglais de Bromley, p. 9.

André Thevet (*Les vrais Portraits des hommes illustrés*) rapporte que, vers 1580, un armurier de Bordeaux acquit une vieille épée, trouvée dans la Dordogne, qui portait cette inscription, d'une latinité invraisemblable:

Sum Talboti M. CCCC. XLIII.
Pro vincere inimico meo.

L'article de Thevet est accompagné d'une estampe qui reproduit le portrait de Talbot, d'après un manuscrit appartenant à Louis de Savoie. Talbot, dans cette image, tient à la main une épée figurée d'après celle qui fut trouvée dans la Dordogne. Sous le règne d'Élisabeth, cette épée fut réclamée par le comte de Shrewsbury, descendant de Talbot.

Au rapport de la chronique Martinienne, après la bataille de Castillon, le gorgerin du capitaine anglais fut offert à Charles VII. Au seizième siècle la brigandine (casaque de bufle couverte de velours) de Talbot se conservait encore au château d'Amboise.

(1) Sa mère, Anna-Maria Brudenell, fille du comte de Cardigan, était devenue la maîtresse du duc. On raconte qu'elle eut l'audace d'assister au duel sous les habits d'un page, et qu'elle excita son amant à tuer son mari.

duit sa mère; mais la requête n'eut point d'effet, soit à cause de l'indolence naturelle du prince, soit parce que Buckingham était un trop puissant personnage. Les malheurs de sa famille rendirent le jeune comte prudent et réfléchi, et imprimèrent à ses idées un tour mélancolique; il se tourna vers la religion, entama avec le célèbre Tillotson des controverses théologiques qui durèrent deux années, et finit par faire un retour complet dans le giron de l'Église anglicane. Cette conversion, très-sincère de sa part, fut mal vue de la cour, qui penchait alors vers le catholicisme, et le décida à se tenir à l'écart. Il devint pourtant sous Jacques II chambellan, puis colonel de cavalerie, mais sans qu'il eût rien sollicité; d'ailleurs on lui ôta bientôt ces deux emplois, et il put sans reproche embrasser l'un des premiers le parti du prince d'Orange. Il n'hésita pas à mettre en jeu sa fortune et sa vie, se chargea de porter au prétendant les propositions de la noblesse, et lui remit en même temps une somme de 40,000 liv. st., pour laquelle il avait engagé une partie de son patrimoine. Le comte reçut du prince pleins pouvoirs pour s'entendre avec ses amis, et à son retour (sept. 1669), il prépara la révolution qui devait amener un changement de dynastie. Le lendemain même de l'avénement de Guillaume III, il fut nommé conseiller privé et l'un des deux principaux secrétaires d'État (14 février 1688). Sa grande jeunesse, son inexpérience des affaires, un esprit plus méditatif que résolu, le rendirent bientôt incapable de conserver une position si haute; à plusieurs reprises il supplia le roi, qui l'aimait beaucoup (1), d'accepter sa démission. En juin 1689 il tomba gravement malade, et fut remplacé par le comte de Portland. Après quelques années d'une vie très-retirée, il céda aux pressantes sollicitations du roi, et consentit à reprendre son poste auprès de lui (4 mars 1694). Dans le mois suivant, il reçut l'ordre de la Jarretière (25 avril) et les titres de marquis d'Alton et de duc de Shrewsbury (30 avril). Il ne montra, durant ce retour aux affaires, aucune des qualités de l'homme d'État, et quitta pour la seconde fois le ministère (mai 1699). Il voyagea sur le continent pour rétablir sa santé, et fit un long séjour à Rome, où il épousa la veuve du marquis Paliotti. La reine Anne l'admit aussi dans ses bonnes grâces, et lui donna l'office de grand chambellan (1710), l'ambassade de France (1732), et la vice-royauté d'Irlande (1713). A son lit de mort elle le nomma grand trésorier de la couronne, charge qu'il conserva sous Georges Ier, qui y ajouta celles de grand chambellan et de vice-roi d'Irlande, ainsi que d'autres emplois de cour. Aucun seigneur de ce temps ne fut plus simple, plus franc, plus probe que Shrewsbury; aucun ne témoigna plus d'éloignement des honneurs publics, aucun n'en fut plus accablé. Dans sa jeunesse on l'avait surnommé *le Roi des cœurs*, et durant une longue vie d'agitation il conserva toujours des droits à ce titre. Admirablement doué de la nature, il passa pour un gentilhomme accompli et un érudit des plus remarquables. Son caractère était si doux, si généreux, ses manières si avenantes, qu'on ne pouvait s'empêcher de l'aimer.

Comme il mourut sans postérité, son titre de duc s'éteignit avec lui, et ce fut son cousin germain, *Georges*, qui continua la ligne des comtes de Shrewsbury. P. L—Y.

(1) *Voy.* sur leurs relations intimes la *Correspondance* échangée entre eux et publiée par W. Coxe, 2 vol. in-4°.

Coxe, *Shrewsbury Correspondence.* — *Life of Charles duke of Shrewsbury;* Lond., 1718, in-8°. — Birch, *Life of Tillotson.* — Lodge, *Portraits*, t. VII. — Burke, *Peerage.* — Macaulay, *Hist. d'Angleterre.*

TALBOT (*Peter*), théologien catholique, de la famille des précédents, né en 1620, dans le comté de Dublin, mort en 1680, à Dublin. Emmené fort jeune en Portugal, il fut admis à quinze ans dans la Compagnie de Jésus (1635), alla achever à Rome ses études, y reçut l'ordination sacerdotale, et fut envoyé à Anvers pour occuper une chaire de théologie morale. Comme il était homme de tête et de courage, il fut chargé de diverses missions secrètes, soit auprès du prince Charles Stuart, qu'il réconcilia, dit-on, à la religion catholique (1656), soit à Londres même, et à la cour de Cromwell, dans les bonnes grâces duquel il s'insinua adroitement. Lors de la restauration il devint chapelain de la reine (1660); mais deux ans plus tard il fut enveloppé dans la disgrâce du duc de Buckingham, son intime ami, et obligé de s'exiler du royaume. Dispensé de ses vœux par le pape Clément IX, et nommé archevêque de Dublin (1669), il déploya un zèle fougueux, et n'obtint, à cause du crédit dont jouissait son frère cadet (*voy.* ci-après), qu'une sorte de congé tacite de demeurer en Angleterre. On le comprit en 1678 parmi les personnes accusées de complot (*voy.* Oates) : il fut transféré dans le château de Dublin, et étroitement gardé jusqu'à sa mort. Talbot a publié beaucoup d'ouvrages, écrits tous en anglais, un seul excepté; nous citerons dans le nombre : *Traité de la nature de la foi et de l'hérésie;* Anvers, 1657, in-8°; — *Traité de la religion et du gouvernement;* Gand, 1670, in-4°; — *Histoire des iconoclastes;* Paris, 1674, in-8°; — *Histoire du manichéisme et du pélagianisme;* Paris, 1674, in-8° : dirigée contre Thomas White et ses adhérents; — *Primatus dubliniensis;* Lille, 1674, in-12 : réponse au *Jus primatiale* d'Oliver Plunkett, primat d'Irlande; etc.

Moréri, *Grand Dict. hist.*, éd. 1759. — Southwell, *De script. Soc. Jesu.* — Dodd, *Church history.*

TALBOT (*Richard*), duc de Tyrconnel, frère cadet du précédent, mort le 24 août 1691, à Limerick. Un des spadassins les plus fameux de Londres dans sa jeunesse, il avait été présenté au fils de Charles Ier, en Flandre, comme un homme qu'on pouvait charger d'assassiner Cromwell. En 1661, il chercha à gagner les

bonnes grâces de la famille royale par un service non moins infâme. Le duc d'York cherchait un prétexte pour manquer à la promesse de mariage par laquelle il avait obtenu les faveurs d'Anne Hyde; Talbot le lui fournit en jurant effrontément qu'il avait été l'amant de la dame et en fabriquant tout un roman à ce sujet. Ces mensonges n'empêchèrent pas le mariage d'avoir lieu, ni Talbot, de rester comme avant, le complaisant des amours du prince. Grâce à ces services, qu'il savait se faire payer, aux honteuses ambassades dont il se chargeait et à ses gains au jeu, il amassa une fortune d'environ 3,000 livres de rente (plus de 200,000 fr). Sous des dehors légers il cachait des projets ambitieux. En 1685 il obtint le commandement militaire de l'Irlande et le titre de comte de Tyrconnel. Le favori, afin de complaire au monarque, entreprit de chasser des emplois publics tous les protestants d'Irlande. Il finit, à force d'intrigues, par supplanter Clarendon en qualité de vice-roi (8 janv. 1687). Devenu duc de Tyrconnel, il se créa de nombreux ennemis par sa brutalité, son arrogance et son caractère despotique; son manque de foi était passé en proverbe. Accusé de trahison par le parlement, il se rendit à Chester, où il eut une entrevue avec son souverain, et se disculpa sans peine. Le confesseur de Jacques II, le P. Peter, qui souhaitait la vice-royauté d'Irlande pour lord Castlemaine, forma contre Tyrconnel une cabale qui ne réussit pas davantage. Lors de la révolution de 1688, celui-ci tenta de grands efforts pour maintenir l'autorité de Jacques II, et tint la campagne avec ses troupes jusqu'au débarquement de ce prince. Il le reçut à Cork, et l'accompagna jusqu'à Dublin. Après son départ il resta pour défendre les intérêts d'une cause désespérée. On prétend qu'il avait formé le dessein de rendre l'île indépendante, dans le cas où le prince d'Orange triompherait en Angleterre. En dépit de l'injustice dont il crut avoir à se plaindre (on lui avait retiré l'administration des affaires civiles), Tyrconnel n'en continua pas moins à lutter en faveur de Jacques II. Enfin, découragé par divers échecs, il offrit sa soumission au nouveau monarque, et mourut peu de temps après, en butte au mépris de ceux dont il avait embrassé la cause et qui le regardaient comme un traître.

The Popish Champion, or a compleat History of the life and military actions of Richard earl of Tyrconnel; Londres, 1689, in-4° de 58 p. — *Mémoires de Grammont*. — Macaulay, *Hist. of England*.

TALBOT (*William*), prélat anglais, de la famille des précédents, né en 1659, à Stourton-Castle (Staffordshire), mort le 10 octobre 1730, à Durham. Étudiant et docteur en théologie d'Oxford, il embrassa les ordres sacrés et prêcha avec éclat en faveur des pauvres, sous Jacques II. Favorable à la révolution de 1688, son avancement fut rapide : doyen de Worcester en avril 1691, il fut évêque d'Oxford (1699), de Sarum (1715), et de Durham (1722). On a de lui deux *Discours* prononcés à la chambre des pairs, et des *Sermons*, in-8°.

Talbot (*Charles*), chancelier d'Angleterre, fils du précédent, né en 1684, mort le 14 février 1737, à Londres. Élevé à Oxford, il fut brusquement détourné de la carrière universitaire vers l'étude des lois, par son mariage avec la petite-fille du célèbre juge Jenkins. Reçu membre de la corporation de Lincoln's-inn, il fut admis à plaider avant d'avoir achevé son stage. Ses succès marqués le firent entrer en 1719 au parlement, comme député d'un bourg de Cornouailles. Il devint *solicitor general* (avril 1726); sa science, sa grâce modeste et enfin sa grande réputation d'éloquence ne tardèrent pas à l'élever au plus haut poste judiciaire de l'Angleterre : en novembre 1733, Georges II le nomma grand chancelier, et le 5 décembre suivant baron Talbot.

Son fils, *William*, créé comte en 1761, mourut sans postérité (27 avril 1782), et eut son neveu *John-Chetwynd* pour héritier de ses titres.

Chalmers, *General biogr. dict.* — Foss, *Judges of England*. — Campbell, *Lives of the chancellors*.

TALBOT (*Catherine*), femme auteur anglaise, nièce du chancelier, née en mai 1720, morte le 9 janvier 1770, à Londres. Elle était au berceau lorsque son père mourut; mais grâce à l'amitié que lui témoigna constamment le rév. Secker, plus tard archevêque de Canterbury, elle mena une existence paisible, studieuse et à l'abri du besoin. Son éducation fut très-soignée; elle apprit le français, l'italien, l'allemand; elle fit de la Bible une étude approfondie; elle reçut même quelque teinture des sciences mathématiques et physiques. De bonne heure elle s'appliqua à la poésie, et surtout à l'exposition des vérités de la religion chrétienne. Afin de ne point se séparer de sa mère, et aussi par goût, elle resta dans le célibat. On a vanté ses vertus privées, sa piété fervente, sa bonté inépuisable. Elle mourut d'un cancer, avant d'avoir cinquante ans révolus. Outre un recueil de *Poésies*, des *Allégories*, et des *Imitations poétiques d'Ossian*, elle a publié : *Letters to a friend on the future state; Dialogues; Rose pastorals; Essays on various subjects*, et *Reflections on the seven days of the week*, ouvrage souvent réimprimé. On a fait paraître une collection de ses divers écrits (*Vorks*; Londres, 1812, in-8°). Miss Talbot était l'amie intime d'Élisabeth Carter, avec laquelle elle entretenait un commerce de lettres.

Notice, à la tête de ses *Works*. — Chalmers, *General biogr dict.*

TALBOT. *Voy.* Kelley.

TALFOURD (Sir *Thomas-Noon*), littérateur anglais, né le 26 janvier 1795, à Doxey, près Stafford, mort le 13 mars 1854, à Stafford. Il fit ses études dans le collége de Reading, ville où son père avait une brasserie, s'appliqua à la jurisprudence, et commença dès 1817 à plaider. En 1822 il se maria avec la fille de John Rutt, l'éditeur des œuvres de Priestley. Sa réputation

grandit peu à peu dans le barreau; on lui accordait de la facilité, le don d'émouvoir, un caractère ferme et élevé; mais il délaissa la science du droit pour cultiver la littérature, dont il tira pendant plusieurs années son principal revenu. En 1833 il devint avocat royal (*serjeant*) et fut attaché au ressort d'Oxford. Ses principes libéraux le firent envoyer au parlement en 1835 par les électeurs de Reading; il les représenta jusqu'en 1841, et de 1847 jusqu'en juillet 1849, où il obtint un siége dans la cour des plaids communs en même temps que des lettres de noblesse. Sa carrière politique fut marquée par la présentation de deux lois excellentes, l'une sur la tutelle des enfants, l'autre sur la propriété littéraire; cette dernière rencontra une violente opposition, et ne fut adoptée qu'en 1842, avec des amendements. En 1844, Talfourd avait été honoré par l'université d'Oxford du diplôme de docteur en droit. Il venait d'ouvrir les assises à Stafford lorsqu'en parlant aux jurés il s'arrêta tout à coup, chancela et tomba, frappé d'apoplexie foudroyante. A la tribune Talfourd déploya un talent de parole remarquable; mais son langage avait trop de recherche pour être persuasif. Dans la magistrature il mérita un rang honorable par son expérience, par son amour du travail, par son attachement aux principes. Ses ouvrages sont peu nombreux; l'un d'eux, la tragédie grecque d'*Ion*, jouée le 26 mai 1836 à Covent-Garden, obtint un succès enthousiaste, et entra dans le répertoire classique. Ce triomphe littéraire n'eut pas de lendemain, et il échoua complétement dans la tentative d'arracher le théâtre anglais à l'imitation servile des écrivains étrangers. On trouve dans ses écrits de l'harmonie et de l'élégance, mais ils manquent de variété, de force et d'expression. Outre *Ion* (Londres, 1835, in-8°), il est auteur de trois autres tragédies : *The Athenian captive* (1838), *Glencoe* (1840), et *the Castilian* (1853), qui n'a pas été représentée; et de récits de voyages, *Vacation rambles and thoughts* (Londres, 1845, 2 vol. in-8°, avec un *Supplément* (1854, in-8°), récits superficiels où on n'apprend pas grand'chose de neuf. Talfourd a fourni des articles au *London Magazine*, au *New Monthly Magazine*, au *Times*, au *Law Magazine*, à l'*Edinburgh Review*, au *Quarterly Review*, et il a publié comme éditeur : *Letters of Ch. Lamb, with a sketch of his life* (Londres, 1837, in-8°), et *Final memorials of Ch. Lamb* (ibid., 1848, 2 vol. in-8°).

Blackwood's Magazine, avril 1854. — *English cyclop.*, ed. Knight.

TALHOUET (*Auguste-Frédéric Bon-Amour*, marquis DE), pair de France, né à Rennes, le 8 avril 1788, mort à Paris, le 12 mars 1842. Il s'engagea à quinze ans, dans un régiment d'infanterie légère et il était sous-officier lorsqu'il passa à l'école militaire de Fontainebleau, d'où il sortit sous-lieutenant au 15e de chasseurs. Devenu officier d'ordonnance de Napoléon Ier (1807) et chef d'escadron (1811), il se fit remarquer au siége de Vienne. A la tête de son escadron, il enfonça un bataillon russe à la Moskowa; cette action d'éclat, où il fut blessé, lui valut le rang de colonel (1812). Blessé de nouveau dans la retraite, il était abandonné mourant dans la neige lorsqu'un de ses soldats, lui trouvant encore un reste de vie, le prit sur ses épaules et le porta à une ambulance. Il se rallia au gouvernement des Bourbons, et se tint à l'écart pendant les Cent-jours. Après avoir commandé le 2e de grenadiers à cheval de la garde royale avec le grade de maréchal de camp (sept. 1815), il quitta le service, et le 5 mars 1819 fut élevé à la pairie. Bien qu'ayant toujours voté avec le côté droit, il servit le gouvernement de Juillet. Il était membre du conseil général de la Sarthe, qu'il présida plusieurs fois. Sa grande fortune lui procura les moyens de suivre l'impulsion de son cœur en faisant la charité sur une large échelle. En 1819, il constitua la Société pour l'amélioration des prisons, et en 1835 il habilla, à ses frais, cent habitants du Lude, bourg où était situé son magnifique château. En 1817 il avait épousé la fille du comte Roy, morte en 1847.

Son fils, *Auguste-Élisabeth-Joseph*, né en 1819, siége depuis 1852 au corps législatif.

Éloge de M. de Talhouet par M. Boyer, dans *le Moniteur* du 25 mars 1843. — *Biogr. bretonne.*

TALLART (*Camille* D'HOSTUN, duc D'HOSTUN, marquis DE LA BAUME, comte DE), maréchal de France, né le 14 février 1652, mort à Paris, le 30 mars 1728. Issu d'une très-ancienne famille du Dauphiné, celle des seigneurs de La Baume d'Hostun, il était fils de Roger d'Hostun, marquis de La Baume, et de Catherine de Bonne, nièce du premier maréchal de Villeroi. Poussé de bonne heure à la cour par sa mère, qui, au dire de Saint-Simon, était « fort du grand monde », et de plus élevé dans l'intime liaison de son cousin Villeroi, ce fut par cette protection toute-puissante, autant que par son esprit, son application et sa bravoure, qu'il parvint aux plus hauts grades de l'armée. Guidon des gendarmes anglais à quinze ans (1667), il prit part à la conquête de la Franche-Comté, et servit comme mestre-de-camp de royal-Cravate, pendant toute la guerre de Hollande (1672-1678), dont il ne manqua pas une seule campagne. Il commanda le corps de bataille aux brillants combats de Mulhouse (29 déc. 1674) et de Turckeim (5 janvier 1675), qui achevèrent l'anéantissement de l'armée impériale. Nommé brigadier de cavalerie (1678), et envoyé à l'armée de Créqui, sur le Rhin, il reçut un coup de mousquet au combat du pont de Rhinfeld. Lors de la courte guerre de 1684 avec l'Espagne, il assista aux siéges de Courtrai, de Dixmude, et de Luxembourg. Fait maréchal de camp le 24 août 1688, il passa à l'armée d'Allemagne, et y servit presque continuellement, jusqu'à la paix de Ryswick. Franchissant le Rhin

sur la glace, il mit à contribution le Bergstrass et le Rhingau, et assista, en 1692, à la victoire de Pforzheim, et en 1693 à cette prise d'Heidelberg, célèbre par tant de cruautés et de dévastations honteuses. Il fut élevé au grade de lieutenant général le 30 mars 1693. Par la finesse de son esprit, Tallart était diplomate autant qu'homme de guerre, et à la paix il fut envoyé à Londres comme ambassadeur extraordinaire, et eut le mérite de conclure les deux traités de partage du 11 octobre 1698 et du 25 mars 1700; par le premier, l'Angleterre et la Hollande assuraient au Dauphin les Deux-Siciles, la Toscane et le Guipuscoa, le surplus de la monarchie espagnole restant au prince de Bavière, sauf Milan abandonné à l'archiduc Charles; par le second, rendu nécessaire par la mort du prince de Bavière, la Lorraine était ajoutée au lot de la France, et l'archiduc prenait la place du prétendant bavarois décédé. C'est cette sage combinaison que le testament de Charles II vint renverser pour le malheur de la France et au grand déplaisir de Tallart. Rappelé d'Angleterre, ce dernier manifesta hautement ses regrets (1) de voir la politique aventureuse du duc d'Harcourt, le négociateur du testament, l'emporter sur celle, plus prudente, dont il avait été à Londres l'habile ouvrier. Lorsque les hostilités commencèrent (1701), Tallart, d'abord placé en Flandre, sous les ordres de Boufflers, en fut bientôt détaché pour secourir Kayserwert, dans l'électorat de Cologne : il arrêta les progrès des alliés; mais, rappelé bientôt par Boufflers pour l'appuyer dans sa pointe sur Nimègue, il abandonna à elle-même cette ville, qui se rendit le 15 juin 1702. En octobre Marlborough, forçant Boufflers à reculer, mit le siége devant Liége. Tallart reçut alors de la cour l'ordre d'opérer une diversion sur la Moselle. Cette course fut brillante : il s'empara de Trèves, et rançonna Mayence et le Palatinat, sans pouvoir conjurer toutefois la prise de Liége (31 oct.). Revenu sur la Sarre, il alla occuper Nancy, pour prévenir les ennemis, déjà maîtres de Landau (3 déc.). Ces succès lui valurent le bâton de maréchal, dans la nombreuse promotion du 14 janvier 1703. Succédant à Catinat à la tête de la petite armée de la basse Alsace, il seconda Villars au mois d'avril, dans une première tentative de jonction avec l'électeur de Bavière, qui n'échoua que devant la formidable position du prince de Bade dans les lignes de Stolhoffen. Puis, au mois de mai, il tint en échec le prince de Bade et permit à Villars de franchir enfin les défilés de la Forêt-Noire. Croyant sa tâche terminée, il laissa le prince se réunir à Styrum au delà du Necker, et enfermer Villars dans la Souabe; et repassant le Rhin, il alla mettre le siége devant Vieux-Brisach, qui capitula au bout de treize jours, le 17 septembre, sous les yeux du duc de Bourgogne. Vauban avait commandé le siége. Au lieu de rétablir, en attaquant Fribourg, ses communications avec Villars, qui venait de se sauver par la victoire d'Hochstedt (21 sept.), et qui voulait faire de l'armée d'Alsace sa base d'opérations, Tallart redescendit le Rhin et assiégea Landau. Un mois après, il sortit de ses lignes avec les trois quarts de son armée, se porta au-devant du prince de Hesse-Cassel, et lui livra bataille. La victoire fut complète (15 nov.), et il écrivit à Louis XIV cette phrase célèbre : « Sire, votre armée a pris plus d'étendards et de drapeaux qu'elle n'a perdu de soldats. » La reddition de Landau (17 nov.), la délivrance de l'Alsace, et, pour Tallart, la renommée un peu prématurée d'habile général, furent la conséquence de la bataille de Spire.

Chef de l'armée d'Allemagne (1704), Tallart dut frapper de grands coups en opérant sa jonction avec les troupes de l'électeur et celles de Marsin, le successeur de Villars. Il débuta heureusement en conduisant, à travers la Forêt-Noire, un secours de treize mille hommes, à Marsin près de Villingen (19 mai); mais le prince de Bade s'était jeté à sa suite. Tallart alors se replia malencontreusement en Alsace, au moment même où Marlborough, quittant les Pays-Bas et mal surveillé par Villeroi, s'avançait à pas précipités vers le Danube, pour écraser les armées françaises. Lorsque la jonction menaçante des alliés fut opérée à Ellen (22 juin), il reçut l'ordre de voler au secours de Marsin, pendant que Villeroi protégerait ses derrières en surveillant le prince Eugène, établi dans les lignes de Buhl. Mais il perdit du temps, ne passa le Rhin, à Kehl, que le 1er juillet et, pendant qu'il assiégeait Villingen, il laissa Marlborough et Louis de Bade pénétrer en Bavière. C'est seulement le 21 juillet qu'il abandonne Villingen, et rejoint à Augsbourg Marsin et l'électeur (4 août). Ainsi réuni à l'armée bavaroise, Tallart ne tente pas d'accabler Eugène, inférieur en forces et encore isolé entre le Rhin et le Danube, et le laisse opérer sa jonction avec Marlborough à Hochstedt. Voyant son infériorité, il voulut rester sur la défensive. L'avis contraire de l'électeur prévalut : l'armée combinée livra la désastreuse bataille d'Hochstedt ou de Blenheim (13 août 1704). Opposé à Marlborough et appuyé au Danube et au village de Blenheim, Tallart formait la droite, tandis que, à la gauche et adossée à des hauteurs boisées, Marsin et l'électeur faisaient face au prince Eugène. Laissant un vaste espace vide entre les deux corps d'armée, et entassant mal à propos douze mille hommes de ses meilleures troupes dans Blenheim, où il se croyait menacé, Tallart se priva ainsi de tout secours

(1) Saint-Simon raconte à ce sujet que Tallart, arrivant encore tout irrité chez Torcy, « jeta son chapeau et sa perruque sur des siéges, et se mit à déclamer tout haut et tout seul sur l'utilité du traité de partage, le danger de l'acceptation du testament... Tout cela accompagné de tant de grimaces et de postures si étranges qu'à la fin il fut ramené à lui par un éclat de rire que n'avaient pu retenir des assistants, qu'il n'avait pas aperçus ».

de ces deux côtés. Séparé de sa gauche par Marlborough, qui fit une trouée au centre, il vit l'aile droite tournée et culbutée dans le fleuve. En vain il s'adressa à Marsin, en vain lui-même, quoique déjà bien tard, veut faire avancer sa réserve, il est fait prisonnier par un groupe d'ennemis, que la faiblesse de sa vue lui fait prendre pour un corps français. Son fils était tombé mortellement blessé à ses côtés. A la vue de cette déroute, Marsin et l'électeur repassent le Danube, et font retraite sur Ulm, pendant que les douze mille hommes de Blenheim, abandonnés, sont obligés de capituler sous la pression de leurs chefs. Se révoltant contre cette honte, les soldats poussent des cris de fureur, et refusent de livrer leurs armes; quelques-uns les brisent, et ceux du régiment de Navarre déchirent leurs drapeaux et les enterrent au bruit lugubre du tambour. Seize mille prisonniers, douze mille morts, la perte de toute l'Allemagne, et même de Landau, tels furent les résultats de cette bataille, qui ouvrait pour la France la triste série des revers.

Voltaire a prétendu que Mme de Maintenon seule osa annoncer à Louis XIV cette triste nouvelle; mais Saint-Simon, qui entre dans de grands détails, ne parle pas de ce fait. Au reste, le roi n'en voulut pas au maréchal, qu'il nomma à ce moment même gouverneur de Franche-Comté.

Conduit en Angleterre, Tallart ne put rester à Londres, et la ville de Nottingham lui fut assignée pour résidence. Précautions inutiles, car on raconte que l'habileté diplomatique du prisonnier ne fut pas étrangère aux dissensions qui s'élevèrent entre les whigs et les tories, entre la reine Anne et la duchesse de Marlborough, et qui hâtèrent la paix d'Utrecht (1). Un des premiers actes de la reine Anne qui suivirent la chute du ministère whig (19 août 1711), fut le renvoi de Tallart en France, sans échange et sans rançon (novembre). Soit faveur, soit récompense de services réels bien que cachés, le roi le créa duc d'Hostun (mars 1712). Lui-même accrut encore cette haute fortune en mariant son fils unique à Marie-Isabelle-Gabrielle de Rohan, petite-fille d'une des maîtresses de Louis XIV. Pour faciliter cette brillante union, il n'avait pas exigé de dot, et s'était démis de son duché en faveur de son fils (15 mars 1713). Se mêlant ensuite aux cabales religieuses et aux intrigues de cour, Tallart contribua beaucoup à gagner le cardinal de Rohan au parti du P. Tellier contre le cardinal de Noailles, auquel Rohan devait tout. Cette conduite porta ses fruits. Louis XIV érigea en pairie héréditaire (mars 1714) le duché qu'il avait cédé à son fils, et par son testament nomma le maréchal membre du conseil de régence. Ce testament, on le sait, fut cassé par le parlement (2 sept. 1715); mais de plus Tallart resta le seul de ceux nommés dans cet acte que le régent ne voulut pas employer. Il fut rappelé en 1717, sur les sollicitations de Villeroi, au conseil de régence, et fut nommé ministre d'État (23 sept. 1726), à l'avénement de Fleury au pouvoir. Il figurait à titre de membre honoraire depuis 1723, dans l'Académie des sciences. Voici le portrait, vivant mais peu flatté, que Saint-Simon a tracé de lui : « C'était un homme de médiocre taille avec des yeux un peu jaloux, pleins de feu et d'esprit, mais qui ne voyaient goutte; maigre, hâve, qui représentait l'ambition, l'envie et l'avarice; beaucoup d'esprit et de grâce dans l'esprit, mais sans cesse battu du diable par son ambition, ses vues, ses menées, ses détours, et qui ne pensait et ne respirait autre chose... Qui que ce soit ne se fiait en lui, et tout le monde se plaisait en sa compagnie. » En même temps il nous fait connaître, en le comparant au duc d'Harcourt, une des qualités militaires de Tallart, que l'histoire doit retenir : « L'application, la suite, l'aisance dans le travail étaient en eux les mêmes. Tous deux accessibles, les meilleurs munitionnaires, se jouant du détail, tous deux adorés de leurs officiers et des troupes sans abandonner la discipline,... tous deux arrivés par le service continuel d'été et d'hiver. »

Outre les dépêches et relations militaires de Tallart qui existent dans les archives du dépôt de la guerre, il a été publié un recueil intitulé : *Campagnes du maréchal de Tallart en Allemagne et celles de Marsin* (Amsterdam, 1762, 2 vol. in-12), et qui a été rédigé par Dumoulin.

Eug. Asse.

(1) Ce qui est certain du moins, c'est que l'ancien aumônier du maréchal à Londres, l'abbé Gaulier, fut activement mêlé en 1711 à des négociations secrètes entre la France et l'Angleterre.

Saint-Simon, Feuquières, Villars, de Saint-Hilaire, *Mémoires*. — Quincy, *Hist. mil. de Louis XIV*. — Pelet, *Mém. sur la succession d'Espagne*, t. III, IV, V. — Marlborough, *Despatches*.—Puységur, *L'Art de la guerre*. — H. Martin, *Hist. de France*. — Ernest Moret, *Quinze ans du règne de Louis XIV*. — Fontenelle, *Éloge du maréchal de Tallart*. — De Courcelles, *Dict. des généraux français*.

TALLEMANT DES RÉAUX (*Gédéon*), écrivain français, né à La Rochelle, le 7 novembre 1619, mort à Paris, le 10 novembre 1692. Il était fils du second lit de Pierre Tallemant, « partisan que M. Colbert a ruiné, » dit le chanoine Favart dans une de ses notes sur une épître de Maucroix à notre auteur. A l'âge de dix-neuf ans, il fit un voyage en Italie, avec deux de ses frères, en compagnie de l'abbé de Retz, depuis cardinal. De retour à Paris, il prit ses degrés en droit civil et canonique, mais son amour pour l'indépendance ne lui permit pas d'entrer dans les vues de son père, qui voulait lui acheter une charge de conseiller au parlement. Son mariage avec sa cousine germaine, Élisabeth de Rambouillet (janv. 1646), assura cette indépendance qui lui était chère, et dès lors il put se livrer sans obstacle à la culture des lettres et à son amour pour la société. Il était un des hôtes de l'hôtel de Rambouillet, et ses vers figurent

dans *la Guirlande de Julie*. Vers 1650, il acheta la terre du Plessis-Rideau, en Touraine, au prix de cent quinze mille livres, et obtint à cette occasion des lettres patentes par lesquelles à ce nom de Plessis-Rideau était substitué celui de *des Réaux*, qu'il portait depuis son son enfance. La vie de Tallemant des Réaux est peu connue. Il aimait la poésie, et faisait facilement des vers de société; il s'était lié avec la plupart des écrivains de son temps, particulièrement avec Conrart, Patru, Perrot d'Ablancourt, Rapin, Maucroix, etc. C'est en 1657 qu'on le trouve occupé à rédiger ses *Historiettes*, qu'il écrivit en moins de deux ans, car les faits postérieurs à cette date ont été ajoutés par lui plus tard, sur les marges du manuscrit. Il est probable que vers la même époque aussi il fit ou du moins commença des *Mémoires sur la régence* (d'Anne d'Autriche), auxquels il renvoie souvent; toute trace de cet ouvrage est entièrement perdue. Sur la fin de sa vie, Tallemant des Réaux, sous l'influence d'*afflictions* et de *disgrâces* auxquelles il fait allusion dans une *Épître à Rapin*, sans s'expliquer nettement là-dessus, semble avoir changé de caractère et de conduite. Il était né huguenot; il se convertit au catholicisme en 1685. « C'étoit, dit Maucroix, un des plus hommes d'honneur et de la plus grande probité que j'aie jamais connus. Outre les grandes qualités de son esprit, il avoit la mémoire admirable, écrivoit bien en vers et en prose, et avec une merveilleuse facilité. Si la composition lui eût donné plus de peine, elle auroit pu être plus correcte. Il se contentoit peut-être un peu trop de ses premières pensées, car, du reste, il avoit l'esprit beau et fécond, et peu de gens en ont eu autant que lui. Jamais homme ne fut plus exact. Il parloit en bons termes et facilement, et racontoit aussi bien qu'homme de France. » Le chanoine Favart ajoute : « Il est glorieux, les louanges le rendroient fou. Il dit qu'il est en esprit ce que Mme de Montbazon est en beauté. »

Les *Historiettes* de Tallemant des Réaux demeurèrent longtemps inédites et inconnues : elles étaient conservées dans les archives de Montigny, propriété des Trudaine, où elles avaient été apportées par la petite-nièce de des Réaux, Renée-Madeleine de Rambouillet de la Seiglière, qui avait épousé un Trudaine, en 1701. A la vente de la bibliothèque du château, en 1803, le manuscrit original fut acquis à vil prix par M. de Châteaugiron, qui le publia trente ans plus tard, avec l'aide de MM. de Monmerqué et Taschereau (Paris, 1833-35, 6 vol. in-8°). Peu après, M. de Monmerqué en donna une seconde édition, chez Delloye, 1840, 10 vol. in-12. C'est cette édition qui a été reproduite, moins les portraits, par les frères Garnier. La meilleure édition des *Historiettes* est celle que MM. de Monmerqué et Paulin Pâris ont donnée chez Techener, 1854-60, 9 vol. in-8°. C'est la première qui, sauf la suppression de quelques passages dont le cynisme dépassait toutes les bornes, soit entièrement conforme au manuscrit original, et en reproduise l'orthographe; elle est accompagnée d'un commentaire étendu et d'intéressants appendices.

M. Sainte-Beuve a jugé le livre de Tallemant des Réaux avec sa finesse habituelle : « Homme d'esprit à la mode de nos pères, écrivait-il dans *le Moniteur* le 19 janvier 1857, curieux comme on ne l'est pas, à l'affût de tout ce qui se dit et se fait à l'entour, informé dans le dernier détail de tous les incidents et de tous les commérages de société, il en tient registre, non pas tant registre de noirceurs que de drôleries et de gaietés. Il écrit ce qu'il sait, par plaisir de l'écrire, avec le sel de sa langue, qui est une bonne langue, et en y joignant son jugement, qui est naturel et fin. Tel quel et ainsi fait, il est en son genre impayable et incomparable... Il redit ce qu'on disait, il enregistre les propos courants; il ne ment pas, mais il médit avec délices et à cœur joie. Cependant ce qu'il raconte est fort à prendre en considération, parce qu'il est naturel et judicieux, véridique et fin, sans aucune fatuité, sans aucune prétention. » Assurément, il faut prendre en considération ce que dit Tallemant, mais aussi il faut bien se garder de l'accepter sans contrôle, parce qu'il a recueilli lui-même les commérages et les bruits scandaleux sans les contrôler. Sur beaucoup de points il fournit des renseignements intimes, abondants, précieux, et qui se trouvent d'ailleurs généralement confirmés dans leur ensemble, sinon dans leurs moindres détails, par les autres documents contemporains. Il se montre même préoccupé de l'exactitude, et il lui arrive de revenir sur ses récits pour les corriger. Mais sur certain chapitre, trop cher à sa verve gauloise, le cynisme de son style, l'abondance et la légèreté de ses *accusations*, le plaisir évident qu'il éprouve à les formuler, le rendent légitimement suspect. Tallemant des Réaux n'écrivait que pour lui et pour ses amis : c'est là une circonstance qui atténue ses torts sans les excuser; mais puisque son livre est devenu public, il importe du moins de ne pas perdre de vue l'esprit et le but dans lequel il a été composé, et ce serait manquer de critique que d'accueillir les yeux fermés toutes ces malignités courantes qui faisaient la joie des débauchés de la cour et de la ville, et qu'il recherchait avec empressement pour enrichir son recueil de *bons contes*. M. Ubicini a publié dans une édition de Voiture (1856, 2 vol.) des notes inédites de Tallemant qui ont été découvertes en marge d'un exemplaire de cet écrivain, à la bibliothèque de l'Arsenal. V. F.

Monmerqué, *Notice*, dans la 3e édit. des *Historiettes*, t. VIII. — Sainte-Beuve, *Tallemant et Bussy*, dans *le Moniteur* du 19 janvier 1857.

TALLEMANT (*François*), littérateur français, frère du précédent, né en 1620, au château des Réaux, près Jonzac, mort le 6 mai 1693, à

Paris. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut aumônier du roi (1669) et de la dauphine, abbé du Val-Chrétien et prieur de Saint-Irénée de Lyon. Admis le 10 mai 1651 dans l'Académie française, à la place de Montreuil, il n'avait encore rien publié, ni rien préparé. Douze ans plus tard il figure sur la liste des gens de lettres recommandés par Chapelain, qui parle ainsi de lui : « Il sait assez la langue grecque et latine; et pour la française, ce qu'il écrit est assez pur et naturel. On n'a rien vu de lui qu'il ait fait de son chef, que quelques lettres et quelques préfaces, dont on ne saurait dire ni bien ni mal. » L'abbé Tallemant était doux et fort liant, mais d'un caractère inquiet et d'une pétulance de mouvements, qui ne le laissait pas un instant en repos. Ses mœurs étaient peu régulières, et vers la fin de sa vie il fit appeler le P. Pouget, qui avait déjà travaillé à la conversion de La Fontaine et de Mme des Houlières. On a de lui : *Les Vies des hommes illustres de Plutarque;* Paris, 1663-65, 8 vol. in-12; Bruxelles, 1667 : le style de cette traduction est plat et languissant; on accusa même l'auteur de s'être fort peu mis en peine de l'original, et Boileau l'appela « le sec traducteur du français d'Amyot »; — *Histoire de la république de Venise*, trad. de l'italien de B. Nani; Paris, 1679-80, 4 vol. in-12; Cologne, 1682, 4 vol. in-12 : ce n'est que la première partie de cet ouvrage; la seconde a été traduite par Masclary; — *Lettre contre Furetière*, dans *le Mercure*, mai 1688; — quelques pièces de vers français. P.L—Y.

Pellisson et d'Olivet, *Hist. de l'Acad. française.* — Taslet, *Idem.* — Niceron, *Mémoires*, t. XXII. — Tallemant des Réaux, *Historiettes.*

TALLEMANT (*Paul*), littérateur français, cousin des deux précédents, né le 18 juin 1642, à Paris, où il est mort, le 30 juillet 1712. C'était le fils du conseiller Gédéon Tallemant, qui avait, dit-on, abjuré la foi protestante afin d'obtenir la main d'une fille naturelle de Pierre de Montauron, le fameux financier. Il fut élevé au sein de l'opulence, et prit de bonne heure le goût des lettres par ses relations et par ses liens de parenté avec ce que la cour comptait alors de plus distingué. La ruine complète de son aïeul et les folles prodigalités de son père, qui possédait plus de cent mille livres de rentes, le laissèrent, fort jeune encore, dans un état voisin de la gêne. Il s'engagea dans les ordres, et n'en cultiva pas moins, grâce à la licence des temps, la poésie galante; il brilla par de petits vers, par des idylles et des pastorales, par des opéras même; puis il célébra la gloire du roi, et ce sujet inépuisable lui fournit mainte occasion de faire valoir dans des discours publics la souplesse et les grâces mignardes de son esprit. A vingt-quatre ans il remplaça Gombaud dans l'Académie française (1666), sans avoir d'autre titre littéraire qu'un badinage allégorique intitulé : *Le Voyage de l'isle d'Amour.* Par intérêt pour les malheurs de sa famille, Colbert procura à l'abbé Tallemant un siége dans l'Académie des médailles, qui forma le noyau de celle des inscriptions (1), et en outre une pension de 500 écus, des gratifications, les prieurés d'Ambierle et de Saint-Albin, l'intendance des devises et inscriptions des édifices royaux, etc. Ce fut pour s'acquitter de cette dernière charge qu'il accompagna de légendes les tableaux que Le Brun composa pour la grande galerie de Versailles : « On les trouva si mauvais, rapporte Furetière, qu'il y eut ordre de les effacer. » On l'avait également chargé de la description des résidences royales, et il en avait fait plusieurs lorsque son protecteur mourut (1683). Aucun de ses écrits, aujourd'hui oubliés, ne l'a tiré de l'obscurité. C'était un écrivain médiocre; il rachetait par ses qualités le manque de goût et de savoir. « Sa seule présence inspirait la gaieté, dit de Boze; il brillait surtout dans les parties d'un honnête plaisir par d'heureuses saillies et par des impromptus. » D'un zèle extrême pour la religion, il avait étudié à fond la théologie et les matières de controverse afin de ramener à l'Église romaine ceux de ses parents qui étaient restés attachés aux doctrines de Calvin; il avait aussi composé un grand nombre de sermons, qu'il débitait dans les couvents destinés aux nouveaux convertis, et il compta plus d'une fois la reine et les princes parmi son auditoire. Il mourut d'apoplexie, dans sa soixante et onzième année. On a de l'abbé Tallemant : *Le Voyage de l'isle d'Amour;* Paris, 1663, in-12; et dans le *Recueil de pièces galantes;* Cologne, 1667, in-12 : « allégorie ingénieuse, dit le P. Niceron, où sous la forme d'un voyage ordinaire, il décrit tout le chemin que fait faire une passion aveugle, les piéges qu'elle tend sur la route, le peu de sûreté qu'on trouve dans ses gîtes, et les différents écueils qui se présentent au bout de la carrière; » — *Éloge de Pierre Seguier, chancelier de France;* Paris, 1672, in-4°; — *Remarques et décisions de l'Académie françoise, recueillies par L. T.* (l'abbé Tallemant); Paris, 1698, in-12 : il eut ordre de se désigner, selon d'Olivet, parce que la compagnie ne voulait point prendre sur elle des décisions qui ne venaient que d'un bureau particulier; — *Discours sommaire,* à la tête des *Œuvres de Benserade;* Paris, 1697, in-12; — *Éloge funèbre de Charles Perrault;* Paris, 1704, in-4°; — *Le Ver luisant*, trad. du latin de Huet; Paris, 1709, in-12; — *Éloges du duc d'Aumont, de Pavillon, de Duché, de Pouchard et de Barate*, insérés dans l'*Hist. de l'Acad. des inscr.*, t. Ier; — des *Discours*, dans les recueils de l'Acad. française. Il fut l'éditeur de l'*Histoire de Louis XIV par médailles* (1702, in-fol.), et il y avait joint une préface, qui ne se trouve que dans les 50 premiers

(1) Il y exerça, de 1694 à 1706, les fonctions de secrétaire.

exemplaires imprimés (1); mais Camusat l'a transcrite dans son *Hist. des journaux*, t. II, p. 180-197. P. L—Y.

De Boze, *Hist. de l'Acad. des inscr.*, t. XII. — Niceron, *Mémoires*, t. XII. — Pellisson et d'Olivet, *Hist. de l'Acad. française*. — Tallemant des Réaux, *Historiettes*.

TALLEYRAND (2) (*Élie*), cardinal DE PÉRIGORD, né à Périgueux, en 1301, mort à Avignon, le 17 janvier 1364. Fils d'Élie VII, comte de Périgord, et de Brunissende de Foix, sa deuxième femme, il fut élevé avec soin à l'école de Saint-Front de Périgueux et destiné à la carrière ecclésiastique. Il se distingua par ses connaissances en droit, et devint successivement archidiacre de Périgueux, doyen de Richmond (diocèse d'York), abbé de Chancelade et, par bulles du 10 octobre 1324, évêque de Limoges; mais il ne fut pas sacré, à cause de son âge. A la recommandation du roi Philippe VI, le pape Jean XXII le transféra en 1328 à Auxerre (3). Laissant les soins de l'administration diocésaine à un vicaire général, il alla demeurer au château d'Oudan, près Varzy, où il se livra à son goût pour l'étude. Son mérite inspira à Jean XXII le dessein de l'attacher à la cour pontificale. Il le créa cardinal le 22 mai 1331. Dès lors Élie parut avec éclat dans les grandes affaires de son temps, et, comme le dit le P. Berthier, l'histoire de l'Église gallicane est dans bien des circonstances la propre histoire du cardinal de Périgord. A la mort de Jean XXII (4 décembre 1334), le conclave se partagea en deux factions, dont l'une, toute de Français et la plus nombreuse, avait pour chef Talleyrand. Ce fut à son influence que Benoît XII et après lui Clément VI durent leur élection. En 1343 il fut choisi pour protecteur de l'ordre de Saint-François. En avril de cette même année, Charles de Duras, fils d'Agnès de Périgord, sœur du cardinal, avait enlevé Marie d'Anjou, sœur de Jeanne Ire, reine de Naples. La parenté qui l'unissait à elle ne lui permettant pas de l'épouser sans dispense, il s'adressa à Talleyrand, qui n'eut pas de peine à bien disposer le pape en sa faveur. En 1345 l'odieux assassinat d'André, mari de Jeanne Ire fit planer sur Charles de Duras et le cardinal des soupçons de complicité. L'année suivante, pendant qu'on s'occupait de chercher un successeur à l'empereur Louis V, qui avait été excommunié, une querelle s'engagea entre les cardinaux français et gascons, qui présentaient un candidat différent; le chef des gascons, le cardinal de Comminges, apostropha Talleyrand en plein consistoire, et l'accusa formellement d'avoir prêté les mains à l'assassinat du roi André. Talleyrand lui répondit avec la même violence; ils s'accablèrent d'injures, et ils en seraient venus aux coups si leurs collègues et Clément VI lui-même ne les avaient séparés. Lorsqu'en 1348, Louis, roi de Hongrie, eut vengé, dans Naples même, la mort de son frère par le massacre de Charles de Duras, il demanda justice contre Talleyrand. Le pape chargea le cardinal Gui de Boulogne de réconcilier la reine Jeanne avec son beau-frère et de justifier Talleyrand; mais les négociations traînèrent pendant quatre ans en longueur, et ce ne fut qu'en 1352 que le cardinal, après la paix conclue entre Jeanne et Louis, se vit délivré des poursuites intentées contre lui. Vers ce même temps, il fit connaissance avec Pétrarque, se lia d'amitié avec lui, et devint plus tard son protecteur. En 1352 il fallut donner un successeur à Clément VI. On jeta les yeux sur Jean Birel, général des Chartreux. « Si nous faisons ce choix, s'écria Talleyrand, nous pouvons compter que le nouveau pape, armé de sa rigoureuse justice, nous rappellera à l'état primitif, et que nos beaux chevaux seront envoyés à la charrue (1) ». Sous le pontificat d'Innocent VI, il fut nommé, en 1356, légat en France, près le roi Jean. Après avoir fait d'inutiles efforts pendant le siége de Breteuil pour obtenir la liberté du roi de Navarre, il se rendit à Poitiers pour s'interposer entre les Anglais et les Français, qui étaient sur le point d'engager une bataille. Il entra dans le camp du prince de Galles et en rapporta des propositions de paix qui marquaient l'embarras extrême où se trouvait l'armée anglaise (2). Le roi les goûta d'abord; mais les conseils violents de Renaud Chauveau, évêque de Châlons-sur-Marne et de quelques autres prélats, rendirent inutiles toutes les démarches du cardinal. Le lendemain, au soleil levant, celui-ci fit de nouveaux efforts; mais il lui fut nettement déclaré par les Français qu'il eût à se retirer, et que s'il paraissait davantage, il pourrait se repentir de son empressement pour la paix. A peine le cardinal se fût-il éloigné que commença cette déplorable bataille de Poitiers où faillirent s'engloutir les destinées de la France. Il essaya, mais sans succès, d'entamer à Bordeaux des négociations pour la délivrance du roi Jean. Puis il se rendit à Metz dans le même but, auprès de l'empereur Charles IV, et de là à Londres; mais, au lieu d'y ménager un traité de paix, il ne put obtenir d'Édouard III qu'une trêve jusqu'au 24 juin 1359.

(1) Elle fut supprimée, d'après la conjecture de Daunou, parce que l'auteur s'était permis de parler de la médaille que fit frapper Diane de Poitiers, maîtresse de Henri II, avec la légende : *Omnium victorem vici*.

(2) Ce nom se prononce *Taillerand* ou *Talerand*.

(3) Il résigna cet évêché en 1334 et obtint en 1348 celui d'Albano.

(1) On a prétendu que Talleyrand s'était repenti d'avoir empêché Birel d'être élu pape, et que ce repentir lui fit achever et doter la chartreuse de Vauclaire, commencée, près de Périgueux, par son frère Archambaud, comte de Périgord, mais cette allégation est dénuée de fondement, puisque dès 1336 il s'était occupé de l'achèvement de ce monastère.

(2) Ces propositions étaient de rendre toutes les conquêtes faites depuis trois ans, de mettre en liberté tous les prisonniers de guerre, de payer au roi Jean, à titre de dommages, une somme de 200,000 nobles, et de ne point porter les armes contre la France pendant sept ans.

Il tâcha également de rétablir la paix entre le régent et Charles le Mauvais, et s'en allant trouver ce dernier à Meulan, il « fu pillé et robé de grant avoir, mais depuis luy fu tout rendu ». En 1361, Arnaud de Cervole, dit *l'archiprêtre,* fameux chef de routiers, se présenta hardiment devant Avignon, et exigea du pape 40,000 écus de rançon. La plupart des capitaines de l'archiprêtre étaient gascons et parents de Clément VI ou de ses amis. Pressés par la famine, les Avignonnais voulaient sacrifier les cardinaux alliés, ou créatures de ce pontife, et surtout Talleyrand, qu'ils accusaient d'intelligences avec les grandes compagnies; ce ne fut qu'à grand'peine qu'Innocent VI parvint à le sauver.

Innocent VI étant mort (12 septembre 1362), Talleyrand, qui, suivant l'expression de Pétrarque, trouvait plus beau de faire des papes que de l'être lui-même, eut le crédit de faire élire Urbain V. Peu après, le roi Jean, se trouvant à Avignon, Pierre Ier, roi de Chypre, vint solliciter des secours contre les musulmans. Urbain se hâta de prêcher la croisade, dont le roi de France fut déclaré le chef et Talleyrand le légat; mais cette expédition resta à l'état de projet, et ce fut le dernier événement de la vie du cardinal, qui avait par avance recueilli des renseignements circonstanciés sur les pays que l'armée chrétienne devait parcourir (1). Il laissa en mourant une fortune immense pour ce temps-là; car elle représentait plusieurs millions de notre monnaie. Il en disposa par un testament fait à Avignon, le 25 octobre 1360, auquel il ajouta, la veille de sa mort, un codicille qui nous est aussi resté. Duchesne les a donnés en entier. Quelques-unes de leurs dispositions sont assez singulières. Le cardinal de Périgord, homme d'une profonde instruction pour le temps où il vivait, aima et protégea les lettres. Ses relations avec Pétrarque, la manière dont ce poëte parle de lui, ne permettent de douter ni de son admiration pour le vrai mérite ni de sa haute capacité pour les affaires. Les historiens contemporains qui parlent de lui font tous l'éloge de ses talents. Il fut en butte à de vives attaques, mais les graves accusations portées contre lui ne sont rien moins que démontrées; ce qui est plus certain, c'est qu'il aima le plaisir, le luxe, la dépense, et que pour satisfaire à ce besoin incessant de somptuosité, il se livra à des spéculations commerciales. Il est également constant que sa piété n'était pas très-vive.

H. Fisquet.

Chroniques de Saint-Denis. — Froissart, *Chroniques.* — Longueval et Berthier, *Hist. de l'Église gallic.*, t. XIII et XIV. — L. Dessalles, *Notice hist. sur le cardinal de Périgord,* dans *l'Annuaire de la Dordogne.* — F. Duchesne, *Hist. des cardinaux français.* — Frizon, *Gallia purpurata.* — Aubery, *Hist. gén. des cardinaux.*

(1) Dans un manuscrit de la Bibliothèque impériale, coté n° 8392, à la suite des *Voyages de Marco Polo,* on trouve un *Traité de l'état de la Terre-Sainte et de l'Égypte,* composé en 1336, d'après l'ordre de Talleyrand, par Guillaume de Boudeselle, traduit du latin en français en 1351, par Jean Lelong d'Ypres, moine de Saint-Bertin. On y remarque, entre autres belles miniatures, le portrait du cardinal représenté assis.

TALLEYRAND (*Henri* DE), comte DE CHALAIS, fils de Daniel, prince de Chalais, né en 1599, décapité à Nantes, le 19 août 1626. A vingt ans il était maître de la garde-robe, charge que sa mère, fille du maréchal de Montluc, lui avait achetée de tout le bien dont elle pouvait disposer. Avec Schomberg et Barradas, il fut un des premiers favoris de Louis XIII. Sa bravoure aux siéges de Montauban et de Montpellier, des duels heureux, des aventures galantes lui avaient acquis, très-jeune encore, une réputation qui, avec l'influence qu'il avait près du roi et de son frère, Gaston, contribuèrent à le lancer dans des aventures qui devaient lui être funestes. A la fois ambitieux et léger, il conçut des desseins hardis, qu'il n'eut ni l'audace ni la constance de pousser à bout. Richelieu, poursuivant alors l'un des desseins de Henri IV, avait résolu de marier Gaston avec Mlle de Montpensier. La cour était partagée en deux partis; Chalais se rangea parmi les opposants au mariage. Il venait de tuer en duel, en pleine rue, le baron de Pontgibaud, neveu du maréchal de Schomberg (1). Poursuivi par le duc d'Elbeuf et les Guises, amis du mort, il n'avait dû sa grâce qu'à la protection de Gaston et du comte de Soissons. La reconnaissance le plaçait de leur côté, et il n'y était pas moins engagé par sa liaison amoureuse avec la duchesse de Chevreuse, amie de la jeune reine. L'arrestation du maréchal d'Ornano (2 mai 1626) et l'éloignement du chancelier d'Aligre, qui remit les sceaux à Marillac, irritèrent le parti de Gaston, et le portèrent aux résolutions extrêmes. Dans un conseil tenu entre neuf personnes, l'assassinat de Richelieu fut résolu : le coup devait être fait à Fleury, maison de plaisance du cardinal. Tout le plan de ce complot avait été tracé par Chalais; mais intimidé par le commandeur de Valencey, à qui il avait tout confié, il avertit le cardinal et le roi. Soit faiblesse, soit ambition folle, Chalais promit à Richelieu d'user de son influence sur Gaston pour le décider au mariage projeté, et il reçut en échange l'assurance d'un brevet de mestre de camp. Mais Mme de Chevreuse eut bientôt rengagé son amant dans le parti opposé au mariage. Ce fut lui qui, dans des conférences nocturnes avec Gaston, prépara un plan de rebellion armée; le Havre, Laon, Metz devaient être livrés aux conspirateurs. Un des rivaux de Chalais auprès de Mme de Chevreuse, le comte de Louvigny, eut vent du complot, et courut le découvrir au roi. La cour était arrivée à Nantes, et Chalais laissa deviner ses desseins en cherchant maladroitement à reprendre la promesse qu'il avait faite au cardinal. Richelieu, rapporte Rohan, « se ressouvint de l'affaire de Fleury, et crut qu'il était temps de s'en défaire ». Le 8 juillet

(1) La cause en fut une chanson fort libre qui courait alors sur Mme de Chalais.

1626 Chalais fut arrêté. On nomma ensuite, dans un intérêt de célérité et de secret, une commission, qui commença le procès le 11 août. Chalais était accusé d'avoir excité Monsieur à se retirer de la cour, d'avoir tenté de s'emparer des villes du Havre, Laon et Metz, d'avoir traité avec les huguenots, et enfin d'avoir voulu poignarder le cardinal. Trois témoins seulement furent entendus : Louvigny, cet ami « avec lequel, dit Tallemant, Chalais avait autrefois vécu comme un frère »; un exempt et un cocher, propres gardiens du prisonnier. Quant à Gaston, qui s'était empressé le 5 août d'épouser Mlle de Montpensier, il dit tout ce qu'on voulut lui faire dire. Enfin Chalais, ne voyant de salut que dans la soumission la plus entière, confessa tout. Ses aveux ne furent pas sans compromettre la reine, puisque, appelée devant le roi, assisté de sa mère et du cardinal, elle fut placée sur un petit siége pliant « et interrogée comme une criminelle ». En vain MM. de Bellegarde et d'Effiat, et Gaston lui-même implorèrent la pitié pour Chalais ; en vain celui-ci écrivit au roi deux lettres touchantes (2 août). Le 18 août un arrêt de la chambre criminelle, rendu après cinq jours d'examen, le déclara coupable de lèse-majesté, « en réparation duquel crime il était condamné à subir la torture, puis à avoir la tête tranchée sur un échafaud, pour être ensuite cette tête mise sur une pique, le corps coupé en quatre quartiers et attaché à pareil nombre de potences ». Le roi retrancha de cette condamnation tout ce qu'elle avait d'inutilement cruel, n'y laissant que la mort. Mais le hasard rendit encore atroce cette exécution. Les amis du comte avaient fait évader le bourreau. Un criminel, qui allait être pendu, offrit de racheter sa vie en remplissant cet office. Ce ne fut qu'après trente-quatre coups d'une mauvaise épée et d'un instrument de tonnelier que la tête fut séparée du tronc ; au vingtième coup le malheureux Chalais se plaignait encore (19 août 1626). Sa mère eut le sublime courage de monter avec lui sur l'échafaud et de l'assister jusqu'à sa mort. Bientôt Mme de Chevreuse fut envoyée en exil. Eug. Asse.

B. de La Borde, *Pièces du procès de Chalais*; Paris, 1781, in-12. — Cousin, *Mme de Chevreuse*. — Bazin, *Hist. de Louis XIII*. — Flobert, *Hist. des ducs d'Orléans*. — Richelieu, Fontenay-Marcuil, Bassompierre, Brienne, Rohan, Montglat, *Mémoires*.

TALLEYRAND (*Gabriel-Marie* DE), comte DE PÉRIGORD, général français, né le 1er octobre 1726, mort en 1795. Fils de Daniel-Marie-Anne, marquis de Talleyrand, comte de Grignols, brigadier des armées du roi, tué le 9 mai 1745, au siége de Tournai, il fit ses premières armes dans le régiment de Normandie, que commandait son père et dont il devint à dix-neuf ans colonel. A la tête de ce corps il assista aux batailles de Fontenoy et de Raucoux ainsi qu'aux siéges de Berg-op-Zoom et de Maëstricht. En 1749 il fut nommé menin du dauphin, et en 1752 pourvu du gouvernement de Berri. Brigadier de cavalerie en 1756, il servit en cette qualité à l'armée d'Allemagne, et combattit avec valeur à Hastembeck, à Crevelt et à Lutzelberg. En 1770 il eut le gouvernement de Picardie et le commandement général du Languedoc, et le 1er mars 1780 il fut promu lieutenant général. A la mort du prince de Chalais (1757), il hérita du chef de sa femme le titre de grand d'Espagne. Il habitait en Languedoc lorsque la révolution éclata ; arrêté comme noble sous la terreur, il passa une année entière en prison, et mourut après le coup d'État de thermidor.

TALLEYRAND (*Élie-Charles* DE), prince DE CHALAIS, duc DE PÉRIGORD, fils aîné du précédent, né le 4 août 1754, à Versailles, mort le 31 janvier 1829, à Paris. Sous-lieutenant de cavalerie à seize ans, capitaine à dix-huit, il devint, sans avoir fait la guerre, mestre de camp du régiment de royal-Normandie en 1785 et maréchal de camp en 1791. Au début de la révolution, il émigra avec une partie de sa famille, et fit la campagne de 1792 à l'armée de Condé. Rentré en France en 1800, il se retira dans un domaine de province, dont il ne possédait plus que quelques débris. Au retour des Bourbons, il fut compris dans la première liste des pairs (4 juin 1814), à raison de sa grandesse et en 1816 une ordonnance royale le créa duc de Périgord. — Son frère, *Adalbert-Charles*, comte DE PÉRIGORD, né le 1er janvier 1758, à Versailles, fut admis en 1817 à la retraite comme maréchal de camp.

TALLEYRAND (*Augustin - Marie - Élie - Charles* DE), duc DE PÉRIGORD, fils du précédent, né le 10 janvier 1788, à Paris, où il est mort, en 1862. Il fit ses premières études en Allemagne. Nommé, par décret du 30 mars 1809, sous-lieutenant de hussards, il prit part aux guerres de 1809, 1812, 1813 et 1814, et il était chef d'escadron lorsqu'au second retour du roi il devint colonel du 1er de cuirassiers de la garde (8 sept. 1815). Maréchal de camp en 1818, il commanda une brigade au camp de Lunéville (1824), et siégea en 1830 au comité de cavalerie. En 1829 il entra dans la chambre des pairs par droit de succession ; mais son rôle politique s'est terminé avec la révolution de Juillet. De son mariage avec Marie de Choiseul-Praslin (1807), il a eu *Élie-Louis-Roger*, prince DE CHALAIS, né le 29 nov. 1809, et *Paul-Adalbert-René*, comte DE PÉRIGORD, né le 28 nov. 1811.

Pinard, *Chronol. militaire*, t. VII. — De Courcelles, *Dict. des généraux français*. — *Le Moniteur*, 1829, p. 286. — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des hommes du jour*, t. IV, 2e part.

TALLEYRAND (*Charles-Daniel*, comte DE), frère consanguin de Gabriel-Marie, né le 16 juin 1734, mort le 4 novembre 1788, à Paris. Sa mère était petite-fille du ministre Chamillart. D'abord mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom, il en devint colonel en 1761, et fit en Allemagne toutes les campagnes de la guerre de Sept ans. Le 1er mars 1784, il parvint au grade

de lieutenant général. De ses trois fils le plus illustre fut *Charles-Maurice* (*voy.* ci-après).

De Courcelles, *Dict. des généraux français.*

TALLEYRAND-PÉRIGORD (*Charles-Maurice* DE), prince DE BÉNÉVENT, fils aîné du précédent, célèbre homme d'État français, né à Paris, le 13 février 1754, mort dans la même ville, le 17 mai 1838. Un accident qu'il éprouva à l'âge d'un an le rendit boiteux pour le reste de ses jours, et lui ferma la carrière militaire, à laquelle il était destiné par droit d'aînesse. Il commença ses études au collége d'Harcourt, les continua au séminaire de Saint-Sulpice et à la Sorbonne, et les termina à Reims, sous la direction de son oncle, qui en occupait le siége archiépiscopal. Maurice de Périgord revint à Paris à vingt ans, et ne se prépara point par une vie édifiante à l'exercice du ministère sacré, qu'il n'embrassait que par contrainte et sans aucune vocation préconçue. La notoriété licencieuse de ses mœurs ne l'empêcha pas d'être pourvu (1775) de l'abbaye de Saint-Denis (diocèse de Reims) et de quelques autres bénéfices. Tous ses biographes ont parlé de l'empressement avec lequel il rechercha l'occasion de connaître et d'approcher Voltaire, dont l'arrivée à Paris inquiétait vivement la cour et le clergé (1778). Cette visite n'empêcha pas que deux ans après Talleyrand ne fût nommé agent général du clergé de France (1780), poste important et lucratif qu'il occupa pendant cinq ans et où il commença le sérieux apprentissage des hommes et des affaires. Il songea aussitôt à se ménager un accès dans l'administration des finances. On prétend que dans cette circonstance Mirabeau le servit près du contrôleur général de Calonne. Il y réussit, et recueillit dans ce contact avec les bureaux ministériels des notions également profitables à son instruction financière et à sa fortune privée. Ce fut ainsi que Talleyrand dépensa entre les affaires, l'agiotage et la galanterie quelques années d'une existence où la pratique de ses devoirs sacerdotaux tint nécessairement assez peu de place. Il se brouilla plus tard avec Mirabeau, qui, dans une lettre adressée au comte d'Entraigues, dépeignit sous les couleurs les plus noires l'*infâme conduite* de l'abbé de Périgord. Cette mésintelligence subsista sur les bancs de l'Assemblée de 1789, où tous deux devaient apporter, avec le sentiment dangereux d'une position déclassée, un égal renom de talent, d'esprit et d'immoralité. Habituellement les agents généraux du clergé obtenaient des évêchés à l'expiration de leur mandat. Louis XVI fit attendre trois ans la nomination de Talleyrand, et ce fut particulièrement à raison de ses services administratifs qu'il fut promu, le 1er octobre 1788, à l'évêché d'Autun. Membre de la réunion des notables (nov. 1788), qui précéda la convocation des états généraux, il s'y fit remarquer par l'abondance de son langage dans le sens des idées nouvelles, et fut député par le clergé de son diocèse à l'Assemblée mémorable qui devait fixer les destinées de la France. Il s'y montra fidèle à ses antécédents. Dès l'ouverture des séances, il insista pour la vérification collective des pouvoirs, et, n'ayant pu y réussir, il se prononça, dès le 19 juin 1789, pour la réunion des membres du clergé à la chambre du tiers, qui avait pris, le 17, la dénomination d'*Assemblée nationale.* Il provoqua l'annulation des mandats impératifs donnés aux députés par les bailliages, et la suppression des dîmes accordées au clergé, en faisant mentionner que le décret qui la prononçait avait été rendu à l'unanimité. Ces premières garanties données au parti novateur le firent élire membre du comité de constitution avec Mounier, Sieyès et Lally-Tolendal. Il prit une part active, en cette qualité, à la fameuse Déclaration des droits. Il fit partie de la députation que l'Assemblée désigna, après la prise de la Bastille (14 juillet), pour aller observer les causes et les caractères de ce grand mouvement populaire (1). Ce fut Talleyrand, enfin, qui, dans la séance du 10 octobre, porta à la tribune la première motion relative à l'aliénation des biens du clergé. Il posa en principe que cet ordre n'était pas propriétaire dans le sens réel de ce terme, et que puisque la nation avait le droit incontestable de réduire et même de supprimer les aggrégations religieuses, cette faculté s'étendait au pouvoir de disposer des immeubles ecclésiastiques, à la seule condition d'assurer aux titulaires une subsistance calculée sur les intentions des fondateurs. Il proposait d'appliquer à l'extinction de 110 millions de rentes perpétuelles ou viagères de l'onéreux impôt de la gabelle et à la fondation d'une caisse d'amortissement, le produit de cette opération. Le décret du 13 février 1790, portant suppression des ordres religieux, excita dans le côté droit de l'Assemblée une impression très-vive d'irritation et de méfiance, et plusieurs membres demandèrent que la religion catholique fût reconnue comme religion de l'État. Ce vœu fut repoussé par l'Assemblée (13 avril), dont le refus inspira une protestation courageuse de la minorité, à laquelle s'associa le clergé des provinces, et notamment celui du diocèse d'Autun, qui ne put émouvoir l'impassibilité systématique de son premier pasteur. Talleyrand fut élu président trois jours après (16 févr.). Il fournit bientôt à la révolution un gage plus éclatant encore par son concours à la célébration de la messe qui eut lieu le 14 juillet 1790, dans la vaste enceinte du Champ de Mars, à l'occasion de la fédération nationale : cérémonie imposante par l'accord de tant de sentiments et d'espérances, mais qui marqua le terme d'une monarchie de quatorze siècles.

(1) Lorsque les bases présentées par le premier comité de constitution eurent été repoussées par l'Assemblée, il entra dans le nouveau comité, qui proposa successivement les divers décrets dont se composa la constitution de 1791.

Sans figurer parmi les promoteurs de la constitution civile du clergé, Talleyrand s'y associa par un assentiment explicite, et le 28 décembre 1790 il prêta serment à cette constitution, dont les conséquences devinrent si funestes. En même temps il se démit de l'évêché d'Autun. Il pressa hautement son clergé de suivre son exemple en déclarant que les décrets de l'Assemblée ne renfermaient rien « qui dût alarmer la conscience la plus craintive », et qu'ils n'étaient sur presque tous les points « qu'un retour aux lois les plus pures de l'Église, que le temps ou les passions humaines avaient si étrangement altérées » : témoignage au moins singulier de la part de l'homme qui devait passer tout le reste de sa vie dans le plus complet abandon des lois de l'Église, et qui prouve surabondamment combien les dogmes élémentaires du christianisme sont étroitement liés à l'organisation ecclésiastique. Peu de temps après il sacra de ses mains les évêques élus de l'Aisne et du Finistère (24 févr. 1791), et brava ouvertement les brefs pontificaux qui déclarèrent schismatiques tous ceux qui avaient coopéré à ces actes sacriléges. Nous devons ajouter que dans un discours extra-parlementaire, qu'il prononça à cette époque, Talleyrand protesta hautement de son attachement au saint-siége; mais la sincérité de cette déclaration ne peut que paraître suspecte en la rapprochant de sa conduite passée, et cette défiance n'est que trop autorisée par la part plus ou moins ostensible qu'il prit à la conversion de l'église de Sainte-Geneviève en un temple profane destiné à la sépulture des hommes illustres de la France. Talleyrand, fidèle au souvenir d'une ancienne amitié, avait visité, pendant sa courte maladie, Mirabeau, qui le choisit, avec le comte de La Marck, pour exécuteur testamentaire. A la suite d'une émouvante allocution, il donna lecture à l'Assemblée de son dernier discours (4 avril 1791), que la mort l'avait empêché de prononcer. Il avait été élu en janvier précédent membre du directoire du département de la Seine, où il siégea avec Sieyès, Rœderer et La Rochefoucauld. Mais il refusa, à l'exemple de Sieyès, le siége épiscopal de Paris, vacant par le refus de serment de M. de Juigné.

Cette première phase de la vie publique de Talleyrand fut marquée, hâtons-nous de le reconnaître, par des actes beaucoup plus recommandables que quelques-uns de ceux que nous venons de rappeler. Il coopéra utilement à l'élaboration des nombreuses mesures financières dont l'Assemblée constituante eut à s'occuper. Il lui soumit le projet d'un règlement destiné à compléter ou pour mieux dire à remplacer la création d'une caisse d'amortissement, avortée entre les mains du contrôleur général de Calonne, et dévoila avec une remarquable sagacité tous les périls attachés à l'émission des assignats. C'est sur sa proposition que fut rendue la loi du 19 décembre 1790, qui sert encore aujourd'hui de base à la perception des droits d'enregistrement. Enfin il prépara les voies à l'adoption du principe de l'uniformité des poids et mesures et du quart du méridien pour base du nouveau système métrique, et provoqua l'avis favorable de l'Académie des sciences par un mémoire spécial qu'il lui adressa à cet effet. Mais de tous les travaux législatifs de Talleyrand, le plus important fut le rapport qu'il lut à l'Assemblée, au nom du comité de constitution, dans ses séances des 10 et 11 septembre 1791, sur l'instruction publique, rapport conçu dans l'esprit large et libéral du temps, où toutes les branches de l'enseignement sont étudiées avec une prévoyante sollicitude et qui, sans ménager l'ancien régime, fait pourtant à l'instruction religieuse une part à peu près convenable. Ce travail, où l'on voit poindre la création d'un Institut national comme couronnement de l'édifice intellectuel dont il pose les fondements, fut présenté trop tard pour subir l'épreuve de la discussion; mais on ne saurait douter qu'il n'ait été consulté avec fruit lorsque les assemblées postérieures s'occupèrent de mettre l'instruction publique en harmonie avec la nouvelle organisation politique de la France. Enfin, ce fut Talleyrand que l'Assemblée constituante chargea, le 10 février 1790, de rédiger une adresse au peuple français pour gagner sa confiance par un exposé sommaire de ses travaux. Le futur diplomate s'acquitta de cette tâche avec beaucoup d'esprit et d'habileté. Mais, appelé plus tard par le département de la Seine à faire au roi des représentations sur le choix de ses conseillers, il déposa le 19 avril 1791 entre les mains de Louis XVI une remontrance impérieuse, et, par une insinuation qui fut regardée comme personnelle, il l'exhorta à s'entourer « des plus fermes appuis de la liberté ». Dans la même qualité il participa, le 5 décembre 1791, à une déclaration en faveur de la liberté de conscience, au sujet de mesures rigoureuses proposées contre les prêtres insermentés.

Cependant les dangers de plus en plus pressants de la famille royale, l'invasion progressive des idées anarchiques et les intrigues de l'émigration déterminaient des préparatifs menaçants de la part des puissances européennes. Le gouvernement entreprit de conjurer les hostilités par des négociations, et Talleyrand fut envoyé à Londres, sans caractère officiel, pour proposer au cabinet de Saint-James une alliance nationale en opposition au pacte de famille que les partisans de la cour cherchaient à former sur le continent. Il partit au mois de février 1792, avec le duc de Biron (Lauzun), son confident et son ami. Il se trouva dès l'abord en face des préventions que suscitait dans les hautes classes le déréglement de ses mœurs, et dont il accrut bientôt la défaveur par la légèreté de ses discours et par ses liaisons plus ou moins directes avec les meneurs de l'opposition (1). Talleyrand n'ins-

(1) Lettres de Gouverneur Morris à G. Washington, 4 et 17 février 1792.

pira aucune confiance au roi Georges III, ni à Pitt, avec qui il eut plusieurs conférences, et repartit sans avoir rien conclu. A l'avénement de Dumouriez au ministère, cette négociation fut reprise; et comme Talleyrand, durant les deux années qui suivirent sa sortie de l'Assemblée nationale, ne pouvait remplir aucune fonction à la nomination du pouvoir exécutif, M. de Chauvelin, maître de la garde-robe de Louis XVI, fut nommé au poste d'ambassadeur (avril 1792), et reçut ordre de coopérer sous ce titre officiel aux démarches du véritable négociateur. Talleyrand s'appliqua surtout à affaiblir les impressions fâcheuses que faisait naître dans le cabinet britannique l'état intérieur de la France; mais ses efforts furent contrariés par l'attitude ouvertement révolutionnaire de son jeune collègue, et il n'obtint de lord Grenville qu'une note évasive, par laquelle la cour de Londres se déclarait « indifférente à tout ce qui se passerait, pourvu que la France respectât les droits des puissances ses alliées. » Il revint à la charge, tenta la convoitise britannique par l'appât de quelques avantages commerciaux, de certaines concessions territoriales, et il essaya d'intéresser le cabinet à se porter médiateur entre la France et les États continentaux (1). Le ministère déclina cette proposition; mais Talleyrand réussit à en obtenir une déclaration formelle de neutralité, que les organes du gouvernement français célébrèrent comme un triomphe. Ce résultat ne fut pas en effet sans importance. Il influa sur le sort des négociations alors ouvertes avec la Prusse, qui s'était toujours montrée moins animée que l'Autriche et les autres puissances du Nord. La neutralité du cabinet anglais disparut bientôt en présence de la sanglante péripétie du 10 août; et Talleyrand, à peine de retour en France, se vit en butte aux accusations du parti révolutionnaire, qui lui reprocha d'avoir secrètement négocié dans l'intérêt du duc d'Orléans. Il triompha sans peine de cette première attaque portée devant l'Assemblée, et demeura quelques jours à Paris, où ses liaisons avec Danton et Lebrun accréditèrent à son égard des imputations plus fâcheuses encore. Un de ses biographes l'a hautement accusé d'avoir conseillé l'incarcération de la famille royale et même d'être entré dans une sorte de complicité avec les ordonnateurs des massacres de septembre (2). L'histoire ne saurait admettre des inculpations aussi graves sur de simples allégations ou de vaines conjectures. Quoi qu'il en soit, Talleyrand ne retourna à Londres que le 10 septembre 1792, porteur d'un passeport qui donnait à son voyage l'apparence d'une mission diplomatique; mais trois mois après son départ, il fut décrété d'accusation (5 décembre), par suite de la découverte d'une lettre de M. de Laporte, intendant de la liste civile de Louis XVI, qui le signalait comme *disposé à servir* ce prince. Il se déshonora en pure perte en repoussant, dans une lettre au président de la Convention (12 déc.), l'inculpation de dévouement qui lui était faite; le décret fut maintenu; il fut porté sur la liste des émigrés, et sa position en Angleterre devint bientôt intolérable entre les proscriptions du parti révolutionnaire et les vexations des émigrés royalistes. Cependant il continua de négocier au nom de la république française, afin de retarder sinon de prévenir une rupture définitive entre les deux nations. Mais la mort de Louis XVI souleva l'indignation publique, et le ministère anglais répondit à ce sentiment par la proclamation de l'*alien-bill*, loi d'expulsion particulièrement dirigée contre certains réfugiés français.

A la faveur des rapports secrets qu'il entretenait avec le parti tory, Talleyrand parvint pendant une année à faire tête à l'orage; mais l'improbation universelle ayant été surexcitée par le développement du régime terroriste, le cabinet cessa d'excepter l'ex-constitutionnel de la proscription dirigée contre ses compatriotes. Il s'embarqua pour les États-Unis le 3 février 1794, avec deux de ses anciens collègues, le duc de La Rochefoucauld-Liancourt et M. de Beaumetz, sur un bâtiment danois qui les transporta à Philadelphie. Cet exil, sans aucune autre compensation que ses rapports avec ses compagnons de disgrâce, demeura l'un des souvenirs les plus pénibles de sa vie. Au bout d'un an de séjour au delà des mers, Talleyrand, las de son inaction, rédigea le 16 juin 1795 une pétition pour faire révoquer la sentence de bannissement portée contre lui. Il quitta Philadelphie, et vint attendre à Hambourg, puis à Amsterdam, le résultat de ses démarches. Ce fut dans cette dernière ville qu'il apprit qu'un décret de la Convention, rendu le 4 septembre 1795, sur la proposition de Chénier lui rendait la liberté de revoir son pays. Avant de rentrer en France, il travailla à conquérir la faveur du Directoire, qui venait de se constituer, par une mission secrète qu'il obtint auprès du gouvernement prussien, dont il prépara la neutralité par d'adroites manœuvres et par d'utiles découvertes sur les hommes et les choses. Il avait fait à Hambourg la connaissance de Mme Grand, née Worlhée, jeune anglaise divorcée, d'une grande beauté mais d'un esprit très-médiocre. Il s'attacha publiquement à elle; mais cette liaison ne l'empêcha pas de se livrer à d'autres galanteries, dont l'une eut pour dénouement le suicide de la victime qu'il avait abandonnée après l'avoir séduite. Talleyrand arriva à Paris avec Mme Grand, au mois de mars 1796. Il s'empressa d'aller voir Mme de Staël, qu'il avait précédemment rencontrée chez son père et dont les instances avaient fortement contribué à la proposition de Chénier et au succès qu'elle avait obtenu. Mme de Staël, douée d'un esprit aussi actif que

(1) *Mém. tirés des papiers d'un homme d'État*, t. II, p. 122.

(2) Art. *Talleyrand* dans la 1re édition de la *Biographie universelle*.

brillant, était l'âme d'une coterie alors fort puissante à la petite cour de Barras. Talleyrand s'attacha à elle avec toute la ferveur d'une ambition stimulée par le délabrement de sa fortune, réduite en ce moment à un modeste capital de cinquante mille francs. Ce fut Mme de Staël qui l'introduisit au *Cercle constitutionnel*, où il rencontra divers personnages appartenant aux sphères élevées de l'opinion républicaine. Il se lia en même temps avec plusieurs femmes recherchées pour l'élégance de leurs manières ou l'importance de leur crédit. Quelques communications opportunes à l'Institut, qui venait d'être établi, et qui l'avait élu parmi ses membres, achevèrent de populariser son nom, et le 15 juillet 1797, par la protection de Barras et malgré la répulsion absolue de Carnot, que révoltait le cynisme de ses principes et de son caractère, il fut nommé ministre des relations extérieures en remplacement de Charles Delacroix. Ce choix fut généralement bien accueilli. Inoffensif et réservé, Talleyrand n'offusquait aucun parti, et son habileté connue paraissait un gage en faveur de la paix (1).

Les premiers regards du nouveau ministre se tournèrent, avec une sûreté de pressentiment qui ne l'abandonna jamais, vers le jeune général dont le génie avait ramené la victoire sous nos drapeaux. Il annonça au commandant en chef de l'armée d'Italie sa nomination dans des termes flatteurs, et s'appliqua à gagner sa confiance en le tenant exactement au courant de la situation intérieure de la république. Tout se préparait alors pour une réaction violente de la minorité des deux conseils législatifs contre une majorité plus bruyante qu'homogène et résolue, mais dont l'influence et les progrès faisaient craindre une contre-révolution. Les impatiences et les excitations des généraux Hoche et Bonaparte déterminèrent le coup d'État du 18 fructidor (4 sept. 1797), où l'on vit le Directoire reproduire au nom de la liberté tous les excès de la tyrannie. Talleyrand, qui n'y avait pris qu'une part inostensible, en accepta le succès par une circulaire diplomatique pleine des griefs imaginaires et des assurances fallacieuses par lesquels tous les gouvernements essayent de légitimer les recours à la force brutale : « Vous direz, écrivait le ministre à ses agents, que le Directoire, *par son courage, l'étendue de ses vues* et le secret impénétrable qui en a préparé le succès, a montré au plus haut degré qu'il possédait l'art de gouverner dans les moments les plus difficiles. » Cette astucieuse apologie du coup d'État de fructidor grossit aux yeux du public la part réelle qu'il y avait prise, et Talleyrand obtint bientôt une importance très-renommée dans l'administration directoriale (2). Les négociations qui aboutirent au traité de Campo-Formio (17 oct. 1797) avaient

(1) *M. de Talleyrand*, par M. de Villemarest, ch. VIII — *Hist. du Directoire*, par M. de Barante, liv. IV.
(2) *M. de Talleyrand*, par M. de Villemarest, ch. IX.

été conduites par le général Bonaparte personnellement et en opposition aux intentions du Directoire, qui aurait voulu que le négociateur, par l'affranchissement complet de la Péninsule italique, tirât un meilleur parti de son dernier succès. Bonaparte fut poussé à cette conclusion pacifique par des considérations militaires et politiques, mais surtout par une dépêche confidentielle de Talleyrand d'où résultait évidemment que la guerre ou la paix dépendait du parti qu'il choisirait (1). Le traité de Campo-Formio éloignait les États héréditaires des frontières françaises, cédait Venise à l'Autriche en échange du Milanais et de Mantoue, abandonnait à la France les Pays-Bas autrichiens, et remettait à nos troupes l'important boulevard de Mayence. Ce fut le premier acte de reconnaissance solennelle de la république française qu'imposèrent à l'Autriche nos armes victorieuses. Cependant le Directoire, dans son mécontentement, hésita à le ratifier; mais il n'osa pas heurter l'opinion publique, qui s'y était montrée favorable, et Talleyrand écrivit au héros pacificateur une lettre pleine des témoignages d'admiration les plus emphatiques; c'est, lui manda-t-il « une paix à la Bonaparte (2) ». Le ministre fit nommer le général plénipotentiaire au congrès de Rastadt, où les envoyés de la république française et de l'Empire devaient débattre les clauses de la paix. Mais dès les premières conférences, saisi d'ennui et plein de dépit de la puissance abusive dont lui-même s'était prêté à investir le Directoire, il quitta Rastadt et arriva le 5 décembre 1797 à Paris, où son voyage avait été concerté avec Barras et Talleyrand. Ce fut ce dernier qui, cinq jours après, présenta le général Bonaparte à l'audience solennelle des directeurs, aux ministres et aux principaux fonctionnaires de l'État réunis dans la grande cour du Luxembourg, en présence d'une foule immense (10 déc.). Le tour ingénieux mais un peu recherché de sa harangue fut plus remarqué qu'applaudi; il mit heureusement en parallèle les goûts modestes et laborieux du jeune héros avec sa grandeur personnelle, et prévit délicatement le jour où il faudrait l'arracher aux douceurs de sa studieuse retraite : « La France entière sera libre, ajoutait l'orateur; peut-être lui ne le sera jamais; telle est sa destinée. » Ce fut encore Talleyrand que les directeurs régicides chargèrent de convier Bonaparte à la cérémonie anniversaire du 21 janvier; mais tout ce qu'on put obtenir de lui, c'est qu'il y assisterait comme simple membre de l'Institut, et il n'en fut que plus remarqué.

C'était l'époque où l'on se préoccupait vivement d'une expédition projetée contre l'Angleterre, et le lendemain même du traité de Campo-Formio Bonaparte avait été désigné pour la commander. Toujours habile à saisir le courant de l'opinion publique, Talleyrand satisfit à l'im-

(1) *Mémoires de Napoléon*, Guerre d'Italie, ch. XXII.
(2) Lettre confidentielle du 26 octobre 1797.

pression dominante par une circulaire (4 janv. 1798), où il dénonçait avec beaucoup d'énergie les violences et les perfidies du cabinet britannique et prescrivait à tous les agents diplomatiques la formation d'une ligne active et zélée « contre le dernier ennemi que la république eût à vaincre ». Mais ni Talleyrand ni Bonaparte ne croyaient sérieusement à la réalisation d'une telle entreprise sous un gouvernement aussi faible, aussi dénué de ressources que le Directoire. Bonaparte méditait dès lors une autre expédition, et ne se servait des préparatifs de la descente projetée que pour en changer la destination. Il prolongeait sous le même prétexte son séjour à Paris, dont l'éclat et la durée commençaient à fatiguer le Directoire. Il n'est pas douteux que Talleyrand, pour lequel il avait pris beaucoup de goût, n'ait été avec Desaix, ami particulier du général, un des premiers confidents de l'expédition d'Égypte. Ce projet, que Bonaparte avait embrassé d'abord avec une vive ardeur, mais dont les difficultés n'avaient pas tardé à lui apparaître, fut conduit dans un secret absolu, et toutes les études préliminaires eurent lieu sous sa direction exclusive (1). Ce ne fut qu'alors qu'il en fit part au Directoire, qu'il eut peu de peine à entraîner, soit par son ascendant personnel, soit parce que ce plan offrait le moyen le plus convenable d'éloigner l'impérieux général, qui avait formellement refusé de retourner à Rastadt. Cependant les complications menaçantes produites à l'extérieur par l'invasion de la Suisse, par l'occupation de Rome, d'où le pape avait été expulsé, et par le brusque départ de la légation française à Vienne, mirent en question pendant quelques jours le fait même de l'expédition, et les directeurs virent le moment où, pour conjurer de nouveaux périls, il leur faudrait recourir à l'homme dont l'ambition leur inspirait tant d'ombrage. Ils se décidèrent enfin, et, à la suite d'une scène fort orageuse, le général reçut l'ordre de partir (3 mai 1798). Bonaparte avait espéré dissiper une des difficultés de l'entreprise en exigeant que Talleyrand fût envoyé comme ambassadeur à Constantinople pour obtenir le consentement de la Porte à l'ocupation de l'Égypte; mais le prudent diplomate n'eut garde de commettre son habileté dans cette épineuse négociation, et il continua de servir à Paris la politique tortueuse et passionnée d'un régime plus profitable à sa fortune qu'à sa considération (2).

Talleyrand avait fortement stimulé par ses communications confidentielles le mouvement qui amena le renversement du pape (février 1798), et préparé la révolution helvétique (mars suivant) par un rapport sur l'insuffisance des institutions démocratiques de ce pays. Toutefois rien n'implique sa participation directe au détrônement du roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel IV, dont le territoire continental (le Piémont), entre la France et la république cisalpine, contrariait les vues du Directoire. Il blâma même les procédés, un peu gourmés, de notre envoyé Ginguené (1), qu'il remplaça par M. d'Eymar, ancien constituant, plus souple. Mais Joubert, général en chef de l'armée d'Italie, ne s'associa point à ces ménagements. Bien sûr de n'être pas désavoué, il paralysa, à l'aide des généraux Grouchy et Clauzel, ses lieutenants, les moyens de défense du Piémont et, moitié par ruse, moitié par violence, il extorqua au loyal monarque (9 déc. 1798) un acte d'abdication contre lequel ce prince éleva quelques jours plus tard une impuissante protestation. Le Directoire voulut aggraver cette dépossession par des rigueurs et de mauvais traitements, auxquels Talleyrand réussit à le soustraire. Les vifs dissentiments qui, depuis l'invasion de la Péninsule italique, couvaient entre le royaume de Naples et la république française, avaient pris, dans le cours de 1798, un caractère plus décidé. Encouragé par les excitations de la reine et de son ministre Acton, le roi de Naples, Ferdinand IV, dirigea sur Rome une forte colonne destinée à relever le trône pontifical. Il s'empara facilement de cette ville (29 nov. 1798); mais les mauvaises dispositions du général Mack, qui commandait ses troupes, préparèrent à Championnet une brillante victoire, qui lui ouvrit les portes de Naples (23 janv. 1799), d'où la cour et la légation anglaise s'étaient enfuies. Le Directoire consomma l'envahissement de l'Italie par l'occupation de la Toscane et de l'État de Lucques, et fit transférer le pape à Valence, où il mourut, le 29 août 1799, en pardonnant à ses oppresseurs.

Un incident grave acheva d'édifier l'opinion publique sur la moralité du régime directorial et de son principal ministre. Les ports européens étaient pour la plupart fermés aux Anglais. Les Américains, devenus rebelles à cette exigence, s'étaient attiré par ce motif l'animadversion du gouvernement français. Les circonstances politiques qui avaient marqué les années 1796 et 1797 disposèrent les Américains à plus de condescendance, et trois plénipotentiaires, les généraux Pinkney, Marshall et M. Garry furent députés à Paris (oct. 1797), pour négocier le rétablissement des bons rapports du Congrès avec la France. Mais des agents d'intrigues circonvinrent aussitôt ces envoyés, auxquels ils insinuèrent qu'ils n'obtiendraient rien du Directoire ni du ministre sans un sacrifice pécuniaire, évalué au chiffre assez rond de 1,200,000 francs. Les plénipotentiaires se récrièrent contre cette

(1) *Mémoires de Miot de Melito*, t. I, ch. VIII.
(2) *Ibid.*

(1) Il fit plus, en livrant au ridicule le succès de la prétention que Ginguené avait élevée, de faire admettre sa femme à la cour de Turin dans le costume que les femmes portaient alors en France, et non point en habit de cour. Il répondit à Ginguené, fort exalté de ce triomphe, que le gouvernement français « était représenté par des ambassadeurs et non par des ambassadrices. »

exaction, et la négociation échoua avec une publicité fort scandaleuse pour Talleyrand, à l'intimité duquel appartenaient pour la plupart ces corrupteurs éhontés (1). Les mêmes tentatives de corruption se répétèrent à la même époque, avec le même dénouement, mais avec moins d'éclat, auprès des membres du sénat de Hambourg. Le cabinet portugais, alarmé des préparatifs d'une expédition qui menaçait en lui le plus fidèle allié de l'Angleterre, se montra moins indocile aux propositions des agents confidentiels de Barras et de Talleyrand. Six millions furent promis pour prix de la neutralité du gouvernement français. Mais le Directoire ne tarda pas à déclarer l'annulation de son engagement, sous le prétexte vague que l'Angleterre dominait toujours les conseils du Portugal (2). Le traité du 22 juillet 1795 par lequel l'Espagne s'était soumise à payer à la France un subside annuel de soixante millions, pendant la durée de la guerre, devint également, quelques années plus tard, la source de graves inculpations contre la moralité de Talleyrand. Après la bataille de Marengo, le premier consul chargea son ministre de mander au cabinet espagnol que la France n'avait plus besoin de ce subside; mais Talleyrand, qui sèlon toute apparence, partageait avec Godoï un prélèvement illicite sur cette redevance, résista à l'injonction du premier consul, et n'abandonna que graduellement la subvention stipulée (3).

Ces actes de corruption et de vénalité, et plus encore les revers accumulés des armées du Directoire, en ajoutant au discrédit dont il était frappé, amenèrent la sortie de trois de ses membres et son renouvellement partiel, à la suite d'une manifestation du corps législatif (18 juin 1799). Ce changement rendit de l'audace au parti jacobin. Talleyrand, devenu l'objet particulier de son animosité, offrit, le 20 juillet 1799, sa démission, que Barras et Sieyès acceptèrent à regret. Lui-même désigna pour son successeur Reinhard, alors ministre en Suisse, en qui les hommes clairvoyants ne virent qu'un intérimaire officieux. Ce fut dans cet état de disgrâce que le surprit le brusque retour du général Bonaparte (9 oct.). Il entrevit sans peine dans ce dernier le successeur naturel d'un régime décrié et concourut activement par ses conseils et ses démarches à cette révolution du 18 brumaire, qui devait enfanter l'oppression la plus glorieuse et la plus absolue des temps modernes. Talleyrand fut rappelé au ministère des relations extérieures par les consuls provisoires (22 nov. 1799), et, fort de la position qu'il avait prise, il déclara à Bonaparte que son intention était de travailler avec lui seul.

Ce fut assurément un coup de fortune pour le nouveau régime que la rencontre de ce grand seigneur aux formes élégantes, souple « habile, a-t-on dit, à deviner les pensées secrètes de son maître, comme à parer des charmes d'un excellent ton la manifestation des perfidies politiques les plus odieuses et à jeter du ridicule sur toute vérité ennemie par la piquante fertilité de ses bons mots (1) ». L'exemple et les manières de Talleyrand exercèrent une influence incontestable sur l'attitude de la nouvelle cour ; la servilité qui d'ordinaire assiége les pouvoirs naissants revêtit, à son imitation, un caractère de grâce et presque de dignité. Ces circonstances ne furent pas étrangères à la considération que le régime consulaire obtint rapidement au dehors, comme à la facilité avec laquelle il s'établit sur une nation lasse de dix ans d'agitations et avide de gouvernement. Le nouveau ministre parvint par d'adroites prévenances à rétablir la bonne harmonie entre la France et la Russie, et les deux pays étaient sur le point de contracter une étroite alliance, lorsque la mort tragique de Paul Ier, (mars 1801) renversa des projets qui menaçaient l'Angleterre de la perte absolue de ses colonies indiennes. Talleyrand avait été moins heureux dans une négociation traitée, pendant l'armistice qui suivit la bataille de Marengo, avec le comte de Saint-Julien, envoyé de l'empereur d'Autriche, lequel, n'étant pas muni de pouvoirs suffisants, dépassa ses instructions. Les actes préliminaires rédigés entre eux (28 juill. 1800) ne furent point approuvés. François II exila Saint-Julien, et refusa de recevoir Duroc, envoyé du premier consul. Les hostilités recommencèrent, et la victoire de Hohenlinden (3 déc. 1800) rendit à la France un ascendant qui lui permit d'obliger l'Autriche à consentir aux conditions qu'elle avait refusées quelques mois auparavant. Talleyrand prit part à l'organisation de la consulte cisalpine, aux traités de Lunéville (9 février 1801), de Florence (28 mars) et de Badajoz (29 sept.), dont l'effet fut de constituer une ligue menaçante contre l'Angleterre, et à la conclusion du concordat. Il obtint du pape Pie VII, à cette occasion, le rappel de l'excommunication prononcée contre lui en 1791, et même un bref de sécularisation, en date du 29 juin 1802, qui lui permit d'épouser la belle Mme Grand, avec qui il vivait maritalement depuis plusieurs années. Les traités que nous venons de mentionner avaient alarmé la sécurité du ministère britannique. La paix d'Amiens fut le fruit de ses appréhensions (25 mars 1802); mais cette paix ne tarda pas à être troublée par le refus de l'Angleterre d'évacuer l'île de Malte. Talleyrand, qui avait contribué à adoucir le ressentiment de lord Whitworth, blessé d'une brusque algarade que lui avait faite le premier consul aux Tuileries, essaya de conjurer cette rupture, soit en proposant de remettre Malte en dépôt à l'empereur de Russie jusqu'à la conclusion de ces différends, soit d'abandonner aux Français la possession provisoire du golfe de

(1) *Mém. tirés des papiers*, etc., t. VI, p. 1 et suiv.
(2) *Ibid.*, t. VI, p. 43.
(3) *Mém. de Rovigo*, t. VII, chap. III.

(1) *Mém. tirés des papiers*, etc., t. VII, 1799.

Tarente. Ces expédients échouèrent devant la résistance obstinée du cabinet anglais, et la guerre recommença presque sans interruption depuis 1803 jusqu'en 1814.

Il ne faut pas s'exagérer toutefois la participation personnelle de Talleyrand aux traités et aux démarches que nous venons de rappeler. Dépourvu d'idées bien arrêtées, généralement ennemi du travail, il n'avait aucune des qualités d'un ministre dirigeant; mais la souplesse et la pénétration de son esprit, son rare talent pour les négociations en faisaient un instrument précieux sous la main d'un homme aussi ferme et aussi résolu que le premier consul, « auquel il n'imposait ni par la conviction ni par le génie (1) ». Ce fut ainsi qu'il seconda le projet conçu par le chef de l'État, après le complot du 3 nivôse, de faire déporter sans jugement, au moyen d'un sénatus-consulte, certain nombre d'ennemis plus ou moins dangereux du régime consulaire.

Talleyrand joua un rôle plus actif dans la catastrophe qui ensanglanta la fin de ce régime (21 mars 1804). Savary, dans un intérêt facile à comprendre, a entaché sa participation d'un caractère d'initiative, en lui imputant la désignation formelle du duc d'Enghien comme le conjuré de marque qu'avaient entendu signaler les complices de Cadoudal. Mais en écartant cette excitation surabondante devant une volonté aussi absolue que celle de Napoléon, la part de complicité de son conseiller n'en demeure pas moins odieuse. Cette impression s'aggrave encore quand on songe à la haute origine de Talleyrand et aux ménagements particuliers qu'elle lui imposait envers la maison de Condé (2). Dans un conseil particulier tenu sous la présidence du premier consul, et auquel assistaient les deux autres consuls, les ministres et Fouché, il opina hautement pour l'enlèvement du jeune prince sur le territoire badois; Cambacérès motiva longuement un avis tout opposé, et fut entendu avec impatience, mais sans humeur. Talleyrand se chargea de rédiger un rapport conforme à son opinion, qui avait prévalu. Dans cette pièce, que l'infidélité d'un secrétaire (3) livra plus tard à une circulation assez étendue, le ministre justifiait abstractivement et en thèse générale le droit d'extradition pour fait de complot; puis il insistait sur la nécessité, pour le chef de l'État, de donner des gages aux hommes de la révolution qui appréhendaient le retour de l'ancienne dynastie, de fermer la bouche aux royalistes crédules qui prêtaient au premier consul le projet de jouer le rôle de Monk, enfin d'atteindre tous les conspirateurs sans exception. Ce fut Talleyrand qui rédigea la lettre dans laquelle le gouvernement consulaire notifiait au grand-duc de Bade l'ordre d'arrestation du malheureux prince, lettre conçue dans des termes hautains et remplie d'allégations mensongères et calomnieuses. Peu d'heures avant le jugement et l'exécution de la victime, Joséphine, qui s'était courageusement prononcée contre cette odieuse entreprise, vit avec effroi le premier consul en conversation avec son ministre, et témoigna à son beau-frère Joseph toutes les défiances que lui inspirait ce *maudit boiteux* (1). Malgré l'irrécusable réalité des circonstances que nous venons de rappeler, Talleyrand ne craignit pas de nier, quelques années plus tard (janv. 1809), toute participation au meurtre juridique du duc d'Enghien, et ce désaveu lui attira, en plein conseil, une vive apostrophe de Napoléon, accompagnée des inculpations les plus catégoriques et des démonstrations les plus menaçantes (2).

Lorsque Bonaparte songea à élever le titre de sa puissance, Talleyrand l'y aida activement. Ce fut lui qui, lors de la création de l'empire, proposa d'établir les grandes charges de la couronne, par imitation de la constitution germanique. Dès les premiers mois de son avénement au trône, Napoléon médita cette descente en Angleterre à laquelle le cabinet britannique opposa une diversion formidable dans la coalition de 1805. Talleyrand se rapprocha alors du quartier général, retint par d'astucieuses promesses la Bavière et le Wurtemberg dans l'alliance française, la Prusse dans sa neutralité, et profita de l'éclatant succès qui ouvrit cette campagne pour proposer à l'empereur un plan de paix qui consistait à isoler l'Autriche de l'Italie, de la Suisse et de l'Allemagne méridionale en l'indemnisant par des possessions prises sur la vallée du Danube, à la mettre en rivalité avec la Russie, et à priver le gouvernement anglais du seul allié qu'il pût es-

(1) *Hist. du consulat et de l'empire*, par Thiers, t. II.

(2) Talleyrand poussa l'oubli des convenances jusqu'à donner un bal le jour même de la mort du duc d'Enghien.

(3) Il passe pour constant aujourd'hui que le document qui a circulé dans quelques mains n'était qu'une fabrication de Perret, secrétaire intime du ministre, qui excellait à contrefaire l'écriture de son maître. Mais cette circonstance ne retranche rien à la réalité du rapport, dont l'original, écrit en entier de la main du ministre, et échappé à la destruction des papiers de Talleyrand, a été recueilli par le baron de Méneval, qui mentionne ce fait dans ses *Souvenirs historiques*, t. III, p. 84.

(1) Sous le consulat Chénier, qui avait contribué à le faire rentrer en France, décocha contre Talleyrand l'épigramme suivante :

L'adroit Maurice, en boitant avec grâce,
Aux plus dispos pouvant donner leçons,
A front d'airain unissant cœur de glace,
Fait, comme on dit, son thème en deux façons.
Dans le parti du pouvoir arbitraire
Furtivement il glisse un pied honteux;
L'autre est toujours dans le parti contraire,
Mais c'est le pied donc Maurice est boiteux.

(2) « S'adressant à M. de Talleyrand, qui était immobile, debout adossé à une cheminée, il lui dit en gesticulant de la manière la plus vive : « Et vous avez prétendu, monsieur, que vous avez été étranger à la mort du duc d'Enghien?.. Mais oubliez-vous donc que vous me l'avez conseillée par écrit? Étranger à la guerre d'Espagne! Mais oubliez-vous que vous m'avez conseillé dans vos lettres de recommencer la politique de Louis XIV? oubliez-vous que vous avez été l'instrument de toutes les négociations qui ont abouti à la guerre actuelle? » Thiers, *Hist. du consulat*, etc., t. X, p. 18. — *Voy.* aussi le fragment des *Mémoires* du prince Eugène en tête de sa *Correspondance*.

pérer sur le continent. Ce plan habile, qui, dans l'opinion de Talleyrand, devait assurer à l'Europe une pacification séculaire, n'obtint point l'assentiment de Napoléon. Une autre conception de l'ingénieux ministre, qui instituait à Francfort un conseil amphictyonique européen en permanence, exclusivement composé de représentants des puissances continentales, demeura également sans résultat. L'empereur, par le traité de Presbourg (26 déc. 1805), amoindrit et humilia l'Autriche sans la dompter, et ne fit que se préparer de nouvelles hostilités (1). Talleyrand déploya un art profondément machiavélique en combinant, sous le nom de *Confédération du Rhin*, cette association dont Napoléon se déclara le protecteur et qui servit si puissamment ses projets de domination sur le corps germanique. Aidé du baron de Dalberg, alors archichancelier de l'empire germanique, et favorisé par la probabilité d'une paix prochaine avec la Russie, il sut flatter à propos les passions et les espérances des petits princes de la Confédération, évitant soigneusement de réunir leurs plénipotentiaires, attentif à empêcher tout contact des uns aux autres. Il obtint ainsi un acquiescement aveugle et sans réserve aux conditions d'assistance et de subvention qui leur étaient faites, et leur fit signer à tous, le 12 juillet 1806, le traité qui, organisant la Confédération du Rhin, consommait leur séparation d'avec le reste de l'Allemagne. Une de ses clauses les obligeait à souffrir éventuellement la présence de deux cent mille Français sur le territoire d'outre-Rhin, sous le spécieux prétexte de les faire participer aux avantages du traité de Presbourg. L'empereur d'Autriche sut éviter le piége que lui tendit Talleyrand dans la proposition de s'emparer de la Valachie et de la Moldavie, ce qui l'eût infailliblement brouillé avec le czar Alexandre; mais ce monarque ne put refuser de souscrire à la dissolution du corps germanique, et cette adhésion forcée eut pour résultat de livrer la Prusse à l'action directe de Napoléon, qui rencontrait en elle le seul obstacle à sa domination sur cette partie de l'Europe. En chargeant le ministre de France à Berlin de donner connaissance au roi du traité du 12 juillet, Talleyrand lui recommanda de mettre tout en œuvre pour que ses conseillers ne pussent conserver le temps ni se ménager les moyens d'éclairer l'esprit de leur maître sur la nature et les effets de l'alliance; ils avaient pour instruction de lui déclarer, en cas d'hésitation, que le protectorat de l'empereur ne devait en aucune façon s'étendre sur d'autres États de l'Allemagne (2). Talleyrand couronna ses artifices en faisant accepter à Frédéric-Guillaume l'électorat de Hanovre, moyen sûr d'indisposer contre lui la maison régnante d'Angleterre, qui lui avait alloué un subside de trente-six millions de francs pour le garantir de toute invasion. Ces précautions astucieuses retardèrent pendant quelques mois d'inévitables hostilités. Talleyrand fut moins heureux dans ses efforts sincères pour amener Fox, successeur de W. Pitt dans le cabinet anglais, à conclure avec la France un traité de paix qui eût réalisé le rêve de sa vie entière : la mort de Fox mit fin à des négociations dont le succès devenait d'ailleurs de jour en jour plus problématique (1).

(1) *Notice sur Talleyrand*, par Mignet.
(2) *Mém. tirés des papiers*, etc., 1806.

Les services de Talleyrand furent récompensés par le don, à titre de fief impérial, de la principauté de Bénévent (5 juin 1806), distraite des États pontificaux, et dont le pape ne rentra en possession, lors de la paix de 1814, que par le sacrifice de plusieurs millions. Malgré la confiance apparente de Napoléon, qu'il était venu rejoindre à Finkestein et qu'il suivit à Dantzig et à Kœnigsberg pendant la campagne de Prusse, Talleyrand remit son portefeuille au duc de Cadore, le 9 août 1807, un mois après le traité de Tilsit, auquel il n'était pas demeuré étranger et qui avait élevé à son apogée la puissance impériale. Il fut promu le même jour à la dignité de prince vice-grand électeur de l'empire, conserva jusqu'au 20 janvier 1809 celle de grand chambellan, dont il jouissait depuis 1804, et sembla renoncer, pour quelque temps au moins, à la diplomatie active.

Les vues ambitieuses que Napoléon commença à manifester au sujet de l'Espagne (1808) avaient paru à Talleyrand une occasion favorable de rentrer en crédit auprès de lui. Il n'inclinait point tout à fait au détrônement de la famille régnante; son plan, infiniment plus politique, consistait à faire épouser au futur héritier du trône une princesse impériale, à imposer à l'Espagne de fortes concessions territoriales et à en tirer tous les tributs pécuniaires auxquels on pourrait la soumettre. Mais ces exactions, tout oppressives qu'elles pouvaient être, n'allaient point directement au but de Napoléon, qui voulait rajeunir par la royauté de son frère Joseph la monarchie caduque de Charles IV. Cependant Talleyrand, qui avait négocié avec le rusé ministre Izquierdo la plupart des arrangements antérieurs aux conférences de Bayonne, et notamment la confiscation partielle du Portugal, dans l'intérêt apparent du petit-fils de Charles IV, Talleyrand reçut pour prix de ses complaisances l'exercice des fonctions d'archichancelier d'État (2), qui lui conférait une sorte de suprématie dans le département des affaires étrangères. Mais Napoléon ne l'appela pas à ces conférences, où sa place fut occupée par le duc de Cadore. Talleyrand se soumit d'ailleurs de bonne grâce à garder dans son château de Valençay les princes espagnols, et sa présence à l'entrevue d'Erfurt, qui eut lieu la même année (sept. 1808) entre Alexandre et Napoléon, acheva de prouver qu'il n'avait point perdu la confiance de son maître. Napoléon l'employa surtout

(1) Bignon, *Hist. de France*, etc., t. V.
(2) Le titulaire réel de cette charge était le prince Eugène, vice-roi d'Italie.

comme intermédiaire de ses communications particulières avec le czar, rôle dont Talleyrand ne se fit aucun scrupule d'abuser au profit de la politique autrichienne (1). Ce fut lui qui porta à Alexandre les premières paroles d'un projet de mariage entre l'empereur, qui méditait depuis longtemps son divorce avec Joséphine, et la princesse Catherine Paulowna, sœur du czar. Alexandre protesta de sa bonne volonté personnelle, mais il opposa la domination absolue que l'impératrice mère exerçait sur ses filles; et l'insuccès définitif de ces ouvertures ne fut probablement pas étranger aux hostilités formidables qui, moins de quatre ans plus tard, éclatèrent entre les deux souverains. Talleyrand profita adroitement de ses rapports avec le czar pour lui demander la main de la princesse Dorothée de Courlande, pour son neveu, Edmond de Périgord. Alexandre présenta lui-même le jeune comte à la duchesse de Courlande, dont la fille, devenue comtesse de Périgord et plus tard duchesse de Dino, ne cessa dès lors d'être la grande dame du salon de son oncle, sur lequel elle prit beaucoup d'ascendant, malgré la mésintelligence qui désunit les deux époux.

Lorsqu'eurent lieu les premiers revers des armées françaises en Espagne, Talleyrand se prononça ouvertement contre cette guerre, qu'il avait conseillée (2). Il se réconcilia par l'entremise de la princesse de Vaudemont avec Fouché, dont il se tenait éloigné depuis dix ans, et ce rapprochement parut généralement augurer une hostilité décidée et presque personnelle contre Napoléon, auquel il devint de plus en plus suspect, et qui lui ôta sa clé de grand chambellan (20 janv. 1809). Talleyrand comprit qu'il s'était trop hâté de prophétiser la décadence du régime impérial. Il s'efforça d'amortir le courroux de Napoléon par un aplomb de contenance dont la nature l'avait largement pourvu, et par une souplesse d'attitude qu'il conciliait merveilleusement avec la dignité de grand seigneur de l'ancien régime, dont il fut l'un des derniers types et des plus accomplis. Accablé en plusieurs circonstances des invectives de son terrible maître, il se contenta de dire un jour : « Quel dommage qu'un si grand homme soit si mal élevé! » En sa qualité de grand dignitaire il fit partie du comité réuni aux Tuileries, le 21 janvier 1810, pour délibérer sur le mariage de Napoléon, et se prononça pour une princesse autrichienne, contrairement à l'avis de Cambacérès. Quoique la fortune de Talleyrand, si restreinte, comme on l'a vu, en 1795, à son retour d'Amérique, eût amplement profité depuis lors des diverses négociations auxquelles il avait pris part, sa situation pécuniaire n'était rien moins que florissante. Ses habitudes invétérées de dépense et le faste de sa représentation extérieure l'avaient constamment tenu dans un état de gêne et de dépendance envers un régime dont il condamnait les fautes et dont il pressentait la ruine. L'empereur, qui, malgré son mécontentement, conservait de la reconnaissance pour ses services, consentit, en 1810, sur les instances du duc de Rovigo, à lui acheter son hôtel de Monaco, dans le faubourg Saint-Germain, au prix énorme de deux millions cent mille francs. Talleyrand fit alors l'acquisition du magnifique hôtel de l'Infantado, rue Saint-Florentin, qu'il posséda jusqu'à sa mort, et dans lequel il reçut en 1814 le czar Alexandre, devenu l'arbitre momentané du gouvernement de la France. Mais cette acquisition n'avait pas laissé d'être onéreuse à Talleyrand, dont les embarras financiers s'étaient aggravés par des revers imprévus. Ici se placent quelques explications sur les causes particulières de son hostilité contre le gouvernement impérial, explications que n'a point encore pénétrées le jour de l'histoire et qui nous viennent d'une source respectable. Lors du renversement de la république oligarchique de Berne, en 1798, le directoire helvétique s'était emparé de dix à douze millions placés par les Bernois dans les fonds anglais. Ces valeurs furent sequestrées par le gouvernement britannique, puis cédées à vil prix, en 1802, par le directoire en détresse à MM. Gaccon et Saint-Didier, associés ou prête-noms de Talleyrand. Ce dernier avait eu soin de stipuler la main-levée du sequestre dans le traité d'Amiens, dont il fut le principal négociateur; mais le temps s'était écoulé en vaines formalités, la trêve rompue avait fait revivre le sequestre, et Talleyrand, par l'abandon de son portefeuille, en 1807, avait perdu tout moyen de faire liquider une créance dont il espérait recueillir sept à huit millions. Il comprit que tout rapprochement entre les deux États serait impossible pendant le règne de Napoléon. Cette considération s'ajoutant chez lui au profond ressentiment d'une ambition déçue, il ne forma bientôt plus d'autre vœu que celui de son renversement (1).

Les événements correspondaient avec une effrayante rapidité à ses secrètes espérances. Par l'énergie de ses efforts et l'assistance britannique, l'Espagne se dégageait des étreintes de son rude oppresseur; la désastreuse campagne de Russie avait eu lieu, et les lamentables journées de Leipzig venaient d'ouvrir aux armées coalisées les frontières de la France. En ces conjonctures extrêmes, le duc de Rovigo, qui avait eu plus d'une occasion d'apprécier Talleyrand, persuada à Napoléon de recourir à son expérience et à sa

(1) Méneval, *Souvenirs hist.*, t. III, p. 199 et suiv.

(2) Lettre de Talleyrand à Napoléon, 8 décembre 1808. — *Mém. du duc de Rovigo*, t. III, ch. XV.

(1) Pour terminer sur cet incident, nous ajouterons que Talleyrand eut grand soin de se faire pourvoir au congrès de Vienne du transfert dont il avait besoin. Muni de cette pièce, Gaccon se rendit à Paris, d'où il complaît aller à Londres régulariser la réalisation des fonds. Mais il y apprit le retour de Napoléon, et cette nouvelle détermina chez lui une apoplexie foudroyante, à laquelle il succomba, au bout de quelques heures. Sa veuve recueillit plus tard le trésor bernois, où la part de Talleyrand ne fut sûrement pas oubliée.

dextérité. Talleyrand fut mandé à Saint-Cloud; il se montra disposé à reprendre la direction des affaires étrangères à la seule condition de conserver son titre de vice-grand électeur, comme un abri contre une nouvelle disgrâce et contre les manœuvres de ses ennemis, condition que l'empereur refusa d'accepter. Il pressa Napoléon de conclure la paix à tout prix, et ne fut point écouté (1). L'attitude de Talleyrand pendant l'hiver de 1814 fut celle d'un observateur hostile, mais patient et circonspect, épiant avec soin l'occasion de porter les derniers coups à ce pouvoir chancelant qui le maltraitait, sans le frapper. Ses doléances et ses railleries s'exhalaient au sein d'un cercle de familiers, ennemis déclarés de Napoléon, parmi lesquels on remarquait le duc de Dalberg, le baron Louis, les généraux Dessolles et Beurnonville, et cet étrange abbé de Pradt, le plus ardent de tous, que Savary, par une brusque apparition, surprit un jour en flagrant délit de conversation séditieuse avec Talleyrand, et qu'il laissa, comme son interlocuteur, fort troublé de cette découverte (2). L'approche des armées étrangères échauffait les espérances de ce petit groupe, qui représentait fidèlement les passions et les antipathies de la France d'alors, profondément dégoûtée d'un régime dont ses longues adulations n'avaient que trop encouragé les excès. Il fallait à ce noyau de conspirateurs un émissaire qui persuadât les chefs alliés de la possibilité de mettre fin, par une marche hardie sur Paris, à cette lutte désespérée d'un homme de génie contre l'Europe entière. Un ancien émigré dauphinois, ami du duc de Dalberg, fut cet émissaire agréé plus qu'autorisé par le prince de Bénévent (3). Le baron de Vitrolles aborda les plénipotentiaires étrangers réunis à Châtillon, entretint et entraîna le czar Alexandre, pénétra jusqu'au comte d'Artois, qui attendait à Nancy l'issue des événements, et, par des démarches suivies avec courage et intelligence, prépara activement les voies à la restauration des Bourbons. Talleyrand, qui, dans le conseil de régence, avait opiné pour que l'impératrice Marie-Louise ne s'éloignât pas de Paris, inclinait sans chaleur pour ce dénouement (4), auquel il trouvait le grand avantage de consommer la chute du régime qui froissait son ambition et sa cupidité. Il avait trop de pénétration d'ailleurs pour ne pas comprendre que, Napoléon écarté, l'avénement des Bourbons était la seule solution praticable. « La république, dit-il, à cette occasion, est une impossibilité; la régence et Bernadotte sont une intrigue; les Bourbons seuls sont un principe. » Il s'employa ouvertement à faire oublier ses anciens torts envers la royauté, circonvint étroitement l'empereur Alexandre, devenu son hôte, provoqua par d'adroites cajoleries la défection de Marmont, qui triompha des dernières résistances du czar, et dicta au sénat l'acte de déchéance du maître impérieux dont ce corps avili enregistrait la veille encore avec tant d'empressement les moindres volontés. Aucune voix hors des rangs de l'armée ne s'était élevée en faveur de sa descendance, évanouie dans la chute de cette souveraineté viagère, qui n'inspirait qu'une obéissance sans fidélité. Talleyrand reçut gracieusement, le 12 avril 1814, à son entrée dans Paris, le prince lieutenant général, dont la présence consommait cette révolution pacifique. Il fut le négociateur de l'armistice du 23 avril, qui mettait un terme à l'occupation étrangère au prix de douloureux sacrifices. Il prit aussi la principale part au traité de paix du 30 mai, qui reculait les limites de l'ancien territoire et maintenait la France en possession de ses conquêtes artistiques, sans la soumettre à aucune contribution de guerre (1). Talleyrand, président du gouvernement provisoire avant l'arrivée de Monsieur, fit partie du premier cabinet de Lous XVIII comme ministre des affaires étrangères (12 mai 1814). Il se rendit à la tête de la légation française au congrès de Vienne, où son attitude, quoique digne et influente, offrit une part à peu près égale à l'éloge et au blâme des hommes politiques. Il lutta non sans succès contre l'absorption du royaume de Saxe par la convoitise prussienne et coopéra puissamment à la restauration de la maison de Bourbon sur le trône de Naples; mais on lui a reproché d'avoir, par le traité secret du 3 janvier 1815, engagé la France dans une alliance stérile avec l'Angleterre et l'Autriche, au lieu de l'unir avec la Russie, dont elle avait à attendre de tout autres avantages.

L'impéritie du gouvernement, les prétentions des royalistes exclusifs, l'indifférence des populations, le mécontentement de l'armée favorisèrent le retour de Napoléon, que les souverains alliés, par une déclaration dont Talleyrand fut le principal promoteur, mirent aussitôt au ban de l'Europe. Talleyrand résista pendant les Cent-jours à toutes les tentatives de séduction employées à son égard par le chef éphémère du gouvernement impérial. Cependant il montra après le désastre de Waterloo peu d'empressement à se rapprocher de Louis XVIII, qui, de son côté, l'accueillit avec une extrême froideur. Il ne tarda pas à recouvrer son ascendant au conseil, et inspira au roi, après des débats orageux, la proclamation modérée de Cambrai et plusieurs modifications libérales à la charte de 1814. Quelques jours plus tard, il reprit son poste ministériel (9 juill. 1815) à côté de Fouché, dont le concours avait paru indispensable pour surmonter les obstacles plus ou moins réels que rencontrait le retour du roi. Mal placé dans l'esprit du czar depuis le congrès de Vienne, il s'opposa vainement cette fois à la poignante spoliation des musées de Paris,

(1) *Mém. du duc de Rovigo*, t. VI, ch. XXII.
(2) *Ibid.*, t. VI, chap. XXXII.
(3) *Hist. de dix ans*, par L. Blanc, introduction, p. 21.
(4) Louis Blanc, *Ibid.*

(1) Ce fut alors que perdant le titre de prince de Bénévent, il prit celui de *prince de Talleyrand*.

et combattit sans succès les réductions territoriales que d'impitoyables vainqueurs s'apprêtaient à nous faire subir. Cette diminution de crédit et le caractère menaçant de la réaction royaliste de 1815 amenèrent, le 28 septembre, la retraite de Talleyrand (1), que Louis XVIII nomma le même jour, grand chambellan avec un traitement de cent mille francs. Il fit dédaigneusement place au duc de Richelieu, que le roi pressait depuis longtemps d'accepter un poste où sa haute probité, son désintéressement antique et l'amitié d'Alexandre l'appelaient à rendre d'éminents services. Talleyrand, qui avait cru que sa disgrâce ne serait que passagère, en supporta la prolongation avec amertume, et son dépit s'exhala en sarcasmes tellement injurieux sur le compte de quelques-uns des membres du cabinet, que Louis XVIII jugea devoir lui interdire l'entrée de la cour. Le généreux duc de Richelieu fit révoquer cette exclusion au bout de quelques mois ; mais Talleyrand n'en continua pas moins, sous des dehors plus adoucis, ses appréciations sévères et le plus souvent injustes des actes et de la politique du gouvernement, épiant avec soin tous les remaniements de cabinet qui pourraient favoriser sa rentrée aux affaires, « offrant tour à tour, à la droite de gouverner avec un coup d'État, ou aux constitutionnels une solution libérale avec le duc de Dalberg, le baron Louis, etc., se faisant disponible pour toute combinaison (2) ». Ces menées furent en pure perte. Le pouvoir royal lui prêta son appui dans l'attaque qu'il eut à essuyer du duc de Rovigo pour sa participation à l'enlèvement du duc d'Enghien, et dans l'agression personnelle dont il fut l'objet, le 21 janvier 1817, de la part de Maubreuil, qui l'inculpait d'une mission d'assassinat en 1814, sur la personne de Napoléon, mission dont les circonstances n'ont jamais été bien éclaircies. En dehors de ces ménagements, l'importance politique de Talleyrand se réduisit sous la restauration au rôle assez influent qu'il remplit à la chambre des pairs (3) dans plusieurs débats, tels que ceux sur les délits de la presse, et sur la guerre d'Espagne, qu'il combattit en invoquant avec une infidélité palpable son opposition prétendue à la fatale expédition de 1808. Le pouvoir monarchique déclinait visiblement dans les mains loyales mais inexpérimentées du successeur de Louis XVIII. L'amer disgrâcié observait tous ces symptômes de faiblesse avec la satisfaction d'un mécontent, tournait sérieusement ses regards vers la branche cadette, et prophétisait son règne dans ce langage aphoristique qui aiguisait encore la malignité de ses appréciations.

Après la révolution de 1830, Talleyrand, qui entretenait depuis longtemps des rapports particuliers avec le duc d'Orléans, devint l'auxiliaire naturel de sa politique. Il accepta (sept. 1830) l'ambassade de Londres, après avoir sondé les dispositions du corps diplomatique, et, très-infatué du service signalé qu'il rendait au nouveau pouvoir par cet acte de ralliement, il ne craignit pas, dit-on, de s'exprimer fort légèrement, au delà du détroit, sur le compte du gouvernement même qui l'accréditait (1). Cette attitude ne retrancha rien à l'empressement avec lequel le ministère tory Wellington-Aberdeen accueillit le spirituel patriarche de la diplomatie contemporaine. Il ne s'annonça point d'ailleurs comme le représentant d'une révolution populaire, mais comme le simple continuateur d'un régime qui, mieux compris, ne pouvait inspirer d'ombrage à aucune monarchie européenne. Ainsi furent posés les fondements de l'alliance anglo-française, la clef de voûte de la politique extérieure de Louis-Philippe, alliance si célébrée plus tard sous le nom d'*entente cordiale*. Le refus du trône de Belgique pour le duc de Nemours, conseillé par Talleyrand dans un intérêt pacifique, fut un des corollaires de cette union. Pendant son séjour en Angleterre, il ne cessa d'entretenir avec Louis-Philippe et la princesse Adélaïde, sa sœur, une correspondance confidentielle, dont certains fragments, publiés par une presse hostile, donnèrent lieu, quelques années plus tard, à un procès qui se termina par l'acquittement des prévenus. L'histoire de l'ambassade de Talleyrand est en quelque sorte tout entière dans l'alliance anglaise, qui ne fut réellement couronnée que par l'accession de l'Espagne et du Portugal au traité du 22 avril 1834, et qui, en assurant la paix européenne, procura à la France plusieurs années de tranquillité et de prospérité intérieures.

Talleyrand voulut « placer sa renommée sous l'abri de son dernier succès (2) ». Il écrivit au roi pour demander son rappel (13 nov. 1834), qui fut accepté, et abdiqua dès ce moment toute participation au maniement des affaires publiques. Malgré son grand âge, ses facultés intellectuelles avaient conservé presque toute leur fraîcheur, et sa conversation, pleine de grâce et de souvenirs, son affabilité constante faisaient le charme intarissable de tous ceux qui l'approchaient. On le vit avec intérêt prononcer, le 3 mars 1838, à l'Académie des sciences morales et politiques, où il n'avait jamais paru depuis 1832, l'éloge de Reinhard, son successeur au ministère en 1799, et caractériser spirituellement, mais non sans calcul, dans cet adieu au public, la carrière qu'il avait parcourue lui-même avec plus de succès que de moralité. Il s'était préoccupé depuis quelque temps de mettre en règle sa considération et sa conscience sous un rapport plus essentiel. Les exhortations des personnes de son entourage et notamment de M. Royer-Collard, dont il ambitionnait l'estime, l'avaient pénétré du désir de

(1) Nettement, *Hist. de la Restaur.*, t. III, liv. II.
(2) *Histoire de la Restauration*, par M. de Viel-Castel, chap. XXXIV. — *Hist. parlementaire*, par M. Duvergier de Hauranne, t. VI, p. 71.
(3) Il y avait été appelé lors de sa création (4 juin 1814).

(1) *De l'alliance anglo-française*, par Duvergier de Hauranne, *Revue des deux mondes*, t. XXV, p. 473.
(2) *Études biogr.* de M. de Barante : *Talleyrand*.

se rapprocher de l'Eglise, qu'il avait tant contristée; l'abbé Dupanloup, avec qui il entretenait de pieuses conférences, lui persuada d'imprimer à sa démarche, par un certain éclat, l'autorité d'un grand exemple. Les atteintes d'une maladie subite et douloureuse, dont il fut frappé au mois de mars 1838, fortifièrent ces bonnes dispositions, et il souscrivit, le 11 de ce mois, une abjuration réservée mais catégorique de ses erreurs et de ses égarements, abjuration qu'il ne signa que le 17 mai suivant, le jour même de sa mort, en présence des membres de sa famille et de quelques amis. Cet acte de résipiscence fut accompagné d'une lettre de soumission au pape Grégoire XVI qui, comme tout le clergé, attachait à la rétractation de Talleyrand un vif et puissant intérêt. Quelques heures avant d'expirer, il reçut la visite suprême du roi Louis-Philippe et de la princesse Adélaïde, et se montra fort touché de « cet honneur fait à sa maison ».

Talleyrand a laissé des *Mémoires* (1) destinés à ne voir le jour que trente ans après sa mort. Ces mémoires répandront sans doute de vives lumières sur les nombreux événements auxquels il s'est trouvé mêlé, mais ils ne seront pas lus sans défiance de la part de celui à qui il a été fait mal à propos honneur, comme de tant d'autres, du célèbre axiôme que *la parole n'a été donnée à l'homme que pour déguiser sa pensée* (2).

Après avoir exercé, pendant près d'un demi-siècle, une influence considérable sur les destinées de son pays, Talleyrand a été généralement jugé avec peu de faveur par ses contemporains. M. de Barante rend hommage à la fermeté de son jugement, à la modération de ses idées, et M. Mignet n'oppose qu'un blâme très-adouci aux explications banales que l'astucieux diplomate donnait de ses transformations et de ses apostasies. Un écrivain plus sensible aux séductions de l'esprit qu'à la valeur du caractère, M. de Lamartine, s'est constitué en toute circonstance le fervent panégyriste de celui qu'il appelle *un Mirabeau à demi-voix* (3). Mais ces appréciations indulgentes n'ont pu défendre la renommée de Talleyrand contre d'ardentes et nombreuses hostilités. M. de Chateaubriand a parlé de lui dans quelques pages où l'éloquence atteint jusqu'aux dernières limites de l'invective, et Napoléon, à Sainte-Hélène, n'a pas plus épargné sa moralité privée que sa moralité politique. Le compilateur des *Papiers d'un homme d'État* a sévèrement envisagé l'ensemble de sa carrière diplomatique. Enfin, l'historien de *Dix ans* l'a traité avec une rigueur qui confine à l'injustice (1). Plus impartial et plus désintéressé, M. Guizot a marqué avec une sobre justesse la véritable portée de « cet homme de cour et de diplomatie, non de gouvernement... qui excellait à traiter, par la conversation, par l'agrément et l'habile emploi des relations sociales, de ce courtisan consommé dans l'art de plaire, indifférent aux moyens et presqu'au but, pourvu qu'il y trouvât des succès personnels, plus hardi que profond dans ses vues, à qui le grand air et le grand jour ne convenaient point (2) ». M. Nettement en a porté un jugement plus développé, mais analogue (3). Mais la figure de Talleyrand n'a pu être un type accidentel et isolé dans la société moderne, et, pour extraire de son observation un enseignement utile, il convient d'en généraliser les proportions. Quelque part, en un mot, que les vices de sa nature, l'égarement de sa vocation aient à revendiquer dans les déplorables entraînements de sa vie, c'est à son siècle aussi, à ce siècle troublé par l'irruption de tant de principes de décomposition et d'anarchie, qu'il faut en demander compte. Dans ce prélat déréglé, ambitieux et cupide, la postérité signalera l'adepte le moins scrupuleux, sinon le fondateur même de cette grande école d'immoralité politique si éloquemment stigmatisée par Royer-Collard, dont la théorie consiste à légitimer par d'insidieux sophismes le succès du fait, sans tenir plus de compte des moyens qui le préparent, que des droits et des principes aux dépens desquels il s'établit. Doctrine essentiellement exclusive de cet esprit de sacrifice sur lequel repose la dignité humaine, qui tend à ramener les peuples à la barbarie par l'abus de la civilisation, et contre laquelle l'histoire, cette austère interprète de la justice éternelle, ne saurait s'élever avec trop de persévérance et d'énergie. A. Boullée.

(1) Outre plusieurs discours qui ont été réimprimés, nous citerons de Talleyrand : *Adresse aux Français;* Paris, 1789, in-8°; — *Des Loteries;* Paris, 1789, in-8°. — *Rapport sur l'instruction publique;* Paris, 1791, in-4° et in-8°; — *Éclaircissements donnés à ses concitoyens;* Paris, 1799, in-8°; — *Mémoire sur les relations commerciales des États-Unis avec l'Angleterre*, et *Essai sur les avantages à retirer des colonies nouvelles*, insérés dans le t. II des *Mémoires de l'Institut national*, 1799, et rédigés, dit-on, par M. d'Hauterive; — *Éloge du comte Reinhard;* Paris, 1838, in-8°.

(2) Where nature's end of language is declined
And mere only talk to conceal their mind. (Young.)

(3) *Mémoires politiques*, t. I, p. 287.

Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État. — Meneval, *Napoléon et Marie-Louise.* — Rovigo (duc de), Miot de Melito, Bourrienne, Chateaubriand, Guizot, *Mémoires.* — Villemain, *Les Cent-jours.* — Capefigue, *Les Cent-jours;* le même, *Les Diplomates européens.* — Nettement, de Viel-Castel, Lamartine, Vaulabelle, *Hist. de la Restauration.* — L. Blanc, *Hist. de Dix ans.* — Thiers, *Le Consulat et l'Empire.* — D'Haussonville, *Hist. de la politique extérieure du gouvernement français.* — Bignon, *Hist. de France depuis le 18 brumaire.* — Barante, *Hist. du Directoire*, et *Études historiques.* — Mignet, *Notices et portraits.* — Sallé, *Vie politique du prince de Talleyrand;* Paris, 1834, in-8°. — Villemarest, *M. de Talleyrand;* Paris, 1834-35, 4 vol. in-8°. — Dufour de la Thuillerie, *Hist. de la vie et de la mort du prince de Talleyrand;* Paris, 1838, in-8°. — L. Bastide, *Vie religieuse et politique de Talleyrand;* Paris, 1838, in-8°. — F. D., comte de***, *Le prince de Talleyrand.* — *Extraits des Mémoires* (apocryphes) *de Talleyrand;* Paris, 1838, 2 vol. in-8°. — Sorrut et Saint-Edme, Loménie, Rabbe, etc.

(1) Louis Blanc, *Hist. de dix ans*, t. V, chap. x.

(2) *Mémoires*, t. I, p. 37.

(3) *Hist. de la Restaur.*, t. I, p. 364.

TALLEYRAND-PÉRIGORD (*Archambauld-Joseph*, comte, puis duc DE), frère du précédent, né le 1er septembre 1762, mort le 28 avril 1838, à Saint-Germain en Laye. Après avoir suivi le prince de Chalais dans l'émigration, il revint avec lui en France; mais il n'y joua aucun rôle jusqu'à la restauration, où il reçut le grade de maréchal de camp (4 juin 1814), puis celui de lieutenant général honoraire (1817). A cette époque il fut créé duc par ordonnance du 28 octobre 1817. Sa femme, Mlle de Viriville, périt sur l'échafaud révolutionnaire.

TALLEYRAND-PÉRIGORD (*Boson-Jacques*, comte DE), frère du précédent, né le 3 avril 1764, à Paris, servit quelque temps à l'armée des princes, et fut en 1814 nommé maréchal de camp et gouverneur du château de Saint-Germain-en-Laye.

* TALLEYRAND-PÉRIGORD (*Alexandre-Edmond*, duc DE DINO, puis duc DE), prince DE SAGAN, fils d'Archambauld, né à Paris, le 17 août 1787. Entré au service comme aide de camp du prince de Neufchâtel, il se distingua à Essling, devint en 1812 colonel du 8e de chasseurs à cheval, fut fait prisonnier à l'affaire de Borak (19 sept. 1813), et prit part aux derniers combats de la campagne de France. Louis XVIII lui conféra le grade de maréchal de camp (26 avril 1814), et la croix de commandeur de la Légion d'honneur. Pendant les Cent-jours, le comte de Périgord (c'était alors le seul titre qu'il portait) se tint à l'écart, et le roi l'appela en septembre 1815 au commandement d'une brigade de cavalerie de la garde royale. Ferdinand Ier, roi de Naples, avait conféré au prince de Bénévent, son oncle, un titre ducal comme un gage de reconnaissance pour l'habileté avec laquelle ce diplomate avait soutenu au congrès de Vienne les intérêts de sa dynastie. Par décret du 2 décembre 1817, ce titre fut institué sous le nom de Dino et transféré, sur la demande du prince, au comte Edmond, qui dès lors s'appela duc de Dino, titre qu'il céda à son second fils, *Alexandre-Edmond*, lorsque la mort de son père le rendit titulaire du duché de Talleyrand. Promu grand officier de la légion d'Honneur (1er mai 1821), il fut employé en 1823 à l'armée d'Espagne, où il se distingua particulièrement les 8 et 9 juin lors de la défaite du général Placentia, près de Vich. Sa conduite lui valut le grade de lieutenant général (12 oct. 1823). En février 1829, Charles X érigea en duché la terre de Valençay en faveur de son fils aîné. L'année suivante il fut placé dans le cadre de réserve, et en 1852 mis à la retraite.

De son mariage, en 1809, avec Dorothée, fille de Pierre, duc de Courlande, née le 21 août 1793, duchesse de Sagan par l'investiture royale du 6 janvier 1845, morte en 1862, sont issus :

1° *Napoléon-Louis*, duc DE VALENÇAY, né le 12 mars 1811, pair de France le 19 avril 1845; marié en 1829 à Anne-Louise-Alix de Montmorency, morte le 13 mars 1858, il en a eu deux fils : *Boson*, prince de Sagan, né le 7 mai 1832, et *Nicolas-Raoul-Adalbert*, né le 29 mars 1837, qui a obtenu par décret impérial d'août 1863 le titre de *duc de Montmorency*;

2° *Alexandre-Edmond*, marquis de Talleyrand, duc de Dino, née le 15 décembre 1813;

3° *Joséphine-Pauline*, veuve depuis 1847 de Henri, marquis de Castellane.

De Courcelles, *Hist. généal. des pairs de France.* — *Almanach de Gotha.* — *Docum. part.*

TALLEYRAND-PÉRIGORD (*Alexandre-Angélique* DE), cardinal, frère de Gabriel-Marie et de Charles-Daniel, né le 16 (non le 18) octobre 1736, à Paris, où il est mort, le 20 octobre 1821. Du collége de La Flèche, il passa au séminaire de Saint-Sulpice, où il fit sa théologie sous la direction de l'abbé Bourlier, devenu évêque d'Évreux en 1802. Dès qu'il eut reçu la prêtrise, il devint l'un des aumôniers du roi, puis vicaire général de Verdun, et en 1762 abbé du Gard (diocèse d'Amiens). Il n'avait pas trente ans lorsque, choisi pour coadjuteur par M. de La Roche-Aymon, archevêque-duc de Reims, il fut préconisé à Rome, le 26 septembre 1766, sous le titre d'archevêque de Trajanople *in partibus*. Pourvu en 1769 de l'abbaye de Hautvilliers (diocèse de Reims), il fut admis, en mars 1770, à suppléer M. de La Roche-Aymon dans ses fonctions de président de l'assemblée du clergé. A la mort de ce prélat (27 oct. 1777) il lui succéda de plein droit, et reçut en échange de ses deux abbayes celle de Saint-Quentin en l'Ile (diocèse de Noyon). Après avoir renvoyé les chanoines réguliers de son séminaire, il en confia la direction aux sulpiciens, et dota son diocèse de plusieurs établissements de luxe ou d'utilité. Aidé par quelques maisons de commerce, il fonda à Reims une sorte de mont-de-piété, dont les prêts étaient gratuits, et contribua à diminuer le nombre des toitures en paille, cause de tant d'incendies, en s'engageant pour les campagnes dépendantes de ses bénéfices, à payer la différence du prix du chaume à la tuile. En 1788, il obtint de Charles III, roi d'Espagne, les premiers mérinos qui ont amélioré les races de moutons de la Champagne. Nommé membre de la seconde assemblée des notables et député aux états généraux, il adhéra non-seulement aux principales protestations du côté droit contre les décrets subversifs de l'Église et de la monarchie, et aux instructions pastorales de MM. Asseline et de La Luzerne, mais encore il publia, en son seul nom, divers écrits pour défendre les droits de son siége et éclairer ses diocésains sur les innovations de l'Assemblée nationale. L'archevêque de Reims n'assista point aux dernières séances de la Constituante; déjà il avait émigré à Aix-la-Chapelle, d'où il envoya son adhésion aux dernières protestations du côté droit. Il résida ensuite à Bruxelles, à Weimar et à Brunswick. En 1801 il fut du

nombre des évêques émigrés qui refusèrent de donner leur démission, et envoya, conjointement avec le cardinal de Montmorency-Laval, une réponse dilatoire au bref du pape, à laquelle adhérèrent plus de trente prélats; il signa également les réclamations du 6 avril 1803. La même année, Louis XVIII l'appela à Varsovie, et l'admit dans son conseil. Il suivit ce prince à Mittau, puis en Angleterre, et devint son grand aumônier après la mort du cardinal de Montmorency (1808). De retour en France, il fut, le 4 juin 1814, nommé membre de la chambre des pairs, et pendant les Cent-jours, accompagna le roi à Gand. Jouissant de l'entière confiance de Louis XVIII, il exerça dès lors une grande influence sur les affaires ecclésiastiques. Le 13 avril 1816, il fut chargé de l'administration générale des cultes; mais le mois suivant le ministère fit révoquer cette mesure. A cette époque, la cour de Rome ayant insisté auprès des évêques émigrés afin d'obtenir d'eux la démission qu'ils avaient refusé de donner en 1801, Talleyrand n'y consentit qu'après une longue résistance (8 nov. 1816) (1). Le 11 juin 1817, un concordat fut signé à Rome entre le cardinal Consalvi et le duc de Blacas : ce concordat, confirmé le 27 juillet suivant par la bulle *Commissa divinitus*, rétablissait celui de François Ier. M. de Périgord, qui avait alors fait tous ses efforts pour triompher des obstacles qu'opposaient les chambres, fut, en récompense de son zèle, créé cardinal (28 juillet) et le 8 août suivant appelé au siége métropolitain de Paris. L'exécution du concordat ayant rencontré des difficultés insurmontables auprès des chambres, le cardinal de Périgord ne prit possession de l'archevêché qu'en 1819. En entrant en fonctions, il obtint pour coadjuteur avec future succession, M. de Quelen (*voy.* ce nom). Il exigea alors des prêtres de son diocèse, soit la rétractation du serment prêté en vertu de la constitution civile du clergé, soit la signature du formulaire d'Alexandre VII concernant les cinq propositions de Jansenius. Il rédigea un nouveau bréviaire, où il admit les fêtes du Cœur de Jésus et de saint Ignace de Loyola, rétablit les retraites pastorales, et donna plus d'extension à l'œuvre des petits séminaires. Comme grand aumônier de France, il bénit le mariage du duc de Berri et baptisa dans sa cathédrale le duc de Bordeaux. En décembre 1816, il réorganisa le chapitre de Saint-Denis. Il mourut à quatre-vingt-cinq ans, d'un abcès à la joue, auquel vint se joindre un catarrhe. H. F.

L'Ami de la Religion, t. XXIX, p. 321. — Frayssinous, *Oraison funèbre du cardin. de T.-P.*; Paris, 1821, in-8°. — De Bausset, *Notice histor. sur le card. de T.-P.*; Paris, 1821, in-8°.—*Oraison fun. du cardin. de T.-P.*, par un prêtre de la mission; Paris, 1822, in-8°. — *Éloge du card. de T.-P.*, prononcé par M. de Bernis, à la chambre des pairs, le 27 nov. 1821. — Fisquet, *France pontificale*.

(1) Cinq autres prélats récalcitrants l'imitèrent: M. de Thémines, évêque de Blois, fut le seul qui jusqu'à la mort persista dans son refus.

TALLEYRAND (*Auguste-Louis*, comte DE), diplomate français, neveu du cardinal, né à Paris, le 10 février 1770, mort à Milan, le 20 octobre 1832. Fils de Louis-Marie-Anne, baron de Talleyrand-Périgord, maréchal de camp (1), il accompagna en 1788 son père, nommé ambassadeur extraordinaire de France à Naples, et ne rentra en France que dans la première année du consulat. La haute position de son cousin, l'ancien évêque d'Autun, lui assura de brillants avantages. Napoléon le nomma l'un de ses chambellans, puis, le 16 mars 1808, ministre plénipotentiaire près Charles-Frédéric, grand-duc de Bade. Le 23 octobre suivant, il reçut un semblable poste pour la Suisse, où depuis 1814 jusqu'en 1823 il représenta Louis XVIII. Pendant les Cent-jours, il avait été rappelé, mais il répondit hardiment à la circulaire du ministre Caulaincourt : « Toute ma vie, j'ai été fidèle à mes serments et à mes devoirs; S. M. Louis XVIII m'a accrédité près la Confédération helvétique; il n'y a que lui qui puisse me rappeler. » Il fut admis, le 17 août 1815, dans la chambre des pairs. C'est M. de Talleyrand qui prépara et signa les capitulations pour les régiments suisses à la solde de la France. Après la révolution de Juillet il refusa de prêter serment à la nouvelle monarchie, et se mit à voyager. On a de lui : *Réflexions sur le renouvellement intégral et septennal de la chambre des députés*; Paris, 1824, in-8°.

De son mariage avec Mlle d'Argy (1804), il eut quatre fils, dont l'aîné, *Ernest*, né à Orléans, le 17 mars 1807, entra le 26 juillet 1847 dans la chambre des pairs à titre héréditaire, bien que son père eût été déchu par refus de serment.

Docum. partic.

TALLEYRAND (*Alexandre*, baron DE), diplomate, frère du précédent, né le 22 février 1776, à Paris, mort le 3 juillet 1839, à Ternand (Rhône). Destiné à entrer dans les ordres, il étudia la théologie à Naples, et se fit naturaliser dans ce royaume lorsque la révolution lui eut fermé les portes de sa patrie. Il prit même du service dans l'armée napolitaine, et s'y éleva au rang de major. Profitant en 1802 de la loi d'amnistie, il rentra en France, et résida chez son frère Auguste, dans la commune de la Ferté-Saint-Aubin (Loiret), dont il fut maire sous l'empire. Le 22 avril 1814 il fut appelé à la préfecture du Loiret, et maintint par sa modération la tranquillité dans ce département. Lors des Cent-jours il suivit Louis XVIII à Gand, et reçut une mission secrète pour Vienne. Lorsqu'il reprit possession de sa préfecture, il y trouva les Prussiens, qui exigèrent de lui une réquisition de quatre millions de francs; sur son refus, il fut arrêté et mis au secret à Saint-Cloud. Le roi le récompensa de sa résistance par le titre de conseiller d'État. Il siégea dans les chambres de 1815 et de 1816 comme député du

(1) Né le 11 octobre 1738, mort en 1799.

Loiret, qu'il continua d'administrer jusqu'en 1820, où il passa dans l'Aisne. Il occupa ensuite les préfectures de l'Allier (1822-1823), de la Nièvre (1828), de la Drôme (1830) et du Pas-de-Calais (1831). Après avoir été ministre plénipotentiaire à Florence en 1833, puis ambassadeur à Copenhague, il fut rappelé pour entrer le 10 juin 1838 dans la chambre des pairs. L'année suivante il mourut, à Ternand, dans la maison de campagne du célèbre chanteur Elleviou.

Biogr. nouv. des contemp.

TALLIEN (*Jean-Lambert*), fameux révolutionnaire, né à Paris, en 1769, mort dans cette ville, le 16 novembre 1820. Il était fils d'un maître d'hôtel du marquis de Bercy, et il dut à la bienveillance de ce seigneur ce bienfait de l'éducation sans lequel il n'eût jamais pu s'élever au-dessus de la domesticité. Doué d'une intelligence vive, d'un tempérament passionné, il était ambitieux, hardi, éloquent à la mode du temps. La révolution le trouva clerc de procureur, après avoir été clerc de notaire, et prêt à tout faire pour changer son sort; il se jeta dans la tempête politique avec une fougue qui le fit bientôt distinguer. On lit dans *le Moniteur* du 7 janvier 1792 (il était alors prote de l'imprimerie de cette feuille, après avoir été le secrétaire du député Brostaret) un prospectus du journal qu'il publia cinq mois, sous le titre de *l'Ami des citoyens*, digne émule de *l'Ami du peuple*, et aux frais de la société des Jacobins. Non content de ce *prône civique*, comme il l'appelait, il fit paraître un *Discours* prononcé aux Jacobins sur les causes de la révolution. Le 8 juillet 1792 il conduisit à la barre de l'Assemblée législative une troupe de sectionnaires qui réclamaient la réintégration de Petion, de celui qu'il appelait alors *son père*. Le 10 août, auquel il prit une part signalée, le porta à la Commune insurrectionnelle en qualité de secrétaire greffier. Le 29 août il vint à l'Assemblée protester contre la révocation des municipaux ainsi nommés, disant qu'ils ne s'étaient servis de leurs pouvoirs, en ordonnant des arrestations, que pour concentrer, de façon à les détruire d'un seul coup, les ennemis de la république. Les services de la Commune, ce furent les massacres de septembre, organisés par ses soins; il se distingua avec Manuel parmi les fauteurs et ensuite parmi les apologistes de ces horribles journées. Sa participation fut tellement établie par sa signature au bas de la plupart des ordres d'arrestation, par les fonctions qu'il accepta de dépositaire (et dépositaire peu désintéressé) des dépouilles des prisons, et par la rédaction de la circulaire du 3 septembre, où le ministère de la justice provoquait la France à imiter les égorgements de Paris, qu'il en garda à jamais le surnom de *septembriseur*. Peu après il fut élu, par le département de Seine-et-Oise, député à la Convention. On l'y entendit dès les premiers jours défendre la Commune et Marat, provoquer la destitution du général Montesquiou, et dénoncer le ministre Roland. En défendant encore la Commune au sujet des mesures relatives aux prisonniers du Temple, il poussa l'acharnement contre Louis XVI jusqu'à mériter un décret de censure que prononça l'Assemblée, indignée de la haine et des prétentions de ce représentant d'un pouvoir qui aspirait à remplacer tous les autres (15 déc. 1792). Dans ce procès il se prononça pour la mort immédiate « par humanité ». Le jour même de l'exécution il fut élu membre du Comité de sûreté générale (21 janv. 1793). Le 30, il se rendit avec Legendre à Forges-les-Eaux pour y constater l'identité de Pâris, l'assassin de Michel Le Peletier. Le 26 février il s'opposa de nouveau au décret d'accusation contre Marat, en disant : « Ce sont les hommes de l'appel au peuple qui veulent assassiner l'Ami du peuple. » A la fin d'avril il fut chargé d'une mission dans les départements de l'Ouest, mission qui dura peu et dans laquelle il se borna à rendre compte des progrès de l'insurrection royaliste. Il prit une part active au mouvement du 31 mai, et ce fut sur sa demande que l'on mit hors la loi les députés girondins qui s'étaient soustraits aux poursuites. Après avoir dénoncé un prétendu complot tendant à sauver Custine (21 août), il défendit Rossignol (26 août) et provoqua les murmures de l'Assemblée par cette phrase : « Que m'importent à moi quelques pillages particuliers? » Le 23 ou 24 septembre 1793 Tallien partit pour Bordeaux, en compagnie d'Ysabeau. Chargé d'y exterminer les derniers restes de l'hydre girondine, il se montra le digne émule de Carrier et de Collot d'Herbois. La Terreur trouva en lui un représentant implacable, dont l'originalité consista à joindre les réquisitions aux exécutions, à faire à la fois la guerre au *négociantisme*, comme il disait, et au modérantisme, à mêler enfin aux lâches cruautés d'un proconsul le luxe et la pompe d'un satrape. Un amour imprévu vint l'arrêter dans cette carrière sanglante. Il n'avait pu voir impunément Mme de Fontenay, née Cabarrus. Il résolut de la sauver, y réussit, et sous cette douce influence il sembla redevenir plus humain. Mandé à Paris pour y rendre compte d'un changement qu'on attribuait à la corruption, il fut fort mal reçu par le comité. On lui arracha celle qu'on accusait de sa conversion, et tandis que Mme de Fontenay attendait la mort en prison, il dut lui-même pour l'éviter affecter une sorte de paroxysme de véhémence patriotique et de délire révolutionnaire. Ce plan lui réussit assez pour qu'il fût nommé le 21 mars 1794 secrétaire, et le 22 président de la Convention.

Cette feinte exaltation de Tallien n'avait point trompé Robespierre, qui l'avait toujours tenu à l'écart. Il le dénonça à la sévérité de la Convention (12 juin) et des Jacobins; il parvint à le faire rayer de la liste

de cette dernière société (14 juin) Un pareil arrêt était un brevet de mort. Tallien le savait, et il résolut de prévenir son adversaire en le frappant le premier. Nul doute que, dans ce duel redoutable, les exhortations et les reproches de Mme de Fontenay, dont le salut était le prix de la victoire, n'aient contribué à lui donner les forces et le courage dont il avait besoin. Ralliant à lui ceux que le triumvirat de Robespierre, Couthon et Saint-Just effrayait, et ceux qui voulaient venger Danton en se sauvant eux-mêmes, Tallien devint le chef de ce parti réactionnaire dont le triomphe entraîna la chute et la mort de Robespierre (*voy.* ce nom) et de ses amis (9 thermidor-27 juillet). Victorieux, il devint un des puissants du régime nouveau. Il entra le 31 juillet au Comité de salut public (1); il fut rétabli sur la liste des Jacobins; il épousa celle qu'il aimait (26 déc. 1794). A ce moment de sa carrière, il usa de son influence pour faire supprimer le tribunal révolutionnaire (du 22 prairial-1er août), fermer le club des Jacobins, mettre en accusation et en jugement Carrier, Le Bon et d'autres agents du terrorisme. Mais sa popularité devait recevoir un coup fâcheux de cette contradiction entre son présent et son passé, où il y avait plus d'un excès du genre de ceux qu'il poursuivait dans les hommes dont il avait été l'émule. Les 2 et 3 prairial an III (mai 1795) il fallut encore essuyer les tempêtes populaires et repousser les armes à la main le flot des sectionnaires envahissant l'Assemblée avec la complicité de la Montagne. Tallien fut rétabli de nouveau à la tête de la réaction triomphante; il était rentré depuis le 4 avril au Comité de salut public, où il siégea quatre mois. En juillet il arriva à l'armée de l'ouest, en mission auprès de Hoche, à point pour prendre à l'affaire de Quiberon une part controversée, mais dont les conséquences tachent encore une fois de sang le nom de celui qui organisa les commissions militaires et qui à la tribune de la Convention insulta les vaincus. Les événements du 13 vendémiaire le placèrent cependant parmi les fauteurs des mesures de rigueur et les défiances du nouveau gouvernement qui allait s'élever et près duquel il espérait acquérir de l'influence. Mais sa réputation flétrie le désignait plus au mépris qu'au pouvoir, et une véhémente philippique de Thibaudeau (23 oct. 1795) résumant sa carrière et l'accusant de perpétuelle vénalité et de trahison, le rejeta dans l'impuissance et l'obscurité. Il passa au conseil des Cinq-cents, où sa voix s'éteignit dans l'indifférence ou l'injure; il y fut attaqué notamment par Dumolard, qui lui jeta son passé à la face (30 août 1795); et il fut forcé de faire un aveu de ses torts. Obligé de passer sa vie à se défendre, il était désormais incapable d'aucun emploi. Le 20 mai 1798, il sortit des Cinq-cents, et là se termina sa carrière législative.

Tallien quitta Paris le 5 juin 1798 pour suivre en Égypte, en qualité de *savant*, le général Bonaparte, dont il avait été le témoin à son mariage. Il y fut nommé administrateur du droit d'enregistrement et des domaines, membre de l'Institut du Caire, et il travailla à la *Décade égyptienne*. Après le départ de son tiède protecteur, le séjour de l'Égypte lui devint insupportable. La mésintelligence entre lui et Menou devint si forte, que ce dernier finit par l'expédier en France. Enlevé par des croiseurs anglais, il fut conduit à Londres (mars 1801), où l'opposition lui fit une ovation et lui donna des fêtes et des présents. Revenu en France, il fut mal accueilli par le gouvernement, et encore plus mal reçu par sa femme, à qui son nom était devenu pesant. Il divorça d'avec elle (8 avril 1802), et au bout de quelques mois seulement reçut de Talleyrand et de Fouché le poste peu envié de consul à Alicante, où il faillit périr de la fièvre jaune, qui lui enleva un œil. Il revint en France, et y conserva son traitement. La tolérance singulière qu'y ajouta le gouvernement de la restauration de lui permettre quoique régicide le séjour de Paris a fait penser qu'il rendait des services occultes. Il mourut pauvre, n'ayant dû le pain de ses derniers jours qu'à la charité des héritiers de Louis XVI.

Sa femme lui avait donné quatre enfants: *Thermidor-Rose-Thérésia*, devenue comtesse de Narbonne-Pelet; *Clémence-Isaure-Thérésia*, dame Devaux, née le 1er février 1800; *Jules-Adolphe-Édouard*, né le 18 avril 1801; *Clarisse-Gabrielle-Thérésia*, dame de la Brunetière, née en 1802. Ces trois derniers enfants ne furent inscrits au moment de leur naissance que sous le nom de Cabarrus, qui appartenait à leur mère; mais sur leur réclamation le tribunal de première instance de la Seine décida, par jugement du 27 novembre 1835, que chacun des actes de naissance serait rectifié en substituant le nom de Tallien à celui de Cabarrus.

M. DE LESCURE.

Moniteur. — *Les Historiens de la Révolution.* — Courtois, *Rapport des événements du 9 thermidor.* — Duval, *Souvenirs thermidoriens.* — Mahul, *Annuaire nécrol.*, 1820.

TALLIEN (Mme). *Voy.* CHIMAY.

TALMA (*François-Joseph*), célèbre tragédien français, né à Paris, le 15 janvier 1763, mort dans la même ville, le 19 octobre 1826. Sa famille paternelle était originaire de Croix (Picardie). Il était fils d'un domestique, qui adopta plus tard la profession de dentiste. Sa première éducation se borna aux éléments de la lecture et de l'écriture. Mais ensuite il fit des études dans la pension Verdier, près du Jardin des Plantes, puis au collége Mazarin, où il eut pour

(1) Il n'y resta qu'un mois, jusqu'au 1er septembre suivant, et en sortit par démission. Ce fut quelques jours plus tard, dans la nuit du 9 au 10 septembre, qu'un coup de pistolet fut tiré sur lui presque à bout portant. On ne découvrit pas l'auteur de cette tentative d'assassinat, que Tallien fut accusé d'avoir provoquée lui-même pour relever son influence.

condisciple feu M. Firmin Didot, avec qui il était lié. Le père de Talma, étant allé s'établir dentiste à Londres, manda auprès de lui son fils, pour en faire son aide, et lui fit même faire des études chirurgicales dans les hôpitaux. Quelques jeunes Français l'invitèrent à se réunir à eux pour jouer de petites comédies; il accepta avec plaisir, et se fit remarquer par de brillantes dispositions. La nouveauté de ce spectacle attira le beau monde. Quelques grands seigneurs, et lord Harcourt particulièrement, étonnés des talents du jeune Talma, insistèrent vivement auprès de son père pour le faire consentir à un engagement avec le théâtre anglais. Il résista à leurs pressantes sollicitations, et peu de temps après il renvoyait son fils en France. Celui-ci songea sérieusement à s'établir, et il devint aide d'un de ses oncles paternels qui avait un cabinet de dentiste dans la rue Mauconseil. Cependant son inclination pour l'art théâtral l'emporta : il suivit assiduement les cours professés au Conservatoire par Molé, Fleury et Dugazon, dont il devint surtout l'élève (1), et le 21 novembre 1787 il débutait à la Comédie-Française par le rôle de Séide dans *Mahomet*. Il réussit, et pourtant deux années se passèrent avant sa réception; encore ne fut-il admis au rang des sociétaires (1er avril 1789) que pour les *troisièmes rôles*. Ses commencements furent ardus et pénibles; jouant rarement et ne paraissant jamais que dans des rôles secondaires, il sut du moins utiliser les loisirs forcés que lui faisait la Comédie, en étudiant la réforme du costume : réforme déjà tentée par Lekain et Mlle Clairon, quelques années auparavant, mais sans résultat satisfaisant. Talma, qui depuis longtemps rêvait cette révolution si désirable, y avait été d'ailleurs encouragé par les conseils du peintre David, dont il était devenu l'ami. C'est dans la tragédie de *Brutus*, où il jouait le rôle du tribun Proculus, que l'audacieux novateur ne craignit pas de substituer au vêtement grotesque en usage jusque alors un costume fidèlement calqué sur les habits romains. Au moment où, encore incertain de l'effet qu'il produirait, Talma entra en hésitant dans le foyer des comédiens revêtu d'une *vraie* toge romaine, sa vue produisit la surprise la plus étrange, et Louise Contat, faisant sans le vouloir de son camarade le plus bel éloge, ne put s'empêcher de s'écrier naïvement : « Voyez donc Talma, qu'il est ridicule! Il a l'air d'une statue antique. » Cette tentative qui scandalisa l'aréopage comique, ne manqua pas d'étonner le public lui-même tout en attirant l'attention sur son auteur. En effet, tous les costumes adoptés par Talma étaient de la plus rigoureuse exactitude, et il descendait aux plus petits détails lorsqu'il s'agissait de les compléter. Nous en citerons un exemple. Au commencement de ce siècle, il croyait avoir terminé ses recherches pour le costume de Néron, lorsqu'il entendit parler d'une gravure faite d'après un tableau apporté d'Italie en France, à l'époque de la conquête, et dans lequel le peintre, en représentant cet empereur romain, lui avait jeté autour du col une espèce de cravate rouge, dont la vivacité éclairait les yeux du personnage et lui donnait un air terrible. Il adopta bien vite cet ajustement, et l'effet qu'il en attendait ne fut pas au-dessous de celui que produisait le tableau original (1).

La révolution, en brisant les entraves que lui imposaient les règlements, modifia d'abord sa position, qu'une circonstance fortuite contribua bientôt à changer tout à fait. Le refus apporté par les Comédiens français à la représentation de *Charles IX*, de Chénier, les débats irritants qui surgirent de leur opposition, les querelles intestines, nées du fait de l'auteur, qui livra à Talma le rôle de Charles IX, ne tardèrent pas à mettre ce dernier en évidence. Cependant, son succès éclatant dans la tragédie de Chénier (4 nov. 1789), ce triomphe remporté de vive force sur ses anciens camarades, l'avaient si fort enivré d'orgueil qu'il prit à leur égard un ton d'arrogance que Naudet, vieux militaire, au sang vif, à la tête chaude, n'eut pas la patience de tolérer. A la suite d'une violente altercation, il survint un duel (juill. 1790) auquel succéda la paix; mais celle-ci n'était qu'apparente, et Talma, dans son for intime, avait trop de reproches à s'adresser pour ne pas se sentir désormais mal à l'aise au sein d'une société que ses procédés avaient outragée (2). Quelques-uns de ses camarades, il est vrai, avaient pris fait et cause pour lui; et bientôt une scission, à la tête de laquelle se trouvaient placés Dugazon et Mme Vestris, devint la conséquence de cet état de choses. L'édifice de la vieille Comédie-Française se détraqua. Les dissidents, de concert avec Talma, frappé d'ostracisme (3), allèrent fonder au Palais-Royal le *Théâtre français de la rue de Richelieu* (1er avril 1791), dénommé en 1792 *Théâtre de la République*. C'est pendant son passage sur

(1) Talma est le premier tragédien sorti de cette classe, où il avait été admis le 13 juillet 1786.

(1) Cette anecdote, telle qu'elle est racontée par un des biographes de Talma, nous ayant semblé apocryphe, ou du moins, attribuer indûment ce tableau au Titien, nous avons eu sur ce point recours aux lumières de M. Henri Delaborde. Voici la rectification du savant conservateur du cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale. « Je ne crois pas qu'il existe de tableau peint par Titien, dans lequel Néron figure avec le détail du costume en question. En revanche, une des peintures à fresque (le sujet de la fresque est *la Condamnation de saint Pierre*, de Masaccio), dans la chapelle *de' Brancacci* (église del Carmine, à Florence), représente Néron les épaules et le cou entourés d'une sorte d'écharpe. (Voir la planche gravée par Lasinio.)

(2) Trois factums furent échangés à ce sujet, intitulés l'un *Exposé de la conduite et des torts du sieur Talma envers les Comédiens français* (Paris, 1790, in-8°), les deux autres *Réponse de Fr. Talma au mémoire de la Comédie-Française* (Paris, 1790, in-8°), et *Réflexions de M. Talma et pièces justificatives sur un fait qui concerne le Théâtre de la Nation* (Ibid., 1790, in-8°).

(3) Un arrêté des Comédiens français, pris dans le sein de leurs délibérations, suspendait pendant trois mois Talma de l'exercice de ses fonctions.

cette dernière scène qu'il établit les rôles d'Abdelazis, dans *Abdelazis et Zuléma* (3 oct. 1791), d'Othello dans *le Maure de Venise* (26 nov. 1792), de Néron dans *Epicharis et Néron* (3 fév. 1794), de Pharan dans *Abufar* (12 avril 1795), d'Egisthe dans *Agamemnon* (25 avril 1797), etc. Le théâtre de Ducis, dans lequel il retrouvait les premières inspirations du drame anglais, est celui où il se montra constamment supérieur et ne compta plus de rivaux (1). Il avait joué jusque là ce qu'on est convenu d'appeler les *jeunes premiers;* mais ce n'était pas dans ce genre de rôles qu'il devait atteindre au sublime. La nature de son talent l'appelait à exprimer les passions fortes et concentrées, et ce n'est qu'arrivé au milieu de sa carrière qu'il s'éleva absolument au-dessus de ses émules : c'est alors qu'il modifia sa manière et renonça à cette mélopée traînante, à cette sorte de diction gutturale empreinte de monotonie. On n'a pas oublié l'effet que, dans les derniers temps, il produisait, et sans efforts, dans les rôles de Sylla, de Richard III, de Joad, dans lesquels il était devenu, à force d'art, un modèle de simplicité. Il réussissait généralement moins bien dans les rôles en dehors, tels que Vendôme, Tancrède et Achille.

Les succès obtenus par Talma depuis sa séparation d'avec la Comédie-Française ne lui suscitèrent pas seulement des envieux, mais des ennemis. Après le 9 thermidor il fut accusé de s'être montré l'un des persécuteurs les plus ardents de son ancienne société. Mlle Émilie Contat, dont on avait fait intervenir le nom dans ces perfides imputations, crut devoir publier une lettre dans laquelle elle protestait contre cette odieuse calomnie; La Rive prit aussi la défense de Talma, par une lettre insérée dans les journaux. Rien n'y fit; la haine veillait, et dans la soirée du 21 mars 1795, Talma ayant été interpellé violemment par une portion du public, qui voulait le contraindre à faire amende honorable, il s'avança rapidement sur le devant de la scène, et dans une courte allocution, qui ne fut pas exempte de véhémence, il s'écria : « Citoyens! tous mes amis sont morts sur l'échafaud (2)! » Ce peu de mots apaisa le tumulte; mais il ne put se soustraire à l'obligation de chanter *le Réveil du peuple.* Toutefois, à partir de ce moment l'opinion publique cessa de réagir contre lui. Une circonstance de sa vie, étrangère à son immense talent, dut certainement contribuer à la popularité qui s'attacha désormais à son nom. On sait que Talma possédait les sympathies de Napoléon. L'origine de cette bienveillance du souverain pour le tragédien remontait aux premières années de la révolution. Une sorte d'intimité était née de leurs rapports, et dans la suite Napoléon empereur se souvint de Talma, qu'il reçut fréquemment en particulier, aimant à l'entendre disserter sur son art et ne dédaignant pas d'en discuter avec lui. Mais il est inexact de dire, comme on l'a prétendu, qu'il ait jamais été admis dans sa familiarité. « L'empereur, disait Talma à M. Lemercier, m'a toujours témoigné beaucoup de bienveillance, parce que j'ai toujours su régler ma conduite sur les progrès de sa fortune. Je ne pouvais pas traiter d'égal à égal avec le premier magistrat de la république ou avec l'empereur, ainsi que j'avais fait jadis avec l'officier d'artillerie. »

Fort de l'autorité de son talent, Talma entreprit de remettre au courant du répertoire les œuvres classiques qui en avaient été trop longtemps éloignées (1). Il éprouvait d'ailleurs le besoin d'appliquer à la pratique de l'art les théories nouvelles que sa pensée, toujours tendue vers les idées de rénovation, révélait à son imagination. Il avait, comme nous l'avons déjà dit, refait entièrement sa manière; mais le public, qui n'était plus ce parterre éclairé de l'ancienne Comédie-Française, ne le comprenait pas, et la critique vulgaire répétait à l'envi que le talent de l'acteur déclinait. Un esprit moins ferme que le sien, avec des idées moins arrêtées, se serait certainement découragé et aurait reculé devant la route nouvelle qu'il tentait de s'ouvrir; mais Talma, tout à l'amour de son art, persévéra, et n'eut pas lieu de s'en repentir. Toutefois, bien qu'ayant la conscience de sa valeur, il recherchait les conseils des hommes de goût, et les recevait avec déférence. Il ne repoussait pas davantage les jugements de la critique, lorsqu'ils lui étaient présentés sous une forme convenable. Dans une seule occasion son caractère se départit de sa douceur naturelle, et il se donna le tort grave de se venger par une agression, qu'il regretta depuis, des injustes attaques de Geoffroy, au-dessus desquelles il aurait dû se placer (2). Au nombre des griefs que ce dernier ne cessait de

(1) *Euphrosine*, sœur de Talma, née en 1773, épousa par la suite un neveu de Ducis, peintre de talent. Il avait une autre sœur, *Marguerite-Rosalie*, née le 12 septembre 1775.

(2) Talma avait été lié avec Vergniaud, Guadet, Gensonné et d'autres députés de la Gironde. « C'est au milieu d'eux, disait-il à M. Audibert, que j'ai puisé une lumière nouvelle, que j'ai entrevu la régénération de mon art... Je travaillai à montrer sur la scène, non plus un mannequin monté sur des échasses, mais un Romain réel, un *Cesar homme*, s'entretenant de sa ville avec ce naturel qu'on met à parler de ses propres affaires; car, à tout prendre, les affaires de Rome étaient un peu celles de César. »

(1) Talma, qui s'était entouré d'une bibliothèque où le choix des ouvrages attestait la solidité de ses études, se nourrissait d'une littérature forte. Il avait refait entièrement le cinquième acte de *Manlius*, et on en a retrouvé le manuscrit dans ses papiers après sa mort.

(2) « Mercredi dernier, 9 décembre, rapporte Geoffroy, j'étais dans une petite loge du rez-de-chaussée, lorsque tout à coup la porte s'ouvre; un homme entre brusquement, l'air furieux, l'œil égaré.... *C'est vous que je cherche*, me dit-il en me serrant la main bien plus fort que ne fait un ami... *Sortez!* — Il s'est fait un grand mouvement dans la salle; tout le monde s'est levé... Talma a continué à nous battre avec la grosse artillerie des menaces et des injures, jusqu'au moment où les gens sages se sont emparés de sa personne, et ont soustrait son délire aux regards des curieux, auxquels il donnait une scène de fureur sur un théâtre qui ne devait pas être le sien... » (*Journal de l'Empire*, 15 décembre 1812).

reprocher au tragédien, il s'en trouvait pourtant quelques-uns qui n'étaient pas dénués de vraisemblance. Ainsi Talma avait, selon lui, « une voix sourde et caverneuse, qui ne s'accordait pas toujours avec l'âge ou le caractère du personnage ». Il est très-vrai qu'il laissa à désirer sous le rapport du débit; on l'entendait quelquefois à peine et tout à coup les éclats de sa voix, lorsqu'il se livrait à quelque transport furieux ou que la passion l'animait, formaient un contraste trop tranché avec l'ensemble de sa récitation. C'est là, du reste, un de ces artifices usités à la scène, dont son tort fut d'avoir peut-être abusé; mais vers la fin de sa carrière Talma avait corrigé cette imperfection, qui faisait tache chez lui. Aussi est-ce de cette dernière époque que datent ses plus belles créations : Marigny, dans *les Templiers* (24 mai 1805), Leicester, dans *Marie Stuart* (6 mars 1820), *Sylla* (27 déc. 1821), Oreste, dans *Clytemnestre* de Soumet (5 nov. 1822), *Léonidas* (26 nov. 1825), et enfin cette colossale interprétation du rôle de *Charles VI* (6 mars 1826), qui fut son chant du cygne. Un reproche plus grave que ce grand tragédien encourut, c'est son égoïsme théâtral. « Peu lui importait en effet l'ensemble de la représentation, la médiocrité des ouvrages et l'insuffisance de son entourage, pourvu qu'il eût la certitude de briller seul (1) »; loin de suivre en cela les errements de l'ancienne Comédie, ni l'exemple de Lekain, qui, même au temps de sa grande célébrité, ne craignait pas de se charger de rôles accessoires, afin d'assurer la bonne exécution des pièces.

Talma, qui au début de sa carrière avait joué la comédie, ainsi que tout acteur tragique y était astreint, voulut, après un très-grand nombre d'années, reparaître dans un genre abandonné par lui. Casimir Delavigne écrivit à son intention le rôle de Danville, dans *l'École des vieillards*. Il y obtint beaucoup de succès (6 déc. 1823); il fut pourtant facile de s'apercevoir de la gêne que lui imposait un costume auquel depuis si longtemps il était resté étranger sur la scène.

On pourrait croire, on a prétendu même que la tristesse, la mélancolie qui assombrissaient les rôles de Talma, se reflétaient dans les actes de sa vie privée; rien n'est moins exact. Il est certain que dans le personnage de Tippo-Saïb, par exemple, s'élançant le poignard à la main et agitant ses bras au-dessus de la tête de ses enfants, on n'aurait jamais soupçonné que le tragédien sublime qui faisait frissonner toute la salle avec cet hémistiche : « ..... Attends, traître! » fût dans le monde l'homme le plus gai et possédât l'enjouement d'un enfant. Tel était néanmoins Talma. Il assurait même qu'il n'aurait pas moins réussi dans les rôles comiques que dans la tragédie. On raconte en effet que dans la scène du *Dépit amoureux*, entre Gros-René et Marinette, qu'il eut la fantaisie de jouer quelquefois en société, il se montrait d'une bouffonnerie parfaite, et était à mourir de rire quand il disait : « Romprons-nous, ou ne romprons-nous pas? » Pendant ses deux mariages, Talma recevait une société nombreuse et choisie, composée principalement de littérateurs et d'artistes; Julie Carreau et ensuite Charlotte Vanhove faisaient avec une parfaite distinction les honneurs de ces réunions.

Talma fit de fréquentes excursions dans les départements, où l'accueil qui l'attendait ne le cédait en rien à celui qu'il recevait à Paris. Lyon, Marseille, Bordeaux, Rouen le fêtaient à l'envi. Comme il n'oublia jamais la bienveillance dont il avait été l'objet en Angleterre, au temps de sa jeunesse, il conçut en 1817 le dessein de revoir ce pays. Pendant le court séjour qu'il fit alors à Londres, il donna deux soirées dramatiques en présence de la haute aristocratie, dont il reçut les marques de distinction les plus flatteuses. Son jeu produisit le plus grand effet, et les feuilles anglaises proclamaient « qu'il portait avec une incontestable supériorité le sceptre de la tragédie classique ».

Talma se maria deux fois. Il avait épousé à vingt-huit ans une femme plus âgée que lui de quelques années (1), à laquelle une liaison antérieure l'unissait déjà. Deux fils jumeaux (2), fruits de cette liaison, naquirent quinze jours après le mariage; trois ans après, un troisième enfant vint au monde; mais aucun d'eux ne vécut au-delà du bas âge. Le 6 février 1801, le divorce intervint entre ces deux époux, et le 26 juin 1802, Talma, convolant à un nouveau mariage, épousait Charlotte Vanhove (*voy.* ci-après), qui jouissait déjà, comme actrice, d'une réputation méritée.

Ainsi que Mlle Mars, Talma recevait exceptionnellement de la Comédie-Française un traitement considérable, qu'augmentaient encore les gratifications qu'il tenait de la munificence impériale. Il ne fut pas moins bien traité, sous la restauration, par Louis XVIII, qui lui accorda sur sa cassette particulière une pension de 30,000 francs. Le roi des Pays-Bas fit aussi à Talma, en 1822, un traitement de 10,000 francs, à la condition que pendant six années consécutives il consacrerait à la scène de Bruxelles la durée de ses congés annuels. Malgré les ressources considérables dont on voit qu'il disposait, Talma resta toute sa vie étranger à ce qu'on appelle l'administration d'une maison. Il avait contracté de bonne heure l'habitude de la dépense, et croyait avoir

(1) *Notice sur Talma*, par Népomucène Lemercier.

(1) Le 19 avril 1791, François-Joseph Talma, bourgeois de Paris, rue Chantereine, n° 20, et Louise-Julie Carreau, même rue (et sans doute même logis?), âgée de vingt-cinq ans, se marient en présence de François-Michel Talma, dentiste (père du tragédien). — Julie Carreau se rajeunissait de dix ans; elle était née en 1756, et mourut le 6 mars 1805. Les personnes qui l'ont connue l'ont représentée comme des plus intéressantes par l'esprit et l'amabilité.

(2) 1er mai 1791, baptême des deux fils jumeaux, *Henri-Castor* et *Charles-Pollux*, nés la veille, etc.

de l'ordre parce qu'il écrivait chaque jour, disait-il, les nouvelles dettes qu'il accumulait, et dont il ne parvint jamais à payer le premier sou. Une autre manie dont il fut atteint contribua encore à introduire le dérangement dans ses affaires : c'était celle des ouvriers, qu'il posséda au suprême degré. Sa propriété de Brunoy en offrit le triste exemple.

Talma était arrivé depuis longtemps à l'apogée de sa carrière théâtrale, lorsqu'il commença à ressentir les premiers symptômes de la maladie qui le conduisit au tombeau. En vain recourut-il à tous les moyens dont dispose la Faculté, le mal poursuivit invinciblement ses désastres. Dans l'espoir de recouvrer ses forces épuisées, il avait recherché l'air de la campagne, et se trouvait à Enghien-les-Bains lorsque l'aggravation de son état le fit ramener à Paris. Peu de jours après, le 19 octobre, à onze heures trente-cinq minutes du matin, il avait cessé de vivre. Il serait difficile de dire combien de témoignages d'intérêt lui furent donnés pendant le cours de sa maladie. L'archevêque de Paris lui-même, mû par son zèle apostolique, se présenta vainement plusieurs fois chez lui. La perte de cet artiste éminent fut un deuil pour l'art dramatique et une véritable calamité pour la Comédie-Française, qui resta longtemps avant de pouvoir se relever du coup dont elle venait d'être frappée. Une foule immense escorta les dépouilles mortelles de Talma, transportées directement au cimetière de l'Est, d'après sa volonté, formellement exprimée. Plusieurs discours furent prononcés sur sa tombe, que reconvrait plus tard un monument digne de celui dont elle abritait les cendres.

Talma à la mort de Dazincourt lui avait succédé comme professeur au Conservatoire : sa classe était recherchée; mais il n'a pas, à proprement parler, formé d'*élèves particuliers*, et tous ceux qui depuis qu'il n'est plus se sont affublés de ce titre l'ont pris induement. Il a pu leur donner en passant quelques conseils, il n'en était pas avare, mais rien au delà.

Talma dépassa-t-il Lekain, ou ne fit-il que l'égaler? Voilà la question que nous ne chercherons pas à résoudre. Nous citerons seulement le jugement porté par le poëte Lebrun sur ces deux hommes également célèbres : « Talma, disait-il, moins robuste qu'agile, a les passions d'un tigre; Lekain, aussi heureusement articulé que Mirabeau, avait celles d'un lion. » Et pour clore cette notice, nous conclurons comme le fit un jour Molé dans un éloge des talents comparés de Mlles Dumesnil et Clairon, sans se prononcer sur leur supériorité relative :

« Devine, si tu peux, et choisis, si tu l'oses. »

Ed. DE MANNE.

P. Lafond, *Disc. prononcé sur la tombe de Talma;* Paris, 1826, in-8°. — Tissot, *Souvenirs hist. sur Talma;* Paris, 1826, in-8°. — Em. Duval, *Précis hist. sur Talma;* Paris, 1826, in-8°. — Moreau, *Mémoires hist. et littér. sur Talma*; Paris, 1826, in-8°. — Laugier, *Notice sur Talma*; Paris, 1827, in 8°. — N. Lemercier, *Notice biogr. sur Talma*, Paris, 1827, in-8°. — Regnault-Warin, *Mémoires hist. et crit. sur Talma*; Paris, 1827, in-8°. — Duchosal, *Journal des spectacles.* — Mme Talma, *Études théâtrales.* — *Archives de la Comédie-Française.* — *Docum. partic.*

TALMA (*Charlotte* VANHOVE, dame), comédienne, femme du précédent, née à La Haye, le 10 septembre 1771, morte à Paris, le 11 avril 1860. Fille de Charles-Joseph Vanhove, comédien, elle fut destinée au théâtre dès sa plus tendre enfance. Elle reçut des leçons de Dorival, et débuta à quatorze ans, à la Comédie-Française, dans le rôle d'Iphigénie de la tragédie de Racine (8 octobre 1785). Sa réussite fut complète. Aussi ses débuts se prolongèrent-ils au delà du terme ordinaire : elle parut dans seize rôles différents, qui tous confirmèrent les espérances qu'elle avait données. Mais il lui fallut expier la renommée de ses débuts, et pendant quelques années elle dut se contenter de rôles secondaires. La retraite prématurée de Mlle Desgarcins lui permit de se produire de nouveau dans les rôles qu'elle avait été forcée d'abandonner; elle créa avec beaucoup d'éclat les personnages d'Odéide, d'*Abufar*, et de Cassandre, d'*Agamemnon*. Dans la comédie, elle avait fait ses preuves depuis longtemps. Cependant, sa stature, peu élevée, laissa à désirer dans l'emploi des *grandes coquettes*. Mlle Vanhove avait été mariée, peu après ses débuts, à un musicien de l'orchestre, Louis-Sébastien-Olympe Petit, qui s'était violemment épris d'elle. Cette union ne fut point heureuse; aussi les deux époux profitèrent-ils avec empressement de la loi du divorce pour se séparer (26 avril 1794). Quelques annés après (26 juin 1802), Mlle Vanhove épousa Talma, qui depuis longtemps déjà l'aimait. Si jamais union, fondée sur un amour réciproque et sur une conformité de talent et de jeunesse, dut être heureuse, ce fut celle-là. Et cependant ce bonheur ne se réalisa pas.

A la retraite de Mlle Contat, Mme Talma put agrandir le cercle de ses rôles et ajouter un nouvel éclat à celui dont elle brillait déjà. Cette actrice, que le public chérissait et qui réunissait tant de sympathies, fut insensiblement amenée, par suite de divers incidents, qui vinrent troubler sa vie, à prendre une retraite prématurée; ce qu'elle effectua le 1er avril 1811. Sa représentation à bénéfice, donnée seulement le 20 juillet 1818, se composa de la tragédie d'*Œdipe* et d'une comédie en trois actes, *Laquelle des trois*, dont elle était l'auteur. Vouée depuis lors à la vie privée, elle cessa d'occuper d'elle le public. Après la mort de Talma, elle échangea ce nom, si justement connu, contre celui d'un gentilhomme belge, le vicomte de Chalot. Dans la nouvelle position où la plaça ce troisième mariage, elle sut faire avec goût les honneurs de sa maison à une société peu nombreuse, mais choisie. Elle employait ses loisirs à résumer ses souvenirs dans un livre, qu'elle publia sous le titre d'*Études sur l'art théâtral* (Paris, 1835, in-8°).

On doit, en outre, à sa plume deux ou trois comédies, dont le succès, s'il ne fut pas retentissant, dénota du moins la variété de son esprit. De P. et de M.

Almanach des Spectacles. — *Journal de Paris.* — *Hist. du Théâtre-Français pendant la révolution*, par Etienne et Martainville. — Villeneuve, *Notice sur Mme Talma*; Meudon, 1836, in-8°. — *Renseignements particuliers.*

TALMONT. *Voy.* La Trimouille.

TALOCHON (1) (*Marie-Vincent*), connu sous le nom de *Père Élysée*, chirurgien français, né en janvier 1753, à Thorigny, près Lagny (Seine-et-Marne), mort le 27 novembre 1817, à Paris. Entré jeune encore chez les frères de la Charité, à Paris, il y prononça ses vœux, le 30 janvier 1774, et prit alors le nom de *Père Élysée*. Sous la direction du P. Côme, il fit d'excellentes études, acquit une grande dextérité dans les pansements, et de vint assez habile opérateur. Il résida successivement à Niort, à l'île de Ré, à Grenoble, comme chirurgien en chef et professeur dans les maisons desservies par son institut, et fut en 1790 chargé de l'organisation des hôpitaux militaires du corps d'armée réuni dans les environs de Lyon; il n'y demeura que trois mois, et revint à Paris. Son dévouement aux Bourbons le détermina à émigrer le 8 octobre 1792; il se rendit auprès des princes, qui le choisirent pour le principal chirurgien de leurs troupes. Le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II, dont il avait guéri le favori Bischofswerder, l'impératrice Catherine et l'empereur François II, cherchèrent en vain à l'attacher à leurs personnes. Il suivit en Pologne et en Angleterre le comte de Provence, qui en 1797 lui donna le cordon de Saint-Michel et le nomma son premier chirurgien. Il eut le bonheur de guérir le prince régent d'Angleterre d'une maladie rebelle aux traitements de ses médecins; ce prince le gratifia à cette occasion d'une tabatière enrichie de brillants et pleine de billets de banque. Le P. Élysée se trouva, le 23 mai 1810, à l'examen du corps du fameux chevalier d'Éon, mort à Londres, et qu'on avait longtemps pris à tort pour une femme; il lui avait donné des soins et partagé jusqu'à sa mort l'erreur générale. Rentré en France avec Louis XVIII, il eut son logement aux Tuileries, un traitement de 10,000 francs, une pension de 30,000, une table de six couverts, avec voiture, chevaux et domestiques entretenus aux frais de l'État. En 1815, il accompagna son maître à Gand. Peu après sa pension cessa de lui être payée. Le 1er octobre 1815 il fut nommé chirurgien en chef du comte d'Artois, et le 9 novembre suivant membre d'une commission chargée de l'enseignement de la médecine. « Les membres ont reconnu unanimement, dit le P. Élysée, dans son *Rapport au roi* (1815, in-4°), qu'entre autres améliorations, il était indispensable de rétablir les corporations des médecins et des chirurgiens, les conseils de discipline, la Société royale de médecine, et l'Académie royale de chirurgie, que l'enseignement et l'exercice de la médecine et de la chirurgie devaient être séparés. » Ce projet de réforme élonna de la part d'un homme qui avait su réunir les connaissances de ces deux branches de l'art de guérir, et lui suscita des chagrins dont il ne put être consolé que par la bienveillance du roi et de sa famille. Le P. Élysée fut le dernier de ces *Frères de la Charité* qui se livraient autrefois avec tant de zèle à l'exercice de l'art de guérir, et qui avaient découvert ou perfectionné un grand nombre d'instruments et de pratiques utiles, surtout en ce qui concerne la lithotomie. Le P. Élysée a été l'éditeur d'un recueil intitulé : *Les Panégyristes de Saint-Louis* (Londres, 1813, in-8°).

Rabbe, *Biogr. univ. et port. des contemp.* — *Moniteur univ.*, 28 nov. 1817. — *Biogr. médicale.*

(1) Et non *Talachon*, comme on l'écrit quelquefois.

TALON (*Omer*), humaniste français, né à Amiens, vers 1510, mort à Paris, en 1562. D'après Moréri, il serait fils d'un officier irlandais nommé Artus Talon, et sa famille aurait possédé de grands biens en Irlande. Très-versé dans les langues savanles et dans la littérature ancienne, il enseigna depuis 1544 jusqu'à sa mort la rhétorique au collége du cardinal Le Moine. Il fut honoré de l'amitié de Ramus (1), et lui prêta son concours pour faire admettre par l'université les modifications que ce philosophe proposait d'introduire dans l'enseignement. Il succomba à une cruelle maladie, qui donnerait une idée peu favorable de ses mœurs; mais il n'est pas sûr, dit Moréri, qu'il soit mort curé de Saint-Nicolas du Chardonnet, comme quelques-uns le prétendent. Son principal ouvrage, intitulé *Audomari Talæi Institutiones oratoriæ* (Paris, 1544, in-8°), est un traité de rhétorique élémentaire, qui fut en usage jusqu'à la fin du siècle, et très-estimé; de nombreuses réimpressions en furent faites, et Foquelin l'inséra dans sa *Rhétorique françoise* (Paris, 1557, in-8°). On a aussi de Talon des *Préfaces* et *Discours*, réunis avec des écrits semblables de Ramus (Paris, 1577, in-8°). On a de plus une édition de ses œuvres; Bâle, 1575, in-4°.

Il eut trois frères : *Jean*, conseiller d'État en 1563 et père d'Omer; *Artus*, qui fonda une branche en Champagne; et *Pierre*, dont la postérité s'est continuée jusqu'à nos jours (*voy.* ci-après).

La Croix du Maine, *Biblioth. française.* — Moréri, *Dict. hist.* — Daire, *Hist. litter. d'Amiens*, p. 84 et suiv.

TALON (*Omer*), magistrat, petit-neveu du précédent, né en 1595, mort, à Paris, le 29 décembre 1652. Il était fils d'Omer Talon, avocat au parlement de Paris et chancelier de la reine Marguerite, qui se distingua par sa fermeté pendant les troubles de la Ligue et avait été nommé conseiller d'État (2). Après avoir étudié

(1) Ce qui autorisa Ramus à écrire sous le nom de Talon son *Admonitio ad Turnebum* (Paris, 1556, in-8°).

(2) Il mourut le 8 février 1618, à quatre-vingts ans.

sous le savant Jean Dautruy, docteur de Sorbonne, il fut reçu avocat en 1613, et ne tarda pas à se distinguer dans sa profession. « Il était, dit Pierre Lallemant, circonspect et prudent dans le conseil, ingénieux dans la discussion, vif et pressant dans la plaidoirie, plein de ressources dans la dispute, fécond dans l'expression. » En 1630 son frère aîné, Jacques (1), avocat général au parlement depuis dix ans, lui offrit de résigner sa charge en sa faveur. Après avoir longtemps hésité, il accepta enfin, décidé par cette raison « que cela ne s'exécuterait pas de si tôt, à cause de l'éloignement de la cour ». Il ne fut en effet agréé par Richelieu que le 5 septembre 1631, et reçu par la grand'chambre que le 15 novembre suivant. En entrant au parquet, il y rencontra deux hommes que l'histoire n'a pas séparés de lui, le procureur général Molé et l'avocat général Jérôme Bignon; mais il leur reprochait de voir en eux « les maximes de sévérité et de courage endormies ». C'était le temps où les parlements se taisaient devant Richelieu. « Le gouvernement, dit Talon, était dur, et l'on voulait les choses par autorité et non par concert. » Talon eut ce mérite de sentir cette contrainte et d'y céder un peu moins que d'autres. La première fois qu'il prit la parole, ce fut pour soustraire à la juridiction extraordinaire des *commissions* un lieutenant général du bailli du Palais. Il remplit les fonctions de procureur général aux *grands jours* de Poitiers (août-décembre 1634). Premier avocat général, après la retraite de Bignon (1641), il parla, le 21 février, à l'occasion de l'édit qui supprimait les assises des conseillers absents et défendait au parlement de donner son avis autrement que lorsqu'il en serait requis. « Abaissez, s'il vous plaît, sire, dit-il, le ciel, lequel vous habitez; et à l'exemple du Dieu vivant, duquel vous êtes l'image sur la terre, visitez-nous pour nous faire grâce et diminuer quelque chose de la rigueur de vos volontés. » Quelle que fût l'humilité de ces remontrances, Louis XIII en fut peu satisfait, trouvant que Talon « l'avait trop pressé ». La mort de Richelieu sembla être pour les parlements l'heure de la délivrance, et Talon, qui avait quelquefois contrarié les vues du cardinal, mais que sa réputation avait toujours défendu contre lui, partagea cet esprit d'indépendance qui animait alors les gens de robe. Il espérait, suivant Mme de Motteville, « être témoin de la restauration entière d'une compagnie dont l'abaissement l'avait souvent fait gémir ». Ces sentiments de Talon expliquent sa conduite. Après avoir requis l'enregistrement de la déclaration royale par laquelle Louis XIII mourant instituait un conseil de régence (21 avril 1643), il assura la reine de son concours, et conclut en sa faveur (18 mai) lorsqu'elle se fit proclamer régente. Dans le lit de justice pour l'enregistrement de six nouveaux édits bursaux (15 janvier 1648), il prononça ces paroles patriotiques : « Vous êtes, sire, notre souverain seigneur; la puissance de votre majesté vient d'en haut, laquelle ne doit compte de ses actions, après Dieu, qu'à sa conscience; mais il importe à sa gloire que nous soyons des hommes libres et non pas des esclaves. » Il terminait, par un tableau pathétique des maux de la guerre et de l'état déplorable des populations, et conjurait la reine de se souvenir le soir dans son oratoire que les palmes et les lauriers n'étaient pas des fruits dont pussent se nourrir des malheureux ruinés depuis dix ans. Lorsqu'un arrêt du conseil (10 juin) eut cassé le fameux *arrêt d'union* rendu, le 13 mai, par les cours souveraines assemblées, Talon, à la fois interprète des volontés de la régente et des résolutions du parlement, chercha à pacifier ces deux puissances rivales. Un entretien qu'il eut avec Mazarin ne fit que le confirmer dans ses sentiments, qui étaient ceux d'un partisan d'une monarchie tempérée, et qu'il résumait ainsi : « J'estime que l'autorité du parlement doit être perpétuellement interposée pour empêcher l'excès de la puissance absolue, pour tempérer les volontés des rois et de leurs ministres, lesquels souvent par impétuosité veulent que ce qui lui plaît soit exécuté et ne peuvent souffrir la contradiction des parlements, qui travaillent pour le soulagement du pauvre peuple... (1). » Pendant la Fronde, inspiré par l'intérêt seul du pays et par l'esprit de modération, il parla tour à tour sur la nécessité de remettre l'ordre dans la ville et d'assurer les approvisionnements; sur celle de mettre fin aux délibérations du parlement, en même temps qu'il réclama la remise d'un cinquième sur la taille. Après l'emprisonnement des princes, donnant ses conclusions sur la requête présentée par la princesse de Condé, il s'écria : « Faites réflexion sur l'état de toutes les provinces ruinées,... et, dans cette chaleur si excessive, jugez s'il y a lieu de jeter de l'huile dans ce feu pour l'embraser encore davantage. » (7 décembre 1650).

Le duc d'Orléans, séduit par de Retz, s'étant joint au parti des princes en refusant tout accommodement avec la régente tant qu'elle garderait Mazarin pour ministre, Talon, dans la fameuse séance du 4 février 1651, fit un suprême effort en faveur de la paix publique, en conju-

(1) *Jacques* TALON, fait conseiller d'État après sa démission de la charge d'avocat général, mourut le 6 mai 1648. Il eut deux filles, *Marie-Suzanne*, qui fut mère du chancelier de Pontchartrain, et *Catherine*, grand'mère du chancelier Daguesseau.

(1) Très-soucieux, à la différence de certains parlementaires, de maintenir le principe monarchique, il ajoutait : « Mais il serait dangereux que l'autorité du parlement se rendît supérieure aux volontés du roi, parce que pour maintenir l'autorité du parlement il faudrait mettre les armes à la main des peuples, élever une puissance dans l'État, laquelle ceux qui l'auraient émue ne pourraient pas la conduire et n'en seraient pas les maîtres. »

rant le duc de se rendre auprès d'Anne d'Autriche. Rien ne fut plus éloquent que cette harangue d'Omer Talon : « Accompagnant ses paroles, dit le cardinal de Retz, de tout ce qui peut leur donner de la force, il invoqua les mânes de Henri le Grand; il recommanda la France à saint Louis, *un genou en terre....* Toute la compagnie s'émut si fortement que j'en vis la clameur de la chambre des enquêtes commencer à s'affaiblir. » Ayant échoué dans cette tentative, il demanda, avec tout le parlement, l'éloignement du cardinal (6 février 1651), et même se prononça encore (11 janvier 1652) contre le rappel de Mazarin, dont il croyait la présence funeste à la France. Talon, par cette conduite, ne se rendit pas la cour favorable, et il crut devoir adresser à la reine, par l'intermédiaire de Le Tellier, un mémoire justificatif de ses actes. Sa santé s'était altérée au milieu de ces émotions politiques. Atteint d'une hydropisie, il mourut le 29 décembre 1652, après avoir dit par trois fois à son fils, Denis : « Dieu te fasse homme de bien. » Durant sa vie il avait reçu du barreau une marque singulière d'estime. Odieux à Mazarin par son opposition aux édits, il fut un instant obligé de s'éloigner du Palais; les avocats refusèrent de venir aux audiences pendant cette sorte d'exil, et le cardinal fut obligé d'inviter Talon à reprendre ses fonctions. De son mariage avec Françoise Doujat (1625), il avait eu un fils, qui suit, et trois filles : *Marie*, femme de Daniel Voisin, prévôt des marchands, et grand'mère du chancelier de Lamoignon; *Françoise*, mariée à Thierri Bignon, premier président, et *Madeleine*, femme du conseiller J.-F. Joly de Fleury.

Omer Talon a laissé des *Mémoires*, dont Voltaire a dit qu'ils étaient « ceux d'un bon magistrat et d'un bon citoyen ». Ils s'étendent de 1630 à 1653, ayant été rédigés pour cette dernière année et la fin de la précédente par le fils d'Omer, Denis Talon. Publiés pour la première fois par le censeur A.-F. Jolly (La Haye, 1732, 8 vol. in-12), mais d'une façon incomplète, ils ont été réimprimés depuis dans la collection Petitot et dans celle Michaud et Poujoulat. La Bibliothèque impériale, celle de la ville de Paris, et enfin celle du corps législatif en possèdent les divers manuscrits; cette dernière en a le plus complet ainsi que les recueils de ses nombreux plaidoyers, qui, avec ceux de Denis Talon, ne forment pas moins de 15 vol. in-fol. Enfin, ses œuvres oratoires ont été publiées en partie par D.-B. Rives : *Œuvres d'Olivier et de Denis Talon;* Paris, 1821, 6 vol. in-8°.

Eug. Asse.

Omer Talon, Mme de Motteville, de Retz, Olivier d'Ormesson, *Mémoires.*— Tallemant des Réaux, *Historiettes.* — Bazin, *Hist. de Louis XIII.* — Sainte-Aulaire, *Hist. de la Fronde.*— Tallemant, *Éloge d'O. Talon* (en latin), à la tête des *OEuvres.*

TALON (*Denis*), magistrat, fils du précédent, né en juin 1628, à Paris, où il est mort, le 2 mars 1698. Élevé avec le plus grand soin par son père, qui en 1650 le fit recevoir, par survivance, dans sa charge d'avocat général, il commença par être avocat du roi au Châtelet (1648). Il fut reçu en remplacement de son père, le 30 décembre 1652, et créé le même jour conseiller d'État. Il ne resta pas au-dessous de son nom, et se signala dans la cause d'Arnauld contre les examinateurs de son ouvrage sur les propositions de Jansenius (1654), et dans le procès de Mlle de Montpensier contre la duchesse d'Aiguillon, au sujet de la terre de Champigny (1657). S'il faut ajouter foi aux éloges d'un plaideur qui a gagné sa cause, Arnauld l'appela « la voix de l'équité même », et Mademoiselle déclara qu'il « fit des merveilles et que son plaidoyer fut admirable ». Ses conclusions en faveur du prince de Condé, défendeur à la revendication du Clermontois intentée par le duc de Lorraine, ajoutèrent encore à sa réputation. Il était à ce moment assez bien vu du roi pour passer près de trois heures avec lui dans un entretien intime (18 mars 1661). Nommé, le 15 novembre 1661, procureur général près de la chambre de justice, établie « contre tous ceux qui avaient eu part aux finances », et qui eut à juger Fouquet, il ne tarda pas à être remplacé par Chamillart et Fontenay-Hotman, que le chancelier Seguier lui donna pour successeurs (27 nov. 1663). La cause de ce remplacement a été diversement appréciée par ses contemporains. Olivier d'Ormesson, bien que du parti favorable à Fouquet, parle des lenteurs de Talon, et de sa passion violente pour la maréchale de l'Hôpital, qui le détournaient des soins et de l'activité de sa charge (1). Gui Patin donne pour motif l'intégrité même de Talon : Fouquet ayant prouvé qu'on avait produit contre lui plusieurs pièces fausses, Talon voulut connaître et faire punir le faussaire, ce qui aurait déplu singulièrement à Colbert (2).

Quoi qu'il en soit à cet égard, Talon avait été auparavant récusé par Fouquet, « parce qu'il était son ennemi capital ». Cette récusation ne fut pas admise (30 déc. 1662), et tout prouve que Talon était bien loin d'être l'ennemi déclaré du surintendant. Envoyé comme procureur général aux *grands jours* d'Auvergne (1665), il y connut Domat, et contribua à faire rentrer cette province sous les règles de la justice criminelle. Fléchier fait encore allusion, à cette époque, à sa liaison avec Françoise Mignot, veuve du maréchal de l'Hôpital. De retour à Paris, il

(1) Le recueil de Maurepas contient à ce sujet la chanson suivante :

Veuve d'un illustre époux,
Vous nous la donnez bonne,
Quand vous faites les yeux doux
A ce pédant qui vous *talonne.*

(2) « On dit que voilà une marque très-évidente de la faveur de M. Colbert auprès du roi. Il a réussi à faire ce coup, à cause de M. Berrier, son premier commis, qui avait été menacé par M. Talon, pour quelques faux mémoires qu'il lui avait délivrés contre M. Fouquet. » (301e Lettre).

concourut à la confection des grandes ordonnances de 1667 et 1670, avec Lamoignon et Pussort. Mais il faut surtout signaler un mémoire qu'il présenta au roi, vers cette époque, et dans lequel il insistait sur la réformation des colléges et universités et l'unification des innombrables coutumes qui régissaient la France. « Hors l'article des droits de fiefs et peut-être celui du partage des successions, je suis persuadé, disait-il, qu'on parviendrait à établir une jurisprudence uniforme dans tout le royaume. » Lors de la querelle entre Louis XIV et Innocent XI au sujet de la franchise des quartiers de l'ambassadeur de France à Rome, Talon, sincère gallican comme son père, donna des conclusions contraires à la cour de Rome, qui furent réfutées dans de nombreux écrits du temps (1688). On récompensa ses services par une charge de président à mortier (10 janv. 1691), et il semble y avoir apporté moins de décision que de scrupule judiciaire. Il mourut de la pierre, sans avoir proféré la moindre plainte. « C'est un fort homme de bien, dit Gui Patin, de grand jugement et d'un esprit fort pénétrant. » Outre la continuation des mémoires de son père, D. Talon a laissé un grand nombre de mercuriales, de plaidoyers et de discours, dont les manuscrits existent aujourd'hui à la bibliothèque du Corps législatif. M. Rives en a publié un grand nombre, dans son édition des *Œuvres d'Omer et de Denis Talon* (1821). De son vivant Don avait publié un *Plaidoyer sur l'Interdit de l'église Saint-Louis de Rome* (Paris, 1688, in-4°).

De son mariage avec Élisabeth-Angélique Favier du Boulay (1671), il eut *Omer*, marquis du Boulay, colonel du régiment d'Orléanais, mort en 1709, et dont une fille, Angélique-Louise, épousa le célèbre Montcalm. Le fils d'Omer, *Louis-Denis*, né le 2 février 1701, mort le 1er mars 1744, fut conseiller au parlement (1721), avocat général (1724) et président à mortier (1732) ; il ne laissa qu'une fille, *Françoise-Madeleine*, qui épousa le premier président Étienne-François d'Aligre. Eug. Asse.

Mlle de Montpensier, d'Ormesson, Saint-Simon, *Mémoires*. — Gui Patin, Mme de Sévigné, *Lettres*. — Dupin aîné, *Notice sur D. Talon*, à la suite de sa *Diss. sur Pothier*; 1827, in-12.

TALON (*Jacques*), écrivain ascétique, né vers 1598, mort à Paris, le 22 février 1671. Il était fils de Nicolas Talon, notaire du parlement, et cousin germain d'Omer (*voy.* ci-dessus). Secrétaire du cardinal de La Valette, il l'accompagna dans ses expéditions, et commença dès lors à coordonner les notes et documents d'après lesquels il rédigea les *Mémoires* de son patron. En 1639, il se retira au séminaire de Saint-Magloire, et il avait à peine terminé ses études de théologie et reçu les ordres, lorsqu'il fit partie de l'Assemblée du clergé de 1645, dont il rédigea les procès-verbaux. A l'âge de cinquante ans (1648), il entra dans l'Oratoire, et passa presque tout le reste de sa vie dans la maison de l'institution, occupé à écrire des ouvrages de piété; c'est là qu'il mourut, aimé et estimé de tous, pour sa bonté et son intelligence. Il était prieur de Saint-Paul-au-Bois (diocèse de Soissons). On a de lui : *Instructions chrétiennes tirées du catéchisme du concile de Trente* ; Paris, 1667, in-16; — *La Vie et les Œuvres spirituelles de saint Pierre d'Alcantara*; Paris, 1670, in-12; — *Mémoires de Louis de Nogaret, cardinal de La Valette, années* 1638 *et* 1639; Paris, 1772, 2 vol. in-12. Il a traduit les *Œuvres spirituelles de Louis de Grenade* (Paris, 1668, in-fol.), bien que cette version ait été mise sous le nom de Girard, son ami; *Exercices de Tauler sur la vie de Jésus-Christ* (Paris, 1669, in-12), et *Vie de sainte Marie-Madeleine de Pazzi* (Paris, 1672, in-12). Il a aussi publié la seconde édit. de la *Vie de Madeleine de Saint-Joseph*, du P. Senault.

Biogr. sacrée.

TALON (*Antoine-Omer*), magistrat, né à Paris, le 20 janvier 1760, mort à Gretz, canton de Tournan (Seine-et-Marne), le 18 août 1811. Appartenant à la famille des précédents, il était fils de Jean Talon, avocat, payeur des rentes de l'hôtel de ville, et de Marie-Charlotte Radix. A seize ans il fut reçu avocat, et devint avocat du roi au Châtelet (1777), conseiller aux enquêtes (1781) et lieutenant civil au Châtelet (16 oct. 1789). Les circonstances étaient difficiles. La première procédure qu'il eut à instruire fut celle contre les auteurs des journées des 5 et 6 de ce mois. Le procès de Favras le rendit dépositaire de secrets importants. Après avoir rendu compte à l'Assemblée nationale des opérations du Châtelet (26 mai 1790), il résigna le 30 juin ses fonctions pour se consacrer plus particulièrement à celles de député à l'Assemblée nationale, où il entrait comme remplaçant d'un député du bailliage de Chartres. Dans ce même temps, Camille Desmoulins et Du Saulchoy, l'un dans *les Révolutions de France*, l'autre dans *le Journal républicain*, le dénoncèrent comme un juge prévaricateur; mais ils furent condamnés à la rétractation publique et à douze cents livres de dommages-intérêts (6 juillet). A l'Assemblée, il servit la royauté par tous les moyens qui étaient en son pouvoir, mais ne parut à la tribune que pour voter la conservation des offices ministériels. C'est par ses soins que Mirabeau se réconcilia avec la cour et le parti royaliste. Toutefois, ce dernier ne lui pardonna jamais sa participation au décret de prise de corps que les juges du Châtelet avaient lancé contre lui et le duc d'Orléans; aussi se livre-t-il contre lui à de grossières invectives, dans sa correspondance avec le comte de La Marck. Compromis dans la fuite du roi, Talon fut décrété d'arrestation, et subit une détention d'un mois. Il fit alors partie de ce comité de serviteurs fidèles qui eurent de fréquentes réunions aux Tuileries, où ils ne venaient que la nuit. Son nom, trouvé dans les pa-

piers de l'armoire de fer, le fit décréter d'accusation. Il se tint pendant quelques mois caché dans un asile sûr, s'embarqua ensuite pour l'Amérique, et ne revint en France que sous le Directoire. Retiré alors dans une de ses terres près de Tournan, et maître encore d'une fortune considérable, il eut le tort de déployer un luxe peu conforme à sa position. On apprit qu'il était l'intermédiaire de la correspondance des princes avec leurs adhérents de l'intérieur. Arrêté en 1804, il fut transporté aux îles Sainte-Marguerite, et n'obtint sa liberté qu'en 1807. La dure captivité qu'il avait subie affaiblit ses facultés intellectuelles. Sa famille fut contrainte de provoquer son interdiction. Talon ne fit plus que languir dans une sorte de vieillesse précoce.

De son mariage avec Jeanne-Agnès-Gabrielle, comtesse de Pestre, il eut deux enfants.

1° *Denis-Mathieu-Claire*, né le 20 novembre 1783, à Paris, colonel des lanciers de la garde royale et maréchal de camp le 22 août 1818, retraité après juillet 1830, mort à Paris, le 7 mars 1853.

2° *Zoé-Victoire*, née au Boullay-Thierry (Eure-et-Loir), le 5 août 1785, mariée, le 3 août 1802, à Achille-Pierre-Antoine de Baschi, comte du Cayla, qui le 3 avril 1826 succéda à son père dans la dignité de pair de France et mourut le 19 août 1851, à Paris. La comtesse du Cayla, séparée de son mari après bien des vicissitudes judiciaires, se livra à son goût pour les améliorations agricoles dans sa charmante retraite de Saint-Ouen, où Louis XVIII avait octroyé la charte de 1814, et c'est là qu'elle est morte, le 19 mars 1852. H. F.

Moniteur universel. — Docum. part.

TALON (*Nicolas*), jésuite français, né en 1605, à Moulins, mort le 29 mars 1691, à Paris. Entré dans la Compagnie de Jésus en 1621, il professa les humanités, se livra ensuite à la prédication, et passa le reste de sa vie dans la maison professe de Paris, où il composa quelques ouvrages ascétiques, bien écrits pour son époque, mais complétement oubliés. On a de lui : *L'Histoire sainte;* Paris, 1640 et suiv., 4 tom. in-4°; ibid., 1665, 2 vol. in-fol. : les événements y sont paraphrasés sans aucun scrupule et accompagnés de détails oiseux et de réflexions quelquefois fort singulières; — *Oraison funèbre de Louis XIII;* Paris, 1644, in-4°; — *Description de la pompe funèbre du prince de Condé;* Paris, 1645, in-4°; — *L'Histoire sainte du Nouveau-Testament;* Paris, 1669, 2 vol. in-fol.; suite de l'ouvrage précédent, mais qui n'eut pas le même succès; — *Vie de saint François de Sales;* Paris, 1630, in-4°, à la tête des *Œuvres* du saint, dont il donna une édition (Paris, 1661, in-fol.) et aussi séparément; Paris, 1666, in-12; — *Les Peintures chrétiennes;* Paris, 1667, 2 vol. in-8°, avec 200 gravures; — *Vie de saint François de Borgia;* Paris, 1671, in-12, etc.

Du Pin, *Table des auteurs eccl. du dix-septième siècle*, col. 2718. — A. de Baecker, *Biblioth. de la Comp. de Jésus.* — D'Artigny, *Nouv. mém. de littér.*, t. IV.

TALPINO. *Voy.* SALMEGGIA.

TAMBRONI (*Giuseppe*), érudit italien, né à Bologne, le 8 septembre 1773, mort à Rome, le 22 janvier 1824. Il suivit les cours de l'université de Bologne. Ses progrès dans l'archéologie lui valurent bientôt des emplois publics. A vingt ans, le sénat lui confia le soin de mettre en ordre les archives générales, et le nomma paléographe de la ville. Plein d'enthousiasme pour les idées françaises, il se rendit à Milan (1797), et fut nommé secrétaire d'ambassade; il suivit en cette qualité le comte F. Marescalchi, ministre de la république cisalpine, au congrès de Rastadt puis à Vienne, où il revêtit dans la suite le caractère de chargé d'affaires. La guerre qui se ralluma en 1799 le ramena à Milan, et il y était secrétaire du Directoire lorsque l'invasion de Souvorof dans la Lombardie le força de se réfugier à Chambéry, où il se maria. Après Marengo, il fit partie de la légation italienne en France. En mai 1804, il alla réclamer à Vienne l'exécution des traités au sujet de la restitution des archives du royaume Lombard-Vénitien. De retour à Milan vers la fin de 1805, il y resta attaché au ministère des affaires étrangères jusqu'en 1807, époque où, par ordre du prince Eugène, il travailla à fixer dans la Vénétie les limites de l'Italie et de l'Autriche. On s'occupait alors de la restauration du royaume de Pologne. Tambroni, profitant à cette occasion des matériaux recueillis par Pistorio, se mit à écrire *Compendio delle storie di Polonia* (Milan, 1807, 2 vol. in-8°). Le t. III est resté inédit. On s'aperçoit dans cet ouvrage que la langue italienne n'avait pas encore cette pureté ni cette élégance qu'elle acquit quelques années plus tard. Nommé consul à Livourne (1809), puis à Civita-Vecchia avec la faculté de résider à Rome, il vécut dans cette dernière ville dans l'intimité du célèbre Canova. Lorsqu'en 1814 il se vit relevé de toute fonction publique, il trouva dans les arts et dans les lettres un dédommagement suffisant à sa modeste ambition. Il fut un des principaux rédacteurs du *Giornale arcadico*, dans lequel il publia soixante-huit articles sur les beaux-arts, et il entreprit un voyage à Vienne au sujet de la création à Rome d'une académie pour les jeunes artistes du royaume Lombard-Vénitien, sur le modèle de celle de France. Ce projet ne fut point réalisé. Tambroni s'occupa de la topographie de Rome antique, et d'après quelques ruines trouvées dans un domaine des Colonna, sur la voie Appienne, il crut pouvoir déterminer la position de l'ancienne cité de Boville; mais cette opinion fut vivement combattue dans les *Effemeridi romane* de 1823. Il mourut âgé de cinquante et un ans à peine, membre de plusieurs académies et associé depuis 1804 de l'Institut de France. Parmi ses autres ouvrages, nous citerons : *Ode;* Milan, 1816, in-8°; — *Descrizione dei dipinti a buon fresco; ese-*

guiti in una galleria del palazzo di Bracciano, a Roma, dal signor Palagi; Rome, 1816, in-8°; — *Lettere intorno alle urne cinerarie disotterrate nel pascolare di Castel-Gandolfo;* Rome, 1817, in-8°; — *Di Cennino Cennini Trattato di pittura, con prefazione ed annotazioni;* Rome, 1822, in-8° : publié d'après un manuscrit de la bibliothèque Vaticane; — *Intorno alla vita di Canova commentario;* Venise, 1823, in-8°. Tambroni laissa un assez grand nombre d'ouvrages inédits : quatorze *nouvelles*, deux *comédies*, une traduction d'Eutrope, etc. S. R.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, t. V.

TAMBRONI (*Clotilda*), sœur aînée du précédent, née en 1758, à Bologne, où elle est morte, le 4 juin 1817. Dans sa jeunesse elle montra pour l'étude de rares dispositions. Tout en vaquant à ses travaux d'aiguille, elle assistait aux leçons de latin et de grec que recevait son frère. Un jour que celui-ci ne savait que répondre à une question de son professeur, elle lui vint en aide, et résolut la difficulté sans le moindre embarras, comme si la langue grecque lui était familière. Surpris de trouver dans une jeune fille une aussi vive intelligence, deux savants jésuites espagnols, les PP. Colomès et d'Aponte, entreprirent de la cultiver. Ses progrès furent rapides, et bientôt elle composa des vers grecs qui la firent admettre à l'Académie des *Inestricati*. En 1792 elle composa en vers grecs, à l'occasion du mariage du président de cette compagnie, un *Epitalamio gr.-ital.* (Parme, in-8°), et une *Ode pet parto della contessa Spencer* (Bologne, in-4°). Les académies *Clementina* et *Etrusca* de Cortone et celle des *Arcadi* de Rome lui ouvrirent leurs portes. Le sénat de Bologne, usant du privilége qu'avait l'université de cette ville d'admettre des femmes pour professeurs, lui confia la chaire de grec (1794); mais elle en fut dépossédée en 1798, pour s'être refusée à prêter le serment de haine à la royauté exigé par la république transpadane. Elle fit alors un voyage en Espagne en compagnie de son maître d'Aponte, pour qui elle conserva toute sa vie une reconnaissance et un attachement inaltérables. A son retour, elle reprit ses fonctions de professeur, par ordre du premier consul Bonaparte; peu après la chaire de grec ayant été supprimée, elle rentra dans la vie privée. Elle possédait également la langue française, l'anglaise et l'espagnole, et sa correspondance était très-étendue. Villoison disait : « Il n'y a en Europe que trois hommes capables d'écrire comme elle, et au plus quinze en état de la comprendre. » Si on l'admirait pour son savoir, on l'aimait pour sa simplicité, sa modestie et la pureté de ses mœurs. Elle laissa à son frère de nombreux manuscrits, car elle écrivit beaucoup et ne publia que peu d'ouvrages.

Lombardi, *Saggio sulla storia della letter ital. nel secolo XIX.* — Rabbe, *Biogr. des contemp.*

TAMERLAN. *Voy.* TIMOUR-LENG.

TANARA (*Vincenzo*), littérateur italien, né à Bologne, où il est mort, entre 1665 et 1669. Après avoir fait d'excellentes études à l'académie des *Ardenti* ou *del Porto*, dirigé par les Pères Somasques, il passa sa jeunesse dans les camps. Il servit plusieurs princes, et, suivant les hasards de la guerre, il parcourut l'Italie et passa même dans le Levant. La riche bibliothèque du cardinal Sforza, près duquel il vécut quelque temps, réveilla son goût pour l'étude. Après la mort du cardinal il revint dans sa patrie (1624), où il épousa Laura Morandi. Il y exerça quelques charges dans la magistrature, et commença en 1640 à écrire son *Economia del cittadino in villa* (Bologne, 1644, in-4°). Cet ouvrage offre un intéressant tableau de la vie des champs en Italie, tableau dont les matériaux et les divisions même sont tirés en partie du *Théâtre d'agriculture* d'Olivier de Serres; malgré ses détails oiseux, il eut plus de douze éditions; celle de 1648 renferme un huitième livre *Della qualità del cacciatore.* On a de lui quelques autres ouvrages dans le même genre, entre autres : *Lo Scalco* (le maître d'hôtel), *o il gentiluomo in villa.* La vie de Tanara fut loin d'être tranquille : elle fut troublée par des inimitiés et des procès ainsi que par les chagrins que lui causèrent la mort prématurée de ses enfants et ses propres infirmités.

Orlandi, *Notizie degli scrittori bolognesi.* — Fantuzzi, *Scrittori bolognesi*, t. VIII.

TANCARVILLE (*Jean III*, vicomte DE MELUN, comte DE), chevalier français, né vers 1318, mort en 1382. Il appartenait à l'ancienne et illustre maison de Melun (*voy.* ce nom), et était fils de Jean II, vicomte de Melun, mort en 1347, grand chambellan de France, et de Jeanne, héritière de la seigneurie de Tancarville, en Normandie. Après avoir fait ses premières armes en Allemagne, dans les rangs des chevaliers Teutoniques, il alla combattre les Maures en Espagne, puis servit en Guienne sous les ordres de Jean, fils du roi Philippe VI, et se trouva à la prise d'Angoulême (1345). L'année suivante, il tenta, avec le connétable Raoul de Brienne, de défendre la ville de Caen contre les Anglais; mais, abandonné des bourgeois, il fut obligé de se rendre prisonnier. Il recouvra sa liberté au prix de plusieurs fiefs qu'il possédait dans le pays de Caux. Devenu grand chambellan (1347), il jouit de la faveur du roi Jean, qui le fit grand maître d'hôtel, et comte de Tancarville (4 février 1351). Il continua de guerroyer avec les Anglais en Bretagne, puis en Guienne. A la bataille de Poitiers (1356), il combattit auprès du roi avec son fils aîné Jean, et son frère, Guillaume de Melun, archevêque de Sens. Fait prisonnier et conduit en Angleterre, il y resta jusqu'en 1359, et fut alors envoyé près du dauphin pour faire agréer aux états généraux les conditions de la paix. Il trouva Paris bouleversé par l'ambition du roi de

Navarre, Charles le Mauvais, et par les réformes de Marcel, le prévôt des marchands. On ne s'occupa du traité de paix qu'en 1360; il fut conclu à Brétigny, et Jean III en fut l'un des arbitres. Le roi, devenu libre, le nomma membre de son conseil, et grand maître des eaux et forêts. En 1361 il alla prendre possession du duché de Bourgogne, qui venait d'échoir à la couronne, et il y fut établi lieutenant. En 1363 il accompagna, comme grand chambellan, le roi, qui retournait se constituer prisonnier en Angleterre. Il ne fut pas moins avant dans la faveur de Charles V : c'est lui qui reçut, en 1366, l'hommage du duché de Bretagne, rendu par le duc Jean V, et dans le parlement de Paris, tenu le 21 mai 1375, le roi l'appela son parent, *consanguineus noster*.

TANCARVILLE (*Guillaume IV*, vicomte DE MELUN, comte DE), deuxième fils du précédent, mort le 25 octobre 1415. Grand chambellan après son frère aîné, *Jean IV*, mort en 1385, sans postérité, et admis au conseil du roi, il eut part aux principaux événements du règne de Charles VI, et son nom se trouve dans presque tous les actes qui nous sont restés du gouvernement de ce prince. On le voit, en 1382, au siége de Bourbourg, en Flandre. Il fut ensuite chargé de différentes missions : en 1387, près du duc de Bretagne; en 1388, dans la Guienne; en 1393, près du roi d'Angleterre, pour demander la confirmation du traité de Brétigny; en 1395, près du pape Benoît XIII, à Avignon, pour travailler à l'extinction du schisme; en 1396, dans l'État de Gênes, qui venait de se mettre sous la protection de la France; en 1397, à Florence et en Chypre, où il conclut d'utiles alliances. Il fut nommé, en 1402, grand bouteillier de France et premier président laïc de la chambre des comptes; puis, en 1404, capitaine de Cherbourg. Au milieu de l'anarchie que fit naître à la cour la folie de Charles VI, il demeura constamment attaché au duc de Bourgogne, Jean sans Peur. Il périt à la bataille d'Azincourt. Guillaume ne laissa qu'une fille, *Marguerite*, qui porta dans la maison d'Harcourt la vicomté de Melun et le comté de Tancarville. De cette union naquirent un fils et une fille; celle-ci épousa Dunois.

Moréri, *Grand Dict. hist.*, édit. 1759, t. X, suppl. — Froissart, Juvénal des Ursins, Monstrelet.

TANCHELIN ou **TANQUELIN**, en latin *Tanquelmus* ou *Tandemus*, sectaire flamand, né à Anvers, mort vers 1115. « C'était, dit Bayle, un laïque qui avait la langue bien pendue, et qui surpassait en subtilité d'esprit, en éloquence, et en bien d'autres choses, les plus grands clercs de son temps. » Sa doctrine était dirigée contre tous les sacrements de l'Église catholique, et surtout contre celui de l'Eucharistie, qu'il présentait comme une abomination. Il commença à faire des prosélytes en enseignant que les prêtres ne sont en rien au-dessus des autres fidèles, et que par conséquent il ne fallait pas leur payer la dîme; mais la plus grande cause de son succès, dans ce siècle barbare, fut, dit-on, la licence de mœurs qu'il autorisa, qu'il prescrivit même. « Il soutenait que ce n'était point une action de sensualité, mais plutôt de spiritualité, que d'avoir affaire avec une fille en présence de sa mère, et avec une femme à la vue de son mari; et il mettait en pratique ce beau dogme. » Lorsqu'il eut formé une secte assez puissante, il cessa ses prédications secrètes, et se fit voir en public, magnifiquement vêtu, précédé d'un étendard, et entouré de gardes, l'épée nue à la main. Son escorte monta jusqu'à 3,000 hommes armés, qui soumettaient par la force ceux qui ne se laissaient pas persuader, et qui tuaient ceux qui osaient résister. Il parvint à fanatiser la foule au point que l'on se distribuait l'eau qui avait servi à ses bains, et qu'on la buvait comme un préservatif contre tous les maux. Son orgueil finit par n'avoir plus de bornes : il disait que si Jésus était Dieu parce qu'il avait le Saint-Esprit, il devait aussi être reconnu pour Dieu, puisqu'il avait reçu la même plénitude de l'Esprit saint (1). Il infesta de sa doctrine le Brabant, la Flandre, la Zélande, et surtout les villes d'Anvers, d'Utrecht et de Cambrai. Il chercha à la répandre dans les autres contrées, et vers 1105 il alla jusqu'à Rome, en habit de moine, prêchant partout sur sa route. On croit qu'il voulait y surprendre des lettres de communion; mais il ne réussit pas, et reprit le chemin des Pays-Bas. Comme il passait par Cologne, ses prédications émurent l'archevêque de cette ville, qui le fit emprisonner. Il parvint à s'échapper; mais il ne jouit pas longtemps de la liberté : un prêtre, avec lequel il se prit de dispute dans un bateau, le tua d'un seul coup sur la tête. L'hérésie de Tanquelin ne périt, pas avec lui; en 1123, saint Norbert prêchait à Cambrai pour ramener les populations à la foi. Le tanquelinisme ne fut détruit que plus tard, et il en resta longtemps des traces dans le diocèse de Trèves.

Bayle, *Dict. hist. et crit.* — Moréri, *Grand Dict. hist.* — *Vie de saint Norbert*, dans le recueil de Surius.

TANCRÈDE, prince sicilien, un des chefs de la première croisade, mort en 1112, à Antioche. On ignore l'époque précise de sa naissance. Son père est désigné, dans la chronique, sous le nom

(1) « Prêchant un jour à une grande foule de peuple, dit Moréri, il fit mettre à côté de lui un tableau de la sainte Vierge, et mettant la main sur celle de l'image, il eut l'impudence de dire à la mère de Dieu : « Vierge Marie, je vous prends aujourd'hui pour mon épouse. » Puis, se tournant vers le peuple : « Voilà, dit-il, que j'ai épousé la sainte Vierge; c'est à vous à fournir aux frais des fiançailles et des noces. » En même temps ayant fait placer à côté de l'image deux troncs, l'un à droite et l'autre à gauche : « Que les hommes, dit-il, mettent dans l'un ce qu'ils veulent me donner, et les femmes dans l'autre; je connaîtrai lequel des deux sexes a plus d'amitié pour moi et pour mon épouse. » Les femmes s'arrachèrent jusqu'à leurs colliers et leurs pendants d'oreilles, pour mettre dans le tronc. »

du marquis Eudes ou Odon. Par sa mère, Emma, sœur du fameux Robert Guiscard, il descendait du gentilhomme normand Tancrède de Hauteville, et il était cousin de Bohémond, prince de Tarente. On ne le voit pas prendre part, comme ce dernier, aux expéditions qui ont terminé la carrière aventureuse de son oncle Robert. Il faut arriver à la première croisade pour lui voir jouer un rôle qui n'est pas indigne de l'histoire et qui a été embelli par la poésie : « Dès son adolescence, dit Raoul de Caen, son biographe, ce héros surpassait les jeunes gens par son adresse dans le maniement des armes, les vieillards par la gravité de ses mœurs. Observateur assidu des préceptes de Dieu, il s'appliquait à recueillir les leçons de la sagesse et à la mettre en pratique; la passion seule de la gloire remplissait son cœur. Lorsque la déclaration du pape Urbain II eut assuré la rémission de tous leurs péchés aux chrétiens qui iraient combattre les infidèles, Tancrède fit ses dispositions de départ. » Ayant rejoint Bohémond, il débarqua avec lui sur les côtes de l'Épire. Son premier exploit eut lieu au passage du Vardaré, lorsqu'avec une poignée d'hommes il mit en fuite une foule de Grecs qui voulaient s'opposer à la marche des croisés. Bohémond, appelé à Constantinople, laissa à Tancrède le commandement de son armée. Afin d'échapper aux caresses de l'empereur Alexis, ainsi qu'aux embûches des Grecs, ce dernier partit déguisé, et se rendit en Asie, sans passer par Constantinople. D'autres veulent qu'il y soit allé. Alexis, apprenant que Tancrède lui avait échappé, s'en prit à Bohémond, qui pour l'apaiser, lui jura hommage au nom de son cousin. Tancrède refusa d'abord de reconnaître l'engagement pris en son nom; mais après la prise de Nicée, il céda aux conseils de la prudence, et fit lui-même sa soumission à Alexis. Les chroniques parlent ensuite, sans le nommer, d'un combat (Dorylée?) dans lequel il aurait perdu son fils Guillaume. Dans la marche de l'armée sur Antioche, puis sur Jérusalem, on le voit s'écarter souvent de la route qu'elle suivait. C'est ainsi qu'il s'arrêta au siége de Tarse en Cilicie, où il eut de vifs démêlés avec Baudouin, frère de Godefroi, au sujet de la possession de la ville. L'opinion paraît avoir été pour Tancrède, et lui-même ne tarda pas à se réconcilier avec son rival, dont il venait de sauver les jours dans un combat contre les Turcs. Au siége d'Antioche, sa bravoure ne se démentit pas. Il tua, dit-on, dans une embuscade, sept cents infidèles, et il adressa au légat du pape soixante-dix têtes; il reçut en échange soixante-dix marcs d'argent, qu'il employa au soulagement de ses soldats. Lorsque l'armée des chrétiens marcha sur Jérusalem, il commanda l'avant-garde. Il arriva avec trois cents hommes, au milieu de la nuit, à Bethléem, et y planta des premiers l'étendard chrétien. Puis, après avoir repoussé une sortie des assiégés jusqu'aux portes de la ville sainte, il laissa ses compagnons, et se rendit seul sur le mont des Oliviers, d'où il contempla pendant plusieurs heures et avec tristesse la cité promise au courage et à la dévotion des croisés.

Après le siége de Jérusalem (juillet 1099), Tancrède aurait voulu qu'on épargnât la vie de trois cents Sarrasins qui s'étaient réfugiés sur la plate-forme de la mosquée d'Omar; lui-même leur avait envoyé son drapeau, comme sauvegarde; mais ils furent immolés jusqu'au dernier. Cependant ce chevalier accompli n'était pas à l'abri de tout reproche : cette même mosquée d'Omar renfermait des richesses d'une grande valeur; Tancrède ne craignit pas de se les approprier, à l'exclusion des autres chefs. Le butin était si considérable qu'il aurait pu suffire, dit-on, à la charge de six chariots. L'emploi qu'il fit de ces richesses fut, à la vérité, plus honorable que l'acte qui l'en avait rendu possesseur; mais il fut une source de querelles entre Tancrède et les autres chefs croisés. Leurs prétentions à la couronne de Jérusalem amenèrent entre eux des dissensions plus graves. Ce fut Godefroi qui l'emporta. Pour dédommager Tancrède de son échec, il lui fit don de quelques villes de la Terre-Sainte et il le créa prince de Galilée ou de Tibériade. Après la mort de Godefroi, Tancrède se déclara contre l'élection de Baudouin, qui, de son côté, lui contestait le titre de prince; mais il ne tarda pas à se réconcilier avec lui. C'est alors que les députés d'Antioche vinrent le conjurer de prendre la défense et le gouvernement de la ville (1100) pendant la captivité de Bohémond; et quand ce dernier retourna en Italie, ce fut encore à Tancrède qu'il laissa l'administration de ses États (1103). Les dernières années de la vie de Tancrède sont remplies par une foule de petits combats, de siéges de villes, de querelles avec les princes chrétiens. En 1112, lorsque Tancrède faisait le siége d'un château-fort appelé *Vetulum*, il fut atteint d'une maladie dont il alla mourir à Antioche, « laissant dans le monde, dit Guillaume de Tyr, le souvenir illustre de ses hauts faits et de la sagesse de son administration, et dans l'Église la mémoire éternelle de ses aumônes et de sa piété ». Peu de temps avant sa mort, ajoute le même chroniqueur, « il fit appeler sa femme et le jeune Pons, fils du comte de Tripoli, et leur conseilla de s'unir tous les deux après sa mort, ce qui eut lieu, en effet ». Il fut inhumé sous le portique de l'église du prince des apôtres.

On sait que l'auteur de *la Jérusalem délivrée* a essayé d'adoucir l'énergique figure de Tancrède, en lui prêtant des faiblesses qui sont l'âme et le ressort de l'épopée et de la poésie dramatique; l'histoire, plus sévère, n'a pas entièrement repoussé la vraisemblance de ce type créé par le Tasse. Henri FEUILLERET.

Raoul de Caen, dans les *Mémoires sur l'hist. de France*. — Albert d'Aix. — Guillaume de Tyr, et les historiens de la 1re croisade. — Muratori. — Michaud, *Hist. des Croisades*. — Michaud et Reinaud, *Bibliothèque des*

Croisades. — Delbare, *Hist. de Tancrède;* Caen, 1822, in-12. — Schmerbauch, *Trancred, Furst von Galiläa;* Erfurt, 1830, in-8°.

TANCRÈDE, roi de Sicile, mort le 20 février 1194. Il était issu d'une union secrète de Roger, duc de Pouille, et fils de Roger, roi de Sicile, avec la comtesse de Lecce. Menacé dans sa liberté par le roi Guillaume Ier, son oncle, il se réfugia à Constantinople (1154), où il s'instruisit dans les belles-lettres et les sciences. A la mort de Guillaume (1166), il revint de l'exil, et vécut dans une intime amitié avec son cousin, Guillaume II. Celui-ci, ayant cessé de vivre le 16 novembre 1189, sans laisser de postérité, les nobles siciliens et normands, réunis à Palerme, proclamèrent Tancrède roi (janvier 1190). Pendant un règne de quelques années, il montra du courage et de l'habileté militaire. L'empereur Henri VI, qui avait épousé Constance, fille du roi Roger, réclama la couronne, et ordonna au général Testa d'envahir la Pouille (1190). En même temps Richard Cœur de Lion, qui se rendait en Palestine, réclama une somme énorme comme douaire de sa sœur, Jeanne d'Angleterre, veuve de Guillaume II, et s'empara de la citadelle de Messine. Tancrède se débarrassa de Richard, en épuisant son trésor, et laissa les maladies détruire l'armée de Testa, qui fut obligé de se retirer. En 1191, Henri VI envahit en personne le royaume de Naples, se faisant appuyer par les flottes des Génois et des Pisans; il vit son armée de nouveau détruite par les maladies, et l'impératrice Constance tomba entre les mains de Tancrède, son neveu, qui la traita avec magnificence, et la renvoya sans rançon à son époux (1192). Les hostilités continuèrent avec des chances diverses entre le roi de Sicile et les généraux de l'empereur, sans que ceux-ci fissent beaucoup de progrès. Tancrède eut pour successeur son second fils, *Guillaume III*, sous la tutelle de la reine Sibylle.

Muratori, *Annales*, t. X. — Sismondi, *Hist. des républiques italiennes.*

TANDY. *Voy.* NAPPER.

TANNEGUY. *Voy.* DU CHATEL.

TANNER (*Mathias*), biographe allemand, né en 1630, à Pilsen (Bohème), mort vers 1705, à Prague. Admis en 1646 dans la Compagnie de Jésus, il professa l'Écriture sainte et la théologie, et devint recteur du collége de Prague. Comme procureur, il fit en 1675 le voyage de Rome, et fut élu provincial à son retour (1676). Ses principaux ouvrages sont: *Histoire du mont Olivet, en Moravie* (en bohémien); Prague, 1666, in-12; — *Societas Jesu Apostolorum imitatrix, sive Gesta et virtutes eorum qui per totum orbem speciali zelo desudarunt;* ibid., 1675, 1694, in-fol., avec portraits; — *Societas Jesu militans, sive Vitæ et mores eorum qui in causa fidei interfecti sunt;* ibid., 1675, in-fol., et 1683, in-fol. (en allemand) avec cent soixante-quatorze portraits des plus célèbres docteurs et martyrs de l'ordre.

TANNER (*Jean*), frère du précédent et jésuite comme lui, né en 1623, à Pilsen, enseigna la rhétorique et la philosophie à Olmutz et l'Écriture à Prague, et fut confesseur de l'archevêque. On a de lui : *Trophæa S. Venceslai Bohemiæ patroni;* Prague, 1661, in-fol.; — *Vestigia nobilitatis Sternbergicæ;* ibid., 1661, in-fol.; — *Das Leben Alb. Chanowsky;* Cologne, 1666, in-12.

Alegambe et Southwell, *Bibl. script. Soc. Jesu.* — Balbinus, *Bohemia docta.*

TANNER (*Thomas*), antiquaire anglais, né à Market-Livington (Wiltshire), le 25 janvier 1674, mort à Oxford, le 14 décembre 1735. Étudiant distingué, puis agrégé de l'université d'Oxford, il n'avait que dix-neuf ans lorsqu'il forma le projet de publier les ouvrages de John Leland d'après les manuscrits originaux; mais, faute d'encouragements, il dut renoncer à ce dessein, qui fut réalisé dans la suite par Thomas Hearne. Un seul fait permettra de juger quelle réputation précoce lui avait valu sa connaissance approfondie des antiquités britanniques : ce fut à lui que Wood, mort en 1695, légua le soin de revoir tous ses manuscrits. La même année, le jeune érudit fit paraître sa *Notitia monastica* (Oxford, 1695, in-8°), description en anglais des couvents, colléges et hôpitaux d'Angleterre et de Galles, réimpr. deux fois à Londres, 1744, et à Cambridge, 1787, in-fol., fig. Puis il donna une seconde édition de *Athenæ oxonienses* (Londres, 1721, 2 vol. in-fol.), augmentée de cinq cents notices rédigées d'après les manuscrits de Wood. Mais la réputation littéraire de Tanner repose sur l'ouvrage posthume, intitulé : *Bibliotheca britannico-hibernica* (Londres, 1748, in-fol.), grand travail biographique et bibliographique, fruit de quarante années de recherches et que son exactitude rend très-utile. Ce savant était entré dans les ordres, et l'évêque Moore, dont il épousa la fille, disposa de plusieurs bénéfices ecclésiastiques en sa faveur. Plus tard il devint archidiacre de Norfolk, chanoine d'Ely et d'Oxford, et en janvier 1733 évêque de Saint-Asaph. Il légua à la bibliothèque Bodleyenne une riche collection de chartes, d'actes privés et d'autres documents authentiques. W. H—s.

Wood, *Athenæ oxon.*, t. II. — *Biogr. britannica.* — Nichols et Bowyer, *Literary anecdotes.* — Chalmers, *General biogr. dict.*

TANSILLO (*Luigi*), poëte italien, né vers 1510, à Venosa (Basilicate), mort le 1er décembre 1568 à Teano (Terre de Labour). D'une famille patricienne originaire de Nola, il embrassa la carrière des armes, et servit dans les troupes de don Pedro de Toledo, vice-roi de Naples. Sa naissance, son courage et surtout le talent poétique dont il donna de bonne heure des preuves éclatantes, lui gagnèrent la protection de don Garcias, fils du vice-roi, qui l'emmena avec lui en Sicile, lors de son mariage (1539). A cette occasion, il composa un intermède (1) qui fut représenté à Messine avec ma-

(1) C'était, non une pastorale; mais un *long dialogue*

gnificence. Il suivit aussi don Garcias dans l'expédition de Tunis (1551), et se comporta vaillamment à la prise de Faradisi. D'un caractère affable, de mœurs douces, d'une conduite sur laquelle les contemporains n'élèvent aucun reproche, un seul événement troubla sa vie : c'est la condamnation prononcée par la cour de Rome contre son premier livre (*il Vendemmiatore*; Naples, 1534, in-4°; Venise, 1549, pet. in-4°, et 1574, in 12, pl.; Paris, 1790, pet. in-8°). Dans ce poëme, les intentions licencieuses, relevées par l'esprit et la grâce se laissent deviner plus qu'elles ne s'accusent; mais s'il n'effarouche jamais la pudeur par des expressions obscènes, il est plein d'allusions transparentes, qui se cachent à peine sous les injures et les railleries lancées par le paysan vendangeur aux grandes dames napolitaines avec toute la liberté que l'usage tolérait alors *Il Vendemmiatore*, quelquefois publié, comme en 1537, sous ce titre : *Stanze di coltura sopra gli orti delle donne*, a été trad. en français, par Grainville (Paris, 1792, in-18), et par Mercier (*Le Jardin d'amour, ou le Vendangeur*; ibid., 1798, in-12, fig.). Tansillo voulut racheter le scandale produit par *il Vendemmiatore* en composant un poëme religieux, intitulé : *Le Lagrime di san Pietro*; il y travailla vingt-quatre ans, et n'en publia que les quarante-deux premières stances (Venise, 1560, in-8°), précédées d'un *Canzone* à Paul IV. Les parties que ce pape avait vues du poëme l'avaient déterminé à céder aux supplications de l'auteur, et à faire rayer son nom du catalogue de l'*Index*. Cet ouvrage n'a été publié qu'après la mort de l'auteur; il a paru d'abord en 13 chants à Vico Equense, 1585, in-4°; puis en entier à Venise, 1602, in-4°. Malherbe, dans sa jeunesse, l'a imité en vers français médiocres (Paris, 1587, in-4°, et 1596, in-8°), et il a été trad. en espagnol par L.-G. de Montalvo (1587), et trois fois depuis. Après la mort de Tansillo on a publié de lui : *I Due Pellegrini*; Naples, 1631, in-4°; intermède qu'il donna à Messine, et qui l'a fait ranger mal à propos parmi les inventeurs du drame pastoral; — *Rime varie*; Bologne, 1711, in-12 : il y est harmonieux, coloré, plein de chaleur, d'images ingénieuses, et d'une hardiesse parfois excessive; — *La Balia* (la Nourrice); Verceil, 1767, in-4°; Venise, 1796, pet. in-4° : gracieux poëme en trois chants, annoté par Ranza; c'est une exhortation aux dames nobles pour qu'elles nourrissent elles-mêmes leurs enfants; W. Roscoe a trad. *la Balia* en vers anglais (Dublin, 1800, in-12); — *Il Podere* (la Ferme); Turin, 1769, in-12; Parme, 1797, pet. in-4° : poëme didactique, en trois chants, donnant en un style brillant des préceptes de culture, mêlés à des descriptions; — *Capitolo in lode del lingersi i capelli*; Naples, 1820, in-4°. On a en outre publié deux recueils de pièces diverses de Tansillo : *Opere* (Venise, 1738, in-4°), et *Poesie* (Livourne, 1782, in-12). On lui attribue les *Stanze in lode della menta*; s. l. n. d., 1538, in-8°; Venise, 1574, in-12. En 1610, Doroneti fit paraître, sous le nom du poëte, trois comédies licencieuses de l'Arétin. J. M.

Tiraboschi, *Storia della letter.*, t. VII, part. III. — *Biogr. degli uomini illustri del regno di Napoli*, t. III. — Ginguené, *Hist. litter. d'Italie*, t. IX. — Niceron, *Mémoires*, t. XVIII.

TANSKA (*Clémentine*). *Voy.* HOFFMANN.

TANUCCI (*Bernardo*, marquis), homme d'État italien, né en 1698, à Stia en Toscane, mort à Naples, le 29 avril 1783. Sa famille était pauvre et obscure. Avec l'aide de quelques protecteurs, il suivit les cours de l'université de Pise, où il fut pourvu en 1725 d'une chaire de droit. L'année suivante, moins par conviction que pour faire parler de lui, il soutint contre Grandi une dispute au sujet du manuscrit des Pandectes conservé à Pise, et dont il affirma l'authenticité. Les préjugés populaires lui donnèrent raison; mais les témoignages modernes, celui de Savigny entre autres, lui ont donné tort. Tanucci avait beaucoup d'esprit naturel, une conversation variée, des manières agréables; il plut au fils de Philippe V, don Carlos, qui traversait la Toscane pour aller attaquer le royaume de Naples, dont il fut déclaré roi (1734). Ce prince l'emmena avec lui à Naples, et le nomma successivement conseiller d'État, surintendant général des postes, et enfin premier ministre. Les dignités s'accumulèrent sur sa tête, et pour être souverain il ne lui manqua que le titre de roi. Tanucci voulait le bien, mais il n'avait aucune expérience des affaires. Au dire de Duclos, ce n'était qu'un légiste. Il s'attacha surtout à secouer le joug de la cour de Rome et à lui enlever le fruit de ses usurpations. Roturier anobli, il attaqua les privilèges de la noblesse et détruisit les restes de sa puissance féodale. Il diminua les taxes de la chancellerie romaine, défendit les nouvelles acquisitions de main morte, et resserra dans des bornes très-étroites la juridiction des évêques et des moines. Comptant sur l'Espagne, il négligea de mettre les côtes de Naples en état de défense; cette négligence enhardit une flotte anglaise à menacer Naples d'un bombardement, et força le roi, pour éviter cette catastrophe à sa capitale, à signer un acte de neutralité (1742). Comme jurisconsulte, Tanucci déclara une réforme des lois nécessaire, et il choisit, à cet effet, une commission composée d'hommes de mérite pour rédiger le projet d'un nouveau code; mais ce monument de son zèle et des lumières des magistrats qui y avaient coopéré, imprimé à un petit nombre d'exemplaires, est resté presque inconnu au pays qu'il devait régir. Bon nombre de savants vinrent à Naples offrir leurs talents à Tanucci; il les protégea, et fit commencer les fouilles de Pompéi et d'Herculanum. Ajoutons à sa louange qu'il déploya une

dramatique, selon Ap. Zeno (*voy.* sur les détails de cette fête Maurolico, *Rerum sicanarum compendium* dans *Miscell.* de Baluze, t. II, p. 337).

fermeté louable contre l'établissement de l'inquisition. Le 6 octobre 1759, don Carlos appelé au trône d'Espagne, où il régna sous le nom de Charles III, céda la couronne de Naples à Ferdinand IV, âgé de près de neuf ans. Un conseil de régence fut institué, et Tanucci chargé de le présider. On lui a reproché d'avoir voulu se maintenir au pouvoir en négligeant l'éducation du jeune prince à qui il donna pour gouverneur le prince de San-Nicandro, homme faible et incapable. Quand le roi eut atteint sa majorité, il l'entoura de plaisirs, afin de l'éloigner des affaires. Fort de l'appui du cabinet de Madrid, il bannit les jésuites du royaume (1767), et en réponse au bref d'excommunication que lança Clément XIII, il fit occuper par des troupes napolitaines Bénévent et Ponte-Corvo (1769), villes qui ne furent évacuées qu'en 1773, lorsque Clément XIV eut prononcé la dissolution de la Société de Jésus. En 1772, il fit valoir sur les duchés de Castro et de Ronciglione les droits de son maître comme héritier des Farnèse. Il restreignit ensuite les droits des nonces, diminua le nombre des évêchés, supprima huit monastères, nomma en 1775 à l'archevêché de Naples, et obligea Pie VI à donner l'institution canonique à l'évêque de Cosenza, pour éviter un schisme dans l'Église. Il prépara, enfin, la suppression, de l'hommage de la *haquenée blanche*, établi par Charles d'Anjou. Tanucci était trop dévoué aux Bourbons pour se maintenir longtemps en faveur après le mariage de Ferdinand avec une princesse autrichienne. En 1774 la reine Caroline entra au conseil, et y eut voix délibérative. Tanucci, qui sentit combien elle pouvait abuser d'un droit si important, s'efforça de combattre son influence, mais en vain; sa disgrâce fut le prix de son zèle. Il fut renvoyé du ministère (oct. 1776) et remplacé par le marquis de la Sambuca. On a de Tanucci : *Epistola in qua nonnulla refutantur ex epistola Guidonis Grandi, de Pandectis;* Lucques, 1728, in-8° : ouvrage que le grand-duc de Toscane fit supprimer; — *Difesa seconda dell' uso antico delle Pandette, e del ritrovamento del famoso manoscritto di esse in Amalfi;* Florence, 1729, in-4°; — *Epistola de Pandectis pisanis in Amalphitana direptione inventis, ad academicos etruscos;* Florence, 1731, 2 vol. in 4°; — *Dissertazione del dominio antico de' Pisani sulla Corsica,* dans l'*Istoria del regno di Corsica,* par Cambiagi, et dans les *Saggi di dissertazioni etrusche di Cortona,* t. VII.

Beccatini, *Storia del regno di Carlo III;* Paris, 1798, in-8°. — Coppi, *Annali d'Italia dal* 1760. — Lastre, *Elogio del marchese Tanucci,* dans les *Novelle letter. fiorentine;* 1783. — Colletta, *Hist. du roy. de Naples.*

TANUSIUS. *Voy.* GEMINUS.

TARAFA (*Amra-ben-Alabad*), poëte arabe, mort en 560 ou 570, à l'âge de vingt-six ans. Il est un des auteurs des *Moallakat*, c'est-à-dire les sept recueils poétiques qui avaient obtenu l'honneur d'être suspendus dans la Kaaba à La Mecque. Celui de Tarafa contient en 103 distiques la description du chameau. Étant chargé de garder les chameaux de son père, il s'amusait à rimer, au lieu de prendre soin de ces animaux, qui lui furent volés. Il vécut ensuite à la cour du prince de Hiré, Amrou-ben-Hind, en compagnie du poëte Motelemnis. Une épigramme qu'il lui décocha excita le courroux de ce chef, qui le fit enterrer tout vif. Plusieurs vers de Tarafa sont passés en proverbes. Un de ses distiques fut considéré par Mahomet comme une prophétie applicable à sa personne. Reiske a publié la *Moallakat* de Tarafa (Leyde, 1742, in-8°), avec une traduction latine et de savants commentaires.

De Hammer, *Literatur-Geschichte der Araber.* — Perron, dans le *Journal asiatique,* t. II, p. 46-215.

TARASIUS (Saint), en français *Taraise*, patriarche de Constantinople, né vers 745, dans cette ville, où il est mort, le 25 février 806. De race patricienne, il fut élevé sous Constantin V à la dignité de consul, puis à celle de premier secrétaire d'État sous l'impératrice Irène. Le 25 décembre 784, il fut sacré patriarche, en remplacement de Paul, qui s'était retiré dans un monastère. Le 1er août 786, il fit à Constantinople l'ouverture d'un concile, qui fut bientôt dissous par la violence des iconoclastes, assistés de troupes mutinées, ce qui décida Taraise, de concert avec le pape, à transférer ce concile à Nicée. Le concile fut assemblé depuis le 24 septembre jusqu'au 23 octobre 787, et ordonna le rétablissement du culte des images. Taraise s'empressa de faire exécuter partout cette décision. Plein de zèle pour le maintien de la discipline, il bannit le luxe de sa maison, condamna les simoniaques, et se consacra à l'instruction du peuple. Lorsque Constantin V voulut répudier l'impératrice Marie pour épouser Theodora, Taraise s'opposa à cette union de toutes ses forces et interdit le prêtre Joseph, économe de son église, qui avait osé marier et couronner Theodora. Cet acte lui attira la haine de l'empereur, dont il eut à supporter beaucoup de mauvais traitements. Son zèle et sa piété ont fait mettre Taraise au nombre des saints, et les Grecs et les Latins célèbrent sa fête le 25 février. Il reste de lui un *Discours* qu'il fit pour s'excuser d'accepter la dignité patriarcale, quatre *Lettres*, et une *Homélie sur la présentation de la Vierge au temple.*

Vie de Taraise, par Ignace, son disciple, évêque de Nicée, trad. en latin par Hervet et publiée par Surius, *Acta sanctorum,* 25 février. — Labbe, *Conciles,* t. VII.

TARAKANOF (*Élisabeth*), née en 1755, morte à Saint-Pétersbourg en décembre 1777. Elle passe pour être issue du mariage clandestin de l'impératrice Élisabeth avec le feld-maréchal Razoumofski. Élevée au palais d'Anichkof, elle fut transportée, à l'avénement de Catherine II, dans la forteresse de Vereia. On ignore par quel enchaînement de circonstances elle s'en échappa. Ce qui est certain, c'est que le prince Radzivill,

voivode de Vilna, l'amena à Raguse en 1774, dans l'intention de pénétrer avec elle, par la Turquie, en Pologne et d'y détruire l'œuvre du premier partage. Ce projet ayant échoué, la jeune Tarakanof alla à Rome, et y attira l'attention de la diplomatie. Catherine II chargea Alexis Orlof de la délivrer de cette prétendante, qui promettait aux Polonais de leur rendre leur patrie et au pape de faire rentrer ses futurs sujets dans le giron de l'Église. A cet effet, Orlof se présenta chez elle sous un faux nom, feignit d'être aussi convaincu de sa légitimité que subjugué par ses charmes très-réels, l'amena à Pise, où un de ses affidés, costumé en prêtre, bénit leurs amours, et de là à Livourne, sous le prétexte de visiter l'escadre russe qui y stationnait. A peine l'infortunée eut-elle mis le pied sur le vaisseau amiral que celui-ci leva l'ancre et la conduisit, chargée de fers, à la forteresse de Saint-Pétersbourg. Elle y périt dans l'inondation de 1777 : son cachot était de ceux qu'on y voit encore, et qui étant au-dessous du niveau de la Néva, se trouvent inondés à la moindre croissance des eaux.

L'histoire de la princesse Tarakanof a fourni un canevas à plusieurs romans, dont le meilleur a paru à Paris, en 1813, sous le titre d'*Anna Petrowna, fille d'Elisabeth;* in-12. A. G.

Castera, *Vie de Catherine II.* — Freudenreich, *Die Familie Orloff*; Merseburg, 1833. — *La prétendue princesse Tarakanof* (en russe); Leipzig, 1863. — Gorani, *Mem. secrets des principaux États de l'Italie*, t. III, p. 164. — Wraxall, *Mem. hist de mon temps*, t. I, p. 188. — R. Schutze, *Der Wintergarten*, t. V, p. 285. — Archenholz, *England und Italien in marz* 1775.

TARAUDET *de Flassans*, poëte provençal, qui vivait en 1354. Il composa un poëme intitulé : *Enseignements pour éviter les trahisons de l'amour.* Foulques de Pontevès en fut si charmé qu'il fit la fortune de Taraudet, en lui donnant une partie de sa terre de Flassans (dans le diocèse de Fréjus). Le *Moine des îles d'or* assure que cet ouvrage valait infiniment, mais qu'il fut inutile au poëte et au seigneur qui l'achetait, parce qu'ils furent tous deux trompés par celles qu'ils aimaient Le même moine ajoute que Tarandet avait beaucoup d'esprit et de talent, ce dont nous ne pouvons juger, son poëme n'étant pas arrivé jusqu'à nous. Il dit aussi que la reine de Naples, Jeanne Ire, le chargea de composer les remontrances qui furent prononcées devant l'empereur Charles IV, lors de son passage en Provence, et qu'il s'en acquitta très-bien.

Nostradamus, *Hist. des poëtes provençaux.* — La Croix du Maine et du Verdier, *Bibl. française.*

TARCAGNOTA (*Giovanni*), historien italien, né vers la fin du quinzième siècle, à Gaëte, mort en 1566, à Ancône. Lors de l'invasion des Turcs en Morée, sa famille, alliée à celle des Paléologue, avait quitté Sparte pour chercher un asile en Italie. Il passa la plus grande partie de sa vie à parcourir la Sicile et l'Italie, sans jamais rencontrer la fortune. Il séjourna quelque temps à Florence, où l'un de ses ancêtres, Michele Marulli, avait joui de la faveur de Laurent de Médicis; il y occupa, à ce qu'on peut croire, un obscur emploi à la cour de Cosme Ier. Le grec lui était familier ainsi que le latin, et il cultivait parfois la poésie italienne. On a de lui : une traduction *Delle Cose morali di Plutarco;* Venise, 1543, 2 vol. in-8°; réimpr. en 1548 et en 1559; — *A che guisa si possono e conoscere e curare la infermità dell' animo;* — *De mezzi che si possono tenere per conservare la sanità;* Venise, 1549, in-8°, trad. de Galien; — *L'Adone*, poëme; Venise, 1550, pet. in-8°; — *Del sito e lodi della città di Napoli;* Naples, 1566, in-8°; cet ouvrage, en forme de dialogue contient une description de cette ville, de ses palais, de ses monuments, etc., ainsi qu'une histoire abrégée de ses rois; — *Dell' istorie del mondo;* Venise, 1562, 4 vol. in-4°; ibid., 1573, 1585, 1588, 4 vol., et 1592, 1598, 1606, 5 vol. in-4°, y compris le supplément de Dionigi : cette histoire, qui s'arrête à l'an 1513, n'a d'autre importance que celle d'être le premier essai d'histoire universelle tenté à cette époque; les erreurs y foisonnent, le style en est obscur et défectueux, et l'on n'y rencontre aucune idée générale qui puisse guider le lecteur au milieu de faits accumulés sans méthode et sans discernement. Dionigi, qui en donna un abrégé (Venise, 1650, 2 vol. in-4°), la continua jusqu'en 1606. Les trois premières réimpressions contiennent la suite de Mambrino Roseo (jusqu'en 1571), et de Cesare Campana (jusqu'en 1596); mais elles sont encore plus diffuses et plus mal écrites que l'ouvrage même. On attribue à Tarcagnota la traduction italienne des deux ouvrages latins de Biondo : *Roma restaurata, ed Italia illustrata* (Venise, 1542, in-8°), et *Roma trionfante* (ibid., 1548, in-8°). S. R.

Tafuri, *Scrittori di Napoli.* — Chioccarelli, *De illust. script. Neapolis.* — Soria, *Storici napoletani.*

TARCAGNOTA. *Voy.* MARULLI.

TARDIEU (*Nicolas-Henri*), graveur français, né le 18 janvier 1674, à Paris, où il est mort, le 27 janvier 1749. C'était le quatrième fils de Nicolas Tardieu et de Marie Henin; ses trois frères aînés, *Charles*, *Claude* et *Jean*, ne se signalèrent pas dans la carrière des arts. Il reçut les leçons de Jean Lepautre, et surtout de Gérard Audran, dont il fut un des meilleurs élèves. Habile, comme ce dernier, à rendre le sentiment et à indiquer la couleur des divers maîtres qu'il a traduits, ses œuvres présentent une grande variété. Il devint membre de l'Académie de peinture le 29 novembre 1720; son morceau de réception fut le *Portrait du duc d'Antin*, d'après Rigaud. Parmi ses autres planches, on cite : la suite des *Batailles d'Alexandre*, d'après Le Brun; l'*Embarquement pour Cythère*, d'après Watteau; l'*Apparition de Jésus à Madeleine*, d'après Bertin; un *plafond du Palais-Royal*, d'après Coypel; le *Recueil des tombeaux historiés des hommes illustres*

d'Angleterre; le *Sacre de Louis XV.* On a au musée de Versailles son portrait, peint par J.-B. Vanloo.

Tardieu (*Marie-Anne* Hortemels, Mme), femme du précédent, née en 1682, à Paris, où elle est morte, le 24 mars 1727. Elle se maria le 20 octobre 1712, et laissa de bonnes gravures, comme les portraits du *cardinal de Bissy*, du *cardinal de Rohan*, et du *Régent.*

Tardieu (*Jacques-Nicolas*), graveur, fils des précédents, né le 2 septembre 1716, à Paris, où il est mort, le 9 juillet 1791. Il fut élève de son père, et fut admis dans l'Académie de peinture le 25 octobre 1749, sur les portraits de *Bon Boullogne*, d'après Allou, et de *Claude Lorrain*, d'après Nonnotte. On cite encore de lui : *l'Apparition de Jésus à la Vierge*, d'après le Guide; *les Misères de la guerre* et *le Déjeuner flamand*, d'après Teniers. Mais il se distingua surtout dans les portraits, dont il a gravé un grand nombre; le plus renommé est celui de *Marie-Antoinette*, d'après Nattier. Sa première femme, Jeanne-Louise-Françoise Duvivier, tint le burin comme la seconde, et mourut le 6 avril 1762, à Paris.

Tardieu (*Élisabeth-Claire* Tournay, Mme), seconde femme du précédent, née en 1731, à Paris, où elle est morte, le 3 mai 1773. On remarque parmi ses gravures : *le Concert*, d'après de Troy; *la Vieille Coquette*, d'après Dumesnil; *le Joli dormeur*, d'après Jeaurat; *la Marchande de moutarde*, d'après Ch. Hutin.

Tardieu (*Jean-Charles*), surnommé *Tardieu-Cochin*, peintre, fils des précédents, né le 3 septembre 1765, à Paris, où il est mort, le 3 avril 1830. Il étudia sous Regnault, et eut du succès dans l'histoire et le genre. Ses meilleurs tableaux sont : *Jean-Bart à la cour*, *la Conversion du duc de Joyeuse*, *la Halte en Égypte*, *l'Aveugle au marché des Innocents.*

Tardieu (*Pierre-François*), graveur, neveu de Nicolas-Henri, né vers 1714, mort vers 1774. Il eut son oncle pour maître. Ses planches du *Jugement de Pâris* et de *Persée et Andromède*, d'après Rubens, sont remarquables. Il a gravé une grande partie des dessins d'Oudry pour les *Fables* de La Fontaine. — Sa femme, *Marie-Anne* Rousselet, morte en 1826, à Paris, a donné un *Saint Jean-Baptiste*, d'après Vanloo.

Tardieu (*Jean-Baptiste-Pierre*), graveur, autre neveu de Nicolas-Henri, né en 1746, à Paris, où il est mort, le 18 septembre 1816. Ce fut le premier de sa famille qui porta le titre de graveur géographe.

Tardieu (*Pierre-Alexandre*), graveur, frère du précédent, né le 2 mai 1756, à Paris, où il est mort, le 3 août 1844. Ses maîtres furent Jacques-Nicolas Tardieu et son parrain Wille; ses modèles, Nanteuil et Edelinck. Peu de graveurs ont su se pénétrer aussi complétement du style particulier à chaque peintre, et reproduire avec autant de souplesse et de variété les détails, la couleur et l'effet général de compositions dues à des maîtres divers. Il remplaça Bervic à l'Institut (4 mai 1822). « Ses grandes planches, a dit Raoul Rochette, sont de très-bons ouvrages, et presque toutes ses petites pièces des chefs-d'œuvre. » Le plus illustre de ses élèves fut Desnoyers. Ses principales planches sont : *Saint Michel* (Raphael), *Saint Jérôme* (le Dominiquin), *Judith* (Allori), *Ruth et Booz* (Hersent); les portraits de *Marie-Antoinette* (Mme Vigée-Lebrun), de *Montesquieu* (David), de *Napoléon* (Isabey); ceux d'*Henri IV*, de *Voltaire*, de *Charles XII*, et de *Stanislas* (1). Il a aussi gravé les planches des assignats républicains

Tardieu (*Antoine-François*), dit *de l'Estrapade*, graveur géographe, frère du précédent, né le 17 février 1757, à Paris, où il est mort le 14 janvier 1822. On lui doit de très-belles cartes : une partie de l'*Atlas* de Mentelle, de l'*Atlas du commerce*, l'*Atlas* des *Guerres des Français en Italie*, celui du *Voyage de Péron aux terres australes*, celui du *Voyage d'Anacharsis*, les cartes des *Palatinats de Cracovie*, *Ploçk*, *Lublin et Sandomir*, pour le roi Stanislas-Auguste, etc. Il signa ses premières planches du nom de son oncle, Pierre-François Tardieu.

Il eut deux autres frères : *Jean-Baptiste*, né en 1758, mort le 24 décembre 1767, et qui fut graveur géographe; et *Louis*, graveur, qui périt dans les massacres de septembre 1792.

Tardieu (*Ambroise*), graveur, fils du précédent, né le 2 mars 1788, à Paris, où il est mort, le 17 janvier 1841. Il fut graveur du dépôt de la marine, et du dépôt des fortifications, où il avait dirigé de 1811 à 1814 les travaux de son art, de l'administration des forêts, etc., et joignit à son atelier un commerce d'estampes, de livres et de cartes Il exécutait vite et avec facilité; mais ses œuvres sont peu recherchées. Comme graveur on a de lui : *Iconographie universelle, ou Collection des portraits de tous les personnages célèbres;* Paris, 1820-28, in-8° et in-4° : elle comprend huit cents portraits environ, dont chaque série a été faite pour des ouvrages particuliers; — *La Colonne de la grande armée d'Austerlitz;* Paris, 1822-23, in-4°, avec 36 pl. Comme géographe il a publié : l'*Atlas de géographie ancienne* par Rollin, d'après d'Anville (Paris, 1818, in-fol.), celui du *Voyage d'Anacharsis* (1824, in-8°), celui de l'*Histoire universelle* de Ségur (1836, in-8°), etc. Il est encore l'auteur de la *Relation anglaise de la bataille de Waterloo*, *accom-*

(1) Il travaillait avec une lenteur qui sous la révolution lui causa des mécomptes. La Convention, qui en 1793 l'avait chargé de reproduire *la Mort de Le Peletier*, de David, refusa de solder la planche parce qu'il la présenta après le 9 thermidor. Le Directoire lui confia le portrait en pied de Barras; Tardieu ne l'acheva que sous le consulat, et ne put obtenir de Fouché l'autorisation de l'exposer en vente.

pagnée des rapports français et prussiens, d'un plan et d'une carte (1815, in-8°), trad. de l'anglais; d'un *Manuel législatif de la garde nationale* (1831, in-12), etc.

Il a laissé deux fils, *Ambroise-Auguste*, né le 10 mars 1818, à Paris, nommé en 1864 doyen de la Faculté de médecine; et *Amédée-Eugène*, né le 18 août 1822, à Paris, bibliothécaire à l'Institut.

Alexandre Tardieu, *Notice sur les Tardieu, les Cochin et les Belle*, dans les *Archives de l'art français* (Documents, t. IV). — Raoul Rochette, *Éloge de P.-A. Tardieu*, prononcé le 3 mai 1847, à l'Institut. — Nagler, *Künstler-Lexikon*. — Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*. — Huber et Rost, *Manuel des curieux et des amateurs*. — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des hommes du jour*, t. VI, 1re partie.

TARDIF (*Guillaume*), littérateur français, né vers 1440, au Puy, mort vers la fin du quinzième siècle. Reuchlin parle avec éloge de Tardif, et se félicite d'avoir été son élève au collége de Navarre, où il enseignait les belles-lettres et l'éloquence. Florio lui dédia, en 1467, le roman *De Amore Camilli et Emiliæ*, et, dans la dédicace, loua son érudition et son amour des lettres. Jérôme Balbi écrivit contre lui le *Rhetor gloriosus*, satire où il attaque sa vanité. Charles VIII le protégea, et le nomma son lecteur ordinaire. On connaît de Tardif : *Rhetoricæ artis ac oratoriæ facultatis compendium*; s. l. n. d. (Paris, vers 1475), in-4° : recueil de préceptes devenu rare; — *Grammatica et rhetorica*; s. l. n. d. (vers 1480), in-4°, en caract. goth.; — *Le Livre de l'art de faulconnerie et des chiens de chasse*; Paris, 1492, pet. in-fol. goth. : traité composé, par ordre de Charles VIII, d'après d'anciens manuscrits, et réimpr. à Paris, 1506, pet. in-4°; à Lyon (s. d.), pet. in-4°, et à la suite des traités de du Fouilloux et de Francières; — *Anti-Balbica, vel recriminatio Tardiviana in Balbum*; Paris, 1495, in-4°, goth. Il a édité le *Polyhistor* de C. Solinus (Paris, vers 1472, in-4°), et il a trad. du latin de Valla les *Apologues et fables d'Ésope* (ibid., 1490, in-fol.).

Marchand, *Dict.* — Lallemant, *Bibl. des thérentico-graphes*.

TARENTE (Duc de). *Voy.* Macdonald.

TARGE (*Jean-Baptiste*), historien français, né en 1714, à Orléans, où il est mort, en 1788. Après avoir fait une partie de ses études, il s'adonna à l'horlogerie et s'appliqua aux sciences exactes. Lors de la création de l'école militaire (1751), il y fut nommé professeur de mathématiques, et en 1769 l'Académie royale de marine le choisit pour correspondant. Extrêmement laborieux, il vécut presque toujours dans la retraite, et après avoir obtenu une pension, alla se fixer à Orléans. Cette ville le considère comme un des bienfaiteurs de sa bibliothèque publique. On a de lui : *Histoire d'Angleterre, depuis le traité d'Aix-la-Chapelle jusqu'en* 1763; Paris, 1768, 3 vol. in-12 : continuation de Smollett; — *Histoire de l'avénement de la maison de Bourbon au trône d'Espagne*; Paris, 1772, 6 vol. in-12; — *Histoire générale d'Italie depuis la décadence de l'Empire romain jusqu'à présent*; Paris, 1774-75, 4 vol. in-12 : elle est restée incomplète. Il a trad. de l'anglais : l'*Histoire d'Angleterre* (Paris, 1759, 19 vol. in-12), de Smollett; l'*Histoire de la guerre de l'Inde depuis* 1745 (1765, 2 vol. in-12), d'Orme; l'*Abrégé des découvertes faites dans les diverses parties du monde* (1766, 12 vol. in-12), de Barrow, et l'*Histoire nouvelle impartiale d'Angleterre jusqu'en* 1763 (1771-73, 10 vol. in-12, fig.), du même.

Desessarts, *Siècles littéraires*.

TARGET (*Gui-Jean-Baptiste*), avocat et homme politique français, né à Paris, le 6 décembre 1733, mort aux Molières (Seine-et-Oise), le 9 septembre 1806 (1). Fils d'un avocat, il commença l'étude du droit avant l'âge requis, et fut reçu en 1752 avocat au parlement de Paris, où peu d'années après il se plaçait au premier rang. Ayant adopté les opinions philosophiques, il attaqua vivement les constitutions des Jésuites dans le procès intenté contre eux par Cazotte et Mlle Fouque; par sa consultation pour la marquise d'Anglure, œuvre louée par La Harpe, il attacha son nom à l'une des plus importantes réformes, en provoquant l'édit de novembre 1787, qui rendit un état civil aux protestants français. Lors de la création du parlement Maupeou (1771), Target se condamna, comme la plupart de ses confrères, à une honorable retraite; il repoussa les menaces et les offres du chancelier, et publia même contre lui la célèbre *Lettre d'un homme à un autre homme sur l'extinction de l'ancien parlement et la création du nouveau*; s. l. n. d. (Paris, 1771), in-12) : le meilleur, au dire de Mirabeau, des écrits polémiques de cette époque. Après le rétablissement des anciens magistrats, il fut chargé de les féliciter au nom de l'ordre des avocats, à l'audience de rentrée (28 nov. 1774). Il était conseiller au conseil souverain de Bouillon et avocat de l'université de Paris, lorsqu'en 1785 il fut élu à l'unanimité membre de l'Académie française. A cette époque l'altération de sa santé le contraignit de renoncer à la plaidoirie. Député du tiers état de Paris aux états généraux, dont il devint président le 18 janvier 1790, Target prit une part active aux travaux de cette mémorable assemblée, et notamment à la rédaction de l'acte constitutionnel. Il appuya la délibération par laquelle le tiers état se constitua en Assemblée nationale, et fit continuer les impôts existants, garantir la dette publique et déclarer le gouvernement monarchique. Il vota la permanence et l'unité du corps législatif, et demanda que l'exercice du *veto* fût étendu à deux législatures. Il provoqua la suspension des vœux monastiques, appuya la suppression des parlements et demanda le maintien des bailliages et sénéchaussées. Il fit

(1) Dates vérifiées d'après l'état civil.

aussi rendre plusieurs décrets sur l'éligibilité des députés, et fixer les conditions auxquelles les étrangers domiciliés en France pourraient exercer les droits de citoyen. Enfin, il fit régler le cérémonial de la fédération du 14 juillet, et contribua beaucoup à l'adoption de la nouvelle division de la France en départements. Lors de la nouvelle organisation judiciaire, il entra dans la magistrature et fut d'abord juge, puis président de l'un des tribunaux civils de Paris. Au mois de décembre 1792, Louis XVI désigna pour son défenseur Target, qui, constant adversaire du parti de la cour, n'avait pu s'attendre à ce choix, et qui, par une lettre, falsifiée dans plusieurs feuilles publiques, mais fidèlement reproduite dans le *Journal des Débats* du 14 décembre, motiva son refus, bientôt prétexte d'odieuses calomnies, sur l'état de sa santé, récemment aggravé par quatre années de travaux excessifs; mais en même temps, et avant que Desèze eût prononcé ce plaidoyer qui avait suffi à sa gloire, il publia des *Observations* (1), dans lesquelles il présentait tous les motifs qui lui semblaient s'opposer à la condamnation du roi. Target devint juge au tribunal de cassation en 1797. Il y fut nommé de nouveau le 8 avril 1800, et occupa cette place jusqu'à sa mort. Nommé à l'unanimité par ses collègues l'un des commissaires chargés de l'examen du projet de code civil, il fut aussi l'un des cinq membres de ce tribunal auxquels le gouvernement confia la rédaction d'un projet de code criminel, et qu'il chargea d'en soutenir la discussion au conseil d'État. Il était membre de l'Institut. Outre les écrits déjà cités et un grand nombre de discours, de rapports, et de mémoires, on a de lui : *La Censure, lettre à...*; 1775, in-8° : brochure anonyme publiée à l'occasion de la lutte de Linguet contre l'ordre des avocats, qui l'avait rayé de son tableau; l'auteur établit la nécessité du pouvoir disciplinaire; — *Observations sur le commerce des grains, faites en décembre* 1769, *par M.....*; Amst. et Paris, 1776, in-12; — *Mémoire sur l'état des protestants en France;* Paris, 1787, in-8°; — *Ma pétition, ou Cahier du bailliage de...*; s. l., 1788, in-8°; — *Cahiers du tiers état de la ville de Paris;* 1789, in-8°; — *Les États généraux convoqués par Louis XVI*, avec deux suites; s. l. n. d. (Paris, 1789), in-8°; — *Esprit des cahiers présentés aux états généraux;* juin 1789, 2 vol. in-8°; — *Projet de déclaration des droits de l'homme en société;* Versailles, 1789, in-8°. Plusieurs de ses œuvres oratoires sont insérées dans le t. VII du *Barreau français* et dans le t. III des *Annales du Barreau français*. Target avait joint des notes aux *Observations sur l'importance de la révolution américaine*, trad. de Price par Mirabeau.

(1) Les *Observations sur le procès de Louis XVI* (1792, in-8°, et nov. 1796, in-8°) sont devenues d'une extrême rareté; on les trouve dans le t. III des *Annales du Barreau français* et dans l'*Hist. du procès du roi*, de Jauffret, t. IV.

TARGET (*Louis-Ange-Gui*), fils du précédent, né à Paris, le 4 octobre 1792, mort à Caen, le 1er novembre 1842, fut d'abord avocat, et plaida plusieurs causes politiques, notamment dans l'affaire de la conspiration du mois d'août 1820, dont fut saisie la cour des pairs. A sa mort, il était depuis 1830 préfet du Calvados. E. REGNARD.

Moniteur univ. — Muraire, *Eloge de Target*; Paris 1807, in-8°. — S. Dumon, *Notice* dans les *Annales du Barreau français*, t. III. — Cardinal Maury, *Disc. de réc. à l'Acad. fr.*

TARGIONI-TOZZETTI (*Giovanni*), naturaliste italien, né le 11 septembre 1712, à Florence, où il est mort, le 7 janvier 1783. C'était le neveu d'un médecin distingué (1), qui surveilla son éducation médicale. Il fut reçu docteur à l'université de Pise (1734); il y connut le fameux botaniste Michieli, qui devint son protecteur et son ami, et auquel il succéda dans la direction du jardin et dans la chaire de botanique (1737). Douze ans plus tard il résigna ces doubles fonctions en faveur de Vanetti (1749), et partagea son temps entre les travaux de cabinet et la santé du grand-duc Léopold, dont il était devenu le médecin. Il remplit aussi quelques autres emplois, comme ceux de médecin expert auprès des tribunaux et de commissaire du bureau de santé, et il se rendit utile au pays en propageant l'inoculation de la petite vérole, en encourageant le desséchement des marais, et en s'occupant de restreindre les inondations fréquentes de l'Arno. Il cultiva avec succès les diverses branches de l'histoire naturelle, ainsi que l'agriculture, l'archéologie et les sciences physiques, et il sut, par l'étendue et la variété de son savoir, rendre agréable la lecture de ses ouvrages. Au cabinet que lui avait légué son oncle, Targioni ajouta les zoophytes et l'herbier de Michieli, et une riche collection des minéraux et de fossiles de la Toscane. Il appartint à un grand nombre de sociétés savantes, notamment à l'Académie de la Crusca, à celle des Curieux de la nature et à la Société royale de médecine de Paris. On a de lui : *De præstantia et usu plantarum in medicina*; Pise, 1734, in-4°; — *Lettera sopra una numerosissima specie di farfalle* (papillons), *veduta si in Firenze;* Florence, 1741, in-4°, fig.; — *Lista di notizie d'istoria naturale della Toscana, che si desiderano;* ibid., 1751, in-fol.; — *Raccolta di osservazioni mediche;* ibid., 1751, in-8°; — *Relazione di alcuni viaggi fatti in diverse parti della Toscana per osservare le produzioni naturali e gli antichi monumenti;* ibid., 1751-54, 6 vol. in-8°; ibid., 1768-79, 12 vol. in-8° : cette seconde édit., revue et corrigée, est de plus augmentée de mémoires inédits de Michieli; on n'a traduit en français (1792, 2 vol.

(1) TARGIONI (*Cipriano-Antonino*), né le 12 août 1672, mort, le 26 avril 1748, cultiva l'étude de l'histoire naturelle, et fut dans sa patrie un des premiers qui recueillirent un cabinet dans ce genre, auquel il joignit un grand nombre d'instruments de mathématiques et de physique.

in-8°) que la relation du voyage de 1742; — *Prodromo della corografia e della topografia fisica della Toscana;* ibid., 1754, in-8°; — *Ragionamento sull' agricoltura toscana;* Lucques, 1759, in-8°; — *Parere sopra l'utilità delle colmate di Bellavista;* ibid., 1760, in-fol.: attaqué par le médecin Nenci, l'auteur soutint ses opinions dans deux autres écrits, imprimés la même année; — *Ragionamento sopra le cause ed i rimedj dell' insalubrità d'aria della Valdinievole;* ibid., 1761, 2 vol. in-4°, fig.; — *Sitologia, ovvero Osservazioni sopra la natura de' grani e delle farine;* Livourne, 1765, 2 vol. in-4°; — *Alimurgia, ossia Modo di render meno gravi le carestie, proposto per sollievo de' poveri;* Florence, 1767, in-4° : ouvrage inspiré par des sentiments généreux, mais resté inachevé; — *Di alcuni progetti fatti nel secolo XVI per salvare Firenze dall' inondazioni del Arno;* ibid., 1767, in-8°; — *Raccolta di opuscoli medico-pratici;* ibid., 1773, in-12; — *Raccolta di teorie, osservazioni e regole per dissipare le asfissie;* ibid., 1773, in 8°; — *Notizie degli aggrandimenti delle scienze fisiche, accaduti in Toscana nel corso di anni sessanta nel secolo XVII;* ibid., 1780, 3 vol. in-4°, fig. (le t. II est divisé en deux parties) : c'est un vaste répertoire que Targioni se proposait d'étendre aux temps anciens et modernes à la fois, mais il n'en eut pas le loisir; — *Raccolta di opuscoli fisico-medici*; ibid., 1780, 21 vol. in-8°. On doit encore à ce savant l'édition du *Catalogus plantarum horti Cæsarei florentini* (Florence, 1748, in-fol.), de Michieli, et il acheva le catalogue de la bibliothèque de Florence, commencé par Magliabechi et continué par Antonio Cocchi. P.

Lastre, *Elogio di Targioni-Tozzetti*, dans *Novelle letter. florentine*, an. 1783. — Vicq d'Azyr, *Éloges*, t. III.

TARIK BEN ZEYAD, capitaine arabe, né dans la seconde moitié du septième siècle. Il était au nombre des Berbères qui se convertirent à l'islamisme, lorsque l'émir Mousa eut soumis le Magreb. Celui-ci, après lui avoir confié pendant quelques années le gouvernement de Tanger, l'envoya, avec quatre vaisseaux, quatre cents fantassins et cent cavaliers, ravager la côte d'Andalousie (juillet 710); Tarik revint de cette expédition avec beaucoup d'esclaves et de butin. En 711, il reçut le commandement de douze mille Berbères et de quelques centaines d'Arabes, pour commencer la conquête de l'Espagne, débarqua, le 28 avril, à Algésiras, et se fortifia sur le mont Calpé (1), après avoir battu Théodemir. Il rencontra l'armée du roi Roderic sur les bords du Guadalète, à quelques milles de Cadix (25 ou 26 juillet). Ses troupes, très-inférieures en nombre à celles des chrétiens, furent obligées de renouveler le combat pendant plusieurs jours; s'il faut en croire les écrivains arabes, il tua Roderic de sa propre main. Cependant, l'émir, jaloux des succès de son lieutenant, lui ordonna de s'arrêter, et passa en Espagne avec une armée d'Arabes. Tarik, qui, malgré les ordres de Mousa, avait poussé ses conquêtes et s'était emparé de Cordoue et de Tolède, alla au-devant de lui (avril 712), lui offrit des joyaux d'un grand prix, et donna pour excuses de sa désobéissance les nécessités de la guerre et les villes qu'il avait conquises. Ces sages raisons n'apaisèrent point l'émir, qui exigea la restitution du butin, destitua Tarik, et même, selon quelques auteurs, le fit emprisonner et battre de verges (1). Peu après il fut chargé de diriger les opérations de l'armée dans l'Espagne orientale; mais il refusa de rendre compte de ses actes, et, sur de nouvelles plaintes de Mousa, le calife Walid Ier les manda tous deux à Damas; ils le trouvèrent mourant, et furent jugés par Soliman, son successeur (*voy.* MUSA). L'émir fut condamné à une grosse amende et à l'exposition publique pendant un jour; mais Tarik ne fut plus employé, et mourut obscur, on ne sait en quelle année.

Ch. Romey, *Hist. d'Espagne.* — Rosseuw Saint-Hilaire, *Idem.* — Marlana, *Hist. de España.* — Isidore de Beja, *Chron.* — *Chronique* de Lucas de Tuy, dans Florez. t. VI.

TARIN (*Jean*), humaniste français, né à Beaufort (Anjou), le 3 juin 1586, mort à Paris, le 21 janvier 1666. Fils de simples cultivateurs, il lutta en vain contre ses parents pour obtenir de faire ses études, et ne put les commencer qu'à dix-huit ans, malgré eux, chez les jésuites de La Flèche. Il vint en 1615 à Paris, occupa d'abord la chaire de rhétorique au collége d'Harcourt, puis celle d'éloquence grecque et latine au Collége royal, et fut recteur de l'université pour les années 1625 et 1626. A cette dernière date, il provoqua la condamnation du traité *De hæresi* du jésuite Santarelli, traité qui subordonnait au pape le pouvoir des souverains. Cet acte lui valut une lettre de félicitations de Louis XIII, la charge de lecteur du roi et la proposition d'un évêché; mais, ne se sentant pas porté à l'état ecclésiastique, il se maria en 1628. Bon et affable, il était aimé pour la douceur de ses mœurs (2) autant qu'estimé pour ses talents. On a de Tarin : *Laudatio funebris P. card. de Gondiaco;* Paris, 1616, in-4°; — la traduction latine de *Philocalia* d'Origène, de *De mundi opificio* de Zacharie, évêque de Mitylène, de *De hominis creatione* d'Anastase Sinaïte, le tout ensemble; Paris, 1618, 1624, in-4°; — des pièces de poésie latine.

Un de ses fils fut gouverneur de Saint-Domingue, et périt dans un combat naval contre les Anglais, le 25 janvier 1691.

Moréri. *Dict. hist.* — Goujet, *Hist. du Collége royal*

TARIN (*Pierre*), médecin français, né vers

(1) Son nom est resté à la montagne, qui s'appela montagne de Tarik, *Gebal Tarik*, dont on a fait Gibraltar.

(1) Ce supplice n'était pas infamant chez les Arabes.

(2) Il allait de temps en temps à Beaufort à pied pendant les vacances, y mangeait avec simplicité chez ses parents, qui étaient vignerons, et s'en retournait de même à pied pour l'ouverture des écoles.

1700, à Courtenay, près Montargis, mort en 1761, à Paris. Il étudia la médecine à Paris, et ne prit que le grade de bachelier; il se livra à de profondes études anatomiques, et s'appliqua à écrire clairement, dans une forme appropriée au sujet, le résultat de ses travaux. « On lui doit, dit Desgenettes, plusieurs observations, alors nouvelles et intéressantes, sur la structure du cerveau. Le premier, il vit la bandelette transversale destinée à unir les deux couches optiques, et les deux prolongements supérieurs du cervelet, qui le joignent aux deux tubercules quadrijumeaux. » C'est lui qui rédigea pour l'*Encyclopédie* de Diderot les articles sur l'anatomie et la physiologie. Nous citerons encore de lui : *Anthropotomie, ou l'Art de disséquer;* Paris, 1750, 2 vol. in-12, fig. : ouvrage estimé; — *Adversaria anatomica;* Paris, 1750, in-4° : description, avec de bonnes planches, du cerveau et du cervelet; — *Dictionnaire anatomique;* Paris, 1753, in-4° : rédigé avec le concours de Falconet et de l'abbé Sallier, et suivi d'une *Bibliothèque anatomique et physiologique*, extraite en partie du *Methodus studii medici* de Haller; — *Ostéographie;* Paris, 1753, in-4°: compilation assez confuse, dont les planches sont presque toutes tirées d'ouvrages antérieurs; — *Myographie;* Paris, 1753, in-4°: reproduction presque complète de l'*Historia musculorum hominis* d'Albinus, avec les planches de l'original, mais à une échelle tellement réduite qu'elles manquent de clarté; — *Observations de médecine et de chirurgie;* Paris, 1758, 3 vol. in-12. Tarin a trad. du latin les *Elementa physiologiæ* de Haller (1752, in-8°), et la *Desmographie* de Weitbrecht (1752, in-8°); il a annoté les *Éléments de chimie* de Boerhaave, trad. par Allamand (1753, 6 vol. in-12).

Desgenettes, dans la *Biogr. méd.* — Éloy, *Dict. de la med.* — Portal, *Hist. de l'anatomie.*

TARNOWSKI (*Jean* Amor,), surnommé *le Grand*, guerrier polonais, né en 1478, à Tarnow, où il est mort, le 16 mai 1561. Il était fils de Jean, palatin de Cracovie; sa mère était petite-fille de Zawiesza le Noir, célèbre sous le règne des premiers Jagellons. Confié de bonne heure aux soins du cardinal Frédéric, puis à ceux de l'évêque Martin Drzewiecki, chancelier de la couronne, il eut occasion d'approcher du roi Jean-Albert, et il obtint la faveur de ce prince, ainsi que celle de ses successeurs, les rois Alexandre-Sigismond Ier et Sigismond-Auguste. Doué de grandes dispositions pour l'étude des belles-lettres et pour l'art militaire, il voulut achever de s'instruire par l'expérience des voyages, et alla visiter les côtes de la mer Noire, la Syrie, la Palestine et les côtes occidentales de l'Afrique, où Emmanuel, roi de Portugal, alors en guerre avec les Maures, lui confia un commandement important. Mais Tarnowski ne tarda pas à quitter le service de ce prince, pour continuer ses voyages, à la suite desquels l'empereur Charles-Quint le créa comte de l'empire romain. De retour en Pologne, il reçut du roi Sigismond Ier la châtellenie de Woyniaz, et, en 1520, le palatinat de la Ruthénie rouge. On était alors en guerre avec les Russes (1514) : il se rendit à l'armée, où un corps de volontaires nobles le choisit pour chef. Après avoir débuté en défiant le plus brave de l'armée ennemie à un combat singulier, il racheta cette première faute par une conduite pleine de prudence. Lorsque Soliman vint mettre le siége devant Belgrade (1521), Tarnowski fut envoyé, avec six mille hommes de troupes auxiliaires, au secours du roi de Hongrie, neveu de Sigismond, mais il arriva trop tard : Belgrade venait de capituler. Le roi lui donna en 1527 le bâton de grand général de la couronne. En 1531, il soutint en Pokucie une double attaque des Moldaves, et parvint à les vaincre à Obertyn, quoiqu'ils fussent cinq fois plus nombreux que lui. Cette victoire lui valut un brillant triomphe de la part du roi Sigismond, ainsi que du sénat, du clergé et des habitants de Cracovie. Après avoir chassé, en 1534, les Tatars de la Podolie, il se hâta d'aller prendre le commandement des armées polonaise et lithuanienne menacées par une nouvelle invasion du tsar Ivan Vassiliévitch, qu'il repoussa jusqu'au cœur de la Russie. En 1538, il porta la guerre chez les Moldaves, et força leur hospodar à reconnaître la suprématie du roi de Pologne. A la suite de ce nouveau succès, la diète de Piotrkow vota au grand général une récompense considérable, qu'il distribua entre ses compagnons d'armes. En 1548, le jeune Sigismond-Auguste ayant succédé à son père, Tarnowski lui assura, par sa protection toute-puissante, le concours de la diète, et réussit à rétablir la bonne harmonie entre la noblesse et le clergé, dont les divisions menaçaient de devenir sérieuses; puis il conduisit le nouveau roi à Dantzig, qui refusait de reconnaître son autorité, et où le calme fut promptement rétabli par la fermeté et la prudence du grand général. Vers la fin de sa vie, Jean Zapolya, élu roi de Hongrie, et chassé par les Autrichiens, vint demander asile à Tarnowski, qui, malgré les menaces de Ferdinand d'Autriche, lui assigna pour demeure la ville de Tarnow, avec un revenu presque royal. Plus tard, Jean Zapolya, remonté sur le trône, lui envoya un bouclier d'or massif, et un bâton de commandement d'une valeur de 40,000 ducats. Les dernières années du grand-général s'écoulèrent paisiblement dans la ville de Tarnow, au milieu des jouissances de l'étude; il y mourut, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. On a de lui : *Conseils sur l'art militaire*, en polonais; Tarnow, 1558, in-4°; — *Statuts du droit domanial*, en polonais; ibid., 1558, in-4°; — *De bello cum Turcis*, dans la *Collectio orat. turcicarum* de N. Reusner, 1580, in-4°; — et ses *Discours* les plus importants, prononcés à la diète de Pologne, également en latin.

Orzechowski, *Vie de J. Tarnowski*, en pol.; Radau, 1830. — Bartoszewicz, *les Grands généraux de la Couronne;* Varsovie, 1861, in-fol.

TARQUIN *l'Ancien* (*Lucius Tarquinius Priscus*), le cinquième dans la série des rois de Rome. Il était né en Étrurie. Sur les faits qui le conduisirent à Rome et le portèrent au trône, voici ce que rapportaient les annalistes. Le Corinthien Demaratus, qui appartenait à la famille aristocratique des Bacchiades, avait été chassé de sa patrie par le tyran Cypselus; il s'enrichit par le commerce et vint s'établir dans la ville étrusque de Tarquinies. Il s'allia à une famille aristocratique et sacerdotale du pays, et eut deux fils qui s'appelaient, dit-on, Lucumon et Aruns. Ce Lucumon, qui est notre Tarquin, ne put rester dans sa ville natale; fils d'une mère étrusque, mais d'un père étranger, il n'y obtenait pas tous les honneurs auxquels son ambition aspirait. Il se rendit à Rome, où la royauté n'était pas héréditaire et où le pouvoir était accessible au plus habile. Il eut soin de signaler son entrée dans la ville par un prodige : un aigle, après avoir plané sur son char, lui enleva son chapeau, le porta au plus haut des airs, puis, redescendant, le lui remit sur la tête. On ne manqua pas de dire dans Rome que le nouveau venu n'était pas un homme ordinaire et qu'il avait les dieux pour lui. Il obtint sans peine le droit de cité et le rang de sénateur. Les nombreux clients qu'il amenait avec lui devinrent citoyens romains et formèrent une tribu nouvelle. Il changea son nom de Lucumon en celui de *Lucius* (1), mais on l'appela plus volontiers Tarquin, du nom de sa patrie. Ses richesses et sa générosité le rendirent populaire. Sa femme Tanaquil, instruite dans toutes les sciences de l'Étrurie, sachant honorer les dieux, prédire l'avenir et guérir les malades, exerça un grand ascendant sur les esprits, et fraya les voies à son époux. A la mort d'Ancus Marcius, Tarquin était le personnage le plus marquant de Rome. Le roi mourant l'avait choisi pour tuteur de son fils, espérant peut-être l'enchaîner par les devoirs qui étaient attachés à la tutelle. Tarquin n'en tint compte. Le jour où l'on devait élire un roi, il éloigna les deux fils d'Ancus, se présenta lui-même aux suffrages, et fut élu.

Le règne de Tarquin l'ancien, tel que les historiens le rapportent, paraît le règne d'un réformateur. Il créa cent nouveaux sénateurs, qu'il éleva de l'ordre des plébéiens à celui des patriciens. C'était diminuer l'importance de l'ancienne aristocratie sabine ou latine qui avait dominé sous les règnes précédents Il modifia aussi la constitution de l'ordre des chevaliers. La tradition représente Tarquin comme un ennemi de l'aristocratie sacerdotale des patriciens, un esprit indocile, qui ne se laissait pas gouverner par les prêtres, un incrédule, qui ne croyait guère à l'infaillibilité des augures. Les pontifes qui ont écrit les annales y ont inséré l'histoire de l'augure Nævius, qui, coupant avec un rasoir une pierre et du même coup la main du roi qui la tenait, apprit à Tarquin à ses dépens que les augures possédaient la science de la divination. Au dehors, Tarquin continua l'agrandissement de la puissance romaine. Il eut à combattre tous les ennemis de Rome, c'est-à-dire tous ses voisins, les Latins, les Sabins, les Étrusques. Il s'empara d'Apiolæ, de Crustumerium, de Nomentum, de Collatia, de Corniculum. S'il faut en croire Denys d'Halicarnasse, il eut le dessus sur les douze lucumonies étrusques, et après une guerre de neuf ans il força toute l'Étrurie à recevoir ses lois. Les vaincus lui offrirent une couronne d'or, une chaise d'ivoire, un sceptre, une toge peinte ou brodée, douze faisceaux. Ces marques de l'autorité chez les Étrusques devinrent dès lors les insignes du commandement à Rome. De même la toge prétexte et la bulle furent adoptées alors par la jeunesse romaine. Tarquin rentra à Rome, et institua, dit-on, la cérémonie du triomphe en char, ce qui était encore un emprunt fait aux Étrusques. La tradition attribue aussi à Tarquin de grands ouvrages dans Rome. Il embellit le Forum en l'environnant de boutiques, rebâtit en pierres taillées les murs de la ville, et fit creuser des égoûts qui portèrent au Tibre les eaux des sept collines et assainirent les quartiers bas. Il commença la construction du cirque entre le Palatin et l'Aventin. Ce fut lui qui désigna le sommet du mont Capitolin pour être l'emplacement du vaste temple qui devait être le Capitole. Ses guerres, ses réformes, ses constructions même déplurent apparemment au patriciat. Il périt assassiné, comme la plupart des rois de Rome. Deux hommes de la campagne le frappèrent pendant qu'il rendait la justice sur son tribunal, et pour donner au crime une apparence de justice, on raconta que c'étaient les fils d'Ancus Marcius qui avaient poussé le bras aux assassins pour punir un usurpateur. Leur rancune, assurément fort patiente, avait laissé Tarquin régner pendant trente-huit ans (615-577 av. J.-C.) F. DE C.

(1) Tite Live y ajoute celui de *Priscus*.

Tite Live, I, 34-41. — Denys d'Halicarnasse, III, 46-73, IV, 1. — Ciceron, *De Rep.*, III, 20. — Niebuhr, *Hist. rom.*, t 1er. — Noël des Vergers, *L'Étrurie et les Étrusques*, t. 1er, 1864, gr. in-8°.

TARQUIN *le Superbe* (*Lucius Tarquinius Superbus*), le septième et le dernier des rois de Rome. Tite Live le dit fils de Tarquin l'Ancien; Denys d'Halicarnasse, avec plus de vraisemblance, le croit son petit-fils. Les pontifes patriciens qui ont écrit son histoire n'ont pas ménagé sa réputation. D'abord Tarquin, pour son coup d'essai, assassine sa femme, qui était fille du roi Servius Tullius. Par une singulière conformité de scélératesse, l'autre fille du roi empoisonne son époux, qui était le frère même de Tarquin. Les deux crimes restent également impunis; les deux meurtriers s'unissent même par un mariage, et s'associent pour un nouveau forfait. La vieillesse de Servius était tourmentée

par les agitations de la plèbe nouvellement parvenue au droit de cité et par les rancunes du patriciat, lésé dans ses priviléges. Tarquin profite de cette situation, se fait des partisans et travaille à isoler peu à peu son beau-père. Un jour enfin il se rend au Forum, suivi d'une troupe armée, et se proclame roi. Le vieux Servius accourt sans armes, sans soldats, sans amis. Tarquin le précipite du haut des degrés, et quelques affidés l'achèvent à coups de poignard. Bien que la royauté fût élective à Rome, Tarquin ne se fit élire ni par le sénat ni par le peuple; il régna sans se soucier des lois et des coutumes. Son gouvernement ne fut pas du goût des patriciens. Il se dispensa de consulter le sénat, fit la guerre et conclut des traités sans lui demander son approbation, et évita de convoquer les curies. Comme tous les tyrans des cités anciennes, il fit la guerre à l'aristocratie en confisquant ses biens. Les historiens racontent une anecdote qui donne une idée de son caractère et de sa politique. Son fils Sextus, maître de Gabies, lui envoyait demander des conseils. Tarquin, sans répondre, mena le messager dans son jardin, et là, en manière de passe-temps, il abattit avec son bâton les têtes des pavots les plus hautes. Sextus comprit la pensée de son père, et se hâta de faire mourir tout ce qu'il y avait de riche ou de noble dans Gabies. Tarquin se montra d'ailleur aussi jaloux de la grandeur de Rome que de la sienne. Il força la confédération latine à reconnaître la suprématie de Rome, et contraignit même les Herniques et une partie des Volsques à entrer dans cette confédération sujette. Il fonda les colonies de Signia et de Circeii. Mêmes succès contre les Sabins, qu'il vainquit deux fois, et qu'il rendit tributaires. Gabies, ville grande et forte, lui résista sept ans; il s'en empara par un stratagème de son fils Sextus. Dans Rome il fit exécuter de grands ouvrages publics, acheva les égoûts commencés par Tarquin l'Ancien, et éleva le Capitole. Ses victoires, ses alliances, ses constructions firent certainement de Rome une grande et puissante ville; tout le Latium lui obéissait; toute la côte, depuis Terracine jusqu'à Ostie, lui appartenait; l'Étrurie était son alliée; le commerce prenait de l'essor, comme le prouve un traité qui fut conclu avec Carthage. Au milieu de tout cela, Tarquin était détesté. Pendant quelque temps il s'était fait aimer des plébéiens, et il se serait peut-être maintenu s'il avait conservé leur faveur. Mais il se laissa entraîner, comme la plupart des despotes, à des mesures dont ses ennemis tirèrent parti pour briser sa popularité. Tout devint matière à l'accuser, les impôts excessifs, les guerres perpétuelles, les travaux sans relâche auxquels il contraignait la populace. Il fallait entraîner le peuple dans la révolution que les grands méditaient. On lui présenta un cadavre de femme qui s'était tuée, disait-on, pour venger l'honneur domestique violé par un Tarquin. La foule s'émut. Tarquin, qui était alors loin de Rome, occupé au siége d'Ardée, n'eut plus dans la ville aucun défenseur; le sénat rédigea contre lui un décret de déposition, que l'assemblée aristocratique des curies ratifia (510 av. J.-C.).

Tarquin avait régné vingt-cinq ans, et était dans la soixante-quinzième année de sa vie. Il ne désespéra pas de ressaisir sa royauté. Il se rendit à Gabies, où régnait son fils, puis à Tarquinies, qui était la patrie de sa famille et d'où il envoya demander à Rome la restitution de ses biens. La preuve qu'il n'était pas aussi généralement détesté que les annalistes patriciens voudraient le faire croire, c'est qu'une conspiration fut ourdie à Rome en sa faveur, et que les fils même de Brutus entrèrent dans le complot. Le sénat punit les coupables, et apaisa pour un moment les murmures du peuple en lui abandonnant en pillage les biens du roi. Tarquin chercha dès lors à rentrer à Rome par la force; et ce qui est remarquable, c'est que ce vieillard sans puissance, sans richesse, seul, trouva pendant quatorze ans des alliés empressés à le servir. Ce furent d'abord les villes de Tarquinies, de Véies, et quelques autres qui lui fournirent des soldats; cette armée fut vaincue par Valerius Publicola. Ce fut ensuite Porsenna (*voy.* ce nom), puis les Sabins s'armèrent à leur tour pour sa cause; ils furent vaincus. Il s'adressa alors aux Latins, et trente cités jurèrent solennellement dans un temple de ne pas poser les armes que Tarquin ne fût rétabli dans Rome. En même temps, au sein de Rome même, les plébéiens s'agitaient en sa faveur et ne dissimulaient pas qu'ils étaient plus malheureux sous la dure domination des patriciens qu'ils ne l'avaient été sous celle des rois. La conjuration fut découverte et punie. Mais la coalition latine était encore debout; le peuple refusa de s'enrôler pour combattre les alliés de Tarquin. Le sénat fut réduit à imaginer la dictature, parce que les deux consuls en charge étaient soupçonnés d'attachement à Tarquin. La bataille du lac Régille (496) abattit la confédération latine; on dit que le vieux roi, malgré ses quatre-vingt-neuf ans, y combattit de sa personne et y fut blessé. Cette défaite brisa sans retour ses espérances; les Latins eux-mêmes durent le chasser de leur territoire. Il se réfugia à Cumes, où le tyran Aristodème l'accueillit, et il mourut peu de temps après. Tite Live et Denys trouvaient dans les vieux annalistes que Tarquin était un tyran ombrageux, cruel et perfide, qui ne régnait que par la terreur, et qui n'osait confier la garde de sa personne qu'à des mercenaires étrangers; mais Cicéron porte sur lui un remarquable jugement : « Tarquin ne fut, dit-il, ni impie ni cruel; il ne fut que *superbe*, mais c'en fut assez pour lui faire perdre la royauté. » F. DE C.

Tite Live, I, 49-60; II, 1-21. — Denys d'Halicarnasse, IV, 41-75; V, 1; VI, 21. — Plutarque, *Publicola*. — Florus. — Cicéron, *De Republica*, II, 24, 25. — Niebuhr, *Hist. rom.* — O. Müller, *Etrusker*, t. I. — Becker, *Handbuch der röm. Alterthümer*, t. II.

TARQUIN (*Sextus*), l'un des fils du précédent, l'aîné suivant Denys, le plus jeune suivant Tite Live. Il prit une part active à la plupart des guerres de Tarquin. La ville de Gabies résistant aux armes romaines, il s'y présenta comme ayant à se plaindre du roi, s'y fit accueillir, donna quelques marques de sa haine contre Rome, se fit donner le commandement et s'en servit pour livrer la ville à son père. Tarquin la lui ayant laissée à gouverner, il suivit les leçons paternelles, et mit à mort les principaux membres de l'aristocratie. Dans l'histoire, fort peu vraisemblable, de Lucrèce, c'est lui qui joue le rôle du ravisseur. Il suivit son père dans l'exil; d'après Tite Live il essaya de rentrer dans Gabies et y fut égorgé; suivant Denys il y vécut encore quatorze ans, se signala dans tous les combats qui furent livrés pour la cause de Tarquin, et fut tué enfin à la bataille du lac Régille. F.-DE C.

Tite Live. — Denys d'Halicarnasse.

TARRAKANOF. *Voy.* TARAKANOF.

TARTAGLIA (*Niccolò*), géomètre italien, né à Brescia, vers 1500, mort à Venise, en 1559. Il n'avait que six ans lorsque la mort de son père, simple messager, nommé Michele, le plongea lui, son frère, sa sœur et sa mère, dans un complet dénuement. En 1512, lorsque Gaston de Foix reprit Brescia, les habitants réfugiés dans la cathédrale y furent massacrés par les soldats français. Niccolò y fut affreusement mutilé : le crâne brisé en trois endroits, les deux mâchoires fendues, le palais ouvert, il ne pouvait plus ni parler ni manger. Pour le soigner, sa mère s'avisa, dit Niccolò, d'*imiter les chiens qui étant blessés se guérissent en se léchant.* Il resta longtemps bègue, d'où lui vint le surnom de *Tartaglia*, qu'il devait illustrer un jour. A quatorze ans, il commença presque seul à apprendre à écrire. Puis on le perd de vue, et à trente ans on retrouve l'orphelin de Brescia en possession du procédé de résolution des équations du troisième degré. Par quels prodigieux efforts surmonta-t-il les nombreux obstacles qu'il dut rencontrer? C'est ce qu'il a négligé de nous apprendre dans ses *Quesiti ed invenzioni diverse*, où il donne un récit très-émouvant des premières années de sa vie.

Au commencement du seizième siècle, l'algèbre se bornait à ce que renferment les écrits de Paccioli; les signes des opérations les plus usuelles n'étaient pas encore inventés; on ne se servait que de quelques abréviations de mots, et on se bornait à la résolution des problèmes numériques ne dépassant pas le second degré. Les géomètres d'alors ignoraient l'existence et l'emploi des quantités négatives, ce qui les obligeait à traiter par des procédés différents des équations que l'on résout actuellement par une formule uniforme. C'est ainsi que Scipione Ferro, qui enseignait les mathématiques à Bologne de 1496 à 1526, parvint à résoudre l'équation $x^3 + px = q$, sans qu'il lui fût possible de traiter l'équation générale du même degré. A cette époque de tournois scientifiques, lorsqu'un géomètre faisait quelque découverte importante, il se gardait bien de la livrer à la publicité; peu soucieux de l'intérêt général, il préférait se réserver exclusivement une arme dont il se servait pour embarrasser ses rivaux. Scipione Ferro confia cependant la pratique de son procédé à un de ses élèves, Maria del Fiore. En 1530, Zuano de Torrini da Coi (que Cardan nomme da Colle), qui tenait école d'arithmétique à Brescia, proposa à Tartaglia deux questions, dépendant d'équations du troisième degré. Tartaglia répondit qu'il possédait une règle générale pour résoudre la première de ces questions; mais, ajouta-t-il, « pour le présent, je veux me taire pour plusieurs raisons »; quant à la seconde question, il avoua ne pas en connaître la solution (elle conduisait à une équation complète). Il serait intéressant de connaître la marche suivie par Tartaglia : tout ce que l'on sait, c'est qu'il s'était servi d'une construction géométrique qui donne le cube de la somme de deux droites. Il professait à Venise lorsque del Fiore vint lui porter un défi (22 février 1535). Tartaglia accepta. Chacun d'eux déposa chez un notaire trente questions et une certaine somme d'argent, sous cette condition que celui des deux qui, au bout de trente à quarante jours, aurait résolu le plus de questions serait déclaré vainqueur et gagnerait la somme déposée. Toutes les questions de Fiore se ramenaient à l'équation de Scipione Ferro; elles furent résolues par son adversaire en moins de deux heures, et Fiore échoua complétement. Le 10 décembre 1536, Zuano da Coi se rendit à Venise pour prier instamment Tartaglia de lui communiquer les trente questions qu'il avait proposées. Tartaglia lui donna les quatre premières, mais sans les solutions, dans la crainte qu'elles ne fissent trouver la règle. Après de vaines recherches, Zuano renouvela ses supplications auprès de Tartaglia, qui finit par lui indiquer la solution d'un cas particulier de la première question posée à Fiore. Réfléchissant sur cette solution, Zuano en trouva de semblables. Enflé de son succès, il écrivit à Tartaglia, le 8 janvier 1537, une lettre insolente, où il lui contestait la primauté de ses découvertes. En 1538, Zuano quitta Brescia pour se fixer à Milan, où il entretint Cardan de Tartaglia et de son invention. Cardan écrivait alors son *Ars magna;* voulant enrichir cet ouvrage de la nouvelle découverte, il fit prier notre savant de lui envoyer la résolution de l'équation $x^3 + px = q$, promettant de l'insérer sous le nom de Tartaglia, ou de garder le secret. Celui-ci s'y refusa. Cardan, irrité, lui écrivit le 12 février 1539 une lettre pleine de reproches; puis, changeant de tactique, il eut recours à la flatterie et au mensonge, et dans une lettre du 19 mars suivant, il

exhorta son correspondant à venir le plus tôt possible à Milan, où l'attendait avec une vive impatience le marquis del Vasto, dont il vantait la libéralité. Il est probable que tout cela n'était qu'un stratagème, car lorsque, après quelques hésitations, Tartaglia se rendit à Milan, où il se logea chez Cardan même, il se trouva que le généreux marquis était parti pour Vigevano. Alors recommencèrent les incessantes obsessions de Cardan qui finit par dire : « Je vous jure sur les saints Évangiles que si vous m'enseignez vos inventions, non-seulement je ne les publierai jamais, mais encore que je les noterai pour moi en chiffres, afin qu'après ma mort personne ne puisse les comprendre. » Tartaglia céda, et communiqua à Cardan ses règles résumées en huit tercets, dont le dernier donne la date et le lieu de la découverte :

Questi troval, et non con passi tardi
Nel mille cinquencente quatro et trenta
Con fundamenti ben saldi e gagliardi,
Nel città dal mar intorno centa.

Tartaglia retourna à Venise sans voir le marquis del Vasto. Il reçut encore plusieurs lettres de Cardan au sujet de quelques développements qui lui manquaient; regrettant de s'être laissé arracher son secret, il chercha à lui faire croire qu'il n'avait pas compris ses règles. Au commencement de 1540, leurs relations étaient rompues. Cardan, aidé de son excellent élève Luigi Ferrari, parvint à donner de l'extension aux règles de Tartaglia, à résoudre les équations du quatrième degré et à donner des éclaircissements sur la nature des équations. Il réunit toutes ces connaissances nouvelles, qu'il publia en 1545, sous le titre d'*Ars magna*. Non content d'être parjure, Cardan se montra injuste envers Tartaglia, à qui lui et Ferrari adressèrent un dernier défi en 1547. Le rendez-vous avait été fixé au 10 août 1548, dans une église de Milan; Cardan n'y vint pas, et Ferrari soutint seul cette nouvelle lutte, qui eût tourné entièrement à l'avantage de Tartaglia si l'attitude hostile des partisans de ses adversaires ne l'avait décidé, par crainte de violences, à s'éloigner en hâte de Milan. La conduite de Cardan dans toute cette affaire a été jugée avec la sévérité qu'elle mérite; mais Tartaglia est loin d'être exempt de tout reproche. Sans le parjure de l'auteur de l'*Ars magna*, les progrès de l'algèbre se fussent trouvés peut-être retardés de longues années.

Les principaux ouvrages publiés par Tartaglia sont : *Nuova scienza, cioè Invenzione nuovamente trovata, utile per ciascuno, speculativo, matematico, bombardiero, ed altri;* Venise, 1537, in-4°; ibid., 1550, 1551, 1583, in-4°, avec suppl.; trad. en français par Reiffel (Paris, 1845-46, 2 part. in-8°), avec des notes; — *Euclide*, trad. ital.; Venise, 1543, 1544, 1545, in-fol., et 1565, 1569, 1585, in-4°; — *Archimedis opera emendata;* Venise, 1543, in-4°; — *Quesiti ed invenzioni diverse;* Venise, 1550, 1551, 1554, in-4° : ce recueil contient des recherches sur le service de l'artillerie, la théorie du tir, la fabrication de la poudre (dont l'auteur fait remonter l'invention jusqu'à Archimède), et la défense des places; — *La Travagliata invenzione;* Venise, 1551, in-4° : sous ce titre bizarre, qui se rapporte à sa situation d'esprit, Tartaglia propose un procédé pour retirer de l'eau un bâtiment submergé; — *Ragionamenti sopra la Travagliata invenzione ne' quali si dichiara il libro d'Archimede, intitolato* De insidentibus aquæ; Venise, 1551, in-4°; — *Generale Trattato de' numeri e misure;* Venise, 1556, 1560, 2 vol. in-fol., fig.; — *Trattato di aritmetica;* Venise, 1556, in-4°; trad. en français (Paris, 1578, in-8°, et 1613, in-4°) par Gosselin. Il y a quelques écrits posthumes de ce savant, mais sans importance. On a réuni sous le titre d'*Opere* (Venise, 1606, in-4°) ses quatre principaux ouvrages. E. MERLIEUX.

Cossali, *Progressi dell' algebra*; Parme, 1790, 2 vol. in-4°. — Fantuzzi, *Scrittori bolognesi*. — Montucla, *Hist. des mathém.* — Libri, *Hist. des mathém. en Italie*. — Terquem, *Annales de mathém.*, t. XV, année 1856.

TARTAROTTI (*Girolamo*), savant littérateur italien, né le 2 janvier 1706, à Roveredo, où il est mort, le 16 mai 1761. Il était fils d'un savant jurisconsulte. Au collége de Roveredo ses progrès furent lents, et son intelligence ne parut s'éveiller qu'à l'université de Padoue, où il étudia la philosophie, puis la théologie dans le but d'entrer dans les ordres; mais il abandonna ce projet. A son retour il publia le *Ragionamento intorno alla poesia lirica toscana* (Roveredo, 1728, in-8°), dans lequel il signale les défauts de Marini et de son école, et fonda, à l'exemple des frères Volpi, de Padoue, un cercle, dit des *Dodonei*, qui répandit le goût de la bonne littérature dans la vallée de l'Adige. Il établit ensuite une imprimerie, dont il se servit lui-même pour mettre au jour l'*Idea della logica degli scolastici e moderni* (Roveredo, 1731, in-8°), où il raille avec esprit les frivoles subtilités des partisans d'Aristote. Cette attaque lui valut des réponses virulentes, qui, tout en le faisant connaître, développèrent en lui cet esprit de critique et d'animosité avec lequel il se créa tant d'adversaires. Quelques mois passés à Inspruck à enseigner la logique au fils d'un noble allemand le dégoûtèrent pour toujours de l'enseignement; aussi refusa-t-il une chaire que le roi de Sardaigne lui fit offrir à l'université de Turin. Il avait entrepris l'explication de *la Divina Commedia*, lorsque l'apparition du commentaire de Venturi le fit renoncer à ce travail. En 1738 il se rendit à Rome, près du cardinal Passionei; mais ses attaques contre Fontanini mécontentèrent ce prélat, et il se retira en 1739 à Bologne, où Marco Foscarini lui proposa de l'aider dans ses recherches sur la littérature vénitienne. Tartarotti le suivit à Venise, puis à Turin, où il fit la connaissance de Maffei, de Carli et d'autres lettrés. Ce fut alors qu'il découvrit dans la

bibliothèque d'Apostolo Zeno le manuscrit original de Giovanni Sagornino, le plus ancien chroniqueur de Venise. Cette bonne fortune excita la jalousie de Foscarini : les deux collaborateurs se séparèrent bientôt, non sans s'être accablés l'un l'autre d'épigrammes dans des pamphlets anonymes. Tartarotti retourna dans sa ville natale (1752), et partagea son temps entre tous ses nombreux travaux littéraires et la polémique ardente qu'il entretint jusqu'à son dernier souffle avec plusieurs de ses confrères. Dans sa jeunesse il avait assisté à l'exécution de deux femmes condamnées pour sorcellerie ; ce spectacle avait produit sur lui une vive impression, et le souvenir qu'il en conserva l'amena sans doute à combattre cette croyance au sabbat, qui fit périr en Europe tant de femmes sur les bûchers. Son livre resté célèbre, *Del Congresso notturno delle lammie, con II dissertazioni sopra l'arte magica* (Roveredo, 1749, in-4°), traite des origines du sabbat, de l'impossibilité de ces pratiques et de ses suites funestes. Cependant, par une inconséquence qui ne peut s'expliquer que par la crainte où il était de se trouver en contradiction avec certains passages de la Bible, il admit la magie, et loin de se rendre aux observations de Carli, il reproduisit dans une *Apologia del Congresso delle lammie* (Venise, 1751, in-8°), tous les arguments inventés pour établir la réalité des oracles, des spectres, des possédés, des esprits follets, etc. Maffei s'éleva avec force contre ces étranges conclusions dans *l'Arte magica dileguata*, et *la Magia annichilata*, admettant néanmoins qu'avant le Christ les hommes avaient pu commercer avec le diable. Le merveilleux a toujours exercé une grande influence sur les esprits, et par ce qui se passe de nos jours on ne doit pas s'étonner qu'à cette époque quatorze écrivains aient plaidé pour ou contre le diable. Tartarotti légua sa bibliothèque à l'hôpital de Roveredo, qui la céda dans la suite à la ville. On lui érigea dans cet établissement une statue de marbre. Critique judicieux autant qu'archéologue éclairé, il écrivait avec une grande pureté la langue latine et surtout l'italienne, sur laquelle il il avait fait de profondes études ; et, chose singulière, dans la crainte d'altérer cette pureté de style, il ne voulut pas apprendre le français. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons encore : *Ragionamento delle diffide letterarie, o sia publiche difese di conclusioni;* Roveredo, 1735, in-8° ; — *De origine ecclesiæ tridentinæ;* Venise, 1745, in-4° ; — *Memorie istoriche intorno alla vita e morte de' santi Sisinio ed Alessandro;* Vérone, 1745, in-4° ; — *De versione rufiniana d'Eusebio di Cesarea;* Trente, 1748, in-4° ; — *De Episcopatu sabionensi S. Cassiani martyris, deque S. Ingenuini, ejusdem urbis episcopi, actis;* Venise, 1750, in-4° ; — *Memorie antiche di Roveredo;* Lucques, 1754, in-4° : il profita pour cet ouvrage des nombreux documents que son frère avait réunis ; — *Dell' origine della chiesa di Aquileja;* Milan, 1759, in-4° ; — *La Conclusione de' Francescani riformati ;* Venise, 1765, in-8° : petit poëme burlesque, réimpr. par Vannetti dans ses *Rime scelte;* Roveredo, 1785, in 8°, avec portrait.

TARTAROTTI (*Giacomo-Antonio*), frère du précédent, né le 25 février 1708, à Roveredo, où il est mort, le 18 mai 1737. Il exerça la charge de notaire, qui cependant n'était guère en harmonie avec ses goûts. Ayant conçu le projet d'écrire une histoire de sa province, il se mit à en rassembler les matériaux avec ardeur. Il fouilla les archives publiques dont il avait la surintendance, et découvrit à Chiusole l'importante chronique de Giovanni Diaccono, de Vérone. La mort le surprit, à peine âgé de vingt-neuf ans. On a de lui : *Saggio della biblioteca tirolese;* Roveredo, 1737, in-8°, réimpr. par Todeschini, en 1777, à Venise, avec des additions, une notice sur l'auteur et deux petits poëmes de lui. S. R.

Raccolta di orazioni funebri in lode di G. Tartarotti; Roveredo, 1762, in-8°. — C. Lorenzi, *De vita Hier. Tartarotti, lib. III*; Leipzig, 1805, in-8°. — Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, t. Ier.

TARTINI (*Giuseppe*), violoniste et compositeur italien, né le 12 avril 1692, à Pirano (Istrie), mort le 16 février 1770, à Padoue. Confié d'abord aux soins des oratoriens de sa ville natale, il termina ses études au collége *dei Padri delle scuole*, à Capo d'Istria, ou il reçut en même temps les premières leçons de musique et de violon. Sa famille, qui le destinait à entrer dans un ordre monastique, n'ayant pu vaincre sa résistance, se décida à l'envoyer à Padoue pour y étudier la jurisprudence (1710). Il fréquenta les salles d'armes, se rendit habile dans l'escrime, et la conscience de sa force jointe à une humeur bouillante et querelleuse lui attira plusieurs duels qui eurent du retentissement. S'étant épris d'une jeune parente du cardinal George Cornaro, évêque de Padoue, il l'avait épousée secrètement ; mais cette union n'avait pas tardé à être connue. Le cardinal mit la justice à la poursuite de Tartini, sous l'accusation de séduction et de rapt. Celui-ci s'enfuit à la hâte sous l'habit d'un pélerin, et trouva asile à Assise auprès d'un de ses parents, qui le cacha dans le couvent des minorites dont il était sacristain. Tartini demeura dans cette retraite pendant deux années qu'il mit à profit en se livrant à une étude incessante du violon et en prenant aussi des leçons d'accompagnement et de composition du P. Boemo, organiste du couvent. Il arriva qu'un jour de fête, tandis qu'il exécutait un solo de violon dans le chœur de l'église, le vent souleva tout à coup le rideau qui le dérobait aux regards du public. Un Padouan, qui l'aperçut, s'empressa de divulguer le lieu de sa retraite. Heureusement le temps avait fini par calmer la colère du cardinal Cornaro : l'artiste obtint son

pardon, vint rejoindre sa femme à Padoue, et partit bientôt avec elle pour Venise. Ayant entendu dans cette ville le violoniste Veracini, dont le jeu plein de hardiesse lui révélait des ressources qu'il n'avait pas soupçonnées, il se retira à Ancône pour s'adonner à de nouvelles études, qui ne tardèrent pas à porter leur fruit. En 1721, il devint à la fois violon solo et chef d'orchestre à Saint-Antoine de Padoue, une des meilleures chapelles de l'Italie. A l'exception d'un engagement de trois ans qu'il passa en Bohême au service du comte Kinsky (1723-25), il ne s'éloigna jamais de Padoue, malgré les offres les plus avantageuses. En 1728, il avait établi dans cette ville une école de violon qui devint célèbre dans toute l'Europe par les nombreux virtuoses qu'elle a produits : on cite, entre autres, Nardini, Pasqualino Bini, Alberghi, Domenico Ferrari, Carminati, Capuzzi, Mme de Sirmen (Maddalena Lombardini), et les Français Pagin et La Houssaye. Tartini conserva jusqu'à sa mort la place de premier violon à Saint-Antoine. Les émoluments de cette place, ses leçons et quelque bien qu'il tenait de sa famille, lui permettaient de vivre dans une certaine aisance. Parvenu à l'âge de soixante-dix-huit ans, il mourut d'une attaque de scorbut.

Ce virtuose, que ses observations conduisirent à poser les principes fondamentaux du maniement de l'archet, qui depuis lors ont servi de base à toutes les écoles d'Italie et de France, n'a pas moins contribué au perfectionnement de l'art de jouer du violon par ses compositions pour cet instrument que par les élèves qu'il a formés. Le style de Tartini est généralement élevé; ses idées ont de la variété, son harmonie a de la pureté sans sécheresse. Le nombre de ses concertos publiés ou manuscrits s'élève à près de cent cinquante. On a aussi de lui cinquante sonates, parmi lesquelles est la fameuse *Sonate du Diable*, dont voici l'origine : une nuit de l'année 1713, Tartini, pendant son sommeil, rêva qu'ayant le diable à son service, il lui donna son violon sur lequel celui-ci se mit à exécuter la plus admirable des sonates. Réveillé en sursaut, Tartini saisit son instrument, espérant retrouver une partie de ce qu'il venait d'entendre, mais ce fut en vain. Il n'en conserva pas moins à la pièce qu'il écrivit alors le titre de *Sonate du Diable* (1). Outre les travaux déjà cités, on a encore de lui le recueil de l'*Arte dell' arco* (Amst., in-4°), et un *Miserere* à quatre et à cinq voix, avec le dernier verset à huit, qui fut exécuté, en 1768, dans la chapelle pontificale de Rome. Tartini occupe également une place dans l'histoire de l'art par ses travaux sur la théorie et particulièrement sur l'harmonie. En 1714, il avait été frappé du phénomène du *troisième son*, ainsi appelé parce que des tierces parfaitement justes exécutées sur le violon font entendre un son grave à la tierce inférieure de la note la plus basse des deux, et forme avec elles un accord parfait. Ce phénomène, qui plus tard a été remarqué par Rameau et par Sorge, devint l'objet de ses méditations, et il le prit pour base d'un nouveau système d'harmonie qu'il exposa dans son *Trattato di musica secondo la vera scienza dell' armonia* (Padoue, 1754, in-4°). Malgré les aperçus ingénieux de l'auteur, les conséquences qu'il en tirait manquaient de solidité. Son système était précisément l'opposé de celui de Rameau, car il partait des harmoniques pour remonter au grave, au moyen du phénomène du troisième son, tandis que Rameau suit une marche inverse. Il suit de là, ainsi que le fait observer M. Fétis, que le système de Tartini manque de base pour la génération des accords, et qu'il ne peut parvenir à la belle théorie du renversement, découverte par l'harmoniste français. Cela seul suffirait à démontrer la supériorité des travaux de Rameau, sous le rapport de la didactique pratique. Tartini essaya de répondre aux observations et aux critiques que son système avait soulevées, dans deux écrits intitulés, le premier : *De' principii dell' armonia musicale contenuta nel diatonico genere* (Padoue, 1767, in-4°); l'autre : *Risposta alla critica del* Trattato di musica di *Le Serre di Ginevra* (Venise, 1767, in-8°). On a aussi de Tartini un écrit concernant les principes de l'art de jouer du violon, sous ce titre : *Lettera alla signora Maddalena Lombardini, inserviente ad una importanta lezione per i suonatori di violino* (Venise, 1770, in-8°), trad. en plusieurs langues, et *Trattato delle appoggiature si ascendenti che discendenti per il violino*, trad. en français (Paris, 1782. in-8°). Il a laissé en manuscrit un ouvrage *Delle ragioni e delle proporzioni lib. VI.* D. DENNE-BARON.

(1) Lalande, qui tenait cette anecdote de Tartini lui-même, l'a rapportée dans son *Voyage en Italie* (t. IX, p. 55), où les biographes l'ont puisée.

L'abbé Fanzago, *Orazione delle lodi di G. Tartini*; Padoue, 1770, in-4°. — Vallotti, *Elogj di G. Tartini*, ibid., 1792, in-8°, avec le discours précédent. — Hiller, dans ses *Lebensbeschreibungen berühmter Musikgelehrten*, 1784, in-8°. — C. Ugoni, dans sa *Letter. ital.*, t. I, p. 1-28, et dans *Biogr. degli Ital.* de Tipaldo, t. II. — Fayolle, *Notices sur Corelli, Tartini*, etc.; Paris, 1810, in-8°. — Prony, *Mécanique analytique*, 2e part., § 1257. — Cartier, *L'Art de l'archet de Tartini*; Paris, vers 1820, in-fol. — Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens.*

TASCHER (Maison), l'une des plus anciennes de l'Orléanais. Elle était connue sous le roi Louis le Jeune, ainsi qu'on le voit par une charte datée de 1176; mais la filiation n'en est suivie que depuis 1408. Au commencement du dernier siècle, elle se divisait en deux branches : la cadette resta en France; l'aînée avait pour chef *Joseph*, qui ajoutait à son nom patronymique celui de *la Pagerie*, d'une terre située près de Blois. Il passa aux Antilles en 1726, et s'établit à la Martinique, où il épousa Mlle de La Chevalerie; il en eut deux fils, qui suivent, et plusieurs filles, dont l'aînée, *Marie-Euphémie-Désirée*, épousa

d'abord M. de Renaudin, puis le marquis de Beauharnais, et concourut beaucoup à la fortune de l'impératrice Joséphine.

Tascher de la Pagerie (*Joseph-Gaspard*), né le 5 juillet 1735, au Carbet (Martinique), mort le 6 novembre 1790, aux Trois-Ilets (même colonie). D'abord page de la dauphine Marie-Josèphe, puis sous-lieutenant dans une compagnie franche de la marine, il retourna en 1755 à la Martinique, et se distingua dans les campagnes contre les Anglais. Après la paix de 1763, il ne s'occupa plus que de ses plantations. De Rose-Claire des Vergers de Sannois, sa femme, née le 27 août 1736, à la Martinique, où elle mourut le 2 juin 1807, il eut trois filles : *Marie-Joseph-Rose*, qui devint l'impératrice Joséphine (*voy.* ce nom, t. XXXVII); *Catherine-Désirée*, née le 11 décembre 1764, morte le 16 octobre 1777; *Marie-Françoise*, née le 3 septembre 1766, morte le 4 novembre 1791.

Tascher de la Pagerie (*Robert-Marguerite*, chevalier, puis baron), frère du précédent, né en 1740, à la Martinique, où il est mort, le 25 février 1806. Il fut, comme son frère, au nombre des pages de la dauphine. Nommé garde de la marine, il fit huit ans de service actif, et alla ensuite se fixer à la Martinique, où il devint lieutenant de vaisseau et directeur des ports. De Jeanne le Roux-Chapelle, il eut *Louis*, qui suit, et *Stéphanie*, qui épousa, le 1er février 1808, le prince duc d'Arenberg, et, en 1819, le marquis de Chaumont-Quitry, après annulation de son premier mariage.

Tascher de la Pagerie (*Louis-Robert-Pierre-Claude*, comte), sénateur, fils du précédent, né le 1er avril 1787, à Fort-Royal (Martinique), mort le 3 mars 1861, à Paris. Napoléon le fit venir en France, et le plaça en 1802 à l'école de Fontainebleau; nommé sous-lieutenant d'infanterie (1806), chef d'escadron (1809), il se distingua à Eylau, en Portugal avec Junot et en Italie sous le prince Eugène, dont il fut l'aide de camp; il s'attacha à sa personne, le suivit dans toutes ses compagnes et l'accompagna en Bavière, où il vécut avec lui dans l'intimité. Il reçut dans ce pays le grade de major général. Le décret du 31 décembre 1852 alla le chercher dans sa retraite, et l'appela à siéger dans le nouveau sénat. Le 27 janvier 1853, il fut nommé grand-maître de la maison de l'impératrice, et prit sa résidence aux Tuileries. Il était grand-croix de la Légion d'honneur. Il avait épousé, le 24 janvier 1810, la princesse de Leyen. En 1808, il avait reçu le titre de comte de l'empire.

* Tascher de la Pagerie (*Robert-Charles-Émile*, comte, puis duc), fils du précédent, né le 4 octobre 1822, en Bavière. Admis en 1841 à l'école de Saint-Cyr, il en sortit dans l'infanterie de marine comme sous-lieutenant (1843), et y devint lieutenant en 1847, capitaine en 1851, et chef de bataillon le 30 juin 1859. Nommé officier d'ordonnance du prince président (17 fév. 1852), il fut attaché, en décembre 1852, à la maison de Napoléon III comme maréchal des logis, et en janvier 1853 à la maison de l'impératrice Eugénie avec le titre de premier chambellan. De 1857 à 1861 il siégea pour une des circonscriptions du Gard au corps législatif, et passa dans le sénat le 6 mai 1861. Il a été autorisé, par décret du 2 mars 1859, à porter le titre de duc, titre qui, dit *le Moniteur*, « lui est dévolu d'après les lettres patentes des 8 juillet 1810 et 16 mai 1811, et par suite du décès du duc de Dalberg, mort le 27 avril 1833, sans descendance directe dans la ligne masculine ».

Son frère, *Charles-Robert-Joseph*, est capitaine au 2e de spahis (10 juillet 1851).

Tascher (*Pierre-Alexandre*), seigneur de Prouvay et de la Salle, chef de la branche cadette de sa maison, fut lieutenant des maréchaux de France à Chartres, et mourut en 1767. Il eut trois fils : *Pierre*, qui suit; *Charles-François*, capitaine de cavalerie; *Philibert-Louis-Alexandre*, chevalier Tascher, député au corps législatif en 1810, et dont le fils, *Charles-Alexandre-Amédée*, eut une place d'auditeur au conseil d'État (12 fév. 1809), et devint maire du Mans en 1812.

Tascher (*Pierre-Jean-Alexandre*, comte), pair de France, fils aîné du précédent, né en 1745, mort le 3 septembre 1822, au château de Prouvay (Orne). Il fit ses premières armes à la bataille de Berghen (1759), devint capitaine aux dragons de Penthièvre, reçut la croix de Saint-Louis, et quitta le service en 1785. Il se rallia aux principes de la Révolution, et n'émigra pas. En septembre 1792, il se mit à la tête d'un corps de volontaires à cheval de la ville d'Orléans, et repoussa les bandes qui venaient de Paris pour égorger les prisonniers de la haute cour nationale. Cependant il ne fut pas inquiété et vécut retiré à la campagne. Sa parenté avec l'impératrice Joséphine le fit appeler au sénat (22 oct. 1804), nommer comte et officier de la Légion d'honneur. Le 1er avril 1814, il vota la déchéance de Napoléon, et passa le 4 juin dans la chambre des pairs. La « séduction des Cent-jours, comme dit le *Journal des Débats*, le trouva fidèle », et il reprit sa place parmi les pairs dévoués à la restauration. Il eut plusieurs enfants, entre autres : *Ferdinand*, qui suit; et *Henri*, chef de bataillon en 1807, colonel et aide de camp du roi Joseph, après la bataille d'Espinosa (nov. 1808), et général de brigade (17 février 1814).

Tascher (*Ferdinand-Jean-Samuel*, comte), fils aîné du précédent, né à Orléans, le 29 décembre 1779, mort à Paris, le 14 décembre 1858. Élève de l'École polytechnique en 1799, il fut auditeur au conseil d'État (1805), et commissaire spécial de police en Westphalie (1812). Appelé à la pairie, après la mort de son père (1822), il se rallia au gouvernement de Juillet, et s'abstint lors du procès de Louis-Napoléon (1840). De-

puis 1848 il vécut dans la retraite. Ayant appris, lorsqu'il était en Westphalie, l'extrémité à laquelle se trouvaient réduits ses deux frères, qui avaient servi dans l'expédition de Russie, il courut à leur aide; mais il n'arriva qu'après la mort du plus jeune, et put à peine recevoir à Berlin le dernier soupir de l'aîné. Il a publié l'*Oraison funèbre de Maurice et d'Eugène de Tascher* (Paris, 1814, in-8°).

Courcelles, *Hist. généal. des Pairs*, t. VIII. — Arnault, Jouy, etc., *Biogr. nouv. des contemp.* — Rabbe, *Biogr. univ. et portat. des contemp.* — *Docum. part.*

*TASCHEREAU (*Jules-Antoine*), littérateur français, né à Tours, le 19 décembre 1801 (1). Il est fils d'Antoine Taschereau, lieutenant particulier au bailliage de Tours, puis juge au tribunal criminel d'Indre-et-Loire, et conseiller à la Cour impériale d'Orléans depuis le 8 mars 1811. Après avoir fait ses études à Orléans, il vint, en 1818, suivre à Paris les cours de droit, et, grâce à une personne influente dont il fut alors secrétaire, trouva un accès facile dans les lettres et la presse périodique. Ami d'Armand Carrel, et l'un des rédacteurs du *National*, il devint en août 1830 secrétaire général de la préfecture de la Seine, et cessa de remplir cette place le 31 décembre suivant. Il rentra dans la presse militante, collabora au *Courrier français*, et fonda, en 1833, la *Revue rétrospective*, excellent recueil composé de documents originaux sur des matières d'histoire et de littérature. Élu en 1837 député de Loches, il siégea sur les bancs de la gauche; mais il ne put en 1842 faire renouveler son mandat, parce qu'à la suite de revers de fortune, il ne payait plus le cens d'éligibilité. En mars 1848, il reprit la publication de la *Revue rétrospective* (31 nos gr. in-8°). On y remarquait, outre des listes de parties prenantes aux fonds secrets, une pièce qui produisit une vive sensation; elle était intitulée : *Déclarations faites par *** devant le ministre de l'intérieur*. Auguste Blanqui, suffisamment désigné comme auteur de ce rapport de police sur l'émeute du 12 mai 1839, ayant prétendu, dans une lettre publiée par les journaux, qu'il avait été fabriqué pour le perdre, l'auteur de la *Revue* répondit par une plainte en diffamation. Envoyé par le département d'Indre-et-Loire à l'Assemblée constituante, M. Taschereau se prononça avec la gauche pour le bannissement de la famille d'Orléans; mais il vota d'ailleurs constamment avec la droite, notamment pour les deux chambres, l'expédition de Rome, les lois contre la presse, et la proposition Rateau. Il adopta néanmoins l'ensemble de la constitution, et appuya même auprès des électeurs de son département la candidature présidentielle du général Cavaignac. Membre de l'Assemblée législative, il attaqua souvent le parti républicain, et lors de la lutte qui précéda le coup d'État, il se rallia au président. Nommé administrateur adjoint à la Bibliothèque impériale, le 24 janvier 1852, il en est devenu, en 1858, administrateur général à la place de M. Naudet (30 janvier), puis directeur (14 juillet). On a de lui : *Histoire de la vie et des ouvrages de Molière;* Paris, 1825, in-8°; 3e édit., Paris, 1844, in-18; reproduite en 1863 en tête des *Œuvres complètes de Molière*, 6 vol. in-8°; — *Histoire de la vie et des ouvrages de P. Corneille;* Paris, 1829, in-8°; 2e édit. augmentée, Paris, 1855, in-18, formant le t. Ier des *Œuvres complètes* de P. Corneille, de la *Bibl. elzevirienne;* — *Revue rétrospective, ou Bibliothèque historique contenant des mémoires et documents authentiques, inédits et originaux;* Paris, 1833-1837, 20 vol. in-8°, formant deux séries, de 10 vol. chacune. Chargé de diriger la rédaction des *Catalogues de la Bibliothèque impériale*, il a commencé en 1855 cette vaste entreprise, qui comptait en 1865 11 vol. in-4° imprimés. Il a mis au jour comme éditeur : *Œuvres complètes de Molière* (Paris, 1823-24, 8 vol. in-8°); *Correspondance de Grimm et Diderot* (1829-30, 8 vol. in-8°); *Mémoires, correspondance et ouvrages inédits de Diderot* (1830, 4 vol. in-8°); *Historiettes de Tallemant des Réaux* (1833-34, 6 vol. in-8°), en société avec Monmerqué, et *Promenades dans la Touraine, par Alexis Monteil* (1861, pet. in-8°), pour la Société des bibliophiles de Touraine. Il a fourni des articles au *Courrier français*, à la *Revue française*, au *Siècle*, à *l'Illustration*, à la *Revue de Paris*, à la *Gazette littéraire*, à la *Revue universelle classique*, à la *Biographie universelle et portative des contemporains*, etc. E. REGNARD.

Moniteur univ. — *Biogr. univ. et port. des contemp.* — *Biogr. des 900 représent. à la Constituante*, etc. — Quérard, *La France litt.* — *Journal de la librairie.* — *Docum. partic.*

TASMAN (*Abel-Janssen*), navigateur hollandais, né vers 1600, à Horn, mort après 1645. On ignore quels furent ses débuts, et comment il se forma dans la carrière qu'il parcourut avec tant d'éclat; l'origine de sa famille est également inconnue. Ce qu'il y a de certain, c'est que van Diemen, gouverneur des Indes hollandaises, fut le premier à reconnaître son mérite. La vie nautique de Tasman commence à son départ de Batavia, le 2 juin 1639. D'après de nouveaux documents, il se serait d'abord dirigé sur les îles Philippines, et après avoir reconnu des récifs dangereux à 178 milles de Spirito-Santo, il aurait exploré l'océan Pacifique, et, conjointement avec son compagnon Matthieu Quast, il aurait visité les îles Bonin. Ne les eût-il pas vues le premier, il les visita plus complétement qu'on ne l'avait fait jusqu'alors (1). Commandant dé-

(1) Il appartient à la famille de *Taschereau de Baudry*, maître des requêtes, qui fut, de juillet 1720 à avril 1722, lieutenant général de police. C'était un homme intègre et généralement estimé, auquel on doit plusieurs ordonnances utiles, entre autres celle du 24 septembre 1720, pour la sûreté des habitants de Paris.

(1) Ces terres étaient renommées alors sous les noms

sormais en chef, Tasman quitta Batavia le 14 août 1642 pour se diriger vers les régions vaguement désignées sous le nom de Znidland (*Terre du Sud*). Sa première découverte fut celle de cette grande île (24 nov.), à laquelle il donna le nom de van Diemen (1), son protecteur. Les reconnaissances qu'il en fit ne furent ni exactes ni nombreuses; car le découvreur avouait lui-même qu'il ignorait si cette île, située au sud-ouest de la Nouvelle-Hollande, se confondait ou non avec elle. Après avoir visité le groupe de Tonga-Tabou et les Fidjis, puis Outong-Java, Tasman se trouva, le 13 décembre 1642, en vue des montagnes de Tavaï-Pounamou, c'est-à-dire près du pays qu'on appela plus tard Nouvelle-Zélande. Il fit de vains efforts pour gagner la confiance des sauvages; ils l'empêchèrent d'aborder, se précipitèrent sur une de ses embarcations et tuèrent quatre hommes. Bien que mouillé dans le détroit de Cook, qu'il prenait pour un golfe, Tasman ne put débarquer, et la baie où l'attaque avait eu lieu reçut le nom funeste de *Moordenaar's bay*. Se dirigeant au nord et prolongeant la côte occidentale, il découvrit les îlots Manawa-Tawi (4 janvier 1643); mais sur une étendue de côtes de 200 lieues qu'il avait reconnues, il ne put descendre une fois à terre pour y renouveler les provisions d'eau. En quittant ces terres inhospitalières, il crut avoir découvert une partie du *Continent inconnu du sud*, la chimère des géographes d'alors; selon lui, ces régions se joignaient au *Staten-Land*, signalé récemment à l'est de la Terre de Feu, et il ne jugea pas à propos de changer cette appellation bizarre. Van Diemen confia peu après une nouvelle expédition à son protégé. Elle se composait encore de deux navires, *le Zechaan* et *le Braak*. Tasman devait examiner la partie nord-est dont il avait vu seulement l'extrémité méridionale, puis, tournant à l'ouest, il devait reconnaître exactement l'île de van Diemen. Ces instructions nautiques datées de 1644, que signale M. Major, lui ordonnaient également de poursuivre sa reconnaissance le long de la côte ouest de la Nouvelle-Guinée jusqu'à ce qu'il eût atteint le 17° de lat. Sud, en insistant pour qu'il ne négligeât rien afin d'obtenir la certitude si cette côte était séparée ou non du grand continent connu. Tasman n'accomplit pas, à ce qu'il semble, cette partie de ses instructions. Par malheur tout est demeuré vague, en raison de la perte des journaux de l'expédition. Ainsi que l'a prouvé M. Major, ils étaient connus, au début du dernier siècle, du bourgmestre Witsen (2). On ne sait plus rien des faits qui ont marqué la fin de la carrière de Tasman; il y a bien une sorte de légende en crédit qui lui donne pour épouse la propre fille de van Diemen, mais aucune preuve de cette union ne peut être administrée.

F. Denis.

Eyriès, *Mémoire sur Tasman*, lu à l'Acad. des inscr. par Walckenaër. — *Bulletin de la Société de géographie*, t. XIX et XX. — Dumont d'Urville, *Voyage de* l'Astrolabe, partie hist. — R.-H. Major, *Early Voyages to Terra Australis now called Australia*; Londres, 1859. — Fr. Valentyn, *Beschryving van Ouden oostindien*; Amst., 1724-26, in-fol. — Thevenot, *Collection de Relations de Voyages*, part. IV; Paris, 1696.

TASSE (Le). *Voy.* Tasso.

TASSEL (*Richard*), peintre français, né vers 1580, à Langres, où il est mort, le 12 octobre 1660. Il était fils d'un peintre, Pierre Tassel, qui lui donna les premières leçons de son art. A peine eut-il dix-huit ans que, revêtant le costume d'un pèlerin, il traversa la France en mendiant et passa en Italie, où l'attirait un violent désir de perfectionner ses études. A Bologne il s'attacha au Guide, et demeura quelques années dans son atelier. De là il se rendit à Rome, puis à Venise, enfin il revint en France, laissant partout sur son passage des preuves de son triple talent dans l'architecture, la statuaire et la peinture. « A Lorette, dit son épitaphe, tu le verras pèlerin, à Rome peintre en tout; Venise avouera qu'il était sculpteur, et Lyon a suivi les ordres de son architecture. » Malgré les sollicitations réitérées de Le Sueur et de Le Brun, ses amis, Tassel ne voulut plus quitter sa ville natale, dont il fut échevin. C'était un artiste adroit et expéditif; il imita le Guide et le Caravage, et excella dans le coloris, dans la richesse de la composition et dans la grâce des draperies. Ses œuvres sont nombreuses; nous citerons de lui : au musée de Langres, *la Mort de saint Joseph, le Martyre de saint Martin*, une *Sainte Famille, le Reniement de saint Pierre*, et *Saint Michel terrassant le démon*; — au musée de Troyes, *Saint Jean dans le désert, la Généalogie de la Vierge, la Mort de Cléopâtre, le Juste d'Horace*; — au musée de Dijon, *le Triomphe de la Vierge*, le *portrait du peintre en pèlerin*, etc.

Varney, *Notice*, dans les *Mém. de la Société de la Haute-Marne*, an XI. — Luquet, *Notice*, dans l'*Annuaire du diocèse de Langres*, 1839.

TASSIN (*René-Prosper*), érudit français, né le 17 novembre 1697, à Lonlay l'Abbaye, près Domfront, mort le 10 septembre 1777, à Paris. Ayant fait ses humanités au collége de Saint-Germer, il fut reçu novice chez les bénédictins de Jumiéges et y fit profession (1718). C'est là qu'il connut François Toustain, et ils se lièrent tous deux d'une si grande amitié qu'ils ne se séparèrent plus qu'à la mort. Comme la plupart de ses confrères, il s'engagea dans les querelles

fantastiques d'*îles d'Or et d'Argent*; en fait, elles ne furent nullement visitées; celles auxquelles on a imposé les noms d'*Engel* et de *Gracht* (les deux navires de l'expédition) offrent un point de relâche. A l'issue de ce voyage, les bâtiments hollandais allèrent jeter l'ancre devant Formose, et les chefs se séparèrent. On trouve en 1641 Quast commandant le blocus de Goa, et Tasman croisant devant Cambodia.

(1) On lui a substitué à juste raison le nom de *Tasmanie*.

(2) Ce magistrat, dans un livre qu'il a publié en 1705 sur la migration des peuples, donne plusieurs renseignements sur les misérables populations qui errent dans la Nouvelle Guinée et dans la Nouvelle-Hollande, et il nomme Tasman parmi les auteurs dont il a tiré ses informations.

jansénistes; mais il abandonna la polémique, quand ses supérieurs le chargèrent de préparer avec dom Toustain une édition de Théodore Studite. Pour mener à bonne fin ce travail, les deux amis allèrent se confiner dans l'abbaye de Saint-Ouen à Rouen (1730). Vers cette époque l'abbaye vit contester l'authenticité de ses privilèges par celle de Saint-Victor en Caux. Tassin et Toustain entreprirent de la défendre, puis ils allèrent passer trois mois à Saint-Wandrille, afin de communiquer à Mabillon les notes qu'il leur demandait pour ses *Annales de l'ordre de Saint-Benoît*. La nécessité de vérifier les titres mis en discussion de Saint-Ouen leur suggéra l'idée de composer une histoire des bulles pontificales, des actes ecclésiastiques, de tous les monuments anciens de la jurisprudence contentieuse, afin de soumettre à des règles fixes la critique de ces actes. Ils travaillaient à ce recueil quand ils furent appelés à Paris par le P. Laneau, supérieur général de la congrégation, et envoyés aux Blancs-Manteaux (1747). Ils reprirent alors leur travail diplomatique, dont ils donnèrent le t. Ier en 1750. Pendant l'impression du t. II Toustain mourut : ce fut une mort bien cruelle pour l'ami survivant; cependant Tassin ayant repris, avec le concours de J.-B. Bausonnet, l'œuvre interrompue, publia le t. II en 1755, et le t. VI et dernier, en 1765. On lui doit encore : *Notice des manuscrits de la Bibliothèque de l'église métropolitaine de Rouen, par l'abbé Saas, revue et corrigée;* Rouen, 1747, in-12 : c'est une critique très-vive que l'auteur de la *Notice* ne laissa pas sans réponse; — *Nouveau Traité de diplomatique, par deux bénédictins;* Paris, 1750-65, 6 vol. in-4°, pl. : c'est un trésor d'érudition et la principale gloire de Tassin, qui eut seul part aux quatre derniers volumes; il a été traduit en allemand; — *Lettre touchant le prospectus d'une Histoire synoptique du royaume et de la maison de France*, dans le *Journal de Verdun*, août 1751; — *Lettre sur le nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France;* ibid., déc. 1753; — *Lettre sur les dîmes, en réponse au Mémoire pour les curés à portion congrue, par M. Leclerc;* Paris, 1766, in-4°; — *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur;* Paris et Bruxelles, 1770, in-4° : de beaucoup supérieure à celle de dom Lecerf, cette histoire est un modèle en son genre, d'exactitude et de méthode à la fois; elle a été trad. en allemand (Francfort, 1773, 2 vol. in-8°), avec des additions de Meusel. Dom Tassin a laissé en mss. l'*Histoire des abbayes de Saint-Wandrille et de Saint-Ouen*, et la suite de l'*Histoire de l'ordre de Saint-Benoît*, par Bulteau. A. H.

N. de Wailly, *Éléments de Paleographie.* — B. Hauréau, *Hist. litter. du Maine*, t. IV.

TASSO (*Bernardo*), poëte italien, né le 11 novembre 1493, à Bergame, mort le 4 septembre 1569, à Ostiglia (duché de Mantoue). Il se rattachait par son père et par sa mère à l'ancienne famille des Tassi, connue dès le treizième siècle pour avoir organisé et dirigé le service des postes en Italie, en Espagne et en Allemagne, où la maison princière de la Tour et Taxis n'a pas d'autre origine. Comme son fils, il cultiva avec succès la poésie et l'éloquence; comme lui, il rechercha, aux dépens de son bonheur et de sa liberté, les bonnes grâces des grands seigneurs et des nobles dames. Bernardo perdit ses parents comme il était jeune encore. L'évêque de Recanati, Luigi-Alessandro, son oncle, se chargea de pourvoir à son éducation, et lui fit continuer dans un collège ses études, commencées sous le grammairien J.-B. Pio, de Bologne. « Bientôt, dit Ginguené, il fit de grands progrès dans le latin et dans le grec. Il composa en italien des pièces de vers, où l'on distinguait déjà cette douceur de style et cette fécondité de sentiments et de pensées qui lui est propre. » Il avait vingt-sept ans lorsque le prélat qui lui tenait lieu de père fut assassiné (1520). Resté sans appui, il quitta Bergame, et promena pendant plusieurs années à Padoue, à Venise, à Ferrare, sa destinée errante et nécessiteuse, demandant des consolations à la muse, à la philosophie et même à l'amour. Son sonnet sur la belle Ginevra Malatesta, qu'un noble mariage vint enlever aux hommages du poëte, courut alors dans toute l'Italie, et il n'était bouche de femme ou d'amoureux qui ne le répétât :

Poichè la parte men perfetta e bella, etc.

Après 1525, Bernardo s'attacha à plusieurs princes et seigneurs : Guido Rangone, général des troupes pontificales, qui le chargea de diverses missions à Rome, aux Pays-Bas et en France (1), Renée de France, duchesse de Ferrare, et surtout Ferrante San-Severino, prince de Salerne, près duquel il accepta l'emploi de secrétaire, et qu'il suivit dans l'expédition de Tunis (1534). En 1537, il fut chargé d'une mission politique pour l'Espagne; au retour, il s'attarda quelque temps à Venise, où le retenait une liaison amoureuse avec la savante Tullia d'Aragon. En 1539 il épousa à Salerne une jeune dame de Sorrente, Porzia de' Rossi, qui joignait un mérite solide aux avantages de la naissance, de la fortune et de la beauté; il en eut un fils, Torquato (*voy.* ci-après). En 1547, le prince de Salerne tomba dans la disgrâce de Charles-Quint, et passa au service de la France. Bernardo le suivit, laissant derrière lui ses biens confisqués et sa famille fugitive. Pendant ce temps (sept. 1552), il s'efforçait de décider Henri II à une entreprise sur Naples, qu'il appelait son antique tri-

(1) C'est à cette période que se rapportent les premières lettres de Bernardo écrites de France. Quelques-unes sont datées : *de l'armée française devant Pavie*, d'autres de Paris, de Saint-Denis, de Saint-Germain, etc. La meilleure édition de cette correspondance intéressante est celle de Padoue, 1733-1751, 3 vol. in-8°.

butaire (*vostra tributaria antica*), et adressait des vers louangeurs au roi de France, à la reine Catherine, à Marguerite de Valois, sœur du roi, faisant ainsi servir le talent du poëte à l'œuvre du négociateur (1). Mais le tout échoua. Dénué de ressources, il rejoignit en Italie sa famille. Là il eut encore la douleur de perdre sa femme. La présence de son fils apporta un premier adoucissement à ses chagrins. Bientôt Guidubaldo, duc d'Urbin, et Guillaume, duc de Mantoue, se disputèrent l'honneur de l'attirer à leur cour. Ce dernier le nomma gouverneur de la ville d'Ostiglia, où il mourut.

Outre ses *Lettres* (dont une partie, trad. en français, parut à Paris, 1554, in-8°), Bernardo Tasso a écrit : *Ragionamento della poesia*, discours lu à l'Académie de Venise lorsqu'il y fut admis, et que le dernier éditeur des *Lettres* a inséré dans son recueil; — *Rime;* Venise, 1531, 1534, in-8°;— *I tre libri degli Amori;* Venise, 1537, 1555, in-8°; — *Ode e salmi;* Venise, 1560, in-12 : ces diverses poésies ont été réunies, Bergame, 1749, 2 vol. in-12, par les soins de P.-A. Serassi; — *L'Amadigi, poema;* Venise, 1560, in-4°, et 1581, 1583, in-4°; Bergame, 1755, 4 vol. in-12; — *Il Floridante, poema;* Mantoue 1587, in-4°; Bologne, 1587, in-4° et in-8°; Mantoue, 1588, in-12 : des XIX chants que renferme ce poëme, dont on ne parle plus guère, les huit premiers sont presque en entier extraits de *l'Amadigi*. Celui-ci a survécu, bien que Ludovico Dolce atteste dans la préface qu'il fut composé par l'auteur « en grande partie à cheval, au milieu du bruit des armes et de la préoccupation des affaires ». Nous n'entrerons pas dans la question controversée de savoir si l'auteur primitif de *l'Amadis* n'est pas français (2), comme le héros lui-même; bornons-nous à constater que la version espagnole de Montalvo, fréquemment réimprimée de 1519 à 1535, était à l'apogée de sa popularité lors de la mission de Bernardo Tasso en Espagne. Sans partager l'enthousiasme de Speroni, ami de l'auteur, qui n'hésitait pas à mettre son poëme au-dessus de celui de l'Arioste, on peut dire que *l'Amadigi*, défectueux dans le plan, est écrit avec beaucoup de douceur et d'élégance, et que le poëte excelle dans les descriptions et les comparaisons. E.-J.-B. Rathery.

Marques d'honneur de la maison des Tassis; Anvers, 1645, in-fol. — Tasso (Comte J.-J.), *Généalogie de la maison de Tassi* (en ital.); 1718. — Seghezzi, *Notice*, à la tête de son édit. des *Lettere*. — Serassi, *Notice*, à la tête des *Rime*. — Crasso, *Elogi*.

TASSO (*Torquato*), en français *le Tasse*, l'un des plus grands poëtes de l'Italie, fils du précédent, né le 11 mars 1544, à Sorrente (royaume de Naples), mort le 25 avril 1595, à Rome. Son père, poëte distingué lui-même (*voy.* ci-dessus), envoya aux écoles des jésuites à Naples le jeune Torquato, qui à l'âge de dix ans comprenait et récitait par cœur les poëtes grecs et latins. D'ailleurs le tombeau de Virgile n'était pas loin du berceau du Tasse, et il semble que, pour lui apporter l'inspiration virgilienne, il eût suffi de la brise soufflant du Pausilippe, car sous ce beau ciel, où rien ne paraissait changé depuis les temps d'Auguste, l'étude de l'antiquité semblait une tradition toujours vivante, et la poésie de la nature ne se séparait pas des enseignements de l'école. Après l'exil de son père (1547), le soin de continuer son éducation reposa sur sa mère Porcia, réfugiée à Naples, dans une situation voisine de la pauvreté. M. de Lamartine nous la représente logée dans une petite maison peu éloignée de celle des jésuites, et conduisant elle-même avant le lever du jour, une lanterne à la main, le jeune Torquato jusqu'à la porte du collége. A dix ans il rejoignit son père à Rome (oct. 1554), laissant dans un couvent de Naples cette mère chérie, qu'il ne devait plus revoir. Il poursuivit ses études à Rome, à Bergame, à Urbin, à Pesaro et à Venise. Bernardo, qui s'était rendu dans cette dernière ville pour y faire imprimer *l'Amadigi*, employait son fils à copier, à corriger, quelquefois même à compléter son poëme. Cette occupation et la société des poëtes de Venise décidèrent de plus en plus la vocation du jeune homme pour la poésie. « Torquato, dit son père dans une lettre de cette époque, s'applique à ses études, et dans un âge encore tendre (il avait alors seize ans) se montre le digne fils de sa mère, tellement que si, comme je l'espère, je vis assez pour lui faire terminer son éducation, je ne doute pas qu'il ne devienne un grand homme. » Mais bientôt la triste expérience qu'il avait faite lui-même du métier de poëte l'effraya pour son fils : il crut, et ce ne fut pas la moindre de ses illusions, qu'il pouvait impunément l'arracher de ce milieu littéraire où il l'avait placé, pour le lancer dans le positif de la vie. Il l'envoya à l'université de Padoue étudier le droit sous le célèbre Panciroli. Le jeune homme parut se soumettre, passa un an à Padoue, « et à dix-sept ans, dit Ginguené, il avait fait..... un poëme épique ». C'était celui de *Rinaldo* (1562). Le héros de ce poëme en douze chants, qui fut composé en douze mois, est Renaud, fils d'Aymon et cousin de Roland. Son amour pour la belle Clarice, les premiers faits d'armes entrepris pour l'obtenir, les obstacles qui les séparent, et enfin leur union, en sont le sujet, le nœud et le dénoûment. L'épilogue donne la date de la composition : « Ainsi, dit-il, je célébrais en me jouant les ardeurs de Renaud et ses douces souffrances, lorsque, encore dans le quatrième lustre de mes jeunes années, je pouvais dérober un jour à d'autres études, où j'étais soutenu par l'espérance

(1) Plusieurs de ces poésies de circonstance, insérées dans l'édition des *Rime* de 1555, ne se trouvent plus dans celle de 1560. Sur ce second séjour de Bernardo en France, voyez ses *Lettere*, t. II, p. 66 à 130

(2) C'était l'opinion de Bernardo : « Non è dubbio, dit-il dans une lettre à G. Ruscelli, che lo scrittore di questa leggiadra e vaga invenzione l'ha in parte cavata da qualche historia di Bretagna. » *Lettere*, t. II, p. 93 et 166.

de réparer les maux que m'a faits la fortune; études ingrates dont le poids m'accablait, et dans lesquelles je languissais, inconnu aux autres et à charge à moi-même. » D'abord grande colère du père contre son fils, qui avait suivi son exemple plutôt que ses conseils; mais comment se fâcher longtemps contre « cette œuvre étonnante d'un enfant de dix-sept ans? » C'est lui-même qui la qualifie ainsi dans une de ses lettres. L'auteur d'*Amadis* pouvait-il garder rancune à celui de *Renaud?* Bientôt il consentit à l'impression du poëme (1), et autorisa son fils à renoncer à l'étude du droit pour se livrer tout entier à celle des lettres et de la philosophie.

La renommée naissante dont la publication du poëme de *Rinaldo* entoura le nom du Tasse, le fit inviter par l'université de Bologne, qui venait de se rouvrir, à venir l'honorer de sa présence et de son concours. Il se rendit à cette invitation, et, soit dans les exercices universitaires, soit dans les académies ou réunions privées, montra une facilité prodigieuse pour la discussion des matières les plus élevées et les plus abstraites. En effet il n'avait pas pour l'étude de la philosophie le même éloignement que pour celle de la jurisprudence, et la première de ces sciences fut toujours, après la poésie, ce qu'il aima le mieux. Cependant il quitta Bologne par suite des désagréments que lui causa une satire dont on l'accusa d'être l'auteur, bien qu'il n'y fût pas épargné lui-même. Après avoir visité quelques amis à Castelvetro, à Modène et à Correggio, il revint à Padoue, sur l'invitation de son ancien camarade d'études Scipion de Gonzague, depuis cardinal, qui resta l'un de ses amis les plus fidèles. Gonzague avait établi dans son propre palais une académie dite des *Eterei*, dont le Tasse devint membre sous le nom de *Pentito* (repentant), en signe de repentir, comme le soutient Serassi, d'avoir quitté pour Bologne, qui ne lui avait laissé que des souvenirs peu agréables, cette ville amie où il retrouvait de si bons amis et un si gracieux accueil. Il y étudia Platon, son philosophe favori, et y composa trois *Discorsi del poema eroico* (Venise, 1587, in-4°), où l'on voit quelles étaient ses préoccupations littéraires. A la forme virgilienne, qui avait été chez lui comme un produit du tempérament et du climat, avant d'être développée par l'étude de l'antiquité, il joignait le goût des poëmes chevaleresques du moyen âge, que malheureusement il étudiait, non pas dans leur forme primitive et vigoureuse, mais dans leurs derniers échos : tels étaient l'*Amadis* de son père, *Giron le Courtois*, que les vers d'Alamanni lui avaient fait aimer, et même l'insipide *Primaléon de Grèce*.

Dès le temps de son séjour à Padoue, il avait conçu l'idée d'un poëme où serait racontée la conquête de Jérusalem par les chrétiens sous le commandement de Godefroi de Bouillon. Dans le choix d'un pareil sujet, outre l'opportunité, au moment où la défaite des Turcs à Lépante allait ramener l'Europe à des projets de croisade outre l'intérêt romanesque de ces vieux poëmes d'aventures dont Arioste avait exploité avant lui le côté piquant, le Tasse voyait une épopée chrétienne parlant à la foi du monde chrétien. « Torquato, dit M. de Lamartine, était sincèrement et tendrement religieux : il se sentait poussé vers son sujet non-seulement par la muse, mais par la piété; c'était le *croisé* du génie poétique, aspirant à égaler par la gloire et la sainteté de ses chants, les croisés de la lance qu'il allait célébrer. Les noms de toutes les familles nobles et souveraines de l'Occident devaient revivre dans ce catalogue épique de leurs exploits, et attirer sur l'auteur la reconnaissance et la faveur des châteaux et des cours. Les croisades étaient le *nobiliaire* de l'Europe; le poëte serait l'arbitre et le dispensateur de l'immortalité parmi les descendants de ces familles..... Enfin ce poëte était en même temps chevalier, un sang noble coulait dans ses veines; célébrer des exploits guerriers lui semblait associer son nom à celui des héros qui les avaient accomplis sur les champs de bataille; la religion, la chevalerie et la poésie, la gloire du ciel, celle de la terre, celle de la postérité, se réunissaient pour lui conseiller cette œuvre. » On conserve parmi les manuscrits d'Urbin, au Vatican, trois chants de cette première ébauche de la *Jérusalem délivrée*, ou plutôt du *Godefroi* (*Goffredo* ou *Gottifredo*) car tel est le nom que l'auteur lui donna d'abord. Ils étaient dédiés au duc d'Urbin, sous la protection duquel l'auteur vivait alors à Bologne, et furent publiés pour la première fois dans l'édition générale des œuvres du Tasse donnée à Venise en 1722. Son père, qu'il avait rejoint à Mantoue, reçut la confidence du grand projet qui avait ainsi reçu un commencement d'exécution, et le vieux poëte sentit ses entrailles tressaillir de joie en reconnaissant dans son fils un génie digne du sien, supérieur au sien.

Cependant le Tasse allait se trouver appelé à vivre dans un milieu favorable à l'achèvement de son poëme : il apprit que le cardinal Louis d'Este, à qui était dédié son *Rinaldo*, venait de le nommer l'un de ses gentilshommes, et qu'il était attendu à la cour de Ferrare, où régnait avec tant d'éclat le duc Alphonse II, son frère. Le Tasse se hâta de se rendre à cette invitation; il arriva à Ferrare le dernier jour d'octobre 1565, qui fut pour lui, dit un de ses biographes, le premier d'une longue suite d'années de gloire et de misère. La cour des ducs d'Este disputait à celle des Médicis la palme de la magnificence, de la galanterie, des encouragements prodigués à la littérature et aux arts. Montaigne, à l'occasion de sa visite à Ferrare, s'extasie sur le nombre des courtisans, sur l'éclat des fêtes et des costumes.

(1) *Il Rinaldo*, publié à Venise, 1562, in-4°, avec dédicace au cardinal Louis d'Este, et réimpr., ibid., 1583, in-12, a été trad. trois fois en français (Paris, 1620, pet. in-8°; 1784, 2 vol. in-8°, et 1813, in-12).

Le cardinal, patron du Tasse, n'entretenait pas moins, dit-on, de cinq cents gentilshommes à sa suite. Alphonse, le prince régnant, était, au dire de l'historien Muratori, brave, magnifique, généreux, passionné pour la gloire des lettres, mais avec un mélange d'orgueil, de caprice, de ressentiment implacable contre ceux dont il croyait avoir reçu quelque offense. La splendeur de cette cour s'accrut encore, peu après son arrivée, par les fêtes du mariage du duc avec Barbe, fille de l'empereur Ferdinand Ier (déc. 1565). Le Tasse avait alors vingt et un ans; il était beau, de cette beauté gracieuse et déjà un peu mélancolique qu'a décrite minutieusement le marquis de Manso, son ami, et qui, dit M. de Lamartine, « rappelle le portrait de Raphael d'Urbin, le génie enfant, avec un trait de plus dans le regard, la fierté martiale du chevalier ». Enfin, au charme de la jeunesse et de l'élégance il joignait le prestige de la poésie, et, sous les yeux des beautés qui se succédaient à la cour de Ferrare, Claudia Rangoni, les comtesses de Scandiano, de Sala, de Lodrone, Livia d'Arco, Tarquinia Molza, Leonora San-Vitale, etc., l'heureux poëte peignait sans effort Armide et Herminie; il soutenait des thèses d'amour à l'Académie de Ferrare, composait des sonnets pour les courtisans qui lui demandaient de leur servir d'interprète. Mais il ne se bornait pas aux fictions poétiques, à la rhétorique amoureuse, ni aux galanteries par procuration; il courtisait pour son propre compte tantôt la belle et spirituelle Lucrezia Bendidio, tantôt la charmante Laura Pepperara; parfois même il ne dédaignait pas de faire descendre ses hommages jusqu'à quelque jolie camériste du palais (*che non disdegno signoria d'ancella*). Enfin, à la cour de leur frère, vivaient Lucrezia et Leonora d'Este; ces deux princesses avaient reçu, par les soins de Renée de France, leur mère, une éducation brillante, qui ajoutait aux grâces naturelles de leur esprit. L'aînée, Lucrezia, avait alors trente et un ans, et fut mariée en 1570 à François-Marie, duc d'Urbin; la seconde, Leonora, en avait trente : c'était bien la vierge mûre (*gia di matura virginità*), dont Sophronie est, au XIe chant de la *Jérusalem*, le poétique emblème. D'une beauté plus idéale, d'un esprit plus poétique que sa sœur, elle resta plus particulièrement l'objet des hommages du Tasse, et les reçut comme une femme de son rang et de sa réputation pouvait accueillir des galanteries autorisées par les mœurs élégantes des cours d'Italie, de la part d'un écrivain qui promettait d'ajouter un rayon de plus à la gloire de leur maison.

Telle était la situation du Tasse à la cour de Ferrare. Huit chants de son poëme étaient achevés et répandus par des copies qui circulaient de main en main, lorsqu'il suivit à la cour de France le cardinal Louis d'Este, chargé d'une mission du pape Pie V auprès de Charles IX. Son départ de Ferrare eut lieu le 18 janvier 1571. Serassi nous le représente travaillant à son épopée sur les routes et dans les hôtelleries de France. La tradition veut qu'il y ait ajouté un certain nombre de stances dans la riche abbaye de Chaalis, qui appartenait à son patron. Cependant la renommée du poëte l'avait précédé en France. Charles IX, qui aimait les vers, lui faisait accueil; Catherine de Médicis lui donnait son portrait; il suivait la cour à Blois, à Tours, à Chenonceaux. Il ne fut pas moins bien accueilli par les princes de la littérature : tous les poëtes de la pléiade, Ronsard à leur tête, s'empressèrent à l'envi autour de leur confrère en poésie. Mais tous ces honneurs n'enrichissaient point le Tasse, qui, pour comble de disgrâce, encourut le mécontentement de son patron. On était alors à la veille de la Saint-Barthélemy; le cardinal d'Este était un politique : il tenait pour les tempéraments; le Tasse, plus catholique que l'envoyé du pape, se laissa aller, paraît-il, aux emportements d'un zèle indiscret : il prêcha la croisade contre les hérétiques, et perdit son traitement. Bientôt il lui fallut repartir pour l'Italie en mince équipage et la bourse vide. « Dans la mesme cour, dit Balzac, où M. Desportes obtint une abbaye pour un sonnet, Torquato Tasso a eu besoin d'un escu et l'a demandé par aumosne à une dame de la connoissance de mon père. » Gui Patin dit qu'il s'adressa à un ami, et cette anecdote, traitée d'apocryphe, se trouve confirmée par la mention suivante, consignée vers cette époque, de la main du Tasse lui-même sur un *memorandum* au dos d'un sonnet : « Laissé à Rome au seigneur Maurice, pour l'éminentissime seigneur Ronsard, deux écus (1) ». Ces circonstances ont pu influencer le jugement que le Tasse, dans sa *Lettre au comte Hercule de Contrari* (2), porte sur la France et sur Paris, dont il décrit l'aspect, la vie et les mœurs avec un accompagnement de critiques à peine tempérées par quelques éloges. Habitué au beau soleil d'Italie, vivant dans ces palais de marbre qui embellissent Naples et Florence, il n'est pas étonnant que l'enfant de Sorrente ait été tristement affecté de ce climat de brouillards, de ces maisons étroites et de ces escaliers tortueux du vieux Paris de cette époque (3).

Au bout de près d'un an de séjour en France, le Tasse revint à Ferrare jouir d'une vie plus facile. Sur les instances de ses sœurs, Alphonse II l'attacha définitivement à son service personnel, et lui donna une pension de seize couronnes d'or par mois (mai 1572). Ce fut pendant les loisirs que lui fit cette position nouvelle que le poëte écrivit l'*Aminte* (4), qui est à la *Jérusalem*

(1) *Manoscritti inediti di T. Tasso*, p. 61 et 63.

(2) *Lettera nella quale si paragona l'Italia alla Francia* (*Opere*, t. XIV, p. 323).

(3) On prétend que le Tasse occupa à Paris un logement rue de Savoie, à l'endroit où se trouve aujourd'hui la maison n° 1.

(4) Cet ouvrage, qu'on aurait dû traduire en notre langue par *l'Amyntas*, a pour titre : *Aminta, favola bos-*

délivrée ce que les *Églogues* de Virgile sont à l'*Énéide*, et qui représenté à la cour de Ferrare, au printemps de 1573, avec un éclat inouï, enfanta un si grand nombre de pastiches. La duchesse d'Urbin, l'ancienne amie du Tasse, voulut connaître à son tour cette pastorale, dont on parlait tant. Le séjour que le poëte fit auprès d'elle à Pesaro et à Castel-Durante fut peut-être le moment le plus heureux et le plus brillant de sa vie. Il revint à Ferrare comblé de présents, de bijoux, d'honneurs de toute espèce. Ce fut peu de temps après, et à la suite d'un voyage à Venise, où le duc Alphonse était allé avec une suite nombreuse au devant de Henri III, que l'auteur de la *Jérusalem* termina enfin ce poëme, fruit de tant de travaux et source de tant d'infortunes (avril 1575).

En effet, les premiers chagrins que ses ennemis et lui-même devaient conspirer à répandre sur la dernière moitié de sa vie, se produisirent à l'occasion de l'œuvre qui devait assurer à son nom l'immortalité. Le duc de Ferrare en pressait la publication, impatient qu'il était de recueillir le fruit de ses bienfaits, et de voir se propager dans toute l'Italie les louanges que le poëte avait prodiguées au *magnanimo Alfonso*. Mais celui-ci voulait avant tout assurer à son poëme l'approbation des savants et celle des dévots, bien plus difficile à obtenir. Or la critique littéraire ne lui causa guère moins de tracas que la censure ecclésiastique. D'ailleurs chacune d'elles affectait d'empiéter sur le domaine de l'autre : c'est ainsi qu'une espèce de comité de lecture, réuni à Rome par Scipion de Gonzague pour examiner le poëme, dont une copie lui avait été envoyée de Ferrare à cet effet, non content d'émettre sur le sujet, le plan, les épisodes, le style, etc., des avis contradictoires qui mettaient le pauvre auteur à la torture, se donna aussi la mission de l'examiner au point de vue de l'orthodoxie. Le Tasse, quoique sincèrement catholique, mêlait à ses croyances ce platonisme chrétien des Marsile Ficin et des Pic de la Mirandole, ce culte de l'antique et du beau que professaient alors des hommes de cour comme Castiglione, des artistes comme Raphael, des cardinaux même comme Sadoleto, mais qui aux yeux des rigoristes passait aisément pour du paganisme et de l'impiété. Les successeurs de Léon X avaient rompu avec l'esprit de la Renaissance; l'inquisition s'érigeait en juge des œuvres de l'art et de l'esprit; les temps étaient durs pour la poésie, et le Tasse devait faire une triste expérience de cette *strettezza dei tempi*, comme il l'appelait. Parmi les membres de la *consulta* réunie par Scipion de Gonzague, à côté des littérateurs comme Sperone Speroni, etc., figurait un homme d'église, Silvio Antoniano, qui résumait son programme dans cette phrase : « L'auteur doit viser à être lu non pas tant par les gens du monde que par les religieux et les nonnes. » Que devenaient en présence d'un pareil juge Armide et Renaud, Clorinde et Herminie? Le pauvre poëte essayait quelquefois de se révolter contre les pédants et les puritains, de revendiquer l'indépendance de la muse, le droit de ne pas mutiler son œuvre, etc. Mais bientôt il sentait la nécessité de courber la tête : « *Faro il collo torto*, écrivait-il à un de ses amis, Scalabrino, et, à l'aide de ce bouclier, j'espère protéger tant bien que mal les amours et les enchantements. » Ailleurs, dans une lettre à Scipion de Gonzague, après avoir fait observer qu'on ne tolérait dans un certain monde les amours de son poëme que parce qu'ils finissaient mal, « les amours d'Herminie, ajoutait-il, semblent seuls avoir un heureux dénouement; je voudrais leur donner aussi une fin édifiante, et l'amener non-seulement à se faire chrétienne, mais à prendre le voile. Je sais que cela ne pourra se faire *qu'aux dépens de l'art*; mais peu m'importe de plaire un peu moins aux connaisseurs, pourvu que je déplaise un peu moins aux scrupuleux. » Faut-il s'étonner de le voir écrire quelque temps après : « Je ne peux plus vivre ni écrire.... Il me roule je ne sais quoi dans l'esprit. » Ces tortures morales d'un écrivain réduit ainsi à mutiler de ses propres mains les créations de son génie ne suffiraient-elles pas à expliquer un égarement momentané de son esprit, sans qu'on ait besoin d'en chercher une autre explication dans de mauvais traitements matériels?

A la cour de Ferrare une ligue des vanités et des ambitions mécontentes s'était formée contre cet étranger, qui absorbait à son profit la faveur capricieuse du duc et les bonnes grâces persévérantes de ses deux sœurs. Peu à peu les ennemis du Tasse levèrent la tête, et l'objet de ces inimitiés ne les seconda que trop par ses imprudences, et par les violences d'un caractère qui s'aigrissait de plus en plus. C'est ici le lieu d'examiner en quelques mots l'opinion qui prétend expliquer les rigueurs dont le Tasse fut l'objet par une passion insensée affichée dans ses vers et même dans ses actes : c'est ce que l'on a appelé *le système des amours*. Il a été soutenu avec talent par Rosini (1), mais ré-

careggia; il parut pour la première fois à Venise, Aldé, 1581, pet. in-8°. Les réimpressions isolées en sont fort nombreuses (on pourrait en citer une cinquantaine); voici les plus remarquables : Venise, Alde, 1590, in-4°, fig.; Paris, 1655, in-4°, avec des notes de Ménage; Amst., Elsevier, 1678, in-32, fig. de S. Leclerc; Paris, Didot, 1781, in-12; Parme, Bodoni, 1789, in-4°, édité par Serassi; même édit., ibid., 1793, in-fol., et 1796, pet. in-4°; Paris, 1800, in-12; Ibid., 1811, in-24, fig.; Florence, 1820, gr. in-fol.; Padoue, 1824, in-4°. — Cette pastorale a passé dans plusieurs langues de l'Europe, et dans la nôtre, soit en vers soit en prose, par les soins de seize ou dix-sept traducteurs, tels que P. de Brach (Bordeaux, 1584, in-4°), de La Brosse (Tours, 1591, in-12), Bellard (Paris, 1596, in-12); Vion Dallbray (Ibid., 1632, in-8°), de Torche (Ibid., 1666, in-12), Baour-Lormian (Ibid., 1813, in-18), etc. La Croix du Maine parle d'une version française de *l'Aminta* (demeurée manuscrite) faite vers 1582 par la princesse Henriette de Clèves.

(1) *Saggio sugli amori di T. Tasso e sulla causa di sua prigionia*; Pise, 1832, in-8°, reproduit dans les œuvres de

futé victorieusement suivant nous par plusieurs critiques, et entre autres par l'auteur d'un ouvrage récent où, dans un cadre légèrement romanesque, sont étudiées avec talent et exposées avec verve toutes les questions esthétiques et physiologiques que soulève la biographie du poëte malheureux (1). Et d'abord qu'est-ce qu'un scandale dont l'objet n'est pas même connu d'une manière certaine ? Depuis l'épouse de son souverain jusqu'aux caméristes du palais, qui n'a-t-on pas nommé comme objet de la passion du poëte ? trois Leonora, deux Lucrezia, deux Vittoria, et combien d'autres ! Quant aux deux princesses sœurs, sur lesquelles se sont concentrées les suppositions avec le plus de vraisemblance, il serait difficile de dire sur laquelle des deux en définitive se sont arrêtés les soupçons. Leonora, diront les uns, est nommée plus souvent dans les vers du poëte; Lucrezia, répliqueront les autres, était plus tendre et moins imposante. Qu'on s'accorde donc sur le nom de sa maîtresse avant de dénoncer l'indiscrétion de ses amours. Le Tasse, comme l'a dit M. Cherbuliez, était à la fois un homme de plaisir et un esprit platonique. Dans ses *Rime amorose* que l'on a interrogées avec une curiosité si ingénieuse, on trouve des arguments pour tous les systèmes; l'amour s'y exprime sur tous les tons, et l'on peut y rencontrer le ton d'une adoration respectueuse, les accents d'un épicuréisme tout byronien, ou le jargon d'une galanterie purement poétique. Nul doute que les lieux communs et les *Iris en l'air* n'y tiennent une large place. Si l'on veut s'attacher aux noms propres, on s'aperçoit bien vite que l'auteur ne parle pas du même ton aux Philis et aux Iellé qu'aux Lucrezia et aux Leonora, et quand même, dans plus de cent odes, sonnets, *canzoni* et madrigaux qu'un patient biographe a comptés comme adressés à cette dernière, on signalerait trois ou quatre pièces un peu vives, où la licence poétique paraîtrait avoir dépassé les bornes, ces rares hardiesses doivent-elles prévaloir contre la déclaration solennelle et tant de fois répétée ?

Non m'accese già la vaga luce
Nel petto alcun pensier lascivo e vile, etc.

« Non jamais sa beauté n'alluma dans mon sein une pensée impure et honteuse. » Nous pensons donc avec Manso, qui connaissait bien les immunités accordées aux poëtes par les mœurs des cours italiennes à cette époque, que le duc Alphonse ne put sérieusement s'offenser des hommages adressés par le Tasse à ses sœurs, et que pour sauvegarder leur honneur, que personne n'a mis en cause, contre des indiscrétions qui dans tous les cas auraient été des calomnies, il n'eut jamais besoin de chercher dans la folie un prétexte pour le retenir en prison.

Un autre système indiqué par Serassi, Fabbroni et Maffei, mais que le marquis Gaetano Capponi a rendu sien et a longuement développé dans un ouvrage interrompu par sa mort (1), est celui qu'il a intitulé lui-même *sistema del trattato mediceo*, et qu'il a formulé en ces termes : « La cause des malheurs du Tasse fut le traité qui lui fut proposé en mars 1575, par l'intermédiaire de Scipion de Gonzague, et auquel il donna son adhésion, pour abandonner le service du duc de Ferrare et passer à celui de la famille des Médicis. » Il paraît certain en effet que le Tasse songea un moment à accepter les offres libérales que lui fit faire François-Marie, grand-duc de Toscane, pour le décider à venir à sa cour. Notre poëte, malgré les égards dont on n'avait pas cessé de le combler à Ferrare, n'aurait pas été fâché de trouver des avantages plus substantiels. « Certainement le duc est très-bon pour moi, écrivait-il vers cette époque, mais je voudrais des fruits et non des fleurs (*Il duca mi ha fatto molti favori, ma vorrei frutti e non fiori*). « Des lettres interceptées par les ennemis du Tasse, et citées par Serassi, avaient fait connaître « qu'il pensait à une autre servitude », et lui-même, dans son *Apologie*, adressée à Scipion de Gonzague, reconnaît, presque dans les mêmes termes, qu'il a pu mécontenter le duc Alphonse *in trattar mutazione di servitù*. On n'avait pas manqué d'en informer le prince, et celui-ci pouvait voir dans ce procédé du Tasse non-seulement une violation des conventions qui l'attachaient à son service, une ingratitude envers sa famille, qui l'avait comblé d'honneurs et de bienfaits, et qui venait encore d'y ajouter le titre d'historiographe de la maison d'Este, mais encore la perte d'un panégyriste illustre, sur lequel cette maison fondait l'espoir de l'immortalité que donnent les vers du poëte. Cependant, il ne faut pas oublier qu'en définitive le Tasse n'accepta pas les offres qui lui étaient faites, et qu'en janvier 1577 il écrivit de Modène : « Je suis de plus en plus décidé à ne pas quitter le service du duc; car, outre que mes obligations envers lui sont telles que, quand je lui sacrifierais ma vie, ce ne serait pas encore assez pour payer ma dette, je crains bien de ne pas trouver à une autre cour plus de repos que dans ses États; les maux que je subis sont de telle nature qu'ils m'atteindront partout ailleurs autant qu'à Ferrare. » Le traité projeté avec les Médicis a donc pu être l'une des causes, mais non la cause unique, des changements qui survinrent plus tard dans les dispositions du prince, et il ne faut pas le séparer des autres sujets de mécontentement qui purent se produire de 1575 à 1579.

La conduite d'Alphonse jusqu'à ce jour ne paraissait nullement changée à l'égard du Tasse :

l'auteur, t. VII, et dans l'édition qu'il a donnée de celles du Tasse, t. XXXIII.

(1) *Le prince Vitale*; par V. Cherbuliez; Paris, 1864, in-18.

(1) *Sulla causa finora ignota delle sventure di T. Tasso*; Florence, 1840, in-8°. Ce volume avait été précédé (1837-39) de lettres, repliques, défis échangés entre l'auteur, Rosini, L. Cavedoni, Defendente, Sacchi, etc.

il l'emmenait souvent avec lui à sa villa de Bel-Riguardo, et se plaisait à lui entendre réciter des vers. Leonora le traitait avec sa bonté ordinaire, et disputait à son frère la société du poëte dans les séjours qu'elle faisait de son côté à Casandoli, sa maison de campagne. Enfin Lucrezia, congédiée assez brutalement par le jeune duc d'Urbin, son époux, venait d'être rendue à la cour de Ferrare ; elle reprenait avec le Tasse des relations qui n'avaient jamais cessé d'être amicales, et qui devinrent alors plus intimes, en restant toujours affectueuses d'une part et respectueuses de l'autre. Elle voulait aussi l'avoir avec elle aux eaux où sa santé l'appelait. C'est de là que le Tasse écrivait ces lignes où nous ne pensons pas que la malignité ait rien à voir : « Je lui lis mon livre, et j'ai tous les jours avec elle plusieurs heures de conversation intime (*Sono ogni giorne molte ore con lei in secretis*) ».

Cependant plusieurs faits survinrent qui, en aigrissant son esprit, troublèrent cette tranquillité apparente. D'abord ce fut la trahison d'un ami, qui abusa de sa confiance pour ouvrir avec de fausses clés ses cassettes et pour épier ses secrets d'amour et ses vers. Le Tasse lui reprocha sa trahison en plein jour, au milieu de la cour du palais, et, sur le démenti qu'il en reçut, lui donna un soufflet et le provoqua en duel. Mais le traître, au lieu de répondre en gentilhomme, eut recours à l'assassinat : il fondit inopinément avec quelques *bravi* sur son adversaire, qui se promenait dans la ville sans défiance. Le poëte, atteint de quelques légères blessures, tira sa dague, para les coups, fondit à son tour sur ses assassins, en blessa quelques-uns et contraignit les autres à la fuite. Vers la même époque (décembre 1576), il reçut l'avis que son poëme, auquel il n'avait pas encore fait toutes les corrections désirables, et pour lequel nous l'avons vu si jaloux d'obtenir les suffrages de la critique et de la censure religieuse, paraissait sans son aveu dans plusieurs villes d'Italie. Il s'adressa au duc de Ferrare pour prévenir ce larcin de sa gloire et de sa fortune. Celui-ci écrivit à tous les souverains d'Italie et même au pape pour protester contre cette infidélité aussi énergiquement, dit M. de Lamartine, qu'il aurait pu le faire contre l'envahissement d'une de ses provinces. Mais cette circonstance avait réveillé dans l'esprit du poëte les scrupules que les critiques de Silvio Antoniano y avaient fait naître quelque temps auparavant. La crainte des censures de l'Église devint chez lui une idée fixe, qui pendant plusieurs années ne le quittera plus. *Sono quasi scacciato dal seno della Chiesa*, écrivait-il encore longtemps après à Niccolò degli Oddi. Il s'imagine que des persécuteurs invisibles l'ont dénoncé à l'inquisition pour quelques irrégularités de sa foi, ou pour quelques allusions mythologiques semées, à son insu, dans ses vers. En vain le duc de Ferrare et ses sœurs s'empressent de calmer ces craintes imaginaires, en vain ils lui font écrire par les inquisiteurs qu'après une lecture attentive de son poëme on l'absolvait de toute faute et de toute peine encourue devant l'Église. Sa mélancolie maladive s'exalte jusqu'à la fureur ; il craint d'être empoisonné ou assassiné. Un soir (17 juin 1577), dans les appartements de la duchesse d'Urbin, il tire son poignard pour en frapper un des domestiques de la princesse, qu'il croit reconnaître pour un ennemi. On s'empare de lui, et on l'enferme dans une des dépendances de la cour du palais « plutôt dans l'intérêt de sa guérison que pour le punir » : c'est ce qu'atteste un témoin non suspect, Maffio Veniero, correspondant des Médicis à la cour d'Este. Cette détention d'ailleurs ne dura que quelques jours. Sur une lettre d'excuses que lui écrivit le Tasse, le duc s'empressa de le faire remettre en liberté, l'envoya à sa maison de campagne, et s'efforça de guérir son corps et son esprit, exigeant qu'il suivît le traitement d'habiles médecins et qu'en allant à Bel-Riguardo il passât par Ferrare et se présentât au Saint-Office, qui, après un nouvel examen, lui réitéra l'assurance qu'il n'avait rien à craindre des censures de l'Église. Mais le malade résistait à ce double traitement : d'une part il manifestait toujours la crainte de n'être pas régulièrement absous, et en appelait de son absolution même au tribunal de l'inquisition à Rome ; de l'autre il ne se soumettait qu'avec répugnance au traitement des médecins, témoignant l'appréhension qu'on ne mêlât du poison à ses remèdes. Cependant il envoyait au duc Alphonse message sur message. Dans une de ses lettres, il reconnaissait qu'il avait eu le tort d'exprimer sur le compte du prince des soupçons injurieux, et que c'était une folie qui méritait punition ; mais sur tout le reste « il attestait les entrailles de Jésus-Christ qu'il était moins fou que S. A. n'était trompée ». Le duc offensé de ces expressions cessa de répondre à ses lettres. Le Tasse, qui avait été transporté, sur sa demande, au couvent de Saint-François, s'échappa une nuit (20 juillet 1577), sans argent, presque sans vêtements de cette ville, où sa faveur avait fait tant d'envieux. Le mal du pays l'avait saisi : fuyant les cours, évitant les villes qui se trouvaient sur son passage, il voulut revoir Sorrente, où il espérait retrouver l'obscurité et la paix de son berceau. Il se dirigea de ce côté à travers l'Abruzze, et, déguisé en pâtre de ces montagnes, il arriva ainsi chez sa sœur Cornelia, qu'il n'avait pas revue depuis son enfance, mais pour laquelle il avait conservé une affection payée de retour. Il faut lire dans le Manso, qui le tenait de la bouche même du Tasse, le récit véritablement homérique de cette reconnaissance. Il passa tout l'été dans cette paisible retraite, suivant, comme à Ferrare, un traitement approprié à sa maladie, mais secondé ici par l'air natal, la sécurité, la sollicitude d'une sœur.

L'inquiétude d'esprit lui revint avec la santé. Il se lassa de cette vie douce, mais monotone. Cette fièvre de la vie des cours qu'il avait fuie avec horreur lui était redevenue nécessaire. Il écrivit, à l'insu de Cornelia, des lettres de repentir au duc Alphonse, à la duchesse d'Urbin, à Leonora. Enfin, malgré les instances de sa sœur, il se rendit à Rome, chez l'agent du duc de Ferrare, et fit écrire à ce dernier par le cardinal Albani pour demander la permission de reparaître à la cour d'Este, ou la restitution de ses manuscrits qu'il y avait laissés. Alphonse fit une réponse assez sèche, lui donnant le choix soit de rester à Rome, auquel cas il renverrait ses papiers, soit de revenir à Ferrarre, où il voulait bien le recevoir en oubliant le passé, mais à la condition qu'il reconnaîtrait que ses torts étaient le résultat d'une disposition maladive et qu'il consentirait à se laisser soigner, sinon des ordres seraient donnés pour qu'il fût expulsé définitivement des États de Ferrare, avec défense d'y jamais rentrer. Le Tasse se soumit à tout, et reprit sa chaîne. Ce ne fut pas pour longtemps : malgré un premier accueil assez favorable, il crut bientôt s'apercevoir que le duc était refroidi à son égard, et qu'il n'avait plus un aussi libre accès auprès de ses sœurs. Les lettres du poëte à cette époque sont remplies de griefs réels ou imaginaires, souvent contradictoires. Il accuse le duc, tantôt de retenir ses manuscrits et de lui ôter les moyens d'acquérir la gloire littéraire, tantôt de vouloir le réduire à n'être qu'un amuseur de cour, un poëte épicurien; et en même temps il avoue qu'il se livre à des excès de table qui peuvent compromettre sa santé et sa vie. Bientôt nouvelle fuite, nouvelle vie errante à Mantoue, à Padoue, à Venise, dans les États du duc d'Urbin, enfin en Piémont. Le récit qu'il fait de son voyage à travers les campagnes de ce dernier pays, dit M. de Lamartine, « est digne de l'auteur de la pastorale héroïque de l'*Aminte*, et rappelle les voyages pédestres de J.-J. Rousseau à travers le Chablais, retracés avec tant de charme dans les *Confessions* ». Il arrive enfin aux portes de Turin dans un costume délabré, qui lui fait refuser l'entrée de la ville; mais il est reconnu par un ancien ami, qui le conduit au marquis d'Este, frère de Leonora, commandant de la cavalerie dans l'armée de Charles-Emmanuel, duc de Savoie. Ce prince accueille avec empressement l'illustre et malheureux voyageur. Une lettre du cardinal Albani, qui cherche à dissiper les terreurs imaginaires dont son âme est troublée, contribue à donner quelque trêve à ses agitations. Le séjour de Turin lui semble donc pendant quelque temps sinon heureux, du moins supportable; mais ces jours moins sombres durent peu; la fatalité qui l'entraîne ne le laisse pas longtemps respirer. Ferrare est toujours le lieu où ses désirs le rappellent. Il saisit, pour y reparaître, l'occasion du deuxième mariage d'Alphonse avec Marguerite de Gonzague (21 février 1579).

Le Tasse arriva à Ferrare la veille même du jour où l'on attendait la nouvelle épouse, de même que, treize ans auparavant, il y était entré pour la première fois au moment où se préparait la cérémonie du premier mariage. Mais quelle différence dans l'accueil fait au poëte! Au milieu de la préoccupation de ces fêtes, du concours des princes et princesses accourus de toute l'Italie pour y assister, son retour passa inaperçu. Le bruit de sa démence éloignait de lui les indifférents. La duchesse d'Urbin, Leonora elle-même semblaient refroidies pour leur protégé: sans doute le retour continuel des mêmes scènes avait lassé leur longue bienveillance. Le Tasse oublia qu'il avait à se faire pardonner des torts plutôt qu'à exiger des faveurs. Il éclata enfin, et se répandit en injures et en menaces contre le duc, contre sa famille, contre sa maison. On ne sait pas au juste de quelles expressions il se servit; mais lui-même, dans une requête à Alphonse, les qualifie de paroles fausses, folles et téméraires (*delle false e pazze e temerarie parole*); il dit encore dans une autre supplique adressée aux deux sœurs : « Je faillis, je faillis, je le confesse; coupable fut ma langue, mais mon cœur la désavoue et se proclame innocent (*rea fù la lingua, il cor si scusa e nega*). » Quoi qu'il en soit, la mesure était comble, et Alphonse, à qui ces outrages furent rapportés, fit emprisonner le Tasse « soit comme malade, soit comme criminel d'État, dans l'hôpital Sainte-Anne de Ferrare, maison qui servait à la fois d'hospice aux infirmes, de prison aux coupables, de refuge aux insensés (1) ».

Quels que fussent les ordres du maître, il est certain que dans les premiers moments la solitude, la honte, l'appareil de la force, on ajoute même les mauvais traitements du prieur de l'hôpital, aggravèrent l'état mental du prisonnier, et l'exaspérèrent jusqu'à la frénésie. Sans doute cet état se modifia, comme la captivité elle-même. Le Tasse, qui avait dit dans un sonnet au duc de Mantoue :

Chiaro Vincenzo, io pur languisco a morte
In carcer tetro e sotto aspro governo,

le Tasse, disons-nous, put écrire plus tard au marquis Buoncompagni : « Le duc ne me tient pas en prison, mais dans un hôpital, où les prêtres et les moines peuvent me visiter à leur gré, et personne ne les empêche de me faire du bien. » Mais quelle qu'ait été la longanimité d'Alphonse avant d'en venir à ce traitement rigoureux, quelque tempérament qu'il y ait fait apporter par la suite, la postérité aura peine à lui pardonner cet attentat à la majesté du génie. Durant cette longue réclusion, le Tasse reçut plusieurs visites, entre autres celles du cardinal Scipion de Gonzague, d'Alde le jeune, de Mon-

(1) Lamartine, *Vie du Tasse*.

taigne. « J'eus, dit celui-ci, plus de despit encore que de compassion de le voir à Ferrare en si piteux estat, survivant à soy-mesme, mescoignoissant soy et ses ouvrages, lesquels sans son sceu, et toutefois à sa veue, on a mis en lumière; incorrigés et informes (1) ». En effet des éditions subreptices de la *Jérusalem* (2) se succédaient à Venise, à Casal-Maggiore, à Ferrare, à Parme et en France. « L'Académie de la Crusca choisit ce moment pour donner son coup de pied au lion enchaîné (3). » Elle publia de son poëme une critique où l'absurdité le disputait à l'hypocrisie religieuse. Celui-ci retrouva au fond de sa prison assez de force d'esprit pour répondre par une justification digne, judicieuse et sans amertume de sa personne et de ses écrits (4).

Cependant l'Italie s'était émue : le pape Grégoire XIII, les ducs de Toscane, d'Urbin et de Mantoue pressent le duc de Ferrare d'accorder la liberté à celui dont la gloire était le patrimoine commun de toute l'Italie. Enfin, Vincent de Gonzague, s'étant porté caution de sa conduite, obtint de l'emmener dans ses États, et le Tasse sortit enfin de Sainte-Anne après une réclusion de sept ans deux mois et quelques jours (5 ou 6 juillet 1586), sans avoir pu obtenir d'Alphonse une audience de congé, qu'il désirait ardemment. Leonora était morte (1581) pendant sa captivité, et, s'il faut en croire la marquise Canonici-Facchini, son dernier soupir fut un soupir de douleur et de compassion pour l'illustre captif. A Mantoue, le Tasse se reprend un peu aux joies du monde. Il compose sa tragédie de *Torrismondo* (1), qu'il dédie à Vincent de Gonzague, ainsi qu'un petit poëme sur la généalogie de cette maison, où il décrit en vers non indignes du chantre de Godefroi la descente de Charles VIII en Italie et la bataille de Fornoue. Mais le climat de Mantoue lui est funeste; il cherche un séjour plus favorable. « Rome, la ville des ruines, est d'abord le lieu vers lequel ses sympathies l'entraînent. Il sollicite vainement du pape Sixte-Quint une entrevue que Léon X n'aurait pas refusée au chantre de la *Jérusalem*; puis il se rend à Naples, afin d'y poursuivre la restitution des biens de sa mère, et les magnificences de ce pays exercent sur son âme un charme facile à comprendre : Naples est désormais sa résidence habituelle et préférée. On le voit bien encore errer par l'Italie, visiter Florence, sur les pressantes sollicitations du grand-duc Ferdinand, retourner à Rome et faire une halte à Bergame; mais à Naples seulement il trouve dans les émanations de cette terre embaumée, dans la douceur du climat, un calmant inespéré pour ses souffrances (2) ». L'asile qu'il choisit est le monastère du Monte-Oliveto, pieux souvenir des guerres saintes et de la tombe du Christ, qu'il a chantées. Non content de chercher dans cette sévère retraite l'apaisement religieux, il crut pouvoir y retrouver l'inspiration poétique. Ce fut là qu'il composa la *Jérusalem conquise*, pâle écho de la *Jérusalem délivrée*, et qui dans la pensée du poëte n'était rien de moins qu'une amende honorable pour son chef-d'œuvre. « Puisse ma nouvelle trompette aux sons angéliques réduire au silence celle dont le fracas remplit encore le monde! » (3) Il avait dédié son poëme au cardinal Cintio Aldobrandini, qui, reconnaissant de cet hommage, engagea le pape Clément VIII à rendre au chantre de Godefroi les mêmes honneurs que le chantre de Laure avait reçus. Le pape accueillit favorablement cette demande, et le Tasse fut mandé à Rome pour recevoir au Capitole cette couronne, *ornement des empereurs et des poëtes*. Entraîné par ses amis, il y fait une entrée triomphale; le souverain pontife l'accueille en lui disant : « Venez recevoir une couronne qui sera autant honorée par vous qu'elle a jusqu'ici honoré

(1) *Essais*, l. II, c. 12.

(2) Cette épopée parut d'abord sous le titre d'*Il Goffredo* (Venise, 1580, in-4°), d'après une copie incomplète et sans l'aveu de l'auteur. On en publia cinq réimpressions en 1581. L'édition de Parme, 1581, in-4°, la plus complète, est intitulée *Gerusalemme liberata, ovvero il Goffredo*; on y trouve les arguments d'Orazio Ariosto et les notes de Bonav. Angeli; elle a été reproduite à Lyon, 1581, in-32. Parmi les suivantes nous citerons : Mantoue, 1584, in-4°, estimée, mais mal imprimée; Gênes, 1590, gr. in-4°, avec fig. d'Aug. Carrache et de J. Franco; Venise, 1593, in-4°, avec des variantes; Rome, 1607, in-24; Paris, 1644, in-fol.; Amsterdam, Elsevier, 1652, 1678, 2 vol. in-24; Londres, 1724, 2 vol. gr. in-4°, avec les fig. de l'édit de 1590; Urbin, 1735, in-fol., fig. d'Ant. Tempesta; Venise, 1745, gr. in-fol.; Paris, 1771, 2 vol. gr. in-8°, fig. de Gravelot; ibid., Didot, 1784, 2 vol. gr. in-4° : belle édit. avec 41 fig. de Cochin, dont les dessins originaux, payés 500 fr. chaque par Monsieur, ont été vendus 3,910 fr. en 1863; Cambridge, 1786, 2 vol. in-8°; Parme, Bodoni, 1794, 2 vol. in-4°, reproduite par le même imprimeur en 1794, 3 vol. in-fol. et 2 vol. in-fol., et en 1807, 2 vol. in-4°; Pise, 1807, 2 vol. in-fol.; Florence, 1820, 2 vol. in-fol., édit. de luxe; Londres, 1822, 2 vol. in-48; Florence, 1824, 2 vol. in-8°, revue par l'abbé Colombo; Lodi, 1825, 3 vol. in-16, avec notes et variantes; Padoue, 1827-28, 3 vol. gr. in-24, édit. qui passe pour exempte d'erreurs typographiques.

La *Jérusalem délivrée* a été trad. dans la plupart des dialectes de l'Italie. Dès le seizième siècle elle était mise en vers français par J. Duvignau (Paris, 1595, in-12). D'autres essais de traduction poétique ont été tentés par Sablon (1659), Le Clerc (1667), Montencios (1786), Baour-Lormian (1795, 1819), Artaud (1818), Terrasson (1819), de l'Horme (1832), Taunay (1845), Lechat (1863), etc. Parmi les traductions en prose nous citerons celles de Vigenère (Paris, 1595, in-4°), de Mirabaud (1724), de Le Brun, duc de Plaisance (1774), de Panckoucke et Framery (1785), de Mazuy (1844), et d'Aug. Desplaces (1840, 1858, in-12). — Enfin la *Jérusalem* a eu pour interprètes en allemand Werder, Gries, Schaul, Hanswald; en anglais Carew, Fairfax, Hoole, Wiffen; en espagnol Sedeno, Sarmiento de Mendoza, de Pezuela; en portugais Maltos; en polonais Kochanowski; en russe Popoff; en latin Vanini, etc.

(3) Auguste Desplaces.

(4) *Risposta di T. Tasso all' Accademia della Crusca*; Mantoue, 1585, in-12.

(1) Impr. à Bergame, 1587, pet. in-8°, fig., elle eut dans la même année au moins huit éditions; celle de Venise, 1588, in-12, a été corrigée par l'auteur. Il y en a une imitation française : *le Torrismon du Tasse*, tragédie par Dalibray; Paris, 1636, in-4°.

(2) A. Desplaces, *ibid.*

(3) E d'angelico suon canora tromba
Faccia quella tacer ch'oggi rimbomba.

les autres. » En attendant la cérémonie, il est logé au Vatican et comblé de distinctions flatteuses; mais il était trop tard : déja ruiné par une fièvre lente, il se fait transporter au couvent de Santo-Onofrio, sur le mont Janicule. « Mes frères, dit-il d'une voix éteinte aux religieux accourus pour le recevoir, je viens mourir au milieu de vous! » Son état empire de jour en jour, et le 25 avril 1595 son médecin lui déclare qu'il touche à ses derniers moments. Le Tasse reçoit cette nouvelle avec la joie d'un homme qui apprend sa délivrance, et quelques heures après il avait rendu son âme à Dieu. Un mausolée qu'on voit encore dans la petite église de Santo-Onofrio fut élevé à sa mémoire par le cardinal Bevilacqua. On y lit cette inscription :

D. O. M.
Torquati Tassi
Ossa
Hic jacent.
Hoc ne nescius
Esses, hospes,
Fratres hujus ecclesiæ posuerunt.

Outre les ouvrages dont nous avons parlé, le Tasse est auteur des suivants : *Le Differenze poetiche, per risposta ad Orazio Ariosto;* Vérone, 1581, in-8°; — *Il Forno, ovvero della Nobilità, dialogo;* Vicence, 1581, in-4°; trad. en français (Paris, 1584, pet. in-8°) par A. Le Fevre de La Boderie; — *Rime, insieme con altri componimenti;* Venise, 1581, in-8° : on y trouve *l'Aminte*, ainsi que plusieurs pièces détachées; — *Lettera nella quale si paragona l'Italia alla Francia;* Mantoue, 1581, in-8°; — *Il Romeo, ovvero del Giuoco, dialogo;* Venise, 1581, in-8°; — *Il Gonzaga; il Messaggiero; della Virtù eroica e della Virtù femminile;* Venise, 1582, in-4°; — *Il Padre di famiglia, dialogo;* Venise, 1583, 1825, in-12; — *Apologia in difesa della Gerusalemme liberata;* Ferrare, 1585, in-8°; — *Risposta alla lettera di B. de' Rossi;* Ferrare, 1585, in-8°; — *Dialoghi e Discorsi;* Venise, 1586-87, 2 vol. in-12 : ce recueil contient seize morceaux inédits; trad. par Baudoin (*Les Morales du Tasse*; Paris, 1632, 3 vol. in-8°); — *Parere sopra il discorso di Lombardelli;* Mantoue, 1586, in-12; — *Il Manso, ovvero dell' Amicizia, dialogo;* Naples, 1586, in-4°; — *Lettere familiari;* Bergame, 1588, 2 vol. in-4° : on peut ajouter à ces lettres celles qu'ont publiées Giulio Segni, Bologne, 1616, in-4°; Mazzuchelli, Milan, 1822, in-8°, et Rosini, Pise, 1827, in-8°; le recueil le plus complet dans ce genre a été donné par C. Guaste; Florence, 1850, 5 vol. in-16; — *Rime;* Brescia, 1592-93, 2 vol. in-8°; — *Lagrime di Maria Vergine*, poëme; Rome, 1593, in-4°; — *Gerusalemme conquistata*, poëme en XXIV chants; Rome, 1593, in-4°; Pavie, 1594, in-4°; Milan, 1594, in-4°; Paris, 1595, pet. in-8°; [cette dernière édit. fut supprimée par arrêt du parlement (1er sept. 1595) « comme renfermant des diffamations contre le défunt roi Henri III et le roi régnant, contre l'autorité du prince et le bien du royaume », surtout dans les stances 75 à 77 du XXe chant;] Venise, 1600, in-24 : cette nouvelle *Jérusalem* n'a trouvé de traducteurs dans aucune langue; — *Il Montoliveto*, poëme; Ferrare, 1605, in-4°; — *Le Sette Giornate del mondo creato*, poëme; Viterbe, 1607, in-8° : les deux premiers chants avaient paru séparément à Venise, 1600, in-4°; — *Nuovo Discorso nel quale si ha notizia di molti accidenti della vita del Tasso;* Padoue, 1629, in-4°, publié par l'abbé Sandelli; — *Delle sedizioni di Francia;* Brescia, 1819, in-8°; — *Versi e Lettere inedite;* Milan, 1821, in-8°. — Les œuvres du Tasse ont donné lieu à plusieurs recueils; le premier, de Foppa, date de Rome, 1666, 3 vol. in-4°, puis viennent ceux de Bottari, Florence, 1724, 6 vol. in-fol.; de Collina et Seghezzi, Venise, 1722-42, 12 vol. in-4°; de Rosini, Pise, 1821-32, 33 vol. in-8°, le meilleur et le plus complet. Il y a une bonne édition des *Opere scelte* (Milan, 1823-25, 5 vol. in-8°). On a attribué au Tasse quelques opuscules qui ne sont pas de lui.

E.-J.-B. RATHERY.

L. Giacomini, *Orazione in lode del Tasso;* Florence, 1595, in-4°. — L. Pellegrini, *Oratio in obitum T. Tassi;* Rome, 1597, in-4°. — Manso, *Vita di T. Tasso;* Naples, 1619, in-4°. — Charnes, *Vie du Tasse;* Paris, 1690, in-12 : abrégé de Manso. — Jacobi, *Vindiciæ T. Tassi;* Gœttingue, 1763, in-8°. — Serassi, *Vita del Tasso;* Rome, 1785, in-4°; Bergame, 1790, 2 vol. in-4°. — Fabroni, *Elogio del Tasso;* Parme, 1800, in-8°. — Black, *Life of T. Tasso;* Edimbourg, 1810, 2 vol. in-4°. — Ebert, *T. Tasso's Leben;* Leipzig, 1819, in-8°. — Zuccala, *Della vita di Tasso;* Milan, 1819, in-8°. — G. Giacomazzi, *Dialoghi sopra gli amori, la prigionia... di Tasso;* Brescia, 1827, in-12. — Streckfuss, *Tasso's Leben;* Berlin, 1840, in-8°. — Capponi, *Sulla causa finora ignota delle sventure di Tasso;* Florence, 1840-46, 2 vol. in-8°. — Vimercati-Sozzi, *Illustrazione su varj argomenti relativi a T. Tasso;* Bergame, 1844, in-8°. — R. Wilde, *Love and madness of Tasso;* New-York, 1842, 2 vol. in-12. — R. Milman, *Life of T. Tasso;* Londres, 1850, 2 vol. in-8°. — Aug. Desplaces, *Vie du Tasse.* — Lamartine, dans son *Cours de littér.*, t. XVI, 1863. — L. Librario, *Degli amori e della prigione di Tasso;* Turin, 1862, in-8°. — V. Cherbuliez, *le Prince Vitale;* Paris, 1864, in-18. — Villemain, *Cours de littér.* — Galilei, *Considerazioni al Tasso;* Rome, 1793, in-4°; et *Risposta;* Modène, 1819, 2 vol. in-4°. — Napione, *Sopra la scienza militare del Tasso;* Turin, 1777, in-8°. — Gamba, *Testi di lingua.*

TASSONI (*Alessandro*), littérateur italien, né le 28 septembre 1565, à Modène, où il est mort, le 25 avril 1635. Sa famille était noble et considérée; mais, resté orphelin dès ses premières années, il fut bientôt presque abandonné à lui-même. Heureusement, il sentit se développer en lui le goût qu'il garda jusqu'à la fin pour les lettres, et il fit de bonnes études à Modène. Il alla, en 1585, se perfectionner à Bologne, sous Aldrovandi, puis à Ferrare, où il apprit la jurisprudence. Arrivé à Rome, en 1597, il devint, en 1599, premier secrétaire du cardinal Ascanio Colonna. Celui-ci en partant pour l'Espagne (1600), se fit accompagner par Tassoni, et l'envoya, en

1602, près de Clément VIII, pour en obtenir l'autorisation d'accepter la vice-royauté d'Aragon, qui lui était offerte. Bien accueilli du pape, Tassoni prit la tonsure, dans l'espoir d'un bénéfice, qu'il n'obtint jamais, et retourna auprès du cardinal, qui le fit repartir pour Rome en 1603, et lui donna la direction de ses domaines avec une pension de 600 écus d'or. A la mort de son patron (1608), il se trouva sans emploi; il rechercha, dès 1613, la faveur du duc de Savoie, Charles-Emmanuel, qui, après lui avoir donné plusieurs marques de sa protection, le nomma, en 1618, secrétaire d'ambassade à Rome, et gentilhomme ordinaire de son fils, avec une pension de 2,000 écus, qui ne fut jamais payée. Appelé à Turin, en 1620, il espérait de prendre pied à la cour, lorsque le duc se réconcilia avec l'Espagne. Tassoni, qui en plus d'une occasion s'était attiré par ses paroles et ses écrits la haine des Espagnols, fut obligé de s'effacer devant ce changement de politique, et il prit du service auprès du cardinal de Savoie; mais ce nouveau Mécène ne tarda pas à montrer au satirique écrivain qu'il avait eu tort de se mêler des affaires d'État, et que le roi d'Espagne était plus à craindre et à respecter qu'un faiseur de vers. Accusé d'avoir insulté gravement le cardinal, il le quitta, dans la crainte de recevoir son congé, acheta une petite maison de campagne près de Rome (1623), et y passa trois ans dans le repos et l'étude. En 1626, le cardinal Ludovisi, neveu de Grégoire XV, l'attira auprès de lui, et le traita constamment avec aménité. Ludovisi étant mort (1632), Tassoni reçut de François Ier, duc de Modène, le titre de conseiller, une pension et un logement dans son palais. Son bonheur ne fut pas de longue durée; il mourut au bout de trois ans (1).

Si Tassoni ne réussit guère auprès des grands, c'est qu'il ne tardait pas à détruire par sa causticité, par son caractère irritable et ses imprudences, le bon effet qu'avaient produit dès l'abord sa physionomie ouverte et l'enjouement de son esprit. Il fut surtout la victime des inimitiés que lui créèrent ses satires sanglantes contre un grand nombre d'écrivains et de courtisans. On doit à la vérité de dire qu'il fut le premier attaqué. Les plus vives injures accueillirent ses *Quesiti* (Modène, 1601, 1608, in-8°), ouvrage contenant des solutions hardies, mais souvent erronées, sur des sujets de philosophie, d'histoire, de littérature, de physique, de géographie, et où il déclarait la guerre au péripatétisme. Il désavoua l'édition de 1608, et en donna une autre, sous le titre de *Varietà di pensieri* (Modène, 1612, in-4°; Carpi, 1620, et Venise, 1646, in-8°), augmentée d'un dixième livre; non-seulement il y mettait les modernes au-dessus des anciens, mais il y faisait l'éloge du bourreau, et un examen sérieux de la fatale influence du mois de septembre et des malheurs inévitables qu'amène sur la terre la conjonction du Soleil et de la Balance. Un autre ouvrage déchaîna les lettrés contre Tassoni; c'est sa critique de Pétrarque, *Considerazioni sopra le rime del Petrarca* (Modène, 1609, in-8°), qui fut suivie bientôt de sa réponse aux attaques d'Aromatari, sous ce titre : *Avvertimenti di Crescenzio Pespe a Giuseppe degli Aromatari* (ibid., 1611, in-8°). Il avait commencé sa vengeance dans ce petit livre, il la poursuivit dans le pamphlet intitulé, *Tenda rossa, risposta di Girolamo Nomisenti ai dialoghi di Falcidio Melampodio* (Francfort [Modène], 1613, in-8°); mais il ne la fit complète que dans le poëme, qui est resté son titre de gloire devant la postérité : *La Secchia rapita, poema eroi-comico d'Androvinci Melisone* (Paris, 1622, in-12). Le sujet de cette épopée badine et parfois burlesque est la lutte survenue, vers le commencement du quatorzième siècle, entre les habitants de Modène et ceux de Bologne, au sujet d'un seau de bois enlevé dans Bologne par les Modenais, et suspendu dans une tour comme un monument triomphal. Sous le voile des incidents de la guerre, et sous des noms à peine dissimulés, le poëte fait jouer à ses ennemis, lettrés, savants, grands seigneurs, des rôles grotesques ou odieux, révèle leurs défauts physiques ou moraux, trace des portraits aussitôt reconnus par les contemporains, et leur inflige le supplice du ridicule. Des notes, rédigées sous le nom de Gasparo Salviani, donnaient dans une forme piquante la clef des passages obscurs. La crudité de quelques tableaux licencieux pouvait faire craindre les rigueurs de la cour de Rome; mais Urbain VIII aimait la poésie, il pardonna en faveur du talent, et se contenta d'exiger quelques changements, condition que l'auteur accepta et qu'il exécuta avec adresse, en faisant corriger seulement les exemplaires qu'il adressa au pape. Bien des traits de ce poëme ne pouvaient être compris qu'à l'époque où il fut publié, et sont perdus pour ceux qui le lisent aujourd'hui; mais il lui reste le mouvement, la bonne humeur et l'élégance. Voltaire a donc été injuste, lorsqu'il a dit : « *La Sec-*

(1) Il se montra burlesque jusque sur son lit de mort. Son testament commence ainsi : « Premièrement je laisse mon âme, la chose la plus précieuse de mon être, à son premier principe, qui la créa invisible, ineffable et immortelle. — Quant à mon corps, je voudrais qu'il fût brûlé comme sujet à la corruption; mais cela étant contraire au rite de la religion où je suis né, je prie les maîtres de la maison dans laquelle je mourrai, n'en ayant aucune qui soit mienne, ou, si je viens à mourir sous le toit commun qui est le ciel, je prie les voisins et amis de ne faire à mon enterrement d'autres dépenses que celles d'un sac et d'un portefaix pour me porter sur ses épaules, de nuit, accompagné d'un seul prêtre avec la croix et une seule chandelle, etc....

« Je lègue, dit-il plus loin, à l'église où je serai enseveli douze écus d'or, sans obligation aucune; une si petite somme ne me paraissant mériter aucune récompense, surtout quand je ne la donne que parce que je ne puis l'emporter avec moi.

« Finalement, je lègue à un certain Marzio, enfant d'une Lucia Grafagnina, tenu pour mon fils naturel, et comme tel déclaré par sa mère, cent écus *carlini*, pour qu'il s'en puisse faire honneur au cabaret. »

chia rapita est un très-plat pavrage, sans invention, sans imagination, sans variété, sans esprit et sans grâce, et il n'a en cours en Italie que parce que l'auteur y nomme un grand nombre de familles auxquelles on s'intéressait. » Des critiques italiens ont été non moins injustes, dans un sens opposé, en mettant *le Scau enlevé* au-dessus du *Lutrin*. Le poëme de Tassoni a été souvent réimprimé; la plus belle édition est celle qu'en a donnée Muratori (Modène, 1744). Il a été traduit en français par P. Perrault (Paris, 1678, 2 vol. in-12), et par M. de Cédols, ou plutôt par Dumouriez, le père du général (Paris, 1759, 3 vol. in-12). Il a été imité en vers par Creuzé de Lesser (Paris, 1796, in-18, et 1798, 1812, 2 vol. in-18). A la suite de la plupart des éditions de *la Secchia* se trouve *l'Oceano*, fragment d'un poëme sur Christophe Colomb. Tassoni est probablement l'auteur des *Filippiche* (s. l. n. d. [1615], in-4°), pamphlet contre le roi d'Espagne, Philippe III, et des *Esequie della monarchia di Spagna*. Il a laissé en manuscrits une *Histoire de la guerre de la Valteline*, qui est perdue, et un *Abrégé des Annales ecclésiastiques de Baronius*. On regardait de son temps Tassoni comme un des hommes les plus savants sur les questions littéraires et grammaticales; il avait annoté le *Vocabulaire de la Crusca*, et ses notes furent publiées à Venise, en 1698, par Apostolo Zeno. Tassoni était membre de l'Académie des *Umoristi*, et de celle des *Lincei*, à la création de laquelle il avait concouru. E.-J.-B. R—Y.

Muratori, *Vita di Aless. Tassoni*, à la tête de *la Secchia*, édit. 1744. — Dubois-Fontanelle, *Vie de Pierre Arétin et d'Alex. Tassoni*; Paris, 1768, in-12. — J.-C. Walker, *Memoirs of Aless. Tassoni*; Londres, 1815, in-8°. — L. Allacci, *Apes urbanæ*. — Tiraboschi, *Storia della letteratura ital.*, t. III. — Crescimbeni, *Storia della poesia volgar*, t. III.

TASSONI (*Alexandro-Maria*), théologien italien, né à Collalto, dans la Sabine, le 24 octobre 1749, mort à Rome, le 31 mai 1818. Ses ancêtres, issus de la famille du précédent, s'étaient fixés depuis longtemps à Fermo, où ils tombèrent dans un état de fortune qui ne leur permit plus de se prévaloir de leur antique noblesse. Le docteur Florido Tassoni, son père, gouverneur de Collalto, l'autorisa à suivre la carrière ecclésiastique, pour laquelle il avait montré un goût décidé. Minoré à onze ans, il fut envoyé à Rome pour y terminer ses études. A vingt et un ans, reçu docteur, après de brillants examens, il acquit la pratique du droit canonique avec l'évêque Herzan, qui, à son élévation au cardinalat, le fit admettre au nombre des avocats. Dans l'exercice de cette charge, il acquit une grande célébrité et des richesses considérables. Les villes de Ferrare et de Fermo s'empressèrent alors de le réintégrer dans toutes les prérogatives de sa noble origine. La république romaine (1798) le trouva coadjuteur du comte Aventi; mais, adversaire déclaré des idées nouvelles, il vécut à l'écart à Frascati, dans la villa Piccolomini, où il composa *la Religione dimostrata e difesa* (Rome, 1800-05, 3 vol. in-8°), ouvrage remarquable par l'éloquence et la clarté, réimpr. plusieurs fois et trad. en français par A. Robinot (Valence, 1838, in-4°). Après l'évacuation de Rome (1799), il fut nommé juge suprême pour réviser les arrêts des tribunaux, et membre de la commission chargée de juger les accusations portées contre ceux qui avaient participé au gouvernement républicain. Pie VII, en 1802, l'élut auditeur de rote, et l'admit au nombre de ses prélats ordinaires. Tassoni fut ordonné prêtre à cette époque. On a encore de lui : *Dissertatio de collegiis*; Rome, 1792, in-4°.

Biondi, *Vita di A.-M. Tassoni*; Pise, 1822, in-8°. — Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. V.

TASTE (La). *Voy.* La Taste.

** **TASTU** (*Sabine-Casimire-Amable* Voiart, dame), femme auteur française, née à Metz, le 31 août 1798. Elle était fille d'un administrateur général des vivres, et d'une sœur du ministre Bouchotte, qui unissait un caractère très-ferme à une faculté poétique naturelle. A sept ans et demi elle perdit sa mère. Elle se mit à lire avec passion, ne quittant ses livres que pour une rêverie, plus absorbante que la lecture. Une maladie grave fut, à onze ans, le résultat de cette existence concentrée. Entourée de nouveau des soins de l'amour maternel par la jeune personne intelligente qu'épousa son père (*voy.* Voiart), elle sentit s'épanouir en elle les germes de poésie qu'elle nourrissait depuis son enfance. Une de ses idylles, *le Réséda*, mérita les éloges de l'impératrice Joséphine, à qui elle fut présentée en 1809. Une autre, *le Narcisse*, insérée à son insu dans *le Mercure*, amena son mariage avec Joseph Tastu (1), imprimeur à Perpignan (1816). Elle alla habiter pendant plus de quatre ans le Roussillon. L'Académie des Jeux floraux lui décerna deux fois le lys d'argent (1820 et 1823), l'amaranthe d'or en 1821, et le souci d'argent. Ce qui lui fit d'abord un nom dans le monde littéraire, ce fut la pièce des *Oiseaux du sacre*, qu'elle composa à l'occasion du sacre de Charles X, et qui se distinguait par une originalité naïve et touchante. Son premier recueil, qui parut l'année suivante (1826), contenait entre autres pièces *l'Ange gardien*, *le Dernier jour de l'année*, et *les Feuilles de saule*. « Sans entrer dans les questions polémiques, alors commençantes, dit M. Sainte-Beuve, Mme Tastu se rattachait à l'école nouvelle par un grand sentiment de l'art dans l'exécution. Cette pensée rêveuse et tendre aime à revêtir le rhythme le

(1) Tastu (*Joseph*), né à Perpignan, mort en janvier 1849, à Paris, exerça dans sa ville natale et à Paris la profession d'imprimeur; lorsqu'il fut obligé par suite de mauvaises affaires d'y renoncer, il fut admis dans la bibliothèque de Sainte-Geneviève et en fut l'un des conservateurs. On a de lui : *l'Empereur Napoléon, tableaux et récits*; Paris, 1837, in-8°; et un mémoire sur la littérature catalane, dans les *Notices et extraits des manuscrits*, t. XIV.

plus exact, à la façon de Béranger, que par cet endroit elle imite un peu. » En 1829 elle publia *les Chroniques de France.* Ce volume présentait par places de vraies émotions lyriques; mais le sujet et le genre étaient en somme trop lourds pour ce talent élégiaque et intime. L'auteur, éprouvée dans son amour-propre par un premier insuccès, qu'exagéra encore la critique, fut bientôt profondément atteinte par de poignantes adversités dans sa vie privée. La crise commerciale qui suivit la révolution de Juillet porta la ruine dans les affaires de son mari. Elle se vit obligée de s'assujettir à des emplois rétribués, et de renoncer au commerce de la muse. Elle écrivit alors des ouvrages en prose, surtout d'excellents ouvrages d'éducation, dans lesquels elle tenta avec bonheur de mettre quelquefois la poésie à la portée de l'enfance et de lui faire parler le langage de la morale ou de la prière. Les mêmes qualités distinguent la suite des publications de Mme Tastu, et principalement son *Éloge de Mme de Sévigné,* que l'Académie française couronna en 1840. On a de Mme Tastu : *la Chevalerie française;* Paris, 1821, in-18, fig. ; — (avec Mme Dufrénoy), *Le Livre des femmes, choix de morceaux extraits des meilleurs écrivains français,* etc.; Paris, 1823, 2 vol. in-18; — *Poésies*; Paris, 1826, in-18, fig. ; ibid., 1827, 1832, in-18; — *Chroniques de France;* Paris, 1829, in-18; — *Soirées littéraires de Paris;* Paris, 1832, in-12; — *Poésies nouvelles;* Paris, 1834, in-18; — *Éducation maternelle, simples leçons d'une mère à ses enfants;* Paris, 1835, 1848, gr. in-8°, fig.; — *Prose;* Paris, 1836, 2 vol. in-8°: recueil de nouvelles, contes, etc., qui avaient d'abord paru dans diverses publications; — *Cours d'histoire de France;* Paris, 1836-37, 2 vol. in-18; — *Le Livre des enfants, contes de fées choisis par Mmes E. Voïart et A. Tastu;* Paris, 1836-37, 8 vol. in-16, fig. ; — *Œuvres poétiques;* Paris, 1837, 3 vol. in-32: réimpression des poésies de l'auteur avec quelques additions; — (avec Mme E. Voïart), *Les Enfants de la vallée d'Andlau;* Paris, 1837, 2 vol. in-12; — *Lectures pour les jeunes filles, ou Leçons et modèles de littérature, en prose et en vers;* Paris, 1840-41, 2 vol. in-12; — *Des Andelys au Havre;* Paris, 1842, in-8°, fig. ; — *Esquisse biographique sur L. des Roys;* Paris, 1843, in-8°; — *Tableau de la littérature italienne;* Tours, 1843, in-8°; — *Tableau de la littérature allemande;* Tours, 1844, in-8°, fig. — *Voyage en France;* Tours, 1845, in-8°; — des traductions d'ouvrages anglais, entre autres celle de *Robinson Crusoé* (1835), etc. Elle a édité les *Lettres choisies* de Mme de Sévigné (1842, in-12), précédées de son éloge. On lui doit encore des préfaces, des notes critiques, des lettres, et beaucoup d'articles insérés dans les recueils destinés à la jeunesse, dans le *Musée des familles,* le *Dict. de la Conversation,* etc. Après la mort de son mari (1849), Mme Tastu a fait un séjour de quelques années en Chypre, où son fils, *Eugène,* était consul.

Sainte-Beuve, *Portraits contemp.*, t. I. — Rabbe, *Biogr. univ. et port. des contemp.* — Bégin, *Biogr. de la Moselle,* t. IV. — Mme Segalas, dans la *Biogr. des Femmes auteurs,* p. 17.

TATICHTCHEF (*Basile-Nikitich*), historien russe, né le 19 avril 1686, mort le 15 juillet 1750, à Boldino, près Moscou. Il appartenait à la branche de la maison de Rurik qui régna à Smolensk. Il fut un des jeunes gens que Pierre Ier envoya, en 1704, faire leurs études à l'étranger; il en rapporta le goût des recherches historiques et la connaissance de l'allemand et du polonais. Il fut chargé d'inspecter, en 1720, les mines de l'Oural, et en 1724 celles de la Suède. Catherine Ier l'employa aux monnaies. En 1730, Tatichtchef, plus studieux que sagace, empêcha les Galitzin et les Dolgorouki d'établir en Russie le régime constitutionnel; l'impératrice Anne le récompensa par les emplois de conseiller privé, de grand maître de la cour et de directeur général des mines de la Sibérie. Gouverneur d'Astrakan en 1741, il y eut avec l'administrateur du kannat des démêlés qui lui attirèrent injustement la disgrâce de l'impératrice Élisabeth et le releguèrent dans son patrimoine, où il termina ses jours, sous la surveillance étroite de la police. C'est dans cette retraite forcée qu'il composa son *Histoire russe depuis les temps anciens.* L'historiographe Müller en publia les t. I à III (Moscou, 1764-73-74, in-4o); le t. IV parut à Pétersbourg, 1784, et le t. V et dernier, qui s'arrête au règne d'Ivan le Terrible, seulement en 1848, à Moscou. Cet ouvrage, assurément d'un grand mérite, est loin d'être irréprochable, selon la remarque du P. Martinof, au point de vue critique et surtout à cause des préjugés religieux. Tatichtchef a laissé un grand nombre d'écrits qui ont été dévorés par un incendie; cependant on possède encore de ce patron des *curieux* russes : des *Remarques sur le droit de l'ancien code russe;* Moscou, 1768 et 1786; — un *Dictionnaire historique, politique et civil de la Russie;* Saint-Pétersbourg, 1793, in-4° : il s'arrête à la lettre L; — un remarquable *Testament*, trad. en 1860 en français et en anglais : les instructions que Tatichtchef a laissées sous cette forme à son fils font honneur au caractère du Russe de l'ancienne roche. A. G.

Bantich-Kamenski, *Dict. hist.*, suppl. — Gretch, *Essai d'histoire de la littér. russe.* — *Mémoires savants,* Saint-Pétersbourg, 1856, t. II, liv. I. — *Mémoires bibliographiques de Moscou,* 1858, n° 7. — *Le Cabinet historique,* mai 1858. — *L'Ami de la Religion,* 5 juillet 1860.

TATICHTCHEF (*Alexis-Danilovitch*), parent du précédent, mort le 21 septembre 1768. Favori de Pierre Ier, chambellan de sa femme, exilé par son petit-fils, il fut spécialement chargé sous l'impératrice Anne de veiller à ses amusements, et ce fut lui qui imagina, en 1740, ce *palais de glace* qui servit aux noces d'un sei-

gneur, illustre par sa naissance, forcé de devenir le bouffon de la cour en punition de ce que, dans ses voyages dans les pays étrangers, il avait embrassé la foi catholique. De la direction des menus-plaisirs Tatichtchef passa, sous Élisabeth, à celle de la police. A. G.

Mémoires de Nachokin et de Manstein. — Krafft, *Description de la maison de glace;* Saint-Pétersbourg, 1741. — *Un Missionnaire russe;* Paris, 1859.

TATIEN (Τατιανός), docteur et apologiste chrétien, né vers 120, mort probablement à la fin du règne de Marc-Aurèle ou au commencement de celui de Commode (1). Il était Assyrien. C'est dans le seul de ses ouvrages qui soit venu jusqu'à nous qu'on trouve le peu de renseignements qu'on possède sur Tatien. Né dans le sein du paganisme, mais doué d'une imagination ardente, et tourmenté du désir de savoir, il interrogea avidement les divers interprètes de la religion et de la philosophie profanes. La Syrie sous ce rapport offrait une ample matière à sa curiosité. Il n'y demeura pas cependant; il fit de nombreux voyages, entendit les philosophes, se fit initier à tous les mystères, s'associa aux pratiques les plus secrètes de la religion, goûta enfin à tous les enseignements sans nulle part se satisfaire. Après avoir essayé de plusieurs systèmes, il tomba sur les saintes Écritures (γραφαὶ βαρβαρικαί), et la lumière se fit dans son âme. « Le ton simple et uni du récit, l'explication si claire et si facile à comprendre de la création, la prévision des choses futures, l'excellence des préceptes et le caractère monothéiste si fortement empreint partout », voilà, d'après ce qu'il raconte lui-même, ce qui le séduisit et lui ouvrit les yeux (2). En devenant chrétien, il rompit avec les traditions du passé et montra contre les maîtres de la sagesse humaine la violence d'un néophyte dont le zèle est plus vif qu'éclairé (3). Tatien nous apprend qu'il eut part à la polémique que Justin engagea avec le philosophe cynique Crescentius, et que, comme Justin, il fut en butte à sa haine et à ses accusations (4). Après le martyre de Justin, il prit la direction de son école. C'est alors qu'il se laissa, dit-on, entraîner à des nouveautés que son maître n'avait pas connues et qui confinaient à la doctrine des Valentiniens. Épris d'un vain idéal de perfection et de spiritualité, il inclina en théologie au gnosticisme, niant l'humanité sensible du Christ, son contact avec la matière, et réduisant l'incarnation à je ne sais quelle apparition fantastique et sans réalité; en morale, à l'ascétisme, proscrivant le mariage comme une impureté et une invention du démon, et condamnant l'usage de la viande et du vin. Pour établir ces opinions, il répudiait comme apocryphes quelques-unes des lettres de saint Paul, rejetait les Actes des apôtres, torturait ou mutilait plusieurs textes des Écritures pour s'en faire une autorité, et essayait d'étayer ses opinions sur certains passages des prophètes librement interprétés. Il avait composé dans un but polémique et dogmatique tout à la fois son *Diatessaron* (*Harmonie des quatre Evangiles*) : il y supprimait les deux généalogies de Jésus (1). L'enseignement de Tatien donna naissance à la secte des *Encratites* ou *continents* (Ἐγκρατεῖς).

Au reste, ce serait se tromper singulièrement et méconnaître l'esprit de cette époque que de croire qu'au deuxième siècle la doctrine chrétienne fût constituée en toutes ses parties. Au deuxième et au troisième siècle, c'est une science en travail et en voie d'élaboration. A l'époque de Tatien rien dans la métaphysique chrétienne n'est déterminé. Pour soutenir que le symbole de Nicée est déjà connu et que les docteurs qu'on appelle orthodoxes, saint Justin, Athénagore et Théophile d'Antioche l'ont enseigné précisément, il faut mettre bien des textes à la torture et faire rendre à bien des mots plus qu'ils ne contiennent. Pour ce qui regarde Tatien, son *Discours aux Grecs* ne nous paraît pas d'une parfaite orthodoxie. Sa théorie de la nature divine par exemple, assez différente de celle de saint Justin, penche déjà vers le gnosticisme. Dieu pour lui est l'être absolu. De lui est issu le Verbe, qui a créé la matière et produit le monde. D'autre part, on serait bien embarrassé pour établir que Tatien a enseigné la personnalité indépendante du Saint-Esprit, ou même qu'il ait songé à distinguer le Saint-Esprit du Père et du Fils. Voici encore une pensée que l'orthodoxie n'avoue pas : « L'âme, ô Grecs, n'est pas immortelle de sa nature, mais mortelle (2). » Saint Justin ne pense pas autrement. Au reste, ce qui domine dans ce discours, c'est la polémique, ou plutôt une satire violente de la philosophie et de la religion païennes. Tout y est outré, superficiel; tout y dénote un esprit étroit et partial. Ce discours (Λόγος πρὸς Ἕλληνας) a été publié par Jean Priscus, à Zurich, 1546, in-fol. Conrad Gesner, la même année et dans la même ville, en donna une traduction latine, qui a été plusieurs fois réimprimée. W. Worth revit et améliora cette traduction (Oxford, 1700, in-8°). En 1742, dom Maran donna l'ouvrage de Tatien avec ceux de Justin, d'Athénagore et de Théophile d'Antioche. Cette édition, qui parut à Paris et à Venise en

(1) Faute de témoignages précis, le seul point fixe qui puisse servir de base au calcul, en ces questions de chronologie, c'est que Tatien a été le disciple de saint Justin à Rome, et que celui-ci subit le martyre en 163.

(2) Tatien, *Oratio ad Græcos*, § 29.

(3) Eusèbe témoigne que Tatien avait acquis une certaine réputation en enseignant la rhétorique (*Hist. eccl.*, IV, 16). Tatien fait entendre quelque chose de fort semblable à la fin du 1er § de son *Discours aux Grecs*. Cependant l'expression σοφιστεύσας s'entendrait mieux d'un philosophe que d'un rhéteur, outre que le style du *Discours aux Grecs* n'annonce pas un homme très-versé dans l'art d'écrire.

(4) *Orat. ad Græc.*, § 19.

(1) Eusèbe, *H. E.*, IV, 29. — Freppel, *Les Apologistes chrétiens au second siècle*, p. 42.

(2) Οὐκ ἔστιν ἀθάνατος, ἄνδρες Ἕλληνες, ἡ ψυχὴ καθ' ἑαυτήν, θνητὴ δέ. (*Orat. ad Græc.*, § 13.)

1747, accompagnée de notes, de commentaires et précédée d'excellentes recherches critiques et philologiques, a fait oublier toutes les autres. Enfin, M. Otto a donné à Iéna, en 1851, dans le t. VI du *Corpus Apologetarum christianorum sæculi secundi*, le discours de Tatien enrichi de prolégomènes et de notes. La traduction française de Tatien est comprise dans le recueil des *Pères de l'Église*, de Genoude (1837-43). Tatien avait, au rapport d'Eusèbe, composé une multitude d'ouvrages (πολύ τι πλῆθος συγγραμμάτων). Quelques titres et de très-courts passages cités par Clément d'Alexandrie, saint Jérôme, Irénée et Origène et insérés fidèlement par M. Otto à la suite de son édition de Tatien, subsistent seuls. Mentionnons ces titres : une *Concorde des IV Évangiles* (διὰ τεσσάρων); — *De la perfection selon le Sauveur* (Περὶ τοῦ κατὰ τὸν σωτῆρα καθαρισμοῦ); — un livre de *Problèmes sur les Écritures* (Προβλημάτων βιβλίον), et un *Commentaire sur les Épîtres de de saint Paul.* B. AUBÉ.

Irenee, *Adv. hær.*, I, 28, 30. — Clément d'Alexandrie, *Strom.*, III, 12. — Origène, *De oratione*, XIII. — Eusèbe, *Hist. eccl.*, IV, 29; V, 13. — S. Epiph., *Adv. hær.*, 46, 47. — S. Jérôme, *Comm. sur l'Ep. aux Galates*, VI. — S. Augustin, *De hær.*, 25. — Théodoret, *Hæret. fab.*, I, 20. — Brucker, *Hist. crit. de la phil.*, p. 381. — Dom Ceillier. — Tillemont. — Dupin, *Biblioth. des aut. ecclés.* — Ritter, *Hist. de la phil. chrét.* — *Les Apologistes chrét. au deuxième siècle*, par l'abbé Freppel, 1860. — B. Aubé, *De l'Apologétique chrétienne au deuxième siècle et S. Justin*, 1861.

TATIUS. *Voy.* ROMULUS.

TATIUS (*Achille*). *Voy.* ACHILLE.

TATTI (*Jacopo*). *Voy.* SANSOVINO.

TAUBMANN (*Frédéric*), philosophe allemand, né à Wonsees (Franconie), le 15 mai 1565, mort à Wittemberg, le 24 mars 1613. Né pauvre, il fut obligé pour subsister pendant ses années de collége, de gagner quelque argent en allant chanter de porte en porte. Admis comme pensionnaire au collége de Heilbronn (1582), il obtint bientôt après, par l'entremise de P. Melissus, le laurier poétique. Après avoir étudié pendant trois ans à l'université de Wittemberg, il y obtint, en 1595, la chaire de poésie et de belles-lettres, et l'occupa jusqu'à sa mort avec le plus grand succès. « Son érudition profonde lui attirait l'estime des savants, dit Niceron ; la vivacité de son esprit, l'enjouement de sa conversation et ses saillies spirituelles le faisaient rechercher par plusieurs princes, qui l'honoraient de leur amitié. » De ses bons mots on a fait un recueil intitulé *Taubmanniana* et publié avec ses poésies latines (Francfort, 1702, 1713, in-12; Munich, 1831, in-12). Parmi ses poésies on estime surtout les pièces lyriques, écrites avec facilité et élégance; dans ses poésies badines Taubmann s'est permis plusieurs fois d'employer un style macaronique. On a de lui : *Melodæsia, sive Epulum Musæum;* Leipzig, 1597, 1616, 1622, in-8° : recueil de poésies; — *De lingua latina;* Wittemberg, 1602, in-8°; — *De vita Georgii-Friderici, marchionis Brandenburgensis;* Giessen, 1609, in-4° ; — *Schediasmata poetica;* Wittemberg, 1604, 1610, 1619, in-8°; — *Posthuma schediasmata;* ibid., 1616, 1624, in-8°. Taubmann a aussi édité *Plaute* (Francfort, 1605, in-4°), livre plein de fautes d'impression, mais accompagné d'un bon commentaire; et *Virgile* (Wittemberg, 1618, in-4°), publié par son fils *Chrétien*, professeur de droit à Wittemberg et auteur d'une vingtaine de dissertations.

Witten, *Memoriæ philosophorum.* — Adami, *Vitæ philosophorum.* — Niceron, *Mémoires*, t. XVI. — Brand, *Nachricht vom Leben Taubmanns*; Copenhague, 1675, in-8°. — Ebert, *Leben und Verdienste Taubmanns*; Eisenberg, 1814, in-8°. — Flœgel, *Geschichte der Hofnarren.*

TAULER (*Jean*), célèbre mystique allemand, né en 1290, à Strasbourg, où il est mort, le 16 juin 1361. De parents aisés, il entra à dix-huit ans dans l'ordre de Saint-Dominique en même temps que son ami Jean de Daubach, avec lequel il alla peu après à Paris pour étudier la théologie (1). Il goûta peu la scolastique qu'on y enseignait, et s'adonna dès lors à la lecture des auteurs mystiques, saint Bernard, saint Augustin, Proclus et surtout des écrits apocryphes de Denis l'Aréopagite. Cette tendance fut encore nourrie chez lui lorsqu'après son retour à Strasbourg il fréquenta Eckart, Nicolas et autres prédicateurs qui faisaient entendre à leurs auditeurs des paroles graves et empreintes d'un sentiment profond de l'amour de la divinité. Il fit partie de la confrérie des *Amis de Dieu* (2), formée dans les contrées rhénanes de prêtres, de moines et de laïques, qui voyaient dans les malheurs de l'époque une punition de la licence générale, et demandaient une sévère réforme des mœurs. Il commença à prêcher dans ce sens avec un succès qui répandit son nom dans toute l'Allemagne et même en Italie ; ses sermons, d'une intelligence plus pratique que ceux qu'il prononça plus tard, attiraient autour de sa chaire une foule d'auditeurs. Il fit de fréquents voyages à Bâle, à Nuremberg, à Cologne, et, dit-on, en Hollande, où il alla visiter le célèbre Ruysbroek, qui cependant n'exerça pas beaucoup d'influence sur son esprit. En 1340 Nicolas, chef des Vaudois de Bâle (3), vint à Strasbourg pour entrer en relation avec Tauler; s'il ne le convertit pas à ses croyances, il exerça sur lui un grand ascendant, et le persuada de faire une retraite absolue de deux années. Tauler persévéra jusqu'au bout dans cette résolution; lorsqu'il reparut en chaire, en 1342, l'attention publique, excitée par son long silence, dont les motifs étaient restés secrets, s'attacha plus que jamais à ses prédications, où il censura vivement les mœurs relâchées du clergé. Aussi se

(1) Il est peu probable que Tauler prit dans cette ville le grade de docteur; son nom ne se trouve pas sur les registres de la faculté de Paris, ni de celle de Cologne.

(2) On y comptait Henri Suso, Henri de Louvain, Gérard de Sterngasse, l'abbesse Christine d'Ebner, etc.

(3) Il fut brûlé vers 1380, à Vienne en Dauphiné.

vit-il en butte à beaucoup d'attaques; on essaya, mais en vain, de le faire passer pour hérétique. Durant la peste qui désola l'Alsace (1348), il montra un courage et un dévouement admirables. Peu après il se vit exiler par l'évêque Berthold, qui l'avait jusque-là protégé, mais qui à la demande du pape le bannit ainsi que Thomas de Strasbourg et Ludolphe de Saxe, en même temps qu'il fit brûler leurs écrits. Il s'enferma dans un couvent de chartreux. Lors du passage de l'empereur Charles IV à Strasbourg, il fut cité devant lui, et maintint fermement ses doctrines. Ensuite Tauler se rendit à Cologne, où il résida plusieurs années, occupé toujours à prêcher une réforme générale des mœurs. Il combattit aussi la secte des beguards, mais sans pousser contre eux à des mesures violentes. On n'a presque aucun détail sur ses dernières années; au commencement de 1361 nous le retrouvons à Strasbourg pris d'une grave maladie, à laquelle il succomba quelques mois plus tard.

Moins spéculatif que Richard et Hugues de Saint-Victor, qui avaient réduit le mysticisme en système philosophique, moins métaphysique aussi que Eckart, accordant d'un autre côté beaucoup moins à l'imagination que Suson, Tauler s'attacha à conduire l'homme à la connaissance de Dieu et à une union intime avec le Créateur, par la purification du cœur, par un renoncement absolu à tout désir, à toute volonté propre, ce qu'il appelle la *pauvreté parfaite*. Ce côté pratique, qui lui a valu les éloges de Bossuet, est un de ses principaux mérites; et c'est par là qu'il a contribué à préparer les esprits aux idées de la réforme. Lui-même ne s'écarta jamais de l'enseignement littéral de l'Église; il n'avait pas conscience que les conséquences extrêmes de son système étaient plus ou moins hostiles à plusieurs dogmes catholiques; d'un autre côté, il ne s'aperçut pas non plus que son principe de n'accorder d'existence réelle qu'à la Divinité menait à l'anéantissement de la personnalité et de la liberté humaines et pouvait conduire à des excès d'immoralité qu'il flétrissait. Quoiqu'il n'eût pas l'éloquence entraînante de Berthold, Tauler peut être regardé comme le premier orateur sacré de son temps en Allemagne; son langage plein de force, de simplicité et aussi d'une onction pénétrante, abonde en images saisissantes; souvent il cite des proverbes populaires. Quelquefois sa diction s'élève; il ne sait pas alors toujours éviter l'emphase et le mauvais goût. Ses *Sermons*, répandus par un grand nombre de copies, furent imprimés pour la première fois à Leipzig, 1498, in-4°, édition qui est restée une des plus correctes, bien que le dialecte de Souabe, dont se servait Tauler, y fût remplacé par celui de la Saxe. La plupart des éditions suivantes en effet sont remaniées ou augmentées de sermons et de traités apocryphes. Elles parurent à Augsbourg, 1508, in-fol; Bâle, 1521, in-fol.; Halberstadt, 1523; Cologne, 1543, in-fol.; Hambourg, 1621, in-fol. D'autres ne sont que des *retraductions* faites sur la traduction latine, souvent inexacte, des *Œuvres de Tauler* donnée en 1548, in-fol., par Surius, et réimpr. à Cologne, 1619, 1690, in-4°, etc. Les éditions, en allemand moderne, de Francfort, 1825, 3 vol. in-8°, et de Berlin, 1841, in-8°, sont très-bonnes.

Parmi les écrits attribués à Tauler, il n'y a d'authentique que : *Von der Nachfolgung des armen Lebens Christi* (De l'Imitation de la vie de pauvreté du Christ); 1621, in-8°; Francfort, 1670, in-12; ibid., 1833, in-8°, édit. de Schlosser, qui y a joint un excellent *Lexicon Taulerianum* : ce résumé des idées de Tauler a été traduit en français par Loménie de Brienne (Paris, 1665, in-4°) et en italien (Venise, 1584, in-12); — *Prophecien von vil Plagen und Ketzerien* (Prophéties sur les nombreux fléaux et hérésies); — *Drie kurtze materien* (Trois petits traités); — une *Lettre* à des religieuses. Parmi les *Lettres spirituelles* publiées sous le nom de Tauler, il n'y en a que quelques-unes qui émanent de lui; quant aux *Divinæ institutiones*, si souvent imprimées dans les diverses langues de l'Europe, ce n'est qu'une compilation mal faite de passages extraits de ses écrits et de ceux d'autres mystiques. Enfin, la meilleure édition critique des *Œuvres de Tauler* a été donnée par Kasseder (Francfort, 1822-24; Lucerne, 1823, 2 vol., in-8°). E. G.

Échard, *Scriptores ord. Præd.*, t. I. — Bayle, *Dict.* — Touron, *Hist. de l'ordre de S.-Dominique*, t. II. — Henpel, *Memoria Tauleri*; Wittemberg, 1688, in-4°. — Oberlin, *De Tauleri dictione*; Strasbourg, 1786, in-4°. — Arnd, *Die Historia Tauleri*; Lunebourg, 1689, in-8°. — Testrup, *De mysticismo Tauleri*; Gotha, 1826, in-8°. — Mœhler, dans *Tubinger theologische Quartalschrift*. — Ch. Schmidt, *Johannes Tauler*; Hambourg, 1841, in-8°. — Bœhrnig, *Tauler und die Amis de Dieu*; Hambourg, 1853, in-8°. — W. Edel, *Tauler*; Strasbourg, 1853, in-12; — Mme Winkworth, *Life of J. Tauler*; Londres, 1857 in-8°.

TAUNAY (*Nicolas-Antoine*), peintre français, né le 11 février 1755, à Paris, où il est mort, le 20 mars 1830. Fils de Pierre-Henri Taunay, peintre émailleur à la manufacture de Sèvres, il suivit la carrière des arts, pour laquelle il manifesta un penchant décidé, et eut pour maîtres Brenet, Casanova et Lépicié. Grâce à la protection de M. d'Angivilliers, il acheva son éducation à Rome en qualité de pensionnaire du roi. Bien qu'il eût été agrégé à l'Académie royale de peinture, le 31 juillet 1784, il n'en devint jamais membre; mais en 1795 il fut appelé à faire partie de l'Institut. A l'époque de la terreur, il se retira à la campagne, et passa plusieurs années à Montmorency (Mont-Louis), dans une maison jadis habitée par J.-J. Rousseau. En 1815, Jean VI résolut de créer au Brésil une académie de beaux-arts. L'idée de cette fondation appartenait au comte d'Abarca, ministre des affaires étrangères, qui en fit part à l'ambassadeur du Portugal en France, marquis de Marialva. Sur les instances de

ce dernier, plusieurs artistes français, entre autres J. Lebreton, Montigny, Taunay et son frère Auguste, s'embarquèrent pour le Brésil (mars 1816). Mais le gouvernement ne sut tirer aucun profit des efforts de Taunay et de ses collègues, et l'académie ne produisit point les résultats qu'on avait attendus; lorsque, après la mort du comte d'Abarca, on eut substitué les Portugais aux Français dans les principaux emplois de cette institution, Taunay revint à Paris (1819). Il a laissé un grand nombre de tableaux remarquables par une habile composition, la fermeté de la touche et la beauté de l'architecture; nous citerons : au musée du Louvre, *Hôpital militaire en Italie; Prédication de saint Jean; Pierre l'ermite prêchant la première croisade; Prise d'une ville;* — dans les galeries de Versailles, *Bataille de Nazareth; le Passage du mont Saint-Bernard; Halte sur le versant des Alpes* (effet de neige); *Entrée de Napoléon Ier dans la ville de Munich; Bataille d'Ebersberg; Visite du champ de bataille de Lodi par le général Bonaparte;* — dans les résidences royales du Portugal et du Brésil, *les Oies du frère Philippe; une Joute de bergers se disputant le prix de la flûte de Pan en Arcadie; l'Acclamation de don Henri de Bourgogne pour premier roi de Portugal; Clorinde chez les pasteurs; le Lion d'Androclès.* Il y a aussi des toiles de ce peintre au château de Fontainebleau et dans les musées des départements. La plupart de ses compositions ont été reproduites en France par la gravure.

Taunay a eu cinq fils : *Auguste-Marie-Charles, Thomas-Marie-Hippolyte, Aimé-Félix-Émile, Marie-Théodore,* et *Adrien*, qui se sont distingués dans les lettres et les beaux-arts.

Castellan, *Disc. prononcé aux funérailles de Taunay*, dans *le Moniteur*, 1830, p. 340. — Nagler, *Künstler-Lexikon.* — *Hist. des peintres de toutes les écoles*, livr. 318. — *Documents particuliers.*

TAUNAY (*Auguste*), statuaire, frère du précédent, né à Paris, en 1769, mort à Rio-Janeiro, en 1824. Il fut élève de Moitte, et fit de tels progrès sous sa direction qu'on lui décerna, en 1792, le grand prix de Rome. En 1816 il accompagna son frère au Brésil, où il devint membre de l'Académie des beaux-arts de Rio de Janeiro. Au nombre de ses ouvrages il faut citer : la statue de *Lasalle* (1810), au musée de Versailles; le buste de *Ducis*, au foyer du Théâtre-Français; une statuette fameuse de *Napoléon* représenté debout et les bras croisés; les deux *Renommées*, qui décorent l'arc de triomphe du Carrousel, du côté des Tuileries; *le Cuirassier*, placé à l'un des attiques du même monument. La statue de *Camoens* est le meilleur travail qu'il ait exécuté pendant son séjour au Brésil.

Nagler, *Künstler-Lexicon.* — *Docum. part.*

TAUVRY (*Daniel*), anatomiste français, né en 1669, à Laval, mort en février 1701, à Paris. Ambroise Tauvry, son père, après lui avoir appris le latin et la philosophie, lui enseigna aussi la pratique de son art dans l'hôpital de Laval dont il était médecin. Il l'envoya à Paris pour se perfectionner, et Daniel s'appliqua avec tant de succès que la faculté d'Angers le reçut docteur, lorsqu'il avait à peine quinze ans. De retour à Paris, il se livra à l'étude de l'anatomie, et ouvrit des cours publics. Fontenelle s'empressa de le choisir pour son élève à l'Académie des sciences (1697), puis il l'y fit admettre comme associé (1699). Bientôt après Tauvry s'engagea contre Méry dans la fameuse dispute de la circulation du sang dans le fœtus. Cette dispute contribua peut-être à la maladie dont il est mort, car pour tenir tête à son rude adversaire, il fit de grands efforts de travail qui lui occasionnèrent une phthisie à laquelle il succomba à trente-un ans et demi. Il avait certainement beaucoup d'esprit et de pénétration, mais on doit avouer qu'il passa sa courte vie à enfanter des systèmes. On a de lui : *Anatomie raisonnée;* Paris, 1690, 1693, 1698, in-12, fig., et 1721, in-8°; trad. en latin, Ulm, 1694, in-8°; — *Traité des médicaments;* Paris, 1690, 1711, 2 vol. in-12, et 1699, 2 vol. in-8°; — *Nouvelle pratique des maladies aiguës et de toutes celles qui proviennent de la fermentation des liqueurs;* Paris, 1698, 2 vol. in-8°, et 1706, 1720, 2 vol. in-12; — *Traité de la génération et de la nourriture du fœtus;* Paris, 1700, in-12.

Fontenelle, *Hist. de l'Acad. des sciences.* — Éloi, *Dict. de la médecine.* — *Biogr. médic.* — Hauréau, *Hist. littér. du Maine*, t. III.

TAVANNES. *Voy.* SAULX.

TAVERNIER (*Melchior*), graveur flamand, né en 1544, à Anvers, mort en 1641, à Paris. Il était, à ce qu'on croit, le second fils d'un artiste huguenot nommé *Gabriel*, qui passa en France vers la fin du seizième siècle, et qui établit à Paris un commerce de cartes géographiques et une imprimerie en taille-douce. Selon Nagler, Melchior profita dans son pays des leçons du savant Ortelius. Nommé en 1618 graveur et imprimeur du roi pour les tailles-douces, il ouvrit une boutique sur un des quais de la Cité, à l'enseigne de *la Sphère*. Il mourut presque centenaire, et pour ainsi dire le burin à la main. Les cartes qu'il exécuta sont recherchées pour leur mérite réel autant que pour leur rareté. On n'en peut dire de même de ses estampes originales, qui sont peu nombreuses du reste, à savoir : les portraits du *duc d'Alençon*, et du *cardinal Fr. Barberini*, la *Statue équestre de Henri IV* (1627), *le Christ en croix*, et deux suites, l'une des *Gardes françoises*, 8 pl., et l'autre des *Chevaliers du Saint-Esprit*, 57 pl. pet. in-fol.

TAVERNIER (*Melchior*), graveur, neveu du précédent, né en 1594, à Paris, où il est mort, en 1665. Confondu par plusieurs auteurs avec son oncle, de qui il prit probablement des leçons, il eut aussi le titre de graveur du roi, et dans la suite devint contrôleur de la maison du duc d'Or-

léans. On connaît de lui deux cartes géographiques : *Le Royaume d'Austrasie* (Paris, 1642, in-fol.) et *la France en 12 feuilles* (ibid., 1642, in-fol.). De ses cinq filles, l'aînée, *Suzanne*, épousa le chirurgien Jean Soubeiran

Nagler, *Künstler-Lexikon*. — Basan, *Dict. des graveurs*. — Haag frères, *France protestante*.

TAVERNIER (*Jean-Baptiste*), voyageur, frère du précédent, né à Paris, en 1605, mort à Copenhague en 1689 (1). Il était fils du graveur Gabriel Tavernier, et eut pour frères *Melchior* (*voy* ci-dessus), *Daniel*, qui l'accompagna aux Indes et qui mourut à Batavia, et *Gabriel*, qui se fixa comme orfévre à Uzès. Ce fut dans la maison paternelle qu'il puisa le goût des voyages. « Les entretiens, dit-il, que plusieurs savants avaient tous les jours avec mon père sur les matières de géographie qu'il avait la réputation de bien entendre, et que tout jeune j'écoutais avec plaisir, m'inspirèrent de bonne heure le dessein de voir une partie des pays qui m'étaient représentés dans les cartes, où je ne pouvais me lasser de jeter les yeux. A l'âge de vingt-deux ans j'avais vu les plus belles régions de l'Europe, la France, l'Angleterre, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Suisse, la Pologne, la Hongrie et l'Italie, et je parlais raisonnablement les langues qui sont les plus nécessaires et qui y ont le plus cours. » Après avoir parcouru l'Angleterre et les Provinces-Unies, il rencontra près de Nuremberg le fils du gouverneur de Vienne, Hans Brener, colonel de cavalerie. Il servit sous ses ordres à la bataille de Prague (8 nov. 1620) et dans diverses rencontres avec les Turcs. Puis il entra comme page au service du vice-roi de Hongrie, y resta quatre ans et demi, et se rendit ensuite près du duc de Mantoue, qui le plaça dans la compagnie d'ordonnance, commandée par le duc de Guiche. Dans une reconnaissance qu'il fit lors du siége de Mantoue par les Impériaux (1630), il courut un grand danger, et ne dut son salut qu'à la bonté de sa cuirasse, à l'épreuve des balles. Après la prise de cette ville, Tavernier retourna en France. Son séjour à Paris ne fut pas de longue durée; il traversa la Suisse, l'Allemagne, la Bohême, la Silésie, la Pologne, et se rapprochant du théâtre de la guerre, il rencontra les Impériaux qui se dirigeaient sur Stettin. Il venait d'entrer dans le régiment du colonel écossais Butler quand il se ravisa pour aller à Francfort assister au couronnement du roi des Romains (1636). Il y rencontra le fameux P. Joseph qui lui proposa d'accompagner en Palestine l'abbé de Chape et M. de Saint Liéban. Il accueillit avec empressement cette proposition; mais à Constantinople il laissa ses deux compagnons continuer leur voyage, et après une attente de onze mois partit lui-même pour la Perse à la suite d'une caravane. Il en rapporta des tissus et des pierres fines, et le profit qu'il en retira lui fit reconnaître les avantages que l'on pouvait espérer du commerce avec l'Asie. Toutefois, il ne voulut pas y retourner sans avoir appris d'un joaillier nommé Goisse, dont il épousa la fille, en 1662, par reconnaissance, l'art difficile d'apprécier les pierres précieuses. Dans les voyages qu'il entreprit successivement en 1638, 1643, 1651, 1657 et 1663, il parcourut la Perse, le Mogol, la plus grande partie des Indes jusqu'aux frontières de la Chine, et visita les îles Célèbes, Sumatra et la colonie hollandaise de Batavia. La bienveillance avec laquelle il fut reçu par les souverains orientaux lui procura de grandes facilités, dont il profita non-seulement pour son commerce, mais encore pour recueillir une foule de notes, dont on a depuis reconnu l'exactitude, sur l'histoire, la géographie, les productions, les monnaies, les mesures, les mœurs et les usages de ces divers pays. Au retour de son sixième voyage Tavernier avait la fortune et la célébrité. Le 6 décembre 1668, Louis XIV lui avait acheté pour trois millions de diamants, et Boileau avait mis au bas de son portrait ces vers flatteurs :

En tous lieux sa vertu fut son plus sûr appui,
Et bien qu'en nos climats de retour aujourd'hui
En foule à nos yeux il présente
Les plus rares trésors que le soleil enfante,
Il n'a rien rapporté de si rare que lui.

Il était reçu à la cour, et le roi lui fit expédier des lettres de noblesse (février 1669) en récompense des services qu'il avait rendus au commerce français dans l'Inde. En effet Tavernier n'avait pas travaillé que pour lui seul; il avait indiqué avec soin les seules routes possibles à cette époque pour pénétrer dans l'intérieur de l'Asie, et dans son dernier voyage il avait emmené avec lui son neveu d'Uzès pour le présenter comme son successeur à ses correspondants. Malheureusement sa vanité, flattée par les témoignages de considération et par la curiosité dont il était l'objet, se laissa aller au faste, dont il avait eu tant d'exemples dans les cours orientales et dont il retrouvait le spectacle sous ses yeux. Il s'empressa d'acheter la baronnie d'Aubonne en Suisse, eut un hôtel à Paris, et mena la vie d'un grand seigneur. Ses dépenses excessives diminuèrent rapidement sa fortune. La trahison de son neveu d'Uzès le ruina complétement. Il l'avait envoyé en Perse avec une riche cargaison qui devait produire un million de bénéfice; mais l'indigne mandataire vendit pour son propre compte toutes les marchandises et se fixa à Ispahan. Tavernier, poursuivi par ses créanciers, congédia ses gens, vendit son hôtel et céda sa baronnie au célèbre Duquesne. Lors de la révocation de l'édit de Nantes, il aurait été, selon *la France protestante*, enfermé à la Bastille. Ce n'est peut-être qu'une présomption; mais on sait d'une manière positive qu'en juillet 1687, il obtint, moyennant une caution de 50,000 livres, un passeport pour la Suisse, où il se rendit en toute hâte avec sa femme. Un mois après il était à Berlin, où l'électeur de Brandebourg

(1) Et non à Moscou, comme on l'a répété souvent.

l'accueillit avec bienveillance. Ce prince lui accorda même le titre de directeur de la compagnie des Indes qu'il se proposait de fonder, et Tavernier, malgré son âge avancé, se préparait à partir en cette qualité pour les Indes, en passant par la Moscovie et le Caucase, lorsque la mort le surprit à Copenhague, dans la maison de Henri de Moor, un de ses coreligionnaires. Tavernier manquait d'instruction; ses manières brusques et grossières, son caractère irritable le rendaient d'un commerce peu agréable; mais il avait un sens droit, une volonté énergique, des vues commerciales étendues et une mémoire prodigieuse. Ses notes, rédigées par Chappuzeau, parurent sous le titre : *Les Six Voyages de J.-B. Tavernier, qu'il a faits en Turquie, en Perse et aux Indes pendant l'espace de quarante ans et par toutes les routes que l'on peut tenir;* Paris, 1676-77, 2 vol. in-4°, fig. En 1679 parut le t. III, rédigé par La Chapelle, secrétaire de Lamoignon, et comprenant avec des considérations générales sur le commerce des Indes, une *Nouvelle Relation de l'intérieur du sérail du Grand Seigneur*, déjà publiée séparément (Paris, 1675, in-4°); une *Histoire du Japon*, et un *Mémoire sur la conduite des Hollandais dans les Indes*, qui le brouilla avec Jurieu. Les *Voyages* de Tavernier ont été réimpr. à Paris, 1679, 1692, 3 vol. in-12; 1724, 6 vol. in-12; et 1810, 7 vol. in-18; ils ont été trad. en anglais (1678, 1684, 2 vol. in-fol.), en hollandais, (1682, in-4°), et en allemand (1684, in-fol.). S. R.

Bayle, *Dict.* — Haag frères, *France protestante.*

TAVERNIER (*Nicolas*), érudit français, né en 1620, à Beauvais, mort le 23 avril 1698, à Paris. Élève du collége de Navarre à Paris, il y devint professeur de rhétorique, puis sous-principal. Il remplaça, en 1668, dans la chaire de langue grecque, au Collége royal, Ph. Dubois, dont il avait été d'abord le suppléant. Il fut élu à trois reprises recteur de l'université. Il a publié : *Rhetorici canones;* Paris, 1657, 1691, in-24 : petit recueil de préceptes littéraires; — des pièces de vers latins, où la piété, d'après Goujet, s'allie à la poésie; la plus importante, dédiée à l'archevêque de Harlay, a pour titre : *Septem legis novæ sacramenta versibus descripta;* Paris, 1689, in-8°. Tavernier a édité *Velleius Paterculus* (Paris, 1658, in-12).

Goujet, *Hist. du Collége royal.* — Moréri, *Grand Dict. hist.*

TAYLOR (*John*), poëte anglais, né en 1580, à Gloucester, mort en 1654, à Londres. Son éducation fut très-négligée. Bien jeune encore, il se rendit à Londres, où il devint l'apprenti d'un batelier de la Tamise. C'est à cette profession qu'il emprunta le surnom bizarre de *Water poet*, dont il se décora lui-même, et elle lui fournit des moyens d'existence durant une partie de sa vie. Il occupa pendant une quinzaine d'années dans la Tour quelque petit emploi (on ignore au juste lequel), et plus tard il tint une taverne aux environs d'un des parcs de la capitale. Après l'exécution de Charles Ier, il adopta pour enseigne *la Couronne en deuil*, et la remplaça par son propre portrait. Il ne se contentait pas de la notoriété tant soit peu ridicule que lui valaient ses écrits en prose et en vers; il aimait à fixer l'attention publique par des exploits qui au moins ne manquaient pas d'originalité. Un jour il entreprit de naviguer de Londres à Rochester dans un canot de papier; mais l'eau envahit son fragile esquif avant qu'il eût atteint le but, et ce ne fut pas sans peine qu'il gagna sain et sauf le rivage. Il décrit dans une de ses nombreuses brochures un second voyage qu'il accomplit à pied en 1618; voici le titre de cette singulière production : *Le Pèlerinage d'un pauvre diable, ou la Promenade économique de John Taylor, dit le poëte batelier de Sa Majesté; comme quoi il voyagea à pied de Londres à Édimbourg en Écosse, sans argent pour l'aller ni le retour, ne mendiant ni n'empruntant, ne demandant ni viande, ni boisson, ni logis.* Il exécuta dans l'été de 1641 un autre voyage, qui semblait présenter encore plus de difficultés et dont il a écrit le récit. A l'en croire il aurait franchi en bateau une distance de douze cents milles; mais la vérité est qu'il ne fit par eau qu'une partie de cette longue excursion. Ses écrits, dont une partie a été réimprimée en 1630 (*Works of John Taylor;* Londres, in-folio), s'élèvent à plus de quatre-vingts, tantôt en prose, tantôt en vers, quelquefois en prose mêlée de vers. Sa poésie ne sort pas du genre burlesque; sa prose est celle d'un écrivain qui ne manque pas d'observation, mais dont l'instruction est presque nulle. Ses œuvres toutefois ne sont pas sans valeur au point de vue historique. Taylor a encore donné au théâtre une sorte d'intermède intitulé *le Triomphe de l'Honneur et la Renommée* (Londres, 1634, in-4°).

Baker, *Biogr. dramatica.* — Knight, *Cyclopædia of Biography.* — *Censura literaria.*

TAYLOR (*Jeremy*), théologien anglais, né à Cambridge, en août 1613, mort à Lisburn (Irlande), le 13 août 1667. Il était fils d'un pauvre barbier, et fut élevé gratuitement à Cambridge. Après avoir été ordonné prêtre, il se rendit à Londres, et obtint de l'archevêque Laud une place de répétiteur à l'université d'Oxford. Deux ans plus tard il fut nommé, sur la recommandation de l'évêque Juxon, pasteur d'Uppingham, dans le comté de Rutland (1638) et chapelain ordinaire de Charles Ier. En 1642 ce prince le créa, avec plusieurs autres personnes restées fidèles à sa cause, docteur en théologie. Cette faveur lui fit perdre sa cure, qui fut sequestrée par ordre du parlement. En 1645, il se retira dans le pays de Galles, et ouvrit une école à Newton pour faire subsister sa famille. Pendant la guerre civile, Taylor fut plus d'une fois mis en prison comme royaliste, mais toujours pour

peu de temps. En 1658 il accompagna lord Conway en Irlande et fut placé par celui-ci comme ministre à Portmore, résidence de ce lord ; mais ses appointements étaient si restreints, qu'il dut accepter une pension de son ami John Evelyn. Il y souffrit une nouvelle persécution, à cause de ses opinions religieuses. Le rétablissement des Stuarts lui permit de revenir à Londres, et à la fin de 1660 il devint évêque de Down et Connor. Le 21 juin 1661, il fut chargé en outre de l'administration du diocèse de Dromore, « à cause, selon les termes du décret, de sa vertu, de ses connaissances et de son zèle ». Dans la même année il fut élu vice-chancelier de l'université de Dublin, dignité qu'il garda jusqu'à sa mort. Après la mort de sa première femme, qui lui avait donné sept enfants, Taylor épousa une fille naturelle de Charles Ier ; sa fille cadette se maria plus tard avec Francis Marsh, archevêque de Dublin. Il se distingua surtout par ses sermons, dans lesquels on admire une riche imagination, une grande chaleur et un ton de douce piété. Hallam les regarde comme supérieurs à tous ceux qui avaient été prêchés avant lui dans l'église anglicane, quoiqu'il les trouve d'un style *trop oriental*, à cause de l'abondance des métaphores. Parmi les écrits qui valurent à Taylor la réputation d'un des plus savants théologiens de son temps, il faut citer : *Episcopacy asserted, against the Acephali and Ærians new and old;* Oxford, 1642; — *Of the sacred orders and offices of episcopacy by divine institution, apostolical tradition and catholic practice, asserted;* ibid., 1642; Londres, 1649, in-4o; — *An Apology for authorised and set forms of liturgy against the pretence of the spirit;* Londres, 1644, in-4° ; — *A new and easy institution of grammar;* ibid., 1647, in-8° : ouvrage publié par Taylor, Nicholson et Wyatt; — *Liberty of prophesying ;* ibid., 1647, in-4° ; — *Holy living and holy dying ;* ibid., 1651 ; 8e édit., 1668; — *Discourse on Baptism ;* ibid., 1652, in-4° ; — *The great exemplar of sanctity, or the life of Christ ;* ibid., 1653, 3 vol. in-fol.; la 6e édit. a paru sous le titre *Antiquitates christianæ* et avec les *Antiquitates apostolicæ* de Cave ; — *The real presence and spiritual of Christ in the blessed sacrement;* ibid., 1654, in-8o : c'est une défense de l'art. 28 de la Confession anglicane contre la doctrine de la transsubstantiation ; — *The golden Grove, or a manual of daily prayers and litanies ;* ibid., 1654, in-12; 14e édit., 1683; — *Unum necessarium, or the doctrine and practice of repentance;* ibid., 1655, in-8°. Cet ouvrage a rapport à la doctrine du péché originel, et fut complété plus tard par deux autres controverses sur le même sujet, en réponse aux attaques de Warner, évêque de Rochester; — *A Collection of polemical and moral discourses;* ibid., 1657, in-fol.; — *A Collection of offices and forms of prayer;* ibid., 1658, in-8°; — *Ductor dubitantium, or Rule of conscience;* ibid, 1660, in-fol. ; 3e édit., 1676, dédié à Charles II ; — *A Dissuasive from popery* ; ibid., 1664 : violente diatribe contre les jésuites. Tous les ouvrages de Taylor ont été réunis en 4, puis en 6 vol. in-fol., et en dernier lieu par l'évêque Heber (Londres, 1820-22, 15 vol. in-8°).

G. Rust, *Funeral sermon on bishop Taylor*, 1667. — H. Bonney, *Life of Taylor ;* Londres, 1815, in-8°. — R. Heber, *Idem* ; ibid., 1824, 2 vol. in-8°. — R. Willmott, *Bishop. J. Taylor, his predecessors, contemporaries and successors* ; ibid., 1848, in-12. — Wood, *Athenæ ozon.* — Chaufepié, *Nouveau Dict. hist.*

TAYLOR (*Brook*), célèbre géomètre anglais, né le 18 août 1685, à Edmonton (village du Middlesex), mort le 29 décembre 1731, soit à Bifrons (Kent), soit à Londres, où il fut enterré. Son grand-père, Nathaniel Taylor, était un des puritains que Cromwell choisit, par lettre du 14 juin 1653, pour représenter le comté de Bedford dans le Parlement. Son père, John, lui fit donner une brillante éducation : en même temps qu'il lui donnait un professeur chargé de diriger ses études classiques et mathématiques, il lui faisait cultiver les arts d'agrément, principalement la musique. Brook Taylor fit en tout des progrès rapides : il aurait pu devenir un musicien distingué ou un peintre de mérite; son goût pour les sciences l'emporta. Dès 1701, admis au collége de Saint-John, à Cambridge, il se lia avec les principaux disciples de Newton. En 1708, il composa un mémoire *Sur les centres d'oscillation ;* en 1764, il se fit recevoir docteur en droit, et la même année il devint secrétaire de la Société royale de Londres, dont il avait été élu membre en 1712 : honneurs dont il s'était rendu digne par ses mémoires *Sur l'ascension de l'eau entre deux surfaces planes*, et *Sur le problème de la corde vibrante.* Ces mémoires ont été insérés dans les *Transactions philosophiques*, qui contiennent encore un travail de Taylor *Sur les lois de l'attraction magnétique*, un autre *Sur le thermomètre*, et un traité intitulé *Nouveaux principes de perspective linéaire*, qui a été trad. en français (Amst., 1757, in-8°). En 1713, il avait aussi présenté à la Société royale un travail sur la musique, dont il est question dans une de ses lettres à Keil, mais dont il n'existe aucune trace imprimée. Dans les dernières années de sa vie, il s'occupa de spéculations philosophiques et religieuses. Divers écrits de cette nature ont été trouvés parmi ses papiers; mais ils n'avaient sans doute pas plus de valeur que les élucubrations apocalyptiques de Newton. C'est en 1715 que parut le plus important ouvrage de Taylor : *Methodus incrementorum directa et inversa* (Londres, in-4o). L'auteur y expose la théorie des *incréments* (c'est-à-dire des différences) dont Newton avait jeté les bases dans la *Methodus differentialis.* On y trouve le célèbre *théorème de Taylor*, dont la formule du binôme de Newton et la série de Maclaurin ne

sont que des cas particuliers. Le théorème de Taylor, l'une des conquêtes les plus précieuses du calcul infinitésimal, a pour but de développer en série le changement que subit une fonction quelconque lorsqu'on fait croître les variables. Lagrange en a donné, en 1772, une analyse très-élégante, complétée depuis par Poisson, dans la *Correspondance sur l'École Polytechnique*, n° 3. E. M.

Chalmers, *Biogr. Dict.* — Montferrier, *Dict. de mathém.* — Knight, *Cyclopædia.*

TAYLOR (*John*), érudit anglais, né à Shrewsbury, en 1703, mort à Londres, le 4 avril 1756. Son père était, suivant les uns, un pauvre cordonnier, suivant d'autres, barbier. Après avoir reçu sa première instruction dans sa ville natale, il entra au collége de Saint-John de Cambridge, où il fut agrégé en 1730. La grande réputation qu'il acquit comme helléniste le fit nommer en 1732 bibliothécaire à l'Université, emploi qu'il échangea en 1734 contre celui de greffier. Il s'adonna aussi à l'étude de la jurisprudence, et prit le double titre d'avocat et de docteur. Quelques années plus tard il embrassa l'état ecclésiastique et fut nommé successivement archidiacre de Buckingham et recteur à Lawford (comté d'Essex). En 1757 il fut pourvu d'un canonicat à Saint-Paul de Londres. On a de lui : *Comm. ad legem decemviralem de inope debitore in partes dissecando;* Cambridge, 1742, in-4°; — *Marmor Sandvicense, cum commentario et notis;* ibid., 1743, in-8° : il y explique les inscriptions de ce marbre, rapporté d'Athènes par lord Sandwich en 1739; — *Elements of civil law;* Londres, 1755, 1769, in-4° : il y a beaucoup d'érudition dans ce livre, dont on a fait un abrégé en 1773; il fut écrit à la requête de lord Carteret, qui avait confié à l'auteur l'éducation de ses petits-fils. Ce savant s'est rendu surtout recommandable par d'excellentes éditions d'auteurs grecs, tels que *Lysiæ orationes et fragmenta* (Lond., 1739, in-4°), *Demosthenis, Æschinis, Dinarchi et Demadis orationes* (Cambridge, 1748-57, 2 vol. in-4°), édit. recherchée bien qu'inachevée, et dont les notes ont été reproduites dans l'*Apparatus criticus* de Reiske. Taylor était également poëte, et quelques-unes de ses pièces de vers se trouvent dans le *Gentleman's Magazine* et dans la *Select collection of Poems de* Nicholson.

Aikin, *General biography.* — Reiske, *Prefatio ad Demosthenem.* — Knight, *English cyclopædia.*

TAYLOR (*Thomas*), helléniste anglais, né le 15 mai 1758, à Londres, mort le 1er novembre 1835, à Walworth. Sa famille était honorable, mais sans fortune. Après avoir fréquenté l'école de Saint-Paul durant trois années, il fut confié aux soins d'un parent qui avait un emploi à Sheerness, dans le chantier de la marine, et se livra avec ardeur à l'étude des mathématiques et de la chimie; puis il se perfectionna dans la littérature classique avec le rév. Worthington, savant humaniste. Il avait alors l'intention d'aller prendre ses degrés universitaires à Aberdeen et d'entrer dans les ordres; mais un mariage prématuré et le besoin de se créer des ressources l'obligèrent à quitter ce projet pour accepter un modeste emploi dans une maison de banque. Il consacrait ses moments de loisir à la lecture de Platon et d'Aristote, ses auteurs favoris, et de leurs commentateurs. La chimie l'occupait aussi, et ce fut la tentative de résoudre un problème insoluble, celui d'une lampe perpétuelle, qui le fit sortir de l'obscurité : il eut des amis et des protecteurs; on l'aida à ouvrir un cours sur la philosophie platonicienne; on lui procura des leçons de langues et de mathématiques, ainsi que le poste de secrétaire adjoint de la Société pour l'encouragement des arts industriels. Il quitta alors la banque, et put vivre des ressources qu'il tirait à la fois de l'enseignement privé et de ses travaux d'érudition. Il mourut d'une maladie de la vessie, à soixante-dix-sept ans. La plus grande partie de sa longue et laborieuse carrière appartint, on peut le dire, aux écrivains de l'antiquité : Taylor les relisait sans cesse; il poussait l'admiration pour quelques-uns d'entre eux jusqu'au fanatisme; il s'était fait des idées de Platon et d'Aristote une philosophie à son usage, et il avait épousé même les rancunes des auteurs alexandrins contre le christianisme. En propageant les œuvres de la littérature ancienne, il a rendu des services au progrès des lettres; mais comme érudit il manque souvent de justesse et pèche par excès de partialité. Ses écrits originaux sont peu nombreux; ils ont pour titres : *Elements of a new method of reasoning in geometry;* Londres, 1780, in-4°; — *On the eleusinian and bacchic mysteries;* ibid., 1788, in-8°; — *The Rights of brutes;* ibid., 1792, in-12 : parodie du traité des *Rights of men* de Paine; — *Miscellanies in prose and verse;* ibid., 1805, 1820, in-12; — *Collectanea;* ibid., 1806, in-8°; — *Theoretic arithmetics;* ibid., 1816, in-8° : contenant ce qui a été écrit sur ce sujet par Théon de Smyrne, Nicomaque, Jamblique et Boèce; — beaucoup d'articles dans le *Classical Journal* et autres recueils, entre autres la série de ceux qui traitent des oracles de la Chaldée. C'est surtout comme humaniste que Taylor s'est acquis une réputation honorable; on remarque parmi ses traductions les suivantes : *Hymnes d'Orphée;* Londres, 1787, in-8°; — *Commentaires de Proclus sur Euclide;* 1792, 2 vol. in-4°; — *Description de la Grèce*, de Pausanias; 1794, 1824, 3 vol. in-8°; — *L'Amour et Psyché*, d'Apulée; 1795, in-8°; — *Dissertations de Maxime de Tyr;* 1804, 2 vol. in-12; — *Œuvres de Platon;* Londres, 1804, 5 vol. in-4° : le duc de Norfolk pourvut aux frais de cette publication; et quand elle fut achevée, cédant à un caprice inexplicable, il s'en fit livrer tous les exemplaires et les garda sous clef jusqu'à sa mort, c'est-à-dire jusqu'à

la fin de 1815; il n'en resta pas moins l'ami de Taylor, qui fut en maintes occasions son hôte au château d'Arundel. Pour cette version de Platon, Taylor laissa presque intacts les divers traités que Sydenham avait traduits et profita, en lui en reconnaissant le mérite, des travaux de cet infortuné savant; — *Les Arguments de Julien d'après Cyrille;* 1809, in-8°; — *Œuvres d'Aristote;* Londres, 1812, 9 vol. in-4°, tirés à 50 exempl. seulement : cette édition fut faite aux frais de M. Meredith, riche négociant retiré des affaires, qui gratifia en outre l'auteur d'une pension viagère de 2,500 fr.; — *Six livres de Proclus sur la théologie de Platon;* 1816, 2 vol. in-4°; — *Œuvres choisies de Plotin;* 1817, in-8°; — *Vie de Pythagore,* par Jamblique; 1818, in-8°; — *Commentaires de Proclus sur le Timée;* 1820, 2 vol. in-4°; — *Métamorphoses et œuvres philosophiques d'Apulée;* 1822, in-8°; — *Œuvres choisies de Porphyre;* 1823, in-8°; — *Du Suicide,* par Plotin; 1834, in-8°, avec des extraits d'Olympiodore, etc. On doit aussi à Taylor la réimpression du *Dictionnaire grec* d'Hederic (Lond., 1803, in-4°).

J. Welsh, *Brief notice of Thomas Taylor;* Lond., 1831, in-8°.

TAYLOR (*Zachary*), président des États-Unis, né le 24 septembre 1784, dans le comté d'Orange (Virginie), mort le 9 juillet 1850, à Washington. Il était le troisième fils du colonel Richard Taylor, qui s'était distingué dans la guerre de l'indépendance, et qui, en 1785, alla se fixer dans le Kentucky, alors à peine peuplé. Cette circonstance donna plus tard au fils le cachet d'un homme de l'Ouest, ce qui ne fut pas inutile à sa popularité. En 1808, celui-ci obtint de Jefferson, alors président, le brevet de lieutenant d'infanterie. La plus grande partie de sa vie se passa sur les frontières, à guerroyer avec les Indiens ou à les surveiller. En 1812, il commandait, comme capitaine, le fort Harrison, sur la rivière Wabash; en 1816, comme major, au poste de Green Bay (Michigan). Sous le président Jackson, il parvint au grade de colonel (1833), il servit avec honneur dans la célèbre guerre contre Black Hawk, chef de tribus indiennes. L'insurrection générale des Séminoles en Floride vint lui ouvrir un plus large horizon. Il fut fait général en chef en 1838, s'y distingua par son activité et ses succès, et y resta jusqu'en 1840, où il fut chargé du commandement de la division du Sud-Ouest. A l'annexion du Texas (1845), il eut ordre de concentrer ses troupes à Cuerpo del Cristo, et y resta jusqu'en mars 1846. Les Mexicains ayant commencé les hostilités, Taylor s'avança vers le Rio-Grande avec une petite armée de réguliers et de volontaires, remporta les deux victoires de Palo Alto et de Resaco de la Calma (8 et 9 mai), et prit en deux jours Monterey, qui était bien fortifié, et défendu par des forces supérieures (23 sept.). Mais la victoire décisive, et qui lui fait le plus grand honneur, c'est celle de Buena Vista (23 fév. 1847). Il était dans une situation très-critique, avec 6,000 hommes seulement. Santa-Anna, qui en avait 20,000 et croyait le tenir, lui adressa une longue lettre pour l'inviter à se rendre. Taylor répondit : « Je refuse respectueusement de faire ce que vous demandez. » Il mit en déroute complète Santa-Anna et l'armée mexicaine; son artillerie et l'ardeur des volontaires firent merveilles. Cette victoire et les succès postérieurs du général Scott amenèrent des négociations; il en résulta un traité, en vertu duquel la Californie et le Nouveau-Mexique étaient cédés aux États-Unis. Taylor revint à sa résidence de Bâton-Rouge en Louisiane, et achela une plantation. Mais ses amis du parti whig avaient les yeux sur lui. Il y avait là une gloire et une influence à exploiter pour la politique. Le 1er juin 1848, la convention des whigs, siégeant à Philadelphie, le désigna pour la présidence, et quand vint l'élection populaire de novembre, ce choix fut sanctionné par une forte majorité. Taylor fut inauguré président le 4 mars 1849. Il était dirigé par son cabinet plus qu'il ne le dirigeait. Il ne jouit pas longtemps de ses nouvelles grandeurs. Il était usé par les rudes fatigues de sa vie militaire, et succomba à une dyssenterie. Il eut pour successeur M. Fillmore, vice-président. Il laissait un fils et deux filles. Ce fils, devenu colonel dans l'armée confédérée, a été tué dans un des nombreux combats de la guerre civile (1864). J. CHANUT.

H. Montgomery, *Life of general Taylor;* New-York, 1849, in-8°. — *Eulogy on general Taylor;* Philadelphie, 1850. — *Lives of american presidents.* — *Encyclopædia americana,* 1863.

*** **TAYLOR** (*Isidore-Justin-Severin,* baron), littérateur et artiste français, né à Bruxelles, le 15 août 1789. Son père, d'origine anglaise, se fit naturaliser français; sa mère descendait de l'ancienne famille irlandaise des Walvein, qu'on trouve établie dans la Flandre occidentale depuis le treizième siècle. Ruinés par les événements politiques, les parents du jeune Taylor s'appliquèrent à lui donner une belle éducation, à défaut de patrimoine, et le placèrent dans un pensionnat à Paris. Il s'appliqua surtout au dessin, sous la direction de Suvée, et fut capable à l'âge de dix-huit ans de se créer des ressources en travaillant pour les libraires. Dès 1811 il commença une suite de voyages artistiques dans la Flandre, l'Allemagne et l'Italie. De retour en France à la fin de 1813, il se vit aussitôt enrôlé dans les gardes nationales mobiles, où, comme neveu du général Taylor, il eut le grade de sous-lieutenant. Après la restauration, il entra dans la garde royale, et fut nommé au concours lieutenant dans la compagnie d'artillerie dite de Wagram. Les loisirs de la vie de garnison lui permirent de cultiver les lettres et les arts. Il donna en 1821 au théâtre, avec Ch. Nodier, une traduction de la célèbre tragédie de Maturin, intitulée *Bertram*, qui eut deux cents représen-

tations (1). Dès 1816, il avait visité de nouveau l'Allemagne, et dans les années suivantes il parcourut la Hollande et l'Angleterre. Attaché comme aide de camp au général d'Orsay, il prit part à l'expédition de 1823 en Espagne, fut porté plusieurs fois à l'ordre du jour, et quitta le service après la guerre, avec le grade de chef d'escadron Le talent, en même temps artistique et littéraire, du baron Taylor, lui mérita bientôt une place importante dans le monde des arts: nommé, en 1825. commissaire royal près du Théâtre-Français, il s'honora par une grande largeur d'idées et une impartialité bien rare au milieu des querelles littéraires, en ouvrant notre première scène à l'école romantique. C'est lui qui fit représenter *Hernani*, et qui remit *le Mariage de Figaro* au répertoire. En même temps il ne renonçait pas à son goût pour l'archéologie. Il obtint, comme dessinateur, une médaille d'or au salon de 1827. Nous le voyons aussi rédiger des pétitions pour signaler les vieux monuments qui tombent en ruines et les soustraire au marteau de la bande noire. Il forma aussi le projet de transporter en France quelque monument égyptien qui consacrât à Paris le souvenir de la domination française. Son rapport désignait spécialement les obélisques de Louqsor. Dans une première excursion rapide qu'il entreprit, sur l'ordre de Charles X, M. Taylor constata la possibilité d'accomplir son projet; reparti le 17 mars 1830, il apprit en arrivant que les obélisques venaient d'être accordés à l'Angleterre; mais, après une lutte longue et difficile, il finit par l'emporter, et le 23 décembre 1833 l'un des deux obélisques était débarqué à Paris. Il faut constater à la louange de M. Taylor que sur cent mille francs qui lui avaient été confiés pour cette mission, il n'en dépensa que dix-sept mille et rendit le reste au trésor. En 1835, il alla en Espagne, chargé par Louis Philippe de racheter les toiles des maîtres espagnols que le musée avait possédées sous l'empire; il dépensa, avec le tact d'un homme de goût, un million à ces achats. Revenu d'Espagne, il fut envoyé à Londres pour y recueillir le musée Standish, légué au roi des Français (2). En 1838 il fut nommé inspecteur général des beaux-arts. Le reste de la vie de M. Taylor se partage entre des voyages dans l'Orient, d'où il rapporta des fragments précieux de l'art antique, et la fondation de sociétés de secours mutuels qu'il finit par établir, malgré l'indifférence des uns et les épigrammes des autres, et qu'il dota avec le produit des fêtes, des concerts, des loteries de bienfaisance qu'il organisait. L'association des artistes dramatiques, qu'il organisa la première, fut suivie par celle des musiciens, celle des peintres et celle des inventeurs industriels. M. Taylor est président de toutes ces sociétés; il est en même temps président honoraire de la Société des gens de lettres, à laquelle il prêta fraternellement, dans un jour d'embarras pécuniaire, le secours de la caisse commune des sociétés qu'il avait fondées. M. Taylor est commandeur de la Légion d'honneur depuis 1837, et il a été élu en 1847 membre libre de l'Académie des beaux-arts.

La principale publication de M. de Taylor est intitulée : *Voyages pittoresques et romantiques de l'ancienne France;* Paris, 1820-63, 24 vol. gr. in-fol., avec planches lithogr. Le texte de cet ouvrage, encore inachevé, contient l'historique des monuments, les légendes et les traditions curieuses qui s'y rattachent pour les provinces de Normandie, Franche-Comté, Auvergne, Languedoc, Roussillon, Querci, Picardie, Bretagne, Dauphiné, Champagne et Bourgogne. Les nombreux dessins qui illustrent le texte, et qui furent le premier exemple des illustrations lithographiques, sont dus à Isabey, Géricault, Ingres, Horace Vernet, Fragonard, Viollet-le-Duc, Ciceri, Dauzats, etc., et à M. Taylor lui-même. La rédaction est en partie, pour les premiers volumes, de Ch. Nodier et d'A. de Cailleux (1). M. Taylor a écrit le reste; son style est élégant, quelquefois pittoresque, et l'on remarque surtout, dans l'arrangement de l'ouvrage, un esprit méthodique. On a encore de lui : *Voyage pittoresque en Espagne, en Portugal et sur la côte d'Afrique, de Tanger à Tétouan;* Paris, 1826-32, 3 vol. gr. in-8°, avec 110 pl.; — (avec L. Reybaud) *la Syrie, l'Égypte, la Palestine et la Judée;* Paris, 1835-39, 3 vol. gr. in-4°, avec 150 pl.; — *Pèlerinage à Jérusalem;* Paris, 1841, in- ; — *Voyage en Suisse, en Italie, en Grèce, en Angleterre, en Allemagne*, etc.; Paris, 1843, in- ; — *Les Pyrénées;* Paris, 1843, in-8°.

Rabbe, *Biogr. univ. des contemp* — E. de Mirecourt, *Le Baron Taylor.* — Quérard, *France littéraire.*

TCHANDRAGOUPTA, en latin *Sandracottus*, roi indien, vivait vers la fin du quatrième siècle

(1) Il fit encore jouer à la même époque *le Délateur, Ismoël et Marie, le Chevalier d'Assas,* et *Amour et Étourderie.*

(2) On sait que le musée espagnol et le musée Standish ont été vendus l'un et l'autre en 1848.

(1) Des critiques ayant accusé M. Taylor de signer des pages écrites par une autre plume et des dessins dûs à un crayon étranger, Nodier et Dauzats répondirent chacun par une lettre qui rétablissait la vérité. « J'ai travaillé, dit Nodier, à la rédaction des *Voyages pittoresques*, que nous avons signés en commun, et j'ai même fourni la plus grande part des deux premiers volumes, mais non toutefois la meilleure; car les chapitres de M. Taylor, relatifs aux arts, ont obtenu et doivent obtenir beaucoup plus de succès que les miens. Depuis, M. Taylor a rédigé et publié *seul* les dix ou douze volumes de cet immense ouvrage qui ont paru jusqu'ici; et, si l'on m'y attribue encore quelque participation, c'est que M. Taylor a eu la politesse de conserver sur les frontispices le nom de ses anciens collaborateurs. » (1834). M. Dauzats écrivit de son côté que « M. Taylor n'avait jamais signé une aquarelle de lui ». MM. Amédée de Céséna, Degaulle et Adrien Decourcelle ont eu part à la rédaction des derniers volumes de cet ouvrage.

avant J.-C. On sait que les Indiens n'ont pas d'histoire, et qu'ils ne nous ont transmis les souvenirs de leur passé que sous la forme confuse de la légende. Voici celle qui nous est parvenue au sujet de Tchandragoupta. A Patalipoutra régnait un prince nommé Nanda, fils d'une femme de la caste des *soudras*, et considéré lui-même par conséquent comme *soudra*. C'était un roi puissant, mais cruel et avare, et, par ses vices autant que par sa basse naissance, il excita la haine des Brahmanes. Il eut d'une de ses femmes huit fils, qui avec leur père furent connus sous le nom des neuf Nandas. Suivant une tradition d'autant plus douteuse qu'elle n'est pas confirmée par les *Pouranas*, il eut d'une autre femme de basse caste un fils nommé Tchandragoupta. Mais, que celui-ci fût ou ne fût pas le fils de Nanda, il devint son compétiteur au trône, et trouva dans les Brahmanes des auxiliaires zélés et puissants. La lutte se termina par la destruction de Nanda et de ses huit fils. Dans cette guerre Tchandragoupta avait eu pour allié un prince du nord auquel il avait promis un accroissement de territoire; loin de tenir promesse, il fit assassiner cet auxiliaire, devenu gênant. Son fils Malayekatou essaya de le venger, et avec le secours des Yavanes (probablement les Ioniens, c'est-à-dire les Grecs), il envahit les États de Tchandragoupta; mais cette entreprise échoua. Tchandragoupta régna vingt-quatre ans, et laissa son royaume à son fils Bindusara ou Varisora. L'histoire de ce prince est le sujet d'un drame hindou intitulé *Mudra Rakshasa*, traduit en anglais par Wilson dans ses *Select specimens* (1835, t. II). Tels sont les faits que l'on peut recueillir dans les écrivains indiens.

Les historiens grecs nous parlent d'un roi Sandracottus qui du temps de Seleucus Nicator régna sur les puissantes nations des Gangarides et des Prasiens, aux bords du Gange. Il était fils de Xandrames, ou Agrammes, homme de basse naissance, qu'une reine épousa et plaça sur le trône après avoir tué son mari. Xandrames envoya à Alexandre le Grand, qui était arrivé jusqu'à l'Hyphase, Sandracottus, un de ses fils, ou simplement un de ses officiers (car Justin ne dit rien de la naissance royale de Sandracottus). Celui-ci, ayant offensé Alexandre par des réponses trop hardies, fut obligé de s'enfuir pour éviter la mort. Il se mit à la tête d'une troupe de brigands, et détrona Xandrames. Il profita des troubles qui suivirent la mort d'Alexandre pour reconquérir sur les Grecs une partie du nord de la péninsule indienne. Seleucus, devenu maître à partir de 311 de l'Asie orientale, fit une expédition contre lui, mais il échoua, et il fut forcé de céder à Sandracottus tout le Penjab et même les contrées situées sur la rive droite de l'Indus jusqu'au Paropamisus. Il reçut en échange cinq cents éléphants. L'historien et géographe grec Mégasthènes séjourna pendant plusieurs années à la cour de Sandrocottus comme ambassadeur de Seleucus. Sa capitale était Palibothra.

L'identité de Tchandragoupta et de Sandracottus ou Sandroconptos, comme l'appelle Athénée, n'est pas douteuse; on peut donc rapporter au successeur de Nanda ce que les Grecs racontent du fils de Xandrames, et placer son règne de 312 avant J.-C. à 288, époque qui nous fournit une date importante pour la chronologie si incertaine de l'Inde ancienne. L. J.

Plutarque, *Alexand.*, 62. — Justin, XV, 4. — Appien, *Syr.*, 55. — Strabon, XV. — Athénée, I, p. 18. — Arrien, *Anab.*, V, 6. — Pline, *Hist. nat.*, VI, 17. — Lassen, *De Pentopotamia*. — Droysen, *Hellenismus*, I, p. 519; t. II, p. 68.

TCHELEBI. *Voy.* HADJI-KHALFAH.

TCHERBATOFF. *Voy.* CHTCHERBATOV.

TCHINGUIZ-KHAN. *Voy.* GENGISKAN.

TCHITCHAGOF (*Paul-Vasilievitch*), amiral russe, né en 1767, mort à Paris, le 10 septembre 1849. Il était fils d'un amiral qui se distingua contre les Suédois sous Catherine II, et dont on a un volume de recherches dans la mer Glaciale (1). Élevé en Angleterre, il puisa dans ce grand pays des idées libérales auxquelles il demeura toujours fidèle : ses idées lui valurent d'être plus d'une fois emprisonné sous Paul Ier, qui ne put toutefois refuser à ses mérites le grade de contre-amiral. Un des premiers actes d'Alexandre Ier fut de nommer Tchitchagof amiral et ministre de la marine, poste où il rendit à sa patrie les plus éminents services jusqu'en 1812, époque où il reçut le commandement de l'armée de Moldavie. Il en fut rappelé pour barrer la retraite des Français revenant de Moscou. Mal secondé, il ne put empêcher Napoléon de traverser la Bérésina, le 29 novembre 1812; ses ennemis (sa roideur, sa franchise et surtout sa réelle supériorité lui en avaient beaucoup attiré) profitèrent de cet insuccès pour le noircir auprès de l'empereur. L'amiral, devenu commandant d'armée, lui offrit sa démission; Alexandre la refusa d'abord, mais ne tarda pas cependant à lui accorder un congé illimité avec l'autorisation de voyager où et autant que bon lui semblerait. Il était en Italie en 1834 lorsque l'empereur Nicolas enjoignit à tous ses sujets de rentrer dans leur pays, sous peine de séquestration et de confiscation de leurs biens. L'amiral ne crut pas que la position particulière où l'avait élevé l'empereur Alexandre, où l'avait maintenu l'empereur Nicolas, pût être atteinte par cette mesure exorbitante; pourtant il ne tarda pas à être informé que ses biens avaient été confisqués et que ses traitements lui étaient supprimés. Froissé par cet acte arbitraire, il rompit avec son gouvernement et « afin, dit-il, de recouvrer les droits de l'homme, » il s'associa à la nation, dont il avait déjà adopté la croyance, qui a su conserver le plus de liberté raisonnable, et se naturalisa sujet anglais. Depuis lors, il a

(1) *Reise nach dem Eismeer*; Pétersbourg, 1793, in-8°

vécu dans la retraite en France, occupé à rassembler ses souvenirs, pleins de piquants détails sur l'empereur Paul. Ses *Mémoires* ont été publiés à Berlin en 1855, plus tard et plus complétement à Paris (1) par les soins de son gendre, le comte du Bourzet, qui les a fait précéder d'une notice biographique.

Tchitchagof était une tête extraordinaire, violent, en même temps rigide dans ses mœurs et d'un désintéressement extrême. Le comte de Maistre, avec lequel il était intimement lié, l'a saisi au vif dans ces lignes : « Il a été élevé en Angleterre, où il a appris surtout à mépriser son pays et tout ce qui s'y fait. Ses discours sont d'une hardiesse qui pourrait prendre un autre nom. Comme il a beaucoup d'esprit et d'originalité, ses traits aigus et polis s'enfoncent profondément. Il passe pour être extrêmement français, mais la chose est moins vraie qu'on ne le croit, car il est certain qu'il a contracté en Angleterre une admiration pour ce pays qui est très-visible. Je crois bien qu'il a bon nombre d'idées françaises dans la tête; cependant il est difficile de savoir à quoi s'en tenir, car il contredit tout, uniquement pour se divertir. Je l'appelle le *gentilhomme de l'autre côté.* »

Eastern Europe and the emperor Nicholas; Lond., 1846, I, 125. — J. de Maistre, *Correspondance.* — *Lettre de Mme du Bourzet au comte Rod. de Maistre;* Paris, 1853. — Schnitzler, *Hist. intime de la Russie.*

TEBALDEO ou **TIBALDEO** (*Antonio*), poëte italien, né à Ferrare, le 4 novembre 1463, mort à Rome, en 1537. Il exerça la médecine et porta quelque temps l'épée au service de François de Gonzague, marquis de Mantoue. Mais se laissant aller à son penchant naturel, il employa ses loisirs à composer une foule de poésies légères, qu'il chantait lui-même en s'accompagnant de la guitare. Son nom était déjà connu à Rome quand il se rendit dans cette ville. Ses premiers essais poétiques parurent en 1499 (*Sonetti e Capitoli;* Modène, in-4°), et furent souvent réimprimés, tantôt sous le titre d'*Opere volgari*, tantôt sous celui d'*Opere amorose.* Les pensées n'en sont pas toujours justes, ni les expressions toujours élégantes. Pour éviter ces défauts, il cultiva la poésie latine, et il parvint à s'y exprimer avec tant de finesse que pour une seule épigramme le pape Léon X lui donna 500 écus d'or. En 1527, lors du sac de Rome par les soldats du connétable de Bourbon, il se vit dépouillé de tout; Bembo lui donna 30 florins pour subvenir à ses premiers besoins. Ce poëte eut les défauts de son siècle, l'enflure, la recherche et l'affectation, mais à un degré moindre que la plupart de ses rivaux, comme on peut le voir par ses *Stanze nuove;* Venise, 1520, in-8. Parisotti publia de lui quatre *Capitoli* et une *Églogue* dans le recueil de Calogerà, et l'abbé Serassi, une lettre et quelques sonnets dans son édition des *Lettres de Castiglione.* On trouve ses épigrammes dans les *Deliciæ poetarum ital.* de Gruter. Un choix de ses poésies se trouve également dans les *Poesie pastorali et rusticali* (Milan, 1808, in-8°). S. R.

(1) *Bibliothèque russe*, chez Franck, nouvelle série, t. VII.

Giornale de' letter. d'Italiá, t. III. — Baruffaldi, *Diss. de Poetis ferrar.* (1709). — *Notizie de' Poeti ferrar.* — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.* — Barotti, *Memorie degli illustri Ferraresi.*

TEDESCHI (*Niccolo*), dit *le Panormitain*, canoniste italien, né à Catane, en 1386, mort à Palerme, le 15 juillet 1445. A quatorze ans, il prit l'habit de Saint-Benoît, et ses heureuses dispositions le firent envoyer à l'université de Bologne; il s'y distingua surtout dans la jurisprudence canonique, et revint dans sa patrie, où il professa cette science. En 1419, il ouvrit à Sienne des cours qui y attirèrent un grand nombre d'auditeurs. Le 10 janvier 1425 le pape Martin V le nomma abbé de Sainte-Marie de Maniago (diocèse de Messine), le désigna pour professer le droit à Parme, puis à Bologne, et l'appela à Rome comme auditeur général de la Rote et de la chambre apostolique. Après la mort de ce pontife (1431), Tedeschi devint référendaire d'Eugène IV, son successeur, et Alphonse V, roi d'Aragon, lui donna le titre de conseiller d'État, lui confia diverses autres fonctions, et en 1434 obtint pour lui l'archevêché de Palerme. Les bienfaits de ce prince lui firent un peu perdre de vue ceux qu'il tenait du saint-siége, et il se prononça en sa faveur contre Eugène IV, qui lui refusait l'investiture du royaume de Naples. Alphonse le députa au concile de Bâle, où son savoir et l'habitude des affaires lui acquirent une grande influence. En septembre 1437, Eugène IV le délégua pour veiller à la dissolution du concile; mais Tedeschi n'en tint aucun compte, et prit part à quelques-unes des mesures violentes adoptées contre l'autorité pontificale. Bien qu'il fût d'avis que le concile avait le droit de faire le procès à Eugène IV, il se prononça vivement le 25 juin 1439 contre sa déposition, et ses efforts étant restés impuissants, il revint à Palerme. Bientôt après, embrassant avec le roi d'Aragon et de Sicile la cause de l'antipape Félix V, il s'empressa de se rendre de nouveau à Bâle, et cet acte de soumission lui valut la pourpre dont ce dernier le décora, par reconnaissance, le 12 novembre 1440. L'antipape le fit son légat *à latere* en Allemagne, et à son retour, Tedeschi présida les états généraux de Sicile où Alphonse confirma les fiefs que possédaient les évêques et les barons du royaume. Quelques années après, il s'opposa vigoureusement aux prétentions de ce prince, qui, pour subvenir aux frais de la guerre, s'arrogeait le droit de disposer des biens ecclésiastiques. Il mourut de la peste. Il existe plusieurs éditions des ouvrages de ce célèbre canoniste : la plus complète est celle de Venise, 1617, 9 vol. in-fol. Les divers ouvrages qui s'y trouvent sont : *In V decretalium libros commentaria* (Venise, 1475-78, 4 vol. in-fol.), première édition com-

plète; *Glossæ in Clementinas* (Rome, 1474, in-fol.); *Quotidiana consilia seu allegationes* (Ferrare, 1474-75, in-fol.); *Disputationes et allegationes subtilissimæ* (Naples, 1474, in-fol.). Son traité *De Concilio Basiliensi* se trouve dans l'édition de Lyon, 1547, et dans la *Pragmatique sanction*. Forster lui attribue un traité *De potestate Concilii, pontificis, imperatoris*, mais nous ne pensons pas que ce traité se soit encore trouvé.

Zurita, *Annales de la couronne d'Aragon*. — Mongitore, *Bibl sicula*, t. II. — Bellarmin, *De script. ecclés.* — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, t. VI, p. 512.

TEGAGLIANO (*Marcello*), deuxième doge de Venise, mort en 726, était natif d'Héraclée, en Asie mineure. Il succéda en 717 à Paolo Anafesto, sous lequel il avait exercé la charge de général de la milice. On fait l'éloge de sa prudence. Aucun événement remarquable n'illustra son règne. Il laissa Venise florissante et tranquille à Orso, son successeur.

Sabellico, *Hist., Venet.*, lib. I.

TEGEL (*Eric-Gœransson*), historien suédois, mort à Stockholm, en 1638. Son père était Gœran Pehrsson, favori d'Eric XIV et instigateur de presque tous les actes de cruauté dont ce roi se rendit coupable. Le duc Charles (depuis Charles IX), dans sa révolte contre son frère Erik, s'empara du favori, et le fit exécuter à Stockholm, le 28 septembre 1568. Le fils de Pehrsson fut élevé par les soins de ce dernier prince et employé par lui dans plusieurs missions importantes. Dans le procès intenté à huit sénateurs, accusés de haute trahison, il fut chargé de lire l'acte d'accusation devant la diète de Linkœping (3 mars 1600). En 1614 Gustave-Adolphe le nomma historiographe du royaume. Tegel était un homme d'un grand talent, mais il partagea les vices de sa famille, et persécuta cruellement le professeur Sigfried Forsius et l'historien Messenius. On a de lui : *Généalogies des rois de Suède, de Pologne et de Danemark;* celle de Charles IX est accompagnée de son portrait et de celui de ses deux femmes; — *Kon. Gustafs I Historia* (Histoire de Gustave Ier); Stockholm, 1622, 2 vol in-fol.; abrégé par Christian Grabb; Linkœping, 1671, in-4°; — *Kon. Eriks XIV Historia* (Histoire d'Eric XIV); Stockholm, 1751, in-4°, avec des notes de Hiernmænn.

Biografisk-Lexicon.

TEGLATH-PHALASAR. *Voy.* TIGLATPILESER.

TEGNER (*Isaïe*), célèbre poëte suédois, né le 13 novembre 1782, à Kyrkerud, mort le 2 novembre 1846, à Wexiœ. Son grand-père était un paysan. A dix ans il perdit son père (1), dont il était le quatrième fils. Recueilli par un de ses parents, le percepteur Branting, il eut à tenir les écritures et les comptes de son protecteur; en quelques semaines il acquit avec une étonnante facilité une grande habileté dans ce genre de travail, qui semblait devoir être antipathique à son esprit, dès lors porté vers la poésie. Il lut avidement les livres qui tombèrent entre ses mains, entre autres un recueil d'anciennes sagas islandaises, qui frappèrent fortement son imagination, et où il puisa le poëme de *Frithiof*. Un soir il discourut avec tant d'aisance sur le ciel et les étoiles, que le percepteur, émerveillé d'un savoir si précoce, ne voulut pas qu'avec de telles dispositions pour l'étude l'enfant restât confiné dans un obscur bureau; il s'empressa d'écrire au capitaine Lœwenhielm (mars 1796), chez qui le frère aîné de son protégé était précepteur, et obtint de lui que ce dernier fût admis en commun à profiter des leçons. En peu de temps Tegner répara les lacunes de sa première instruction, et apprit comme en se jouant le grec, le latin, l'anglais et le français. D'élève, il passa bientôt maître, et entra l'année suivante (1797), en même temps que son frère, dans la famille d'un riche maître de forges de Rœmen, nommé Myrhman, qui lui confia l'éducation de ses trois plus jeunes fils. Une belle bibliothèque lui fournit les moyens de satisfaire ses goûts littéraires. Homère et Ossian étaient alors sa lecture favorite : il étudia aussi le seul livre allemand qu'il trouva chez Myrhman, une mauvaise grammaire de cette langue, dont le style inculte lui inspira contre l'idiome germanique une antipathie qu'il ne put jamais vaincre. Après avoir passé avec distinction les examens préparatoires pour son admission à l'université de Lund (1799), il écrivit une dissertation sur Anacréon, qui le signala à l'attention du professeur Norberg; cédant aux conseils de ce savant, il renonça alors à la carrière administrative pour se livrer aux études scientifiques et littéraires. Ayant alors, d'après l'organisation des universités du Nord, à passer en revue toutes les connaissances humaines, il s'appliqua surtout avec ardeur aux mathématiques, et son génie lui faisait trouver des solutions inattendues des plus difficiles problèmes. Après un an, ne voulant plus être à charge à Branting et à Myrhman, qui l'avaient jusque-là soutenu de leurs libéralités, il donna des leçons particulières, ce qui lui permit de pourvoir seul aux frais de ses études à Lund. Après avoir passé avec le plus grand éclat son examen définitif, il devint sous-bibliothécaire de l'université (1805), puis professeur suppléant d'esthétique. En 1806 il épousa une fille de Myrhman. Sa réputation d'helléniste, plus encore que celle de poëte, lui fit conférer comme une sorte de droit la chaire de grec fondée à Lund en 1812. Dans la même année il s'engagea dans les ordres et reçut la consécration sacerdotale. Prêtre pieux et convaincu, Tegner ne s'illustra pas moins dans la carrière ecclésiastique que dans celle de la poésie et du professorat. En 1824 il devint évêque de Wexiœ, et remplit ces fonctions avec un zèle qui

(1) Il s'appelait Isaïe, et en entrant dans les ordres il avait pris le surnom de *Tegner*, de son lieu natal, le village de Tegnaby (diocèse de Wexiœ).

fit l'admiration de toute l'Église suédoise. Il s'adonna aux études théologiques, prêcha le peuple, consacra trente et une églises nouvelles dans son diocèse En 1839 il figura sur la liste des trois candidats présentés pour le siége archiépiscopal d'Upsal. L'année suivante il fut atteint d'aliénation mentale, et obligé d'aller passer plusieurs mois dans une maison de santé du Slesvig. Rendu en 1841 à ses devoirs, il s'en acquitta avec une ardeur toute juvénile; mais il éprouva en juin 1845 une rechute assez grave, et depuis cette époque il ne sortit plus de ses appartements. Une attaque de paralysie l'emporta au tombeau, dans la nuit du 2 novembre 1846, et durant l'apparition d'une magnifique aurore boréale. Il laissa six enfants, dont une fille est mariée au professeur Bœttiger, d'Upsal. L'Académie royale de Stockholm, en apprenant sa mort, décida de prendre le deuil de Tegner pendant un mois, de faire frapper une médaille en son honneur, et de faire exécuter son buste en marbre.

Tegner occupe le premier rang parmi les poëtes de la Suède. On le regarde avec raison comme le chef de la renaissance littéraire dans ce pays. Il prépara la fusion du génie antique avec le génie moderne, et se montra dans cette tâche glorieuse le digne émule d'Œhlenschlæger, à qui il offrit de sa main, en 1829, le laurier poétique. Il expliqua et fit goûter ses théories dans une foule de dissertations savantes, de discussions académiques, d'articles de journaux, de pièces de vers détachées. Mais c'est par la *Saga de Frithiof* qu'il frappa le coup décisif. A l'exemple d'Œhlenschlæger dans son poëme de *Helge*, Tegner mit en scène dans celui de *Frithiof* la vie héroïque des hommes du Nord; il se pénétra si profondément de son sujet, et en même temps il le nuança avec tant de bonheur que, sans rien lui ôter de sa verdeur et de sa spontanéité originelles, il réussit à le faire accepter tout d'abord par ceux-là même que son esthétique avait trouvés le plus récalcitrants. « Dans les créations si variées de son génie, dit M. Léouzon-Leduc, bouillonne une séve qui leur communique une indicible originalité. Le sentiment s'y épanche en nuances infinies, suivant le caractère particulier du sujet, tour à tour simple et sublime, ingénieux et naïf, délicat et profond, léger, splendide, sombre, mystérieux, éclatant. Cette poésie transporte tellement que l'on s'aperçoit à peine de ce luxe d'images qui s'y rencontre quelquefois jusqu'à l'abus, et de cette allure prétentieuse qu'y revêt en certains endroits le sentiment. » Les œuvres de Tegner ont été recueillies par son gendre Bœttiger (*Samlade Skrifter;* Stockholm, 1847-48, 6 vol. in-8°), qui les a accompagnées d'une notice étendue. Les principales sont *le chant de guerre des milices scandinaves* (1808), *Pitt et Nelson*, *Svea* (1811), *Nattvardsbarnen* (La première communion, 1812), le poëme d'*Axel* (1821), et celui de *Frithiof* (1825); ce dernier a été réimpr. en Suède une vingtaine de fois, et il a été trad. cinq fois en anglais, en allemand (1842, in-16), et trois ou quatre fois en français, notamment par Desprez (Paris, 1843, in-8°) et par Léouzon-Leduc (ibid., 1850, in-8°).

E. G.

Bœttiger, *Notice.* — Franzen, *Aminnelse-tal æfver Tegner;* Stockholm 1846, in-8°. — Geyer, *Idem*; Upsal, 1846, in-8°. — Léouzon-Leduc, *Hist. littér. du Nord.* — *Revue des deux mondes*, 15 déc. 1837.

TEGOBORSKI (*Louis*), économiste polonais, né en 1792, à Varsovie, mort le 11 avril 1857, à Saint-Pétersbourg. D'abord comptable à la cour des comptes de Varsovie, puis attaché au gouvernement de la Pologne (1815), il devint en 1818 maître des requêtes au conseil d'État. En 1820 il accompagna à Paris le prince Lubecki ministre des finances, qui avait été chargé de régler les comptes de l'ancien duché de Varsovie avec le gouvernement français, et il déploya dans ces arides travaux une pénétration et une sûreté de coup d'œil qui attirèrent sur lui l'attention de ses supérieurs. Peu après il passa dans les bureaux du ministère des affaires étrangères. En 1830 il fut nommé consul général de Russie à Dantzig. En 1834 il revint à Paris avec le prince Lubecki afin d'achever le règlement des liquidations; mais ses vues ne s'accordant pas avec celles du prince, il donna sa démission, et se retira à Vienne. Rappelé en Russie en 1846, il prit place au conseil de l'empire, et plus tard au conseil privé. En 1857 il soutint les intérêts de la Russie aux conférences de Copenhague convoquées pour résoudre la question des péages du Sund. A peine de retour à Pétersbourg, il mourut presque subitement, usé avant l'âge par l'excès du travail. Son principal ouvrage a pour titre : *Études sur les forces productives de la Russie* (Paris, 1852-1854, 4 vol. in-8°). Cet ouvrage est le plus complet de ceux qui traitent des ressources si peu connues de cette contrée. Dans la première partie l'auteur passe en revue les forces et les produits du sol ainsi que la population; dans la seconde il étudie l'agriculture, l'industrie et le commerce. Les autres ouvrages de Tegoborski sont : *De l'instruction publique en Autriche;* Paris, 1841, in-8°; — *Des finances et du crédit public de l'Autriche;* Paris, 1843, 2 vol. in-8°; — *Uebersicht des Œsterreichs Handel* (Coup d'œil sur le commerce de l'Autriche); Vienne, 1844, in-8°; — *Essai sur le crédit mobilier;* Bruxelles, 18.., in-8°; — *Essai sur les conséquences éventuelles de la découverte des gîtes aurifères en Californie et en Australie;* Paris 1853, in-8°. Il a été l'un des principaux fondateurs du journal *le Nord.*

Garbinski, *Notice*, à la tête de la traduction polonaise de son *Essai sur le crédit mobilier;* Varsovie, 1857, in-8°. — *Journaux polonais contemporains.*

TEIA, dernier roi des Ostrogoths en Italie, mort près du Vésuve, au printemps de 553. Après la mort de Totila, les Goths échappés du com-

bat se rendirent à Pavie, et y proclamèrent roi leur vaillant chef Teia, fils de Tridigerne (552). Il travailla aussitôt à mettre sur pied une nouvelle armée, et sollicita, quoique inutilement, l'alliance des Francs d'Austrasie. Pendant que Narsès continuait sa marche victorieuse vers le midi de l'Italie, Teia se porta à marches forcées au secours de la forteresse de Cumes, dans laquelle Totila avait renfermé la plus grande partie de ses trésors, et pénétra en Campanie par le Picenum et le pays des Samnites. Narsès rassembla alors toutes ses forces, et se rendit au pied du Vésuve, où Teia avait établi son camp (janvier 553). Les deux adversaires restèrent deux mois en présence sans en venir aux mains; mais la flotte chargée de ravitailler les Goths s'étant rendue, ceux-ci, pris par la faim, se ruèrent sur l'ennemi. La bataille fut des plus acharnées; Teia y perdit la vie après avoir déployé une bravoure extraordinaire. Avec lui s'éteignit la domination des Ostrogoths en Italie, après soixante ans de durée.

Le Beau, *Hist. du Bas-Empire.*

TEICHMEYER (*Hermann-Frédéric*), médecin allemand, né le 30 avril 1685, à Minden, mort le 5 février 1746, à Iéna. Fils d'un praticien de mérite, il étudia la médecine à Leipzig et à Iéna sous Rivinus, Bohn, Slevogt et Wedel; reçu docteur en 1707 et maître en philosophie, il fit des cours libres à l'université d'Iéna. En 1717 il y obtint la chaire de physique, qu'il échangea en 1727 contre celle d'anatomie, de chirurgie et de botanique. Il pratiqua beaucoup d'opérations heureuses, et cultiva avec quelque succès la médecine légale et la chimie. Il fit partie de l'Académie des curieux de la nature et de l'Academie des sciences de Berlin. Parmi ses nombreux ouvrages, peu utiles du reste aux progrès de la science, on remarque : *Institutiones philosophiæ naturalis experimentalis;* Iéna, 1712, in-4°; — *Elementa anthropologiæ;* ibid., 1718, in-4°; — *Institutiones medicinæ legalis* et *forensis;* ibid., 1723, 1762, in-4°; trad. en allemand; — *Vindiciæ quorumdam inventorum anatomicorum in dubium revocatorum;* ibid., 1727, in-4°; — *Institutiones chemiæ practicæ et experimentalis;* ibid., 1729, in-4°; — *De cerebro cogitationum instrumento;* ibid., 1729, in-4°; — *Institutiones materiæ medicæ;* ibid., 1737, in-4°; — *Fundamenta botanica;* ibid., 1738, in-8°; — *Institutiones medicinæ pathologicæ et practicæ;* ibid., 1741, in-4°; — *De melancholia atonica raro litteratorum affectu;* ibid., 1741, in-4°.

Gœtten, *Jetztlebendes gelehrtes Europa*, t. II et III. — *Biogr. méd.*

TEIL (*Jean-Pierre*, baron DU), général français, né en 1722, au château de Pommiers, près la Côte-Saint-André (Dauphiné), mort le 22 février 1794, à Lyon. Issu d'une famille ancienne, originaire du comtat Venaissin et portant autrefois le nom de *Tillia*, il entra comme cadet dans l'artillerie, et servit à l'armée d'Italie (1733-1735), à celle de Bohême (1741-1748), et à celle d'Allemagne (1757-60). A la bataille de Crevelt, où il était capitaine, il parvint à force d'énergie et de sang-froid à ramener ses pièces, dont les attelages et les canonniers avaient été tués pour la plupart, et que l'ennemi menaçait d'enlever. Il fut nommé colonel du régiment de La Fère en 1776, maréchal de camp en 1784, puis lieutenant général. Il avait été appelé, dès 1779, au commandement de l'école d'artillerie d'Auxonne. C'est là qu'il eut sous ses ordres le lieutenant Bonaparte. Frappé des qualités transcendantes du jeune officier, il le distingua, et saisit toutes les occasions de le faire briller. L'empereur n'oublia pas l'affection et l'estime que son ancien général lui avait montrées. On lit dans le 4e codicille du testament de Napoléon Ier : « Nous léguons aux fils ou petits-fils du baron du Teil, lieutenant général d'artillerie, ancien seigneur de Saint-André, qui a commandé l'école d'Auxonne avant la révolution, la somme de cent mille francs comme souvenir de reconnaissance pour les soins que ce brave général a pris de nous, lorsque nous étions comme lieutenant et capitaine sous ses ordres. » Du Teil s'était fait remarquer, dès les premiers moments de la révolution, par son dévouement au souverain, et par son énergie dans la répression d'insurrections militaires, qui éclatèrent principalement en Bourgogne, en 1789 et en 1790. Dans l'une de ces occasions difficiles, à Auxonne en 1789, le général du Teil avait pris pour aide de camp le lieutenant Bonaparte, qui lui fut très-utile. Dans une autre occasion des émeutiers le menaçant de mort en criant : « Tuons le général! ce sera un aristocrate de moins; » il leur imposa silence en disant : « Tuez-moi, ce ne sera qu'un aristocrate de moins; mais vous, vous serez douze cents misérables de plus. » Les fils de du Teil prirent place dans les rangs de l'armée de Condé, où l'un d'eux fut tué au combat de Berstheim, le 22 décembre 1793. Le général néanmoins ayant voulu rester en France, fut arrêté sous la terreur, et condamné à mort par la commission militaire de Lyon. Son portrait figure dans les galeries de Versailles.

TEIL (*Jean*, chevalier DU), général, frère du précédent, né en 1738, en Dauphiné, mort le 25 avril 1820, à Ancy-sur-Moselle. D'abord surnuméraire dans l'artillerie (1747), il devint lieutenant-colonel en 1785, après avoir fait les campagnes de 1748 en Flandre, de 1758 à 1762 en Allemagne, et de 1779 sur mer. Il se prononça pour les idées nouvelles, et fut fait maréchal de camp en 1792 et général de division en 1793. C'est en cette qualité qu'il commandait, dans les premiers jours du siége, l'artillerie devant Toulon (1). Envoyé sur sa demande à l'armée

(1) On lit dans les *Mémoires du duc de Bellune* : « Le matériel de l'artillerie était considérable, 91 canons de

des Alpes, il eut pour successeur dans son emploi le commandant Bonaparte. Sous le consulat il commanda la place de Metz (1800). Il fut nommé, en juin 1804, commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur. Il fut admis à la retraite en 1813. On a de lui : *Manœuvres d'infanterie pour résister à la cavalerie et l'attaquer avec succès;* Metz, 1782, in-8°; — *Usage de l'artillerie nouvelle dans la guerre de campagne;* Metz, 1788, in-8°. Son portrait a été placé dans les galeries de Versailles.

A. DU CASSE.

Pinard, *Chronol. milit.* — *Docum. particuliers.*

TEIL (DU). *Voy.* DUTEIL.

TEISSIER (*Antoine*), littérateur français, né à Montpellier, le 28 janvier 1632, mort à Berlin, le 7 septembre 1715. Son père, receveur général de Languedoc, et protestant, ayant été contraint de remettre au duc de Montmorency tout ce qu'il possédait en caisse, fut, une fois la rébellion étouffée, dépouillé non-seulement de son office, mais d'une partie de ses biens; il mourut sans avoir pu en obtenir la restitution, et sa veuve, retirée à Nîmes au sein de sa famille, destina son fils unique au ministère évangélique. Après avoir fait ses humanités à Lunel, à Orange et à Anduze, Antoine étudia à Nîmes l'hébreu et la théologie, passa ensuite quelque temps à l'académie de Montauban et enfin à celle de Saumur. Des maux d'estomac, qu'il garda toute sa vie, le firent renoncer à la carrière pastorale; il alla donc à Bourges suivre des cours de droit, y fut reçu docteur, et revint à Nîmes exercer parmi les avocats au présidial. Sa santé se trouvait encore plus altérée par cette nouvelle profession; il vint en 1659 à Paris, s'y lia avec plusieurs savants tels que Pellisson, Conrart et Ménage, et de retour dans sa patrie abandonna le barreau pour ne s'occuper que de la culture des lettres. Il reprit alors l'étude de la langue grecque, qu'il avait longtemps négligée, devint en 1682 l'un des fondateurs de l'Académie royale de Nîmes et se maria en 1683 avec une veuve. La révocation de l'édit de Nantes l'obligea de quitter Nîmes (24 sept. 1685), sans pouvoir même emmener son enfant au berceau. Il s'établit à Zurich, où, par les soins d'un digne bourgmestre, il vécut d'une pension annuelle et du produit de quelques leçons de droit. Vainement alors, Louis XIV lui fit offrir de revenir en France, en lui promettant la restitution de ses biens et une pension de 500 écus, Teissier fut inébranlable. En 1689, il traita avec quelques sénateurs de Berne pour rédiger en cette ville une gazette française; en août 1692, il se réfugia dans le Brandebourg, après avoir reçu du magistrat de Zurich une médaille d'or (*amicitiæ et honoris monumentum*) et des lettres de recommandation pour l'électeur. A son arrivée à Berlin, Frédéric-Guillaume lui donna les titres de conseiller d'ambassade et d'historiographe, auxquels était attachée une pension que ce prince augmenta à plusieurs reprises. Teissier a laissé un nom honorable; ce n'était point un génie supérieur, comme le dit M. Nicolas, mais il possédait de la sagacité et de la pénétration, un jugement sain, des connaissances étendues. On a de lui : *Éloges des hommes savants, tirés de l'Histoire de M. de Thou, avec des additions;* Genève, 1683, 2 vol. in-12; Utrecht, 1696, 2 vol. in-12; Leyde, 1715, 4 vol. in-12 (avec les *Additions* nouvelles; Berlin, 1704, in-12), ouvrage pesamment écrit, et aujourd'hui peu en usage, mais qui a joui longtemps d'une grande estime; — *Catalogus auctorum qui librorum catalogos, indices, bibliothecas, virorum litteratorum elogia, vitas aut orationes funebres scriptis consignarunt;* Genève, 1686, in-4°; refonte de la *Bibl.* du P. Labbe avec de nombreuses additions, et à laquelle Teissier fit encore un supplément; Genève, 1705, in-4°; — *Traité de la concorde ecclésiastique des protestants;* Amst. (Genève), 1687, in-12; — *Histoire de l'ambassade envoyée en* 1686 *par les Suisses au duc de Savoye;* Berne, 1690, in-12; — *Instructions morales et politiques;* Berlin, 1700, in-12; — *Abrégé de l'Histoire des quatre monarchies du monde,* de Sleidan; Berlin, 1700, in-12; — *Abrégé de l'Histoire des électeurs de Brandebourg;* Berlin, 1705, in-12; — *Abrégé de la vie de divers princes illustres;* Amst., 1710, in-12. Teissier a laissé en outre divers manuscrits relatifs à l'histoire de la maison de Brandebourg, conservés à Berlin, et à la vie de quelques hommes illustres. Il a aussi beaucoup traduit, du grec et du latin, entre autres : *Les Vies de Calvin et de Th. de Bèze* (Genève, 1681, in-12), de Bèze et de La Faye; *Épître de S. Clément aux Corinthiens* (Avignon, 1685, in-12); *Traité du martyre, de la consolation des martyrs et de la chute des saints* (Genève, 1687, in-12), de Heidegger; *Traité de la religion chrétienne* (Utrecht, 1690, in-12) et *des Devoirs des hommes* (Berlin, 1696, in-12), tous deux de Puffendorff; *Vies des électeurs de Brandebourg* (ibid., 1707, in-fol.), de Cernitius; *Vie d'Ernest le Pieux* (ibid., 1707, in-12), d'Eyring; et *Traité sur la douleur* (ibid., 1710, in-12), de S. Chrysostome.

Niceron, *Mémoires*, t. V. — *Nouvelles littér.*, t. IV. — Haag frères, *France protest.* — Nicolas, *Hist. littér. de Nîmes.*

TEISSIER (*Guillaume-Ferdinand*), archéologue français, né le 29 août 1779, à Marly-la-

24, etc. Or, ces puissants moyens étaient dirigés par Bonaparte; car le général du Teil, émerveillé de la justesse et de la supériorité de ses vues, s'était complétement effacé devant lui; noble et rare abnégation ! » Le général du Teil écrivit à cette occasion au ministre de la guerre Bouchotte : « Je manque d'expressions pour te peindre le mérite de Bonaparte : beaucoup de science, autant d'intelligence, et trop de bravoure, voilà une faible esquisse des vertus de ce rare officier. C'est à toi, ministre, de le consacrer à la gloire de la république. »

ville (Seine-et-Oise), mort le 4 février 1834, à Carcassonne. Amené en 1786 à Metz, il y fit son éducation chez les bénédictins, puis avec des maîtres particuliers. Atteint à dix-sept ans par la réquisition, il servit comme employé dans la régie des substances militaires. Admis en 1800 dans les bureaux de la préfecture de la Moselle, il y devint chef de division en 1803. Conseiller de préfecture dans ce département depuis juillet 1814, il administra durant les Cent-jours l'arrondissement de Toul. Lors du rétablissement des Bourbons, il reprit sa première place à Metz, et fut réintégré en 1816 dans les fonctions de conseiller. Le 14 février 1819 il fut nommé sous-préfet de Thionville; en 1831 il passa dans la même qualité à Saint-Étienne, et le 30 octobre 1832, il devint préfet du département de l'Aude. Aux lumières de l'administrateur il joignait l'amour des lettres et des antiquités nationales. Il était membre de la Société royale des antiquaires et de la Société royale d'agriculture. On a de lui : *Notice sur l'introduction et les progrès de la réformation à Metz;* Metz, 1806, in-8°; — *Moreau et sa dernière campagne*, trad. de l'allemand; ibid., 1814, in-8°; — *Direction sur les recherches à faire dans l'arrondissement de Thionville;* ibid., 1820, in-8° de 16 p.; — *Mémorial du garde champêtre;* ibid., 1825, 1829, in-12; — *Essai philologique sur les commencements de la typographie à Metz et sur les imprimeurs de cette ville;* ibid., 1828, in-8°; — *Histoire de Thionville, suivie de notices biographiques, de chartes et actes publics;* ibid., 1828, in-8° : ouvrage estimé qui a remporté un des prix de l'Institut dans le concours de 1829; — des *Mémoires*, dans le recueil de la Société des antiquaires. Il a aussi participé à la rédaction des *Ephémérides mosellanes* (1829) et de l'*Annuaire de l'Aude* (1833, in-12). Parmi ses ouvrages inédits on remarque une savante traduction d'Ausone, un traité complet *De la Numismatique nationale*, et des *Recherches sur les monnaies de Metz.*

Ladoucette, *Notice* dans les *Mém. de la Soc. des antiquaires*, t. II, nouv. série. — Daniel, *Biog. de Seine-et-Oise*, t. II.

TEISSIER. *Voy.* MARGUERITTES.

TEIXEIRA (*Pedro*), voyageur portugais, né au seizième siècle, mort au dix-septième. On ignore l'époque de sa naissance et celle de sa mort ainsi que les premiers événements de sa vie. Il partit, à ce qu'il paraît, fort jeune pour l'Orient, et se rendit d'abord à Ormuz, où un long séjour lui permit à la fois de réunir de précieux documents historiques, et d'acquérir dans le négoce une fortune considérable. Ce fut précisément la perte de ces richesses qu'il avait confiées à des mains infidèles, qui l'obligea à exécuter un long voyage dans l'extrême Orient. Parti de Malacca pour l'Europe, en 1600, et ayant mis dix-huit mois à opérer la traversée, il n'arriva en Portugal que pour apprendre qu'on ignorait ce qu'étaient devenus ses fonds. Il s'embarqua alors de Lisbonne pour Goa, puis de là, pour Ormuz (1604). Sans s'y arrêter longtemps, il se rendit à Bassora par le Tigre et par l'Euphrate, et gagna Bagdad. Il quitta cette ville le 12 décembre 1604. Bien que la caravane dont il faisait partie eût été attaquée et pillée par une horde de trois cents Arabes, il arriva sain et sauf à Alep, d'où il partit le 5 avril 1605 pour rentrer en Europe. Teixeira écrivit alors la relation de son voyage, et peut-être alla-t-il à Anvers pour la faire imprimer chez Verdussen. En voici le titre : *Relaciones de Pedro Teixeira del origen, descendencia y succession de los Reyes de Persia y de Hormuz y de un viage hecho por el mismo autor desde la India oriental hasta Italia, por tierra;* Anvers, 1610, 2 vol. in-8°. Pour s'excuser des nombreux défauts du style, l'auteur avoue qu'il a écrit dans une langue (l'espagnol) qui lui est étrangère. Il se vante avec raison d'avoir puisé aux sources nationales pour écrire cette histoire sommaire de la Perse, qu'on lit encore avec fruit; il est certain qu'il possédait fort bien le persan, et qu'il a puisé presque tous les faits qu'il analyse dans le *Rouzat al Safa* de Mirkhond (*voy.* ce nom). Lorsque Cotolendi traduisit ce livre en français, il ne manqua pas pour lui donner plus de chances d'être lu, d'en altérer ainsi le titre : *Voyages de Texeira* (sic), *ou Histoire des rois de Perse* (Paris, 1681, 2 vol. in-12).

F. D.

Barbosa Machado, *Bibl. lusitana.* — Inn. da Silva, *Diccion. bibliogr. portuguez.*

TEIXEIRA. *Voy.* TEXEIRA.

TEKELI. *Voy.* TŒKŒLY.

TELESILLA (Τελεσίλλα), poëtesse grecque, née à Argos, vivait vers la soixante-septième olympiade (510 av. J.-C.). Quoiqu'elle appartienne à une période historique, sa vie nous est parvenue sous une forme légendaire. On raconte qu'elle était de famille noble, que dans une maladie elle consulta l'oracle, qui lui recommanda de servir les Muses. En conséquence elle s'adonna à la poésie et à la musique, et recouvra bientôt la santé en même temps qu'elle acquérait la gloire. Dans une guerre d'Argos contre Sparte, non contente d'encourager ses compatriotes par des chants belliqueux, elle prit les armes elle-même, combattit à la tête d'une troupe de femmes et contribua à la victoire des Argiens contre les Spartiates. La fête des *Hybristica*, où les femmes paraissaient avec des habits d'hommes et les hommes avec des habits de femmes, était, dit-on, une commémoration des exploits de Telesilla. A part ces détails légendaires, on a très-peu de renseignements sur cette femme célèbre. Elle cultiva uniquement la poésie lyrique, le seul genre où les Doriens aient excellé, et il semble qu'à la différence de la grande poëtesse éolienne Sappho, elle donna dans

ses vers peu de place aux sentiments personnels. Les seules œuvres que l'on cite d'elle sont des odes à Apollon, à Artémis. Il ne reste de ses poésies que des vers probablement tirés d'une ode à Artémis. Ce court fragment et quelques autres indications relatives aux poésies de Telesilla ont été recueillis par Bergk (*Poetæ lyrici græci*, 742, 743), et par Neue (*De Telesillæ reliquiis*; Dorpat, 1843, in-8°). L. J.

Plutarque, *De mulier. virt.*, p. 245. — Pausanias, II, 20. — Maxime de Tyr, *Dissert.*, XXXVII, 5. — *Die Dorier*, I, 8. — Fulvius Ursinus, *Carmina IX illustr. feminarum*; Anvers, 1568, in-8°. — Wolf, *Poetriarum fragmenta*; Hambourg, 1734, in-4°. — Schneidewin, *Delectus poeseos græcæ*, p. 374. — Fabricius, *Bibl. græca*, t. II, p. 157. — Bode, *Gesch. des hellen. Dichtkunst*, t. II.

TELESIO (*Antonio*), en latin *Tilesius*, érudit italien, né en 1482, à Cosenza, où il est mort, en 1534. Sa famille était ancienne et illustre. Après avoir eu pour premier maître dans les études classiques Taddeo Acciarini et pour condisciple Giano Parrasio, il parcourut l'Italie, et fut chargé à Milan d'expliquer au collége des nobles les poëtes grecs et latins. Il proclama le libre examen dans l'enseignement de la philosophie, et fut des premiers, suivant un biographe, à mener le triomphe de la tyrannie du péripatétisme. La guerre le chassa de Milan, et il s'établit à Rome (1525); par l'intermédiaire du cardinal Giberti, il obtint divers bénéfices ecclésiastiques et la chaire de poésie latine au gymnase romain. Après le sac de Rome (1527), il alla professer les lettres à Venise, et retourna en 1529 dans sa patrie. Telesio avait du savoir et écrivait dans un style élégant et gracieux. On a de lui : *Poemata varia*; Rome, 1524, 1533, in-4°; — *De coronis apud antiquos*; Rome, 1525, in-4°; Cologne, 1531, in-4°; — *De coloribus*; Venise, 1528, in-4°; Bâle, 1545, in-8°, avec le traité précédent : il y parle des couleurs moins en physicien qu'en grammairien; — *Imber aureus, tragœdia*; Nuremberg, 1530, in-8°; — *Idyllia, sive VII Poemata*; Bâle, 1545, in-8°, plus les traités qui précèdent; — des *poésies* italiennes, insérées dans *Deliciæ poetarum ital.* Ses œuvres ont été réunies par Daniele (Naples, 1762, 1808, in-4°). On doit au même savant des notes sur Horace, dans l'édit. de Venise, 1559, in-fol.

Sa *Vie*, par Daniele. — Toppi, *Bibl. napoletana*. — Lotter, *De vita B. Telesii*. — Niceron, *Mémoires*, t. XXX. — Mazzarella, *Biogr. degli uomini illustri di Napoli*, t. VI.

TELESIO (*Bernardino*), érudit, neveu du précédent, né en 1509, à Cosenza, où il est mort, en 1588. Il fit de bonnes études à Milan, sous la direction de son oncle, et refusa l'emploi de précepteur de l'infant Philippe, que lui offrait l'empereur Charles-Quint, pour suivre en 1525 son parent à Rome. A l'époque du pillage de cette ville, il perdit tout ce qu'il possédait, et subit même deux mois de prison. Puis il se rendit à Padoue, et se livra assiduement à l'étude de la philosophie et des mathématiques. « Doué de beaucoup d'esprit, rapporte Ginguené, mais dominé par un caractère ardent, il se signala d'abord par la véhémence qu'il déployait dans les disputes. L'amour de l'indépendance l'engagea à combattre les opinions des anciens philosophes, et surtout celles d'Aristote, qui régnait en maître dans les écoles de son temps. La prévention qu'il avait conçue contre les théories de ce philosophe s'étendit même à sa personne; et il finit par lui imputer non-seulement l'obscurité de ses écrits, laquelle est le plus souvent l'ouvrage de ses commentateurs, mais son ingratitude envers Platon, la destruction des écrits des anciens philosophes, et jusqu'à la mort d'Alexandre, son bienfaiteur. » Après avoir été reçu docteur en philosophie (1535), Telesio alla passer quelques années à Rome, où il vécut dans la compagnie des savants, Ubaldino Bandinelli et Giovanni della Casa, entre autres. S'étant retiré dans sa patrie, il y ranima les travaux de l'académie fondée par Parrasio. Des malheurs immérités accablèrent sa longue et vigoureuse vieillesse. Il vit mourir sa femme et deux de ses enfants, l'un d'eux de la main d'un assassin; ses ennemis, enflammés du désir de venger Aristote, lui suscitèrent mille embarras et employèrent même contre lui les armes de la religion. Il en mourut de chagrin, et presque stupide. Les maximes et la méthode de Telesio exercèrent sur la marche des idées une influence remarquable. Ennemi de la tyrannie, des traditions et des écoles, il osa préférer aux sentiments de Platon et d'Aristote les règles de l'observation, et sur les ruines des systèmes qu'il avait combattus il tenta d'en élever un en prenant pour guide les sens et la nature, « cette nature, dit-il, qui, toujours d'accord avec elle-même, agit toujours suivant les mêmes lois et produit les mêmes résultats ». Mais il a échoué dans cette tâche; il a voulu saisir trop d'objets à la fois, et il n'a donné qu'un système imaginaire, où l'on trouve quelques aperçus ingénieux et hardis. Suivant lui le monde est livré à l'action de deux principes actifs et contraires, à savoir la chaleur et le froid; celui-là a produit et dominé le ciel, celui-ci la terre. C'est par leur lutte continuelle que s'explique la formation du monde, et ensuite tous les phénomènes de la nature, dont la différence et le développement ne sont que l'effet des divers degrés de chaud et de froid. Idée bizarre, qui existait déjà chez les Grecs, que Parménide avait modifiée, et dont les traits épars ont été recueillis par Plutarque. Bacon la repoussait surtout en ce qu'elle lui semblait fondée sur la croyance de l'éternité de la matière. Telesio montre plus de sagacité lorsqu'il entreprend de développer le système ontologique et central de l'homme; à ses yeux la raison n'est qu'un résultat de la sensibilité de plus en plus développée, et des sensations rapprochées et comparées entre elles naissent les idées abstraites et générales. Malgré ses imperfections, la doctrine sensualiste de Telesio se propagea rapidement en Europe; Patrizi en adopta beaucoup

d'opinions; Gassendi l'améliora et l'agrandit; mais celui qui contribua le plus à l'établir fut Campanella (*voy.* ce nom).

Les ouvrages de Telesio sont : *De natura rerum juxta propria principia lib. II*; Rome, 1565, in-4°; Naples, 1570, in-4°; réimpr. en IX livres, à Naples, 1586, in-fol, et à Genève, 1588, in-fol.; on a un excellent abrégé de la doctrine de Telesio (Naples, 1589, in-8°), écrit par Quattromani, son compatriote; — *De his quæ in aere fiunt, et de terræ motibus;* Naples, 1570, in-4°;— *De mari*; ibid., 1570, in-4°; — *De colorum generatione;* ibid., 1570, in-4°; — *Varii de naturalibus rebus libelli*; Venise, 1590, in-4° : recueil contenant, outre les trois précédents, des opuscules *De cometis et lacteo circulo, De iride, Quod animal universum ab unica animæ substantia gubernatur, De usu respirationis*, et *De somno*. Le médecin Chiocco et le jurisconsulte Marta prirent la plume, l'un pour défendre Galien, l'autre Aristote, également maltraités par Telesio.

Son frère, TELESIO (*Tommaso*), fut élevé en 1565, par Pie IV, au siége archiépiscopal de Cosenza, et mourut en 1568. P. LOUISY.

G.-P. d'Aquino, *Orazione funebre in morte di B. Telesio*; Cosenza, 1596, in-4°. — Lotter, *De vita et philosophia B. Telesii*; Leipzig, 1733, in-4°. — Spiriti, *Scrittori cosentini*. — Niceron, *Mémoires*, t. XXX. — Papadopoli, *Hist. gymnasii patavini*. — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.* — Ginguené, *Hist. littér. d'Italie*, t. VII. — *Dict. des sciences philosoph.* — Degerando, *Hist. comparée des systèmes philos.*

TELESPHORUS, pape, né en Grèce, ou dans la Grande-Grèce, mort à Rome, le 2 janvier 139. Son père avait, dit-on, embrassé la vie érémitique, et lui-même fut d'abord anachorète. On place son élection au 5 avril 127 comme successeur de Sixte Ier; mais rien n'est moins certain. Il passe pour l'auteur de l'hymne *Gloria in excelsis*, attribuée aussi à saint Hilaire. Au dire d'Irénée et d'Eusèbe, il souffrit le martyre, sous Adrien. Hygin lui succéda.

Tillemont, *Mém. eccl.*, t. II. — *Acta sanctorum*. — Anastase, Platina, *De vitis pontificum*.

TELIGNY (*Charles* DE), capitaine protestant, tué le 24 août 1572, à Paris. D'une bonne maison du Rouergue, il fut élevé dans la maison de Coligny, qui réussit à en faire, dit Brantôme, « un si accompli gentilhomme en lettres et en armes que peu de sa volée y a-t-il qui l'ont supassé ». Le Laboureur confirme cet éloge, et ajoute qu'il « avoit le don d'une prudence et d'une expression si forte et si agréable tout ensemble, qu'il étoit le Mercure de l'État et le perpétuel négociateur de tous les traités de paix. » C'est en effet dans ce dernier rôle qu'il se manifeste dès la seconde guerre religieuse (1567); avant la bataille de Saint-Denis il porta de la part de Condé des propositions de paix à la reine mère, qui les repoussa; en 1568 il assista aux conférences de Châlons, et signa, ainsi que Bouchavannes, la paix de Longjumeau. Cette paix fut de courte durée, et la troisième guerre éclata. Teligny s'y conduisit en capitaine prudent et brave à la fois : il occupa Châtellerault, assista au siége de Poitiers, tenta sur le château de Nantes un coup de main qui ne réussit pas, et combattit à Moncontour sous les ordres immédiats de Coligny. Il fut ensuite employé aux négociations qui aboutirent au traité de Saint-Germain (8 août 1570), après quoi il se retira à La Rochelle, où il épousa Louise de Coligny (1571). Dans la même année il prit part, avec Briquemault et Lafin, aux conférences qui s'ouvrirent à Paris au sujet des récriminations du parti réformé. Charles IX le combla de caresses; il se laissa si bien « emmieller qu'il n'avoit en la bonche que la fidélité du roi ». Il fut une des premières victimes du massacre qu'il n'avait pas su prévoir. Sa femme se remaria avec Guillaume de Nassau, prince d'Orange, qui fut assassiné en 1584, et par son fils Henri-Frédéric elle est la bisaïeule de Guillaume III, roi d'Angleterre.

De Thou, *Hist.* — La Popelinière, Brantôme. — Le Laboureur, addit aux *Mém. de Castelnau*. — Haag frères, *France protest.*

TELL (*Guillaume*), l'un des libérateurs de la Suisse, et le héros populaire de la révolution du quatorzième siècle contre la maison d'Autriche. Plusieurs circonstances de sa vie, son existence même ont été mises en doute; mais il paraît avéré, pourtant, qu'il a réellement participé aux luttes et à la délivrance de son pays (1). Selon la légende, il naquit à Burghen, dans le canton d'Uri, et épousa la fille de Walter Furst d'Altinghausen, qui avait juré (7 septembre 1307) au Gruttli avec Arnold de Melchthal et Werner de Stauffacher, d'affranchir sa patrie. La maison de Habsbourg prétendait exercer des droits de suzeraineté sur les Waldstetten, et Gessler de Brunock, bailli de ces cantons (2) pour l'empereur Albert, essaya de ramener par la force les habitants sous le joug autrichien. Ses violences et ses exactions exaspérèrent ces rudes montagnards : il fit alors élever sur la place d'Altorf un chapeau (le chapeau ducal, selon Jean de Müller), en ordonnant aux Suisses de se prosterner devant lui. Tell, indigné, refusa de se soumettre à cette humiliante démarche. Ce tyran furieux l'obligea, sous peine de mort, à abattre, à la distance de cent vingt pas, une pomme placée sur la tête du plus jeune de ses enfants (18 novembre 1307). Tell tira si juste qu'il abattit la pomme sans faire de mal à son fils. Gessler apercevant alors une autre flèche cachée sous les vêtements de Tell lui demanda ce qu'il voulait en faire. « Je l'avais prise, répondit celui-ci, afin de l'en percer si j'avais eu le malheur de tuer mon enfant. » Gessler le fit charger de fers, et dans la crainte qu'il ne fût délivré par

(1) *Tell* est un surnom. Ce mot vient, comme l'allemand actuel *Toll*, du vieil allemand *Tullen*, parler, raconter, ne savoir pas se taire, et il signifie le mal avisé, le fou, le rêveur. Il a été appliqué aux trois conjurés du Gruttli.

(2) On ne trouve pas le nom de Gessler parmi les baillis de Kussnacht.

ses compatriotes, il résolut de le conduire lui-même au château fort de Kussnacht. Ils s'embarquent sur le lac des Quatre-Cantons; à peine étaient-ils arrivés en face du Gruttli que le *jocher*, vent impétueux du midi qui souffle souvent dans ces régions, soulève une violente tempête. Tell assure qu'il pourra diriger l'esquif et le faire aborder en sûreté. Gessler, effrayé, consent à lui ôter ses chaînes, et lui confie l'aviron. Tell amène le bateau près d'une plate-forme qu'on nomme encore aujourd'hui le saut de Tell, et qui est située sur le rivage de Schwitz. Là, il s'élance hors de l'esquif, le repousse du pied, laissant ainsi son ennemi exposé à la fureur des flots. Cependant Gessler avait échappé de son côté et continué sa route par terre vers Kussnacht. Tell l'attendait au passage, et, l'ayant aperçu engagé dans un chemin creux, il lui décocha une flèche qui le blessa mortellement. Après cet exploit, la vie de Tell rentre dans l'obscurité. On dit seulement qu'il assista à la bataille de Morgarten (1315) et qu'il mourut à Bingen, receveur de l'église de ce bourg en 1354. Sa mort fut encore un acte de dévouement, car il périt en voulant sauver un enfant qui se noyait dans un torrent. La landesgemeinde d'Uri décréta, l'année même de sa mort, que tous les ans on prononcerait un sermon dans le lieu où est la maison de Tell, « notre cher concitoyen, et le premier restaurateur de la liberté, » en mémoire éternelle des bienfaits de Dieu et des heureux coups du héros. Trente-huit ans plus tard, on bâtit une chapelle sur le sol qu'avait occupé cette maison.

On objecte à ce récit : 1° l'absence de tout témoignage contemporain : il n'est pas fait mention de Tell dans les chroniques avant la fin du quinzième siècle; 2° des différences dans la narration des faits, des contradictions morales dans le caractère du héros; 3° de graves invraisemblances aux points de vue géographique et chronologique; 4° l'invraisemblance de l'histoire de la pomme et l'analogie de cette histoire avec des histoires plus anciennes (1), tirées surtout du Nord, que des montagnards d'origine septentrionale auraient appliquée à Tell pour augmenter sa gloire à l'aide du merveilleux. Ces difficultés sont sérieuses, mais aucune n'est insoluble, à condition qu'on fera quelques changements à la tradition. Ainsi, il faut reporter l'insurrection à dix ans en arrière, vers 1296; le gouverneur doit avoir conduit son prisonnier non à Kussnacht, mais dans un château situé sur le lac de Lowerz, et il fut tué non dans le chemin creux entre Kussnacht et Immervée, mais au moment où il sortait du bateau. La ressemblance de la légende suisse avec les légendes scandinaves s'expliquerait par celle des faits eux-mêmes. D'ailleurs, la première renferme des traits qui révèlent si parfaitement le caractère du héros qu'ils ne peuvent avoir été formés que par le souvenir d'une réalité vivante et individuelle.

(1) Elle a été contée d'un soldat goth nommé Tocho ou Tœk (*voy.* Saxo Grammaticus).

Parmi les écrivains qui ont rejeté l'authenticité de l'histoire de Tell, il faut citer au dix-huitième siècle de Haller fils (*Dissertation pour prouver la fausseté de l'histoire de Tell*) et l'auteur du pamphlet intitulé : *Guillaume Tell, fable danoise* (Berne, 1760) qu'on croit être d'Uriel Freudenberger (1). Voltaire enfin, Zurlauben et Balthasar de Lucerne ont défendu cette authenticité dans le même temps. L'origine de cette légende se trouve dans la chronique de Melchior Russ, secrétaire d'État de Lucerne au quinzième siècle. J. de Müller et Schiller l'ont consacrée en l'adoptant. Rossini l'a popularisée dans l'opéra de *Guillaume Tell*. G. R.

Ideler, *Die Sage vom Schusse des Tell*; Berlin, 1826. — J. de Muller, *Hist. de la Suisse*. — Leu, *Dict. de la Suisse*, 1788, t. III. — Just Olivier, dans la *Revue des deux mondes*, 15 mai 1844. — L. Hæusser, *Die Sage vom Tell*; Heidelberg, 1840.

(1) L'auteur fut condamné à mort par coutumace.

TELLES (*Leonor*). *Voy.* ÉLÉONORE.

TELLEZ (*Balthazar*), historien portugais, né en 1595, à Lisbonne, où il est mort, le 20 avril 1675. Il appartenait à la meilleure noblesse du Portugal, et il était du côté maternel l'arrière-petit-fils de Francisco de Moraes, auquel on a contesté à tort selon nous l'honneur d'avoir donné en original le *Palmerin d'Angleterre*. Il entra en 1610 dans l'ordre des Jésuites. Pendant vingt ans il professa les belles-lettres dans les colléges de Braga, d'Evora, de Lisbonne et de Coïmbre; il consacra ensuite deux années à l'enseignement de la philosophie (on ne dit pas dans quel endroit), et huit années à celui de la théologie au collége de Saint-Antoine à Lisbonne. Vers la fin de sa vie il fut nommé provincial, puis principal de la maison de Saint-Roch. Tellez écrivit beaucoup sur l'ordre auquel il appartenait. Ses principaux ouvrages sont : *Summa universæ philosophiæ*; Lisbonne, 1642, in-fol., et 1652, 4 vol. in-8°; — *Chronica da Companhia de Jesus na provincia de Portugal e nas conquistas deste reyno*; ibid., 1645-47, 2 part. in-fol. : le style en est d'une remarquable élégance; la seconde partie renferme, outre des notices biographiques sur les travaux des jésuites portugais, la vie du roi Jean III et du roi Henri. Un décret de Jean IV, en date du 8 octobre 1651, fit effacer de cette chronique certains passages qui attaquaient l'ordre de Saint-Benoît; — *Historia geral da Ethiopia a Alta, ou Preste João*; Coïmbre, 1660, in-fol., avec une carte : il est probable que Tellez a écrit ce livre sur les renseignements fournis par le P. Manoel d'Almeida; il a été traduit et abrégé par Thevenot, qui l'a introduit dans la IVe partie de sa collection. F. D.

Barbosa Machado, *Bibl. lusitana*. — Inn. da Sylva, *Diccionario bibliografico portuguez*.

TELLEZ DA SYLVA (*Manoel*), marquis D'ALEGRETE, comte de Villarmayor, littérateur portugais, né en 1682, à Lisbonne, où il est mort, le 8 janvier 1736. Issu de l'une des premières familles du royaume et chez laquelle le goût des lettres semblait héréditaire (1), il se voua à l'étude des langues, sans négliger celle des mathématiques et même la gymnastique; il fut, dit-on, l'un des premiers écuyers de son temps. Il accompagna le roi Pierre II dans la campagne de la Beira (1704), et se distingua aux siéges de Valença et d'Albuquerque. L'Académie d'histoire venait d'être fondée (1721) lorsqu'il en fut nommé secrétaire perpétuel. C'est dans les actes de cette compagnie (1721-32, 11 vol. in-fol.) qu'on peut consulter ses principaux opuscules, entre autres *Conta dos seus estudos academicos* (1727); la notice sur le médecin Jacobo de Castro Sarmento (t. X), et l'éloge d'Antonio Rodriguez da Costa (t. XI). Citons encore de lui : *Poemata;* Lisbonne, 1722, in-4°; — *Historia da Academia real da historia portugueza;* ibid., 1727, gr. in-4°. Parmi ses livres restés manusc. on conserve un *Epitome da historia de Portugal até o reinado del rey João III*, in-fol.; et un *Arte de cavalleria*, trad. du français avec des notes d'un grand mérite.

Son petit-fils, *Manoel*, né en 1727, mort en 1789, fut aussi membre de l'Académie d'histoire. Poëte et littérateur érudit, il fonda l'académie *dos Ocultos*, dont il devint le secrétaire. On a de lui : *Elogio funebre do P. Jozé Barbosa* (Lisbonne, 1731, in-4°). F. D.

Barbosa Machado, *Bibl. lusitana.* — Inn. da Sylva, *Diccionario bibliogr. portuguez*, t. VI.

TELLEZ. *Voy.* TIRSO DE MOLINA.

TELLIER (LE). *Voy.* LE TELLIER.

TELLO DE PORTUGAL (*José* DE ESPINOSA Y), voyageur hydrographe espagnol, né à Séville, en 1763, mort le 6 septembre 1815. Il était fils du comte del Aguila. Admis au service en 1778, comme garde-marine, il prit part aux campagnes navales contre l'Angleterre, et passa en 1783 à l'observatoire de Cadix. Après avoir pris part à la levée des cartes hydrographiques depuis Fontarabie jusqu'au Ferrol, il rejoignit en 1790 le navigateur Alessandro Malaspina en Amérique. Il détermina la position géographique de la Vera-Cruz, de Mexico, d'Acapulco et d'autres points importants, et continua ses observations astronomiques dans la grande Cordillère des Andes, au Chili, dans l'Océan Pacifique, dans les mers de l'Inde et aux Philippines. A son retour (1794), il fut promu au grade de premier adjudant du général Mazarredo, sur l'escadre de l'Océan, et en 1796 à celle de secrétaire de la direction hydrographique générale. Dès 1789, on avait institué à Madrid un établissement pour le dépôt des planches de l'*Atlas maritime de l'Espagne*, dressé sous les ordres de Vicente Tofino. En 1797, on songea à les corriger, d'après les observations des derniers voyageurs. Espinosa, alors capitaine de frégate et l'un des plus laborieux savants collaborateurs de Tofino, fut chargé de cette importante révision avec l'aide du lieutenant Felipe Bauza et d'autres officiers. Il s'y livra avec tant de diligence et de facilité qu'en 1799 il avait terminé ce grand ouvrage et même la révision de tous les autres ouvrages maritimes qui se trouvaient au dépôt. Un pareil succès lui valut, en 1800, le grade de capitaine de vaisseau et la direction de l'établissement hydrographique. Il ne se distingua pas moins par l'économie financière qu'il mit dans sa gestion que par la science et l'activité qu'il montra dans ses publications, si nombreuses qu'elles rapportèrent à l'État plus de trois millions de réaux. Il venait d'être nommé ministre secrétaire de l'amirauté (1807) lorsque eut lieu l'invasion française. Il refusa son adhésion au roi Joseph, et passa à la junte de Séville, qui l'envoya à Londres continuer ses savants travaux. Au retour de Ferdinand VII, il fut rétabli dans sa charge. Outre une carte en six feuilles, qu'il publia à Londres, de la mer du Sud et une autre des Antilles, on a de lui : *Carta esferica que comprehende las costas del seno mexicano*, 1799 et 1805; — *Memorias sobre las observaciones astronomicas hechas por los navegantes españoles, en distintos lugares del globo;* Madrid, 1809, in-4°; — Des *Mémoires* sur le commerce et la pêche, sur les diverses machines à l'usage des arsenaux, sur les hôtels des monnaies et autres établissements.

V. MARTY.

Navarrete, *Notice.*

TELUCCINI (*Mario*), dit *le Bernin*, poëte italien contemporain du Tasse. Il vécut à la cour d'Alphonse II, duc de Ferrare, et ne nous est connu que par de médiocres romans de chevalerie : *Artemidoro, dove si contengono le grandezze degli Antipodi;* Venise, 1566, in-4° : poëme en 43 chants, dont le héros supposé est le fils d'un empereur de l'Amérique qui serait né vers l'an 220; — *Erasto;* Pesaro, 1566, in-4° : c'est une imitation du *Dolopathos* ou du roman des *Sept Sages;* — *Le Pazzie amorose di Rodomonte secondo;* Parme, 1568, in-4° : « ce poëme en 20 chants, dit Ginguené, ne pouvait intéresser qu'Alexandre Farnèse, à qui il est dédié, et dont la gloire est encadrée avec celle de toute sa race dans une vision ou dans une prophétie, selon le noble et uniforme usage de tous ces romans; » — *Innamoramento di doi fidelissimi amanti Paris e Vienna;* Gênes, 1571, in-4°; Vienne, 1577, in-8°, fig. : ce poëme, en dix chants, est la tra-

(1) Son aïeul, *Manoel*, mort le 13 septembre 1709, est auteur d'ouvrages historiques, tels que *De rebus gestis Joannis II, Lusit. regis* (Lisbonne, 1689, in-4°).

Son père, *Fernando*, né en 1662 à Lisbonne, mort le 7 juillet 1734, fut censeur de l'Académie royale d'histoire. Il a cultivé la poésie et a rédigé quelques mémoires historiques.

duction d'un vieux roman français déjà traduit en prose italienne, sous le titre de *Paris e Vienna* (Venise, 1549, in-8°); Angelo Albani, d'Orvieto, le mit en octaves au siècle suivant (Rome, 1626, in-12). S. R.

Ginguené, *Hist. littér. d'Italie.*

TEMANZA (*Tommazo*), architecte et biographe italien, né le 9 mars 1705, à Venise, où il est mort, le 14 juin 1789. Fils d'un architecte, il embrassa la même carrière, fit de bonnes études à Padoue, et entra en 1727 dans le service des eaux, dont à la fin de sa vie il devint surintendant. Après avoir visité Florence, Rome et Naples, il fut invité par Clément XIII à faire partie d'une commission chargée de régler les cours d'eau dans les légations de Bologne, de Ferrare et de Ravenne (1766); il se tira avec honneur de cette tâche difficile, au jugement du P. Lecchi, son collègue. Il n'était pas seulement habile dans son art, comme le prouvent ses ouvrages, tels que la *façade de Sainte-Marguerite*, à Padoue, et l'*église de Sainte-Marie-Madeleine*, à Venise; il avait aussi la passion de l'étude, et il a laissé de nombreux écrits qui se recommandent par des recherches érudites. Il fut en correspondance avec Algarotti, Bottari, Mariette, Patriarchi et Milizia. Nous citerons de lui : *Delle Antichità di Rimini;* Venise, 1741, in-fol., fig. : ouvrage estimé; — *Vita di Jacopo Sansovino;* ibid., 1752, in-4°; — *Vita di Andrea Palladio;* ibid., 1763, in-4°; — *Parere sopra la controversia intorno al soffitto del teatro Olimpico di Vicenza*, dans la *Raccolta Mandelliana*, an. 1765, t. XXV; — *Vita di Vincenzo Scamozzi;* Venise, 1770, in-4°; — *Dissertazione sopra l'antichissimo territorio di S. Ilario, nella diocesi di Olivolo;* ibid., 1771, in-fol., fig. : il y accusait les Padouans d'avoir détourné les eaux de la Brenta, erreur que releva l'abbé Gennari dans sa réponse *Dell' antico corso de' fiumi in Padova* (1777, in-4°); — *Vite de' più celebri architetti e scultori veneziani che fiorirono nel secolo XVI;* ibid., 1778, in-4° : recueil exact et méthodique, et qui mérite les éloges que lui a donnés Tiraboschi; — *Degli scamilli impari di Vitruvio;* ibid., 1780, in-8°; — *Dell' antica pianta di Venezia* (XIIe s.); ibid., 1781, in-4°, fig.; — *Degli archi e delle volte, e regole generali dell' architettura civile;* ibid., 1811, in-8° : ouvrage médiocre, dont l'éditeur supprima un grand nombre d'exemplaires. P.

Giornale di Modena, t. XVI. — Moschini, *Letter. veneziana*, t. III. — Gamba, *Galleria dei letterati ed artisti.* — Negri, *Notizie intorno alla persona e alle opere di T. Temanza;* Venise, 1830, in-8°. — Tipaldo, *Biogr. degli Ital. illustri*, t. V. — Camolli, *Bibliogr. dell' architettura civile.*

TEMEDR Ier (*Demetrius*), roi de Géorgie, de la dynastie des Bagratides, mort en 1158. Il se distingua dans le Chirwan et tailla en pièces les troupes de l'émir de Khlath. En 1126 il succéda à David III le Réparateur, son père, et perdit presque aussitôt la ville d'Ani. En 1128 il s'empara de Khounan et de Dmanis, et battit les Turcs dans la plaine de Gag. Il profita, en 1139, d'un tremblement de terre pour s'emparer des portes de Gandja et les transporter à Gélath, où l'on en voit encore une aujourd'hui. En 1157 il céda la couronne à son fils *David IV*, et s'enferma dans un monastère.

Temedr II, roi de Géorgie, de la dynastie des Bagratides, mort en 1289. Il succéda en 1273 à David V, son père, qui l'avait placé sous la tutelle de Sempad, chef de la puissante famille des Orpélians; celui-ci le maintint sur le trône malgré l'opposition de plusieurs chefs. Temedr combattit à Emèse (1277), où Abaka, roi des Mogols, fut battu par Bibars. Le fils et successeur d'Abaka, Arghoun reconnut les services que Temedr lui avait rendus, en lui accordant presque toute l'Arménie au nord de l'Araxe et la suzeraineté sur tous les petits princes chrétiens des pays voisins. Mais accusé d'avoir pris part à la révolte de Bougatchin, en 1288, il fut invité à se rendre à Tauris près d'Arghoun-Khan, qui s'empara de toutes ses richesses et le fit mettre à mort, dans la plaine de Moughan. Il avait plusieurs femmes, dont il eut sept enfants, entre autres *David VI*, son successeur, et *Georges V*, dit le Brillant.

Tchiamtchiam, *Hist. de Géorgie.* — Brosset, *Idem.*

TEMPESTA. *Voy.* Molyn.

TEMPLE (Sir *William*), homme d'État anglais, né en 1228, à Londres, mort le 27 janvier 1699, à Moor-Park (Surrey). Son père était maître des rôles en Irlande et auteur d'une *History of the irish rebellion of* 1641 (1646, in-4°). Il fut élevé par son oncle, Hammond, savant théologien, et entra au collége Emmanuel (Cambridge); mais il ne subit point d'examens, et ne laissa de son passage à l'université que le souvenir d'un écolier viveur et paresseux. A dix-neuf ans (1648), il commença ses voyages, passa deux années en France, visita la Flandre, la Hollande, l'Allemagne, et rapporta en Angleterre, avec la connaissance des langues française et espagnole, un jugement formé par ses observations dans les divers pays qu'il avait parcourus. Lors de son départ pour le continent, il avait rencontré dans l'île de Wight la fille de sir Peter Osborne, gouverneur de Guernesey, dont les qualités aimables et solides l'avaient captivé. Le manque de fortune et aussi la volonté des parents tinrent les amants longtemps séparés : ils ne s'unirent qu'en 1654. Temple se retira en Irlande, auprès de sa famille; le séjour qu'il y fit fut marqué par de sérieuses études littéraires et par la naissance de cinq enfants, qui moururent tous en bas âge. Déjà membre en 1660, pour le comté de Carlow, de la Convention irlandaise, il fut élu député de la même province (1) au pre-

(1) Il avait pour collègues son père et son frère cadet.

mier parlement d'Irlande convoqué après la restauration. Il y déploya de l'aptitude et du zèle. En 1661, il fut un des commissaires envoyés près du roi pour appuyer diverses mesures dans l'intérêt de l'Irlande. A la prorogation du parlement (mai 1663), il alla résider en Angleterre. Le duc d Ormond le recommanda aux deux principaux ministres de Charles II, les comtes Clarendon et Arlington; ce dernier, qui avait dans son département les affaires étrangères, reconnut les qualités d'un diplomate dans Temple, qui dès lors, et pendant vingt ans, fut mêlé à toutes les négociations de ce règne. Une première mission auprès de l'évêque de Munster (1665) lui valut le titre de baronet. Il fut ensuite envoyé comme résident à Bruxelles (1667), poste important, terrain neutre entre deux grandes puissances alors en guerre avec la Grande-Bretagne. La prépondérance toujours croissante de Louis XIV donnait de sérieuses inquiétudes à l'Europe; l'Angleterre cherchait à former une ligue qui fût en état de s'opposer aux conquêtes de ce prince. Les Pays-Bas, qu'il menaçait, ne pouvaient être sauvés que par l'intervention de la Hollande, et la Hollande était l'alliée de la France. La mission de Temple avait pour objet de rompre cette alliance : il parvint à y déterminer le grand pensionnaire Jean de Witt, qu'il avait déja vu et sondé l'année précédente, lors d'un voyage secret, et le traité de la triple alliance fut conclu entre l'Angleterre, la Hollande et la Suède (23 janv. 1668). Cette négociation mémorable, qu'on a qualifiée « la seule grande et bonne mesure prise par le gouvernement anglais entre la restauration et la contre-révolution, » ne dura pas plus de cinq jours. Complimenté à la fois par sa cour, par ses alliés et par la France elle-même, l'heureux négociateur répondait à Gourville, avec non moins d'esprit que de modestie : « On fait beaucoup d'honneur à mon habileté de ce prompt et grand résultat, mais je vais vous en dire le secret : il faut dépenser beaucoup de force et d'adresse pour mettre les choses hors de leur centre; mais quand il ne s'agit que de les y replacer, il n'y a que le premier mouvement à donner. » Peu après, Temple eut le titre d'ambassadeur extraordinaire auprès des États généraux, qui lui firent rendre de très-grands honneurs. Il se lia étroitement avec Jean de Witt, et sut captiver toute la confiance du prince d'Orange, depuis Guillaume III. Mais tandis qu'envoyé à Aix-la-Chapelle comme médiateur, il travaillait à poursuivre les conséquences du traité qui était son ouvrage, le comte d'Estrades et la duchesse d'Orléans parvenaient à changer les dispositions de Charles II et à s'assurer sa connivence aux projets hostiles que Louis XIV méditait contre la Hollande. Brusquement rappelé en Angleterre (1671), on l'instruisit des nouveaux engagements pris avec la France, et on voulait qu'il retournât à La Haye pour déclarer la rupture, c'est-à-dire pour défaire ce qu'il avait fait aux applaudissements de l'Europe; mais il se refusa à être l'instrument d'une politique si contraire à ses convictions, et se retira dans son manoir de Sheen (Surrey). Lorsque Charles II fut las d'une guerre où l'Angleterre perdait des vaisseaux sans acquérir beaucoup de considération, Temple redevint l'homme nécessaire pour renouer une paix séparée avec la Hollande. Le traité fut conclu en trois jours, et signé le 19 février 1674. Temple était alors au comble de la faveur : l'ambassade d'Espagne et une place de secrétaire d'État lui furent successivement offertes; mais il refusa l'une et l'autre pour reprendre son poste favori d'ambassadeur en Hollande; il y participa à deux actes importants : le mariage du prince d'Orange avec la princesse Marie, nièce de Charles II, et les négociations qui amenèrent la paix de Nimègue, en 1678. Après avoir rendu de si importants services au pays, Temple fut de nouveau sollicité d'accepter une place dans le ministère; mais, au bout de trois jours de réflexion, il refusa, disant « qu'il ne se sentait pas propre à figurer sur la scène dans la situation donnée. » Il annonça même sa détermination de renoncer entièrement aux affaires publiques, et, sauf une courte apparition au parlement en 1680, comme représentant de l'université d'Oxford, il resta fidèle à cette résolution, soit durant les années critiques qui s'écoulèrent jusqu'à la mort de Charles II et pendant le court règne de Jacques II, soit même à l'époque de la révolution de 1688, malgré ses anciennes liaisons avec le prince d'Orange, qui du reste rechercha toujours ses conseils et l'autorité de son nom.

Sir W. Temple partagea son temps entre ses domaines de Sheen et de Moor-Park, entre les soins du jardinage, qu'il avait toujours aimé et sur lequel il a composé un traité estimé, et la culture des lettres, qu'il sut constamment allier aux préoccupations de la politique. C'est pendant ces dernières années qu'il écrivit ses *Mémoires* et son *Essai sur le savoir des anciens et des modernes*, qui fut un épisode assez important de la grande querelle engagée à ce sujet (1). Johnson parlant de Temple comme écrivain a dit « qu'il avait le premier donné du nombre à la prose anglaise ». Saint-Simon l'appelle « un des plus beaux ornements de l'Angleterre », et il ajoute : « C'était un homme d'esprit, d'insinuation et d'adresse, un homme simple d'ailleurs, qui ne cherchait point à paraître, et qui aimait à se réjouir en vrai Anglais, sans aucun souci de l'élévation de bien ni de fortune. » Macaulay lui a rendu moins de justice : il a tracé de lui un portrait spirituel, mais dédaigneux, dans lequel il le représente comme un égoïste habile à saisir le moment du du succès, mais se dérobant dans les occasions

(1) Rigault lui a consacré un chapitre de l'*Hist. de la querelle des anciens et des modernes*, p. 202.

difficiles, et se confinant dans son jardin quand il aurait fallu payer de sa personne à la tête des conseils du gouvernement.

On a publié : *Works of sir William Temple, with some account of the life and writings of the author* (par J. Swift, qui avait été son secrétaire à Moor-Park); Londres, 1720, 1731, 2 vol. in-fol.; et 1757, 1770, 1814, 4 vol. in-8°. La plupart des ouvrages de Temple ont été traduits en français : *Remarques sur l'état des Provinces-Unies* (1674, in-8°); *Œuvres mêlées* (Utrecht, 1693, in-12); *Introduction à l'histoire d'Angleterre* (Amst., 1695, in-12); *Lettres écrites pendant ses ambassades* (1700-25, 6 vol. in-12); *Mémoires de* 1672 *à* 1679 (Amst., 1708, in-12), reproduits dans la collection Petitot; *Nouveaux Mémoires* (La Haye, 1729, in-12). E.-J.-B. R—Y.

Notices des anciennes éditions. — *Biogr. brit.* — — Swift, *Works*, index. — Burnet, *Own times*. — Hume, *Hist. of England*. — Chalmers, *General biogr. dict.* — Macaulay, *Critical essays*. — Abel Boyer, *Memoirs of the life and negociations of sir W. Temple*; Lond., 1714, in-8°. — *Leven von der Ridder Temple*; Leyde, 1736, in-8°. — H. Luden, *Sir W. Temple's Biographie*; Gœttingue, 1808, in-8°. — Th. Courtenay, *Memoirs of the life, works and correspondence of sir W. Temple*, Lond., 1836, 2 vol. in-8°.

TEMPLE (*John*), fils du précédent, mort le 14 avril 1689. Jeune encore, mais déjà distingué par son mérite et par son caractère, il avait été employé dans les affaires publiques. Après la révolution de 1688, nommé secrétaire de la guerre par Guillaume III, il exerçait ces fonctions depuis huit jours à peine lorsqu'il se noya volontairement, sous le pont de Londres. On trouva dans le bateau, d'où il s'était jeté à l'eau, ce billet, écrit de sa main : « Ma folie en entreprenant ce que je n'étais pas capable de faire a causé un grand préjudice au roi et au royaume. Je lui souhaite toutes sortes de prospérités et des serviteurs plus habiles que John Temple. » Le vrai motif de ce suicide paraît, avec une grande vraisemblance, avoir été la trahison de Richard Hamilton, dont le malheureux Temple s'était porté garant, et qui, envoyé auprès de lord Tyrconnel en Irlande, pour l'engager à se soumettre, passa dans les rangs de l'armée jacobite. Il avait épousé une protestante, Marie, fille du financier français Paul Rambouillet du Plessis, et en eut deux fils, qui furent les héritiers de leur grand père. Il faut citer les paroles du chevalier Temple en apprenant la mort de son fils et au milieu même de sa profonde douleur : « Un homme sage, dit-il, est le maître de disposer de lui-même, et il est en droit d'abréger sa vie autant qu'il lui plaît. » Si W. Temple était convaincu en parlant ainsi, il était au moins en cela aussi audacieux, pour un Anglais de ce temps, qu'il était original lorsque dans son testament il défendait à ses petits-fils de prendre femme en France, et ce par une raison dont l'histoire peut cependant faire son profit : « Ayant toujours eu, dit Boyer, une grande haine pour cette nation, à cause de son caractère fier et impérieux, si peu assortissant avec la dépendance servile où elle est chez elle. » E. A.

Lamberti, *Hist. de la révol. de* 1688, t. III. — Boyer, *Memoirs of the life of W. Temple*. — Chaufepié, *Nouveau Dict. hist.*

TEN-KATE. *Voy.* KATE.

TEN-RHYNE. *Voy.* RHYNE.

TENCIN (*Pierre* GUÉRIN DE), prélat et homme d'État français, né à Grenoble, le 22 août 1680, mort à Lyon, le 2 mars 1758. « Guérin, dit Saint-Simon (1), était son nom, et Tencin celui d'une petite terre qui servait à toute la famille. » Issu d'une famille de robe originaire de Romans, il était un des cinq enfants d'Antoine Guérin, mort en 1705, président du conseil supérieur de Chambéry, et de Louise de Buffevant. » Destiné à l'Église, il fit à l'Oratoire des études qui ne durent pas être fortes si l'on en croit ses contemporains, qui s'égayèrent souvent sur son ignorance. Envoyé très-jeune à Paris, il devint docteur de Sorbonne, puis grand archidiacre de Sens, enfin abbé de Vezelay (1702). A cette époque il s'attacha aux jésuites et aux sulpiciens, ce qui lui fit refuser, au dire de Maurepas, une prélature par le cardinal de Noailles, leur adversaire. Ce fut, comme on sait, à la faveur qu'acquit bientôt sa sœur près du ministre Dubois, qu'il fut redevable d'une haute fortune. Chargé de préparer ou plutôt de recevoir l'abjuration préméditée de Law, il accomplit à Melun, c'est-à-dire prudemment à l'écart, cette œuvre méritoire (17 sept. 1719). Violemment attaqué par les jansénistes, mais défendu avec non moins d'ardeur par les jésuites, il se vit récompenser par Law en actions du *système* (2) et employé aux affaires secrètes de l'agio. Un procès en simonie que lui intenta, en 1721, au sujet de l'abbaye de Vezelay un nommé Vaissière, clerc tonsuré du diocèse de Sisteron, augmenta encore le scandale autour de Tencin. Il s'apprêtait, à la barre du parlement, à prêter serment qu'aucun marché n'avait été passé par lui, lorsque l'avocat de son adversaire l'arrêta en plaçant sous les yeux de la cour le traité même (3). Très-bien secondé par sa sœur, « qui, selon Duclos, ne faisait qu'une âme et qu'un cœur avec lui, et reportait sur lui toute l'ambition qu'elle aurait eue si son sexe la lui eût permise, » Tencin était devenu l'homme d'expédient et de confiance de Dubois. Il fut donc chargé par celui-ci d'une négociation qui lui tenait à cœur, celle du chapeau de cardinal, que poursuivait alors à Rome Laffiteau avec plus de

(1) Il prétend que le bisaïeul du cardinal était orfèvre.
(2) Soulavie, *Mém. de Richelieu*.
(3) *Mémoire de Me Aubery pour l'abbé de Tencin*; Paris, 1721, 1728, in-4°. — Il faut remarquer cependant que cet incident du faux serment, raconté par Saint-Simon, ne figure pas dans le récit de Matthieu Marais, et que Aubery, qui dans Saint-Simon est l'avocat de l'adversaire de Tencin, devient dans Barbier l'avocat de Tencin lui-même.

finesse que de fidélité (1). Envoyé à la suite du cardinal de Rohan, qui le choisit pour conclaviste, dans l'élection qui allait suivre la mort du pape Clément XI (mars 1721), Tencin exploita habilement la faiblesse du cardinal Conti, à l'exaltation duquel il contribua, et lui arracha la promesse signée du chapeau, puis la nomination de Dubois, malgré les scrupules tardifs du nouveau pape. Il resta à Rome avec le titre de chargé d'affaires; mais en 1724, sous l'administration du duc de Bourbon, il fut remplacé dans ce poste par le cardinal de Polignac, et nommé archevêque d'Embrun (2 juillet). Il semblait rejeté dans l'ombre, comme beaucoup des créatures de Dubois, lorsque, à propos de l'*Instruction pastorale* (28 août 1726) de Soanen, évêque de Senez, son suffragant, il attira sur lui un nouvel et assez triste éclat en ranimant la lutte entre les jansénistes et les partisans de la bulle *Unigenitus*. En déployant ce zèle *constitutionnaire*, le but de Tencin était de gagner le chapeau. Président du concile assemblé à Embrun (16 août 1727), il prononça un discours d'ouverture qui, d'après Voltaire, était l'œuvre de La Motte-Houdart. Une première *consultation* de vingt avocats du parlement de Paris (1er juillet) et un pamphlet virulent, sous le titre de *Questions diverses*, en prenant la défense de Soanen, attaquèrent sans pitié le passé trop vulnérable de l'archevêque. Soanen, condamné le 20 septembre, en appela comme d'abus au parlement de Paris, qui reçut son appel (2). En 1728, une nouvelle consultation en sa faveur fut signée de cinquante avocats, à laquelle Tencin répondit par un mandement violent (26 janv. 1731), où il traitait ses adversaires « de schismatiques et d'hérétiques, » et dont le parlement ordonna la suppression (24 sept. 1731) en même temps que la cour en empêchait la circulation. C'est au milieu de cette polémique que parurent *Six lettres* adressées par Tencin à l'évêque de Senez. Engagé désormais dans une opposition déclarée aux idées jansénistes et philosophiques, Tencin publia, le 1er sept. 1732, une lettre pastorale contre les *Mémoires sur divers points de l'histoire de France* (1732, in-8°), ouvrage de Mezeray, publié par Camusat; puis des avertissements contre les écrits de Colbert, évêque de Montpellier, et l'*Histoire du concile de Trente*, par Le Courayer. Flatteur adroit du cardinal de Fleury, il obtint enfin par son influence, et surtout par celle des Stuarts, d'être décoré de la pourpre romaine (23 fév. 1739). Ce n'avait pas été sans une vive opposition de la part du ministre Chauvelin, et cette faveur coûta à Tencin, suivant Barbier et Voltaire, plus de 600,000 livres. En 1740, le nouveau cardinal fut envoyé à Rome, pour le conclave, avec le secret de la cour et la mission de lutter contre l'influence des prélats jansénistes; il y réussit en faisant nommer Benoît XIV (17 août). L'archevêché de Lyon, vacant depuis le 28 février 1740, par la mort de M. de Rochebonne, fut la récompense de ses services diplomatiques. Après un séjour de plus d'un an à Rome, et qui fut abrégé par un désaccord survenu entre lui et le duc de Saint-Aignan, notre ambassadeur, il vint prendre possession de son nouveau diocèse (20 juillet 1742), et le 30 août suivant il eut le titre de ministre d'État. « Avant qu'il vînt à la cour, dit le président Hénault, on lui croyait plus d'esprit qu'il n'en avait, et puis dans la suite on lui en accorda trop peu. On disait qu'il était sublime dans une intrigue de femme de chambre. Il était doux, insinuant, faux comme un jeton, ignorant comme un prédicateur, ne sachant pas un mot de notre histoire, en géographie plaçant le Paraguay sur la côte de Coromandel. » D'abord favorable à la cause du prétendant Charles-Édouard, il le poussa, en 1744, à une descente hardie en Écosse, puis il l'abandonna, et fut accusé d'avoir contribué à la résolution impolitique du jeune duc d'York, d'accepter la pourpre romaine (1747) et de s'être prononcé dans le conseil pour le renvoi, même par la violence, du prétendant (déc. 1748). Élu proviseur de Sorbonne, le 3 août 1749, il semblait au comble de la faveur, et passait pour devoir succéder à l'évêque de Mirepoix, qui était chargé de la feuille des bénéfices. Mais, en janvier 1750, il se brouilla avec d'Argenson, très-apprécié du roi, et en se prononçant fortement avec le cardinal de La Rochefoucauld, contre les mesures financières de Machault, qui portaient atteinte aux biens du clergé, il acheva de se compromettre. Il se retira alors dans son diocèse « pour se ménager, disait-il, un intervalle entre la vie et la mort » (juillet 1751) (1). Toutefois il demeura en correspondance avec le roi, et dénonça en 1753 *le Siècle de Louis XIV*, de Voltaire. Après la défaite de Rosbach (5 nov. 1757), des pourparlers de paix s'étant engagés entre la margrave de Bareuth, sœur de Frédéric II, et Voltaire, Tencin, qui avait toujours été contraire à l'alliance autrichienne, se chargea de les faire parvenir à la cour de France. Ces ouvertures ne furent pas accueillies, et il mourut bientôt après, à soixante-dix-huit ans. Voltaire s'exagérait sans doute l'importance de cette affaire, où il avait figuré, lorsqu'il écrivait : « Il mourut de chagrin au bout de quinze jours. Mon dessein avait été de me moquer de lui, mais pas de le faire mourir. »

(1) Il employait l'argent de Dubois à travailler pour son propre compte.

(2) Un bref de Benoît XIII, du 27 décembre 1727, approuva la décision du concile, dont les actes furent publiés à Grenoble, 1728, in-4°.

(1) A cette occasion le pape lui écrivit une lettre qui éclaire un côté du rôle politique de Tencin : « Il y avait au moins, disait-il, dans le conseil du roi un ecclésiastique parfaitement au fait de nos affaires, ami personnel du pape, attaché à la religion, à son chef,... qui enfin avait l'oreille du roi. » (12 mai.

Outre les divers écrits que nous avons cités, il a été publié une *Correspondance du cardinal de Tencin avec le duc de Richelieu* (Paris, 1790, in-8°). A. Asse.

Saint-Simon, Duclos, d'Argenson, de Luynes, Maurepas, *Mémoires*. — *Mémoires pour servir à l'hist. du cardinal de Tencin jusqu'en* 1743; Paris, 1758, in-12. — Voltaire, *Corresp.* — *Revue du Lyonnais*, t. I, p. 117.

TENCIN (*Claudine-Alexandrine* Guérin, marquise de), sœur du précédent, née à Grenoble, en 1681, morte à Paris, le 4 décembre 1749. Destinée, par suite du mince patrimoine paternel, à la vie religieuse, elle prononça ses vœux au couvent des Augustines de Montfleury, près Grenoble. Mais d'un esprit avantureux et d'une nature galante, qu'elle tenait un peu de famille, à en juger par ses deux sœurs, Mmes de Ferriol et de Grolée, et usant largement de la liberté qu'on laissait aux religieuses, elle attira bientôt à son couvent, par son esprit, ses propos et aussi ses façons légères, la plus brillante société de la ville. Après cinq ans de profession, elle protesta contre ses vœux et employa son directeur, « un bon ecclésiastique fort borné, qui devint amoureux d'elle », à appuyer sa protestation. Elle obtint alors de passer comme chanoinesse au chapitre de Neuville, près de Lyon, où elle eut sans doute toutes les commodités désirables, puisque, s'il faut en croire les *Mémoires de Richelieu*, par Soulavie, « sa grossesse engagea son frère à la faire enlever ». C'est là une bien *grosse* accusation sans doute, mais contre laquelle ne protestent cependant ni la conduite ultérieure de la femme, ni les habitudes littéraires de l'écrivain qui, dans ses romans (1), a placé bien souvent au milieu même des cloîtres les peintures de l'amour et de ses conséquences les moins occultes. Quoi qu'il en soit, Mme de Tencin quitta, vers 1714, Neuville, et vint à Paris, où son frère l'abbé la mettait à la tête de sa maison. C'est à ce moment que commence cette étroite liaison entre la sœur et le frère, qui n'a pas été à l'abri d'imputations odieuses, mais qui est après tout le côté le plus original de cette femme célèbre. « Elle aimait, dit Duclos, passionnément son frère, dont l'avancement devint presque l'objet de toutes ses intrigues. » Ses moyens de réussir furent un esprit supérieur et des mœurs dont elle voulut se faire une facilité et jamais un obstacle. Sa première conquête fut Fontenelle. Il s'intéressa aux instances qu'elle fit alors pour être relevée de ses vœux, et il obtint de Rome le rescrit qui la dégageait de tout lien religieux, mais qui cependant ne fut pas fulminé. Les chroniques secrètes du temps lui donnent ensuite pour amants le lieutenant de police d'Argenson, Bolingbroke, qui chez elle se rencontra avec le jeune Arouet, le chevalier Destouches, dont la liaison avec elle devait donner bientôt au monde d'Alembert, abandonné sur les marches de l'église Saint-Jean-le-Rond (16 nov. 1717). « Mme de Tencin, dit Duclos, était très-jolie étant jeune; » et il est à penser que vers 1715, c'est-à-dire à trente-quatre ans, elle avait encore conservé une partie de sa beauté; mais elle ne la mettait plus guère qu'au service de sa politique. « Elle n'était plus, dit Saint-Simon, débauchée que par intérêt et par ambition, avec un reste d'habitude. » Le gouvernement du régent était celui qui convenait le mieux à une pareille femme. Un instant seulement exilée, avec son frère, à Orléans, à cause des opinions *constitutionnaires*, dans lesquelles ils s'étaient trop engagés, elle revint bientôt à Paris, capta vite et à fond la faveur de Dubois, fut sa maîtresse publique, et « domina chez lui à découvert, tenant une cour chez elle comme étant le véritable canal des grâces et de la fortune ». Dubois trouva en elle et en son frère, dont il fit la fortune, des auxiliaires actifs et habiles de son élévation. Aussi reconnut-il libéralement leurs services par une ample part dans les prodigieuses largesses de Law et de son système. Mais elle regardait l'argent comme un simple moyen de parvenir, et ce fut vers la politique qu'elle tourna toute son activité. Un instant elle fut l'une des innombrables maîtresses du régent; écartée par son ambition même (1), elle contribua, dit-on, aux plaisirs du prince, en inventant cette *fête des Flagellants* (2), qui fut un raffinement de débauche, et en composant une *Chronique scandaleuse du genre humain* (3). Vers la même époque on la voit traverser la mélancolique existence de Mlle Aïssé, jeune Grecque achetée par M. de Ferriol, beau-frère de sa sœur.

La mort du cardinal Dubois (10 août 1723) et celle du régent (2 déc.) mettent fin à ce qu'on pourrait appeler la vie politique de Mme de Tencin, sinon à sa vie galante. Celle-ci se termina, un peu plus tard, par la tragique aventure de La Fresnaye, conseiller au grand conseil et son amant, qui se tua chez elle d'un coup de pistolet (mars 1726). Quelques mots du testament de La Fresnaye ayant fait croire à un crime (4),

(1) Voir *le Siége de Calais* et *les Malheurs de l'amour*.

(1) « Je n'aime pas, disait le duc d'Orleans, les personnes qui parlent d'affaires entre deux draps. »

(2) Soulavie, *Mém. de Richelieu*.

(3) Heureusement pour sa mémoire, le manuscrit n'en a jamais été produit, ce qui permet de révoquer en doute l'existence de cet ouvrage.

(4) Voici quelques passages de ce testament de La Fresnaye, qui du reste « était agioteur de son métier » et semble mériter assez peu de sympathie : « Sur l'avis et les menaces que m'a faites depuis longtemps Mme de Tencin de m'assassiner, ce que j'ai même cru qu'elle exécuterait il y a quelques jours, sur ce qu'elle m'emprunta un de mes pistolets de poche, j'ai cru que la précaution de faire mon testament était raisonnable... (Suit l'énumération de sommes importantes passées au nom de Mme de Tencin). Quand j'ai voulu retirer mes effets d'entre ses mains, j'ai été surpris de trouver une scélérate qui m'a dit qu'elle ne me rendrait rien que je ne lui eusse payé le billet de 40,000 livres; que c'était le moindre payement qu'elle pût recevoir pour avoir couché avec moi... Sa grande haine est venue de ce que je l'ai surprise, il y a un an, me faisant infidélité avec

elle fut arrêtée et conduite au Châtelet, où elle subit un premier interrogatoire. Le crédit de son frère, alors archevêque d'Embrun, enleva la connaissance de cette affaire au Châtelet. Mme de Tencin fut transférée à la Bastille, le 12 avril 1726, d'où elle sortit bientôt, après que le grand conseil, invoquant la procédure, eut condamné la mémoire de La Fresnaye et mis à néant l'accusation. Dès lors Mme de Tencin sembla se consacrer tout entière à ses relations de société, et sa maison devint le centre des gens de lettres. Son salon fut le premier en date, comme peut-être en éclat, de ces réunions littéraires qui furent une des gloires et aussi une des puissances du dix-huitième siècle. Un court exil de quatre mois à Ablon, en 1731, dont les motifs sont peu connus, fut le seul incident qui troubla sa vie. L'heure de la retraite, au moins apparente, avait sonné pour elle. Louis XV avait de Mme de Tencin une sorte de crainte instinctive, et « il lui venait, dit d'Argenson, presque peau de poule quand on parlait d'elle ». Ce ne fut donc que très-souterrainement qu'elle ourdit plus tard quelques intrigues soit autour du maréchal de Richelieu (1), soit autour de Mme de Pompadour, dans l'intérêt de son frère. Sa grande affaire fut son salon (2), où se rencontraient les esprits les plus divers : Fontenelle, qui en était l'oracle, Montesquieu, Mairan, Marivaux, Bernis, Helvétius, Astruc, Tressan, La Popelinière, et ses deux aimables neveux, d'Argental et Pont de Veyle. Elle recevait à dîner deux fois par semaine les gens de lettres, qu'elle appelait familièrement ses *bêtes*, et leur envoyait plaisamment à chacun deux aunes de velours au nouvel an. D'un esprit fin et sensé, ses bons mots, qui sont souvent des conseils, ont été retenus. « Malheur, disait-elle à Marmontel, à qui attend tout de sa plume! rien de plus casuel. L'homme qui fait des souliers est sûr de son salaire; l'homme qui fait un livre n'est jamais sûr de rien. » Et encore : « Faites-vous des amies plutôt que des amis. » Elle disait en général : « Les gens d'esprit font beaucoup de fautes, parce qu'ils ne croient jamais le monde assez bête, aussi bête qu'il est; » et à Fontenelle : « Ce n'est pas un cœur que vous avez là, mon cher, c'est de la cervelle. » Elle contribua au succès de *l'Esprit des lois* de Montesquieu, en achetant une partie de l'édition, qu'elle distribua avec de grands éloges à ses amis. Ce fut au milieu de ces relations agréables qu'elle mourut, à l'âge de soixante-huit ans. Mme Geoffrin, qui déjà depuis quelque temps se choisissait un salon dans le sien, lui succéda dans ce rôle de protectrice des lettres, « mais, dit M. Villemain, comme une bourgeoise succède à une princesse ».

Très-décriée dans la première partie de sa vie, Mme de Tencin n'a guère dans la seconde reçu de ses contemporains que des éloges. « Elle était très-serviable, dit Duclos, quand elle n'avait pas d'intérêt contraire. Elle ambitionnait la réputation d'être amie vraie et ennemie déclarée. » De son vivant, elle avait publié presque tous les romans qui ont fait sa réputation littéraire. On les a attribués en grande partie à la collaboration de ses neveux; ce point, comme beaucoup d'autres, est encore à éclaircir dans la vie de cette femme célèbre. M. Villemain a caractérisé ainsi son talent : « C'est l'élégance et l'imagination sensible de Mme de La Fayette, mais quelque chose de moins réservé, de moins sage. Pour le goût, la passion, le naturel, rien ne surpasse les *Mémoires de Comminges.* » M. Sainte-Beuve rattache, par le style, ses écrits à ceux du dix-septième siècle. Ils ont pour titres : *Les Mémoires du comte de Comminges;* La Haye (Paris), 1735, in-12; Paris, 1815, in-18; — *Le Siége de Calais, nouvelle historique;* La Haye (Paris), 1739, 1740, 2 vol. in-12; Paris, 1815, in-18, et 1849, in-4°, fig. : ces deux romans ont été réimpr. plusieurs fois ensemble; — *Les Malheurs de l'amour;* Amst. (Paris), 1747, 2 vol. in-12; réimpr. sous le titre de *Louise de Valrose;* Paris, 1789, in-12; — *Anecdotes de la cour et du règne d'Édouard II, roi d'Angleterre;* Paris, 1776, in-12 : ouvrage terminé par Mme Élie de Beaumont. Ces divers écrits ont été réunis (Paris, 1812, 4 vol. in-18), et avec ceux de Mme de La Fayette (Paris, 1786, 8 vol. petit. in-12; 1804, 5 vol. in-8°; 1820, 4 vol. in-8°; et 1825 ou 1831, 5 vol in-8°). Sa *Correspondance* avec le cardinal de Tencin (Paris, 1790, 2 vol. in-8°) a été éditée par J.-B. de La Borde; on a aussi d'elle : *Lettres* (neuf) *au duc de Richelieu* (Paris, 1806, in-12).

On ne saurait oublier la famille de Mme de Tencin, qui forme avec elle un groupe à part et curieux. C'étaient ses deux sœurs : *Marie-Angélique*, femme d'Augustin, comte de Ferriol, mère de Pont de Veyle et de d'Argental, morte le 2 février 1736, et la *comtesse de Grolée*, dont la première, fort galante, fut la maîtresse du maréchal d'Uxelles, et la seconde est appelée par d'Argenson « une bête bavarde; » son frère (outre le cardinal), *François*, président à mortier au parlement de Grenoble. E. Asse.

Lemontey, *Hist. de la Regence.* — Saint-Simon, Duclos, d'Argenson, Matth. Marais, de Luynes, Dangeau, Maurepas, Richelieu, *Mémoires.* — *Notices*, par Étienne, Jay et Auger. — Villemain, *Littérature du dix-huitième siècle.* — Abbé Barthélemy, *Mémoires secrets de Mme de Tencin;* Grenoble, 1790, 2 part. in-5°.

TENDE (*René* de Savoie, comte de), dit *le*

Fontenelle, son vieil amant, et de ce que j'ai découvert qu'elle avait avec son neveu d'Argental le même commerce qu'avec moi! »

(1) En 1743, elle lui écrivait : « A moins que Dieu n'y mette visiblement la main, il est physiquement impossible que l'État ne culbute. »

(2) « L'auditoire était respectable, dit Marmontel; c'était des gens de lettres ou des savants, et au milieu d'eux une femme d'un esprit et d'un sens profond, mais qui, enveloppée dans son extérieur de bonhomie et de simplicité, avait plutôt l'air de la ménagère que de la maîtresse de la maison. »

Grand Bâtard de Savoie, mort en 1525, à Pavie. Il était un des fils naturels de Philippe II, duc de Savoie, et de Bonne de Romagne, dame piémontaise, et reçut de son père les comtés de Villars et de Tende avec plusieurs autres seigneuries en apanage. Le duc Philibert II, son frère, lui accorda des lettres de légitimation ainsi que la charge de lieutenant général de ses États (1500); mais il la perdit bientôt par suite de l'aversion que lui portait Marguerite d'Autriche, femme de Philibert, et alla prendre du service à la cour de France (juin 1502). Après avoir accompagné Louis XII à Gênes, il fut mis en possession du gouvernement de Provence. Sous François Ier son crédit augmenta, par l'appui de sa sœur Louise de Savoie, mère de ce prince. Il prit part à la nouvelle invasion de l'Italie, combattit à Marignan, et conduisit, de concert avec Trivulce, des renforts considérables au secours des Vénitiens. Nommé en 1519 grand-maître de France, il assista en cette qualité à plusieurs conseils tenus à Paris, et fut chargé, après la révolte de Charles de Bourbon, de faire rentrer le Bourbonnais sous l'obéissance royale. A la Bicoque il usa de tous les moyens de modérer l'impatience des Suisses, qui perdirent la bataille, Blessé devant Pavie (24 février 1525) et fait prisonnier, il mourut à quelques jours de là. « On le tenait, dit Brantôme, pour un fort sage capitaine et avisé. »

TENDE (*Claude* DE SAVOIE, comte DE), fils du précédent et d'Anne de Lascaris, né le 17 mars 1507, mort le 6 avril 1566, à Cadranache (Provence). A peine âgé de quatorze ans, il fut pourvu, en survivance de son père, des charges de conseiller et chambellan du roi, de gouverneur de Provence, de grand sénéchal et de lieutenant général et amiral des mers du Levant (1520). Il se trouva à la bataille de Pavie, devint à son retour colonel général des Suisses, et accompagna Lautrec dans l'expédition de Naples. En Provence il rendit de grands et loyaux services : non-seulement il parvint à repousser les agressions des troupes impériales, mais il sut agir, au milieu des guerres religieuses, avec autant de prudence que d'impartiale fermeté, refusant dédaigneusement de s'associer aux fureurs des partis et sévissant surtout contre les hommes qui masquaient sous les dehors du zèle des projets d'ambition et de cupidité. « Il était bon, dit l'abbé Papon, droiturier, aimant justice et raison, ennemi d'oppression et de tyrannie, fidèle serviteur du roi et ami du pauvre peuple. » La vigueur qu'il déploya contre les catholiques fanatiques le rendit suspect à la cour; cependant on n'osa le destituer, et on se contenta de lui opposer son fils Honoré, catholique fougueux, qui fut revêtu des titres et pouvoirs de gouverneur de la Provence. La guerre se ralluma avec fureur entre les deux gouverneurs : le père eut d'abord l'avantage, s'empara de toutes les villes au delà de la Durance, et assiégea celle de Perthuis, où son fils s'était enfermé; mais au moment de livrer l'assaut il voulut épargner le rebelle, et se retira. Ce dernier, rendu plus audacieux par cette marque d'affection, qu'il traitait de faiblesse, eut la principale part au massacre d'Orange et à la prise de Sisteron. Lors de la paix de 1563, le comte de Tende fut un des commissaires désignés pour en assurer le rétablissement en Provence. On venait de le mander à Paris pour y rendre compte des désordres qui venaient de s'y renouveler lorsqu'il mourut subitement. Il eut deux fils, *Honoré* et *René*, celui-là de Marie de Chabannes, celui-ci de Françoise de Foix, qui avait embrassé la réforme. Son fils naturel, *Annibal de Tende*, commanda une compagnie de cavalerie durant les guerres civiles, et demeura fidèle au parti du roi.

Il avait un frère cadet, qui devint maréchal de France (*voy.* VILLARS).

TENDE (*Honoré* DE SAVOIE, comte DE), fils aîné du précédent, né en octobre 1538, à Marseille, mort le 8 octobre 1572, à Aix en Provence. Il porta d'abord le titre de comte de Sommerive. Comme on l'a vu, il fut très-dévoué aux Guises et l'ennemi personnel de son père; il lui succéda dans la charge de gouverneur, et fit une guerre acharnée aux protestants, sur lesquels il remporta plusieurs sanglantes victoires. Si en 1572, après la Saint-Barthélemy, il se signala ainsi que Bertrand de Simiane, Saint-Hérem, d'Orthez, de Carces, La Guiche, par le refus de faire massacrer les huguenots, il avait déshonoré sa mémoire en laissant poignarder dans un guet-apens son frère cadet, René de Cipières, par le baron des Arcs, un de ses officiers (30 juin 1568); ce meurtre resta impuni, ce qui justifia le soupçon que le puissant gouverneur n'y avait pas été étranger. Au rapport des écrivains catholiques, c'était un prince vaillant, généreux, libéral et de facile accès.

Bouche, Papon, *Hist. de Provence.* — Guichenon, *Hist. de Savoie.* — Brantôme, *Capitaines français.* — Davila, d'Aubigné, etc.

TENDE (*Gaspard* DE), littérateur français, né le 3 juin 1618, à Manne (Provence), mort le 8 mai 1697, à Paris. Il était petit-fils d'Annibal, enfant naturel de Claude de Savoie, comte de Tende. Après avoir servi en volontaire dans le régiment d'Aumont, il passa dans la cavalerie, et se distingua au siége de Landau (1644). Étant allé à la cour de Pologne, il y fit tellement estimer ses talents et son caractère, que Casimir V et la reine Louise-Marie de Gonzague le choisirent pour intendant de leur maison. Il occupa cette place jusqu'à l'abdication de Casimir, qu'il accompagna en France (1669). Peu après (1674), il retourna en Pologne avec M. de Forbin-Janson, notre ambassadeur, qui l'avait pris pour secrétaire. On a de lui : *Traité de la traduction, ou Règles pour apprendre à traduire la langue latine en la langue française* (sous le nom de l'Estang); Paris, 1660,

in-8° : cet ouvrage, qui a été bien effacé par des écrits plus récents, était regardé par Goujet comme le meilleur et le plus complet sur cette matière. L'abbé de Marolles, qui avait traduit d'une façon pitoyable les auteurs latins, fut très-irrité de voir que l'auteur citait plusieurs passages de ses livres, précisément pour donner au public des exemples de mauvaises traductions ; il publia donc, en tête de son *Virgile*, des observations contre le traité du sieur de l'Estang ; mais les bons juges le déclarèrent inférieur, dans ces récriminations, à celui qu'il critiquait ; — *Relation historique de Pologne, contenant le pouvoir de ses rois, leurs élections, les priviléges de la noblesse, la religion, la justice, les mœurs et les inclinations des Polonais* (sous le nom de Hauteville) ; Paris, 1688, 1697, in-12 : ouvrage utile à consulter.

Goujet. *Bibl. française*, t. I, p. 196. — D'Artigny, *Mémoires*, t. I, p. 381. — Achard, *Dict. hist. de la Provence*, t. II.

TENIERS (*David*), dit *le vieux*, peintre flamand, né à Anvers, en 1582, mort dans la même ville, en 1649. Il fut élève de Rubens, chez lequel il demeura plusieurs années. Lorsqu'il crut pouvoir se passer de maître, il se rendit en Italie, et se dirigea vers Rome ; il se lia dans cette ville avec le peintre Adam Elzheimer, et subit pendant quelque temps l'influence de cet artiste. Après un séjour de dix ans à Rome, pendant lequel il chercha à s'identifier avec la manière des grands maîtres, il revint dans sa patrie, et exécuta un certain nombre de tableaux qui permettent de penser que la vue des chefs-d'œuvre rassemblés en Italie l'avait peu impressionné. Les toiles connues de David Teniers représentent de petites scènes pleines d'esprit et de gaieté, et se rapprochent tellement du genre qu'adopta son fils que les productions de ces deux artistes sont presque toujours confondues. M. Siret cite, dans son *Dictionnaire des peintres*, comme ouvrages de Teniers le père, *les Œuvres de miséricorde*, au Musée d'Anvers, *la Tentation de saint Antoine* à Berlin, *Pan dansant avec une nymphe* et *Vertumne et Pomone*, dans la galerie du belvédère à Vienne. G. D.

Descamps, *Vies des peintres flamands*, t. I, p. 349. — *Hist. des peintres de toutes les écoles*, livr. 218.

TENIERS (*David*), *le jeune*, peintre flamand, fils du précédent, né à Anvers, en 1610, mort à Bruxelles, le 11 février 1685. Son père lui donna les premières leçons de dessin ; il le plaça ensuite dans l'atelier d'Adrien Brauwer. Bientôt, grâce aux leçons que voulut bien lui donner Rubens, le jeune Teniers devint assez maître de son talent pour pouvoir voler de ses propres ailes. Il adopta le même genre que son père, mais il se fit promptement un nom bien plus célèbre. L'archiduc Léopold ayant eu l'occasion de voir quelques tableaux de cet artiste les trouva si fort de son gré, qu'il lui en commanda un certain nombre, et qu'il lui donna le titre de son premier valet de chambre. Le roi d'Espagne voulut un instant accaparer tout ce que Teniers produirait, et il fit construire dans son palais une galerie destinée à ne contenir que des œuvres de cet artiste ; Christine de Suède envoya au peintre pour le remercier d'un tableau qu'il avait terminé à son intention une chaîne d'or à laquelle était suspendu son portrait. En 1644 il fut nommé directeur de l'académie d'Anvers. Enfin il vint un moment où Teniers ne pouvait plus suffire aux commandes qu'il recevait de tous côtés. Cette vogue excessive ne nuisit nullement à son talent ; tous ses tableaux, kermesses, intérieurs de cabaret, chaumières de paysans ou guinguettes, révèlent une facilité prodigieuse : chaque composition est sagement agencée, chaque groupe agit et se meut avec aisance, chaque personnage est spirituellement indiqué et simplement campé. L'exécution ne laisse rien à désirer ; elle est toujours large et facile, et, malgré la petite dimension des figures, celles-ci sont modelées avec une ampleur surprenante. Teniers le jeune fut marié deux fois ; il avait épousé d'abord la fille du peintre Breughel *de Velours ;* il se maria en secondes noces (1656) à la fille d'un conseiller à la cour du Brabant, nommée Isabelle de Frène ; il eut un fils, dont le portrait fut peint par don Juan d'Autriche. Ce prince, élève et ami de Teniers, ne sut mieux reconnaître l'hospitalité qu'il avait reçue chez le peintre qu'en faisant le portrait du fils de celui qui était devenu son ami. David Teniers, voulant étudier sur place la vie des paysans, et surprendre tous les jours les habitudes de la campagne, s'était fixé dans une maison qu'il possédait aux environs de Malines ; c'est-là qu'il passa la plus grande partie de sa vie, prenant part, de loin il est vrai, à la vie des campagnards, tantôt assistant à leurs fêtes, tantôt se glissant dans leur modeste intérieur. Smith, dans son *Catalogue raisonné*, a consacré un demi-volume à Teniers le jeune ; il a décrit avec soin six cent quatre-vingt-cinq tableaux de cet artiste, et a mentionné le plus souvent dans quelles mains ils ont successivement passé et où ils se trouvent aujourd'hui.

Le musée du Louvre en possède quinze, entre autres *les Œuvres de miséricorde*, *l'Enfant prodigue*, *la Tentation de saint Antoine*, *la Chasse au héron*, *le Joueur de cornemuse*, et *la Noce de village*. La plupart des compositions de Teniers ont été gravées, et lui-même en a reproduit quelques-unes à l'eau forte. On doit à ses dessins le recueil de 245 planches intitulées *Theatrum pictoricum* (Bruxelles, 1660, in-fol. ; Anvers, 1684, in-fol. ; Amst., 1755, in-fol.), et consacré au cabinet particulier de l'archiduc Léopold.

Son frère, *Abraham*, né en 1608, à Anvers, où il est mort, en 1671, fut élève de son père,

et s'éleva rarement au-dessus de la médiocrité. G. D.

Descamps, *Vies des peintres*, II, 153. — Smith, *Catalogue raisonné of the works of dutch, flemish and french painters*, t. III. — Lecarpentier, *David Teniers*; 1804, in-8°. — *Hist. des peintres de toutes les écoles*, livr. 18-19. — Nagler, *Allgem. Künstler-lexikon*.

TENISON (*Thomas*), prélat et théologien anglais, né le 29 septembre 1636, à Cottenham, près Cambridge, mort le 14 décembre 1715, à Londres. De l'école, alors renommée, de Norwich, il passa dans l'université de Cambridge, dont il fut agrégé en 1662. Après avoir suivi malgré lui, un cours de médecine, il revint à l'étude de la théologie, qu'il avait commencée, reçut en secret l'ordination sacerdotale (1659), à cause de ses sentiments royalistes, et occupa pendant vingt ans divers bénéfices des plus modiques. Ce ne fut qu'en 1680 qu'il fut nommé vicaire de l'importante paroisse de Saint-Martin-des-Champs, à Londres. Au milieu des exagérations du clergé anglican, qui, dans son zèle pour la dynastie des Stuarts, soutenait en majorité la doctrine absolutiste de la *non-résistance*, Tenison s'était signalé par sa modération. Il s'était fait connaître par les écrits suivants : *The Creed of Hobbes examined* (Londres, 1670, in-8°); *Discourse of idolatry* (1678, in-4°), et *Baconiana*, ou *Œuvres posthumes de Fr. Bacon* (1679, in-8°). Vrai ministre de l'Évangile, il se signala durant le rigoureux hiver de 1683 par des charités qui ne s'élevèrent pas à moins de 300 livres sterling, et fonda dans sa paroisse une école ainsi qu'une bibliothèque publiques. Un événement important de sa vie fut l'assistance qu'il prêta au duc de Monmouth à ses derniers moments (25 juillet 1685). Comme l'avaient déjà fait les évêques d'Ely et de Bath, mais avec plus de douceur, il condamna, comme folle et coupable, la rébellion du duc, ainsi que sa liaison avec lady Wentworth, et ne crut pas devoir administrer l'Eucharistie au condamné. Sous Jacques II, il compta parmi les ministres modérés qui combattirent le papisme et les projets de restauration catholique du roi. C'est à cette pensée qu'il faut rattacher les ouvrages suivants : *Six Conferences concerning Eucharist* (1687, in-4°), et *Incurable scepticism of the Church of Rome* (1688, in-4°), traduits de La Placette; *the Difference between the Church of England and the Church of Rome* (1687, in-4°), *the Protestant and popish ways of interpreting Scripture compared* (1688, in-4°), etc. Approbateur de la révolution de 1688, et très-bien vu par le roi Guillaume, il fut un des commissaires ecclésiastiques désignés pour l'assemblée du clergé de 1689. Archidiacre de Londres, le 26 octobre 1689, puis évêque de Lincoln, le 25 novembre 1691, il succéda le 8 décembre 1694 à Tillotson sur le siége archiépiscopal de Canterbury. Très-avancé dans la confiance de Guillaume III, il fut toujours au nombre des régents que ce monarque nommait pour gouverner pendant ses absences hors du royaume. Après la mort de la reine Anne, il fut un des régents de la Grande-Bretagne jusqu'à l'arrivée de Georges Ier, qu'il couronna à Westminster. Il était très-estimé de ce prince, qui, non sans quelque ironie, admirait ce vieillard, « qui avait passé plus d'une heure avec lui sans lui demander rien pour lui ni pour ses amis ». Par son testament il légua des sommes considérables au Benet-College (Cambridge), à la bibliothèque de l'église Saint-Paul, et à la société pour la propagation de l'Évangile.

Comme politique Tenison se rapprocha du parti whig, ce qui lui valut cette boutade de Swift, « qu'il était lourd et chaud comme un fer de tailleur, » et quelques autres traits de satire qu'il fournit au célèbre pamphlet de Steele, intitulé *the Crisis*.

Memoirs of the life and times of archb. Tenison; Lond., 1716, in-8°. — Godwin and Richardson, *Lives of the bishops*. — Clarendon, *Diary*. — W. Kennet, *Complete hist. of England*. — Burnet, *Hist. of his own time*. — Chaufepié, *Nouveau Dict. hist.*

TENIVELLI (*Carlo*), biographe italien, né à Turin, en 1756, fusillé à Moncalieri (Piémont), le 17 mai 1797. Il se fit remarquer dès ses plus jeunes années par une singulière aptitude pour les études sérieuses. Un de ses professeurs à l'université de Turin, Denina, lui inspira le goût de l'histoire. Il fut nommé professeur de rhétorique au collége de S.-Giorgio, puis à Moncalieri. Dans le but de continuer les collections historiques de Muratori, il parcourut l'Italie et visita les principales bibliothèques. La confiance que le peuple avait en sa loyauté lui coûta la vie. En 1796 la cherté des vivres avait mis la ville en pleine insurrection. Arraché de sa demeure et entraîné sur la place publique, Tenivelli calma l'émeute par son éloquence et taxa lui-même les denrées. Il se retira satisfait d'avoir rétabli l'ordre et persuadé d'avoir servi l'autorité; mais dans un voyage qu'il fit peu de temps après à Turin, il fut arrêté et traduit devant la cour martiale, qui le condamna comme révolutionnaire à être fusillé. La *Biografia piemontese* (Turin, 1784-92, 5 vol. in-8°) est le seul ouvrage qu'il ait publié; elle contient quarante notices biographiques écrites avec autant d'élégance que d'exactitude.

Botta, *Hist. d'Italie*.

TENNANT (*Smithson*), chimiste anglais, né le 30 septembre 1761, à Selby (Yorkshire), mort le 22 février 1815, à Boulogne-sur-Mer. Il était fils d'un ministre protestant, agrégé de l'université de Cambridge. Attiré dès l'enfance vers les sciences naturelles, il les étudia avec ardeur, la chimie surtout, répétant les expériences consignées dans les livres et en cherchant de nouvelles. Il eût vivement souhaité de recevoir, au sortir de l'école, les leçons de Priestley; mais sa demande ne put être agréée, et il alla à Édimbourg suivre les cours de médecine (1781). Malgré la présence

du savant Black, il n'y resta qu'une année, et se fit inscrire en 1782 à l'université de Cambridge. A peine admis au baccalauréat (1788), il s'établit à Londres, et prit en 1796 le diplôme de docteur, sans s'affilier toutefois au Collége des médecins; la fortune qu'il avait héritée de son père lui permettait de renoncer à la pratique et de s'adonner à sa vocation pour la chimie. Pendant qu'il était étudiant, il avait entrepris deux voyages, l'un en Suède pour connaître Scheele, dont les découvertes lui avaient inspiré une ardente admiration, l'autre en France et dans les Pays-Bas; à la même époque il commença ses travaux sur la chaleur, et reçut à titre d'encouragement le brevet de membre de la Société royale (1785). Cette compagnie le compta depuis 1791 parmi ses meilleurs collaborateurs aux *Transactions* qu'elle publiait, et elle lui décerna, le 30 novembre 1804, la médaille d'or de Copley. Nommé en 1813 professeur de chimie à Cambridge, Tennant venait de terminer avec succès son premier cours, lorsqu'il périt d'une chute de cheval durant une excursion qu'il faisait, en compagnie du baron Bülow, à la colonne de la grande armée, près de Boulogne. C'était un savant d'un rare bon sens, d'une pénétration extrême, d'un jugement sain et droit. L'un des premiers il adopta les réformes de Lavoisier, et analysa exactement l'acide carbonique; il entrevit les effets de l'électricité voltaïque, et on lui doit d'avoir trouvé dans une dissolution de platine deux autres métaux, l'osmium et l'iridium. Ses expériences (celle sur le diamant entre autres) sont intéressantes et des plus simples. On a de lui huit mémoires dans les *Philos. Transactions : Sur la décomposition de l'air fixe* (1791); *De la nature du diamant* (1797); *De l'action du nitre sur l'or et le platine* (1799); *Sur les variétés de pierres à chaux en usage en Angleterre* (1799); *Sur l'émeri* (1802); *De l'osmium et de l'iridium* (1801); *Sur un procédé plus facile d'extraire le potassium; Sur un moyen propre à obtenir une double distillation par la même chaleur* (1814); et un mémoire *Sur l'acide boracique* (1811), dans le recueil de la Société géologique.

Annals of philosophy, t. VI.

TENNEMANN (*Guillaume-Gottlieb*), philosophe allemand, né à Brenbach, près d'Erfurt, le 7 décembre 1761, mort à Marbourg, le 30 septembre 1819. Fils d'un pasteur protestant, il étudia la théologie et la philosophie à Erfurt et à Iéna; en 1788 il commença dans cette dernière ville des cours libres sur la philosophie, et l'enseigna officiellement depuis 1798; en 1804 il passa dans la même qualité à Marbourg. Partisan des doctrines de Kant, il y a puisé une grande liberté et une souplesse d'esprit qui l'a fait pénétrer, mieux que Brucker et Buhle, les principes émis par les diverses écoles philosophiques, et que son érudition lui permettait d'étudier dans les sources. On a de lui : *Lehren und Meinungen der Sokratiker über die Unsterblichkeit der Seele* (Doctrines et opinions des disciples de Socrate sur l'immortalité de l'âme); Iéna, 1791, in-8°; — *System der Platonischen Philosophie* (Système de la philosophie de Platon); Leipzig, 1792-94, 4 vol. in-8°; — *Geschichte der Philosophie* (Histoire de la philosophie); Leipzig, 1798-1811, 11 vol. in-8° : cet excellent ouvrage, qui s'arrête au début de la philosophie scolastique, a préparé les travaux de Ritter. L'auteur l'a abrégé sous le titre de *Grundriss der Geschichte der Philosophie;* Leipzig, 1812, in-8°; ce résumé très-remarquable des diverses phases de la pensée humaine a reçu en Allemagne un grand nombre d'éditions; la cinquième fut donnée à Leipzig, 1828, par Wendt; il en a paru une traduction française, due à M Cousin, Paris, 1829, 1839, 2 vol. in-8°. Tennemann a traduit en allemand : les *Recherches sur l'esprit humain*, de Hume, l'*Essai sur l'esprit humain*, de Locke, et l'*Histoire comparée des systèmes de philosophie*, de Degérando. Il a travaillé à la *Gazette littéraire* d'Iéna.

Dict. des sciences philosoph., t. VI. — Cousin, *Cours de philos.*, 1828, XIIe leçon.

** TENNYSON (*Alfred*), poëte anglais, né en 1810, à Somersby, village du comté de Lincoln. Sa famille est des plus anciennes et se rattache à la famille normande des barons d'Eyncourt; son oncle paternel, Charles Tennyson, mort vers 1860, siégea plus de quarante ans dans la chambre des communes, où il seconda avec ardeur toutes les mesures du parti libéral. Il est le troisième des sept fils de Georges Tennyson, ministre anglican, et a reçu sous ses yeux son éducation première. On peut dire qu'à peine il sut se servir d'une plume, ce fut pour écrire des vers. Envoyé à Cambridge avec ses deux aînés, Frédéric et Charles, il y fit de bonnes études classiques, et remporta en 1829 un prix pour son poëme de *Timbuctoo*. Un recueil de vers, auquel son frère Charles avait fourni la meilleure part, fut publié vers la même époque (*Poems;* 1830, in-8°), reçu, malgré les éloges de Coleridge, avec une indifférence qui le détermina à en racheter les exemplaires. Un second ouvrage (*Poems*, *chiefly lyrical;* 1830, in-8°) n'obtint pas plus de succès. Lui-même semble avoir partagé jusqu'à un certain point l'avis du public, car il n'a pas fait entrer toutes ses premières poésies dans le recueil qu'il donna en 1842 (*Poems;* Londres, 2 vol.). Cette réimpression de ses meilleures pièces produisit un revirement dans le goût du public, dont il devint dès lors le poëte favori. Dans ce choix, qui doit nous faire négliger tout ce que l'auteur en a repoussé comme indigne de lui, nous trouvons réunis tous les genres qu'il a cultivés : des ballades, où il s'essaye à ce style naïf et archaïque que personne n'a manié avec plus de bonheur que Scott (*les Deux sœurs*, etc.), des

allégories (*la Vision du péché, le Palais de l'art*), des légendes et des récits chevaleresques (*le Rêve en plein jour, Godiva, la Mort du roi Arthur*), des idylles (*la Reine de mai, la Fille du jardinier*), enfin des poésies philosophiques, où l'on retrouve la tendance méditative de Wordsworth tempérée par plus de sobriété et de goût (*Locksley-Hall, les Deux voix*). Le poëme de *la Princesse* parut en 1847 (*the Princess, a medley;* Lond., in-8°). Une analyse rapide du sujet montrera qu'il n'y faut pas chercher le mérite de l'œuvre. Une princesse du Midi conçoit le dessein de relever la condition dépendante de la femme. Pour cela, elle sépare les deux sexes, et fonde une sorte d'université destinée à donner aux femmes les connaissances qui doivent les élever au niveau des hommes. Un jeune prince, son fiancé, pénètre dans la retraite où elle vit, entourée de ses compagnes, loin du sexe ennemi. Une guerre éclate; du haut d'une terrasse, la princesse assiste à un combat dans lequel son fiancé reçoit une blessure mortelle. La pitié triomphe de la résolution qu'elle a formée; elle ouvre son palais au blessé, l'entoure de ses soins et se laisse enfin toucher et vaincre par son ennemi désarmé. La suite d'élégies intitulée *In memoriam* (1850, in-8°) a été inspirée par la mort d'Arthur Hallam, fils de l'historien et ami intime du poëte (1). Jamais peut-être l'analyse d'un sentiment n'a été poussée aussi loin que dans ce livre, qui décrit toutes les phases de la douleur, mais de la douleur qui déjà n'ôte plus à l'esprit le calme nécessaire pour observer et pour réfléchir. A la suite d'une visite que lui fit la reine, Tennyson reçut le titre de poëte lauréat (1851), qui appartenait précédemment à Wordsworth. L'année suivante il composa une *Ode sur la mort de Wellington* (1852). Puis il fit paraître *Maud and other poems* (1855), où l'on admire un sentiment musical, un éclat de coloris qu'envieraient un peintre et un musicien, mais qui sont impuissants à dissimuler la chaleur factice de certains passages. Ses derniers recueils, *King's Idyls* (1858, in-8°) et *Enoch Arden* (1865, in-8°), sont remarquables par les mêmes qualités de facture et surtout par une tendance à l'archaïsme.

Tennyson est un héritier des lakistes : c'est d'eux qu'il tient ce goût pour les considérations générales et philosophiques, cet esprit d'analyse morale qu'il porte dans ses élans les plus passionnés, cette recherche de l'archaïsme, ce style plein d'expressions, d'images empruntées aux détails familiers de la vie. Son scepticisme, tempéré par une vague espérance, n'est pas amer et désespéré comme celui de Byron et de Shelley. Ceux même qui contestent la sincérité de son inspiration reconnaissent son imagination riche, sa versification harmonieuse. On peut dire qu'il est le représentant le plus brillant et le plus goûté de la poésie anglaise contemporaine.

G. F.

(1) Ce jeune homme, de grande espérance, était mort à Vienne, le 15 septembre 1833, c'est-à-dire depuis dix-sept ans.

Men of the time. — Taine, *Hist. de la littér. anglaise*, t. IV. — *Revue des deux mondes*, 15 juill. 1851, et 12 fev. 1856.

TENON (*Jacques-René*), chirurgien français, né le 21 février 1724, à Scepeaux, près Joigny, mort le 16 janvier 1816, à Paris. Il était fils d'un médecin, et l'aîné de onze enfants. Son principal maître, dit-il, fut la détresse de la maison paternelle. A dix-sept ans il vint à Paris avec une lettre de recommandation pour un parent, l'avocat Prevost, qui le recueillit chez lui. Délicat et craintif, il ne se décida qu'avec une extrême répugnance à embrasser la carrière qu'il devait illustrer un jour; la chirurgie surtout, telle qu'il la vit pratiquer à l'hôtel-Dieu, lui inspira une vraie terreur. Ses exercices particuliers d'anatomie (il avait recours aux animaux plutôt qu'aux corps humains) lui procurèrent l'amitié de Winslow, qui l'admit bientôt à partager les travaux de son laboratoire. Les réformes opérées sous l'influence de La Peyronie dans l'enseignement de la chirurgie, en particulier celle de 1743, qui imposait aux élèves la maîtrise ès arts, obligèrent Tenon à agrandir le champ de ses études. A peine était-il alors capable d'écrire quelques lignes correctement; pourtant, à force de zèle et de volonté, il lui suffit de quinze mois pour parler le latin, entendre le grec, et se distinguer dans les classes de philosophie. Nommé en 1745 chirurgien militaire, il fit une campagne en Flandre, et obtint en 1749 au concours la place de chirurgien principal à la Salpétrière, et fonda près de cet hospice une maison d'inoculation. Après six ans de ce service il rentra dans Paris, et fut l'un des praticiens les plus occupés de son temps. Agrégé au Collége et à l'Académie de chirurgie, il y remplaça Andouillé dans la chaire de pathologie (1757), et réunit autour de lui un nombreux auditoire. En 1759 il prit dans l'Académie des sciences la place du célèbre Petit, vacante depuis neuf ans. Ce fut lui qui suggéra à La Martinière l'idée d'annexer au Collége de chirurgie une clinique pour les accidents susceptibles d'être traités par les méthodes nouvelles. Dans son dévouement au bien public il alla plus loin encore, et lorsque Louis XVI ordonna, en 1785, à l'Académie des sciences de lui faire un rapport sur les hôpitaux, ce fut Tenon qui, voué depuis quarante ans à la réforme de ces établissements, exposa dans un mémoire célèbre (1788), et avec la dernière précision, l'état de l'hôtel-Dieu et des autres hôpitaux, et démontra les vices de l'un ainsi que l'insuffisance de tous. L'Académie le désigna pour aller en Angleterre visiter les hôpitaux les plus renommés. A son retour il trouva la France en pleine révolution. Député de Seine-et-Oise à l'Assemblée législative, il y présida le comité de secours. En 1793 il se retira au village de Massy, où il possédait une

maison de campagne, et charma sa solitude par de solides recherches sur l'anatomie. Il ne lisait aucun journal et ignorait si bien ce qui se passait autour de lui qu'en recevant l'avis de sa nomination à l'Institut national (1795), il hésita longtemps à se rendre au sein d'une compagnie qu'il avait prise pour un club politique. Le pillage de sa bibliothèque et de ses collections par les soldats russes en juillet 1815 l'obligea de se réfugier à Paris; il y mourut quelques mois plus tard, à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Tenon a écrit de nombreux mémoires et a traité les sujets les plus variés; nous citerons : *De cataracta;* Paris, 1757, in-4°; — *Observations sur les obstacles qui s'opposent aux progrès de l'anatomie;* Paris, 1785, broch. in-4°; — — *Mémoire sur les hôpitaux de Paris;* 1788, in-4°; — *Mémoires et observations sur l'anatomie, la pathologie et la chirurgie, et sur l'organe de la vue;* Paris, 1806, in-8°, pl.; — *Offrande aux vieillards de quelques moyens pour prolonger leur vie;* Paris, 1813, in-8° de 16 p.; — quinze mémoires dans le recueil de l'Institut. Il a laissé en outre un grand nombre d'observations et de notes manuscrites. P. L.

Cuvier, *Éloges*, t. II. — *Biogr. médicale.* — Silvestre, *Notices biogr.*

TENS (Du). *Voy.* Du Tens.

TENTERDEN. *Voy.* Abbott.

TEOTOCHI. *Voy.* Albrizzi.

TERAMO (*Jacopo* Palladino, dit de), ou *d'Ancaramo*, prélat et écrivain italien, né en 1349, à Teramo (Abruzzes), mort en 1417, en Pologne. Après avoir étudié le droit à Padoue, il fut successivement chanoine dans sa ville natale, archidiacre d'Aversa, secrétaire des brefs et de la pénitencerie à Rome, évêque de Monopoli en 1391, archevêque de Tarente en 1400, archevêque de Florence en 1401, et enfin évêque de Spolète et administrateur de ce duché en 1410. Destitué de cette fonction par Grégoire XII, il y fut réintégré par le concile de Constance, auquel il assista. En 1417 il fut envoyé en Pologne comme légat du saint-siége; mais il mourut quelques mois après. Il a écrit : *In Clementinas; Monarchialis, id est de pontificis romani monarchia dialogus; De remediis conversorum; Comm. in lib. Sententiarum P. Lombardi:* tous ces ouvrages sont restés manuscrits. Il dut la célébrité à une composition bizarre, intitulée *Processus Luciferi contra Jesum*, et aussi *Belial*, ou *Consolatio peccatorum;* imprimée d'abord plusieurs fois sans date, elle parut à Augsbourg, 1472, in-fol.; Gouda, 1481, in-fol.; Augsbourg, 1487; Vicence, 1506, in-fol. On la reproduisit dans le *Processus juris joco-serius* (Hanau, 1611, in 8°), et elle a été traduite en allemand (Bamberg, s. d., in-fol.; Augsb., 1472, 1473, 1493, in-fol., fig.; Francfort, 1600, 1656, in-4°, avec un commentaire d'Ayrer), en français (Lyon, 1481, 1487, 1490, in-fol.; Paris, 1503, 1526, in 4°, fig.), en flamand (Harlem, 1484, in-fol.), en italien, etc. Le *Processus Luciferi* devait dans l'idée de son auteur servir à faire connaître sous une forme moins aride que d'ordinaire les secrets de la procédure; aussi a-t-il été généralement modifié selon les formes judiciaires du pays et de l'époque où on l'imprimait. Teramo suppose que lorsque Jésus après sa descente aux enfers veut emmener les âmes qui y étaient retenues, Lucifer s'y oppose par exploit; la cause est portée devant Salomon; Moïse est l'avocat de Jésus; le diable plaide lui-même, car il est plus fort en chicane que tout le barreau. On fait une enquête, on entend des témoins : David, Isaïe, Jean-Baptiste sont du nombre; ils sont favorables à Jésus. Cependant Bélial se défend comme un diable; on plaide sur le possessoire et le pétitoire. Enfin Salomon prononce en faveur du Fils de Dieu. Lucifer en appelle à Dieu le Père, qui nomme trois arbitres, Aristote, Jérémie et Isaïe. Enfin le Diable perd définitivement; les juifs et les païens qui sont intervenus sont également condamnés. On a reproché à l'auteur de faire à Bélial la plus brillante part dans la discussion et de le laisser maltraiter Moïse, qui répond généralement par des raisons très-faibles ou seulement par des injures. Le style de ce livre singulier est assez inculte; lorsqu'il le termina, Jacques de Teramo n'avait que trente-trois ans.

Marchand, *Dict.*, V° Palladino.

TERBURG (*Gérard*), peintre hollandais, né à Zwoll, en 1608, mort à Deventer, en 1681. Son père, peintre lui-même, lui donna les premières leçons de dessin et lui fit faire ainsi les premiers pas dans la carrière. Gérard eut à Harlem, assure-t-on, un autre maître, dont on ignore le nom; il ne demeura pas longtemps sous la discipline de cet artiste, et voyagea dès qu'il se sentit capable de profiter de ses voyages; il visita l'Allemagne et l'Italie, mais, comme presque tous les artistes hollandais, il ne se laissa influencer par aucune école étrangère, et ne dut rien à ses excursions lointaines. Il se trouvait à Munster lors de la conclusion de la paix de 1648, et, grâce à l'estime que le comte de Pigoranda, ambassadeur d'Espagne, avait conçue de son talent, il put peindre tous les ambassadeurs pour le congrès, tableau capital qui se trouve aujourd'hui chez le prince Demidoff, dans son palais de San-Donato aux environs de Florence. Terburg passa ensuite en Espagne, où de nouveaux honneurs l'attendaient. Le roi se fit peindre par lui, et le créa chevalier en récompense de son mérite; les grands seigneurs voulurent à leur tour avoir leur portrait de sa main. Mais quelque motif secret le força à prendre la fuite; il se dirigea vers Londres, où il séjourna plusieurs années pendant lesquelles il fit un nombre considérable de portraits et de tableaux, qu'il vendait facilement, malgré le grand prix qu'il en demandait. Il passa ensuite en France,

et au bout de peu de temps retourna dans sa patrie; il se maria dès son arrivée avec une de ses parentes, qui ne lui donna pas d'enfants. Il devint bourgmestre de Deventer, où il mourut. Terburg fut, parmi les petits maîtres de la Hollande, un des plus habiles et des plus vrais. Il excelle à rendre avec largeur les étoffes de soie et les vêtements de toutes sortes; il possède le don d'exprimer simplement ce qu'il veut dire et groupe ses personnages avec une habileté rare; son dessin est correct et souvent agréable, son coloris est blond et harmonieux. Enfin, ceux qui ont été à même de voir le tableau de *la Paix de Munster* s'accordent à reconnaître à Terburg un talent de portraitiste qui n'a guère été dépassé. Le musée du Louvre possède de lui : *la Leçon de musique*, *le Concert*, *un Militaire offrant de l'argent à une jeune Dame*, et *une Assemblée ecclésiastique*. G. D.

Descamps, *Vies des peintres*, t. II, p. 123. — Smith, *Catalogue of painters*, etc., t. IV.

TERCIER (*Jean-Pierre*), diplomate français, né le 7 octobre 1704, à Paris, où il est mort, le 21 janvier 1767. Il était fils d'un citoyen suisse. Après avoir terminé ses études au collége Mazarin, il fit son cours de droit sous la direction de Baizé, avocat au conseil, qui, touché de ses heureuses dispositions et de son excellent caractère, lui témoigna bientôt une affection paternelle, et le fit accepter comme secrétaire par le marquis de Monti, ambassadeur de France en Pologne. Tercier partit le 25 mai 1729, et arriva le 4 juillet à Varsovie. L'ambassadeur et son secrétaire avaient pour mission de préparer les esprits des Polonais à rendre la couronne à Stanislas, lorsque la mort d'Auguste II lui permettrait de faire valoir ses droits; ils s'en acquittèrent avec zèle et habileté. Quand le moment fut venu, Tercier disposa tout pour que Stanislas pût traverser le pays sans être reconnu et arrivât au milieu de la nuit à la porte du jardin de l'ambassade, où il l'attendait. Il le tint ensuite caché pendant plusieurs jours dans sa chambre. Lorsque Stanislas n'eut plus d'autre asile que Dantzig, Tercier s'y réfugia avec lui, et prépara son évasion à travers les postes de l'armée russe, et le déguisa en paysan. Munnich, averti de cette fuite, condamna au supplice de la roue tous ceux qui y avaient concouru; ayant ensuite exigé, contre le droit des gens, qu'on lui livrât Monti et Tercier, il les fit enfermer à Elbing, près de Mariembourg, puis à Thorn, où Tercier resta dix-huit mois au secret, dans une chambre étroite et malsaine. Lorsqu'il put revenir en France (1736), sa santé était gravement altérée, et les eaux de Plombières qui lui furent commandées ne purent la rétablir complétement. Stanislas et la reine, sa fille, le récompensèrent de son dévouement en lui servant une pension et en l'entourant d'une protection constante. En 1748, il accompagna M. de Saint-Séverin aux conférences d'Aix-la-Chapelle, et fut chargé de dresser les articles préliminaires du traité de paix. A son retour, il reçut des lettres de noblesse (2 juin 1749), et fut nommé premier commis au ministère des affaires étrangères et censeur royal. Il ne tarda pas à perdre ces deux places, pour avoir laissé imprimer le livre *De l'Esprit* par Helvétius (1758). Ce permis d'imprimer ne fut, de sa part, que le résultat d'une inadvertance, ainsi qu'il le déclara dans sa requête au parlement. Cependant Louis XV, loin de lui retirer sa confiance, le chargea de diriger sa correspondance secrète, et spécialement celle qu'il entretenait avec le chevalier d'Éon, à l'insu du duc de Choiseul; de plus, il lui donna 6,000 fr. de pension, et lui assura 4,000 fr. de rente, reversibles sur sa femme et ses enfants. Tercier passa les dernières années de sa vie dans l'étude. A la connaissance des langues anciennes il joignait celle de l'arabe, du polonais, de l'allemand, de l'anglais, de l'italien, de l'espagnol; il était de l'Académie des inscriptions depuis 1747, et faisait partie des Académies de Nancy et de Munich. Aimable et d'une gaieté presque constante, il plaisantait volontiers sur ses déceptions et sur son pied boiteux; cette infirmité lui venait d'une chute qu'il avait faite en jouant avec ses enfants. Il mourut subitement, d'une attaque d'apoplexie. On trouve de lui dans le recueil de l'Académie des inscriptions des *Dissertations* sur la conquête de l'Égypte par Sélim, sur la dynastie des sophis, sur la prise de Rhodes, etc. Il a publié des *Extraits* dans la *Bibliothèque raisonnée* et dans d'autres journaux, mais sans les signer. Il a laissé en manuscrit à la bibliothèque des affaires étrangères des *Mémoires historiques et politiques* sur divers sujets.

Soignac, *Eloge hist. de Tercier*; Nancy, 1767, in-12. — Le Beau, dans les *Mém. de l'Acad. inscr.*, t. XXXVI.

TÉRENCE (*Publius* Terentius), poëte comique latin, surnommé *Afer*, né vers 194 av. J.-C., à Carthage, mort vers 158 (1). Sa naissance se rencontre avec le second consulat de Scipion l'Africain. Amené à Rome esclave en bas âge, il devait être l'auxiliaire des Scipions dans cette lutte intérieure où l'atticisme allait vaincre la vieille rusticité sabine. Il trouva un père dans son maître, le sénateur Terentius Lucanus, qui, charmé de sa figure et de son esprit, le fit élever avec soin, et l'affranchit de très-bonne heure. Cependant les biens ne lui vinrent pas avec la liberté. Il fallait vivre; que faire? Vendre ses témoignages dans les tribunaux et ses menées dans les comices? Se mettre à la suite d'un riche, comme flatteur et complaisant? Telles étaient communément les ressources des affranchis; ou bien, une place de scribe dans

(1) L'espace de sa vie est compris entre les deux dernières guerres puniques, depuis la huitième année après la chute d'Annibal jusqu'à la treizième, et peut-être moins, avant la ruine de Carthage. Au reste la chronologie de Térence est fort obscure, et la critique moderne n'a pu, faute de documents authentiques, y porter que de faibles lumières.

les bureaux des édiles ou des questeurs. Son génie le fit poëte; l'imitation, plutôt qu'un instinct naturel, le fit poëte comique. Si l'on s'en tenait à la chronologie des programmes (1) conservés par les grammairiens, il ne se serait avisé de sa verve qu'à l'âge de vingt-huit ans. Mais comment alors ajuster cette date au récit de sa première entrevue avec Cæcilius, qui était mort deux années auparavant (168)? Et pourtant l'anecdote est garantie par Suétone, et la substitution du nom d'Acilius à celui de Cæcilius est un expédient plus commode que légitime. Aussi de bons esprits ont-ils pensé que le programme se rapportait à une seconde, peut-être à une troisième représentation. L'auteur de *l'Andrienne* n'avait probablement pas encore vingt-cinq ans lorsqu'il offrit, pour la première fois, son œuvre d'essai aux édiles. Les Aenobarbus, les Lentulus ne se piquaient point d'être fins connaisseurs en ouvrages d'esprit; mais ils ne voulaient pas acheter sans savoir la valeur de la marchandise du jeune et pauvre inconnu : ils le renvoyèrent au vieux Cæcilius, qui avait partagé avec Plaute la suprême autorité sur la scène comique. Térence se présente à l'heure du souper, mal vêtu, l'air assez piètre et timide; son teint basané, sa taille petite et grêle ne prévenaient pas en sa faveur. On le fait asseoir sur un escabeau, et il lit pendant que le juge se met à table. Mais il n'était pas au vingtième vers, que Cæcilius reconnaît son égal; plus généreux encore s'il a pressenti le talent qui devait effacer le sien, il l'interrompt et l'invite à partager son souper. La pièce fut acceptée par les édiles.

Dès l'apparition de son premier chef-d'œuvre (166), l'envie s'acharnait après lui, et elle ne cessa plus de le poursuivre. Tous ses prologues en gardent le triste ressentiment; il s'y plaint continuellement des cabales d'un vieux poëte, bien différent du bon Cæcilius. Autre chagrin : *l'Hécyre*, la même année et l'année suivante (165), tomba deux fois, désertée pour des funambules et pour des athlètes. Mais il prit une brillante revanche, en 163, par le succès de *l'Heautontimorumenos*. Deux ans après (161), *l'Eunuque*, représenté deux fois en une seule journée, et le *Phormion* l'élevaient à l'apogée de sa gloire, et en même temps une troisième tentative obtenait enfin justice pour *l'Hécyre*. Sa renommée l'avait fait rechercher par la noblesse lettrée de Rome, les Galba, les Sulpicius, les Lælius, les Scipion, tous ceux qui auraient voulu adoucir les mœurs farouches des plébéiens et dérober leur appui aux hommes nouveaux, qui se faisaient un honneur et un mérite de défendre l'ancienne discipline. La sensibilité du poëte, peut-être la vanité de l'affranchi, était flattée de l'empressement, de la faveur, surtout de l'émulation de ces patriciens, qui se rapprochaient de lui et l'égalaient à eux par le commerce de la pensée et le culte commun de la poésie. Le bruit même courait que ses illustres amis n'avaient pas dédaigné de mettre la main à ses comédies; et il ne s'en défend qu'autant qu'il faut pour leur donner une satisfaction d'amour-propre sans les exposer aux reproches de la gravité romaine (1). Le vrai, c'est que leurs conseils, et principalement leur goût, le sentiment de ce qui devait leur plaire ou blesser leur délicatesse, eut une grande influence sur ses compositions, sur sa manière d'écrire. Il avait bien pu, n'ayant pas encore contracté ces liaisons, au début de *l'Andrienne*, décocher un trait de satire contre les philosophes et les savants de la Grèce, quelques années avant l'édit qui les expulsa de Rome (161) : « Il faut que la jeunesse s'amuse; elle aime la chasse, les chevaux, les chiens, les discours des philosophes (2). » On ne trouverait plus rien de pareil dans aucune autre de ses pièces. Quoiqu'il ambitionnât les suffrages du peuple, il y avait entre lui et le peuple un tribunal de critique élégante, qui le dominait. C'était en vue de cette critique, et non de la foule des spectateurs, qu'il travaillait ses écrits. Rien ne marque mieux l'antagonisme des antiques habitudes et des nouvelles doctrines, des vieilles préventions populaires et de la civilisation empruntée, que le théâtre de Plaute comparé à celui de Térence.

La compagnie de ses nobles patrons contribuait beaucoup à perfectionner son style, mais n'accommoda pas du tout sa fortune. Il se mêlait à leurs fêtes, il les suivait dans leurs villas, à titre de familier sans doute; sa fierté, nous aimons à le croire, ne lui permettait pas d'être leur parasite gagé. A la fin il se trouva ruiné, si l'on en croyait un narrateur, plus malin que sérieux (3); mais on sait que la fille de Térence épousa un chevalier romain après la mort de son père, et lui apporta en dot un jardin de 20 arpents, qui bordait la voie Appienne. Peut-être aussi les dégoûts que lui causaient ses envieux, plus encore que les craintes et les humiliations de la pauvreté, triomphèrent-ils de son courage. Les chagrins, surtout ceux qui touchent la gloire, prennent si fortement sur ces âmes tendres! Les applaudissements que reçurent *les Adelphes*, dans les solennités des funérailles de Paul-Émile (160), ne le consolèrent pas plus qu'ils ne rétablirent ses affaires. Il résolut de s'éloigner de Rome, pour quelque temps du moins; il allait chercher des inspirations nouvelles dans la Grèce : il y trouva la mort au bout de quelques mois, dit-on, n'ayant pas encore atteint sa trente-sixième année. On raconte qu'il périt dans un naufrage avec les tra-

(1) *Didascaliæ*.

(1) Prol. des *Adelphes* et de l'*Heautontimorumenos*.

(2) Quod plerique omnes faciunt adolescentuli,
Ut animum ad aliquod studium adjungant aut equos
Alere, aut canes ad venandum, aut ad philosophos.

(3) Dum se amari ab hisce credit, crebro in Albanum rapi,
. . . . . ipsus. . . . . ad summam
inopiam redactus est.

ductions de cent huit comédies de Ménandre qu'il venait d'achever; d'autres assurent que la douleur d'avoir perdu, avec son bagage expédié en avant sur un vaisseau, plusieurs comédies qu'il avait composées, le jeta dans une maladie dont il ne se releva point. Il serait difficile d'accorder de si longues études avec un retour si prompt. On aura pris la date de son départ de Rome, qu'il ne devait plus revoir, pour celle de sa mort. Mais à travers ces obscurités, ce qu'on peut démêler de plus vraisemblable, c'est qu'au moment où il s'apprêtait à rentrer dans Rome, riche d'espérance, l'imagination rafraîchie par un loisir savamment occupé, il périt dans la vigueur de son âge et de son talent.

Six comédies, traduites ou imitées de Ménandre et d'Apollodore, sont tout ce qu'il a laissé. On ignore ce que son voyage y aurait pu ajouter. Ces six comédies ont suffi pour l'élever au premier rang parmi les maîtres, et pour balancer la renommée des cent vingt pièces de Plaute, la surpasser même au jugement de la plupart des lecteurs et de plusieurs critiques de profession, principalement chez les modernes, et déjà chez les Romains. Si l'on s'en étonne, qu'on demande aussi pourquoi il est le seul, avec Plaute, dont les ouvrages se soient conservés? Le simple hasard ne rendrait pas raison de ce bonheur. Quand les spectateurs décidaient du succès des poëtes, Cæcilius, qui entendait mieux que personne les combinaisons et les effets dramatiques, Plaute avec sa verve intarissable de bonne humeur et de spirituelle bouffonnerie, Nævius, plein de chaleur et de hardiesse, durent l'emporter avec éclat. Mais dès le règne d'Auguste les mimes avaient contraint les comédiens à leur céder la place, comme la pompe et la bruyante musique des pantomimes avaient chassé les tragédiens. Désormais la comédie et la tragédie proprement dites étaient des poëmes de lecture et non plus de théâtre. Ce furent uniquement les hommes instruits, sensibles aux beautés, aux délicatesses de l'art d'écrire, qui apprécièrent avec réflexion, soit dans des assemblées d'élite, soit dans le silence du cabinet, cette ancienne littérature scénique. Presque tous les auteurs que le pédant Volcatius Sedigitus mettait au-dessus de Térence tombèrent dans l'oubli (1). Cæcilius, au dire de Cicéron, avait un mauvais langage; Nævius était trop inculte et trop suranné; Atilius écorchait les oreilles; personne, après Volcatius, n'a parlé de Licinius, si ce n'est Donat, pour nous apprendre qu'il désola Térence par ses intrigues et ses cabales. Plaute et Térence soutiennent victorieusement l'épreuve de la lecture. Lus et relus sans cesse, la plume des copistes ne cessa point de les reproduire; c'est ainsi que, plus habiles et mieux inspirés, ils

(1) Eum me judice errorem dissolvam tibi
Ut contra si quis sentiat, nil sentiat.

furent plus heureux que les autres pour se sauver du grand naufrage de l'antiquité. Térence a encouru justement le reproche de manquer de force comique, et de n'avoir que la moitié du génie de Ménandre, l'élhopée avec le doux parler, mais sans la veine de gaieté. Toutefois on se tromperait fort si l'on s'attendait à ne rencontrer chez lui que des acteurs dolents ou refrognés, et point d'agréable enjouement. Qu'on voie les bons tours de Syrus, qui engage le grondeur Chrémès à recevoir dans sa propre maison, sans le savoir, la maîtresse de son fils (*Heautontimorumenos*); et le persiflage d'un autre Syrus dépistant par ses feintes sympathies un vieillard en courroux, dont il faut se débarrasser (*Adelphes*); et la joviale effronterie du parasite Phormion; et la curiosité si inquiète et continuellement déçue de Parménon (*Hécyre*); et les ruses et les tribulations de Dave tourmenté, menacé par le père de son jeune maître et par le jeune homme même au service duquel il met ses fourberies (*Andrienne*). Mais le poëte ne se sent ni la puissance d'enfoncer assez avant la pointe du ridicule, ni la résolution de charger la peinture des personnages vicieux, de saisir très-vivement les mauvais côtés du cœur humain. Trop souvent ses rôles d'esclaves, de vieillards, de matrones, de courtisanes intéressent par de généreux sentiments. On dirait qu'il a peur de faire grimacer les masques et de plaisanter pour le peuple. Sa débonnaireté émousse les traits de la malice rieuse, âme de la comédie, et la mesure qu'il s'impose allanguit un peu sa muse : voilà ses défauts; mais ils tiennnent à des qualités qu'on ne saurait trop louer. Nul poëte ne s'est montré plus scrupuleux observateur de la nature des caractères, des convenances d'état et de mœurs, de la vraisemblance des discours et de l'action; jusque là qu'un de ses héros ayant à exposer dans un récit ce qui vient de se passer derrière la scène, il remplace le long monologue de Ménandre, son modèle, par un dialogue où il fait intervenir un personnage de son invention, afin d'instruire le spectateur sans en trahir l'intention et le besoin (1). Jamais ses acteurs ne sortent de leur situation et de leur emploi pour s'échapper en digressions burlesques, en moralités verbeuses. Nul n'est plus fin et plus judicieux moraliste; nul précepteur plus discret : aussi est-il cité par les plus ingénieux autant que par les doctes comme exemple d'un art accompli (2). Toutefois, nous n'admettrons pas l'éloge sans quelques réserves, ne fût-ce que pour les nœuds toujours doubles (un jeune homme épris d'une courtisane avec un autre engagé dans un honnête amour) (3); ne fût-ce encore que pour les dé-

(1) *L'Eunuque*, act. III, sc. 5.

(2) Vincere.... Terentius arte. HORAT.
Poeta artificiosissimus. DONAT.

(3) *L'Eunuque*, l'*Heautontimorumenos*, *les Adelphes*, *Phormion*; deux mariages aussi dans *l'Andrienne*.

noûments amenés par d'étranges accidents (1) et un peu brusqués dans la forme (2). Mais son art, eût-il été sans reproches, ne l'aurait point doué d'immortalité. C'est le style qui l'a fait vivre et le fera vivre encore, toujours jeune d'élégance et de grâce, tant qu'il y aura des nations polies et lettrées; toujours étudié avec intérêt et avec fruit. Et qui pourrait mieux enseigner que Térence le secret de cette correction naturelle où n'atteint pas la science du grammairien, de cette exquise et pudique élégance, brillante de pureté, non de parure; de cette précision qui ne retranche rien au charme du sentiment ou de l'idée; de cette grâce familière et retenue, qu'attendrit quelquefois, sans l'attrister, une légère ombre de mélancolie? Térence est le Virgile de la comédie latine. Il offre encore dans ses écrits un phénomène plus singulier. Presque contemporain de Plaute et d'Ennius, sa diction paraît plus moderne que celle de Lucrèce; il avait deviné plus de cent ans d'avance la langue du siècle d'Auguste.

Les éditions de Térence se comptent par centaines (plus de 400 jusqu'à notre siècle). La première, à ce qu'on croit, sans date certaine, est supposée de 1469, in-fol.; elle est enrichie des notes de Donatus. D'autres à peu près contemporaines, ou publiées sans date, parurent à Strasbourg, à Cologne, à Rome, à Naples, etc. Les principales éditions avec dates sont dans le quinzième siècle celles de Venise, 1471, pet. in-fol.; Rome, Sweynheim et Pannartz, 1472, in-fol.; Milan, 1474, pet. in-fol.; Venise, 1476, in-fol., avec le commentaire autour du texte; Naples, 1478, in-fol.; Parme, 1481, in-fol.; Milan, 1481, in-fol.; Lyon, Trechsel, 1493, gr. in-4°, fig.; Strasbourg, 1496, in-fol., fig.; Londres, Pynson, 1497, in-8°, goth.; Paris, 1499, in-8°. Avec le seizième siècle viennent les recensions critiques, entre autres celles de Venise, 1511, pet. in-8°; Venise, Alde, 1517, in-8°, revue par Fr. d'Asola; Mayence, 1528, pet. in-4°, par Mélanchthon; Paris, R. Estienne, 1536, in-fol., par Érasme; Venise, P. Alde, 1555, in-8°, par Muret; Lyon, 1560, in-4°, par Antesignan; Florence, 1565, in-8°, par Faerne. Dans le dix-septième siècle on distingue quatre éditions de Térence: Leyde, Elsevier, 1635, pet. in-12, donnée par Heinsius; Strasbourg, 1657, pet. in-8°, par Guyet; Leyde, 1662, in-8°, par Schrevelius; Paris, *ad usum Delphini*, 1675, in-4°, par Camus. Après 1700 viennent les suivantes: Londres, 1713, in-12, de Maittaire; ibid., 1724, gr in-4°, de Hare; La Haye, 1726, 2 vol. in-4°, de Vesterhovius, une des plus amples; Amst., 1727, in-4°, de Bentley, la plus ingénieusement hardie; Paris, 1735, 2 vol. in-12, d'Étienne Philippe; Édimbourg, 1758, pet. in-8°, réputée très-correcte; Leipzig, 1774, 2 vol. in-8°, de Zeune; Bâle, 1797, gr. in-4°, de Brunck; Berlin, 1806, in-8°, de Bothe; Halle, 1811, 2 vol. in-8°, de Bruns; Londres, 1820, 2 vol. in-8°, qui passe pour une des meilleures et des plus belles; Leipzig, 1821, in-8°, de Perlet; Paris, 1827-28, 3 tom. in-8°, collect. Lemaire; Leipzig, 1830-31, 6 vol. in-8°, de Stallbaum, avec un index fort étendu; ibid., 1838-40, 2 vol. in-8°, de Klotz.

(1) Des filles enlevées ou abandonnées, puis retrouvées.
(2) *L'Andrienne* en particulier

Térence a passé dans toutes les langues modernes de l'Europe. En français il a eu pour interprètes deux écrivains inconnus d'abord (Paris, vers 1500, in-fol. goth., et 1539, in-fol. goth., fig. sur bois), dont l'un pourrait bien être, si l'on en croit du Verdier, Octavien de Saint-Gelais; puis Jean Bourlier (Anvers, 1566, in-8°, et trois fois plus tard), Lancelot, Nicole et Le Maistre de Saci (Paris, 1647, in-12), de Marolles (ibid., 1660, 2 vol. in-12), R. Sibour (Strasbourg, 1684, in-12), Mme Dacier (Paris, 1688, 3 vol. in-12; Amst., 1717), travail instructif et précieux, tant par les notes que par la correction du texte; Le Monnier (Paris, 1771, 3 vol. in-8°), excellente traduction, plus élégante, mais plus libre que la précédente, réimpr. en 1825, 6 vol. in-18; Amar (ibid., 1830-31, 3 vol. in-8°), dans la collect. Panckoucke; Eug. Talbot (ibid., 1860, 2 vol. gr. in-18). Quelques traducteurs ont tenté de mettre Térence en vers français, comme Duchesne (1806), Bergeron (1821), Taunay (1858), et M. de Belloy (1862, gr. in-18). NAUDET.

Helmbold, *Vita Terentii*; s. l., 1558, in 8°. — G. Sagittarius, *De vita et scriptis Plauti, Terentii et Ciceronis*; Altenbourg, 1671, in-8°. — L. Schopen, *De Terentio et Donato ejus interprete*; Bonn, 1821, in-8°. — Ruhnken, *Dictata in Terentii comœdias*; Bonn, 1825, in-8°. — Ritschl, *Parerga Plautina et Terentiana*; Leipzig, 1845, in-8°. — Brunet, *Manuel du Libraire*.

TERENTIA, femme de Cicéron, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Comme elle mourut centenaire, sa vie doit avoir rempli ce siècle tout entier. Elle épousa Cicéron vers 80 avant J.-C., et eut de lui une fille, Tullia, célèbre par l'affection que lui portait son père, et un fils. Après une union de plus de trente ans, Cicéron répudia sa femme, en 46. Le motif allégué par lui c'est que Terentia s'était montrée mauvaise ménagère de la fortune de son mari, qui avait quitté l'Italie pour aller rejoindre Pompée; mais les contemporains pensèrent que l'illustre orateur, se voyant fort endetté, avait quitté sa première femme afin d'épouser une jeune fille, Publilia, qui lui apportait une fortune considérable. Quoi qu'il en soit, en renvoyant Terentia, Cicéron était tenu de lui restituer sa dot, et il paraît qu'à l'époque de sa mort il n'avait pas encore rempli cette obligation. Saint Jérôme prétend que Terentia se remaria avec l'historien Salluste, et plus tard avec Messala Corvinus; mais cette assertion doit être fondée sur quelque méprise, car à l'époque de son divorce Terentia avait plus de cinquante ans: rien n'est donc moins probable que le double ou même triple mariage que lui attribuent quelques historiens après cette époque. Il est vrai que Dion Cassius parle d'une veuve de Cicéron qui épousa Vibius Rufus sous le règne de Tibère, mais il s'agit sans doute de Publilia. L. J.

Onomasticon Tullianum, art. TERENTIA. — Pline, *Hist. nat.*, VII, 48. — Valère Maxime, VIII, 13. — S. Jérôme, *In Jovin.* — Drumann, *Gesch. Roms*, t. VI, p. 685.

TERENTIANUS. *Voy.* MAURUS.

TERENTIUS (*Jean*), missionnaire allemand, né à Constance, en 1580, mort en Chine, en 1630. Après avoir exercé pendant quelques années la médecine dans sa patrie, il fit un voyage d'a-

grément en Italie. Le prince Federigo Cesi, séduit par ses profondes connaissances en histoire naturelle, le détermina à se fixer à Rome, l'admit en 1612 à l'académie des *Lincei*, et lui proposa de travailler à l'édition du résumé que Recchi avait fait des nombreux matériaux recueillis au Mexique par Hernandez. Terentius étudia toutes les plantes du recueil de Recchi, et chercha à déterminer les rapports que chacune d'elles pouvait avoir avec celles connues à cette époque. Il tomba dans de fréquentes erreurs; néanmoins, dans ses descriptions et dans ses propres appréciations, il montra autant d'habileté que de réserve et de modestie. Cet ouvrage ne parut qu'en 1651 : *Fr. Hernandez, Plantarum animalium et mineralium Mexicanorum historia* (Rome, in-fol.).

Terentius entra en 1620 dans l'ordre des Jésuites, et partit pour les missions de la Chine. Au milieu de ses travaux apostoliques, il cultiva l'étude des plantes, correspondit avec ses anciens collègues, et leur fit des envois de graines rares. G. Bauhin parle en effet (*Pinax*, p. 342) d'une silicule étroite que Terentius lui avait envoyée comme le fruit de l'anil ou de l'indigo, et J. Faber inséra de lui dans ses *Annotationes in Fr. Hernandez thesaurum*, etc., une lettre datée d'avril 1622.

Haller, *Bibl. botanica*, t. VI. — Manget, *Bibl. medica*. — Cuvier, *Hist. des sciences naturelles*. — Ribadeneira, *Bibl. script. Soc. Jesu*.

TERLON (*Hugues*, chevalier DE), négociateur français, né vers 1620, à Toulouse, mort vers 1690. Fils d'un conseiller au parlement de sa ville natale, il se rendit fort jeune à Paris, où il devint gentilhomme du cardinal Mazarin, qui le chargea, en 1655, d'aller complimenter sur son mariage le roi de Suède, auquel il plut tellement qu'après la mort du baron d'Avaugour, ambassadeur de France à Stockholm, Charles-Gustave demanda que cet emploi lui fût confié. Terlon accompagna ce prince lors de son expédition dans l'île de Seeland, et présida, comme médiateur, aux négociations qui amenèrent des préliminaires de paix avec le Danemark (1658). Les hostilités ayant recommencé entre ce pays et la Suède, il assista aux conférences qui, reprises au mois d'août 1659, se terminèrent par le traité de Copenhague (27 mai 1660). Il conclut encore, entre la France et la Suède, le traité de Stockholm (24 déc. 1662) qui renouvela l'alliance de Fontainebleau, puis il revint en France et fut nommé conseiller d'État. Chargé par Louis XIV, en 1664, d'amener les régents de la Suède à accéder au traité d'alliance conclu l'année précédente, entre la France et le Danemark, il ne put obtenir que la neutralité de la Suède. Il quitta Stockholm pour se rendre à Copenhague en qualité d'ambassadeur extraordinaire (1667), et conserva ces fonctions jusqu'à la fin de 1675. Il entretenait avec la reine Christine une correspondance qui ne cessa qu'à la mort de cette princesse. On a de lui : *Mémoires du chevalier de Terlon, pour rendre compte au roy de ses négociations, depuis 1656 jusqu'en 1661*; Paris, 1681, 1682, 2 vol. in-12. En terminant cet ouvrage, fort mal écrit, l'auteur en annonce une suite, qui n'a point paru. E. R.

Biogr. toulousaine. — *Nouvelles de la républ. des lettres*, mai 1686, p. 529 ; juin 1686, p. 726.

TERMINIO (*Marcantonio*), littérateur italien, né vers 1525, à Contursi (roy. de Naples), mort à Gênes, vers 1580. Il jouissait déjà d'une certaine célébrité comme poëte, lorsque Francesco Lercari le conduisit à Gênes pour continuer aux frais de cette république les annales interrompues par la mort tragique de Bonfadio. On a de lui : *Tropheum Ant. Granvelæ cardinalis*; Naples, 1571, in-4°; — *Apologia de' tre seggi illustri di Napoli*; Venise, 1581, in-4°; Naples, 1633, in-4°. Cet éloge de quelques belles vues de Naples fut impr. aux frais et par les soins de P.-Fr. di Tolentino; — trois opuscules poétiques dans les *Rime spirituali* de F. Caraffa, marquis de San-Lucido (1559, in-4°). On trouve quelques-uns de ses vers latins dans un recueil publié par Giolito (Venise, 1554, in-8°), et d'autres poésies italiennes dans un second recueil de Giolito (*Stanze di diversi*; Venise, 1564, in-12).

Tafuri, *Scrittori nati nel regno di Napoli*. — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*

TERNAUX (*Guillaume-Louis*, baron), célèbre manufacturier français, né le 8 octobre 1763, à Sedan, mort, le 2 avril 1833, à Saint-Ouen, près Paris. Il fit son apprentissage des affaires commerciales sous les yeux de son père, qui, forcé de lui laisser la direction de sa fabrique de draps, lorsqu'il sortait à peine de l'enfance, n'eut à s'en repentir ni pour son fils ni pour lui-même. Il était en pleine voie de prospérité quand éclata la révolution, qu'il salua d'abord avec enthousiasme. En vue des intérêts du commerce, il s'éleva contre l'émission des assignats, dans une brochure intitulée : *Vœu d'un patriote* (Paris, 1790, in-8°). Cette manifestation attira l'attention sur lui; il fut élu membre du conseil municipal de Sedan; mais compromis, après le 10 août, dans l'inutile mouvement de La Fayette en faveur du roi, il chercha un refuge en Allemagne, et mit ses années d'exil à profit pour étudier les meilleures méthodes de fabrication. Sous le Directoire il revint se fixer à Paris, où il ne tarda pas à être élu membre de la chambre de commerce et du conseil général des manufactures. Il fonda plusieurs fabriques dans les Ardennes, sur la Marne, à Louviers, etc. Malgré ses travaux multipliés, il ne resta pas étranger à la politique. Il avait refusé son adhésion au consulat à vie, et plus tard il se prononça contre l'empire; mais Napoléon ne lui garda pas rancune, et lorsqu'un jour, à Louviers, après une tournée dans les départements, il visitait les derniers ateliers de Ternaux, il lui

dit avec bienveillance : « Je vous trouve donc partout? » Et aussitôt, détachant sa croix, il l'attacha sur la poitrine de l'habile fabricant (4 juin 1810). Cependant Ternaux, croyant voir dans la restauration de plus grandes garanties pour la sécurité du commerce, se rallia sans hésiter aux Bourbons; et pendant les Cent-jours il crut devoir les suivre dans l'exil. Au retour de Louis XVIII, il fit partie (jusqu'en 1822) du conseil général de la Seine, ainsi que de plusieurs commissions, où il rendit d'éminents services à l'industrie. A la suite des malheurs occasionnés par la disette de 1816, il adressa au roi un *Mémoire* sur l'approvisionnement de la capitale. Président du collége électoral du départ. de l'Eure, il refusa de se laisser porter à la chambre, et ce ne fut qu'en 1818 que, soutenu par le ministère, il l'emporta sur Benjamin Constant. Mais les preuves d'indépendance qu'il donna pendant deux sessions le brouillèrent avec le pouvoir, qui s'opposa à sa réélection en 1823. En même temps, la guerre d'Espagne apportait dans son commerce une grande perturbation. Tout en présidant une société d'encouragement pour l'instruction par l'enseignement mutuel, il s'appliqua à perfectionner la fabrication des laines et à introduire une grande variété dans les tissus, dont plusieurs ont même été inventés par lui. Non content des immenses débouchés que lui avaient ouverts ses comptoirs de Livourne, de Naples, de Cadix et de Saint-Pétersbourg, il fit venir à grands frais du Thibet un troupeau de bêtes à laine, dont il voulut opérer le croisement dans le midi de la France, afin que le commerce des châles, qu'il avait porté à une si grande perfection, cessât d'être tributaire des Orientaux. De notables améliorations qu'il introduisit dans les procédés de fabrication lui permirent de baisser le prix de ses produits, en même temps qu'elles lui valurent à différentes reprises d'honorables récompenses. Il conquit encore de nouveaux titres à la reconnaissance de ses concitoyens par l'établissement des *silos*, espèces de souterrains dans lesquels se conservent les grains avec une économie des neuf dixièmes dans les frais, et par l'invention d'une substance alimentaire, qu'il nomma *terouen*, et qui se compose d'une combinaison du gruau de pomme de terre avec le bouillon d'os, la gélatine et le jus de carotte. Réélu député de Paris en 1827, et de la Haute-Vienne en juin 1830, il se rapprocha du parti libéral, signa la fameuse adresse des 221, et prit une part active aux événements de Juillet. Mais une fois la révolution consommée, il oublia les orages parlementaires pour faire face, avec une admirable constance, aux revers de la fortune dont ses dernières années furent affligées. Il trouva d'ailleurs moyen de satisfaire à tous ses engagements avant sa mort. Une souscription publique fut ouverte en faveur de ses trois petites-filles. Louis XVIII lui avait conféré le titre de baron par ordonnance du 17 novembre 1819.

On a de Ternaux plusieurs discours et écrits d'utilité publique, entre autres : *Mémoire sur les moyens d'assurer les subsistances de la ville de Paris;* Paris, 1819, in-4°, deux édit.; — *Mémoire sur la conservation des grains dans les silos;* Paris, 1824, in-8°; — *Essais sur la fabrication de la polenta et du terouen;* Paris, 1825, in-8°; — *Notice sur l'amélioration des troupeaux de moutons en France;* Paris, 1827, in-8o.

Arnault, Jay, etc., *Biogr. nouv. des contemp.* — Ch. Dupin, *Discours* dans *le Moniteur*, du 6 avril 1833.

TERPANDRE (Τέρπανδρος), célèbre poëte lyrique, un des créateurs de la musique grecque, vivait dans le septième siècle avant J.-C. (700-650). Il était né à Antissa, dans l'île de Lesbos. La tradition racontait que lorsque Orphée fut mis en pièces par les Ménades thraces, elles jetèrent sa tête dans les flots, qui la portèrent dans l'île de Lesbos, où elle reçut les honneurs funéraires. On montrait à Antissa l'endroit où elle avait été ensevelie, et là, disait-on, les rossignols chantaient plus mélodieusement. Quoiqu'il soit toujours délicat de chercher des faits historiques dans les légendes, il est permis de voir dans celle-ci l'exposition mythique d'un fait réel : l'émigration des bardes de Piérie, qui portèrent dans l'île de Lesbos le culte des Muses et la poésie. On sait que cette île fut colonisée par les Éoliens de la Béotie, de même race que les Piériens. Il ne faut donc pas s'étonner que Lesbos ait été un des principaux foyers de la poésie lyrique. Terpandre, déjà célèbre, quitta son pays natal pour Sparte, où il remporta le prix de musique à la fête des Carnéades, dans la 26e olympiade (676). On croit qu'il passa dans cette ville le reste de sa vie; on rapporte aussi qu'il remporta quatre fois le prix aux fêtes de Delphes, où il existait déjà des concours musicaux, quoique les luttes d'athlètes et les courses de chars ne fussent pas encore instituées.

Contemporain de Callinus et d'Archiloque, plus jeune que tous les deux, Terpandre assista aux premiers développements de la poésie lyrique, et il comprit qu'à de nouvelles combinaisons rhythmiques il fallait de nouvelles combinaisons musicales. Jusque-là la lyre à quatre cordes avait suffi aux rhapsodes qui chantaient les poëmes épiques; Terpandre doubla la portée de cet instrument en y ajoutant trois nouvelles cordes, de manière à obtenir une octave ou *diapason* (διὰ πασῶν). Chacune de ces cordes avait un nom, et les intervalles étaient d'un ton, un ton et demi, un ton, un ton, un ton, un demi-ton (1, 1 1/2, 1, 1, 1, 1/2). L'heptachorde de Terpandre (cithare ou phorminx) fut en usage pendant plus de deux siècles, jusqu'à ce que les progrès de la musique réclamèrent des instruments plus puissants. Déjà le *barbiton* ou *magadis*, inventé sinon par Terpandre lui-

même, du moins par l'école musicale qu'il avait fondée, dépassait l'heptachorde.

Après avoir créé un nouvel instrument, Terpandre dut s'appliquer soit au chant, jusque-là très-simple, des poëtes épiques, soit aux poésies lyriques composées par lui-même ou par d'autres poëtes contemporains. Ce travail constitua réellement la musique grecque. Terpandre recueillit des motifs mélodiques, des *airs* qui étaient en usage depuis longtemps, les perfectionna, les *nota*. Il est vrai que son mode de notation nous est inconnu, mais le fait même n'est pas douteux. Plusieurs témoignages anciens attestent que le premier il attacha des airs notés (μέλη) aux poëmes, et l'on sait que les plus importants, appelés *nomes*, se conservaient par écrit, tandis que les *nomes* des anciens bardes, Olen, Philammon, ne se conservaient que par tradition. Deux des nomes du musicien de Lesbos s'appelaient l'orthien et le trochaïque, du nom des deux genres de rhythmes auxquels ils s'adaptaient. Il reste de lui deux vers composés de spondées, dont la gravité convenait aux hymnes religieux :

Zeus, principe de toutes choses, gouverneur de toutes [choses,
Zeus, à toi j'adresse ce début de mes hymnes.

Il est probable que Terpandre ne se servait pas seulement de la cithare et qu'il composa aussi de la musique pour la flûte. Mais les renseignements à cet égard, comme pour tout ce qui concerne l'œuvre de ce musicien, sont rares et obscurs. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que son influence fut grande. Ses nomes restèrent longtemps la base de la musique religieuse. Son école fleurit pendant plusieurs générations à Sparte, à Lesbos et dans d'autres pays de la Grèce. Aux fêtes des Carnéades, où il avait le premier remporté la victoire, le prix fut constamment obtenu par des musiciens de son école jusqu'à Périclite, vers 550 avant J.-C. L. J.

Suidas. — Plehn, *Lesbiaca*. — Müller, *Hist. of the literature of ancient Greece*, p. 149-156. — Bœkh, *De metris Pindari*, t. III, 7. — Ulrici, *Gesch. des hellen. Ditchtk.*, t. II, p. 341. — Bode, *Poetæ lyrici græci*, p. 537-38. — Fétis, *Biogr. univ. des musiciens*.

TERQUEM (*Olry*), mathématicien français, né à Metz, le 16 juin 1782, mort à Paris, le 6 mai 1862. Sa famille, qui professait la religion israélite, le plaça d'abord dans une école consacrée à l'enseignement exclusif de la langue hébraïque. A douze ans, il commença l'étude du Talmud, ainsi que de la langue allemande. Il parlait alors très-mal le français; aussi éprouva-t-il de grandes difficultés, lorsqu'à la fondation de l'École centrale, il se mit à en suivre les cours. Cela ne l'empêcha pas de faire remarquer sa rare aptitude pour les lettres et pour les sciences. A dix-huit ans, il rencontra à Metz le savant Ensheim, et il se forma entre eux une de ces liaisons durables, fondées sur un égal amour des choses de l'esprit. En 1801, Terquem entra à l'École polytechnique, et il y resta ensuite attaché comme chef de division, adjoint aux répétiteurs d'analyse de mécanique jusqu'en 1804, où il alla occuper la chaire de mathématiques transcendantes au lycée de Mayence. En 1811, il fut nommé professeur à l'École d'artillerie de la même ville, d'où il fut détaché en 1814 pour venir remplir à Paris l'emploi de bibliothécaire du Dépôt central d'artillerie. La bibliothèque du Dépôt ne se composait alors que de trois cents ouvrages. Il y avait donc là plus à créer qu'à conserver. Grâce à son bibliothécaire, qui lui consacra des soins incessants jusqu'à son dernier jour, cet établissement est aujourd'hui l'un des plus complets en son genre : les livres les plus rares sur les mathématiques et l'art militaire y ont été patiemment amassés pendant près d'un demi-siècle avec une sagacité et une persévérance qui témoignent assez de la sollicitude dont ils étaient l'objet. Terquem n'était pas seulement un géomètre distingué; il possédait, outre les langues sémitiques, grecque et latine, celles d'origine germanique. Aussi le comité d'artillerie le chargea-t-il de nombreux rapports sur des livres d'art militaire de nos voisins d'outre-Rhin. Cela ne l'empêchait pas de continuer à se livrer à ses recherches de prédilection et de publier d'intéressants mémoires, dont les principaux ont paru dans le *Journal de mathématiques* de Liouville, sous les titres suivants : *Sur les lignes conjointes dans les coniques* (1838); *Théorèmes sur les polygones réguliers considérés dans le cercle et dans l'ellipse* (1838); *Sur le nombre de normales qu'on peut mener par un point donné à une surface algébrique* (1839), et *Notice sur un manuscrit hébreu, ou Traité d'arithmétique d'Ibn-Esra* (1841). En 1841, de concert avec M. Gerono, il fonda les *Nouvelles Annales de mathématiques*, précieux recueil auquel il joignit en 1855 un *Bulletin d'histoire, de biographie et de bibliographie mathématiques*, où il put mettre à profit sa vaste érudition, en répandant le jour sur une foule de questions omises ou mal connues par ses prédécesseurs. Terquem a publié plusieurs ouvrages élémentaires et de nombreux articles dans la *Correspondance sur l'École Polytechnique*, les *Annales de Gergonne*, le *Bulletin de Férussac*, etc. Il a laissé inédits des *Commentaires sur* la Mécanique céleste *de Laplace*, aujourd'hui conservés à la Bibliothèque de l'Institut. En outre il est l'auteur des célèbres *Lettres tsarphatiques* (1), publiées de 1821 à 1837 (Paris, 9 broch. in-8°), et qui soulevèrent une polémique si ardente dans les journaux israélites. Ces lettres avaient pour objet la réforme du culte judaïque. L'in-

(1) En 1821 il donna sous le pseudonyme de *Tsarphati* un *Projet de règlement concernant la circoncision* (in-8° de 2 f.). De là le nom de *Lettres tsarphatiques*, qui plus tard furent continuées par leur auteur, dans *la Sentinelle juive*.

tolérance rabbinique en fut alarmée. Vouloir, dans un but de conciliation entre les diverses parties de la population, vouloir faire transporter le sabbat du samedi au dimanche, était une entreprise trop révolutionnaire pour qu'il y eût quelque chance de réussite. Si Terquem échoua sur ce point, s'il ne put obtenir la translation de l'École rabbinique de Metz à Paris, il eut du moins la satisfaction de contribuer à l'abolition de la *mezizah* (ou *succion*, troisième partie de la circoncision), répugnante coutume maintenue par l'ignorance. Il soutint la lutte qu'il avait entreprise, dans diverses feuilles spéciales, notamment dans les *Archives israélites de France*. Aux injures de ses adversaires il opposait un bon sens imperturbable, se permettant bien cependant les fines railleries, qui chez lui coulaient de source. Pour lui tous les honnêtes gens étaient orthodoxes et tous les coquins hérétiques. Un renégat juif ayant abusé de l'état d'un israélite mourant pour lui administrer subrepticement le baptême, Terquem protesta avec dignité contre cet acte scandaleux commis sur la personne de son propre frère. On a encore de lui : *Manuel d'algèbre;* Paris, 1827, 1834, in-18; — *Manuel de géométrie;* Paris, 1828, 1835, in-18; — *Manuel de mécanique;* Paris, 1828, 1835, in-18 : ces trois ouvrages font partie de la collection des *Manuels* Roret; — *Exercices de mathématiques élémentaires;* Paris, 1842, in-8°. Terquem a trad. divers ouvrages de l'anglais, de l'allemand et de l'italien. E. Merlieux.

L'Univers israélite, février et mars 1845. — *Archives israélites de France*, ann. 1841. — De Bressolles, *Discours prononcé sur la tombe de M. Terquem*; Paris, 1862, in-8°. — Pr. Prouhet, dans les *Nouv. Ann. de mathém.*, 1862. — Chasles, même recueil, 1863. — *Documents partic.*

TERRAIL (Du). *Voy.* Bayard.

TERRASSON (*André*), prédicateur français, né en 1669, à Lyon, mort le 25 avril 1723, à Paris. Sa famille était noble et ancienne. Il était l'aîné des quatre fils de Pierre Terrasson, conseiller au présidial de Lyon. Admis dans la congrégation de l'Oratoire, il s'adonna à la prédication, et y eut du succès, soit à la cour, soit dans les églises de Paris. « Son éloquence, dit Pernetty, était douce, naturelle et juste; elle était soutenue d'une belle déclamation et d'une physionomie frappante. » Son zèle dépassait ses forces : le dernier carême qu'il prêcha dans la cathédrale de Paris lui causa un épuisement dont il mourut. Ses *Sermons* ont paru à Paris, 1726, 1736, 4 vol. in-12; quelques-uns ont été réimpr. dans les *Orateurs chrétiens* (1820).

Terrasson (*Gaspard*), prédicateur, frère du précédent, né le 5 octobre 1680, à Lyon, mort le 2 janvier 1752, à Paris. A dix-huit ans, il entra dans l'Oratoire; ce fut seulement après avoir passé par la carrière de l'enseignement dans les maisons de l'ordre qu'il aborda le ministère de la chaire; l'étude approfondie qu'il avait faite de l'Écriture et des Pères aurait dû l'y porter plus tôt s'il n'avait eu de ses propres forces une défiance excessive. Il débuta à Troyes en 1711, et prononça l'oraison funèbre du grand dauphin. Malgré les encouragements les plus flatteurs, il se remit à professer la philosophie, et ne consentit à remonter en chaire qu'après la mort de son frère André, auquel il se montra bientôt supérieur. Ses sentiments jansénistes et son opposition aux décrets de l'Église l'obligèrent de quitter en même temps l'Oratoire et la chaire. Nommé alors curé de Tresigny (diocèse d'Auxerre), il résigna ses fonctions en 1744, et s'établit à Paris. Ses *Sermons* (Paris, 1749, 4 vol. in-12) sont recommandables par une noble simplicité et une touchante éloquence. Il ne faut pas confondre ce recueil, publié, dit-on, par le P. Terrasson, et qui est peut-être l'œuvre de son frère, avec celui qui parut à Utrecht sous les titre de *Nouveaux Sermons d'un prédicateur célèbre* (1733, 1739, in-12); il diffère complétement du précédent. On a donné aussi à cet oratorien la paternité douteuse des *Lettres à un ecclésiastique sur la justice chrétienne* (Paris, 1733, in-12), qui furent censurées par la Sorbonne.

Un troisième frère fut aussi prêtre de l'Oratoire, et mourut en 1743, à Lyon.

Pernetty, *Lyonnais dignes de mémoire*. — *Biogr. sacrée*. — *Dict. des prédicateurs*. — Cursay (Abbé de), *Mémoire sur les savants de la famille de Terrasson*; Trévoux, 1761, in-12.

TERRASSON (*Jean*), littérateur et érudit, frère des précédents, né à Lyon, en 1670, mort à Paris, le 15 septembre 1750. Après avoir fait ses études à Lyon, il entra comme ses frères dans l'institution de l'Oratoire, où il reçut le sous-diaconat; mais après la mort de son père, qui l'avait destiné à l'Église sans consulter son goût, il quitta l'Oratoire, et se trouva sans fortune et sans position. L'abbé Bignon, qui se plaisait à aider les jeunes érudits, le prit sous sa protection, et le fit admettre dans l'Académie des sciences, à titre d'associé (1707). Les soins qu'il donna à l'éducation de son cousin Antoine (*voy.* ci-après) ne l'empêchèrent pas de prendre part aux questions qui s'agitaient dans le monde. Il se mêla à la querelle des anciens et des modernes, et se rangea du côté de ces derniers, plaçant le Tasse au-dessus d'Homère et de Virgile. Il participa aussi aux discussions financières de la régence, et se déclara pour Law. D'une nature simple et sincère, il ne pouvait donner que des louanges au *système* qui venait de l'enrichir. On le vit en effet passer subitement de la gêne à l'opulence. « Je réponds de moi jusqu'à un million, disait-il alors. » Mais les calculs n'allaient point à son esprit, et cette fortune le gênait plus qu'elle ne lui procurait d'agréments; aussi, lorsque le *système* tomba, peu de temps après qu'il l'eut démontré inébranlable, et que du coup il se trouva ruiné, sa

tranquillité d'âme ne se démentit pas : « Me voilà tiré d'affaire, dit-il, je revivrai de peu ; cela me sera plus commode. » En 1721, il fut nommé professeur de philosophie grecque et latine au Collége de France; le 29 mai 1732, l'Académie française le reçut dans son sein à la place de M. de Morville, et environ un an avant sa mort le roi de Prusse lui envoya des lettres de membre honoraire de l'Académie de Berlin. Dès 1741, sentant ses facultés décroître, il avait demandé et obtenu la vétérance à l'Académie des sciences. Vers la fin de sa vie, il perdit absolument la mémoire. Quand on lui faisait quelque question, il répondait : « Demandez à Mlle Luquet, ma gouvernante. » Le prêtre qui le confessa dans sa dernière maladie, et qui l'interrogeait sur les péchés qu'il avait pu commettre, ne tira pas de lui d'autre réponse : « Demandez à Mlle Luquet. » D'Alembert, qui rapporte cette anecdote, cite beaucoup de mots de Terrasson, les uns spirituels, les autres naïfs (1). C'était dans le commerce de la vie une espèce de La Fontaine; on a dit qu'il n'était homme d'esprit que de profil, et Mme de Lassay ajoutait « qu'il n'y avait qu'un homme de beaucoup d'esprit qui pût être d'une pareille imbécillité ». Comme érudit et philosophe pratique, Terrasson a plus de valeur que comme écrivain ; son goût est loin d'être pur, et son style a des rudesses mêlées à la déclamation. On connaît le vers technique :

Quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodo, quando.

Il le traduisit ainsi :

Qui, quoi, pourquoi, comment, où, quand et par quelle [aide?

Et il disait ingénuement que ce vers lui paraissait aussi bon qu'un autre. Son ouvrage principal est *Séthos, histoire ou vie tirée des monuments, anecdotes* (non encore connus) *de l'ancienne Égypte;* Paris, 1731, 3 vol. in-12; 4e édit., ibid., 1813, 6 vol. in-18. Cette histoire, conçue sur le plan qu'adopta plus tard Barthélemy, en l'améliorant, pour son *Voyage d'Anacharsis*, contient des détails sur les mœurs égyptiennes et sur les initiations, des préceptes de morale et de politique, des dissertations scientifiques, et d'interminables discours, dont la pompe de mauvais goût a été admirée aux époques où l'emphase paraissait une qualité. On a encore de Terrasson : *Dissertation critique sur* l'Iliade *d'Homère, où, à l'occasion de ce poëme, on cherche les règles d'une poétique fondée sur la raison et sur les exemples des anciens et des modernes;* Paris, 1715, 2 vol. in-12 : dans le t. Ier il présente les fautes d'Homère, dans le t. II une poétique; il trouva dans Dacier (*Manuel d'Épictète,* préface) un violent adversaire, et lui fit réponse dans une *Addition* au précédent livre; ibid., 1716, in-12; — *Trois Lettres sur le nouveau système des finances ;* Paris, 1720, in-4o : c'est, d'après Lenglet-Dufresnoy, un roman des finances; — *Mémoire pour justifier la Compagnie des Indes contre la censure des casuistes qui la condamnent;* Paris, s. d. (1720), in-12; — *Histoire de Diodore de Sicile;* Paris, 1737-44, 1777, 7 vol. in-12 : traduction pleine d'inexactitudes; — *La Philosophie applicable à tous les objets de l'esprit et de la raison*, avec des *Réflexions* par d'Alembert; Paris, 1754, in-8o : d'après Goujet, il n'est pas certain que cet ouvrage soit de Terrasson ; mais l'abbé de Cursay, dont les relations d'amitié avec la famille Terrasson rendent ici la parole plus croyable, l'affirme sans réticence. J. M.

D'Alembert, *Mélanges de littérature*, t. II, et *Hist. des membres de l'Académie fr.*, t. II. — Moncrif, *Lettre sur la personne et les ouvrages de l'abbé Terrasson* ; Paris, 1754, in-8o. — Grandjean de Fouchy, *Éloges.* — Cursay (Abbé de), *Mémoire sur la famille Terrasson.* — Goujet, *Bibl. française*, t. VIII; et *Hist. du collége royal.* —Sabatier, *Les trois siècles.*

TERRASSON (*Matthieu*), jurisconsulte, cousin des précédents, né à Lyon, le 13 août 1669, mort à Paris, le 30 septembre 1734. Il était fils de Jean Terrasson, avocat au présidial de Lyon. Ayant achevé ses études littéraires chez les Jésuites, qui firent de vains efforts pour le retenir dans leur Société, il fut envoyé par son père à Valence, puis à Paris, où il étudia le droit civil. Il fut reçu avocat au parlement de Paris, le 27 mars (et non mai) 1691. Ses débuts furent brillants : il s'exprimait avec plus de grâce que de chaleur, avec plus d'élégance que de force; mais aujourd'hui même, où l'on goûte peu les raffinements de l'art oratoire, ses plaidoiries sont estimées, parce qu'elles portent la marque d'un véritable talent. Marié, le 12 septembre 1691, à Catherine Tuffier, fille d'un avocat, il eut trois fils, *Bertrand, Pierre* et *Antoine.* On a de lui : *Œuvres, contenant plusieurs discours, plaidoyers, mémoires et consultations;* Paris, 1737, in-4o : c'est un recueil formé par Antoine, son fils, mais il est incomplet. On lira plusieurs de ses discours ou mémoires dans les *Annales du Barreau français*, t. II, et dans *le Barreau français*, t. II. Il avait écrit sur Claude Henrys des remarques qui ont été insérées dans la dernière édition des Œuvres de ce jurisconsulte (1772, 4 vol. in-fol.). Terrasson fut en outre associé au travail du *Journal des Savants*, de 1706 à 1714, et il exerça les fonctions de censeur royal avec une bienveillance marquée pour les gens de lettres. B. H.

Abbé de Cursay, *Mémoire sur les savants de la fa-*

(1) On lui demandait un jour ce qu'il pensait d'une harangue qu'il devait prononcer : « Elle est bonne, dit-il, très-bonne ; tout le monde ne la jugera pas ainsi, mais je m'en inquiète peu. » Il disait de son père, qui avait mis ses deux frères, comme lui, à l'Oratoire : « Il avait formé le projet d'accélérer par dévotion la fin du monde, autant qu'il dépendait de lui. » C'est de lui cette pensée : « Parler beaucoup et bien est d'un bel esprit ; peu et bien, d'un sage ; beaucoup et mal, d'un fat ; peu et mal, d'un sot. »

mille Terrasson. — *Annales du Barreau,* t. II. — *Barreau français,* t. II. — Notes ms. de Blanchard, à la Bibl. des avocats de Paris.

TERRASSON (*Antoine*), érudit, fils du président, né le 1er novembre 1705, à Paris, où il est mort, le 30 octobre 1782. Élevé sous les yeux de son père et destiné au barreau, il fut reçu en 1727 avocat au parlement; mais il renonça bientôt à la plaidoirie pour suivre son goût, qui le portait aux travaux d'érudition. Il se rendit recommandable par son savoir et par l'intégrité du caractère, et reçut sans les avoir sollicitées diverses marques de l'estime publique, comme les emplois de censeur royal (1750), d'avocat du clergé de France (1753), de professeur de droit canon au Collége de France (1754) et de vice-chancelier de la principauté de Dombes (1760). Outre les éditions qu'il a données des *Œuvres* de son père (1732) et de Henrys (1738), il a publié : *Diss. historique sur la vielle;* Paris, 1741, in-12; — *Histoire de la jurisprudence romaine;* Lyon et Paris, 1750, in-fol.; Toulouse, 1824, in-4°; abrégée par Fuzier, Béziers, 1824, in-8° : cet ouvrage, dont Daguesseau accepta la dédicace, a perdu beaucoup de son prix depuis les grands travaux entrepris sur le même sujet; — *Mélanges;* Paris, 1768, in-12; — *Histoire de l'emplacement de l'ancien hôtel de Soissons;* Paris, 1771, in-4°; — *Réfutation d'un Mémoire* (de Bucquet) *sur la topographie de Paris;* s. l., 1772, in-4°.

Breghot du Lut et Péricand, *Catal. des Lyonnais.*

TERRAY (*Joseph-Marie*), contrôleur général des finances, né à Boen (Forez), en décembre 1715, mort à Paris, le 18 février 1778. Fils de Jean Terray, tabellion suivant les uns, fermier général suivant les autres, il fut appelé à Paris par son oncle, premier médecin de la mère du régent et fort enrichi par le système, et acheva ses études au collége de Juilly. Reçu dans la charge de conseiller clerc au parlement (17 févr. 1736), que son oncle lui avait achetée, il se signala d'abord par une grande application, une vie austère, et une compréhension très-prompte des affaires. Relégué à Pontoise, avec le parlement, dont il partageait alors les opinions (11 mai 1753), ce fut au retour de cet exil que la riche succession de son oncle vint, avec la richesse, changer ses mœurs en licence et son application laborieuse en active ambition. Se faisant le courtisan de Mme de Pompadour, il fut le seul magistrat qui, dans le conflit élevé entre le roi et le parlement après le lit de justice du 13 décembre 1756, ne donna pas sa démission. La soumission des parlements ayant suivi l'attentat de Damiens (5 janvier 1757), la justice reprit son cours, et Terray devint rapporteur de la cour pour toutes les grandes affaires. De concert avec le ministre de la marine Berryer, l'abbé de Chauvelin et Laverdy, il prit une part active à l'expulsion des jésuites. Le parlement ayant, à la suite de l'affaire La Valette, ordonné l'examen des statuts de la Société, Terray, le 8 juillet 1761, présenta aux chambres assemblées un rapport dans lequel il émettait les assertions les plus accablantes. Enfin, il fut chargé de recevoir le serment d'abjuration des ex-jésuites. Ce fut l'heure de la popularité pour lui, et son nom égala un instant en célébrité celui des philosophes du dix-huitième siècle. Cette campagne lui valut l'abbaye de Molesmes de 18,000 livres de rentes (1764). Quand parut l'édit de juillet 1764 sur la liberté des grains, Terray en usa pour devenir le principal organisateur de cette vaste entreprise d'accaparement, qui se réalisa dans le *traité Malisset* (1). Fort apprécié du roi, mais déçu dans ses espérances en voyant Maynan d'Ynvau appelé au contrôle général (21 sept. 1768), il se retourna du côté des parlementaires, leur prêta sa plume pour rédiger les remontrances de janvier 1769 contre des édits bursaux. Sur les vifs reproches que lui adressèrent à Versailles d'Ynvau et Choiseul, il offrit sa démission de rapporteur de la cour; mais, soutenu par le parlement, qui vint lui faire visite en corps, il conserva sa place, tout en restant populaire, cumulant ainsi les avantages de la soumission et de la résistance. Choisi alors par le prince de Condé pour chef de son conseil, il devint bientôt contrôleur général, à la chute de Maynan d'Ynvau (23 déc. 1769). C'était l'influence prépondérante de Maupeou qui avait fait nommer Terray; il eut donc tout d'abord Choiseul pour adversaire. Très-éloigné de toute idée théorique, concentré dans la pratique des choses, exclusivement préoccupé du possible, Terray prit pour règle de conduite celle de ne s'astreindre à aucun principe, et de ne prendre en considération que l'utilité du moment.

La situation financière était déplorable (2). La dette exigible était de 110 millions, les anticipations sur les revenus dépassaient 161 millions, en sorte que l'année 1770 et les deux premiers mois de 1771 étaient dévorés d'avance; enfin, la dépense excédait le revenu de 63 millions, et même de 76,774,000 fr. d'après Terray. De plus tous les expédients financiers alors en usage, tailles, capitation, octroi, cautionnements des fermiers généraux, emprunts, loteries, tontines, etc., avaient été épuisés dans les années précédentes. Terray songea peut-être, en entrant en fonctions, au remède le plus honnête comme le plus efficace : celui de l'économie, de la réduction des dépenses et de l'allégement de l'im-

(1) Le ministre Bertin vendit pour douze ans le monopole des grains à une société à la tête de laquelle se trouvaient Le Ray de Chaumont, grand maître des eaux et forêts, Rousseau, receveur des domaines du comté de Blois, Perruchot, munitionnaire, et Malisset, le boulanger banqueroutier. C'est ce qu'on flétrit du nom de *pacte de famine.* Par ce moyen Terray porta sa fortune à 50,000 écus de rente.

(2) Ce qui faisait dire aux plaisants que les finances étaient bien mal, puisqu'un prêtre allait les *administrer.*

pôt (1); mais, avec plus de hardiesse que de probité financière, il entama une série d'opérations sur la dette, que Voltaire appelait « les opérations de housard de l'abbé Terray », et qui furent en réalité une banqueroute partielle. Le 7 janvier 1770, il suspend l'amortissement pour huit ans, et en fait servir le fonds (18 millions par an) à rembourser les annuités. Cette mesure, imitée du reste depuis, pouvait s'expliquer par cette raison que « c'était, dit M. P. Clément, pousser la fiction des chiffres au delà des limites raisonnables, que d'affecter tous les ans une pareille somme à l'amortissement, alors que le budget présentait un déficit annuel de 63 millions ». Le 18 janvier, il convertit les tontines, dont les revenus s'augmentaient en proportion des extinctions, en simples rentes viagères à arrérages immuables (2). Le résultat pour l'État fut un gain de 150 millions réparti en un assez grand nombre d'années, mais pour les tontines il fut d'avoir placé leur argent en viager à un taux plus bas qu'ils auraient pu le faire en conservant le capital. Dès lors, et à peu près chaque mercredi, se succèdent de pareils édits, que l'éternelle gaieté française *appela les mercuriales du contrôleur*. Le 20 janvier, il réduit à 4 et à 5 ½ p. 100 les arrérages des rentes tant viagères que perpétuelles, les actions des fermes générales, et les arrérages des rentes échues. Cette banqueroute partielle était accrue par le fameux édit du 18 février qui suspendait le payement des *assignations et rescriptions*, sorte de *bons du trésor*, qui jouissaient d'une grande faveur, et qui ne s'élevaient pas à moins de 200 millions (3). Les effets perdirent immédiatement 35 à 40 p. 100. L'émoi et le scandale furent énormes, et un nommé Billard ayant fait à ce moment banqueroute, on écrivit au-dessus de la porte de Terray : « Ici on joue le noble jeu de Billard. » Voltaire, qui se trouvait compromis pour 200,000 livres, criait bien haut contre l'abbé qui « le mettait au régime », et en caractérisait l'administration financière par ce vers :

Voilà comme on travaille un royaume en finances !

Le résultat de l'opération consola sans doute Terray de ces épigrammes : l'échéance de ces 200 millions ne pesait plus sur l'État. En 1781 les *assignations*, non encore acquittées, figuraient pour 84,145,000 fr. dans la dette publique, et, en 1785, 32 millions de ces effets attendaient encore une liquidation définitive. Quant aux billets de ferme, ils avaient été transformés d'office en rente 4 p. 100.

L'arbitraire et l'odieux de cette dernière mesure ne furent égalés que par l'obligation imposée aux villes de livrer à l'État les fonds destinés à l'acquittement de leurs dettes (25 février), et par la violation des dépôts judiciaires, dont on remplaça les espèces par le papier décrié du trésor. Puis vinrent la taxe de 6 millions sur les anoblis depuis cinquante ans, et l'emprunt forcé de 25 millions sur les receveurs généraux, et de 28 millions sur tous les officiers royaux (février). Enfin, un emprunt volontaire de 160 millions à 4 p. 100 fut ouvert sur l'hôtel de ville; mais Terray s'était presque fermé la ressource du crédit, par l'arbitraire et l'improbité de ses opérations, et le public, sous son administration, répondit presque toujours mal à ce genre d'appel. Une mesure plus légitime fut la réduction proportionnelle des pensions.

Ces diverses opérations produisirent 100 millions environ, et à la fin de 1770 la dépense était diminuée de 36 millions, la recette augmentée de 15; dix millions d'économie auraient achevé de rétablir l'équilibre (1). Un fait qu'il faut remarquer, c'est le concours qu'apporta à ces mesures si impopulaires ce même parlement qui plus tard devait, par ses résistances, faire avorter les honnêtes réformes de Turgot. L'énergie de Terray fut sans doute pour quelque chose dans cette facilité des parlementaires, mais peut-être aussi la faveur dont furent l'objet les rentes perpétuelles, dont ils étaient en grande partie les détenteurs. Elles furent réduites d'un quinzième seulement. Le 8 avril 1770 la Compagnie des Indes, frappée déjà par l'arrêt du conseil du 13 août 1769, qui lui enlevait son monopole, ayant fait au roi cession de ses biens, Terray, en sus de cette cession d'une valeur de 100 millions, exigea encore des actionnaires, sous prétexte d'augmenter leurs rentes, un versement de 15 millions, alors qu'en réalité l'État leur en redevait 20. Il prit une grande part au coup d'État Maupeou (*voy.* ce nom) contre les parlements, et ce fut lui qui rédigea l'édit du 27 novembre 1770, qui proscrivait les termes d'*unité* et de *classes*, interdisait toute correspondance entre les parlements, toute suspension de service, toute résistance, à peine de suppression d'office. Le 24 décembre Choiseul avait été disgracié; Maupeou et Terray, qui s'étaient unis avec Mme du Barry pour perdre ce ministre, devinrent tout-puissants. Mais la victoire à peine obtenue, une rivalité sourde s'éleva contre le chancelier et le contrôleur général, et le bruit courut que Terray

(1) « Si le roi, écrivait-il dans son *Mémoire* de 1770, donnait ordre de retrancher sur les différentes parties soit de sa maison, soit de la finance, quelques millions, quel bonheur pour l'État !.. Deux ou trois années passées sans emprunts feraient baisser le taux de l'argent... et le crédit public deviendrait aussi florissant qu'il est languissant. »

(2) « On trouva, dit à ce sujet Lebrun (duc de Plaisance), que les actionnaires vivaient trop longtemps, et ils menaçaient de vivre encore. »

(3) Un intrigue obscure du duc de Choiseul contre Terray ne fut pas étrangère à cette mesure. Les banquiers de la cour, La Borde et Magon La Balme, ses créatures, après avoir obtenu de Terray une lettre publique qui l'engageait pour l'avenir au payement de ces effets, lui déclarèrent peu après qu'ils étaient dans l'impossibilité d'y satisfaire. C'était forcer Terray à violer sa promesse ou à donner sa démission. Ce ne fut pas ce dernier parti qu'il choisit.

(1) *Comptes rendus des finances*; Lausanne, 1788.

travaillait à renverser Maupeou, à prendre sa place, et à se faire nommer cardinal. C'eût été un second Dubois.

La suppression des parlements donna à Terray libre carrière pour ses expédients financiers. Ce fut aux impôts qu'il eut recours, et cela sans plan de réforme, uniquement préoccupé du résultat dans l'heure présente. Il augmenta d'un cinquième l'impôt de la gabelle, déjà trop lourd; la contrebande devint alors si active que le produit de l'impôt diminua. Il éleva le prix des péages, sans considération pour le coup fatal dont le commerce se trouvait frappé. Il rendit la justice très-onéreuse, malgré le principe de gratuité proclamé par Maupeou, en augmentant énormément les droits de greffe, etc. Il créa une multitude de petits offices nouveaux, la plupart inutiles (1). Il rétablit pour les charges municipales la vénalité qu'on venait de supprimer pour celles de judicature. Le renouvellement du bail des fermes lui offrit une occasion dont il usa largement. Il augmenta ce bail de 3 millions au profit de l'État, en le portant à 135 millions; et de plus il greva les fermiers de 2 millions de *croupes*, ou pensions de cour, qu'ils étaient obligés de servir, chacun d'eux portant ainsi *en croupe* le fardeau de plusieurs de ces pensions. Pour forcer la résistance des fermiers, il employa un moyen aussi énergique que nouveau, celui de les menacer de retenir et de capitaliser leurs avances à l'État ainsi que leur cautionnement. En même temps il fit arbitrairement évaluer les offices, et les taxa à 1 p. 100 du capital. Enfin il mit cette administration révolutionnaire hors de tout contrôle, en ôtant à la chambre des comptes, qui avait essayé quelques remontrances, la connaissance de la validité des pièces qui constataient les remboursements faits au nom du roi, puis la connaissance de la comptabilité des receveurs de tailles. A la même époque Terray, pressé par la clameur populaire, guidé aussi par certaines arrière-pensées, suspendit la libre exportation, mais « pour travailler, suivant l'expression de Choiseul, tout à son aise la matière des blés en finance ». La libre circulation n'exista plus qu'à l'intérieur, et encore nominalement (2). Maniant alors habilement, et tour à tour, la prohibition et la libre circulation, il défendit la sortie des grains dans le Languedoc, qui en regorgeait, et ouvrit les ports de la Bretagne à ces mêmes grains achetés à vil prix. Ce fut l'époque la plus active de la société Malisset, à laquelle la participation du roi se révéla publiquement par cette ligne insérée dans l'*Almanach royal* de 1774 : *Mirlavaud, trésorier des grains pour Sa Majesté.*

A l'arbitraire et au scandale de ces expédients financiers s'ajoutaient des éclats de libertinage, dont Terray semblait se soucier fort peu. En 1771 l'aventure d'une certaine baronne de La Garde, maîtresse du contrôleur général, fit grand bruit. Elle avait reçu de l'abbé, puis revendu une concession de domaines royaux, dont elle ne voulut pas rendre le prix lorsque la propriété en eut été contestée. Terray accrut le scandale en la faisant arrêter à la fin d'un souper galant, où il l'avait invitée. Grossièrement amoureux, « il avait, dit Montyon, des maîtresses, mais seulement pour en jouir... content pourvu qu'elles occupassent ses nuits, et que le jour elles fissent du bruit dans sa chambre, pour le préserver de l'ennui, du silence et de l'isolement. Il ne les payait pas, mais il leur faisait faire des affaires. »

Le contrôleur avait pour se défendre près du roi sa facilité à satisfaire les besoins d'argent de Louis XV (7 millions consacrés à sa maison civile et à divers apanages), et surtout des résultats financiers incontestables. Suivant son compte rendu de juillet 1772, la recette était évaluée à 205,016,000 fr., la dépense à 199,990,800 fr.; en sorte que l'excédant de recette était de 5,025,200 fr. De plus les anticipations, ou emprunts sur l'avenir, avaient été réduits de 154 à 30 millions, et 18,500,000 fr. étaient en réserve pour l'amortissement. Toutefois il avouait pour 1773 une augmentation de 6 millions dans la dette exigible (116 au lieu de 110 millions). Si les moyens avaient été durs et arbitraires, le résultat était favorable à Terray; cela suffisait à Louis XV (1). La mort de ce prince (10 mai 1774) amena seule sa chute. Il tenta cependant de se faire accepter de Louis XVI. Dans un compte rendu qui, il faut le dire, avait été présenté au roi défunt dès le 20 mars 1774, il avouait franchement un déficit : la recette s'était accrue de 5 millions, mais les dépenses avaient augmenté de 26 (2). En même temps il remit au roi mémoire sur mémoire (six), et signa l'édit qui faisait remise du droit de *joyeux avénement*. Rien ne put cependant lutter contre son impopularité, et le 24 août 1774 il fut congédié ainsi que Maupeou. Turgot lui succéda. « Il n'y a rien de nouveau ici, écrivait Mme du Deffand, si ce n'est la joie immodérée que le public a fait paraître du renvoi du chancelier et de l'abbé Terray. On a fait leurs effigies, on les a brûlées, rouées, pendues. » Les choses allèrent même plus loin, et, en se retirant à sa terre de Lamothe-Tilly, où on le reléguait, il faillit être jeté à l'eau en passant la Seine au bac de Choisy. Mais il n'était pas résigné à son exil, et, fondant l'espoir de son rappel sur de secrètes intrigues, il passe pour n'avoir pas été étranger aux pamphlets qui assaillirent l'administration de Turgot et à la guerre des farines de 1775.

(1) Exceptons cependant de cette critique la création des conservateurs des hypothèques, dont la régie rapporta dès 1772 3 millions à l'État.

(2) Règlements de déc. 1770 et janv. 1771.

(1) Nommé, en 1773, directeur des bâtiments et académies, il fut le premier qui affecta les galeries du Louvre aux expositions de peinture.

(2) Les maisons de la Dauphine et des frères de Louis XVI y entraient pour 10 millions.

Ces attaques contribuèrent à la chute de Turgot, sans rendre le pouvoir à Terray, qui mourut à Paris, le 18 février 1778. Il laissait une fortune considérable, qui passa à un de ses neveux, intendant de Lyon.

Surnommé *le grand houssoir* par ses contemporains, l'abbé Terray a été tour à tour l'objet de blâmes et de louanges exagérés. Attaqué à outrance par ses contemporains, et avec plus de modération par Georgel et Montyon, il a été défendu par Linguet, Senac de Meilhan (qui lui donne, dans un dialogue piquant, Semblançay pour interlocuteur), le duc de Plaisance, et MM. Dupont et Marrast (*Fastes de la Rév.*, CLIX). La vérité est sans doute que Terray n'eut pas une moralité plus haute que celle de toute son époque, et que si ses moyens financiers sont entachés d'arbitraire et de dureté, il eut du moins le mérite de diminuer le déficit et de conjurer momentanément une des causes les plus actives de la grande révolution qui allait éclater.

Voici le portrait qu'a fait Montyon de l'abbé Terray : « Son extérieur était dur, sinistre et même effrayant : une grande taille voûtée, une figure sombre, l'œil hagard, en dessous, les manières disgracieuses, un ton grossier, une conversation sèche, point d'épanouissement de l'âme, point de confiance; un rire rare et caustique... Sa plaisanterie ordinaire était une franchise grossière sur ses procédés les plus répréhensibles... Ses idées, sans être étendues, encore moins élevées, étaient sagement ordonnées dans la sphère où elles étaient concentrées; son jugement était d'une grande rectitude... Il avait le talent de saisir la véritable difficulté des choses. » Il serait superflu de rappeler ces innombrables anecdotes dont les procédés financiers et les mœurs de l'abbé Terray ont été le thème inépuisable au dix-huitième siècle Il existe de lui un beau portrait peint par Roslin, en 1774, et qui est au musée de Versailles. Eug. Asse.

Mémoires de l'abbé Terray, Londres, 1776, 2 vol. in-12 : œuvre apocryphe de l'avocat Coquereau, où le faux se mêle à beaucoup de vrai. — Lebrun, duc de Plaisance, *Éloge de l'abbé Terray*; Paris, 1786, in-8°. — Georgel, *Mémoires*, t. I, p. 21. — Moulynn, *Particularités sur les ministres des finances*. — Bailly, *Hist. financière de la France*. — Mollien, *Mémoires d'un ministre du Trésor*. — Linguet, *Annales politiques*. — Senac de Meilhan, *Considérations sur la richesse et le luxe*. — *Lettres de Mme du Deffand*. — Voltaire, *Corresp.* — *Collection des comptes rendus de 1758 à 1787*, par Mathon de La Cour; Lausanne, 1788. — *Mercure hist.*, t. I, 168. — Bachaumont, *Mémoires*. — Necker, *Mém. pour la Comp. des Indes*. — P. Clément, *Portraits hist.*; Paris, 1855, in-8°.

TERRIER. *Voy.* Monciel.

TERRIN (*Claude*), antiquaire français, né vers 1640, à Arles, où il est mort, le 30 juin 1710. Doué d'un esprit sagace et appuyé sur de bonnes études classiques, il se fit connaître par des écrits à la fois ingénieux et solides sur quelques questions difficiles d'archéologie et de numismatique. Fort estimé de ses contemporains, notamment de J. Spon et du P. Jobert, il partagea sa vie entre la culture des lettres et les devoirs de sa charge de conseiller à la sénéchaussée d'Arles, et se forma une bibliothèque, ainsi qu'un cabinet d'antiques ; mais dans ses dernières années des revers de fortune l'obligèrent à vendre l'un et l'autre. On a de lui : *La Vénus et l'obélisque d'Arles, ou Entretiens de Musée et de Callisthène;* Arles, 1680, in-12. Il y soutenait que la statue découverte en 1600 près d'Arles, sur les bords du Rhône, était une Vénus, non une Diane; son avis fut confirmé par les savants lorsque la statue eut été transportée à Versailles. Attaquée par le P. D'Auguières, il répondit par les *Lettres de Musée à Callisthène sur les réflexions d'un censeur*. On a encore du même des mémoires sur des sujets d'archéologie et de numismatique, insérés dans le *Journal des savants* et les *Mémoires* de Desmolets (1).

Lelong, *Bibl. hist.* — Bougerel, *Hommes illustres de Provence*. — Achard, *Dict. hist. de la Provence*.

TERSAN (*Charles-Philippe* Campion de), antiquaire français, né en 1736, à Marseille, mort le 11 mai 1819, à Paris. Il embrassa l'état ecclésiastique. Indépendant par fortune et par position, libre de suivre ses goûts pour l'archéologie et les beaux-arts, il commença de bonne heure une collection d'antiques et de médailles, qui devint la plus considérable et la plus belle de Paris. Il l'avait installée dans l'Abbaye au Bois, où elle occupait plusieurs salles, les unes affectées aux médailles, aux cartes et aux estampes, les autres aux curiosités de la Chine, de l'Inde, de la Gaule, etc. Dans sa vieillesse il fut obligé, pour se créer des ressources, de vendre beaucoup d'objets d'un haut prix. L'abbé de Tersan n'était pas seulement un amateur passionné : il possédait aussi un savoir profond et étendu, et il avait amassé des matériaux considérables pour un recueil sur les *Arts et métiers des anciens ;* mais cet ouvrage dont il avait fait graver 130 planches fut cédé par lui à un libraire, qui le publia sous la direction de Grivaud (Paris, 1819, in-fol.). Tout ce qu'on a de lui se borne au *Catalogue des médailles antiques et modernes du cabinet de M. d'Ennery* (Paris, 1788, in-4°), rédigé de concert avec Gosselin et Romé de Lille.

Grivaud, *Catalogue des objets d'antiquité et de curiosité composant le cabinet de M. de Tersan* ; Paris, 1819, in-8°, avec une notice.

TERTRE (*Jacques* [en religion *Jean-Baptiste*] du), missionnaire français, né à Calais, en septembre 1610, mort à Paris, en 1687. Fils

(1) C'est dans ce dernier recueil (t. I, p. 48) qu'on trouve sa curieuse *Dissertation sur le dieu Pet*; il y prouve, en s'appuyant sur les autorités de saint Clément d'Alexandrie, saint Jérôme, saint Césaire, etc., que ce dieu était adoré par les Égyptiens, et il justifie plaisamment ce culte, en citant ce passage de Pétrone : *Primus in orbe deos fecit timor.*

d'un médecin, il abandonna ses études pour prendre du service sur un vaisseau hollandais, à bord duquel il fit divers voyages dans des contrées lointaines, notamment en Groenland. Il s'enrôla ensuite dans les troupes du prince d'Orange, et se trouva en 1633 au siége de Maëstricht. Plusieurs dangers sérieux auxquels il échappa lui firent faire des réflexions qui le décidèrent à entrer dans l'ordre de Saint-Dominique; il fit profession à Paris en 1635. En 1640, ses supérieurs, mettant à profit son expérience des voyages, l'envoyèrent en mission dans les Antilles françaises; il y travailla avec fruit pendant dix-huit années, revint à Paris, et fut attaché en 1666 au couvent de Toul, où il demeura jusqu'en 1683. On a de lui : *Histoire générale des îles de Saint-Christophe, de la Guadeloupe, de la Martinique et autres de l'Amérique;* Paris, 1654, in-4°, ouvrage qu'il remania et augmenta sous le titre d'*Histoire générale des Antilles habitées par les Français;* Paris, 1667-71, 4 vol. in-4° : cet ouvrage renferme tout ce qui a trait à l'histoire naturelle des colonies et à l'histoire des établissements français dans les Indes; il est rédigé avec beaucoup d'exactitude; — *Vie de sainte Austreberte, vierge;* Paris, 1659, in-12.

Échard, *Script. ord. Prædic.*, t. II. — Moréri, *Dict. hist.*

TERTULLIEN (*Quintus Septimius Florens* TERTULLIANUS), illustre docteur de l'Église, né à Carthage, vers 160, mort vers 240 (1). Il était fils d'un centurion du proconsul d'Afrique. De son enfance on ne sait rien, et fort peu de chose de sa jeunesse. Les écrits qu'il a composés, et dont un grand nombre étaient déjà perdus du temps de saint Jérôme, attestent un esprit très-actif et très-cultivé et une imagination à la fois forte et subtile. Mais qu'il eût embrassé dans ses études l'ensemble entier des connaissances humaines, qu'il eût approfondi toutes les doctrines philosophiques, on en peut douter malgré le témoignage de Vincent de Lerins; l'anathème sommaire qu'il lance contre les philosophes prouve assez que sa science, si étendue qu'elle ait été, fut plus superficielle que profonde. Il paraît s'être arrêté plus longtemps à la science du droit, indispensable aux orateurs; il apprit aussi la langue grecque, et dans son livre *Du baptême*, il rappelle qu'il avait écrit dans cette langue. Il s'exerça d'abord par des amplifications oratoires. L'opuscule qu'on cite de lui sur les *Embarras du mariage* était probablement un morceau de cette espèce. Saint Jérôme en parle comme d'un badinage de jeune homme, badinage innocent sans doute puisqu'il en conseille la lecture à la vierge Eustochia (1). Ce n'était pas par goût de chasteté que Tertullien écrivait sur un tel sujet, ni pour recommander la virginité comme un état supérieur, car il s'accuse lui-même d'avoir eu une jeunesse assez désordonnée (2), et de plus, s'il n'était pas marié encore à cette époque, il se donna un démenti à lui-même en se mariant bientôt après. Tertullien a-t-il enseigné la rhétorique? A-t-il exercé la profession d'avocat à Carthage? Plusieurs auteurs l'ont rapporté; peut-être est-il sage de dire avec Tillemont qu'il n'y a pas de raison solide qui permette de l'assurer, et le passage du *De Pallio* que cite à ce propos Pamelius n'a rien de décisif (3). Ce qui est hors de doute, c'est que Tertullien naquit dans le sein du polythéisme et y demeura longtemps. Il rappelle qu'il a partagé les préjugés vulgaires sur les chrétiens et qu'avec la foule il a ri, lui aussi, et de la résurection de la chair et des flammes éternelles. « Nous avons été des vôtres, » dit-il aux païens (4). Il est vraisemblable qu'il visita Rome dans sa jeunesse et avant sa conversion; les rapports de Rome avec l'Afrique proconsulaire étaient faciles et fréquents, et un esprit aussi remuant que celui de Tertullien devait se trouver un peu à l'étroit dans une ville où la culture intellectuelle ne paraît avoir été développée en aucun temps. On ignore l'époque exacte de sa conversion et les motifs qui la déterminèrent; elle eut lieu probablement vers 195; il était alors sans doute marié. Les deux livres qu'il écrivit plus tard à sa femme prouvent qu'elle était chrétienne, soit qu'il l'ait prise dans le sein du christianisme, lorsqu'il était encore païen, soit qu'elle ait embrassé la foi en même temps que lui. Il y a lieu de croire, quand on connaît le caractère de Tertullien, que sa conversion eut quelque chose de soudain et de brusque. La valeur métaphysique des dogmes y eut sans doute moins de part que le spectacle d'une minorité opprimée mais ferme, protestant courageusement contre les brutalités de la force. Tertullien est en effet une de ces âmes droites, roides et, si je puis le dire, violentes dans le bien, que l'injuste soulève et révolte, qui inclinent, comme d'un mouvement naturel, du côté des faibles, et que toute minorité attire à soi, surtout une minorité qu'on persécute. Dès le lendemain de sa conversion il entra dans la lice, et commença cette vie d'âpre lutte qui dura toute sa vie.

Depuis Trajan le christianisme était légalement interdit dans l'empire. Il se développait sourdement, échappant le plus souvent aux rigueurs de la loi, grâce au silence et au mystère dont il s'enveloppait et aussi grâce à l'indiffé-

(1) Ces dates ne sont pas connues avec certitude; saint Jérôme rapporte seulement « qu'il parvint, dit-on, à une vieillesse très-avancée ».

(1) *Ad Eustoch.*, ép. 22. *Adv. Jovin.*, I.

(2) Ego me scio neque alia carne adulteria commisisse. (*De resur. carn.*, 59.)

(3) *De Pallio*, 5.

(4) Hæc et nos risimus aliquando; de vestris fuimus; fiunt, non nascuntur, christiani. (*Apologeticus*, XVIII.)

rence des magistrats, qui la plupart du temps voulaient bien fermer les yeux et laisser au fourreau le glaive dont ils étaient armés. Il ne paraît pas en effet que les chrétiens aient été pendant toute la durée du second siècle poursuivis d'une manière générale et permanente. Aucun document sérieux et digne de foi ne prouve que les Antonins aient promulgué contre eux des édits de persécution. Les historiens païens, qui sont, comme on sait, fort curieux des moindres détails, n'en disent rien, et les écrivains chrétiens contemporains ou voisins de cette époque ne l'affirment pas clairement (1). Qu'il y ait eu dans le cours du second siècle des chrétiens exécutés à Rome ou dans les provinces pour cause de christianisme, cela est incontestable. Mais le silence absolu de Dion Cassius et des auteurs de l'*Histoire Auguste*, au sujet de la proscription des chrétiens autorise à croire qu'elle ne fit pas alors plus de bruit que n'en faisaient dans l'empire la condamnation et l'exécution des criminels vulgaires et qu'elle n'eut pas du tout le caractère d'une mesure d'exception. Jusqu'à l'an 312, c'est-à-dire jusqu'à l'édit de Milan, le christianisme fut hors la loi dans l'empire, mais les violences qu'il eut à supporter, en exceptant la persécution de Dioclétien, furent intermittentes et locales, et le conseil donné par Trajan à Pline *de fermer l'oreille aux dénonciations anonymes* et *de ne pas rechercher les chrétiens* fut la politique généralement suivie (2). Les cinq ou six apologies pour les chrétiens écrites de 125 à 180 ne répondent pas à autant d'édits de persécution promulgués par les Antonins. La situation extra-légale du christianisme et le spectacle de certaines violences locales suscitèrent ces énergiques protestations adressées aux empereurs, au sénat ou à l'opinion publique.

Il paraît que vers la fin du deuxième siècle on sévit en Afrique contre les chrétiens : plusieurs d'entre eux furent jetés en prison. Tertullien, nouveau venu dans l'Église, leur adressa une épître pour les fortifier dans les épreuves qu'ils avaient à soutenir pour la foi : c'est sa *Lettre aux martyrs* (Ad Martyres), le premier ou le second de ses écrits. Peut-être avait-il composé déjà son petit traité sur l'*Oraison dominicale* (De Oratione), espèce de paraphrase qui contient sur la prière chrétienne et ses effets intérieurs quelques considérations pleines de pureté et d'élévation. Si la *Lettre aux martyrs* n'était pas en quelque sorte datée, par une allusion assez claire aux proscriptions qui suivirent la victoire de Septime Sévère sur ses rivaux, on pourrait encore y reconnaître une des premières œuvres de Tertullien. Les antithèses et les souvenirs classiques qu'on y trouve sentent un peu l'élève des rhéteurs. Au reste, dans ses plus belles œuvres, au milieu de ses emportements et de ses invectives, il y a toujours un peu de rhétorique; sa fougue est sincère sans doute et sa chaleur vraie; mais on sent parfois que cette fougue et cette chaleur viennent de l'imagination plus que du cœur. C'est la même année ou l'année suivante (198) que Tertullien écrivit son traité *De Spectaculis*. Il s'y élève avec énergie contre les représentations de toutes espèces, et proscrit avec une égale sévérité les combats sanglants de l'amphithéâtre, les jeux du cirque et les divertissements de la scène. Le premier sur ce dernier point, il fonde dans l'Église la tradition que saint Augustin continuera plus tard et que Bossuet au dix-septième siècle défendra dans ses *Maximes et réflexions sur la comédie*. Il faut lire le dernier chapitre, où il décrit le jour du dernier jugement; le sentiment et le plaisir farouche de la vengeance remplissent et enivrent son âme.

« Le voilà venu ce jour suprême, surprise et raillerie des nations, ce jour où le vieux monde et toutes ses productions seront englouties et consumées dans une flamme commune. Quel grand, quel immense spectacle! Oh! comme j'admirerai, comme je rirai! Quels transports, quelle jouissance pour moi de voir tant et de si grands rois, dont on nous disait qu'ils avaient été reçus dans le ciel, gémissant ensemble dans les ténèbres inférieures avec leur Jupiter et leurs courtisans! de voir les magistrats persécuteurs du nom du Christ dévorés par un feu vengeur plus cruel que celui où ils ont eux-mêmes jeté les chrétiens! de contempler les sages philosophes brûlant pêle-mêle avec leurs disciples et forcés de rougir devant eux, après leur avoir assuré que Dieu ne s'occupe pas du monde, que l'âme n'est rien de réel ou qu'elle ne peut retrouver son enveloppe terrestre! et les poëtes éperdus et palpitants, non pas devant le tribunal d'un Minos et d'un Rhadamanthe, mais aux pieds du Christ, qu'ils n'attendaient pas! Alors il faudra entendre les tragédiens poussant de vrais cris dans leur propre détresse; alors on verra les comédiens vraiment amollis se fondre au milieu des flammes, et les cochers sur un char de feu rouges de la tête aux pieds... (1). »

Le traité *De Idololatria*, qu'il composa un peu plus tard, a le même caractère. C'est la même rhétorique subtile et enflammée, le même ton d'invective et de sarcasme. C'est un livre de discipline. L'auteur y examine ce qui est permis ou défendu au chrétien dans ses rapports avec les païens, et il incline dans ses décisions pour la plus extrême sévérité. Il ne s'attaque pas seulement aux cérémonies du culte;

(1) Tertullien au ch. V de l'*Apologétique* témoigne de la douceur des Antonins à l'égard des chrétiens.

(2) Conquirendi non sunt... Sine auctore propositi libelli nullo crimine locum habere debent. (Pline le jeune, X 98.)

(1) *De Spect.*, 30. Aucune traduction ne peut rendre l'énergie sauvage de ce morceau et l'accent de triomphante ironie qui y résonne comme un rire satanique. Bossuet a trouvé une fois ce ton pour parler de Molière dans ses *Maximes sur la comédie*.

il condamne encore toute industrie, tout art, tout commerce qui de près ou de loin touche à l'idolâtrie. La statuaire, la peinture ne sont pas épargnées. Il ne fait pas même grâce aux lettres, et refuse aux chrétiens le droit de les enseigner par les mêmes raisons (1) que l'empereur Julien invoquera plus tard pour le leur retirer, on sait au milieu de quelles protestations. Cependant, par une heureuse inconséquence, il recommande ailleurs de les apprendre (2).

C'est dans les deux livres *Ad Nationes*, c'est-à-dire aux païens, et dans l'*Apologeticus* qu'on peut étudier la polémique de Tertullien contre le paganisme. De ces deux ouvrages le premier est venu jusqu'à nous dans un état de mutilation qui le rend trop souvent illisible, surtout pour la seconde partie. On croit généralement qu'ils virent le jour avant l'édit de persécution de Septime Sévère, qu'on place en 202 (3). Tertullien, dans ses *Livres aux nations*, prend chaque chef d'accusation élevé contre les chrétiens et le relance rudement à la face de ses adversaires. Le retour perpétuel de cet argument *ad hominem* serait un peu monotone sans le souffle ardent qui anime presque toujours ces pages enflammées et les curieux détails qui les relèvent. Plus d'un passage de ce traité se retrouve dans l'*Apologétique*, si bien que quelques-uns ont pu voir dans les *Livres aux nations* l'ébauche et pour ainsi dire le canevas de l'*Apologétique*. Il n'y a pas d'analyse qui puisse donner une juste et complète idée de l'*Apologétique* (4). Une âme puissante circule dans le livre, où tous les tons et toutes les couleurs se heurtent, et qui forme cependant un corps vivant et harmonieux. Les considérations et les raisonnements qu'on y trouve avaient sans doute été présentés déjà. Ce n'était pas la première fois qu'on réclamait contre l'étrange procédure suivie à l'égard des chrétiens dans les jugements ; qu'on protestait contre des rumeurs odieuses ; qu'on relevait pour les réfuter les accusations d'apostasie, de nouveauté, de rébellion, de vie oisive et stérilement isolée. Ce n'était pas la première fois qu'on mettait en parallèle la pureté et la piété chrétiennes avec la dissolution effrénée et l'extravagante superstition des païens ; la liberté complaisante accordée aux philosophes de se moquer des croyances populaires avec la lourde intolérance qui pesait sur les chrétiens. Mais ce qui était nouveau, c'était la vigueur que Tertullien déployait dans la défense et dans l'attaque, la fierté souveraine avec laquelle l'accusé se faisait juge et accusateur, l'accent d'indignation communicative qui faisait partout explosion et l'entraînante logique avec lesquelles il poussait ses adversaires jusque dans leurs derniers retranchements. D'autres avaient été et seront plus politiques et, disons-le, plus équitables en cherchant des alliés dans les philosophes, et en reconnaissant que la doctrine chrétienne achevait et couronnait l'œuvre laborieuse de la raison humaine. Tertullien se plaît au contraire à élever un mur de séparation entre la philosophie et la foi, et s'il invoque le témoignage de l'âme humaine, il ne s'agit pas de l'âme exercée par la méditation et dirigée par la dialectique, mais de l'âme simple, ignorante, grossière, qui dans son essor naïf avoue la vérité et se tourne spontanément vers son créateur. L'esprit de Tertullien n'a ni la culture ni la largeur de celui de Justin, de Clément d'Alexandrie et d'Origène. Très-logique et très-passionné en même temps, il est, peut-être à cause de cela même, très-étroit et très-exclusif. Il y a dans l'*Apologétique* plus d'un détail dont la critique a fait à bon droit justice. Par exemple l'histoire du procès-verbal de la condamnation de Jésus envoyé par Pilate à l'empereur Tibère, qui, après en avoir pris connaissance, proposa au sénat d'admettre Jésus au nombre des dieux et s'irrita de la résistance des sénateurs (1), doit être reléguée parmi les légendes. De même le fameux passage : « Nous sommes d'hier et déjà nous remplissons l'empire. Sans nous révolter ouvertement, nous pourrions vous combattre simplement en nous séparant de vous.... Nul doute qu'épouvantés de votre solitude, à l'aspect de ce silence universel, devant cette immobilité d'un monde frappé de mort, vous chercheriez à qui commander : il vous resterait plus d'ennemis que de citoyens (2). » Il ne faut voir autre chose là qu'une hyperbole. Les chrétiens étaient, il est vrai, disséminés partout, plus nombreux dans

(1) Sine dubio dum docet, commendat ; dum tradit, affirmat ; dum commemorat, testimonium dicit ; deos ipsos hoc nomine obsignat, cum lex prohibeat deos pronuntiari, et nomen hoc in vano collocari. Hinc prima Diabolo fides ædificatur ab initiis eruditionis. (*De idol.*, c. x.)

(2) Quomodo repudiamus sæcularia studia sine quibus divina non possunt ? (*Ibid.*, ch. x.)

(3) Les allusions aux dernières poursuites dirigées contre les restes des partisans de Niger et d'Albinus sont les indices qui ont fait supposer aux critiques que les *Deux livres aux nations* et l'*Apologétique* ont été composés avant l'année 200. Je ne sais si ces allusions ne s'expliqueraient pas aussi bien en reculant la composition de ces deux ouvrages jusqu'à l'an 202 ou 203. On a contesté l'authenticité de l'ouvrage *Ad Nationes*, mais, à ce qu'il semble, sans de bonnes raisons.

(4) A qui l'*Apologétique* a-t-elle été adressée ? Où a-t-elle été écrite ? Deux questions controversées. Les premiers mots de l'*Apologétique* contiendraient la réponse à la première de ces deux difficultés si l'on savait bien ce qu'il faut entendre par ces trois mots : *Romani imperii antistites*. Sont-ce les empereurs, les pontifes, ou seulement les magistrats des provinces, préteurs et proconsuls ? Pourquoi ce mot au pluriel, si l'ouvrage est adressé à l'empereur ? Les pontifes ne sont pas des *personnages* sous l'empire. Il s'agit, croyons-nous, des gouverneurs de province. Pour la seconde question on hésite entre Carthage et Rome : nous croyons que c'est à Carthage que Tertullien a écrit.

(1) *Apologet.*, ch. XXI.
(2) *Ibid.*, ch. XXXVII.

certaines parties de l'Empire que dans d'autres ; mais ils ne formaient au temps de Tertullien qu'une très-infime minorité. Deux siècles plus tard le sénat de Rome en comptait à peine quelques-uns dans son sein. Le christianisme avait commencé par gagner les rangs inférieurs. Dans la seconde moitié du second siècle, il s'insinuait dans les classes moyennes; l'aristocratie, à Rome surtout, résista longtemps. Au temps de Symmaque presque toutes les grandes familles de Rome étaient restées païennes.

Parmi les ouvrages de cette époque, c'est-à-dire antérieurs à l'an 202 ou 203, il faut mettre vraisemblablement (1) les traités *De Testimonio animæ*, *De Patientia*, *De Baptismo*, et *De Præscriptionibus adversus hæreticos* (2). Dans le premier, Tertullien prétend trouver dans l'âme en dehors de toute étude des livres profanes ou de l'Écriture le fondement de la foi chrétienne innée en l'homme (3). C'est le développement de la phrase célèbre de l'*Apologétique : « O testimonium animæ naturaliter christianæ!* » — On avait le droit de s'étonner de l'entendre prêcher la patience, lui le plus impétueux des hommes; mais le sincère aveu par lequel il débute était fait pour désarmer la raillerie : « Je confesse devant le Seigneur que c'est avec témérité, pour ne pas dire avec impudence, que j'ose parler de la patience, moi pécheur sans vertu, qui suis si loin de la pratiquer. Ce sera au moins une espèce de consolation que de m'entretenir d'un bien que je souhaite et que je ne possède pas, comme ces malades languissants qui, privés de la santé, parlent sans cesse du bonheur d'en jouir. » C'est l'accent vrai de l'humilité; toutefois la nature est plus forte que les meilleures résolutions, et le tempérament impétueux de Tertullien perce encore çà et là et comme à son insu, dans plus d'une page de son traité *De la Patience* (4). Celui du *Baptême* est rempli de subtilités assez puériles sur les vertus mystérieuses de l'eau et ses grâces sanctifiantes. Le livre *Des Prescriptions* est dirigé contre l'hérésie en général. L'hérésie est nouvelle, et quand elle remonterait au temps des apôtres, elle est sans droits étant sans titres et sans racines légitimes. Les hérétiques allèguent en vain la parole divine : *Cherchez et vous trouverez*. « Nous ne devons plus avoir de curiosité après Jésus-Christ ni faire de recherches après l'Évangile. Quand nous croyons, nous ne désirons rien croire au delà. Nous faisons même profession de croire qu'il n'y a plus rien à croire (1). » Ainsi les hérétiques sont pour Tertullien des intrus et des envahisseurs. Rien ne peut prévaloir contre la possession d'état qui appartient à l'Église seule.

Nous citerons encore parmi les ouvrages de cette période, sans affirmer néanmoins qu'on ne puisse en avancer ou en reculer la composition, les deux livres de Tertullien à sa femme (*Ad uxorem*) (2). Tertullien était-il alors prêtre de l'Église de Rome ou de l'Église de Carthage? de l'Église de Rome, c'est plus que douteux; de l'Église de Carthage, saint Jérôme le rapporte : c'est sans doute une autorité considérable, on ne saurait en alléguer aucune autre, et peut-être pourrait-on opposer à ce témoignage quelques expressions de Tertullien lui-même (3). Il s'en faut, comme on sait, que les docteurs et les champions de la foi chrétienne eussent tous à cette époque un rang dans la hiérarchie ecclésiastique. La mission d'enseigner et de consoler les fidèles appartenait parmi les chrétiens à tous les hommes de bonne volonté. Ni Justin, ni Athénagore, ni Clément d'Alexandrie ne furent élevés au sacerdoce.

L'Église de Rome, dans les premières années du troisième siècle, était plus troublée par des divisions intérieures que par les périls du dehors. Quelques passages du livre des *Philosophumena*, récemment découvert, ont jeté un triste jour sur ces désordres. En haut un clergé dont les seules passions n'étaient pas l'amour du vrai et du bien, et dont le chef hésitait entre Praxeas et Montanus. En bas des fidèles éperdus dans la mêlée des controverses et l'obscurité des enseignements les plus divers, et trop souvent oublieux des traditions et de la pureté évangéliques. La doctrine se cherchait, les mœurs avaient déjà fléchi (4). Tertullien vint à Rome sur ces entrefaites. Il se jeta au plus fort de la lutte et y porta sans doute cette logique absolue, ce caractère violent et agressif qui lui étaient propres. Entre les tendances relâchées des uns et

(1) Nous disons *vraisemblablement*, car il paraît impossible de fixer avec certitude la chronologie des œuvres de Tertullien. Les critiques ne sont d'accord sur la date d'aucun ouvrage. Il semble qu'on peut affirmer avec un peu plus d'assurance que Tertullien composa ces divers traités avant sa chute, non pas qu'on n'y puisse trouver quelque semence de montanisme, Tertullien est en quelque sorte né montaniste, mais le montanisme n'y est qu'à l'état de tendance, il n'est pas éclatant comme dans quelques écrits postérieurs.

(2) Le traité *De Pœnitentia* pourrait être rapporté à la même époque s'il était de Tertullien; mais c'est douteux.

(3) Te simplicem et rudem, et impolitum et idioticam compello, qualem habent qui te solam habent, illam ipsam de compito, de trivio, de textrino totam (*De Test. animæ*, I).

(4) *De Patient.*, VIII.

(1) *De Præscript.*, VII. Plus tard il sembla désavouer ou tout au moins admettre l'innovation en matière de discipline. On lit en effet dans son livre *De Virginibus velandis* : « Hæresim non tam novitas quam veritas revincit. Quodcumque adversus veritatem sapit, hoc erit hæresis, etiam vetus consuetudo. » (Ch. I.)

(2) M. Cruice considère cet ouvrage comme le premier qu'ait écrit Tertullien après son baptême, mais il n'en donne pas les raisons (*Hist. de l'Église de Rome sous les pontificats de saint Victor, de saint Zéphirin et de saint Calliste*, p. 116).

(3) *De Oratione*, XIV. *De Monogamia*, XII. *De Exhort. cast.*, VII.

(4) Au moins s'il faut en croire Tertullien. Les traités *De l'Idolâtrie, Des Spectacles, De la Parure des femmes*, sans parler des derniers où l'invective déborde, contiennent nombre de passages qui prouvent que tous les chrétiens n'avaient pas été sanctifiés et régénérés par le baptême.

la rigidité austère des autres, son choix ne pouvait être douteux : il se déclara pour les principes du montanisme. C'est ce que les historiens de l'Église ont appelé la *chute de Tertullien*. Fut-elle déterminée par les outrages qu'il essuya de la part du clergé de Rome? Saint Jérôme le dit expressément : « La jalousie et les mauvais traitements du clergé de Rome le jetèrent dans les dogmes de Montanus (1). » Il semble qu'on a le droit de dire que son humeur impatiente de toute règle, sa nature rude, enthousiaste sans douceur et exaltée sans tendresse, l'inclinait naturellement vers le rigorisme stoïque de cette secte. Il y glissa plus qu'il n'y tomba. Ce fut l'éclosion spontanée des germes qu'il portait en lui et qu'il avait cultivés depuis sa conversion. Dès le commencement il avait saisi la doctrine nouvelle par ses parties les plus sévères. Le côté doux et tendre de la religion du Christ lui échappa, ou lui parut un relâchement et, si je puis dire, un énervement de la tradition. Au reste il ne se courba pas servilement sous le joug du montanisme; il n'adopta que quelques-unes de ses opinions. A la fin même, d'hérétique, comme on dit, il se fit hérésiarque, et donna son nom à une secte, aux *tertullianistes*. Il est si vrai que la défection de Tertullien le changea peu, qu'à part un ton plus âpre, et quelques invectives à ceux qu'il appelle *psychiques*, par opposition aux *pneumatiques*, aux *spirituels*, il n'y a presque aucune différence entre les ouvrages qu'il écrivit avant son schisme et ceux qu'il écrivit après.

Quatre ouvrages ont été écrits à propos de la persécution : *De Corona militis*, *De Fuga in persecutione*, *Scorpiace adversus gnosticos*, dont l'authenticité a été suspectée, et la lettre *Ad Scapulam*. Les deux premiers contiennent une polémique dirigée contre le parti des chrétiens qui estimaient qu'il était d'une sage politique de ne pas allumer la colère des persécuteurs par de téméraires et inutiles bravades, et d'autre part que c'était suivre fidèlement l'enseignement du Christ de se dérober au martyre par la fuite ou la retraite. Est-il besoin de dire que ce parti dont Tertullien gourmande la tiédeur formait cette majorité de laquelle il s'était séparé? Dans le *De Corona* il reprend la thèse qu'il a touchée déjà dans le traité *De l'Idolâtrie*, et répudie pour le chrétien le métier des armes. Dans le *De Fuga in persecutione*, il se place à un point de vue non pas seulement antisocial, mais antihumain. La persécution selon lui est une épreuve qui vient de Dieu, c'est une arène où Dieu invite au combat les athlètes de la foi. Fuir ce combat, c'est désobéir à Dieu, c'est apostasier. « Si vous reniez votre foi au milieu des tourments, dit-il, vous aurez au moins la gloire d'avoir engagé la lutte. J'aime mieux avoir à vous plaindre que d'avoir à rougir de vous. Il vaut mieux succomber pendant la bataille que de se sauver par la fuite (1). » Le *Scorpiaque* contient les mêmes idées. Les gnostiques essayaient dans les temps de persécution d'entraîner les âmes timides, leur persuadant de se cacher et de fuir, leur répétant que Dieu, qui dédaigne les sacrifices sanglants, ne peut avoir soif du sang des chrétiens. A ce *venin* Tertullien oppose comme *antidote* (scorpiace) l'obligation d'attendre et de souffrir s'il le faut en confessant la foi. La *Lettre à Scapula*, proconsul d'Afrique, est une protestation contre les violences qu'on fait subir aux chrétiens. Il y a au commencement de belles paroles sur la liberté de conscience (2). C'est surtout contre l'hérésie que Tertullien montra son zèle après sa chute dans le montanisme. Les traités *Adversus Praxeam*, *Adversus Hermogenem*, *Adversus Marcionem libri V*, *Adversus Valentinianos*; les livres *De Anima*, *De Carne Christi*, *De Resurrectione carnis*, témoignent de sa fécondité et de son ardeur infatigable. Dans cette polémique contre le gnosticisme Tertullien prend tous les tons. Il est amer, agressif, insultant à l'égard de ses adversaires (Praxeas, Hermogène, Marcion); il déploie contre leurs théories une dialectique pressante, incisive, pleine de vigueur, d'habileté et d'ingénieuse adresse. Il a au milieu de la discussion des éclats d'éloquence et parfois même des échappées de poésie (3). Pour le fond des idées, tous ces livres ont un caractère commun. En effet, soit qu'il s'élève contre la doctrine antitrinitaire de Praxeas, soit qu'il réfute le dualisme d'Hermogène et de Marcion, soit qu'il revendique contre les gnostiques la vraie humanité de nature dans le Christ, et la sainteté de la chair qui doit ressusciter intégralement, soit qu'il attaque la doctrine de la préexistence de l'âme et insiste sur son étroite union avec le corps, qui est même à ses yeux une pure consubstantialité, Tertullien semble n'avoir d'autre souci et d'autre but que d'opposer à une théologie vague et abstraite une doctrine essentiellement pratique. Il va même si loin dans cette voie périlleuse qu'il confine parfois au matérialisme ou tout au moins en parle le langage. Dans le *De Anima* il soutient en effet la corporalité essentielle de l'âme, au même sens et par les mêmes raisons que les épicuriens; et lui, qui traite ordinairement si mal les philosophes (4), il ne craint pas de les ap-

(1) Saint Jérôme, *De Vir. ill.*, LIII.

(1) *De Fuga in pers*, X.

(2) Humani juris et naturalis potestatis est unicuique, quod putaverit, colere; nec alii obest aut prodest, alterius religio. Sed nec religionis est cogere religionem, quæ sponte suscipi debeat, non vi, cum et hostiæ ab animo libenti expostulentur. Ita, etsi nos compulerittis ad sacrificandum, nihil præstabitis dîis vestris : ab invitis enim sacrificia non desiderabunt (*Ad Scapulam*, II). Dans l'*Apologétique*, il avait exprimé la même pensée sous une forme plus vive encore : Colat alius Deum, alius Jovem, etc., XXIV.

(3) *Adv. Marcion.*, I, 13, 14. *De Resurrect. carnis*, XII.

(4) Ipsi illi sapientiæ professores de quorum ingentis omnis hæresis animatur (*Adv. Marc.*, I, 13].... Philoso-

peler ici en témoignage et d'emprunter leurs arguments afin de fortifier ceux qu'il prétend tirer de l'Écriture pour établir que rien n'est réel que ce qui est corporel (ce qui va loin, car il faut dire alors que Dieu même est corps, et Tertullien ne s'effraye pas de cette conséquence) et que la substance de l'âme est de la même nature que celle du corps. Il ne faut pas dire que Tertullien parle d'une manière figurée; il n'y a pas là de métaphore. L'âme a, selon lui, des organes corporels, et pour ce qui est de sa substance, elle a les trois dimensions comme tous les corps (1). Un ou deux textes vagues où il parle de substances spirituelles peuvent-ils prévaloir contre vingt passages du *De Anima* où sa pensée n'a rien d'obscur (2)? Ainsi il réagissait à outrance contre l'esprit des gnostiques, et leur idéalisme immodéré. Les gnostiques identifiaient la matière et le mal : ils considéraient la matière comme la source et la marque de la corruption. Tertullien la réhabilite, la sanctifie; il en fait le type unique et la condition nécessaire de toute existence et de toute réalité.

Les tendances montanistes de Tertullien sont visibles dans ses ouvrages de polémique; mais elles éclatent dans les livres de morale et de discipline religieuses, dont voici les titres : *De Habitu muliebri; De Cultu feminarum* (3); *De Virginibus velandis; De Exhortatione castitatis; De Monogamia; De Jejuniis; De Pudicitia; De Pallio.* Le caractère commun de ces différents écrits c'est une sévérité qui va jusqu'à l'ascétisme, une tolérance décidée à l'égard des choses mêmes que l'Église accordait aux fidèles; un radicalisme absolu, sombre, étroit. Tertullien semble considérer le monde comme une association monastique, et le christianisme appliqué à la conduite de la vie non comme une règle, mais comme une lutte de chaque instant avec la nature. Être vraiment chrétien pour Tertullien, c'est abdiquer sa raison, détruire en soi les plus profonds instincts, les plus légitimes passions, mutiler sa nature, aspirer à la souffrance, se mortifier, faire sa joie de toutes les privations et de toutes les peines. Une vraie chrétienne répudiera la parure et l'élégance des vêtements comme une souillure; « ce qui convient à la femme, c'est le deuil, car c'est par elle que le péché est entré dans le monde (1) ». Un vrai chrétien ne sera ni père ni mari. La loi ancienne a été abolie par la nouvelle, et avec elle l'antique précepte : *Croissez et multipliez* (2). « Eh quoi! des chrétiens qui ne devraient pas penser au lendemain, veulent une postérité! Les serviteurs de Dieu veulent avoir des héritiers, eux qui se sont déshérités des jouissances du monde (3). » Le mariage n'est qu'une fornication tolérée. « La différence entre le mariage et la fornication ne porte que sur la permission donnée ou refusée, et non sur la chose même (4). » Quant aux secondes noces, c'est une polygamie véritable. Et qu'on ne dise pas : Puisqu'il est défendu aux prêtres par exception *de se marier deux fois*, cela est donc permis aux autres fidèles. « C'est une grande erreur de croire que ce qui n'est pas permis aux prêtres est permis aux laïques. Est-ce que nous ne sommes pas tous prêtres? *Nonne et laici sacerdotes sumus* (De Exh. cast., VII)? » Même rigueur, même intolérance dans le *De Pudicitia* et dans le *De Jejuniis*. Dans le premier de ces deux traités, il s'agit de la pénitence plutôt que de la chasteté, comme on le croirait par le titre. Tertullien, fidèle en cela aux principes du montanisme, s'y montre inflexible envers ceux qui se sont rendus coupables de péchés mortels (tels que l'apostasie pendant la persécution, l'adultère et le meurtre). Pour ceux-là nulle pénitence n'est efficace, nulle rémission ne peut leur être accordée ici-bas. C'est à la justice de Dieu d'en décider. Dans le traité *Des Jeûnes* l'esprit d'ascétisme monastique dont nous avons parlé est très-visible. Il s'agit de certaines pratiques de mortification que le montanisme avait introduites et recommandées. Tertullien prend la défense de ces pratiques, nécessaires selon lui au salut et conformes à la tradition biblique. Il ne restait à Tertullien qu'à ceindre ses reins de la bure du moine. Il l'avait fait autant qu'il dépendait de lui, depuis longtemps. Se séparant volontairement de la foule pour s'occuper de son salut (5), et se donnant à quelques sectaires, qui

phis, patriarchis, ut ita dixerim, hæreticorum [*De Anima*, III]. Nihil philosophia veritati infensius; nihil omni errorum genere abundantius (*Adv. Hermog.*, VIII).

(1) *De Anima*, V, VI, VII. — Non inconstanter profitebimur solemnia quæque et omnino debita corpulentiæ, adesse animæ quoque : ut habitum, ut terminum, ut illud trifarie distantivum, longitudinem dico et latitudinem et sublimitatem, quibus metantur corpora philosophi (*De Anim.*, IX). Voir du reste sur cette question spéciale une dissertation de M. Bouëdron : *Quid senserit de natura animæ Tertullianus;* Nantes, 1861, in-8°.

(2) M. Freppel après saint Augustin prétend que Tertullien prend les mots *corps, corporel* comme synonymes de *substance, substantiel;* l'explication est ingénieuse; est-elle solide? Nous n'oserions l'affirmer.

(3) Ces deux ouvrages, qui traitent du même sujet, ont quelquefois été réunis en un seul dont le titre commun est *De Cultu feminarum*, en deux livres. C'est ainsi que l'édition Migne a procédé, sur l'autorité d'anciennes impressions.

(1) *De Cultu femin.*, I, 1.

(2) Alia vox supervenit... utique continentiam indicens et compescens concubitum, seminarium generis, abolefecit *Crescite* illud *et multiplicamini* (*De Exhortat. cast.*, VI).

(3) *De Exhort. cast.*, XI.

(4) Leges videntur matrimonii et stupri differentiam facere per diversitatem illiciti, non per conditionem rei ipsius (*Id.* IX). Deux passages de ce traité prouvent que le célibat n'était pas imposé aux prêtres, mais seulement la monogamie; voici le plus caractéristique : Apud nos plenius atque instructius præscribitur unius matrimonii esse oportere qui adleguntur in ordinem sacerdotalem. Usque adeo quosdam meminî digamos loco dejectos (VII).

(5)... Secessi de populo : in me unicum negotium mihi est : nisi aliud non curo quam me curem. . . . . Nemo alii nascitur, moriturus sibi (*De Pallio*, V).

épris de l'idée d'une perfection chimérique la cherchaient dans la voie d'un rigorisme immodéré, il avait laissé la toge, l'habit de tous, et pris, non sans arrogance, le *pallium*, comme le vêtement de l'humilité et de la méditation. Le traité qu'il écrivit à cette occasion et qu'il donna dans les dernières années du règne de Sévère (1) est un badinage sophistique, où les questions religieuses n'ont nulle part; il est enjoué et piquant, mais encore plus frivole assurément. On ignore les événements qui signalèrent les dernières années de la vie de Tertullien. Il était séparé de l'Église depuis les premières années du troisième siècle, et on sait avec quelle fougue et quelle violence il se déchaînait contre elle (2). Il s'éloigna, dit-on, bientôt des montanistes, mais non pour se réconcilier avec l'Église (3). Au temps de saint Augustin il restait encore en Afrique quelques rares adeptes du tertullianisme.

L'Église compte des intelligences plus hautes et plus larges, mais peu de caractères plus vigoureux et d'individualités aussi tranchées que Tertullien. Sorti du paganisme assez tard, il le rejeta tout entier avec horreur, et enveloppa d'un égal mépris tout ce que la civilisation antique avait produit, sans distinguer entre le bon grain et l'ivraie. Dès ce jour il mit au service de sa foi nouvelle un génie actif, passionné jusqu'à l'emportement, âpre et subtil en même temps, impatient de contradictions et inhabile aux compromis; un langage rude, heurté, parfois obscur et incorrect, souvent traversé d'éclairs d'éloquence, et toujours animé et vivant. Né à la fin de la République, il eût été du parti de Caton parmi ces stoïciens militants qui enseignèrent la liberté, non dans les écoles, mais au forum, au sénat et, lorsqu'il le fallut, sur les champs de bataille, et surent protester contre la fortune en donnant leur vie pour leur cause. Avec le même désintéressement et plus de fougue encore, Tertullien se porta le champion de la cause chrétienne, faisant front de toutes parts contre ceux qui l'attaquaient ou lui paraissaient la compromettre : au dehors, contre l'autorité politique et cet insaisissable ennemi qu'on appelle l'opinion; au dedans, contre les rêveries du gnosticisme, et aussi contre les complaisances, les tiédeurs, les relâchements, l'esprit littéral et pharisaïque de ceux qu'il appelait les *psychiques*. Dans cette lutte, c'est-à-dire dans sa vie, Tertullien mit l'esprit roide et inflexible d'un stoïcien des premiers temps. Le christianisme fut pour lui moins une philosophie qu'une vie, nouvelle apportée au monde, moins une révolution dans les idées et dans les doctrines qu'une nouvelle discipline morale. Il en saisit surtout le côté pratique, et dans le côté pratique, le caractère sévère. De là ces exagérations antisociales, cette condamnation non-seulement des secondes noces, mais du mariage; cette multiplication des jeûnes et des pratiques ascétiques; ces défenses de fuir la persécution, cette soif du martyre, cet effort singulier pour faire de la terre un séjour de douleur et de deuil, de là en un mot le montanisme, car le voilà tout entier. On divise ordinairement la vie de Tertullien en deux parts et on distingue en lui deux hommes, l'orthodoxe et l'hérétique, le chrétien fidèle et le chrétien infidèle, Tertullien avant sa chute et Tertullien après sa chute. On admire l'un, on condamne l'autre : chez le premier, dit-on, tout est sain, pur, excellent; chez le second presque tout est faux, mauvais, dangereux, au moins suspect : l'un est un enfant soumis de l'Église, l'autre un ennemi, un rebelle. Cette distinction est, à notre avis, arbitraire et mal fondée. Il n'y pas de vie qui ait eu plus d'unité que la sienne, peu de caractères dont on ait plus le droit de dire qu'il fut d'*une seule pièce*. Dans les premiers écrits échappés de sa plume on trouve les mêmes tendances, le même esprit que dans les derniers, le même défaut de mesure; seulement, tandis que chez beaucoup l'expérience adoucit les aspérités, la pratique des hommes et des choses apprend l'indulgence; chez Tertullien, ce fût le contraire. Il s'endurcit en vieillissant; la lutte ne fit que l'aigrir, l'irriter et le précipiter plus avant dans la voie d'exagération où sa nature le poussait. En y regardant de près le montanisme est tout entier chez lui dès le commencement. enveloppé si l'on veut, mais fort apparent. Les outrages du clergé de Rome, dont parle saint Jérôme, ne l'ont pas jeté hors des voies où il avait marché jusqu'alors, tout au plus ont-ils avancé une crise inévitable et hâté la pleine efflorescence d'une nature qui avait plus d'une fois déjà trahi ses invincibles instincts. En somme, Tertullien est de ces hérétiques dont peut s'honorer l'Église. Il est le chef de cette famille d'esprits rigides qui ne péchèrent que par excès d'austérité et furent sévères pour eux-mêmes en même temps qu'ils l'étaient pour les autres. C'est un des ancêtres du jansénisme.

On a un assez grand nombre d'ouvrages de

(1) *De Pallio*, II.

(2) M. Cruice, dans le livre que nous avons déjà cité (p. 239-264), prétend que le pape Zéphyrin évoqua à Rome l'examen des nouveautés montanistes, chargea le prêtre Caïus de défendre la doctrine et les traditions de l'Église de Rome, et, après une longue controverse, *frappa d'excommunication Proclus, Tertullien et leurs disciples*. De cette condamnation l'auteur tire les plus belles conséquences à propos de la primauté du siége de Rome. Sur quel document sérieux repose l'histoire de cette excommunication, prononcée, dit-on, en 214? Tillemont, si scrupuleux à citer tous les témoignages, n'en dit rien.

(3) Voici à ce sujet les paroles de Tillemont : « Quelques-uns ont prétendu qu'il était enfin revenu dans le sein de l'Église et y était mort. Nous voudrions qu'ils en eussent de bonnes preuves. Mais on ne trouve rien ni dans ses écrits ni dans ceux des autres qui porte à le croire ou qui en donne seulement le moindre indice. Au contraire, tous les anciens l'ont regardé comme un homme mort hors de la communion catholique. Et la secte formée par lui, qui a subsisté sous son nom, en est un fâcheux préjugé. » (*Mém. pour servir à l'hist. eccl.*, t. III, p. 232.)

Tertullien (nous en avons donné les titres), mais tous ne sont pas venus jusqu'à nous. Le classement de ces ouvrages est assez difficile à établir, car les sentiments montanistes sont un peu partout, et il n'y a sous ce rapport dans les divers traités de Tertullien qu'une différence de degré. D'autre part la polémique et l'enseignement dogmatique sont en général mêlés. Il nous paraît cependant plus légitime de prendre pour base de classification la nature même de ces traités, dont les uns sont consacrés à l'apologétique, les autres à la controverse, les autres ont pour objets les rites et la vie du chrétien. A cette liste déjà longue il faut ajouter celle des ouvrages dont nous ne connaissons que les titres et quelquefois une ou deux courtes citations : *De Angustiis nuptiarum*, ouvrage de la jeunesse de Tertullien cité par saint Jérôme; *De Fato*, cité par Fulgence; *De mundis et immundis et animalibus*, *Ad Damasum*, et *De circumcisione*, cités par saint Jérôme; *De Censu animæ*, mentionné par Tertullien, dans *le De Anima*, ch. I, 3, 22 et 24; *Adversus Appelletianos*, cité par Tertullien dans le *De carne Christi*; *De Paradiso*, cité par Tertullien dans le *De Anima*, 55; *De spe fidelium*, cité dans le livre III, *contre Marcion*, ch. 24, *De Ecstasi VI libri*, cité par saint Jérôme; *Adversus Apollonium*, cité par saint Jérôme et Nicéphore; *De Execrandis gentium diis*, fragment tiré de la biblioth. vaticane par Suarez. En grec Tertullien avait écrit un traité *Des Spectacles*, mentionné dans son *De Corona*, ch. 6; un traité *Sur le devoir des Vierges d'être voilées*, cité indirectement dans son *De Velandis virginibus*, ch. I; et un *Traité du baptême*, qu'il mentionne au ch. 15, du *De Baptismo*. Parmi les ouvrages apocryphes qui portent le nom de Tertullien, outre le traité *Adversus Judæos*, on cite des traités *De Trinitate; De Cibis judaicis; De Definitionibus fidei et dogmatum ecclesiasticorum;* enfin un recueil de petits poëmes assez médiocres : *De Deo unico; De Concordia veteris et novæ Legis; De Marcionis antithesibus*, etc. (1).

L'édition princeps des œuvres de Tertullien parut à Bâle en 1521, in-fol., donnée par Beatus Rhenanus. Avant cette époque on avait imprimé plusieurs fois l'*Apologétique*, la première fois en 1483 à Venise chez Bernardin Benalius, en 1493 à Milan, en 1494 à Venise avec Lactance, en 1500 à Paris, etc. Pamelius donna une nouvelle édition complète à Anvers, 1579, in-fol. avec un volumineux commentaire; René de La Barre à Paris, 1580, in-fol. La meilleure est celle due à Rigault, Paris, 1634, 1641, in-fol., et reproduite, ibid., 1664, 1675, in-fol., avec des corrections de Le Prieur. Citons encore les édit. de Venise, 1746, in-fol., par Havercamp; de Halle, 1770, 6 part. in-8°, par Semler et Schütz (incomplète); de Paris, 1844, 2 vol. gr. in-8° à 2 col., dans la *Patrologie* de l'abbé Migne; et de Leipzig, 1851-1853, 3 vol. in-8°, et 1854, in-8°, par Fr. Œhler.

La plupart des ouvrages de Tertullien ont été publiés séparément, mais surtout l'*Apologétique*. Les traductions française, anglaise, espagnole, allemande de ce dernier traité sont assez nombreuses. Le volume du Panthéon littéraire intitulé : *Choix des monuments primitifs de l'Église chrétienne*, ainsi que la *Collection des auteurs latins*, dirigés par M. Nisard, contient la traduction en français d'une partie des œuvres de Tertullien. Elles ont été presque entièrement mises en français par M. de Genoude (Paris, 1841, 3 vol. in-8°). B. AUBÉ.

(1) Les curieux trouveront ces poésies dans l'édition Migne, t. II, p. 1050-1114.

Eusèbe, *Hist. eccles.*, II, 2. — Lactance, *Inst. div.*, V, 1. — Saint Jérôme, *De Vir. illust.*, 53. — Saint Augustin, *Cité de Dieu*, VII, 1; *Épit.*, 157; *Hær.*, 86. — Vincent de Lérins, *Commonitor.* — Photius, *Biblioth.* — *Remarques* et *Comment.* de Pamelius, de La Barre, de Rigault, de Semler dans leurs éditions. — Georges, *Tertullianus redivivus*; 1646, 3 vol. — Baronius, *Annales.* — Mosheim, *Hist. eccles.*, p. 108. — Fleury, *Hist. eccles.*, liv. IV et V. — Lenain de Tillemont, *Mém. pour servir à l'hist. eccl.*, t. III, p. 196, et notes. — Elles Du Pin. — Ceillier, *Hist. génér. des aut. ecclésiast.* — Lumper et Noesselt, *De vera ætate ac doctrin. scriptorum quæ supersunt Tertulliani*, en tête de l'édit. Migne. — Mœlher, *Patrologie*, trad. Cohen, t. II. — Allix, *De Tertulliani vita et scriptis*; Paris, 1680, in-8°. — Fossé (du), *Hist. de Tertullien et d'Origène*; Paris, 1675 in-8°. — J.-H. Blumenbach, *De jurisc. Tertulliano*; Leipzig, 1735, in-8°. — Neander, *Antignostikus : Geist des Tertullianus und Einleitung in dessen Schriften*; Berlin, 1825, in-8°. — A. de Margerie, *De Tertulliano*; Orléans, 1853, in-8°. — P. Bouëdron, *Quid senserit de natura animæ Tertullianus*; Nantes, 1861, in-8°. — De Pressensé, *Hist. des trois premiers siècles de l'église chrét.*, 2e série. — Abbé Freppel, *Tertullien*, cours professé à la faculté de théologie de 1861 à 1863; Paris, 1864, 2 vol. in 8°.

TESSÉ (*Mans-Jean-Baptiste-René* DE FROULAY, comte DE), maréchal de France, né en 1651, mort, le 30 mai 1725, aux Camaldules, près Grosbois (Seine-et-Marne). Issu d'une famille ancienne du Maine, il était fils de René, lieutenant général, et de Madeleine de Beaumanoir. Il fit ses premières armes, en 1669, sous le maréchal de Créqui, chargé d'envahir la Lorraine et qui l'avait pris pour son aide de camp. Puis il se signala au passage du Rhin, fut employé à l'armée de Roussillon, et commanda la cavalerie dans l'expédition de Sicile (1675). A peine de retour en France, il rejoignit Créqui sur le Rhin, et fut blessé à la bataille de Rhinfeld et au passage de la Kintzig (1678). Laborieux états de services qui doivent de beaucoup modifier cette assertion de Saint-Simon que Tessé « se bornait à se trouver à côté des actions et de presque tous les siéges ». Nommé gouverneur du Maine (1680), puis du Dauphiné (1681), il assista en 1684 à la prise de Luxembourg. Devenu l'allié de Saint-Pouange, ami et auxiliaire de Louvois, il fut bientôt dans l'intimité du tout-puissant ministre, qui dès lors avança rapidement sa fortune. Le 17 décembre 1684 le roi créait pour lui la charge de mestre de camp général des dragons. Après la révocation de l'édit de Nantes,

il fut chargé des conversions militaires dans la principauté d'Orange, et rencontra, à ce qu'il semble, peu de résistance. Maréchal de camp et chevalier du Saint-Esprit en 1688, il passa à l'armée de Duras en Allemagne, et y fut l'implacable exécuteur des ordres que donna Louvois pour l'incendie du Palatinat. Sous Catinat, il coopéra à la prise de Villefranche et de Nice, et fut chargé du siége de Veillane, à la suite duquel il fut nommé lieutenant général (1691). L'année suivante Tessé, inclinant vers la diplomatie, se fit de la citadelle de Pignerol dont il était gouverneur, l'actif intermédiaire de ces longues et secrètes négociations entre le duc de Savoie et Louis XIV, qui aboutirent au traité du 29 août 1696, par lequel Victor-Amédée devenait l'allié de Louis XIV, mais recouvrait la Savoie, gagnait Pignerol, et envoyait en France sa fille, Marie-Adélaïde, pour y épouser le duc de Bourgogne. Ce traité, désavantageux à la France mais qui aida à la paix de Ryswick, fut l'origine de la haute fortune de Tessé, en lui donnant la dauphine pour protectrice infatigable. Pendant le cours de ces négociations, il soutint ce long siége de Pignerol (24 juill.-2 oct. 1693), qui coûta à l'ennemi plus de 6,000 hommes et qui se termina par la victoire de la Marsaille, à laquelle il contribua en se jetant avec sa garnison sur la gauche des Piémontais (4 oct.). Après avoir fait en Flandre la campagne de 1697, il accompagna jusqu'aux Pyrénées le duc d'Anjou qui allait prendre possession des terres d'Espagne (1700), et commanda l'armée d'Italie jusqu'à l'arrivée de Catinat (1701). Il devina les intentions hostiles de Victor-Amédée, dont il instruisit le roi, travailla à une alliance avec le duc de Mantoue, qu'il avait conseillée, et tenta, mais vainement, de gagner à la France la république de Venise. Ces services réels, qu'il compléta par l'occupation de Mantoue, du Modenais et du Parmesan, furent malheureusement compensés par les sourdes menées qu'il dirigea alors, de concert avec le prince de Vaudemont, contre Catinat qu'il espérait de remplacer à la tête de l'armée (1). Ces menées réussirent : Villeroi remplaça Catinat, et Tessé revint dans Mantoue, où il fut bientôt assiégé par le prince Eugène; sa vigoureuse défense sauva cette place après cinq mois de siége (10 déc. 1701-23 mai 1702). Il contribua ensuite à la victoire de Luzzara, où il commanda l'aile gauche. Ces succès lui valurent le bâton de maréchal de France (14 janv. 1703).

Après la défection du duc de Savoie, Tessé pénétra dans la Savoie, et y occupa Chambéry. La mésintelligence qui existait en Espagne entre Berwick et la jeune femme de Philippe V amena son remplacement par Tessé, meilleur courtisan que lui. La reine comptait sur lui pour l'aider à faire rappeler en Espagne la princesse des Ursins, et en France le duc de Grammont, notre ambassadeur. Les choses se réalisèrent ainsi en effet. Quant à Tessé, arrivé à Madrid le 10 novembre 1704, il alla prendre le commandement du siége de Gibraltar. La défaite de la flotte de Pointis (21 mars 1705), le força de s'éloigner : il se porta sur le Tage, menacé par lord Galloway, et mit l'Estramadure à l'abri de ses incursions. Ayant reçu l'ordre de reconquérir la Catalogne sur l'archiduc, il conduisit son armée sur l'Ebre, après la marche la plus rude. Renforcé par dix-huit mille hommes, venus du Roussillon, il assiégea Barcelone (5 avril), en se conformant au plan de Louis XIV (1). Le siége fut terrible; les habitants combattirent avec acharnement. Au bout de six semaines l'arrivée de la flotte anglaise et les renforts considérables introduits dans la place forcèrent Tessé à la retraite (12 mai); il abandonnait 220 canons, 1,500 blessés, tous ses approvisionnements. La retraite se fit vers les Pyrénées, que l'on n'atteignit qu'après quinze jours de combats et avec une perte de 3,000 hommes. Il racheta cette campagne désastreuse par l'activité qu'il déploya à armer et à défendre les côtes de la Provence, envahies par le duc de Savoie et le prince Eugène (1707). Mais, par une indécision qui lui était habituelle, il n'osa pas attaquer l'ennemi dans sa retraite, et laissa le duc de Savoie s'emparer de Suze. En 1708, après avoir remis à Torcy un projet de ligne italienne (2), il fut nommé plénipotentiaire à Rome, et ne parvint pas à détacher le pape de la coalition, non plus que les autres princes italiens. Toujours en faveur, il devint général des galères à la mort de Vendôme (7 déc. 1712). Peu aimé du régent, il se confina dans une retraite assez bizarre : il prit un bel appartement aux Incurables, un autre aux Camaldules près Grosbois, et partagea son temps entre ces deux maisons. En 1724, on se servit de son crédit auprès de Philippe V pour l'envoyer en Espagne comme ambassadeur extraordinaire; il contribua beaucoup à décider ce prince à reprendre la couronne après la mort de son fils Louis, et conclut le mariage d'une infante avec Louis XV. Deux mois après son retour, il mourut à l'âge de soixante-treize ans.

Voici le portrait, peu flatté, que Saint-Simon

(1) « Je suis au désespoir, écrivait-il à Chamillart; je suis fou de tout ceci; le maréchal n'y est plus; il n'y a plus personne au logis. Envoyez-nous un autre général, quel qu'il soit, et nous lui ferons encore faire une belle campagne. » (10 août 1701.)

(1) C'est à ce sujet qu'il écrivait : « Si l'on tenait un consistoire pour décider de l'infaillibilité du roi comme on en a tenu un pour celle du pape, je déciderais pour celle de Sa Majesté. Ses ordres ont confondu toute la science humaine. »

(2) Il est curieux de rappeler quel était ce plan. « Il faut que l'Italie, disait Tessé, soit mise en état de résister elle-même... Or, elle est faible parce qu'elle est partagée entre une foule de princes rivaux d'influence; il s'agit de fonder l'*association* italienne, de réunir toutes les forces sous un seul étendard, et de reconstituer une *nation* avec toutes ces provinces démembrées. »

a fait de lui : « C'était un grand homme, bien fait, doux, liant, poli, flatteur, voulant plaire à tout le monde, fin, adroit, ingrat à merveille, fourbe et artificieux de même. Sa douceur et son accordise le firent aimer; sa fadeur et le tuf qui se trouvait bientôt, le firent mépriser. » Ce fut un général habile mais indécis. Ce qu'il faut surtout signaler en lui, c'est la finesse du diplomate, et l'esprit du conteur et de l'écrivain; nul doute que ses lettres, qui existent en grand nombre, ne soient un jour publiées et ne le montrent sous ce côté nouveau autant qu'agréable. Grimoard a donné, sous ce titre : *Mémoires el lettres du maréchal de Tessé* (Paris, 1806, 2 vol. in-8°), une vie fort sèche de Tessé, mais où se trouvent de lui des lettres et des mémoires intéressants sur les affaires d'Italie en 1698, sur le blocus de Mantoue, sur la cour d'Espagne et sur l'Italie en 1708; mais c'est à tort qu'on lui a attribué diverses pièces contenues dans le recueil A. B.; elles sont de l'abbé de Choisy. Eug. Asse.

Saint-Philippe, Berwick, Villars, Catinat, Noailles, Saint-Simon, *Mémoires*. — Morerl, *Grand dict. hist.* — B. Hauréau, *Hist. littér. du Maine*. — Ern. Moret, *Quinze ans du règne de Louis XIV*. — Quincy, *Hist. militaire du règne de Louis XIV*. — De Courcelles, *Dict. hist. des généraux français*.

TESSIER (*Alexandre-Henri*), agronome français, né à Angerville, près d'Etampes, le 16 octobre 1741, mort à Paris, le 11 décembre 1837. Fils d'un notaire qui avait dix enfants, il obtint, par la protection de l'archevêque de Paris, une bourse gratuite au collége de Montaigu. Il prit le petit collet et porta le titre d'abbé, qui se lit en tête de ses premiers ouvrages, mais il ne reçut point les ordres. Après avoir terminé ses classes, il se livra à l'étude des sciences naturelles, devint docteur régent de la faculté de médecine de Paris, et fut nommé membre de la Société royale de médecine, en 1776, époque de sa fondation. Il fut ensuite chargé par Necker, alors ministre, d'aller étudier les maladies causées par l'ergot du seigle qui faisait de grands ravages en Sologne. L'Académie des sciences l'admit, en 1783, au nombre de ses membres, et bientôt, par suite de ses relations avec Malesherbes et d'Angivilliers, il obtint la direction de l'établissement rural de Rambouillet. Il y fit des expériences sur la culture des prairies artificielles, sur la culture comparée de toutes les variétés de froments français et étrangers qu'il put se procurer, et des essais sur un grand nombre de semences diverses qu'il reçut de la Chine, des îles Canaries et de la Morée. On lui dut aussi les plus sages dispositions pour la conservation et la multiplication du beau troupeau de mérinos qui, en 1786, fut envoyé à Louis XVI par le roi d'Espagne. Ce fut à ses sollicitations que l'on inséra dans le traité signé à Bâle, en 1795, une clause portant que l'Espagne laisserait sortir de son territoire, pour la France, 1,000 mérinos et 4,000 brebis. La révolution l'ayant éloigné de Rambouillet, il se rendit à Fécamp, où il fut employé comme médecin de l'hôpital militaire; il rencontra dans cette ville Cuvier, dont il reconnut les hautes facultés, et qu'il adressa à la Société philomatique de Paris. La Convention nationale créa un bureau d'agriculture, et y appela Tessier; il fut nommé inspecteur général des bergeries nationales, devint membre de l'Institut dès sa création, et fit aussi partie de l'Académie royale de médecine et de la Société centrale d'agriculture. Il était chevalier des ordres de Saint-Michel et de la Légion d'honneur. Nous citerons de lui : *Dictionnaire d'agriculture et d'économie rurale;* Paris, 1787-1816, 6 vol. in-4° : à la tête de cet ouvrage, fait en société avec Fougeroux de Bondaroy, André Thouïn, Bosc et Parmentier, Tessier a placé une *Histoire de l'agriculture chez les différents peuples*, et un *Discours sur les principes de la végétation relativement à l'agriculture;* — *Instruction sur la culture du coton en France;* 2e édit., Paris, 1808, in-8°; — *Instruction sur les bêtes à laine, et particulièrement sur la race des mérinos;* Paris, 1810-1811, in-8°; — *Instruction sur la manière de cultiver la betterave* (par Tessier), *et sur les procédés à suivre pour l'extraction du sucre contenu dans cette racine* (par Deyeux); Paris, 1811, in-8°; — *Histoire de l'introduction et de la propagation des mérinos en France :* l'auteur était arrivé à sa quatre-vingt-quatorzième année lorsqu'il rédigea ce travail, que la Société centrale d'agriculture a fait imprimer dans ses *Mémoires*, année 1838. En 1791, Tessier avait commencé la publication du *Journal d'agriculture, à l'usage des habitants de la campagne*. Il a donné un grand nombre d'articles à divers recueils scientifiques, dont les plus importants sont l'*Encyclopédie méthodique* (partie rurale), le *Journal des savants*, les *Mémoires de l'Académie des sciences*, les *Mémoires de la Société royale de médecine*, les *Mémoires de la Société royale d'agriculture*, les *Annales de l'agriculture française* (il en a été l'éditeur, avec Bosc, depuis 1792 jusqu'en 1828, et avec plusieurs autres agronomes, de 1828 à 1833); le *Bulletin de la Société philomatique*, le *Théâtre d'agriculture* d'Olivier de Serres, édition de 1804; le *Dictionnaire des sciences naturelles*, par des professeurs du Muséum d'histoire naturelle; le *Nouveau Cours d'agriculture*, de Rozier, édit. de 1821. Enfin, il a rédigé en partie les *Observations de la Société d'agriculture sur l'usage des domaines congéables;* Paris, 1791, in-8°. E. R.

Moniteur univ., 25 déc. 1837. — Silvestre, *Notice* dans les *Mémoires de la Société centrale d'agric.*, 1839, p. 190. — E. Menault, *Hommes remarquables d'Angerville*; Étampes, 1858, in-8°.

TESTA (*Pietro*), dit *le Lucchesino*, peintre, né à Lucques, en 1617, mort à Rome, en 1650.

Il vint jeune à Rome, où il fréquenta plusieurs ateliers et en dernier celui de Pierre de Cortone. Il prit pour modèle le Dominiquin et aussi Poussin, avec lequel il était lié. On a de lui : à Rome, *la Mort du B. Ange* (S. Martino ai Monti), peinture pleine d'énergie, et *le Massacre des innocents* (palais Spada), composition singulière, mais d'une expression saisissante; à Lucques, la fresque de *la Liberté* (palais public), et *le Miracle de saint Théodore* (S. Paolino); à la galerie publique de Florence, son portrait, et *la Mort de Didon*. Testa était un peintre d'un talent réel, mais son caractère méprisant et hautain lui fit beaucoup d'ennemis. Il se noya dans le Tibre. On lui doit encore un grand nombre d'eaux-fortes justement estimées. E. B—N.

Passeri, *Vite de' pittori*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Mazzarosa, *Guida di Lucca*.

FIN DU QUARANTE-QUATRIÈME VOLUME.